Supervision archéologique à la maison Forget, Laval, site BkFj-19

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Avril 2024

Supervision archéologique à la maison Forget, Laval, site BkFj-19

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1081

RÉSUMÉ

La maison Forget, située au 7570 boulevard des Mille-Îles à Laval, recoupe les secteurs d'intérêt archéologique du ruisseau Villeneuve (SIA-28) et de la Côte du Nord (SIA-109), lui conférant un potentiel archéologique lié à de possibles occupations autochtones et aux occupations coloniales (agricole et domestiques) en bordure de la rivière des Mille-Îles (Arkéos, 2023). Dans le cadre des travaux de restauration de la maison Forget pour lesquels le ministère de la Culture et des Communications (MCC) contribuait par l'octroi d'une subvention, ce dernier a imposé la supervision archéologique des travaux d'excavation devant être réalisés sur le pourtour et dans l'emprise de l'habitation érigée au début du XVIII^{e} siècle. En ce sens, les propriétaires de la maison Forget ont mandaté Arkéos pour la réalisation de cette intervention archéologique.

Réalisée les 14-15 juin et les 17-18 juillet 2023, la supervision archéologique a permis de documenter la séquence stratigraphique en présence, de récupérer quelques objets-témoins et d'enregistrer trois vestiges archéologiques menant, en bout de piste, à la désignation du site archéologique BkFj-19. Malgré l'absence d'obligations légales liées à ce site et la construction récente d'une annexe à la maison patrimoniale ayant oblitéré une partie des contextes d'intérêt archéologique, le site présente toujours un fort potentiel archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

Page

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES PHOTOS v
LISTE DES TABLEAUX vii
LISTE DES PARTICIPANTS viii

1 INTRODUCTION 1

2 MÉTHODOLOGIE 3
2.1 Approche et stratégie d'intervention 3
2.2 Procédures d'enregistrement 3
2.3 Traitement de la culture matérielle 6
2.4 Analyse dendrochronologique 6
2.4.1 Principes de l'analyse dendrochronologique 6
2.4.2 Prélèvement dendrochronologique, préparation des échantillons et analyse 7
2.5 Dossier documentaire 8
2.6 Traitement des données et rédaction du rapport 9

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES 11
3.1 Paléoenvironnement et habitabilité du territoire 11
3.2 Occupations autochtones 12
3.3 Occupations eurocanadiennes 17
3.3.1 Colonisation initiale de l'île Jésus 17
3.3.2 Concession initiale : la terre de Nicolas Minson dit Lafleur 20
3.3.3 Acquisition de la terre par Jacques Chevalier (Jeanne Vilaine) 20
3.3.4 Donation au couple Bernière-Biétry 23
3.3.5 Alexis Gariépy et le premier établissement permanent 27
3.3.6 Décès d'Alexis Gariépy 33
3.3.7 Partage de la succession 35
3.3.8 Couple Gariépy-Leguerrier 35
3.3.9 Couple Gariépy-Quévillon 39
3.3.10 Établissement des Forget dits Dépaty 41
3.3.10.1 Donation : une terre pour les fils 42
3.3.11 Maison Forget au XX^{e} siècle 47
3.4 Interventions antérieures et données connues 51
3.4.1 Sites archéologiques à proximité 51
3.4.2 Analyses dendrochronologiques 52
3.4.3 Observations réalisées dans le cadre de l'étude de potentiel 53

4 RÉSULTATS 59
4.1 Périphérie du bâtiment 59
4.1.1 Séquence stratigraphique 59
4.1.2 Vestiges et structure du bâtiment 61
4.2 Vide sanitaire 64

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

4.2.1 Séquence stratigraphique 64
4.2.2 Vestiges et structure du bâtiment 67
4.2.3 Analyse dendrochronologique 69

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 77

OUVRAGES CONSULTÉS 78
PRINCIPAUX FONDS D'ARCHIVES 84
PRINCIPAUX SITES INTERNET 85
PLANS ANCIENS CONSULTÉS 86
PHOTOS AÉRIENNES 89

ANNEXE 1 - Coupes stratigraphiques
ANNEXE 2 - Inventaire de la culture matérielle
ANNEXE 3 - Tableau synoptique

LISTE DES FIGURES

Page

Figure 1 - Localisation de l'intervention 2

Figure 2 - Plan détaillé de l'intervention archéologique 4

Figure 3 - Courbe d'émersion de la région de Montréal 11

Figure 4 - Plan du père Antoine Dalmas, dressé suite à son voyage exploratoire de la côte sud de l'île Jésus en 1674..... 15

Figure 5 - Jacrau, J.-A.-M. (Joseph-André-Mathurin), Copie de la carte de l'île Jésus, 15 décembre 1749..... 19

Figure 6 - Devanture de la concession de 6 arpents de largeur accordée à Nicolas Minson dit Lafleur en 1686 21

Figure 7 - Devanture de la terre de 4 arpents de largeur, propriété de Jacques Bietry dit Chevalier à compter de 1694..... 25

Figure 8 - Devanture de la terre de 4 arpents de largeur concédée à Alexis Gariépy en 1707 29

Figure 9 - Devanture de la terre de 5,4 arpents de largeur, propriété d'Alexis Gariépy à compter de 1720 31

Figure 10 - Évolution de la propriété de la devanture de la terre à l'étude au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle..... 37

Figure 11 - Organisation du parcellaire de la devanture de la terre à l'étude en 1795..... 43

Figure 12 - Évolution de la propriété de la devanture de la terre à l'étude au XIX^{e} siècle..... 49

Figure 13 - Maison Forget en 1926. Photo prise par Edgar Gariépy 48

Figure 14 - Croquis vue en plan et en élévation de la pierre de taille qui orne la façade de la maison Forget..... 58

Figure 15 - Synchronisation de la chronologie de la maison Forget FORthocM2 (en bleu) avec la chronologie de référence de l'Outaouais (en noir). TVBP = 7,4; Corr. = 0,555 ; Glk = 72,4 ; Intervalle = 124 ans 73

LISTE DES PHOTOS

(1/2)

Page

Photo 1 - Sous-opération 1A — Palier aménagé en bordure est de la maison — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-082) 3

Photo 2 - Sous-opération 2B — Mur nord de la maison Forget après les excavations. La couleur de la fondation permet de distinguer la portion profonde du vide-sanitaire (pâle, à droite) des portions fraîchement excavées (foncé, à gauche) — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-166) 3

Photo 3 - Sous-opération 2B – Pièces de soutènement de la pierre situé au pied du foyer. Des tranches y ont été prélevées pour analyse dendrochronologique – Vue vers le sud (BkFj-19-23-N1-163) 6

Photo 4 - Façade de la maison Forget. Arkéos, juin 2023 53

Photo 5 - Mur arrière de la maison Forget. Arkéos, juin 2023 54

Photo 6 - Mur latéral est de la maison Forget. Arkéos, juin 2023 55

Photo 7 - Mur latéral ouest de la maison Forget. Arkéos, juin 2023 55

Photo 8 - Détail de la pierre ornementale dotée d'une date peinte (1694) insérée en façade de la maison Forget. Arkéos, septembre 2023..... 56

Photo 9 - Détail de la pierre ornementale insérée en façade de la maison Forget lors de son dégagement partiel dans le contexte de la reconstruction du sommet du mur de façade. Arkéos, juin 2023..... 57

Photo 10 - Sous-opération 1A — Tranchée excavée en façade du bâtiment — Vue vers l'est (BkFj-19-23-N1-083) 60

Photo 11 - Sous-opération 1A — Séquence stratigraphique observée dans la tranchée ouest — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-033) 60

Photo 12 - Sous-opération 1A — Fondations de l'escalier de la galerie avant ST-1 — Vue vers l'est (BkFj-19-23-N1-088)..... 62

Photo 13 - Sous-opération 1A — Portion résiduelle de la plate-forme ST-2 après son retrait partiel — Vue vers le sud-est (BkFj-19-23-N1-108)..... 62

Photo 14 - Sous-opération 1A — Fondations du mur de façade arrière — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-103) 63

Photo 15 - Sous-opération 1A — Fondations sous l'ouverture du mur est — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-100) 63

LISTE DES PHOTOS

(2/2)

Page

Photo 16 - Sous-opération 1A — Vue en coupe de la portion hors-sol du mur est — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-110) 64

Photo 17 - Sous-opération 2A — Profil stratigraphique dans le vide-sanitaire — Vue vers le sud (BkFj-19-23-N1-139) 64

Photo 18 - Sous-opération 1A — Vue en coupe de la portion hors-sol du mur est — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-110) 65

Photo 19 - Sous-opération 2B — Mur de soutènement ST-3 — Vue vers le nord-ouest (BkFj-19-23-N1-114) 67

Photo 20 - Sous-opération 2B — Foyer ouest avant les excavations — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-130) 68

Photo 21 - Sous-opération 2B — Foyer ouest après les excavations — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-173) 68

Photo 22 - Sous-opération 2B — Foyer est avant le retrait de son seuil — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-129) 69

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Synthèse des coupes stratigraphiques 5

Tableau 2 - Synthèse des vestiges..... 6

Tableau 3 - Corrélation couches-lots 59

Tableau 4 - Distribution des objets-témoins découverts en périphérie immédiate du bâtiment 62

Tableau 5 - Distribution des objets-témoins découverts à l'intérieur du bâtiment 67

Tableau 6 - Corpus analysé..... 70

Tableau 7 - Résultats des corrélations entre les pièces FOR1, FOR2 et FOR3..... 70

Tableau 8 - Chronologies de référence de thuya occidental utilisées dans le cadre de l'analyse dendrochronologique 71

Tableau 9 - Résultats des corrélations entre les chronologies de référence et la chronologie FORthocM2 72

Tableau 10 - Sommaire des datations obtenues à la maison Forget 75

LISTE DES PARTICIPANTS

PROPRIÉTAIRES

Marc Dumas

Violaine Grandbois

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien	Coordonnatrice, chargée de projet, rédaction du rapport
François Grondin	Archéologue historien
Melissa Labonté-Leclerc	Spécialiste en culture matérielle
Mauricio Palacios	Cartographe
Marie Fournier	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

La maison Forget est située au 7570, boulevard des Mille-Îles à Laval sur le lot 4 366 320 du cadastre du Québec (figure 1). L'emplacement recoupe les secteurs d'intérêt archéologique du ruisseau Villeneuve (SIA-28) et de la Côte du Nord (SIA-109), lui conférant un potentiel archéologique lié à de possibles occupations autochtones et aux occupations coloniales (agricole et domestiques) en bordure de la rivière des Mille-Îles (Arkéos, 2023). Bien que le bâtiment érigé au début du XVIII^{e} siècle ne bénéficie pas actuellement d'un statut patrimonial officiel, celui-ci n'étant pas inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec des biens classés, il est à noter que la Ville de Laval a initié en 2023 un processus destiné à l'inscrire au registre des biens cités de la municipalité.

Dans le cadre des travaux de restauration de la maison Forget pour lesquels le ministère de la Culture et des Communications (MCC) contribuait par l'octroi d'une subvention, ce dernier a imposé la supervision archéologique des travaux d'excavation devant être réalisés sur le pourtour et dans l'emprise de l'habitation érigée au début du XVIII^{e} siècle. En ce sens, les propriétaires de la maison Forget ont mandaté Arkéos pour la réalisation de cette intervention archéologique.

Cette intervention a été réalisée les 14-15 juin et les 17-18 juillet 2023 après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-01 auprès du MCC. Le présent rapport rend compte des résultats de l'intervention archéologique. Il est composé de cinq chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain et dans la mise en forme du rapport, alors que le chapitre 3 reprend les grandes lignes de l'état des connaissances basées sur une étude de potentiel réalisée par Arkéos en 2023-2024 pour le compte de la Ville de Laval (Arkéos, à venir). Le chapitre 4 présente quant à lui les résultats de l'intervention archéologique, tandis que le chapitre 5 est composé d'une conclusion et de diverses recommandations.

Légende

Aire d'intervention

Figure 1 - Localisation du site BkFj-19, aire de l'intervention

Source: © 2024 Google Maps

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000

5 0 10 20 m

Date
Janvier 2024

Numéro de projet 850-1081-1-300

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

Les travaux d'excavation en lien avec la restauration de la maison Forget ont été réalisés en deux phases (figure 2). La première s'est déroulée les 14 et 15 juin 2023 et consistait en l'excavation d'une tranchée d'une largeur moyenne de 1,45 m sur une profondeur de 1,00 à 1,60 m. Il est à noter que la tranchée a été élargie et que des paliers ont été aménagés lorsque celle-ci excédait une profondeur de 1,20 m afin d'y permettre un accès sécuritaire, tant pour l'archéologue chargée de projet que pour l'entrepreneur responsable de l'étanchéisation des fondations extérieures (photo 1). La seconde phase d'excavation s'est déroulée les 17 et 18 juillet 2023 et a consisté en l'excavation des sols du vide sanitaire en vue de la mise en place d'une dalle de béton. Le vide sanitaire présente une superficie d'environ 9,00 m sur 8,50 m. La profondeur des excavations y était de seulement 0,30 m dans sa portion profonde (est), tandis qu'elle était de 1,30 m en moyenne dans sa portion initialement non accessible (ouest) (photo 2).

Photo 1 - Sous-opération 1A — Palier aménagé en bordure est de la maison — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-082)

Photo 2 - Sous-opération 2B — Mur nord de la maison Forget après les excavations. La couleur de la fondation permet de distinguer la portion profonde du vide-sanitaire (pâle, à droite) des portions fraîchement excavées (foncé, à gauche) — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-166)

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence

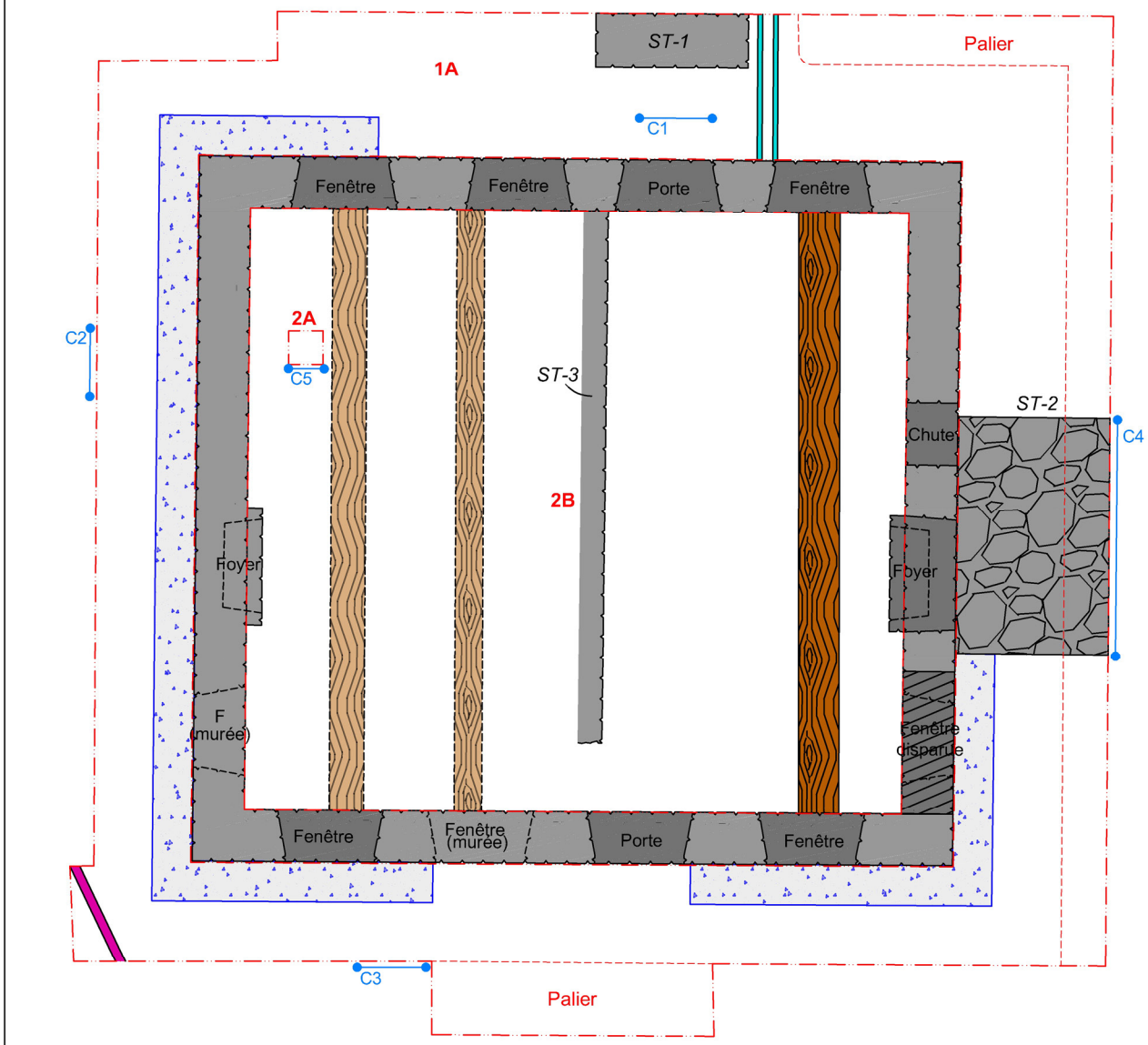

Légende

- Sous-opération archéologique
- 2A Identification de sous-opération
- Vestige de maçonnerie
- Plate-forme de pierres
- Béton
- Bois (solive)
- Empreinte de bois (solive)
- Nouvelle ouverture
- Tuyau
- Tuyau de plastique
- *ST-1* Identification de vestige
- C-1 Localisation de croquis stratigraphique

Figure 2 - Plan détaillé de l'intervention archéologique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100
0,5 0 1 2 m

Date Février 2024 Numéro de projet 850-1021-1-300

constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, la tranchée extérieure correspond à la sous-opération 1A, un sondage manuel dans la portion ouest du vide sanitaire correspond à la sous-opération 2A et les excavations dans le vide sanitaire sont associées à la sous-opération 2B.

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins. Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord géographique. Mentionnons qu'aucun relevé d'arpentage n'a été réalisé dans le cadre de ce mandat et, qu'en ce sens, aucune donnée altimétrique précise n'est disponible. Les données altimétriques provenant de Google Earth situent néanmoins la surface de l'aire d'intervention à une élévation moyenne de 12,00 m NMM. L'ensemble des activités archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques et des structures mises au jour, menant en bout de piste à la désignation du site archéologique BkFj-19 par le MCC.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : BkFj-19-23-C(n) pour les coupes stratigraphiques ; BkFj-19-23P(n) pour les relevés planimétriques ; BkFj-19-23-N(n-n) pour les photos et BkFj-19-23-ST-(n) pour les vestiges architecturaux. Au terme de l'inventaire, un plan et cinq coupes stratigraphiques ont été réalisés (tableau 1). Le plan est intégré dans le corps du rapport, tandis que les coupes stratigraphiques sont réunies en annexe 1. De plus, trois vestiges ont été dégagés et enregistrés (tableau 2).

Tableau 1 - Synthèse des coupes stratigraphiques

Coupe	Sous-opération	Paroi	Vestiges
C1	1A	Nord	-
C2	1A	Ouest	-
C3	1A	Sud	-
C4	1A	Est	ST-2
C5	2A	Sud	-

Tableau 2 - Synthèse des vestiges

Vestige	Sous-opération / lot	Identité	Références			Dimensions (dégagées/réelles)
			Coupe	Plan	Photo	
ST-1	1A	Base des escaliers du perron avant	-	P1	N1	2,22 m sur 0,79 m
ST-2	1A	Lit de pierres associé au four à pain	C4	P1	N1	3,50 m sur 2,20 m
ST-3	2B	Mur de soutènement du vide sanitaire	-	P1	N1	7,75 m sur 0,40 m

2.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins recueillis dans le cadre de cette intervention ont été traités en laboratoire et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon le cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des parcs, le tout sur des fiches informatisées à l'aide des logiciels FileMaker Pro et Excel (annexe 2). Il est à noter que la collection sera remise au propriétaire afin de respecter sa volonté.

2.4 Analyse dendrochronologique

Les travaux effectués dans le vide sanitaire nécessitaient le retrait de la pierre située au pied du foyer est, de même que le retrait des pièces de thuya occidental qui la soutenaient (photo 3). Cette activité a permis de récupérer les pièces en vue d'une analyse dendrochronologique, analyse qui s'était avérée non concluante lors d'un précédent prélèvement à la tarière (Arkéos, 2022).

Photo 3 - Sous-opération 2B – Pièces de soutènement de la pierre situé au pied du foyer. Des tranches y ont été prélevées pour analyse dendrochronologique – Vue vers le sud (BkFj-19-23-N1-163)

2.4.1 Principes de l'analyse dendrochronologique

Développée au début du XX^{e} siècle par A.E. Douglass (1920, 1929), la dendrochronologie étudie la variation interannuelle des cernes de croissance des arbres. La largeur des cernes annuels de croissance d'un arbre est influencée, selon l'espèce, par différents facteurs tels que le

degré de précipitation, l'ensoleillement, la température, la nature du sol et toutes autres conditions ambiantes (Schweingruber, 1993 : 3-7 ; Fritts, 1976 : 17). L'étude des variations de croissance d'une année à l'autre permet de distinguer des schèmes de croissance diagnostiques communs aux arbres d'une même localité.

Le principe fondamental de la dendrochronologie est l'interdatation (ou synchronisation), soit la mise en correspondance d'au moins deux séries de largeurs de cernes mesurés sur des arbres différents d'une même essence forestière (Fritts, 1976 ; Eckstein, 1984 ; Munaut, 1988). La synchronisation des schèmes de croissance de plusieurs pièces de bois retrouvées sur un même site permet d'élaborer une chronologie moyenne de site. Celle-ci, dite flottante puisque non datée, peut ensuite être recoupée avec des arbres vivants (datés) afin d'ancrer la chronologie dans le temps. Lorsque plusieurs chronologies moyennes de sites d'une même région couvrant plusieurs centaines d'années sont recoupées avec des arbres vivants et unifiées en une seule chronologie, on parle alors de référentiels. Celle-ci peut être utilisée pour la datation de nouvelles chronologies moyennes de site flottantes. Pour résumer, les arbres vivants, les bois provenant de bâtiments patrimoniaux et les bois archéologiques permettent de construire des chronologies qui, par recoupement, remontent toujours plus loin dans le passé.

2.4.2 Prélèvement dendrochronologique, préparation des échantillons et analyse

Les échantillons provenant de bâtiments patrimoniaux sont généralement prélevés à l'aide d'une tarière d'un diamètre externe de 1,0 cm, ce qui permet d'extraire un rayon de croissance complet sans affaiblir la structure du bâtiment étudié. Dans le cas présent, il a été possible de prélever des tranches puisque les pièces ont été retirées.

Une fois prélevés, les échantillons sont poncés finement de façon à bien identifier chaque cerne de croissance. Les échantillons prélevés sont ensuite numérisés à l'aide d'un scanner haute résolution et mesurés avec le logiciel CooRecorder. Les séries de valeurs naturelles mesurées sont traitées à l'aide des logiciels Cdendro et TSAP-Win. Ces derniers permettent de vérifier la qualité des mesures, puis de synchroniser les différentes séries naturelles mesurées (rayons) pour un même arbre et créer une série moyenne pour chacune des pièces. Les séries moyennes sont ensuite normalisées afin de réduire le signal de basse fréquence spécifique à chaque individu (variations de largeur des cernes liées au vieillissement de l'arbre et variations lentes et continues des conditions écologiques locales) et de mettre en relief les variations interannuelles de haute fréquence communes à tous les individus, liées au climat.

La normalisation des données est réalisée à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher (Baillie et Pilcher, 1973). L'indice Baille-Pilcher permet notamment d'équilibrer les cernes juvéniles (cernes larges en début de croissance) et les cernes séniles (cernes étroits en fin de croissance) en ramenant

la moyenne de la chronologie à une valeur constante. Les séries moyennes de valeurs indicées ainsi formées permettent de synchroniser les échantillons avec une fiabilité statistique souvent plus élevée puisqu'elles ont subi un lissage important.

L'étape suivante vise à synchroniser entre elles les séries moyennes de valeurs indicées. Le test *t* de Student après standardisation Baillie-Pilcher (TVBP), le Gleichläufigkeit (Glk) et l'indice de corrélation (Corr.) sont utilisés lors de cette synchronisation. Pour le TVBP, le seuil minimal généralement accepté est de 3,5 pour un chevauchement de 100 ans entre deux séries prises en compte. Un résultat plus faible peut néanmoins être acceptable si l'intervalle de recoupement est plus grand ou si la synchronisation visuelle (graphique et sur les pièces) est satisfaisante.

Le Glk, nommé coefficient de coïncidence en français, a été conçu spécifiquement pour la synchronisation de séries dendrochronologiques (Lambert *et al*. 1988 : 290). Le résultat de ce test est exprimé en pourcentage. Plus sa valeur est près de 100 %, plus la coïncidence est forte. Le seuil critique du Glk est fixé à 60 %. Ce test est largement utilisé en dendroarchéologie et donne généralement de très bons résultats.

Le Corr. mesure l'interdépendance entre deux corpus de données. En dendrochronologie, ce test mesure l'association entre deux séries de données, comme deux séries individuelles ou deux chronologies de site. Les résultats obtenus se situent entre -1 et 1. Une valeur de -1 signifie une corrélation parfaite, mais inverse, alors qu'une valeur de 1 signifie une corrélation parfaite et directe. Enfin, une valeur de 0 démontre que les deux séries sont complètement indépendantes ou aléatoires. En dendrochronologie, le seuil critique du coefficient de corrélation est de 0,35. En dessous de ce seuil, les séries sont considérées comme étant peu ou pas corrélées.

Dans tous les cas, la synchronisation visuelle vient confirmer ou infirmer une position statistique significative et permet de choisir parmi les meilleures positions offertes par le logiciel statistique. La chronologie moyenne d'un site est formée des séries individuelles indicées hautement corrélées entre elles. La chronologie moyenne est ensuite confrontée à un ou à plusieurs référentiels régionaux dans le but de la dater. La corrélation statistique sera d'autant meilleure que les référentiels utilisés sont représentatifs de la région d'étude ou d'une région géographiquement proche. Enfin, l'étape ultime consiste à interpréter les résultats obtenus selon les objectifs énoncés préalablement.

2.5 Dossier documentaire

L'état des connaissances de ce rapport constitue une synthèse de celui produit dans le cadre d'une étude de potentiel de la maison Forget et de sa terre d'origine réalisée pour le compte de la Ville de Laval, tant en ce qui a trait au paléoenvironnement et à l'habitabilité de l'aire d'intervention qu'aux occupations autochtones et eurocanadiennes (Arkéos, à venir). Un effort particulier de

synthèse a été apporté aux données documentaires historiques qui constituaient le corps de l'étude de potentiel et qui ont mené à la reconstitution complète de la chaîne des titres, un travail rendu possible grâce au Registre foncier du Québec et aux archives de la BAnQ dans les principaux greffes des notaires concernés, mais également grâce à divers autres corpus tels que les sites de recherches généalogiques (PRDH, Ancestry, Généalogie Québec) et autres fonds utiles (recensements, rôles d'évaluation, greffe d'arpenteurs, etc.).

En ce sens, certains détails de l'étude initiale ont été omis afin de centrer le discours sur l'aire d'intervention tout en préservant la compréhension de l'évolution de la terre et de la chronologie de son occupation. L'annexe 3 reproduit d'ailleurs le tableau synoptique mis en forme dans le cadre de l'étude de potentiel. Ce tableau forme en quelque sorte l'ossature du corpus documentaire du terrain à l'étude dans la mesure où il offre à la fois la possibilité de situer chronologiquement et spatialement les données relatives au terrain, tout en identifiant les occupants et les principaux éléments du cadre bâti mis en lumière par les sources. La mise en forme de ce type de document est le produit d'un effort d'intégration considérable mené au niveau des terrains voisins — l'épaulement — essentiel pour consolider l'identification des occupants à des époques où les terres n'étaient identifiées que par leurs dimensions et voisins immédiats. Ce tableau intègre également plusieurs entrées issues de sources qui ne sont pas directement liées à la transmission de la propriété — aveu et dénombrement, recensements, données généalogiques, etc. — mais qui sont apparues utiles pour appuyer la discussion.

2.6 Traitement des données et rédaction du rapport

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans, des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques, vestiges architecturaux. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des vestiges, a été réalisée au moyen du logiciel AutoCAD.

Les diverses composantes du tissu archéologique ont été regroupées à l'intérieur de séquences chronologiques incorporant les données provenant des fouilles manuelles (lots) et des relevés stratigraphiques (couches). Chacun des éléments de cette séquence correspond à autant d'évènements stratigraphiques qui regroupent l'essentiel des lots et des couches, considérés comme synchrones et dont la formation (déposition, accumulation, altération, etc.) témoigne d'un même évènement ou groupe d'évènements associés aux différentes phases de l'occupation humaine du secteur ciblé. Ce procédé permet d'organiser l'ensemble des dépôts identifiés sur une base chronologique.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Paléoenvironnement et habitabilité du territoire

L'aire d'intervention se tient à une altitude (12 m NMM[1]) qui a enregistré deux phases d'émersion et de submersion au cours des derniers millénaires. Avant cela, et après la déglaciation du territoire, c'est la mer de Champlain qui inondait les basses-terres laurentiennes (13 100 à 10 600 ans AA[2]). Celle-ci a perdu progressivement son caractère salin au profit d'un vaste système lacustre, le lac à *Lampsilis* (10 600 à 7 500 ans AA). Ce dernier a quant à lui évolué lentement vers un régime fluvial à mesure de la récession des eaux, dont le niveau a atteint une élévation d'environ 15 m NMM entre 7 500 et 7 000 ans AA. Il s'en est suivi trois fluctuations majeures qui ont vu successivement le niveau des eaux remonter puis s'abaisser jusqu'à la configuration actuelle (figure 3).

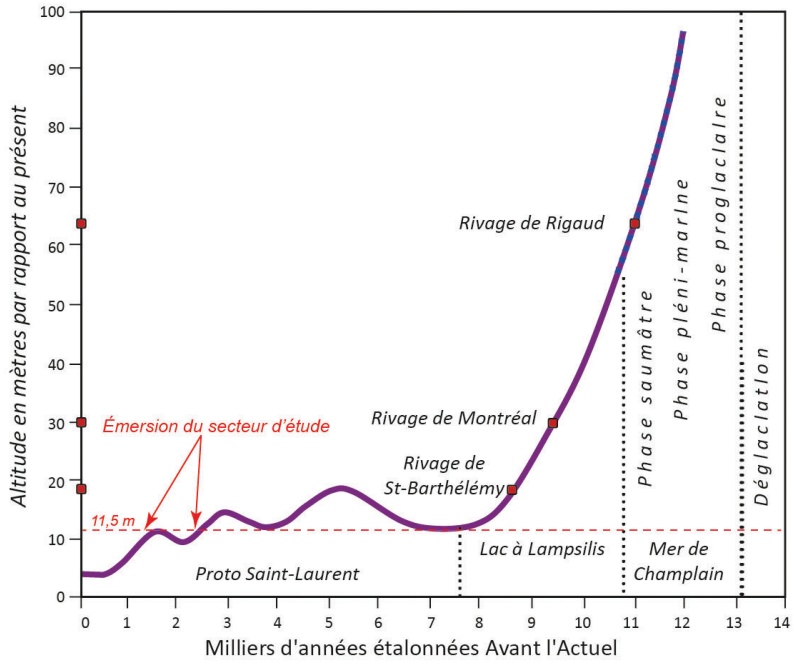

Figure 3 - Courbe d'émersion de la région de Montréal (Modifié de Richard, 2017, comm. pers.)

Le secteur aurait donc émergé une première fois vers 2 200 ans AA (+ 9 m NMM) avant d'être à nouveau submergé (+ 12 m NMM) jusqu'à 1 400 ans AA. Ce n'est toutefois véritablement qu'à compter de cette période que le territoire et devenu habitable de façon durable. Cette émersion définitive concorde avec une période de température relativement chaude, comparable au climat actuel, qu'on situe entre 1 500 et 1000 ans AA. Par la suite, un refroidissement majeur a eu lieu entre 800 et 250 ans AA (Pratte *et al.*, 2017), une période suivie d'un rétablissement vers les températures près des normales actuelles.

Bien inséré au cœur de la zone bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, toutes les terres de l'île Jésus devaient être à l'origine largement boisée sauf pour les points bas particulièrement humides sensibles aux crues saisonnières. Avant l'impact décisif de la mise en culture de la côte du Nord au tournant des XVII[e] et XVIII[e] siècles, les ressources fauniques et floristiques de ce territoire

1 Les altitudes sont données par rapport au niveau marin moyen (NMM).

2 AA : Avant Aujourd'hui. Les dates citées dans ce texte sont des dates calibrées.

ont sans doute peu varié, affectées seulement au fil du temps par les fluctuations climatiques et les perturbations régionales (sécheresse, feux, etc.). En considérant les conditions spécifiques à l'aire d'intervention, à savoir, un terrain plat et des sols argileux avec de mauvaises conditions de drainage, les espèces les plus probables étaient le frêne noir, le bouleau jaune, le chêne à gros fruit, le frêne rouge et le peuplier faux-tremble (Gosselin *et al.*, 2000). Ces forêts étaient donc particulièrement diversifiées et abritaient une faune qui devait l'être tout autant.

En somme, le terrain à l'étude s'insère dans un environnement naturel dont les particularités ont pu présenter, à diverses époques, des avantages suffisants pour en faire un lieu particulièrement intéressant tant pour les populations autochtones que pour les premiers colons européens. L'aire d'intervention est en outre localisée dans un lieu stratégique : en plus d'offrir un excellent point de vue sur la rivière des Mille-Îles jusqu'à Lachenaie, elle se situe au niveau d'un seuil marquant la transition entre une zone navigable (aval) et une section peu profonde (amont), caractérisée par des rapides et de nombreux affleurements rocheux rendant la navigation impossible (bateau) ou périlleuse (canot).

Positionné sur un site légèrement surélevé, du moins suffisamment pour limiter l'impact des crues saisonnières, le site présentait également l'avantage d'être situé à proximité d'un petit ruisseau qui pouvait représenter une source d'eau potable plus facilement accessible notamment pour le cheptel. Finalement, il s'intégrait dans un paysage riche en ressources floristiques et animales (mammifères, sauvagines, poissons) qui pouvaient amplement subvenir au besoin des potentiels occupants des lieux.

3.2 Occupations autochtones

Sur le territoire québécois, les archéologues tendent à distinguer trois grandes périodes d'occupation humaine ancienne — le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA) — se rapportant à l'occupation autochtone, tandis que la période d'occupation récente (450 ans AA à aujourd'hui) se rapporte à la fois à l'occupation autochtone et à l'occupation eurocanadienne. Chacune de ces périodes est composée de sous-périodes présentant une certaine homogénéité en termes de culture matérielle et de modes de vie. Nous l'avons vu, l'aire d'intervention présente pour sa part des conditions propices à l'occupation à compter de 1 400 ans AA, soit à compter du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA).

En périphérie de l'aire d'étude, des vestiges céramiques associés à la période du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA), ainsi que des pièces lithiques résultant de produits de débitage et des outils taillés tels que des grattoirs, ont été découverts sur le site BjFk-3. D'autres témoins de cette période de l'occupation autochtone ancienne ont été mis au jour sur le site BjFk-4 localisé sur l'île

Darling, dans la rivière des Mille-Îles face au secteur du Vieux Sainte-Rose (Archéobec, 1997). Le site BkFj-18, découvert en 2023 à près de 200 m de la berge vis-à-vis l'île du Moulin, recelait également des traces d'une occupation du Sylvicole sous la forme d'une structure de foyer ainsi que de tessons de poterie (Arkéos, à venir).

Il y a environ 1 000 ans, soit au début du Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA), l'horticulture devient une activité importante pour les groupes de la vallée du Saint-Laurent, en particulier dans les régions méridionales, là où les conditions sont les plus propices. Pour autant, des groupes plus sédentaires parcourent toujours de grandes distances dans l'hinterland pour diverses raisons (approvisionnement, maintien des relations avec d'autres groupes, raids, etc.). Des alliances se créent entre les groupes de l'hinterland et ceux de la vallée laurentienne et des Grands Lacs dans le but d'obtenir certaines ressources essentielles qui se raréfient aux alentours des hameaux et villages et pour s'assurer d'un secours en cas de conflits.

Les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption du village sédentaire (Arkéos, 2016). Les hameaux semi-permanents (déplacés tous les 15 à 20 ans) sont surtout installés dans des environnements bien drainés (sable, tills, moraines) et en retrait des abords du fleuve, tels qu'aux sites Mandeville (à Tracy), Lanoraie, Saint-Anicet (Clermont et Gagné, 2004 ; Pendergast, 1966, 1969, 1974, 1981) ou Dawson situé au pied du mont Royal (Ethnoscop, 2018 ; Pendergast et Trigger, 1972 ; Trigger, 1969). Toutefois, malgré cette sédentarité, de nombreux petits établissements sont toujours fréquentés dans des environnements très diversifiés.

Diverses caractéristiques de l'environnement, telles les clairières, les sources d'eau, les embouchures de ruisseaux, les environnements deltaïques, les frayères et certains types d'arbres présentaient, aux yeux de ceux qui savaient les reconnaître, des avantages à l'établissement d'un espace d'occupation. Plusieurs de celles-ci sont disponibles sur le territoire de l'île Jésus.

En effet, l'aire d'intervention, complètement émergée depuis 1 400 ans AA, présente plusieurs caractéristiques qui fait d'elle un lieu propice pour une occupation ponctuelle. L'emplacement était jadis localisé à l'embouchure d'un paléochenal au sein duquel s'insère le tracé du ruisseau Villeneuve dont les contours se précisent à la même époque. Le site, localisé sur un replat légèrement surélevé, constitue par ailleurs un emplacement stratégique, alors qu'il offre un excellent point de vue sur la rivière des Mille-Îles jusqu'à Lachenaie et qu'il se situe immédiatement en aval des rapides du secteur de Terrebonne. En outre, il s'intégrait dans un paysage riche en ressources fauniques, halieutiques et floristiques qui pouvaient amplement subvenir au besoin des potentiels occupants des lieux. Tous ces éléments font de l'aire d'intervention un lieu privilégié pour l'établissement de halte, voire de portage durant les périodes d'étiage. La composition du sol et son drainage déficient n'en font toutefois pas un lieu propre à l'établissement d'un hameau semi-permanent.

Les informations contenues dans les archives coloniales et dans celles des missionnaires permettent d'observer les évènements du passé selon une perspective particulière. On y relate l'histoire des conquérants, celle qui vante les exploits des explorateurs, des militaires, des commerçants et des missionnaires, mais qui laisse souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. En ce sens, ces écrits doivent être compris dans le contexte général auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de l'époque. Ces témoignages demeurent toutefois un corpus de données fondamental pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement manifestée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent entre la dernière visite de Jacques Cartier et 1580. À compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie. Bien que les causes réelles de cette disparition demeurent inconnues, plusieurs avancent que la guerre entre les Iroquoiens et les Algonquiens pour le contrôle du fleuve et le commerce direct avec les Européens et/ou l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne auraient entraîné la mort de plusieurs, puis la dispersion des survivants dans les nations voisines (Trigger, 1962 ; Viau, 2012).

Les données concernant les Autochtones vivant à l'extérieur des missions et se déplaçant le long des rivières de l'archipel montréalais sont quasi inexistantes dans les sources coloniales en raison de la position marginale qu'ils occupaient au sein de la colonie (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Fiset, 2008). Ces « errants » devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Loewen, 2009 ; Renault, 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler jusqu'à la Grande Paix en 1701. Le plan du père Dalmas, tracé de mémoire suite à son voyage de 1674, met bien en évidence les développements coloniaux de l'île Jésus, confinés à la confluence des rivières des Mille-Îles, des Prairies et du fleuve, ainsi que la présence de « cabanage algonquin » en des emplacements encore libre de toute concession (figure 4).

Le tournant des années 1680-1690 marque une résurgence des conflits avec les nations iroquoises dont les incursions souvent meurtrières culminent notamment en 1689 avec des raids importants à Lachine et à la coulée Groulx (Rivière-des-Prairies) l'année suivante. À compter du mois d'août 1689, l'île Jésus fait également l'objet de raids répétés, notamment dans le secteur à proximité de l'aire d'intervention. Dans ce contexte difficile, les premiers censitaires doivent se résoudre à fuir leur concession. Aucun groupe autochtone ne semble toutefois occuper le territoire de l'île Jésus

Figure 4 - Plan du père Antoine Dalmas, dressé suite à son voyage exploratoire de la côte sud de l'île Jésus en 1674. Ce document met notamment en évidence les développements coloniaux confinés à la confluence des rivières des Mille-Îles, des Prairies et du fleuve, ainsi que la présence autochtone dans le reste de l'île Jésus qui demeure à cette époque libre de toute concession

pendant cette période transitoire. Pour cause, aucun groupe n'est à l'abri d'une embuscade de la partie adverse. On les imagine plutôt de passage, s'arrêtant seulement pour portager, profiter des ressources à la portée de main ou bivouaquer.

Le développement colonial de la seigneurie de l'île Jésus ne reprendra qu'après la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701, traité qui met fin à des décennies de conflits avec les nations autochtones issues essentiellement de l'Iroquoisie et de la région des Grands Lacs et qui permet de sécuriser durablement le territoire de l'archipel. Si très peu de données sont connues concernant l'occupation autochtone de l'île Jésus à cette époque, il est évident que ses rives étaient encore fréquentées ponctuellement par les groupes qui naviguaient entre le lac des Deux-Montagnes et la confluence des rivières des Mille-Îles, des Prairies et l'Assomption avec le cours du fleuve Saint-Laurent.

En lisant entre les lignes de certains actes notariés et comptes rendus de voyage, il appert qu'un certain degré de commerce illicite se déroulait sur l'île, surtout près des berges, puisqu'elles étaient faciles d'accès et bordaient des voies de navigation très fréquentées. Les actes de concession dans le secteur de Sainte-Rose en 1729 et en 1746 incluent une clause interdisant de faire tout commerce d'alcool aux Autochtones dans les limites de la terre concédée. Si les seigneurs ont pris la peine d'inscrire cette clause, nous pouvons imaginer qu'il y avait une présence autochtone connue dans le secteur et, qui plus est, un certain degré d'interaction entre les divers groupes culturels, à tout le moins assez récente pour être toujours d'actualité dans la mémoire collective. Ce type d'interaction est réalistement envisageable sur l'aire d'intervention considérant sa localisation au pied de rapides et la présence du ruisseau Villeneuve.

En 1768 toutefois, cette clause ne se trouve plus dans un acte de concession d'une terre dans le secteur de Sainte-Rose. L'occupation eurocanadienne s'est-elle alors assez intensifiée pour rendre le secteur moins attrayant pour le commerce illicite et les haltes occasionnelles ? Il est possible qu'une diminution marquée de cette fréquentation des berges par les Autochtones au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle ait rendu la clause obsolète. Quoiqu'il en soit, il est raisonnable d'avancer que les défrichements et la mise en culture des terres rendent peu à peu le territoire indisponible aux populations autochtones misant encore sur une mobilité élevée.

Parmi les données mentionnant la présence autochtone sur l'île Jésus, il ne faut pas oublier que certains d'entre eux vivaient auprès des colons. Ainsi, Fortin souligne que bien que leur présence demeure marginale, les registres d'état civil contiennent une quinzaine de baptêmes et huit sépultures concernant des membres des Premières Nations pour le territoire de l'île Jésus entre 1700 et 1765 (Fortin *et al.*, 2008 : 55). Ces individus étaient domestiques, mais parfois aussi esclaves chez les notables de la seigneurie.

Sous le régime anglais, il est de plus en plus difficile de trouver des documents faisant référence à la présence de groupes autochtones dans l'archipel montréalais. L'économie coloniale, autrefois basée sur le commerce des fourrures a eu comme conséquence une moins bonne gestion des ressources animales, ce qui a entraîné une diminution notable de la faune. Avec le désintérêt de la Couronne britannique pour cette ressource au XIX^{e} siècle, les Autochtones, qui dépendaient auparavant de cette ressource, n'ont souvent d'autres choix que de se tourner vers des métiers non traditionnels. Certains s'initient aux travaux de construction de ponts, d'autres deviennent pilotes d'embarcations, draveurs et bûcherons, etc.

Bien qu'aucune mission/réserve autochtone n'ait jamais été aménagée sur le territoire lavallois, mentionnons néanmoins que des orphelines Kanien'kehá:ka seront placées au début de XX^{e} siècle chez les sœurs du Bon-Pasteur sur la rive sud de l'île Jésus dans le secteur du Moulin du Crochet, soulignant l'importance de prendre en considération cette présence autochtone plus récente dans le contexte d'occupations eurocanadiennes (Arkéos, 2021). Cette présence récente est toutefois absente de l'aire d'intervention.

3.3 Occupations eurocanadiennes

3.3.1 Colonisation initiale de l'île Jésus

L'île Jésus, initialement désignée sous le nom de « Montmagny », est concédée dès 1636 aux Jésuites par le gouverneur de Montmagny, mais cette concession hâtive n'a pas de suite concrète (Arkéos, 2022 : 37). Reprise par Jean-Talon en 1672, elle est concédée la même année à François Berthelot, riche conseiller et secrétaire du roi qui, sans jamais s'y rendre, y financera néanmoins la fondation d'un premier petit établissement situé sur la pointe est, le tout premier site d'occupation permanent sur l'île. C'est cet établissement qui est représenté schématiquement sur la carte de la rivière des Prairies que dresse le jésuite Antoine Dalmas en 1674, sa communauté étant alors en quête d'un site où déplacer leur mission de Laprairie (voir figure 4).

Dès 1675, Berthelot choisit toutefois d'échanger l'île Jésus à Mgr François Montmorency de Laval, premier archevêque catholique de Québec et fondateur du Séminaire de Québec, et obtient en contrepartie l'île D'Orléans. En 1675, Laval en fait finalement don au Séminaire de Québec qui en conserve la pleine propriété jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Au moment où le Séminaire acquiert la seigneurie de l'île Jésus, la colonisation de l'île se limite à l'établissement fondé par Berthelot à la pointe est de l'île, un site retenu tant pour son accessibilité que pour le renforcement offert par la proximité des autres établissements du secteur. D'emblée, le Séminaire va faire de ce site d'une superficie d'environ 500 arpents son domaine principal à partir duquel va ensuite s'amorcer la concession des terres. Noyau institutionnel, ce premier domaine va

former le cœur de la seigneurie de l'île Jésus jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle. La mise en valeur de la seigneurie progresse toutefois lentement et, dans les faits, demeure d'abord largement limitée au site même du domaine et à quelques concessions distribuées en périphérie. En 1681, la population recensée, excluant évidemment la population autochtone, ne compte que 24 individus dont bon nombre sont des employés à la ferme (Chapleau, 1995 : 13).

La paix relative qui perdure jusqu'au milieu des années 1680 va toutefois favoriser une certaine relance dans la concession des terres, une période qui s'accompagne de l'érection d'une première chapelle (1685) localisée à la pointe est de l'île et desservie depuis les missions de Repentigny et de Lachenaie. Cette période de « paix relative » est toutefois fragile et le tournant des années 1680-1690 est marqué par une résurgence des conflits avec les nations iroquoises dont les incursions souvent meurtrières culminent notamment en 1689 avec des raids importants à Lachine et à Rivière-des-Prairies (coulée Groulx) l'année suivante. Dans ce contexte, les établissements de l'île Jésus ne sont pas épargnés. À compter du mois d'août 1689, l'île est en effet l'objet de raids répétés qui font de nombreuses victimes et entraînent la destruction des récoltes et des équipements (Chapleau, 1995 : 15).

Paralysé par ce contexte difficile, le développement de la seigneurie de l'île Jésus ne reprendra en fait qu'après la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 qui permet de sécuriser durablement le territoire de l'archipel. Fort de ce traité de paix qui met fin à des décennies de conflits avec les nations autochtones issues essentiellement de l'Iroquoisie et de la région des Grands Lacs, le Séminaire s'engage dès lors dans une nouvelle vague de concessions. Suivant un schéma simple, les seigneurs vont privilégier la concession des terres riveraines des rivières des Prairies et des Mille-Îles qui vont respectivement former les côtes du Sud et du Nord. La progression va se faire d'est en ouest depuis les abords du domaine, puis à l'intérieur des terres avec l'octroi de terres dans le prolongement arrière des concessions d'origine — les « continuations ». La petite poignée d'individus recensés à la fin du XVII[e] siècle va ainsi passer à 175 en 1707, puis à 341 en 1720 (Chapleau, 1995 : 18, 20). Au cours de la décennie suivante, la population va presque doubler pour atteindre 687 individus lors de l'aveu et dénombrement de 1732, et 2 368 quelques années après la Conquête (Dépatie, 1988 : 49).

La carte de l'île dressée par Jacrau en 1749 livre un bon portrait du déploiement des concessions sur l'île après un demi-siècle (figure 5). Relancé au début du XVIII[e] siècle depuis le domaine seigneurial de la pointe est de l'île, le parcellaire défini par les terres concédées recouvre désormais plus des deux tiers est de l'île et une bonne part des terres de l'intérieur. Dans cet ensemble, la position du site de la maison Forget s'insère au cœur des plus anciennes concessions de la côte du Nord et, dans les faits, de l'île même. Or, au-delà de son ancienneté, l'histoire particulière des individus et des familles qui ont façonné le passé de ce site en fait un lieu qui s'insère pleinement au cœur des grandes étapes de l'histoire ancienne de l'île.

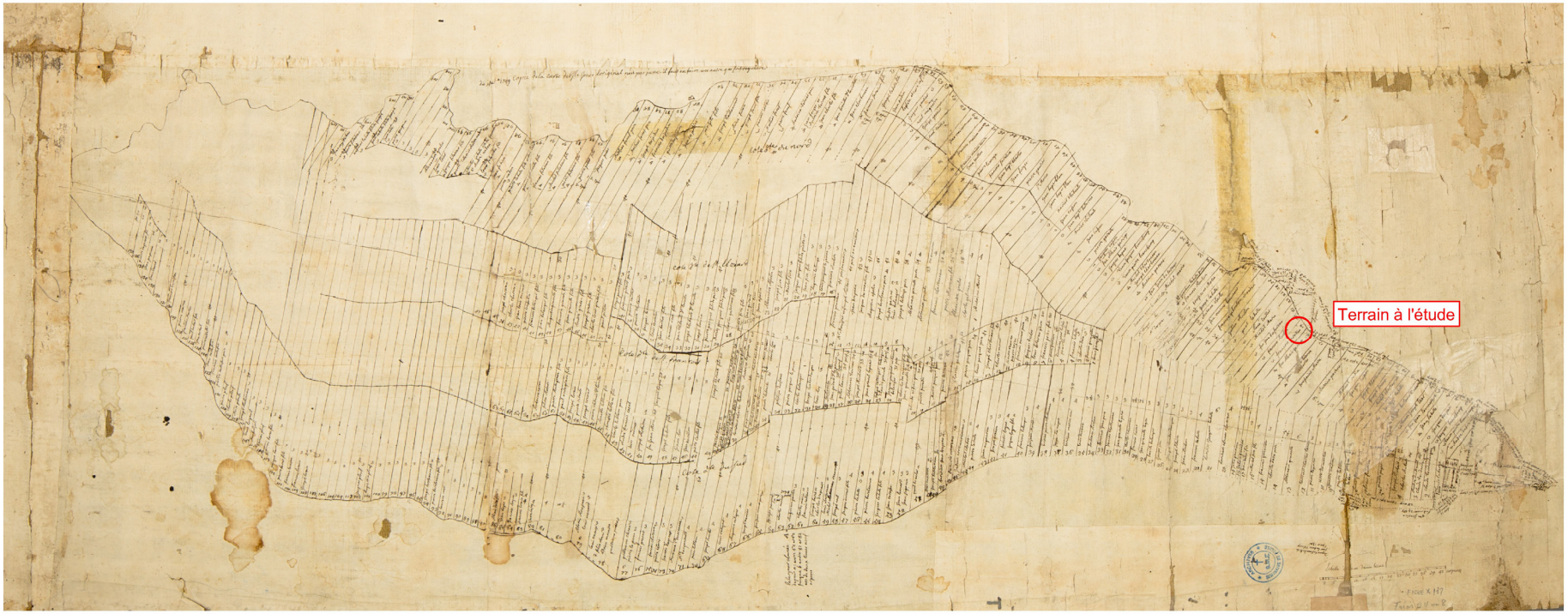

Figure 5 - Jacrau, J.-A.-M. (Joseph-André-Mathurin), Copie de la carte de l'île Jésus, 15 décembre 1749

3.3.2 Concession initiale : la terre de Nicolas Minson dit Lafleur

Le travail de reconstitution de la chaîne des titres de propriété montre que le site de la maison Forget s'insérait à l'origine dans une terre d'une largeur de six arpents (env. 350 m) par vingt (env. 1170 m) de profondeur localisée en front sur la rivière des Mille-Îles et concédée le 3 novembre 1684 à un dénommé Nicolas Minson dit Lafleur (figure 6)[3]. Selon l'historien Gaston Chapleau, il s'agirait de la première concession de cette portion de la côte du Nord et seulement de la septième depuis la prise en main de la seigneurie par le Séminaire de Québec dix ans plus tôt (Chapleau, 2000). La description sommaire de la terre dans l'acte de concession témoigne de son isolement puisqu'elle est dite attenante de toutes parts à des terres non concédées.

L'environnement de ce site devait être, à l'origine, le plus largement recouvert d'une forêt ancienne et dense traversée par un petit ruisseau (le ruisseau Villeneuve) dont l'embouchure devait correspondre plus ou moins à la limite est de la terre concédée. Probablement flanqué de clairières inondables en saison et périodes de crues, le ruisseau devait comporter près de son embouchure des espaces naturellement dépourvus d'arbres et, de ce fait, propices à la mise en place d'un premier établissement. En choisissant ce site, Minson pouvait ainsi d'emblée pouvoir compter sur un environnement riche en ressources naturelles immédiatement exploitables — gibier, poisson, végétaux — sur des parts de terres aptes à se prêter à une mise en culture rapide pour répondre aux besoins immédiats essentiels, et enfin sur un fort potentiel de mise en valeur à plus long terme.

Compte tenu du contexte de l'époque, le choix du site a également pu être influencé en partie par la configuration particulière de la rivière à cet emplacement. Le site de la maison Forget s'insère en effet en marge d'un point de transition entre les rapides de Terrebonne localisée en amont et un secteur plus plat et navigable en aval. En choisissant ce site, Misson s'assure donc d'un accès facile même en période d'étiage. En aval, la configuration rectiligne de la rivière offre également une vue particulièrement profonde sur le plan d'eau qui porte le regard jusqu'au site de l'établissement de Lachenaie. On peut y guetter l'approche tant des amis que des ennemis, un avantage indéniable en cette période marquée par les conflits.

3.3.3 Acquisition de la terre par Jacques Chevalier (Jeanne Vilaine)

Minson ne conserve toutefois la concession que durant deux années complètes, une occupation de courte durée, mais au cours de laquelle il a toutefois rempli ses obligations et initié la mise en valeur des lieux. À l'automne 1686, dans l'acte de vente par lequel il cède la terre à un dénommé Jacques Chevalier, il est en effet mentionné que la terre est vendue « *[…] ensemble avec cabane de pieux, hangar, [illisibles, possiblement autres bâtiments secondaires], et un arpent en [illisibles]*

3 Concession par le Séminaire de Québec, seigneurs de l'île Jésus, à Nicollas Minson, habitant, de Lachenay, d'une terre à l'île Jésus, greffe du notaire Michel Moreau, 3 novembre 1684.

Figure 6 - Devanture de la concession de 6 arpents de largeur accordée à Nicolas Minson dit Lafleur en 1686

et abattis […]»[4]. Il s'agit de la première mention qui établit l'occupation effective des lieux, un établissement qui a fait long feu, mais qui doit néanmoins être vu comme l'un des premiers et des plus anciens du territoire de l'île Jésus.

Suivant un schéma commun à cette période, il ne fait aucun doute que Minson ait implanté son établissement aux abords de la rivière qui est alors l'unique voie d'accès au site. Compte tenu de l'organisation des lieux, il nous semble par ailleurs plausible que Minson ait privilégié un emplacement localisé en bordure du ruisseau Villeneuve, donc en rive ouest puisque sa terre ne s'étendait pas au-delà. Outre le dégagement naturel que devait offrir cet emplacement, qu'on devine plus exposé aux crues et donc naturellement moins densément boisé, l'accès en rive devait y être simplement plus aisé.

3.3.4 Donation au couple Bernière-Biétry

Dès 1688, Jacques Chevalier choisit de se départir de la moitié ouest de la terre au profit d'Élisabeth Bernière - fille de son épouse Jeanne Vilaine - et de son mari Jacques Bietry dit Chevalier. L'enregistrement tardif de cette cession est daté du 28 octobre 1694[5]. Le billet établit d'abord une donation faite par Jeanne Vilaine et Jacques Chevalier en vertu de laquelle ceux-ci cèdent à leur fille Élisabeth Bernière la moitié ouest de la terre de six arpents acquise quelques années plus tôt de Nicolas Minson :

> «*[…] que les dits Jacques Chevalier et Jeanne Vilaine ont donné à la dite Élisabeth Bernière leur fille il y a environ six ans une concession de 3 arpents de front sur vingt de profondeur dans l'île Jésus du côté qui regarde Lachenaie, lesdits 3 arpents tenant par en haut [ouest] aux héritier de Jean [illisible] et par en bas [est] au dit Jacques Chevalier […]*»

À cette terre de trois arpents de front, le billet de 1694 ajoute enfin la cession d'un quatrième arpent, celle-ci faite en échange de la renonciation par Élisabeth de ses droits dans la propriété d'une terre à Rivière-des-Prairies partie à la succession de son père : «*[…] joignant au-dessous aux dits 3 arpents dudit Bîetrî mentionné ci-dessus, ainsi le dit Bîetrî aura 4 arpents de front […]*». À compter de 1694, le couple Bernière-Biétry détient désormais les quatre arpents ouest de la terre de six arpents de front acquise en 1686 par Jacques Chevalier, une part qui englobe le site de la maison Forget (figure 7).

4 Vente d'une concession à l'île Jésus par Nicolas Minsson dit Lafleur à Jacques Chevalier, greffe du notaire Pierre Cabazie, 15 octobre 1686.

5 Dépôt d'une transaction du 28 octobre 1694 entre Jacques Chevalier, Jeanne Villaine, Jacques Bietri son gendre et Elisabeth Bernière, sa fille, greffe du notaire Pierre Raimbault, 16 septembre 1700.

Comme le billet ne précise pas le lieu de résidence du couple Bernière-Biétry, il est raisonnable de croire que la famille s'accroche au moins un temps à l'établissement de l'île Jésus, une persévérance qui explique sans doute pourquoi ceux-ci consentent à la transaction de 1694 qui augmente leur part dans la terre de l'île Jésus, et ce malgré les conflits franco-iroquois qui font rage. Quoi qu'il en soit, l'abandon généralisé de l'île a raison de cet acharnement. En effet, à compter de 1696, tous les baptêmes de leurs enfants, tout comme ceux du couple Vilaine-Chevalier, sont désormais inscrits aux registres de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Sans entrer dans les détails complexes de la vie du couple Bernière-Biétry, mentionnons minimalement que Biétry quitte pour la France en 1700, laissant Élisabeth et ses enfants derrière, et qu'il serait mort quelque temps plus tard. En 1705, Élisabeth Bernière s'engage dans une union qui l'oblige dès lors à régler légalement le partage de la communauté des biens acquis lors de son union avec Bietry, une procédure commune dont l'un des principaux objectifs est d'assurer la protection des droits des enfants issus du mariage[6].

Dans sa déclaration, la veuve renonce à la succession de la communauté, un geste qui semble ici une simple formalité légale au vu de la situation décrite. À la lecture, il semble que la terre de l'île Jésus avait déjà été vendue avant le décès de son conjoint sans quoi elle aurait nécessairement été évoquée dans ce document. Or, les sources retracées témoignent d'une confusion certaine parmi les acteurs impliqués quant à la propriété de cette terre, objets de disputes que seule une ordonnance officielle de l'intendant va clore définitivement en 1710.

En effet, en 1705, soit à l'année même où elle renonce à la communauté des biens de feu Jacques Biétry son premier mari, Jeanne Bernière s'engage par contrat à épouser un dénommé Jean Campeau, de Montréal[7]. Or, peut-être dans une tentative de rétablir les droits de leur fille sur la part de terre qu'elle possédait à l'île Jésus, Jeanne Vilaine et Jacques Chevalier vont faire don au couple de la même terre de quatre arpents que celle décrite au titre de 1694.

Quoi qu'il en soit des motivations derrière cette étrange donation, la suite des évènements montre que cette initiative tardive a échoué. En effet, le 18 juin 1706, suivant une requête formulée par le Séminaire de Québec, seigneurs de l'île Jésus, l'intendant Raudot va émettre une ordonnance exécutoire — c'est-à-dire à priori sans appel — énonçant les conditions de réunification au domaine seigneurial de seize concessions où les censitaires sont jugés en défaut quant à leurs obligations, dont la terre d'Élisabeth Bernière.

6 Déclaration d'Elisabeth Bernière, veuve de Jacques Vietry [Bietry] dit le Chevalier, greffe du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, 29 juillet 1705; Renonciation d'Elisabeth Bernière, veuve de Jacques Vietry [Bietry] dit le Chevalier, greffe du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, 29 juillet 1705.

7 Contrat de mariage (2) entre Jean Campot et Elisabeth Bernière, Antoine Adhémar dit Saint-Martin, n.p., 18 octobre 1705.

Figure 7 - Devanture de la terre de 4 arpents de largeur, propriété de Jacques Bietry dit Chevalier à compter de 1694

À compter de la date d'émission de l'ordonnance, les parties visées ont une année complète pour faire valoir leurs titres et s'acquitter de leurs obligations. De son côté, Élisabeth Bernière n'y parvient pas. La terre de quatre arpents est donc rattachée au domaine seigneurial et reconcédée dès le 30 novembre suivant à Alexis Gariépy[8].

Puisque l'ordonnance de 1706 est exécutoire, cette partie de l'histoire aurait dû se terminer ici. Dans les faits toutefois, Élisabeth Bernière a contesté la décision, une démarche qu'elle a apparemment menée avec un certain acharnement durant plus de trois ans et qui va à nouveau cheminer jusqu'à l'intendant. Ses efforts ont toutefois été vains puisque l'intendant Raudot rend, le 6 juillet 1710, une ordonnance confirmant à la foi la validité de la réunification de la terre au domaine seigneurial et la concession accordée à Alexis Gariépy la même année[9].

3.3.5 Alexis Gariépy et le premier établissement permanent

Au moment où il obtient sa concession, Alexis Gariépy a 26 ans et est célibataire. Contrairement à l'usage, le document de concession ne mentionne ni son lieu de résidence ni son travail[10]. On sait toutefois qu'il est né en 1681 à Château-Richer, dans la paroisse de l'Ange-Gardien, un territoire compris dans les limites de la seigneurie de Beaupré qui est alors également la propriété du Séminaire de Québec.

L'acte de concession ne mentionne l'existence d'aucun bâtiment sur l'emplacement concédé et ne contient aucun indice quant à l'état d'avancement du défrichement qui a pu y être initié par les concessionnaires précédents. Abandonnée alors depuis plus de 10 ans, les bâtiments de fortune qui ont pu y être érigés sont sans doute disparus ou en ruine, et la terre retournée en friche. Quoi qu'il en soit, si Gariépy a pu tirer quelques bénéfices des premiers efforts de mise en valeur de la terre, l'avantage le plus évident tient sans doute dans la largeur de terre qui, à quatre arpents, est plus importante que la largeur commune de trois arpents des concessions faites à cette époque (figure 8).

Tel que mentionné précédemment, la réunion de la terre au domaine et la concession de 1707 ne règlent pas immédiatement le statut de la terre qu'il obtient. Il faut en effet attendre 1710 pour que l'intendant confirme la légitimité de la concession faite à Gariépy. Pour le nouveau concessionnaire, ces trois années de flottement quant à la propriété des lieux ont sans doute eu des conséquences et il est raisonnable de croire que cette longue procédure a pu retarder d'autant les investissements

8 Concession de 80 arpents de terre à l'île Jésus par Mr. Pierre Drouillard dit la Giroflé à Sr Alexis Gariepy, greffe du notaire Nicolas Senet dit Laliberté, 30 novembre 1707.

9 Ordonnance de Monseigneur l'intendant [Raudot] pour la réunion de terre, Nicolas Senet notaire, 6 juillet 1710. SHGIJ-CAL, Fonds du Séminaire de Québec, microfilm 2, images 601-603; à noter que le document, comme plusieurs autres de la même période, est déclaré manquant au greffe du notaire Nicolas Senet.

10 Concession de 80 arpents de terre à l'île Jésus par Mr. Pierre Drouillard dit la Giroflé à Sr Alexis Gariepy, greffe du notaire Nicolas Sente dit Laliberté, 30 novembre 1707.

faits par Alexis Gariépy dans sa nouvelle concession, voire son occupation. Mais quoi qu'il en soit, l'année 1710 est une date à retenir. Fort de la reconnaissance définitive de sa pleine propriété, Gariépy a dès lors toute latitude voulue pour amorcer la mise en valeur des lieux. Or, nous verrons plus loin que l'analyse dendrochronologique réalisée précédemment a permis d'identifier que la solive de thuya occidentale soutenant le plancher du rez-de-chaussée a été abattue en 1711 (Arkéos, 2022), un repère qui montre que c'est vraisemblablement dans la foulée de cette reconnaissance que Gariépy a initié la construction de sa maison.

Gariépy épouse alors Françoise Raynaud, fille de feu Jean Raynaud et de Catherine Miller, de Pointe-aux-Trembles. Au contrat de mariage passé le jour même, il est précisé que Gariépy déclare : *« […] qu'il a et possède une concession sise et située à l'île Jésus de la contenance de quatre arpents de large sur vingt de profondeur tenant d'un bout sur le devant à la rivière Jésus d'autre bout par derrière aux terres non concédées d'un côté à Jacques Lever et d'autre côté Étienne Lajeunesse […] »*[11]. Le document ne fait toutefois mention d'aucun bâtiment ni ne donne d'indices quant au niveau de développement de la terre.

Entre 1713 et 1716, le couple a trois enfants, tous nés et baptisés en la paroisse de Saint-François-de-Sales et tout porte donc à croire que le couple occupe alors l'établissement acquis en 1707. Cette période est sans doute consacrée aux travaux initiaux de mise en valeur de la terre : défrichement, labours, clôtures et fossés. Bien qu'implicite, il faut toutefois attendre le décès prématuré de Françoise Raynaud en 1717[12] et la levée de l'incontournable inventaire après décès réalisé deux ans plus tard pour trouver la première mention explicite de la présence d'une maison et d'au moins un bâtiment secondaire — une grange — sur l'établissement[13].

En 1720, que Gariépy fait l'acquisition d'une bande de terre d'une largeur de 1,4 arpent de son voisin localisé à l'est, faisant passer sa terre de 4 arpents à 5,4 arpents (figure 9)[14]. À cette date et à peu de chose près, Gariépy détient ainsi pratiquement la pleine largeur de la terre de 6 arpents concédée en 1684 à Nicolas Minson.

Ceci expliquant peut-être cela, l'acquisition de cette part de terre supplémentaire survient un an avant son second mariage avec Marie Madeleine Chapleau [Chaplot], 24 ans, de Boucherville[15]. Or, au contrat de mariage passé la veille de l'union, Gariépy donne explicitement cette nouvelle parcelle à sa future épouse, en usufruit et sa vie durant. Marie Madeleine se voit aussi attribuer une

11 Contrat de mariage entre Sr Alexis Gariepy et Françoise Raynaud, greffe du notaire Nicolas Senet dit Laliberté, 16 janvier 1713

12 BMS, paroisse de Saint-François-de-Sales, Île Jésus (Laval), 15 décembre 1717.

13 Inventaire de la succession et communauté du Sr Alexis Gariepy et de défunte Françoise Raynaud, greffe du notaire Nicolas Senet dit Laliberté, 10 juillet 1719.

14 Vente par Estienne Charles et sa femme à Sr Alexis Gariepy, greffe du notaire Nicolas Senet dit Laliberté, 22 mars 1720.

15 BMS, paroisse Sainte-Famille, (Boucherville), 29 mars 1721.

Figure 8 - Devanture de la terre de 4 arpents de largeur concédée à Alexis Gariépy en 1707

Figure 9 - Devanture de la terre de 5,4 arpents de largeur, propriété d'Alexis Gariépy à compter de 1720

part égale à celle des futurs héritiers en échange de la reconnaissance d'un statut égale pour les enfants issus du premier mariage de Gariépy. Plus qu'anecdotique, cette donation particulière aura un certain impact dans le règlement du partage de la terre à la suite du décès de Gariépy en 1747.

Compte tenu du bon état de son établissement, Gariépy obtient dès 1724 la concession des terres situées dans le prolongement arrière de son établissement principal, souvent qualifiées de « continuation », doublant ainsi pratiquement sa superficie :

> *« […] une continuation de concession sise et située en ladite île Jésus de la contenance de cinq arpents et quatre perches de large, tenant d'un bout sur le devant à une concession de pareil et même largeur appartenant audit preneur, d'autre bout par derrière à une ligne séparative laquelle sera tirée au plus près et réunion du mitant de ladite île que faire se pourra, joignant d'un côté au nord-est à Étienne Charles Lajeunesse et d'autre côté à Sarrazin […] »*[16].

Quelques années plus tard, l'aveu et dénombrement de 1732 met en évidence les progrès accomplis :

> *« Qu'au dessus [d'Estienne Charles] est Alexis Gariepy qui possède cinq arpents et demy de terre de front sur lad profondeur de vingt arpens chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, Ecurie, quatre vingt arpens de terre labourable et cinq arpens de prairie ».*
>
> *« Au bout de laquelle profondeur led Gariepy possede en continuation le même front de cinq arpents et demy sur dix arpents de profondeur chargés des memes cens et rentes que cydevant pour les continuations »*[17].

Outre la légère erreur sur la mesure de largeur totale de sa terre, l'aveu montre qu'en une vingtaine d'années Gariépy est parvenu à développer un établissement complet doté de tous les bâtiments agricoles importants. En somme, l'établissement est prospère et possède encore un important potentiel de mise en valeur.

3.3.6 Décès d'Alexis Gariépy

Alexis Gariépy *« […] ancien chantre et major de milice de l'île Jésus […]* » est décédé le 6 novembre 1747 à l'âge de 65 ans et est inhumé dès le lendemain[18]. À son décès, Marie Madeleine Chapleau, sa veuve, a 50 ans et neuf enfants vivants lui survivent, soit deux issus de sa première

16 Continuation par le Sr La Brèche à Alexis Gariepy dans l'île Jésus, greffe du notaire François Coron, 10 janvier 1724.

17 Aveu et dénombrement de messire Léon Ferréole (Lyon) de Saint-Ferréol, prêtre supérieur de messires les Ecclésiastiques du Séminaire des Missions-Étrangères établi à Québec, pour la seigneurie de l'île Jésus, île aux vaches et autres adjacentes, 1er juin 1732 [dépôt]. BAnQ : Fonds Intendants, E1,S4,SS3,P236.

18 BMS, paroisse de Saint-François-de-Sales, Île Jésus (Laval), 7 janvier 1747.

union et sept de sa seconde, ces derniers étonnamment tous encore mineurs. Conformément à l'usage, sa veuve fait exécuter quelques mois plus tard l'inventaire complet des biens issus de la communauté afin de pouvoir en faire ensuite un partage équitable suivant les règles de la Coutume de Paris[19].

La liste des biens mobiliers est longue — meubles, ustensiles, outils, équipements agricoles, animaux, etc. — et, comme la nomenclature des titres, dettes actives et passives, contiennent quantité d'informations intéressantes, mais dont le traitement dépasse malheureusement largement l'objet de la démarche. Ainsi, seuls les éléments qui nous apparaissent les plus révélateurs quant à l'état du développement de l'établissement principal ont été retenus.

La description des bâtiments de l'établissement est précieuse puisqu'elle livre un premier portrait étonnamment détaillé de chacun des ouvrages en place et la première mention explicite de l'existence de la maison Forget. En effet, bien que le document n'en précise pas l'emplacement, on peut reconnaître sans mal dans cette description les caractéristiques de la maison Forget actuelle dont les mesures du carré sont identiques à celles avancées dans l'inventaire (celles-ci évidemment en mesures françaises).

> *«[…] La maison construite de pierre de trente-trois pieds de long sur trente-deux de large couverte en planche [double], une cheminée taillée au séant de chaque pignon, ses croix de bois, une porte d'entrée, six fenêtres vitrées, ladite maison partagée en une chambre, cuisine, deux cabinets et une autre petite chambre, ses portes garnies de leurs loquets et fiches, ses châssis garnis de [forgettes ?] et fiches […] estimée 1 600 livres […]»;*
>
> *«[…] une grange tombant en ruine entourée de planches debout, mauvaise couverture de paille […] estimée 100 livres […]»;*
>
> *«[…] une vielle étable tombant aussi en ruine de vingt-cinq pieds de long sur vingt pieds de large, mauvaise couverture entourée de madriers […] estimée 30 livres […]»;*
>
> *«[…] une bergerie et écurie de [mot manquant, partie de page déchirée] pieds de long par vingt pieds de large [mot manquant, partie de page déchirée] de madrier, couverture de paille, estimés [chiffre manquant ? Partie de page déchirée] 40 livres […]»;*
>
> *«[…] une petite laiterie de pièces sur pièces couverte en planches de huit pieds en carré [8 pieds par 8 pieds], estimée 25 livres […]».*

19 Inventaire à la requête de Magdelaine Chaplau veuve de feu Alexis Gariepy, greffe du notaire Charles-François Coron, 6 novembre 1747

Comme la maison Forget, le bâtiment décrit est doté de cheminées aux murs pignons et de six fenêtres vitrées qu'on devine réparties pour moitié devant et derrière. Dotée sans surprise «*[d'] une porte d'entrée*»,il est aussi mentionné plus loin «*ses portes garnies de leurs loquets*», laissant entendre qu'il devait y avoir une porte principale à l'avant et une secondaire derrière. Notons de surcroit les attributs plus particulièrement typiques à celles de la région de Montréal, soit un profil en plan de forme quadrangulaire et les cheminées aux murs pignons (Laframboise, 2001 : 45). Sur ces bases, il est donc raisonnablement d'affirmer que la maison Forget a été construite par Alexis Gariépy ou, minimalement, à sa demande. Compte tenu de l'état des lieux au moment où il en a obtenu la concession, il est également raisonnablement de penser qu'il en va de même des bâtiments secondaires.

3.3.7 Partage de la succession

Le décès d'Alexis Gariépy marque un tournant important dans l'occupation du terrain à l'étude. Le règlement de sa succession met en effet en place des conditions de partage des biens de la communauté entre ses héritiers qui entraînent le démembrement de l'établissement principal. S'ensuit une période de transition, qui va s'étirer sur plusieurs années, au terme de laquelle la terre se retrouvera partagée en deux établissements contigus de chacun 2,7 arpents de front (figure 10).

Dans les deux cas, c'est à travers les deux filles les plus âgées du couple, les deux mineures au moment du partage, que la transmission des biens va passer, un processus d'abord initié au moment de leur mariage et consolidé par l'acquisition progressive des parts attribuées aux autres parties à la succession de leur père. Dans le cas de l'aire d'intervention, moitié ouest de la terre ainsi partagée, il faudra plus de trente ans pour compléter ce processus, un délai sans doute en partie attribuable aux conditions mises en place à la suite du partage de la succession, mais aussi probablement par un certain manque d'intérêt. C'est que, durant la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, les nouveaux maîtres des lieux ne se définissent pas d'abord comme des agriculteurs.

3.3.8 Couple Gariépy-Leguerrier

Ainsi, la consolidation de la part résiduelle de la moitié ouest (moins la partie vendue à Mayolle), passe par Marie-Louise, fille aînée du couple, suite à son mariage avec Guillaume Leguerrier à la fin de l'année 1748. Au contrat de mariage, sommaire, il n'est fait état d'aucun des biens apportés par les parties, mais le père reconnaît la paternité d'un enfant né quelques mois avant le mariage. Le texte laisse entendre que le couple occupe la résidence familiale, la maison Forget, où il cohabite avec la famille de l'épouse. Le couple va ensuite progressivement consolider son emprise sur cette part de l'ancien établissement familial en acquérant d'abord une part des biens et des droits de la veuve, puis les parts de terre de la fratrie. Faire la description de chacune des étapes et des documents liés à l'appropriation des lieux serait aussi fastidieux qu'inutile au propos. Deux documents liés à ce remontage méritent toutefois un peu d'attention.

D'abord, le 3 août 1753, en vertu d'un acte de donation, Marie Madeleine Chapleau cède l'ensemble de ses biens et droits de jouissance dans les biens immeubles découlant de la succession de son mari et tels que redistribués en vertu du partage de 1748 «*[ne se réservant] que la part des biens meubles de ladite communauté qui a été entre elle et ledit défunt son mari desquels elle se réserve la jouissance sa vie durant […]*»[20]. En vertu de cette cession, la veuve cède sa part de terre et libère entièrement les autres des droits de jouissance qui lui appartiennent en vertu des termes de son contrat de mariage, une décision qui enlève notamment certaines entraves à la revente des dites parts de terre. En contrepartie, la veuve obtient pour elle et le reste de ses enfants toujours mineurs, une rente et pension viagère qui lui assure une certaine sécurité. D'un commun accord, la rente est prise en charge par tous les enfants, majeurs et mineurs, impliqués dans la succession, les derniers à charge à compter de leur majorité.

Au printemps de l'année 1756 et suivant le même raisonnement, Marie-Madeleine Chapleau va ensuite céder à Leguerrier et à sa fille ses droits dans la maison qu'elle partage avec ceux-ci[21]. Le partage des lieux — la maison Forget — par les deux familles est ainsi bien établi. À son décès en 1760, Marie-Madeleine Chapleau laisse trois enfants toujours mineurs à qui elle a assuré un droit d'habitation dans la maison familiale jusqu'à la majorité. Ceux-ci cohabitent alors avec la famille Gariépy-Leguerrier dont quatre des sept enfants nés avant 1760 sont toujours vivants. Ils en auront huit de plus dans la décennie suivante.

Ce n'est qu'à l'hiver 1773 que Guillaume Leguerrier consolide définitivement la propriété de la plus grande part de la moitié ouest de l'ancienne terre d'Alexis Gariépy, part qui englobe la maison de pierres qu'il occupe maintenant depuis 25 ans et qu'il a longtemps partagée avec la fratrie de son épouse. Le 27 février 1773, Leguerrier procède en effet à l'acquisition en bonne et due forme des parts de la terre échues à Germain Amable et à Marie Angélique Gariépy en vertu du partage de la succession de leur père 1748. Difficile d'expliquer ce long délai, sinon peut-être parce que les occupations de Leguerrier, qui est d'abord négociant, ne l'inclinent pas à investir des ressources dans un établissement qu'il occupe de toute façon sans contraintes[22].

En 1780, au moment où Leguerrier choisit d'en faire la cession à sa fille Marie Reine et à son gendre François Quevillon, la section réservée à l'établissement des titres anciens offre par ailleurs peu de prises à la recherche : «*[…] auxdits cédants appartenant partie par héritage de ladite Marie Louise Gariépy, et partie par eux acquis des héritiers de feus Alexis Gariépy et Madeleine Chapleau*

20 Cession à rente viagère par Marie Madeleine Chaplau à ses enfants et gendres, greffe du notaire Charles-François Coron, 2 août 1753.

21 Cession et abandon par Dame Marie Magdeleine Chapleau à Sr Guillaume Leguerier, greffe du notaire Charles-François Coron, 30 avril 1756.

22 Vente par Germain [et Marie Angélique] Gariépy à Guillaume Leguerrier, greffe du notaire Antoine Foucher, 27 février 1773.

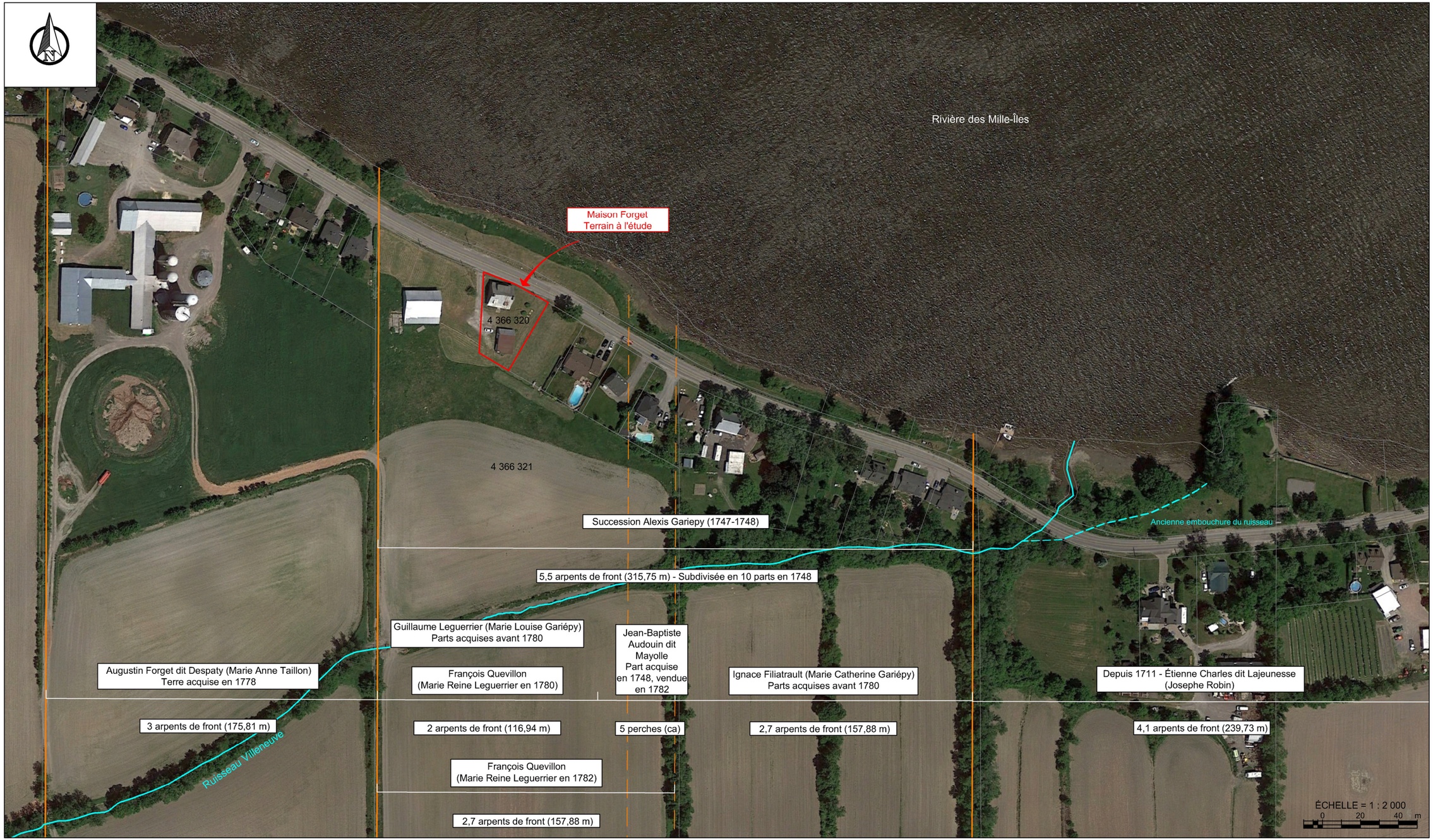

Figure 10 - Évolution de la propriété de la devanture de la terre à l'étude au cours de la seconde moitié du XVIII[e] siècle

et par acte passé le vingt-sept février mil sept cent soixante-treize […]»[23]. Avec ce titre, il semble que Leguerrier a peu investi dans la propriété puisque l'établissement se limite alors à la maison de pierres et à un seul autre bâtiment apparemment vétuste : «*[…] avec sur icelle est construite une maison de pierre et un vieux bâtiment […]*». Évidemment, il y a là bien peu pour statuer sur l'empreinte réelle laissée par Leguerrier sur l'établissement. Le fait que celui-ci se présente toute sa vie d'abord comme un négociant permet toutefois raisonnablement de croire que la terre n'est pas l'objet de ses principales activités.

3.3.9 Couple Gariépy-Quévillon

C'est à l'automne 1780 que Marie Louise Gariépy et Guillaume Leguerrier vont choisir de céder l'établissement qu'ils occupent depuis désormais plus d'une trentaine d'années à leur fille Marie Reine (27 ans) et à son conjoint François Quevillon [Couvillon], jeune maître menuisier âgé de 29 ans[24]. Mariés depuis 1774, le couple ne réside pas sur les lieux, mais plutôt sur un emplacement acquis par Quevillon peu avant son mariage et «*[…] sur [lequel] est construit une maison en pièce sur pièce neuve et sa boutique de menuiserie […]*»[25]. C'est que, comme Guillaume Leguerrier, François Quevillon ne se définit pas d'abord comme un habitant.

Quoi qu'il en soit, la cession de 1780 marque à l'évidence un tournant important dans la vie des cessionnaires. En vertu de cette cession, ceux-ci s'engagent en effet à verser au cessionnaire une rente viagère dont une part importante est à l'évidence largement tirée des produits des terres cédées. Le couple emménage dans la maison de pierre de la terre familiale qu'il partage un temps avec les cessionnaires[26] et prend dès lors la charge de l'établissement. La transition marque à l'évidence un changement radical dans les activités principales de Quevillon qui semble s'investir pleinement dans sa nouvelle vocation. À compter de cette date, c'est en effet à titre d'habitant que Quévillon est désormais identifié dans les sources.

En 1782, soit deux ans à peine après en avoir pris la charge, Quevillon procède à l'achat de la bande de terrain située à l'est de sa terre et qui, à cette date, demeure toujours la propriété de Jean-Baptiste Mayolle Odin[27]. Acquise en 1748 d'Alexis Gariépy fils suite au règlement de la succession de son père, Mayolle en a donc conservé la propriété durant près de 35 ans. L'usage qu'il en a fait durant cette longue période reste toutefois inconnu. Au moment de la vente, le terrain est toutefois

23 Cession [à rente] par Guillaume Leguerrier [Marie Louise Gariépy] à François Quevillon [Marie Reine Leguerrier], greffe du notaire Jacques Dufault, 7 novembre 1780.

24 Cession [à rente] par Guillaume Leguerrier [Marie Louise Gariépy] à François Quevillon [Marie Reine Leguerrier], greffe du notaire Jacques Dufault, 7 novembre 1780.

25 Contrat de mariage du Sr François Couvillon et de demoiselle Marie Reine Leguerrier, greffe du notaire Jean-Marie Châtellier, 16 janvier 1774.

26 En 1788, Marie Louise Gariépy et Guillaume Leguerrier résident désormais à Terrebonne où il continue à percevoir les fruits de la rente viagère de la cession de 1780. Cession de biens par Guillaume Leguerrier et sa femme [Marie Louise Gariépy] à Honoré Leguerrier, greffe du notaire jacques Dufault, 22 avril 1788.

27 Vente, par Jean-Baptiste Mayolle à François Quevillon, greffe du notaire Jacques Dufault, 30 juin 1782.

dépourvu de bâtiment et laissant croire qu'il a pu être utilisé à des fins de pâturage. Sur cette question, il est d'ailleurs intéressant de noter que la devanture de cette bande de terrain recoupe une zone de terres basses correspondant au lit d'un ancien ruisseau. Sensible aux inondations, cet espace est probablement demeuré exempt de bâtiment jusqu'à tout récemment.

Avec l'achat de cette parcelle en 1782, Quevillon complète l'assemblage de la moitié ouest de l'ancienne terre d'Alexis Gariépy père. La terre ainsi assemblée par Quévillon atteint en effet une largeur de 2,7 arpents de front (par environ 36 de profondeur), soit précisément la moitié des 5,4 arpents de front de la terre d'origine. La moitié est étant désormais la propriété d'Ignace Filiatro fils, la propriété est donc à cette date entièrement reprise en main par ses descendants directs, petite-fille (Marie Reine Leguerrier) et petit-fils (Ignace Filiatro fils), la transmission passant dans ce cas par ses filles. Aux fins de cette étude, mentionnons que la terre assemblée par Quevillon, moitié ouest de la terre familiale d'origine, va dès lors conserver la même largeur et la même vocation durant plus de deux siècles.

Quevillon a toutefois eu peu de temps pour s'investir dans sa terre. En 1793, soit un peu moins de 13 ans après en avoir fait l'acquisition, Quevillon décède à 42 ans dans la force de l'âge, laissant à sa veuve Marie-Reine Leguerrier la charge de cinq enfants mineurs. Selon l'usage, son décès est suivi quelques mois plus tard de la levée d'un inventaire complet des biens de la communauté, un exercice qui vise en outre à protéger les droits des enfants mineurs dans la succession[28].

Exécuté dans les formes, l'inventaire comporte la liste complète des biens meubles et immeubles qui sont décrits et évalués, la nomenclature des titres et le bilan des dettes passives et actives. À défaut de pouvoir en livrer un portrait complet, l'inventaire est l'occasion de prendre la mesure de l'état des lieux. Or, la description des bâtiments et de la terre livre le portrait d'un établissement qui ne semble pas avoir évolué significativement :

> *«[…] une terre sise et située audit lieu de Saint-François [de Sales] de la contenance de deux arpents & six perches de front […] sans aucune clôture que quelques perches sans valeur par la vieillesse, item tous les fossés nécessaires cependant à recaller, item environ soixante arpents de terre en culture à la charrue, le reste en fredoches […]».*
>
> *«[…] Sur laquelle sont construits une maison en pierre de trente-deux pieds ou environ, sur trente de profondeur séparée en trois parties par une cloison bon plancher haut & bas, six fenêtres biens vitrées & couverte en bardeaux; Item une grange de quarante pieds ou environ sur vingt-six, levée en poteau de cèdre et terre, entourée de cales avec batterie & couverte en paille; Item et enfin, une petite soue à cochon devant la maison […]».*

28 Sans intitulé [Inventaire des biens de la communauté de Marie Reine Leguerrier et feu François Quévillon, greffe du notaire Joseph Turgeon, 15 mars 1794.

Outre l'ajout d'une soue à cochons, la description des bâtiments est sensiblement la même qu'en 1780. La superficie de la part de la terre en culture suggère également que celle-ci demeure confinée dans les limites des 20 arpents de profondeur de la devanture concédée à l'origine, soit une superficie semblable à celle estimée au décès d'Alexis Gariépy en 1748.

L'inventaire des biens meubles, ustensiles et objets du ménage, animaux, équipements agricoles et réserves de denrée, livre pour sa part le portrait d'un établissement complet et à priori apte à supporter la charge d'un ménage. Le bilan des dettes actives et passives est toutefois sans appel : au décès de Quévillon, le ménage est fortement endetté et n'a toujours pas réglé l'achat de la terre de Mayolle. Pour liquider les dettes et disposer des moyens d'assumer la charge de ses enfants, Marie-Louise Leguerrier n'a dès lors d'autre choix que de liquider les biens de la communauté et de vendre l'établissement. Or, suivant une procédure relativement inusitée, mais à l'évidence avantageuse, Marie-Reine Leguerrier va d'abord se porter elle-même acquéreuse d'une grande part des biens meubles vendus à la criée au printemps 1794[29].

Quelques mois plus tard, l'établissement complet, terre et bâtiments, est à son tour soumis à l'encan, mais ne trouve étrangement pas preneur, forçant la veuve à en faire elle-même l'acquisition. Pour y parvenir, on suppose qu'elle a obtenu à cette occasion le soutien d'une tierce partie, peut-être de son frère Honoré qui est également alors le tuteur légal de ses enfants et qui se porte acquéreur d'une bonne part des biens meubles lors du premier encan. Quoi qu'il en soit, la stratégie porte ses fruits puisque la veuve est ensuite en mesure de marchander à son avantage l'établissement. Un an plus tard, au printemps de 1795, elle le cède en effet à Augustin Forget dit Dépaty, propriétaire de la terre voisine à l'ouest pour la somme de 3000 schellings, soit près de deux fois et demie la valeur payée un an plus tôt (1200). La vente met alors fin à la propriété de cette part de terre par la lignée Gariépy, mais en initie une qui perdure à ce jour.

3.3.10 Établissement des Forget dits Dépaty

C'est le 28 avril 1795, soit un an après en avoir fait l'acquisition par encan et en son propre nom, que Marie Raine Leguerrier, veuve de François Quevillon, vend l'établissement familial à Augustin Forget dit Despaty. Assemblée depuis quelques années à peine, la terre qu'il acquiert à cette occasion correspond alors à la moitié ouest de la terre d'origine assemblée à l'origine par Alexis Gariépy, soit 2,7 arpents de front par environ 36 de profondeur. À compter de cette date, la terre va non seulement conserver la même forme, mais également demeurer liée durant plus de 200 ans à la lignée des Forget, un lien familial qui tient à ce jour et explique le patronyme désormais attaché à la maison construite par Alexis Gariépy (figure 11).

29 Sans intitulé [Vente à l'encan des biens meubles de la communauté de Marie Reine Leguerrier et feu François Quévillon], greffe du notaire Joseph Turgeon, 17 mars 1794; Sans intitulé [Vente à l'encan des biens immeubles de la communauté de Marie Reine Leguerrier et feu François Quévillon / suivi d'une annexe du 14 avril 1794, greffe du notaire Joseph Turgeon, 21 avril 1794.

Bien qu'il en soit l'initiateur, rien ne prouve toutefois qu'Augustin Forget, premier d'une lignée de trois du même prénom, ait occupé la résidence. Au moment de l'achat, il occupe en effet déjà depuis quelques années la terre de trois arpents de front voisine à l'ouest où la maisonnée compte déjà dix enfants (ils en auront quatorze) et où les plus âgés approchent déjà la majorité. Acquise en 1778 d'un dénommé Charles Charles dit Quenoche [ou Lajeunesse], l'examen des sources montre que l'établissement qu'il occupe compte également sur une maison principale en pierre flanquée de plusieurs bâtiments secondaires[30]. Au-delà de l'accroissement des biens de la communauté, l'achat de cette seconde terre s'inscrit sans doute dans un projet à plus long terme visant à assurer l'établissement de ses aînés.

3.3.10.1 Donation : une terre pour les fils

En effet, en août 1806, les intentions qu'on devinait derrière l'acquisition de 1795 prennent forme. En deux donations passées successivement les 24 et 31 d'août 1806, le couple Taillon-Forget choisit en effet de procéder à la donation à leurs deux fils aînés — donations entre vifs et à charge de rente — des terres qu'ils possèdent. Ainsi, le 24 août 1806, le couple cède d'abord la terre acquise en 1795 de la veuve Quevillon — donc celle incluant le terrain et la maison à l'étude — à leur fils aîné Augustin, célibataire alors âgé de 26 ans[31]. Le 31 août suivant, le couple cède ensuite à Joseph, aussi célibataire et âgé de 22 ans, la terre familiale[32]. Respectant l'usage alors commun de privilégier les fils dans la transmission des biens immeubles, les deux sont les aînés mâles des donateurs, mais les cadets de deux sœurs qui sont toutefois déjà mariées et établies.

En vertu de ces deux donations, les deux fils vont être tenus de prendre en charge les donateurs et de verser, leur vie durant, une rente et pension viagère qu'ils vont largement supporter conjointement. Dans le cas de la donation à Augustin, la donation précise que la terre compte désormais «*[…] une maison en pierre, grange, étable et autres bâtiments en bois dessus construits […]*».

À l'évidence, les donateurs ont profité des dix dernières années pour bonifier les installations de la terre acquises en 1795 et qui ne comportaient alors qu'un seul bâtiment secondaire. À la lecture des deux titres, il semble que les clauses et réserves d'accès à la maison et aux bâtiments secondaires mentionnés dans les deux actes ne s'appliquent pas à la maison cédée à Augustin — la maison Forget actuelle — mais à la maison de pierres de la terre familiale que les donataires partagent alors toujours avec leurs deux fils.

30 Vente, de Charles Charles Quenoche [Lajeunesse], à Augustin Forget dit Despaty, greffe du notaire Jacques Dufalt, 25 janvier 1778.

31 Donation, de Augustin Forget dit Despaty et son épouse [Marie Anne Taillon] à Augustin Forget dit Despaty leur fils, greffe du notaire Jean-Baptiste Constantin, 24 août 1806.

32 Donation, de Augustin Forget dit Despaty et son épouse [Marie Anne Taillon] à Joseph Forget dit Despaty leur fils, greffe du notaire Jean-Baptiste Constantin, 31 août 1806.

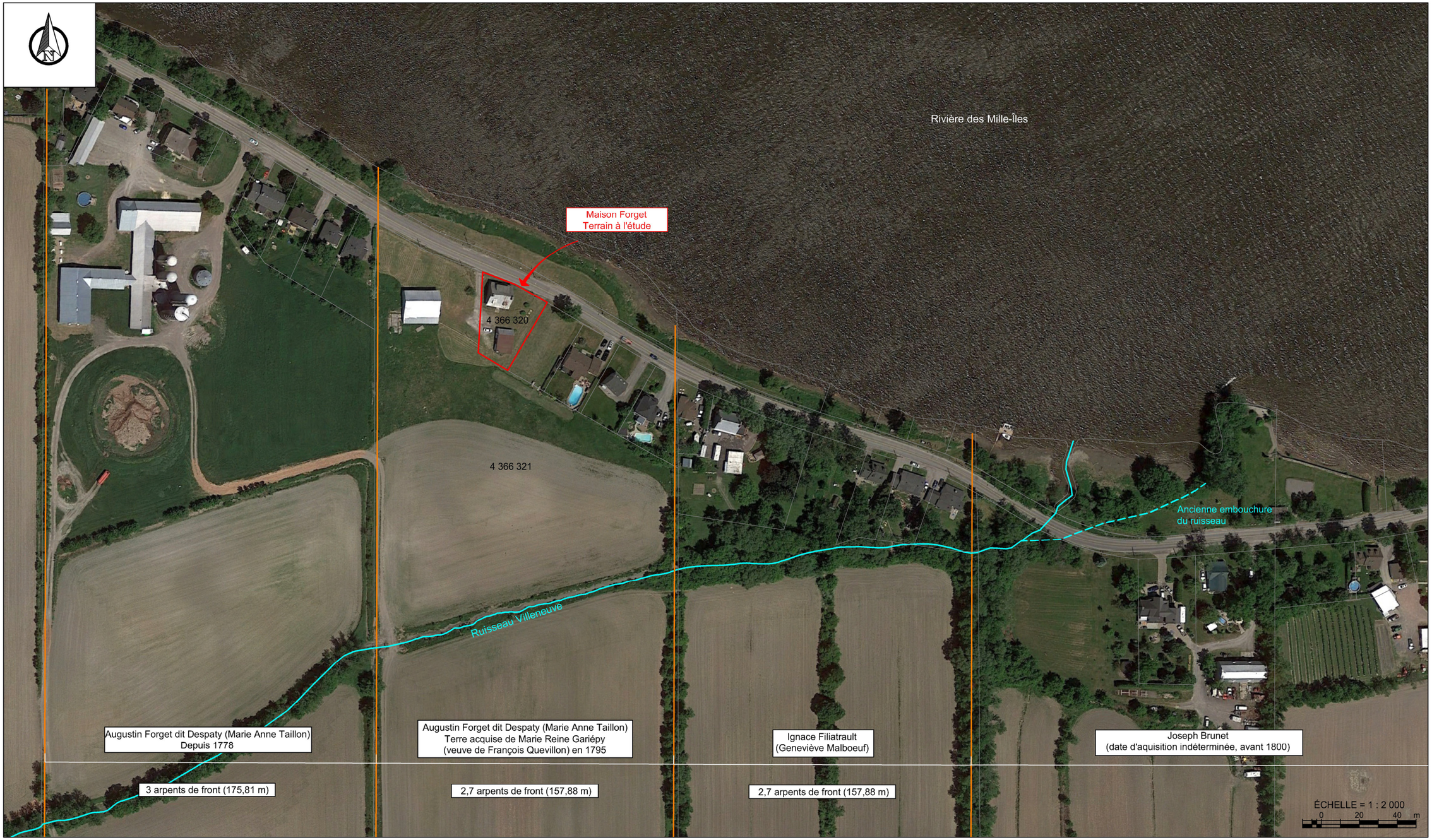

Figure 11 - Organisation du parcellaire de la devanture de la terre à l'étude en 1795

En 1807, soit quelques mois à peine après avoir obtenu la terre à l'étude en donation, Augustin Forget dit Dépaty a épousé Marie Josephe Limoges, de Terrebonne[33]. Entre 1808 et 1821, le couple a eu 11 enfants qui sont vraisemblablement tous nés dans la maison familiale. La composition de la maisonnée est bien confirmée par les entrées au recensement de 1825, mais c'est celui de 1831, beaucoup plus complet, qui offre un premier aperçu de l'état des lieux après sa reprise en main 30 ans plus tôt par les Forget. Ainsi, il y est inscrit que la terre compte désormais 80 arpents de terre en culture, soit 20 de plus que la superficie annoncée dans l'inventaire de 1794 et tous vraisemblablement développés à même la portion arrière de la terre qui était alors dite « *en ferdoche* ». La terre produit du blé (120 minots), des pois (20 minots), de l'avoine (150 minots), de l'orge (20 minots) du maïs (16 minots) ainsi que des patates (200 minots), et abrite un cheptel diversifié : bêtes à cornes (12), chevaux (2), moutons (11) et cochons (3). Il faudrait évidemment une bonne maîtrise des contextes de cette période pour tenter d'évaluer la valeur de ces rendements et du cheptel, mais il est minimalement possible d'affirmer que ceux-ci semblent comparables avec les chiffres avancés pour les terres voisines et de superficie comparable.

À l'instar de son père trente ans plus tôt, Augustin Forget dit Despaty (Marie Josephe Limoges) va choisir de transmettre ses biens en 1835 à son fils aîné et homonyme, reflet d'une stratégie de transmission du patrimoine dans la lignée et à travers le nom du père, un procédé qui, à cette époque, est solidement ancré dans la culture canadienne[34]. Augustin Forget fils, le cessionnaire, est toujours célibataire, mais la cession est à l'évidence faite en préparation à son mariage éminent avec Marie Archambault qu'il épouse le 19 janvier suivant (1836) en l'église de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul[35]. La description de la terre est conforme, alors que celle des bâtiments est pour le moins succincte : « *[…] avec une maison de pierre, une grange et autres bâtiments dessus construits […]* ».

La cession s'accompagne de réserve et de charges incluant le versement par le cessionnaire aux cédants d'une rente annuelle et viagère qui, selon l'usage, fait l'objet d'une description très détaillée dans le document. Plus inusité toutefois, il est mentionné explicitement que le début du versement de cette rente est suspendu tant et aussi longtemps que le cessionnaire sera tenu de verser la rente annuelle et viagère déjà attachée à la terre cédée en vertu de la donation de 1806, soit celle en faveur de ses grands-parents paternels, Augustin Forget dit Despaty et Marie Anne Taillon[36]. Dans l'intervalle, le cessionnaire est néanmoins tenu de loger, nourrir et assurer la subsistance des cédants tel qu'ils vivent au moment de la cession.

33 BMS, paroisse Saint-Louis-de-France (Terrebonne), 19 janvier 1807.

34 Cession, de Augustin Forget dit Despaty et Marie Josephe Limoges, à Augustin Forget dit Despaty leur fils, greffe du notaire Cézaire-Ernest Germain, 26 décembre 1835.

35 BMS, paroisse Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus (Laval), mariage d'Augustin Forget dit Despaty et Marie Archambault, 19 janvier 1836.

36 Augustin Forget dit Despaty et Marie Anne Taillon, parents et grands-parents des cédants et cessionnaires, sont décédés respectivement en 1840 et 1843.

Contrairement à l'énumération par trop succincte des bâtiments, la portion du document consacré aux réserves livre plusieurs indices intéressants, voire inédits quant à l'organisation des lieux et à la présence de certains équipements qui n'ont jamais été mentionnés dans les sources précédentes :

> *« […] Réservent lesdits cédants pour eux-mêmes & pendant leur vie durant et à titre de constitut et précaire, la chambre de la dite maison le côté du SO avec le cabinet derrière icelle et la moitié de la cave qui se trouve du côté dudit cessionnaire avec la partie du grenier au-dessus de ladite chambre et cabinet, ladite chambre et maison entretenue de toutes réparations par et aux frais dudit cessionnaire, avec obligation par lui de faire faire une porte dans ladite chambre auxdits cédants lorsqu'ils le désireront, pour sortir dehors; Plus se réservent la moitié de la laiterie, le droit de faire cuire leur pain au four, de prendre de l'eau au puits; le droit de [se] servir dans ladite grange d'une place dans une tasserie de dix pieds sur quatorze pour y loger du grain et du fourrage; la place dans l'écurie pour y loger deux chevaux; plus auront le droit de pacager sur ladite terre un cheval affranchi ou une jument en le gênant quand il sera nécessaire, six moutons et leurs petits, un cochon, six poules et un coq, une vache; plus se réservent lesdits cédants le jardin au nord-est de ladite maison tel qu'il était enclos autrefois, clos à l'épreuve des animaux et fumé par ledit cessionnaire autant que besoin sera; […] Et enfin, se réservent le droit d'aller et venir dans tous lesdits bâtiments et sur lesdits immeubles pour leur plaisir et utilité sans aucun dommage à chaque fois qu'il leur en prendra l'envie […] »*[37].

Au document, il est également mentionné que le cessionnaire s'engage à percer une seconde porte pour permettre aux cédants de passer directement à l'extérieur depuis la part SO de la maison qu'ils comptent désormais occuper. Pour mémoire, mentionnons ici que les contours de cette ancienne ouverture, aujourd'hui murée, sont encore bien visibles au niveau du mur arrière du bâtiment actuel.

Léandre Forget, fils aîné d'Augustin (Marie Archambault), est le dernier de la lignée à prendre le relais de l'établissement au XIX[e] siècle. Le 1er avril 1875, suivant des formes qui vont tendre à disparaître par la suite, Augustin Forget et Marie Archambault choisissent en effet de céder à leur fils aîné Léandre la propriété de leur établissement agricole, le tout a charge par ce dernier de verser une rente annuelle et viagère à ses parents. Le jour même, Léandre et Éléonore Lespérance s'engagent mutuellement par contrat, une union qui est célébrée quatre jours plus tard en l'église de la paroisse Saint-François-de-Sales[38].

37 Cession, de Augustin Forget dit Despaty et Marie Josephe Limoges, à Augustin Forget dit Despaty leur fils, greffe du notaire Cézaire-Ernest Germain, 26 décembre 1835.

38 Contrat de mariage entre Éléonore Lespérance et Léandre Forget, greffe du notaire Octave Forget, 1er avril 1875, min.1238; BMS, paroisse Saint-François-de-Sales, île Jésus (Laval), mariage Éléonore Lesperance et Léandre Forget, 5 avril 1875.

Comme pour la cession de 1835, les entrées les plus détaillées ne se trouvent pas tant dans la description des bâtiments «*[…] avec maison, grange et autres bâtiments dessus construits […]*», que dans certaines clauses et réserves imposées par les cessionnaires qui souhaite en faire usage.

Par exemple, les donateurs s'y réservent la jouissance :

> «*[…] de la moitié sud-ouest de la maison comprenant trois appartements tels qu'actuellement divisés avec faculté de passer et repasser dans les autres parties de la maison, avec accès dans la cuisine, à la cave et au grenier. Mais pour communiquer au grenier les donateurs devront passer par la cuisine du donataire où se trouve l'escalier pour y conduire […]; du jardin potager lequel sera labouré, hersé et fumé à la demande des donateurs […]; de la laiterie en entier […]; de la moitié de la remise le donataire ayant le choix pour sa moitié […]; de places dans l'écurie pour le cheval des donateurs et dans l'étable pour leur vache de rente ci-après […]; le droit de faire une souille dans une des tasserie de la grange et le droit d'élever et engraisser un cochon [etc.]*».

Signe des temps, la donation comprend également le loyer annuel perçu pour permettre le passage du «*chemin à lisse*» qui traverse la terre depuis deux ans (1873). Les cessionnaires vont ainsi cohabiter avec le couple durant plus de vingt ans, une période marquée par la naissance de dix enfants. Comme son père, Léandre va occuper et exploiter la terre familiale jusqu'à son décès en 1916. C'est son fils Conrad qui prendra le relais, à une époque où « les temps changent » (figure 12).

3.3.11 Maison Forget au XX^{e} siècle

Contrairement aux périodes précédentes, l'évolution récente du terrain à l'étude n'est pas abordée à travers l'examen des titres de propriété, mais plutôt par le biais de l'iconographie, abondante et nettement plus loquace. Les titres qui accompagnent la transmission de la propriété à compter du début du XX^{e} siècle comportent en effet peu d'informations significatives en regard de l'organisation des lieux et peuvent être laissés en marge de la discussion, ne serait-ce que par souci de discrétion.

Sans entrer dans les détails, soulignons que la propriété est demeurée tout au cours de cette période dans la lignée familiale des Forget, passant de mains en mains jusqu'aux propriétaires actuels. La terre est par ailleurs demeurée en l'état, c'est-à-dire indivisée, jusqu'à la fin des années 1980, date à compter de laquelle ont été détachées et vendues une série de parcelles localisées en marge du boulevard des Mille-Îles et qui sont aujourd'hui bâties. Ce n'est enfin que récemment (2009) que le site de la maison Forget a été détaché de la terre familiale dont l'exploitation est, depuis maintenant plusieurs années, confiée à des tiers.

Le cliché de la maison Forget pris en 1926 par le célèbre photographe documentaliste Edgar Gariépy est évidemment un document clef en regard de l'histoire de la maison Forget au début du XX^{e} siècle (figure 13). Il s'agit d'une part de la plus ancienne représentation connue de la maison, mais aussi d'un document qui a induit passablement de confusion quant à sa date de construction. En façade, un examen minutieux du cliché permet en effet de lire clairement l'année 1694 inscrite sur une pierre ornementale en demi-cercle insérée au-dessus de la porte avant. Celle-ci, reprise ensuite dans l'ouvrage de Pierre-Georges Roy « Vieux manoirs, vieilles maisons » publié l'année suivante, y est présentée comme étant la date de construction de la maison. La référence s'est ensuite imposée longtemps, du moins jusqu'à ce que des études plus récentes montrent que la construction du bâtiment est assurément postérieure. Or, l'examen minutieux de la pierre — celle-ci étant toujours bien en place — démontre que la date qui apparaît sur ce cliché n'est que peinte et que la pierre elle-même, beaucoup plus ancienne, ne comporte dans les faits aucune inscription.

Quoi qu'il en soit, le cliché de Gariépy livre surtout le portrait d'une maison en apparence toujours en bon état et particulièrement bien mise en valeur. À l'architecture simple du bâtiment d'origine

Figure 13 - Maison Forget en 1926. Photo prise par Edgar Gariépy (BAnQ, 03Q_ES8SS1SSS0770D04896PC10)

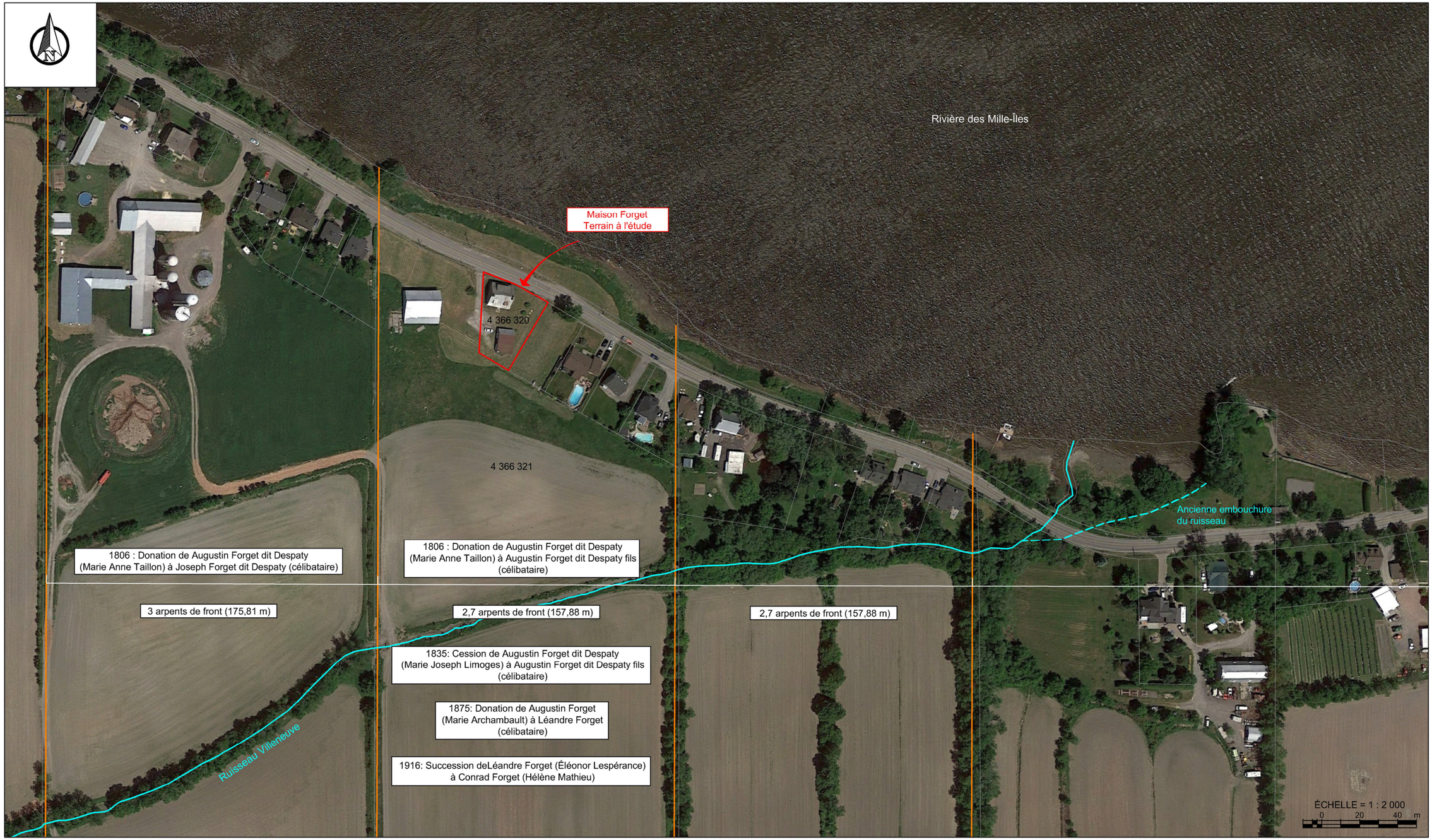

Figure 12 - Évolution de la propriété de la devanture de la terre à l'étude au XIX[e] siècle

s'est ajouté bon nombre d'éléments, notamment la toiture de métal, les larmiers au débord des toits avant et arrière, les lucarnes et les balcons, des éléments sans doute ajoutés au cours du XIX^{e} siècle (Beaupré Michaud, 2022 : 36). L'ajout des éléments d'ornement en façade témoigne d'un souci esthétique évident. Aucun indice de délabrement. Le bâtiment semble prendre la pose.

Outre la maison, il est possible d'observer la présence d'un petit bâtiment de pierre trapu et d'apparence relativement massive, un ouvrage secondaire flanqué à l'arrière d'un second bâtiment en bois légèrement surélevé. Aucune autre source n'en documente l'existence ni évidemment la fonction. Les documents retracés montrent toutefois que l'établissement ne comportait que des bâtiments secondaires en bois jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle et donc, que celui-ci date fort probablement du XIX^{e} siècle. Compte tenu de sa configuration, il pourrait s'agir de la laiterie mentionnée dans plusieurs documents de cette période, un ouvrage qu'on suppose organisé à la manière d'une glacière et qui devait souvent servir aux mêmes fins.

Étonnement, il n'existe aucune photographie comparable de l'établissement après cette date. L'examen des photographies aériennes de l'établissement levées tout au cours du XX^{e} siècle démontre toutefois que l'organisation des bâtiments a très peu évolué durant toute cette période.

3.4 Interventions antérieures et données connues

Aucune intervention archéologique n'a été effectuée par le passé sur le terrain de la maison Forget. Toutefois, deux sites archéologiques liés à des maisons patrimoniales se trouvent à deux et quatre kilomètres à l'est de l'aire d'intervention. Des analyses dendrochronologiques ont par ailleurs été effectuées sur des pièces architecturales de la maison en 2022. Mentionnons enfin que des observations ont été réalisées sur le bâtiment dans le cadre de l'étude de potentiel.

3.4.1 Sites archéologiques à proximité

Le site BkFj-16 est situé dans l'aire de protection de la maison Therrien, bâtiment classé patrimonial, qui se situe à un peu plus de deux kilomètres de la pointe est de l'île Jésus, en berge de la rivière des Mille-Îles. Un inventaire s'est déroulé sur le site en 2014 en amont de projets liés à l'aménagement d'un oléoduc. Une section d'un vestige en maçonnerie sèche ainsi que des artéfacts liés à l'occupation de la maison ont été trouvés à cette occasion. En 2019, un second inventaire a eu lieu en amont de travaux de réfection effectués par le propriétaire, soucieux de ne pas perturber le patrimoine archéologique. Aucun nouveau vestige immobilier n'a été découvert à cette occasion, et quelques artéfacts, s'apparentant à ceux recouvrés en 2014, ont pu être collectés (Arkéos, 2015 ; Arkéos, 2020).

Le site BkFj-17 est quant à lui situé dans l'aire de protection de la maison Charbonneau, classée immeuble patrimonial en 1977. Le site a été délimité suite à une supervision archéologique réalisée

dans le cadre de travaux d'urgence visant à assurer l'intégrité de ce bâtiment patrimonial, à la demande du ministère de la Culture et des Communications. Outre la maison elle-même datant de la première moitié du XVIIIe siècle, le site comporte les vestiges en pierre d'une galerie en façade, ainsi que ceux d'une entrée de sous-sol ayant été ajoutée au bâtiment au cours du XIX^{e} siècle. Les vestiges de onze piquets y ont également été mis au jour aux abords du mur de fondation est du bâtiment, formant deux rangées orientées nord-sud et affleurant en fond de tranchée. Plusieurs objets-témoins ont de plus été mis au jour dans des contextes anciens et témoignent de la vie domestique et agricole des familles ayant habité cette maison aux XVIII^{e}, XIX^{e} siècles, ainsi qu'au début du XX^{e} siècle.

3.4.2 Analyses dendrochronologiques

En février 2022, dans le cadre d'une étude patrimoniale exécutée par la firme Beaupré Michaud et Associés pour la ville de Laval, Arkéos a procédé à la réalisation d'une analyse dendrochronologique de certaines pièces de la charpente de la résidence, livrant d'emblée des résultats clefs quant à la datation de l'ouvrage (Beaupré Michaud & Associés, juin 2022 ; Arkéos, avril 2022).

Cette démarche a permis l'échantillonnage de 8 pièces distribuées en différentes parties de la charpente qui ont été soumises à une analyse dendrochronologique visant à déterminer l'année exacte de leur abattage. Compte tenu de l'état et de la nature des essences de bois identifiées, seuls 2 échantillons ont toutefois pu faire l'objet d'une analyse complète (au-delà de l'essence) et ainsi livrer une datation en absolu déterminante quant à l'évaluation de la date de construction de l'ouvrage. La pièce la plus ancienne datée par ce procédé correspond à une grume de thuya occidental servant de poutre au plancher du bâtiment dont la date d'abattage a pu être datée à l'année 1711. La sablière insérée au sommet du mur arrière, également façonnée à partir d'un thuya occidental, a pour sa part livré une date d'abattage plus tardive établie à l'année 1734.

Une des premières conséquences de ces résultats a évidemment été de permettre d'écarter définitivement l'hypothèse voulant que le bâtiment ait été érigé en 1694 suivant l'inscription affichée sur la pierre en devanture de la résidence. En se fondant sur le principe que la pièce la plus récente doit servir de balise à la datation de l'ensemble, la date de construction a donc été estimée quelque part vers 1735, soit l'année suivant la date d'abattage de l'arbre utilisé pour le façonnage de la sablière. Or, l'écart entre les deux dates est important et la position des deux pièces dans l'ensemble pourrait à notre avis aussi se prêter à une interprétation différente.

Si la construction de la maison a bien eu lieu vers 1735, il faut envisager soit que la poutre datée à l'année 1711 est un élément récupéré d'une structure plus ancienne, soit qu'elle a été entreposée quelque part durant de longues années. Or, le présent mandat a permis de procéder à un examen

minutieux de la pièce qui n'a révélé aucune marque qu'on pourrait associer à une utilisation antérieure, ni par ailleurs aucun des signes de dégradation qu'aurait nécessairement affiché une pièce entreposée 20 ans avant d'en faire usage. En fait, tous ces indices portent à croire que la pièce a été insérée dans la structure peu après l'abattage et n'en a plus bougé, ce qui situerait donc la date de l'amorce de la construction de la maison peu après l'année 1711, soit dans la foulée de l'officialisation de la concession à Alexis Gariépy. Dans ce scénario, la datation attribuée à la sablière pourrait pour sa part témoigner de travaux de reconstruction de la toiture qui aurait ainsi été réalisée près de 25 ans après la construction initiale.

3.4.3 Observations réalisées dans le cadre de l'étude de potentiel

Grâce au retrait des revêtements modernes qui voilaient depuis de nombreuses années la maçonnerie ancienne, plusieurs observations à ce jour inédites et trouvant parfois écho dans les sources documentaires ont pu être effectuées. Un des premiers éléments mis en évidence par la mise à nu de la maçonnerie est l'origine locale des matériaux utilisés. Pour sa plus grande part, celle-ci est en effet le plus largement constituée de moellons bruts subarrondis et de taille très variable, le plus souvent des pierres qualifiées de granitiques ou, dans un langage plus courant, de « pierres des champs ». Bien que les sols du terrain en compte peu, ce type de pierre est toutefois abondant dans le lit de la rivière, celles-ci extraites et emportées par le lessivage des till glaciaires situés plus en amont où ils sont bien présents notamment dans les sols du secteur de l'église Saint-François-de-Sales. Il s'y trouve également bon nombre de calcaires plus ou moins bruts au profil plus anguleux, des matériaux également issus des till locaux et le plus souvent insérés aux angles pour assurer plus de stabilité à l'ensemble.

Photo 4 - Façade de la maison Forget. Arkéos, juin 2023

Dans ce portrait, la maçonnerie de la façade se démarque toutefois par l'insertion nettement plus abondante de calcaires à l'évidence ébauchés et assemblés de façon plus régulière, une insertion sans doute en partie imposée par l'encadrement des ouvertures, mais également par un certain souci d'esthétisme accordé à la partie la plus visible du bâtiment (photo 4). Quoi qu'il en soit, l'usage exclusif de matériaux disponibles dans l'environnement immédiat est à retenir. Il s'agit d'une pratique commune pour la construction des bâtiments de la période coloniale en milieu rural où l'accès à d'autres types de matériaux était très limité sinon exclu.

Photo 5 - Mur arrière de la maison Forget. Arkéos, juin 2023

À l'examen des différents murs hors sol de la maison, l'organisation de l'ouvrage renvoie à des attributs évoqués dans les sources historiques. Ainsi, la façade comporte quatre ouvertures en enfilade — une fenêtre suivie d'une porte et de deux autres fenêtres — suivant un modèle commun aux maisons coloniales d'inspiration française du XVIII[e] siècle (Laframboise, 2001 : 45). L'organisation des ouvertures à l'arrière était à l'évidence similaire à l'origine, mais réglée en un effet miroir de celles aménagées en façade. L'une des fenêtres arrière a toutefois été remplacée par une porte, celle-ci par la suite condamnée et récemment murée, mais dont l'emplacement reste à ce jour bien visible dans la maçonnerie (photo 5). Cette organisation apparaît donc parfaitement compatible avec la description du bâtiment tirée de l'inventaire de 1747 levé après le décès d'Alexis Gariépy et où il est explicitement mentionné que la maison était dotée de «*six fenêtres biens vitrées*». L'aménagement de la seconde porte est sans doute survenu quelque part vers 1835, soit dans la foulée de la donation de l'établissement d'Augustin père à Augustin fils. Le donateur se réservant alors l'usage de la moitié sud-ouest du bâtiment, le fils est en effet alors tenu «*[…] de faire faire une porte dans ladite chambre auxdits cédants lorsqu'ils le désireront, pour sortir dehors […]*».

L'organisation des murs latéraux présente également quelques éléments d'intérêt (photos 6 et 7). Dans le prolongement des pignons, on note d'abord la facture très distincte de la maçonnerie des deux cheminées par rapport à celle des murs. Comme il s'agit de composantes nettement plus exposées aux intempéries, il est possible que celles-ci aient été reconstruites. Il est également pertinent de souligner le décalage des cheminées vers l'arrière du pignon, une disposition qui ne semble pas avoir changé et qui est assez inhabituelle pour les constructions de cette époque.

Outre l'aménagement d'une nouvelle ouverture à l'angle sud-est, le mur est conserve deux ouvertures anciennes encore bien visibles, soit une petite fenêtre qui devait à l'origine donner accès au grenier depuis l'extérieur et un soupirail pour accéder au soubassement. Dans l'axe de la cheminée, on observe également une petite ouverture murée associée à un ancien four à pain extérieur, un équipement dont l'existence est évoquée dans la donation de 1835. Le mur latéral ouest est sans doute celui qui a subi le plus grand nombre de modifications. D'une part, il est connu que le coin sud-ouest du bâtiment a fait l'objet de travaux majeurs de reconstruction exécutés quelque part au milieu des années 1930[39].

39 La date d'exécution de ces travaux est tirée d'une inscription gravée sur la face intérieure du mur de béton et révélée lors de la restauration du bâtiment.

Photo 6 - Mur latéral est de la maison Forget. Arkéos, juin 2023

Photo 7 - Mur latéral ouest de la maison Forget. Arkéos, juin 2023

À cette époque, cette portion du mur a en effet été reconstruite en béton et dotée d'un revêtement de pierres pour s'harmoniser au reste de l'ouvrage. La fenêtre basse est pour sa part déjà présente sur le cliché du bâtiment de 1926 (voir figure 13), mais sa présence et/ou son aménagement ne sont pas mentionnés dans les sources. L'ouverture à l'étage a quant à elle été faite dans le cadre des travaux en cours et fait écho à celle située sur le mur opposé.

La maçonnerie de la portion nord du mur ouest présente enfin une facture qui se démarque nettement du reste de l'ouvrage. La maçonnerie y est en effet constituée d'un assemblage de pierres au profil nettement plus subangulaire, le plus largement des calcaires ébauchées dont la disposition compose un appareil clairement plus réglé qui se prolonge vers le haut pratiquement jusqu'au sommet de ce versant du mur pignon. Or, l'examen de la structure montre que la ligne de démarcation entre ces deux portions de l'ouvrage coïncide avec celle d'une fissure importante dans l'ouvrage, celle-ci sans doute causée par un tassement progressif des sols à ce point particulier du carré. Il pourrait s'agir des marques d'une restauration importante de l'ouvrage, des travaux qu'on ne peut dater, mais qui sont probablement anciens compte tenu des matériaux utilisés qui demeurent relativement grossiers. Bien que ce soit possible, il est toutefois difficile de dire dans quelle mesure les travaux exécutés à cette occasion ont pu forcer dans la foulée la reconstruction de certains éléments de la charpente du toit.

En marge des observations liées à l'architecture du bâtiment, l'intérêt a également été porté sur la pierre de taille insérée en façade, d'abord à cause de la date (1694) qui y a été inscrite, mais également à cause de ses formes particulièrement affinées qui tranchent avec la facture d'ensemble de l'ouvrage. Invité à partager son expertise sur les pierres de maçonnerie anciennes, l'ingénieur à la retraite Pierre Lacroix a d'ailleurs été le premier à remarquer que la date inscrite sur la pierre n'était que peinte et que sa surface ne comportait dans les faits aucune inscription plus ancienne. À demi effacée, la peinture des chiffres a créé un effet en trompe-l'œil pour le moins trompeur, mais qui ne résiste pas à un examen minutieux (photo 8).

Photo 8 - Détail de la pierre ornementale dotée d'une date peinte (1694) insérée en façade de la maison Forget. Arkéos, septembre 2023

Cette date a probablement été peinte quelque part vers le milieu des années 1920 où elle apparaît de façon très nette sur le cliché d'Edgard Gariépy. L'organisation de la maçonnerie en marge de la pierre semble toutefois montrer que sa mise en place est ancienne, voire remonter peut-être à la construction d'origine. Dans ce contexte, l'inscription a possiblement été faite pour reprendre

un peu la façon des pierres parfois insérées en façade par les maçons afin d'indiquer la date de construction d'un bâtiment. Ici, les motifs qui expliquent le choix de la date restent à identifier, mais il est désormais possible d'affirmer, à la lumière des sources consultées, qu'elle ne correspond ni à la date de construction ni à une date clef de la concession de la terre. Il s'agit toutefois bel et bien d'une date, puisque l'examen des archives de l'ancienne municipalité de Saint-François montre que ce n'est qu'en 1958 que les résidences de ce secteur ont été dotées de numéros civiques[40]. S'il est sans doute possible d'y lire simplement une mauvaise interprétation des sources, l'intention derrière le geste témoigne d'un incontestable intérêt pour le passé ancien de la maison et des lieux ce qui, en soi, n'est pas sans intérêt pour l'époque où cette inscription a été faite.

Une fois écartée l'idée qu'il s'agit d'une « pierre de date », celle-ci n'en demeure pas moins un « objet » intéressant qui se démarque très nettement du reste de la maçonnerie tant par sa forme que par le soin apporté à son façonnage. Intrigué, il a été possible de profiter des travaux de restauration du sommet du mur pour accéder à des portions de la pierre dégagées temporairement et ainsi en faire un enregistrement plus complet : mesure, dessin à l'échelle, photos et composition (photo 9).

Photo 9 - Détail de la pierre ornementale insérée en façade de la maison Forget lors de son dégagement partiel dans le contexte de la reconstruction du sommet du mur de façade. Arkéos, juin 2023

Mentionnons d'abord que la pierre a fait l'objet d'un façonnage soigné qui s'étend non seulement à la face exposée en façade du bâtiment, mais également aux côtés arrondis et à l'arrière de la pièce. Finement ciselée et partiellement polie, la tranche est également dotée d'une cannelure qui borde une large lèvre polie à l'encoignure (figure 14). Or, il s'agit là d'attributs qui nécessitent un travail qu'on destine normalement à des surfaces exposées et qui est parfaitement inutile pour un objet destiné à être inséré dans la masse d'une maçonnerie. De même, l'examen de la surface de la pierre a également bien mis en évidence de nombreuses traces d'abrasion et d'usures particulièrement évidentes au niveau de la partie supérieure de la bordure qui cerne l'hémicycle légèrement encastré au centre de la face exposée de la pierre.

40 Procès-verbaux des assemblés du conseil municipal de la ville de Saint-François, Règlement concernant les noms des rues et autres places publiques et le numérotage des maisons, Ville de Saint-François (comté de Laval), règlement no. 218, 25 mars 1958 ; AVL : Procès-verbaux des assemblées du conseil municipal de la ville de Saint-François, résolution du 15 avril 1958.

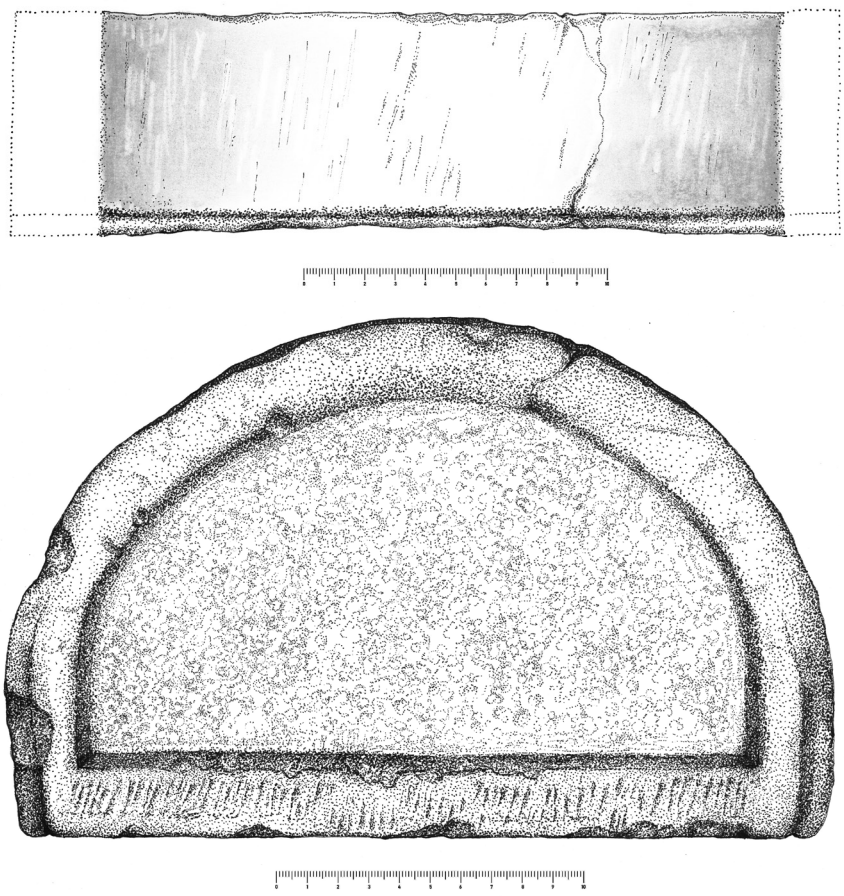

Figure 14 - Croquis vue en plan et en élévation de la pierre de taille qui orne la façade de la maison Forget. Dessin: Justine Bourguignon-Tétreault (Arkéos)

Or, là encore de telles marques d'abrasion sont à l'évidence incompatibles avec la dégradation attendue compte tenu de la position de la pierre dans l'ouvrage. À l'examen, M. Lacroix y a d'ailleurs reconnu une pierre façonnée dans un calcaire du groupe de Trenton à grain moyen, un matériau résistant et qui, à son avis, présente d'évidentes similitudes avec la pierre utilisée notamment pour l'érection des ouvertures et pierres d'angles des fortifications de Montréal au début du XVIII^{e} siècle.

En somme, il est possible d'avancer qu'il s'agit d'un objet plus ancien récupéré et inséré dans la maçonnerie, peut-être à des fins purement ornementales, mais également peut-être parce que l'objet présentait une certaine charge symbolique. Compte tenu du soin apporté au façonnage de la pierre, il est raisonnable de croire qu'il s'intégrait à l'origine à un ouvrage tout aussi soigné. Ainsi, il pourrait s'agir d'un élément ornemental associé à un ouvrage à caractère religieux qui compte sans doute parmi les plus élaborés et les plus susceptibles d'intégrer ce genre de composante à ces époques. Dans un tel contexte, sa réappropriation aurait ainsi une charge symbolique évidente, une façon de protéger la demeure. Peu d'éléments viennent toutefois appuyer cette hypothèse, dont le sujet dépasse largement le cadre de cette étude.

4 RÉSULTATS

La supervision archéologique réalisée à l'été 2023 a permis de documenter la séquence stratigraphique à l'extérieur et à l'intérieur de la maison Forget, tout en mettant au jour quelques vestiges associés à son occupation et en offrant la possibilité de poursuivre l'analyse dendrochronologique. La présentation des résultats, consignée dans les pages qui suivent, s'appuie sur un support visuel varié regroupant les coupes stratigraphiques réunies à l'annexe 1, les données planimétriques illustrées à la figure 2, un tableau de corrélation couches-lots qui vient synthétiser la séquence évènementielle du terrain à l'étude (tableau 3), les données relatives aux vestiges documentés (voir tableau 2), des photographies de terrain ou d'artéfacts, l'inventaire de la culture matérielle (voir annexe 2) et deux tableaux de distribution des objets-témoins. La présentation des résultats est organisée en deux sections distinctes. La première aborde les observations réalisées en périphérie immédiate du bâtiment, tandis que la seconde se concentre sur celles effectuées à l'intérieur de celui-ci.

Tableau 3 - Corrélation couches-lots

Évènement	Identification	Couches	Lots	Vestiges
Sol naturel	Sol naturel stérile	C1-3b, C1-4, C2-3b, C2-4, C3-5, C4-4, C4-5	1A1,2B1	-
	Horizon supérieur du sol naturel remanié	C1-3a, C2-3a, C3-4, C4-3, C5-3	1A1, 2A3, 2B1	-
Occupation de la maison Forget (XVIII^{e}-XX^{e} siècle)	Niveau de construction intérieur	C5-2	2A2, 2B1	-
	Mur de soutènement intérieur	-	2B1	ST-3
	Niveau de construction extérieur	C1-2, C4-2	1A1, 1A2, 1A3	ST-1, ST-2
	Trou de poteau	C3-3	1A1, 1A4	-
	Remblai de rehaussement	C3-2, C5-1	1A1, 2A1	-
Aménagements récents	Terreau de surface	C1-1, C2-1, C3-1, C4-1	1A1	-

4.1 Périphérie du bâtiment

La première phase des travaux a consisté en la supervision archéologique de l'excavation d'une tranchée en périphérie immédiate du carré de la maison Forget dans le but de procéder aux travaux d'étanchéisation des fondations. Cette tranchée présentait une largeur de 1,45 m à 2,00 m sur une profondeur de 1,00 à 1,60 m et est associée à la sous-opération 1A (photo 10).

4.1.1 Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique observée lors de cette première activité archéologique est peu complexe et démontre que très peu d'aménagements récents ont été effectués à proximité du bâtiment par le

Photo 10 - Sous-opération 1A — Tranchée excavée en façade du bâtiment — Vue vers l'est (BkFj-19-23-N1-083)

Photo 11 - Sous-opération 1A — Séquence stratigraphique observée dans la tranchée ouest — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-033)

passé (photo 11). L'impact le plus important observé sur les sols en place correspond à l'excavation, par le passé, d'une tranchée de faible largeur réalisée lors de la mise en place d'une semelle en béton localisée essentiellement le long des murs ouest et sud (voir figure 2 et photo 10). Deux tranchées d'implantation de tuyaux ont également été observées au coin sud-ouest du bâtiment ainsi que dans la portion est de la façade.

Le sol naturel a été observé à une profondeur variant entre 0,20 m et 0,50 m sous la surface actuelle. Il est constitué de l'horizon supérieur du sol naturel remanié et possiblement amendé notamment en façade du bâtiment, puis du sol naturel stérile qui se décline en deux dépôts distincts. L'horizon supérieur du sol naturel est composé de limon argileux brun-gris moyen, homogène et compact présentant des inclusions de particules de mortier et de charbon de bois dans les 0,10 m supérieurs (C1-3a, C2-3a, C3-4, C4-3). Ce dernier tend à devenir moucheté rouille en profondeur, démontrant qu'il n'a pas été remanié et qu'il s'agit d'un dépôt stérile (C1-3b, C2-3b, C3-5, C4-4). À une profondeur de 1,10 m à 1,50 m, le sol naturel stérile correspond à une argile gris-beige mouchetée rouille, homogène, compact et sans inclusion, typique des dépôts laissés par la mer de Champlain (C1-4, C2-4, C4-5).

La séquence des sols naturels est surmontée par trois dépôts distincts observés en divers endroits de la sous-opération 1A. Mentionnons d'abord la présence d'un remblai de 0,20 m d'épaisseur en façade avant (C1-2). Composé de limon argileux brun et gris moyen, hétérogène et compact, ce dernier comportait des inclusions d'éclats de pierres calcaires et de concrétions de mortier. Il pourrait s'agir du niveau de construction de la maison et du sol d'occupation subséquent.

Le long du mur est de la demeure, l'intervention a permis d'identifier un remblai de limon argileux brun-gris moyen mêlé d'éclats de pierres et de concrétions de mortier, hétérogène et de compacité moyenne (C4-2). Ce dernier comble les interstices de la structure ST-2 correspondant, nous le verrons, en une plate-forme en pierres associée à un ancien four à pain. Les sols entre les pierres et au-dessus de celles-ci ne sont pas distinguables. Il s'agit visiblement du niveau de construction de cette structure.

En façade arrière, la supervision archéologique a permis d'observer un remblai de rehaussement d'une épaisseur moyenne de 0,20 m. Ce dernier est composé de limon argileux brun moyen, homogène et compact, et comporte des inclusions de charbon minéral et de poussière de briques (C3-2). Il s'agit vraisemblablement d'un dépôt apposé plus tardivement que les précédents, possiblement au XIX^{e} siècle.

Ces dépôts sont tous surmontés d'un limon sableux brun-gris noirâtre, plutôt homogène, meuble et comportant des cailloux dans la masse (C1-1, C2-1, C3-1, C4-1). Il s'agit du remblai le plus tardif correspondant au terreau de surface actuel.

4.1.2 Vestiges et structure du bâtiment

Trois vestiges ont été observés en périphérie initiale du bâtiment, à savoir la fondation de l'escalier de la galerie avant (ST-1), une plate-forme en pierres sèches (ST-2) associée à l'ancien four à pain ainsi qu'un trou de poteau qu'on peut associer à l'ancienne galerie arrière[1]. Les travaux ont également permis d'émettre quelques constats concernant les fondations de la maison avant les travaux d'étanchéisation.

La fondation de l'escalier de la galerie avant (ST-1) est située à 1,34 m de distance de la porte d'entrée principale. Elle correspond à une maçonnerie en pierre de 2,22 m de long sur 0,79 m de large et d'une épaisseur de 0,35 m à 0,50 m (photo 12). Observée à une dizaine de centimètres sous la surface, elle est composée de pierres brutes et très grossièrement ébauchées liées d'un mortier de chaux beige blanchâtre. Sa surface a visiblement été déstructurée à une date inconnue. Deux clous tréfilés (1890 +) et un tesson de terre cuite fine blanche comportant un décor *shell edge* bleu de type néoclassique (1800-1835) ont été mis au jour en association avec le vestige (tableau 4).

1 Ce dernier n'ayant été observé qu'en paroi stratigraphique, aucun n^{o} de vestige ne lui a été attribué.

Tableau 4 - Distribution des objets-témoins découverts en périphérie immédiate du bâtiment

Matériau	Objet	Lots			Total
		1A2	1A3	1A4	
TCG locale glaçure inc	Contenant			1	**1**
Creamware	Contenant		1		**1**
TCF argileuse blanche	Pipe		1		**1**
TCF glaçure bleutée	Assiette	1			**1**
Fer tréfilé	Clou	2			**2**
Os	Ossement		1		**1**
Total		**3**	**3**	**1**	**7**

Photo 12 - Sous-opération 1A — Fondations de l'escalier de la galerie avant ST-1 — Vue vers l'est (BkFj-19-23-N1-088)

Photo 13 - Sous-opération 1A — Portion résiduelle de la plate-forme ST-2 après son retrait partiel — Vue vers le sud-est (BkFj-19-23-N1-108)

La plate-forme de pierres sèches (ST-2) est située en bordure du mur est vis-à-vis de la cheminée du foyer et de l'ouverture murée associé à l'ancien four à pain (photo 13). Appuyé sur le bâtiment, le vestige présentait une longueur de 3,50 m sur une largeur de plus de 2,20 m. Il était constitué d'au moins trois assises de pierres brutes aménagées à tout venant par creusement dans l'horizon supérieur du sol naturel (C4-2). Un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, un tesson de *creamware* (1765-1840) et un petit ossement d'oiseau ont été mis au jour en association avec le vestige (voir tableau 4). Il est à noter que le vestige a été partiellement démantelé afin de poursuivre les travaux d'étanchéisation des fondations de la maison.

Un trou de poteau creusé à même l'horizon supérieur du sol naturel a par ailleurs été observé à une distance de 1,40 m du mur sud du bâtiment (C3-3). Documenté uniquement en paroi sud de la tranchée, il s'agit d'un creusement de 0,20 m de largeur sur 0,40 m de profondeur comblé d'un dépôt hétérogène de limon argileux brun-gris et beige, comportant des inclusions de cailloux, de fragments de briques, de charbon de bois ainsi qu'une coquille d'huître. Un petit tesson de terre cuite commune à glaçure incolore y a été retrouvé (voir tableau 4). Il s'agit vraisemblablement d'un trou de poteau associé à une ancienne galerie arrière.

Photo 14 - Sous-opération 1A — Fondations du mur de façade arrière — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-103)

Photo 15 - Sous-opération 1A — Fondations sous l'ouverture du mur est — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-100)

Puisque les excavations avaient pour but de dégager les fondations de l'immeuble, l'intervention archéologique a permis la documentation de ces dernières, du moins celles qui n'ont pas été renforcées par une semelle de béton par le passé. Celles-ci sont composées de pierres brutes et présentent une hauteur de 1,00 à 1,20 m. Les deux assises supérieures présentent des pierres de plus grandes dimensions et un appareil plus régulier, tandis que les assises inférieures sont composées de plus petites pierres et sont irrégulières (photo 14). Le mortier de chaux beige jaunâtre qui liait jadis les pierres est presque entièrement évidé. Avec l'action du temps et de la pression extérieure, la base des fondations s'est, d'une façon générale, légèrement affaissée vers l'intérieur du bâtiment. La portion des fondations la plus dégradée était située sous une petite ouverture du mur est (photo 15). À cet emplacement, la fondation semblait moins profonde et les pierres du parement extérieur semblaient sur le point de se disloquer.

Mentionnons enfin que la nouvelle ouverture créée dans le mur est de la maison a offert une vue inédite sur la composition et l'agencement du mur de maçonnerie (photo 16). D'une largeur moyenne de 0,75 m, le mur hors-sol comporte deux parements avec blocage.

Photo 16 - Sous-opération 1A — Vue en coupe de la portion hors-sol du mur est — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-110)

Les parements sont formés de pierres brutes aux dimensions variables (0,10 à 0,30 m de hauteur sur 0,20 à 0,40 m de largeur), tandis que le blocage comporte des pierres de petites dimensions venant boucher les interstices entre les deux parements.

4.2 Vide sanitaire

La deuxième phase des travaux a consisté en la supervision des excavations à l'intérieur même du bâtiment afin d'abaisser le vide sanitaire à une profondeur uniforme pour y couler une dalle de béton. Cette intervention a mené au démantèlement de la structure de soutènement du seuil du foyer est, offrant du même souffle la possibilité de réaliser une nouvelle analyse dendrochronologique sur les pièces de bois qui y étaient rattachées.

4.2.1 Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique présente dans le vide sanitaire a d'abord été documentée de façon manuelle par le biais d'un sondage de 0,50 m de côté (sous-opération 2A) afin d'identifier les sols en présence avant les excavations de masse (sous-opération 2B). Les contextes observés dans le vide sanitaire sont plutôt simples et se déclinent en cinq dépôts distincts (photo 17). Le premier correspond à un limon argileux brun-gris moyen mêlé de pastille brun pâle, hétérogène et meuble, et comportant diverses inclusions telles que des éclisses de bois, des particules de mortier, des cailloux et des charbons de bois épars (C5-1). Il s'agit du sol « d'occupation » du vide sanitaire dont la déposition pourrait être simplement associée à l'excavation partielle des sols de la portion sud-ouest du bâtiment. Ce niveau recouvre un dépôt hétérogène et friable de 0,05 m d'épaisseur composé d'éclats de pierre calcaire,

Photo 17 - Sous-opération 2A — Profil stratigraphique dans le vide-sanitaire — Vue vers le sud (BkFj-19-23-N1-139)

de concrétions de mortier et charbon de bois que l'on peut aisément associer au niveau de construction de la demeure (C5-2).

Ces deux dépôts reposent sur la séquence des sols naturels, à savoir :

- Un limon argileux brun moyen, homogène et compact, présentant quelques cailloux, d'une épaisseur de 0,18 m et correspondant à l'horizon supérieur du sol naturel (C5-3) ;
- Un limon argileux brun moyen moucheté rouille, homogène et compact, et sans inclusion correspondant au sol naturel stérile. Ce dépôt a été documenté par la supervision archéologique ;
- Une argile gris-beige mouchetée rouille, naturelle et stérile, homogène, compacte et sans inclusion, dont la surface a été atteinte à la base des murs de fondation de la demeure.

Les quelques rares objets-témoins mis au jour dans le vide sanitaire proviennent tous des trois dépôts supérieurs (photo 18). Parmi l'assemblage, notons la présence d'un tesson d'une assiette en faïence blanche d'origine française au décor peint polychrome mauve-manganèse, bleu et vert (1700-1760), d'une perle en verre bleu foncé (date de production inconnue), d'un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse sans marque ni décor et d'une pièce de monnaie illisible. À cela s'ajoutent des carreaux carrés en porcelaine commune glaçurée au décor saupoudré rose (1,8 cm de côté), des fragments de verre à vitre teintée régulier vert, un boulon, deux clous découpés, un fragment de côte d'un mammifère, un bouton récent en plastique ainsi qu'un fragment du bas des pages 37-38 de l'édition du journal La Presse du mercredi 3 novembre 1948 (tableau 5).

Photo 18 - Sous-opération 1A — Vue en coupe de la portion hors-sol du mur est — Vue vers le nord (BkFj-19-23-N1-110)

DE LA PERSISTANCE DU PAPIER

Lors du dégarnissage intérieur de la maison Forget, plusieurs pages de papiers journaux et de revues des décennies 1930 à 1950 ont été récupérées et conservées soigneusement par les propriétaires actuels des lieux. Ces feuilles de papier servaient vraisemblablement à isoler le bâtiment, à l'époque où on isolait avec ce qu'on avait à la porte de main. Outre le petit fragment du journal La Presse du 3 novembre 1948, la supervision archéologique a également permis de récupérer, à la surface du vide sanitaire, un extrait des pages 9 et 10 de l'édition du journal La Presse datée du samedi 27 juin 1931.

D'un côté, on y trouve une planche de la bande dessinée *Balidor, Ainé* publiée en couleur dans La Presse de façon hebdomadaire du 2 juin 1928 au 17 septembre 1932. Cette bande dessinée est inspirée de *Freckles & His Friends*, œuvre de l'américain Merrill Blosser publié de 1915 au début de la décennie 1970. Elle raconte les aventures d'un jeune garçon dans un genre humoristique. Le verso de la page contient quant à lui deux textes tirés d'autres périodiques adressés spécifiquement aux femmes et qui feraient sourire n'importe quelles lectrices du XXIe siècle. Le premier texte provient du *Petit Echo de la Mode* (1879-1983) et correspond à un éditorial sur l'éducation des enfants. Le second provient de La Mode du Jour (1921-1953) et fait un plaidoyer en faveur du partage, par la femme, du fardeau de son mari.

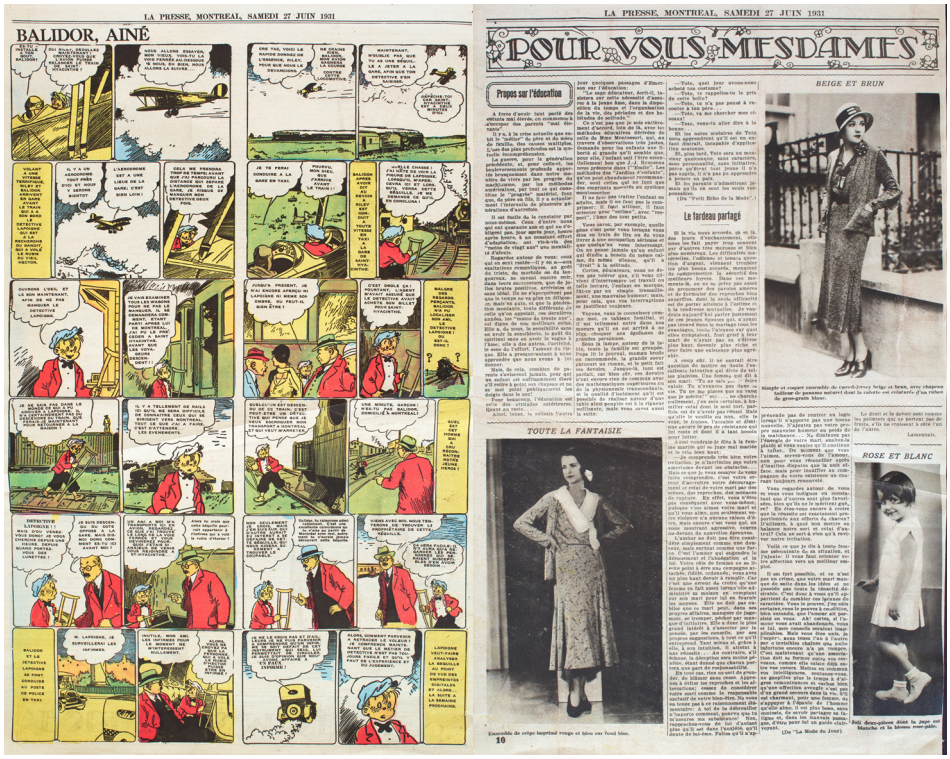

66 850-1081 Supervision archéologique à la Maison Forget, Laval. Site BkFj-19

Tableau 5 - Distribution des objets-témoins découverts à l'intérieur du bâtiment

Matériau	Objet	Lots		Total
		2A1	2B1	
Faïence blanche	Assiette		1	**1**
TCF argileuse blanche	Pipe		1	**1**
PC avec glaçure	Carreau		4	**4**
Verre teinté rég. vert	Vitre		2	**2**
V col transp bleu foncé	Perle		1	**1**
Métaux et alliages ferreux	Boulon		1	**1**
Fer laminé	Clou		2	**2**
Métaux et alliages cuivreux	Monnaie (illisible)		1	**1**
Os	Ossement		1	**1**
Papier	Page de journal		1	**1**
Solides semi-plastiques	Bouton	1		**1**
Total		**1**	**15**	**16**

4.2.2 Vestiges et structure du bâtiment

Photo 19 - Sous-opération 2B — Mur de soutènement ST-3 — Vue vers le nord-ouest (BkFj-19-23-N1-114)

Les travaux d'excavation dans l'emprise du bâtiment nécessitaient le démantèlement d'un mur de soutènement délimitant la portion profonde du vide sanitaire (à l'est) de la portion initialement non excavée (à l'ouest). Ce mur de soutènement (ST-3) était constitué d'un seul parement (est) d'une largeur moyenne de 0,40 m. Il était essentiellement composé de pierres des champs de 0,20 à 0,30 m de côté, disposées à tout venant, tandis que les interstices entre celles-ci étaient comblés de pierres ou d'éclats de pierre de plus petites dimensions (photo 19).

L'ouvrage était visiblement postérieur à la construction du bâtiment, étant simplement appuyé sur les murs de fondation du carré principal. Le mortier de ciment qui liait les pierres entre elles était également plus récent que le mortier de chaux observé sur les fondations extérieures de la maison. Les interstices entre les pierres des murs de fondation intérieurs de la portion profonde du vide sanitaire ont d'ailleurs tous été comblés d'un mortier de ciment similaire à celui du mur de soutènement, possiblement à la même occasion.

Le mur de soutènement ST-3 présentait une hauteur résiduelle maximale de 1,10 m et était directement appuyé sur le sol profond du vide sanitaire. Alors qu'il devait initialement se prolonger jusqu'au mur sud du bâtiment, son extrémité sud a été démantelée à une date inconnue afin de créer une ouverture pour accéder au secteur sud-ouest du bâtiment, dont le sol a également été légèrement abaissé (voir photo 19). De ce fait, la longueur résiduelle du mur de soutènement était de 7,75 m.

Le foyer ouest de l'habitation est composé de jambages, d'un linteau et d'un voussoir en pierre taillée et travaillée finement (photo 20). Le seuil du foyer, formé de pierres et recouvert de béton, était simplement appuyé sur le sol peu profond du vide sanitaire. Son retrait a permis de constater que les jambages étaient appuyés sur des fondations de 0,60 m de hauteur pour une largeur d'environ 0,45 m (photo 21). Bien que l'intérieur de l'âtre n'ait pas été fouillé, il semble que sa base soit uniquement composée de pierres plates. Au cours du XX^{e} siècle, le foyer a été recouvert de panneaux de bois et converti pour la mise en place d'un poêle à bois (Beaupré Michaud & associés, 2021).

Le foyer est de l'habitation a également été converti pour la mise en place d'un poêle à bois au cours du XX^{e} siècle. La cheminée d'origine du foyer a été coupée pour y insérer une cheminée en brique, ayant notamment pour résultat le retrait de la pierre du voussoir d'origine (photo 22). Avant

Photo 20 - Sous-opération 2B — Foyer ouest avant les excavations — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-130)

Photo 21 - Sous-opération 2B — Foyer ouest après les excavations — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-173)

Photo 22 - Sous-opération 2B — Foyer est avant le retrait de son seuil — Vue vers l'ouest (BkFj-19-23-N1-129)

le dégarnissage intérieur de l'habitation, les portions résiduelles de l'âtre étaient comblées de pierres et de mortier de ciment et le tout était recouvert de panneaux de bois à l'exception d'une trappe d'accès en fonte, toujours présente, provenant de la fonderie Paquette à Terrebonne. Cette fonderie était en activité de 1915 à *circa* 1955, ce qui permet de croire que les modifications à la cheminée est ont été opérées dans la première moitié du XX^{e} siècle. Contrairement au foyer ouest, le seuil de ce foyer était constitué d'une seule grande pierre plate. Celle-ci était maintenue en place par une structure de soutènement constituée de trois demi-rondins de thuya occidental imbriqués, d'un côté, dans la fondation du foyer et de l'autre, dans la poutre maîtresse (voir photo 3). Cette structure de soutènement, fréquemment observée dans les maisons patrimoniales, ne semblait pas d'origine, notamment en raison de l'apparence du mur de fondation à proximité de celles-ci et l'ajout d'au moins un fragment de brique à l'ouvrage. Cette hypothèse a été confirmée par l'analyse dendrochronologique.

4.2.3 Analyse dendrochronologique

Le présent mandat, nous l'avons vu, a permis de procéder à l'analyse dendrochronologique et à la datation des demi-rondins de la structure de soutènement du seuil du foyer est. Si la première analyse dendrochronologique avait intégré ces éléments, il n'avait pas été possible d'identifier le moment de leur abattage respectif par le biais des échantillons prélevés à la tarière en raison de leur fragmentation ou de leur trop court intervalle mesuré (Arkéos, 2022). Le retrait complet de ces éléments permettait d'effectuer une nouvelle tentative à l'aide de tranches complètes.

Ainsi, l'analyse dendrochronologique réalisée dans le cadre de ce mandat a porté sur les pièces de thuya occidental FOR1, FOR2 et FOR3. Notons toutefois que seules les pièces FOR1 et FOR3 ont été mesurées à nouveau puisque la pièce FOR2 comportait un schème de croissance atypique qui laissait croire qu'il serait difficile de la dater. Il a néanmoins été possible d'intégrer l'intervalle mesuré en 2022 au corpus. Les séries moyennes individuelles du corpus de thuya occidental comportent 76, 44 et 114 cernes mesurés (tableau 6) et ont été comparées entre elles afin de créer une chronologie moyenne de site. Les pièces présentent des résultats de comparaison statistique très satisfaisants, et ce, malgré un intervalle commun plutôt faible (tableau 7).

Tableau 6 - Corpus analysé

Numéro d'échantillon	Diamètre (cm)	Cernes mesurés	Cœur	Cernes non mesurés (internes)	Cernes non mesurés (externes)	Cernes (total)	Cernes d'aubier	Écorce / Cambium
FOR1M	15	76	Non	0	0	76	20	Oui
FOR2M	20	44	Non	0	9	53	10	Non
FOR3M	21	114	Non	0	0	114	21	Oui

Tableau 7 - Résultats des corrélations entre les pièces FOR1, FOR2 et FOR3

TVBP/Intervalle			
Échantillons	FOR1M/76	FOR2M/44	FOR3M/114
FOR1M/76	100,0/76	5,8/43	4,7/66
FOR2M/44	5,8/43	100,0/44	3,3/44
FOR3M/114	4,7/66	3,3/44	100,0/114
Corr./Intervalle			
Échantillons	FOR1M/76	FOR2M/44	FOR3M/114
FOR1M/76	1,000/76	0,634/43	0,491/66
FOR2M/44	0,634/43	1,000/44	0,489/44
FOR3M/114	0,491/66	0,489/44	1,000/114
Glk/Intervalle			
Échantillons	FOR1M/76	FOR2M/44	FOR3M/114
FOR1M/76	100,0/76	64,3/43	66,2/66
FOR2M/44	64,3/43	100,0/44	67,4/44
FOR3M/114	66,2/66	67,4/44	100,0/114

Ainsi, la chronologie moyenne de site FORthocM2 regroupe les trois pièces de soutènement du seuil du foyer est et présente un intervalle de 124 ans, pour une puissance moyenne de 2 individus pour une corrélation moyenne interne de 0,538. Afin de dater la chronologie formée, celle-ci a été confrontée à douze référentiels et à douze chronologies de site (tableau 8). Ces chronologies de référence proviennent toutes du Québec, de l'Ontario et du nord-est des États-Unis. Elles ont été formées par le Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique (GRDH) et par divers chercheurs publiant leurs données sur le site Internet de l'ITRDB[2]. La meilleure position temporelle obtenue couvre l'intervalle 1750-1873, et ce, avec douze des vingt-quatre chronologies de référence. Les résultats les plus significatifs sont consignés au tableau 9, tandis que les meilleurs résultats statistiques et visuels ont été observés avec le référentiel de l'Outaouais (figure 15).

2 https://www.ncei.noaa.gov/access/paleo-search/?dataTypeId=18

Tableau 8 - Chronologies de référence de thuya occidental utilisées dans le cadre de l'analyse dendrochronologique

Chronologies de référence				
Emplacement	**Longueur (année)**	**Intervalle**	**Puissance**	**Auteur(s)**
Montréal (QC)	308	1465-1772	18	Brien et Lefrançois-Leduc, 2019
Outaouais (QC)	225	1667-1891	37	Brien, 2012
Vankleek Hill (ON)	241	1627-1867	43	Brien, 2012
Vaudreuil-Soulanges (QC)	210	1660-1869	24	Brien, 2012 ; Lefrançois-Leduc et Gauthier-Bérubé, 2012 ; Weitz, 2011
Ferme Wood, Williamstown (ON)	195	1686-1835	36	Brien, 2012
Ferme Wynands, North Augusta (ON)	251	1609-1859	32	Brien, 2012
Mont-Saint-Hilaire (Qc)	217	1789-2005	24	Poudret-Barré, 2006
Région de Québec (QC)	476	1530-2005	63	Dagneau et Duchaîne, 2007
Lac Duparquet, Abitibi (QC)	802	1186-1987	38	Archambault et Bergeron, 1992
Saguenay (Qc)	408	1536-1943	Ind.	Krause et Morin, 1997
Rivière Sainte-Anne, Gaspésie (QC)	580	1404-1982	29	Cook, 1994a
Sag Pond (ME)	313	1674-1986	23	Cook, 1994b
Chronologies de site				
Emplacement	**Longueur (année)**	**Intervalle**	**Puissance**	**Auteur(s)**
Rive-sud de Montréal (QC)	267	1527-1793	9	Brien et Dagneau, 2008 ; Duchaîne, 2009 ; Dagneau et Lefrançois-Leduc, 2011
Maison Lépine, Mascouche (QC)	142	1728-1869	5,5	Lefrançois-Leduc, 2015
Maison Lachapelle, Sainte-Lucie-des-Laurentides (QC)	161	1699-1859	5	Lefrançois-Leduc, 2017
Pointe-à-Callière, Montréal (QC)	201	1675-1875	6	Lefrançois-Leduc, 2015 ; Lefrançois-Leduc et Gauthier-Bérubé, 2014 ; Brien, 2011b
Entrepôt Gillespie-Moffatt I, Montréal (QC)	216	1612-1827	5	Lefrançois-Leduc, 2016
Maison Chapais, Kamouraska (QC)	200	1668-1867	3	Bélanger, 2009
Fort-Saint-Jean, phase I (QC)	263	1515-1777	3	Bélanger, 2018
Îlot 2A,Griffintown, Montréal (QC)	197	1647-1843	3	Brien, 2013
Maison Grou-Meilleure, Montréal (QC)	94	1695-1788	3	Brien, 2013
Magasin Leroux, L'Assomption (QC)	210	1593-1802	6	Brien, 2018
Maison du pêcheur, Bell House, Percé (QC)	221	1594-1814	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Maison Prou-LeBoeuf, Québec (QC)	171	1563-1733	3	Brien, 2018

Tableau 9 - Résultats des corrélations entre les chronologies de référence et la chronologie FORthocM2

Chronologies de référence	TVBP/ Intervalle	Corr./ Intervalle	Glk/ Intervalle
Outaouais (QC)	7,4/124	0,555/124	72,4/124
Vaudreuil-Soulanges (QC)	6,0/120	0,418/120	74,4/120
Vankleek Hill (ON)	6,0/118	0,478/118	71,4/118
Pointe-à-Callière, Montréal (QC)	5,9/124	0,462/124	70,3/124
Maison Lépine, Mascouche (QC)	5,9/120	0,471/120	74,8/120
Ferme Wood, Williamstown (ON)	5,3/88	0,499/88	78,2/88
Ferme Wynands, North Augusta (ON)	5,2/110	0,429/110	67,9/110
Saguenay (Qc)	4,9/124	0,390/124	63,4/124
Mont-Saint-Hilaire (Qc)	4,6/85	0,387/85	66,7/85
Entrepôt Gillespie-Moffatt I, Montréal (QC)	4,6/78	0,443/78	70,8/78
Région de Québec (QC)	4,5/124	0,365/124	64,6/124
Maison Lachapelle, Sainte-Lucie-des-Laurentides (QC)	4,4/110	0,386/110	69,7/110
Sag Pond (ME)	3,4/124	0,262/124	59,3/124
Lac Duparquet, Abitibi (QC)	2,3/124	0,182/124	56,5/124
Rivière Sainte-Anne, Gaspésie (QC)	2,2/124	0,212/124	54,9/124
Maison Chapais, Kamouraska (QC)	1,7/118	0,155/118	59,0/118
Îlot 2A,Griffintown, Montréal (QC)	1,6/94	0,217/94	57,5/94

Figure 15 - Synchronisation de la chronologie de la maison Forget FORthocM2 (en bleu) avec la chronologie de référence de l'Outaouais (en noir). TVBP = 7,4; Corr. = 0,555 ; Glk = 72,4 ; Intervalle = 124 ans

Le tableau 10 fait le sommaire des datations réalisées à ce jour à la maison Forget. Il présente la datation des séries de chaque pièce, ainsi que les dates initiales et finales obtenues en ajoutant l'ensemble des cernes comptabilisés, mais non mesurés. Soulignons d'emblée que les trois arbres utilisés pour la structure de soutènement du seuil du foyer ont été coupés à des moments différents. La présence d'écorce sur les pièces FOR1 et FOR3 permet d'avancer qu'elles proviennent d'arbres abattus respectivement en 1873 et 1863. La pièce FOR2, pour sa part, provient d'un arbre coupé après 1840, mais plus vraisemblablement entre 1850 et 1860 si l'on considère le nombre de cernes d'aubier en présence[3]. Selon les données obtenues, il est donc raisonnable de croire que la structure de soutènement du seuil du foyer est fut mise en place au plus tôt en 1873. Ces datations s'ajoutent à celles obtenues précédemment, à savoir la sablière du mur sud (1734), une poutre du plancher du rez-de-chaussée (1711) et deux poutres équarries du plancher de l'étage (après 1668 et après 1697). Ces résultats nous rappellent que les immeubles patrimoniaux ne sont pas statiques et qu'ils évoluent avec le temps, au gré des besoins de leurs propriétaires.

3 Un thuya occidental comporte généralement entre 20 et 30 cernes d'aubier.

Tableau 10 - Sommaire des datations obtenues à la maison Forget

Numéro d'échantillon	Essence forestière	Identification	Cernes mesurés	Cernes non mesurés (internes)	Cernes non mesurés (externes)	Cernes (total)	Écorce / Cambium	Début de croissance	Fin de croissance
FOR1M	Thuya occidental	Soutènement du seuil du foyer est	76	0	0	76	Oui	Avant 1798	1873
FOR2M	Thuya occidental	Soutènement du seuil du foyer est	44	0	9	53	Non	Avant 1797	Après 1840
FOR3M	Thuya occidental	Soutènement du seuil du foyer est	114	0	0	114	Oui	Avant 1750	1863
FOR4M	Thuya occidental	Sablière du mur sud	163	47	1	211	Oui	Avant 1501	1711
FOR10M	Thuya occidental	Poutre du plancher du rez-de-chaussée	134	0	0	134	Oui	Avant 1601	1734
FOR15M	Pin blanc	Poutre du plancher de l'étage	68	2	13	83	Non	Avant 1588	Après 1668
FOR16M	Pin blanc	Poutre du plancher de l'étage	88	6	24	118	Non	Avant 1580	Après 1697

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre des travaux de restauration de la maison Forget pour lesquels le ministère de la Culture et des Communications (MCC) contribuait par l'octroi d'une subvention, ce dernier a imposé la supervision archéologique des travaux d'excavation devant être réalisés sur le pourtour et dans l'emprise de cette habitation érigée au début du XVIII^{e} siècle. La maison Forget recoupe en effet les secteurs d'intérêt archéologique du ruisseau Villeneuve (SIA-28) et de la Côte du Nord (SIA-109), lui conférant un potentiel archéologique lié à de possibles occupations autochtones et aux occupations coloniales (agricole et domestiques) en bordure de la rivière des Mille-Îles (Arkéos, 2023). Une récente étude de potentiel a d'ailleurs confirmé le fort potentiel archéologique du terrain de la maison Forget (Arkéos, à venir). En ce sens, les propriétaires de la maison Forget ont mandaté Arkéos pour la réalisation de cette intervention archéologique.

La supervision archéologique a été réalisée les 14-15 juin et les 17-18 juillet 2023 après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-01 auprès du MCC. Cette intervention a permis de démontrer que la séquence stratigraphique en présence est peu complexe et que très peu d'aménagements ont été effectués à proximité du bâtiment par le passé. L'intervention a par ailleurs permis de récupérer quelques objets-témoins et d'enregistrer trois vestiges archéologiques, à savoir : la fondation maçonnée de l'escalier de la galerie avant, une plate-forme en pierres sèches associée à l'ancien four à pain et un mur de soutènement dans le vide sanitaire. Ces découvertes, bien que limitées au pourtour et dans l'emprise de la maison, ont mené à la désignation du site archéologique BkFj-19.

Malgré cette désignation et l'inscription à venir au registre des biens cités de la municipalité, la maison Forget ne bénéficie pas d'un statut patrimonial officiel, celle-ci n'étant pas inscrite au Registre des immeubles patrimoniaux classés du Québec. En outre, il n'existe aucune obligation légale en lien avec la documentation du site archéologique. En ce sens, les propriétaires n'ont bénéficié d'aucun soutien municipal ou provincial permettant la documentation des contextes d'intérêt archéologique lors des excavations de masse nécessaires à la mise en place d'une annexe à la maison patrimoniale à l'automne-hiver 2023. Cette situation n'est pas unique à la maison Forget. Elle ramène à l'avant-plan la nécessité de mieux encadrer la protection et la documentation du patrimoine archéologique préservé sur les terrains des immeubles patrimoniaux ainsi que de développer des outils pour accompagner et soutenir les propriétaires des terrains concernés.

Au terme de cette intervention, aucune recommandation supplémentaire n'est formulée en lien avec le mandat. Il est toutefois à noter que le site présente toujours un fort potentiel archéologique. Dans l'éventualité où des contextes archéologiques étaient mis au jour dans le futur, il serait important de les signaler au MCC à l'aide du formulaire *Avis de découverte sans permis archéologique*[1].

1 https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/archeologie/declarer-decouverte

OUVRAGES CONSULTÉS

ADOVASIO, J. M. et K. W. CARR (2009) « Shades of Gray: The Paleoindian–Early Archaic "Transition" in the Northeast », dans M. Camps et P. R. Chauhan (dir.), *Sourcebook of Paleolithic Transitions: Methods, Theories and Interpretations* (p. 503526). Springer.

AECOM (2011) *Projet Hydro-Canyon Saint-Joachim - Évaluation du potentiel patrimonial et archéologique* (nº 0520529). AECOM.

ARCHÉOBEC (1996) *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval*. Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications.

ARCHÉOBEC (1997) *Volume 2 : inventaire archéologique exploratoire à la résidence Darling (1890-1945) avec la participation du public, août 1996 vestige de la maison Darling, île Darling, site BjFk-4*. Ville de Laval.

ARCHÉOCÈNE (2004) *Inventaire archéologique. Implantation de nouveaux poteaux ; Pointe Caron, Baie d'Urfé, Montréal. Site BiFl-3, opération 8*. Hydro-Québec.

ARCHÉOTEC (2007) *Île aux Tourtes. Interventions archéologiques 2006, BiFl-5*. Ministère de la Culture et des Communications, Ville de VaudreuilDorion.

ARKÉOS (2010) *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie Volumes 1 à 7*. Ville de La Prairie, Direction régionale de la Montérégie du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Hydro-Québec.

ARKÉOS (2016) *Nouveau poste Le Corbusier à 315-25 kV – Potentiel archéologique*. Hydro-Québec Équipement et services partagés.

ARKÉOS (2019) *12 375, rue du Fort-Lorette — Site BjFj-184. Inventaire archéologique complémentaire* — Ville de Montréal et MCC.

ARKÉOS (2021) *Projet de réaménagement de la berge des Baigneurs de Sainte-Rose – inventaire archéologique. Rapport d'intervention*. Ville de Laval.

ARKÉOS (2022) *Secteur de la berge du Vieux-moulin, étude de potentiel*. Ville de Laval.

ARKÉOS (2022) *Maison Forget – 7570, boulevard des Mille-Îles, Laval : Analyse dendrochronologique*. Ville de Laval.

ARKÉOS (2022) *Maison Desjardins (lot B1). 775, rue des Patriotes, Sainte-Rose. Étude de potentiel*. Ville de Laval.

ARKÉOS (2023) *Étude des secteurs d'intérêt archéologique de l'ensemble du territoire lavallois* [titre provisoire]. Ville de Laval [version préliminaire].

ARKÉOS (à venir) *Maison Forget (Laval), Étude de potentiel archéologique*. Ville de Laval [version préliminaire].

BALAC, A.-M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019) *Terre, L'empreinte humaine*. Éditions de l'Homme.

BEAUPRÉ MICHAUD ET ASS. (2022) *Expertise de valeur patrimoniale. Maison Forget (Gariepy-LeGuerrier). 7570 boulevard des Mille-Îles, Laval*. Ville de Laval.

BERGERUD, A. T., S. N. LUTTICH et L. CAMPS (2008) *The return of Caribou to Ungava* — McGill-Queen's University Press.

BOILY, M. (2006) *Les terres amérindiennes dans le régime seigneurial : les modèles fonciers des missions sédentaires de la Nouvelle-France*. Université Laval, mémoire de maîtrise en sociologie.

BOUCHETTE, J. (1815) *Description topographique de la Province du Bas-Canada avec remarques sur le Haut-Canada et sur les relations entre les deux provinces et les États-Unis de l'Amérique*. Londres [Angleterre] : W. Faden.

BOUDRIAU, M.-A. (2013) *Sources et limites du pouvoir des officiers de milice dans les campagnes canadiennes sous le Régime français (1705-1765)*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal.

CHAGNON, J. (2010) *L'atelier des Écores (1792-1830) : une entreprise artisanale*. Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal.

CHAPDELAINE, C. (1990b) « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1) : 1935.

CHAPDELAINE, C. (2007) *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (vol. 32) — Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (2012) « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec » dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* : 135163 — Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD (2017) « *Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec* », dans *PaleoAmerica*. DOI : 10.1080/20555563.2017.1379848.

CHAPLEAU, G. (2000) « Chronique des pionniers : Nicolas Minson dit Lafleur, septième censitaire de l'île Jésus », Laval : *Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus*, Vol. 16, nº 1.

CHAPLEAU, G. *et al.* [Ville de Laval] (1995) *Paroisse et villages anciens de Ville de Laval : études ethnohistorique et architecturale. Volume 1 : Paroisses, villages et places d'églises : Saint-François-de-Sales*. Laval : Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus.

CHAPLEAU, G. *et al.* [Ville de Laval] (2001) *Ville de Laval, quelques pages d'histoire… Paroisses et Villages anciens de l'île Jésus*. Laval : Ville de Laval / MCC.

CLERMONT, N. et CHAPDELAINE, C. (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et M. GAGNÉ (2004) « People of the Drumlins », dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.) *A Passion for the Past : Papers in Honour of James F. Pendergast*. Hull, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure, Archéologie 164.

COMMEND, S. (2009) *Itinéraire, histoire et patrimoine, Histoire de raconter : Les carrières de l'île Jésus*. D'après les recherches réalisées par Jean-François Larose, Laval, Ville de Laval.

CORRIVEAU, H. L. COTNOIR et L. GUÈVREMONT (direction) (1982) « La bande dessinée », dans *La nouvelle barre du jour*, nº 110-111, Diffusion Dimédia inc., Outremont.

DÉPATIE, S. (1986) « La structure agraire au Canada : Le cas de l'île Jésus au XVIII[e] siècle », dans *Historical Papers/Communications historiques*, Vol. 21 (1) : 56-85.

DÉPATIE, S. (1988) *L'évolution de la société rurale : l'île Jésus au XVIII[e] siècle*. Mémoire de maîtrise, Université McGill.

DÉPATIE, S. et L. DESCHÊNES (1998) *Vingt ans après Habitants et marchands : lectures de l'histoires des XVII[e] et XVIII[e] siècles canadiens*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

DIONNE, A. (2009) *Bibliographie de l'île Jésus*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société.

ELLIS, C. J. et B. DELLER (1990) « Paleo-Indians » dans C. J. Ellis et N. Ferris (dir.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*. Ontario Archaeological Society.

ETHNOSCOP (2006) *Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFl-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectuée en 2004 lors de la phase I des travaux de restauration des vestiges architecturaux*. Ministère de la Culture et des Communications.

ETHNOSCOP (2018) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke – Supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01 – Projet Promenades Urbaines*. Ville de Montréal.

FAUTEUX, A. (1937) « Les aventures de Chevalier de Beauchêne », dans *Les cahiers des dix*, nº 2 : 7-33.

FISET, M.-E. (2008) *Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763*. Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire appliquée, Université du Québec à Montréal, Montréal

FORTIN, J.-C. (2008) *Histoire de Laval*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2008

FOUGÈRES, D. (dir.) (2012) *Histoire de Montréal et de sa région — Les régions du Québec*. Presse de l'Université Laval.

GARNEAU, F.-X. (1845) *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours — Tome premier* (Vol. 1).

GENIEX (2021) *7570, boul. des Mille-Îles à Laval — Rapport d'expertise : état des fondations et de la structure, le 11 novembre 2021.*

GLOBENSKY, Y. (1987) *Géologie des Basses Terres du Saint-Laurent*. Énergie et Ressources Naturelles Québec.

GOSSELIN, J., P. GRONDIN ET J.-P. SAUCIER (2000) *Rapport de classification écologique du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme*. Ministère des ressources naturelles du Québec, Direction des inventaires forestiers.

GRAILLON, É. et C. CHAPDELAINE (2017) *Intervention archéologique sur le site paléoindien Kruger 2 (BiEx-23) de Brompton, été 2016*. Ministère de la Culture et des Communications.

GRONDIN F. et C. GATES SAINT-PIERRE (2009) *Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj-85)*. Fabrique de la paroisse de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine. Fondation du patrimoine religieux.

LAFRAMBOISE, Y. (2001) *La maison au Québec : de la colonie française au XX^e siècle*, Montréal : les Éditions de l'Homme, 2001

LAJOIE, P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec*. Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.

LAROSE, J.-F. (2006) *Histoire des carrières de l'île Jésus*. Rapport inédit. Ville de Laval, Service de l'urbanisme.

LEGUERRIER, V. (1974) *Les Leguerrier au Canada*. Montréal : V. Leguerrier.

LINTEAU, P.-A., R. DUROCHER et J.-C. ROBERT (1989) *Histoire du Québec contemporain, Tome 1 : De la confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal : Les Éditions du Boréal.

LOEWEN, B. (2009) « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX[e] siècle », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 39 (1-2) : 5-21.

LOEWEN, B. (2019) « Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques* (32) : 1452.

LOGETTE, J. (2006) *Artisans et industries en milieu rural au Québec avant 1851 : l'exemple de l'île Jésus*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

LOTHROP, J. C., D. L. LOWERY, A. E. SPIESS et C. J. ELLIS (2016) «Early Human Settlement of Northeastern North America», dans *PaleoAmerica*, 2 (3) : 192251. https://doi.org/10.1080/20555563.2016.1212178.

MATHIEU, J. *et al*. (1989) « Les Aveux et dénombrements du Régime français (1723-1745) », dans *Institut d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 42, n[o] 4 : 545-562.

MATHIEU, J. et A. LABERGE (dir.) (1991) *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent : les aveux et dénombrements 1723-1745*. Sillery, Québec : Septentrion (Cap-Saint-Ignace : Ateliers graphiques Marc Veilleux).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (1968) *Dossier de la maison Forget*. Document inédit.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE [MRNF] (2005) P*ortrait géographique du Québec forestier*. Direction du développement de l'industrie des produits forestiers.

OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Paleo-Quebec*, (36) : 115149.

PAQUETTE, M. (1976) *Histoire de l'île Jésus de 1636 à Ville de Laval*. Laval : Éditions d'Antan.

PATRI-ARCH (2018) *Inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval — Fiche d'inventaire — Saint-François*. Ville de Laval.

PATRI-ARCH (2021) *Complément à l'inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval — Rapport synthèse, septembre 2021*. Ville de Laval.

PENDERGAST, J.F. (1966) « Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario; the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites », dans *Anthropological Series*, Bulletin 208, N[o] 73, National Museum of Canada, Ottawa.

PENDERGAST, J.F. (1969) « *The MacDougald Site* », dans *Ontario Archaeology*, (13) : 29-51.

PENDERGAST, J.F. (1974) « The Sugarbush Site: A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp », dans *Ontario Archaeology*, (23) : 31-61.

PENDERGAST, J.F. (1981) *The Glenbrook Village Site: A Late SaintLawrence Component in Glengarry County, Ontario*. Collection Mercure, dossier nº 100, Musée national de l'Homme, Ottawa.

PENDERGAST, J.F. et B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill Queen's University Press.

PINTAL, J.-Y. (2012) « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec » dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* : 218236. Texas A&M University Press.

PRICE, F. H. et A. E. SPIESS (2013) « Three prehistoric lithic tools recovered by fishermen off the Maine coast », dans *The Maine Archaeological Society Bulletin*, 53 (2) : 929.

RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle*. Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie — Université de Montréal.

RICHARD, P J. H. (2017) La génèse du paysage laurentien. Géographies et environnements tardiglaciaires et postglaciaires — Colloque de l'AAQ, Pointe-à-Callière, Montréal, du 27 au 30 avril 2017.

ROY, P.-G. (1927) *Vieux manoirs, vieilles maisons*. Québec, impimé par Ls-A. Proulx.

TASSÉ, G. (2000) *L'archéologie au Québec : mots, techniques, objets*. Les Éditions Fides.

TREMBLAY, L. (1981) *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVI^e et début du XVII^e siècle, 1668-1735*. Mémoire de maîtrise (histoire). Montréal : Université de Montréal.

TRIGGER, B. G. (1962) « Trade and Tribal Warfar on the St.Laurence in the Sixteenth Century », dans *Ethnohistory*, Vol. 9 (3) : 240-256.

TRIGGER, B. G. (1969) « Criteria for Identifying the Locations of Historic Indian Sites: A Case Study from Montreal », dans *Ethnohistory*, Vol. 16 (4): 303-316.

VIAU, R. (2012) « L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier », dans D. Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930*, Collection Les régions du Québec, nº 21, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 41-69.

WILSON, P. et A. POSSART (2005) *Montréal, par ponts et traverses*. Montréal : Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal / Éditions Nota Bene.

WRIGHT, J. V. (1995) *A History of the Native people of Canada* (vol. 1). Musée canadien des civilisations.

WRIGHT, J. V. (1982) « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 12 (3) : 193205.

PRINCIPAUX FONDS D'ARCHIVES

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Fonds Cour supérieure. District judiciaire Terrebonne, Greffes de notaire

- De Latour, Jean (1736-1741). CN601,S164
- Lepailleur de Laferté, Michel (1700-1714). CN301,S183
- Panet, Jean-Antoine (1772-1786). CN301,S205

Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal, Greffes de notaire

- Adhémar di Saint-Martin (1668-1714). CN601,S2
- Auger, Joseph-Cyrille (1851-1877). CN601,S9
- Basset dit Deslauriers, Bénigne (1657-1699). CN601,S17
- Cabazié, Pierre (1673-1693). CN601,S66
- Châtellier, Jean-Marie-R. (1762-1781). CN601,S85
- Chorel de Saint-Romain, René (1730-1732). CN601,S360
- Comparet, François (1736-1755). CN601,S95
- Constantin, Jean-Baptiste (1805-1869). CN601,S96
- Coron, Charles-François (1734-1767). CN601,S98
- Coron, François (1721-1732). CN601,S99
- Danré de Blanzy, Louis-Claude (1738-1760). CN601,S108
- Fleuricour, Jean-Baptiste (1676-1702). CN601,S156
- Foucher, Antoine (1746-1800). CN601,S158
- Gaudron de Chevremont, Charles-René (1732-1739). CN601,S89
- Germain, Césaire (1830-1874). CN601,S173
- Manteht-Daillebоust, Nicolas (1807-1866). CN601,S273
- Moreau, Michel (1680-1698). CN601,S300
- Prévost, Charles (1801-1838). CN601,S334
- Raimbault, Pierre (1697-1727). CN601,S340
- Senet dit Laliberté, Nicolas (1704-1731). CN601,S368
- Tailhandier dit Labeaume, Marien (1699-1730). CN601,S378

Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal, Greffes d'arpenteur

- Jenvrin-Dufresne, Jean-Baptiste (1730-1750). CA601,S13
- Lepage dit Saint-François, Germain (1739-1752). CA601,S42
- Raymond, Joseph (1751-1774). CA601,S57
- Volant de Radisson, Étienne (1697-1704). CA601,S56

Fonds Cour supérieure. District judiciaire Terrebonne, Greffes de notaire

- Dufault, Jacques (1767-1806). CN606,S7
- Forget, Octave (1863-1889). CN606,S46
- Gagner, Pierre-Rémi (1784-1817). CN601,S11
- Limoges, Toussaint (1811-1832). CN606,S17
- Prévost, Gédéon-Mélasippe (1838-1887). CN606,S23
- Prévost, Jean-Baptiste-Léon-Léandre (1826-1843). CN606,S24
- Séguin, François-Hyacinthe (1808-1847). CN606,S27
- Turgeon, Joseph (1782-1813). CN606,S29

Autres fonds

Fonds Intendants (E1) / Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi (P4) / Aveux et dénombrements et déclarations des censitaires du roi (SS3)

Aveu et dénombrement de messire Léon (Lyon) de Saint-Ferréol, prêtre supérieur de messires les Ecclésiastiques du Séminaire des Missions-Étrangères établi à Québec, pour la seigneurie de l'île Jésus, île aux Vaches et autres adjacentes, 1er juin 1732 [dépôt]

Société d'histoire et de généalogie de l'île-Jésus-Centre d'archives de Laval (SHGIJ-CAL)

Fonds du Séminaire de Québec (ASQ), Microfilms 1 à 22;

PRINCIPAUX SITES INTERNET

Wikia La BD de Journal de Québec
https://la-bd-de-journal-au-quebec.fandom.com/fr/wiki/Balidor_Ain%C3%A9_-_La_Presse

INFORMATIONS FONCIÈRES

Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (MERN)

- Registre foncier du Québec en ligne : https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/
- Greffe de l'Arpenteur général du Québec (GAGQ) : https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq/

ARCHIVES

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

- Recensements canadiens
  https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

- Collection numérique : https://numerique.banq.qc.ca/
- ADVITAM : https://advitam.banq.qc.ca/
- Parchemin : minutes notariales du Québec ancien (Archiv-Histo)

Musée de la Civilisation

- Fonds d'archives du Séminaire de Québec (SME) : https://collections.mcq.org/

Ville de Laval

- Histoire et patrimoine
  https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/accueil.aspx
- Fonds de la ville de Saint-François (M11), Séries : Conseil municipal (A); Greffe (B); Évaluation et perception (E)

GÉNÉALOGIE

Programme de recherches en démographie historique et Institut généalogique Drouin (PRDH-IGD)
https://www.prdh-igd.com/

Généalogie Québec
https://www.genealogiequebec.com

Ancestry
https://www.ancestry.ca

DONNÉES PATRIMONIALES ET ARCHÉOLOGIQUES

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus – Centre d'histoire de Laval
Collection cartes et plans
https://archives-histoire-laval.org/outils-de-recherche/collections-de-cartes-et-plans/

PLANS ANCIENS CONSULTÉS

1674 Dalmas, A., *Iconographie et topographie de la rivière des prairies et de la coste de l'ysle jesus qu'elle arrouse parcourue les 25, 26, 27 de septembre 1674.* Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, MC : SME15,X-136

1749 Jacrau, J. A. M. (Joseph-André-Mathurin), *Copie de la carte de l'île Jésu*s, 15 décembre 1749. Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-137

S.d. [1761 vers] Anonyme [Murray, James : commanditaire], sans titre [*General James Murray's map of the St. Laurence*]. BAC : MIKAN 4134077

S.d. [1765-1770 vers] Anonyme [attribué à John Collins et Samuel Holland], sans titre [Plan de la province de Québec], sans date [vers 1765-1770]. BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Documents cartographiques : E21,S555,SS1,SSS8,P11

1793 Peachey, James, *Plan of the* [River La C] *hinay or Milles Isles with the Lake* [of Two M] *ountains and part of Ottawa River as far* [as upp] *er End of the Seigniory of Dargintrail / Surveyed by Order of Samuel Holland Esqr Surveyor general in the Year 1793*, 1793. BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Documents cartographiques : E21,S555,SS1,SSS18,P3B

S.d. [orig. 1795] Gale, Samuel et John B. Duberger, *Plan of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upward as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa* / Version éditée au XXe siècle d'un original de 1795. Québec (Province) : [s.n], [19-]. BAnQ, Document cartographique : G/3450/1795/G35/1900 DCA gf

1815 Bouchette, Joseph, *Carte topographique de la province du Bas-Canada : sur laquelle sont indiquées les limites des districts, des comtés, des seigneuries et des cantons ainsi que les terres de la Couronne et celles du* [...] / original Londres : W.Faden, 1815. Montréal : Éditions Élysée, 1980. BAnQ: G/3450/1815/B68/1980 DCA ro

1817 Adams, John, *Plan of the Jesus river opposite Terrebonne, shewing the obstructions wich at present prevent navigation and the necessary works proposed counteract them as far as the Village Terrebonne, nov. 1817*, BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Documents cartographiques : E21,S555,SS1,SSS18,P1-1/2H-NO1

S.d. [1830 vers] Anonyme, *Plan du cadastre seigneurial de l'île Jésus* / document en deux feuillets sous cotes distinctes, sans date [entre 1829 et 1831 selon MC]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-140-1 et SME15,X-140-2

S.d. [1831 vers] Anonyme, *Plan de la seigneurie de l'île Jesus fait d'après arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831*, sans date [1831ca]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-142

1834 Anonyme, *Plan de l'Ile de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Ile qui ne sont pas encore à l'état de culture*, 1934. BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Documents cartographiques : E21,S555,SS1,SSS21,P3

1860 *Bayfield, H.W., 2777, North America, river St. Lawrence above Quebec (Sheet XII) Repentigny to Long Point* [Carte hydrographique de l'amirauté britannique] / surveyed by Capt. H.W. Bayfield […], 1860. BAnQ (hyperlien): https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4487889

S.d. [1860 vers] Anonyme, *Plan cadastral des villages de l'île Jésus*, sans date [vers 1900 selon la référence Musée de la Civilisation, plus plausiblement 1860ca]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-145

S.d. [1860-1877] Anonyme, *Plan cadastral de l'île Jésus* / document en trois sections, sans date [avant 1828 MC, plus plausiblement entre ca1860-1877]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-146-1 et SME15,X-146-2

S.d. [1860-1877ca] Morin, Pierre-Louis. *Plan cadastral de l'île Jésus*, sans date [1860-1877ca ; entre 1860 et 1872 ? selon MC]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-144

1877 Beaudry, J.-A.-U. (Joseph-Alphonse-Ubalde), *Cadastre Plan Village Ste Rose Isle Jésus* / 29 septembre 1877. BAnQ, Fonds Cour Supérieure, District judiciaire de Montréal, Greffes d'Arpenteurs, Arthur Vincent incorporée : CA601,S171,SS2,SSS2,D2300

1906 Canada, *Electoral atlas of the Dominion of Canada [cartographic material] as divided for the tenth general election held in the year 1904*, Ottawa: Government Printing Bureau, 1906. BAC: G1116.F7E43 1906 CAL fol.

1909 Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1 :63 360], Sans lieu [Canada] : Department of Militia and Defence, 1909. BAnQ: G 3400 s63 C37 31-H-12 1909 CAR

1911 Meunier, Jos, *Plan de l'île Jésus*, 1911. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives Vieux-Montréal. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs. BAnQ : CA601,S109,SS1,D1

1915 Canada, *Electoral atlas of the Domi9nion of Canada [cartographic material] according to the Redistribution Act of 1914 and the amending Act of 1915 prepared under the direction of J.E. Chalifour*, Ottawa; Dept. of the interior, 1915. BAC: G1116.F7 C31915

1915 Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1 :63 360], Sans lieu [Canada] : *Department of Milicia and Defence* : 1915 [original 1909 / *Reprinted with corrections 1915*]. BAnQ: G 3400 s63 C37 31-H-12 1915 CAR

1921 Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:63 360], Sans lieu [Canada] ; *Department of national defence*, 1921 [original 1908 : *Reprinted with corrections 1921*]. BAnQ : G 3400 s63 C37 31-H-12 1921 CAR

1928 [1907] Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:63 360], Sans lieu [Canada] : *Department of national defence*, 1928 [*Reprinted 1928 / Surveyed 1907*]. BAnQ: G 3400 s63 C37 31-H-12 1928 CAR

1934 Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:63 360], Sans lieu [Canada] : *Department of national defence*, 1934. BAnQ: G 3400 s63 C37 31-H-12 1934 CAR

1941 Québec (province) , *Comté de Laval (île Jésus) construite d'après les plans du cadastre de 1877*, [Québec (province)], Ministère des terres et Forêts, de la chasse et de la pêche, 1941. AVL : P5, Plan cadastral, 1941.

1952 [1932] Canada, *31-H12, West Half, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:50 000], Sans lieu [Canada] : *Department of national defence army survey establishment*, 1952 [*Aerial photography by R.C.A.F. 1930* ; *Partially revised 1952*]. BAnQ: G 3400 s63 C37 31-H-12 W 1952 DCA

1958 Côté, Georges, *Comté municipal et division d'enregistrement de Laval*, [Québec (province)] : Département des terres et forêts, 1958. BAnQ Vieux-Montréal (archives), fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S555,SS4,PLAV-2; aussi : AVL : M19, F1-1, 1958

1958 Trottier, Alfred, *Plan d'ensemble de la ville St. François, Comté de Laval*, S.l., novembre 1958. AVL : Ville Saint-François, 1958

1968 Canada, *31-H12 E, Laval, Québec* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:50 000], Sans lieu [Canada] : Service topographique de l'armée,1968 [*Renseignements à jour en 1961. Imprimée en 1968*]. BAnQ : G 3400 s50 C37 31-H-12-E 1968 DCA

1971 Canada, *31-H12 E, Laval, Québec* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:50 000], Sans lieu [Canada] : Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, direction de la levée et de la cartographie, 1971 [Renseignements à jour en 1969-1970. Imprimé en 1971]. BAnQ : G 3400 s50 C37 31-H-12 1971 DCA

PHOTOS AÉRIENNES

Année du plan de vol — Identification du cliché/image

Archive de la Ville de Montréal (AVM)

1947 AVM_VM97-3-7_P25-073 et 74; AVM_VM97-3-7_P26-100 et 101

Ville de Laval

1931 1931_Mosaïque_ile
1961 61-0021
1967 67A_0143
1969 69_0082
1971 71_0085
1973 73_0112
1975 75_0061
1976 76_0005
1978 78_0112
1983 83_0117
1984 84_0588
1987 87_0664
1990 90_0980

1
Annexe

Coupes stratigraphiques

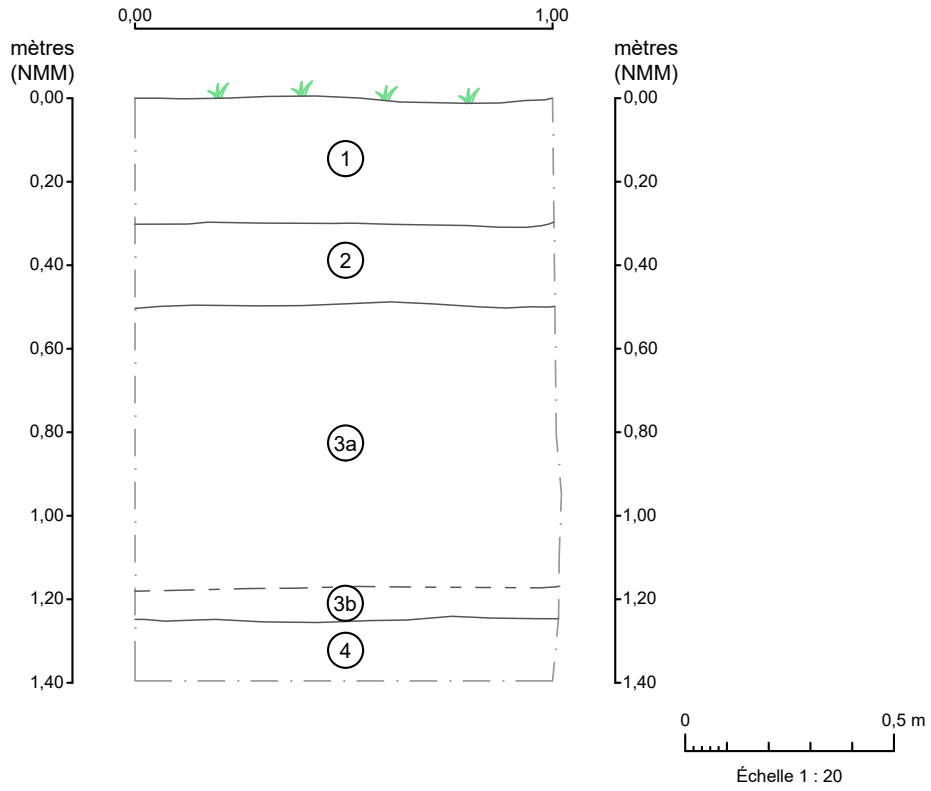

BkFj-19 – Sous-opération 1A – Coupe C1, paroi nord

Description

1 - Limon sableux brun-gris noirâtre plutôt homogène et meuble. Inclusions : racines, cailloux. Terreau de surface.

2 - Limon argileux brun et gris moyen, hétérogène et compact. Inclusions : éclats de pierres calcaires, concrétions de mortier. Niveau de construction.

3a - Limon argileux brun moyen, homogène et compact. Présence de particules de mortier et de charbon de bois en surface (5-10 cm). Sol naturel.

3b - Limon argileux brun moyen moucheté rouille, homogène et compact. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

4 - Argile gris-beige mouchetée rouille, homogène et compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

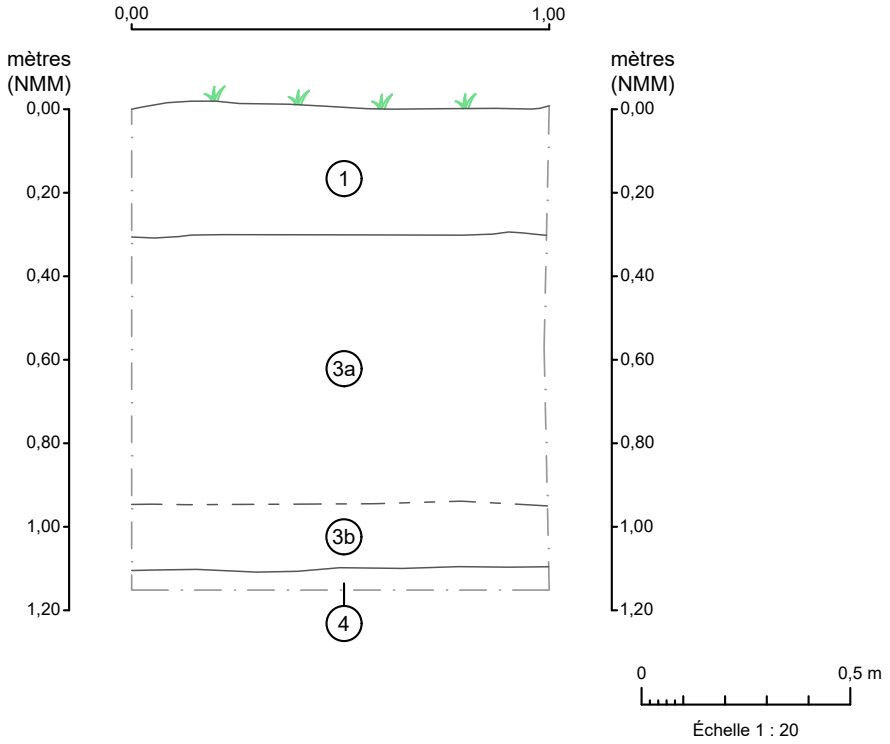

BkFj-19 – Sous-opération 1A – Coupe C2, paroi ouest

Description

1 - Limon sableux brun-gris noirâtre plutôt homogène et meuble. Inclusions : racines, cailloux. Terreau de surface.

3a - Limon argileux brun moyen, homogène et compact. Présence de particules de mortier et de charbon de bois en surface (5-10 cm). Sol naturel.

3b - Limon argileux brun moyen moucheté rouille, homogène et compact. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

4 - Argile gris-beige mouchetée rouille, homogène et compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

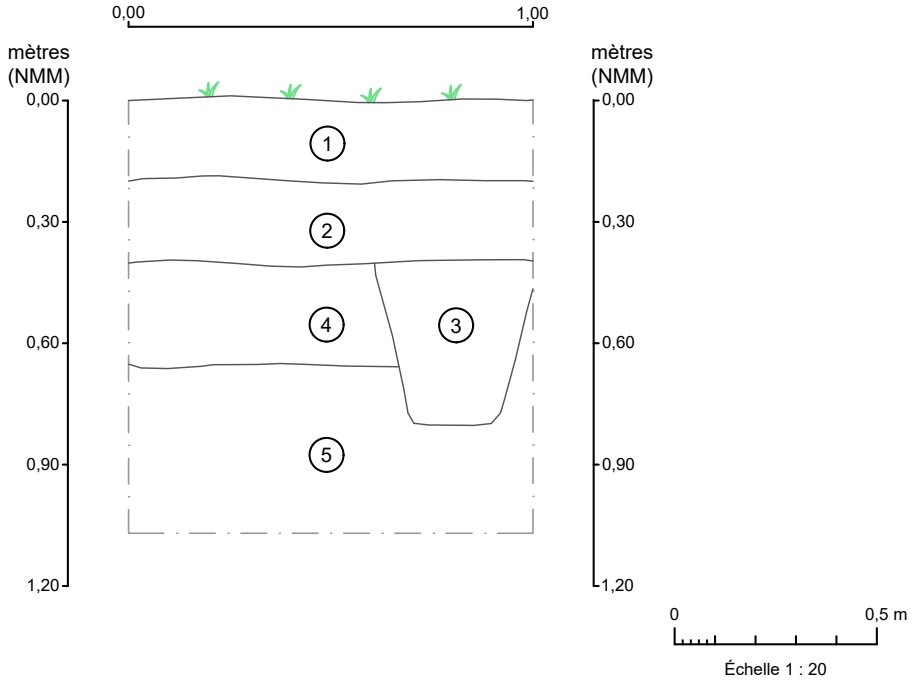

BkFj-19 – Sous-opération 1A – Coupe C3, paroi sud

Description

1 - Limon sableux brun-gris noirâtre plutôt homogène et meuble. Inclusions : nombreux cailloux. Terreau de surface.

2 - Limon argileux brun moyen, homogène et compact. Inclusions : charbon minéral, poussière de briques, petit tesson de terre cuite grossière à glaçure incolore. Remblai de rehaussement ?

3 - Limon argileux brun-gris et beige, hétérogène et compact. Inclusions : cailloux, fragments de briques, charbon de bois, une coquille d'huître. Remblai de comblement d'un trou de poteau. Associée à une ancienne galerie arrière ?

4 - Limon argileux brun-gris moyen, homogène et compact. Inclusions : charbon de bois. Horizon supérieur du sol naturel.

5 - Limon argileux brun moyen moucheté rouille, homogène et compact. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

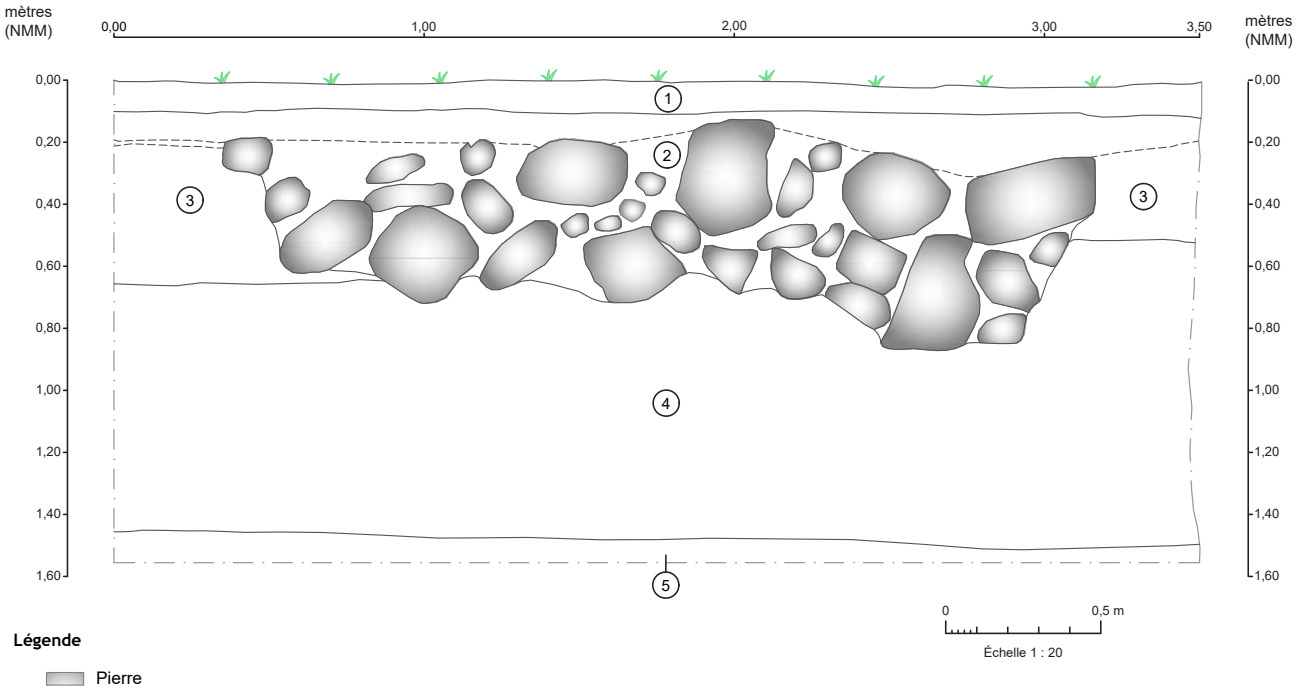

BkFj-19 - Sous-opération 1A - Coupe C4, paroi est

Description

1 - Limon sableux brun-gris noirâtre plutôt homogène et meuble. Inclusions : racines, cailloux. Terreau de surface.

2 - Limon argileux brun-gris moyen mêlé d'éclats de pierres et de concrétions de mortier, hétérogène et de compacité moyenne. Dépôt comblant les interstices de la structure ST-2 correspondant en une plate-forme en pierres. Les sols entre les pierres et au-dessus de celles-ci ne sont pas distinguables. Vestige ST-2 et niveau de construction.

3 - Limon argileux brun-gris moyen, homogène et de compacité moyenne. Inclusions : charbon de bois, particules de mortier. Horizon supérieur du sol naturel.

4 - Limon argileux brun moyen moucheté rouille, homogène et compact. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

5 - Argile gris-beige mouchetée rouille, homogène et compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile.

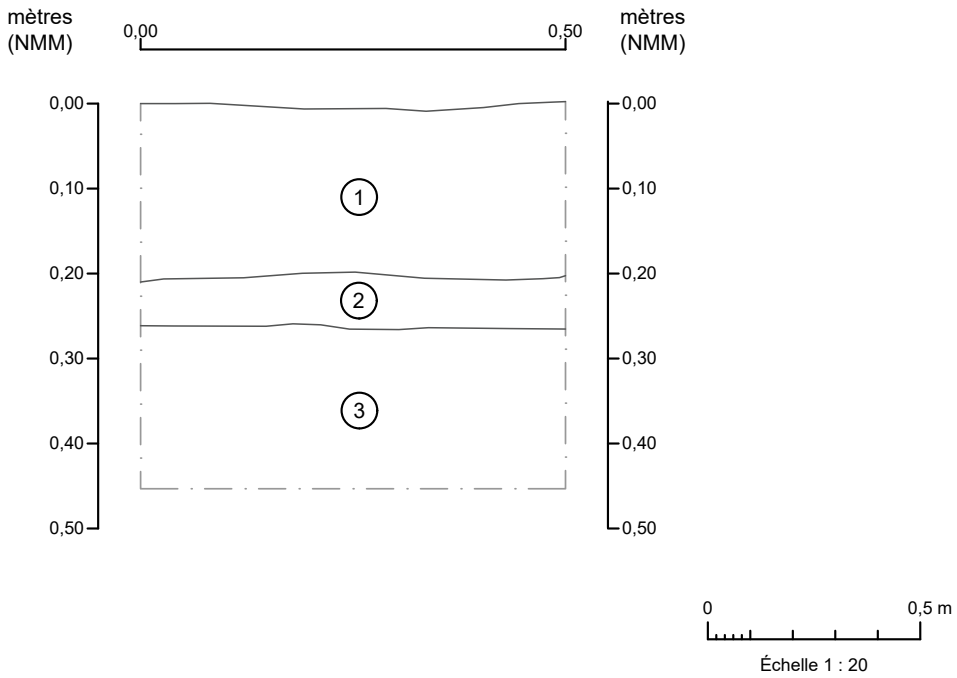

BkFj-19 – Sous-opération 2A – Coupe C5, paroi sud

Description

1 - Limon argileux brun-gris moyen mêlé de pastille brun pâle, hétérogène et meuble. Inclusions : éclisse de bois, mortier, cailloux, charbon de bois épars. Sol du vide sanitaire.

2 - Éclats de pierre calcaire, concrétions de mortier et charbon de bois, hétérogène et friable. Niveau de construction.

3 - Limon argileux brun moyen, homogène et compact. Présence de quelques cailloux. Sans autres inclusions. Horizon supérieur du sol naturel.

2
Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Maison Forget **Archéologue :** Marie-Claude Brien **Date :** 2024-03-21
Code : LVL23-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A2	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de marli avec décor shell edge bleu de type néoclassique. Datation production estimée: 1800 c - 1835 c. (# inv.: 1).	1	
1A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Complet. L'un est très rouillé. Clous de 3 pouces. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 2).	1	
1A3	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 4).	1	
1A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 3).	1	
1A3	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau. . (# inv.: 5).	1	
1A4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Petite trace de glaçure sur l'intérieur - incolore d'aspect brun. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 6).	1	
2A1	5.3	Solides semi-plastiques	bouton	1	1	4.4.2.2	Attaches-identification autre	ent	Bouton entier en plastique transparent couleur marbré (beige et brun). Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec dépression circulaire au centre. Dos légèrement convexe. Inscription moulée en creux rehaussée de blanc: «RETREAT / RETREAT».. (# inv.: 7).	1	
2B1	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord d'une assiette à contour simple. Décor peint polychrome (mauve - manganèse, bleu et vert) à motif sommaire constitué d'une bande avec ligne sinusoïdale et de points situés sur le rebord intérieur. Origine française. Datation production estimée: 1700 po - 1760 an. (# inv.: 10).	1	
2B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 8).	1	
2B1	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	4	4	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	ent	Petit carreau carré. Surface avec glaçure blanche avec décor saupoudré rose. 1,8 cm x 1,8 cm x 0.3 cm.. (# inv.: 9).	1	
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# inv.: 11).	1	
2B1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	ent	Grosse perle en verre de couleur transparent bleu foncé en forme de beigne/circulaire. 8,93 mm de diamètre x 5,58 mm d'épaisseur.. (# inv.: 12).	1	
2B1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Longue tige avec extrémité filetée au bas. L'autre extrémité est altérée.. (# inv.: 15).	1	
2B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2. Datation production estimée: 1800 c - 1899 c. (# inv.: 14).	1	
2B1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Pièce de monnaie illisible. Diamètre de 2,86 mm x 2,13 mm d'épaisseur.. (# inv.: 17).	1	
2B1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de côte, moyen ou gros mammifère.. (# inv.: 13).	1	
2B1	5.2.3.1	Papier	page de journal ou page de livre	1	1	5.3	Écrits	frag	Fragment d'une page, bas de la page. Inscription imprimée sur les deux côtés de la page: « Sur un côté: "[…]GROTTE DE […] / […] ISRAÉLITES ET DES AUXI[…] / […] PÈRE FRANCISCAIN QUI LEUR SE[…] / […] MAIN SA COIFFURE AU LIEU […]"; Sur l'autre côté: "[…] SALON DE[…] / DUPUIS […]".».. (# inv.: 16).	1	

3
Annexe

Tableau synoptique

Identification cadastrale

Année																												Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents									Non concédé					1er conc. (1684)		
		2e conc. (1707)	3 arpents									4 arpents					5.5 arpents									2e conc. (1707)		
		1732 aveu	3 arpents									5.4 arpents							3 arpents							1732 aveu	Terrier / censier*	
		ca1750-1775	25			24						23					23		22							ca1750-1775		
		ca1775-1820	25			24						23					23		22							ca1775-1820		
		ca1820-1860	27			26						25					24		23							ca1820-1860		
		ca1860-1877	30		29			28B			28A		27					26		25							ca1860-1877		
	Originaire	1877-1997	63		62			61			60		59					58		57							1877-1997	Originaire	
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent		

1669
1670 — m. Jeanne Vilenne (1) et Mathurin Bernier
1671 — n. Élisabeth Bernier (Jacques Bietry [dit Chevalier]) (Notre-Dame-de-Montréal)
1672
1673 — n. Joseph Bernier (Notre-Dame-de-Montréal)
1674 — n. Louis François Bernier (Notre-Dame-de-Montréal)
1675
1676 — n. Françoise Bernier (Notre-Dame-de-Montréal)
1677
1678 — m. Jeanne Vilenne (2) et Jacques Chevalier (St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles)
1679 — n. Paul (Agathe Campeau), fils Vilenne-Chevalier (St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles)
1680
1681 — n. Jacques, fils Vilenne-Chevalier (Notre-Dame-de-Montréal)
1682
1683 — n. Jean, fils Vilenne-Chevalier (St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles)
1684 — Terres non concédées — **Séminaire de Québec** (concession initiale) **Aucune mention** — Terres non concédées
Nicolas Minson, de Lachenaie (T:6)
1685
1686 — n. Robert, fils Vilenne-Chevalier (St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles)
Terres non concédées — **Nicolas Minsson dit Lafleur** et **Gillette Nignolet,** de Lachenaie — Terres non concédées
Jacques Chevalier, de Montréal **Cabane de pieux, Bts** (T:6)
1687
1688 — n. d. Pierre, fils Vilenne-Chevalier (St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles)
Jacques Chevalier et **Jeanne Villaine**
Jacques Bietry dit Chevalier et **Élisabeth Bernière**
1689 — n. Pierre (Marguerite Campeau), fils Vilenne-Chevalier (Saint-Charles, Lachenaie); **n. Michel, fils de Bietry (Saint-Charles, Lachenaie)**
1690 — n. René, fils Vilenne-Chevalier (Saint-Charles, Lachenaie)
1691 — **n. Anne, fille de Bietry (Saint-Charles, Lachenaie)**
1692 — n. Marie Marguerite (Jacques Levert), fille Vilenne-Chevalier (Saint-Charles, Lachenaie): **n. Françoise, fille de Bietry (Saint-Charles, Lachenaie)**
1693 — n. Marie Jeanne, fille Vilenne-Chevalier (Saint-Charles, Lachenaie)
1694 — **Jacques Chevalier** et **Jeanne Villaine**
Jacques Bietry dit Chevalier
1695
1696 — n. Élizabeth Vilenne-Chevalier (Notre-Dame-de-Montréal); **n. Jean-Paul, fils de Bietry (Notre-Dame-de-Montréal)**
1697 — n. Jacques Vilenne-Chevalier (Notre-Dame-de-Montréal)
1698 — n. Jeanne Vilenne-Chevalier (Notre-Dame-de-Montréal); **n. Jacques, fils de Bietry (Notre-Dame-de-Montréal)**
1699
1700 — **Jacques Vietry dit Lechevalier vend tous ses biens** (Déclaration Élisabeth Berniere: A. Adhémard dit St-Martin, 29 juil. 1700)
1701 — **n. Jean-Paul, fils de Bietry (Notre-Dame-de-Montréal)**
1702
1703
1704 — Elie [Cournoyer?] — **Séminaire de Québec** (concession) — Espace pour le nom laissé volontairement vide — **Séminaire de Québec** (concession) — Toussain Masta
Jacques Le Vert (Marie Marguerite Chevalier, fille de Jacques Chevalier) **Aucune mention** (T:3) — Paul Chevalier de son père Jacques — **Paul Chevalier Aucune mention** (T:3-5)
1705 — Jacques [illisible] — **Jacques Chevalier** et **Jeanne Villin** — Paul Chevalier
Paul Chevalier (demeurant à Villemarie) **Aucune mention** (T:2)
1706 — Ordonnance initiant la procédure de réunion au domaine de la terre de la «**veuve Bietry**» **(Elisabeth Bernière)** — Ordonnance initiant la réunion au domaine de la terre de **Paul Chevalier**
Les représentants de Jacques Bietri [dit Chevalier] — **Paul Chevalier** et **Agathe Campeau** — Toussain Masta
Jean Michel dit Taillon « sans aucun bâtiment » (T:5-5)

Année	Identification cadastrale																																Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé										6 arpents												Non concédé						1er conc. (1684)		
		2e conc. (1707)	3 arpents										4 arpents					5.5 arpents												2e conc. (1707)		
		1732 aveu	3 arpents										5.4 arpents										3 arpents								1732 aveu		
		ca1750-1775	25				24						23					23					22								ca1750-1775	Terrier / censier*	
		ca1775-1820	25				24						23					23					22								ca1820-1860		
		ca1820-1860	27				26						25					24					23								ca1860-1877		
		ca1860-1877	30		29			28B			28A		27					26					25										
	Originaire	1877-1997	63		62			61			60		59					58					57								1877-1997	Originaire	
	Arpent		3		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent		
1707										Feu Jean Le Ver			« veuve Bietry » (Elisabeth Bernière) — Selon l'ordonnance de 1706; **Jean Chevalier** — Selon l'inscription à la concession à Alexis Gariépy (1707) **Séminaire de Québec** (réunion au domaine) **Séminaire de Québec** (concession)								Jean Taillon													1707
1708													**Alexis Gueriepy** **Aucune mention** **(T:4)**																				1708
1709																																	1709
1710													Ordonnance confirmant la réunion de la terre au domaine et la concession de 1707 « au nommé **Gueriépy** »																				1710
1711																	Alexis Gariepy															Toussain Masta	1711
1712																																	1712
1713										Jacques Lever			**Alexis Gueriepy** et **Françoise Raynaud** (contrat de mariage) **Aucune mention** **(T:4)**																				1713
1714																																	1714
1715																																	1715
1716																																	1716
1717													Décès de Françoise Raynault (Alexis Gariepy)																				1717
1718													Concession d'une seconde terre à Alexis Gariepy du côté rivière des Prairies																				1718
1719													**Alexis Gueriepy et Uxor** (Inventaire communauté Raynaud-Gueriepy) **M, Gr** (localisation des bâtiments inférée) **(T:4)**																				1719
1720																																	1720
1721													Contrat de mariage Chaplot-Guariepy Mariage de Madeleine Chapleau et François Gariepy																				1721
1722																																	1722
1723													Décès de Jacques Chevalier, père et beau-père																				1723
1724										Sarazin			**Allexis Gariepy** — Concession de continuation de terre **(T:5-4)**																				1724
1725																																	1725
1726																																	1726
1727													Concession à Alexis Gariepy de deux petites îles dans la rivière Jésus (inventaire de 1747)																				1727
1728																																	1728
1729																																	1729
1730																																	1730
1731																																	1731
1732						François Rochon			**Séminaire de Québec** (concession continuation) **François Sarazin**			Alexis Gariepy																							1732
1732ca	Aveu et dénombrement					François Rochon			François Sarrasin **(T:3)** **M, Gr, Et**, 60 Arp. terre labourable			Alexis Gariepy **(T:5-5)** **M, Gr, Et, Ec**, 80 Arp. terre labourable													Estienne Charles **(T:3)** **M, Gr, Et**, 70 Arp. terre labourable											1732ca
1733																																	1733
1734																																	1734
1735																																	1735
1736																																	1736
1737																																	1737
1738																																	1738
1739																																	1739
1740																																	1740
1741																																	1741
1742																																	1742
1743																																	1743
1744																																	1744
1745																																	1745
1746																																	1746
1747										François Sarazin			Décès d'Alexis Gariepy (Marie Madeleine Chapleau) **Succession Alexis Gariepy** (inventaire) **MP, Gr** (ruine), **Et** (ruine), **Bts B** (bergerie, laiterie) **(T:5-4)**													Louis [nom manquant]											1747

Identification cadastrale

Année																									Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé								6 arpents								Non concédé				1er conc. (1684)		
		2e conc. (1707)					3 arpents				4 arpents					5.5 arpents							2e conc. (1707)		
		1732 aveu					3 arpents				5.4 arpents								3 arpents				1732 aveu	Terrier / censier*	
		ca1750-1775	25				24				23					23			22				ca1750-1775		
		ca1775-1820	25				24				23					23			22				ca1775-1820		
		ca1820-1860	27				26				25					24			23				ca1820-1860		
		ca1860-1877	30		29		28B			28A	27					26			25				ca1860-1877		
	Originaire	1877-1997	63		62		61			60	59					58			57				1877-1997	Originaire	
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent		

1748 — Décès de François Sarazin (Marie Madeleine Goulet) — **Succession Alexis Gariepy** (partage) (T:5-4) — Terre partagée en 10 parts indivises de 5 perches, 7 pieds et 2 pouces [voir encart] — Joignant au dit Charles — Mariage de Marie-Louise Gariepy et Guillaume Leguerrier — **Alexis Gariepy (fils)** — **J.Bte Mayolle dit Audin**

1749 — Plan de Jacrau (terrier) — François Rochon — François Sarazin — Alexis Gariepy — Jean-Baptiste et Étienne Charles — Plan de Jacrau (terrier)

1750 — Mariage Marie Catherine Gariepy et Ignace Filiatrault dit St-Louis

1751

1752

1753 — **Succession François Sarazin** (Marie Madeleine Goulette et enfants) — Inventaire **MP, Gr, Et, Ec, L** (T:3) — Marie Madeleine Chapleau, veuve d'Alexis Gariépy, cède ses droits immobiliers aux héritiers de la succession

1754

1755

1756 — Cession de la moitié de la maison **MP**

1757

1758

1759

1760 — Décès de Madeleine Chapleau (feu Alexis Gariepy)

1761

1762

1763

1764

1765

1766 — Etat des terres (ASQ) — François Rochon — François Sarrazin — Alexis Gariepy & Ignace Filiatro et autres héritiers — Jean-Baptiste Charles Clément — Etat des terres (ASQ)

1767 — Décès de Marie Catherine Gariepy (1er mariage)

1768 — Terrier-censier (ASQ) — Charles Lajeunesse — Guillaume Leguerrier — Ignace Filiatro — Étienne Mousseau fils — **Charles Lajeunesse** — Concession de continuation

1769

1770

1771 — Mariage Marie Françoise Malboeuf et Ignace Filiatrault dit St-Louis

1772

1773

1774 — Mariage Marie Reine Leguerrier et François Quevillon

1775 — Mariage Marie geneviève Malboeuf et Ignace Filiatrault (fils)

1776 — Ignace Filatro (fils) — **Ignace Filatro** (père) et **Euphrosine Filatro** (sœur) — Rejean Guindon — **Ignace Filatro** (fils) et **Geneviève Malboeuf** **MB, Gr, Et, Ec** (T:1-3.5)

1777

1778 — Baptiste Rochon — **Charles Charles dit Quenoche** [Lajeunesse], (feue Marie Françoise Mathé) — Guillaume Leguerrier — **Augustin Forget dit Despaty** **MP, Gr, Bts** (T:3)

1779

1780 — Augustin Forget dit Depaty — **Guillaume Leguerrier** et **Marie Louise Gariepy** — Jean-Baptiste Audoin dit Mayolle — **Francois Quevillon** (gendre: [Marie-Reine Leguerrier]) **MP, Bt** (T:2-1-3)

1781

Année	Identification cadastrale																												Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents										Non concédé					1er conc. (1684)		
		2e conc. (1707)	3 arpents									4 arpents					5.5 arpents										2e conc. (1707)		
		1732 aveu	3 arpents									5.4 arpents										3 arpents					1732 aveu	Terrier / censier*	
		ca1750-1775	25				24					23					23					22					ca1750-1775		
		ca1775-1820	25				24					23					23					22					ca1820-1860		
		ca1820-1860	27				26					25					24					23					ca1860-1877		
		ca1860-1877	30		29			28B			28A		27					26					25							
	Originaire	1877-1997	63		62			61			60		59					58					57					1877-1997	Originaire	
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent		
1782													François Quevillon	**J-Bte Mayotte**	Ignace Filiato														1782
													François Quevillon (Marie Reine Leguerrier) **(T:5p)**															
1783																													1783
1784																													1784
1785																													1785
1786																													1786
1787																													1787
1788																													1788
1789																													1789
1790																													1790
1791																													1791
1792																													1792
1793													Décès de François Quevillon (Marie-Reine Leguerrier)																1793
1794											Augustin Forget dit Depaty		**Succession François Couvillon** (Marie-Reine Leguerrier et uxor)		Ignace Filiatau														1794
													Marie-Reine Leguerrier (feu François Couvillon) **MP, Gr, Bts (T:2-6)**															
1795											Augustin Forget dit Depaty		**Marie Reine Leguérier** (feu François Quevillon)		Ignace Filiatau														1795
													Augustin Forget dit Depaty et **Marie-Anne Taillon MP, Gr (T:2-6-3)**															
1796																													1796
1797																													1797
1798																													1798
1799															Décès d'Ignace Filiatrault père														1799
1800																													1800
1801														Augustin Forget	**Ignace Filatro** et **Geneviève Malbaux** [Malboeuf]		Joseph Brunet											1801
															Jacques Bélanger et **Françoise Legris MB,** [XB], **Et, Ec, (T.2-7)**														
1802																													1802
1803																													1803
1804																													1804
1805																													1805
1806					Jean-Baptiste Rochon		**Augustin Forget dit Dépaty** et **Marie-Anne Taillon**								Jacques Bellanger															1806
							Joseph Forget dit Dépaty (fils) **MP, Gr, Et, Ec, Bts en bois (T:3)**					**Augustin Forget dit Dépaty** (fils) **MP, Gr, E, Bts en bois (T:2-7)**															
1807													Mariage Marie Limoges - Augustin Forget																1807
1808														Augustin Forget	**Jacques Bellanger** et **Françoise Legris**		« au nommé Brunet dit Belhumeur »											1808
														Augustin Forget	**Joseph Turgeon M, E (T.2-7)**		« au nommé Brunet dit Belhumeur »											
															Nicolas Content M, E (T.2-7)														
1809							Mariage Marie Rose Huboux dit Tourville - Joseph Forget																							1809
1810																													1810
1811																													1811
1812														Augustin Forget	**Nicolas Content** et **Josette Daunait**		« au nommé Brunet dit Belhumeur »											1812
															Jean Martin Labelle M, 2Gr, Bts (T.2-7)														
1813																													1813
1814																													1814
1815																													1815
1816																													1816
1817																													1817
1818																													1818
1819																													1819
1820																													1820
1821																													1821
1822																													1822

Année	Identification cadastrale																											Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents										Non concédé					1er conc. (1684)	
		2e conc. (1707)						3 arpents				4 arpents					5.5 arpents										2e conc. (1707)	
		1732 aveu						3 arpents				5.4 arpents										3 arpents					1732 aveu	Terrier / censier*
		ca1750-1775	25				24					23					23					22					ca1750-1775	
		ca1775-1820	25				24					23					23					22					ca1775-1820	
		ca1820-1860	27				26					25					24					23					ca1820-1860	
		ca1860-1877	30		29			28B			28A		27					26					25					ca1860-1877	
	Originaire	1877-1997	63		62			61			60		59					58					57					1877-1997	Originaire
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent	
1823																												1823
1824																												1824
1825																												1825
1826																												1826
1827																												1827
1828																												1828
1829																												1829
1830																												1830
1831	Recensement								Jos. Forgette **M**, 108 arp. terre cultivée				Augustin Forgette **M**, 80 arp. terre cultivée					Jean M. Labelle **M**, 90 arp. terre cultivée											1831
1832																												1832
1833																												1833
1834																												1834
1835									Joseph Forget				**Augustin Forget dit Despaty et Marie Limoges**					Martin Labelle											1835
													Augustin Forget (fils) **MP**, **Gr** et **Bts** (T.2-7)																
1836													Mariage Marie Archambault - Augustin Forget															1836
1837																												1837
1838																												1838
1839																												1839
1840													Décès Augustin Forget (Marie Anne Taillon)															1840
1841																												1841
1842																												1842
1842	Recensement								Joseph Forgette **M**, 105 arp. terre cultivée				Augustin Forgette **M**, 80 arp. terre cultivée					Martin Labelle **M**, 80 arp. terre cultivée											1842
1843													Décès Marie Anne Taillon (Augustin Forget)															1843
1844																												1844
1845																												1845
1846																												1846
1847																												1847
1848													Augustin Forget dit Despaty					**Jean Martin Labelle** et **Marguerite Ouimette dite Bastien**					Prosper Charbonneau						1848
																		François Xavier André Labelle (fils) et **Domitilde Huboux dit Tourville** **M, Gr, Bts** (T.2-7)											
1849					Antoine Rochon				**Joseph Forgette dit Despaty** et **Josephte** [?] **Huboux dite Tourville**				Augustin Forgette																1849
									Charles Forgette dit Despaty M, Gr, Bts (T:3)																					
1850																												1850
1851																												1851
1851	Recensement				Antoine Rochon **MP**				Aucune entrée				Augustin Despaty (Marie Archambault) **MP** (2 familles)					Amédé Labelle (Domitile Tourville) **MP** (une famille)					Prosper Charbonneau **MB**					Recensement	1851
1852																												1852
1853																												1853
1854																												1854
1855					Antoine Rochon				**Charles Forget dit Despaty** et **Charlotte Huboux dit Tourville**				Augustin Despatis																1855
									Jean-Baptiste Forget dit Despaty (fils) **M, Bts** (T:1-5)			**Joseph Forget dit Despaty** (fils) M à construire avant 2 ans, **Bts** (T:1-5)																
1856																												1856
1857													Décès Augustin Forget (Josephte Limoges)															1857
1858													Augustin Forget dit Despaty					**François Xavier André Labelle** et **Domitilde Huboux dit Tourville**					Prosper Charbonneau					1858
																		Jean-Baptiste Chartrand et Catherine Dazé M, Gr, Bts (T.2-7)										
1859																												1859
1860																												1860
1861																												1861
1861	Recensement				Antoine Rochon **MB**				Baptiste Forget (Elizabeth Lachapel) **MB**			Joseph Forget (Victoire Graton) **MB**	Augustin Forget (Marie Archambault) **MP**					Jean Baptiste Chartrand (Catherine Dazé) **MB**					Prosper Charbonneau **MB**					Recensement	1861

Année	Identification cadastrale																										Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents										Non concédé				1er conc. (1684)	
		2e conc. (1707)	3 arpents									4 arpents					5.5 arpents									2e conc. (1707)	
		1732 aveu	3 arpents									5.4 arpents										3 arpents				1732 aveu	Terrier / censier*
		ca1750-1775	25				24					23					23					22				ca1750-1775	
		ca1775-1820	25				24					23					23					22				ca1775-1820	
		ca1820-1860	27				26					25					24					23				ca1820-1860	
		ca1860-1877	30		29		28B			28A		27					26					25				ca1860-1877	
	Originaire	1877-1997	63		62		61			60		59					58					57				1877-1997	Originaire
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent	
1862																											1862
1863																											1863
1864					Antoine Rochon					**Joseph Forget dit Despatis** / **Charles Forget (père) pour Hyacinthe Forget dit Despatis** (fils et frère mineur)		Augustin Despatis															1864
1865																											1865
1866																											1866
1867																											1867
1868																											1868
1869																											1869
1870												Décès Josephte Limoges (Augustin Forget)															1870
1871																											1871
1871	Recensement				Joseph Gravel		Jean-Baptiste Forget (Elizabeth Lachapel)			Olympe Forget (Flavie Lachapelle		Augustin Forget (Marie Archambault)					Jean Baptiste Chartrand (Catherine Dazé)					Fabien Chartrand				Recensement	1871
1872												Augustin Forget dit Despaty					**Jean-Baptiste Chartrand** et **Catherine Dazé** / **Jean-Baptiste Chartrand** (fils) **MP**, **Bts** (T.2-7)					Fabien Chartrand					1872
1873																											1873
1874																											1874
1875										Hyacinthe Forget		**Augustin Forget** et **Marie Archambault** / **Léandre Forget M**, **Gr**, **Bts** (T.2-7)					Jean-Baptiste Chartrand										1875
1876												Mariage Éléonore Lespérance - Léandre Forget (en séparation de biens)															1876
1877					Joseph Gravel		Jean-Baptiste Forget			Hyacinthe Forget		Établissement du cadastre Originaire (entrées au livre de renvoi) Augustin Forget					Jean-Baptiste Chartrand					Fabien Chartrand				Prosper Forget	1877
1878																											1878
1879																											1879
1880																											1880
1881										**Hyacinthe Forget** / **Jean-Baptiste Forget** (frère)																	1881
1881	Recensement				Joseph Gravel		Fabien Cantin [Loué ?]					Léandre Forget (Léonore [Lespérance]), probablement avec Augustin Forget et Marie Archambault					Jean-Baptiste Chartrand (Rachel [?])									Recensement	1881
1882																											1882
1883																											1883
1884																											1884
1885																											1885
1886																											1886
1887																											1887
1888																											1888
1889					François Gravel		**Jean-Baptiste Forget dit Despaty** et **Élizabeth Persillier dit Lachapelle** / **Dolcé Forget dit Despaty** (fils)					Léandre Forget dit Despaty															1889
1890																											1890
1891																											1891
1892																											1892
1893																											1893
1894																	**Jean-Baptiste Chartrand** et **Rachel Thérrien** / **Ovila Chartrand** (fils) **MP**, **Bts** (T.2-7)											1894
1895												Décès Marie Archambault (Augustin Forget)															1895
1896												Décès Augustin Forget (Marie Archambault)															1896
1897																											1897
1898																											1898
1899																											1899
1900																											1900
1901																											1901

Année	Identification cadastrale																												Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé										6 arpents									Non concédé					1er conc. (1684)		
		2e conc. (1707)					3 arpents						4 arpents				5.5 arpents										2e conc. (1707)		
		1732 aveu					3 arpents						5.4 arpents							3 arpents							1732 aveu	Terrier / censier*	
		ca1750-1775	25				24						23				23			22							ca1750-1775		
		ca1775-1820	25				24						23				23			22							ca1820-1860		
		ca1820-1860	27				26						25				24			23							ca1860-1877		
		ca1860-1877	30		29		28B			28A			27				26			25							1877-1997	Originaire	
	Originaire	1877-1997	63		62		61			60			59				58			57							Arpent		
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5			
1902																													1902
1903																													1903
1904																													1904
1905																													1905
1906																													1906
1907																													1907
1908																													1908
1909																													1909
1910																													1910
1911	Plan de Meunier		Jos. Gravel				Dolcé Forget						Léandre Forget				Avila Chartrand			Thomas Forget						Plan de Meunier			1911
1912																													1912
1913																													1913
1914																													1914
1915																													1915
1916													Décès de Léandre Forget (30 octobre 1916) Feu **Léandre Forget** (Éléonor Lespérance)																1916
1917													**Conrad Forget** (Hélène Mathieu) **MP, Bts**																1917
1918																													1918
1919																													1919
1920																													1920
1921													Mariage Conrad Forget - Hélène Mathieu (en communauté de biens)																1921
1922																													1922
1923																													1923
1924							**Dolce Forget** et **Denise Paquette**																						1924
1925							**Raoul Forget** (Hélène Forget)																						1925
1926																													1926
1927																													1927
1928																													1928
1929																													1929
1930																													1930
1931																													1931
1932																	**Ovila Chartrand** et **Exerine Laurin**												1932
1933																	**Philippe Chartrand** (fils) **MP, Bts**												1933
1934																													1934
1935																													1935
1936																													1936
1937																													1937
1938																													1938
1939																													1939
1940																													1940
1941																													1941
1942																													1942
1943																													1943
1944																													1944
1945																													1945
1946																													1946
1947																													1947
1948																													1948
1949																													1949
1950																													1950
1951																													1951
1952																													1952
1953																													1953
1954																													1954
1955																													1955
1956							**Raoul Forget** **Yvon Forget** (fils)																						1956
1957																													1957
1958																													1958

Année	Identification cadastrale																												Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents										Non concédé						1er conc. (1684)	
		2e conc. (1707)	3 arpents									4 arpents					5.5 arpents											2e conc. (1707)	
		1732 aveu	3 arpents									5.4 arpents										3 arpents						1732 aveu	Terrier / censier*
		ca1750-1775	25				24					23					23					22						ca1750-1775	
		ca1775-1820	25				24					23					23					22						ca1775-1820	
		ca1820-1860	27				26					25					24					23						ca1820-1860	
		ca1860-1877	30		29		28B			28A		27					26					25						ca1860-1877	
	Originaire	1877-1997	63		62		61			60		59					58					57						1877-1997	Originaire
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent	
1959																													1959
1960																													1960
1961																													1961
1962																													1962
1963																													1963
1964																													1964
1965																													1965
1966												**Conrad Forget** (Hélène Mathieu) **Claude Forget MP, Bts** Décès Conrad Forget (17 mai 1966)																	1966
1967																													1967
1968																													1968
1969																													1969
1970																													1970
1971																													1971
1972																													1972
1973																													1973
1974																													1974
1975																													1975
1976																													1976
1977																	Feus **Philippe Chartrand** et **Lucienne Laviolette** **Succession Philippe Chartrand et Lucienne Laviolette**																1977
1978																													1978
1979																													1979
1980																													1980
1981																													1981
1982																													1982
1983																													1983
1984																													1984
1985																													1985
1986																													1986
1987																													1987
1988																													1988
1989																													1989
1990																													1990
1991																													1991
1992																													1992
1993																													1993
1994																													1994
1995																													1995
1996																													1996
1997																													1997
1997-1998	Établissement du cadastre du Québec																												1997-1998
1998																													1998
1999																													1999
2000																													2000
2001																													2001
2002																													2002
2003																													2003
2004																													2004
2005																													2005
2006																													2006

Année	Identification cadastrale																											Année
	Terrier / censier*	1er conc. (1684)	Non concédé									6 arpents										Non concédé					1er conc. (1684)	
		2e conc. (1707)	3 arpents									4 arpents					5.5 arpents										2e conc. (1707)	
		1732 aveu	3 arpents									5.4 arpents										3 arpents					1732 aveu	Terrier / censier*
		ca1750-1775	25				24					23					23					22					ca1750-1775	
		ca1775-1820	25				24					23					23					22					ca1775-1820	
		ca1820-1860	27				26					25					24					23					ca1820-1860	
		ca1860-1877	30		29		28B			28A		27					26					25					ca1860-1877	
	Originaire	1877-1997	63		62		61			60		59					58					57					1877-1997	Originaire
	Arpent		3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Arpent	
2007																												2007
2008																												2008
2009																												2009
2010																												2010
2011																												2011
2012																												2012
2013																												2013
2014																												2014
2015																												2015
2016																												2016
2017																												2017
2018																												2018
2019																												2019
2020																												2020
2021																												2021
2022																												2022
2023																												2023

Claude Forget (célibataire)

Violaine Grandois (parcelle maison) **MP, Bts**

2961-5622 Québec inc. (résiduel terre) **Bts**

Yvon Forget

Luc Forget

* La chronologie de la période fonctionelle des différents terriers/censiers demeure imprécise, mais la datation relative est fiable et peut utilement être utilisées

Propriétaire (le nom du propriétaire reprend la graphie de la source)

Propriétaire selon les mentions au titre dans une transaction voisine et autres sources

Structure en place sur le lot:

Maison: **MP** (maison de pierre); **MB** (maison de bois); **M** (non mentionné);
Bâtiments secondaires: **Gr** (grange), **Et** (étable); **Ec** (écurie); **L** (laiterie), **B** (bergerie), **Bts** (non mentionné)

Entrées généalogiques

Mesure de largeur de la terre ou de la parcelle: arpent-perche-pied (mesures françaises)

Portion du parcellaire concerné incluant le terrain à l'étude

La Ferme Cadet

Chantier-école de l'Université Laval, Saison 2023

Frédérick Brizay, Nicolas Goyette, Myriam Renaud et Guillaume Turcotte

Sous la direction de : Allison Bain et Karine Taché

Rapport préliminaire, 2e version

15 avril 2024

Page couverture : (23NU16C-07)

Permis de recherche archéologique du Québec : 23-UNIL-01

Université Laval

2325, rue de l'Université

Québec (Québec) G1V 0A6

Karine Taché (418 656-2131, poste 404057)

Composition de l'équipe de l'Université Laval

Archéologue chargée de projet et professeure	Karine Taché	
Assistante archéologue et d'enseignement	Laurence Ferland	
Responsable et assistante d'enseignement au laboratoire et spécialiste en culture matérielle	Mélissa Labonté-Leclerc	
Infographie des plans, des élévations et des stratigraphies	Melissa Labonté-Leclerc	
Responsable des cartographies	Laurence Ferland	
Traitement des artéfacts et des écofacts	Étienne Arsenault	Alexandre Caron
	Olivier D'Aoust	Brunante Rastello
	16A, 16B et 16E	**16C**
Assistant stagiaire de 2e cycle, responsable de la sous-opération, rédaction, édition, inventaire des artéfacts et écofacts et catalogage	Guillaume Turcotte	Nicolas Goyette
Stagiaire de 1er cycle sur le terrain et en laboratoire	Clara Dumont-Poulin	Étienne Arsenault
	Frédérick Gingras	Mélanie Dallaire
	Fabien Lagodié	Justine Gros-Louis
	Brunante Rastello	Jennifer Landry-Tremblay
	Zoé Ste-Marie	Rémi Prévost
	17A et 17B	
	Frédérick Brizay	
	Gustavo Andres Carrero	
	Alexandre Caron	
	Mélissa Lacroix	
	Raphaëlle P. Marceau	
	Benjamin Robert	
	Gustavo Andres Carrero	
	16D et 17C	
Assistante archéologue, responsable de la sous-opération, rédaction et édition	Myriam Renaud	
Stagiaire de 1er cycle sur le terrain et en laboratoire	Ariane Cousineau	
	Olivier D'Aoust	
	Aurore Jacob	
	Robin Trahan-Paquette	
	Jordan Trudeau	

Personnes-ressources à la Ville de Québec

Directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales	Nathalie Spooner
Archéologue	Caroline Parent

Personnes-ressources à la Compagnie du Cimetière Saint-Charles

Directeur général	François Chapdelaine

Cette intervention a été réalisée grâce à une entente tripartite composée de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec et d'une entente avec La Compagnie Saint-Charles

Résumé

Le chantier-école 2023 de l'Université Laval a eu lieu entre le 8 mai et le 9 juin sur le site de la ferme Cadet (CeEt-960), situé dans un méandre de la rivière Saint-Charles sur un terrain appartenant aujourd'hui au cimetière St-Charles. Une présence euro-canadienne est attestée sur le site dans les archives depuis la deuxième moitié du XVII^{e} siècle lorsque la terre est concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire en 1673. Le terrain est divisé et occupé par différent propriétaire jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, moment où Joseph-Michel Cadet rachète l'ensemble des terres qui formeront éventuellement le lot cadastral 2361. En 1827, le terrain est racheté par la famille Bell qui possédera le terrain jusqu'à sa vente à la compagnie St-Charles en 1945.

Cette année, deux opérations (16 et 17) ont été ouvertes dans le secteur nord du terrain, près du parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Elles ont permis de continuer à documenter la structure 2 découverte lors d'un inventaire réalisé par la ville de Québec en 2019 et d'explorer un secteur témoignant potentiellement d'une occupation plus ancienne constatée en 2021 par une deuxième campagne d'inventaire réalisée par la ville de Québec. Le sol naturel a été atteint au moins en partie dans l'ensemble des sous-opérations.

L'opération 16 avait pour but de poursuivre et conclure la documentation sur la structure 2 en complétant la fouille des vestiges et de la surface intérieure de la partie ouest, ainsi qu'en excavant une partie du mur est afin de connaitre la longueur totale du bâtiment et de vérifier la présence d'une cheminée sur ce mur. Les résultats ont permis de confirmer l'antériorité de la partie est sur la partie ouest et d'attribuer une fonction agricole à cette première structure, notamment par l'absence d'une structure de chauffage. La découverte d'un plancher en bois dans le vide sanitaire de la partie ouest a aussi permis de mieux comprendre la séquence d'occupation du bâtiment.

L'opération 17 explorait deux secteurs encore peu fouillés, mais ayant le potentiel d'abriter des traces d'une occupation plus ancienne du site, potentiellement paléohistorique. Les sous-opération 17A et 17C ont révélé la présence de deux tuyaux de canalisation installés respectivement entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle et au milieu du XX^{e} siècle. La sous-opération 17B a quant à elle révélé la présence d'une occupation durant le régime français, sans toutefois mettre à jour de vestige. Malgré la découverte d'artéfacts d'origine autochtone, dont une pointe à cannelure en pierre pyroclastique, aucune occupation paléohistorique en place n'a pu être documentée.

Table des matières

Résumé ii
Liste des figures ix
Liste des plans xiv
Liste des sigles et abréviations xv
Remerciements xvi
1 Introduction 1
1.1 Objectif de la fouille 2
1.2 Méthodologie 4
1.2.1 Procédure des fouilles et d'enregistrement 4
1.2.2 Traitement et analyse des données 7
2 Contextes 9
2.1 Contexte environnemental 9
2.1.1 Cadre environnemental ancien 9
2.1.2 Cadre environnemental récent 12
2.2 Contexte paléohistorique et historique 15
2.2.1 Occupations autochtones 16
2.2.2 Les premières concessions (XVII^{e} siècle) 18
2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVII^{e} siècle 19
2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIII^{e} siècle 20
2.2.4.1 Terre du centre 20
2.2.4.2 Terre à l'ouest 24
2.2.4.3 Terre à l'est 27
2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766) 28
2.2.6 La ferme Cadet au cours du Régime britannique (1766-1827) 33
2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932) 37
2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd'hui) 42
2.3 Recherches archéologiques antérieures 46
2.3.1 Sites archéologiques à proximité 46
2.3.2 Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960 47

3 Description des vestiges et des lots des opérations 16 et 17 49
3.1 Opération 16 49
3.1.1 Description des lots de vestiges 50
Description des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100 50
Description du vestige 16A200 54
Description du vestige 16B150 55
Description du vestige 16C100 56
Description du vestige 16C150 57
Description du vestige 16D100 58
Description du vestige 16D150 59
Description du vestige 16D200 60
Description du vestige 16E150 61
3.1.2 Description des lots stratifiés 62
Description des lots 16A1, 16B1 et 16E1 62
Description du lot 16A2 63
Description du lot 16B2 64
Description du lot 16B6 65
Description des lots 16A3, 16B3 et 16E2 66
Description des lots 16A6, 16B7 et 16E5 67
Description du lot 16A4 69
Description du lot 16B5a 70
Description du lot 16B5b 71
Description du lot 16B8 73
Description du lot 16B9 74
Description du lot 16E3 75
Description du lot 16E6 75
Description des lots 16A5, 16B4 et 16E4 77
Description des lots 16A7, 16B10 et 16E7 78
Description du lot 16C1 79
Description du lot 16C1b 80
Description du lot 16C2 81
Description du lot 16C2b 82
Description du lot 16C3 83

Description du lot 16C4 84
Description du lot 16C4b 85
Description du lot 16C5 86
Description du lot 16C6 87
Description du lot 16C6b 88
Description du lot 16C7 89
Description du lot 16C8 90
Description du lot 16C8b 91
Description du lot 16C9 92
Description du lot 16C10 93
Description du lot 16C10b 94
Description du lot 16C11 95
Description du lot 16C11b 96
Description du lot 16C12 97
Description du lot 16C13 98
Description du lot 16C13b 99
Description du lot 16C14 100
Description du lot 16C14b 100
Description du lot 16C15 101
Description du lot 16C15b 102
Description du lot 16C16 103
Description du lot 16C16b 104
Description du lot 16C17 105
Description du lot 16C18 106
Description du lot 16C19 107
Description du lot 16C20 108
Description du lot 16C21 109
Description du lot 16C22 110
Description du lot 16D1 111
Description du lot 16D2 112
Description du lot 16D3 113
Description du lot 16D4 114
Description du lot 16D5 115

Description du lot 16D6 116
Description du lot 16D7 117
Description du lot 16D8 117
Description du lot 16D9 118
3.2 Opération 17 119
3.2.1 Description des lots de vestiges 119
Description du vestige 17A150 119
3.2.2 Description des lots stratifiés 123
Description du lot 17A1 123
Description du lot 17A2 124
Description du lot 17A3 125
Description du lot 17A4 126
Description du lot 17A5 127
Description du lot 17A6 128
Description du lot 17A7 129
Description du lot 17A8 131
Description du lot 17A9 132
Description du lot 17A10 133
Description du lot 17B1 133
Description du lot 17B2 134
Description du lot 17B3 135
Description du lot 17B4 136
Description du lot 17B5 137
Description du lot 17B6 138
Description du lot 17B7 139
Description du lot 17B8 140
Description du lot 17B9 141
Description du lot 17B10 142
Description du lot 17B11 143
Description du lot 17B12 143
Description du lot 17B13 144
Description du lot 17B14 145
Description du lot 17B15 145

Description du lot 17C1 146
Description du lot 17C2 147
Description du lot 17C3 148
Description du lot 17C4 150
Description du lot 17C5 151
Description du lot 17C6 152
Description du lot 17C7 153
Description du lot 17C8 154
Description du lot 17C9 155
Description du lot 17C10 156
Description du lot 17C11 158
Description du lot 17C12 159
Description du lot 17C13 160
Description du lot 17C14 161
Description du lot 17C15 163
Description du lot 17C16 164
Description du lot 17C17 165
Description du lot 17C18 166
Description du lot 17C19 167
4 Interprétation événementielle des opérations 16 et 17 169
4.1 Séquence événementielle 169
4.2 Matrice événementielle 171
4.3 Interprétations 173
4.3.1 Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA) 173
4.3.2 Phase II : Premières occupations du site (avant 1673) 175
4.3.3 Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752) 176
4.3.4 Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818) 199
4.3.5 Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948) 226
4.3.6 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui) 237
4.4 Synthèse et correspondance 262
Conclusion et recommandation 268
Bibliographie 270

Bibliographie générale 270
Interventions archéologiques 273
Documents d'archives 274
BAnQ 274
RFQ 276
Annexes 278
Annexe 1 : Modèle de fiche d'enregistrement 278
Annexe 2 : Dossier technique 279
Annexe 3 : Inventaire et catalogue 280
Annexe 4 : Fiche de site 281
Annexe 5 : Rapport du relevé géoradar 282

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site CeEt-960, dit ferme Cadet, dans la ville de Québec. 1
Figure 2 : Localisation de la grange-étable (au centre) sur une photographie aérienne du 4 octobre 1948. . 4
Figure 3 : Tableau montrant l'évolution de la végétation, du retrait de l'inlandsis et des mers de Champlain et de Goldthwait dans la région de Québec, entre 13 200 et 8 400 AA 10
Figure 4 : Carte représentant les domaines climatiques et les sous-zones de végétation du Québec actuel 13
Figure 5 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des terrains concédés à la fin du XVII^{e} siècle; les terres devraient être décalées de trois arpents vers le sud-ouest. 18
Figure 6 : Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy, 1686. 20
Figure 7 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René Hubert. 22
Figure 8 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709. 25
Figure 9 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente. 26
Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet. 29
Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759. 30
Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760. 31
Figure 13 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779. 32
Figure 14 : Plan figuratif daté de 1783 montrant les terres appartenant à Henry Caldwell (en rose), qui sont les anciennes terres acquises par Joseph-Michel Cadet à la fin du Régime français. 34
Figure 15 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818. 36
Figure 16 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des appentis et étables (C) (plan rapproché). 37
Figure 17 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale ». 39
Figure 18 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873. 40
Figure 19 : Grange-étable associée à la ferme, ou manoir "Richmond Vale", date inconnue. 43

Figure 20 : Famille Lachance au manoir « Richmond Vale » vers les années 1940. 43
Figure 21 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments. 44
Figure 22 : Photographie aérienne du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies. 45
Figure 23 : Photographie aérienne du 5 juillet 1950 montrant que tous les bâtiments ont été détruits. 45
Figure 24 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959. 46
Figure 25 : Parement ouest du vestige 16A100 (2023NU16A_16B_16E-06-28) 52
Figure 26 : Parement ouest du vestige 16B100b (2023NU16A_16B_16E-06-24) 52
Figure 27 : Vue générale des sous-opérations 16A, 16B et 16E 53
Figure 28 : Parement sud du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-06-30) 55
Figure 29 : Stratigraphie de la paroi est des sous-opérations 16A, 16B et 16E 72
Figure 30 : : Lot 16B9 en cours de fouille (23NU16A_16B_16E-03-18) 74
Figure 31 : Vestige 17A150 (tuyauterie) (23NU17A_17B-02-26) 119
Figure 32 : Vestige 17C150 (23NU17C-04-15) 120
Figure 33 : Vestige 17C250 (23NU17C-04-23) 122
Figure 34 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17A. 130
Figure 35 : Roche marquant la fin du lot 17C2 (23NU17C-01-25) 147
Figure 36 : Lot 17C3 en début de fouille (23NU17C-01-13) 149
Figure 37 : Lots 17C10 et 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-30) 156
Figure 38 : Lot 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-31) 158
Figure 39 : Lot 17C14 en cours de fouille (23NU17C-01-37 et 23NU17C-01-40) 161
Figure 40 : Lot 17C17 en cours de fouille, vue éloignée (à gauche) et vue rapprochée (à droite), (23NU17C-02-24 et 23NU17C-02-37) 165
Figure 41 : Fin de fouille du lot 17C19 (23NU17C-04-11) 167
Figure 42 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17B. 174
Figure 43 : Pointe à encoches découverte dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-06) 175
Figure 44 : Fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (CeEt-960-17B8-02) 176
Figure 45 : Paroi ouest de la sous-opération 17A. Notez la concentration de charbon. 177
Figure 46 : Trace de charbon concentrée dans le lot 17C17 contre la paroi est (23NU17C-02-35) 178
Figure 47 : Trace de charbon éparpillée dans le lot 17A7 dans le coin sud-est de la sous-opération 17A (23NU17A_17B-02-13) 178
Figure 48 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot 17C17 179
Figure 49 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17C 181
Figure 50 : Carte de Sitwell de 1867. Remarquer l'emplacement de la pente à la fin du terrain. 182

Figure 51 : Photo des lots 17C12 et 17C13 en cours de fouille (23NU17C-01-34)..... 183
Figure 52 : Lot 17B11 associé à un trou de poteau (23NU17A_17B-04-25)..... 184
Figure 53 : Tranchée dans laquelle se trouvait le lot 17B11 (vidé) (23NU17A_17B-04-29)..... 185
Figure 54 : Lot sableux 17B14 potentiellement relié à une construction quelconque (23NU17A_17B-05-13) 186
Figure 55 : Démarcation claire des lots 17B12 et 17B13 et du sol naturel environnant (23NU17A_17B-04-39)..... 187
Figure 56 : Tranchée vidée de son contenu sédimentaire (lots 17B12 et 17B13) (23NU17A_17B-05-09) 187
Figure 57 : Quinzain au 8 L trouvé dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-07) 189
Figure 58 : Récipient en T.C.C. avec cul brûlé provenant des lots 17B6 et 17B8 191
Figure 59 : Paroi est de la sous-opération 17B. Les interruptions à gauche et à droite des débris sont les sondages 10Q (gauche) et 10T (droite) effectués pendant l'inventaire de 2021 (Noël, 2021). (23NU17A_17B-05-16) 192
Figure 60 : Paroi nord de la sous-opération 17B. Noter l'interruption dans la couche et le changement de type de débris à droite de la photo. (23NU17A_17B-05-15) 193
Figure 61 : Paroi ouest de la sous-opération 17B exposant les deux différents types de débris de démolition (23NU17A_17B-05-17) 194
Figure 62 : Effondrement partiel du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-05-21) 195
Figure 63 : Vue en plan des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100. Noter les différences dans la construction de ces vestiges. 196
Figure 64 : Vestiges 16C100 et 16D100 composant le coin sud-ouest de la structure 2. (23NU16C-02-29) 200
Figure 65 : Parement nord du vestige 16C100 (23NU16C-07)..... 201
Figure 66 : Dessin en plan des sous-opérations 16C et 16D 202
Figure 67 : Vue en plan de la jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-07)..... 203
Figure 68 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement ouest (23NU16A_16B_16E-06-18)..... 204
Figure 69 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement est (23NU16A_16B_16E-06-24) 204
Figure 70 : Surface du lot 16B9 (2023NU16A_16B_16E-03-14) 205
Figure 71 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B..... 206
Figure 72 : Vue en coupe du vestige 16B100a (23NU16A_16B_16E-07-12) 207

Figure 73 : Vue en coupe du vestige 16B100b (23NU16A_16B_16E-07-14) 207
Figure 74 : Photo en plan du lot 16C19, un des creusements identifiés dans le lot 16C11 (23NU16C-04-11) 209
Figure 75 : Fragments de faïence brune trouvés dans les lots 16C15, 16C15b et 16C18 209
Figure 76 : Vue en plan de l'intérieur de la structure 2 avec le lot 16C15 visible à l'ouest (23NU16C-04-07) 210
Figure 77 : Vue en plan du lot 16C17 (23NU16C-03-29) 211
Figure 78 : Vue en plan montrant la concentration de charbon correspondant à l'interface supérieure des différents lots de creusement (23NU16C-04-13) 212
Figure 79 : Éclat de quartzite trouvé dans le lot 16C18 (CeEt-960-16C18-02) 213
Figure 80 : Vue en plan du lot 16C12 (23NU16C-03-21) 214
Figure 81 : Fragment de bol à punch britannique en faïence blanche, trouvé dans le lot 16C12 215
Figure 82 : Vestige 16C150 associé au plancher du vide sanitaire (23NU16C-03-01) 216
Figure 83 : Vue en plongée de la sous-opération 16C montrant la forme de cuve créée par les lots de démolition (23NU16C-02-07) 218
Figure 84 : Stratigraphie de la paroi sud de la berme dans les sous-opération 16C et 16D 219
Figure 85 : Vue en plan du lot 16C20 (23NU16C-5-21) 221
Figure 86 : Planche se trouvant à la surface du lot 16C9, associée au vestige 16C150 (23NU16C-02-15) 222
Figure 87 : Vue du lot de démolition 16C10b et de ses inclusions de pierres (23NU16C-04-34) 223
Figure 88 : Pot de chambre en *creamware* trouvé dans le lot de démolition 16C10 (CeEt-960-16C10-02) 224
Figure 89 : Assemblage d'assiettes en *creamware* trouvées dans les lots 16C13b et 16C10 225
Figure 90 : Vue générale de la sous-opération 16C avec le lot 16C4 au nord délimité par les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-02-02) 226
Figure 91 : Vue en plan du lot 16E6 en cours de fouille (2023NU16A_16B_16E-05-04) 227
Figure 92 : Vue en coupe du lot 16E6 dans la paroi est de la sous-opération 16E (2023NU16A_16B_16E-07-08) 228
Figure 93 : Sous-opération 16D, lot 16D7 (à gauche) et 16D8 (à droite) en cours de fouille (23NU16D-02-01 et 23NU16D-02-05) 229
Figure 94 : Vue en coupe du vestige 16E150 (2023NU16A_16B_16E-05-09) 230
Figure 95 : Jonction entre deux sections du vestige 16B150 (23NU16A_16B_16E-05-30) 231
Figure 96 : Jonction entre les sections du vestige 16D150 (23NU16D-03-12) 232

Figure 97 : Contenant en T.C.C. vernissée de Vallauris (CeEt-960-16A3-03)..... 232
Figure 98 : Coupure dans le vestige 16B100 (23NU16A_16B_16E-06-39)..... 234
Figure 99 : Différence de couleur entre le lot 16B8 et 16B4 (23NU16A_16B_16E-03-21)..... 235
Figure 100 : Différence entre le lot 16B8 et 16B9 (23NU16A_16B_16E-03-02) 235
Figure 101 : Vue rapprochée de la parois est de la sous-opération 16B (23NU16A_16B_16E-07-10).... 237
Figure 102 : Sous-opération 17C, vestige 17C250 (17NU23-04-23)..... 238
Figure 103 : Sous-opération 17C, paroi nord (23NU17C-04-28) 239
Figure 104 : Bouteille tarol, provenant du lot 17C11 (CeEt-960-17C11-01)..... 240
Figure 105 : Sous-opération 17C, lots 17C9 en cours de fouille (23NU17C-03-11) 241
Figure 106 : Sous-opération 17A, lot 17A4 en cours de fouille (23NU17A_17B-01-40) 241
Figure 107 : Lot 17A5 en coupe en cours de fouille (notez la matrice argileuse à une faible profondeur) (23NU17A_17B-01-37) 243
Figure 108 : Lot 17A5 en plan en cours de fouille (notez la matrice argileuse) (23NU17A_17B-01-30) 243
Figure 109 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17A..... 245
Figure 110 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 17A..... 246
Figure 111 : Tranchée du lot 17A8 (17A6 imperceptible à ce point) (23NU17A_17B-02-10)..... 247
Figure 112 : Alignement du tuyau 17A150 avec celui trouvé en 2022 248
Figure 113 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818 (plan rapproché). Noter l'utilisation d'une trame différente pour représenter le terrain situé entre le chemin, la rivière St-Charles et les bâtiments A et C. 250
Figure 114 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2023 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché) 251
Figure 115 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant les fondations de la structure 3 252
Figure 116 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 4 octobre 1948..... 253
Figure 117 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 5 juillet 1950 253
Figure 118 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 14 juillet 1959. Noter l'absence de vestiges visibles dans le secteur anciennement habité. 253
Figure 119 : Contenant en T.C.C. vernissée verte de France (CeEt-960-16E5b-78)..... 255
Figure 120 : Forme du creusement contenant le lot 16E3 (23NU16A_16B_16E-04-34)..... 257
Figure 121 : Forme du creusement contenant le lot 16B5a (23NU16A_16B_16E-03-25)..... 257
Figure 122 : Sous-opération 16D, 16D4 en cours de fouille, vue vers la paroi sud (23NU16D-01-24) ... 261

Liste des plans

Plan 1 : Localisation du site CeEt-960. 2
Plan 2 : Plan des interventions sur le site de la Ferme Cadet 3
Plan 3 : Plan des canalisations trouvées en 2023 234

Liste des sigles et abréviations

AA	Avant aujourd'hui
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
JPPM	*Jefferson Patterson Park and Museum*
NMM	Niveau moyen de la mer
RFQ	Registre foncier du Québec
SHA	*Society for Historical Archaeology*
T.C.C.	Terre cuite commune
T.C.F.	Terre cuite fine
T.C.F.A.B.	Terre cuite fine argileuse blanche
T.C.F.B.	Terre cuite fine blanche

Remerciements

Nous aimerions d'abord remercier notre professeur Karine Taché, pour sa supervision et son accompagnement de la demande de permis jusqu'à la rédaction du rapport. Nous souhaitons aussi remercier Laurence Ferland pour ses judicieux conseils et son aide précieuse sur le terrain. Nous aimerions aussi remercier nos partenaires à la Ville de Québec, spécialement Caroline Parent, pour l'accès aux ressources de la Municipalité. Nous remercions aussi pour une troisième année consécutive notre hôte, la Compagnie Saint-Charles. Nous vous sommes très reconnaissants pour le prêt d'équipement ainsi que la remise en état du site. Nous aimerions également remercier Myriam Renaud pour sa participation aux fouilles et sa prise en charge d'une équipe d'étudiants sur le terrain.

Nous tenons également à remercier chaudement Mélissa Labonté-Leclerc, qui nous a accompagnés tout au long du traitement de nos artéfacts ainsi que de notre rédaction. Ses conseils et son aide nous ont été d'une immense aide.

Nous remercions aussi Étienne Arsenault, Alexandre Caron, Olivier D'Aoust et Brunante Rastello pour leur aide au laboratoire. Sans eux, nous serions probablement toujours dans le traitement de nos artéfacts ! Un énorme merci aussi à tous les étudiants·e·s au premier cycle pour leur beau travail et leur persévérance tout au long de la saison de fouille. Frédérick tient à remercier Gustavo Andrés Carreno Larrota, Alexandre Caron, Mélissa Lacroix, Raphaëlle P. Marceau et Benjamin Robert. Guillaume tient à remercier Clara Dumont-Poulin, Frédérick Gingras, Fabien Lagodié, Brunante Rastello et Zoé Ste-Marie. Nicolas tient à remercier Étienne Arsenault, Mélanie Dallaire, Justine Gros-Louis, Jennifer Landry Tremblay et Rémi Prévost. Myriam tient également à remercier Ariane Cousineau, Olivier D'Aoust, Aurore Jacob, Robin Trahan-Paquette et Jordan Trudeau. Pour terminer, nous tenons finalement à remercier tous nos proches pour leur support tout au long de ce processus de recherche : un gros merci à tous.

1 Introduction

Du 8 mai au 9 juin 2023 a eu lieu la troisième campagne de fouille dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval au site archéologique de la ferme Cadet (CeEt-960). Né d'une entente entre la Ville de Québec, la coopérative funéraire des Deux Rives et l'Université Laval, le projet a servi, pour une année de plus, à former des étudiants.es en archéologie des premier et deuxième cycles. Ce rapport est le produit de cette intervention.

Situé dans l'arrondissement Des Rivières entre le cimetière Saint-Charles (1460 boulevard Wilfrid-Hamel) et un méandre de la rivière du même nom, le site CeEt-960 (Figure 1 et Plan 1) se trouve sur une plaine défrichée formée d'un sol naturellement argileux. La végétation, composée principalement de graminées, tapisse le champ dès l'arrivée du printemps et le vent peut presque toujours se faire sentir à la Ferme Cadet.

Figure 1 : Localisation du site CeEt-960, dit ferme Cadet, dans la ville de Québec.

Source : Forêt Ouverte, Gouvernement du Québec.

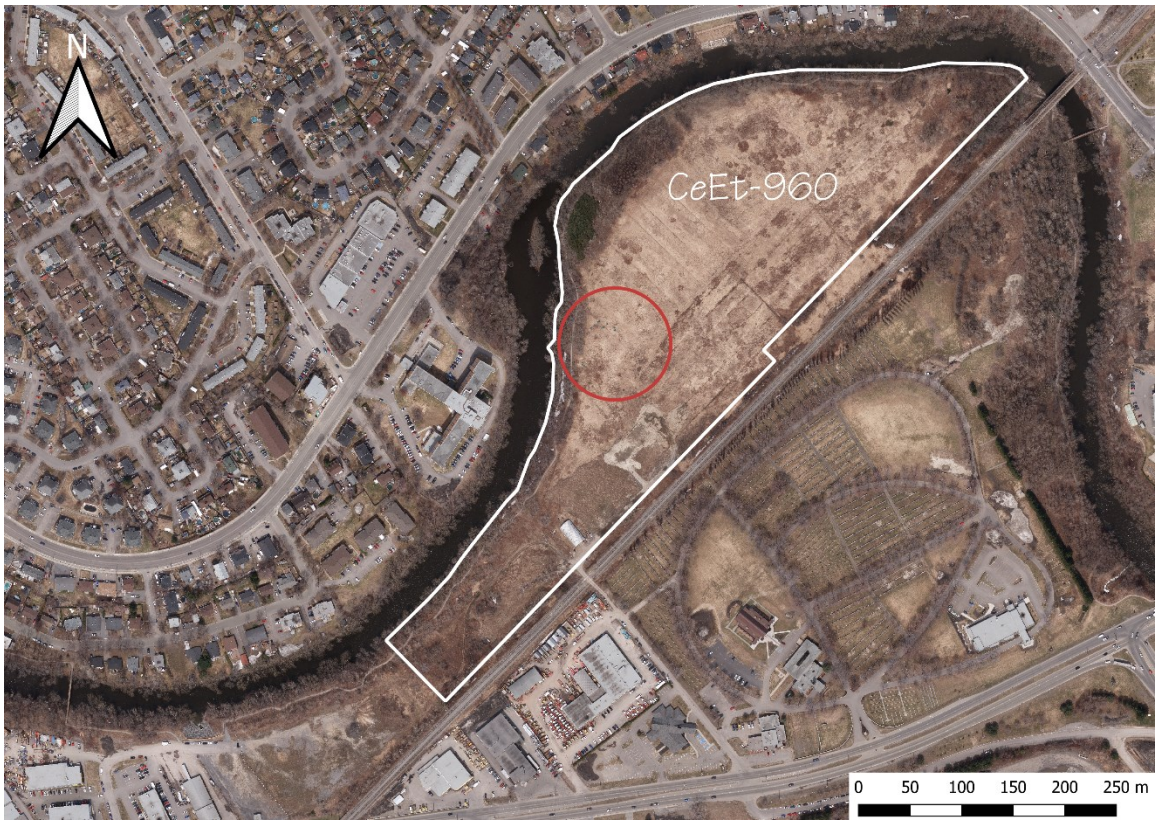

Plan 1 : Localisation du site CeEt-960.

1.1 Objectif de la fouille

La campagne de 2023 avait comme but premier de finaliser la fouille et l'enregistrement de la structure 2 associée, potentiellement en partie, à l'époque où Joseph-Michel Cadet était le propriétaire du terrain. Cet objectif contenait plusieurs sous-objectifs. D'abord, il s'agissait de trouver au moins un des coins est de la structure afin de connaître les dimensions totales des fondations et de les comparer avec les documents d'archives. Ensuite, afin de comprendre son organisation et d'interpréter sa fonction, il fallait trouver où se situait la porte d'entrée ainsi que savoir si le bâtiment comportait une cheminée autrefois. Cela permettrait aussi de mettre le point sur la relation entre la maçonnerie de la partie est, en pierre de champ, et ouest en calcaire schisteux ébauché. Puis, la découverte des vestiges de la partie ouest, jusqu'alors cachés, servirait aussi à mieux comprendre l'agencement intérieur, le mode de construction de cette section et permettrait d'établir la chronologie quant à la façon dont le bâtiment a été élevé. La récolte de la culture matérielle et l'interprétation de ce contexte serviront à alimenter un projet de mémoire en cours. Les sous-

opérations 16A, 16B, 16C et 16D (puis 16E ajoutée en cours de fouille) visaient spécifiquement ces objectifs (Plan 2).

Plan 2 : Plan des interventions sur le site de la Ferme Cadet

Le deuxième objectif principal se trouvait à être un suivi de l'inventaire de la Ville réalisé en 2021 (Noël, 2021) qui avait suggéré la présence d'un contexte relativement plus ancien dans la portion nord du site à la limite entre le terrain de la Coopérative et celui de la Ville (parc Linéaire). En effet, deux petits éclats de pierre, des perles de verre et une culture matérielle majoritairement reliée à une occupation au régime français ont été découverts dans ce secteur. Les sous-opérations 17A et 17B (puis 17C ajoutée en cours de fouille) avaient comme objectif d'élargir nos connaissances sur ce secteur et de tester les hypothèses émises en 2021, notamment la présence possible d'une ancienne cave.

Le troisième objectif était de situer précisément, à l'aide d'un géoradar, l'emplacement de la grange-étable visible sur des photos aériennes de 1948 (Figure 1) afin de pouvoir sonder plus précisément le sol lors d'interventions ultérieures.

Figure 2 : Localisation de la grange-étable (au centre) sur une photographie aérienne du 4 octobre 1948.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948)

1.2 Méthodologie

Une méthodologie adéquate est nécessaire au bon fonctionnement de la fouille, pour s'assurer de la qualité des données récoltées et afin de bien répondre aux objectifs mentionnés plus haut.

1.2.1 Procédure des fouilles et d'enregistrement

Les fouilles archéologiques des opérations 16 et 17 (Plan 2) ont débuté le 8 mai 2023. Quatre équipes de cinq étudiants·es au baccalauréat et d'un·e étudiant·e à la maîtrise ont été formées. L'opération 16 a initialement été divisée en quatre sous-opérations : 16A, 16B, 16C et 16D. L'opération 17 a, elle, été divisée originellement en deux sous-opérations : 17A et 17B. Cependant, la fouille des sous-opérations 16A,

16B et 16D ayant été achevée bien avant la fin de la campagne, l'opportunité d'ouvrir deux autres carrés de fouilles (16E et 17C) s'est présentée.

Ainsi, une première équipe a été affectée aux sous-opérations 16A (3 m sur 3 m) et 16B (3 m sur 3 m). C'est cette même équipe qui a fouillé la sous-opération 16E (3 m sur 3 m), qui se trouve à relier les deux premières, ajoutée en cours de travail.

Une deuxième équipe a fouillé la sous-opération 16C (4,5 m sur 5 m). Une berme de 75 cm de largeur a été épargnée au nord de cette sous-opération pour n'être abattue que dans les derniers jours de la campagne. Cette dernière a servi à séparer le carré de celui du remblai de la sous-opération 14A de 2022 afin de pouvoir dessiner la stratigraphie de l'intérieur de la structure 2 et d'avoir une paroi plus solide pour la sécurité des travailleurs.

Une troisième équipe a fouillé la sous-opération 16D (2,6 m sur 9,05 m), la plus à l'ouest, afin de finaliser le dégagement de la fondation de la portion ouest de la structure 2. Cette équipe a aussi été assignée la sous-opération 17C (2 m sur 3 m), qui se trouve à être une extension à l'ouest de 17A, lorsque leur première tâche a été accomplie après trois semaines de travail.

Finalement, une quatrième équipe a fouillé les sous-opérations 17A (3 m sur 3 m), au nord des structures 2 et 3, et 17B (2,5 m sur 5 m), tout près du sentier pédestre du parc Linéaire. Initialement, la sous-opération 17B était supposée de ne s'étendre que sur 10 m^2 (2 m sur 5 m), mais il a été décidé de l'élargir de 50 cm vers l'est avant le premier coup de pelle afin d'inclure une partie des sondages 10Q et 10T de 2021 (Noël, 2021). Les dessins stratigraphiques des sondages ont pu servir de références.

Sous la direction de professeure Karine Taché et de Mme Laurence Ferland, ces équipes ont fouillé à l'aide du matériel suivant : tamis (sec ¼" et humide ⅛"), pelle, pioche, piolet, binette, truelle et porte-poussière, pinceau et balais. L'utilisation d'une pelle mécanique n'a pas été nécessaire cette année, sauf pour remblayer les trous en fin de fouilles. Les fiches d'enregistrement du chantier-école de l'Université Laval (voir annexe 1) ont été utilisées afin d'enregistrer les lots de sédiments, les vestiges et les photographies.

Le système Tikal a été utilisé pour séparer et nommer les différentes composantes du site. Ainsi, tous les artéfacts et lots de sédiments ont été enregistrés en débutant par le code Borden (CeEt-960), puis le numéro de l'opération (16 et 17 dans le cas présent) suivit par la lettre majuscule reliée à la sous-opération (A, B, C, D, E dans ce cas-ci) et finalement le numéro de lot de sédiment allant en ordre croissant depuis 1.

Les lots de vestiges de maçonnerie portent un numéro qui est un multiple de 100 (e.g. 17C100, 17C200, etc.). Les lots « autres » portent un numéro finissant par 50 à partir de 150 (16A150, 16A250, etc.). Cela dit, le numéro de lot 99 (e.g. CeEt-960-17A99) n'est pas un lot ordinaire. Il signifie « hors contexte » ou « contexte inconnu », mais qui peut être rattaché à une sous-opération spécifique. Il ne représente pas un lot de sédiment proprement dit. Les artéfacts enregistrés de cette façon ont été trouvés, pour quelconque raison, hors contexte ou il a été impossible de savoir d'où ils provenaient exactement. Un lot spécial (CeEt-960-2023-99) a aussi été inventé afin d'enregistrer les artéfacts trouvés en surface sur le site, qui ne sont pas reliés à une opération spécifique.

Un système hybride (Tikal et quadrillage au mètre carré) a été utilisé seulement pour deux lots (17B8 et 17B10) de la sous-opération 17B. En effet, à la suite de la découverte d'une pointe en pierre taillée dans le lot CeEt-960-17B8, il a été décidé de prendre les précautions nécessaires au cas où une occupation paléohistorique encore en place serait découverte et qu'il serait nécessaire de changer de méthode afin d'enregistrer le tout adéquatement. Un piquet a donc été planté à 50 cm à l'ouest du coin sud-ouest et aligné parfaitement avec la limite sud de la sous-opération. Ce piquet a été nommé N100-W100. Un quadrillage a été implanté depuis ce point et les carrés de 1 m^2 ainsi créés ont été assignés un numéro (e.g. CeEt-960-17B8-N101-W098). Lorsque le sédiment fouillé a changé de nature, un nouveau numéro de lot lui a été donné selon le système Tikal, mais en gardant le même nom de carré. Un tamisage à sec (¼") systématique du sédiment retiré a été fait initialement, mais à cause du mauvais rendement de la méthode, il a été choisi de ne tamiser qu'à peu près 20 % des sédiments. L'enregistrement des artéfacts s'est fait en conséquence. Ce système a été abandonné lorsqu'il a été évident qu'une occupation paléohistorique proprement dite ne se trouverait pas dans la sous-opération 17B.

La sous-opération 16C a fait l'utilisation d'un tamis humide (⅛") notamment lors de la présence de petites perles et d'un éclat dans les lots 16C13b, 16C17, 16C18, 16C19 et 16C21. Il n'a pas été jugé nécessaire d'implanter un quadrillage pour cette sous-opération puisque l'éclat en question se trouvait déjà pratiquement au fond de la sous-opération.

Pour chaque sous-opération, des photographies, des dessins de stratigraphie et de vestiges ainsi que des relevés topographiques ont été effectués. Des arpenteurs de la ville de Québec sont venus confirmer que les deux bornes (« benchmarks ») à proximité des sous-opérations étaient toujours à la même altitude qu'en 2022 avant le début des fouilles. Il a été confirmé que ces dernières sont encore situées à 10,173 m NMM (sud des sous-opérations 16C et 16D) et 10,393 m NMM (entre les sous-opérations 16A, 16B, 16E et 16C

et 16D). Tous les relevés topographiques ont été mesurés à partir de ces dernières et les données ont été notées dans des carnets d'arpentages (un par équipe). Les arpenteurs sont revenus en fin de fouille afin d'enregistrer les positions GPS des sous-opérations et des vestiges. Les altitudes ont été cependant été notées par les fouilleurs puisque les mesures d'un niveau optique ont été jugées comme plus précises que ce que les arpenteurs pouvaient fournir pour documenter la fin des fouilles.

Les fouilles se sont terminées majoritairement le 9 juin 2023. Il restait cependant quelques lots à fouiller dans la sous-opération 17C et, plutôt que d'opter pour la prise de photos par drone comme lors des campagnes de 2021 et 2022 afin d'avoir une vue globale du site, toutes les sous-opérations ont été enregistrées par photogrammétrie pendant la semaine suivante. Avant que les sous-opérations soient remblayées par deux pelles mécaniques le 14 juin 2023, un tissu synthétique respirant a été utilisé pour recouvrir tous les vestiges en maçonnerie qui avaient été découverts.

1.2.2 Traitement et analyse des données

Tous les artéfacts et écofacts récoltés pendant la campagne de fouille ont été transportés, le plus tôt possible, au laboratoire d'archéologie de l'Université Laval (300, rue Saint-Paul). Une fois sur les lieux, à moins que jugés inadéquat selon le matériau, les artéfacts ont été nettoyés, numérotés, inventoriés et, pour quelques-uns, catalogués. Ce travail a débuté dès la deuxième semaine de fouille. En effet, un étudiant (ou parfois deux) par équipe se rendait chaque semaine pour avancer le traitement de la culture matérielle. Ainsi, les étudiants continuaient le travail débuté par leurs paires la semaine précédente. Ce travail, qui avait pour but de faire avancer le traitement de la collection, avait aussi des objectifs pédagogiques. Le tout s'est fait sous la supervision de Mme Mélissa Labonté-Leclerc, responsable et assistante d'enseignement au laboratoire et spécialiste en culture matérielle.

Le traitement des artéfacts s'est poursuivi jusqu'en automne 2023. Les étudiants de deuxième cycle (Frédérick Brizay, Nicolas Goyette, Myriam Renaud et Guillaume Turcotte) ont eu l'aide des étudiants de premier cycle (Olivier D'aoust, Brunante Rastello, Alexandre Caron et Étienne Arsenault) pour ce travail. L'inventaire a été enregistré à l'aide du programme Excel (voir annexe 3) ; de même pour le catalogue. En ce qui concerne les matériaux et les fonctions des artéfacts, les codes du CELAT (Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés) ont été utilisés. L'identification de la céramique et du verre s'est principalement effectuée avec l'aide de l'ouvrage « Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels » (Brassard et Leclerc, 2001). Lorsque possible et afin de raffiner l'inventaire, les décors et les formes ont été identifiés à l'aide des ouvrages qui se trouvent dans la

bibliographie. Les artéfacts et écofacts qui n'ont pas été élagués seront préservés au laboratoire de l'Université Laval.

La recherche de remontage a été aussi été effectuée autant pour les artéfacts provenant de la même sous-opération que pour ceux provenant de différents endroits. Cela incluait, autant que possible, les artéfacts trouvés pendant les campagnes de fouille et d'inventaire précédentes. Les appellations « RR » (remontage réel) et « RP » (remontage probable) ont été donnés aux artéfacts provenant de différents lots ou sous-opération lorsque applicable selon le cas. L'altération par le feu ou la chaleur a été notée. Si l'artéfact se trouvait à être un rejet de production, cela a aussi été enregistré ainsi que lieu de production et le fabricant lorsque possible.

L'infographie des dessins stratigraphiques et des plans a été réalisée par Mme Mélissa Labonté-Leclerc.

2 Contextes

2.1 Contexte environnemental

2.1.1 Cadre environnemental ancien

Il y a environ 12 500 ans AA on assiste au retrait de l'inlandsis laurentidien, qui couvrait alors la région de la ville de Québec (Richard et Grondin, 2009 : 3). Le retrait de la calotte glaciaire marque le début de l'Holocène. Le retrait du glacier causa alors un affaissement isostatique qui à son tour entraina une submersion des zones en bordures du Saint-Laurent. La fonte du glacier entraina aussi une augmentation du niveau de l'eau (Dionne, 1977 : 64). La ville de Québec se retrouve alors à la limite entre deux mers, la Mer de Champlain à l'ouest et la Mer de Goldthwait à l'est (Figure 3) (Querrec et Filion, 2013 : 67). À la suite du retrait du glacier le continent va s'élever. Ce relèvement entrainera une phase de transgression suivi d'une autre de régression. La zone de la basse ville de Québec va connaitre deux événements importants d'oscillation de son niveau marin. Le premier a eu lieu il y a environ 6000 ans et causera une augmentation du niveau marin. Il s'agit de la Transgression laurentidienne qui a causé une augmentation du niveau marin, lui faisant atteindre les 15m au-dessus du NMM (Lamarche, 2011). Cette transgression a permis la mise en place des silts estuariens. Dans un deuxième temps, une transgression associée à la phase de Mitis a entrainé une autre augmentation, moins importante, du niveau marin. Cette transgression datée entre 2500 et 1000 ans a augmenté le niveau marin de 8m au-dessus du NMM (Lamarche, 2011).

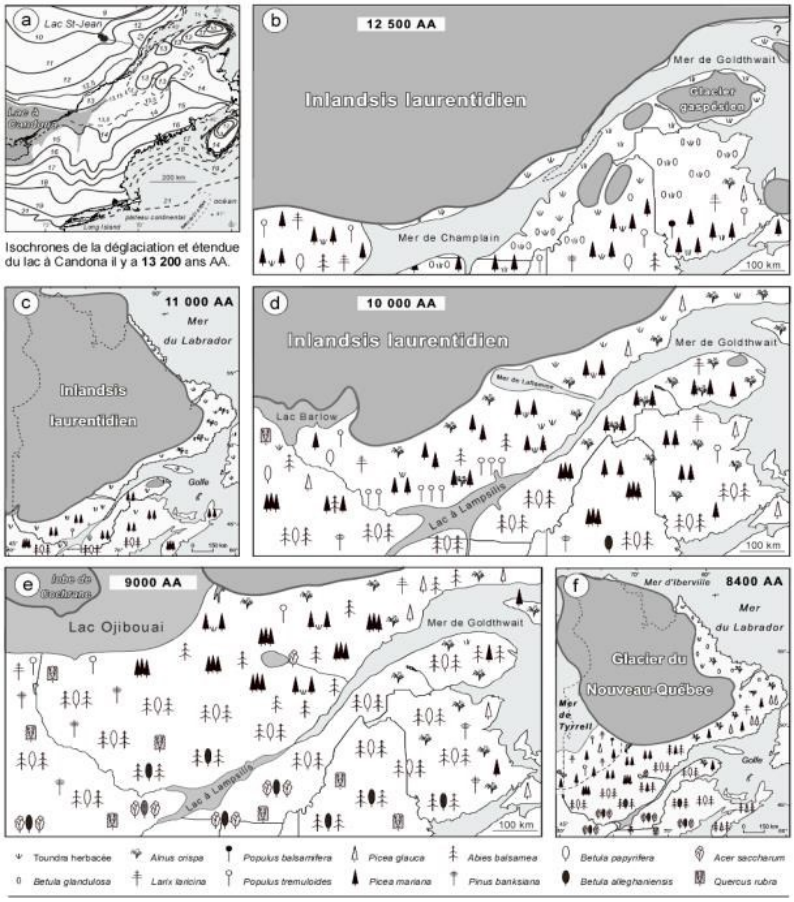

Figure 3 : Tableau montrant l'évolution de la végétation, du retrait de l'inlandsis et des mers de Champlain et de Goldthwait dans la région de Québec, entre 13 200 et 8 400 AA

Source : Richard et Grondin, 2009 : 3.

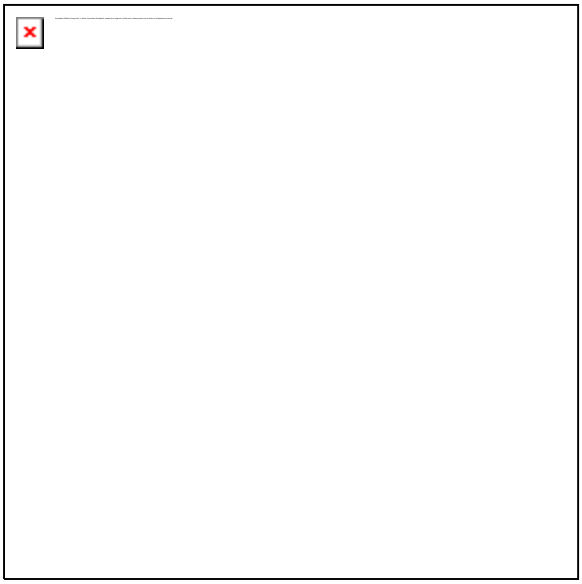

Ces deux événements de transgressions ont eu un impact important sur la dynamique fluviale de la rivière Saint-Charles. Trois terrasses ont été formées à la suite des transgressions, une de 6m à 9m, une deuxième de 12m à 15m, ainsi qu'une à 20m (Querrec, 2012 : 137). Lors de ces événements, le roc, mis à nu au retrait du glacier, a été recouvert d'un till. Un till est un dépôt glaciaire, consistant en argile, sable, gravier et blocs rocheux. Ces éléments sont mélangés ensemble, sans proportion particulière (Office de la langue française, 2000). Des silts argileux marins sont venus par la suite se déposer, principalement dans les dépressions topographiques. Ces sédiments marins sont caractérisés par une argile silteuse grise foncée (Lamarche, 2011).

Le cadre paléoécologique de la région de Québec à l'époque où les mers de Champlain et Goldthwait étaient présentes est à ce jour très peu documenté. Il est tout de même possible d'avoir une idée de l'évolution de la flore grâce aux études palynologiques menées dans la région. Ces études permettent de voir une transition entre une toundra et une forêt boréale qui domine le paysage (Paiement, 2007 : 52). À la suite du retrait des mers de Champlain et Goldthwait, les conditions de drainage se sont améliorées, ce qui a entrainé un changement au niveau des espèces végétales. Les plantes aquatiques ont été remplacées par des espèces forestières. Ces espèces sont majoritairement le bouleau, l'épinette, le thuya et l'aulne rugueux (Garneau, 1997 : 217).

2.1.2 Cadre environnemental récent

Le paysage naturel de la région de Québec a été altéré par les activités anthropiques, notamment les rives de la rivière Saint-Charles qui a vu ses méandres reprofilés ainsi que ses berges remaniées par l'homme (Lamarche, 2011 : 61). À l'arrivée des colons Européens, le couvert forestier de la région est composé d'une forêt mixte. Dès le début du XVIIIe siècle, la colonisation du territoire cause une importante déforestation. Sur la colline de Québec, on note une diminution de 50 % du couvert forestier entre 1608 et 1685 (Baillargeon, 1981 dans Querrec, 2012 : 5). L'arrivée des colons dans la région ne causa pas un écroulement des écosystèmes natifs. Cela ne causa pas non plus la création d'un écosystème néo-européen. Les zones colonisées étaient plutôt des territoires où les espèces des deux continents cohabitaient (Gary et Thomas, 2018 : 24). Une introduction de nouvelles espèces résultant de l'urbanisation ou utilisées à des fins agricoles est toutefois observée (Querrec, 2012 : 5).

De nos jours, la région de la ville de Québec se situe à la jonction entre la plateforme du Saint-Laurent au sud, les Appalaches au sud-est et le Bouclier canadien au nord (Querrec, 2012 : 22). Le territoire fait partie d'une zone de climat tempéré nordique (Figure 4). Cette zone se trouve dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls, composée d'une forêt décidue (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2004).

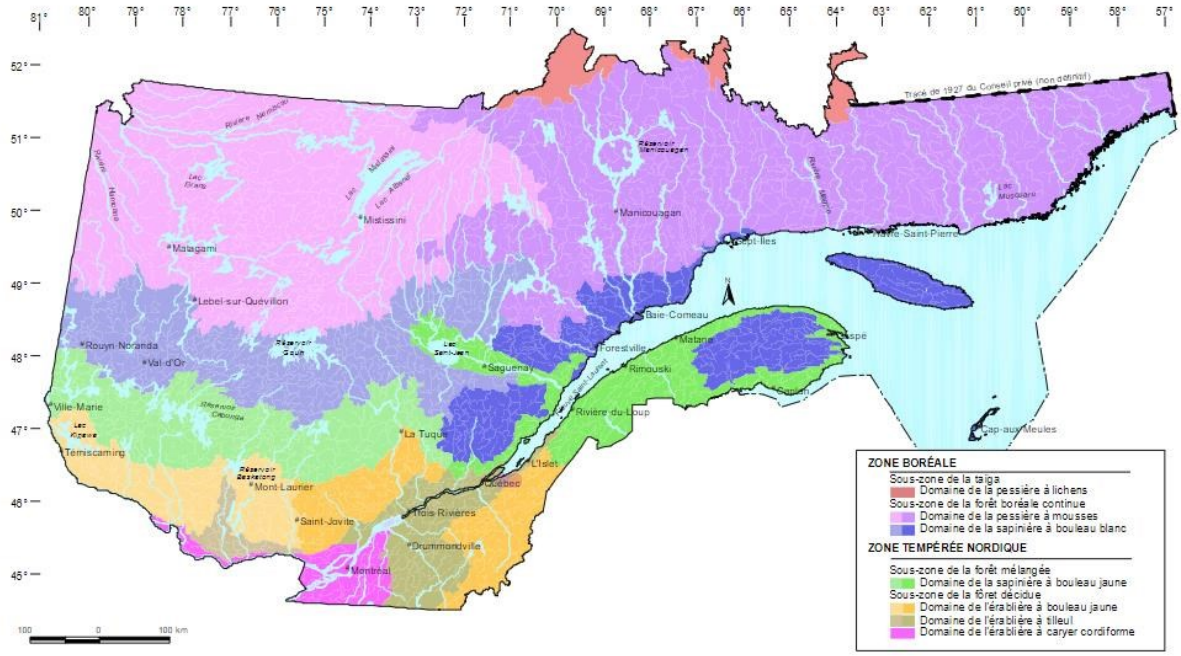

Figure 4 : Carte représentant les domaines climatiques et les sous-zones de végétation du Québec actuel

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2004.

Le site de la ferme Cadet (CeEt-960) est situé sur un terrain vague plutôt plat positionné près de la berge sud de la rivière Saint-Charles. Le terrain est principalement recouvert par des hautes herbes, et une lisière d'arbres, principalement des feuillus, se trouve près des berges de la rivière. Le sol naturel est un

gleysol, soit une argile limoneuse, semblable aux dépôts de sédiments marins laissés par les mers de Champlain et de Glodthwait (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002 : 86).

2.2 Contexte paléohistorique et historique

Tableau 1 : Résumé de l'histoire du site

Date	Événement	Sources
1663	Occupation dans l'est du site par Nicolas Bonhomme (terre promise, mais pas encore concédée) qui y construit vers 1667 une maison de résidence. Sa terre mesure 3 arpents de front sur 16,4 arpents de profond.	Trudel, 1973 : 258 Bonhomme, 1667
1672	Division des terres, source incertaine et difficile à lire (Becquet 1672). Robert Mossion dit La Mouche vend sa terre à Jacques Sevestre.	Duquet, 1674 Becquet, 1672
1673	Terre de 6 arpents de front sur 27,3 arpents de profondeur concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le comte de Frontenac.	Duquet, 1673 Trudel, 1973 : 259
1673	Vente à Robert Mossion dit La Mouche (par Poirier) de 2 sur 10 arpents (un tiers de la terre).	Duquet, 1673
1674	Vente du terrain de 6 arpents de front de Poirier à Denis Dansac, auparavant occupé par Dansac, Poirier et Sevestre.	Duquet, 1674 Trudel, 1973 : 258
1697	(Est) Concession d'une terre située à la pointe nord-est du lot 2361 à René Hubert par le comte de Frontenac.	De Buade, 1697 Arrêt 1707
1700	(Centre) Denis Dansac vend sa terre de 4 arpents de front sur 18 arpents de profond et son habitation à Pierre Racine.	Bellefond, 1700
1707	(Centre) Racine acquiert une terre de 3 arpents de front sur 11 arpents de profond au nord-est appartenant à Guillaume Bonhomme.	La Cetière, 1707
1708	(Centre) La terre est subdivisée en deux à la suite d'un arrêt du conseil souverain (l'est à René Hubert comme étant acquise de Louis Fagot et l'ouest à Racine comme étant achetée de Bonhomme).	Arrêt 1708a Arrêt 1708b
1712	(Est) Vente de la terre de René Hubert à Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis, incluant une grange.	Chambalon, 1712
1718	(Ouest) Division de la terre de Robert Mossion en trois lots de 1,5 arpent de front entre ses enfants suite à sa mort.	Deleigne, 1722
1723	(Est) Mort de Nicolas Pinguet de Targis et leg de sa terre à Jacques Pinguet de Vaucour.	Panet, 1753 Jetté, 1983 : 923
1724	(Centre) Attestation d'une grange et d'une maison appartenant à Pierre Racine.	Racine, 1724
1729	(Est) Mort de Jacques Pinguet de Vaucour et leg à sa veuve et son fils.	Panet, 1753 Jetté, 1983 : 1922
1742	(Ouest) Mort de Robert Moussion (fils), subdivision de sa portion de terre entre ses enfants.	Pinguet, 1745
1730-1745	(Centre) Terre acquise par Jean Boucher dit Belleville.	Jetté, 1983
1745	(Ouest) Vente des deux tiers de la terre à Guillaume de Guise dit Flamand et à Clément Racine.	Pinguet, 1745a et 1745b
1751	(Ouest) Vente à Jacques Cartier Langevin de la terre de Flamand et Clément Racine. Attestation d'une habitation et possiblement de bâtiments domestiques.	Dulaurent et Sanguinet, 1751a Dulaurent et Sanguinet, 1751b
1752	(Centre) Vente de la terre de 5 arpents et demi à Joseph-Michel Cadet, la terre contenant au moins quatre bâtiments : une maison, une grange, une étable et une écurie attenante.	De Collégien et Desgranges, 1752
1753	(Est) Vente de la terre à Joseph-Michel Cadet par la veuve Charlotte Hubert et son fils. Aucun bâtiment n'est mentionné dans l'acte de vente.	Panet, 1753
1753	(Ouest) Achat des terres des héritiers de Robert Mossion (fils) par Jacques Cartier Langevin.	Dulaurent et Sanguinet, 1753a Dulaurent et Sanguinet, 1753b
1757	(Ouest) Vente à Joseph Brassard Deschenaux de la terre de Jacques Cartier Langevin.	Panet et Barolet, 1757
1758	(Ouest) Achat par Cadet de la terre de Deschenaux.	Panet, 1758
1766	Vente à Thomas Mills dès 1766, mais l'acte de vente n'est déposé qu'en 1793.	Deschenaux, 1793
1774	Vente à Henry Caldwell, qui tente par la suite de vendre la ferme avec plusieurs annonces dans la Québec Gazette (1783, 1787, 1791, 1792).	Quebec Gazette, 1783, 1787, 1791 et 1792
1800	Vente à Archibald Ferguson. L'acte de vente déposé le 14 mai 1807 contient peu de détail outre l'attestation de maison, grange et autres bâtiments construits sur la terre.	Tetu, 1807

1813	Vente à Louis-Basile Pinguet.	Roy, 1934
1818	Vente de la section entre la rivière Saint-Charles et le chemin de Lorette à David Harvie. Cette section sera immortalisée sous le nom de lot 2361 dans le registre cadastral en 1873.	Quebec Gazette, 1818 Voyer, 1818
1827	Vente au nom de James Inglis, occupation par William Moodie Bell.	Scott, 1827
1837	Mort de William Moodie Bell et leg à John, William et David Bell. Attestation d'une maison à multiples pièce, de trois granges, d'étables et d'autres bâtiments sur un terrain de 122 arpents, 8 perches et 52 pieds français.	McPherson, 1838
1838-1846	Construction d'une manufacture de brique par William et David Bell.	Panet, 1846 Royer, 1992
1891	Mort de William Bell, David Bell est seul propriétaire.	Austin, 1885
1898	Donation de la ferme de David Bell à son fil David Frost Bell. Attestation de maisons et autres bâtiments construits sur une terre d'environ 133 arpents.	Austin, 1898
1907	Vente d'une partie du terrain à la Canadian Northern Quebec Railway Compagny (tracé actuel du rail).	Taschereau, 1907
1930	Mort de David Frost Bell et leg à sa sœur Jessie Bell du terrain qui comprend les lots 2361 et 2361-1, ainsi que des bâtiments qui y sont construits.	Labrecque, 1906 Labrecque, 1930a
1932	Mort de Jessie et leg à Charles William Bell qui vend à Alleyn Tachereau, J. Antoine Labbé et J.R. Michel Chabot.	Labrecque, 1930b Labrecque, 1932a Labrecque, 1932b
1933	Faillite de la compagnie formée par les trois acheteurs et remise à la famille Bell en raison de bris d'obligations par Taschereau et Chabot.	Labrecque, 1934
1936	Muriel Aileen Bell et Doris Jean Bell vendent le lot 2361 et une partie du lot 2361-1 à Amédée Demers et François Nolin.	Gauvin, 1936
1945	Vente de la section au nord du chemin de fer au cimetière Saint-Charles. Le terrain serait alors occupé par Émile Lachance.	Bois, 2019 : 5 Lavoie, 1946
1948	Incendie d'une grange louée à Reynald Sampel.	Le soleil, 1948

2.2.1 Occupations autochtones

Le potentiel d'une occupation paléohistorique d'un lieu est généralement inféré par l'altitude du site, la fluctuation du niveau de la mer dans les environs, les conditions de drainage du sol et les facteurs humains (culturels et biologiques). En effet, le lieu doit avoir été habitable et avoir offert une possibilité de survie en prenant en compte le mode de vie de la population qui l'aurait occupé. De plus, il est important de considérer les conditions taphonomiques qu'auraient subis les vestiges et, dans le cas présent, l'aménagement urbain qui a eu lieu au cours des derniers siècles.

Le contexte hydrographique ancien du bas de la rivière Saint-Charles aurait permis une occupation humaine à deux reprises soit à l'Archaïque moyen entre 7 500 et 6 000 ans AA et à partir du Sylvicole moyen vers 3 000 jusqu'à aujourd'hui (Arsenault, 1996 : 24). En effet, un épisode de transgression marine aurait eu lieu entre ces deux périodes. Ainsi, le niveau moyen de la mer aurait été entre 8 m à 10 m plus haut qu'aujourd'hui et les berges de la rivière auraient été complètement inondées.

Des forages ont été faits à l'ouest du site dans une portion du terrain du cimetière Sainte-Charles sans sépulture dans le cadre d'un doctorat qui cherchait à exposer l'architecture sédimentaire du sol dans la

région de Québec. Selon les résultats, le sol serait composé d'une couche de sable fin et silteux avec de la matière organique sur plus de 4 mètres de profondeur. Ce mélange repose sur une couche de sable graveleux (Lamarche, 2011 : 46). Cela propose un sol naturel bien drainé propice à une occupation humaine. En effet, les sites autochtones paléohistoriques sont généralement situés sur des sols ayant cette qualité.

Le sédiment naturel où a eu lieu les fouilles actuelles est cependant plutôt argileux et draine assez mal. Il est principalement composé d'argile bleutée peu oxydée mélangée avec du limon. La qualité de drainage de ce type de sédiment est relativement mauvaise, mais au fil du temps, la présence de flore et de faune aurait lentement, mais surement, amélioré le drainage dans une certaine mesure.

Plourde (2008) proposait que le village de Stadaconé, décrit par Jacques Cartier, mais jamais trouvé archéologiquement, aurait pu être situé dans les environs du site selon le témoignage de Cartier et de la qualité du sol à cet endroit. De plus, l'argile qui se trouve à proximité a été utilisée par la poterie des Bell. Une source d'argile à proximité aurait certainement rendu le site plus attrayant au Sylvicole. Si l'on considère que les Iroquoïens déménageaient à tous les 15 à 20 ans, il est possible qu'un village de la sorte ait été bâti dans le secteur même s'il ne s'agissait peut-être pas du Stadaconé décrit par l'explorateur.

Les interventions archéologiques dans le secteur immédiatement à proximité du site de la Ferme Cadet (CeEt-960) n'ont pas encore trouvé une occupation paléohistorique proprement dite. Cela dit, les interventions archéologiques sur le site CeEt-960 ont découvert plusieurs artéfacts qui révèlent une ancienne présence autochtone le long de la rivière Saint-Charles. Parmi ceux-là quelques éclats de pierre dont certains en quartzite de Mistassini ont été trouvés. Les fouilles de cette année ont ajouté quelques éclats de plus au total ainsi qu'une pointe quasi-entière en pierre pyroclastique et un fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite. Cela dit, une occupation paléohistorique véritable n'a toujours pas été déclarée puisque ces trouvailles se sont toutes faites dans des contextes clairement euro-canadiens. La possibilité que ces artéfacts soient des preuves de contacts entre les divers groupes ayant passé par les lieux, toutes périodes confondues, ne devrait cependant pas être écartée. En effet, le nombre de perles de verre trouvées sur le site continue de s'accumuler.

Il ne faut pas sous-estimer l'effet de l'industrialisation sur la rivière Saint-Charles et ses berges. En effet, même si une bonne portion des lieux aurait pu être habitable dans le passé, il est probable que les preuves qui auraient pu se rendre à nous aient été oblitérées par les divers chantiers qui se sont développés le long du cours d'eau dans les derniers siècles.

2.2.2 Les premières concessions (XVII^e siècle)

Le lot 2631 est une terre qui, en 1663, regroupait une petite partie de la terre de la seigneurie de Saint-François à l'ouest (concédée en 1646 à Jean Bourdon), une partie de la terre d'un certain Nicolas Bonhomme à l'est et, majoritairement, une terre non concédée au centre (Trudel, 1973 : 258-259). Cette dernière est officiellement concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le Comte de Frontenac le 6 mars 1673[1] (Figure 5). Pour préciser, la terre de Nicolas Bonhomme située à l'est de celle de Bellepoire lui avait été promise par le gouverneur d'Argenson (Trudel, 1973 : 258). Bien qu'il ne possède toujours pas de titre officiel en 1667, il semble tout de même occuper la terre, puisqu'il déclare cette année-là vouloir y faire construire une « maison de résidence »[2].

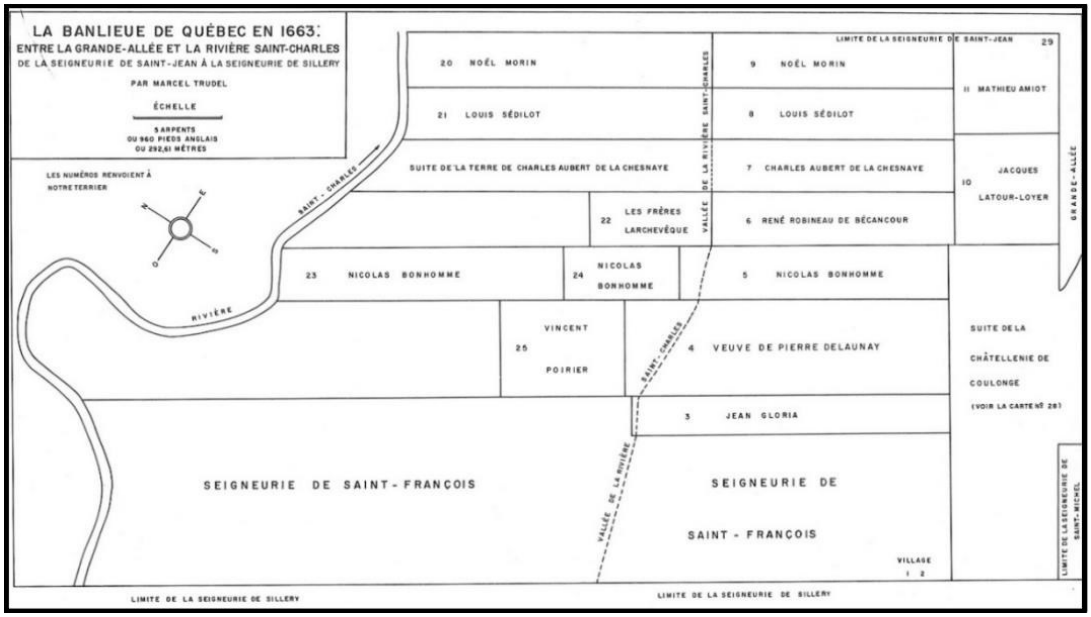

Figure 5 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des terrains concédés à la fin du XVII^e siècle; les terres devraient être décalées de trois arpents vers le sud-ouest.

Source : Trudel 1973 : 260.

[1] BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Danssac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.
[2] BAnQ, Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667.

2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVII^e siècle

Plusieurs événements se produisent après la concession de la terre à Bellepoire. Dès le lendemain de la concession, le 7 mars 1673, Bellepoire concède un fragment de terre à Robert Mossion dit La Mouche[3]. Ce dernier aurait d'ailleurs déjà vendu sa terre à Jacques Sevestre le 25 août 1672[4]. Il est possible que la vente originale entre Bellepoire et La Mouche soit donc une simple formalité pour valider la vente entre La Mouche et Sevestre, mais, l'acte de ventre étant presque illisible, il est difficile de comprendre comment la vente s'est réellement déroulée. Qu'importe, Sevestre paie des rentes à Poirier. Le 18 octobre 1674, Bellepoire vend l'entièreté de sa terre (incluant le lopin occupé par Sevestre) à Denis Dansac. Les rentes de la terre de Sevestre sont alors payées à Dansac. De manière générale, on possède peu d'information sur Denis Dansac. Toutefois, selon les actes notariés, Dansac aurait eu une maison sur sa terre (Noël, 2021 : 12). Cette maison est d'ailleurs représentée sur une carte produite par Robert de Villeneuve, mais elle y est identifiée comme appartenant à Jean Dansac, fils de Denis Dansac (Figure 6). Jean Dansac n'aurait toutefois pas possédé la terre puisque c'est Denis Dansac qui est nommé comme propriétaire lorsque le terrain est vendu en 1700[5]. Il aurait cependant habité la terre de son père jusqu'à ce qu'il devienne un « donné » au couvent des Récollets où il fut recensé en 1681 (Jetté, 1983 : 306 ; Lambert et al., 1990).

[3] BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673.
[4] BAnQ, Greffe du notaire Romain Becquet, 25 août 1672.
[5] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.

Figure 6 : Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy, 1686.

Source : Sr Robert de Villeneuve, ingénieur du Roy, 1686, BnF Galica.

2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIII^e siècle

2.2.4.1 Terre du centre

Comme mentionné plus haut, la terre de Vincent Poirier dit Bellepoire est rapidement morcelée à la fin du XVII^e siècle. Dans cette section, nous nous attarderons au changement subi par la terre se trouvant au centre de ce morcellement. En 1674, cette terre appartient à Denis Dansac. Il va la vendre le 4 mars 1700 à Pierre Racine et Louise Guyon[6]. Bien qu'on n'y mentionne à aucun moment la présence de bâtiment, Denis Dansac est décrit comme « un habitant de la petite rivière Saint-Charles ». Cela pourrait laisser entendre qu'il résidait sur sa terre et qu'il y avait donc au moins une structure d'habitation. Il est également souligné dans l'acte de vente que la terre adjacente, appartenant au feu Jacques Sevestre décédé en 1685, est maintenant occupée par sa nièce, Catherine Sevestre, et son mari Louis Rouer de Villeray. En 1707,

[6] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, *op. cit.*, 4 mars 1700.

Pierre Racine achète une nouvelle terre adjacente à la sienne au nord-est qui appartenait à Nicolas Bonhomme[7].

Une dispute entre voisins semble se déclencher entre les différents propriétaires peu de temps après la vente de la nouvelle terre à Pierre Racine. En effet, le conseil souverain se voit obliger de rendre un arrêt le 12 mars 1708 dans un problème de division des terres opposant Pierre Racine, René Hubert, Guillaume Bonhomme et Louis Fagot[8]. Le conseil souverain décide de séparer la terre en deux : la moitié ouest de la terre est accordée à Racine tandis que la partie est de la terre revient à Hubert[9]. Un dessin a été produit en 1706 pour le rapport des arpenteurs afin de mieux situer la terre contestée (Figure 7).

[7] BAnQ, Greffe du notaire Florent de La Cetière, contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février 1707.
[8] BAnQ, Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708.
[9] BAnQ, Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708.

Figure 7 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René Hubert.

Source : BAnQ, Procès-verbaux d'arpentage et de la vérification de l'alignement d'une terre en contestation, située à la rivière Saint-Charles à la Petite Rivière, entre Guillaume Bonhomme et le sieur René Hubert, premier huissier du Conseil supérieur de Québec, 12 novembre 1706.

Une déclaration produite par Pierre Racine le 20 juin 1724 permet d'en apprendre davantage sur ses possessions. Tout d'abord, il proclame détenir deux habitations sur la censive du roi sur la petite rivière Saint-Charles, censive mesurant 5 arpents et demi de front et divisée en deux[10]. Sur la première terre de 1,5 arpent et 5 pieds sur 26 arpents de profond (qui correspond à la terre concédée lors de l'arrêt du conseil souverain de 1708), on apprend qu'elle serait bornée par les terres de Jacques Pinguet de Vaucourt au nord-est, de Racine au sud-ouest et de François Boivin du côté du coteau Sainte-Geneviève. Pour la deuxième terre, celle originellement concédée en 1700 faisant 4 arpents de front sur 18 arpents de profond, elle est entourée par les terres de Racine au nord-est, de Robert Mossion dit La Mouche au sud-est et par la rivière Saint-Charles. Finalement, Racine déclare la présence de deux bâtiments sur ses terres : « une maison de pièces sur pièces de 20 pieds de long sur 18 de large, une grange close de planches de 30 pieds sur 20 de large »[11]. On mentionne aussi qu'il y aurait 12 arpents de terre labourable ainsi que possiblement 15 arpents de prairie.

Racine meurt le 12 mars 1729 et lègue la terre à son fils Pierre Racine dit Sainte- Marie. On nomme d'ailleurs ce dernier comme propriétaire de la terre sur un document concernant une dispute entre voisins datant du 23 janvier 1730[12]. La terre de Racine dit Sainte-Marie est ensuite vendue entre 1730 et 1745 à son beau-frère, Jean Boucher dit Belleville. À sa mort en 1745, Boucher dit Belleville lègue sa terre à son fils Jean-Baptiste Boucher dit Belleville

La terre sera finalement vendue à Joseph-Michel Cadet le 26 avril 1752. On mentionne qu'elle est bornée au nord-est par la terre des représentants de Pinguet de Vaucourt, au sud-ouest par la terre de Robert Moussion (fils), par la rivière Saint-Charles et au bout par la terre des héritiers de Castonguay et Liberge. On y recense au moins quatre bâtiments : une maison de pièces sur pièces de 25 pieds sur 30 pieds, une grange de 60 pieds sur 20 pieds, une étable de 20 pieds carrés et une écurie attenante de 8 pieds sur 20 pieds[13].

---

[10] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.
[11] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, op. cit., 20 juin 1724.
[12] BAnQ, Fonds Conseil souverain, Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Sainte-Marie (Ste-Marie) [...], 23 janvier 1730.
[13] BAnQ Québec, Fonds Intendants, Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière

Bien que Cadet acquière la terre de Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, il ne semble pas vouloir s'installer sur le terrain. En effet, la même journée, il signe un accord avec un dénommé François Rouet qui serait un habitant de la ville de Québec. Ce dernier a pour tâche de cultiver la terre. En échange de ses services, Rouet peut résider sur la terre et recevrais un salaire annuel pour les trois prochaines années[14]. Le contrat semble toutefois rompu puisqu'on cite un dénommé Larose comme résident de la terre de Joseph-Michel Cadet en 1754 (Roy, 1940 : 154).

2.2.4.2 Terre à l'ouest

Comme mentionné plus haut, lorsque la terre de Vincent Poirier dit Bellepoire est divisée en 1673, la partie ouest est concédée à Robert Mossion dit La Mouche et Anne Tavernier. Toutefois Mossion dit La Mouche aurait vendu sa terre à Jacques Sevestre en 1672. On ignore cependant comment il aurait procédé à la vente avant d'en être propriétaire. La terre serait ensuite revenue dans la famille Mossion à un moment inconnu. En effet, une carte très schématique de 1709 représentant les différents lopins de terre bordant la rivière Saint-Charles semble indiquer l'emplacement de la terre de Mossion (Figure 8). Lors de la retranscription de la carte (Figure 9), il est suggéré que la terre de Mossion soit occupée par un Robert Morin. Deux hypothèses sont donc possibles : il y a eu une erreur de transcription ou une famille Morin aurait bel et bien résidé sur la terre entre l'occupation de M. de Villerey et le retour de Mossion. À la mort de Mossion dit La Mouche en 1718, la terre devait être divisée entre ses cinq enfants selon le document de succession[15]. En réalité, la terre semble avoir été divisée entre trois des cinq enfants : Charlotte, Flavie-Anne et Robert Mossion. En février 1745, Charlotte, qui possède la terre la plus à l'ouest, vend sa terre à Guillaume Deguise dit Flamant[16]. Sa sœur, Flavie-Anne, vendra sa terre, située au centre, le lendemain à Clément Racine, fils de Pierre Racine et Louise Guyon[17]. Pour ce qui est de Robert Mossion (fils), il gardera sa terre jusqu'au moment de sa mort en 1742. Elle sera ensuite divisée entre ses quatre enfants (Noël, 2021 : 15).

Saint-Charles près de Québec (notaires Jean-Antoine Saillant de Collégien et Paul- Antoine Lanouiller Desgranges, 26 avril 1752.

[14] BAnQ, Geffe du notaire Antoine-Jean Saillant, Engagement de François Rouet à Cadet, 26 avril 1752.

[15] BAnQ Québec, Succession de feu Robert Mossion (Moussion), 19 août 1722. http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3401186?docref=kahsrNB1G3bOBKpPYbp9tQ.

[16] BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 3 février 1745.

[17] BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 4 février 1745.

Figure 8 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709.

Source : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, Gédéon de Catalogne, 1709 BnF Gallica.

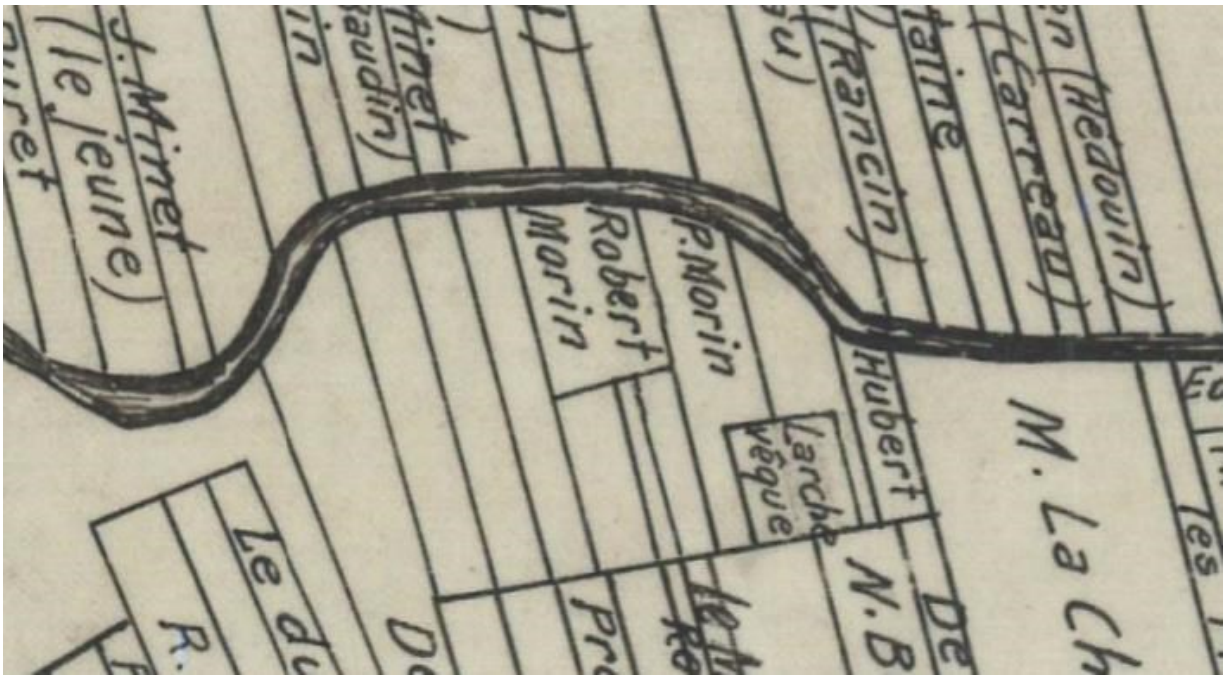

Figure 9 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente.

Source : Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain Commandeur des Ordres du Roy Ministre et Secretaire destat par le Sr Catalogne Lieutenent des Troupes et dressée par Jean Bte Decouagne. De la rivière Cap Rouge au Cap Tourmente.

À l'automne 1751, Deguise dit Flamant[18] et Racine[19] vendent leur terre au marchand Jacques Cartier Langevin[20]. Sur l'acte de vente entre Racine et Cartier Langevin, on mentionne la présence d'une « troisième partie d'une terre [probablement celle de Robert Mossion] et habitation contenant au total 4,5 arpents ». En 1753, les héritiers de Robert Mossion (fils) vendent à leur tour leur part de la terre à Cartier Langevin : le 3 janvier pour Louise et Marie-Anne Mossion[21] et le 3 novembre pour Antoine et Jean-Baptiste Mossion[22]. Il est important de mentionner qu'au moment de la vente, aucun des enfants Mossion n'habite le terrain. Le

[18] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 15 septembre 1751.
[19] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 28 novembre 1751.
[20] Jacques Cartier Langevin est un homme d'affaire important de Québec. Il fait d'ailleurs partie des fournisseurs de farine pour le gouvernement (Best, 1983).
[21] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 janvier 1753.
[22] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 novembre 1753.

25 mai 1757, Cartier Langevin vend ses terres à Joseph Brassard Deschenaux[23]. Ce dernier va vendre à son tour, l'année suivante, les terres à Joseph-Michel Cadet[24].

2.2.4.3 Terre à l'est

Pour la terre à l'est, la succession de propriétaire est moins compliquée. En effet, René Hubert se voit accorder en 1697 un morceau de terre par le gouverneur. Toutefois, cette concession pose un problème puisque Guillaume Bonhomme estime posséder une partie des terres attribuées. Afin de régler la dispute, Bonhomme se voit accorder la propriété de la terre à condition d'indemniser Hubert. Une nouvelle dispute éclate entre les voisins un an plus tard. En effet, on se souviendra du malentendu entre Hubert, Bonhomme, Pierre Racine et Louis Fagot réglé en 1708 où le morceau de terre sera finalement divisé entre Hubert et Racine selon l'arrêt du conseil souverain. C'est également à ce moment que Hubert se voit accorder la confirmation de la concession reçue le 2 avril 1697 par le comte de Frontenac[25]. Il s'agirait de la pointe de terre que l'on voit sur le dessin produit en 1706 pour un procès-verbal mentionné plus haut (Figure 7).

René Hubert vendra sa terre aux frères Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis en 1712[26]. Cette terre inclurait alors une grange[27]. Quelques années plus tard, en 1723, Pinget de Vaucourt hérite de la terre de son frère décédé la même année (Jetté, 1983 : 923). Lorsque Pinguet de Vaucourt meurt à son tour en 1729, sa terre est donnée à sa veuve Charlotte Hubert et leur fils Charles-François Pinguet Montigny (Jetté, 1983 : 1922). Ils vendront finalement la terre à Joseph-Michel Cadet le 29 mai 1753[28].

---

[23] BAnQ Québec, Greffe des notaires Jean-Claude Panet et Claude Barolet, 25 mai 1757.
[24] BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de Joseph Brassard Deschenaux à Joseph-Michel Cadet, 4 mai 1758.
[25] BAnQ, Fonds Intendants, Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur René Hubert, huissier, d'une pointe de terre contenant dix arpents ou environ non concédés près d'une habitation qu'il a acquise sur la rivière Saint- Charles près de Québec, 2 avril 1697.
BAnQ, Arrêt ordonnant que Me René Hubert, premier huissier du Conseil, jouira d'une certaine pointe de terre qui lui fut concédée par Monsieur le Comte de Frontenac, gouverneur général, et Monsieur de Champigny, intendant, le 2 avril 1697, dans la cause l'opposant à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, 14 février 1707.
[26] BAnQ, Greffe du notaire Louis Chambalon, Contrat de vente par René Hubert, premier huissier au Conseil souverain, veuf de feue Françoise de Lacroix, et par Jean-Baptiste-René Hubert, Simon Hubert et Charles- François Hubert, ses enfants, à Nicolas Pinguet de Targis et Jacques Pinguet de Vaucourt (Vaucour), frères, bourgeois de Québec, d'une pointe de terre située le long du bord de la rivière Saint-Charles à Québec, 22 janvier 1712.
[27] *Ibid*.
[28] BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de la veuve Pinguet et Montigny au sieur Cadet, 29 mai 1753.

2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766)

Entre 1752 et 1758, Joseph-Michel Cadet rachète donc les terres environnantes dans le secteur de la petite rivière Saint-Charles. Ces terres formeront éventuellement le lot cadastral 2361 que l'on connaît aujourd'hui. On peut s'interroger sur qui est Joseph-Michel Cadet. Il s'agit d'un homme d'affaires qui provient d'une famille française de bouchers et négociants de viande. Il se démarque entre autres par le contrat qu'il reçoit en 1756 afin de veiller à l'approvisionnement des rations aux militaires, aux malades des hôpitaux, aux autochtones alliés, aux traiteurs des postes du roi ainsi qu'à la population civile en cas de disette (Côté, 1984 : 148). Il s'agit également d'un grand propriétaire terrien. Il possède notamment 17 terres seulement dans la région de Québec ainsi que plusieurs propriétés urbaines à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

On connaît relativement peu de détails quant à l'occupation de la terre de Cadet à la petite rivière Saint-Charles. En effet, outre l'identification de la terre à son nom sur une carte de Murray de 1760-62 (Figure 10), Cadet ne semble pas y résider, mais il ferait exploiter la terre par des engagés pour lesquels on possède peu de documentation. Ces derniers s'assureraient de l'entretien de la terre contre un salaire (Côté, 1984 ; 84-85).

Un autre aspect intéressant de cette période est le fait que la terre de Cadet est représentée sur plusieurs cartes militaires. Ces dernières font ressortir son occupation agrodomestique qui se concentre principalement à l'extrémité ouest. On connaît tout d'abord le plan de James Murray, mentionné ci-dessus, où trois bâtiments sont visibles (Figure 10). La carte produite par Thomas Jefferys en 1759 à la suite de la bataille du 13 septembre de la même année illustre aussi le nom de Cadet (Figure 11). Ensuite, le plan de Debbieg, produit vers 1760 (Figure 12), et le plan de Desbarres, produit en 1779 et illustrant les terres telles qu'elles étaient en 1759 (Figure 13), sont assez similaires. Les trois derniers documents identifient 8 bâtiments sur le terrain appartenant à Cadet.

Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet.

Source : BAC, Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt, James Murray.

Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759.

Source : BnF Galica, , « A correct plan of the environs of Québec and of the battle fought on the 13th September 1759 : together with a particular detail of the French lines and batteries and also of the encampments batteries and attacks of the British army ....drawn from the original Surveys taken by the engineers of the army / engraved by Thomas Jeffery Jefferys, Thomas, 1759.

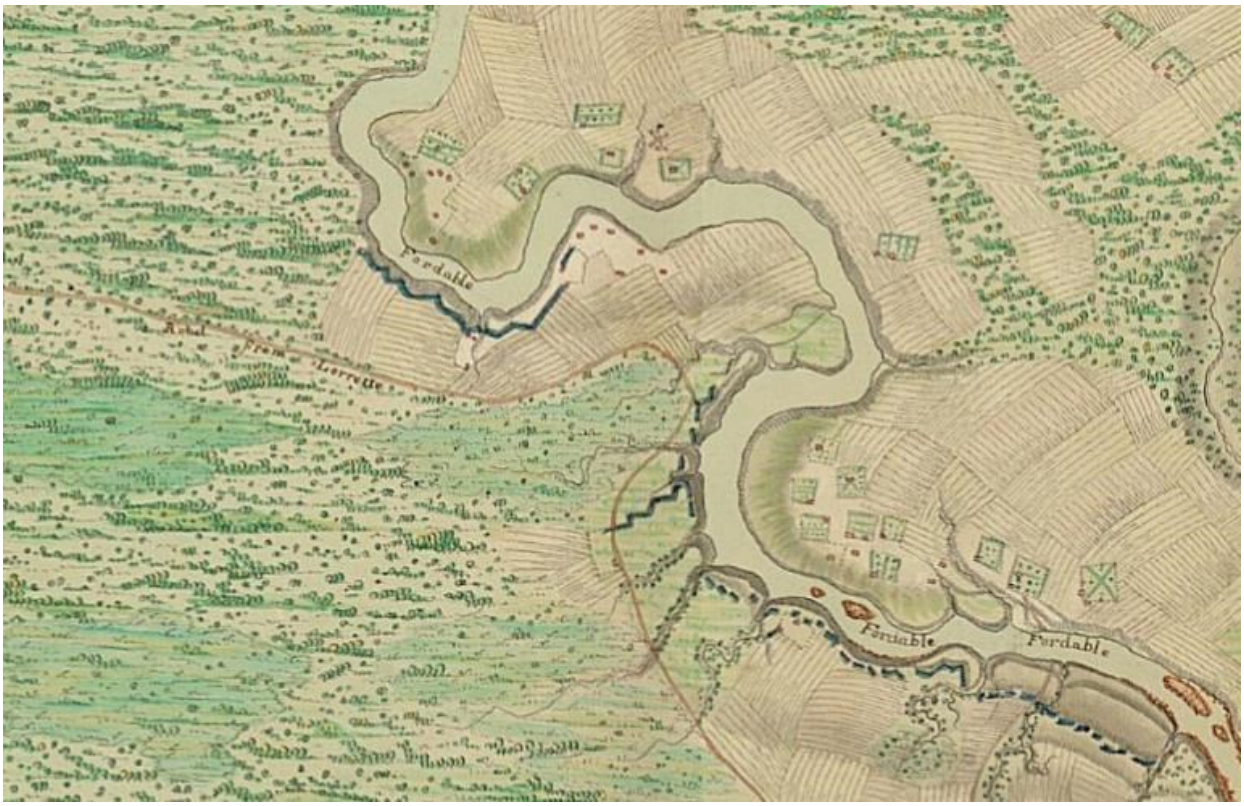

Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760.

Source : British Royal Collection Trust, Plan of the Town of Quebec the Capital of Canada, in North America with the Bason and a part of the adjacent Country, shewing the principal, Encampments, and Works of the British Army commanded by Major General Wolfe, and those of the French Army commanded by Lieutenant General the Marquis of Montcalm during the Siege of that Place in 1759, par Hugh Debbieg et al., v. 1760.

Figure 13 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779.

Source : Norman B. Leventhal Map Center Collection, « A plan of Quebec and environs, with its defences and the occasional entrenched camps of the French commanded by Marquis de Montcalm : shewing likewise the principal works and operations of the British forces, under the command of Major General Wolfe, during the siege of that place in 1759 », Joseph F. W. Des Barres, 1779.

Après la conquête, Cadet retourne en France où il est arrêté et emprisonné en lien avec l'Affaire du Canada. Il confit alors à Antoine-Pierre Houdin le soin de vendre les terres qu'il possède au Canada. Une annonce est publiée en juin 1765 dans le *Quebec Gazette* afin de vendre « une ferme située à la Petite Rivière

St. Charles, contenant 10 arpents de front, actuellement occupée par John Tickley »[29]. La terre est finalement vendue à Thomas Mills le 5 juillet 1766[30].

2.2.6 La ferme Cadet au cours du Régime britannique (1766-1827)

Thomas Mills, un officier militaire britannique ayant été lieutenant dans le 47e Régiment d'infanterie britannique, est propriétaire de la terre de la petite rivière Saint-Charles entre 1766 et 1774 avant de la vendre à Henry Caldwell le 19 mars 1774. Bien que l'acte de vente soit marqué de cette date, il n'aurait été déposé que le 14 février 1778 au cabinet du notaire Thomas Dunn[31] (Figure 14).

Henry Caldwell est un officier de l'armée britannique et de la milice, mais il s'agit également, entre autres, d'un homme politique, d'un propriétaire foncier et d'un homme d'affaires (Caya, 1983). Il tentera à plusieurs reprises de vendre ou louer la terre de la petite rivière Saint-Charles entre 1783 et 1800 par le biais d'annonces publiées dans le *Quebec Gazette*. Dans sa première tentative de vente, il propose une occupation de la terre dès le 1er mai 1783 et fournit une description exhaustive de la terre et des bâtiments qui s'y trouve. En effet, la terre serait divisée en quatre fermes : on trouverait sur la première une vieille maison et une grange-étable de 60 pieds de long sur 30 de large ; sur la deuxième une vieille maison de 50 pieds sur 30 pieds et une grange ; sur la troisième il n'y aurait pas de bâtiment ; on note sur la quatrième la présence d'une grange neuve[32]. La terre ne semble pas trouver preneur, puisque Caldwell publie une deuxième annonce en 1787, cette fois-ci pour la vente ou la location de la terre[33]. Son annonce contient cependant moins de détail que la première. Il publie une troisième annonce, semblable à la deuxième, en 1791 afin de vendre la terre[34]. Il est possible qu'entre 1787 et 1791, la terre ait été louée, ce qui expliquerait pourquoi Caldwell n'a pas publié de nouvelle annonce durant cet intervalle. Une quatrième et dernière annonce, encore semblable à la deuxième, a été publiée lors de l'édition du 22 mars 1792 de la *Quebec Gazette*[35].

[29] Quebec Gazette, édition du 27 juin 1765.
[30] BAnQ, Greffe du notaire Pierre-Louis Deschenaux, 27 août 1793.
[31] Selon l'acte de vente entre Henry Caldwell et Archibald Ferguson, cette lettre aurait été déposée à la greffe du notaire Jean-Antoine Panet. Elle est toutefois introuvable à BAnQ.
[32] Quebec Gazette, édition 6 février 1783.
[33] Quebec Gazette, édition 11 janvier 1787.
[34] Quebec Gazette, édition 14 avril 1791.
[35] Quebec Gazette, édition 22 mars 1792.

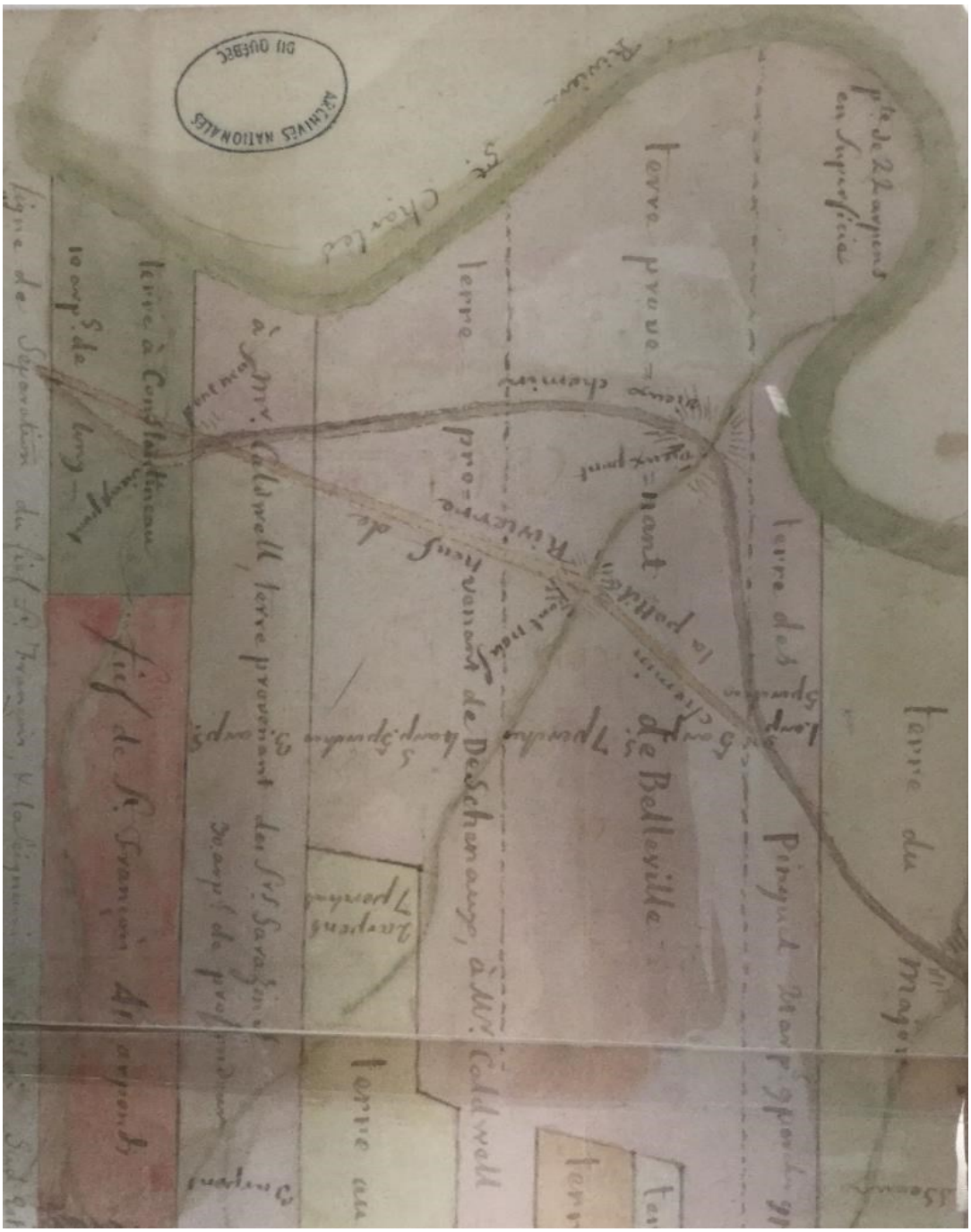

Figure 14 : Plan figuratif daté de 1783 montrant les terres appartenant à Henry Caldwell (en rose), qui sont les anciennes terres acquises par Joseph-Michel Cadet à la fin du Régime français.

Source : BAnQ Québec, Fonds Grands Voyers, Procès-verbal de Jean Renaud pour le redressement du chemin du Roi qui traverse les terres de l'honorable Henry Caldwell sises au sud de la rivière Saint-Charles, banlieue de Québec », Jean Renaud, 10 mai 1783.

La terre de Caldwell est finalement vendue à Archibald Fergusson le 4 septembre 1800[36], qui vend à son tour la terre le 15 mai 1813 à Louis-Basile Pinguet. On ne possède aucune information sur l'acte de vente entre Ferguson et Pinguet. Toutefois, ce dernier est bien connu à Québec. En effet, il est nommé assistant-adjudant général des milices du Bas-Canada entre 1812 et 1815. Puis il devient le contremaître du guet en 1818, service faisant office d'ancêtre du service de police (Roy, 1934 : 282). Pinguet publie une annonce dans le *Quebec* Gazette le 16 avril 1818 afin de vendre sa terre. Il y décrit entre autres la présence d'une grande maison :

> « À VENDRE le tout ou partie de cette superbe ferme dans la banlieue sur la rive sud de la rivière St. Charles, à environ trois miles de Québec, très bien connue sous le nom de la Ferme à Cadet, […] avec une superbe maison de soixante-sept pieds de long, et environ trois cents pieds de grange, le tout en bon ordre. »[37]

La section au nord du chemin de Lorette (connu aujourd'hui sous le nom du boulevard Wilfrid-Hamel) est vendue à David Harvie le 9 novembre 1818[38]. Avec l'acte de vente, un plan détaillé de la terre est produit par Benjamin Écuyer, un arpenteur. Il s'agit du premier plan officiel d'arpentage connu pour cette terre (Figure 15 et Figure 16).

[36] BAnQ, Greffe de Félix Têtu, 14 mars (mai?) 1807.
[37] The Quebec Gazette, édition du 16 avril 1818.
[38] BAnQ, Greffe du notaire Jacques Voyer, 9 novembre 1818.

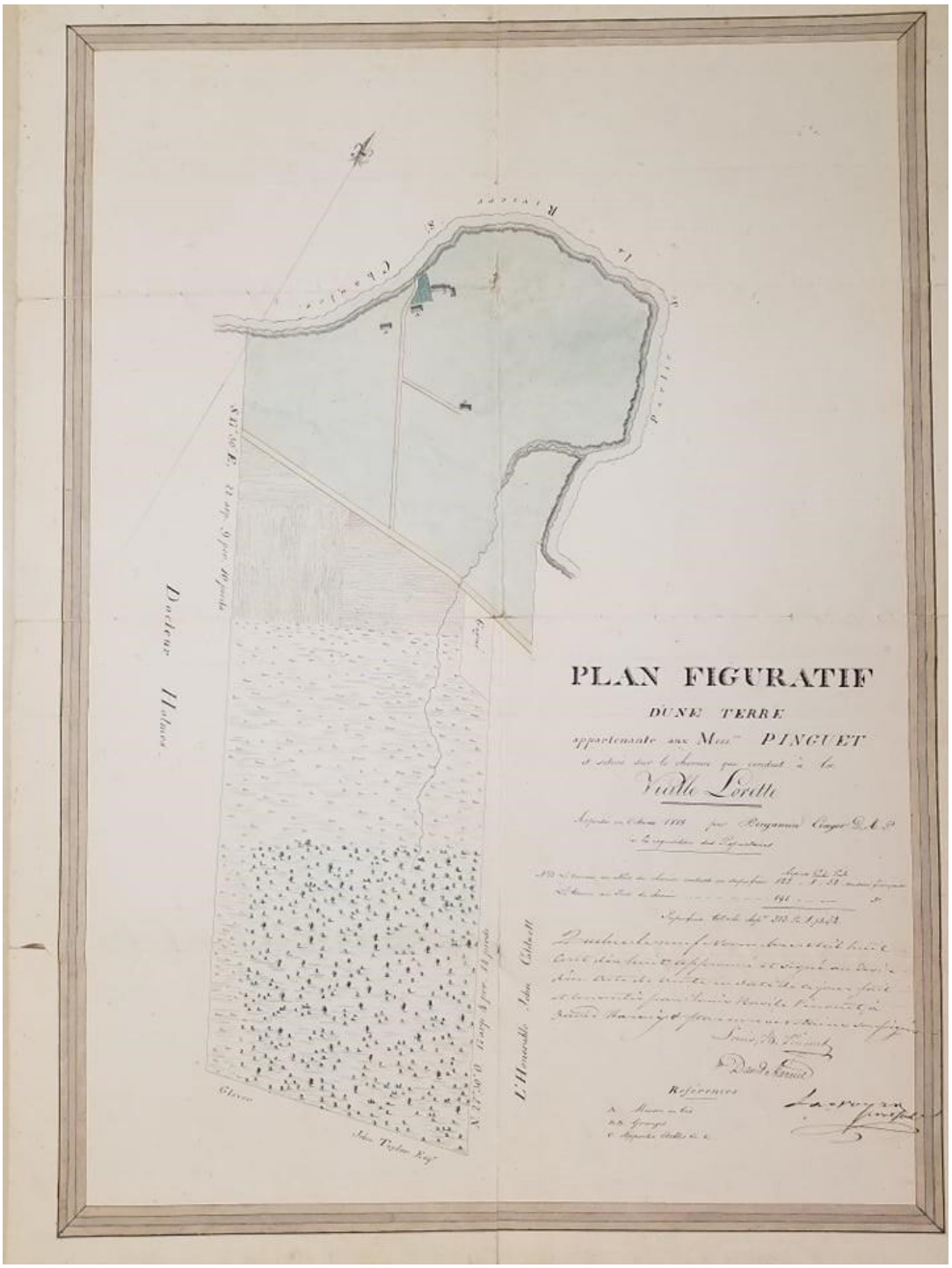

Figure 15 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818.

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

Figure 16 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des appentis et étables (C) (plan rapproché).

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932)

Comme mentionné plus haut, David Harvie acquiert la terre de la petite rivière Saint-Charles le 9 novembre 1818. Toutefois, il vendra à son tour la terre le 13 février 1827 à un dénommé James Inglis, d'origine écossaise. Au moment de la vente, Harvie et Inglis sont tous deux en Écosse et sont donc respectivement représentés par William Millar et William Moodie Bell[39]. Inglis n'habitera jamais la ferme de la petite rivière et servira tout simplement de prête-nom à William Moodie Bell, son beau-frère, pour qui il achète la terre.

C'est donc William Bell qui réside sur la terre achetée par Inglis. Le titre de la terre lui sera officiellement transféré quelques années plus tard. William Moodie Bell (1777- 1837) est un Écossais

[39] BAnQ, Greffe du notaire William Fisher Scott, 13 février 1827.

originaire de la paroisse de Aberdour, près de Kircaldy dans le comté de Fife. Il travaille comme charpentier naval de Sa Majesté pour les Grands Lacs du Canada à Amherstburg dès 1799, puis à Kingston (Ontario). Il quitte pour l'Écosse en 1816 avant de revenir à Québec en 1825 pour remplacer son frère John Bell à la direction d'un chantier naval. Avec l'achat de la terre à la petite rivière par Inglis, W. M. Bell quitte le monde naval pour devenir fermier (Lambart, 1975 : 6).

W. Bell meurt finalement en 1837 et lègue sa terre à ses trois fils John, William et David Bell. Un inventaire après-décès est d'ailleurs réalisé et nous éclaire sur la structure interne de la maison familiale. On y traite également des divers bâtiments construits sur la propriété : deux granges, une étable et un hangar. L'acte d'hérédité de W. M. Bell, datant du 19 mai 1838, mentionne également les dimensions de la terre ainsi que les bâtiments présents :

> « Seventhly, all that portion, or parcel of land […] generally known and called Richmond Vale farm, containing one hundred and twenty two arpents, eight perches and fifty two feet French measure […] with a wood built dwelling house, three barns, stables and other buildings on the said portion or parcel of land erected and other the appartenances and dependencies whatsoever there unto belonging or in any way appertaining. »[40]

Ce sont William et David Bell qui semblent hériter de la terre. En effet, ils y ont entre autres établi une manufacture de brique, probablement après les grands incendies des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste de 1845 (Royer, 1992 : 8). Plus précisément, puisqu'elle n'est pas indiquée sur l'acte d'hérédité, on peut supposer qu'elle a été construite entre 1838 et 1846. Cette dernière est d'ailleurs mentionnée lorsqu'ils hypothèquent la terre familiale pour emprunter 200 livres en 1846[41]. La manufacture produisait originalement des briques, mais rapidement on commence à y fabriquer des pots à plantes, des drains agricoles et des tuyaux d'égouts, produits pour lesquels ils ont d'ailleurs obtenu un contrat de production pour la ville de Québec (Ethnoscop, 2009 : 31). On trouve aussi des objets du quotidien produit à la poterie Bell : terrines en T.C.C. d'Angleterre du Nord-Est, théières et crachoirs de type Rockingham, pipes en T.C.F. argileuse blanche ou rouge, jarres, cruches, etc. (Ethnoscop, 2009 : 11-12).

[40] BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 19 mai 1838.
[41] BAnQ, Greffe de Louis Panet, no 10 604, 1er octobre 1846 et no 10 655, 28 déc. 1846.

D’un point de vue pratique, William semble avoir occupé la ferme tandis que son frère David se serait seulement occupé de la manufacture. Cette division s’est d’ailleurs officialisée au printemps 1851 lors du mariage de David à Catherine Langlois[42], fille de Peter Langlois seigneur d’une partie du fief et de la seigneurie de Bourg-Louis (Lambart, 1975 : 22). David reçoit donc la briqueterie et la poterie ainsi que le droit d’accès à l’argile se trouvant à l’est du ruisseau d’écoulement allant de la route Lorette à la rivière Saint- Charles (soit au nord de la briqueterie) tandis que William obtient le droit d’occupation de la ferme (Figure 17).

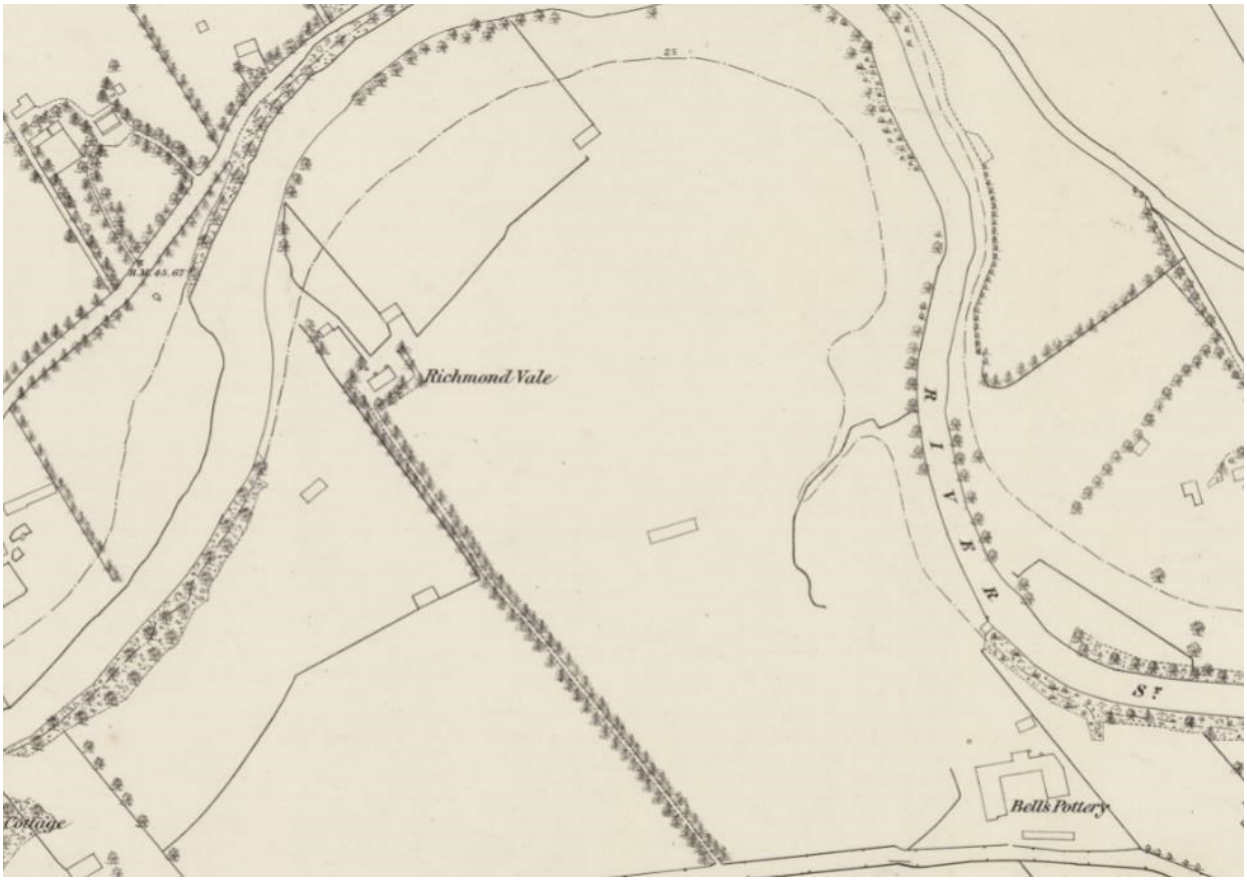

Figure 17 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell’s Pottery » et « Richmond Vale ».

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Au fils des années, les deux frères procèdent à certaines démolitions et reconstructions sur le site de la ferme et de la poterie, dont certains documents témoignent. Par exemple, en 1842, un contrat est signé

[42] BAnQ, Greffe de John Simpson Hossack, marriage entre David Bell et Catherine Langlois, 4 avril 1851.

entre W. Bell et Joseph Lapperière, un charpentier, afin de démolir et reconstruire une grange en bois de 43 sur 25 pieds[43]. Un autre contrat, cette fois-ci datant de 1853, confirme la construction des charpentes de deux bâtisses en bois à un étage de 86 sur 54 pieds et 58 sur 54 pieds (Noël, 2021 : 28). Ce contrat, signé entre William, David et Pierre Letarte, pourrait correspondre à l'agrandissement de la manufacture, dont la production connaît une bonne croissance, datant de la même période. Le terrain de la famille Bell est officiellement enregistré lors de l'ouverture du cadastre de la paroisse Saint-Sauveur en 1873 comme étant le lot 2361 (Figure 18).

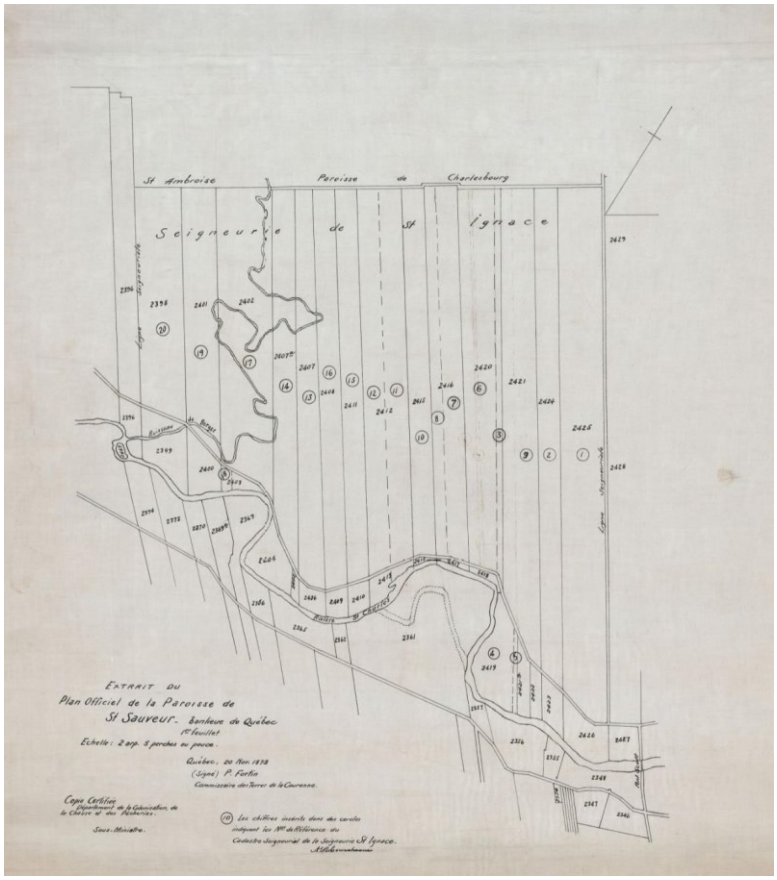

Figure 18 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873.

Source : BAnQ, A.E.B. Courchesne, Plan officiel de la paroisse Saint-Sauveur (banlieue de Québec), copie certifiée du 26 mai 1931 par P. Fortin. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142845.

[43] BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 1er juillet 1842.

William Bell meurt le 20 février 1891. N'ayant pas d'enfant et étant célibataire, il lègue la ferme à son frère David Bell[44]. Le 3 mai 1898, ce dernier la donne à son fils, David Frost Bell, tout en excluant la poterie de la donation[45]. Le 3 octobre 1907, David Frost Bell vend une bande de terre traversant son terrain du nord-est au sud-ouest à la *Canadian Northen Quebec Railway Company* afin de permettre le passage d'une voie ferrée[46].

Un autre événement important est l'incendie qui survient à la poterie Bell le 3 juin 1911, bâtiment qui semble alors appartenir à David Frost Bell[47]. Toutefois, aucune trace d'incendie n'a été observée lors des fouilles du site de la poterie Bell (Royer, 1992). De plus, les activités de la poterie Bell se seraient poursuivies jusqu'en 1932 (Ethnoscop, 2009 : 31). On peut donc supposer qu'après l'incendie, le terrain a été nettoyé et la poterie a été rapidement reconstruite (Noël, 2021 : 29).

David Frost Bell meurt le 14 juin 1930 sans épouse et sans descendance. Il lègue donc la ferme à ses deux sœurs Jessie et Louisa Bell[48]. Toutefois, Louisa est décédée en 1914, faisant de Jessie l'unique héritière de la ferme[49]. Celle-ci décède à son tour moins de deux ans plus tard, le 15 mars 1932[50]. Étant elle aussi sans mari, elle lègue la terre à son frère Charles William Bell[51]. Ce dernier vend la terre le jour même à Alleyn Taschereau, avocat, J. Antoine Labbé, courtier et J. R. Michel Chabot, entrepreneur[52]. Les trois acheteurs ont également reçu l'autorisation d'utiliser le nom Bell pour leurs activités commerciales.

The Bell Pipe and Pottery Co Limited est donc créé le 26 avril 1932. Les propriétaires officiels sont l'ingénieur Wilfrid Patry et les sténographes Léontine Cloutier et Mary Conway[53]. La compagnie va racheter de Taschereau, Labbé et Chabot le lot 2361 ainsi que la machinerie, la poterie et les accessoires agricoles pour une somme de 20 000 $ le 10 août 1932. Taschereau, Labbé et Chabot vont alors devenir des

---

[44] BAnQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, testament de William Bell, 19 mars 1885.
[45] RFQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, donation de David Bell à David Frost Bell, enregistré le 4 mai 1898, no. 99 967.
[46] RFQ, Greffe du notaire Charles Edmond Taschereau, 3 octobre 1907.
[47] La Vigie, lundi 5 juin 1911. BAnQ : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2628146.
[48] BAnQ, Greffe du notaire Adolphe Labrecque, testament de David Frost Bell, 29 mars 1906.
[49] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérédité de David Frost Bell à Jessie Bell, 14 juin 1930, enregistré le 1er août 1930, no. 222 916.
[50] BAnQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, testament de Jessie Bell, 15 septembre 1930.
[51] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérédité de Jessie Bell à Charles William Bell, 15 mars 1932, enr. le 24 mars 1932.
[52] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, vente de Charles William Bell à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J. R. Michel Chabot, 24 mars 1932, no. 230 276.
[53] Gazette officielle de Québec, vol. 64, no. 22, 28 mai 1932, pp. 2128-2129.

actionnaires dans la compagnie. Renonçant à ses titres dans cette dernière, Labbé les transfère à Taschereau le 1er décembre 1932. En 1933, la compagnie fait faillite et la propriété est saisie par le shérif et mise en vente en juin de la même année. Le 4 décembre 1934, Taschereau et Chabot vont finalement reconnaitre qu'ils n'ont pas réussi à respecter leurs obligations vis-à-vis Charles W. Bell. Ce faisant, ils se voient dans l'obligation de redonner la terre à la succession de ce dernier, soit à ses nièces Muriel Aileen Bell et Doris Jean Bell. Ces dernières habitent alors Victoria en Colombie-Britannique[54] et vont la vendre à Amédée Demers et François Nolin en 1936[55].

Amédée Demers et François Nolin demeurent propriétaires jusqu'en 1945. Le 4 octobre, ils vont vendre la section située au nord du chemin de fer, au cimetière Saint-Charles, qui en est toujours propriétaire à ce jour[56].

2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd'hui)

Bien que la Compagnie Saint-Charles soit propriétaire du terrain durant la deuxième moitié du XXe siècle, la tradition orale nous permet d'en apprendre un peu plus sur l'occupation du terrain. Richard Bois, dans un article de 2019 rapporte les propos de madame Carole Lachance :

> « Elle précise également que la ferme laitière de son grand-père [Émile Lachance] était à la Petite-Rivière et sa glacière à Limoilou sur ladite rue Hamilton. Mais encore, elle révèle que durant l'été son grand-père louait les bâtiments de ferme, et la section du « manoir » qui était jadis réservé pour les domestiques, ce qui suppose que l'autre partie de la maison était habitée par des gens plus fortunés. Il pratiquait la transhumance avec son troupeau de vaches à partir de sa ferme par le boulevard Wilfrid-Hamel jusqu'au terrain actuel du nouveau cimetière Saint-Charles. Cette plaine verdoyante était le site idéal pour faire paître les vaches, alors que l'eau de la rivière Saint-Charles était accessible en face au site désigné « Remous des Hirondelles ». Elle se souvient qu'à l'automne, on pratiquait boucherie dans les bâtiments de la ferme. » (Bois, 2019 : 5).

[54] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, acte de conventions, enregistré le 6 décembre 1934, no. 240 269).
[55] RFQ, Greffe du notaire J. Alexandre Gauvin, acte de vente, enregistré le 31 décembre 1936, no. 247 131.
[56] RFQ, Greffe du notaire Louis Lavoie, acte de vente, enregistré le 20 février 1946, no. 301 902.

Émile Lachance aurait donc utilisé le terrain acquis par la compagnie Saint-Charles pour y faire paître ses vaches (Figure 19 et Figure 20).

Figure 19 : Grange-étable associée à la ferme, ou manoir "Richmond Vale", date inconnue.

Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.

Figure 20 : Famille Lachance au manoir « Richmond Vale » vers les années 1940.

Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.

L'événement final qui marque l'occupation du terrain survient le 31 mai 1948. Il s'agit d'un incendie qui a détruit une grange qui était alors louée à un cultivateur du nom de Reynald Sampel (Le soleil, 1948). Le journal *Le Soleil* publie alors sur le sujet :

> « Avec leur grange disparaît le dernier vestige des bâtiments du duc de Richmond au Remous des Hirondelles. Il y a quelques années après que la compagnie du Cimetière Saint-Charles eut acquis cet emplacement, l'ancien manoir ainsi que la vieille bâtisse qui abritait une poterie furent mis en démolition. Il ne restait plus que cette construction laissée debout pour l'utilité de quelques cultivateurs de Petite-Rivière. » (Le soleil, 1948)

On peut d'ailleurs observer l'impact de l'événement grâce aux photos aériennes prises en 1947 et 1948. La première montre en effet la présence de deux bâtiments encore debout ainsi que les possibles restes d'une maison (Figure 21). On peut ensuite voir dans la deuxième photo qu'il ne reste qu'un seul bâtiment (Figure 22). Une photo aérienne de 1950 montre que ce dernier bâtiment a été détruit (Figure 23). Entre 1950 et 1959 (Figure 24), le terrain commence à être labouré dans son entièreté avant d'être abandonné vers 1998.

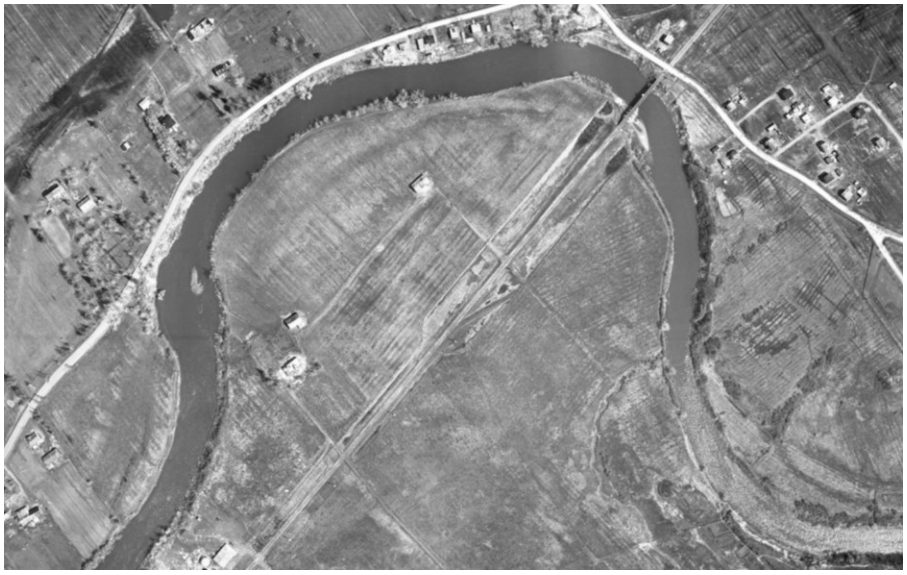

Figure 21 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments.

Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited, 27 mai 1947-4 juin 1947. Lien permanent: http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3270181?docref=5VakU9FMExaJmVj7rBK 7YA

Figure 22 : Photographie aérienne du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948).

Figure 23 : Photographie aérienne du 5 juillet 1950 montrant que tous les bâtiments ont été détruits.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A12649-207. (1950).

Figure 24 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959.

Source : Photothèque nationale de l'air, 1959- 07-14, saison inconnue, A16739-142 (1959).

2.3 Recherches archéologiques antérieures

2.3.1 Sites archéologiques à proximité

À proximité de la ferme Cadet et possédant un lien direct avec cette dernière, on trouve le site de la poterie W. & D. Bell (CeEt-23). Active entre 1845 et 1932, cette manufacture se trouve aujourd'hui partiellement sous la jonction entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue Saint-Sacrement (Ethnoscop, 2009). Fondé par les Écossais William et David Bell, on y trouve plusieurs éléments attestant des activités de poterie y ayant pris place. Trois interventions archéologiques ont pris place sur le site CeEt-23. De la première, réalisée par Michel Gaumond et Jean-Pierre Cloutier en 1969, on ne possède qu'un dossier technique écrit après la réalisation de sondages exploratoires (Cloutier et Gaumond, 1969). La seconde intervention a lieu en 1985 et prend la forme d'une surveillance dans le cadre de l'enfouissement d'une ligne

électrique. On localise entre autres un plancher de tuiles en T.C.C., le mur sud de l'aile ouest du bâtiment, un four de céramique et un dallage de T.C.C. (Tremblay et Croteau, 1987). La dernière intervention, réalisée en 1991 sous la supervision de Martin Royer, permet de mettre au jour des murs de fondation au sud et à l'ouest du site ainsi qu'un drain en terre cuite (Royer, 1992). La poterie Bell est liée au site CeEt-960 puisque l'un de ses fondateurs, William Bell, aurait résidé dans la structure 1 de la ferme. De plus, plusieurs rejets de production qui semblent provenir de la poterie ont été trouvés lors des fouilles précédentes réalisées par l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc *et al.*, 2021; Dauphin *et al.*, 2023).

Un autre site situé à l'est de la ferme Cadet le long de la rivière Saint-Charles dans le quartier Les Saules est le site de la maison O'Neill (CeEt-860). Ce dernier est intéressant à mentionner, puisqu'il témoigne lui aussi d'une occupation rurale pouvant remonter jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle. En effet, c'est vers cette période que la famille Dion va s'installer sur le terrain, dont elle reste propriétaire jusqu'à la première moitié du XIX^{e} siècle. Au total, trois projets d'inventaire ont été effectué. Les deux premiers, réalisés en 2004 et 2005, ont permis de révéler que le secteur où est situé la maison O'Neill ne constituait pas le cœur du site avant le milieu du XIX^{e} siècle, mais que celui-ci se trouvait plutôt entre celle-ci et le boulevard Wilfrid-Hamel le long de la rivière Saint-Charles, où des aménagements (piquets de clôture) remontant au moins au XVIII^{e} siècle ont été trouvés (Simoneau, 2006). L'intervention de 2006 a permis de confirmer partiellement l'ancienneté de ce second secteur en constatant des traces ténues d'une occupation datant d'entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle (Ruralys, 2007 : 7).

2.3.2 Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960

Avant l'intervention de l'été 2023, le site CeEt-960 avait connu quatre interventions : deux dans le cadre d'interventions préventives pour évaluer et identifier le potentiel archéologique du site réalisées par la Ville de Québec, et une dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval.

Les interventions de la Ville de Québec, sous forme de sondages, se sont déroulées en 2019 et 2021 (Noël, 2020; Noël, 2022). Ce sont au total 180 sondages qui furent réalisés dans plusieurs secteurs du cimetière. Les fouilles de 2019, qui couvraient trois secteurs, comptabilisaient 65 sondages au total. Quinze d'entre eux ont permis de mettre au jour les vestiges de trois structures, soit un bâtiment construit au début du XIX^{e} siècle et démoli vers 1948 (structure 1), un bâtiment construit au XVIII^{e} siècle puis agrandit entre 1752 et 1783 et démoli au tournant du XIX^{e} siècle (structure 2) et un bâtiment datant probablement du XIX^{e}

siècle dont la démolition aurait eu lieu au XX^{e} siècle (structure 3) (Noël, 2020). La présence d'un possible cellier ainsi qu'un potentiel dépotoir ont également été notée.

Dans un deuxième temps, l'intervention de l'été 2021 par la Ville de Québec avait pour but de poursuivre la démarche en archéologie préventive amorcée à l'automne 2019. Ce sont 115 sondages qui ont été réalisés dans trois secteurs distincts. Cette intervention a permis d'identifier le vestige d'une grange construite au 19^{e} siècle, de documenter davantage le secteur central à fort potentiel historique ainsi que de documenter le secteur sud-ouest dont les artefacts découverts offrent une fourchette chronologique allant du XVII^{e} au XIX^{e} siècle (Noël, 2022).

Deux chantiers-école de l'Université Laval ont aussi eu lieu sur le site. Le premier s'est déroulé du 24 mai au 15 juin 2021 en parallèle à l'intervention de la Ville de Québec. Deux sous-opérations (5A et 5B) ont été localisées de manière à documenter la structure 1, alors que deux autres sous-opérations (6A et 6B) ont poursuivi la documentation de la structure 2. La dernière opération s'est penchée sur la présence du possible cellier dans le secteur nord-ouest du site, qui s'est révélé être une structure dont la fonction reste à ce jour inconnue. Le numéro de structure 4 lui a été attribué.

Le deuxième chantier-école a été réalisé entre le 9 mai et le 10 juin. L'opération 14 s'est concentré à poursuivre la documentation de la partie ouest de la structure 2 en excavant une bonne partie de l'intérieur du bâtiment. Une canalisation en T.C.C. postérieure à la démolition de la structure 2 et la traversant dans l'axe est-ouest a aussi été découverte. L'opération 15 a plutôt documenté la structure 3, dont une partie du mur sud avait été dégagé l'année précédente.

3 Description des vestiges et des lots des opérations 16 et 17

Ce chapitre présente de manière détaillée les enregistrements des lots identifiés lors de la fouille des opérations 16 et 17. Pour chaque opération, les vestiges architecturaux, puis les lots de sédiments seront traités. Autant pour les vestiges que pour les lots de sédiments, l'ordre de présentation suit autant que possible les numéros attribués lors des fouilles par le système Tikal. Dans le cas des sous-opérations 16A, 16B et 16E, puisque certains lots ont été associés parce qu'ils représentent un seul événement de déposition, l'ordre suit plutôt une logique stratigraphie.

La description de chaque lot suit une structure bien précise afin de faciliter la lecture et la recherche d'informations. La description des lots de vestiges débute par un tableau descriptif incluant le numéro du lot, son orientation, ses modes de construction, ses dimensions, ses données altimétriques (supérieure et inférieure) et les lots qui lui sont limitrophes. Dans le cas des lots de sédiments, ces tableaux détaillent plutôt des données adaptées à la nature des sédiments, soit le numéro de lot, ses attributs (matrice, couleur Munsell, consistance), ses localisations altimétriques (supérieure et inférieure), son épaisseur moyenne et les lots avec lesquels il est limitrophe. Toutes les descriptions de vestiges ou de lots de sédiments sont accompagnées d'un plan à l'échelle permettant de les localiser dans la sous-opération. Une description textuelle accompagne ces tableaux et ces plans. Pour les vestiges, on y retrouve diverses informations détaillées variant selon le type de vestige qui peuvent inclure, sans s'y limiter, une description des matériaux utilisées, des modes de construction, etc. Les descriptions des lots de sédiments comportent des informations concernant la localisation du lot, ses dimensions et les inclusions qu'il contient. Un résumé des artéfacts et écofacts mis au jour dans les lots est aussi effectué à la fois dans le texte, ainsi que dans un tableau présentant les artéfacts diagnostiques mis au jour.

3.1 Opération 16

L'opération 16 a été divisée en cinq sous-opérations situées dans le secteur 2 du site de la ferme Cadet. Les sous-opérations 16A, 16B et 16E étaient adjacentes et formaient en somme une grande sous-opération supervisée par Guillaume Turcotte. Pour ces raisons, certains lots ont été réunis dans une seule description puisqu'ils correspondaient à un même événement présent dans les trois sous-opérations. Ces dernières étaient situées à l'extrémité nord-est de la structure 2. À l'opposé de cette structure, la fouille de la sous-opération 16C était sous la supervision de Nicolas Goyette alors que celle de la sous-opération 16D était supervisée par Myriam Renaud.

3.1.1 Description des lots de vestiges

Description des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16A100	Nord-sud	1 de 1	10,43 à 10,19	10,02 à 9,98	0,31	0,86 à 1,52	0,70 à 0,78	16A6	16A5	16A4, 16A5, 16A200	25, 27
16B100a	Nord-sud	1 de 2	10,60 à 10,48	10,36 à 10,05	0,35	1,75 à 2,04	0,70 à 0,82	16B3	16B4	16B4, 16B8, 16B9	27, 77, 103
16B100b	Nord-sud	2 de 2	10,48 à 10,39	10,10 à 10,06	0,36	0,72 à 0,77	0,70 à 0,72	16B3	16B4	16B4, 16B8, 16B9	26, 27, 73, 74, 76, 78, 103
16E100	Nord-sud	1 de 1	10,48 à 10,33	10,11 à 9,98	0,35	2,91 à 3,23	0,67 à 0,74	16E5a, 16E5b	16E4	16E4	27, 68, 73, 74

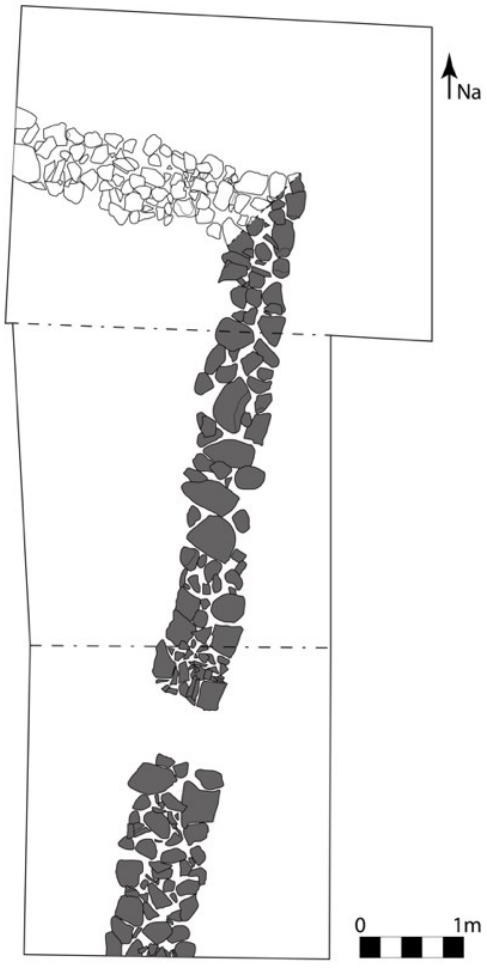

Les lots 16A100, 16B100 et 16E100 correspondent à un seul vestige de maçonnerie traversant de manière discontinue le centre des sous-opération 16A, 16B et 16E. Il se termine au nord vers le centre de la sous-opération 16A où il forme un coin avec le vestige 16A200. À son extrémité sud, il s'enfonce dans la paroi sud de la sous-opération 16B et rejoint le vestige 4B100 dégagé en 2019 (Noël, 2020). Les deux parements ont été dégagés jusqu'à la base du vestige, à l'exception du parement est du vestige 16B100a qui n'a pu être dégagé que sur une à deux assises en raison de l'absence de liant entre les pierres et de la forme des fondations plus étroites à sa base qu'à son sommet de ce côté.

Le lot 16B100 est composé de deux parties distinctes qui correspondent à deux modes de construction, soit 16B100a au sud et 16B100b au nord. Ces derniers se différencient principalement selon leurs matériaux. Le vestige 16B100 a été partiellement démoli à la jonction entre les deux modes, empêchant de voir leur imbrication.

L’espace entre les deux sections du vestige était occupé par les lots 16B8 et 16B9. Outre cette démolition partielle, le vestige 16B100 est en plus ou moins bon état de conservation. Il est entièrement construit en maçonnerie sèche à tout venant dans un appareil irrégulier.

Les lots 16A100, 16B100a et 16E100 sont composés d’un seul mode de construction en maçonnerie sèche en plus ou moins bon état de conservation (Figure 25). En raison de l’absence de liant entre les pierres, quelques-unes ont été délogées lors des fouilles. Il est composé majoritairement de pierre de champs en granit (87 % à 96 %) et en gneiss (1 % à 9 %), mais aussi moindrement de calcaire schisteux (3 % et moins) et de calcaire (1 %) ébauchés utilisés comme cales. Les dimensions des pierres varient beaucoup entre quelques centimètres jusqu’à environ 50 cm en longueur et en largeur. Les deux parements sont construits à tout venant dans un appareil irrégulier. Ils sont conservés sur une à trois assises disposées elles aussi de façon irrégulière. Les assises supérieures semblent avoir été dérasées. Aucune tranchée de construction n’a été observée.

Le lot 16B100b se caractérise quant à lui par l’utilisation de blocs de calcaire schisteux dans les assises supérieures (Figure 26). Il est composé à 55 % de pierres de champs en granit et à 45 % de calcaire schisteux ébauché. Le parement est comporte deux assises contre trois pour le parement ouest, mais les deux sont disposées de manière irrégulière. Les assises supérieures ont vraisemblablement été dérasées. Ce mode de construction se poursuit sur quelques centimètres à l’intérieur de la sous-opération 16E. En revanche, dans le but de simplifier la description du vestige, l’entièreté du mode a été inclus dans la sous-opération 16B. En observant la jonction entre les vestiges 16E100 et 16B100b, il est possible de constater que les deux modes de construction ne semblent pas être imbriqués (Figure 26). Aucune tranchée de construction n’a été observée sur les deux parements du vestige.

Aucun artéfact ni écofact n’a été trouvé lors du dégagement des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100.

Figure 25 : Parement ouest du vestige 16A100 (2023NU16A_16B_16E-06-28)

Figure 26 : Parement ouest du vestige 16B100b (2023NU16A_16B_16E-06-24)

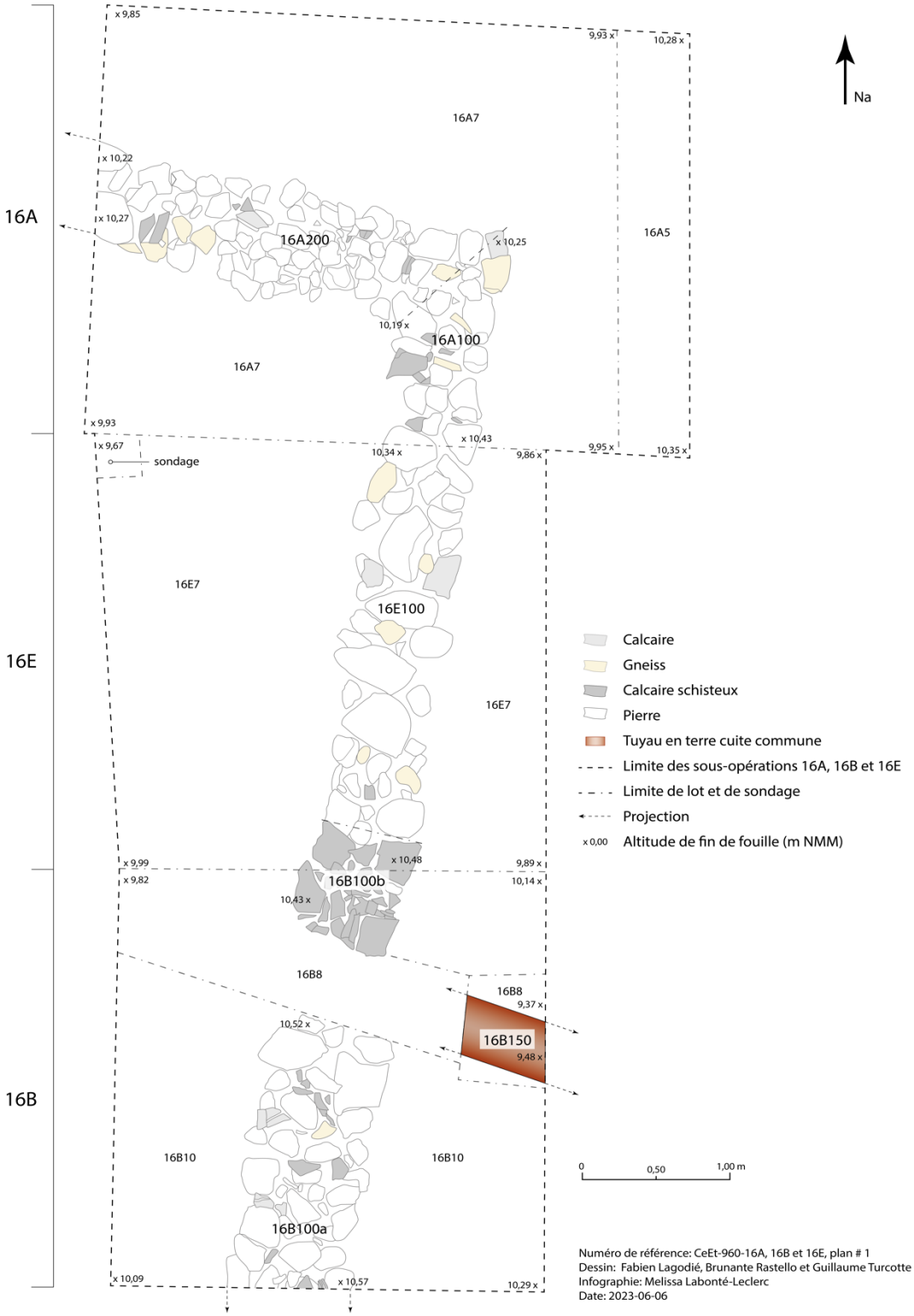

Figure 27 : Vue générale des sous-opérations 16A, 16B et 16E

Description du vestige 16A200

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16A200	Est-ouest	1 de 1	10,27 à 10,19	10,02 à 9,90	0,28	2,10 à 2,84	0,74 à 0,78	16A6	16A5	16A4, 16A5, 6A100	27, 28, 67, 68

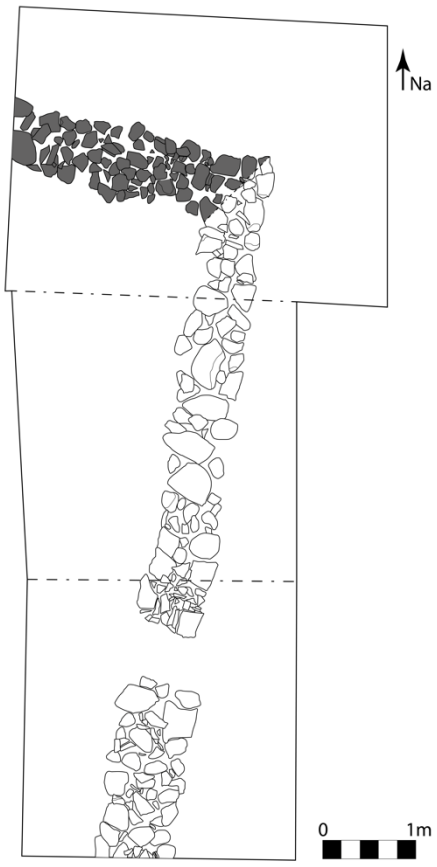

Le lot 16A200 est un vestige de maçonnerie situé dans la moitié ouest de la sous-opération 16A. Il se termine à son extrémité est en formant un coin avec le vestige 16A100, alors que son extrémité ouest se poursuit dans la paroi. Il s'agit de la continuité du vestige 14B100a mis au jour en 2022 (Dauphin *et al*, 2023). Les deux parements ont été dégagés jusqu'à la base du vestige.

Le vestige 16A200 ne comporte qu'un seul mode de construction en maçonnerie sèche (Figure 28). Il est composé principalement de pierres de champs en granit (90 %) et en gneiss (7 %). Le restant est composé de calcaire schisteux (2 %) et de calcaire (1 %) ébauchés qui ont été utilisés comme cales. Les dimensions des pierres varient beaucoup, allant de 5 cm à 85 cm de longueur. Les deux parements sont dressés à tout venant dans un appareil irrégulier et conservés sur une hauteur de trois et quatre assises irrégulières. Les assises supérieures semblent avoir été dérasées. L'ensemble est en plus ou moins bon état de conservation, même si quelques pierres ont été délogées lors des fouilles. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé lors du dégagement du vestige 16A200.

Figure 28 : Parement sud du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-

Description du vestige 16B150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16B150	Est-ouest	1 de 1	9,48	-	-	0,49 à 0,59	0,42	16B8	-	16B8	27, 100

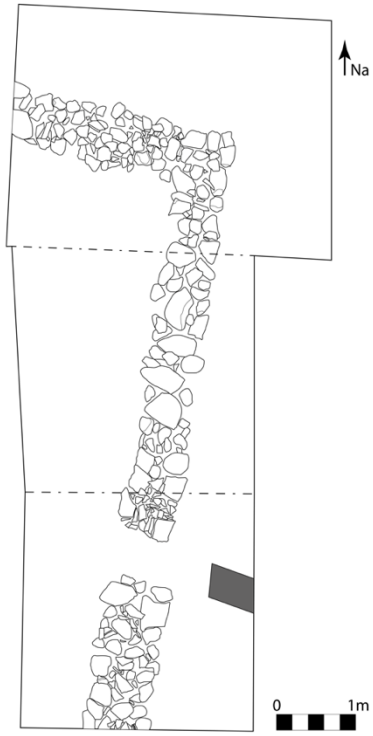

Le lot 16B150 est un drain en T.C.C. glaçurée sur la paroi intérieure dégagée uniquement à l'extrémité est de la sous-opération 16B, mais qui traverse vraisemblablement l'ensemble de la sous-opération jusqu'au coin nord-ouest. Il s'agit de la continuité des vestiges 14A250 et 14B250 fouillés en 2022 (Dauphin *et al*, 2023).

Le vestige 16B150 est composé de deux tuyaux posés bout à bout sans raccord. Le diamètre intérieur est estimé entre 25 et 31 cm, alors que celui extérieur est estimé à 42 cm. Puisqu'aucun tuyau n'a été dégagé en entier, il n'est pas possible de déterminer leur longueur. Le vestige est posé au fond d'une tranchée de construction qui a été remplie par les lots 16B8 et 16B9.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé en lien avec le vestige.

Description du vestige 16C100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16C100	Est vers ouest	1 de 1	10,19 à 10,41	9,5 à 9,84	0,52 à 0,71	4,55*	0,65	16C1, 16C2	16C7, 16C11, 16C16	16C3, 16C4, 16C5, 16C6, 16C8, 16C9, 16C10, 16C15	69, 70, 71, 72, 95

*Section présente dans les limites de la sous-opération, car le vestige se poursuit hors de la paroi est

Le lot 16C100 est un vestige situé dans la partie sud de la sous-opération. Il a un alignement est-ouest et son extrémité est se poursuit dans la paroi est et va rejoindre le vestige 6A400 excavé en 2021 (Chercuitte-Leblanc et al. 2021). Son extrémité ouest va quant à elle s'accoter sur le vestige 16D100. Sa largeur va en rétrécissant d'est en ouest, passant de 0,66 m à la paroi est jusqu'à 0,64 m à sa jonction avec 16D100. La longueur intérieure du vestige incluse dans la sous-opération 16C est de 4,71 m tandis que sa longueur extérieure est de 4,39 m. La base du vestige a été atteinte lors des fouilles, elle était plus profonde au nord qu'au sud pour une différence maximale de 26 cm.

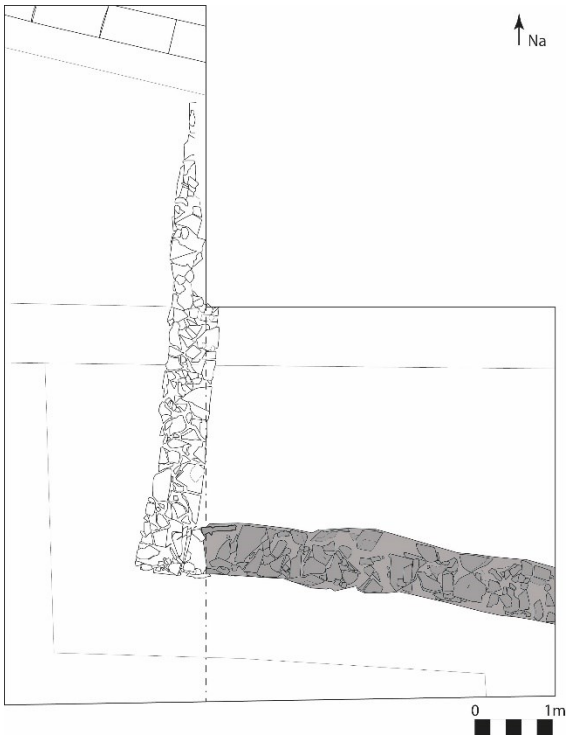

Le vestige 16C100 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. À l'exception d'une pierre des champs sur le parement sud le vestige est composé de pierres ébauchées ou équarries selon les proportions suivantes : 50 % de calcaire et 50 % de calcaire schisteux. On note la présence de cinq assises pour chacun des parements. L'appareil est régulier pour le parement nord et plus ou moins régulier pour le parement sud. Le remplissage médian est composé de pierres de cales et de mortier. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot contient six artéfacts et écofacts, dont un fragment de *pearlware*. Ce fragment permet de donner une date entre le dernier quart du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Description du vestige 16C150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16C150	Sud vers nord	1 de 1	9,30 à 9,61	9,45 à 9,62	0,01	2,08	4,59	16C9, 16C10	16C11, 16C14, 16C15	16C13	87, 89, 91

Le lot 16C150 est un vestige de bois composé de 15 planches plus ou moins conservées. 12 planches sont alignées dans un axe sud-nord et trois sont perpendiculaires, dans un axe est-ouest. Le vestige est situé dans la partie nord de la sous-opération, à l'intérieur de la structure 2. La conservation des planches est variable, les dimensions conservées allant de 2,08 m sur 0,17 m à 0,32 m sur 0,03 m.

Le vestige 16C150 présente un seul mode de construction, soit un alignement de planches clouées.

Le lot contient 13 artéfacts et écofacts, dont deux fragments de T.C.C., un fragment de *creamware,* trois clous forgés ainsi que deux fragments de bouteille à gin en verre coloré vert. L'assemblage semble indiquer une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

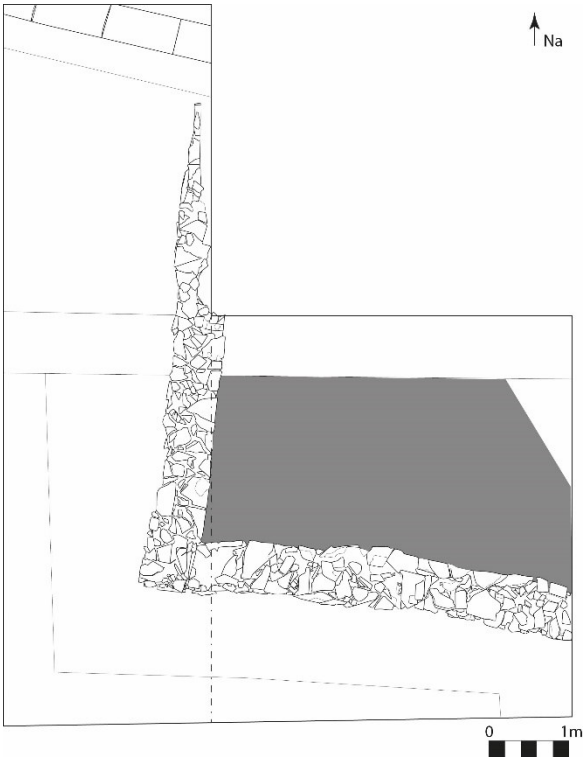

Description du vestige 16D100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D100	Nord-Sud	1 de 1	10,19 à 10,02	9,76 à 9,46	0,53	6,51	0,65 à 0,70	16D3	16D5	16D3, 16D5	69, 71, 72, 95

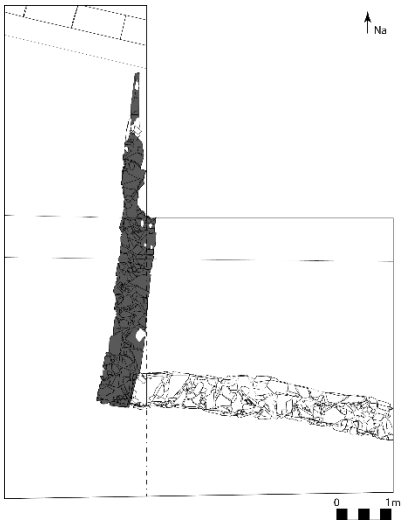

Le lot 16D100 est un mur maçonné situé à l'est de la sous-opération 16D. Il suit un axe nord-sud. Son extrémité nord se poursuit dans la paroi est où il rejoint le vestige 14A100 découvert en 2022. Il rejoint le lot 16D200, qui s'appuie sur le vestige 16D100, à son extrémité sud pour former le coin de la structure 2. Le vestige 16D100 mesure 6,51 m de longueur et entre 0,65 m et 0,70 m de largeur. Les bases du vestige ont été atteintes lors de la fouille sur l'ensemble du parement ouest et dans la partie sud du parement est.

Le vestige 16D100 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. Le mur est composé de pierres ébauchées (parement ouest) ou équarries (parement est) selon les proportions suivantes : 90 % de calcaire schisteux, 5 % de calcaire et 5 % de schiste. On note aussi la présence de moins de 10 pierres de granit. Le parement ouest possède un appareil et des assises, au nombre de 5, plus ou moins régulier tandis que le parement est possède un appareil et des assises, également au nombre de 5, réguliers. On note aussi la présence de schiste comme pierre de cales dans le parement ouest. Le remplissage médian est composé de pierres schisteuses plus ou moins régulières et de mortier. Les dernières assises semblent avoir été arrachées. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Quelques artéfacts ont été associés à ce vestige. En effet, on y a découvert un fragment de *creamware*, deux fragments de tuyaux de pipe en T.C.F.B. argileuse, deux fragments de verre à vitre ainsi qu'un fragment d'os de mammifère.

Description du vestige 16D150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D150	Est-Ouest	1 de 1	9,06 à 8,87	-	0,45	2,44	0,45	16D9	-	16D9	71, 101

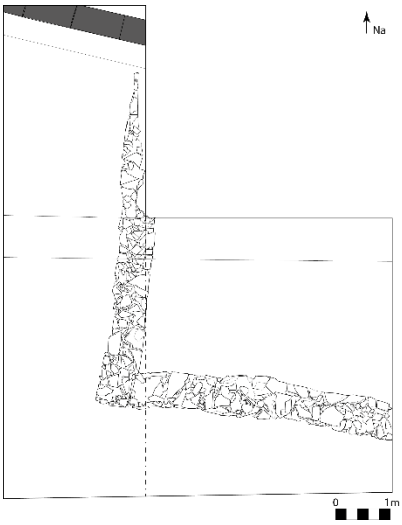

Le vestige 16D150 est un tuyau en T.C.C. glaçurée sur la paroi intérieure. Il traverse la sous-opération 16D d'ouest en est en angle et traverse le vestige 16D100. Il se poursuit dans la paroi est où il rejoint le vestige 14A250/14B250. Le vestige 16D150 est posé dans le sol non anthropique remanié. Il est composé de 4 sections de tuyaux de 0,9 m qui sont posées bout à bout. Des fragments de tuyaux de dimensions variables ont parfois été ajoutés sur les jonctions entre les sections, possiblement pour empêcher la terre d'entrer ou l'eau de s'échapper. Dégagé partiellement, le tuyau 16D150 est visible sur une longueur de 2,44 m. Le diamètre extérieur estimé est de 0,45 m. Une tranchée de construction, associée au lot 16D9, se distingue légèrement du sol naturel et est associée à la pose du tuyau. Le vestige n'a pas été fouillé dans son entièreté puisqu'il était difficile d'accès.

Quelques artéfacts peuvent être rattachés à ce vestige : des fragments de tuyaux en T.C.C. vernissée et non vernissée, trois fragments de récipient en T.C.C. non vernissée, un fragment de *white granite* et un clou en fer forgé.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de fond d'assiette en *white granite* sans décor (v. 1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du vestige 16D200

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D200	Est-Ouest	1 de 1	10,24 à 10,14	9,76 à 9,54	0,47	1,86	0,65 à 0,70	16D3	16D5	16D3, 16D5	-

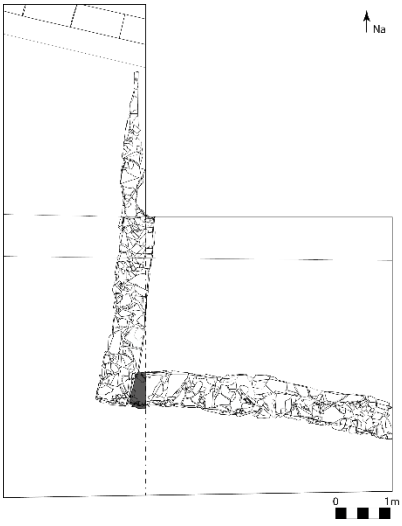

Le lot 16D200 est un mur maçonné situé au sud de la sous-opération 16D. Il suit un axe est-ouest. Son extrémité ouest rejoint le lot 16D100, sur lequel il s'appuie, pour former le coin sud-ouest de la structure 2. Le vestige se poursuit à l'est dans la sous-opération 16C où il devient le vestige 16C100. Le mur 16D200 mesure 1,86 m de longueur et entre 0,65 m et 0,70 m de largeur. Les bases du vestige ont été atteintes lors de la fouille sur l'ensemble des parements sud et nord.

Le vestige 16D200 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. Le mur est composé de pierres ébauchées (parement sud) ou équarries (parement nord) selon les proportions suivantes : 90 % de calcaire schisteux, 5 % de calcaire et 5 % de schiste. Le parement sud possède un appareil et des assises, au nombre de 5, plus ou moins régulier tandis que le parement nord possède un appareil et des assises, également au nombre de 5, réguliers. On note aussi la présence de schiste comme pierre de cales dans le parement sud. Le remplissage médian est composé de pierres schisteuses plus ou moins régulières et de mortier. Les dernières assises semblent avoir été arrachées. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Aucun artéfact n'est associé à ce vestige.

Description du vestige 16E150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16E150	Verticale	1 de 1	10,14	10,30	0,16	0,17	0,17	16E4	16E4	16E4	99

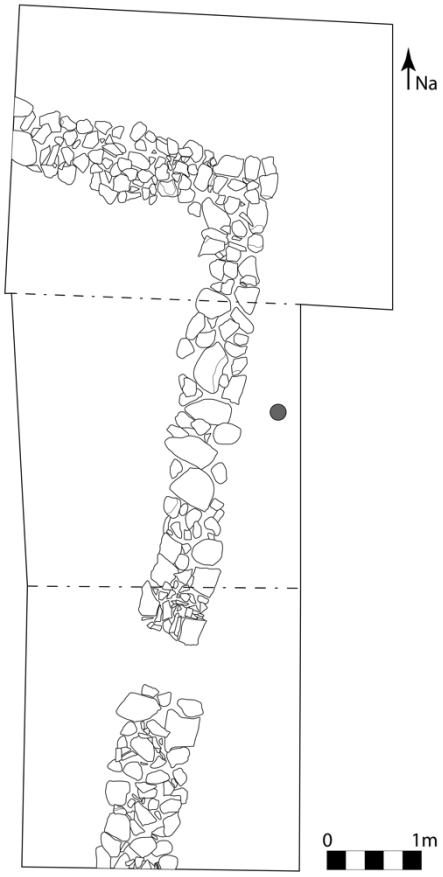

Le lot 16E150 correspond à un fragment de poteau de bois à base plate enfoncé dans le sol naturel. Il est situé dans le quart nord-est de la sous-opération 16E, à l'est du vestige 16E100. Une mince couche de limon argileux brun grisâtre foncé (10 YR 4/2) entourait le poteau.

Seuls deux artéfacts ont été trouvés dans le sédiment entourant le vestige, soit un clou forgé et un fragment de T.C.C. non glaçurée. Il est cependant intéressant de noter que le fragment de T.C.C. semble être un rejet de production possiblement associé à la poterie Bell, produit entre 1850 et 1932 (Ethnoscop, 2009).

3.1.2 Description des lots stratifiés

Description des lots 16A1, 16B1 et 16E1

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,74 à 10,60	10,65 à 10,56	0,09	-	16A2, 16A3	-	29, 30
16B1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	11,00 à 10,83	10,88 à 10,72	0,11	-	16B2, 16B3	-	29, 30, 76
16E1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,84 à 10,72	10,74 à 10,66	0,08	-	16E2	-	29, 30

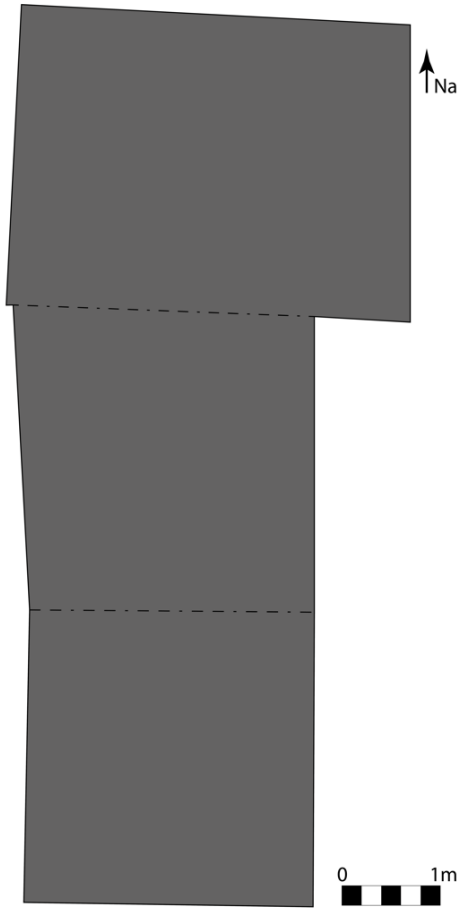

Les lots 16A1, 16B1 et 16E1 représentent le même lot de tourbe et de racines couvrant l'ensemble des sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils constituent le sol actuel du site et s'étendent sur une longueur de 9 m et une largeur variant entre 3 et 4 m pour une aire totale de 30 m2. On y retrouvait des inclusions de racines (15 à 30 %), de pierres schisteuses et de galet (1 %), de briques (<1 %), de nodules de mortier (<1 %), de charbon de bois (<1 %), d'anthracite (<1 %) et de scories (<1 %).

Un total de 165 artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans ces lots. Ces derniers sont principalement composés de T.C.C. locale vernissée (29) et non vernissée (14), de fragments de diverses bouteilles de verre (22), de verre à vitre (20) et de *creamware* (15). On y retrouve aussi dans une moindre mesure différents types de T.C.C. vernissée, du *pearlware* et de la T.C.F.B., de la faïence, de la porcelaine, du grès, du verre incolore avec et sans plomb, ainsi que quelques clous et autres fragments métalliques. Une pierre à fusil en silex a aussi été récupéré. Du côté des écofacts on ne retrouve qu'un seul fragment d'huitre et cinq os de mammifères.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware à décor bleu de cobalt peint sous la glaçure – motif « Chinois » (v. 1775 – v. 1810) (JPPM, 2010)
T.C.F.B. vernissée à décor peint chrome (v. 1830 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Bouteille en verre teinté fabriqué à la machine (v. 1889 – aujourd'hui) (Jones et Sullivan, 1985)

Description du lot 16A2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A2	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	10,65 à 10,57	10,44 à 10,13	0,40	16A1	16A5, 16A200	16A3, 16A4	30

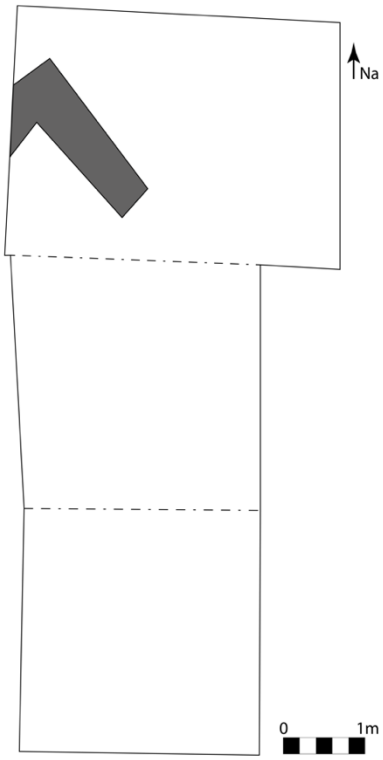

Le lot 16A2 présente une forme de « L » à l'ouest de la sous-opération 16A et se poursuit dans la paroi ouest. Il mesure environ 1,95 m sur 0,55 m à 1,01 m. Il correspond à l'ancien sondage 3P effectué par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres schisteuses et des galets (5 %), des racines concentrées dans les premiers centimètres de la couche (1 %), des fragments de briques (<1 %), des nodules de mortier (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot 16A2 a livré un total de 107 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (30) et non vernissée (10), la T.C.F.B. vernissée (10) et le verre à vitre (10). Ce lot comportait aussi de la faïence, de la T.C.C. vernissée verte de France, de la T.C.F. rouge, du *creamware*, du *pearlware*, du *white granite*, du verre incolore avec et sans plomb, des fragments de bouteilles en verre vert et des clous. Il est important de noter la présence d'un ruban de plastique orange portant l'inscription « 3P ». Pour les écofacts, le lot 16A2 a révélé un total de sept os, dont un blanchi.

Artéfacts diagnostiques
Ruban de plastique (2019) (Noël, 2020)

Description du lot 16B2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B2	Limon argileux	2.5 Y 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,79	10,50	0,29	16B1	16B4, 16B100	16B3, 16B7	-

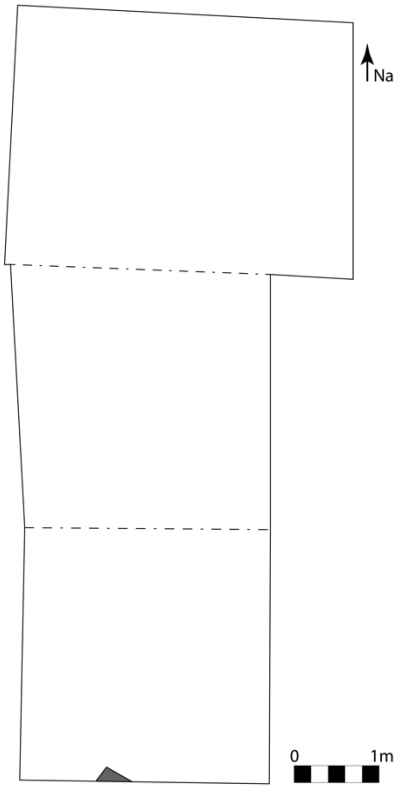

Le lot 16B2 est situé contre le centre de la paroi sud de la sous-opération 16B et forme un triangle de 0,48 m sur 0,20 m sur 0,33 m. Il correspond au coin nord du sondage 4B réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). Des inclusions de pierres schisteuses, de brique, de plaques de mortier et de racines ont été observées à 1 % ou moins chacun.

Au total, 159 artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans le lot 16B2. On y retrouve principalement du verre à vitre (45), des fragments de bouteilles en verre (41), ainsi que de la T.C.C. locale vernissée (12) et non vernissée (13). Sont aussi présent dans une moindre mesure : divers type de T.C.F. (surtout des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, du *creamware*, et du *white granite*), du grès grossier, divers types de verre, ainsi qu'un fragment de T.C.C. de Vallauris. Du côté des écofacts, seuls deux os de mammifère sont présents.

Description du lot 16B6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B6	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Meuble	-	10,48 à 10,43	-	16B1	16B4	16B3, 16B4	-

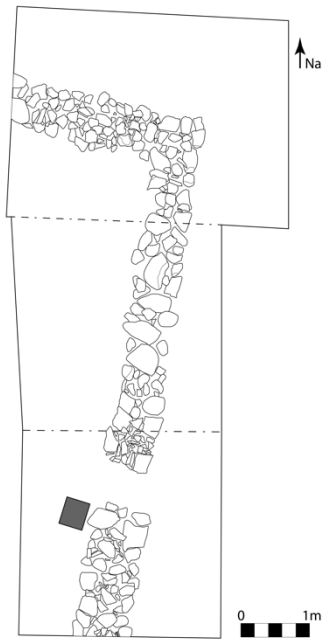

Le lot 16B6 est situé dans le quart nord-ouest de la sous-opération 16B et forme un rectangle très régulier de 40 cm sur 35 cm. Il correspond au sondage 3R réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). Aucune altitude de surface n'a été prise, car ce lot n'a été repéré lors des fouilles que quelques centimètres avant sa fin. Plusieurs inclusions présentes respectivement à moins de 1 % ont tout de même été notées : des pierres, de la brique, des nodules de mortier, du charbon de bois, de l'anthracite et des racines.

Puisque le lot 16B6 a été identifié tardivement, il n'a livré qu'un seul artéfact, soit un ruban en plastique orange portant l'inscription « 3B ».

Artéfacts diagnostiques
Ruban de plastique (2019) (Noël, 2020)

Description des lots 16A3, 16B3 et 16E2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A3	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,64 à 10,56	10,45 à 10,31	0,19	16A1	16A4, 16A6	16A2	29, 30
16B3	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,88 à 10,72	10,55 à 10,46	0,24	16B1	16B4, 16B5a, 16B5b, 16B7, 16B8, 16B100	16B2, 16B6	29, 30, 76
16E2	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	10,74 à 10,66	10,58 à 10,43	0,21	16E1	16E3, 16E4, 16E5a, 16E6	-	29, 30

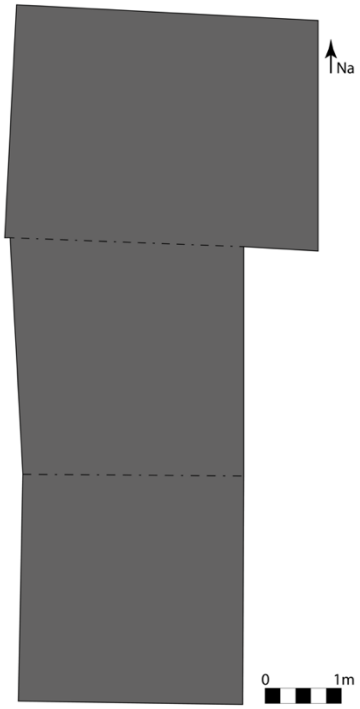

Les lots 16A3, 16B3 et 16E2 représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils couvrent la presque totalité de ces trois sous-opérations à l'exception de l'emplacement des lots 16A2, 16B2 et 16B6. Il s'étend donc sur une longueur de 9 m sur 3 à 4 m de large. On y note des inclusions de pierres (5 %), de briques (1 %), ainsi que de mortier, de bois, de charbon de bois, d'anthracite, de scories et de matière organique sous forme de racines à moins de 1 % chacun.

Il s'agit des lots ayant livré de loin le plus grand nombre d'artéfacts avec un total de 3517 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (411) et non-vernissée (229), le verre à vitre (342), les clous (318) et les autres objets en métal ferreux (182), le *creamware* (308), les fragments de bouteilles en verre (296), les os de mammifère (292) et le *white granite* (151). On retrouve aussi en moindre quantité différents types de T.C.C., de T.C.F., de porcelaine et de grès, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, de la faïence, du verre incolore avec et sans plomb, du verre teinté vert, du verre transparent de couleur (bleu de cobalt, ambre, vert et violet) et du verre opaque blanc. On note aussi quelques fragments de plastique, divers objets en métal cuivreux, une figurine en plomb et une électrode en graphite. Parmi les écofacts, outre les os de mammifères mentionnés plus haut, ces lots ont aussi livré deux os d'oiseaux et 12 huitres. La très grande majorité (environ 92 %) de ces artéfacts et écofacts sont fragmentaires.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.F. vernissée de type *cream colored* – motif de melon et de choux-fleur (1759 po. – v. 1780) (JPPM, 2010)
T.C.F.B. vernissée à décor imprimé en négatif sous la glaçure (v. 1821 – v. 1840) (JPPM, 2010)
White granite à décor moulé – motif de fleur de lys (v. 1860 – v. 1865) (JPPM, 2010)
Gobelet en verre décoloré au manganèse – système de fermeture « Anchor Cap » (v. 1908 – v. 1914) (Jones et Sullivan, 1985 ; JPPM, 2010)
Disque en plastique d'une capsule métallique (v. 1950 – aujourd'hui) (Lindsey, 2023)

Description des lots 16A6, 16B7 et 16E5

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A6	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,43 à 10,31	10,43 à 10,19	0,07	16A3	16A100, 16A200	16A2, 16A4, 16A6	-
16B7	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,65 à 10,43	10,60 à 10,39	0,02	16B3	16B100	16B4	76
16E5a	Limon sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	10,56 à 10,50	10,48 à 10,33	0,14	16E2	16E5b, 16E100	16E4	-
16E5b	Limon sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	-	10,48 à 10,33	-	16E5a	16E100	16E4	-

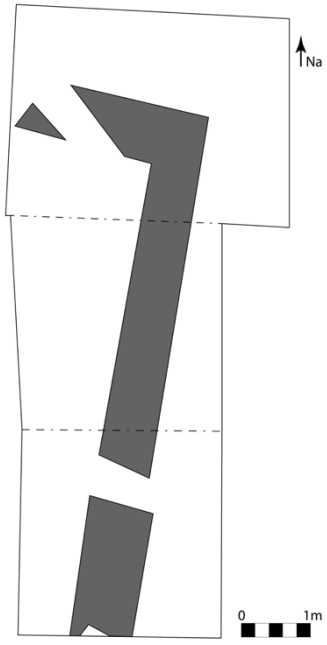

Les lots 16A6, 16B7, 16E5a et 16E5b représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Il suit l'alignement des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100, puisqu'il est situé au-dessus de ces derniers. Il s'étend sur une distance d'environ 7,63 m dans l'axe nord-sud à partir de la paroi sud de la sous-opération 16B. Ensuite, il bifurque à angle droit vers l'ouest jusqu'à la paroi ouest de la sous-opération 16A sur une distance d'environ 2,84 m. Les inclusions présentent étaient les suivantes : des pierres (5 à 20 %), ainsi que moins de 1 % de briques, de mortier en poudre, de bois, de charbon de bois, d'anthracite, de scories et de matières organiques.

Les lots 16E5a et 16E5b ont d'abord été considérés comme deux lots distincts sur le terrain. En revanche, pour des raisons qui seront expliquées plus tard, ils sont désormais considérés comme témoignant d'un seul et même événement.

Un total de 87 artéfacts et écofacts ont été trouvés. Parmi ceux-ci, les plus représentés sont les clous (20), la T.C.C. locale vernissée et non vernissée (12), le verre à vitre (10), du *creamware* (8) et les os de mammifères (8). Ensuite, divers types de T.C.F., de la porcelaine chinoise, de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire et vernissée verte de France, du verre coloré et incolore, ainsi que du *white granite* sont présents en moindre quantité.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (v. 1730 – v. 1780) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
White granite (v. 1840 – aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16A4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A4	Limon argileux	10 YR 4/4 (*Dark yellowish brown*)	Moyennement compact	10,45 à 10,31	10,40 à 10,29	0,04	16A3	16A5	16A2, 16A6, 16A100, 16A200	29, 30

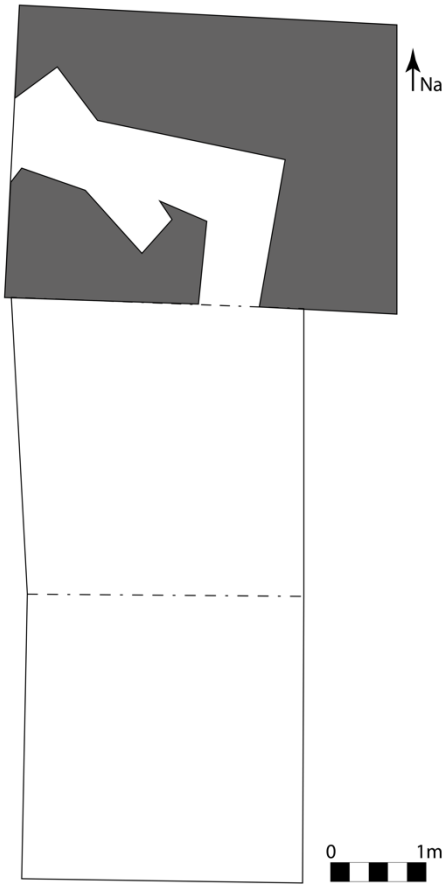

Le lot 16A4 recouvre presque l'ensemble de la sous-opération 16A à l'exception des lots 16A2 et 16A6. Il présente donc une longueur maximale de 4 m sur une largeur maximale de 3 m. Des inclusions de pierres, de briques, de bois, de charbon de bois, d'anthracite et de racines à moins de 1 % chacun ont été notées.

Le lot 16A4 a livré un total de 90 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont les clous (21), la T.C.C. locale vernissée (18), le verre à vitre (9), la faïence (8) et les os de mammifère (8). Une moindre quantité de divers types de T.C.C. et de T.C.F., ainsi que de fragments de bouteilles en verre, de grès fin blanc homogène et de verre incolore sans plomb ont aussi été trouvés.

Description du lot 16B5a

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B5a	Argile limoneuse	7,5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	10,46 à 10,45	10,38 à 10,09	0,13	16B3	16B4, 16B8	18B8, 16B4	29, 126

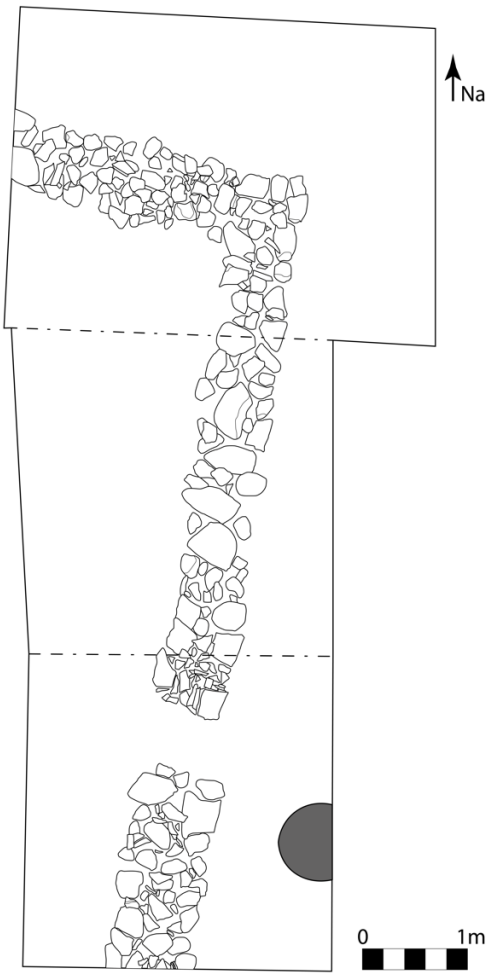

Le lot 16B5a forme une cuvette irrégulière contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il mesure au maximum 0,72 m sur 0,52 m. Situés très près du lot 16B5b, ces deux lots ont d'abord été considérés comme un seul, mais ils ont été séparés lors des fouilles en raison de leurs différences de compacité, d'inclusions et de culture matérielle. Les inclusions suivantes y ont été notées : des pierres (1 %), ainsi que des briques, du charbon de bois et de l'anthracite respectivement à moins de 1 %.

Puisque la division entre les lots 16B5a et 16B5b a été réalisée vers la fin de la fouille de ces lots, seul un fragment de T.C.F. blanche vernissée a été associée au lot 16B5a. Aucun autre artéfact n'a été associé précisément à l'un ou l'autre de ces lots. Puisque la plupart d'entre eux ont tout de même été trouvés dans le lot 16B5a, ils seront décrits ici.

Le lot 16B5 a livré un total de 121 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont les fragments de métal ferreux (40), le verre à vitre (19) et la T.C.C. locale vernissée (13) et non vernissée (8). Dans une moindre mesure, on y retrouve divers types de T.C.C. et de T.C.F., un fragment de porcelaine de type *bone china*, divers fragments de verre, ainsi qu'une semence en métal cuivreux. Les écofacts se résument à deux os, dont un blanchi.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
White granite à décor brun imprimé (v. 1840 – v. 1855) (JPPM, 2010)

Description du lot 16B5b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B5b	Argile limoneuse	7.5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	10,46	10,23	0,23	16B3	16B4, 16B8	16B4, 16B8	29, 106

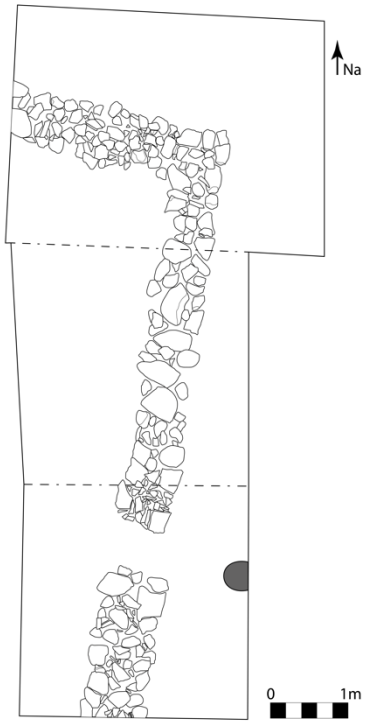

Le lot 16B5b forme une cuvette circulaire régulière contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il est situé à 8 cm au nord du lot 16B5a et mesure 36 cm de long sur 31 cm de large. En raison de cette proximité entre les deux lots, ils ont d'abord été considérés comme un seul. Le lot 16B5b contenait très peu d'inclusions de pierres (1 %) et de briques (<1 %).

Comme mentionné plus haut, les artéfacts et écofacts trouvés dans ce lot ont été mélangés avec ceux provenant du lot 16B5a et sont inclus dans la description de ce dernier lot. Toutefois, lors des fouilles, il a été noté que le lot 16B5b contenait assez peu d'artéfacts.

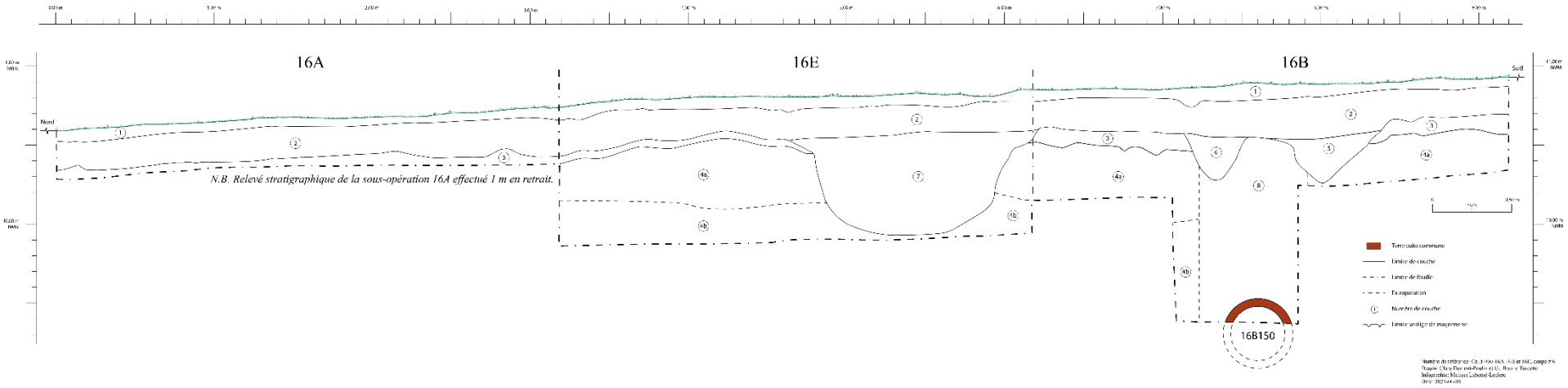

1 Limon argileux de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 - *very dark grayish brown*) meuble avec des inclusions de racines (25%) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16A1, 16E1 et 16B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (1%), de nodules de briques (< 1 cm), de nodules de mortier (<1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16A3, 16E2 et 16B3. *Labours (1948-1998).*

3 Limon argileux de couleur brun olive (2.5Y 4/4 - *olive brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (< 1%), de nodules de briques (< 1 cm), de nodules de mortier (<1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16A4. *Sol naturel perturbé - Labours (1948-1998).*

4a Limon légèrement argileux de couleur gris (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (< 1%). Corresponds à 16A5, 16E4 et 16B4. Sol naturel perturbé - *Sol naturel perturbé - Labours (1948-1998).*

4b Limon légèrement argileux de couleur gris foncé (2.5Y 4/1 - *dark gray*) moyennement compact sans inclusions. Corresponds à 16A7, 16E4 et 16B10. *Sol naturel.*

5 Limon argileux de couleur brun grisâtre foncé (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) meuble avec des inclusions de nodules de briques (< 1%) et de pierres de 0-3 cm (1%). Corresponds à 16B5a. *Creusement d'un terrier par de petits mammifères (1948-1998).*

6 Limon argileux comportant légèrement du sable de couleur brun foncé (7.5 YR 3/2 - *dark brown*) compact avec des inclusions d'anthracite (< 1%), de pierres de 0-5 cm (< 1%), de nodules de brique (< 1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16B5b. Remplissage d'un trou (1873-1948).

7 Limon argileux de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (< 1%), de nodules de briques (< 1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16E6. *Creusement et comblement d'un trou (1800-1948).*

8 Limon argileux de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de racines (< 1%) et de pierres de 0-2 cm). Corresponds à 16B9. *Remblai pour la pose d'un tuyau de canalisation (1873-1932).*

Figure 29 : Stratigraphie de la paroi est des sous-opérations 16A, 16B et 16E

Description du lot 16B8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B8	Limon argileux	5 Y 4/2 (*Olive gray*)	Compact	10,48 à 10,32	9,82 à 9,34	0,57	16B3, 16B5a, 16B5b, 16B9	16B150	16B4, 16B7, 16B100	27, 104, 105

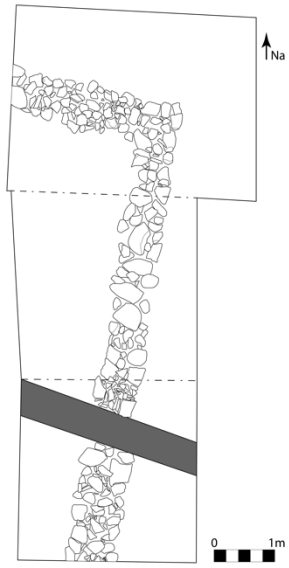

Le lot 16B8, de forme rectangulaire, traverse la moitié nord de la sous-opération 16B dans l'axe est-ouest. Il mesure environ 3,24 m de long sur 0,56 m de large. Il comporte diverses inclusions présentent à moins de 1 % : des pierres de champs en granit et des pierres schisteuses, de la brique, des nodules de mortier, du bois et de la matière organique sous forme de racines.

Un total de 57 artéfacts et écofacts ont été trouvés dans le lot 16B8. Les plus représentés sont : le *creamware* (8), le verre à vitre (8), le grès fin blanc homogène (6), les os de mammifère (5) et les clous (5). Ensuite, on retrouve dans une moindre mesure divers types de T.C.C. et de T.C.F. blanche, de la faïence, des fragments de bouteilles en verre vert et une coquille d'huitre.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée de Vallauris (v. 1700 – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware à décor bleu moyen imprimé - style chinoiserie (1783 po. – v. 1830) (JPPM, 2010)
T.C.F. vernissée à corps dur et vitrifié à décor bleu imprimé – motif végétal (1860 po.) (Paul-Gaston L'Anglais)

Description du lot 16B9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B9	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,54 à 10,47	10,42 à 10,32	0,12	16B3	16B8	16B4, 16B7, 16B10, 16B100	30, 31, 75, 105

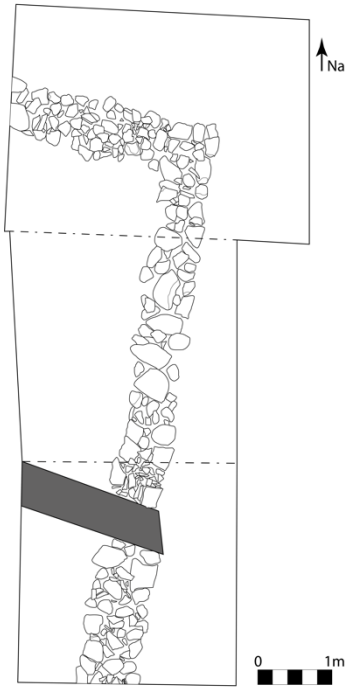

Le lot 16B9 suit le même tracé que le lot 16B8, mais il ne s'étend que sur quelques centimètres au-delà du parement est du vestige 16B100 vers l'est. Il s'étale jusqu'à 1,90 m de long sur 0,56 m de large. Malgré sa présence au-dessus du lot 16B8, il n'a été identifié comme un lot distinct qu'après ce dernier. Il est caractérisé notamment par la présence importante (30 %) d'inclusion de pierres des champs et de pierres schisteuses (Figure 30), mais des inclusions de briques, de nodules de mortier, de bois, de charbon de bois et de racines, toutes à moins de 1 %, ont aussi été observées.

Au total, le lot 16B9 a livré 25 artéfacts et écofacts. Les clous sont les mieux représentés avec 12 fragments. Tous les autres types

Figure 30 : : Lot 16B9 en cours de fouille (23NU16A_16B_16E-03-18)

d'artéfacts et d'écofacts ne sont présents qu'en un ou deux fragments chacun. Il s'agit de fragments de verre

à vitre, de verre incolore au plomb, de verre de couleur verte, de *pearlware*, de *creamware*, de grès, de T.C.C. locale vernissée et vernissée verte de France, ainsi qu'un os de mammifère.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware – motif *shell edge* néoclassique (v. 1800 – v. 1830) (JPPM, 2010)
Clou découpé à la machine et à tête finie à la main (1790 po. – v. 1810) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16E3

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16E3	Limon argilo-sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	10,52 à 10,51	10,43 à 10,21	0,20	16E2	16E4	16E4	125

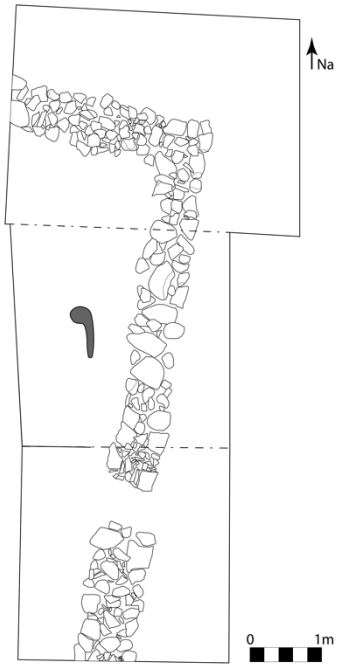

Le lot 16E3 forme une cuvette irrégulière de 0,82 m de long sur 0,30 m de large dans la moitié ouest de la sous-opération 16E. On y retrouve des inclusions de pierres (5 %), de mortier (1 %), de brique (<1 %) et de bois (<1 %).

Le lot 16E3 a livré un total de 17 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. (6) et la T.C.C. locale vernissée (4). Dans une moindre mesure, on y retrouve aussi de la faïence, de la T.C.F. blanche vernissée, du verre à vitre, un clou et deux os de mammifère.

Artéfacts diagnostiques
T.C.F blanche vernissée à décor à l'engobe – motif à bandes (v. 1805 – v. 1890) (Sussman, 1997)

Description du lot 16E6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	

16E6	Limon argilo-sableux	2.5 Y 3/2 (Very *dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,42 à 10,39	10,02 à 9,85	0,47	16E2	16E4	16E4	29, 96, 97

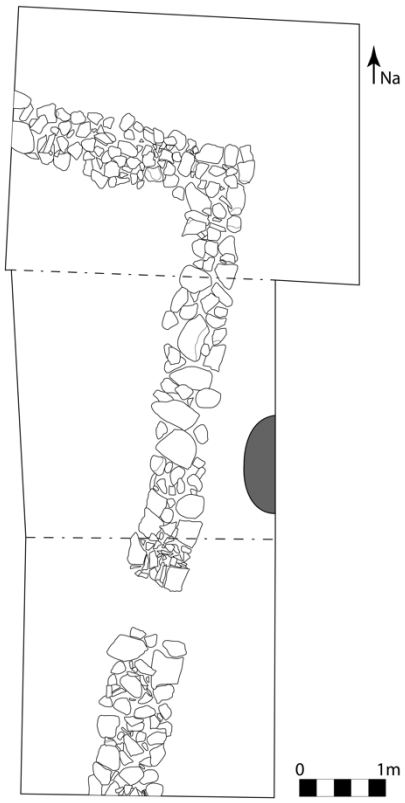

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (v. 1800 – v. 1915) (Brassard et Leclerc, 2001 ; Paul-Gaston L'Anglais)

Le lot 16E6 est situé contre la paroi est de la sous-opération 16E et forme une cuvette semi-circulaire régulière de 1,06 m de long sur 0,36 m de large. Il comportait des inclusions variées à moins de 1 % chacune : des pierres schisteuses, de la brique, du bois, du charbon de bois, de l'anthracite et des racines.

Le lot 16E6 a livré un total de 21 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (7) et les clous (4). On y retrouve dans une moindre mesure du verre à vitre, de la T.C.C., un fragment de faïence française, un os de mammifère et une coquille d'huitre.

Description des lots 16A5, 16B4 et 16E4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A5	Limon argileux	10 YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,40 à 10,29	10,19 à 10,07	0,16	16A4	16A7	16A2, 16A6, 16A100, 16A200	27, 29, 30
16B4	Argile limoneuse	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,55 à 10,46	10,35 à 10,20	0,22	16B2, 16B, 16B6, 16B100	16B10	16B5, 16B6, 16B7, 16B100	29, 30, 76, 104
16E4	Limon argileux	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,58 à 10,43	10,28 à 10,11	0,34	16E2, 16E3, 16E6, 16E100, 16E150	16E7	16E3, 16E5, 16E6, 16E100, 16E150	29, 30

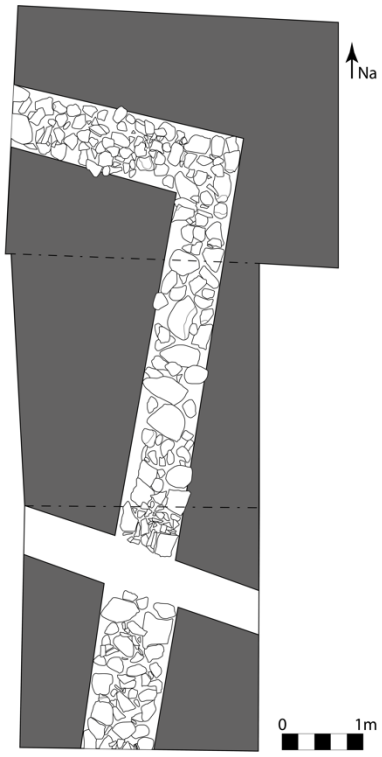

Les lots 16A5, 16B4 et 16E4 représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils couvrent l'ensemble des trois sous-opérations à l'exception des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100, ainsi que du lot 16B9. Il s'étale donc sur une longueur de 9 m et sur une largeur variant entre 3 et 4 m. On y note assez peu d'inclusions de galets, scories et racines à moins de 1 % chacun.

Au total, seuls 18 artéfacts et écofacts ont été récupérés dans ces trois lots. On y retrouve principalement de la faïence (4), du verre à vitre (4), du *creamware* (3) et des clous (3). Ces lots contenaient aussi un fragment de T.C.C. de Vallauris, un fragment de verre teinté vert et une concrétion en métal ferreux.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée de Vallauris (v. 1700 – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description des lots 16A7, 16B10 et 16E7

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A7	Limon argileux	10YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,19 à 10,07	10,35 à 9,85	0,25	16A5	-	-	27, 29, 30
16B10	Argile limoneuse	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,35 à 10,20	10,29 à 9,82	0,28	16B4	-	16B9	27, 29, 30, 76
16E7	Limon argileux	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,28 à 10,11	10,04 à 9,86	0,24	16E4	-	-	27, 29, 30

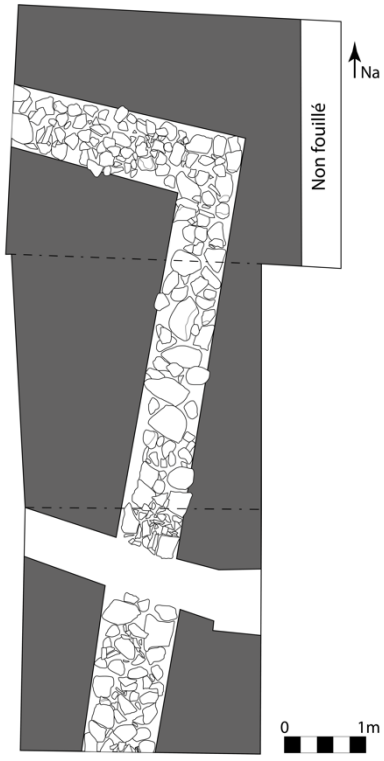

Les lots 16A7, 16B10 et 16E7 correspondent au même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Il s'agit d'un lot arbitraire créé après la fin des fouilles. La surface inférieure correspond à la fin de la fouille. Il s'agit du sol naturel non anthropisé. Même s'il n'a pas été atteint sous les vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100 ainsi que sous le lot 16B9, il est vraisemblable que ce lot recouvre l'ensemble de la sous-opération. Il mesure donc 9 m de longueur sur 3 à 4 m de largeur.

Aucune inclusion, artéfact, ni écofact n'ont été trouvés dans ce lot.

Description du lot 16C1

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C1	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,34 à 10,61	10,27 à 10,58	0,04	-	16C2, 16C3	16C1b	89

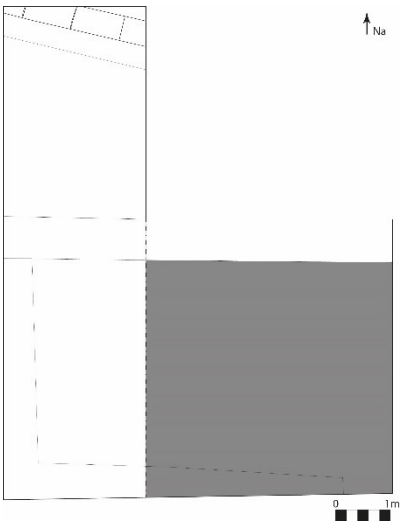

Le lot 16C1 est un lot de tourbes et de racines recouvrant l'ensemble de la sous-opération 16C excepté la berme. Il mesure donc 4,5 m de large sur 4,25 m de long. Aucun lot n'y est supérieur et il recouvre les lots 16C2 et 16C3. Il est adjacent au lot 16C1b qui couvre la zone de la berme. On y retrouve les inclusions suivantes : pierres de calcaire schisteux (1 %), briques (< 1 %) et des nodules de mortier (3 %).

Le lot contient 67 artéfacts et écofacts, dont un fragment d'une possible tasse à posset en T.C.C. vernissée façon Staffordshire, des fragments de T.C.C. vernissée verte de France, de grès fin blanc glaçuré au sel, de faïence blanche française, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. ainsi que des clous, un jeton en métal cuivreux, un fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre coloré vert et de verre ambré. Le mélange de culture matérielle donne une vaste fourchette chronologique allant du XVII^{e} siècle au XXI^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 16C1b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C1b	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,30 à 10,46	10,21 à 10,32	0,12	-	16C2b	16C1	-

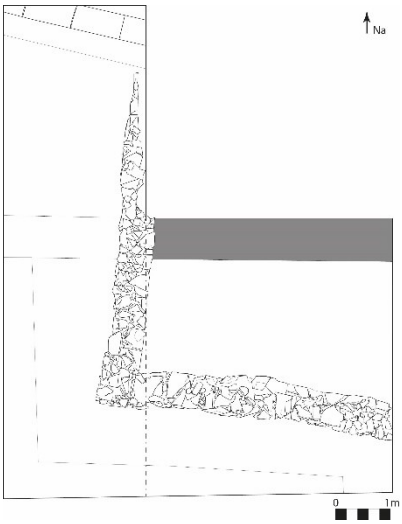

Le lot 16C1b est un lot de tourbe et de racines recouvrant la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 4,5 m de large sur 0,90 m de long. Aucun lot n'y est supérieur et il recouvre le lot 16C2b. Le lot 16C1 y est adjacent. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre de calcaire schisteux (1 %), de la brique (<1 %), des nodules et de la poudre de mortier (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 202 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments d'assiette en grès fin blanc glaçuré au sel, un fragment d'encrier en grès Derbyshire, des fragments de faïence émaillée, de *creamware*, *white granite*, T.C.F.B., terre cuite fine jaune et *pearlware*, des clous, du verre à vitre ainsi que du verre de type 7Up et ambré et des fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré. L'assemblage donne une large fourchette chronologique allant du XVIII^{e} siècle à aujourd'hui.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de *White granite* (v. 1840 – aujourd'hui)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de verre transparent de couleur 7Up (après 1900) (SHA)

Description du lot 16C2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C2	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	10,27 à 10,58	10.13 à 10,43	0,11	16C1	16C4, 16C5	16C2b, 16C3	89

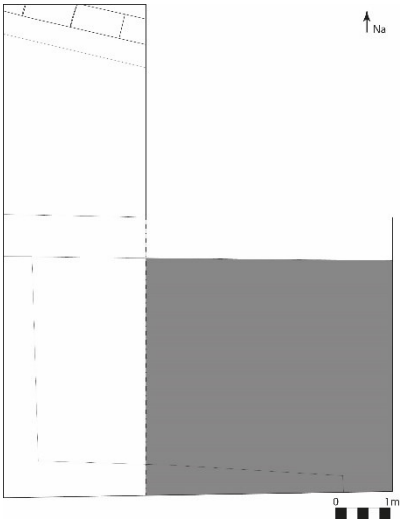

Le lot 16C2 recouvre l'ensemble de la sous-opération à l'exception de la zone de berme et mesure environ 4,25 m de long sur 4,5 m de large. Le lot 16C1 y est supérieur et les lots 16C4 et 16C5 y sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C2b et 16C3. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux (1 %), de la brique (3 %), du mortier (<1 %), du charbon de bois (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des fragments de bois (<1 %).

Le lot contient 957 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments de grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine, de la faïence émaillée, du *creamware*, de la T.C.F. jaune, de la *white granite*, de la T.C.F.B., des fragments de T.C.C. à glaçure de type Rockingham, du *pearlware*, des clous, du verre à vitre ainsi que du verre coloré vert, des clous forgés, des billes en céramiques ainsi que du verre opaque blanc et transparent de couleur vert 7Up, ambré et bleu. L'assemblage donne une vaste fourchette chronologique allant du XVIII^{e} à aujourd'hui.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de verre transparent de couleur 7Up (après 1900) (SHA)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C2b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C2b	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	10,21 à 10,32	10,11 à 10,20	0,11	16C1b	16C4b	16C2	-

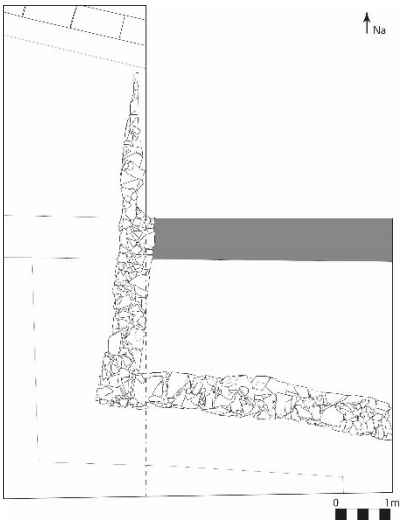

Le lot 16C2b recouvre l'ensemble de la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté l'extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Le lot mesure donc 4,33 m de large au sud pour 4,34 m de large au nord. Sa longueur est de 0,90 m. Le lot 16C1b y est supérieur et le lot 16C4b y est inférieur. Il est adjacent avec le lot 16C2. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux et des galets de 1 à 2 cm de diamètre (1 %), de la brique en nodules et pulvérisée (2 %), du mortier pulvérisé (1 %), du charbon de bois (2 %) et de l'anthracite (2 %).

Le lot contient 372 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments de faïence brune et émaillée, de porcelaines chinoises, britanniques et européennes, des fragments de grès fin blanc glaçuré au sel, de grès Derbyshire, Fulham et Nottingham, des fragments de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. On y retrouve aussi des clous forgés et découpés ainsi que des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré et du verre coloré vert, du verre couleur vert 7Up ainsi qu'un bouton en verre blanc opaque. L'assemblage offre une large fourchette chronologique allant du XVIII^{e} siècle à aujourd'hui avec une majorité des artéfacts datable entre le XVIII^{e} et XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware – motif *shell edge* néoclassique (v. 1800 – v. 1830) (JPPM, 2010)
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C3

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C3	Argile limoneuse	10 YR 2/2 (*Very dark brown*)	Moyennement compact	10,45 à 10,53	9,74*	0,76	16C1	16C9	16C2, 16C4, 16C5, 16C6, 16C7	-

* Altitude non prise sur le terrain, l'altitude notée ici vient du rapport d'inventaire 2019 (Noel).

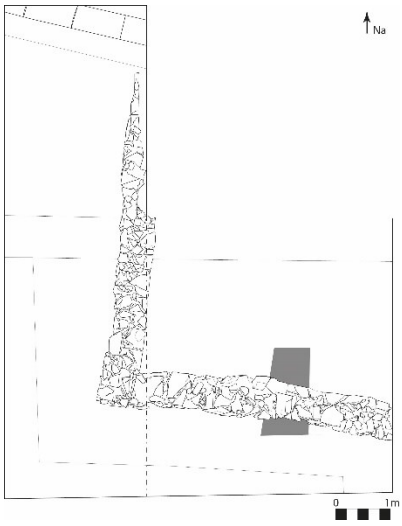

Le lot 16C3 est un lot de remplissage qui correspond au sondage 1S fait par Stéphane Noël en 2019. Il mesure 0,65 au nord, 1,08 m au sud, 1,64 m à l'ouest et 1,59 m à l'est. Le lot 16C1 y est supérieur et le lot 16C9 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C2, 16C4, 16C5, 16C6 et 16C7. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre taillée (calcaire schisteux) (10 %), de la brique (5 %), du mortier (2 %), des traces de bois (<1 %), du charbon de bois (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des racines (<1 %).

Le lot contient 97 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine chinoise, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. ainsi que des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre coloré vert. Cet assemblage permet de donner une datation allant de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C4	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	10,19 à 10,34	10,07 à 10,26	0,10	16C2	16C6	16C3, 16C4b, 16C100	95

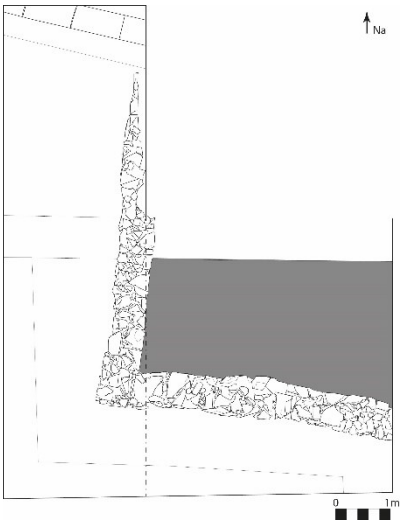

Le lot 16C4 recouvre l'ensemble de la sous-opération 16C qui se retrouve à l'intérieur de la structure 2. Il mesure donc 4,41 m au nord, 4,45 m au sud, 1,91 m à l'ouest et 2,80 m à l'est. Le lot 16C2 y est supérieur et le lot 16C6 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C3 et 16C4b ainsi qu'au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres naturelles ayant des diamètres entre 1 et 5 cm (<1 %), de la brique (1 %), du mortier pulvérisé (<1 %), du charbon de bois (1 %), de l'anthracite (<1 %), ainsi qu'une concentration de racines (1 %).

Le lot contient un assemblage de 180 écofacts et artéfacts en métal, principalement des clous. Ces derniers permettent de donner une datation entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
Clou découpé à la machine et à tête finie à la main (1790 po. – v. 1810) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16C4b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C4b	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,11 à 10,20	9,94 à 10,14	0,13	16C2b	16C6b	16C4	-

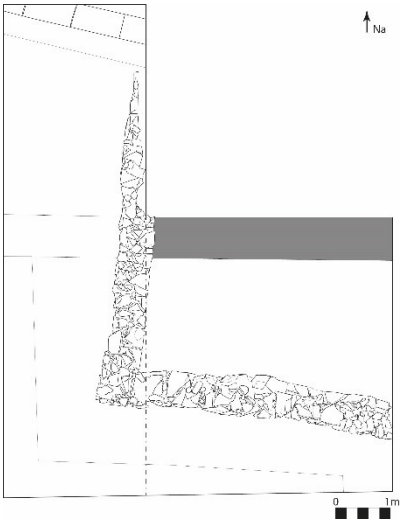

Le lot 16C4b recouvre toute la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté à son extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Le lot mesure donc 4,33 m de large au sud pour 4,34 m de large au nord. Sa longueur est de 0,90 m. Le lot 16C2b y est supérieur et le lot 16C6b y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C4. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre (calcaire schisteux et galets de diamètre variant de 1 à 4 cm) (1 %), des nodules de brique (<1 %), du mortier en nodules et pulvérisé (<1 %), du charbon de bois (<1 %), ainsi que de l'anthracite (1 %).

Le lot contient 136 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel, de grès Fulham, de faïence émaillée, de *creamware*, de T.C.F.B. et de *pearlware* ainsi qu'un fragment de porcelaine chinoise, un fragment de grès Derbyshire et un fragment de T.C.F. jaune. On y trouve également des fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse et un fragment de verre couleur vert 7Up. L'assemblage permet de donner une datation générale entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C5

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C5	Argile limoneuse	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Très compact	10,24 à 10,43	9,77 à 10,18	0,28	16C2	16C7	16C3, 16C100	-

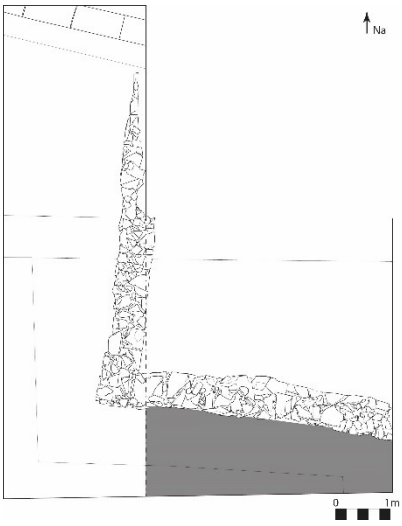

Le lot 16C5 recouvre toute la zone au sud de la structure 2 dans la sous-opération 16C. Il mesure donc 4,39 m au nord, 4,45 m au sud, 1,69 m à l'ouest et 0,95 m à l'est. Le lot 16C2 y est supérieur et le lot 16C7 y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C3 et au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %) ainsi que des traces de bois (<1 %).

Le lot contient 316 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine chinoise, de faïence émaillée, de *creamware*, de *white granite*, de T.C.F.B. et de *pearlware* ainsi qu'un fragment de grès Nottingham, du verre à vitre, des clous, un fragment de T.C.C. glaçurée de type Rockingham chamois, un fragment de T.C.F. jaune et un bouton en os. On y trouve aussi des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et de verre coloré vert. L'assemblage permet de donner une datation générale au lot entre le début du XVIII^{e} siècle et la moitié du XX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de tasse à posset en T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (v. 1730 – v. 1780) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C6	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,07 à 10,22	9,52 à 10,06	0,31	16C4	16C8, 16C9, 16C10	16C3, 16C6b, 16C100	89

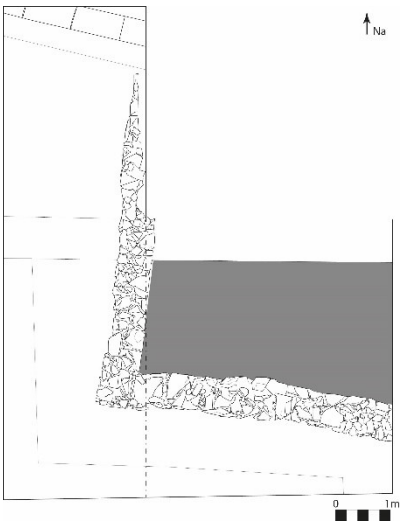

Le lot 16C6 recouvre la zone intérieure de la structure 2 comprise dans la sous-opération 16C. Il est bordé à l'ouest par le vestige 16D100 et au sud par le vestige 16C100. Il mesure 4,28 m au nord, 4,71 m au sud, 1,83 m à l'ouest et 2,76 m à l'est. Le lot 16C4 y est supérieur et les lots 16C8, 16C9 et 16C10 y sont inférieurs. Il est adjacent aux lots 16C3 et 16C6b ainsi qu'au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : pierres de schiste rouge et calcaire schisteux (3 %), de la brique (brique française et nodules) (1 %), du mortier (<1 %), une concentration de bois entre la paroi est et le lot 16C3 (5 %), du charbon de bois (1 %), de l'anthracite (<1 %), de la scorie (<1 %) ainsi que des racines concentrées au centre du lot (<1 %).

Le lot contient 2168 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., grès fin blanc glaçuré au sel, grès Fulham, un fragment de grès Nottingham, des fragments de *rosso antico*, de grès Derbyshire, porcelaine chinoise et *bone china*, faïence blanche française et britannique, *creamware*, T.C.F.B., Jackfield, *pearlware*, *white granite* et T.C.C. glaçurée de type Rockingham rouge et chamois. On y trouve aussi du verre coloré vert, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, du verre à vitre, du verre bleu et vert 7Up, des clous ainsi que des boutons en os et en verre opaque blanc. L'assemblage permet de donner une datation allant de la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette en *White granite* avec décor imprimé mauve à motif floral (v. 1829 – v. 1867)
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en *Creamware* (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fourneau de pipe produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 139)

Description du lot 16C6b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C6b	Limon argileux	2,5Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	9,94 à 10,14	9,58 à 10,08	0,16	16C4b	16C8b, 16C10b, 16C20	16C6	-

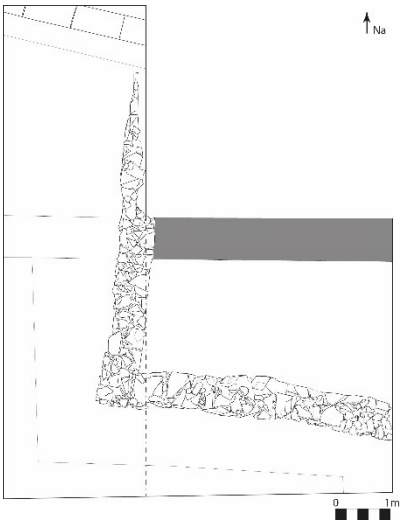

Le lot 16C6b recouvre l'ensemble de la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté l'extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Il mesure donc 4,34 m au nord, 4,33 m au sud et fait 0,9 m de long. Le lot 16C4b y est supérieur et les lots 16C8b, 16C10b et 16C20 lui sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C6. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des fragments de brique (<1 %), du mortier pulvérisé et en petits nodules (1 %), du bois (4 %) et du charbon de bois (2 %).

Le lot contient 301 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel et Fulham, de faïence émaillée, de *creamware*, T.C.F. jaune, T.C.F.B. et *pearlware*, ainsi qu'un fragment de verre de couleur verte et des pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré. L'assemblage permet de donner une datation entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C7

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C7	Limon argileux	2,5Y 4/3 (*Olive brown*) Marbrures 5YR 5/6 (*Yellowish red*)	Compact	9,77 à 10,18	9,63 à 9,73	0,43	16C5	16C22	16C3, 16C100	-

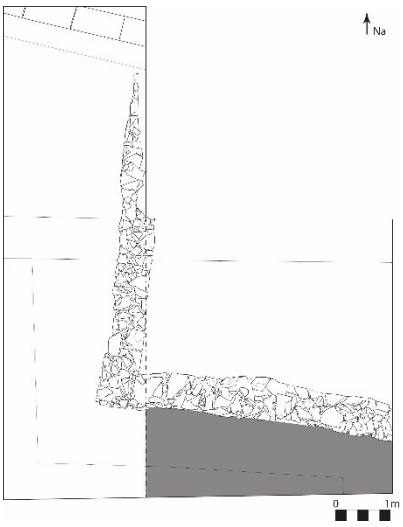

Le lot 16C7 recouvre l'ensemble de la zone sud de la sous-opération 16C, à l'extérieur de la structure 2. Il mesure donc 4,39 m au nord, 4,45 m au sud, 1,69 m à l'ouest et 0,95 m à l'est. Le lot 16C5 y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C3 et au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : du schiste pourri (1 %), de la brique (<1 %), du mortier (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des racines (<1 %).

Le lot contient 14 artéfacts, dont deux fragments de *white granite*, un fragment de T.C.C. glaçurée de type Rockingham rouge, du verre à vitre et un fragment de tuyau de pipe en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage donne une datation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en *White Granite* avec marque de potier de la *Clementson Brothers Royal Patent Stoneware* (1870 po. 1910 an.) (Godden 1964 : 149-150)

Description du lot 16C8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C8	Argile limoneuse	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	9,52 à 10,06	9,54 à 9,79	0,44	16C6	16C9	16C3, 16C10, 16C100	89

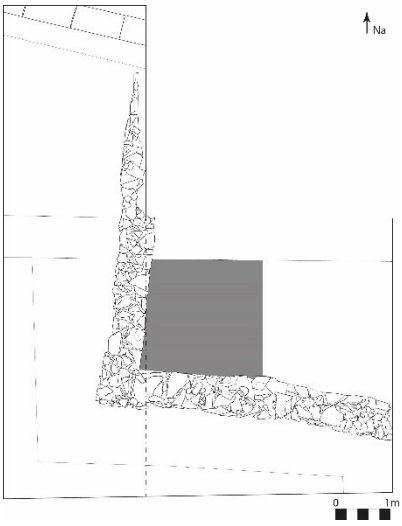

Le lot 16C8 recouvre la zone ouest de la partie nord de la sous-opération 16C. Il est situé au sud de la berme et au nord du vestige 16C100, juste à l'est du vestige 16D100. Le lot mesure 2,25 m au nord, 2,28 m au sud, 1,91 m à l'ouest et 2,25 m à l'est. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux et de granite (40 %), de la brique (3 %), du mortier blanc (50 %), du bois (<1 %) et du sable (<1 %).

Le lot contient 195 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine fine, de *creamware* et de *pearlware*, ainsi que des clous forgés ou découpés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre de couleur verte. L'assemblage permet de dater le lot entre le début du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Choppe en *Pearlware* à décor bleu moyen imprimé - style chinoiserie (1783 po. – v. 1830) (JPPM, 2010)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C8b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C8b	Limon argileux-sableux	10YR 4/4 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	9,49 à 9,94	9,34 à 9,60	0,26	16C6b, 16C20	16C13b	16C8, 16C10b, 16C13b	-

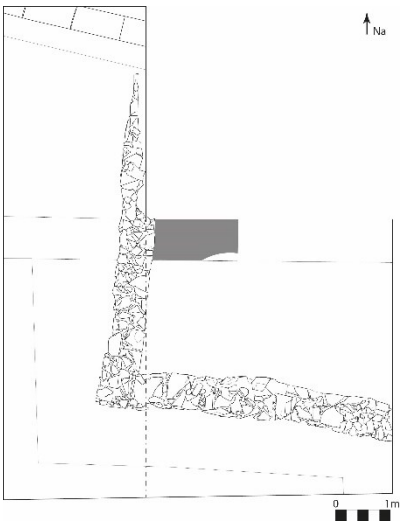

Le lot 16C8b recouvre une zone à l'ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 1,76 m au nord, 0,67 m au sud, 0,90 m à l'ouest et 0,70 m à l'est. Les lots 16C6b et 16C20 y sont supérieurs et le lot 16C13b y est inférieur et adjacent. Les lots 16C8 et 16C10b y sont également adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (5 %), des fragments de briques (2 %) ainsi que du mortier pulvérisé (50 %).

Le lot contient huit artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware* et de la porcelaine fine européenne. L'assemblage permet de dater le lot entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware à décor décor *three flowers worcester* (v. 1770 – v. 1780) (L'Anglais 2023)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C9	Limon argileux	7,5YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	9,54 à 9,79	9,49 à 9,67	0,07	16C8	16C13, 16C150	16C3, 16C10, 16C100	-

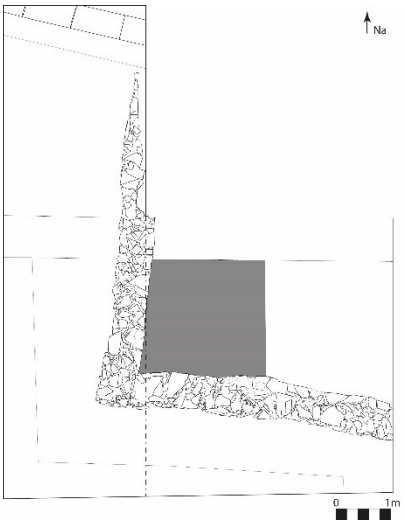

Le lot 16C9 recouvre une zone dans le nord-ouest de la sous-opération. Il est délimité au nord par la berme, au sud par le vestige 16C100, à l'ouest par le vestige 16D100 et à l'est par le lot 16C10. Il mesure 2,05 m de large et est long de 1,91 m à l'ouest et 2,10 m à l'est. Le lot 16C8 y est supérieur et le lot 16C13 et le vestige 16C150 y sont inférieurs. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (<1 %), du mortier (1 %) ainsi que du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 179 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine chinoise, de la faïence émaillée, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que des clous forgés, du verre de couleur verte et un fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)

Description du lot 16C10

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C10	Limon argileux	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,52 à 10,00	9,42 à 9,63	0,35	16C6	16C11, 16C13, 16C150	16C3, 16C9, 16C10b, 16C100	89

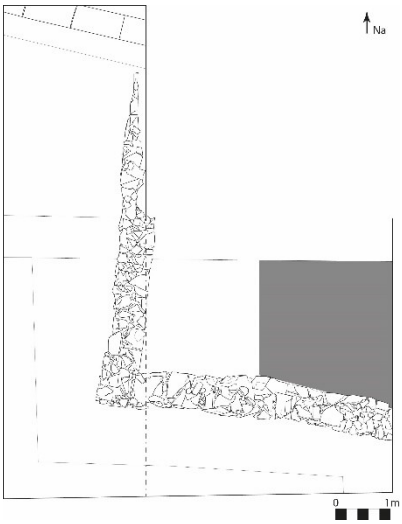

Le lot 16C10 recouvre une zone au nord-est de la sous-opération 16C. Il est délimité au nord par la berme, au sud par le vestige 16C100 et à l'ouest par le lot 16C9. Il mesure 2,25 m au nord, 2,50 m au sud, 2,27 m à l'ouest et 2,80 m à l'est. Le lot 16C6 y est supérieur et les lots 16C11 et 16C13, ainsi que le vestige 16C150 y sont inférieurs. Les lots 16C3, 16C9 et 16C10b ainsi que le vestige 16C100 y sont adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres (40 %), de la brique (5 %), du mortier (7 %), des planches de bois (5 %), de l'anthracite (<1 %), des déchets métalliques (<1 %), des racines (<1 %) et du sable (5 %).

Le lot contient 1251 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence, de la porcelaine, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que du verre de couleur verte, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré, et un bouton en os. L'assemblage permet de donner une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'assiettes en *Creamware* avec marli de type Royal (v. 1765 – v. 1830) (Campbell, 1965)
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)

Description du lot 16C10b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C10b	Limon argilo-sableux	10YR 3/2 (Very dark grayish brown)	Meuble	9,49 à 10,08	9,34 à 9,52	0,35	16C6b	16C11b	16C8b, 16C10, 16C13b, 16C20	92

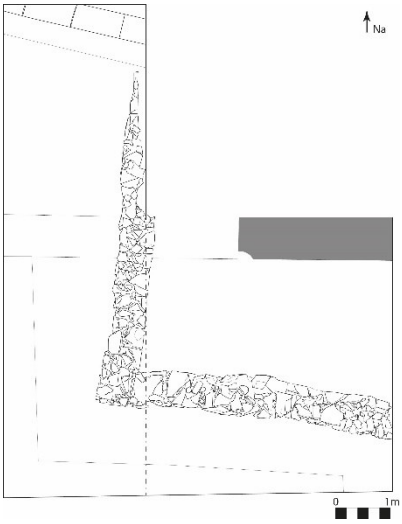

Le lot 16C10b recouvre la partie est de la berme du nord de la sous-opération 16C. Il est large de 2,75 m au nord et de 2,35 m au sud et est long de 0,90 m. Le lot 16C8b y est supérieur et le lot 16C11b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C8b, 16C10, 16C13b et 16C20. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres équarries (50 %), des nodules de brique (3 %), du mortier en nodules et pulvérisé (10 %), du charbon de bois (<1 %), ainsi que de la matière organique (<1 %).

Le lot contient 201 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine chinoise, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi qu'un fragment de *white granite*, du verre de couleur verte et des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C11

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C11	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish* brown) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish red*)	Moyennement compact	9,45 à 9,62	9,22 à 9,30	0,26	16C10, 16C150	16C22	16C11b, 16C15, 16C16, 16C17, 16C18, 16C19 16C100	89

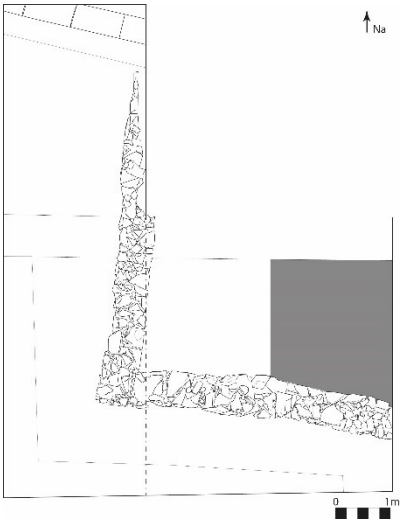

Le lot 16C11 recouvre la partie est de la sous opération 16C entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m au nord, 2,29 m au sud, 2,25 m à l'ouest et 2,81 m à l'est. Le lot 16C10 et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C22 y est inférieur. Les lots 16C11b, 16C15, 16C16, 16C17, 16C18 et 16C19 ainsi que le vestige 16C100 y sont adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de galets et de schiste pourri (1 %), du mortier (<1 %), du bois (1 %), du charbon de bois (1 %) ainsi que du sable (1 %).

Le lot contient 126 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la porcelaine, de la faïence, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que du verre de couleur verte, des clous forgés ou découpés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des balles en plomb. L'assemblage permet de donner une datation entre le début du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C11b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C11b	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish brown*) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish red*)	Compact	9,34 à 9,52	9,29 à 9,47*	0,05	16C10b	16C22	16C11, 16C16b	-

* Fin artificielle créée pour placer le lot naturel du site

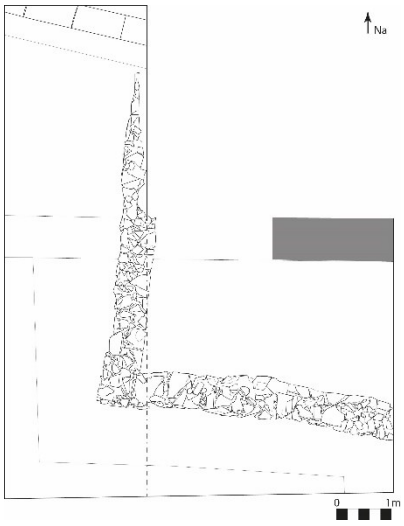

Le lot 16C11b recouvre la zone est de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 2,25 m de large sur 0,90 m de long. Le lot 16C10b y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C16b. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de calcaire schisteux et galets (<1 %), des nodules de brique (<1 %), du bois (<1 %), du charbon de bois (<1 %) ainsi que du sable (1 %).

Le lot contient 108 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, du *creamware*, du verre de couleur verte, des clous forgés et des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse. Cet assemblage permet de donner une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)
Fragment d'assiette en *Creamware* de type *Bath* (v. 1790 – v. 1860) (Miller, 2015)

Description du lot 16C12

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C12	Sable	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,42 à 9,46	9,15	0,31	16C10	16C11	16C11	85

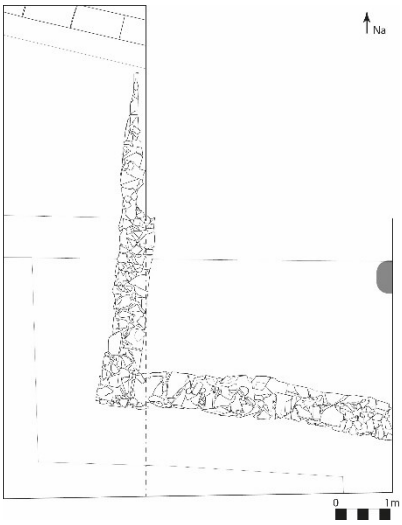

Le lot 16C12 couvre une petite zone au coin nord-est de la sous-opération 16C au sud de la berme. Il mesure 60 cm de long sur 29 cm de large. Le lot 16C10 y est supérieur et le lot 16C11 y est latéral et inférieur. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (2 %), du bois pourri (<1 %) et du charbon de bois (1 %).

Le lot contient 11 artéfacts, dont deux fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et un fragment de faïence blanche britannique. L'assemblage permet de donner une datation générale au XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C13

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C13	Limon argileux	10YR 3/4 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	-	-	-	16C9, 16C10	16C11, 16C15	16C100, 16C150	-

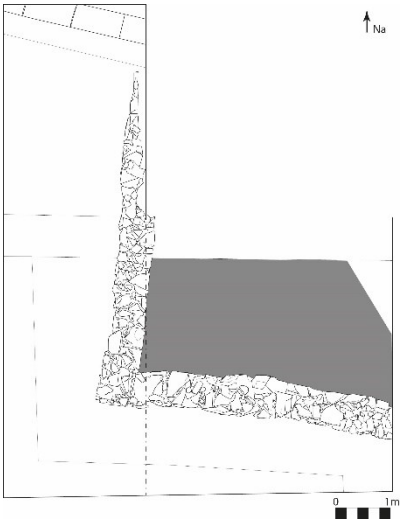

Le lot 16C13 correspond aux sédiments présents entre les planches du vestige 16C150. Les altitudes n'ont pas été prises sur le terrain, car le lot a été défini a posteriori. Les lots 16C9 et 16C10 y sont supérieurs et les lots 16C11 et 16C15 y sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C13b et aux vestiges 16C100, 16C150 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %).

Le lot contient 26 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware* et de la T.C.F.B., en plus de verre de couleur verte, d'un manche d'ustensile en os, d'un clou et de fragment de pipes en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation générale entre la première moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Manche d'ustensile en os avec décor incisé (v. 1720 – v. 1770) (Dunning, 2001)

Description du lot 16C13b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C13b	Limon argileux	10YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,44 à 9,60	9,37 à 9,55	0,07 m	16C6b, 16C8b, 16C20	16C14b	16C10b, 16C13, 16C150	-

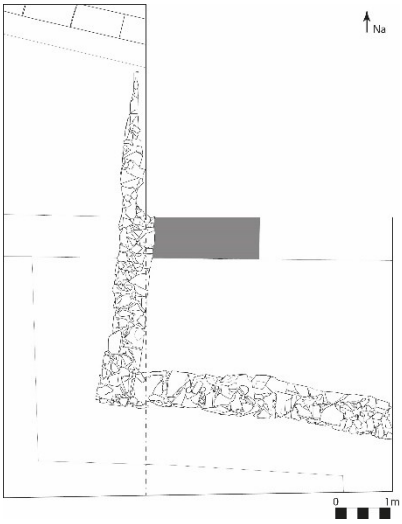

Le lot 16C13b recouvre la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été mesurée, mais il fait 0,90 m de long. Les lots 16C6b, 16C8b et 16C20 y sont supérieurs et le lot 16C14b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C10b et 16C13 ainsi qu'aux vestiges 16C150 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : de la brique (<1 %), des fragments de bois (1 %) ainsi que du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 531 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware*, de la porcelaine chinoise, de la faïence, des clous forgés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des perles en verre opaque blanc. L'assemblage permet de donner une datation générale entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiette en *Creamware* de type *Bath* (v. 1790 – v. 1860) (Miller, 2015)

Description du lot 16C14

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C14	Sable	10YR 4/6 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	9,48	9,46	0,02	16C13, 16C150	16C15	16C11, 16C14b	89

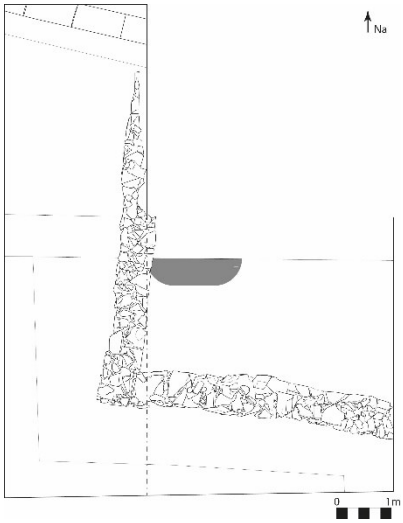

Le lot 16C14 se retrouve dans la zone nord-ouest de la sous-opération 16C au sud de la berme. Il n'a pas été mesuré sur le terrain. Le lot 16C13 et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C15 y est inférieur. Le lot est adjacent aux lots 16C11 et 16C14b. Il ne contenait pas d'inclusions.

Le lot contient un écofact et deux artefacts.

Description du lot 16C14b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C14b	Sable	10YR 5/6 (*Yellowish brown*)	Meuble	9,48 à 9,58	9,37 à 9,55	0,11	16C13b, 16C150	16C15b	16C11b, 16C14	

Le lot 16C14b se retrouve dans la partie est de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été prise sur le terrain, mais il est long de 0,90 m. Le lot 16C13b et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C15b y est inférieur. Les lots 16C11b et 16C14 y sont adjacents. Le lot ne comportait aucune inclusion.

Le lot ne contient pas d'artéfacts ni d'écofacts.

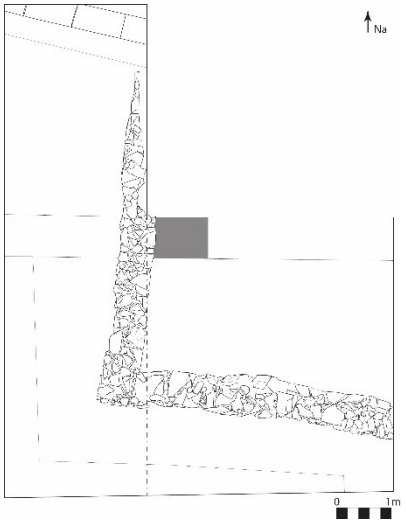

Description du lot 16C15

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C15	Limon argileux	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Compact	9,48 à 9,61	9,33 à 9,44	0,17	16C13, 16C14, 16C150	16C16	16C11, 16C15b, 16C100	81, 89

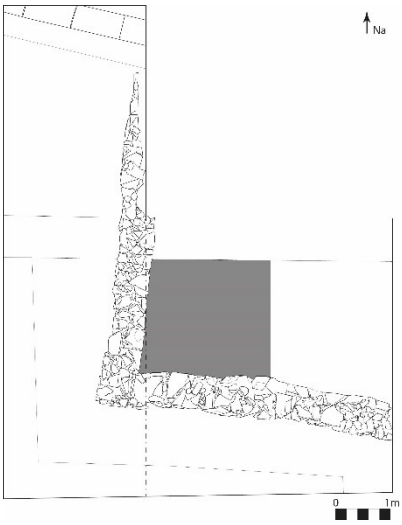

Le lot 16C15 recouvre la zone ouest de la sous-opération 16C entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m de large sur 2,27 m de long. Les lots 16C13 et 16C14 ainsi que le vestige 16C150 y sont supérieurs tandis que le lot 16C16 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C15b ainsi qu'aux vestiges 16C100 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre (<1 %), des fragments de brique (<1 %), du mortier pulvérisé et en nodules (<1 %), des fragments de bois (<1 %) ainsi que de l'anthracite (<1 %). Une lentille de sable a aussi été trouvée le long de la limite nord du lot.

Le lot contient 233 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware*, de la porcelaine chinoise, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence blanche française et britannique et de la faïence brune, du verre à vitre ainsi que des clous forgés et du verre de couleur verte. L'assemblage semble indiquer une datation vers la fin du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)

Description du lot 16C15b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C15b	Limon argileux	2,5Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,37 à 9,55	9,08 à 9,48	0,12	16C14b	16C16b	16C11b, 16C15	-

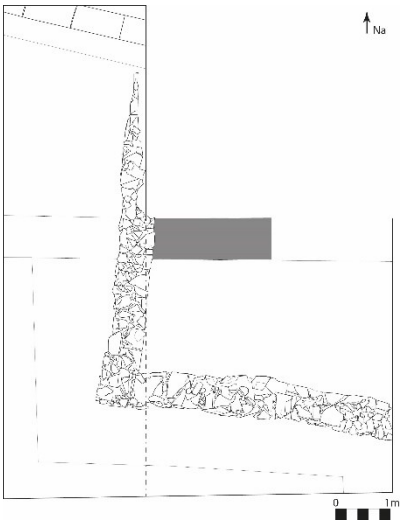

Le lot 16C15b recouvre la partie ouest de la berme. Il mesure 0,90 m de long et est 2,09 m de large au nord et 2,10 m de large au sud. Le lot 16C14b y est supérieur et le lot 16C16b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11b et 16C15 ainsi qu'au vestige 16D100. On y retrouve une lentille de sable ainsi que les inclusions suivantes : des pierres (7 %), des nodules de brique (1 %), du mortier en nodules et pulvérisé (5 %), du bois (15 %) du charbon de bois (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 69 artéfacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence brune, plusieurs objets en métal et du verre de couleur verte. L'assemblage permet une datation au milieu du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Fourchette en acier avec manche en bois (v. 1760 – v. 1800) (Dunning, 2001)

Description du lot 16C16

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C16	Argile limoneuse	5Y 4/2 (*Olive gray*)	Moyennement compact	9,33 à 9,59	9,19 à 9,32	0,18	16C15	16C22	16C11, 16C16b, 16C100	89

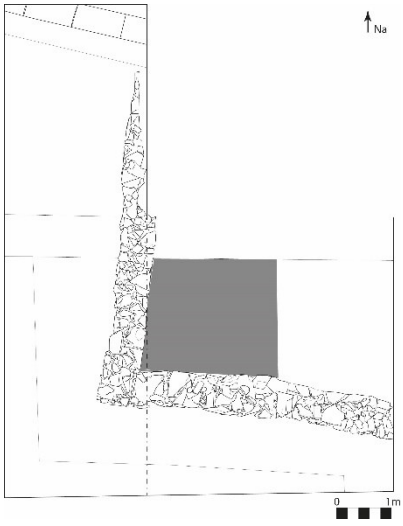

Le lot 16C16 recouvre la partie ouest de la sous-opération 16C se trouvant entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m au nord, 2,30 m au sud, 2 m à l'ouest et 2,27 m à l'est. Le lot 16C15 y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C16b ainsi qu'aux vestiges 16C100 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %), du bois (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 15 artéfacts et écofacts, dont un clou, des balles en plomb, un fragment de verre teinté bleu-vert français et des fragments de verre de couleur verte. L'assemblage ne permet pas de donner une datation au lot.

Description du lot 16C16b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C16b	Argile limoneuse	2,5Y 5/1 (*Gray*)	Très compact	9,08 à 9,48	9,03 à 9,43*	0,05	16C15b	16C22	16C11b, 16C16	-

* Fin artificielle créée pour placer le lot naturel du site.

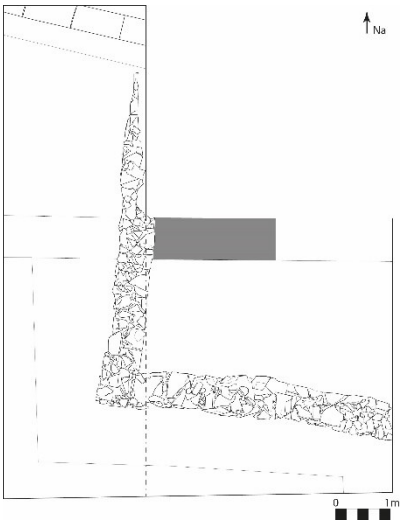

Le lot 16C16b recouvre la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été mesurée, mais il mesure 0,90 m de long. Le lot 16C15b y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11b et 16C16. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de galets et de calcaire schisteux (<1 %), du mortier pulvérisé (<1 %), des fragments de bois (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient un artéfact, un fragment de T.C.C.

Description du lot 16C17

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C17	Sable limoneux	2,5Y 4/1 (*Dark gray*)	Meuble	9,40	*	0,10	16C11	16C11	16C11	82

*Le lot a été identifié comme une lentille en premier lieu et aucune altitude de fond n'a été prise, la profondeur a été mesurée avec un galon.

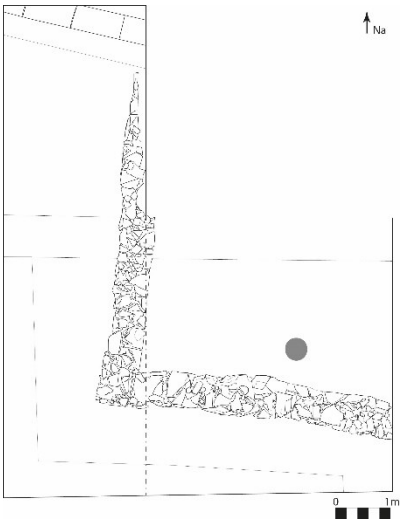

Le lot 16C17 correspond à un creusement circulaire se trouvant dans la partie sud du lot 16C11. Il mesure 42 cm de large sur 40,5 cm de long, avec une profondeur de 9,5 cm. Il est adjacent, inférieur et supérieur au lot 16C11, il a été découvert en nettoyant la surface de ce dernier. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (30 %) ainsi que du charbon de bois (5 %).

Le lot contient 15 artéfacts et écofacts, dont un fragment de T.C.C. vernissée verte de France, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des perles en verre blanc opaque. Le lot peut être daté dans la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C18

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C18	Argile limoneuse	5Y 3/2 (*Dark olive gray*)	Compact	9,40	9,17	0,23	16C11	16C11	16C11	-

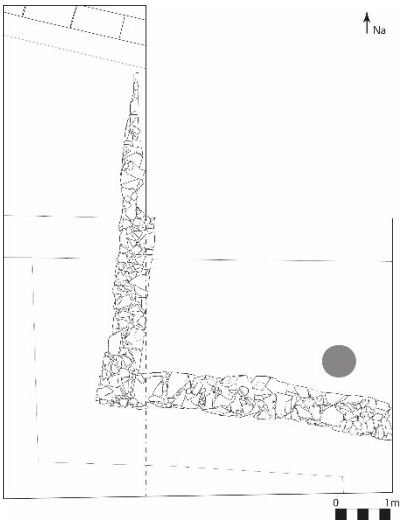

Le lot 16C18 correspond à un creusement se retrouvant dans le lot 16C11. Il mesure 58 cm de long sur 63 cm de large et a une profondeur de 23 cm. Il se situe à 33 cm du vestige 16C100 et 72 cm de la paroi est de la sous-opération 16C. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (1 %) ainsi que du charbon de bois (20 %).

Le lot contient 24 artéfacts et écofacts, dont un fragment de faïence brune, une paire de ciseaux en métal ferreux, une perle en verre blanc opaque, des clous forgés ainsi qu'un éclat de quartzite. Le lot peut être daté dans la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 16C19

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C19	Limon argileux	2,5Y 4/1 (*Dark gray*)	Meuble	9,28	9,00	0,28	16C11	16C11	16C11	79

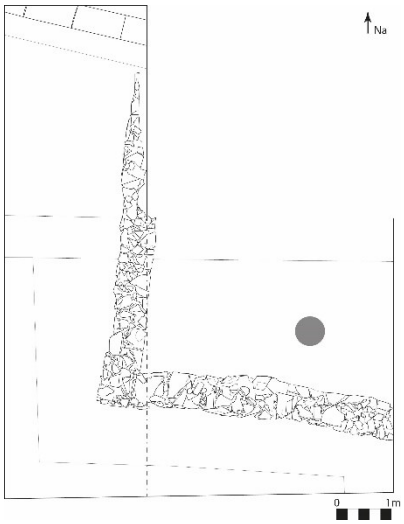

Le lot 16C19 correspond à un creusement se retrouvant dans la partie sud du lot 16C11. Il mesure 54 cm de long sur 55 cm de large et a une profondeur de 28 cm. Il se situe à 74 cm du vestige 16C100 et 1,33 m de la paroi est de la sous opération 16C. On y retrouve les inclusions suivantes : des fragments de brique (<1 %), des nodules de mortier (<1 %), du bois (5 %), du charbon de bois (10 %) ainsi que du sable (<1 %).

Le lot contient 51 artéfacts et écofacts, dont des perles en verre opaque blanc, bleu et noir, ainsi que des chevrotines en plomb. L'assemblage ne permet pas de dater le lot.

Description du lot 16C20

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C20	Limon argileux	7,5YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	9,53 à 9,61	9,49 à 9,58	0,04	16C6b	16C8b	16C8, 16C8b, 16C10b, 16C13b	90

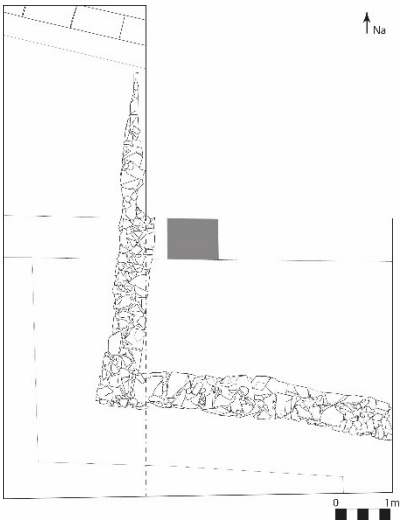

Le lot 16C20 se retrouve dans la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 0,93 m de large sur 0,90 m de long. Le lot 16C6b y est supérieur et le lot 16C8b y est inférieur et adjacent. Le lot 16C20 est aussi adjacent aux lots 16C8, 16C10b et 16C13b ainsi qu'au vestige 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des fragments de brique (2 %), du bois (10 %) ainsi que du charbon de bois (2 %).

Le lot contient 29 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware* et des clous forgés. Cet assemblage permet de dater le lot entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette en *Creamware* (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C21

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C21	Argile limoneuse	2,5Y 5/2 (*Grayish brown*)	Compact	9,21	9,02	0,19	16C10b	16C11b	16C11b	-

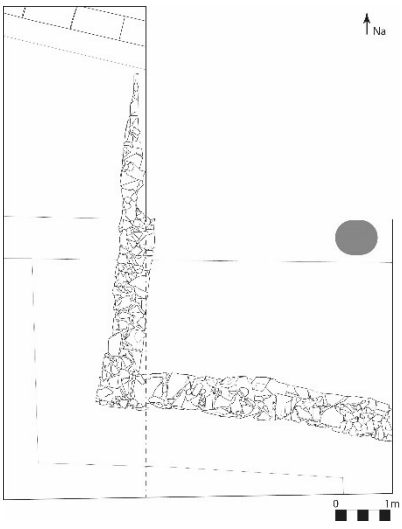

Le lot 16C21 correspond à un creusement localisé dans le lot 16C11b. Il mesure 64 cm de large sur 78 cm de long et a une profondeur de 19 cm. Il se trouve à 26 cm de la paroi est de la sous-opération 16C. Le lot 16C10b y est supérieur et le lot 16C11b y est adjacent et inférieur. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des nodules de brique (2 %), du mortier pulvérisé (3 %), du bois (3 %), du charbon de bois (1 %) ainsi que de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 46 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., un fragment de *pearlware*, un bouton en os et une perle en verre opaque bleu. Cet assemblage permet de dater le lot entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C22

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C22	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish* brown) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish brown*)	Moyennement compact	9,03 à 9,73	-	-	16C7, 16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b	-	-	71

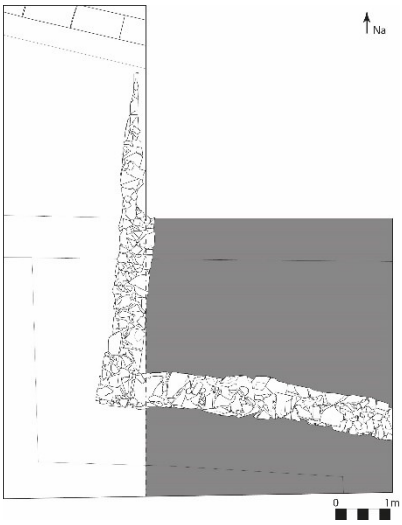

Le lot 16C22 correspond aux sols naturels du site, il est présent dans l'ensemble de la sous-opération 16C. Les lots 16C7, 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b y sont supérieurs. Il ne contient aucune inclusion.

Le lot 16C22 ne contient aucun artéfact ou écofact.

Description du lot 16D1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D1	Limon argileux	5 Y 3/2 (*Dark olive gray*)	Moyennement compact	10,50 à 10,08	10,43 à 10,00	0,06	-	16D2	-	-

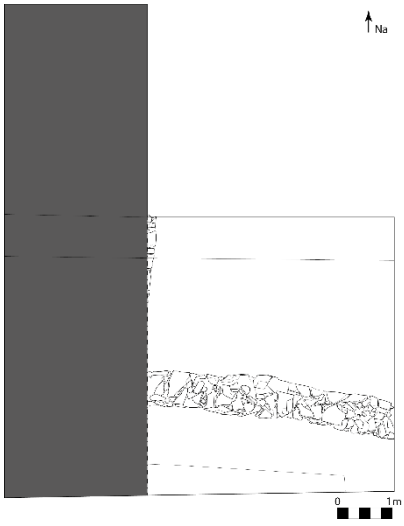

Le lot 16D1 est un lot de tourbe et de racine recouvrant la totalité de la sous-opération 16D. Il mesure donc 9,05 m de longueur sur 2,6 m de large. L'inclusion la plus importante est celle de racines et matières organiques (50 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, charbon de bois et anthracite) représentent moins de 1 % de la composition de la matrice. Il est à noter qu'une berme a été conservée lors de la fouille au centre de la sous-opération afin d'obtenir des stratigraphies. Lorsque la fouille des sections nord et sud de la sous-opération 16D a été terminée, la berme fut fouillée. Lorsque les lots de berme correspondaient à des lots déjà fouillés, ceux-ci ont été intégrés aux lots déjà existants.

Le lot 16D1 a livré 309 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : de la T.C.C. vernissée (206), du verre teinté vert (vitre, 21), de la T.C.C. non vernissée (32 ; pot à plante, brique), de la T.C.C. vernissée façon locale (14). On retrouve également dans une moindre mesure et sans ordre spécifique du verre de couleur verte, du *pearlware*, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et de la T.C.C. d'Angleterre du nord-est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *pearlware* (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor moulé de type *dot, diaper & basket* (v. 1750 – v. 1770) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D2	Limon argileux	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,43 à 10,00	10,31 à 9,92	0,10	16D1	16D3	-	-

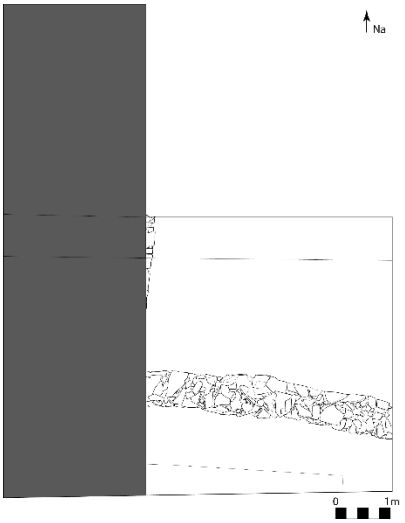

Le lot 16D2 recouvre lui aussi l'ensemble de la sous-opération 16D (9,05 m de longueur sur 2,6 m de large). On y trouve principalement des racines et matières organiques (5 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, anthracite, scorie) y sont présentes à moins de 1 %. Un élément qui caractérise le lot est le début d'un creusement visible dans sa partie sud. D'une longueur de 1,6 m et d'une largeur de 0,4 m, ce creusement se poursuit dans la paroi sud.

Le lot 16D2 a livré 2226 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : du verre teinté vert (vitre, 306), de la T.C.C. non vernissée (296), de la T.C.C. vernissée façon locale (contenant, 212), de *creamware* (190) et de verre transparent de couleur (118). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve entre autres de la faïence brune, du *pearlware*, du grès fin blanc glaçuré au sel, des clous en fer forgé, laminé et tréfilé, de la T.C.C. verte de France et de la T.C.F. jaune.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *pearlware* à motif de type *china glaze* en bleu cobalt (v. 1775 – v. 1810) (JPPM, 2010)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor floral de couleur *mulberry* (v. 1829 – v. 1867) (JPPM, 2010)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Clou en fer tréfilé (1890 - aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16D3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D3	Limon argileux	Matrice : 2.5 Y 4/3 (*Olive brown*) Marbrure : 5 YR 6/8 (*Reddish yellow*)	Compact	10,31 à 9,92	10,08 à 9,91	0,16	16D2	16D5, 16D6, 16D7, 16D8, 16D100	16D4, 16D100	-

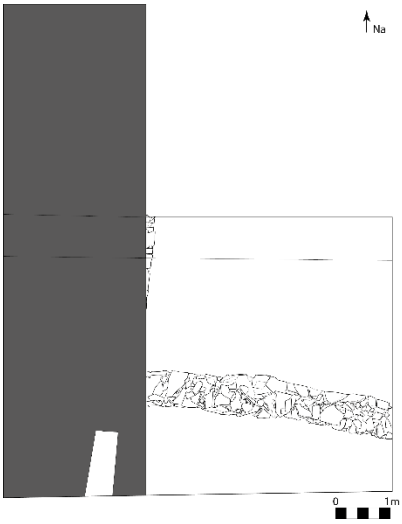

Le lot 16D3 recouvre presque l'entièreté de la sous-opération 16D à l'exception de l'espace occupé par le lot 16D4 qui lui est adjacent. On y trouve peu d'inclusions (pierre, brique, mortier, bois, charbon, anthracite, scorie, matière organique) qui représente toute moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 16D3 a livré 1625 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (verre, 234), T.C.C. vernissée de façon locale (227), os de mammifère (204), *creamware* (188) et T.C.C. non vernissée (183). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve entre autres de la T.C.C. Angleterre du Nord-Est, de la T.C.C. vernissée verte de France, des clous en fer laminé et tréfilé, du verre incolore sans plomb, du *pearlware*, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et de la T.C.F. jaune, pour n'en nommer que quelques-uns.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'une bouteille en verre transparent de couleur dite 7-*Up* sans décor (fin XIX^{e} siècle - XX^{e} siècle) (SHA)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor à l'éponge en bleu (v. 1820- v. 1930, populaire entre v. 1820 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Fragment d'assiette de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor moulé de type *dot, diaper & basket* (v. 1750 – v. 1770) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D4	Argile limoneuse	Gley 1 4/10 Y (*Dark greenish gray*)	Compact	10,21 à 10,21	10,07 à 10,04	0,15	16D2	16D5	16D3	127

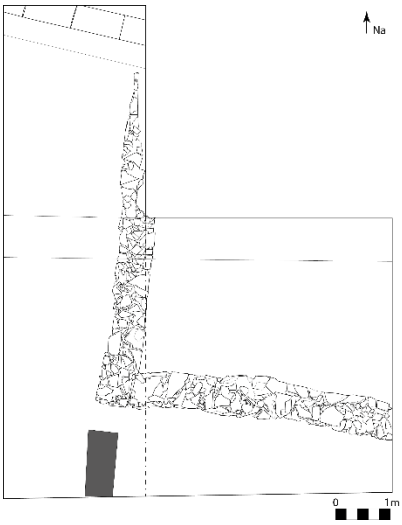

Le lot 16D4 est un lot de forme plus ou moins rectangulaire mesurant 0,45 m sur 1,59 m sur 0,41 m sur 1,5 m. Il est situé dans la section sud de la sous-opération où il vient s'appuyer contre la paroi sud. On y trouve principalement des racines (5 %) et, en moindre quantité, de la pierre (<1 %), du bois (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot 16D4 a livré 117 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : *creamware* (23), T.C.C. vernissée façon locale (18), os de mammifère (10), verre teinté vert (vitre, 9) et T.C.C. vernissée (8). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : T.C.F.B. argileuse (pipe), grès fin blanc glaçuré au sel, verre incolore sans plomb, T.C.C. verte de France et T.C.C. Angleterre du Nord-Est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor à l'éponge en bleu (v. 1820 – v. 1930, populaire entre v. 1820 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Fragments d'une bouteille en verre transparent de couleur dite 7-*Up* sans décor (fin XIX^{e} siècle - XX^{e} siècle) (SHA)
T.C.F.B. vernissée à décor peint en bleu à trait large (v. 1815 – v. 1830) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D5	Argile limoneuse	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	10,08 à 9,96	10,00 à 9,23	0,44	16D3, 16D4, 16D7, 16D8	-	16D6, 16D7, 16D8, 16D9, 16D100	71

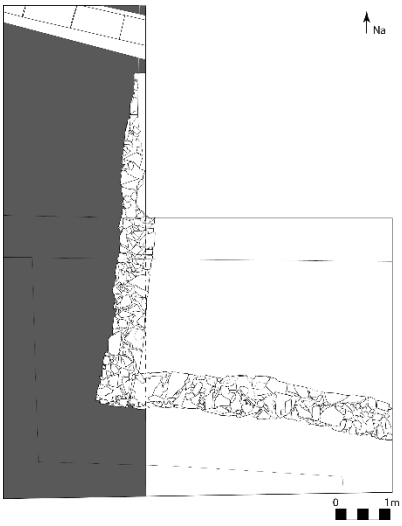

Le lot 16D5 se trouve sur presque l'entièreté de la sous-opération 16D à l'exception d'une bande partant du coin nord-ouest de la sous-opération vers la paroi est selon un axe est-ouest. Il s'agit du sol non anthropisé. Aucune inclusion n'a été observée dans lot.

Le lot 16D5 a livré 24 fragments d'artéfacts et d'écofacts. Ces derniers ont été trouvés principalement à l'interface avec le lot supérieur. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : T.C.C. vernissée (5), os de mammifère (5), T.C.C. vernissée façon locale (4), T.C.F.B. argileuse (pipe, 4). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : porcelaine fine chinoise à pâte dure, *creamware*, verre teinté vert (vitre), fer forgé et T.C.C. non vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragment de *creamware* (v. 1770 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16D6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D6	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,93 à 9,86	9,76 à 9,61	0,201	16D3	16D9	16D5	-

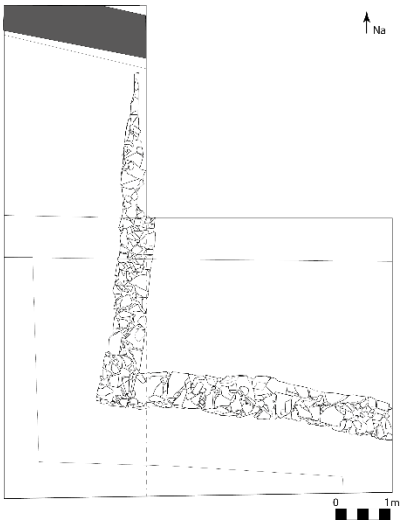

Le lot 16D6 est une bande de forme rectangulaire partant du coin nord-ouest vers la paroi est dans un axe est-ouest. Ce lot mesure environ 2,5 m sur 0,72 m sur 1,68 m sur 0,89 m sur 0,5 m. On y trouve principalement des inclusions de pierre (5 %), de mortier (<5 %), de charbon de bois (<3 %) et de brique (<2 %). On trouve dans une moindre mesure (<1 %) du bois, de l'anthracite et des scories.

Le lot 16D6 a livré 763 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : os de mammifère (115), T.C.C. non vernissée (102), verre teinté vert (vitre, 78), T.C.C. vernissée (66) et T.C.C. vernissée façon locale (66). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : *creamware*, *pearlware*, *white granite*, verre incolore sans plomb, T.C.C. Angleterre du Nord-Est, T.C.C. vernissée verte de France et faïence blanche française.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments de contenants de *creamware* (v. 1770 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de contenant en *White granite* (v. 1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16D7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D7	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,00 à 9,91	9,96 à 9,69	0,14	16D3	16D5	16D5, 16D8	98

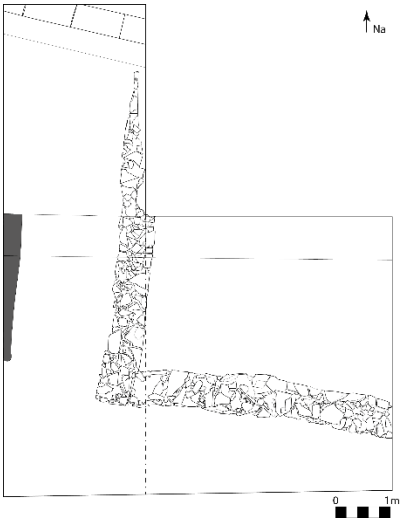

Le lot 16D7 se trouve le long de la paroi ouest et possède une forme triangulaire mesurant 2,64 m sur 0,3 m sur 2,55 m. Il est la suite du lot 16D8 duquel il était séparé au départ par une berme. Lors de la fouille de la berme, il a été décidé d'intégrer la section entre les lots 16D7 et 16D8 au lot 16D7 qui lui était plus similaire (même matrice, texture, compacité, inclusion). Peu d'inclusions ont été notées pour ce lot : pierre (<1 %), brique (<1 %), charbon de bois (<1 %) et anthracite (<1 %).

Aucun artéfact n'a été découvert dans ce lot.

Description du lot 16D8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D8	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	9,97 à 9,80	9,61 à 9,30	0,41	16D3	16D5	16D5, 16D7	98

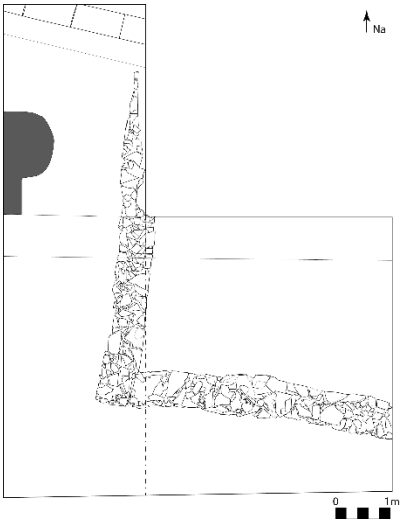

Le lot 16D8 est situé le long de la paroi ouest et possède une forme rectangulaire qui devient ovale dans sa partie nord. Le lot mesure 1,88 m contre la paroi ouest. La section ovale mesure 1,28 m de long sur 0,95 m de large. La section rectangulaire mesure 0,6 m sur 0,3 m. Les inclusions (pierre, brique, bois, charbon de bois et anthracite) représentent chacun moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 16D8 contenait seulement les artéfacts suivants : T.C.C. vernissée façon locale (2), de la faïence émaillée (1) et un fragment de métal ferreux indéterminé (1).

Description du lot 16D9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D9	Argile limoneuse	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,76 à 9,61	9,03 à 8,88	0,73	16D6	16D150	16D5	-

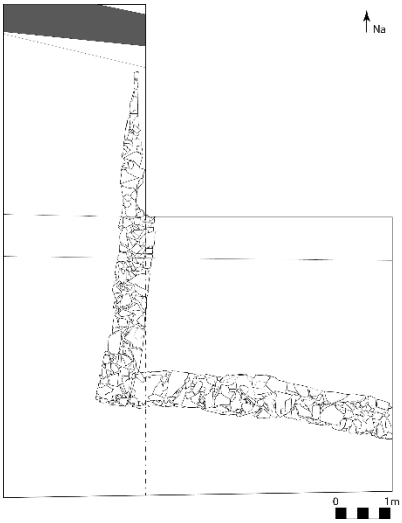

Le lot 16D9 est une bande de forme plus ou moins rectangulaire partant du coin nord-ouest de la sous-opération 16D vers la paroi est dans un axe est-ouest. Ce lot mesure 2,58 m sur 0,56 m sur 1,68 m sur 0,89 m sur 0,58 m. On y trouve des inclusions de pierre (<1 %), de brique (<1 %) et de mortier (<1 %).

Le lot 16D9 contenait les artéfacts et écofacts suivants : de la T.C.C. vernissée façon locale (5), T.C.C. non vernissée (5), os de mammifère (4), T.C.C. vernissée (2), T.C.F.B. vernissée (1), grès fin blanc glaçuré au sel (1) et du verre de couleur verte (1).

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor incisé de type *scratch blue* (v. 1742 – v. 1778) (JPPM, 2010)

3.2 Opération 17

L'opération 17 a été divisée en trois sous-opérations situées dans le secteur 2 du site de la ferme Cadet. Les sous-opérations 17A, supervisée par Frédérick Brizay, et 17C, supervisée par Myriam Renaud, ont été fouillées séparément, mais elles ne constituent en réalité qu'une seule aire de fouille située au nord de la structure 3. À l'est de celles-ci, la sous-opération 17B a été fouillée sous la supervision de Frédérick Brizay.

3.2.1 Description des lots de vestiges

Description du vestige 17A150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17A150	Sud-Est—Nord-Ouest	1 de 1	9,53	8,73	0,05	3,20	0,05	17A6, 17A8	17A5	17A6, 17A8	32, 117

Le vestige 17A150 est un tuyau en métal ferreux qui traverse la sous-opération 17A (Figure 31). Son diamètre est, où il n'y a pas d'accumulation de rouille, d'environ 5 cm. Il est calé entre deux pierres dans la paroi nord. Son altitude diminue en allant vers le nord, c'est-à-dire, vers la rivière Saint-Charles. Il est situé dans une tranchée formée des lots 17A6 et 17A8. Il repose à l'interface entre ces lots et le lot 17A5.

Figure 31 : Vestige 17A150 (tuyauterie) (23NU17A_17B-02-26)

Description du vestige 17C150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17C150	Nord-Sud	1 de 1	7,953	-	0,47	Entre 0,34 et 0,52	Entre 0,34 et 0,46	17C19	-	17C11, 17C19	33

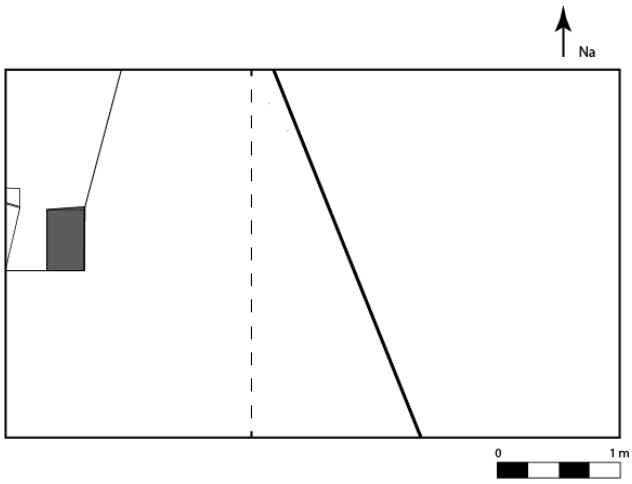

Le vestige 17C150 est un tuyau en terre cuite commune glaçurée sur la paroi intérieure. Bien que le vestige ne soit que partiellement visible puisqu'il se trouve au fond du lot 17C19 (qui est un sondage), on suppose qu'il traverse partiellement la sous-opération 17C selon un axe nord-sud. En effet, la section découverte semble être la fin du vestige dans sa portion nord, mais semble se poursuivre vers le sud. Si l'on extrapole l'axe suivis par le vestige 17C250, on peut supposer qu'il rejoint le vestige 14A250/14B250/16B150/16D150, auquel il est très similaire.

Figure 32 : Vestige 17C150 (23NU17C-04-15)

Le vestige 17C150 est posé dans ce qui semble être le sol non-anthropique remanié. Seulement une section de tuyaux est visible sur 0,42 m et 0,52 m de longueur et 0,46 m de largeur (largeur extérieure). La paroi du tuyau mesure environ 0,05 m d'épaisseur. Aucune tranchée de construction n'était visible au moment de la fouille, mais il est possible qu'elle ait été coupée lors de l'installation du vestige 17C250.

Aucun artéfact n'a pu être rattaché à ce vestige.

Description du vestige 17C250

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17C250	Nord-Sud	1 de 1	7,883	-	0,16	Entre 0,16 et 0,56	Entre 0,15 et 0,16	17C19	-	17C11, 17C19	34, 107

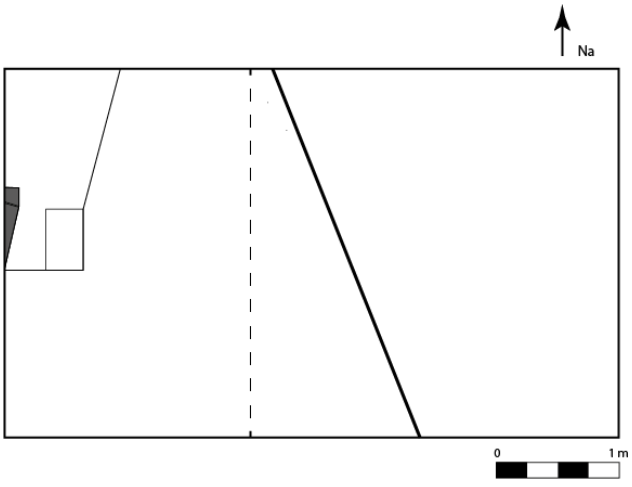

Le vestige 17C250 est un drain en grès gris partiellement dégagé lors de la fouille du lot 17C19. Situé le long de la paroi ouest et suivant un axe nord-sud, il est parallèle au vestige 17C150. Deux sections de drain étaient visibles sur une longueur variant entre 0,16 m et 0,56m ainsi qu'une largeur variant entre 0,15 m et 0,16 m. Le type de raccord semble être de type « bout-à-bout » et le diamètre du drain a été estimé à environ 0,24 m (avec une épaisseur de paroi d'environ 0,02 m).

Figure 33 : Vestige 17C250 (23NU17C-04-23)

Le vestige 17C250 est posé dans ce qui semble être le sol non-anthropique remanié. Il est situé sous les lots 17C14 et 17C11. Aucun lot de tranchée de construction n'a été formellement rattaché à ce vestige puisqu'il aurait été posé dans le fond d'un fossé, mais on suppose que les lots 17C11 et 17C14 sont liés au comblement du fossé et, par extension, de la tranchée de pose du drain.

Aucun artéfact n'a été trouvé en lien avec ce vestige.

3.2.2 Description des lots stratifiés

Description du lot 17A1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A1	Limon argileux	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,79 à 9,43	9,63 à 9,36	0,07	-	17A3	17A2	35, 51, 114, 115

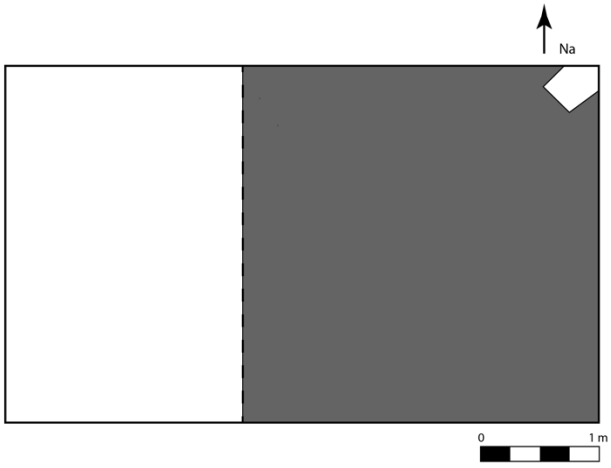

Le lot 17A1 est la couche de surface qui couvre presque toute la sous-opération 17A soit 3 m sur 3 m. En effet, seul le lot 17A2 (36 cm sur 26 cm), situé dans le coin nord-est de la sous-opération 17A lui est latéral. Le lot 17A3 est le seul qui se trouve en dessous.

Les inclusions dans ce lot sont multiples. On y trouve des pierres de différentes natures, soit des grès, des conglomérats et des plaquettes de calcaire schisteux de tailles variant entre 1 et 10 cm de longueur. On y trouve aussi des petits fragments de briques et de mortier. Il y a aussi la présence de bois brûlé, d'anthracite, de scories et de charbon de bois. La présence de végétation de surface, surtout de la tourbe et ses racines, est aussi attestée.

Ce lot contient un assemblage artéfactuel varié de 53 éléments. Tous les artéfacts sont des fragments. On y trouve, entre autres, de la T.C.C. vernissée façon locale, plusieurs fragments de T.C.C. non vernissée (pots à fleurs), de *creamware*, de la T.C.F.B. et de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Tasse en T.C.F. vernissée et vitrifiée de type *white granite* (v. 1875 – v. 1900) (Samford, 2014 : 39)

Description du lot 17A2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A2	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,52	9,10	0,42	-	17A5	17A1, 17A3, 17A4, 17A5	35, 51, 114

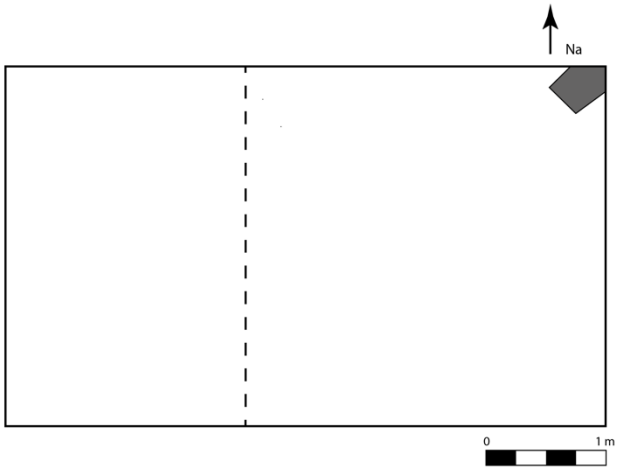

Le lot 17A2 se trouve dans le coin nord-est de la sous-opération 17A. Il créait une dépression rectangulaire visible à la surface qui allait au-delà des limites de la fouille. Cela lui a donné une forme de pentagone irrégulier. Ainsi, ses dimensions de côtés sont de 34 cm, 26 cm, 36 cm, 26 cm et 22 cm. Il n'y a pas de lot supérieur au lot 17A2, mais les lots 17A1, 17A3, 17A4 et 17A5 lui sont latéraux. De plus, le lot 17A5 se trouve aussi en dessous du lot en question.

On y trouve des inclusions de calcaire schisteux sous forme de plaquettes de 5 à 7 cm de longueur, des petits fragments de brique, de charbon de bois, d'anthracite et de scories sont aussi présents.

39 artéfacts de très petites tailles sont présents dans le lot. On y trouve, parmi d'autres, des pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de la T.C.C. vernissée façon locale, de *creamware*, quelques fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et de *white granite*. Cependant, il est possible qu'une certaine quantité de ces artéfacts n'aurait pas dû être attribuée à ce lot.

Description du lot 17A3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A3	Limon sableux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Compact	9,63 à 9,36	9,62 à 9,35	0,03	17A1	17A4, 17A5	17A2, 17A6, 17A8	35, 51, 114

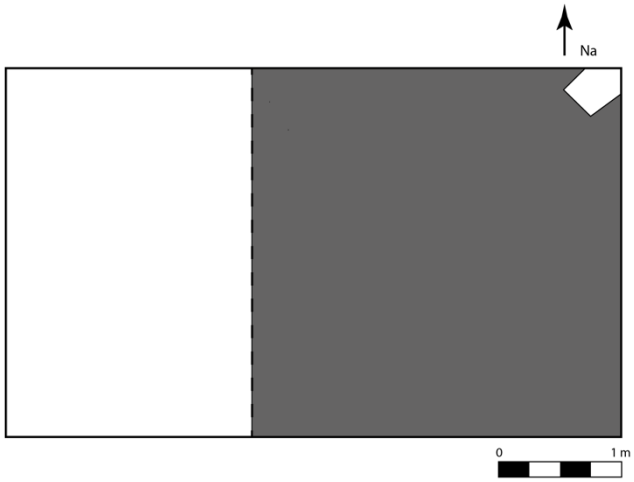

Le lot 17A3 couvre presque la totalité de la sous-opération 17A (3 m sur 3 m). En effet, les lots 17A2, 17A6 et 17A8 lui sont latéraux. Stratigraphiquement, les altitudes de surface des lots 17A3, 17A6 et 17A8 sont relativement les mêmes. Ces trois lots se trouvent directement sous le lot 17A1. Le lot 17A3 est supérieur aux lots 17A4 et 17A5.

En tout, 88 artéfacts se trouvent dans ce lot. Tous sont des fragments d'objets sauf un bouton à quatre trous en verre opaque blanc. On y trouve de la T.C.C. vernissée façon locale et avec engobe façon Angleterre du Nord-Est, des tessons de pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de *creamware* et *pearlware* et de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Tuyau de pipe avec marque Québec/W&D BELL (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)
T.C.F. jaune vernissée avec motif « mocha » (1795 – 1840) (Miller et al., 2000 : 12)

Description du lot 17A4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A4	Limon argileux un peu sableux	7,5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	9,62 à 9,32	9,52 à 9,29	0,07	17A3	17A5	17A2, 17A8	35, 51, 111, 114, 115

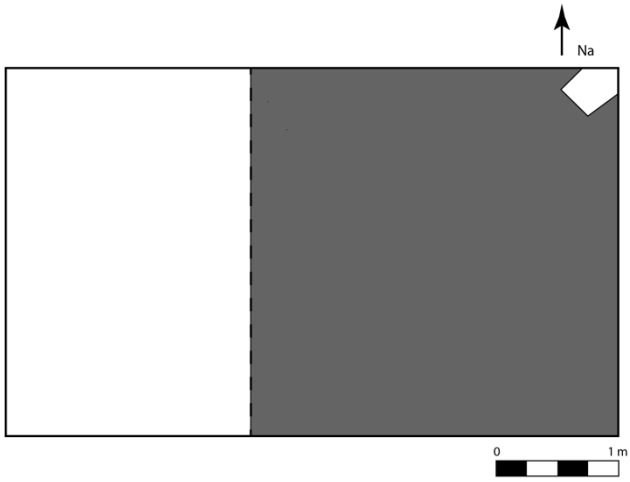

Le lot 17A4 se trouve dans la portion nord-ouest de la sous-opération 17A à environ 60 cm de la limite est et 140 cm de la limite sud. Il forme un arc autour du coin nord-ouest, couvert à cette altitude, par le lot 17A8. Il se trouve sous le lot 17A3 et le lot 17A5 lui est inférieur. Les lots 17A2 et 17A8 lui sont latéraux.

Les inclusions contenues se distinguent du reste des lots de la sous-opération 17A surtout par leur importance relative (environ 10 % de la couche) et la présence assez importante (3 à 5 % de la couche) de mortier désagrégé formant parfois des nodules d'une dizaine de centimètres. On y trouve des pierres de natures différentes et de tailles diverses (5 à 15 cm) et des petits fragments de brique, de charbon de bois, d'anthracite et de scories. Les racines de la végétation de surface sont toujours présentes à cette altitude.

En somme, 195 artéfacts sont présents dans le lot 17A4. Tous sont des fragments, sauf pour deux billes en terre cuite et deux boutons à quatre trous en verre opaque blanc. On y trouve une grande variété de matériaux. T.C.C. vernissée façon locale (certaines décorées à l'engobe) et de l'Angleterre du Nord-Est, T.C.F. chamois avec glaçure Rockingham, T.C.F.B. et plusieurs fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse se trouvent dans ce lot.

Artéfacts diagnostiques
T.C.F. vernissée *cream-coloured* (1740 – 1785) (Brassard et Leclerc, 2001)
porcelaine
T.C.C. vernissée façon locale avec glaçure « Rockingham » (poterie Bell) (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)
Fragment d'assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* à motif de blé produit par Hollinshead et Kirkham (1870 – 1956) (Sussman, 1985 : 25)

Description du lot 17A5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A5	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,52 à 9,29	9,19 à 9,07	0,31	17A2, 17A3, 17A4	17A7, 17A10	17A2, 17A6, 17A8	35, 51, 112, 113, 114, 115

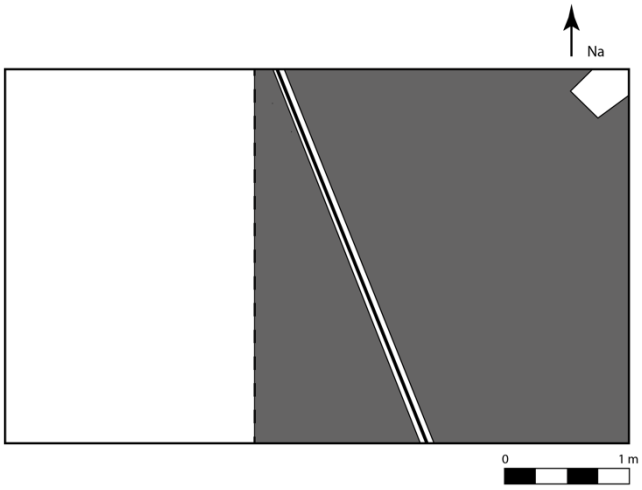

Le lot 17A5 couvre presque la totalité de la sous-opération 17A, sauf pour la tranchée nord-sud créée par le lot 17A6 et le coin nord-est toujours couvert par le lot 17A2. Cela dit, le lot en question se situe aussi sous le lot 17A2. Il couvre le lot 17A7 et une partie du lot 17A10.

Les inclusions contenues dans la couche sont variées, mais en quantité faible. Il a la présence de pierres, surtout du calcaire schisteux, de fragments de briques, de mortier, de charbon de bois, de déchets métalliques, de scories et d'une très faible quantité de cendre.

En ce qui concerne les artéfacts, le lot 17A5 est celui qui contient le plus grand assemblage. Il contient, sous forme de fragment, de la T.C.C. de l'Huveaune, de la Saintonge et du Staffordshire. On y trouve aussi de la T.C.F.B., rouge à glaçure Rockingham, *cream-coloured*, *creamware* et *pearlware*. Il y en a aussi sous forme de fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de pipes portant des marques « TD » stylisées (1720 – 1780) (Drouin et Savard, 2000 : 160-161)
Fourneau de pipe avec motif à chardon produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 132-135)
Fragment d'une assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* avec motif breveté « Hill Side » de Joseph Clementson(1860 – 1864) (Wetherbee, 1996 : 68)
Fragment de bol en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* portant une marque de la Stanley Pottery Company (1909-1937) (site web : thepotteries.org)

Description du lot 17A6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A6	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	9,67 à 8,95	9,35 à 8,83	0,22	17A1, 17A8	17A7	17A3, 17A4, 17A5	35, 51, 114, 115

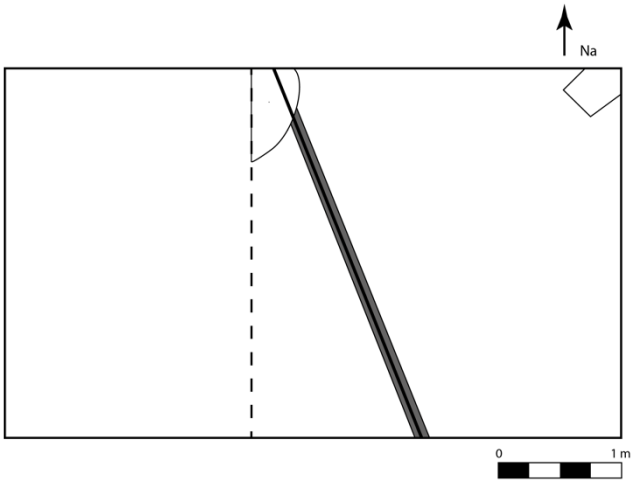

Le lot 17A6 traverse la sous-opération 17A dans un axe nord-ouest–sud-est sur une largeur, en moyenne, de 30 cm. Il se trouve « à l'intérieur » des lots 17A3, 17A4 et 17A5 qui lui sont donc latéraux. Au-dessus de lui se trouvent les lots 17A1 au sud et 17A8 au nord. Sous lui se trouve le lot 17A7.

Les inclusions présentes dans ce lot sont celles-ci : pierres angulaires d'environ 7 cm de longueur, des petits fragments de briques, de bois et de déchets métalliques.

27 artéfacts se trouvent dans cette couche, tous des fragments. La présence de T.C.C. de la Saintonge et du Staffordshire ainsi que des T.C.F. *creamware* et *white granite* et un fragment de verre teinté bleu-vert français est attestée.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fourneau de pipe produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 139)
Fragment de tuyau de drain associé à la poterie Bell (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)

Description du lot 17A7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A7	Limon	10 YR 4/3 (*Brown*)	Meuble	9,19 à 9,07	8,87 à 8,25	0,52	17A5, 17A6	17A9, 17A10	-	35, 47, 51, 114, 115

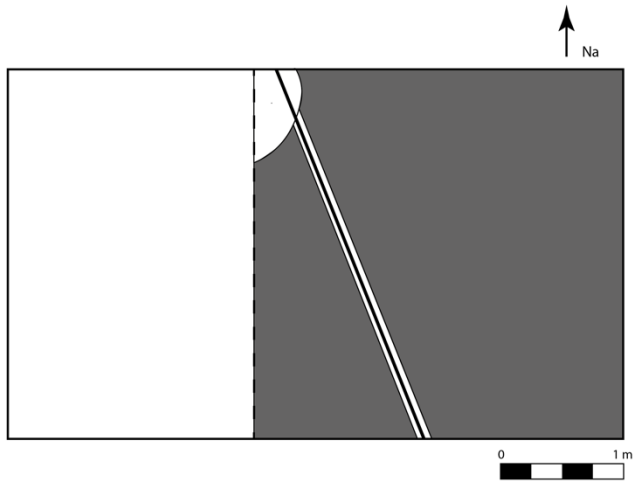

Le lot 17A7 couvre toute la sous-opération 17A, sauf pour le coin nord-est. En effet, une section de 185 cm le long de la limite nord et 50 cm de la limite est n'est pas couverte par ce lot. Les lots 17A5 et 17A6 lui sont supérieurs et le lot 17A9 lui est inférieur à l'ouest tandis que le lot 17A10 se trouve aussi sous lui, mais à l'est.

Il contient une variété d'inclusions sous forme de fragments de briques, de mortier, de bois, de charbon de bois, de déchets métalliques et de scories. Le charbon de bois est assez présent dans cette couche surtout dans la portion sud-est de la sous-opération. Cette relative concentration se « déplace » vers l'Ouest entre la surface et le fond de la couche. Elle est visible dans la paroi ouest (Figure 34).

L'assemblage artéfactuel (n = 134) de ce lot est aussi fragmenté. Il s'agit surtout de T.C.C. vernissée façon locale, de 54 fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse, dont certaines de la poterie Bell, ainsi que de *creamware* et de *pearlware*.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware à décor peint en bleu sous la glaçure (1775 – 1830) (Miller et al., 2000 : 12)
Fragment de pipe produite par la poterie Bell (1862 - 1881) (Drouin et Savard, 2000 : 241)

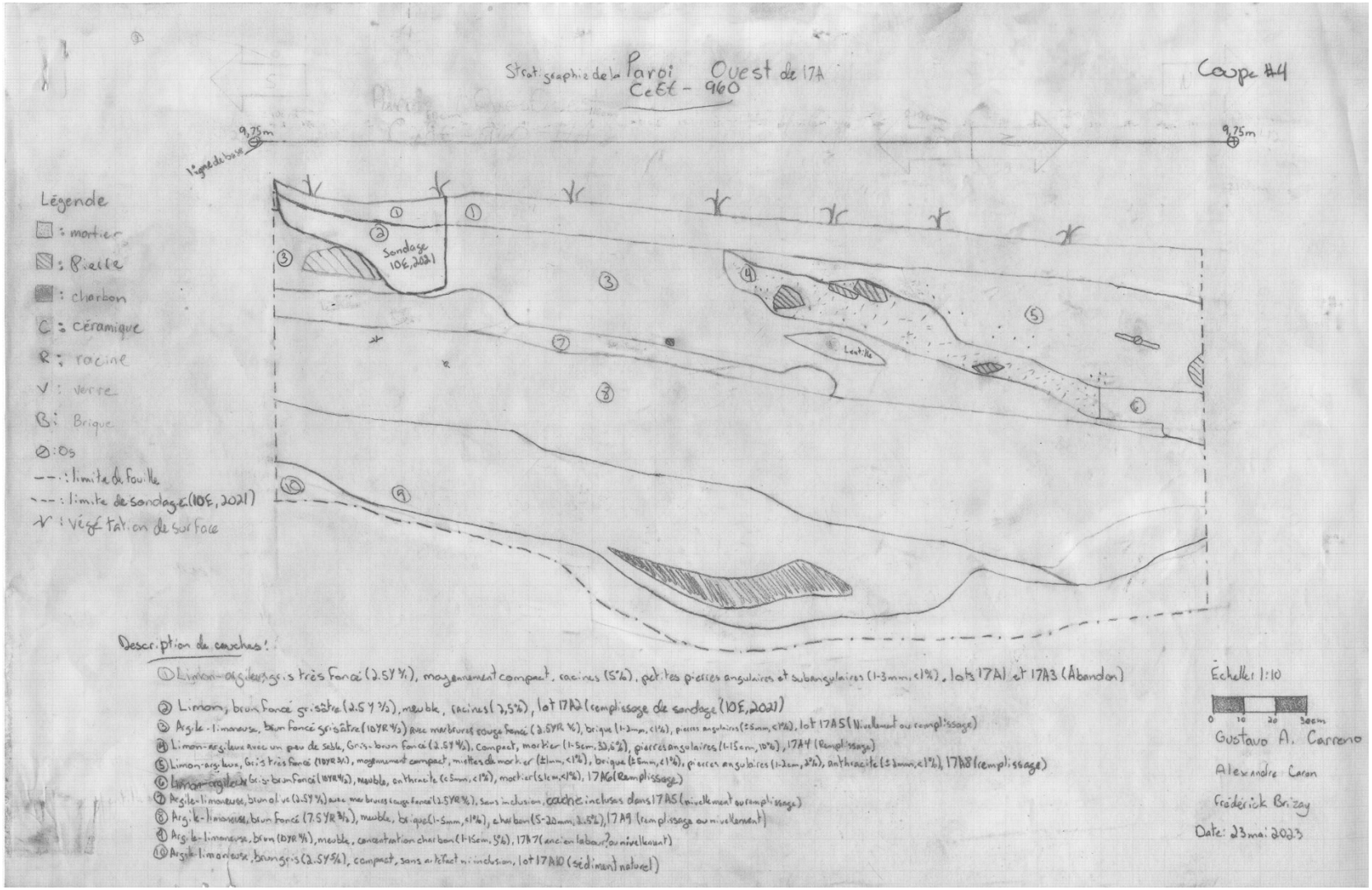

Figure 34 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17A

Description du lot 17A8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A8	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,46 à 9,27	8,86 à 8,79	0,56	17A1	17A6	17A3, 17A4, 17A5, 17A7	35, 51, 114, 116

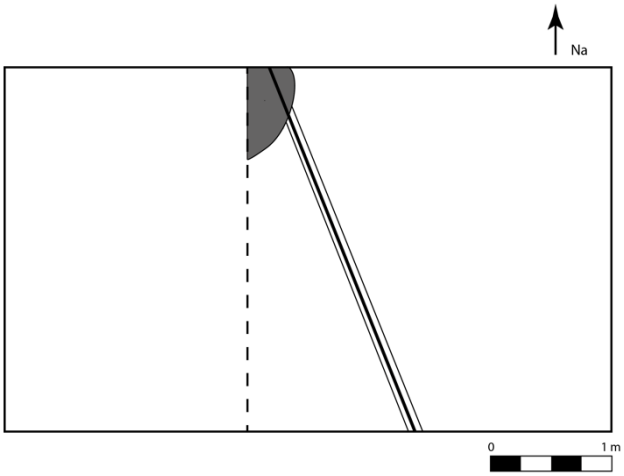

Le lot 17A8 se situe dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17A. Il longe la limite nord sur environ 40 cm et la limite ouest sur 140 cm. Seul le lot 17A1 lui est supérieur. Le lot 17A6 lui est inférieur et les lots 17A3, 17A4 17A5 et 17A7 lui sont latéraux.

Ce lot contient des plaquettes de calcaire schisteux et du gneiss ainsi qu'une bonne quantité (5 % du lot) de nodules de mortier. La présence de charbon de bois, d'anthracite et de déchets métalliques est aussi attestée.

Il contient peu d'artéfacts. En effet, seulement 13 fragments sont présents. On y trouve, parmi eux, un fragment d'assiette en T.C.C. vernissée façon Staffordshire et trois fragments de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en T.C.C. vernissé façon Staffordshire (1650 – 1795) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* (1840 – aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17A9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A9	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	8,80 à 8,78	8,43 à 8,39	0,39	17A7	17A10	-	35

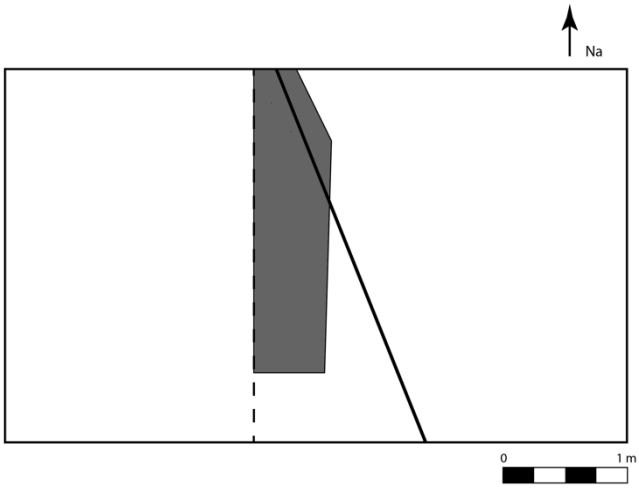

Le lot 17A9 ne se situe que dans la portion ouest de la sous-opération 17A. Il est de forme quasi rectangulaire (58 cm sur 224 cm) et est collé sur la limite nord et ouest de 17A. Le lot 17A7 se situe au-dessus de lui et le lot 17A10 en dessous.

Il contient une faible concentration d'inclusions, mais la présence de petites plaquettes de calcaire schisteux, de fragments de briques, de mortier et de charbon de bois est tout de moins attestée. Un des fragments provient d'une brique clairement trop cuite.

Il contient aussi peu d'artéfacts. En effet, le total ne s'élève qu'à 13 fragments. Parmi ceux-là, on y trouve notamment de la T.C.C. vernissée façon locale et du *creamware*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 – 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de brique trop cuite (rejet de la poterie Bell) (1845-1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)

Description du lot 17A10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A10	Argile limoneuse	5 Y 5/2 (*Olive gray*)	Très compact	8,80 à 8,25	-	-	17A7, 17A9	-	-	35, 51, 114, 115

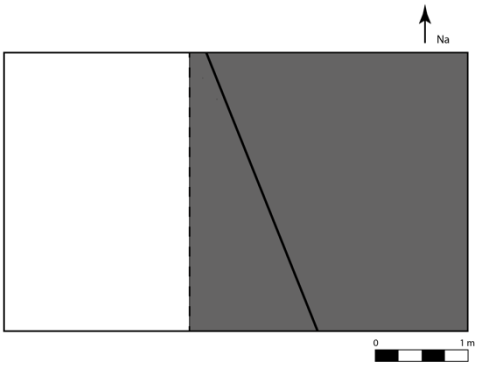

Le lot 17A10 couvre la totalité de la sous-opération 17A, soit 3 m sur 3 m. Il forme un dénivelé du sud-est vers le nord-est. Le lot 17A7 lui est supérieur dans la portion est de la sous-opération, le lot 17A9 dans la portion ouest. Aucun lot ne lui est latéral ou inférieur.

Ce lot ne contenait ni inclusion, ni écofact, ni artéfact.

Description du lot 17B1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B1	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,98 à 9,76	9,85 à 9,66	0,11	-	17B4, 17B5	17B2, 17B3	-

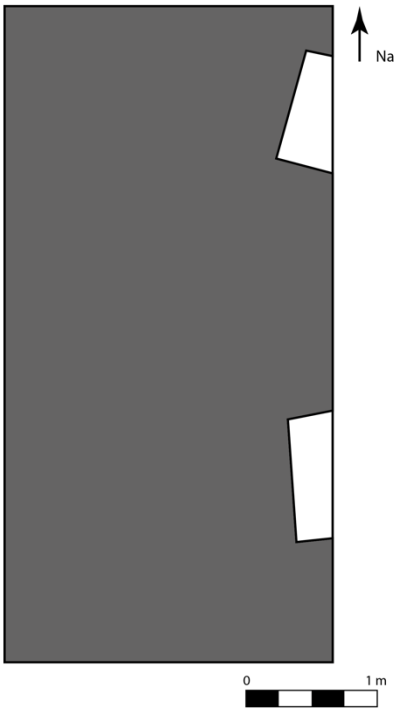

Le lot 17B1 est la couche de surface couvrant la totalité de la sous-opération 17B. Il mesure donc 2,5 m de largeur sur 5 m de longueur. Aucun lot ne se trouve au-dessus de lui. Les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux. Il couvre les lots 17B4 et 17B5.

Il contient un faible pourcentage de plaquettes de schiste (2 %) de diverses tailles surtout autour des dépressions visibles en surface (17B2 et 17B3). Sinon, il y a une faible présence de mortier, de fragments de brique et de bois. Matière organique, végétation de surface (bardane, tourbe, fougères) et racines y sont aussi présentes.

Le contenu artéfactuel est fragmenté. Parmi les 39 artéfacts et écofacts, on y trouve de la T.C.C. vernissée verte de France, du verre de couleur verte britannique ou anglo-américain, de la faïence

française, du *white granite*, des clous tréfilés et forgés et des ossements de mammifères.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de terrine en T.C.C. vernissée verte de France (1500 – 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* (1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B2	Limon argileux un peu sableux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,69	8,74 à 8,71	0,97	-	17B15	17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B8, 17B9, 17B10	-

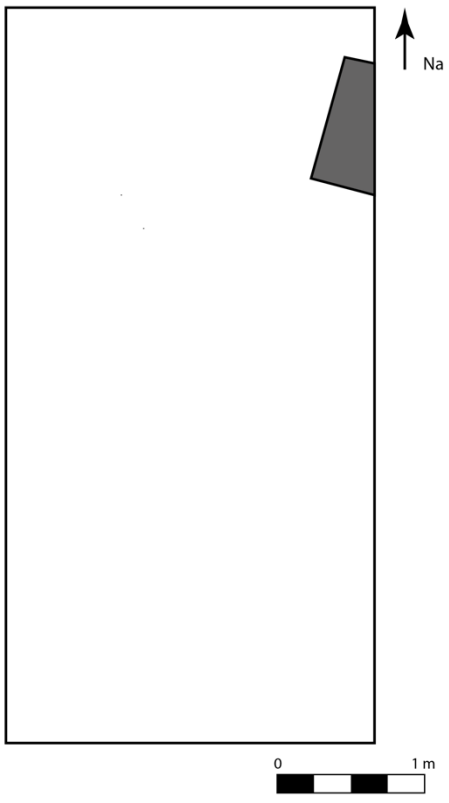

Le lot 17B2 se trouve près du coin nord-est à 14 cm de la limite nord de la sous-opération 17B. En surface, des clous portant des rubans roses délimitaient, avant notre arrivée sur le terrain, ce lot rectangulaire d'environ 50 cm de largeur sur 1 m de longueur orienté vers le nord. Au fond, un ruban rose portant l'inscription 10Q a été trouvé juste au-dessus d'un géotextile. La limite est de la sous-opération 17B coupe le rectangle formé par les clous mentionnés, ce qui donne à ce lot une forme irrégulière semblable à un parallélogramme (sud : 36 cm, ouest : 89 cm, nord : 21 cm, est : 95 cm). Aucun lot ne lui est supérieur, mais les lots 17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B8, 17B9 et 17B10 lui sont latéraux.

Une bonne quantité (± 20 %) de plaquettes de schiste de diverses tailles est contenue dans ce lot ainsi qu'un faible pourcentage (1-2 %) de mortier et de petits fragments de briques. Aucun artéfact ni écofact n'est présent.

Description du lot 17B3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B3	Limon argileux un peu sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,70 à 9,68	8,81 à 8,70	0,94	-	17B15	17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B7, 17B8, 17B10	-

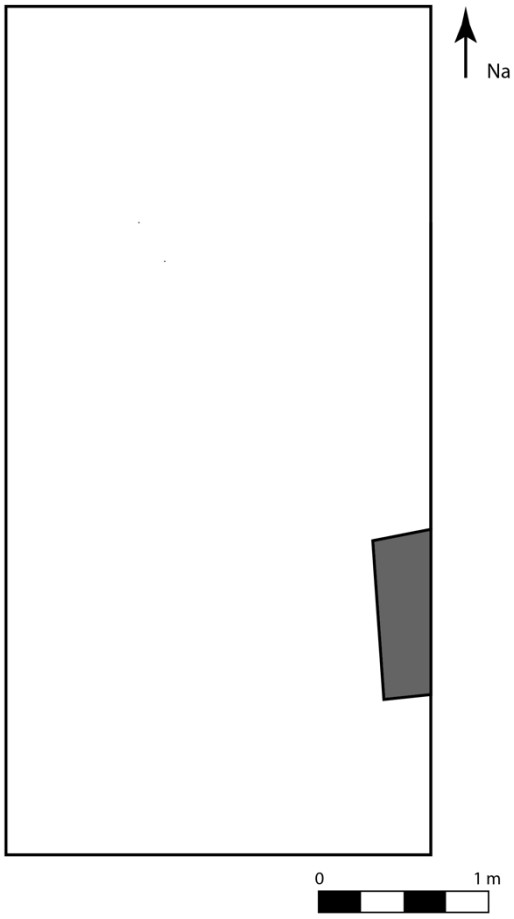

Le lot 17B3 se trouve le long de la limite est dans la portion sud de la sous-opération 17B à 1,10 m de la limite sud. En surface, des clous portant des rubans roses délimitaient, avant notre arrivée sur le terrain, ce lot rectangulaire d'environ 50 cm de largeur sur 1 m de longueur orienté vers le nord-ouest. Au fond, un ruban rose portant l'inscription 10T a été trouvé juste au-dessus d'un géotextile. La limite est de la sous-opération 17B coupe le rectangle formé par les clous mentionnés, ce qui donne à ce lot une forme irrégulière semblable à un parallélogramme (côtés : sud : 20 cm, ouest : 104 cm, nord : 39 cm, est : 115 cm). Aucun lot ne lui est supérieur, mais les lots 17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B7, 17B8 et 17B10 lui sont latéraux.

Le lot est composé de sédiments et d'environ 5 % de plaquettes de schiste de diverses tailles ainsi que d'une présence (<1 %) de mortier et de petits fragments de briques. Aucun artéfact ni écofact n'est présent.

Description du lot 17B4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B4	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,80 à 9,66	9,71 à 9,67	0,07	17B1	17B5	17B2, 17B3, 17B5	-

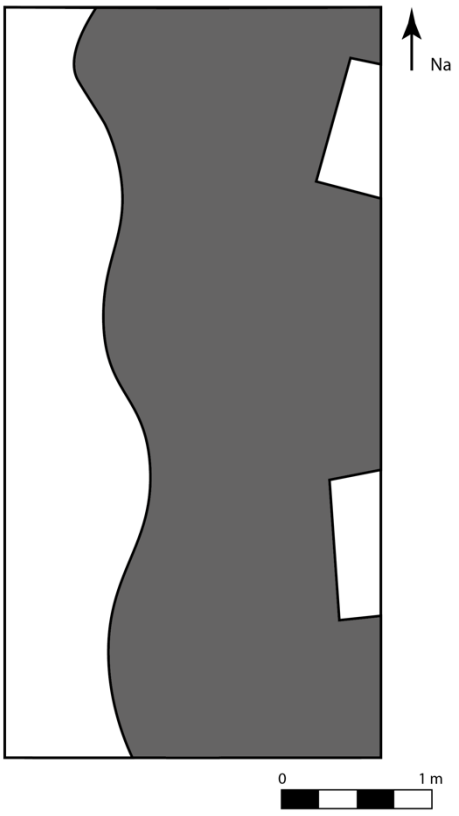

Le lot 17B4 se trouve uniquement dans la portion est de la sous-opération 17B, immédiatement sous le lot 17B1. Le lot 17B5, latéral à l'ouest et inférieur à lui, se distingue principalement par sa couleur plus jaunâtre. L'interface ouest de ce lot était difficile à cerner vu la faible différence de sédiment. Le lot 17B4 fait la totalité de la longueur de la sous-opération et à peu près 1,60 m à 2 m de largeur à partir de la limite est de 17B. De plus, les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux à l'est.

Une simple présence de plaquettes de schiste, de galets de rivière, de petits fragments de briques et de racine est attestée dans ce lot.

Le contenu artéfactuel est complètement fragmenté et il n'y a pas de présence d'écofacts. Parmi ces 30 fragments, on y trouve de la T.C.C. vernissée verte de France, de la T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire, des carreaux de vitre en verre teinté vert et du grès fin blanc à glaçure au sel avec motif *dot, diaper & basket*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de bol(?) en grès fin à corps blanc glaçuré au sel portant un motif moulé *dot, diaper & basket* (1740 – 1765) (Miller et al., 2000 : 10)
Pearlware à décor floral imprimé sous la glaçure (1775-1830) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B5	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Compact	9,85 à 9,66	9,49 à 9,37	0,28	17B1, 17B4	17B6, 17B7	17B2, 17B3	-

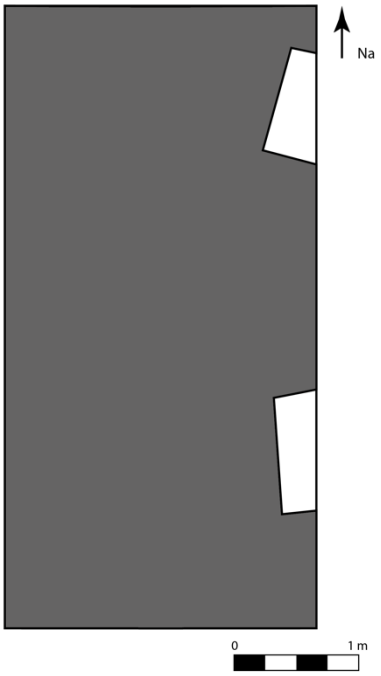

Le lot 17B5 se trouve sur toute la surface de la sous-opération 17B soit sur 2,5 m de largeur sur 5 m de longueur. Cependant, la portion de ce lot qui est la plus près de la surface est latéral au lot 17B4 et ne couvre que la portion ouest de la sous-opération sur la totalité de la longueur, mais sur à peu près 50 cm à 90 cm de largeur. Les lots 17B1 et 17B4 lui sont supérieurs et les lots 17B6 et 17B7 lui sont inférieurs. Les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux.

Ce lot contient environ 3 % de plaquettes de schiste (2-5 cm), ±4 % de fragments de brique françaises et une présence de petits galets de rivière (1-7 cm), de mortier et de charbon. Des racines et des radicelles sont toujours présentes.

Le contenu artéfactuel et écofactuel est très fragmenté, mais assez important. On y compte 189 pièces. Parmi ce total, on y trouve de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, des fragments de pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de la porcelaine fine de type *bone china* et du grès grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire. Une trentaine de fragments d'os de mammifères et deux d'oiseaux font aussi partie de cet assemblage.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en T.C.C. vernissée de l'Italie du nord (1700 – 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette ou de plat en T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (1650 – 1795) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette en T.C.C. avec engobe et vernissée de la vallée de l'Huveaune (1700 – 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)
Brique française
Dé à coudre moleté à la machine (1730 – 1800) (Archéolab)
Grès grossier façon Derbyshire (1835 – 1950) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B6	Limon sableux	5 YR 3/2 (*Dark reddish brown*)	Meuble	9,53 à 9,41	9,07 à 8,87	0,51	17B5	17B8, 17B9, 17B12	17B2, 17B3, 17B7	-

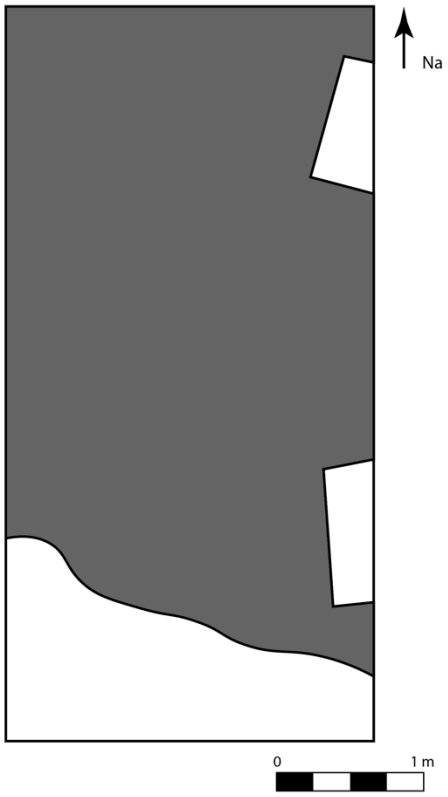

Le lot 17B6 couvre toute la surface de la sous-opération 17B, sauf pour une bande entre 43 cm et 148 cm de largeur qui longe la limite sud de la sous-opération (lot 17B7). Il est entièrement couvert par le lot 17B5 et lui-même se situe au-dessus des lots 17B8 dans la portion centrale puis des lots 17B9 et 17B12 dans la portion nord de la sous-opération. Le lot 17B7 lui est latéral ; de même pour les lots 17B2 et 17B3.

Ce lot contient une grande quantité (+30 %) de blocs en calcaire schisteux atteignant les 30 centimètres, ±5 % de gros fragments de briques (3 à 15 cm) et la présence de mortier, de fragments de bois et de charbon de bois. Il a été observé que les inclusions étaient plus fines dans la partie sud-ouest du lot 17B6 que dans la partie nord-est.

Tous les artéfacts et tous les ossements contenus dans ce lot sont fragmentés. Le total des fragments dans l'assemblage est de 220. On y trouve plusieurs sortes de T.C.C. d'origine française et locale et, outre les fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, deux petits tessons de T.C.F. soit un de *creamware* et un de T.C.F.B. vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette creuse à rebord ourlé en T.C.C. décorée à l'engobe et vernissée façon Beauvais (1500 – 1850) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 – 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Verre teinté bleu-vert français (1650 – 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)

Description du lot 17B7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B7	Argile limoneuse	10 YR 4/3 (*Brown*)	Compact	9,27 à 9,25	8,43 à 8,42	0,26	17B5	17B15	17B3, 17B6, 17B8, 17B10	-

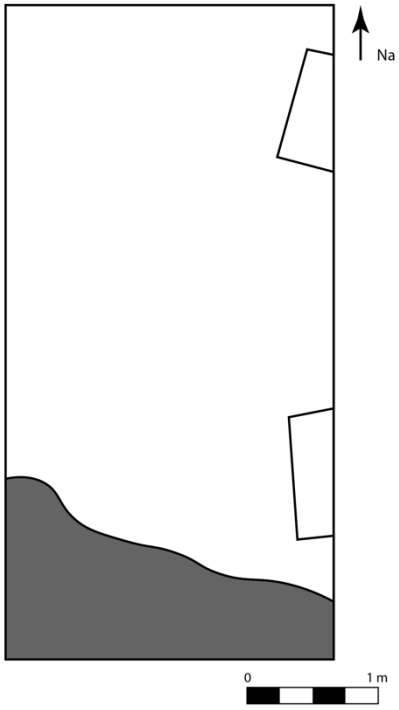

Le lot 17B7 ne se trouve uniquement que dans la portion sud de la sous-opération 17B et forme une pente de la limite sud vers le nord de l'aire de fouille. Il fait toute la largeur de la sous-opération 17B soit 2,5 m sur 43 cm à 148 cm de longueur. Le lot 17B5 se trouve juste au-dessus et les lots 17B3, 17B6, 17B8 et 17B10 lui sont latéraux. Seul le lot 17B15 se trouve en dessous.

Ce lot comportait très peu d'inclusions, mais une présence anthropique est tout de même attestée. Il s'agit de moins de 1 % de petits fragments de calcaire schisteux, de fragments de brique et de charbon de bois.

Ce lot comportait aussi très peu d'artéfacts et ces derniers se trouvaient tous dans les interfaces avec les autres lots notamment 17B8 et 17B10. Une perle en verre torsadé et un fourneau de pipe à tuyau amovible en brique font partie du petit assemblage récolté dans ce lot.

Artéfacts diagnostiques
Perle torsadée
Pipe en brique

Description du lot 17B8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B8	Limon argileux	7.5 YR 3/1 (*Very dark grey*)	Meuble	9,07 à 8,87	9,03 à 8,82	0,05	17B6	17B10	17B2, 17B3, 17B7, 17B9	-

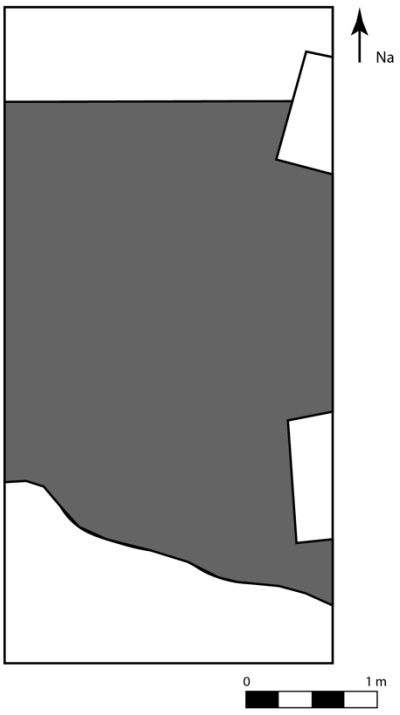

Le lot 17B8 se trouve dans la portion centrale de la sous-opération 17B. En effet, couvert par le lot 17B6, il est bordé au nord par le lot 17B9 et au sud par le lot 17B7. Les lots 17B2 et 17B3 se trouvent à l'est.

Ce lot contenait assez de charbon de bois pour lui donner une couleur gris très foncé, voire noir. Il y a aussi la présence de petites poches de sable jaunâtre, de petits fragments de calcaire schisteux, de petits morceaux de bois en décomposition et de scories.

Le lot 17B8 est celui qui contient le plus d'artéfacts et d'écofacts de la sous-opération. Tout le matériel archéologique est fragmenté, sauf pour huit petites perles de verre de 2 mm de diamètre, une phalange de mammifère et quelques clous forgés. Parmi les 648 fragments, on y retrouve des T.C.C. françaises et locales, 35 fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse, des contenants de verre teinté bleu-vert français, 76 fragments de carreaux de vitre, un fragment de *pearlware* et un fragment de T.C.C. vernissée façon Staffordshire. 281 fragments d'origine animale (mammifère et oiseau) ainsi que plusieurs clous forgés sont aussi présents.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. avec engobe et vernissée de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1650 – 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pointe
Pipe en pierre

Description du lot 17B9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B9	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,23 à 8,99	9,03 à 8,82	0,19	17B6	17B10	17B2, 17B8, 17B15	-

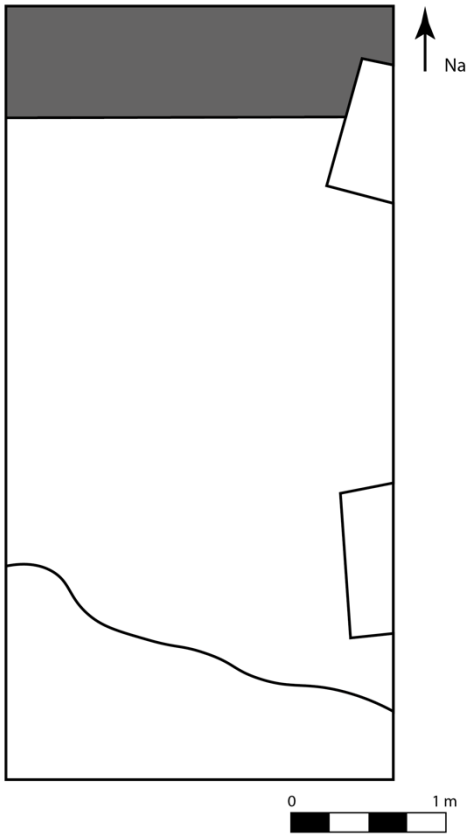

Le lot 17B9 se trouve au nord de la sous-opération 17B sur presque toute la largeur de celle-là soit environ 2,15 m et sur une longueur de 72 cm. Il est couvert par le lot 17B6 et lui-même couvre une partie du lot 17B10. Le lot 17B2 se trouve à l'est, le lot 17B8 au sud et une partie du lot 17B15 à l'ouest.

Ce lot contenait peu d'inclusions, mais plus que le lot 17B7. Parmi celles-là on y trouve des petites plaquettes de calcaire schisteux, des petits morceaux de bois en décomposition et du charbon de bois.

Le lot 17B9 contient relativement peu d'artéfacts, mais 51 fragments ont tout de même été trouvés. Il s'agit, en partie, d'un mélange de T.C.C. de Saintonge, de faïences d'origines indéterminées, de *creamware* et de grès fin blanc glaçuré au sel.

Artéfacts diagnostiques
Grès grossier français à pâte claire (1600 – 1735) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de bénitier d'applique en faïence blanche française
Fragment de coupe à tige de verre « à bouton carré » (Milieu XVIII^{e} siècle) (McNally : 52)

Description du lot 17B10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B10	Argile limoneuse	10 YR 3/4 (*Dark yellowish brown*)	Compact	9,09 à 8,90	8,91 à 8,74	0,15	17B8, 17B9	17B12, 17B13, 17B15	17B2, 17B3, 17B7, 17B11	-

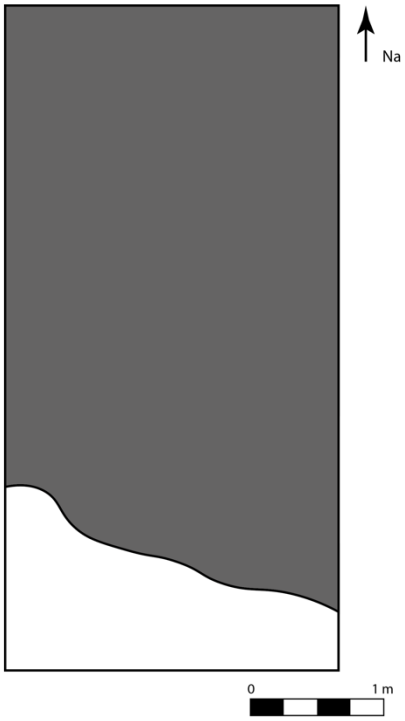

Le lot 17B10 couvre la totalité de la sous-opération 17B, sauf pour la portion sud où se trouve le lot 17B7. Il mesure donc 2,5 m de largeur sur 4,57 m à 3,52 m de longueur. Les lots 17B8 et 17B9 se trouvent au-dessus et des portions des lots 17B12, 17B13 et 17B15 se trouvent en dessous. Les lots 17B2 et 17B3 se trouvent à l'est, 17B7 au sud. Le lot 17B11 forme, en plan, un petit carré dans le lot 17B10 près du centre de l'aire de fouille.

L'inclusion la plus importante dans ce lot est un pourcentage relativement élevé (± 7 %) de fragments et de copeaux de bois dont certains prenaient la forme de petites planches qui ne semblaient pas en place. Sinon, il y avait aussi toujours la présence de petites plaquettes de schiste.

L'assemblage artéfactuel et écofactuel assez maigre (74 pièces) est dominé par les ossements de mammifères et quelques-uns d'oiseaux. Il y a aussi la présence de plusieurs clous forgés et d'une croix religieuse en laiton.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
T.C.C. vernissée façon locale (1650-1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B11

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B11	Limon sableux	7.5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	8,82	8,62	0,20	17B8	17B15	17B10, 17B15	56, 57

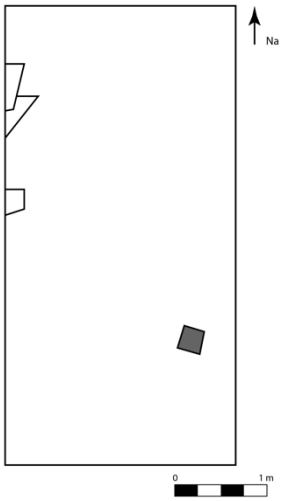

Le lot 17B11 se trouve à être, en plan, un petit carré quasi parfait de 25 cm de côté. Il se trouve un peu au sud-est du centre de la sous-opération 17B. Il n'a été aperçu que lors de la fouille du lot 17B10, mais se poursuit dans le lot 17B15 sur une profondeur d'à peu près 15 cm. Au-dessus se trouve le lot 17B8.

Le lot contient deux petits blocs de calcaire schisteux (5-15 cm de longueur), une *mudstone* et un fragment de 5 cm sur 5 cm de brique française.

Le lot 17B11 ne contient que quelques petits fragments d'os blanchis et un tesson de T.C.C. vernissée verte de France.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée verte de France (1500 – 1799)

Description du lot 17B12

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B12	Sable limoneux	10 YR 3/1 (*Very dark gray*)	Meuble	8,74	8,63 à 8,57	0,14	17B10, 17B13	17B15	17B15	59, 60

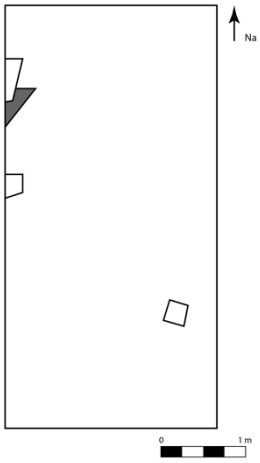

Le lot 17B12 se trouve dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17B. Ses dimensions exactes sont inconnues. Cela dit, il est assez rectiligne et mesure environ 60 cm sur 30 cm. Il est collé sur la limite ouest de la sous-opération 17B et touche à peine à la limite nord. Il se situe sous une portion du lot 17B10 et sous le lot 17B13. Le lot 17B15 lui est latéral, mais aussi inférieur.

Ce lot contient des petits fragments de brique, de mortier, de scories et de charbon de bois. Un relativement gros fragment de bois, possiblement les restes d'une poutre, se trouvait dans le lot 17B12.

Très peu d'artéfacts et d'écofacts se trouvent dans le lot 17B12. Seuls deux clous forgés et un petit fragment de verre incolore sans plomb gercé forment l'assemblage artéfactuel. En ce qui concerne les écofacts, seulement quatre fragments d'os font partie de ce groupe.

Artéfacts diagnostiques
Clou en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)

Description du lot 17B13

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B13	Argile limoneuse	7.5 YR 4/2 (*Brown*)	Compact	8,82	8,53	0,29	17B6, 17B10	17B12, 17B15	17B15	59, 60

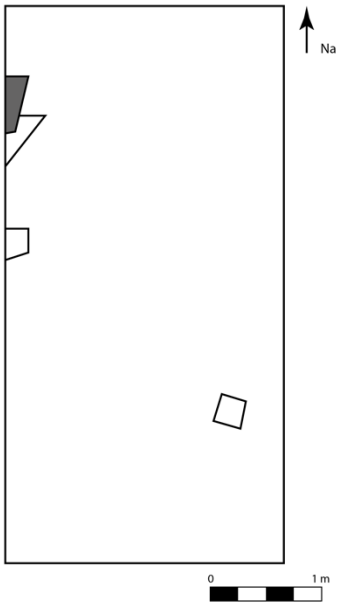

Le lot 17B13, malgré son étiquette, se trouve au-dessus du lot 17B12. Il n'a été distingué du lot 17B12 qu'une fois fouillé. Il se trouve donc lui aussi dans le coin nord-ouest de 17B. Ses dimensions exactes sont inconnues, mais il est estimé à environ 40 cm sur 20 cm.

Ce lot a été distingué par un pourcentage plus élevé (±40 %) de petites plaquettes de calcaire schisteux et une matrice de couleur et de texture différentes. Sinon, il a aussi une présence de minuscules fragments de brique et de mortier.

Seule une petite perle (2 mm de diamètre) en verre opaque blanc a pu être associée à ce lot.

Artéfacts diagnostiques
Perle de verre opaque blanc (ap. 1500)

Description du lot 17B14

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B14	Argile limoneuse un peu sableuse	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	9,07	8,68	0,39	17B6	17B10	17B8, 17B10	58

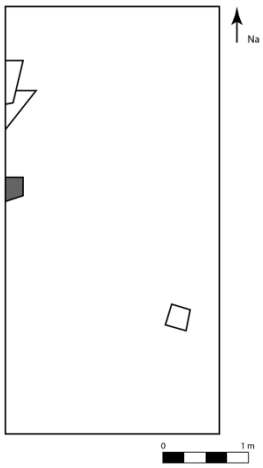

Le lot 17B14 est de forme circulaire et se trouve sous une pierre de champ en grès dans la paroi ouest de la sous-opération 17B. Il mesure 32 cm de diamètre. Le lot 17B6 le couvre et il traverse le lot 17B8 et presque toute l'épaisseur du lot 17B10 et se trouve donc aussi en dessous de ce dernier.

Il ne contient aucune inclusion, sauf pour la pierre de champ mentionnée plus haut.

Il ne contient pas d'artéfact ni d'écofact.

Description du lot 17B15

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B15	Argile limoneuse	5 Y 5/2 (*Olive gray*)	Très compact	9,27 à 8,79	-	-	17B7, 17B10, 17B11, 17B12, 17B13	-	17B9, 17B11, 17B12, 17B13	-

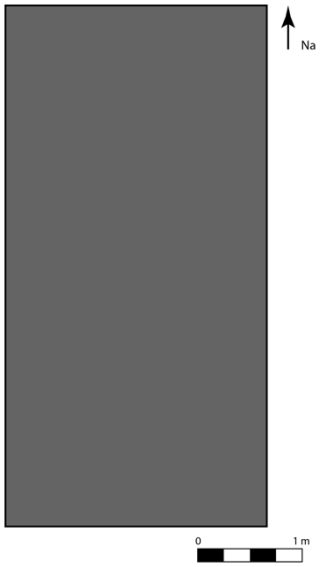

Le lot 17B15 se trouve sous tous les lots de la sous-opération 17B, sauf pour une partie plus élevée dans le coin nord-ouest. Il mesure donc 2,5 m sur 5 m. Cela dit, il est tout de même aussi latéral aux lots 17B9, 17B11, 17B12 et 17B13.

Ce lot ne contient aucune inclusion, artéfact ou écofact.

Description du lot 17C1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Très compact	9,65 à 9,36	9,58 à 9,33	0,05	-	17C2, 17C3, 17C4	-	51

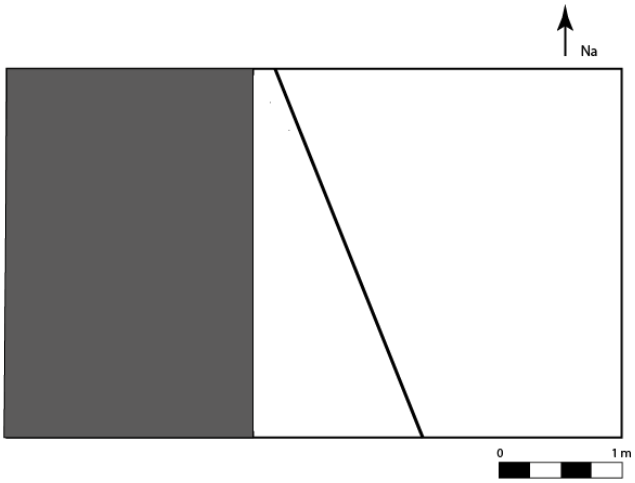

Le lot 17C1 est un lot de tourbe recouvrant l'entièreté de la sous-opération 17C. Il mesure donc 3 m de longueur sur 2 m de largeur. L'inclusion la plus importante est celle de racine (50 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, scorie) représentent chacune moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 17C1 a livré 43 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : verre teinté verre (vitre, 13), verre de couleur verte (13) et T.C.C non vernissée (4). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du *creamware*, T.C.F.B. argileuse (pipe), du verre incolore sans plomb et de la T.C.C. vernissée façon locale.

Description du lot 17C2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C2	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Compact	9,54 à 9,51	9,42 à 9,29	0,15	17C1	17C5	17C4	-

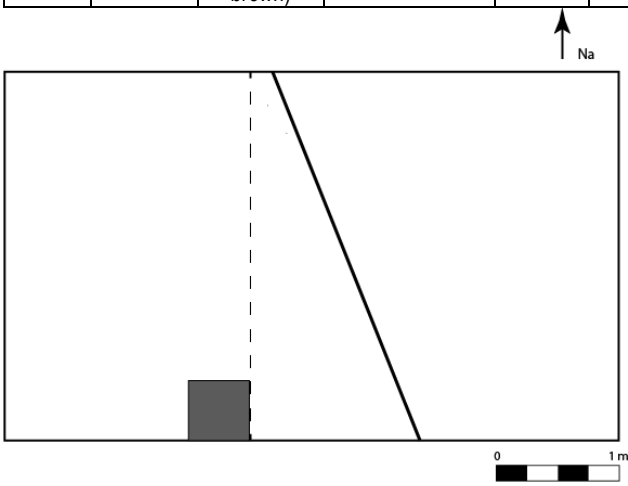

Le lot 17C2 est situé dans le coin sud-est de la sous-opération 17C. Il possède une forme rectangulaire, mesurant 0,48 m de large sur 0,56 m de long. On note la présence de relativement peu d'inclusion (toutes à moins de 1 %) : pierre, brique, anthracite et déchets métalliques. La fin du lot 17C2 est marquée par la présence d'une grosse pierre en calcaire mesurant environ 0,70 m de long, 0,5 m de large et 0,25 m de haut. La création de ce lot est arbitraire. En effet, il était tout d'abord associé à un sondage réalisé par la ville de Québec en 2021. Toutefois, en vérifiant les plans et la localisation des sondages, il a été déterminé qu'il ne s'agissait pas d'un sondage. Le lot 17C2 a donc été transformé en lot arbitraire.

Figure 35 : Roche marquant la fin du lot 17C2 (23NU17C-01-25)

Le lot 17C2 a livré 18 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artefacts : du verre teinté verre (vitre), T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, faïence émaillée, verre incolore au plomb, *creamware* et verre de couleur verte.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *creamware* (v. 1762 – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C3	Limon argileux	10 YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	9,51 à 9,46	8,72 à 8,60	0,812	17C1	17C10a	17C4, 17C5, 17C6, 17C9	36

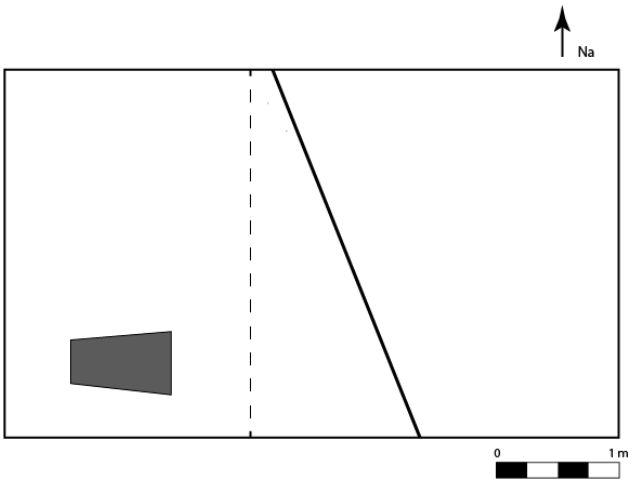

Le lot 17C3 est situé dans la partie sud de la sous-opération 17C. Il possède une forme légèrement trapézoïdale mesurant 0,47 m sur 0,88 m sur 0,54 m sur 0,83 m. Parmi les inclusions, on trouve de la brique (5 %), mortier (1 %), du bois (1 %), de la pierre (<1 %), de l'anthracite (<1 %) et des racines (<1 %).

Figure 36 : Lot 17C3 en début de fouille (23NU17C-01-13)

Le lot 17C3 a livré 22 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artefacts : verre teinté vert (vitre), faïence émaillée, verre incolore sans plomb, verre incolore au plomb, *white granite*, *creamware*, T.C.C. non vernissée et T.C.C. vernissée de façon locale. Étant donné qu'il s'agit d'un remblai de sondage, les artéfacts provenant de ce lot sont considérés comme étant sans provenance puisqu'ils ont été sortis de leur contexte.

Description du lot 17C4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C4	Limon argileux	2,5 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	9,58 à 9,38	9,44 à 9,23	0,13	17C1	17C5, 17C6	17C2, 17C3	37, 51

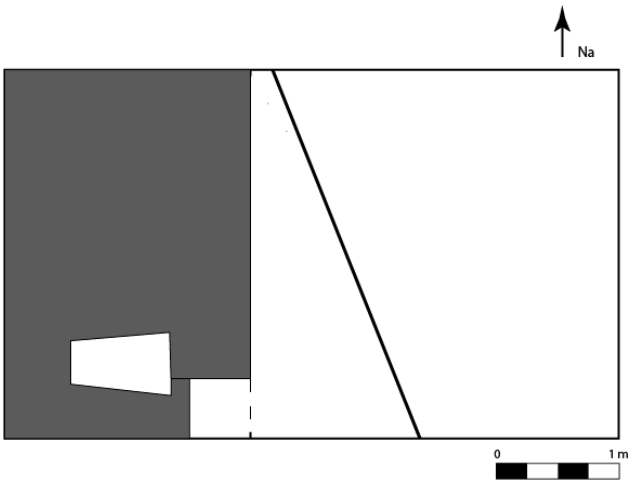

Le lot 17C4 se situe sur presque l'entièreté de la sous-opération 17C à l'exception des zones occupées par les lots 17C2 et 17C3. Il possède donc une forme rectangulaire mesurant 2 m sur 3 m. Les inclusions observées dans ce lot (pierre, brique, mortier, bois, anthracite, scorie et racine) représentent chacune moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 17C4 a livré 648 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : verre teinté vert (vitre, 191), *white granite* (84), verre incolore sans plomb (74) et T.C.C. non vernissée (62). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre de couleur verte, *creamware*, T.C.F.B. argileuse (pipe), T.C.C. vernissée façon locale, T.C.F.B. et T.C.C. Saintonge, faïence.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'une bouteille de médicament en verre teinté vert avec l'inscription « [P]AIN KILLER » (v. 1867 – v. 1900) (Archéolab)
Fragment de tuyau de pipe en TCF argileuse blanche portant l'inscription « L. FIOLET À ST-OMER » (1765 – 1921) (Répertoire du patrimoine culture du Québec)
Fragment de faïence britannique à décor de type powdering (v. 1630 – v. 1670) (JPPM, 2010)

Description du lot 17C5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C5	Argile limono-sableux	2,5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Compact	9,36 à 9,04	9,19 à 8,90	0,14	17C4, 17C6, 17C7, 17C8	17C9	17C2, 17C3	51

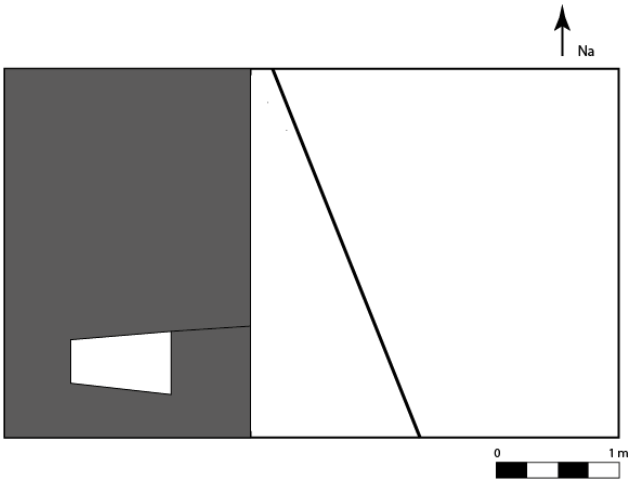

Le lot 17C5 couvre presque l'entièreté de la sous-opération 17C, à l'exception de la zone occupée par le lot 17C3. Il possède donc une forme rectangulaire mesurant 2 m sur 3 m. On y trouve principalement du mortier (2-3 %) et du charbon (1-2 %). Dans une moindre mesure (<1 %), on observe également de la pierre, de l'anthracite et des racines.

Le lot 17C5 a livré 243 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 58), T.C.C. non vernissée (31), verre incolore sans plomb (20), verre de couleur verte (19) et T.C.F.B. argileuse (pipe, 17). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du *creamware*, du *white granite*, de la T.C.C. saintonge, de la porcelaine de type *bone china*, de la T.C.C. vernissée façon locale et de la T.C.F.B. vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)
Fragment de verre incolore sans plomb à lèvre de type à couronne (après 1894-1895) (SHA)

Description du lot 17C6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C6	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,44 à 9,15	9,33 à 9,17	0,07	17C4	17C5, 17C7, 17C8	17C3, 17C5	51

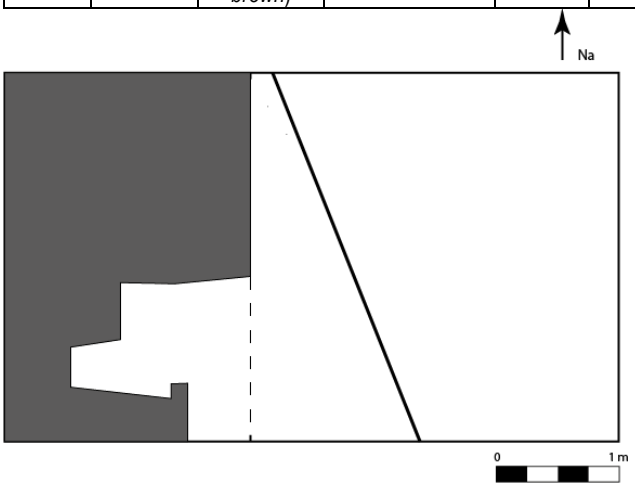

Le lot 17C6 couvre la majorité de la sous-opération 17C et possède une forme de « 9 » inversé. Parmi les inclusions observées, on trouve du mortier (2 %), de l'anthracite (2 %), de la pierre (1 %), du charbon (1 %), de la brique (<1 %) et des racines (<1 %).

Le lot 17C6 a livré 230 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 68), verre incolore sans plomb (33), du *white granite* (31) et de la T.C.C. non vernissée (25). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), T.C.F.B. vernissée, de la T.C.C., de la faïence émaillée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « W & D B[ELL] » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de tasse en *white granite* à décor moulé à motif agricole (v. 1860 -v. 1900) (JPPM, 2010)

Description du lot 17C7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C7	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Meuble	9,25 à 9,15	9,19 à 9,04	0,12	17C6	17C5	17C6	-

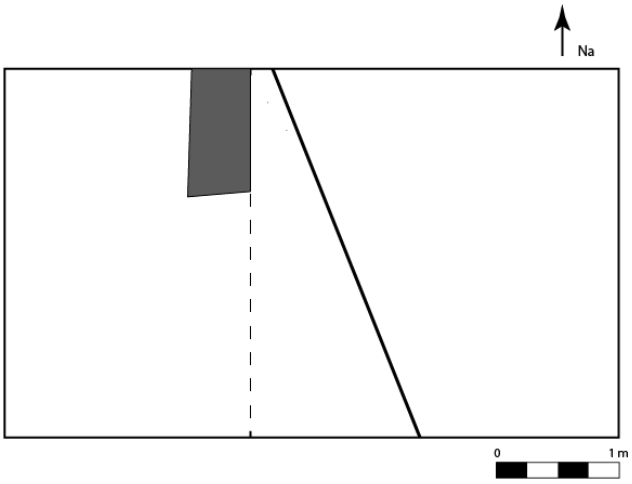

Le lot 17C7 est situé dans le coin nord-est de la sous-opération 17C. Il possède une forme plus ou moins rectangulaire mesurant 0,91 m sur 0,46 m sur 1,13 m. On trouve peu d'inclusions dans ce lot : pierre (<1 %), mortier (<1 %), anthracite (<1 %) et racine (<1 %).

Le lot 17C7 a livré 22 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artéfacts : verre teinté vert (vitre), T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, T.C.F.B. vernissée, verre sans plomb et T.C.F.B. argileuse (pipe).

Description du lot 17C8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C8	Limon légèrement argileux	Matrice : 2,5 Y 4/3 (*Olive brown*) Mortier : 2,5 Y 9.5/1 (*White*)	Meuble	9,33 à 9,23	9,25 à 9,08	0,14	17C6	17C5	17C5	-

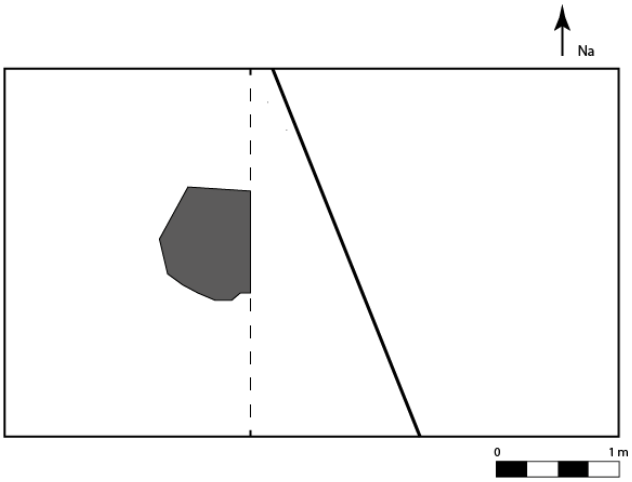

Le lot 17C8 est situé contre la paroi est de la sous-opération 17C. De forme plus ou moins ovale, il mesure environ 0,80 m de long et 0,65 m de large. Ce lot est caractérisé par la présence d'une importante quantité de mortier (10-15 %). On y trouve également une importante quantité de pierre (5 %) dont les dimensions varient entre 7 et 17 cm de longueur. On note finalement la présence de racine (2-3 %) et de bois (<1 %).

Le lot 17C8 a livré 25 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artéfacts : verre teinté vert (vitre), verre incolore sans plomb, verre de couleur verte, *creamware*, T.C.F.B. vernissée, T.C.F.B. argileuse (pipe) et T.C.C. non vernissée.

Description du lot 17C9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C9	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,19 à 8,90	8,86 à 8,61	0,31	17C5	17C10a, 17C10b, 17C11	17C3	51, 110

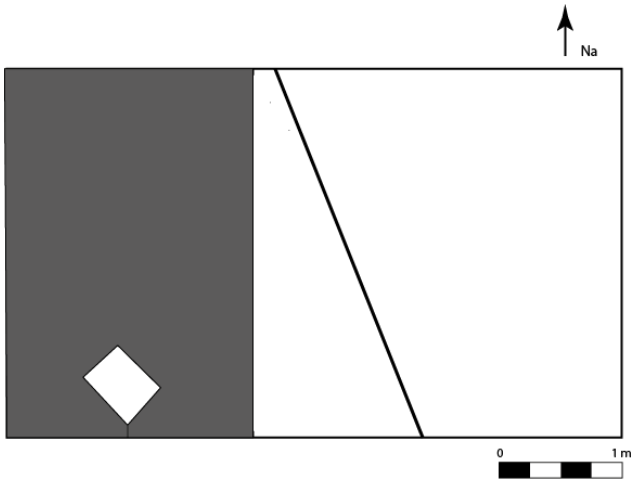

Le lot 17C9 couvre presque la totalité de la sous-opération 17C à l'exception de la zone occupée par le lot 17C3. De forme rectangulaire, il mesure 2 m sur 3 m. On y note une importante variété d'inclusions : mortier (5 %), pierre (2-3 %), bois (1 %), brique (<1 %), cendre (<1 %), charbon (<1 %), anthracite (<1 %), scorie (<1 %) et racine (<1 %).

Le lot 17C9 a livré 280 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (65), verre teinté vert (vitre, 54), T.C.F.B. argileuse (pipe, 30), *white granite* (27) et T.C.C. vernissée façon locale (24). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre de couleur vert, du verre incolore sans plomb, du *creamware*, de la faïence émaillée, du verre opaque blanc et de la porcelaine fine britannique de type *bone china*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « W & D B[ELL] » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « GLA[SGOW] » et « McDOU[GALL] » (1846 – 1967) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 17C10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C10a	Limon argileux	2.5 YR 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	9,03 à 8,82	8,80 à 8,46		17C9	17C12, 17C13	17C11	38, 51
17C10b	Limon argileux	2.5 YR 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	8,78 à 8,67	8,40 à 8,38		17C9	17C14	17C11	38

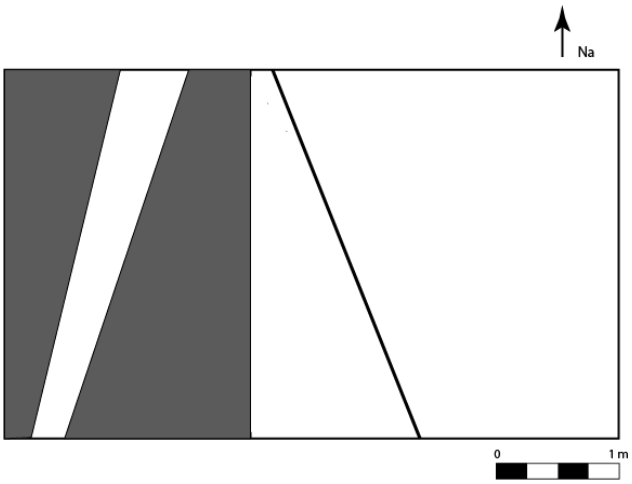

Le lot 17C10 a initialement été fouillé comme étant un seul et même lot qui recouvrait la majorité de la sous-opération 17C à l'exception de l'espace occupé par le lot 17C11 qui sépare donc le lot en son centre. Toutefois, après observation de la stratigraphie, il a été décidé de séparer le lot 17C10 en a (section est) et b (section ouest) puisque cette dernière suggère qu'il s'agit d'événements différents et que leur formation en un seul moment aurait été impossible a expliqué. Cette décision sera davantage expliquée dans l'interprétation. Parmi les inclusions observées, qui n'ont pas pu être distinguées entre les lots 17C10a et 17C10b, on note la présence de mortier (< 3 %), de bois (1 %), de pierre (< 1 %), de charbon de bois (< 1 %), d'aluminium qui est probablement une intrusion externe (< 1 %) et de racines (< 1 %).

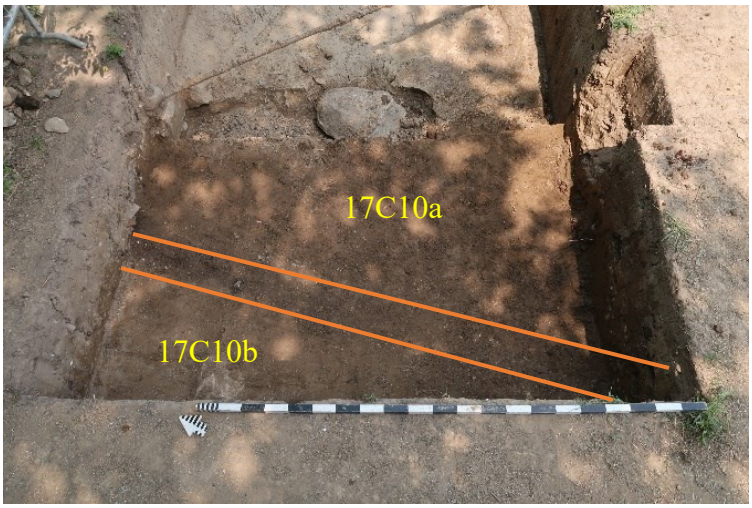

Figure 37 : Lots 17C10 et 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-30)

Les artéfacts pour le lot 17C10a et 17C10b n'ont pas été séparés. Ce lot a livré 282 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (49), verre teinté vert (vitre, 39), T.C.F.B. argileuse (pipe, 29), *creamware* (16) et T.C.C. vernissée façon locale (16). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre incolore sans plomb, du verre de couleur verte, de la faïence britannique, de la faïence émaillée, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.F.B. vernissée, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et du *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor à motif de treillis (v. 1690 – v. 1797) (Madsen & White, 2011)
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « [W & D] BELL » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de porcelaine fine chinoise à pâte dur à décor de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen & White, 2011)

Description du lot 17C11

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C11	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	8,69 à 8,61	8,32 à 8,06	0,47	17C9	17C19	17C10a, 17C10b, 17C19	38, 39, 51

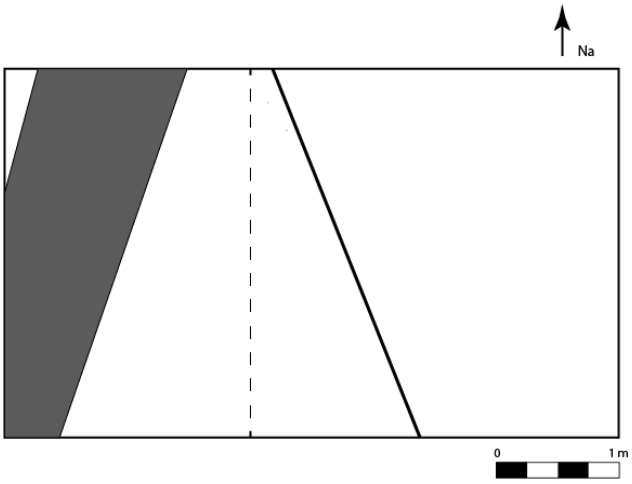

Le lot 17C11 est une tranchée de forme plus ou moins rectangulaire dont la forme a évolué en cours de fouille. En effet, la tranchée qui traversait la sous-opération 17C dans un axe nord-est sud-ouest se trouvait originalement presque au centre de la sous-opération. À la fin de sa fouille, le lot se trouvait beaucoup plus près de la paroi ouest, toujours avec le même axe. On y trouve des inclusions de mortier (3 %) et de bois (3 %) ainsi que de pierre, de charbon de bois et de racine (chacun à < 1 %).

Le lot 17C11 a livré 549 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : clou (métal ferreux, fer forgé, fer tréfilé, fer laminé, 252), métal ferreux (115), os de mammifère (60) et verre teinté vert (vitre, 18). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. non vernissée, verre incolore au plomb, verre incolore sans plomb, T.C.F.B. vernissée, fonte et faïence britannique.

Artéfacts diagnostiques
Bouteille en verre incolore de marque « Tarol » (1917 – 1934) (SHA)
Clou en fer tréfilé (1890 à aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

Figure 38 : Lot 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-31)

Description du lot 17C12

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C12	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	8,84 à 8,57	8,66 à 8,34	0,17	17C10a	17C15, 17C16	17C13	51, 53

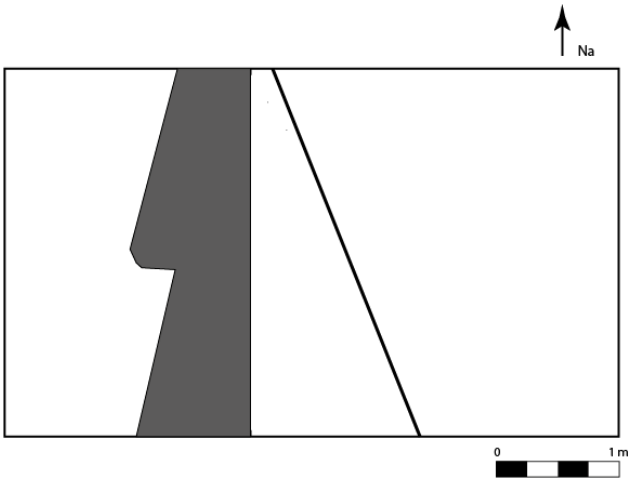

Le lot 17C12 est situé dans la partie est de la sous-opération. Il est formé de deux trapèzes dans le plus grand des deux est au nord de la sous-opération 17C. Pour les inclusions, on trouve du charbon de bois (< 3 %) dont une concentration a été observée dans le coin nord-est, de la pierre (< 1 %), du mortier (< 1 %) et des racines (< 1 %).

Le lot 17C12 a livré 214 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre de couleur verte (37), T.F.C.B. argileuse (pipe, 28), T.C.C. non vernissée (23) et verre teinté vert (vitre, 16). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.C. verte de France, du verre teinté bleu-vert français, du *creamware*, de la faïence blanche française, de la faïence blanche britannique, de la faïence brune, du verre incolore au plomb, de la T.C.C. Beauvais et du verre opaque blanc.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *creamware* (1762 po – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. décoré à l'engobe et vernissée façon Beauvais (1500 po - 1850 an, spécialement entre v. 1725 – v. 1775) (Gauvin, 1995)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 17C13

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C13	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	8,72 à 8,49	8,33 à 8,24	0,28	17C10a	17C15, 17C16, 17C17	17C11, 17C12, 17C17	53

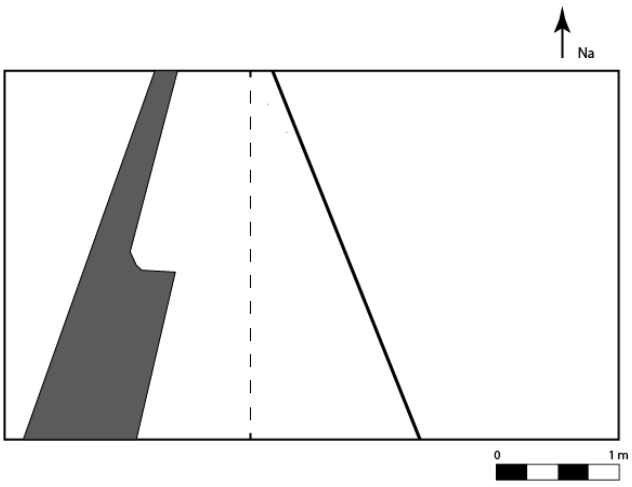

Le lot 17C13 est situé au centre de la sous-opération 17C. Il possède une forme rectangulaire qui s'élargit dans la partie sud du lot. Il traverse la sous-opération selon un axe nord-sud. Il est plutôt similaire au lot 17C12, mais se distingue principalement par sa matrice qui est plus compacte et qui contient plus de culture matérielle que celle du lot 17C12. Parmi les inclusions notées, on observe du bois (< 2 %), de la brique (< 1 %), du mortier (< 1 %), de la cendre (< 1 %), du charbon de bois (< 1 %) et des racines (< 1 %).

Le lot 17C13 a livré 206 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (66), verre de couleur verte (27), T.C.C. vernissée façon locale (22) et *creamware* (12). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. saintonge, de la faïence britannique, de la T.C.C. verte de France, de la T.C.F.B. argileuse (pipe) et de la T.C.C. d'Angleterre du nord-est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de *creamware* (1762 po – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. saintonge (1500 – v. 1899, spécialement entre v. 1700 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 17C14

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C14	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Compact	8,50 à 8,42	8,78 à 8,21	0,24	17C10b	17C19	17C11, 17C19	40, 51

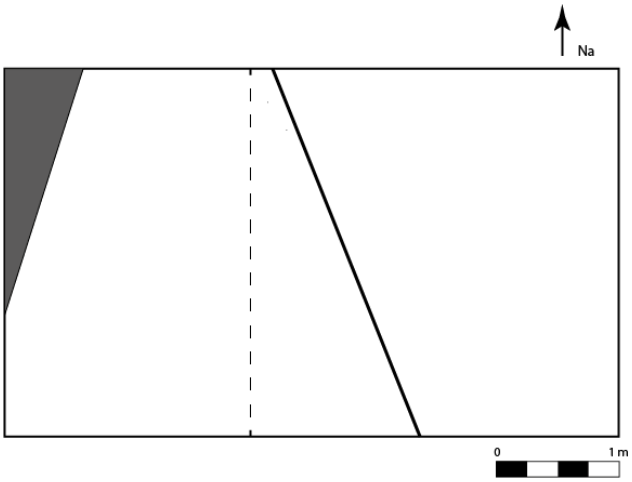

Le lot 17C14 est situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17C et possède une forme triangulaire. Comme pour le lot 17C11, la forme du lot 17C14 a évolué en cours de fouille en se rapetissant et en étant progressivement remplacé par le lot 17C11. Le lot 17C14 est caractérisé par la concentration de pierre trouvée à cet endroit. En effet, les pierres de calcaire, schiste et granite mesurant entre 15 cm sur 15 cm et 30 cm sur 40 cm représentent 15 % des inclusions observées dans ce lot. Parmi les autres inclusions présentent dans ce lot, on note du mortier (4 %) en lien avec la concentration de pierre et des racines (2 %).

Figure 39 : Lot 17C14 en cours de fouille (23NU17C-01-37 et 23NU17C-01-40)

Le lot 17C14 a livré 544 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 117), T.C.C. non vernissée (80), métal ferreux (clou, 40) et verre incolore sans plomb (47). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), des clous en fer forgé et laminé, des os de mammifère, du *creamware*, du verre transparent de couleur, de la *Buckley*, de la porcelaine de type *bone china*, du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel et de la T.C.F.B. vernissée à corps dur et vitrifié.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de *white granite* avec l'inscription imprimée : « [R]IDGWAYS / VITRIFIED / ENGLAND » (1912 po) (Godden)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 17C15

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C15	Limon argileux	10YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	8,50 à 8,37	8,44 à 8,22	0,07	17C12	17C17, 17C18	17C16	-

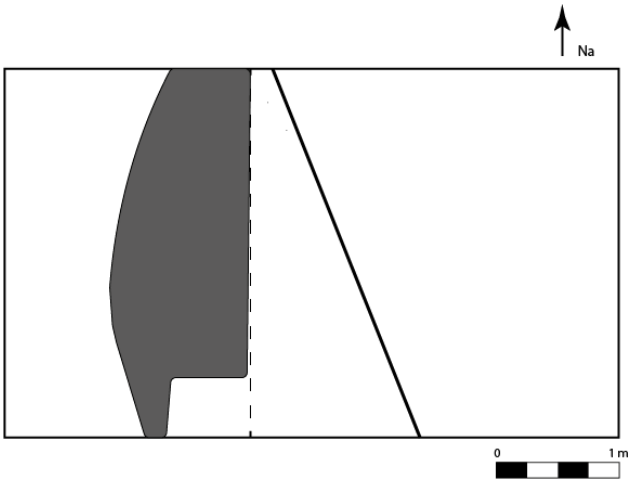

Le lot 17C115 est situé dans la moitié est de la sous-opération 17C qu'il recouvre entièrement à l'exception d'un carré dans sa partie sud. On y trouve relativement peu d'inclusions : mortier (< 1 %), bois (< 1 %) et charbon de bois (< 1 %).

Le lot 17C15 a livré 121 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (34), verre de couleur verte (21), verre teinté vert (vitre, 17) et T.C.C. verte de France (7). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la faïence blanche britannique, de la faïence blanche française, de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. de Beauvais, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), du verre teinté bleu-vert français, de la porcelaine fine et de la T.C.C. de l'Italie du nord.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de poupée en porcelaine fine portant l'inscription : « PA[…] / NO / NIP[PON] » (1891 - 1921) (Nippon Collector Club)
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. verte de France (v. 1500 – v. 1799, spécialement entre v. 1700 et v. 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C16

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C16	Argile limoneuse	2.5 Y 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	8,66 à 8,23	8,60 à 8,16	0,15	17C11, 17C12, 17C13	17C18	17C13, 17C15	-

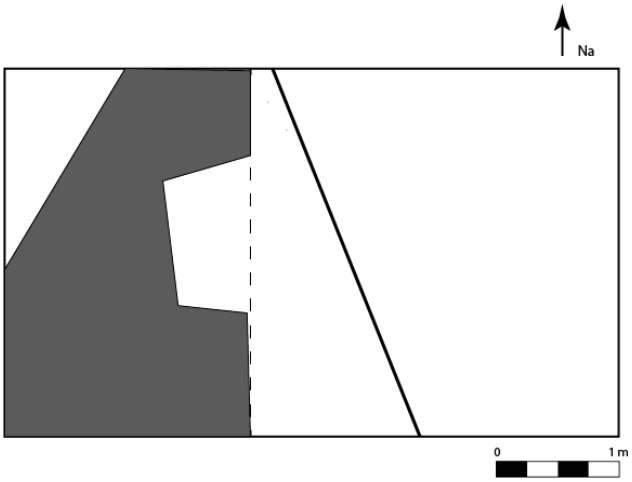

Le lot 17C16 recouvre majoritairement la sous-opération 17C à l'exception de l'espace occupé par les lots 17C11, 17C14 et 17C17. Le lot 17C16 est caractérisé par sa matrice qui est similaire au sol naturel, mais qui en diverge par la présence d'inclusion et d'artéfacts. Parmi les inclusions, on observe de la pierre (1 %), de la brique (1 %), du mortier (1 %), du bois (<1 %), du charbon de bois (< 1 %) et de l'anthracite (< 1 %).

Le lot 17C16 a livré 25 fragments d'artéfacts et d'écofacts. Sans ordre précis, on trouve les matériaux suivants : verre de couleur verte, T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, verre teinté vert (vitre), T.C.F.B. vernissée, T.C.C. saintonge, T.C.C. verte de France et faïence émaillée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de T.C.C. verte de France (v. 1500 – v. 1799, spécialement entre v. 1700 et v. 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.F.B. vernissée (v. 1805 - aujourd'hui) (Métreau, 2016)

Description du lot 17C17

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C17	Argile limoneuse	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*) Inclusion : 5YR 4/6 (*yellowish brown*)	Moyennement compact	8,45 à 8,23	8,60 à 8,20	0,08	17C15	17C18	17C15, 17C16	41, 48

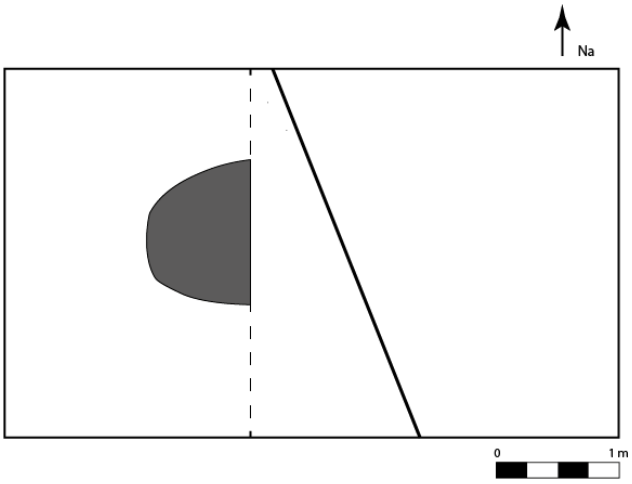

Le lot 17C17 est situé contre la paroi est de la sous-opération 17C. Il possède une forme de demi-ovale. Le lot 17C17 est caractérisé par la présence importante d'inclusions de charbon de bois (15 %). Ces inclusions ont été observées sous forme de concentration en forme de cercle au centre du lot. On note aussi la présence de bois (< 1 %) et d'un sédiment orange en association au charbon (2 %). Ce sédiment pourrait être de la brique décomposée, des restes organiques chauffés (peut-être du gras animal ?) ou de l'ocre.

Figure 40 : Lot 17C17 en cours de fouille, vue éloignée (à gauche) et vue rapprochée (à droite), (23NU17C-02-24 et 23NU17C-02-37)

Le lot 17C17 a livré très peu d'artéfacts. On note la présence de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline, de la T.C.C. non vernissée et des fragments d'os.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline (1710 c - 1790 c, spécialement entre v. 1740 – v. 1775) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C18

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C18	Argile limoneuse	Matrice : 2,5 Y 4/4 (*Olive brown*) ; Marbrure : 5 Y 4/2 (*Olive gray*)	Compact	8,60 à 8,20	-	-	17C17	-	17C16	51

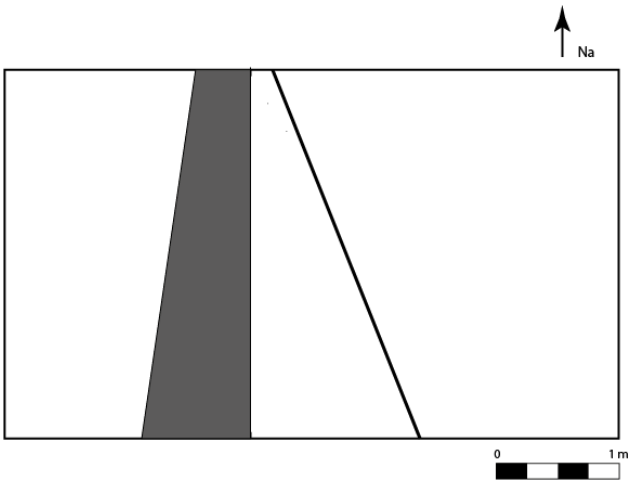

Le lot 17C18 couvre une bande de forme plus ou moins rectangulaire le long de la paroi est de la sous-opération. Le lot 17C18 est associé au sol naturel du fait de sa matrice identique au sol naturel observé dans d'autres secteurs du site. Il n'a pas été possible de terminer la fouille de tous les lots liés à des activités humaines, mais on suppose que le lot 17C18 se trouve également sous les lots restants, soit 17C16, 17C11, 17C14 et 17C19. Aucune inclusion n'a été observée dans ce lot.

Aucun artéfact n'a été trouvé dans ce lot.

Description du lot 17C19

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C19	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	8,29 à 8,10	8,03 à7,78	0,29	17C11, 17C14	-	17C11, 17C14	42

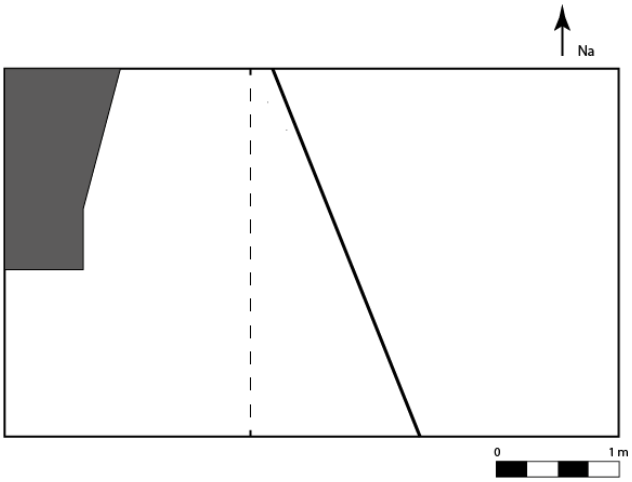

Le lot 17C19 est situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17C. Il s'agit d'un sondage réalisé afin de mieux comprendre la succession de lots dans ce secteur et regroupe donc une partie des lots 17C11 et 17C14 ainsi que ce qui se trouve sous ces lots. Parmi les inclusions, on note la présence de pierres (5 %), de brique (2 %), de mortier (2 %), de résidu métallique (tache de rouille 1 %) et d'anthracite (< 1 %).

Figure 41 : Fin de fouille du lot 17C19 (23NU17C-04-11)

Le lot 17C19 a livré 365 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : clou en métal ferreux, fer forgé, laminé et tréfilé (84), *white granite* (68), T.C.C. non vernissée (24) et verre teinté vert (vitre, 23). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres divers éléments en métal ferreux, du verre de couleur verte, des os de mammifère, du verre incolore sans plomb, de la T.C.C. vernissée façon locale, du *creamware*, de la T.C.F.B vernissée, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), de la T.C.C. saintonge et de la porcelaine.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'une assiette en *white granite* avec l'inscription : « ROBERT COCHRAN & Co GLASGOW / (sous le logo) IMPERIAL / IRONSTONE CHINA » (1846– 1918) (Godden)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor Mocha (v. 1805 -v. 1850) (JPPM, 2010)
Fragment d'un contenant en verre teinté avec une marque de piston sur la base (1900 po) (SHA)
Clou en fer tréfilé (1890 à aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

4 Interprétation événementielle des opérations 16 et 17

4.1 Séquence événementielle

Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA)

Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)

Phase II : Premières occupations du site (avant 1673)

Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752)

Événement 2 : Présence d'une zone de combustion (1673 à 1947)

Événement 3 : Nivellement progressif de la pente du terrain (1673 à 1947)

Événement 4 : Construction d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

Événement 5 : Occupation d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

Événement 6 : Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 à vers 1760)

Événement 7 : Démolition d'une ou des structures au régime français (vers 1692 à vers 1760)

Événement 8 : Construction de la partie est de la structure 2 (1724 à 1752)

Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)

Événement 9 : Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752 à 1783)

Événement 10 : Réparation du mur est de la partie est de la structure 2 (1752 à 1783)

Événement 11 : Première occupation du vide sanitaire (1752 à 1783)

Événement 12 : Pose d'un plancher et d'un drain de sable (1783 à 1818)

Événement 13 : Abandon et démolition de la structure 2 (1783 à 1818)

Événement 14 : Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel (1800 à 1813)

Événement 15 : Remblais de la structure 2 (1800 à 1818)

Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948)

Événement 16 : Creusement et comblement d'un trou (1800 à 1948)

Événement 17 : Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818 à 1998)

Événement 18 : Pose d'un poteau de bois (1850 à 1948)

Événement 19 : Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (1873 à 1932)

Événement 20 : Remplissage d'un trou (1873 à 1948)

Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)

Événement 21 : Nivellement après la démolition de la structure 3 (1948 à 1959)

Événement 22 : Labours (1948 à 1998)

Événement 23 : Creusement de terriers par de petits mammifères (1948 à 1998)

Événement 24 : Pose d'un tuyau en grès (1950 à 1959)

Événement 25 : Nivellement récent du terrain (1950 à 2019)

Événement 26 : Pose d'un tuyau en métal ferreux (1959 à 1998)

Événement 27 : Abandon de la fonction agricole (1998 à 2019)

Événement 28 : Première intervention de la ville de Québec (2019)

Événement 29 : Deuxième intervention de la ville de Québec (2021)

Événement 30 : Passage d'une machinerie lourde (2022)

Événement 31 : Sondage lors de la fouille (2023)

4.2 Matrice événementielle

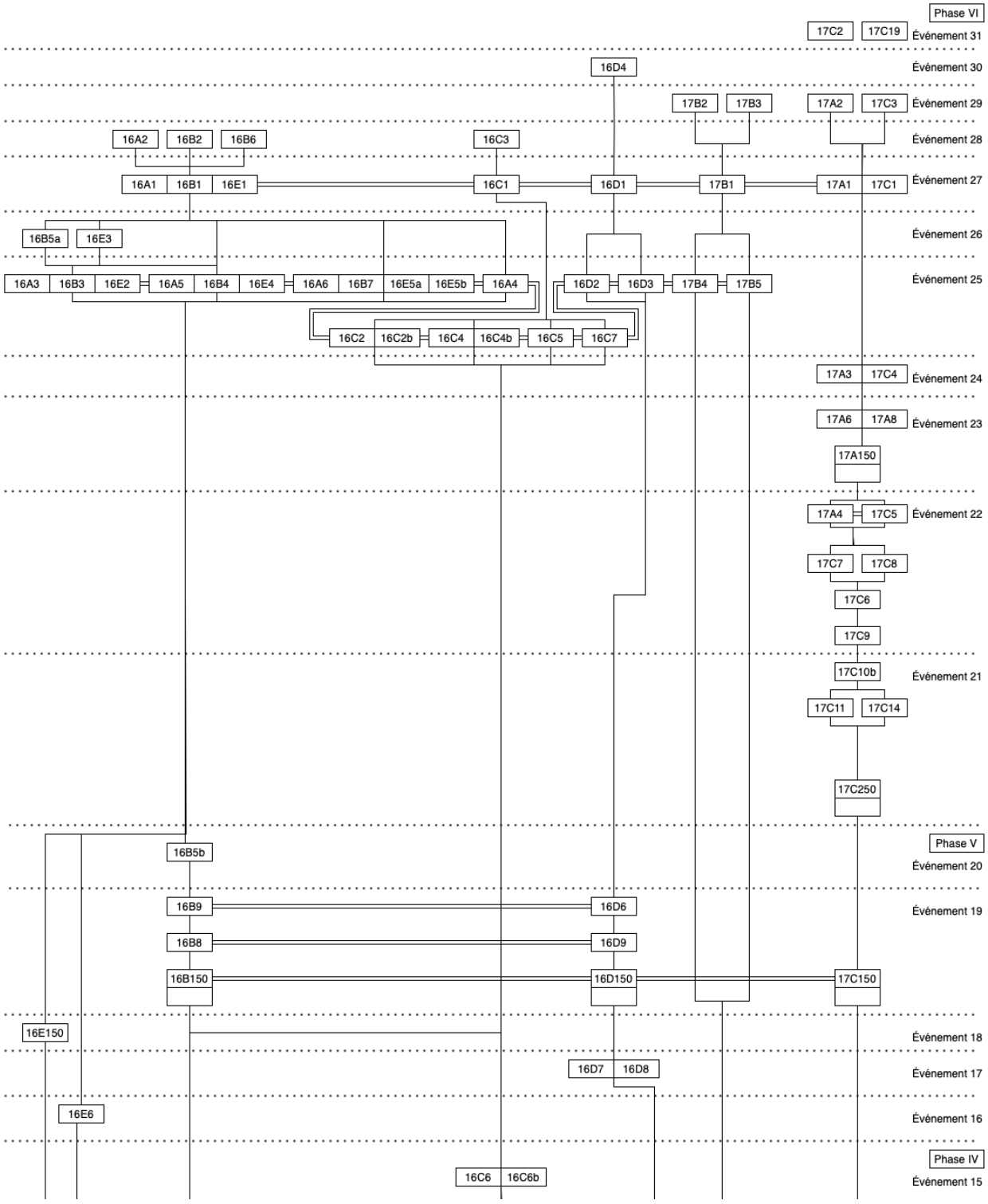

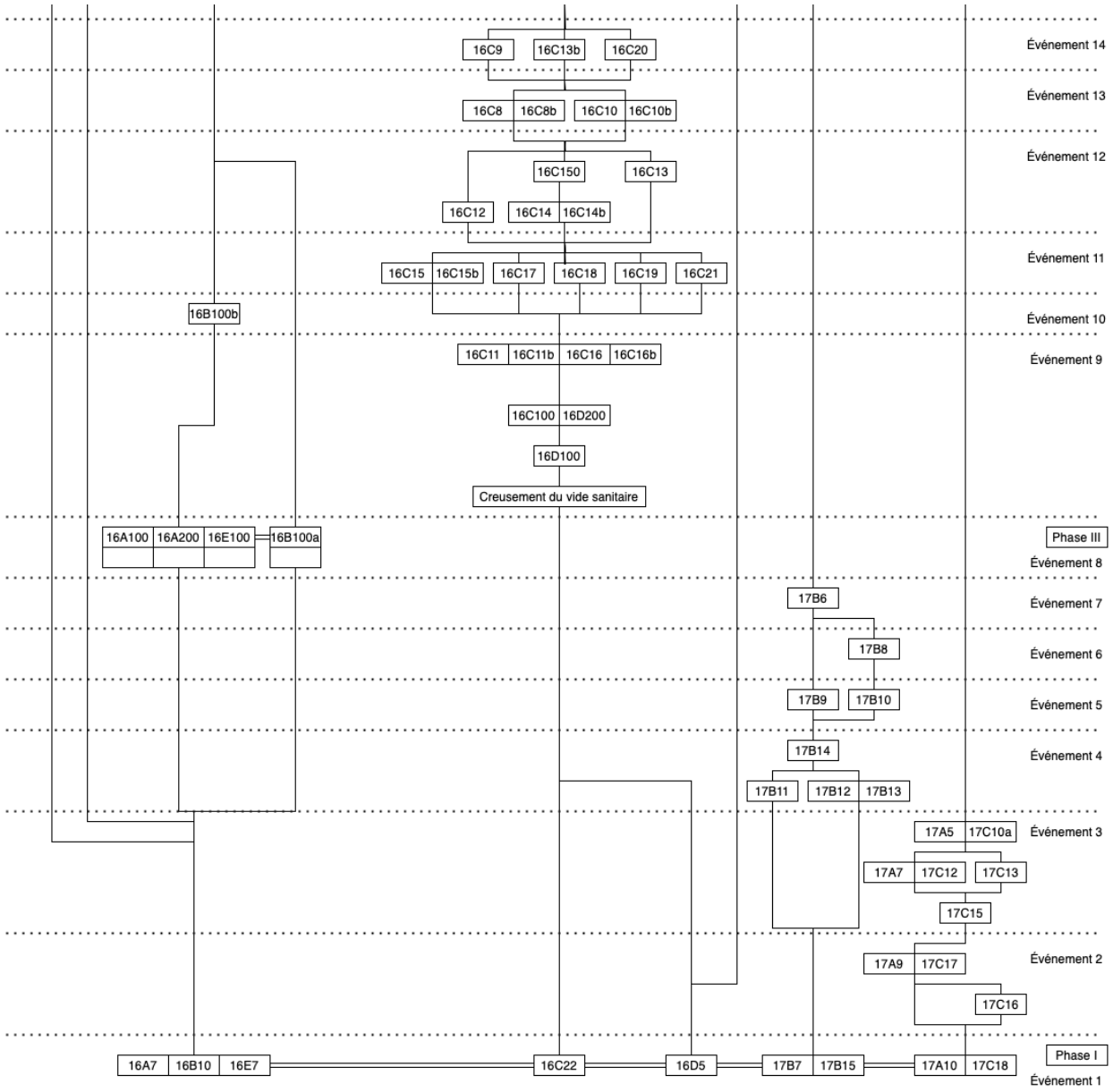
16C9
16C13b
16C20
Événement 14
16C8
16C8b
16C10
16C10b
Événement 13
16C150
16C13
Événement 12
16C12
16C14
16C14b
16C15
16C15b
16C17
16C18
16C19
16C21
Événement 11
16B100b
Événement 10
16C11
16C11b
16C16
16C16b
Événement 9
16C100
16D200
16D100
Creusement du vide sanitaire
16A100
16A200
16E100
16B100a
Phase III
Événement 8
17B6
Événement 7
17B8
Événement 6
17B9
17B10
Événement 5
17B14
17B11
17B12
17B13
Événement 4
17A5
17C10a
Événement 3
17A7
17C12
17C13
17C15
17A9
17C17
Événement 2
17C16
16A7
16B10
16E7
16C22
16D5
17B7
17B15
17A10
17C18
Phase I
Événement 1

4.3 Interprétations

4.3.1 Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA)

Phase I, Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)

16A7, 16B10, 16C22, 16D5, 16E7, 17A10, 17B7, 17B15 et 17C18

Le sol naturel en place sur le site a été atteint dans toutes les sous-opérations. Il présente partout les mêmes caractéristiques de matrice et de couleur semblable au gleysol que l'on retrouve à plusieurs endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent. Celui-ci est composé de sédiments argileux et limoneux affichant une teinte grisâtre et pouvant être marqués de marbrures (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002 : 84-85). L'absence complète d'artéfacts, d'écofacts et d'inclusions témoigne de son caractère non anthropique. Dans la région de Québec, ce type de sol s'est formé entre 13 000 AA et 9000 AA environ alors que la mer de Goldwaith couvrait la région et qu'une importante sédimentation avait lieu dans des conditions saturées en eau (Dionne, 1977 : 65).

Les lots 16A7, 16B10, 16C22 et 16E7 sont des lots arbitraires qui ont été créés après la fin des fouilles et qui n'ont donc pas été fouillés. En effet, sur le terrain, quelques artéfacts ont été trouvés à la surface des lots qui étaient alors considérés comme le sol naturel (16A5, 16B4, 16C7, 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b). Il s'agissait vraisemblablement de l'interface entre ces lots et ceux situés immédiatement au-dessus. Cependant, la majorité des sédiments ne comportait aucune trace d'activités anthropiques. Le sol naturel a donc été fouillé dans les sous-opérations 16A, 16B, 16C et 16E, même si c'est dans des lots qui ne peuvent être considérés comme tel en raison de la présence de culture matérielle. Dans le cas de la sous-opération 17B, bien que certains artéfacts et inclusions aient été déclarés comme provenant du lot 17B7, ces derniers ont tous été trouvés dans l'interface entre le lot 17B7 et les lots adjacents. Lorsque le lot 17B7 a été véritablement fouillé, aucun objet n'en est ressorti. On peut donc associer les lots 17B7 et 17B15 et proposer qu'ils soient composés de sol naturel.

Il est intéressant de noter la forme du sol naturel dans les sous-opérations 17A/17C et 17B. Dans le premier cas, ces lots forment une pente de sud-est vers le nord-ouest de la sous-opération, ce qui suggère que le terrain ait été plus accidenté dans le passé. Dans le deuxième cas, les lots 17B7 et 17B15 forment une pente de sud vers le nord de la sous-opération 17B (Figure 42). Il semble donc que la rupture de pente vers la rivière Saint-Charles ait été plus au sud dans le passé.

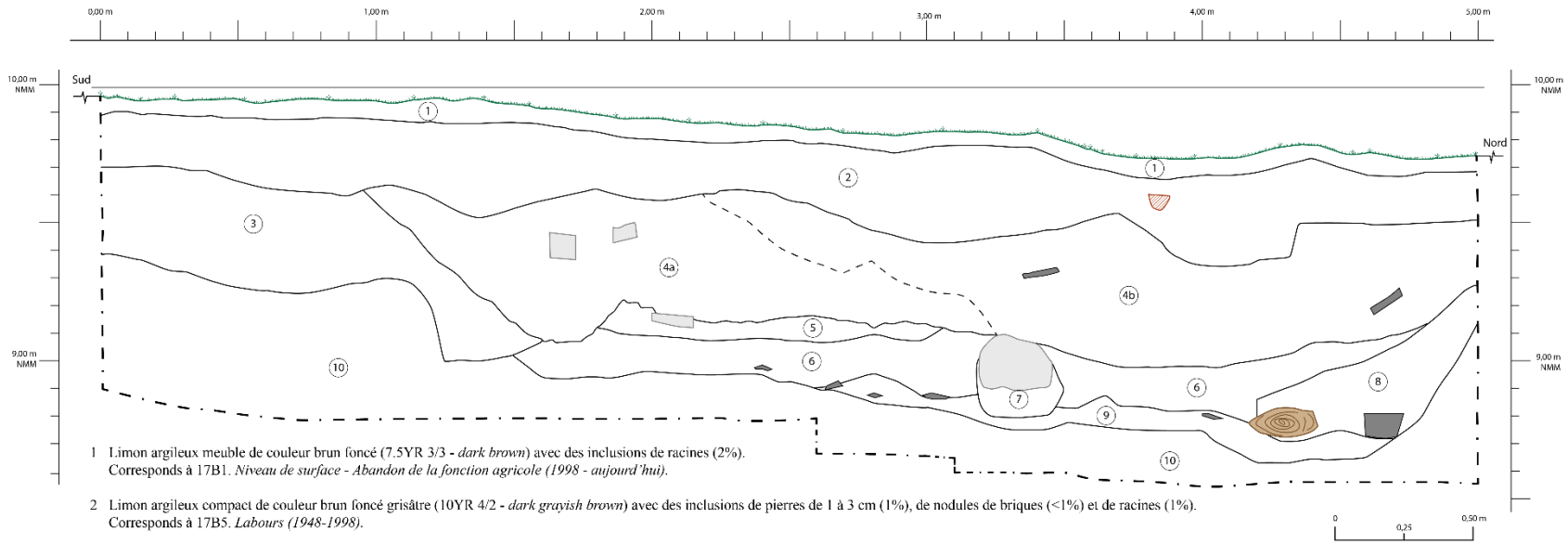

1 Limon argileux meuble de couleur brun foncé (7.5YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de racines (2%).
Corresponds à 17B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux compact de couleur brun foncé grisâtre (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 3 cm (1%), de nodules de briques (<1%) et de racines (1%).
Corresponds à 17B5. *Labours (1948-1998).*

3 Limon argileux compact de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 4/4 - *dark yellowish brown)* à marbrures brunes (7.5 YR 5/6 - *strong brown*) avec inclusions de radicelles (<1%).
Corresponds à 17B7. *Sol naturel.*

4a Limon argilo-sableux meuble de couleur brun très foncé grisâtre (2.5Y 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 17 cm (15%), des nodules de mortier (<1%), des nodules de briques (<1%), des radicelles (1%) et du sable (8%). Corresponds à 17B6. *Démolition d'une structure (avant 1760).*

4b Limon argilo-sableux meuble de couleur brun très foncé grisâtre (2.5Y 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 4 cm (5%), des nodules de mortier (5%), des nodules de briques (<1%) et des radicelles (<1%). Corresponds à 17B6. *Démolition d'une structure (avant 1760).*

5 Limon argilo-sableux meuble de couleur noir (10YR 2/1 - *black*) avec des inclusions de charbon (20%) et de pierres de 1 à 2 cm (1%).
Corresponds à 17B8. *Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 - vers 1760).*

6 Limon argileux meuble de couleur brun jaune foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 3 cm (2%).
Corresponds à 17B10. *Occupation d'une structure (avant 1760).*

7 Limon sableux meuble de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de sable (10%) et de racines (1%). Corresponds à 17B14. *Construction d'une structure (avant 1760).*

8 Limon argileux compact de couleur brun foncé (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de racines (<1%), de bois (4%) et de pierres de 1 à 10 cm (3%).
Corresponds à 17B12 et 17B9. *Construction et utilisation d'une structure (avant 1760).*

9 Limon argileux compact de couleur brun (10YR 4/3 - *brown)* avec des inclusions de schistes de 1 à 5 cm (10%) et de nodules de briques (1%).
Corresponds à 17B10, 17B12 et 17B14. *Construction et utilisation d'une structure (avant 1760).*

10 Argile limoneuse compact de couleur brun olive (2.5YR 4/2 - *weak red*) à marbrures brun foncé jaunâtre (10YR 3/6 - *dark yellowish brown*) sans inclusions. Corresponds à 17B15. *Naturel* .

Pierre
Bois
Brique
Schiste
Limite de couche
Limite de fouille
Extrapolation
1 Numéro de couche

Numéro de référence: CeEt-960-17B, coupe # 4
Dessin: Mélissa Lacroix et Benjamin Robert
Infographie: Mélissa Labonté-Leclerc
Date: 2023-06-08

Figure 42 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17B.

4.3.2 Phase II : Premières occupations du site (avant 1673)

Bien qu'il ne soit pas impossible que la ou les structures dont témoigne la sous-opération 17B aient été construites avant 1673, il n'est question que de la présence de structures en bois sur le site à cette époque. La quantité de pierres et de briques trouvées, notamment dans le lot 17B6, démontre clairement qu'une ou des structures en « dur » occupaient les lieux qui ont été fouillés.

Cela dit, quelques artéfacts d'origine autochtone ont été trouvés dans la sous-opération 17B et dans les sondages 10Q et 10T de 2021 (Noël, 2021) qui ont été recoupés par cette dernière. Il s'agit d'une pointe en pierre pyroclastique d'origine indéterminée trouvée dans le lot 17B8 (Figure 43), d'un fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (Figure 44) et de deux éclats, un probablement en quartzite de Mistassini et un autre en quartz trouvé dans les sondages de 2021 (Noël, 2021). Le dernier n'est pas assurément issu de la taille de pierre au sens paléohistorique. Il aurait pu être un déchet produit par la taille d'une pierre qui contenant un nodule quartzeux.

Figure 43 : Pointe à encoches découverte dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-06)

Plusieurs perles en verre ont aussi été récoltées lors des fouilles sur le site en général et un fourneau de pipe à tuyau amovible en brique a été trouvé dans la sous-opération 17B (Figure 44). Cela témoigne vraisemblablement d'une interaction entre des Autochtones et les euro-canadiens qui ont habité le site.

Malgré tous ces indices, aucun lot ne peut être associé directement à un événement ayant eu lieu avant 1673.

Figure 44 : Fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (CeEt-960-17B8-02)

4.3.3 Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752)

Phase III, Événement 2 : Présence d'une zone de combustion (1673 à 1947)

17A9, 17C16 et 17C17

Cet événement n'est pas véritablement représenté dans la portion est de la sous-opération 17A/17C (17A), mais des traces appartenant possiblement au même événement que le lot 17C17 ont été découvertes. Lors de la fouille de la sous-opération 17C, une zone de combustion en forme de demi-ovale a été observée et identifié sous le nom de lot 17C17. Il est plutôt difficile d'associer un événement particulier ou une période avec ce lot puisqu'on possède peu d'éléments permettant de comprendre sa formation. En effet, bien qu'on soit en présence d'une grande concentration de charbon de forme à peu près organisée, ses dimensions portent à confusion (1,13 m de large sur 0,6 m de haut). Aussi, sa forme est bien définie du côté de la sous-opération 17C alors que ce n'est pas le cas pour ce qui est de la sous-opération 17A. En effet, le lot vient s'appuyer sur la paroi est de la sous-opération 17C, et donc la paroi ouest de la sous-opération 17A (Figure 45), mais sa forme était beaucoup plus diffuse et se présentait moins sous la forme d'une concentration (Figure 47). Son éparpillement vers l'est pourrait alors peut-être expliquer sa faible hauteur. (Figure 46).

Figure 45 : Paroi ouest de la sous-opération 17A. Notez la concentration de charbon.

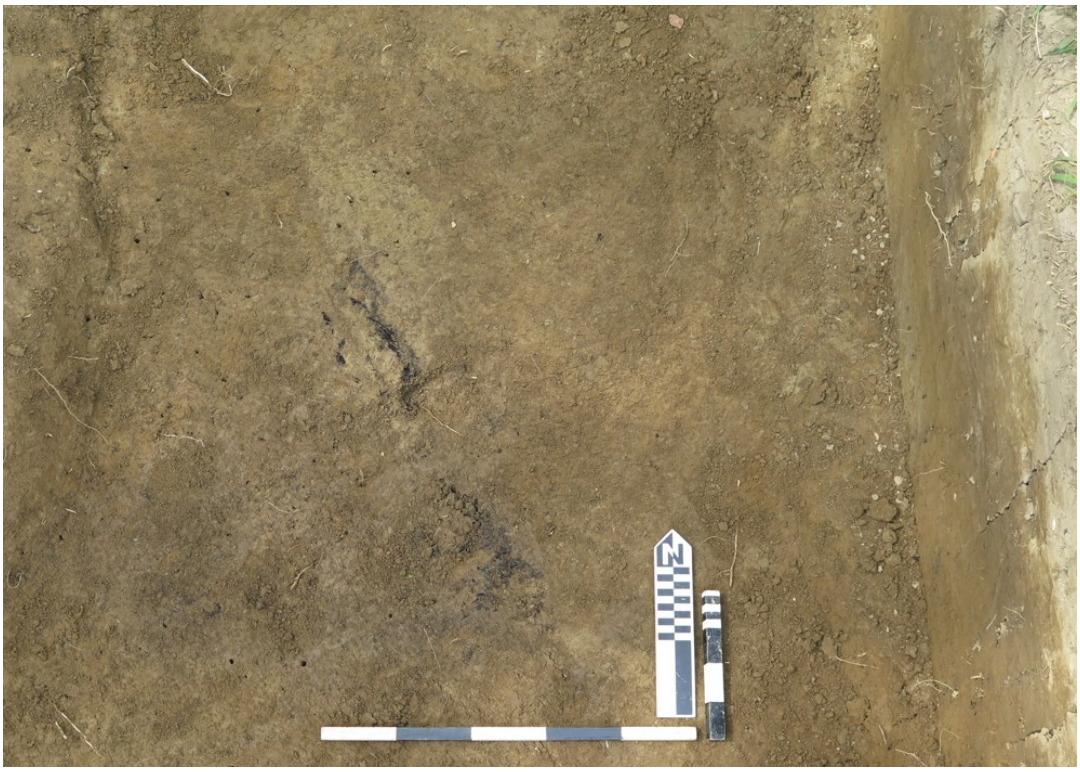

Figure 47 : Trace de charbon éparpillée dans le lot 17A7 dans le coin sud-est de la sous-opération 17A (23NU17A_17B-02-13)

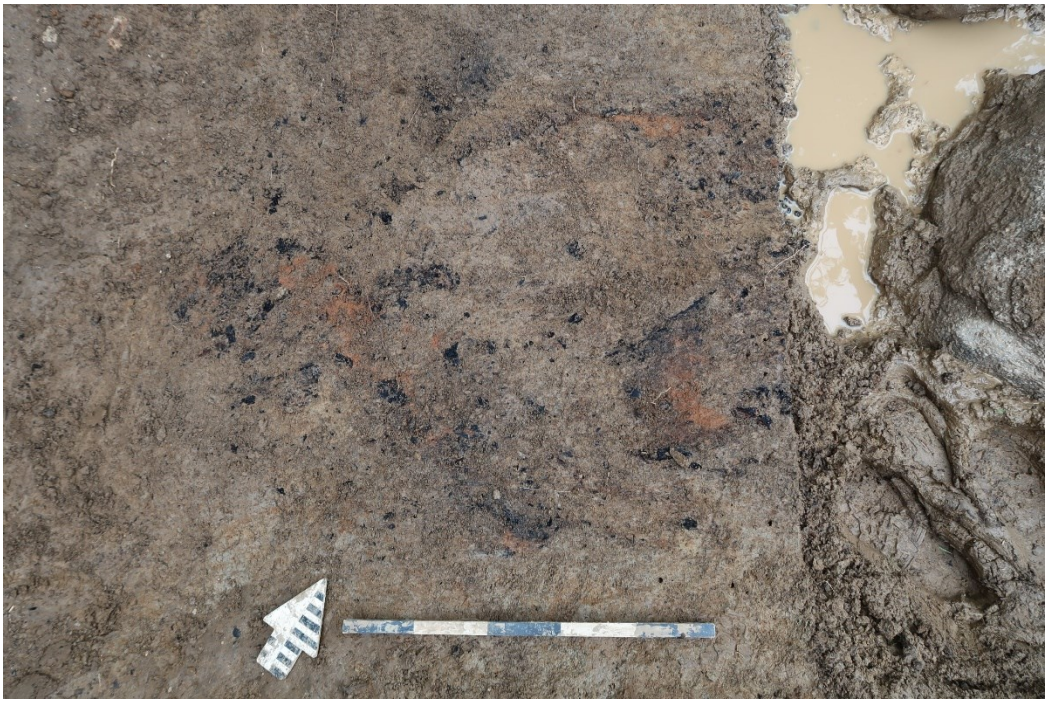

Figure 46 : Trace de charbon concentrée dans le lot 17C17 contre la paroi est (23NU17C-02-35)

Un autre aspect de cet événement qui pose un problème est le fait qu'il y a très peu de matériel trouvé dans le lot 17C17. On note la présence d'un fragment de grès cérame fin à corps blanc homogène et à glaçure saline, un fragment de T.C.C. et quelques minuscules fragments d'os brûlés. Le grès fin à glaçure saline pourrait suggérer une datation du XVIII^{e} siècle, mais, puisqu'il s'agit d'un petit fragment, cela pourrait être une intrusion provenant du lot supérieur. Toutefois si l'on replace ce lot dans l'ordre stratigraphique de la sous-opération 17A/17C, il se trouve juste au-dessus du sol naturel remanié et sous un lot (17A7/17C15) qui contenait du matériel généralement plus ancien, datant du XVIII^{e} siècle au début du XIX^{e} siècle (voir l'événement suivant). Donc, même s'il s'agissait d'une intrusion, cet événement se serait probablement produit au XVIII^{e} ou durant la première moitié du XIX^{e} siècle (Figure 48).

Figure 48 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot 17C17

Un dernier aspect de cet événement qui a apporté certains questionnements était la présence d'un résidu rougeâtre brûlé à travers les concentrations de charbon du côté de la sous-opération 17C. Ce résidu avait une texture très soyeuse et onctueuse (rappelant un peu l'argile tout en étant organique). Plusieurs hypothèses ont été émises quant à la nature de ce résidu : peut-être du limon rubéfié, des restes organiques

brûlés (comme des gras animaux) ou de la brique décomposée. Un échantillon a été récolté sur le terrain dans un objectif d'analyse.

Pour l'événement en tant que tel, il est possible que quelqu'un ait fait brûler quelque chose comme du bois à un moment donné. L'absence de structure nous fait douter qu'il s'agisse d'un foyer de la période paléohistorique ou qu'on en ait fait une utilisation répétitive.

Phase III, Événement 3 : Nivellement progressif de la pente du terrain (1673 à 1947)

17A5, 17C10a, 17C12, 17C13 et 17C15

L'une des particularités de l'emplacement de la sous-opération 17A/17C est qu'elle est localisée sur la pente de fin de terrain ou, tout du moins, à proximité. Ce phénomène est entre autres visible dans la manière dont les couches stratigraphiques se sont formées où elles sont majoritairement plus minces au sud et elles sont épaisses au nord de la sous-opération (Figure 49 et Figure 109). En observant les cartes historiques, notamment celles de H. S. Sitwell de 1867 (Figure 50), on peut aussi voir que l'emplacement concorde avec la pente de fin de terrain qui est représentée. À cause de cela, on remarque qu'il y a une accumulation progressive, de façon volontaire ou non, de sédiment dans ce secteur. Donc il est possible qu'on ait nivelé graduellement cette zone pour une utilisation ultérieure ou qu'en organisant le terrain plus au sud, on ait créé une accumulation de sol qui a ainsi nivelé involontairement ce secteur.

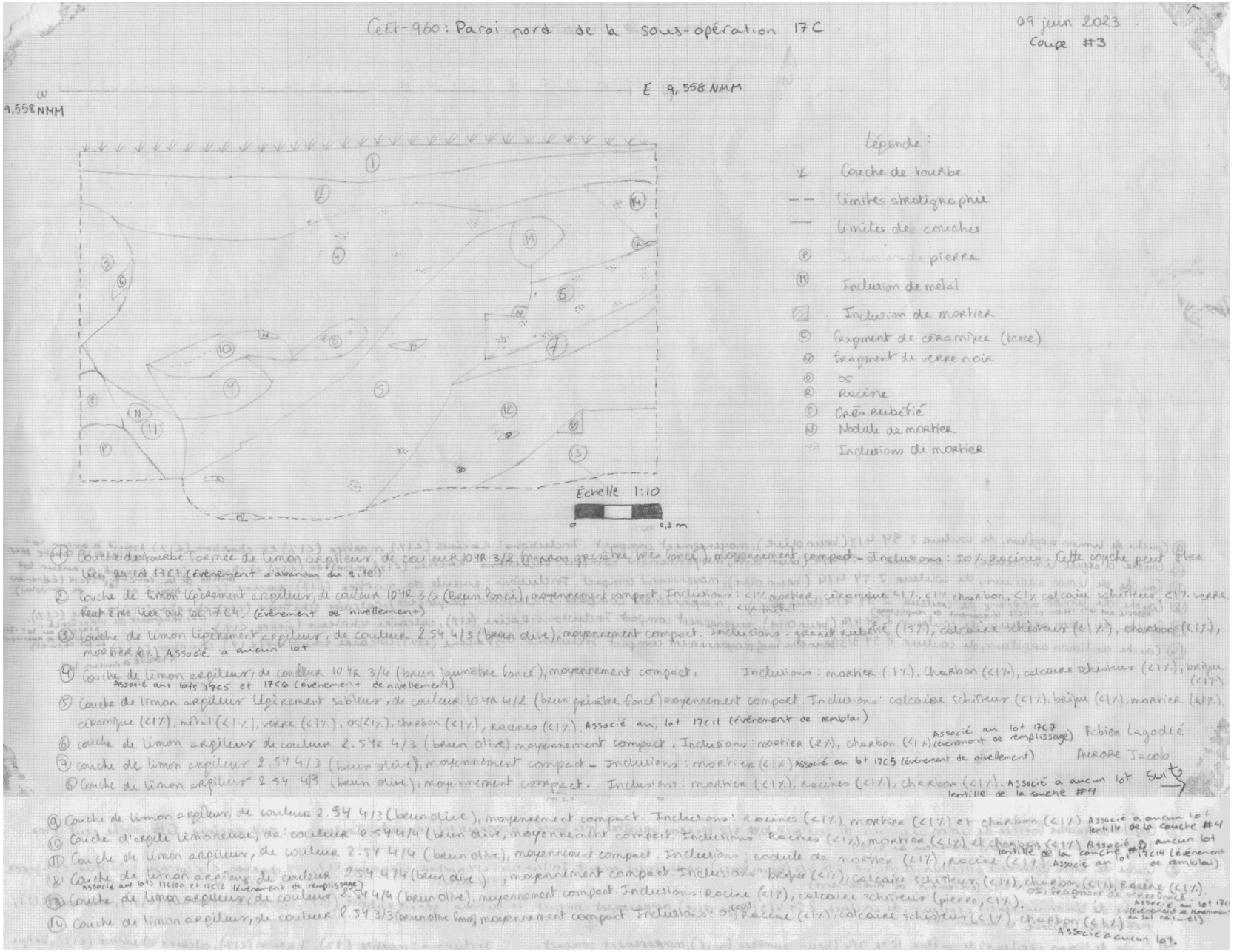

Figure 49 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17C

Figure 50 : Carte de Sitwell de 1867. Remarquer l'emplacement de la pente à la fin du terrain.

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Ce phénomène est représenté par les lots 17A7, 17A8, 17C10a, 17C12, 17C13, 17C15 et 17C16. On voit le passage du temps à travers les lots notamment avec la culture matérielle. En effet, il a été noté que les lots inférieurs, soit 17A7, 17A8, 17C12, 17C13, 17C15 et 17C16, présentaient une culture matérielle généralement plus ancienne. On y trouve par exemple de la T.C.C. de Beauvais, plusieurs fragments de T.C.C. verte de France, de faïence et de grès salin blanc. Pour le lot 17C10a, puisqu'il a été divisé en deux parties après le terrain, la culture matérielle n'a pas pu être séparée. Ce lot présente donc autant du matériel qui date du XVIII^{e} siècle que du matériel datant du XIX^{e,} et même du XX^{e} siècle.

Donc, bien que l'on ne puisse pas dater avec précision cet événement ou même le rattacher à une activité humaine précise, on peut tout de même en déduire qu'un premier remblayage progressif s'est produit dans ce secteur du terrain du XVIII^{e} siècle jusqu'au XX^{e} siècle.

Figure 51 : Photo des lots 17C12 et 17C13 en cours de fouille (23NU17C-01-34)

Phase III, Événement 4 : Construction d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

17B11, 17B12, 17B13 et 17B14

La fouille de la sous-opération 17B a révélé quelques preuves de la construction d'une ou des structures sur les lieux mêmes. Une des preuves les plus concrètes d'une construction sur les lieux est le lot 17B11, une marque de forme quadrangulaire de 23 cm sur 27 cm, qui se distinguait très facilement par sa couleur brunâtre du reste du sédiment (Figure 52 et Figure 53). Elle est interprétée comme un trou de

poteau creusé dans le sédiment naturel (argile limoneuse bleutée) qu'on peut voir autour du lot 17B11. Le poteau aurait peut-être été calé à l'aide d'un fragment de brique et de pierres. Sinon, des débris de démolition se sont intégrés au trou ultérieurement.

Figure 52 : Lot 17B11 associé à un trou de poteau (23NU17A_17B-04-25)

Figure 53 : Tranchée dans laquelle se trouvait le lot 17B11 (vidé) (23NU17A_17B-04-29)

Aussi, le lot 17B14 situé dans la paroi ouest de la sous-opération 17B (Figure 54) semble aussi faire preuve d'un événement de construction. Il s'agit d'une poche de sable limoneux sous une pierre. Bien qu'il soit difficile d'avancer quoi que ce soit, il semble que l'arrangement ait été intentionnel puisqu'il n'y avait pas vraiment de sable ailleurs dans la sous-opération sauf sous la forme de très petites poches (< 2 cm) dans le lot 17B10 qui lui est latéral. Il est risqué de proposer qu'il s'agisse de dépôts fluviaux (montée épisodique du niveau de la Rivière) puisqu'à cette altitude, les lots sont clairement anthropisés.

Figure 54 : Lot sableux 17B14 potentiellement relié à une construction quelconque (23NU17A_17B-05-13)

Deux autres lots sont cependant beaucoup plus difficiles à interpréter soient les lots 17B12 et 17B13 (Figure 55 et Figure 56). Ces deux lots forment une pente à partir du coin nord-ouest de la sous-opération (Figure 42). Bien que les lots aient été séparés lors de la fouille, seule une légère différence dans la couleur des sédiments a pu être observée. Leur contenu en culture matérielle est très pauvre. Seulement un petit fragment de tuyau de pipe sans marque et trois fragments de clous en fer forgé ont été trouvés. Leur positionnement directement dans le coin de la sous-opération rend la compréhension ardue. Cela dit, un gros fragment de bois, potentiellement une ancienne poutre a été découverte au fond de ces lots. Cette dernière semble assez bien alignée dans un creusement dans le sol naturel.

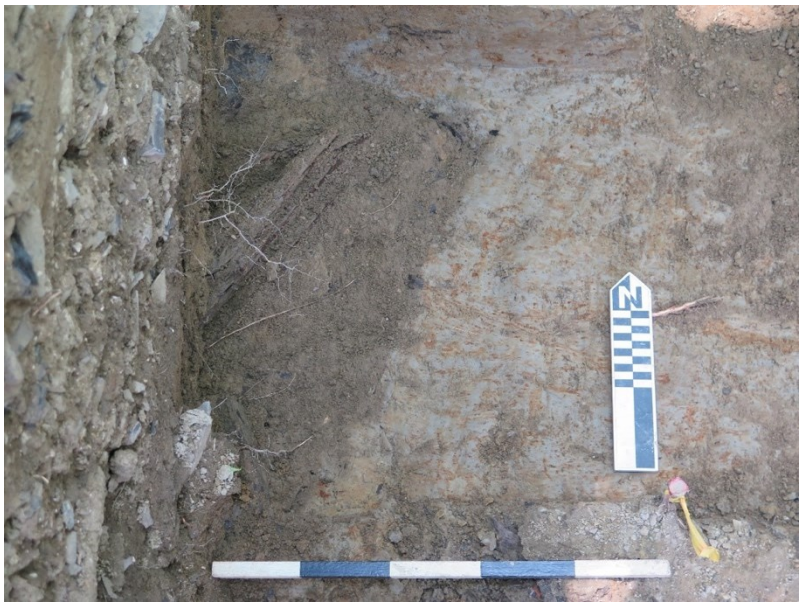

Figure 55 : Démarcation claire des lots 17B12 et 17B13 et du sol naturel environnant (23NU17A_17B-04-39)

Figure 56 : Tranchée vidée de son contenu sédimentaire (lots 17B12 et 17B13) (23NU17A_17B-05-09)

Phase III, Événement 5 : Occupation d'une ou des structures au régime français (avant 1760)
17B9 et 17B10

Comme mentionné plus haut, le dépôt artéfactuel du lot 17B6 (débris de démolition) et de ceux qui se trouvent sous lui, soit les lots 17B8 (dépotoir), 17B9 et 17B10 (occupation), ainsi que 17B11, 17B12, 17B13 et 17B14 (construction), ne témoigne que de l'utilisation du lieu avant le changement de régime soit vers 1760. Bien que les lots 17B9 et 17B10 ne révèlent pas clairement la présence d'un sol d'occupation, ils se trouvent sous le lot 17B6, et pour le lot 17B10, sous le lot 17B8, interprétés comme étant en place. Le fait qu'ils contiennent des artéfacts et des inclusions et qu'ils se positionnent directement au-dessus du sol naturel force cette interprétation.

Il faut cependant mentionner que quatre petits tessons (un de T.C.F.B., un de T.C.C. façon Staffordshire et deux de T.C.F. *creamware*) sur 518 artéfacts ont été trouvés dans ces lots. Ils sont considérés comme des intrusions des lots supérieurs par contamination ou provenant des parois lors des nettoyages entre la fouille des différentes couches.

L'identification du propriétaire ou du type de structure exacte dont témoignent les restes visibles dans la sous-opération 17B demeure ambiguë. Cela dit, quelques indices peuvent aider.

Premièrement, la présence de briques françaises dans le lot 17B6 nous offre une piste de réflexion. Bien que les briques aient souvent servi à fabriquer des fours, l'ampleur des débris de démolition dans lesquels elles se trouvaient rend cette interprétation douteuse. Il ne faut pas écarter, cependant, que les débris de démolition aient pu provenir de plusieurs structures (Événement 7). Il est aussi possible que ces briques aient été utilisées comme décoration sur une maison (colombage) ou une cheminée. Peu importe, il est douteux qu'on ait construit un autre bâtiment qu'une maison avec des pierres et des briques.

Deuxièmement, la culture matérielle trouvée dans les lots anthropisés considérés en place de la sous-opération 17B (17B6, 17B8, 17B9, 17B10, 17B11, 17B12/17B13 et 17B14) pourrait être entièrement attribuée à une occupation domestique. Il serait donc question des restes d'une maison.

Troisièmement, la présence d'un quinzain aux huit « L » (Figure 57) surfrappé entre 1692 et 1705, dans le lot 17B8 directement sous les débris de démolition et associé à eux par remontage (et donc associé à l'occupation du terrain), nous donne un *terminus postquem* pour l'événement de destruction, soit 1705. Bien qu'il ne soit pas impossible que le ou les épisodes de construction relatifs à cette ou ces structures aient

eu lieu après 1705, puisque la monnaie peut continuer de circuler bien après sa date de production, cet indice nous mène à croire qu'une ou deux anciennes familles de propriétaires du terrain seraient en cause.

Figure 57 : Quinzain au 8 L trouvé dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-07)

La première est la famille de Denis Dansac ou Jean Dansac, fils de Denis Dansac, qui est identifié comme propriétaire de la maison qui se trouve sur une carte de Villeneuve de 1685-1686 (Figure 6), à peu près à l'endroit où se situait la sous-opération 17B. Bien que Jean Dansac soit indiqué comme le propriétaire de la maison, c'est son père qui est mentionné comme propriétaire du terrain lors de la vente de ce dernier à Pierre Racine[57]. Les dimensions de cette maison sont inconnues.

La deuxième est celle de Pierre Racine qui a acheté le terrain à Dansac en 1700. Aurait-il fait détruire ou modifier l'ancienne maison de Dansac lorsqu'il a pris possession du lot ? Peu importe, Racine et sa famille (ou possiblement des ouvriers) auraient soit habités, peut-être seulement temporairement, dans l'ancienne maison de Dansac ou dans une qu'ils auraient bâtie (ou fait bâtir) ou modifiée puisque Racine et Guyon (sa femme) ne font état que d'une maison sur leur terrain en 1724[58]. Il est impossible de savoir si c'est la même que celle de Dansac parce que les dimensions de celle-ci sont inconnues. Il faut, cependant, rappeler que Pierre Racine était menuisier…

Selon les interprétations actuelles (Événement 8), Joseph-Michel Cadet pourrait être responsable d'avoir bâti la portion ouest de la Structure 2 tout en convertissant une structure à fonction agricole en

[57] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.
[58] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.

maison. Donc, elle ne serait pas la maison dont il est question dans la déclaration de Racine en 1724 ni celle dont il est question dans l'acte de vente entre Jean-Baptiste Boucher dit Belleville et Cadet en 1752[59].

Alors, la maison de Dansac aurait soit été utilisée telle quelle, soit remplacée ou soit modifiée par Racine avant que l'on connaisse les dimensions de la maison qu'il déclare avoir en 1724. De plus, cette dernière aurait été remplacée ou modifiée entre 1724 (déclaration de propriété) et 1752 (vente à Cadet), donc soit par Racine ou Belleville (son beau-fils), qui devient propriétaire du lot entre 1730 et 1745. Cela est dû au fait que les dimensions de la maison exposée dans le document de 1752 ne sont pas cohérentes avec celle déclarée en 1724.

Puisque les artéfacts en cause datent du régime français, il est improbable que les restes dans la sous-opération 17B proviennent, au moins en partie, d'une maison ultérieure. Enfin, cette sous-opération a probablement révélé les restes associés à la maison de Dansac et/ou Racine (et ses héritiers) et/ou Belleville (et ses héritiers).

Phase III, Événement 6 : Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 à vers 1760)

17B8

Le lot 17B8 témoignerait d'un événement d'abandon du lieu en tant qu'espace domestique, mais toujours utilisé. En effet, une présence importante d'ossements d'animaux (284 fragments et une multitude de petits fragments blanchis), de charbon et de quelques tessons de terres cuites portant des traces d'utilisation comme récipients à cuisson (Figure 58) se trouvait dans ce lot. Ils sont interprétés comme des déchets de table et/ou de boucherie. Puisque le lot 17B8 est associé à son lot supérieur (17B6) par remontage et que ce dernier date certainement de 1705 ou après par la présence d'une pièce de monnaie surfrappée entre 1692 et 1705 (Figure 57), il est considéré en place. Le lot 17B8 serait donc le dernier événement avant la destruction du ou des structures reliées aux débris de démolition (17B6) datant d'avant le changement de régime.

[59] BAnQ, Contrat de vente par le sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville au sieur Joseph Cadet, 26 avril 1752.

Figure 58 : Récipient en T.C.C. avec cul brûlé provenant des lots 17B6 et 17B8

Phase III, Événement 7 : Démolition d'une ou des structures au régime français (vers 1692 à vers 1760)

17B6

La datation du lot 17B6 (débris de démolition), soit entre 1692 et ca1760, provient de la présence d'un quinzain aux huit « L » (Figure 57), frappé entre 1692 et 1705, trouvé dans le lot 17B8 qui recouvrait les lots 17B11 et 17B14 complètement et qui est directement associé au lot 17B6 par remontage. Même si la pièce a probablement été frappée plus tôt, le motif apparent est le résultat d'une surfrappe ayant eu lieu entre 1692 et 1705 en France. Ainsi, il est certain que cette pièce ne peut pas avoir été importée en Nouvelle-France et encore moins se trouver sous les décombres avant 1692.

Il est vraisemblable que le lot de démolition soit en place puisqu'il est stratifié avec un épisode d'abandon de l'endroit en tant qu'espace habitable (Événement 6). Plusieurs remontages ont pu être effectués entre les lots 17B6 et 17B8. Si les deux lots n'étaient pas en place, il n'y aurait soit pas de stratification ou de remontage possible ou les deux. En d'autres mots, si les débris de démolition que forme le lot 17B6 étaient exogènes, il n'y aurait pas de remontage possible avec le lot sous-jacent. En contrepartie, si les lots 17B6 et 17B8 n'étaient que le produit d'une démolition (un même événement), ils ne seraient pas stratifiés. La démarcation des deux en cours de fouille était claire. Le lot 17B6 était formé de gros débris de calcaire schisteux tandis que le lot 17B8 était fin et rempli de charbon noirâtre et d'ossements.

Figure 59 : Paroi est de la sous-opération 17B. Les interruptions à gauche et à droite des débris sont les sondages 10Q (gauche) et 10T (droite) effectués pendant l'inventaire de 2021 (Noël, 2021). (23NU17A_17B-05-16)

Il faut réitérer le fait qu'il n'est pas impossible que les débris de démolitions proviennent de deux structures différentes, et, ainsi, deux événements différents. En effet, il a été observé en fin de fouille qu'il semble il y avoir deux types de débris (Figure 59, Figure 60 et Figure 61) ; un seul type est visible dans les parois est et nord, mais il semble il y avoir un mélange de deux types dans la paroi ouest. Le premier (type A dans la figure) est grossier et rempli de calcaire schisteux et de briques tandis que le deuxième (type B) est plus fin et rempli de mortier. De plus, il y a une petite rupture dans la couche de démolition dans la paroi nord. Cela dit, il n'est pas impossible qu'il ne s'agisse que de débris architecturaux de natures différentes, mais appartenant au même événement. Même s'il y a une rupture dans la couche dans la paroi nord, cette dernière n'avait pas été observée en cours de fouille et le type A se retrouve des deux côtés.

Figure 60 : Paroi nord de la sous-opération 17B. Noter l'interruption dans la couche et le changement de type de débris à droite de la photo. (23NU17A_17B-05-15)

Figure 61 : Paroi ouest de la sous-opération 17B exposant les deux différents types de débris de démolition (23NU17A_17B-05-17)

Phase III, Événement 8 : Construction de la partie est de la structure 2 (1724 à 1752)

16A100, 16A200, 16B100a, 16E100

Les sous-opérations 16A, 16B et 16E, ont révélé une partie des fondations de la partie est de la structure 2. Celles-ci avaient déjà été partiellement mises au jour dans les sous-opérations 4A en 2020 et 14B en 2021 lors des fouilles du chantier-école de l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). Seule cette partie de la structure 2 est incluse dans cette phase. En effet, les interprétations qui seront présentées plus loin appuient celles émises en 2022 concernant l'antériorité de la construction de la partie est par rapport à la partie ouest, qui aurait été construite après 1752 (Dauphin et al., 2023 : 186). Cette hypothèse va donc à l'encontre de celle émise en 2019 lors de l'inventaire réalisé par la ville de Québec selon laquelle la partie ouest aurait été construite en premier (Noël, 2020 : 73). Elle contredit

aussi celle émise en 2021 où l'ensemble de la structure 2 aurait été construite en un seul événement (Chercuitte-Leblanc et al., 2022).

Les seuls vestiges conservés témoignant de la structure 2 sont ses fondations. Dans la partie est, il s'agit de fondations en maçonnerie sèche composées presque exclusivement de pierres de champs. Il apparait évident qu'elles n'ont jamais eu à soutenir leur propre poids, puisque plusieurs pierres ont été délogées durant le dégagement des vestiges (Figure 62). D'une largeur variant entre 67 et 82 cm, les fondations sont préservées sur une profondeur moyenne de 31 cm. Si on considère que le niveau du sol à l'époque de sa construction est le même qu'aujourd'hui, cela représente une profondeur d'environ 70 à 75 cm. Celle-ci est typique des habitations du XVIII^{e} siècle, qui ne possédaient généralement pas de sous-sol et dont la profondeur des fondations variait entre 0,60 et 1,20 m (Lessard et Vilandré, 1974 : 104). Leur épaisseur relativement réduite ainsi que l'absence de mortier entre les pierres suggèrent qu'elles ne pouvaient pas supporter des murs en pierres. Il devait donc s'agir d'une structure en bois.

Figure 62 : Effondrement partiel du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-05-21)

Figure 63 : Vue en plan des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100. Noter les différences dans la construction de ces vestiges.

Pour construire ce bâtiment, une tranchée a d'abord été creusée avant de la remplir de pierres de champs liées entre elles par du sédiment. Lors des fouilles, aucune trace d'une tranchée de construction n'a été observée le long des vestiges. Cela semble indiquer que les pierres ont été déposées directement contre les parois de la tranchée afin de profiter de la solidité naturelle du sol. Cette hypothèse est appuyée par la disposition à tout venant des pierres sur les deux parements et l'irrégularité des assises. Ce mode de construction artisanal est aussi visible dans la forme irrégulière des fondations, ainsi que dans la diversité de l'agencement et des dimensions des pierres selon les sections du vestige. Cela est particulièrement voyant sur la Figure 63 entre le vestige 16A200 (axe est-ouest) et les vestiges 16A100, 16B100 et 16E100 (axe nord-sud).

Comme cela a été mentionné plus haut, les découvertes réalisées sur la structure 2 depuis les premiers sondages de 2019 permettent de mieux comprendre la relation temporelle entre les deux parties de la structure 2. Aujourd'hui, l'hypothèse la plus probable serait que la partie est aurait d'abord été construite et utilisée en tant que bâtiment agricole. Par la suite, ce bâtiment aurait été agrandi à l'ouest et transformé en habitation.

Les arguments avancés en 2021 pour démontrer que la partie est ne pouvait avoir été construite en premier reposaient principalement sur deux éléments. D'une part, il avait été constaté que les deux modes

de construction n'étaient pas simplement apposés l'un contre l'autre comme on pourrait s'y attendre dans le cas d'une construction en deux temps, mais plutôt imbriqués l'un dans l'autre comme s'ils avaient été construits en un seul événement. D'autre part, aucune trace d'un ancien mur ouest n'a été observée au niveau de la fin du mode de construction en maçonnerie sèche (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 195-196). Ces deux arguments peuvent tout de même trouver une explication en supposant l'antériorité de la partie est. En effet, comme l'ont démontré les fouilles, les fondations en maçonnerie sèche ne sont pas très stables et peuvent assez facilement être démontées. Il est alors tout à fait possible d'imaginer que, lors du creusement de la cave de la partie ouest (Événement 9), les fondations du mur ouest de la première structure aient d'abord été retirées. Par la suite, lors de la construction des fondations de la partie ouest, une partie des fondations en maçonnerie sèche nord et sud a été retirée avant de construire la jonction à quelques décimètres à l'est de l'actuel mur de refend tout en imbriquant les deux modes, peut-être pour assurer une meilleure solidité. Ainsi, le mur ouest de l'ancienne structure se serait trouvé au niveau de l'actuel mur de refend, ou plus à l'ouest encore. Un autre argument, énoncé en 2022, vient aussi appuyer l'hypothèse d'une construction antérieure de la partie est. Celui-ci repose sur l'aspect moins soigné et la faible profondeur des fondations, ainsi que sur l'absence de cave de la partie est. Tous ces éléments sont fréquemment observés dans le cadre d'une première habitation (Dauphin et al., 2023 : 191). De plus, le mur nord de la partie ouest de la structure 2 comporte un grand nombre de pierres de champs qui pourraient provenir d'une réutilisation des matériaux de l'ancien mur ouest de la partie est.

À partir de ces arguments, il subsiste cependant un problème. En effet, les conditions hivernales québécoises ne permettaient pas de survivre dans une habitation ne possédant pas au moins une cheminée. Au XVIII^{e} siècle, les habitations possèdent entre une et trois cheminées, situées la plupart du temps au centre du mur pignon, voire des deux, et parfois au centre de la structure. Par les années passées, aucune trace d'une structure de cheminée n'a été trouvée en association avec la partie est de la structure 2. Cette année, le mur pignon est représenté par les vestiges 16A100, 16B100a 16B100b et 16E100 a été fouillé dans le but de vérifier s'il comportait une base de cheminée. Puisqu'aucune structure de ce type n'a été trouvée, il est vraisemblable d'affirmer que ce bâtiment ne comportait pas de moyen de chauffage. Il est toujours possible qu'une cheminée ait été présente au centre de la structure, ou encore qu'elle fût présente sur le mur pignon ouest avant d'être détruite lors de la construction de la partie ouest. Or, l'hypothèse la plus plausible semble plutôt être qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment de ferme utilitaire, telles une grange ou une étable, qui ne nécessitait donc pas de moyen de chauffage.

En plus de l'absence de cheminée, un autre argument vient étayer cette hypothèse, soit l'absence de soins apportés à la construction des fondations. En 2022, cette caractéristique avait été attribuée au fait qu'il s'agissait sans doute du premier logis du colon, car ces derniers sont souvent construits sur des fondations en maçonnerie sèche (Dauphin et al., 2023 : 191 ; Martin, 2008 : 275). En revanche, si les dates proposées pour la construction de ce bâtiment sont justes, entre 1724 à 1752, cela fait au moins 51 ans que la terre est concédée, ce qui laisse amplement le temps de construire une habitation plus permanente. De plus, les dimensions de la partie est de la structure 2 sont beaucoup trop grandes (environ 10 m sur 10 m) en comparaison avec ces premières habitations mesurant généralement entre 16 et 25 m^2 (Martin, 2008 : 275). Il apparait plus vraisemblable qu'il s'agissait à l'origine d'une grange ou d'une étable qui ne nécessitaient pas autant de soin dans ses fondations.

La construction de ce bâtiment a probablement eu lieu entre 1724 et 1752. Dans une déclaration produite le 20 juin 1724, Pierre Racine, qui possède la terre où se trouve la structure 2, fait mention des bâtiments présents sur sa terre. Il y mentionne une maison de 18 sur 20 pieds français et une grange de 20 sur 30 pif. Un mètre mesurant 3,078 4 pif, cela équivaut environ à 6,5 m sur 9,75 m pour la grange. Ces dimensions étant trop petites pour la partie est de la structure 2, qui mesure environ 10 m sur 10 m, elle doit avoir été construite après 1724. Plusieurs années plus tard, en 1752, la terre est vendue à Joseph-Michel Cadet. Sur l'acte de vente, il n'est fait mention que de quatre bâtiments, dont les dimensions ne concordent ni avec l'une ou l'autre des parties de la structure 2, ni avec celle-ci dans sa totalité. Il pourrait alors être supposé que la partie est n'était pas encore construite à cette période. Cependant, il est possible qu'elle n'ait simplement pas été mentionnée, peut-être parce qu'il ne s'agissait pas d'un bâtiment important ou qu'il était à l'abandon à ce moment-là. De plus, il semble probable que l'agrandissement de cette structure et de sa transformation en habitation soit l'œuvre de Cadet qui avait besoin de bâtiments pour loger les employés qui travaillaient sur ses terres. Il parait donc peu probable qu'il ait fait construire une grange ou tout autre bâtiment utilitaire avant de le transformer en habitation seulement quelques années plus tard. La partie est de la structure 2 aurait donc été construite avant le rachat de la terre par Cadet en 1752.

Aucun lot ne témoigne de l'occupation de cette structure. En effet, les labours ayant eu lieu durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle (Événement 25) ont perturbé tous les sédiments situés au-dessus des vestiges et qui auraient pu témoigner de la période d'occupation de la structure 2. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si elle possédait un plancher en bois ou en terre battue ni si ce plancher a changé de nature lors du changement de fonction du bâtiment. Lors des fouilles en 2022, des échantillons de sédiments ont été pris à l'intérieur de la partie est de la structure 2 afin de réaliser des analyses

microsédimentologiques qui pourraient apporter des éléments de réponse à cette interrogation. En revanche, ces échantillons n'ayant toujours pas été étudiés, celle-ci demeure en suspens.

4.3.4 Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)

Tous les événements de cette phase sont associés à la structure 2. D'une part, ils concernent son agrandissement et la construction de la partie ouest. Cet agrandissement est visible dans les sous-opérations 16C et 16D, mais on le retrouve aussi dans les sous-opérations 4A, 4B, 14A et 14B fouillées en 2021 et 2022 dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). D'autre part, une réparation dans les fondations de la partie est présente dans la sous-opération 16B aurait eu lieu plus ou moins en même temps.

Phase IV, Événement 9 : Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752 à 1783)

16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b, 16C100, 16D100, 16D200

L'agrandissement de la structure 2 est daté entre 1752 et 1783 grâce aux sources documentaires. En 1752, quand Cadet achète le terrain, aucun bâtiment ne correspond en termes de dimensions (Dauphin et al., 2023:20). Il est possible que la partie construite de la structure 2 (partie est) n'ait pas été mentionnée, car elle n'était pas un des bâtiments importants du terrain ou bien qu'elle était à l'abandon à ce moment. En 1783 Caldwell tente de vendre le terrain et décrit les bâtiments présents. L'un d'eux, décrit comme une vieille maison de 50 pieds sur 30 pieds, correspond aux dimensions de la structure 2 dans son entièreté avec la partie ouest (Dauphin et al., 2023 : 32).

La première étape de cet agrandissement est le creusement du vide sanitaire. Il est commun pour les habitations du XVIII^{e} siècle d'avoir un vide sanitaire dans une seule section, souvent délimité par un mur de refend, comme c'est le cas pour la structure 2 (Moussette 1983). Le creusement d'un vide sanitaire répond aussi aux besoins environnementaux du site. Les sols naturels sont en limon argileux et imperméables, il est logique que les habitants aient cherché à combattre l'humidité qui devait être présente par le creusement d'un vide sanitaire. Ce creusement est attesté dans la sous-opération 16C par les lots 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b. Ces quatre lots correspondent au sol naturel du site qui a été remanié par l'homme. Ils sont présents à une profondeur plus importante que le sol naturel remanié présent à l'extérieur de la structure 2 (16C7). L'interface supérieure du lot 16C7 se trouve à une altitude variant de 9,77 à 10,18 m NMM, en moyenne à 50 cm sous la surface du sol de la sous-opération. Les sols naturels remaniés à l'intérieur de la

structure 2 dans la sous-opération 16C se situent entre 9,62 et 9,08 m NMM. Cela positionne en moyenne les sols naturels remaniés à 1,13 m sous la surface à l'intérieur de la structure 2. La différence est assez importante et supporte le creusement du vide sanitaire comme première étape de l'agrandissement de la structure.

Une fois le vide sanitaire creusé, l'étape suivante a été de poser les murs de l'agrandissement de la structure 2. Les fouilles de 2021 et 2022 ont démontré que l'agrandissement de la structure 2 a causé la destruction du mur ouest de la partie est de la structure, qui était probablement en maçonnerie sèche comme le reste des vestiges visibles associés à la partie est (Dauphin et al., 2023 : 188). Un mur de refend en pierres taillées liées au mortier est venu le remplacer, s'accotant sur les murs nord et sud de la structure (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 136 ; Dauphin et al., 2023 : 56). En 2023, les vestiges des murs associés au coin sud-ouest de la structure 2 ont été mis au jour (16C100/16D200 et 16D100) (Figure 64). Ils semblent suivre le même mode construction déjà documenté auparavant, c'est-à-dire des murs à doubles parements avec remplissage médian en bon état de conservation. L'appareillage des deux vestiges est semblable, les deux sont conservés sur une hauteur de cinq assises et ont un parement intérieur régulier avec un appareillage du parement extérieur plus ou moins régulier (Figure 65). Les pierres des parements intérieurs des deux vestiges sont dressées tandis que les parements extérieurs sont plus ou moins dressées. Cette différence d'attention portée entre les parements extérieurs et intérieurs suggère que les constructeurs ont commencé par creuser le vide sanitaire pour ensuite bâtir les murs en s'appuyant sur les parois creusées. Cela est aussi supporté par l'absence de tranchées de construction observées des deux côtés des vestiges 16C100 et 16D100

Figure 64 : Vestiges 16C100 et 16D100 composant le coin sud-ouest de la structure 2. (23NU16C-02-29)

Figure 65 : Parement nord du vestige 16C100 (23NU16C-07)

L'agrandissement de la structure semble avoir débuté par la construction du mur nord (vestige 6B200/14B100) suivi du mur ouest (vestige 16D100/6B100/14A100) et finalement le mur sud (vestige 16C100/6A400). Cette hypothèse se base premièrement sur la composition des murs. Le mur nord-est en effet composé d'un nombre plus important de pierres des champs que les murs ouest et sud de l'agrandissement. Cela est interprété comme une réutilisation des matériaux lors de la destruction du mur ouest de la partie est de la structure 2 (Dauphin et al., 2023 : 197-198). La forme des murs vient aussi supporter l'hypothèse avancée pour l'ordre de construction des murs. Les murs nord et ouest de l'agrandissement de la structure 2 sont rectilignes et se rencontrent à angle droit. Le mur sud quant à lui rencontre le mur ouest d'une manière perpendiculaire, mais n'est pas rectiligne. Son tracé a été réajusté pour joindre le mur sud de la partie est de la structure 2 au coin sud de son agrandissement (Figure 66). La jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 démontre aussi que le mur ouest a été construit avant le mur sud. En effet, le vestige 16C100 vient simplement buter contre le mur ouest (Figure 67). Étant donné que la pose des fondations de l'agrandissement s'est faite en déposant les fondations contre les limites de l'excavation du vide sanitaire il semble plus sensé que l'extrémité sud du mur ouest ait servi de base pour construire le mur sud. Le mur nord vient lui aussi s'appuyer sur le mur ouest, mais étant donné que le coin a été démoli et reconstruit lors de l'installation du drain il n'est pas possible de déterminer si c'était le cas à l'origine (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 206).

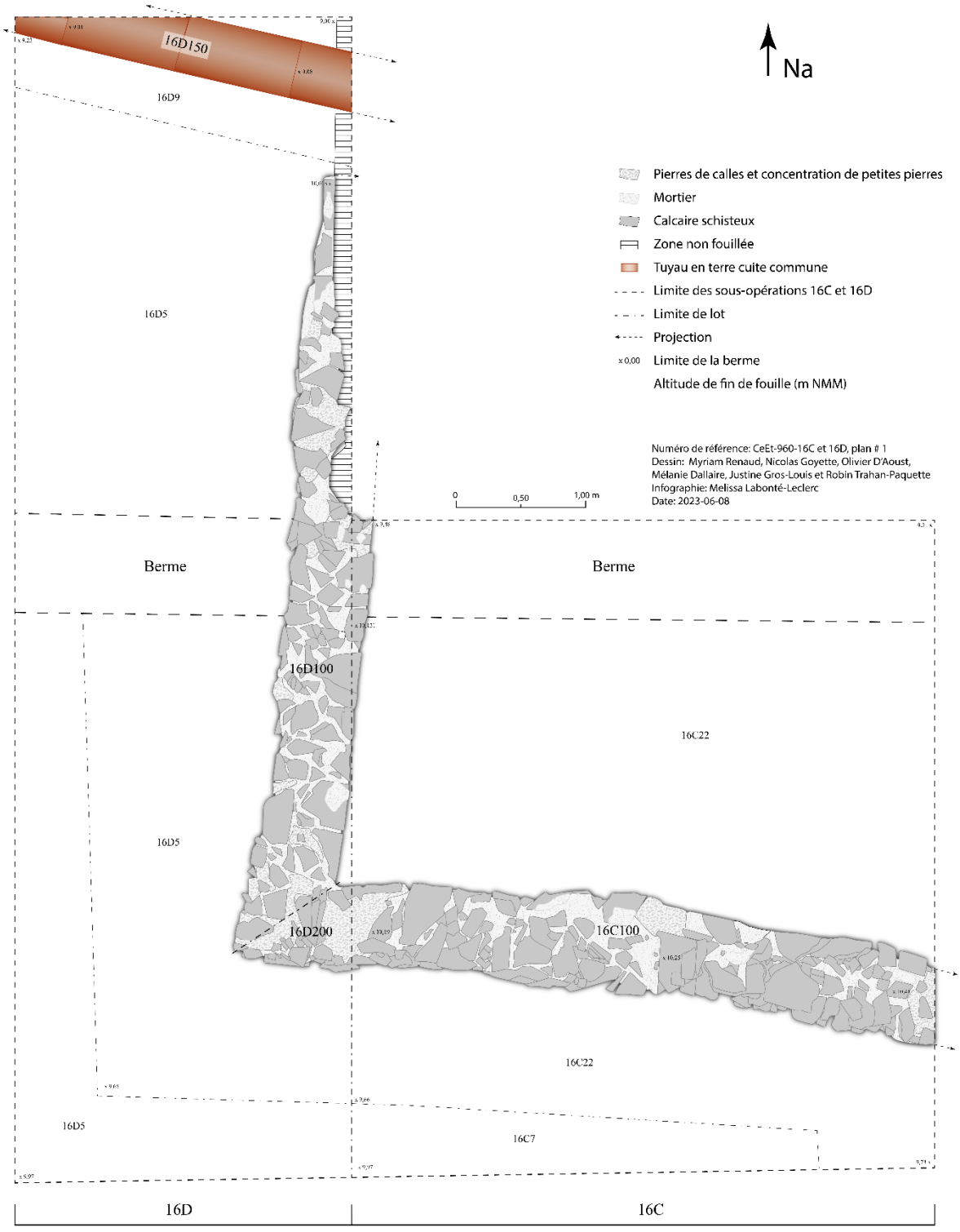

Figure 66 : Dessin en plan des sous-opérations 16C et 16D

Figure 67 : Vue en plan de la jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-07)

Phase IV, Événement 10 : Réparation du mur est de la partie est de la structure 2 (1752 à 1783)

16B100b

Après sa construction, les fondations du mur est de la partie est de la structure 2 ont connu un événement de réparation. Ce dernier est visible dans la section nord du vestige 16B100. Cette réparation se distingue du reste des fondations par l'utilisation de blocs de calcaire schisteux dans l'élévation des deux parements avec un remplissage médian composé d'un mélange de terre et de calcaire schisteux. Comme le reste des fondations de la partie est de la structure 2, il s'agit d'un mode de construction en maçonnerie sèche. Ainsi, il apparait que cette réparation ne devait pas supporter son propre poids.

La jonction entre l'extrémité nord du vestige 16B100b et le vestige 16E100 a pu être documentée, ce qui n'est pas le cas pour l'extrémité sud qui a été arraché lors du creusement d'une tranchée pour la pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (Événement 19). Malgré cela, il est possible de constater que les deux modes de constructions ne sont pas imbriqués les uns dans les autres (Figure 68 et Figure 69). Il est aussi intéressant de constater que l'assise inférieure de cette section est toujours constituée de pierres des champs et non de pierres calcaires.

Figure 68 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement ouest (23NU16A_16B_16E-06-18)

Figure 69 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement est (23NU16A_16B_16E-06-24)

Pour effectuer cette réparation, il semble qu'on ait d'abord retiré les pierres de champs composant les fondations du mur est jusqu'à sa base sur une longueur comprise entre 0,65 et 1,05 m environ. Puisque la vaste majorité des pierres trouvées dans le remplissage de la tranchée associée à la pose du drain

mentionné ci-dessus sont des blocs de calcaire schisteux (Figure 70), il est possible de supposer que la réparation couvrait une bonne partie, si ce n'est la totalité, du vestige arraché lors du creusement de cette tranchée. Par la suite, une première assise en pierres de champs granitique a été déposée dans le fond de la tranchée. Cette hypothèse repose sur l'agencement entre les pierres de champs et les blocs calcaires au niveau de la première assise. En effet, sur le parement ouest, on retrouve un bloc de calcaire schisteux déposé entre deux pierres de champs (Figure 69). Ce matériau étant très peu utilisé dans les fondations de la structure 2 autrement qu'en tant que cales, il apparait peu probable que ce bloc ait été installé lors de la construction du mur. Ensuite, le reste de l'élévation aurait été construite en déposant des blocs de calcaire schisteux liés entre eux par un limon argileux. Aucune tranchée de construction n'a été observée lors de la fouille ou sur la stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B dans laquelle s'enfonce le vestige 16B100b (Figure 71). Cela laisse supposer que les pierres ont été accolées directement contre les parois de la tranchée de construction afin de profiter au maximum de la solidité naturelle du sol sur le site.

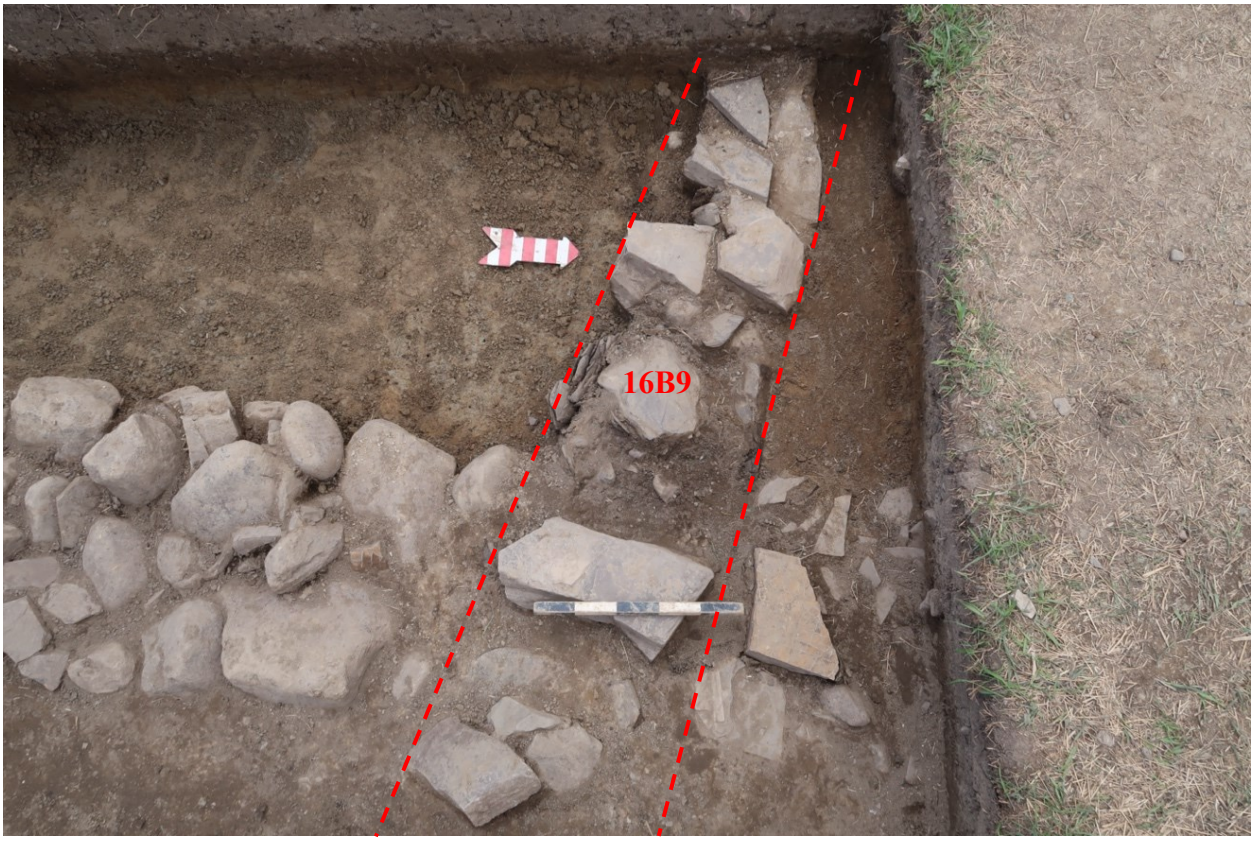

Figure 70 : Surface du lot 16B9 (2023NU16A_16B_16E-03-14)

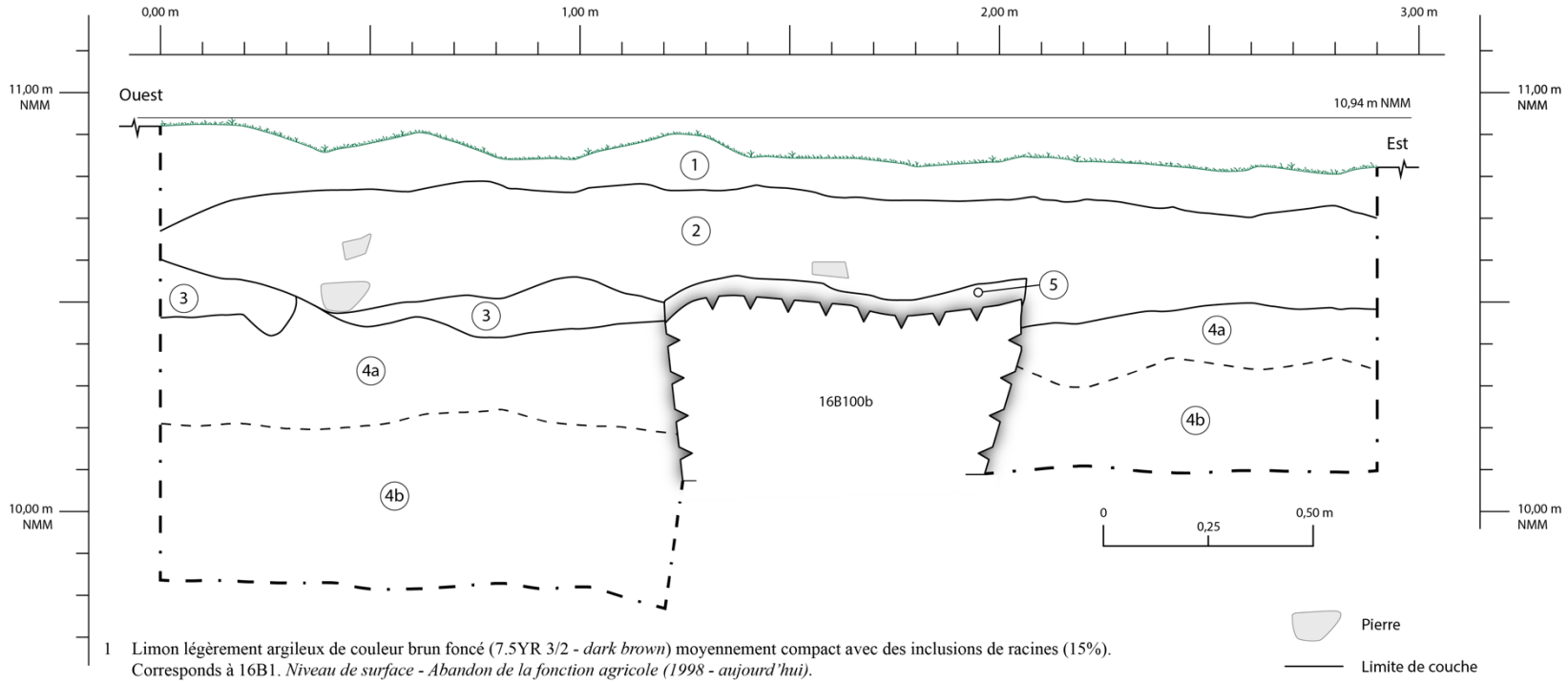

1 Limon légèrement argileux de couleur brun foncé (7.5YR 3/2 - *dark brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (15%). Corresponds à 16B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux de couleur brun foncée grisâtre (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (> 1%), de briques (> 1%) et de pierres (2%). Corresponds à 16B3. *Labours (1948-1998).*

3 Argile limoneuse de couleur brun claire jaunâtre (2.5Y 6/4 - *light yellowish brown)* moyennement compacte avec des inclusions de racines (> 1 %).

4a Argile limoneuse de couleur brun claire olivâtre (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) marbrée brun jaunâtre (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) compacte avec des inclusions de racines (> 1%). Corresponds à 16B4. *Labours (1948-1998).*

4b Argile limoneuse de couleur brun grisâtre (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) marbrée brun jaunâtre (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) compact sans inclusion. Corresponds à 16B10. *Formation du sol naturel (Avant 9000 AA).*

5 Limon argilosableux de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (> 1%), de briques (> 1%), de pierres (calcaires schisteux et gravillons) (45%). Corresponds à 16B7. *Labours (1948-1998).*

Pierre
Limite de couche
Limite de fouille
Extrapolation
① Numéro de couche
Limite vestige de maçonnerie

Numéro de référence: CeEt-960-16B, coupe # 1
Dessin: Brunante Rastello et Frédérick Gingras
Infographie: Melissa Labonté-Leclerc
Date: 2023-05-24

Figure 71 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B

En l'absence d'indices matériels et de sources écrites, il est difficile d'attribuer une cause exacte à cette réparation. Cependant, la forme des fondations de part et d'autre de la coupure entre les vestiges 16B100a et 16B100b apporte quelques indices (Figure 72 et Figure 73). D'un côté, le vestige 16B100a est plus étroit à sa base qu'à son sommet, car il s'élargit du côté du parement est, alors que de l'autre côté, les deux parements du vestige 16B100b sont presque parfaitement verticaux. Par conséquent, il est possible que l'objectif de la réparation fût de solidifier cette partie du vestige dont la forme évasée était moins stable. Il est aussi possible que ce manque de stabilité soit la cause d'un affaissement partiel des fondations, voire que cette forme évasée soit justement le résultat de leur affaissement.

Figure 72 : Vue en coupe du vestige 16B100a (23NU16A_16B_16E-07-12)

Figure 73 : Vue en coupe du vestige 16B100b (23NU16A_16B_16E-07-14)

Aucun artéfact ne permet d'attribuer une datation à cet événement et la stratigraphie ne fournit pas une fourchette très précise. Toutefois, il est possible d'affiner les datations grâce aux pierres utilisées lors de la réparation. En effet, à la fois le matériau, le travail et les dimensions des pierres sont semblables à

celles utilisées dans le cadre de la construction de la partie ouest de la structure 2. Il apparait donc probable que la réparation ait eu lieu plus ou moins en même temps que l'agrandissement et le changement de vocation de la structure 2. D'ailleurs, le passage d'une fonction agricole à une fonction domestique pourrait justifier l'exécution de cette réparation. En somme, cet événement aurait eu lieu entre le rachat de la terre par Cadet en 1752 et une l'annonce de vente rédigée par Caldwell en 1783.

Phase IV, Événement 11 : Première occupation du vide sanitaire (1752 à 1783)

16C15, 16C15b, 16C17, 16C18, 16C19, 16C21

À la suite de l'agrandissement de la structure 2 et au creusement de son vide sanitaire, les résidants ont occupé l'espace. Cette première occupation du vide sanitaire se voit archéologiquement par la présence d'un sol d'occupation, les lots 16C15 et 16C15b, ainsi qu'une série de creusement dans les lots 16C11 et 16C11b, les lots 16C17, 16C18, 16C19 et 16C21 (Figure 74). Le sol d'occupation a été identifié en premier lieu comme le sol naturel remanié du site sur le terrain, car sa couleur et sa texture avaient des ressemblances avec les autres lots identifiés comme tels auparavant (16C7 et 16C11). Le sol identifié comme celui de la première occupation se situe entre le sol naturel remanié associé au creusement du vide sanitaire de la structure 2 et le vestige du plancher 16C150. La matrice est un limon argileux assez compact, dans lequel une certaine culture matérielle a été trouvée. C'est cette culture matérielle qui a permis en premier lieu de distinguer les lots identifiés comme des lots d'occupation de ceux de sols naturels remaniés. Les lots 16C15 et 16C15b contiennent respectivement 153 et 15 artéfacts qui sont dominés par la présence de T.C.C. et de verre coloré vert. Dans les deux lots, des fragments de faïence brune ont aussi été trouvés (Figure 75). Les assemblages semblent donner une datation générale pour le milieu du XVIII^{e} siècle à ce sol d'occupation, ce qui concorderait avec la datation de l'agrandissement de la structure 2, entre 1752 et 1783.

Figure 74 : Photo en plan du lot 16C19, un des creusements identifiés dans le lot 16C11 (23NU16C-04-11)

Figure 75 : Fragments de faïence brune trouvés dans les lots 16C15, 16C15b et 16C18

La présence du sol d'occupation du vide sanitaire est concentrée dans la partie ouest de la sous-opération 16C, à l'intérieur de la structure 2 (Figure 76). Une hypothèse pour expliquer cela est en lien avec le mauvais drainage du site. Le sol naturel du site est un limon argileux imperméable qui se draine mal. À plusieurs reprises lors des fouilles il a été possible d'observer une accumulation d'eau dans la partie est de la sous-opération. Il semble que les vestiges 16C100 et 16D100 aillent aider à préserver les sols et vestiges présents dans la partie sud-ouest de la structure 2, ce phénomène sera discuté à nouveau en lien avec l'événement suivant.

Figure 76 : Vue en plan de l'intérieur de la structure 2 avec le lot 16C15 visible à l'ouest (23NU16C-04-07)

En plus du sol d'occupation préservé dans la section ouest de la sous-opération, la première occupation du vide sanitaire est attestée par une série de creusement trouvé dans la partie est dans les sols naturels remaniés 16C11 et 16C11b. Les deux premiers creusements identifiés ont été trouvés dans le lot 16C11 à une altitude de 9,40 m NMM. Il s'agit des lots 16C17 et 16C18 (Figure 77). Le premier à une superficie de 40,5 cm sur 42 cm et une profondeur de 10 cm. Le second mesure 58 cm sur 63 cm et a une profondeur de 23 cm. Deux autres creusements ont été identifiés plus tard dans la fouille, le lot 16C19 lors

du nettoyage du lot 16C11, et le lot 16C21 à la dernière journée de terrain lors de la fouille du lot 16C11b. Le troisième creusement identifié dans le lot 16C11, le lot 16C19, l'a été à une altitude de 9,28 m NMM tandis que le creusement trouvé dans le lot 16C11b, le lot 16C21, a été identifié à une altitude de 9,21 m NMM. Le creusement 16C19 a des dimensions de 54 cm sur 55 cm avec une profondeur de 28 cm, tandis que le creusement 16C21 mesure 64 cm sur 78 cm avec une profondeur de 19 cm. La forme et la profondeur des creusements varient et aucun alignement spécifique n'a été remarqué sur le terrain. Ce qui est commun aux quatre creusements est la concentration de charbon à leur interface supérieure qui a permis de les distinguer de la matrice environnante (Figure 78). La forme irrégulière et l'absence d'organisation spatiale rendent l'identification de la fonction de ces creusements impossible. Une hypothèse serait qu'il s'agit de dépôts liés au nettoyage de la cheminée, vu la concentration de charbons rencontrée avec les quatre creusements.

Figure 77 : Vue en plan du lot 16C17 (23NU16C-03-29)

Figure 78 : Vue en plan montrant la concentration de charbon correspondant à l'interface supérieure des différents lots de creusement (23NU16C-04-13)

La culture matérielle associée aux creusements permet de les associer à une première occupation contemporaine aux lots 16C15 et 16C15b. Le creusement 16C17 contenait des fragments de pipe en TCFAB, des perles en verre opaque blanc de 3 mm de diamètre ainsi qu'un fragment de Verte de France. Le lot 16C18 contenait un fragment de faïence brune, un assemblage de 16 phalanges, dont six étaient blanchies, ainsi qu'un éclat en quartzite (Figure 79). Le lot 16C19 contient quant à lui 28 perles en verre opaque, 25 blanches, deux noires et une bleue, ainsi que des restes fauniques incluant des os blanchis et des chevrotines en plomb. Finalement le lot 16C21 contient 30 os dont 29 sont blanchis, une perle en verre

opaque blanc, de la T.C.C. et un fragment de *pearlware*. La présence de charbon ainsi que la présence d'os blanchis pourraient supporter l'hypothèse avancée ici qu'il s'agit de rejets ponctuels liés au nettoyage de l'âtre de la cheminée. De plus, les assemblages comportant des matériaux associés au milieu du XVIII[e] siècle peuvent donner une contemporanéité avec les lots d'occupation 16C15 et 16C15b.

Figure 79 : Éclat de quartzite trouvé dans le lot 16C18 (CeEt-960-16C18-02)

Phase IV, Événement 12 : Pose d'un plancher et d'un drain de sable (1783 à 1818)

16C12, 16C13, 16C14, 16C14b, 16C150

À la suite de la première occupation du vide sanitaire, il semble que les occupants de la structure 2 aillent décider d'installer un plancher en bois ainsi qu'un drain de sable. Cette solution aux problèmes d'infiltration d'eau leur a sûrement permis d'occuper l'espace du vide sanitaire. Les lots associés au plancher du vide sanitaire se situent par-dessus les sols de la première occupation du côté ouest de la sous-opération et par-dessus le sol naturel remanié à l'est. Le vestige du plancher est recouvert par les lots de démolition et les lots organiques associés à l'utilisation de la structure 2 comme lieu de rejet ponctuel, discuté plus bas.

Le lot 16C12 représente le drain de sable dans la sous-opération 16C. C'est un creusement de 31 cm de profondeur mesurant 60 cm sur 29 cm (Figure 80). Il n'est pas associé aux autres creusements trouvés dans le lot 16C11, car sa matrice est différente et sa culture matérielle diffère en termes de chronologie. Contrairement aux autres creusements qui avaient une matrice sédimentaire plus argileuse, le lot 16C12

était composé de sable, avec des inclusions de galets de rivière. Il contenait seulement trois artéfacts, deux fragments de pipe en TCFAB ainsi qu'un fragment de bol à punch en faïence blanche britannique (Figure 81). Ce lot est collé contre la paroi est de la sous-opération et semble concorder avec un lot semblable trouvé contre la paroi ouest de la sous-opération 6A en 2021 (Chercuitte-Leblanc et al., 2022). Le lot de sable a été interprété comme une lentille sur le terrain en 2021, mais par la suite associé à un possible drain. Ce sable se trouvait contre la paroi est de la sous-opération 6A et semble concorder au lot 16C12. L'absence de planches associées au vestige du plancher 16C150 rend impossible sa datation en lien avec ce dernier, il est possible qu'il ait été posé avant, en même temps ou après ce dernier.

Figure 80 : Vue en plan du lot 16C12 (23NU16C-03-21)

Figure 81 : Fragment de bol à punch britannique en faïence blanche, trouvé dans le lot 16C12

Le plancher du vide sanitaire est attesté par la présence d'un lit de pose en sable associé aux lots 16C14 et 16C14b, ainsi qu'au vestige 16C150 et au sédiment 16C13. Les lots 16C14 et 16C14b sont des lots de sable ayant une épaisseur moyenne de 6,5 cm. Ils sont présents seulement dans la partie ouest de la sous-opération sous les planches du vestige 16C150. L'hypothèse retenue pour la présence localisée du lit de pose est le mauvais drainage du site et l'accumulation d'eau dans la partie est de la sous-opération. Cette accumulation d'eau est aussi la cause retenue pour la mauvaise qualité de préservation des planches du vestige 16C150 dans cette partie de la sous-opération. La pose d'un lit de sable sous les planches du vestige 16C150 a pu servir d'aide au drainage, pour aider la conservation de ce dernier et le protéger des dommages liés à l'eau.

Le vestige 16C150 est formé d'une douzaine de planches plus ou moins conservées présentant un axe nord-sud et trois petites planches placées perpendiculairement par-dessus (Figure 82). Les planches sont mieux conservées dans la moitié ouest de la sous-opération, dans la zone où le lit de pose en sable est présent. Dans la partie est, il reste des planches partielles, parfois seulement leur impression, qui semblent écrasées dans le sol naturel remanié du lot 16C11. La présence de traces de bois dans le vide sanitaire de la structure 2 a déjà été attestée en 2021 et 2022 dans les sous-opérations 6A, 6B et 14A (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). Les traces de bois relevées les années passées n'étaient cependant pas autant organisées et ne recouvraient pas une superficie aussi importante que celles trouvées lors des fouilles de la sous-opération 16C. L'hypothèse retenue pour expliquer ce phénomène est que le coin de la structure 2 avec ses vestiges de maçonnerie et la démolition associée a permis une meilleure conservation des éléments qui composent le plancher du vide sanitaire. De plus, il a souvent été remarqué sur le terrain qu'un problème de drainage de l'eau était présent dans la partie est de la sous-opération. L'eau s'infiltrait par-dessous le vestige 16C100 et s'accumulait sans avoir d'endroit pour s'évacuer. Cette infiltration d'eau peut même être

la cause derrière la pose d'un plancher en bois à la suite d'une première occupation du vide sanitaire. L'espace devait être très humide et pour contrer l'humidité et occuper l'espace les habitants ont dû considérer qu'un plancher surélevé par un lit de sable devait être une solution intéressante. Le plancher, et le drain de sable ont donc permis de gérer l'eau dans le vide sanitaire de la structure 2.

Figure 82 : Vestige 16C150 associé au plancher du vide sanitaire (23NU16C-03-01)

Phase IV, Événement 13 : Abandon et démolition de la structure 2 (1783 à 1818)

16C8, 16C8b, 16C10, 16C10b

En 1818 les bâtiments présents sur le terrain sont décrits dans l'acte de vente (Dauphin et al., 2023 : 33). Les dimensions de ces bâtiments ne correspondent plus aux dimensions de la structure 2. Le document fait à la place mention d'un bâtiment faisant 67 pieds de long. Il est donc sensé de croire que la structure 2 a été démolie au maximum en 1818 pour laisser place à une nouvelle habitation, elle était déjà décrite comme vieille en 1783 dans l'acte de vente de Caldwell (Dauphin et al., 2023 : 32).

Les lots associés à la démolition de la structure 2 sont 16C8, 16C8b, 16C10 et 16C10b. La composition des lots est le premier indice qui nous permet de les associer à la démolition. D'autres indices sont leur localisation et forme générale. Les lots 16C8 et 16C8b sont limitrophes au vestige 16D100 et 16C100 et forment une pente vers le centre de la partie ouest de la structure 2 (Figure 83). Les lots 16C8 et 16C8b débutent un peu plus bas que le niveau de la dernière assise du vestige 16D100 avant son niveau

arasé. Les lots 16C10 et 16C10b débutent dans la paroi est de la sous-opération et forment aussi une pente vers le centre de la partie ouest de la structure 2 (figure 13). Ils se situent stratigraphiquement sous le lot associé au nivellement de la structure et par-dessus le vestige associé au plancher du vide sanitaire de la structure 2 (Figure 84). La forme de la pente laisse penser que cette démolition peut être en lien avec le mur de refend mis au jour en 2021 dans la sous-opération 6A (Chercuitte-Leblanc et al., 2022). La composition des lots est aussi un bon indice qui nous permet de les associer à la démolition de la structure 2. Les lots 16C8 et 16C8b contiennent environ 50 % de mortier pulvérisés et des pierres équarries et taillées, 40 % dans le lot 16C8 et 5 % dans le lot 16C8b. La composition des lots 16C10 et 16C10b varie dans sa composition, mais les inclusions sont tout de même en concordance avec un événement de démolition. On retrouve 40 % de pierres équarries et taillées dans le lot 16C10 avec une présence de fragment de briques (5 %) et de mortier pulvérisé (7 %) tandis que le lot 16C10b contient 50 % de pierres équarries et taillées avec 10 % de mortier pulvérisé et 3 % de fragments de brique. L'altitude des différents lots suggère qu'il s'agirait d'un seul événement de démolition. Les points d'élévations les plus élevés, pris au sommet de la pente, pour les différents lots sont de 10,06 pour le lot 16C8, 9,94 pour le lot 16C8b, 10 pour le lot 16C10 et de 10,08 pour le lot 16C10b. Leurs points les plus bas, pris à l'interface inférieure, sont de 9,54 pour le lot 16C8, 9,34 pour le lot 16C8b, 9,42 pour le lot 16C10 et de 9,34 pour le lot 16C10b.

Figure 83 : Vue en plongée de la sous-opération 16C montrant la forme de cuve créée par les lots de démolition (23NU16C-02-07)

La culture matérielle des lots permet de leur donner une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle. Le nombre d'artéfacts et d'écofacts est variable entre les quatre lots de démolition. Le lot 16C8 contient 173 artéfacts et écofacts tandis que le lot 16C10 en contient 1032, faisant de ce lot le deuxième plus riche en culture matérielle de la sous opération. La stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération, avant la fouille de la berme, nous a cependant permis de constater la présence d'une mince couche organique possiblement associée à un dépôt ponctuel de déchets, qui sera discuté plus en détail dans l'événement 14. Il est donc possible d'envisager qu'une partie des artéfacts associés au lot de démolition proviennent du lot supérieur, neuf fragments remontent avec des fragments provenant des lots supérieurs et quatre remontent possiblement avec des artéfacts provenant de ces mêmes lots.

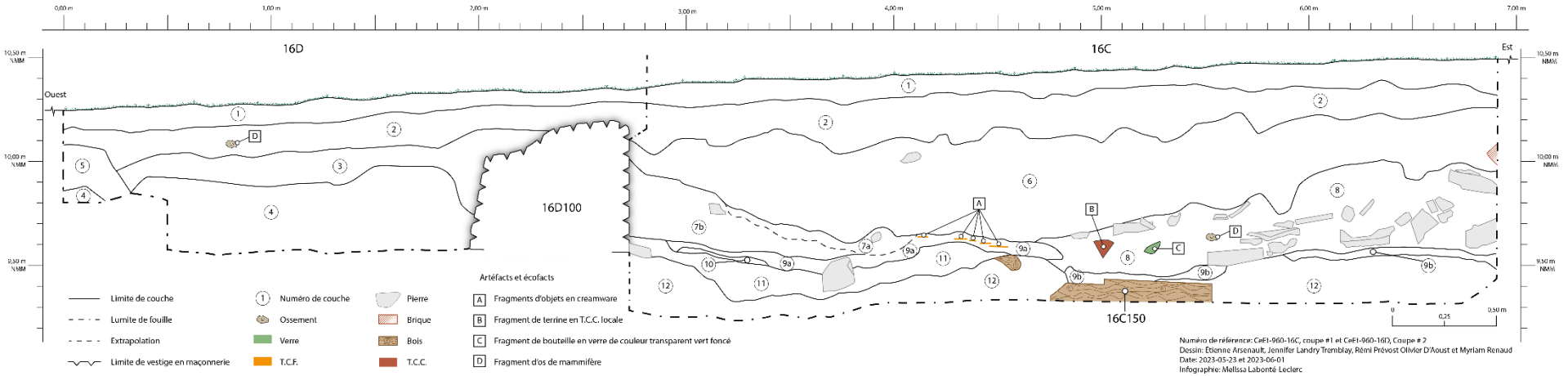

1 Limon argileux compact contenant de la matière organique (tourbe) de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) à brun très foncé (10YR 2/2 – *very dark brown*) avec des inclusions de racines (20%), de briques (< 1%), de charbon (< 1 %) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16C1 et 16D1. *Abandon de la fonction agricole (1998-2019)*.

2 Limon argileux à limon argilosableux moyennement compact à très compact de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de charbon (1 %), de pierres (<1 %), de mortier (< 1%) et de briques (1 %). Corresponds à 16C2 et 16D2. *Labours (1948-1998)*.

3 Limon argileux compact de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions d'os (<1%), de T.C.C. (<1%), de charbons (<1%). Corresponds au lot 16D3. *Labours (1948-1998)*.

4 Argile limoneuse très compacte de couleur gris-brun foncé (2.5Y 4/2 – *dark grayish brown*) avec des marbrures de couleur jaune-brun foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*). Corresponds au lot 16D5. *Sol naturel*.

5 Limon argileux compact de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) avec des inclusions de T.C.C (<1 %), de charbons (<1 %). Corresponds à 16D7 et 16D8. *Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818-1998)*.

6 Limon argileux compact de couleur brun olive (2.5Y 4/3 – *olive brown*) avec des inclusions de charbons (< 1%), de pierres (< 1%), de T.C.C. < 1%), de mortiers (< 1%) et de bois (< 1%). Corresponds à 16C6. *Remblais de la structure 2 (1800-1818)*.

7a Limon argileux compact de couleur brun foncé (7.5YR 3/2 – *dark brown*) avec des inclusions de bois (10%), de mortiers (10%) et de pierre (2%). Surface organique de la couche 4b. Corresponds à 16C8. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

7b Argile sableuse meuble de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres (30%), de mortiers (30%) et de briques (< 1%).Corresponds à 16C8. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

8 Argile sableuse moyennement compacte de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres (60%), de mortier (5%), d'artefacts (2%) et de briques (< 1%). Corresponds à 16C10. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

9a Limon argileux compact de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de bois (15%), de briques (< 1%), de mortier (<1%) et de charbon (1%). Corresponds aux planches du vestige16C150 ainsi que le sol organique associé à 16C150.*Pose d'un plancher (1783-1818).*

9b Limon argileux compact de couleur brun grisâtre foncé (2.5YR 4/2 – *weak red*) avec des inclusions de bois (15%), de briques (< 1%), de mortier (<1%) et de charbon (1%). Corresponds aux planches du vestige16C150 ainsi que le sol organique associé à 16C150. *Pose d'un plancher (1783-1818).*

10 Sable limoneux meuble de couleur brun foncé (7.5YR 3 /4 - *dark brown*) sans inclusions. Corresponds à 16C14. *Drain de sable (1783-1818)*.

11 Argile limoneuse compacte de couleur brun olive pâle (2.5Y 5/4 – *light olive brown*) avec des inclusions de briques (< 1%), de mortiers (< 1%) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16C15. *Première occupation du vide sanitaire (1752-1783)*.

12 Argile limoneuse très compacte de couleur brun grisâtre (2.5Y 5/2 – *grayish brown*) sans inclusions. Corresponds à 16C11 et 16C16. *Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752-1783).*

Figure 84 : Stratigraphie de la paroi sud de la berme dans les sous-opération 16C et 16D

Phase IV, Événement 14 : Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel (1800 à 1813)

16C9, 16C13b, 16C20

Il semble qu'à la suite de la démolition de la structure 2 entre 1783 et 1818 la fosse créée ait été utilisée comme lieu de rejet ponctuel des déchets par les occupants du site. Cette utilisation se remarque sur le terrain par une mince couche organique présente entre la démolition et le nivellement de la structure 2 (Figure 85). La datation proposée pour cet événement repose en partie sur la documentation écrite. L'acte de vente de 1783 par Caldwell mentionne déjà la structure 2 comme vieille (Dauphin et al., 2023 : 32). Puisqu'une nouvelle habitation est présente sur le site en 1818, on peut penser que la démolition y est antérieure et a été faite soit par Pinguet ou bien Fergusson. La culture matérielle des lots associés permet aussi de confirmer une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle.

Figure 85 : Vue en plan du lot 16C20 (23NU16C-5-21)

Cette couche organique a été remarquée pour la première fois sur le terrain au retrait de la couche de démolition 16C8. Un niveau organique brun était visible sous la couche de démolition 16C8 à l'ouest et semblait remonter par-dessus la couche de démolition 16C10. Des planches étaient visibles dans le lot 16C9, qui furent plus tard associées au vestige 16C150 (Figure 86). Lors de la lecture de la stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération, avant la fouille de la berme, il a été possible de dissocier la couche organique en deux et de la rattacher à deux événements (Figure 84). La couche 16C9 qui fut mise au jour à l'ouest de la sous-opération, sous le lot 16C8, fut associée au niveau du plancher du vide sanitaire 16C150.

Figure 86 : Planche se trouvant à la surface du lot 16C9, associée au vestige 16C150 (23NU16C-02-15)

Une seconde couche était visible sur une partie de la stratigraphie, passant par-dessus la couche de démolition 16C8 et venant se mélanger avec la couche organique 16C13b. Il est possible de documenter cette mince couche en fouillant la berme. Cette mince couche de 4 cm d'épaisseur en moyenne a été trouvée du côté ouest de la berme jusqu'à son centre où elle se perd avec le lot 16C13b. Elle ne se retrouve pas du côté des couches de démolition 16C10 et 16C10b, potentiellement à cause de la nature des inclusions. Les pierres équarries et taillées comptent pour 40 % de la matrice du lot 16C10 et 50 % de celle du lot 16C10b (Figure 87). La nature hétérogène de la matrice du lot 16C10b a fait en sorte qu'il a été impossible de distinguer la continuité de la couche 16C20 du côté est de la berme.

Figure 87 : Vue du lot de démolition 16C10b et de ses inclusions de pierres (23NU16C-04-34)

La culture matérielle est un bon indice qui nous indique l'utilisation de la fosse créée par la démolition de la structure 2 comme un lieu de rejet ponctuel. Plusieurs fragments trouvés dans le lot 16C20 remontent avec les lots directement supérieurs (16C6 et 16C6b) et inférieurs (16C8, 16C10 et 16C13b). La répartition des artéfacts à l'enlèvement du lot de nivellement 16C6 est un autre indice qui permet d'indiquer l'utilisation du trou laissé par la destruction de la structure 2 comme un dépotoir ponctuel. Les artéfacts du lot, qui est celui le plus riche en culture matérielle, se situaient en grande partie le long de l'interface inférieure, contre les lots de démolition. Finalement, il faut aussi noter la concentration d'artéfacts, dont plusieurs objets complets, le long de cette interface de même qu'au centre de la sous-opération, dans le lot 16C13b. Plusieurs objets complets, dont un pot de chambre (Figure 88) et plusieurs assiettes ont été trouvés remontants souvent entre plusieurs lots. Le fond de la cuve créée par la démolition de la structure 2 et associé au lot 16C13b comporte plus de 412 fragments de *creamware* donnant approximativement 17 objets (Figure 89). Il semble logique que cette concentration d'objets au fond de la cuve dans le lot 16C13b corresponde aux objets jetés par les occupants du site par suite de la démolition. Les fragments du lot remontent avec des fragments provenant des lots de nivellement 16C6 et 16C6b, les lots de démolition 16C8, 16C8b, 16C10 et 16C10b ainsi qu'avec la couche organique 16C20, identifiée comme l'accumulation de matière organique dans la fosse à la suite de la démolition de la structure 2. Les écofacts sont aussi bien présents à l'interface entre le nivellement et la démolition. Plus de 400 os ont été trouvés le

long de l'interface inférieure du lot 16C6 et 235 dans le lot de démolition 16C10. Ce sont les deux lots contenant le plus d'os de la sous-opération. La concentration d'artéfacts longeant les pentes de la cuve formée par la démolition ainsi qu'au fond de celle-ci sont d'excellents indices permettant d'affirmer que les habitants du site ont profité de la fosse créée par cette dernière pour y jeter leurs déchets domestiques de façon ponctuelle.

Figure 88 : Pot de chambre en *creamware* trouvé dans le lot de démolition 16C10 (CeEt-960-16C10-02)

Figure 89 : Assemblage d'assiettes en *creamware* trouvées dans les lots 16C13b et 16C10

Phase IV, Événement 15 : Remblais de la structure 2 (1800 à 1818)

16C6, 16C6b

La structure 2 a été remblayée à la suite de son utilisation comme lieu de rejet ponctuel. La datation proposée pour cet événement est entre 1800 et 1818. Cette datation est premièrement justifiée par les actes notariés. La structure 2 semble être présente sur le terrain en 1800 lorsque Fergusson achète le terrain et semble être déjà absente dans l'acte de vente entre Fergusson et Pinguet en 1818 (Dauphin et al., 2023 : 33). Une nouvelle habitation mentionnée dans l'acte de vente par Pinguet en 1818 donne une date butoir pour le remblaiement de la structure 2. La culture matérielle présente dans les lots de remblaiement 16C6 et 16C6b vient aussi appuyer cette datation. Le lot 16C6 est le plus riche en culture matérielle avec plus de 1700 artéfacts et écofacts. Mais comme mentionné précédemment une partie de cette richesse s'explique par l'utilisation du site comme lieu de rejet ponctuel. En effet les artéfacts se concentrent sur l'interface inférieure du lot. Le lot 16C6b nous offre une vision plus réelle de la culture matérielle associée au remblaiement de la structure 2. 218 artéfacts et écofacts proviennent de ce lot, dont plus de 117 fragments de *creamware*. La T.C.C. est le second matériau le plus présent. L'assemblage général donne une datation

entre la fin du XVIII[e] siècle et le début du XIX[e] siècle, ce qui est concluant avec les dates de remblaiement proposées.

La forme des sols des lots 16C6 et 16C6b indique aussi le remblaiement de la structure 2 (Figure 84). En effet ils prennent la forme d'une cuve dont la partie inférieure vient se déposer sur les lots de démolition et les lots organiques associés au rejet des déchets. La partie supérieure des lots de remblaiement est perturbée par les labours qui sont présents sur tout le site. La forme des sillons laissés par les machines agricoles est visible dans l'interface supérieure du lot 16C6b. Finalement la localisation des lots 16C6 et 16C6b vient appuyer leur association au remblaiement de la structure 2. Ils se situent tous deux dans les limites des vestiges des murs extérieurs de cette dernière, et on ne les retrouve pas à l'extérieur de ces derniers (Figure 90).

Figure 90 : Vue générale de la sous-opération 16C avec le lot 16C4 au nord délimité par les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-02-02)

4.3.5 Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948)

Phase V, Événement 16 : Creusement et comblement d'un trou (1800 à 1948)

16E6

Le lot 16E6 est difficile à interpréter et à dater en raison de sa pauvreté en culture matérielle (21 artéfacts et écofacts), ainsi que par son absence de lien direct avec un autre lot ou structure. Il s'agit d'un trou vraisemblablement circulaire dont la moitié est se retrouve en dehors de la sous-opération 16E (Figure 91). Il est donc visible dans la stratigraphie, où il est d'ailleurs intéressant de noter sa forme (Figure 29 et Figure 92). Le fond de ce creux est relativement plat. Après une légère pente vers le haut près des bords, l'angle change abruptement et les bords se poursuivent presque à la verticale sur environ 35 cm avant de s'évaser et de disparaître en raison des labours (16E2) ayant perturbé les sédiments au-dessus. Les centimètres supérieurs sont relativement incertains, puisque la limite entre les lots 16E6 et 16E2 est graduelle et difficile à repérer dans la stratigraphie. Si on se fie à l'altitude de surface prise avant le début de la fouille du lot 16E6, celui-ci débuterait environ à 10,40 m NMM, soit sous l'endroit où les bords s'évasent. Il est donc tout à fait possible que les parois étaient plus ou moins verticales jusqu'à la surface. La forme de ce creusement pourrait peut-être s'avérer diagnostique d'une fonction précise, mais aucun parallèle archéologique ou autre n'a été trouvé. Ainsi, en l'absence d'éléments diagnostiques, aucune fonction n'a pu être attribuée avec certitude à ce creusement.

Figure 91 : Vue en plan du lot 16E6 en cours de fouille (2023NU16A_16B_16E-05-04)

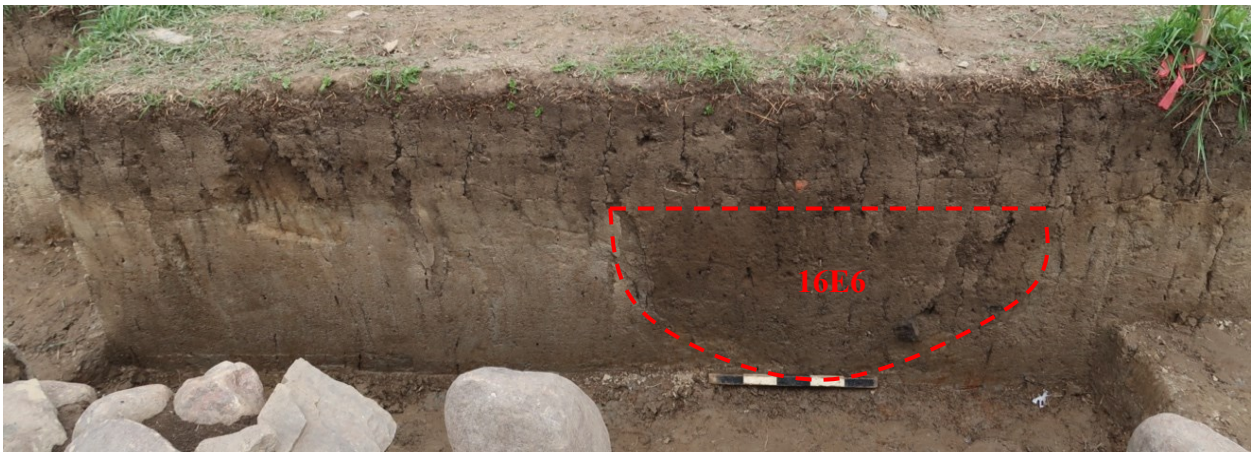

Figure 92 : Vue en coupe du lot 16E6 dans la paroi est de la sous-opération 16E (2023NU16A_16B_16E-07-08)

Aussi, aucune datation précise ne peut être avancée avec certitude. D'abord, compte tenu de sa proximité avec la structure 2 et qu'aucun indice ne suggère une association directe entre les deux, il apparait probable que ce trou ait été creusé après son abandon et sa démolition entre 1800 et 1818. Par la suite, il semblerait que le trou ait été remblayé relativement peu de temps après. En effet, aucune accumulation d'artéfacts, de matière organique ou de sédiments différents du lot 16E6 n'a été observée au fond de la dépression. Le seul élément qui pourrait témoigner de la période où le trou n'était pas encore remblayé est l'extrémité d'une brique anglaise légèrement noircie par le feu qui a été trouvée appuyée contre le fond du creusement. Cette découverte pourrait suggérer que le trou était ouvert lors de la destruction par un incendie de la structure 3 située à proximité et ayant eu lieu entre 1917 et 1947 (Dauphin et al., 2023). En revanche, cette hypothèse ne reposant sur aucune preuve solide, elle doit être considérée avec une grande prudence. Il est davantage certain qu'il a été remblayé avant le début des labours vers 1948 (Événement 25), parce que cette activité a perturbé les sédiments situés au-dessus du lot 16E6.

Phase V, Événement 17 : Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818 à 1998)

16D7, 16D8

Les lots 16D7 et 16D8 sont quant à eux associés à l'effondrement d'un possible terrier de marmotte à la suite de son abandon (Figure 93). En effet, la forme de ces lots, soit un rectangle dont l'extrémité nord devient un cercle, rappelle fortement la forme d'un tunnel puis d'un terrier. On note également que le sol de ces lots est plutôt homogène et comporte très peu d'artéfacts, ce qui exclurait l'hypothèse d'un remplissage anthropique. Le sol présent dans ces lots rappel aussi le sol que l'on trouve dans le lot 16D3 qui leur est

supérieur, renforçant l'idée qu'il s'agit d'un effondrement d'un terrier puisque le sol du lot 16D3 aurait comblé l'espace créé par le terrier lorsqu'il a été abandonné.

Il est plutôt difficile de dater cet événement puisque ces lots se trouvent à l'extérieure de la structure 2 et que le terrier a été creusé dans le sol naturel. Le peu de culture matérielle présente n'aide pas non plus à fournir une date précise et puisqu'il est possible qu'elle provienne du lot supérieur elle ne nous fournirait pas d'information sur l'événement en tant que tel. On peut toutefois supposer que, puisque ces lots ont été identifiés sous les couches de labours, cet événement c'est probablement produit durant la période où cette zone du terrain était utilisée à des fins agricoles soit entre 1818 et la fin du XX^{e} siècle.

Figure 93 : Sous-opération 16D, lot 16D7 (à gauche) et 16D8 (à droite) en cours de fouille (23NU16D-02-01 et 23NU16D-02-05)

Phase V, Événement 18 : Pose d'un poteau de bois (1850 à 1948)

16E150

Le vestige 16E150 représente un fragment de poteau de bois enfoncé dans le sol naturel (16E7). Aucun autre trou de poteau n'a été trouvé à proximité, limitant ainsi son potentiel interprétatif. Il est tout de même intéressant de noter qu'il a été trouvé sous environ 30 cm d'un sédiment en tous points semblable au sol naturel présent sur l'ensemble du site au niveau de la couleur, de la matrice et de la consistante. Ce phénomène peut s'expliquer par la nature limoneuse du sol dans lequel, lorsqu'il est imbibé d'eau, le limon entre en suspension et se redépose de manière plus ou moins homogène lorsque l'eau se retire. Cela permet aussi d'expliquer pourquoi aucune trace de creusement n'a été observée autour du poteau alors que son extrémité est plate, indiquant par le fait même qu'il n'a pas pu être planté directement dans le sol (Figure

94). Aujourd'hui, il n'est conservé que sur 16 cm de hauteur. Il est probable qu'il se soit brisé au moment de son retrait du sol et que cette partie soit demeurée au fond du trou avant d'être enterrée.

Figure 94 : Vue en coupe du vestige 16E150 (2023NU16A_16B_16E-05-09)

Comme mentionné précédemment, aucun autre poteau n'a été trouvé dans les environs depuis le début des fouilles sur le site. Dès lors, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un poteau isolé ou s'il faisait partie d'une structure en bois plus étendue. Toutefois, le diamètre du poteau (17 cm), ainsi que sa profondeur (jusqu'à 69 cm sous la surface actuelle), laissent penser que ce poteau devait à l'origine s'élever sur une bonne hauteur ou soutenir une structure relativement lourde, voire les deux. Seuls deux artéfacts ont été trouvés en association avec ce vestige et l'un d'entre eux peut être daté entre 1850 et 1932. Il s'agit d'un fragment de T.C.C. non vernissée qui est vraisemblablement un rejet de production de la poterie Bell, en activité entre ces années-là. Cette datation permet d'éliminer toute association avec la structure 2 située à proximité immédiate, puisque celle-ci a été démolie au plus tard en 1818. Deux hypothèses sont encore plausibles. D'une part, il pourrait s'agir d'un poteau faisant partie d'une structure légère en bois indépendante de toute autre construction. D'autre part, ce poteau pourrait être en lien avec la structure 3,

habitée au maximum entre 1850 c. et 1947 (Dauphin et al., 2023). Pour l'instant, aucun élément ne permet de trancher en faveur de l'une ou de l'autre.

La présence du fragment d'un rejet de production de la poterie Bell fournit la date minimale de 1850 pour l'installation de ce poteau. Concernant la date maximale, il s'agit de 1948, puisque le poteau a été trouvé sous le lot 16E2 associé aux labours.

Phase V, Événement 19 : Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (1873 à 1932)

16B8, 16B9, 16B100a, 16B100b, 16B150, 16D6, 16D9, 16D150, 17C150

Il s'agit d'un tuyau correspondant aux vestiges 16B150 et 16D150 mis au jour cette année et qui est la continuité de celui trouvé dans les sous-opérations 14A (14A250) et 14B (14B250) en 2022 (Dauphin et al., 2023). Ce dernier est composé de plusieurs sections en T.C.C. locale vernissée et glaçurée à l'intérieur d'environ 45 cm de diamètre extérieur et de 5 cm d'épaisseur. Ces sections d'une longueur moyenne de 0,9 m sont simplement posées bout à bout. La jonction entre ces dernières est parfois couverte de fragments de tuyaux dans le même matériau afin d'améliorer légèrement l'étanchéité (Figure 95 et Figure 96).

Figure 95 : Jonction entre deux sections du vestige 16B150 (23NU16A_16B_16E-05-30)

Figure 96 : Jonction entre les sections du vestige 16D150 (23NU16D-03-12).

Figure 97 : Contenant en T.C.C. vernissée de Vallauris (CeEt-960-16A3-03)

En termes d'événements, une tranchée a d'abord été creusée dans le sol en place dans un axe est-ouest et traversant les sous-opérations 16B et 16D. Lors de ce creusement, une partie du vestige 16B100 a été démoli, laissant de part et d'autre une coupure assez nette (Figure 98). Ensuite, les différents segments du tuyau en T.C.C. ont été déposés dans le fond de la tranchée avant d'être enterrés. Le remblaiement de la tranchée s'est réalisé en deux étapes. En premier lieu, le sol naturel, remanié lors du creusement, a été utilisé, peut-être afin de conserver un sédiment plus imperméable en contact direct avec les tuyaux. Ce sédiment (16B8/16D9) était très difficile à distinguer du sol non anthropique. Les seules différences perceptibles étaient la présence occasionnelle d'artéfacts ou d'inclusions anthropiques, ainsi qu'une teinte légèrement plus foncée par endroit (Figure 99). Les éléments de culture matérielle trouvée dans ces lots proviennent des sédiments anthropiques retirés lors du creusement. Ainsi, on y retrouve notamment un fragment de T.C.C. vernissée de Vallauris (Figure 97) appartenant au même objet que d'autres fragments trouvés dans les lots 16A3 et 16E2 interprétés aujourd'hui comme des lots de labours (Événement 25). Par la suite, un sédiment plus hétérogène (16B9/16D6) contenant vraisemblablement les pierres arrachées aux vestiges lors du creusement de la tranchée a été posé pour combler l'espace restant. En effet, les lots 16B9 et 16D6 comportaient une grande quantité d'inclusions de pierres. Dans le premier cas, il s'agit d'un mélange de pierres de champs granitiques et de blocs de calcaire schisteux sans traces de mortier. Ce lot ne se retrouve cependant pas à l'est du vestige 16B100, indiquant par le fait même que le remblayage de la tranchée ne s'est pas fait de manière homogène partout (Figure 100). Dans le deuxième cas, le lot 16D6 se présente comme un mélange de sédiments, d'artéfacts et d'inclusions variées.

Le vestige 17C250 semble lui aussi faire partie de ce système de tuyaux en T.C.C. présents sur le terrain. En effet, bien qu'il ait été posé selon une orientation nord-sud, les dimensions observées pour ce vestige sont les mêmes que pour les vestiges 14BA250/14B250/16D150 et 16B150. De plus, avec l'orientation de chacun des vestiges, il est fort probable qu'ils se rencontrent à un certain moment (Plan 3). Il est possible que les vestiges allant d'est en ouest apportent des eaux usées aux vestiges allant du sud vers le nord qui à son tour amène les eaux usées à la rivière. La présence d'un tuyau de manufacture similaire a d'ailleurs été notée près de la rivière.

Plan 3 : Plan des canalisations trouvées en 2023

Figure 98 : Coupure dans le vestige 16B100 (23NU16A_16B_16E-06-39)

Figure 99 : Différence de couleur entre le lot 16B8 et 16B4 (23NU16A_16B_16E-03-21)

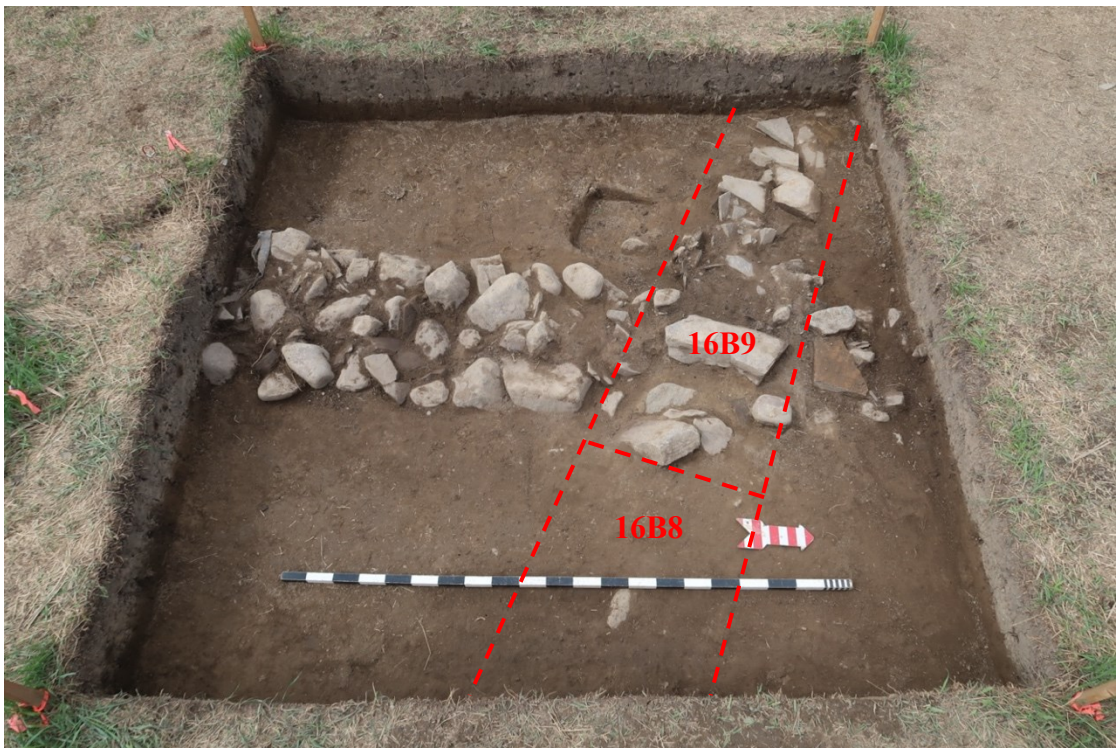

Figure 100 : Différence entre le lot 16B8 et 16B9 (23NU16A_16B_16E-03-02)

Ce vestige semble être un tuyau d'aqueduc produit par la poterie Bell pour plusieurs raisons. En effet, ils s'apparentent à ceux trouvés sur le site de la poterie Bell (CeEt-23) lors des fouilles de 1991 (Royer, 1992). Ils se distinguent des drains agricoles par la présence d'une glaçure sur la surface intérieure qui est absente sur les drains (Royer, 1992 : 31). De plus, l'épaisseur de 5 cm (2 po) et le diamètre de 45 cm (18 po) correspondent à une des dimensions que demande la ville de Québec à la poterie Bell dans une modification de leur contrat daté du 20 mars 1854 (Greffe Charles Maxime Defoy ANQQ, no 6736).

Ce tuyau d'aqueduc aurait été posé entre 1873 et 1932, mais probablement plus précisément entre 1873 et 1886. Bien que la poterie Bell soit active dès 1845 (Ethnoscop, 2009 : 31) et qu'elle commence à produire des tuyaux de ce format pour la ville de Québec à partir de 1854, une découverte réalisée en 2022 permet de repousser la date minimale d'encore quelques années. En effet, un fragment de pot à marmelade produit au plus tôt en 1873 a été trouvé dans le remplissage de la tranchée de pose du tuyau (Dauphin et al., 2023 : 234). Par conséquent, la pose du tuyau et son remblayage ne peuvent avoir eu lieu avant cette date. Aucun artéfact diagnostique trouvé cette année n'a permis d'affiner la datation au-delà de 1873. Le contrat entre les Bell et la ville de Québec concernant la production des tuyaux d'aqueduc se termine en 1886 (Ethnoscop, 2009 : 31). Il apparait donc vraisemblable que la production de ces derniers prenne aussi fin cette même année. En revanche, il n'est pas exclu que les Bell puissent continuer à en produire après cette date. Pour cette raison, la date de 1932 est conservée comme date maximale, puisqu'il s'agit de l'année de fermeture de la poterie Bell (Ethnoscop, 2009 : 31).

Phase V, Événement 20 : Remplissage d'un trou (1873 à 1948)

16B5b

Le lot 16B5b est interprété comme le remplissage d'un trou probablement causé par un affaissement du sol. Pour rappel, ce lot formait une dépression plus ou moins circulaire d'environ 36 cm de diamètre contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il est donc visible dans la stratigraphie (Figure 29 et Figure 101). Celle-ci fournit quelques indices pour interpréter ce lot ainsi que pour déterminer une fourchette de datation possible.

Figure 101 : Vue rapprochée de la parois est de la sous-opération 16B (23NU16A_16B_16E-07-10)

Même si l'interface entre le sol naturel (16B10) et le remblai du creusement du tuyau d'aqueduc (16B9) est difficile à détecter dans la paroi, le lot 16B5b est situé en grande partie directement au-dessus du tuyau d'aqueduc 16B150. Cette position permet d'avancer une hypothèse concernant l'origine de cette dépression dans le sol. En effet, au moment des fouilles, le terrain était marqué d'un grand nombre de trous, dont certains semblent alignés sur la projection des tuyaux trouvés lors des fouilles depuis 2022. Il est donc possible que celui-ci soit le résultat d'un affaissement du sol lié à la présence du tuyau. D'ailleurs, à cet endroit, ce dernier est fissuré dans le sens de la longueur et une partie du tuyau a glissé sous l'autre (Figure 95).

Que cet événement soit lié au tuyau ou non, il est tout de même certain qu'il a eu lieu après son installation, puisque le lot 16B5b est situé en partie directement au-dessus de sa tranchée d'installation. La date minimale est donc vers 1873 comme démontré plus tôt (Événement 19). Le remblaiement de cet affaissement aurait eu lieu au plus tard avant le début des labours aux environs de 1948. Encore une fois, c'est la stratigraphie qui permet d'avancer cette date, puisque le lot 16B5b est perturbé à son sommet par le lot de labour 16B3.

4.3.6 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)

Phase VI, Événement 21 : Pose d'un tuyau en grès (1950 à 1959)

17C10b, 17C11, 17C14, 17C250

Les lots 17C10b, 17C11, 17C14 et 17C250 sont associés à la pose d'un tuyau en grès. En effet, il y a un tuyau en grès gris qui a été découvert au fond du sondage 17C19 (Figure 102). Puisqu'il se trouvait en paroi et sous les grosses pierres qui composaient le lot 17C14, il a été plus difficile de recueillir de l'information sur ce vestige. On sait toutefois qu'il s'agit donc de tuyaux en grès ayant un diamètre extérieur estimé à 0,26 m et une longueur visible maximale de 0,56 m qui ont un raccord de type « bout-à-bout » et

qu'ils ont été posés dans le sol naturel remanié d'une manière similaire à ce qui a été observé avec les vestiges 14A250/14B250/16D150, 16B150 et 17C150.

Figure 102 : Sous-opération 17C, vestige 17C250 (17NU23-04-23)

Les lots 17C10b, 17C11 et 17C14 sont quant à eux associés au remplissage de la tranchée creusée afin de poser ce tuyau. Ces lots sont d'ailleurs bien visibles dans la paroi nord de la sous-opération (Figure 49 et Figure 103) où ils viennent clairement couper les lots associés au nivellement graduel plus ancien du terrain (17C10a, 17C12, 17C13, 17C15, 17C16). En cours de fouille, on a également observé que les lots associés au remplissage de la tranchée tendaient à être en pente vers la paroi ouest de la sous-opération. Les lots semblaient également correspondre à différentes étapes du remplissage. Par exemple, le lot 17C14 est composé principalement de grosses pierres de calcaire, schiste et granite (dimensions variant entre 0,15 m sur 0,15 m et 0,3 m sur 0,4 m) avec très peu de sédiments. À côté, on retrouve le lot 17C11 qui est un sol plus foncé, hétérogène avec une riche culture matérielle. Au-dessus, on note la présence du lot 17C10b qui contient un peu d'inclusion et de culture matérielle, mais qui est très similaire au lot 17C10a qui est un nivellement.

Figure 103 : Sous-opération 17C, paroi nord (23NU17C-04-28)

La fonction de ce tuyau est pour le moment indéterminée puisqu'on possède peu d'informations sur ce vestige. Toutefois, son alignement selon un axe nord-sud ainsi que son tracé en parallèle au vestige 17C150 pourrait suggérer qu'il viendrait remplacer ce dernier. En effet, il a été observé que le système de tuyaux en T.C.C. (17C150) avait tendance à se briser au fils du temps. S'il a perdu son efficacité, il est donc possible que l'on ait souhaité le changer pour quelque chose de plus récent et plus solide. Cependant, puisqu'on ignore à quel type de bâtiment ces deux systèmes de tuyaux sont rattachés, il est également possible qu'ils servent des fonctions différentes. Un élément qui pointerait dans cette direction réside dans les photos aériennes de 1950 et 1959 (Figure 117 et Figure 118). Sur la première photo, on peut observer un long rectangle d'ombrage qui traverse le terrain selon un axe nord-sud et qui semble bordé d'arbres de part et d'autre. Une des hypothèses soulevées serait qu'il s'agit d'un fossé permettant d'évacuer les eaux du terrain vers la rivière. Toutefois, lorsque l'on observe la photographie aérienne de 1959, cet ombrage a complètement disparu. On suppose donc que le fossé aurait été comblé à un moment entre 1950 et 1959. Cela nous amène donc à l'hypothèse que, avant de combler le fossé, on aurait posé les tuyaux en grès, peut-être pour remplacer ce système d'évacuation d'eau. Un autre élément qui viendrait appuyer cette hypothèse concerne la tranchée de pose du tuyau. En effet, lorsque l'on observe la tranchée de pose du

vestige 16D150 on remarque qu'elle est plutôt droite et qu'elle correspond environ au diamètre du tuyau (soit 0,5 m). Lorsque l'on compare cette tranchée à celle du tuyau de grès, on observe quelque chose de complètement différent. On le voit bien dans la paroi nord où la tranchée serait beaucoup plus large que le diamètre du tuyau et son apparence évasée correspond mieux à la forme d'un fossé.

Finalement, la culture matérielle vient confirmer qu'il s'agit d'un événement s'étant déroulé au XX^{e} siècle. En effet, on note la présence de bouteille à capsule (date), de pot à conserve (date), de verre au manganèse (date), d'un peigne en plastique, pour n'en nommer que quelqu'un. L'élément le plus diagnostic est probablement une bouteille à médicament fabriquée par la *Domion Glass Co* grâce à une machine de type *Owens* pour un médicament connu sous le nom de « Tarol » (Figure 104). Il s'agit essentiellement d'huile de morue et est produit entre 1717 et 1934. Donc, de manière générale, la culture matérielle est caractéristique de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle.

Figure 104 : Bouteille tarol, provenant du lot 17C11 (CeEt-960-17C11-01)

Phase VI, Événement 22 : Nivellement après la démolition de la structure 3 (1950 à 1959)
17A4, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8, 17C9

Les lots 17A4, 17A5, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8 et 17C9 sont associés à un deuxième événement de nivellement graduel survenu après la démolition de la structure 3. Comme expliqué plus haut lors de l'événement 3 (nivellement progressif de la pente du terrain), on se trouve toujours dans la zone de pente de fin de terrain et les sols ont tendance à s'y accumuler selon une activité anthropique volontaire ou non. Toutefois, on remarque un changement dans la composition des sols des lots supérieurs qui semblent suggérer qu'on soit en présence de nivellement qui se déroule cette fois-ci après la démolition de la structure qui se trouve au sud de la sous-opération 17A/17C.

Les premiers lots qui marquent cette distinction sont les lots 17A4 et 17C9 (Figure 105 et Figure 106) qui devraient être considérés comme faisant un tout. En effet, on est en présence d'un lot qui est contient plusieurs inclusions telles que de la pierre (2-3 %), de la brique, du mortier (5 %), un peu de cendre, un peu de charbon de bois. Bien qu'on ne semble pas être dans un sol de démolition à proprement parler (il n'y a pas assez d'inclusion, il n'y a pas de structure directement à côté de la sous-opération, pas de trace d'une ancienne structure à cet endroit), cela donne tout de même l'impression que l'on aurait tenté de niveler le terrain après l'incendie de la structure 3 en étalant les sols vers la sous-opération 17A/17C. Tout d'abord, ce lot est présent sur l'entièreté de la sous-opération 17C et dans toute la portion nord de la sous-

Figure 105 : Sous-opération 17C, lots 17C9 en cours de fouille (23NU17C-03-11)

Figure 106 : Sous-opération 17A, lot 17A4 en cours de fouille (23NU17A_17B-01-40)

opération 17A (vers la pente). On retrouve ensuite des signes qui s'apparentent à l'incendie de la structure 3 comme la présence de cendre et de charbon de bois dans les sols, mais également on note la présence d'artéfacts brûlés (morceau de verre, céramique) qui sont très similaires à ce qui a été observé dans la structure 3, dans le lot 15A15 plus précisément (Dauphin et al, 2023 : 172-173). La création du lot 17C9 serait donc dû à une action anthropique volontaire tandis que pour les lots 17C5, 17C6, 17C7 et 17C8 cela reste à déterminer.

Sachant que la démolition de la structure 3 est survenue entre 1947 et 1948, on peut supposer cet événement de nivellement c'est lui aussi produit durant cette période ou un peu plus tard, dans tous les cas, après cette dite démolition

Si l'on accepte cette hypothèse, on peut alors suggérer que les niveaux supérieurs suivants (17A3, 17A6, 17A8, 17C8, 17C7, 17C6, 17C5) et le vestige 17A150 sont eux aussi survenus après cette date à cause de leur ordre de déposition des sols. De manière générale, on remarque aussi que la culture matérielle est différente. En effet, on note la présence de plus de T.C.F.B. vitrifié à décor divers et de *white granite* que l'on peut associer aux XIX^{e} et XX^{e} siècles tandis que la quantité de T.C.C. vernissée verte de France et de faïence tend à diminuer.

Il y aurait une dernière nuance à soulever concernant cet événement en lien avec les lots 17A5 et 17C5. En effet, ces lots sont particuliers puisque leur matrice est très similaire au sol naturel soit un limon argileux de teinte gris bleuté (Figure 107 et Figure 108). En fait, lors de la fouille, ce lot a apporté une certaine confusion puisque l'on croyait avoir atteint le sol naturel, car il était présent sur l'ensemble de la sous-opération. Sachant maintenant qu'il y avait d'autres sols de remblais sous ce lot, il est possible que le lot 17A5/17C5 soient le résultat d'un événement de nivellement volontaire où du sol naturel a été utilisé comme terre de nivellement. Il est possible que l'on ait voulu sceller d'une certaine façon les sols de démolition (qui se trouve sous ce lot) pour empêcher les inclusions de remonter à la surface. Il est aussi probablement qu'on ait simplement voulu niveler le terrain afin de l'utiliser à des fins agricoles et que l'on ait utilisé le sol qui était à disposition.

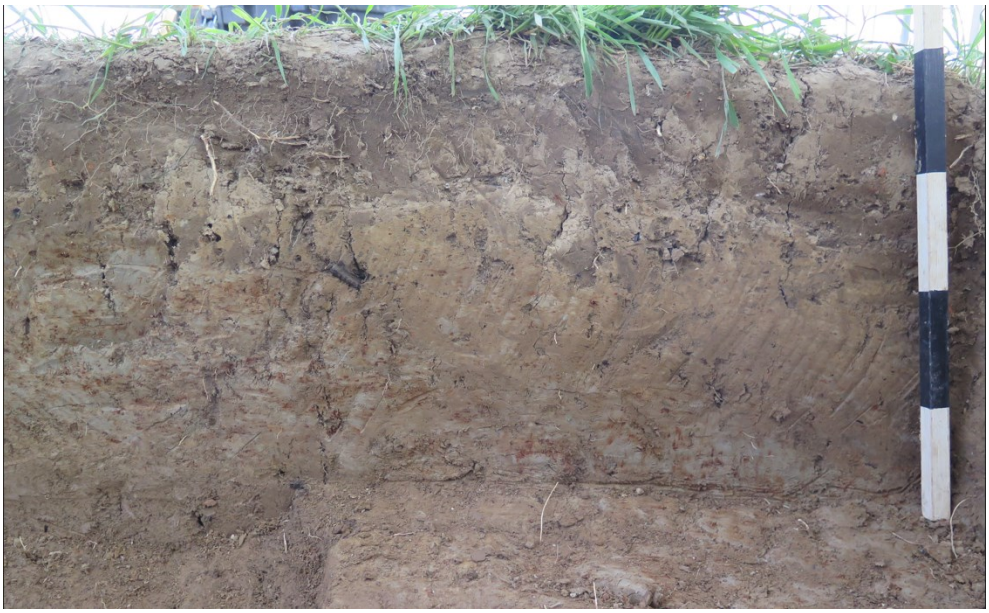

Figure 107 : Lot 17A5 en coupe en cours de fouille (notez la matrice argileuse à une faible profondeur) (23NU17A_17B-01-37)

Figure 108 : Lot 17A5 en plan en cours de fouille (notez la matrice argileuse) (23NU17A_17B-01-30)

Phase VI, Événement 23 : Pose d'un tuyau en métal ferreux (1959 à 1998)

17A6, 17A8 et 17A150

Cet événement n'est représenté que dans la sous-opération 17A par les lots 17A6, 17A8 et 17A150. Les deux premiers lots sont interprétés comme étant la tranchée de pose du tuyau 17A150. La différence entre les deux se trouve à être au niveau des sédiments, mais ils seraient issus du même événement. En effet, le lot 17A6 se trouve à être creusé dans un sédiment plutôt argileux relié au lot 17A5 tandis que le lot 17A8 aurait été creusé dans le sédiment du lot 17A4 contenant du mortier (sable) et des débris architecturaux. Ce fait aurait pu affecter la forme de la tranchée (débris, paroi moins stable) qui est plus évasée dans le cas du lot 17A8 (Figure 109 et Figure 110). En cours de fouille, le lot 17A6 a été trouvé en premier (portion sud du tuyau plus haute qu'au nord) et il n'était plus perceptible dans le coin nord-ouest où un autre creusement (17A8) semblait prendre sa place (Figure 111).

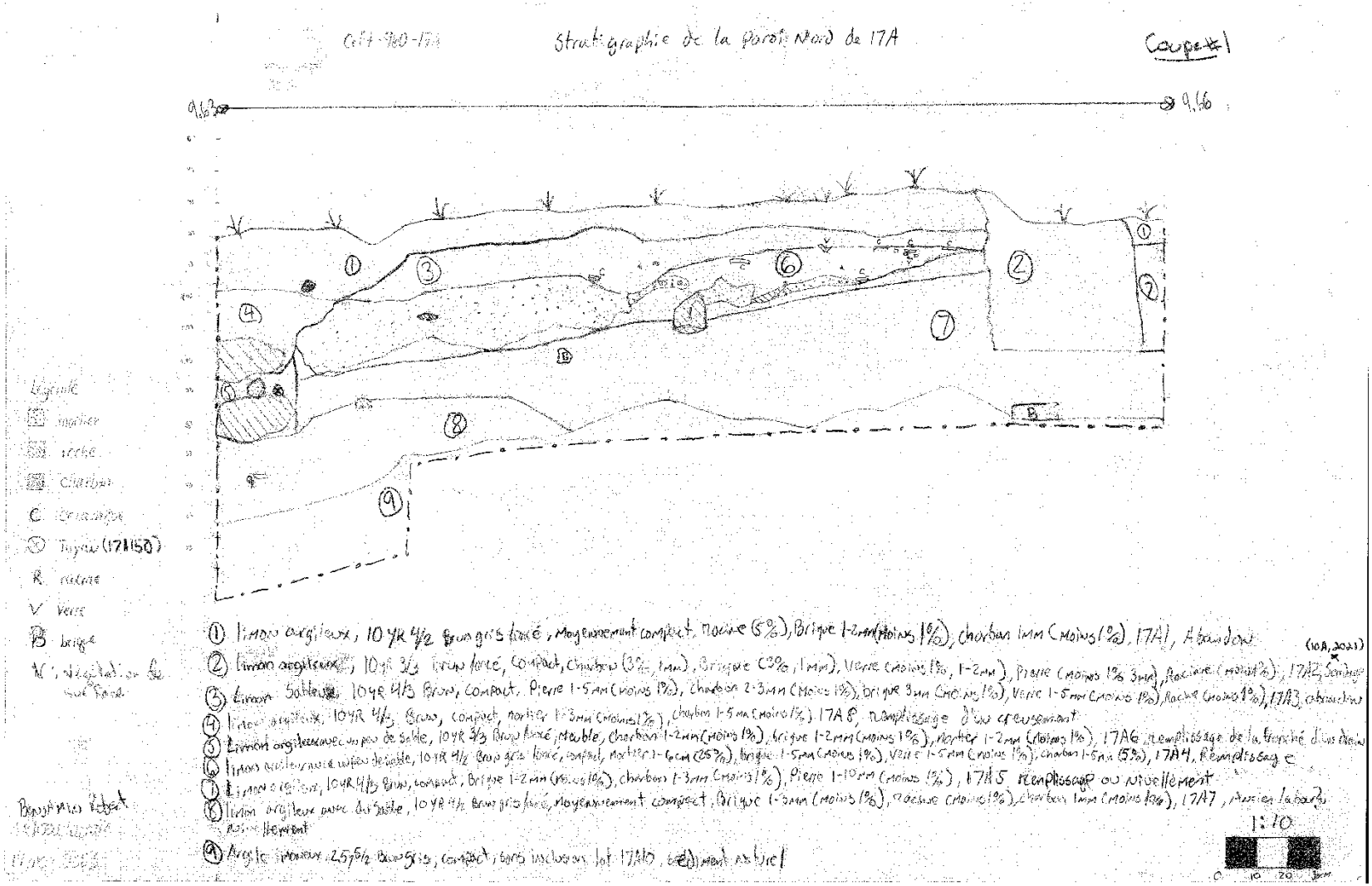

Figure 109 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17A

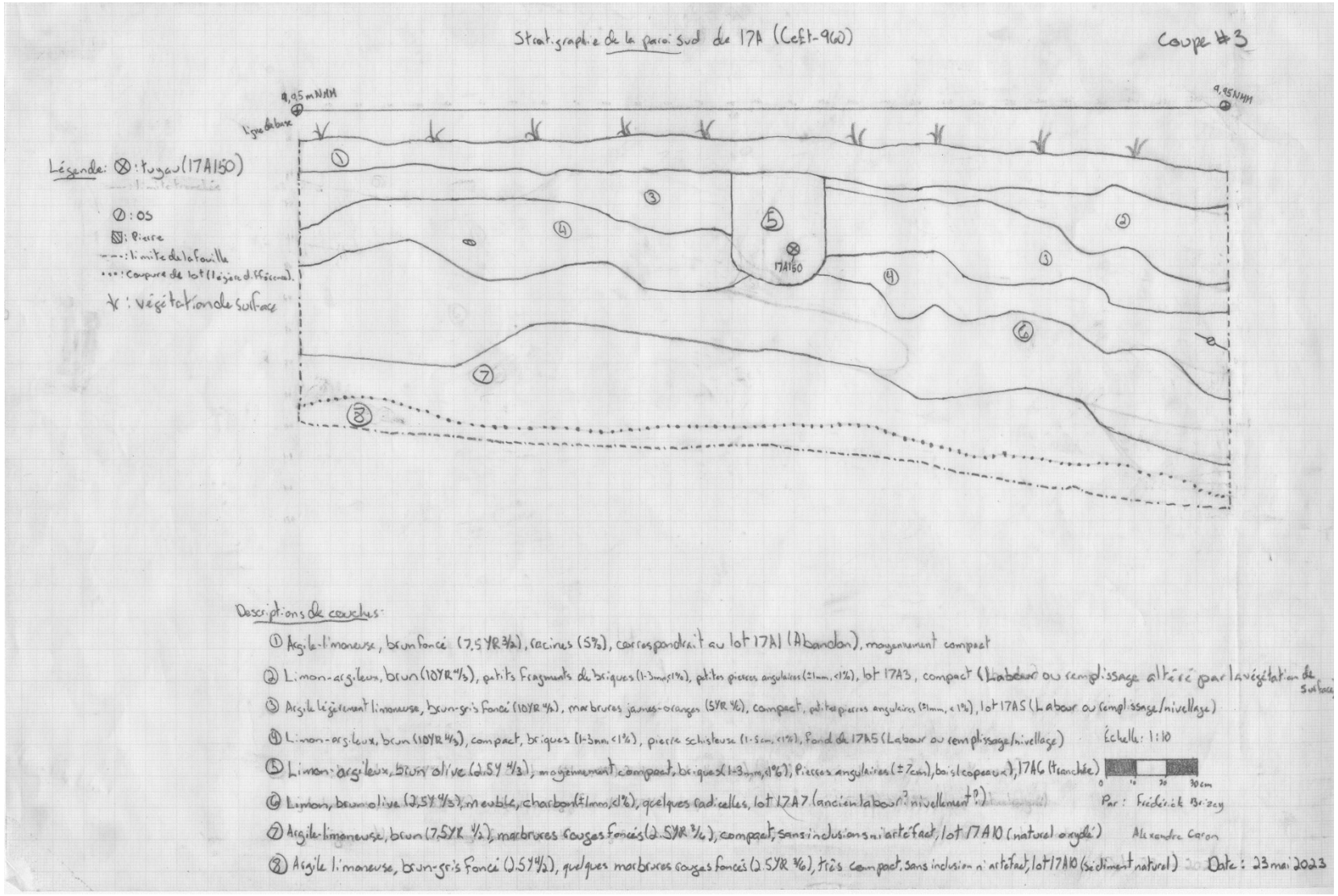

Figure 110 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 17A

Figure 111 : Tranchée du lot 17A8 (17A6 imperceptible à ce point) (23NU17A_17B-02-10)

Ce tuyau semble être directement aligné avec celui qui a été découvert dans la sous-opération 15A, juste au sud de la sous-opération 17A, pendant la campagne de 2022 (Figure 112). Même si le tuyau semble faire partie de la Structure 3, il aurait été posé après l'incendie de cette dernière puisque les lots 17A6, 17A8 et 17A150 se situent sur et dans ce qui est interprété comme des dépôts de nivellement contenant du matériel relatif à l'incendie et la destruction de la Structure 3 (débris architecturaux, artéfacts brûlés) (Événement 22). Il serait donc postérieur à la destruction de l'édifice.

Figure 112 : Alignement du tuyau 17A150 avec celui trouvé en 2022

La fonction du vestige 17A150 aurait pu être de transporter de l'eau de la rivière Saint-Charles, à une trentaine de mètres au nord, vers le champ afin d'irriguer une portion de celui-là. En effet, il est de trop petit diamètre (± 5 cm) pour être un drain. La cause exacte de sa destruction demeure inconnue, mais il se pourrait que cela soit causé par d'autres travaux reliés à l'aménagement du terrain.

Phase VI, Événement 24 : Nivellement récent du terrain (1950 à 2019)

17A3 et 17C4

Les lots 17A3 et 17C4 sont, quant à eux, associés à un nivellement plus récent du terrain qui s'est produit soit peu avant la période d'utilisation du terrain pour des activités ou durant cette période. En effet,

il devrait être considéré comme un même lot qui recouvre l'ensemble de la sous-opération 17C et la portion ouest de 17A. Il contient de la culture matérielle plutôt mélangée, mais pas assez fragmentée pour parler de labour. De plus, le lot ne couvre pas l'entièreté de la sous-opération 17A et il n'est pas assez volumineux pour parler d'une utilisation de ce secteur comme un endroit de rejet de déchets occasionnel. En fait, ce lot donne l'impression qu'on se trouve à la limite du terrain cultivable où lorsque la machinerie agricole peut approcher cette zone en altérant le sol à cet endroit sans que cela ne soit un phénomène constant.

Phase VI, Événement 25 : Labours (1948 à 1998)

16A3, 16A4, 16A5, 16A6, 16B3, 16B4, 16B7, 16C2, 16C2b, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7, 16D2, 16D3, 16E2, 16E4, 16E5a, 16E5b, 17B4, 17B5

Plusieurs lots peuvent être associés à la fonction agricole du site durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Depuis les premières concessions européennes, le site possède une vocation agricole. En revanche, tous les lots affectés par des labours fouillés cette année témoignent d'activités agricoles ayant eu lieu environ entre 1948 et 1998. Auparavant, il est probable que la proximité de la structure 2, puis celle de la structure 3, aient empêché le passage de la machinerie agricole. De plus, sur le plan de l'arpenteur Benjamin Écuyer produit en 1818 dans le cadre de la vente de la terre entre Louis-Basile Pinguet et David Harvie, la section au nord de la structure 1, où se trouvait la structure 2, est dessinée avec une trame différente du reste de la terre (Figure 113). Même si aucune légende ne permet de déterminer la fonction de cet espace, sa représentation n'est certainement le fruit du hasard. Il pourrait s'agir d'un espace de potager, ou encore d'un espace sans fonction particulière. En revanche, il apparait peu probable qu'il s'agisse d'un espace labouré comme c'est le cas pour l'espace représenté en vert pâle. En 1867, un autre plan illustre cette fois la présence de la structure 3 (Figure 114). En plus de la proximité de cette structure par rapport aux fondations de la structure 2, compliquant le passage de machineries agricoles, l'espace entre les structures 1 et 3 semble occupé par au moins trois chemins parfois bordés d'arbres. Il semble donc encore une fois que cet espace n'était pas labouré en 1867, et, probablement, au moins jusqu'à la démolition de la structure 3 entre 1917 et 1947 (Dauphin et al., 2023 : 231).

Figure 113 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818 (plan rapproché). Noter l'utilisation d'une trame différente pour représenter le terrain situé entre le chemin, la rivière St-Charles et les bâtiments A et C.

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

Figure 114 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2023 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché)

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Les dates proposées pour cet événement reposent sur une série de photographies aériennes. Une première photographie datée de 1947 montre que les fondations de la structure 3 sont encore visibles (Figure 115). La résolution ne permet pas de savoir si la terre alentour est labourée à ce moment-là, mais compte tenu de la proximité entre la structure 2 et la structure 3, il est raisonnable de supposer que non. Par la suite, deux photographies, respectivement datées de 1948 et 1950 semblent indiquer que la structure 3 a été remblayée. Celle de 1950 possède une plus haute résolution et il ne semble pas y avoir de sillons de labour à l'emplacement de la structure 2 (Figure 116 et Figure 117). Par sécurité, l'année de 1948 a tout de même été choisie comme date minimale puisque les sillons peuvent être trop subtils pour apparaitre sur l'image. Ce n'est qu'à partir de 1959 qu'une photographie aérienne illustre avec certitude que le terrain situé dans le méandre de la rivière Saint-Charles est labouré dans son entièreté (Figure 118).

Figure 115 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant les fondations de la structure 3

Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited, 27 mai 1947-4 juin 1947. Lien permanent: http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3270181?docref=5VakU9FMExaJmVj7rBK 7YA.

Figure 116 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 4 octobre 1948

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948).

Figure 117 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 5 juillet 1950

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A12649-207. (1950).

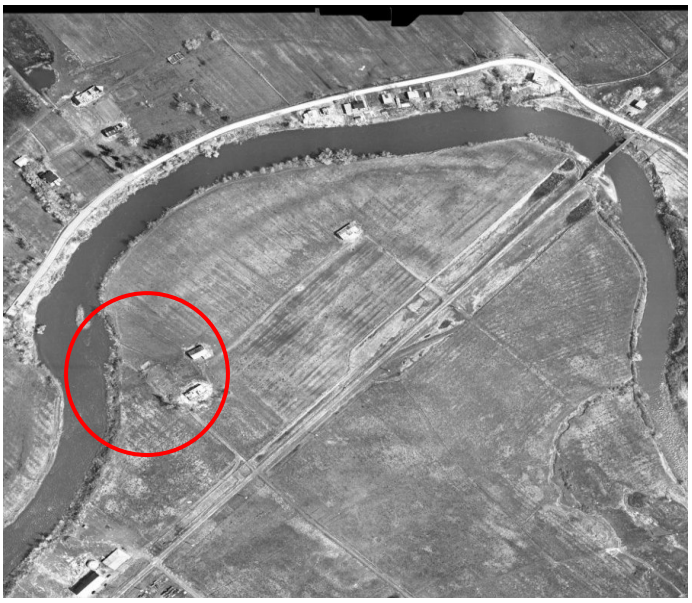

Figure 118 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 14 juillet 1959. Noter l'absence de vestiges visibles dans le secteur anciennement habité.

Source : Photothèque nationale de l'air, 1959-07-14, saison inconnue, A16739-142 (1959).

Même s'ils témoignent tous du même événement, les différents lots associés aux activités agricoles n'ont pas tous été affectés de la même manière par les labours.

Les lots 16A3, 16B3, 16C2, 16C2b, 16D2, 16D3 et 16E2 sont des couches de sédiments ayant été labourés directement à de nombreuses reprises. Cette hypothèse s'appuie sur la couleur d'un brun homogène des sédiments, l'épaisseur relativement uniforme d'environ 19 à 24 cm des lots, ainsi que la fragmentation et la diversité des artéfacts. Concernant ce dernier point, la culture matérielle trouvée dans ces lots témoigne d'une large période allant du régime français à la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Par exemple, on y retrouve de la faïence blanche française (1600 an – 1760 c), du Pearlware (1775 c – 1830 c), du Creamware (1762 c – 1840 c) et du White granite (1840 c – aujourd'hui). L'artéfact datable le plus récent est un disque de plastique d'une capsule métallique (1950 c – aujourd'hui). Le brassage de la terre par les machineries agricoles permet d'expliquer cette diversité chronologique et l'état fragmentaire des artéfacts.

Les lots 16A4, 16A5, 16B4, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7, 16D8 et 16E4 ont eux aussi été remaniés par l'action des labours, mais de manière moins intensive. Leur position stratigraphique immédiatement sous les lots de labour mentionnés ci-dessus tend à appuyer cette hypothèse. De plus, ils présentent des caractéristiques similaires avec les lots directement inférieurs qui, dans la plupart des cas, correspondent au sol naturel. En revanche, ils s'en distinguent par une teinte légèrement plus jaunâtre des sédiments, mais surtout par la présence d'une culture matérielle fragmentée et chronologiquement variée qui aurait été introduite occasionnellement par le brassage des sédiments sur une plus grande profondeur qu'à l'habitude. Quelques remontages d'artéfacts trouvés dans ces lots et ceux mentionnés dans le paragraphe précédent viennent appuyer la relation qui existe entre ceux-ci.

Les lots 16A6, 16B7, 16E5a et 16E5b correspondent à la surface supérieure des vestiges 16A100, 16A200, 16B100a, 16B100b et 16E100 qui ont été affectés par les machineries agricoles. Cette hypothèse s'appuie sur leur position et leur alignement au-dessus des vestiges. De plus, ces lots se distinguent des lots de labour situés au-dessus par la plus grande concentration d'inclusions de pierres. Lors des fouilles, les lots 16E5a et 16E5b ont été séparés en considérant que le lot 16E5b correspondait au sédiment jeté entre les pierres lors de la construction du vestige. En revanche, des fragments jointifs de terre cuite commune vernissée verte de France ont été trouvés dans les lots 16E5b, 16B3 et 16E2, ce qui indique que ce lot a lui aussi été remanié par les labours (Figure 119).

Figure 119 : Contenant en T.C.C. vernissée verte de France (CeEt-960-16E5b-78)

Finalement, les lots 17B4 et 17B5 ont été séparés en fouille par une légère différence dans la couleur de leur matrice sédimentaire. En effet, le lot 17B4 était légèrement plus pâle et jaunâtre que le lot 17B5. Cependant une bonne quantité de remontages artéfactuels fait en sorte que les deux devraient être vus comme un ensemble. Bien que ces lots pourraient avoir subi des labours, leur emplacement à la limite du terrain juste avant la rupture de pente et le fait qu'une partie de la sous-opération 17B se trouve dans le parc Linéaire rendent cette interprétation incertaine. En effet, il est fort possible que le terrain, à cet endroit, ait été très peu labouré puisqu'il est en marge. Il est aussi difficile de savoir comment l'aménagement du parc aurait affecté ces couches relativement superficielles (±20 cm). Peu importe, leur contenu artéfactuel très fragmenté provenant d'époques diverses témoigne, au moins, que le sédiment venait d'ailleurs sur le terrain.

Phase VI, Événement 26 : Creusement de terriers par de petits mammifères (1948 à 1998)
16B5a, 16E3

Durant la période où la terre fut labourée environ entre 1948 et 1998, il semble qu'au moins un petit mammifère ait creusé des terriers dans les sous-opérations 16B et 16E. Cette interprétation repose sur plusieurs éléments. D'abord, le sédiment qui remplissait ces creux (16B5a et 16E3) était assez semblable au niveau de la matrice, de la couleur, des inclusions et de la culture matérielle qu'on y retrouve aux lots 16B3 et 16E2 situés directement au-dessus et qui sont associés à l'événement de labours (Événement 25). Dès lors, on y retrouve des artéfacts fragmentés couvrant une large période, tels qu'un fragment de T.C.C. vernissée verte de France (1500 c – 1760 c) et de verre teinté bleu-vert français (1650 c – 1760 c), mais aussi du *creamware* (1762 po – 1840 c), ainsi que du *white granite* (1840 c – aujourd'hui). Cette situation suggère que le sédiment présent dans les lots de labours a rempli ces creusements, peut-être après que le sommet s'est écroulé. La consistance meuble du sédiment appuie cette idée. On observe tout de même quelques différences, surtout au niveau de la matrice, qui pourraient s'expliquer par l'introduction de nouveaux sédiments par le mammifère ayant occupé ce terrier. L'absence de matière organique significative fournit un argument pour exclure l'hypothèse que ces trous aient pu être causés par des racines.

Ensuite, la forme de ces creux appuie davantage l'hypothèse animale. En effet, dans le cas de celui présent dans la sous-opération 16E, on semble observer une chambre circulaire connectée à un seul corridor d'accès (Figure 120). Celui observé dans la sous-opération 16B n'a pas une forme aussi claire, mais on peut tout de même y déceler une ou plusieurs chambres interconnectées, ainsi qu'un corridor d'accès (Figure 121). Il est intéressant de noter que, dans les deux cas, le possible corridor d'accès est orienté dans la même direction, soit vers le sud. Encore une fois, il parait peu probable qu'une racine puisse créer des cavités ayant ces formes.

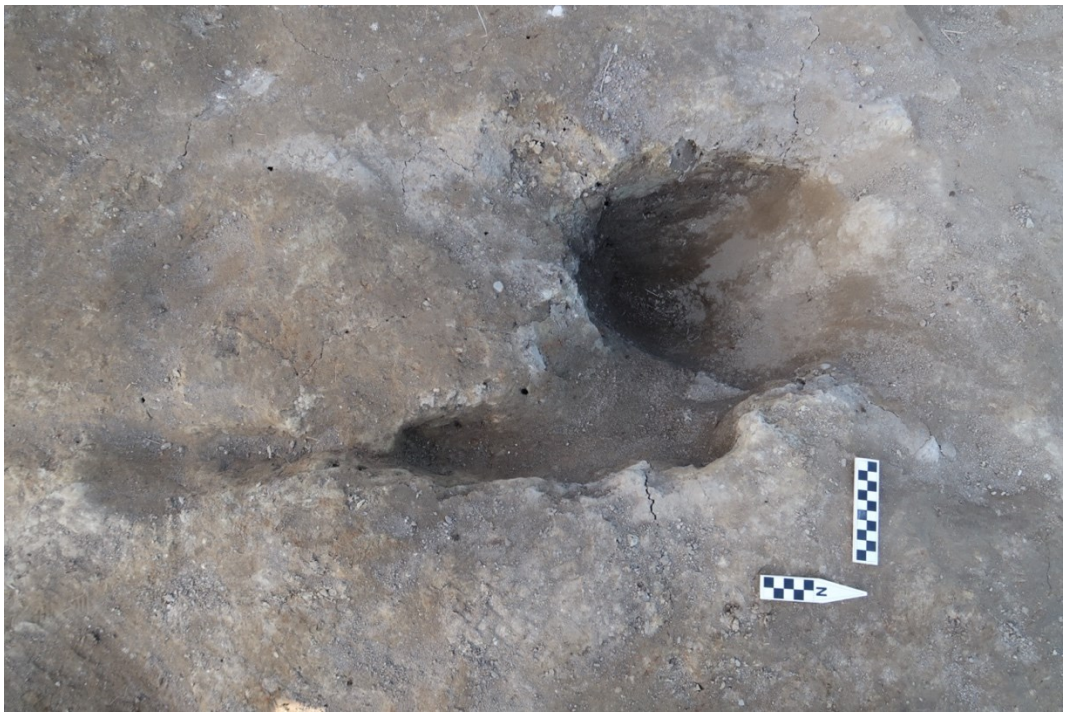

Figure 120 : Forme du creusement contenant le lot 16E3 (23NU16A_16B_16E-04-34)

Figure 121 : Forme du creusement contenant le lot 16B5a (23NU16A_16B_16E-03-25)

Si l'hypothèse avancée ici est la bonne, il peut être intéressant de se demander quel mammifère aurait pu creuser de telles galeries. Considérant les dimensions observées, soit environ 30 cm de diamètre pour les « chambres » et environ 8 cm de large pour les « tunnels d'accès », ainsi que le contexte environnemental du site, il pourrait s'agir d'un tamia ou d'un rat surmulot. Dans le premier cas, les tamias creusent le plus souvent des terriers composés d'un seul tunnel plus ou moins long donnant sur une chambre d'environ 15 cm de diamètre située entre 45 et 85 cm de profond (https://www.hww.ca/fr/faune/mammiferes/les-suisse-et-les-tamias.html). Si le diamètre de la chambre ne concorde pas, la profondeur si, puisque le fond des creux a été atteint entre 57 et 62 cm sous la surface actuelle. De plus, les entrées de plusieurs terriers de tamia ont pu être observées à proximité du site, suggérant que ces petits rongeurs aient possiblement pu être présents sur le site il y a quelques décennies. Dans le cas du rat surmulot, ce micromammifère creuse de longues galeries mesurant entre 5 et 10 cm de diamètre et ponctuées d'une ou de plusieurs chambres (Desrosiers et al., 2002 : 75). Selon ces caractéristiques, il est possible d'imaginer, avec prudence, que les deux terriers observés font en réalité partie d'un seul réseau de tunnels et de chambres. Même si la présence de rat surmulot n'est pas attesté sur le site, cet animal côtoie l'Homme de près et peut vivre dans une grande variété d'habitats (Desrosiers et al., 2002 : 73).

Les datations de ces deux terriers ne reposent que sur la nature du sédiment qui les remplissait. En effet, puisqu'il s'agit d'un sédiment qui semble avoir été labouré (fragmentation et diversité des artéfacts, ressemblance avec les lots de labours 16B3 et 16E2 au niveau de la matrice et de la couleur), il est nécessaire que la terre ait déjà été labourée avant que le sédiment ne s'effondre pour remplir l'espace. Cela fournit la date minimale de 1948 c. Concernant la date maximale, il est proposé de conserver la même date que pour les labours, soit 1998 c. (Événement 25). Si l'effondrement des terriers avait eu lieu après que la terre a été laissée à l'abandon, il parait raisonnable de penser qu'un léger enfoncement aurait été visible à la surface du sol actuel, ce qui n'est pas le cas.

Phase VI, Événement 27 : Abandon de la fonction agricole (1998 à 2019)

16A1, 16B1, 16C1, 16D1, 16E1, 17A1, 17B1, 17C1

Après l'utilisation du site comme terre agricole, ce dernier connaît une période d'abandon durant laquelle la terre est laissée en friche et où la végétation naturelle reprend ses droits. Plusieurs lots témoignent de cette période d'abandon observée dans l'entièreté des sous-opérations. Dans tous les cas, ils sont caractérisés par une forte proportion de matière organique sous forme d'herbes, de racines et de tourbe. De

plus, leur position stratigraphique au-dessus de tous les autres lots indique qu'il s'agit du sol mis en place le plus récemment.

Tel que mentionné plus tôt, cet abandon a débuté après la fin de la fonction agricole du site à la toute fin du XX^{e} siècle. Celui-ci s'est terminé en 2019 dans le cadre d'une intervention archéologique réalisée par la ville de Québec (Événement 28).

Phase VI, Événement 28 : Première intervention de la ville de Québec (2019)

16A2, 16B2, 16B6, 16C3

Les lots 16A2, 16B2, 16B6 et 16C3 sont interprétés comme des remplissages respectivement associés aux sondages 3P, 4B, 3R et 1S réalisé dans le cadre d'un inventaire archéologique effectué par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). En effet, la couleur homogène du sédiment, la présence de lentilles de limon argileux gris bleuté mélangées au sédiment, la répartition homogène des artéfacts, la forme régulière et l'interface abrupte avec les lots adjacents indiquent qu'il s'agit du remblai d'un creusement anthropique. La forme de ces lots ainsi que leur emplacement permet de les lier aux sondages évoqués plus haut. D'ailleurs deux rubans de plastique ayant vraisemblablement servi à identifier les sondages en 2019 ont été trouvés au fond des lots 16A2 et 16B6.

Les autres éléments de culture matérielle trouvés n'ont probablement pas été repérés lors de la réalisation de ces sondages et ont été réenterrés lors du remblayage. Dès lors, leur contexte d'origine est inconnu et il est impossible de les associer à un événement.

Phase VI, Événement 29 : Deuxième intervention de la ville de Québec (2021)

17A2, 17B2, 17B3, 17C3

Les lots 17A2 et 17C3 peuvent être associés au remplissage des sondages 10A et 9X, respectivement, réalisés dans le cadre de l'intervention de la Ville de Québec en 2021 sur le site de la Ferme Cadet (Noël, 2022). La position de ces lots, leurs formes et la matrice du sédiment, qui est hétérogène, confirment qu'ils s'agissent bien de lots de remplissage à la suite de l'inventaire de 2021. Les artéfacts trouvés dans ces lots peuvent donc être considérés comme étant hors contextes.

Les lots 17B2 et 17B3 correspondent quant à eux respectivement aux sondages 10Q et 10T (Noël, 2022). Ils étaient parfaitement démarqués par les clous portant des rubans roses avant le début de la fouille

et ils ont été tranchés intentionnellement afin de pouvoir utiliser les dessins stratigraphiques de ces derniers qui avaient été produits lors l'inventaire de 2021 comme guides. L'absence d'artéfacts, le sédiment homogène, l'étiquette du sondage au fond juste au-dessus d'une toile en géotextile nous assure que ces lots sont des remplissages modernes et qu'ils n'ont plus vraiment de données à nous offrir (voir Noël, 2022 pour plus d'informations).

Phase VI, Événement 30 : Passage d'une machinerie lourde (2022)

16D4

Le lot 16D4 est associé au passage d'une machinerie lourde survenue en 2022. En effet, lors de la campagne de fouille du chantier-école en 2022, l'utilisation d'une tractopelle avait été nécessaire pour retirer les couches supérieures (pelouse et première couche de labour) dans les sous-opérations. Le sol étant plus meuble à cet endroit, la roue de la tractopelle se serait alors enfoncée, créant ainsi le lot 16D4. La présence de beaucoup de matière organique (pelouse, herbe haute, racine) dans ce lot traduit la compaction du sol provenant des lots 16D1 (pelouse) et 16D2 (labour) qui s'est produite lors de cet événement. On remarque d'ailleurs que, de chaque côté de ce lot, il y a beaucoup moins de matière organique au même niveau. Finalement, la forme du creusement en demi-lune rappelle la forme d'une roue de tracteur.

Figure 122 : Sous-opération 16D, 16D4 en cours de fouille, vue vers la paroi sud (23NU16D-01-24)

Phase VI, Événement 31 : Sondage lors de la fouille (2023)

17C2, 17C19

Les lots 17C2 et 17C19 sont associés à des sondages réalisés lors de la campagne de fouille de 2023 et sont donc considérés comme des lots arbitraires. Le lot 17C2 avait tout d'abord été associé à un sondage réalisé en 2019 par la Ville de Québec, mais après vérification, il a été constaté que les dimensions ainsi que l'emplacement ne correspondaient à aucun des sondages répertoriés. Le lot 17C2 a donc été transformé en sondage arbitraire. Pour ce qui est du lot 17C19, il a été réalisé en fin de fouille afin d'estimer la profondeur restante avant d'atteindre le sol naturel et pour mieux comprendre l'accumulation des sols dans le coin nord-ouest de la sous-opération. Cela nous a permis de constater que le sol naturel près de la paroi ouest se trouvait à plus de 1,80 m de la surface et que, comme mentionné plus haut, on y a installé des tuyaux en T.C.C. et en grès. La décision a alors été prise d'arrêter la fouille pour des raisons de sécurité et par manque de temps.

4.4 Synthèse et correspondance

La fouille de l'opération 16 a permis de compléter et de nuancer les interprétations émises en 2022 concernant la construction, l'occupation et l'abandon de la structure 2. En effet, le mode de construction plus rudimentaire des fondations et l'absence de vide sanitaire semblent indiquer que la partie est aurait été construite en premier avant d'être agrandie à l'ouest, comme cela a été démontré 2022. En revanche, l'absence de cheminée sur le mur est ne permet pas de supporter l'hypothèse que la partie est aurait servi d'habitation. De plus, contrairement à ce qui était avancé en 2022, les dimensions de la partie est, qui sont désormais connues grâce à la mise au jour de son coin nord-est, ne concordent pas avec les dimensions de l'habitation mentionnée dans l'acte de vente de 1752. Ainsi, le mode de construction, la faible profondeur des fondations, l'absence de système de chauffage, ainsi que l'absence de ce bâtiment dans l'acte de vente à Cadet en 1752 appuient l'hypothèse qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment de ferme. Entre 1752 et 1783, il aurait ensuite été agrandi et transformé en habitation en y ajoutant une cheminée centrale ainsi qu'un vide sanitaire dans sa partie ouest. Après une période d'occupation d'une durée indéterminée, le sol de ce vide sanitaire, initialement en terre battue, aurait ensuite été couvert d'un plancher de bois, sans doute pour se préserver de l'humidité du sol. Finalement, entre 1800 et 1818, la structure 2 aurait été démolie, puis l'espace du vide sanitaire aurait servi de dépotoir à ciel ouvert pour un temps avant d'être remblayé comme en témoigne la culture matérielle trouvée.

L'opération 17 a permis d'investiguer deux secteurs potentiellement intéressants révélés par les sondages réalisés par la ville de Québec en 2021 (Noël, 2022). D'une part, les sous-opérations 17A et 17C se sont avérées être situées près d'un ancien fossé dans lequel deux tuyaux ont successivement été installés, avant de les remblayer et de niveler le terrain. Le premier tuyau correspondrait à la suite des tuyaux en T.C.C. trouvés dans les sous-opérations 14A, 14B, 16B et 16D et aurait donc été mis en place entre 1873 et 1932. Le deuxième tuyau, en grès celui-ci, aurait été installé plus récemment, soit entre 1950 et 1959, peut-être dans le but de remplacer le tuyau en T.C.C. Ne connaissant pas l'origine de ces tuyaux, leur fonction exacte n'a pas pu être déterminée. En revanche, la culture matérielle trouvée dans le remblai du tuyau en grès est très semblable à celle trouvée dans ce qui avait été interprété comme un dépotoir du XIX^{e} et du XX^{e} siècle lors de l'inventaire réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020 : 50). Puisque ce « dépotoir » se trouve dans le même axe que le tuyau de grès, il apparait aujourd'hui plus probable qu'il ne s'agisse en réalité que d'un remblai datant du milieu du XX^{e} siècle.

D’autre part, la sous-opération 17B a confirmé le fort potentiel archéologique dans ce secteur pour étudier le début de l’occupation coloniale sur la ferme Cadet. En effet, une bonne partie de la culture matérielle trouvée témoigne d’une occupation sous le régime français (T.C.C. vernissée verte de France, T.C.C. de la Saintonge, brique française, verre teinté bleu-vert français, etc.) Bien qu’aucun vestige n’ait été trouvé, quelques indices, comme un trou de poteau, laissent supposer la présence d’un ou de plusieurs bâtiments dans le secteur. De plus, la présence de nombreux débris associés aux bâtiments (pierres, briques, etc.) témoigne d’un événement de démolition. En somme, la construction et l’occupation de ce ou ces bâtiments pourraient être associées aux propriétaires du terrain Denis ou Jean Dansac, ou encore à Pierre Racine.

Phase	Événements	Datation	Interventions														
			2023 (Université Laval)					2022 (Université Laval)		2021 (Université Laval)		2021 (Ville de Québec)		2019 (Ville de Québec)		
			Sous-op. 16A/16B/16E	Sous-op. 16C	Sous-op. 16D	Sous-op. 17A/17C	Sous-op. 17B	Sous-op. 14A	Sous-op. 14B	Sous-op. 6A	Sous-op. 6B	Op. 9	Op. 10	Op. 1	Op. 3	Op. 4
I	Formation du sol naturel	Avant 9000 AA	16A7, 16B10, 16E7	16C22	16D5	17A10, 17C18	17B7, 17B15	14A20	14B5, 14B8, 14B18	6A5	6B10, 6B13		10Q6, 10T7	1S5	3P2	4B2
III	Présence d'une zone de combustion	1673 - 1947				17A9, 17C16, 17C17										
	Nivellement progressif de la pente du terrain	1673 - 1947				17A5, 17A7, 17C10a, 17C12, 17C13, 17C15						9X4, 9X5				
	Construction d'une ou des structures au régime français	Avant 1760					17B11, 17B12, 17B13, 17B14									
	Occupation d'une ou des structures au régime français	Avant 1760					17B9, 17B10						10Q5			
	Utilisation de l'espace comme dépotoir	Vers 1692 - vers 1760					17B8						10Q4			
	Démolition d'une ou des structures au régime français	Vers 1692 – vers 1760					17B6						10Q3, 10T4			
	Construction de la partie est de la structure 2	1724 - 1752	16A100, 1A200, 16B100a, 16E100						14B100a, 14B7, 14B11	6A100, 6A7					3P100	4B100
IV	Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest	1752 - 1783		16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b, 16C100	16D100, 16D200			14A100	14B100b, 14B100c, 14B200a 14B200b,	6A200, 6A300, 6A400, 6A9	6B100a, 6B200a, 6B17			1S100		

									14B300, 14B7							
	Réparation du mur est de la partie est de la structure 2	1752 - 1783	16B100b													
	Première occupation du vide sanitaire	1752 - 1783		16C15, 16C15b, 16C17, 16C18, 16C19, 16C21												
	Pose d'un plancher et d'un drain de sable	1783 - 1818		16C12, 16C13, 16C14, 16C14b, 16C150					14B12							
	Abandon et démolition de la structure 2	1783 - 1818		16C8, 16C8b, 16C10, 16C10b				14A8, 14A9, 14A13,14 A 1 4, 14A15, 14A16, 14A17, 14A18	14B9, 14B14, 14B17	6A8, 6A200, 6A400	6B8, 6B100, 6B200					
	Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel	1800 - 1813		16C9, 16C13b, 16C20												
	Remblais de la structure 2	1800 - 1818		16C6, 16C6b				14A4b, 14A5	14B6	6A6	6B5			1S3, 1S4		
V	Creusement et comblement d'un trou	1800 - 1948	16E6													
	Effondrement d'un possible terrier de marmotte	1818 - 1998			16D7, 16D8											
	Pose d'un poteau de bois	1850 - 1948	16E150													
	Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée	1873 - 1932	16B8, 16B9, 16B100a, 16B100b, 16B150		16D6, 16D9, 16D150	17C150		14A6, 14A7, 14A10, 14A11, 14A12,	14B13, 14B15, 14B19, 14B50,							

								14A22, 14A100, 14A250	14B200, 14B250, 14B300							
	Remplissage d'un trou	1873 - 1948	16B5b													
VI	Pose d'un tuyau en grès	1950 - 1959				17C10b, 17C11, 17C14, 17C250						9X3				
	Nivellement après la démolition de la structure 3	1950 - 1959				17A4, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8, 17C9						9X2, 9X3, 9X7, 9X8				
	Pose d'un tuyau en métal ferreux	1959 - 1998				17A6, 17A8, 17A150										
	Nivellement récent du terrain	1950 - 2019				17A3, 17C4						9X2, 9X6				
	Labours	1948 - 1998	16A3, 16A4, 16A5, 16A6, 16B3, 16B4, 16B7, 16E2, 16E4, 16E5a, 16E5b	16C2, 16C2b, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7	16D2, 16D3		17B4, 17B5	14A2	14B1, 14B3	6A3, 6A4	6B3, 6B4		10Q2, 10T2	1S1, 1S2, 1S5	3P1	4B1
	Creusement de terriers par de petits mammifères	1948 - 1998	16B5a, 16E3													
	Abandon de la fonction agricole	1998 - 2019	16A1, 16B1, 16E1	16C1	16D1	17A1, 17C1	17B1	14A1, 14A98	14B98	6A1	6B1, 6B3	9X1	10Q1, 10T1	1S1	3P1	4B1
	Première intervention de la ville de Québec	2019	16A2, 16B2, 16B6	16C3				14A3	14BB2	6A2	6B2			1S	3P, 3R	4B
	Deuxième intervention de la ville de Québec	2021				17A2, 17C3	17B2, 17B3					9X	10A, 10Q, 10T			

	Passage d'une machinerie lourde	2022			16D4											
	Sondage lors de la fouille	2023				17C2, 17C19										

Conclusion et recommandation

Les fouilles réalisées en 2023 à la ferme Cadet ont confirmé la richesse archéologique du site témoignant d'une occupation rurale à proximité de Québec remontant jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle. D'une part, l'opération 16 a complété la fouille de la structure 2 pour l'ensemble de la partie ouest et une section de la partie est. Au vu de l'ensemble des données récoltées depuis 2019, il apparait désormais que la partie est a été construite en premier en tant que bâtiment de ferme, puis qu'elle aurait été convertie en habitation lors de son agrandissement à l'ouest. D'autre part, la sous-opération 17B a confirmé la présence d'un secteur riche en culture matérielle française qui semble indique la présence d'une structure antérieure au changement de régime à proximité.

Plusieurs secteurs renferment encore un potentiel archéologique qu'il pourrait être intéressant d'aller étudier dans les années futures. Comme mentionné ci-dessus, Les sondages 10Q et 10T (Noël, 2021), ainsi que la fouille de la sous-opération 17B ont révélé la présence d'une concentration importante de débris de démolition pouvant être associés à une ou des structures du régime français. Bien que certaines hypothèses puissent être émises quant à sa nature exacte et son propriétaire, les données actuelles ne permettent pas d'en être certain. Il est donc recommandé de poursuivre la fouille de ce secteur directement au nord et à l'est d'où se situe la sous-opération 17B. En effet, il semblait y avoir une plus grande concentration d'artéfacts dans la portion est de la sous-opération et certains problèmes d'interprétation mentionnés plus haut (Événement 5) s'imposent toujours dans la portion nord. Les artéfacts d'origine autochtone (fourneau de pipe en pierre, pointe à encoches) et de la période « de contact » (perles, fourneau de pipe en brique) ont tous été trouvés près de la paroi est de la sous-opération (incluant le sondage 10T de 2021).

Il n'est pas recommandé, cependant, d'étendre les fouille au sud de la sous-opération 17B puisque cela risque de n'exposer que des niveaux associés au brassage des sédiments sur le terrain. Des sondages pourraient être utiles afin de confirmer ou d'infirmer ces propos par exemple. Bref, il s'agirait de vérifier si une extension de la sous-opération 17B permettrait de comprendre à quel(s) bâtiment(s) les débris de démolition pourraient être directement attribués et de mieux cerner la nature de la présence autochtone et des échanges interculturels ayant eu lieux avec les propriétaires eurocanadiens du terrain, si possible.

L'opération 16 a permis de finaliser les interprétations concernant la structure 2. Il n'est donc pas recommandé de continuer les fouilles dans ce secteur. En revanche, deux autres structures déjà partiellement

fouillées gagneraient à être fouillées davantage. Il s'agit de la structure 1 et 3. Dans le premier cas, il est suggéré d'ouvrir une sous-opération vers le centre de cette structure afin de documenter la séparation entre les deux parties de celle-ci tout en documentant son occupation, puisque l'intérieur de la structure a été assez peu documenté jusqu'à présent. Dans le deuxième cas, nous réitérons les recommandations émises l'année passée, soit d'ouvrir des sous-opérations à l'ouest ou à l'est de la sous-opération 15A dans le but de mieux comprendre la construction, la datation et la fonction de ce bâtiment.

Finalement, une dernière recommandation est conditionnelle aux résultats obtenus grâce au géoradar réalisé dans le secteur de la grange-étable. Au moment de l'écriture du présent rapport. L'analyse des données n'a pas encore été réalisée. En revanche, si elles s'avèrent concluantes, il serait pertinent d'ouvrir des sondages afin de documenter les fondations de ce bâtiment.

Bibliographie

Bibliographie générale

Best, Henry B. M.
1983 CARTIER, JACQUES (1750-1814). Dictionnaire biographique du Canada.

Bois, Richard
2019 *« Gentilhommière à la Petite-Rivière 1818 : De Charles Lennox – Manoir Richmond Vale – à Émile Lachance, laitier… et ses descendants 1948 »* dans Le courant de la Société d'histoire Les Rivières, 8(2) : 4-5.

Brassard, Michel et Myriam Leclerc
2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec: guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. CELAT, Université Laval, Québec.

Caya, Marcel
1983 « CALDWELL, HENRY » dans Dictionary of Canadian Biography, vol. 5, University of Toronto/Université Laval, 2003–, accessed January 31, 2020, http://www.biographi.ca/en/bio/caldwell_henry_5E.html.

Côté, Alain
1984 *Joseph-Michel Cadet (1719-1781), munitionnaire du roi en NouvelleFrance*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

Desrosiers, Nathalie, Robert Morin et Jacques Jutras
2002 *Atlas des micromammifères du Québec*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune, Québec.

Dionne, Jean-Claude
1997 *Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec.* Géographie physique et Quaternaire 51(2) : 201–21

Ethnoscop
2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Quebec.* Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, Centre de documentation en archéologie, Vol. 1.

Fédération canadienne de la faune
2023 Faune et flore du pays. En ligne. https://www.hww.ca/fr/faune/mammiferes/les-suisse-et-les-tamias.html consulté en septembre 2023.

Garneau, Michelle
2007 *Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec*. Géographie physique et Quaternaire 51(2):211-220.

Jefferson Patterson Park & Museum
2010 Diagnostic artifacts in Maryland. Document électronique, https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/index-Ceramics.html, consulté en août 2023.

Jetté, René.
1983 Dictionnaire généalogique des familles du Québec. Les Presses de l'Univ. de Montréal, Montréal.

Jones, Olive R. et Catherine Sullivan
1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verreriede table, les dispositifs de fermeture et le verre plat.* Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, Ont.

King, Gary, et Thomas Muller.
2018 *« Taming the Waterways: The Europeanization of Southern Québec's Riverside Landscapes During the 16th–18th Centuries ».* Journal of the North Atlantic 34 (2018): 1-38.

Lambart, Helen H.
1975 *Les potiers et leurs rivières : les ateliers de poterie de Saint-Charles et de Cap-Rouge à la fin du dix-neuvième siècle.* Traduit par Daniel Mitre. Les Musées nationaux du Canada. Musé national de l'homme - Publications d'histoire 2. Ottawa.

Lamarche, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* INRS, Québec (Québec).

Lessard, Michel et Gilles Vilandré
1974 *La maison traditionnelle au Québec.* Les Éditions de l'Homme, Ottawa.

Madsen, Andrew, Carolyn L. White, et Carolyn L. White
2011 *Chinese Export Porcelain*. Guides to Historical Artifacts. Left Coast Press, Walnut Creek, CA.

Martin, Paul-Louis
2008 *Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

McNally, Paul
1982 *Verrerie de table au Canada, 1700-1850*. Histoire et archéologie 60. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Miller, George L. Patricia Samford, Ellen Shlasko, et Andrew Madsen
2000 *Telling Time for Archaeologists*. Northeast Historical Archaeology 29(1):2.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
2004 *Ressources et industries forestières, portrait statistique...* Ministère de l'énergie et des ressources.

Moussette, Marcel
1983 *Le chauffage domestique au Canada: des origines à l'industrialisation*. Presses Université Laval. Québec, Québec.

Office québécois de la langue française
2000 Fiche terminologique : Till. Document électronnique, https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?IdFiche=8409475#:~:text=D%C3%A9p%C3%B4t%20glaciaire%20laiss%C3%A9%20directement%20par,ne%20peut%20%C3%AAtre%20que%20glaciaire, consulté le 20 décembre 2023.

Paiement, Maxime
2007 *Reconstitution des paléoenvironnements de la mer de Champlain à partir de palynomorphes terrestres et marins*. Mémoire. Département des sciences de la Terre. Université du Québec à Montréal, Québec.

Plourde, Michel
2008 *Stadaconé: lieu de « demourance » de Donnacona*. Cap-aux-Diamants (93):11-14.

Pointe-à-Callière
2020 Archéolab. En ligne. https://www.archeolab.quebec consulté en septembre 2023.

Querrec, Lydia
2012 *Reconstitution des environnements holocènes et historiques dans le cours inférieur de la rivière Saint-Charles*. Thèse. Université Laval, Québec.

Querrec, Lydia, Louise Filion, et Réginald Auger
2013 *Pre-European settlement paleoenvironments along the lower Saint-Charles River, Québec City (Canada).* Écoscience 20(1):65-84.

Richard, P. J. H., Fréchette, B., Grondin, P. & Lavoie, M.
2020 *Histoire postglaciaire de la végétation de la forêt boréale du Québec et du Labrador*. Le Naturaliste canadien 144(1) :63–7

Roy, Pierre-George
1934 *La famille Pinguet de Vancour*. Le bulletin des recherches historiques 40(5):282.
1940 *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1939 - 1940*. Imprimeur de sa Majesté le Roi, Québec.

Savard, Mario et Pierre Drouin
1990 *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Collection Patrimoines. Dossiers 67. Direction des communications du Ministère des affaires culturelles, Québec.

Society for Historical Archaeology
2021 *Bottle dating*. Document électronique, https://sha.org/bottle/dating.htm, consulté en septembre 2023.

Sussman, Lynne
1997 *Mocha, banded, cat's eye, and other factory-made slipware*. Studies in Northeast Historical Archaeology: no. 1, 1997. Canadian Heritage, Parks Canada, Ottawa.

Trudel, Marcel
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française no 6. Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Whetherbee, Jean
1996 *White ironstone a collectors'guide*. Antique Trader Books, Dubuque, Iowa.

Interventions archéologiques

Chercuitte-Leblanc Myriam, Étienne Corbeil, Élianne Gravel, William Harrison et Antoine Lepage
2021 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2021*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Cloutier, Jean-Pierre, et Michel Gaumond
1969 *Documents sur le site de la poterie D. & W. Bell* - CeEt23 - Rech. Arch.

Dauphin Marilou, Ève-Marie Guénette et Myriam Renaud
2023 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2022*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Noël, Stéphane
2020 *INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AU CIMETIÈRE SAINT-CHARLES, 2019 Site de la ferme de Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales Ville de Québec, Québec.
2022 *Inventaire archéologique au cimetière Saint-Charles, 2021 : site de la ferme Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales. Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, Ville de Québec, Québec.

Roy, Christian
2006 *La fabrique de pipes à fumer Henderson. Inventaire archéologique sur le site Henderrson-Dixon, BjFj-135, Montréal, 2005.* Ville de Montréal, Montréal.

Royer, Martin
1992 *La poterie Bell (Site CeEt-23). Fouilles exploratoires 1991*. Vol. 1. 2 vol.

Ruralys
2007 *Le site de la maison O'Neill (CeEt-860), Inventaire archéologique de l'automne 2006*. Vol. 1. 2 vol.

Simoneau, Daniel
2006 *Rapport d'inventaire archéologique : Maison O'Neil, quartier Les Saules*. Vol. 1. 2 vol.

Tremblay, Yves, et Jean Croteau
1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec*, 1985. Vol. 1. 12 vol.

Documents d'archives

BAnQ

S.A.

1667 *Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667*. BAnQ.

S.A.

1697 *Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur René Hubert, huissier, d'une pointe de terre contenant dix arpents ou environ non concédés près d'une habitation qu'il a acquise sur la rivière Saint-Charles près de Québec, 2 avril 1697*. Fonds Intendants, BAnQ.

S.A.

1724 *Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.* BAnQ.

S.A.

1752 *Contrat de vente par le sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville au sieur Joseph Cadet, 26 avril 1752*. BAnQ.

Arrêt

1707 *Arrêt ordonnant que Me René Hubert, premier huissier du Conseil, jouira d'une certaine pointe de terre qui lui fut concédée par Monsieur le Comte de Frontenac, gouverneur général, et Monsieur de Champigny, intendant, le 2 avril 1697, dans la cause l'opposant à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, 14 février 1707*. BAnQ.

1708a *Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708.* BAnQ.

1708b *Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708*. BAnQ.

Conseil souverain

1730 *Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Saint-Marie (Ste-Marie) […], 23 janvier 1730*. Fonds Conseil souverain, BAnQ.

Deleigne, André

1722 *Succession de feu Robert Mossion (Moussion), 19 août 1722. BAnQ. Greffe Romain Becquet 1672 25 août 1672*. BAnQ.

Greffe Romain Becquet

1672 *25 août 1672*. BAnQ.

Greffe Jean-Antoine Saillant De Collégien et Paul-Antoine Lanouiller Desgranges

1752 *Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière Saint-Charles près de Québec, 26 avril 1752*. Fonds Intendants, BAnQ.

Greffe François Genaple de Bellefonds

1700 *Contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.* BAnQ.

Greffe Louis Chambalon

1712 *Contrat de vente par René Hubert, premier huissier au Conseil souverain, veuf de feue Françoise de Lacroix, et par Jean-Baptiste-René Hubert, Simon Hubert et Charles François Hubert, ses enfants, à Nicolas Pinguet de Targis et Jacques Pinguet de Vaucourt (Vaucour), frères, bourgeois de Québec, d'une pointe de terre située le long du bord de la rivière Saint-Charles à Québec, 22 janvier 1712*. BAnQ.

Greffe Pierre-Louis Deschenaux,

1793 *27 août 1793*. BAnQ.

Greffe Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père

1751a *15 septembre 1751*. BAnQ.
1751b *28 novembre 1751*. BAnQ.
1753a *3 janvier 1753*. BAnQ.
1753b *3 novembre 1753*. BAnQ.

Greffe Pierre Duquet

1673 *Concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673*. BAnQ.
1674 *Contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Danssac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.* BAnQ.

Greffe John Simpson Hossack

1851 *Marriage entre David Bell et Catherine Langlois, 4 avril 1851*. BAnQ.

Greffe Florent de La Citière

1707 *Contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février 1707*. BAnQ.

Greffe Adolphe Labrecque

1906 *Testament de David Frost Bell, 29 mars 1906*. BAnQ.

Greffe Ernest Labrecque

1930a *Testament de Jessie Bell, 15 septembre 1930*. BAnQ.

Greffe Laughlan Thomas McPherson

1838 *19 mai 1838.* BAnQ.
1842 *1er juillet 1842.* BAnQ.

Greffe Jean-Claude Panet

1753 *Vente de la veuve Pinguet et Montigny au sieur Cadet, 29 mai 1753*. BAnQ.
1758 *Vente de Joseph Brassard Deschenaux à Joseph-Michel Cadet, 4 mai 1758*. BAnQ.

Greffe Jean-Claude Panet et Claude Barolet

1757 *25 mai 1757*. BAnQ.

Greffe Louis Panet

1846 *1er octobre 1846. no 10 604.* BAnQ.

Greffe Jacques-Nicolas Pinguet

1745a *3 février 1745.* BAnQ.
1745b *4 février 1745*. BAnQ.

Greffe William Fisher Scott

1827 *13 février 1827.* BAnQ.

Greffe Félix Têtu

1807 *14 mars (mai?) 1807*. BAnQ.

Quebec Gazette

1765 *Biens à vendre*. Édition du 27 juin 1765, BAnQ.
1783 *À vendre et à occuper au premier de mai prochain*, Édition du 6 février 1783, BAnQ.
1787 *À vendre aussi, du à louer, comme il est dit ci-dessus*. Édition du 11 janvier 1787, BAnQ.
1791 *À vendre cette grande et commode ferme sur la Rivière Saint-Charles*. Édition du 14 avril 1791, BAnQ.
1792 *À louer*. Édition du 22 mars 1792, BAnQ.
1818 *À vendre le tout ou partie de cette superbe ferme*. Édition du 16 avril 1818, BAnQ.

Le Soleil

1948 Édition du 1er juin 1948, BAnQ.

La Vigie

1911 *Un autre incendie désastreux. 5 juin 1911,* http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2628146, consulté le 12 décembre 2023.

RFQ

Greffe Henry-Charles Austin

1898 Donation de David Bell à David Frost Bell, enregistré le 4 mai 1898. No. 99 967. RFQ.

Greffe J. Alexandre Gauvin

1936 Acte de vente, 1936. Enregistré le 31 décembre 1936, no. 247 131. RFQ.

Greffe Ernest Labrecque

1930b Hérédité de David Frost Bell à Jessie Bell, 14 juin 1930. Enregistré le 1er août 1930, no 222 916, RFQ.

1932a Hérédité de Jessie Bell à Charles William Bell, 15 mars 1932. Enregistré le 24 mars 1932, RFQ.

1932b Vente de Charles William Bell à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J. R. Michel Chabot, 24 mars 1932. No 230 276, RFQ

1934 Acte de conventions. Enregistré le 6 décembre 1934, no 240 269, RFQ.

Greffe Louis Lavoie

1946 Acte de vente. Enregistré le 20 février 1946, no 301 902, RFQ

Annexes

Annexe 1 : Modèle de fiche d’enregistrement

Annexe 2 : Dossier technique

Annexe 3 : Inventaire et catalogue

Annexe 4 : Fiche de site

Annexe 5 : Rapport du relevé géoradar

4730_06_207

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN - DUKE

LES JARDINS DE THOMAS McCORD
Site BiFj-65
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Illustration de la page couverture :

Vue d'ensemble des vestiges de l'arrière-cour du lot 1538a sur la rue Prince (BiFj-65-01-D9.30)

N/d : CDM0102

ethnoscop

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
BRENNAN - DUKE

MAI 2002

RÉSUMÉ

Le projet de développement phase VIII de la Cité Multimédia dans le quartier Sainte-Anne de Montréal a été l'occasion de réaliser des interventions archéologiques dans un secteur possédant un potentiel archéologique très intéressant. La Société en commandite Brennan-Duke a d'abord octroyé à la firme Ethnoscop inc., une étude de potentiel archéologique sur le secteur de ses propriétés visé par la construction du nouvel édifice. Les conclusions de cette étude ont démontré que l'espace concerné avait été le siège d'une occupation humaine ancienne et recommandaient la réalisation d'interventions archéologiques. L'étude mettait l'emphase sur deux volets : une possible occupation amérindienne préhistorique et/ou de contact et un potentiel historique concernant la seconde habitation de Thomas McCord, entre 1819 et 1830 (Ethnoscop, 2001). Un deuxième mandat a été octroyé au printemps 2001 à la firme d'experts pour procéder à un inventaire archéologique suivi d'une fouille archéologique.

Malgré les données recueillies par l'analyse du paysage ancien, aucune trace d'occupation amérindienne n'a été observée à l'intérieur des tranchées de l'inventaire. Cependant, une occupation ancienne reliée au domaine McCord a été repérée dans l'espace jardin ainsi que des traces d'occupations domestique et industrielle témoignant de la transformation des jardins en une cour arrière à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Neuf tranchées mécaniques ont été excavées sur l'ensemble du terrain lors de l'inventaire archéologique. Ces tranchées visaient à statuer sur la pertinence de poursuivre la recherche archéologique et permettaient d'effectuer des choix éclairés quant aux zones à fouiller.

La plupart des tranchées ont permis de confirmer la présence d'un niveau de jardin sur l'ensemble du terrain. Plusieurs traces d'aménagements et de dépendances ont été observées : les vestiges d'une dépendance de la propriété McCord (tranchée 1A), un bâtiment secondaire au centre des jardins (tranchées 1J-2G), le mur de séparation entre la propriété et les jardins (tranchée 1B), des chemins (tranchées 1A-1D-1H) et des fosses de plantations d'arbres (tranchées 1B-1D).

D'autres vestiges et niveaux d'occupation de la seconde moitié et de la fin du XIX^{e} siècle témoignent de la transformation des jardins en espace-cour. Nous avons trouvé le mur arrière d'une maison de la rue Prince (tranchée 1E), les murs d'un petit bâtiment au centre de la cour (1G), les restes d'un plancher d'une dépendance (1F) et le mur ouest d'un bâtiment secondaire au fond (1F). La concentration de vestiges dans la partie centrale du terrain (lot cadastral no 1538) a initié le choix de cet emplacement pour réaliser une fouille archéologique. Ailleurs, sur le site des vestiges et des traces d'occupation de la période industrielle, ont été trouvés les restes d'un hangar à charbon (tranchée 1J), un muret en béton (tranchée 1H), un pilier et le mur sud d'un entrepôt (tranchée 1B). Un drain pluvial (tranchée 1D) et une canalisation domestique pour l'évacuation des eaux usées (tranchée 1B) complètent les vestiges découverts lors de cet inventaire.

La fouille archéologique dans l'aire centrale du terrain a permis d'approfondir nos connaissances à la fois sur l'occupation reliée au domaine McCord, sur l'utilisation et l'aménagement des jardins, sur la transformation de cet espace jardin en cour arrière, sur

le mode d'occupation de cette cour et sur la fonction de certains bâtiments que nous avions mis au jour lors de l'inventaire.

L'excavation mécanique d'une grande aire de fouille a permis le dégagement des murs arrières de deux habitations de la rue Prince avec leurs entrées de cave séparées par une porte-cochère (ca 1878-1879), de trois murs d'un petit bâtiment au centre (ca 1880) et des murs est et ouest d'un bâtiment secondaire (ca 1880) au fond de la cour. Quatre sondages ont été implantés en fonction de ces vestiges et selon la problématique de recherche de l'occupation de cette cour arrière.

À l'arrière des habitations de la rue Prince, la cour a révélé des niveaux d'occupation industrielle et domestique de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (sondages 2C, 2B et 2F). Plusieurs traces d'activités reliées à la métallurgie ont été observées. La cour a servi aussi à entreposer du charbon et du bois. Derrière les maisons, on a aussi jeté des déchets domestiques. De nombreux objets et restes alimentaires ont été récoltés montrant que cet espace a été utilisé comme dépotoir domestique. Les murs est et ouest d'un bâtiment secondaire, érigé vers 1880 au fond de la cour, ont été dégagés (sondage 2F). Au centre de la cour, la fouille à l'intérieur d'une structure repérée lors de l'inventaire a permis de comprendre sa fonction. Il s'agit d'un ancien puisard avec son système de canalisation qui se poursuit vers la rue Prince pour l'évacuation des eaux usées (sondage 2A). Ce puisard construit vers 1880 témoigne de l'amélioration des infrastructures urbaines en relation avec l'hygiène publique dans ce secteur du quartier Griffintown.

Des aménagements reliés au jardin du domaine McCord ont été observés. Il s'agit d'une fosse pour récolter de l'eau, probablement à l'aide d'un baril (sondage 2B) ainsi qu'un drain en pierre pour l'écoulement des eaux de ruissellement (sondage 2F). La culture matérielle récoltée dans les sols des jardins confirme leur utilisation jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. La présence de quelques objets du XVIII^{e} siècle témoignent d'une occupation résiduelle plus ancienne dans le secteur. Le sol de ces jardins semble avoir été bien labouré et amendé.

À travers ces recherches historiques et archéologiques, nous avons découvert le patrimoine inédit d'un terrain dans l'ancien quartier Griffintown. Le domaine McCord et ses jardins montrent une originalité maintenant dévoilée : le patrimoine agricole est sans contredit une spécificité de ce secteur. En effet les jardins McCord ont été utilisés pendant plusieurs décennies après l'occupation de Thomas McCord et ce jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. Les résultats des recherches archéologiques vont aussi dans le même sens. L'évolution foncière du terrain a été influencée par cette composante. C'est vers 1850 que l'espace-jardin se transforme en cour. L'intervention archéologique a permis de mieux comprendre l'utilisation de cet espace. La découverte des habitations de la rue Prince, la fouille de sa cour arrière et de ses bâtiments secondaires ont permis de documenter un espace domestique de la fin du XIX^{e} siècle au milieu d'un espace industriel. Vies domestiques et industrielles se côtoient dans un même espace : cour à bois, entreposage à charbon, chantier naval, zones de rejets industriels et vie domestique s'entremêlent.

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE :

CITÉ MULTIMÉDIA

Michel Gasse	Directeur, Cité Multimédia
Pierre-Luc Dumas	Directeur principal du développement SITQ Immobilier
Marc Tousignant	Surveillant de chantier

RÉALISATION DE L'ÉTUDE :

- **ETHNOSCOP INC.**

Jean Poirier	Coordonnateur et géomorphologue
Gilles Brochu	Archéologue, directeur de projet
Dominique Lalande	Archéologue, chargée de projet et rédaction
Roland Tremblay	Archéologue, spécialiste en préhistoire
Guy Mongrain	Historien
Manon Goyette	Assistante archéologue
Michel Brassard	Analyste en culture matérielle
Marcel Goulet	Technicien en archéologie et dessinateur
Léon Bonneville	Technicien en archéologie
Daniel Marchand	Technicien en archéologie
Isabelle Tremblay	Technicienne en archéologie
Jean-Luc Houle	Technicien en archéologie
Marie Nobert	Technicienne de laboratoire
Lise Chouinard	Géographe-cartographe et révision linguistique
Jean Croteau	Archéologue-cartographe
Armelle Ménard	Assistante administrative et chargée d'édition

- **OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL**

Michèle Courtemanche, Claire Saint-Germain, analystes en zooarchéologie

- **BOTALYS**

Denis Bastien	Biologiste, analyse des macrorestes végétaux

LISTE DES PARTICIPANTS

- **SERVICES ANALYTIQUES, CENTRE DE SERVICES DE L'ONTARIO, PARCS CANADA**

Louis Laflèche	Analyse microscopique d'un échantillon de bois

- **PHOTOGRAPHIE DES ARTÉFACTS**

Robert Hébert,	Photographe
Marc Gadreau,	Ministère de la Culture et des Communications du Québec

- **LAFERRIÈRE, DAIGLE, CHÉNARD**, arpenteurs

- **TERRASSEMENT D. LARAMÉE INC**, excavations

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement monsieur Pierre-Luc Dumas directeur principal du développement SITQ Immobilier et anciennement directeur de la Cité Multimédia, pour sa collaboration à la réalisation de ce projet. Il a toujours manifesté un grand intérêt pour l'archéologie.

Nos remerciements s'adressent également à Marc Tousignant, surveillant de chantier de la Cité Multimédia pour la coordination des activités sur le terrain. Il nous a en tout temps accommodés.

De même nous tenons à souligner la collaboration du laboratoire d'archéologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nos remerciements s'adressent à monsieur Marc Gadreau.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
LISTE DES PARTICIPANTS iii
REMERCIEMENTS v
TABLE DES MATIÈRES vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES ix
LISTE DES FIGURES xii
LISTE DES PLANS xvi
LISTE DES TABLEAUX xvii

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 CONTEXTE 3
1.2 MANDAT ET OBJECTIFS 3
1.3 AIRE D'ÉTUDE 5

2.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES 9

2.1 PAYSAGE NATUREL ANCIEN 11
2.1.1 LA COUPE TOPOGRAPHIQUE 13
2.1.2 LE DÉCOR A UNE OCCUPATION HUMAINE ANCIENNE 13
2.2 CONTEXTE HISTORIQUE 14
2.2.1 L'AIRE D'ÉTUDE: LIMITES PARCELLAIRES ET CADASTRALES 15
2.2.2 LE DOMAINE McCORD (1819-1830) 16
2.2.3 UN ESPACE JARDIN DANS GRIFFINTOWN (1830-env. 1850) 17
2.2.3.1 L'aire des jardins 18
2.2.3.2 Turton Penn, les McCord et les Hospitalières 18
2.2.3.3 Un jardin à exploiter 19
2.2.3.4 Le plan de Cane de 1846 20
2.2.4 LES PREMIÈRES INFRASTRUCTURES DE BASE, env. 1850-env. 1890 22
2.2.4.1 Les premiers bâtiments et le démantèlement de la propriété de Jacob Dewitt 22
2.2.4.2 La mise en place d'une architecture disparate 23
2.2.4.3 Partage des héritiers Corse et autres développements 24
2.2.5 UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE : DES ATELIERS AUX USINES, 1890-1930 26
2.2.6 UNE CONTINUITÉ EN FORME DE DÉCLIN (1930-1990) 28
2.3 RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES 29

TABLE DES MATIÈRES

3.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 57

3.1 À LA RECHERCHE DE TRACES ANCIENNES : L'INVENTAIRE 59
3.1.1 MÉTHODOLOGIE 59
3.1.2 SOUS-OPÉRATION 1A 59
3.1.2.1 Une dépendance sur la propriété McCord 60
3.1.2.2 Les sondages manuels 61
3.1.3 SOUS-OPÉRATION 1B 61
3.1.3.1 Le mur sud du 22 de la rue Prince : Propriété McCord et entrepôt 62
3.1.3.2 Un piler en maçonnerie 63
3.1.3.3 Une canalisation pour les eaux usées 63
3.1.3.4 Le sondage manuel 63
3.1.4 SOUS-OPÉRATION 1C 64
3.1.5 SOUS-OPÉRATION 1D 66
3.1.6 SOUS-OPÉRATION 1E 68
3.1.7 SOUS-OPÉRATION 1F 69
3.1.8 SOUS-OPÉRATION 1G 70
3.1.8.1 Le sondage manuel 71
3.1.9 SOUS-OPÉRATION 1H 72
3.1.10 SOUS-OPÉRATION 1J 74
3.1.10.1 Un plancher d'un hangar à charbon 74
3.1.10.2 Le sondage manuel 75
3.1.10.3 Une dépendance dans les jardins McCord 75
3.1.11 Bilan 76

3.2 FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE : D'UN ESPACE JARDIN À UNE COUR ARRIÈRE 77
3.2.1 MÉTHODOLOGIE 77
3.2.2 HABITATIONS DU 24-26 ET 28-30, RUE PRINCE 78
3.2.2.1 L'habitation nord 78
3.2.2.2 L'habitation sud 79
3.2.3 SOUS-OPÉRATION 2C 79
3.2.4 SOUS-OPÉRATION 2A 81
3.2.4.1 Un ancien puisard 81
3.2.5 SOUS-OPÉRATION 2B 82
3.2.6 SOUS-OPÉRATION 2F 84
3.2.6.1 Un drain dans les jardins 86
3.2.6.2 Un bâtiment secondaire au fond de la cour 86
3.2.7 BILAN 87

TABLE DES MATIÈRES

3.3 UN DÉPOTOIR DANS LA COUR ARRIÈRE : REGARD SUR LA CULTURE MATÉRIELLE 87
3.3.1 L'ALIMENTATION 88
3.3.2 LES SOINS DU CORPS 88
3.3.3 LES EXCITANTS ET LES ALCOOLS 89
3.3.4 LES OBJETS RELIÉS AU VÊTEMENT 89
3.3.5 LES JEUX ET LES JOUETS 90
3.3.6 LES ARTÉFACTS RELIÉS AU BÂTIMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITATION 90
3.3.7 LA DATATION 90
3.3.7.1 Les marques commerciales 91
3.3.7.2 La vaisselle « d'hôtel » et les décors de « Portneuf » 91
3.3.7.3 Le verre 92
3.3.7.4 Les perles de verre 92
3.3.8 BILAN 93

4.0 CONCLUSION 147

BIBLIOGRAPHIE 153

ANNEXES

ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES
ANNEXE B : FICHES DES BIENS IMMOBILIERS ET DES UTILITÉS PUBLIQUES
ANNEXE C : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS
ANNEXE D : CATALOGUE DES OBJETS
ANNEXE E : ANALYSE OSTÉOLOGIQUE
ANNEXE F : ANALYSE DES MACRORESTES VÉGÉTAUX
ANNEXE G : ANALYSE D'ESSENCE DE BOIS

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Extrait d'un plan de Gaspard Chaussegros de Léry en 1717	 35
Figure 2	Domaine de Thomas McCord. Au centre un petit bâtiment peut être associé au jardin alors qu'un second sur la propriété voisine est l'habitation de James H. Lamb. (Adams, John, Map of the City and suburbs of Montreal, 1825, BNQM : G3454 M65 1846 C35 CAR1717)	 36
Figure 3	Plan de l'acte de vente. Deed of Sale from John Samuel McCord and William King McCord to Turton Penn, 2 avril 1831, A.V.M.M., min. not. G. D. Arnaldi	 37
Figure 4	Plan de 1846 illustrant un périmètre localisé à l'ouest de l'ancienne résidence McCord. Un bâtiment semble relié à cette enceinte ceinturant le jardin. (Cane, James, Topological and pictural map of the city of Montreal, 1846, BNQM : G3454 M65 1846 C35 CAR1717)	 38
Figure 5	Plan de H. M. Perrault. Plan of Property Belonging to Roswell Corse Esquire and the Hinsof the late Henry Corse Situate in Griffintown, CA 601, S53,SS1 Po 202, 10 janvier 1855	 39
Figure 6	Plan de Plunkett & Brady 1863-1865, A.V.M.M Coll. 30, série 2, bobine 1, cadre 127-1 et 127-2	 40
Figure 7	Plan de 1872 montrant une forme circulaire en plein centre de l'aire d'étude ainsi qu'un bâtiment résidentiel dont la façade donne sur la rue Prince. La rue Brennan est percée en 1871 à travers l'ancienne propriété de Thomas McCord. (Plunkett et Brady, Plan of the city of Montreal..., 1872, BNQM: NMC 1545)	 41
Figure 8	Plan de l'acte de vente de Joseph Rielle. J. H. Hunter, Vente de James Aitkin (contractor) à Benny & Macpherson Co., 23 septembre 1874	 42

LISTE DES FIGURES

Figure 9	Numérotation des lots sur le plan de 1879 correspondant au cadastre établi vers 1850 (Hopkins, Henry Whitmer, Atlas of the City and Island of Montreal....1879, BNQM : G1144 M65G475H6 1879, CAR)	 43
Figure 10	Aperçu de la propriété de la famille Lyman au début des années 1880 (Source : H. M. Perrault, ANQM, Sketch of Property belonging to estate B. Lyman St.Ann's Ward, 13 décembre 1881, CA601, S53, SS1, P0959)	 44
Figure 11	Plan de 1890 montrant l'édifice résidentiel construit avant 1872 sur le lot 1538A. Il s'agit d'un duplex donnant accès à l'arrière-cour où sont construits des bâtiments secondaires. (Goad, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal..., 1890, BNQM : G1144 M65G475 G6 1890 CAR)	 45
Figure 12	Plan de 1907 montrant les deux bâtiments à caractère résidentiel occupant les numéros civiques 24, 26, 28 et 30 de la rue Prince avec la porte-cochère pour accéder à la cour arrière. (Source : Pinsoneault, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard..., 1907, BNQM : G1144 M65G475 P5 1907 CAR)	 46
Figure 13	Ligne A-2256, vue stéréoscopique à partir des photos 39 et 40 à l'échelle de 1 : 25 000 prises le 19 mai 1930. Centre d'information topographique, photothèque nationale de l'air, Ottawa	 47
Figure 14	Plan de 1912-1914 montrant les deux bâtiments à caractère résidentiel aux numéros civiques 24, 26, 28 et 30 de la rue Prince. (Source : Goad, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal..., 1912-1914, BNQM : MIC A 1313, volume 1)	 48
Figure 15	Plan d'assurance de 1964 illustrant la configuration des bâtiments localisés dans l'aire d'étude. (Source : Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the City of Montreal, volume 1/Underwriter's Survey Bureau Limited, 1964, planches 28 et 31, BNQM : MIC/A 1319 CAR)	 49
Figure 16	Croquis paléogémorphologique	 50

LISTE DES FIGURES

Figure 17	Coupe topographique	 51
Figure 18	Carte historique en 1825	 52
Figure 19	Carte historique en avril 1831	 52
Figure 20	Carte historique en novembre 1831	 52
Figure 21	Carte historique en 1843	 52
Figure 22	Carte historique en 1844	 53
Figure 23	Carte historique en 1846	 53
Figure 24	Carte historique en 1853	 53
Figure 25	Carte historique en 1859	 53
Figure 26	Carte historique en 1865	 54
Figure 27	Carte historique en 1872	 54
Figure 28	Carte historique en 1880	 54
Figure 29	Carte historique en 1890	 54
Figure 30	Carte historique en 1901	 55
Figure 31	Carte historique en 1912	 55
Figure 32	Carte historique en 1925	 55
Figure 33	La « Grange » en 1872, telle qu'elle est photographiée par Alexander Henderson. La photographie est épurée des bâtiments voisins. Donald Fyson et Brian Young, "Origines, richesse et travail ", dans *La famille McCord*, Montréal, Musé McCord d'histoire canadienne, 1992, p. 64	 56
Figure 34	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BiFj-65-1A	 117

LISTE DES FIGURES

Figure 35	Coupe stratigraphique de la paroi ouest (extrémité est) et de la paroi est (extrémité nord) de la sous-opération BiFj-65-1B	 119
Figure 36	Coupe stratigraphique de la paroi est (extrémité nord) de la sous-opération BiFj-65-1C	 121
Figure 37	Coupe stratigraphique de la partie centrale de la sous-opération BiFj-65-1D	 123
Figure 38	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BiFj-65-1E	 125
Figure 39	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BiFj-65-1F	 127
Figure 40	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BiFj-65-1G	 129
Figure 41	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BiFj-65-1H	 131
Figure 42	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BiFj-65-1J	 133
Figure 43	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BiFj-65-2C	 135
Figure 44	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération BiFj-65-2B	 137
Figure 45	Coupe stratigraphique des parois sud et ouest dans la sous-opération BiFj-65-2F	 139

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Vestiges en bois d'un bâtiment secondaire retrouvés dans la sous-opération 1A (BiFj-65-01-D1.33)	95
Photo 2	Vue générale de la sous-opération 1A avec les trois sondages manuels (BiFj-65-01-D1.19)	95
Photo 3	Vue générale de la sous-opération 1B avec le sondage manuel, la canalisation (vestige 18), le pilier (vestige 17) et le mur sud du 22 de la rue Prince (vestige 16) (BiFj-65-01-D9.11)	96
Photo 4	Vue générale de la sous-opération 1C, transition entre l'excavation mécanique et le début de la fouille manuelle (BiFj-65-01-D2.12)	97
Photo 5	Canalisation de type *bell & spigot* (vestige 1) dans la sous-opération 1D (BiFj-65-01-D2.28)	97
Photo 6	Vue générale de la sous-opération 1E avec le mur arrière de la maison de la rue Prince (vestige 6) (BiFj-65-01-D5. 7)	98
Photo 7	Vue générale de la sous-opération 1F avec le mur ouest du bâtiment secondaire (vestige 7) et le plancher du hangar (BiFj-65-01-D5.11)	98
Photo 8	Vue générale de la sous-opération 1G avec la partie est d'un bâtiment (vestige 5) (BiFj-65-01-D4.7)	99
Photo 9	Vue générale de la sous-opération 1H avec le sondage manuel et le muret en béton (vestige 2) (BiFj-65-01-D3.21)	99
Photo 10	Plancher en bois (vestige 4) (BiFj-65-01-D4.12)	100
Photo 11	Vue générale de la sous-opération 1J, de son sondage et des planchers (vestiges 3 et 4) (BiFj-65-01-D4.28)	100
Photo 12	Vue générale du plancher (vestige 4) et de la dépendance (vestige 3) (BiFj-65-D8.30)	101

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 13	Vue générale de l'aire de fouille avec les vestiges des maisons de la rue Prince et de sa cour arrière (BiFj-65-01-D9.30)	 101
Photo 14	Vue générale des vestiges de l'habitation nord sise aux 28-30 de la rue Prince : mur arrière (vestige 6), entrée de cave (vestige 14) et mur sud et mitoyen de la porte cochère (vestige 6) (BiFj-65-01-D6.6)	 102
Photo 15	Vue générale des vestiges de l'habitation sud sise aux 24-26 de la rue Prince : mur nord et mitoyen de la porte cochère (vestige 11), mur ouest (vestige 11) et entrée de cave (vestige 13) (BiFj-65-01-D6.32)	 102
Photo 16	Vue générale de la sous-opération 2C et d'un niveau de cour (BiFj-65-01-D8.12)	 103
Photo 17	Conduite pour les eaux usées mise au jour dans la sous-opération 2C (vestige 22) (BiFj-65-01-D9.20)	 103
Photo 18	Puisard et tranchée de la canalisation se dirigeant vers la rue Prince (vestige 6) (BiFj-65-01-D9.31)	 104
Photo 19	Puisard (vestige 5), aménagement en brique (vestige 19) et canalisation (vestige 20) (BiFj-65-01-D7.35)	 104
Photo 20	Puisard (vestige 6), canalisation (vestige 20) en fin de fouille (BiFj-65-01-D8.14)	 105
Photo 21	La canalisation dans les sous-opérations 2A et 2B (vestige 10) (BiFj-65-01-D7.4)	 106
Photo 22	Niveau de cour et débris de bois (BiFj-65-01-D8.7)	 106
Photo 23	Niveau des jardins et empreinte d'une fosse pour recueillir l'eau (BiFj-65-01-D8.36)	 107
Photo 24	Vue générale de la sous-opération 2F, du mur est du bâtiment (vestige 8) et du niveau des jardins (BiFj-65-01-D8.24)	 107

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 25	Drain dans la sous-opération 2F (vestige 21) et mur est (vestige 8) (BiFj-65-01-D9.12)	 108
Photo 26	Drain sans son couvercle (vestige 21) et mur est (vestige 8) dans la sous-opération 2F (BiFj-65-01-D9.14)	 109
Photo 27	Vue générale du bâtiment secondaire au fond de la cour (vestiges 7 et 8) (BiFj-65-01-D9.33)	 109
Photo 28	Gouvernail de bateau (annexe D, 2) (photographie : Marc Gadreau, laboratoire d'archéologie MCCQ, Québec)	 110
Photo 29	Objets reliés à l'alimentation : fiole à produit alimentaire (18), couteau (annexe D, 19), cuillère (20), fragment de couvercle marqué "SAINT JAMES' CLUB MO(NTREAL)" (annexe C, 2C9) (BiFj-65-01-D10-1)	 111
Photo 30	Objets reliés aux soins du corps : pot à vaseline marqué "CHESEBROUGH MFG Co (VA)SELINE" (2A6), fiole à médication marquée "DrS. N. THOMAS ECLECTRIC OIL... NORTHROP & LYMAN TORONTO ONTARIO" (2C3), peigne à poux en plastique noir (2A6), petit couvercle marqué "Her majesty's perfume Lombard street" (annexe C, 2C9) (BiFj-65-01-D10-2)	 112
Photo 31	Objets reliés au vêtement : chaussures (annexe D, 21 et 22) (BiFj-65-01-D10-3)	 113
Photo 32	Divers fragments de vaisselle d'hôtel fragments d'assiette (annexe C, 2C7, 2C9 ET 2C11), fragment de couvercle (2C9) et fragment de tasse (2C7) (BiFj-65-01-D10-4)	 114
Photo 33	Bouteille d'encre en grès britannique (annexe D, 17) avec marque "T. Bourne & Son Pantentees Denby Pottery near Derby" (BiFj-65-01-D10-5)	 114

LISTE DES PLANS

Plan 1	Plan de localisation du site BiFj-65	 7
Plan 2	Superposition de plans anciens	 33
Plan 3	Plan de localisation des interventions et des vestiges archéologiques sur le site BiFj-65	 141
Plan 4	Dessin des planchers des tranchées BiFj-65-1J et 2G	 143
Plan 5	Dessin en plan du puisard (vestige 5), de sa canalisation (vestige 20) et des débris en bois	 145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Correspondances entre les divisions foncières	15
Tableau 2	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1A	60
Tableau 3	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1B (paroi est)	62
Tableau 4	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1B (paroi ouest)	62
Tableau 5	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1C	65
Tableau 6	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1D	67
Tableau 7	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1E	68
Tableau 8	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1F	69
Tableau 9	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1G	71
Tableau 10	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1H	73
Tableau 11	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1J	74
Tableau 12	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2C	80
Tableau 13	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2B	84
Tableau 14	Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2F	85

1.0
INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Dans le cadre de la réalisation de la phase VIII du projet de développement de la Cité Multimédia dans le quartier Sainte-Anne à Montréal, la firme Ethnoscop inc. est mandatée en février 2001 par la Société en commandite Brennan-Duke pour réaliser une étude de potentiel archéologique. Cette étude devait couvrir l'ensemble des propriétés acquises par la Société pour la construction d'un nouvel édifice. Après l'acquisition des données documentaires, elle devait permettre d'identifier des zones à potentiel archéologique et produire la représentation cartographique des résultats. Les conclusions de cette étude ont démontré que l'espace visé avait été le siège d'une occupation humaine ancienne et recommandaient la réalisation d'interventions archéologiques (Ethnoscop, 2001). À la suite d'une rencontre, la Société a accordé à Ethnoscop un deuxième mandat pour procéder cette fois à un inventaire archéologique éventuellement suivi d'une fouille archéologique. Ce programme allait permettre de récolter des informations inédites sur ce secteur névralgique du quartier Sainte-Anne et de confirmer sa grande valeur patrimoniale.

1.2 MANDAT ET OBJECTIFS

L'étude a permis de définir un potentiel archéologique préhistorique et historique. En effet, l'analyse des données paléogéomorphologiques, historiques et cartographiques mettait en évidence la probabilité de retrouver les traces d'une occupation humaine ancienne. Des groupes amérindiens auraient pu s'installer dans le secteur près du rivage du fleuve. À la période historique, cet endroit privilégié devenait aussi un lieu propice à la construction d'une propriété de Thomas McCord qui y érigea son second domaine en 1819. Pour ces deux périodes, un potentiel archéologique a été identifié dans la partie sud du terrain (Ethnoscop, 2001).

L'objectif principal de l'inventaire archéologique était de confirmer la présence de ressources archéologiques dans les zones ciblées de l'étude de potentiel. Neuf tranchées mécaniques ont été excavées sur l'ensemble du terrain et visaient à statuer sur la pertinence de poursuivre la recherche archéologique tout en permettant d'effectuer des choix éclairés quant aux zones à fouiller. L'emplacement de chacune des tranchées découlait d'une problématique spécifique qui visait parfois plusieurs objectifs :

- La tranchée A (8 m x 1,5 m) a été effectuée à l'intérieur de l'édifice à l'angle nord-est de l'intersection des rues Brennan et Duke. Cette tranchée avait pour objectif de vérifier la présence de niveaux associés à la construction et à l'occupation d'un bâtiment identifié sur le plan de Cane de 1846 (fig. 4). En outre, les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation préhistorique.

- La tranchée B (5 m x 1,5 m) est située à l'intérieur de l'édifice sis au 22 de la rue Prince. La tranchée s'appuie sur la fondation du 16 de la rue Prince. Elle avait pour but de vérifier la présence de niveaux associés à la construction d'un bâtiment identifié sur les plans de 1825 (fig. 2) et de 1846 (fig. 4), faisant partie du complexe résidentiel McCord. Les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

- La tranchée C (8 m x 1,5 m) localisée dans le secteur sud-ouest du stationnement, voulait vérifier les niveaux de jardin et ses limites identifiées sur le plan de 1846 (fig. 4). Des niveaux d'occupation préhistorique pouvaient se retrouver dans les couches inférieures.

- La tranchée D (8 m x 1,5 m) située au nord-ouest de C, voulait aussi identifier des niveaux de jardin et ses limites identifiées sur le plan de 1846 (fig. 4). Des niveaux d'occupation préhistorique pouvaient se retrouver dans les couches inférieures.

- La tranchée E (4 m x 1,5 m) est située du côté de la rue Prince. Les objectifs de cette tranchée était de localiser le mur arrière de l'ancien bâtiment sis au 24,26,28 et 30 de la rue Prince et de vérifier la persistance de niveaux d'occupation associés à ce bâtiment. Les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

- La tranchée F (4 m x 1,5 m) à l'ouest de E visait à identifier un bâtiment apparaissant à la limite ouest de l'arrière-cour sur le plan de Goad de 1890 (fig. 11) et vérifier la persistance de niveaux d'occupation dans cette même arrière-cour. Les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

- La tranchée G (4 m x 1,5 m) située entre E et F, voulait identifier un petit bâtiment en plein centre de l'arrière-cour du plan de 1890 (fig. 11) ainsi que la persistance des niveaux d'occupation dans cette cour. Les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

- La tranchée H (4m x 1,5m), au nord près de la rue Prince, ciblait les vestiges d'une habitation figurant sur le plan de 1825 (fig. 2) ainsi que des niveaux d'occupation en place. Les couches inférieures pouvaient contenir des niveaux de jardin et des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

- La tranchée J (4 m x 1,5 m), à l'ouest de H a été effectuée afin de repérer les vestiges d'un petit bâtiment localisé en plein centre de l'aire d'étude et associé à un pavillon dans le jardin de Thomas McCord et vérifier la persistance de niveaux

d'occupation. Les couches inférieures pouvaient contenir des témoins d'une occupation à la période préhistorique.

Les résultats de l'inventaire archéologique étant positifs, la deuxième étape de l'intervention, soit la fouille archéologique a donc été réalisée. Les objectifs généraux de la fouille étaient les suivants :

- préciser la position et définir l'organisation spatiale de la plupart des bâtiments anciens retenus lors de l'étude de potentiel et présents sur le plan d'évolution polyphasée (plan 2);
- documenter l'historique de l'occupation des lieux;
- à partir des résultats de l'analyse de la collection de la culture matérielle recueillie, évaluer le statut économique des occupants et comprendre leurs habitudes de consommation.

À ces objectifs généraux se sont ajoutés des objectifs spécifiques reliés aux résultats de l'inventaire archéologique. Nous avons donné priorité à la partie centrale du terrain pour réaliser la fouille étant donné la présence de plusieurs bâtiments identifiés sur les plans anciens ainsi que de plusieurs niveaux d'occupation. Voici les objectifs spécifiques de la fouille dans la partie centrale du terrain :

- approfondir nos connaissances sur l'occupation ancienne reliée au domaine McCord;
- documenter la transformation de l'espace jardin en cour arrière;
- documenter le mode d'occupation de cette cour et la fonction des bâtiments mis au jour.

1.3 AIRE D'ÉTUDE

Le site archéologique BiFj-65 est situé dans la portion sud du quadrilatère formé par les rues Brennan, Duke, Wellington et Prince dans le quartier Sainte-Anne à Montréal (plan 1). Plus précisément l'aire d'étude englobe les lots cadastraux 1 180 147, bordant la rue Duke et 1 180 145, 146, 148, 149, sur la rue Prince. Plusieurs bâtiments en pierre et en brique démolis après notre intervention dans la première phase des travaux de la phase VIII du projet de développement, entouraient une aire de stationnement. L'intervention archéologique s'est déroulée en majorité dans cet espace vacant sauf pour deux tranchées situées à l'intérieur de deux bâtiments en instance de démolition soit au 22 de la rue Prince et au 16 de la rue Brennan.

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ET SITES RECENSÉS, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN FEUILLET No 31H03-010-4036

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
LES JARDINS DE THOMAS McCORD, SITE BiFj-65

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 2001

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE

SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS :

LIMITE ÉVALUÉE

LIMITE À ÉVALUER

BiFj-56 CODE BORDEN

MTL99-06-5 CODE TEMPORAIRE

MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ :

ENTREPÔT BUCHANAN

0 20 40m

ÉCHELLE : 1:2 500

CDM0102

ethnoscop

2.0
ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 PAYSAGE NATUREL ANCIEN

Le croquis paléogéomorphologique en figure 16 a été dressé grâce aux données recueillies sur le terrain Brennan-Duke lors de l'intervention archéologique réalisée en 2001. Ce travail s'ajoute aux interventions archéologiques qui ont eu cours depuis deux ans, notamment pour la Société de Développement de Montréal (Ethnoscop, 2000b), pour la Société en commandite Duke-Wellington (Ethnoscop, 2000a), pour la Société en commandite King-Wellington (Ethnoscop, 2000d), pour la Commission de services électriques de la Ville de Montréal (Ethnoscop, 2000c) et pour les Travaux publics de la Ville de Montréal (Ethnoscop, Morin, à paraître).

En 1717, le plan de Gaspard Chaussegros de Léry (fig. 1) nous montre une surface en culture qui s'étend entre la rivière Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent qui n'est pas parfaitement plate. Évidemment, la surface du sol ne subit aucune rupture de pente comme les talus de part et d'autre de la colline du Vieux-Montréal ou encore le talus de la terrasse Sherbrooke, accidents qui apparaissent en ombré sur cette carte. Mais l'information sur le paysage qui entourait l'aire d'étude nous est donnée indirectement par le tracé de la côte, entre le bas de la carte et l'embouchure de la rivière Saint-Pierre. Ce tracé est sinueux et dessine des caps et des anses : on peut déduire de cette information que vis-à-vis le creux de l'anse, l'hinterland présentait un vallon et que vis-à-vis la pointe du cap se dessinait une colline.

Mais si, actuellement, le terrain de la Cité Multimédia n'accuse pratiquement aucune dénivellation, c'est que le processus d'urbanisation, aidé entre autres par les dépôts reliés au creusement du canal de Lachine (en trois phases, soit 1821-1825, 1843-1848 et 1873-1885), a remblayé les vallons jusqu'aux lignes d'interfluves des collines. Ainsi, ce travail répondait à deux impératifs : on se débarrassait des déblais à courte distance et on réglait en grande partie le problème d'inondations.

Des quatre interventions réalisées par Ethnoscop dans la Cité, seule celle de la rue King nous montre en effet une épaisseur significative de ce remblai dans les sous-opérations 2A, 2B et 2D. Or, sur le croquis paléogéomorphologique, l'aire d'étude de cette intervention est justement près d'une ligne de talweg (ligne réunissant les points les plus bas d'une vallée) alors que les trois autres interventions (Ethnoscop 2000a, Ethnoscop, Morin, à paraître et la présente intervention) sont près de deux lignes d'interfluve (ligne réunissant les points les plus hauts d'une colline) respectivement au nord et au sud de la rue Wellington. Donc, on assiste à un remblaiement de toute cette section de Griffintown plus qu'à un rabotage des lignes de crête. Mais tout ceci dans une «idéologie de l'aplanissement» où on élimine les formes du relief en comblant les creux; évidemment dans l'esprit de répondre à un besoin sans conteste. Un comité d'experts a même statué le 9 novembre 1841 que "the only sure mode of relief from the evils arising from an

overflow will be to raise the levels of the streets above high-water mark" (Keefer, C., 1890 in Ethnoscop, Poulin, 1997 p.112).[1]

La lecture de la figure 16 parle de formes anciennes. Les formes déduites des relevés archéologiques sont cartographiées en rouge et en vert alors que les formes déduites de la cartographie ancienne sont inscrites en bleu. Le glossaire qui suit a pour but de familiariser le lecteur avec la symbolique employée en géomorphologie de façon à permettre la compréhension de ce paysage ancien.

La ligne d'interfluve et la ligne de talweg ont déjà été décrites plus haut. La rampe profite de la terminologie empruntée à l'architecture : elle représente un plan faiblement incliné qui permet de passer d'un point haut à un point bas sans franchir de rupture de pente. La pointe de la flèche indique l'aval de la pente. Un ensellement est une forme en creux empruntée au vocabulaire de la tectonique. Il correspond à l'abaissement d'une ligne d'interfluve. Sur la figure 16, l'ensellement prend une forme axiale qui représente la séquence de plusieurs plongées de lignes d'interfluves.

Le revers s'oppose à la corniche : il représente un relief en pente très faible alors que la corniche s'inscrit dans une pente plus forte (voir la coupe topographique en figure 17). Le talus correspond à une portion de versant à pente forte alors que la flexure indique la même chose mais sans ruptures de pente.

Le ravin s'associe au creusement d'un cours d'eau. L'entaille en V suit forcément une ligne de talweg. Le vallon indique une petite vallée aux versants sans ruptures de pente.

Voilà pour la lecture des symboles du croquis paléogéomorphologique. Évidemment, le repérage actuel du squelette du paysage, cartographié en rouge, n'est pas facile. Il se construit en récoltant des indices et supporte la fragilité de l'interprétation. Autrement dit, l'ensellement que l'on voit sur la figure 16, n'a pas tout à fait la même direction que sur l'équivalent de cette figure dans l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2001) : ça signifie que les nouveaux indices récoltés sur le terrain permettent de modifier l'image antérieure et que les indices éventuellement récoltés un peu plus tard, feront de même. C'est dans ce sens que ce paléo-paysage est en mouvement : chacune des pièces qui s'ajoutent au puzzle peut modifier l'ensemble de l'assemblage.

[1] L'étude de Poulin, nous réfère à une autre : celle de Morin (Ethnoscop, 1995, p.66), où l'élévation du sol naturel le long de la rue Queen appuie les formes que suggère la figure 16, mais en outre, parle d'un épais remblaiement qui date du milieu du XIX^{e} siècle à l'angle de la rue William : ce dernier s'associe évidemment au comblement du talweg de l'ancienne rivière Saint-Pierre.

2.1.1 LA COUPE TOPOGRAPHIQUE

Une des façons de construire le croquis de la figure 16 consiste à se représenter l'espace sous l'angle d'une infinité de coupes topographiques. De cette vision virtuelle naît une image concrète du paysage et à partir de cette image il est possible, à l'inverse, de reproduire une série de coupes topographiques. Nous avons choisi de représenter la coupe AB; cette coupe nord/sud se situe à peu près entre la rue Prince et la rue Duke, part de la rue Ottawa pour se rendre jusqu'à la rue de la Commune et illustre bien les formes naturelles sur lesquelles reposait l'aire d'étude.

Évidemment, nous avons dû exagérer l'échelle verticale pour bien sentir un relief tout en nuances et en douceur. La figure 17 présente donc une surface originelle légèrement ondulée à partir de trois charnières : deux lignes d'interfluves et une ligne de talweg. De la ligne d'interfluve au nord de la rue Wellington s'incline une surface vers le nord, suivant une pente relativement forte (en corniche) jusqu'à la rivière Saint-Pierre et vers le sud, en pente beaucoup plus douce (revers) jusqu'à la ligne de talweg. Ensuite, de cette ligne de talweg, le relief remonte en pente douce jusqu'à la ligne d'interfluve au nord de la rue Brennan et redescend en pente *forte* jusqu'au talus qui borde le Saint-Laurent.

Le seul élément que la coupe topographique ne nous donne pas c'est que les formes du paysage ne sont pas en deux mais bien en trois dimensions. Donc, en regardant la coupe topographique, il faut s'imaginer que la corniche qui part de la ligne d'interfluve au nord de la rue Wellington, et le revers qui s'incline à partir de l'autre ligne d'interfluve (celle qui passe légèrement au nord de la rue Brennan), sont très légèrement inclinés et que la pente se dirige vers l'observateur, en rampe.

2.1.2 LE DÉCOR À UNE OCCUPATION HUMAINE ANCIENNE

Même si l'ensemble du paysage de cette plaine ne représente pas un endroit très élevé en altitude et que les anciennes lignes de talweg représentaient autant de portes d'entrées aux crues du fleuve Saint-Laurent, la présence de lignes d'interfluves et surtout les plongées de ces lignes correspondaient à autant d'endroits privilégiés, à la période historique, à la période de contact ainsi qu'à la période préhistorique.

La fouille archéologique réalisée en 2001 sur le terrain Brennan-Duke, même si une partie des énergies se consacrait spécifiquement à la recherche de preuves d'une occupation humaine ancienne, n'a pas donné de résultats escomptés c'est-à-dire que tout le secteur de la plaine Sainte-Anne reste à ce jour *terra incognita* par rapport à la présence préhistorique.

Par contre, la ligne d'interfluve que l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2001) plaçait plus au sud, est déplacée vers le nord. La conséquence de ce déplacement est que la plongée qui se localisait au coin de la rue Brennan et de la rue Prince se retrouve maintenant au coin de la rue King et de la rue de la Commune : ce qui déplace un peu vers l'est l'espace le plus chaud par rapport au potentiel archéologique préhistorique.

Concernant la seconde résidence de Thomas McCord, il faut croire que des raisons autres que *naturelles* ont guidé le choix de l'emplacement.

2.2 CONTEXTE HISTORIQUE

Comme pour l'ensemble de l'ancien fief Nazareth, les propriétés qui forment l'actuel terrain d'étude font partie d'une entente conclue entre Thomas McCord et les Hospitalières de Saint-Joseph. Les Soeurs accordent en effet à Thomas McCord la gestion du développement immobilier par bail emphytéotique en 1792, et ce, à des conditions très précises[2]. Cependant, le secteur sous investigation a ceci de particulier : il constitue une bonne partie de l'ancienne propriété personnelle du bailleur, Thomas McCord. Il s'agit en fait de son deuxième « domaine » sis dans le fief, le premier étant la « Grange des Pauvres » (coin des rues Wellington et Duke), longtemps unique ensemble architectural de Griffintown, qu'il occupa de façon sporadique entre 1792 et 1819.

Le terrain d'étude présente donc un profil bien particulier qui le différencie de la plupart des développements de l'ancien Griffintown. La périodisation de son développement immobilier est d'ailleurs un brin décalée dans le temps du fait de sa vocation première, à savoir un espace-jardin qui jouit d'un statut quelque peu anachronique. C'est cette anomalie apparente — bien illustrée par le plan de Cane en 1846 (fig. 4)— qui a tôt fait d'intéresser les historiens et archéologues. Cette discontinuité dans l'espace ne se corrige que partiellement dans les années qui suivent la fin de la pratique agricole. Les acteurs fonciers tardent entre autres à développer des projets, reflet d'une aristocratie terrienne d'un autre âge qui ne sait que faire d'un terroir industriel. Le temps viendra pourtant où les propriétaires du sol agiront en fonction des opportunités qu'offre l'espace disponible. Au terme de cette implication, le bilan se chiffre à un peu plus d'un siècle d'interventions tous azimuts. Après quoi, les industries meurent ou se relocalisent en périphérie, à l'image de Griffintown, délaissé. C'est ce cycle complet qui fait l'objet du présent exposé. Nous sommes toutefois conscients que la spécificité et le caractère didactique du site reposent

[2] Les Soeurs cèdent les lots mais exigent entre autres une fraction du prix de vente (un sixième en 1804 par exemple) et une rente annuelle foncière perpétuelle qui est fixée à 3 £ pour chaque 4 050 pieds carrés de superficie. En 1871, son équivalent en dollar est de 25 dollars et 15 cents. Elle est payable le premier mai de chaque année, jusqu'au terme du bail contracté entre Thomas McCord et les Hospitalières, soit en 1890.

en bonne partie sur son histoire horticole. Ce trait singulier, nous le soulignerons donc davantage.

2.2.1 L'AIRE D'ÉTUDE : LIMITES PARCELLAIRES ET CADASTRALES

À l'époque où l'aire d'étude est découpée (terrier du faubourg Sainte-Anne), les lots possèdent 50 pieds anglais faisant front à la rue, à l'exception du lot irrégulier occupé par les bâtiments de Thomas McCord. L'introduction du découpage cadastral dans les années 1840 amène la mise en place de lots avec 100 pieds anglais de façade. C'est donc dire que le nombre de lots diminue de près de la moitié au cours de cette révision foncière. Ce sont les lots du cadastre avec leur numérotation que nous représentons dans le rendu cartographique qui accompagne ce texte (figures 18 à 31). À titre indicatif, le tableau 1 donne la correspondance avec le cadastre rénové en vigueur aujourd'hui.

Tableau 1
Correspondances entre les divisions foncières

Terrier	Cadastre	Lot rénové
332-334	1534	1 180 142
336-338	1535	1 180 142 ; 1 180 144
340-342	1536	1 180 147
343 à 349 + 364	1537	1 180 147 ; 1 180 540 ; 1 180 543 ; 1 180 544 ; 1 284 468
339-341	1538	1 180 149
335-337	1539	1 180 142 ; 1 180 144 ; 1 180 145 ; 1 180 146
331-333	1540	1 180 141 ; 1 180 142 ; 1 180 143 ; 1 180 145

L'aire d'étude telle que définie correspond en bonne partie aux terrains que réservait Thomas McCord à ses jardins. Bien que nous n'en ayons pas la certitude, les lots 1534 et 1540 constituaient vraisemblablement la limite nord des jardins : les lots situés au-delà de cette limite (1533 et 1541) furent probablement vendus par Thomas McCord à des particuliers dès les années 1820[3]. D'autre part, pour des besoins de clarté, nous appellerons l'ensemble composé des bâtiments et des jardins le « domaine McCord ». Il

[3] Malheureusement, nos recherches pour la chaîne de titres bute sur une vente auprès du shérif de Montréal en 1834. Une courte chronologie pour les lots 1533 et 1541 : ANQM, min. not. J. C. Griffin, 4 avril 1859, *Deed of Sale from the heirs of the late John Douglas to Duncan J. Macdonald* ; ANQM, min. not. H. Griffin, 6 octobre 1835, *Deed of Sale from William Smith to John Douglas* (acquis du shérif de Montréal le 30 novembre 1834).

s'agit bien sûr d'une utilisation quelque peu restrictive de l'expression puisque celle-ci se réfère généralement à l'ensemble des terres d'un propriétaire. Or, on peut considérer que les McCord jouissent d'un domaine bien plus grand, de par le bail emphytéotique qui fut accordé à Thomas McCord ; ils sont en quelque sorte les « seigneurs » du domaine de Griffintown, ou, si l'on préfère, du fief Nazareth. Mais comme il s'agit d'un bail, nous préférons restreindre l'utilisation de l'expression aux propriétés légales des McCord.

La cartographie jointe à ce texte montre le domaine McCord dans son ensemble jusqu'au moment de l'ouverture de la rue Brennan en 1871. Bien que la majeure partie du lot 1537 ne fasse pas partie du terrain d'étude, il est impératif de présenter le domaine dans sa totalité pour une juste compréhension spatiale de la chronologie foncière. La rue Brennan ouverte, on peut considérer que les deux parties de l'ancien domaine McCord évoluent indépendamment l'une de l'autre. Par ailleurs, nous présentons un bon nombre d'hypothèses cartographiques dans une tentative de combler les lacunes de la cartographie historique. Ainsi, nous pensons offrir un portrait plus juste de l'évolution du cadre bâti tout en offrant au lecteur la possibilité de mieux circonscrire le découpage foncier en relation avec le paysage bâti.

2.2.2 LE DOMAINE McCORD, 1819-1830

En 1819, Thomas McCord délaisse la Grange des Pauvres pour construire sa nouvelle maison près de la rue de la Commune, entre les rues Prince et George (Duke). Le coût des travaux s'élève à 1 850 £[4]. Entre 1819 et 1822, son nouveau domaine bénéficie d'une série de travaux complémentaires comme l'ajout d'une nouvelle aile, la peinture des palissades qui entourent les jardins et foule d'autres travaux. Dans les jardins, les travaux concernent entre autres une serre à vigne et une canardière[5]. C'est pour ainsi dire une « seconde » Grange des Pauvres que les descendants de la famille identifieront simplement comme la « Grange » bien des années plus tard (fig. 33). Elle ne manque pas de cachet si on en juge par cette description : "On the building of a house, stables couch house, ice house, shed and other out offices connected. The whole forming a square, fronting on Prince Street. Bounded on both side by stone house and in rear by a yard and galleries, connecting it with a wooden stable"[6]. Le plan de Adams, réalisé en 1825, rend quant à lui compte de l'étendue des installations (fig. 18). Dans l'aire des jardins, on trouve alors deux petits bâtiments.

---

4 Donald Fyson et Brian Young, "Origines, richesse et travail", dans *La famille McCord*, Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne, 1992, p. 34. ANQM, min. not. T. Bédouin, 18 janvier 1819.

5 PFMC, dossier 0257.

6 Description tirée d'un contrat passé en 1829 avec la Alliance Life and Fire Assurance Company. PFMC, dossier 0436.

Thomas McCord mourant en 1824, le fief Nazareth est alors assujetti aux pouvoirs de gestion de ses fils John Samuel et William King. Pour ce qui est du domaine proprement dit, la famille ne l'occupe que peu de temps : si le recensement de Jacques Viger de 1825 dénombre les fils McCord dans la maison familiale en compagnie de sept autres personnes, en revanche, ils n'y sont déjà plus en 1831[7]. En fait, les frères McCord mettent la maison en vente dès la fin de 1827. Comme pour bien montrer son importance, l'annonce parue dans le *Montreal Herald* décrit principalement le jardin : il « est au sommet de sa productivité et comprend une serre chaude, une serre à vignes, etc. La glacière, les écuries, le cellier, etc., sont en parfait état »[8].

2.2.3 UN ESPACE-JARDIN DANS GRIFFINTOWN, 1830-env. 1850

Le domaine de Thomas McCord ne survit pas très longtemps à son créateur, mis à part l'ensemble architectural initial. Les efforts de ses fils pour se défaire du domaine culminent au début des années 1830 avec le morcellement de la propriété. L'opération se déroule en trois étapes. D'abord, en août 1830, les héritiers McCord se départissent des parcelles sises au nord du terrain d'étude, du côté de la rue Prince, auprès de James H. Lamb[9] (fig. 19). Quelques mois plus tard, John McKenzie s'accapare de trois autres parcelles, cette fois sur la rue George[10] (fig. 19). Enfin, en avril 1831, les frères McCord se départissent de l'essentiel, c'est-à-dire du lot 1537 où se localise la « Grange » (fig. 19). L'acquéreur se nomme Turton Penn, marchand et juge de paix[11]. En à peine sept mois, les frères héritiers se défont donc du joyau familial, probablement bien conscients que leur statut de bourgeois est peu compatible avec un habitat dont la composante ouvrière est de plus en plus palpable. Entre la mort de leur père et le début des années 1830, le quartier accueille en effet un nombre considérable d'ouvriers venus des îles britanniques, au point que ces derniers constituent la majorité de la population en 1831. Sur les rues George (Duke) et Prince, les immigrants arrivés au pays après 1825 représentent respectivement 54 % et 58 % de la population en 1831[12].

---

7 Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1931. En 1832, John Samuel McCord s'achète une maison sur la petite rue Saint-Jacques alors qu'il vient tout juste de se marier.

8 Annonce parue le 24 novembre 1827. Citée dans Donald Fyson et Brian Young, *op. cit.*, p. 70. Le document original que nous avons consulté se retrouve dans Stephen Sewell, " Law Books ", Université McGill, collection de livres rares et spéciaux, bibliothèque McLennan, Ms235, vol. 4.

9 Il s'agit des parcelles 331, 333 et 335 du terrier, correspondant à la partie nord du lot 1539 et au lot 1540 de l'ancien cadastre. Ce n'est par ailleurs que la pointe de l'iceberg : la transaction comporte un nombre considérable de lots que les héritiers concèdent — il ne s'agit pas d'une vente — à J. H. Lamb. ANQM, min. not. G. D. Arnoldi, 5 août 1830.

10 Il s'agit des parcelles 332, 334 et 336 du terrier, correspondant à la partie nord du lot 1535 et au lot 1534 de l'ancien cadastre. ANQM, min. not. G. D. Arnoldi, 19 mars 1831.

11 ANQM, min. not. G. D. Arnoldi, 2 avril 1831. Turton Penn, fut notamment chargé d'instruire le procès de quelques patriotes en 1837.

12 Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1831.

2.2.3.1 L'aire des jardins

Dans les contrats notariés de ces trois ventes, les jardins sont mentionnés à deux reprises. En ce qui concerne l'acquisition de Turton Penn, on y mentionne simplement les dépendances du jardin sans préciser la localisation de ces dernières. Le plan qui accompagne l'acte de vente n'offre pas plus de réponses (fig. 3). Il nous apprend cependant que les deux petits bâtiments localisés sur le plan de Adams (1825) n'y sont déjà plus. Selon le même document, la « Grange » est occupée par un dénommé C. Ogden, confirmant ainsi que les fils héritiers avaient déjà délaissé la demeure familiale. Pour ce qui est des acquisitions de Lamb et McKenzie, seul l'acte de cession envers J. H. Lamb réfère aux jardins. Il y est clairement indiqué que les lots acquis sont bordés au sud par les jardins de la propriété des donateurs (les frères McCord). Fait intéressant à noter, un syndic d'une école publique est propriétaire du lot qui jouxte la propriété de J. H. Lamb au nord.

Ces précisions laissent croire que les frères McCord quittent la demeure familiale entre août 1830 et mars 1831. Elles nous indiquent également une aire d'extension des jardins de cette époque au-delà de tout soupçon : en août 1830, il y a bel et bien un jardin au sud de la propriété nouvellement acquise de J. H. Lamb. C'est la seule aire de jardin confirmée et elle correspond exactement aux lots acquis par Turton Penn en avril 1831. Pour ce qui est des propriétés de Lamb et de J. McKenzie, on ne peut assurer qu'elles furent employées à des fins horticoles à cette époque. En outre, J. H. Lamb s'engage lors de l'achat à respecter un bail entre les donateurs et un dénommé William Smith, bail de trois ans qui débute le premier mai 1830. On ne sait l'usage qu'en fit William Smith, mais c'est ce même individu qui acquiert quelques années plus tard le lot appartenant au syndic d'une école publique[13].

2.2.3.2 Turton Penn, les McCord et les Hospitalières

Sitôt acquises, J. McKenzie et J. H. Lamb revendent leurs propriétés respectives à Turton Penn. À la fin de novembre 1831, les transactions sont complétées[14] (fig. 20). Turton Penn n'avait cependant pas attendu d'agrandir son domaine pour s'y installer. Le recensement de 1831, réalisé bien avant le mois de novembre, indique qu'il habite l'ancienne résidence des McCord avec six autres personnes et qu'il procède à la construction d'un nouvel édifice (l'entrepôt Penn). On ne signale aucune activité reliée à l'agriculture mais, comme nous le verrons, les terrains servirent probablement dans les années qui suivirent à des

[13] Voir note 2.

[14] ANQM, min. not. G. D. Arnoldi, 22 novembre 1831, *Deed of Sale from J. Mckenzie to Turton Penn* ; ANQM, min. not. G. D. Arnoldi, 28 novembre 1831, *Deed of Sale from J. H. Lamb to Turton Penn.*

activités agricoles. Comme les sources sérielles sont plutôt rares dans les années 1830, nous ne pouvons toutefois confirmer formellement l'utilisation que fît T. Penn des terrains de l'ancien domaine McCord. En 1842, T. Penn habite toujours la « Grange » [15].

Pendant de nombreuses années, Turton Penn ne remplit pas ses obligations financières envers les héritiers. En 1841, il doit environ 300 livres à John Samuel McCord, dont 42 pour les lots de l'ancien domaine familial des McCord[16]. Ces sommes seraient les arriérés accumulés dans le versement obligatoire d'une rente annuelle perpétuelle aux Soeurs que les héritiers McCord sont tenus de verser en vertu des divers accords conclus entre les représentants des McCord et des Soeurs. Or si John Samuel McCord mène rondement les affaires de la famille, le remboursement de ses dettes aux religieuses souffre de retards considérables. Malgré une entente de bon aloi signée entre les deux parties en 1840[17], les Soeurs Hospitalières se montrent fermes et s'opposent formellement à ce que John Samuel McCord récolte quelque sommes que ce soient des terrains de Turton Penn. Comme il y a bris de contrat pour non-paiement de la rente, la propriété de Turton Penn est saisie et mise en vente par le shérif du district de Montréal en avril 1843.

2.2.3.3 Un jardin à exploiter

C'est William Lunn qui se porte acquéreur de l'ancien domaine (fig. 21). Dans la description des biens meubles, on se contente d'y recenser la «Grange » (*brick dwelling house*) et un magasin de trois étages en pierre (l'entrepôt Penn)[18]. La transaction complétée, William Lunn cherche à louer la propriété. Dès le mois de mai 1843 paraît dans les journaux une annonce à cette fin.

> The whole of the property in Queen's Ward, near the Canal, composed of a dwelling house, stables, and extensive garden, occupied by Turton Penn Esq., and a three story stone warehouse, lately occupied by Messrs. Ferguson, Millar & Co, as a forwarding establishment. The garden occupies a space of twenty-four building lots, bounded in front by Common street, on one side by George street, on the other side by Prince street, and in the rear by the Heirs or Representatives of John

---

15 Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1842.

16 PFMC, dossier 497, *Statement of Debt due by T. Penn to J. S. McCord.*

17 En 1840, John Samuel McCord signe une dette de reconnaissance envers les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, un gage de bonne volonté qui encourage les Soeurs à lui octroyer de nouvelles concessions dans le fief. Donald Fyson et Brian Young, *op. cit.*, p. 40.

18 Copie de l'acte dans PFMC, dossier 488, pièce 5, 20 avril 1843.

> Douglas. The house and garden will be rented for a year, upon very reasonable terms[19].

Les espaces-jardins sont donc encore fonctionnels au moment où l'on s'apprête à céder l'ancien domaine à de nouveaux acteurs. En étant partie intégrante de l'argumentation de vente (les jardins), le promoteur donne ainsi une indication claire sur la vocation qu'il envisage de donner au site. Cette proposition renforce l'hypothèse selon laquelle Turton Penn profita des fruits de la terre au cours des années 1830 et le début des années 1840. On voit mal en effet comment un jardin mal entretenu, laissé à des fins d'entreposage de produits divers, serait déclaré fin prêt à recevoir l'ensemencement printanier. Par ailleurs, la description indique que l'aire des jardins se dresse aussi au beau milieu de l'ensemble bâti (lot 1537), jusqu'à la rue de la Commune, faisant ainsi reculer la limite sud associée traditionnellement aux jardins McCord.

2.2.3.4 Le plan de Cane de 1846

William Lunn ne réussit pas à louer la propriété. Il décide alors de vendre. Lunn morcelle la propriété à la fin de l'été 1844, un peu plus d'un an après avoir pris possession de son bien. Toutes les indications portent à croire que les anciens jardins sont inoccupés, aucun bail n'étant mentionné dans les transactions.

Le nouveau découpage foncier amène trois nouveaux acteurs. La portion du domaine comprenant le complexe architectural est vendue au marchand et homme politique de Hamilton Isaac Buchanan[20] (fig. 22). Pour ce qui est de la partie du terrain réservée exclusivement aux jardins, le secteur au sud revient à l'important homme d'affaires et politique montréalais Jacob Dewitt[21] tandis que les quatre lots formant la portion nord de l'aire d'étude sont cédés à Roswell et Henry B. Corse[22] (fig. 22). Sur les lotissements acquis par Dewitt, on ne décèle comme prévu aucune construction alors que sur la nouvelle acquisition des Corse, on mentionne la présence d'un petit bâtiment utilisé comme pavillon de jardin (*summer house)*[23]. L'hypothèse la plus probable veut qu'il ait été construit par Turton Penn, bien que la vente du shérif en avril 1843 n'en fasse pas mention.

---

19 *Montreal Gazette*, 24 mai 1843. L'annonce paraît au moins jusqu'à la fin de l'année 1843.

20 ANQM, min. not. H. Griffin, 13 août 1844.

21 Voir Louis Richard, " Jacob Dewitt (1785-1859) ", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, III, 4 (mars 1950), pp. 537-555.

22 ANQM, min. not. G. Weeks, 17 août 1844, *Deed of Sale from William Lunn to Jacob Dewitt* (lots 1536, 1538 et 1538a) ; ANQM, min. not. H. Griffin, 21 septembre 1844, *Deed of Sale from William Lunn to Roswell and Henry B. Corse* (lots 1534-1535-1539 et 1540).

23 L'expression *summer house* renvoie tantôt à un pavillon d'un jardin, tantôt à une maison d'été.

Fort de cet inventaire documentaire, il est intéressant d'observer le compte rendu cartographique réalisé en 1846 par James Cane (fig. 4). D'abord, aucune construction n'est indiquée au-delà de la propriété Buchanan. Or, il est certain que déjà trône au milieu de la propriété des héritiers Corse le pavillon de jardin tel qu'il est indiqué dans l'acte de vente de septembre 1844. Le pavillon fera d'ailleurs partie des descriptions des multiples actes notariés qui seront reliés à la propriété jusqu'à la fin des années 1860[24]. Tout indique que le pavillon est le petit bâtiment circulaire qui apparaît au beau milieu des anciens jardins McCord sur les plans de Plunkett & Brady réalisés en 1865 et 1872 (fig. 7). D'une part, sa forme peu conventionnelle peut s'apparenter à l'architecture des pavillons de jardins, et, d'autre part, on voit difficilement quel autre bâtiment aurait pu recevoir l'épithète de « petit » bâtiment. Nous faisons donc l'hypothèse qu'il s'agit du bâtiment en question et corrigeons en conséquence le plan de Cane.

La cartographie sans équivoque d'un jardin d'un seul tenant par Cane en 1846 est donc à nuancer. Outre le pavillon recensé en 1844, cette représentation de l'espace fait fi du contexte foncier : le « jardin » est, dès 1844, divisé en deux propriétés distinctes, celle de Jacob Dewitt et des héritiers Corse. On peut évidemment croire à une association, à une mise en commun des ressources de la terre. Mais le fait est que les héritiers Corse louent leur propriété au constructeur William Spiers dès 1846 et que celui-ci s'en sert comme cour à bois, une activité assez éloignée de la pratique horticole (fig. 23). L'occupation de l'emplacement par Speirs dure cependant à peine un an, le temps d'accommoder celui-ci après l'incendie qui frappe en octobre 1845 son lieu de travail dans le quartier[25].

La présence d'une cour à bois n'évacue toutefois en rien une possible activité agricole. Une forme d'agriculture reste envisageable mais probablement est-elle maintenant enchevêtrée dans de multiples utilisations de l'espace. C'est d'ailleurs ce qui ressort du plan d'une autre propriété des héritiers Corse à Griffintown (fig. 5). Réalisé en 1855 par H. M. Perrault, le terrain est un fourre-tout didactique pour qui veut bien saisir la réalité d'un quartier où se côtoient un nombre considérable d'activités. Le site comprend une maison à logements, une manufacture d'huile, une écurie, le tout entouré de jardins[26]. Bref, avec un exemple pertinent à deux rues de distance des lots que nous traitons — et qui plus est avec les mêmes propriétaires —, il est permis d'imaginer une organisation de l'espace similaire.

---

[24] Entre autres : ANQM, min. not. J. H. Hunter, *Inventory of the property belonging to the late partnership of Roswell and Henry B. Corse*, 23-24 juin 1853 ; ANQM, min. not., *Inventory of Ann Jones, widow of Henry Corse*, J. Smith, 2 juin 1853 ; ANQM, min. not. J. Smith, *Division of property between Ann Jones, widow of Henry Corse, and the heirs of the later*, 12 novembre 1855.

[25] Ironie du sort, le lieu de travail de William Spiers dans Griffintown est sis exactement à l'emplacement de la Grange des Pauvres... *La Minerve* et *Montreal Gazette*, 6 octobre 1845

[26] ANQM, H. M. Perrault, *Plan of Property Belonging to Roswell Corse Esquire and the Heirs of the late Henry Corse Situate in Griffintown*, CA601, S53, SS1, PO202, 10 janvier 1855. Voir l'annexe.

Le rêve agricole ne survit cependant pas à l'analyse. Jusqu'au début des années 1850, aucune activité n'est répertoriée sur les lots à l'étude. Les sources sérielles sont formelles : à l'exception d'Issac Buchanan qui utilise entre autres les bâtiments de l'ère McCord et Penn (lot 1537), les terrains sont vacants. Rien ne laisse croire qu'on utilise les jardins durant ces années : les listes nominatives des recenseurs montréalais sont muettes à ce sujet[27]. De toute évidence, la cartographie de Cane illustre les derniers jours d'un paysage agricole.

2.2.4 LES PREMIÈRES INFRASTRUCTURES DE BASE, *env.* 1850- *env.* 1890

Du plan de Cane en 1846 au plan de Plunkett & Brady en 1872 — le trou noir de la cartographie historique montréalaise —, le paysage s'est considérablement modifié avec la mise en place d'une architecture disparate de dépendances. Grâce aux documents notariés, aux feuilles de route tenues par les recenseurs de l'administration municipale et à un autre plan de Plunkett & Brady réalisé entre 1863 et 1865 (fig. 6), nous pouvons préciser davantage la chronologie du cadre bâti. Nous savons d'abord que seul un petit pavillon orne les jardins inutilisés des propriétés de Jacob Dewitt et des héritiers Corse jusqu'à 1853 (fig. 24). Pour ce qui est du bien-fonds de Isaac Buchanan, la chronologie des constructions reste à faire, tant il est difficile d'analyser une si grande propriété avec les sources sérielles traditionnelles. Nous nous contenterons d'approximation pour la partie de cette propriété faisant partie du terrain d'étude (fig. 24).

2.2.4.1 Les premiers bâtiments et le démantèlement de la propriété de Jacob Dewitt

C'est finalement en 1853 que Jacob Dewitt, Roswell et Henry B. Corse louent leurs terrains respectifs. Sur l'emplacement des Corse, William Spiers & Sons loue de nouveau les terrains pour entreposer du bois (fig. 24). La propriété des Corse est alors toujours dénuée de constructions, si ce n'est bien sûr le pavillon de jardin[28]. Du côté des terrains de Jacob Dewitt, une partie de l'emplacement sert aussi de cour à bois (lot 1538a) tandis qu'une forge apparaît du côté de la rue Prince. Le forgeron qui la tient se nomme John Livingston :

---

[27] Rappelons que les rôles d'évaluation foncière de la Ville de Montréal remonte à 1847 et qu'en conséquence il est nettement plus facile de suivre les occupants à travers le temps à partir de cette date. Ce texte puise largement dans cette source pour documenter l'occupation des lieux.

[28] Les documents de cette époque pour cette propriété sont tous reliés à la mort de Henry Corse en 1853. L'événement entraîne des négociations entre la famille de ce dernier et Roswell Corse pour le partage des biens immobiliers appartenant jadis aux deux frères. ANQM, min. not. J. H. Hunter, *Inventory of the property belonging to the late partnership of Roswell and Henry B. Corse,* 23-24 juin 1853 ; ANQM, min. not., *Inventory of Ann Jones, widow of Henry Corse,* J. Smith, 2 juin 1853 ; ANQM, min. not. J. Smith, *Division of property between Ann Jones, widow of Henry Corse, and the heirs of the later,* 12 novembre 1855. Il existe au moins un document qui mentionne l'inexistence d'un autre bâtiment sur la propriété : ANQM, min. not. J. Smith, *Report of the valuation of the Corse property by Joseph Knapp et. al.*, 23 mai 1854.

il occupera le site pendant de nombreuses années. C'est le premier pas inéluctable vers une occupation bâtie plus dense des anciens espaces-jardins.

L'arrivée d'un forgeron est le prélude à la mise en vente de la propriété de Jacob Dewitt. En 1856, il se défait d'une partie de la propriété au profit de l'aubergiste Thomas Hanley[29] (fig. 25). Probablement la même année, il cède à John Livingston le lot que ce dernier occupe depuis 1853[30]. Enfin, en juillet 1859, quelques mois après la mort de Jacob Dewitt, ses héritiers vendent la partie de leur propriété faisant front sur la rue George à James Holiday[31]. Quinze ans de propriété foncière n'auront certes pas permis à Jacob Dewitt de développer de grands projets ; tant la commutation que les ventes à Thomas Hanley et James Holiday sont avares de commentaires sur de possibles constructions. Ce sont les nouveaux acteurs, cette fois davantage impliqués par le développement de leurs propriétés, qui finiront par intégrer les jardins de l'ancien domaine dans le giron du développement industriel de Griffintown.

Par ailleurs, c'est probablement au cours de ces années qu'Issac Buchanan réaménage complètement le lot 1537 (fig. 25). De la « Grange », il ne garde que la résidence qui servit aux McCord et à T. Penn. Pour le reste, il fait construire le magasin qui porte aujourd'hui son nom, probablement vers les années 1852-1853, période où une adresse apparaît pour la première fois sur la rue George dans les listes des recenseurs municipaux. La partie du lot 1537 qui constituait la limite sud des jardins McCord est aussi aménagée : deux bâtiments sont construits, occupant la totalité des divisions cadastrales en question (fig. 25). On soupçonne que toutes ces opérations se déroulent dans un délai relativement court et que le tout est en place vers 1853, correspondant exactement au relevé cartographique de Plunkett & Brady de 1865 (fig. 6).

2.2.4.2 La mise en place d'une architecture disparate

Aux côté de la forge de Livingston apparaît entre 1856 et 1858 les premières résidences sur le site, probablement en brique si l'on se fie aux valeurs locatives (fig. 25). Deux petites maisons sont donc construites sur la rue Prince sur le lot de Thomas Hanley (1538a) et logent deux familles ouvrières. À l'arrière des résidences comme de la forge, les lots de la rue Duke rappellent toujours les jardins de l'ancien domaine et il n'est pas impossible

[29] ANQM, min. not. J. H. Issacson, 25 janvier 1856.

[30] Nous n'avons pas trouvé l'acte de vente. C'est peut-être parce que la vente ne s'est pas déroulée dans les règles de l'art. Toujours est-il que l'emplacement a été proposé dans la Gazette du Canada de février à avril 1865. John Livingston confirme de nouveau son titre de propriété, titre que les inspecteurs municipaux n'hésitaient pas à lui décerner dès la fin des années 1850. ANQM, min. not. W. Easton, *Vente de T. S. Barron (sur ordre du juge) aux héritiers J. Livingston*, 27 avril 1866.

[31] ANQM, min. not. J. H. Isaacson, 19 juillet 1859 .

que s'y perpétue une certaine forme de pratique agricole. En 1858, tous ces lots sont occupés par un dénommé William B. Page (fig. 25).

En 1861, à peine deux ans après s'en être porté acquéreur, James Holiday vend le lot 1536 aux constructeurs James Aitkin et John Morisson[32] (fig. 26). L'année suivante apparaît le premier bâtiment sur le lot, une petite maison de brique de deux étages aussitôt occupée par des familles ouvrières[33]. L'immense cour arrière est utilisée par les propriétaires eux-mêmes qui y entreposent leur plâtre.

Enfin, c'est durant les mêmes années que les lots des héritiers Corse se densifient un tant soit peu. De la rue Prince à la rue Duke, le charpentier-menuisier Philipe Vautier y installe en 1868 son « chantier naval » (fig. 27). Un bâtiment de brique est construit sur la rue Prince et des dépendances diverses sont érigées au fil des années dans la vaste cour arrière couvrant deux lots. Le chantier sera en opération jusqu'à la fin des années 1880 (fig. 27). Pour ce qui est des lots 1534 et 1540, une architecture très éphémère se met en place, modifiée au gré des occupants. Entre 1865 et 1878, deux familles ouvrières logent dans ce qui apparaît comme une maison en bois à deux étages tandis que l'arrière-cour jusqu'à la rue Duke est occupée par les écuries et les hangars d'entreposage de Lyman Clare & Co. (Lyman & Sons) [figures 7 et 28].

2.2.4.3 Partage des héritiers Corse et autres développements

Dans une longue et complexe opération d'exécution testamentaire, les héritiers Corse finissent par diviser leurs avoirs en 1868. Dans un document qui fait le tri entre les multiples possessions des héritiers, on oublie visiblement de mettre à jour les relevés de terrain : sur les lots qui nous concernent, pour seule indication nous avons le pavillon de jardin[34]. Or, des dépendances diverses meublent çà et là la propriété. Quoi qu'il en soit, les héritiers Corse se partagent les titres de propriétés ainsi : Susanna Corse Fisher hérite des lots 1536 et 1539 tandis que les lots 1534 et 1540 reviennent à Henry Lyman, l'époux de Mary Corse (fig. 9). Sur le terrain, cette division amène la présence durable de l'entreprise Lyman's & Sons, une firme oeuvrant depuis fort longtemps dans le domaine pharmaceutique.

---

[32] ANQM, min. not. J. Smith, 5 octobre 1861.

[33] Pour le type de matériau utilisé, nous tenons l'information du plan de la propriété que Joseph Rielle réalise lors de la mise en vente du lot 1874. ANQM, min. not. J. H. Hunter, *Vente de James Aitkin (contractor) à Benny & Macpherson Co.*, 23 septembre 1874. La maison a 25 pieds anglais de façade par 25 pieds anglais de profondeur. Voir annexe.

[34] ANQM, J. H. Isaacson, 24 juillet 1868.

Lyman tend à gérer sa propriété comme ses voisins. Comme eux, il privilégie un modèle d'implantation où se côtoient les résidences, les ateliers et les cours aux utilisations diverses. Quand, pour une raison ou une autre, la maison de bois disparaît sur la rue Prince, Henry Lyman en fait ainsi construire une autre en brique à deux étages vers 1877-1878, assez grande pour trois ménages ouvriers[35] (fig. 10).

Ailleurs, John Livingston se construit un nouvel atelier vers le début des années 1870. À sa mort en 1883, son fils loue d'abord la propriété[36], puis s'en défait en 1885 auprès d'un machiniste, Robert C. White[37]. Ce dernier modernise les ateliers au fil des ans en plus de s'aménager un espace de résidence attenant. Sur le lot 1538a, de nouvelles maisons sont construites en 1878-1879 sous la gouverne d'un nouveau propriétaire, Patrick C. Shannon[38] (fig. 28). Elles remplacent les petites maisons construites vingt ans plus tôt par Thomas Hanley mais contrairement à ce dernier, elles font cette fois partie d'un projet de développement plus structuré. Patrick C. Shannon possède en effet quelques lots sis juste en face où il entreprend quelques années plus tard la construction de maisons ouvrières que l'on peut toujours observer aujourd'hui. Enfin, les activités des constructeurs Aitkin et Morisson prennent fin vers 1873-1874 alors que la propriété est vendue à Benny & Macpherson & Co.[39] (fig. 8). La cour arrière, autrefois cour de plâtre, restera inutilisée pendant des années ; seule la maison restera en fonction, logeant principalement des journaliers et leurs familles.

À l'aube des années 1890, les jardins de l'ancien domaine McCord ne sont plus qu'un souvenir (figures 11 et 29). Certes, la percée de la rue Brennan en 1871 a favorisé une nouvelle perception de l'espace, coupant littéralement en deux l'ancien domaine (fig. 26). Mais le phénomène dépasse largement l'impact de ce nouveau découpage dans la trame urbaine. Dorénavant, le terrain d'étude se lit à travers les usages différenciés des divers acteurs impliqués. Chaque parcelle de terrain est le fruit des interventions individuelles de propriétaires ou, le cas échéant, de leurs non-interventions... Tenter de déceler la moindre organisation collective de l'espace derrière ce « plan » d'aménagement est un exercice voué à l'échec. Cette somme des volontés individuelles, c'est le Griffintown de l'époque

---

35 Pour un aperçu plus précis de la propriété de la famille Lyman au début des années 1880, voir le plan de H. M. Perrault. ANQM, *Sketch of property belonging to Estate H. Lyman & Estate B. Lyman St. Ann's Ward*, 13 décembre 1881, CA601, S53, SS1, P0959.

36 MJBDP, min. not. A. Brogan, no. 108 119, *Bail de John Livingston-gentleman, à Robert Donaldson, forgeron*, pour trois ou cinq ans, 10 mars 1883. Transcription partielle : That one story brick building [...] Prince street [...] together with the following tools and implements be longering to the said lessor and used in said shop to wit engine and boiler the turning lathe one screwing machine one blower one furuchuy machine one drilling machine also anvils bellaws sledge hammer longo mandrills and all other tools at present in said shop.

37 ANQM, min. not. C. Cushing, 13 août 1885.

38 Nous n'avons pas retrouvé l'acte de vente mais selon les feuilles de route de la Ville de Montréal, il serait devenu propriétaire en 1874 ou 1875.

39 ANQM, min. not. J. H. Hunter, 23 septembre 1874.

dans tout son éclat. Mais l'heure n'est plus aux petites entreprises familiales, aux cours de triage de toutes sortes. Montréal est au faîte de sa gloire et Griffintown devient un quartier où l'industrie lourde rationalise l'espace. Sans parler d'industrie de ce type, l'ancien domaine des McCord va accueillir au tournant du siècle des entreprises au profil nettement plus sophistiqué.

2.2.5 UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE : DES ATELIERS AUX USINES, 1890-1930

Il faut attendre la fin du XIX[e] siècle pour distinguer des formes architecturales plus imposantes. Cet investissement immobilier se réalise grâce entre autres à de nouveaux acteurs fonciers, pour qui les arrière-cours représentent un espace à doter d'infrastructures, si rudimentaires soient-elles.

Benny & Macpherson, dont le lot 1536 est laissé au bon vouloir des locataires de la maison qui y est érigée depuis de nombreuses années, rompent leur alliance (fig. 29). C'est Robert Benny qui bénéficie du transfert des titres de propriété en 1894[40]. Aussitôt, Benny fait démolir la petite maison et il fait construire en 1899 pour la City Ice Co., une entreprise de fabrication de glace très prospère de Montréal, un bâtiment en bois qui couvre l'ensemble de l'espace disponible (fig. 30). Les activités de la compagnie s'y déroulent environ jusqu'au début des années 1920. En 1922, le bâtiment n'y est déjà plus. Pendant tout ce temps, la succession Benny garde les titres de propriété. Elle ne se défait du bien-fonds qu'en 1937[41].

Les héritiers de Mary Corse décident aussi de passer les rennes du pouvoir foncier. Ils se défont en effet d'une partie de leur bien en 1893 en faveur de L. Cohen & Sons, une entreprise oeuvrant entre autres dans le commerce du charbon[42] (fig. 30). Dès 1890, L. Cohen & Sons aménage une cour de charbon en lieu et place du chantier naval de Philipe Vautier. En 1899, l'entreprise fait construire du côté de la rue Duke un bâtiment de bois et une petite maison bientôt transformée en écurie. L'immeuble est loué à la firme W. R.

---

[40] ANQM, min. not. W. Marler, 15 juin 1894.

[41] MJBDP, no. 421 834, *Vente de James Robert Beattie (succession Benny) à Abraham Gordon*, 20 octobre 1937.

[42] ANQM, min. not. A. Hart, 29 novembre 1893. Lyon Cohen fut une importante figure de la communauté juive montréalaise en participant activement à bon nombre des activités philanthropiques pour les siens. Il fut un des fondateurs du *Jewish Times* en 1897, un des directeurs de la principale association d'entraide de la ville, l'Institut Baron de Hirsh, et devint en 1919 le premier président du Congrès juif canadien. Il fut par ailleurs un important homme d'affaires, entre autres président de la Manufacturer's Association, ce qui paradoxalement le rendra bien impopulaire auprès des masses laborieuses juives. Sur Lyon Cohen, on retrouve beaucoup d'informations, surtout sur son implication communautaire, dans Hirsh Wolofsky, *Mayn Lebns Rayze. Un demi-siècle de vie Yiddish à Montréal*, Sillery, Septentrion, 2000, 387 p. En particulier les pages 169-170. Voir aussi Israël Medresh, *Le Montréal juif d'autrefois*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 51.

Cuthbert & Co., une fonderie de laiton[43] (fig. 30). Sur la rue Prince, elle se fait construire en 1902 un bâtiment identique à celui de la rue Duke accompagné de dépendances. En 1907, L. Cohen & Sons achète le dernier lot encore en possession des héritiers de Mary Corse[44] (figures 12 et 31). Il s'agit du lot 1534 donnant sur la rue Duke, un emplacement qui n'eût pour cadre bâti dans son histoire que des baraquements de bois utilitaires (fig. 14). La firme fait aussitôt ériger un hangar pour charbon, laissant libre la partie nord du lot.

Les installations de L. Cohen & Sons de la rue Duke durent à peine vingt ans : en janvier 1923, le feu s'y déclare et tout est à recommencer[45]. L. Cohen & Sons, dont le commerce de charbon tend probablement à s'essouffler avec l'arrivée de nouvelles sources d'énergie alternatives, préfère louer les espaces subitement disponibles à W. R. Cuthbert qui s'empresse d'ériger un complexe nettement plus imposant (fig. 32). La fonderie fait ainsi un choix d'avenir : les nouveaux équipements serviront pendant les soixante prochaines années non seulement à ses activités de production mais aussi de lieu d'entreposage afin d'assumer pleinement son rôle de grossiste en articles métalliques de toutes sortes. Chose toujours étrange aux yeux des contemporains, le contremaître de W. R. Cuthbert habite dans les années 1920 le site des nouvelles installations de la compagnie. L. Cohen & Sons loue pendant ce temps le terrain délaissé par la City Ice Co. afin d'y entreposer son charbon.

Le seul lot qui subsiste à cette époque du partage des héritiers Corse en 1869 est entre les mains de la famille Lyman. Lyman & Sons transforme au fil des années la propriété qui est en sa possession en érigeant des bâtiments qui serviront les fins de l'entreprise. Entre 1890 et 1895, la compagnie procède à la démolition des bâtiments éparses qui longent la rue Prince pour y aménager un atelier de deux étages en brique où l'on traite les épices (*Lymans Limited Spice Mills)*. En 1901, les architectes MacVicar & Heriot construisent un autre bâtiment, de trois étages cette fois, destiné à servir de laboratoire pharmaceutique pour l'entreprise. C'est le bâtiment que l'on peut observer aujourd'hui à l'extrémité nord du lot (fig. 31).

Sans procéder à des restructurations aussi majeures, John C. White entreprend en 1902 la modernisation des installations que John Livingston légua jadis à un autre membre de

---

[43] La petite histoire de l'entreprise débute avec Robert Cuthbert, un fondeur de laiton qui exerce son métier dans le Montréal du début des années 1850. En 1860, il fonde la fonderie de laiton R. Cuthbert & Co. Dès cette époque, on fabrique des articles de plomberie ainsi qu'une variété d'assemblages de cuivre, essentiellement pour les systèmes de tuyauterie à gaz et à vapeur. Après de multiples déménagements dans le quartier, Cuthbert & Sons s'installe en 1899 sur la rue Duke.

[44] ANQM, min. not. A. C. Lyman, *Vente des héritiers de Mary Corse à L. Cohen & Sons*, 26 juillet 1907.

[45] BNQ, *Canadian Engineer*, édition du 23 janvier 1923.

la famille White[46]. Un bâtiment en brique occupe alors totalement l'arrière-cour et sert à la fabrication de chaudières, la spécialité de la compagnie. Le bâtiment avant sert toujours de résidence à la famille White, comme quoi la juxtaposition des lieux de résidence et de travail est encore pratique courante dans le quartier, eut-on 12 employés à sa charge[47]. À la mort de John C. White, vers 1920, les héritiers se défont de la propriété au profit de J. R. Weir, un autre fabricant de chaudières et voisin de John C. White (coin Nazareth et Brennan)[48]. C'est la Welding Engineers qui prend possession des installations.

Le paysage s'est donc considérablement modifié dans les premières décennies du XX^{e} siècle. Si le cadre bâti s'est densifié de façon importante, les relations bigarrées entre les fonctions résidentielle et industrielle subsistent toujours. Ainsi l'îlot résidentiel de Patrick C. Shannon est-il appelé à survivre, coincé entre des utilisations massives de l'espace, conservant même jalousement la dernière arrière-cour résidentielle de l'ancien domaine McCord alors que même John C. White y eût renoncé au profit de l'agrandissement de son entreprise. La crise des années 1930 et les décennies qui suivront allaient redonner place à ces arrière-cours mais cela dans le contexte d'un quartier déchu, abandonné par sa population et par ses industries.

2.2.6 UNE CONTINUITÉ EN FORME DE DÉCLIN (1930-1990)

La crise des années 1930 se fait sentir de façon particulièrement aiguë dans un quartier comme Griffintown. Le secteur industriel, sur lequel reposent les assises économiques du quartier, est dévasté. Les incidences spatiales d'une telle conjoncture socio-économique s'inscrivent dans le paysage d'une façon on ne peut plus tangible : de vastes ensembles architecturaux sont délaissés tandis que bon nombre d'édifices sont relégués à des usages de circonstances, l'entreposage gagnant entre autres en popularité. Même les terrains vagues de Griffintown, pourtant si friands d'utilisations diverses, trouvent plus difficilement preneur. Parallèlement, Griffintown se vide de sa population, un exode qui prendra un caractère définitif.

Malgré cette conjoncture générale, c'est la continuité qui marque en partie le rythme des vocations dans l'ancien domaine McCord. Le terrain de J. R. Weir sert encore pendant de nombreuses décennies, avec vraisemblablement les mêmes équipements, à des activités de métallurgie légère. De la petite forge que fit construire John Livingston en 1853 jusqu'à environ le milieu des années 1960, plus de 100 ans se sont donc écoulés sur ce terrain

[46] Le coût des travaux est évalué à 2 000 dollars. L'architecte est D. R. Browne. Retranscription du permis de construction accordée par la ville de Montréal dans le rôle d'évaluation foncière de 1902.
[47] Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1901. Les gages des employés atteignent 1 000 dollars cette année-là.
[48] MJBDP, no. 168 230, 18 mai 1921.

sous le même registre industriel[49]. Dans le même secteur d'activité, la fonderie Cuthbert reste en opération jusqu'à la fin des années 1980, acquérant entre-temps les propriétés de la succession Cohen[50]. Le bâtiment construit dans les années 1920 par W. R. Cuthbert sert pendant toutes ces années bien que des rénovations de toutes sortes eurent raison de son aspect originel. Le complexe de la Cuthbert atteint son apogée au début des années 1970 alors qu'une bonne partie du quadrilatère est sous son emprise. L'entreprise utilise les bâtiments sur place à ses propres fins, y compris un édifice de l'ancienne succession Lyman[51].

Cette continuité masque toutefois des phénomènes dont on ne peut minimiser la signification. Le site se vide entre autres complètement de ses résidants. Le seul ensemble formel d'unités résidentielles, celui construit par Patrick C. Shannon en 1878, disparaît vers le début des années 1950 pour faire place à un stationnement. Quant aux bâtiments du lot 1537 qui remontent à l'époque d'Issac Buchanan, ils disparaissent progressivement pour être remplacés par des édifices appelés à servir de lieu d'entrepôt pour des métaux. Pour le reste, les espaces vacants servent de cours à ferraille ou, jusque vers le milieu des années 1960 (fig. 15), de cour à charbon, les activités de L. Cohen & Sons s'étant quelque peu poursuivies après la vente des terrains par la compagnie (lot 1539).

En vérité, les signes de déclin s'accumulent. Les tendances lourdes sont bien là, annonçant des désaffections majeures. On observe la lente agonie de Griffintown en sachant très bien que le renouvellement de sa base industrielle ne sera plus jamais à l'ordre du jour. Quand la fonderie Cuthbert quitte les lieux, elle le fait comme des dizaines d'autres dans le quartier, dans ce qui peut apparaître comme le dernier souffle d'un quartier aux aspirations d'une autre époque. La récente résurgence de projets dans le quartier le montre bien : malgré l'utilisation de certains équipements anciens, les nouvelles vocations s'inspirent bien peu des 200 ans qui précèdent. Ce sera là une autre strate qu'il faudra ajouter aux précédentes, celles qui ont fait l'objet de ce texte.

2.3 RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES

Tout d'abord les connaissances sur l'occupation humaine préhistorique de la plaine Sainte-Anne, située dans l'élargissement derrière la Pointe-à-Callière entre la Petite Rivière et le

[49] En 1985, J. R. Weir se défait de la propriété. MJBDP, *Vente de J. R. Weir Limited à Courrier Jana Inc*, no. 3 637 489, 1er octobre 1985.

[50] Lots 1534 et 1535 : MJBPD, *Vente de H. R. Cohen à W. R. Cuthbert*, no. 876 755, 24 janvier 1951. Lot 1539 : la succession Cohen vend en 1951 à Golden Hospital qui elle-même vend à W. R. Cuthbert vers la fin de la même année : MJBPD, *Vente de H. R. Cohen à Golden Hospital*, no. 876 754, 24 janvier 1951 ; MJBPD, *Vente de Golden Hospital à W. R. Cuthbert Ltd.*, no. 934 092, circa fin 1951.

[51] Cette dernière s'était défait de sa propriété en 1943. MJBPD, *Vente de Lymans Ltd. à W. F. Walsh Ltd.*, no. 543 223, 29 janvier 1943. W. R. Cuthbert en fait l'acquisition le 30 décembre 1970.

Saint-Laurent, demeurent très fragmentaires. Les témoins matériels trouvés sont peu nombreux et isolés souvent dans des contextes perturbés. Aucun site préhistorique comme tel n'a été répertorié. La présence la plus proche d'une occupation amérindienne soit une hache en pierre, se situe sur le site de la Grange des Pauvres (BiFj-56) soit à plus de 150 mètres au nord du site BiFj-65 (Ethnoscop 2000a). Entre les rues Wellington et Smith, à plus de 350 mètres, un éclat en chert isolé a été récolté dans le cadre d'un mandat pour le service des travaux publics de la Ville de Montréal (Arkéos 2000).

Il faut se tourner vers le nord-est soit vers la Pointe-à-Callière et le Vieux-Montréal pour retrouver des témoins significatifs d'une présence amérindienne préhistorique. Les assemblages diagnostiques se retrouvent aux jardins d'Youville (BjFj-43), sur le site de Pointe-à-Callière (101G) et à la Place-Royale (BjFj-03 et 47). Force est de constater que la plaine Sainte-Anne est peu connue d'un point de vue préhistorique. Les quelques interventions archéologiques dans le secteur ont été surtout axées dans une optique historique.

Il en est tout autrement pour les sites archéologiques de la période historique. En effet le quartier Sainte-Anne plus spécifiquement la partie est de l'ancien quartier Griffintown, localisée au sud du faubourg des Récollets, a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques. L'intérêt suscité par le projet de développement de la Cité Multimédia a occasionné une recrudescence des interventions dans l'emprise des voies publiques menées soit par Hydro-Québec soit par la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, soit par le Service des Travaux publics de la ville de Montréal. Deux d'entre elles ont été réalisées à proximité du site BiFj-65 dans le cadre du programme de supervision archéologique des travaux d'enfouissement de la CSEVM. De chaque côté de la rue Brennan entre les rues Prince et Duke, des vestiges associés à la seconde résidence de Thomas McCord ont été retrouvés (Ethnoscop 2000c). En bordure ouest de la rue Prince une structure en maçonnerie et des sols de jardin du XIX^{e} siècle ont été dégagés (Ethnoscop à paraître).

D'autres interventions archéologiques d'envergure ont eu lieu sur plusieurs terrains privés dans le cadre de projets de construction ou de restauration d'édifice. Le site BiFj-56 localisé au nord de notre aire d'étude plus particulièrement dans le quadrilatère formé par les rues Wellington, Duke, Ottawa et Prince a permis de documenter entre autres les propriétés de Thomas McCord et de récolter de nombreux témoins archéologiques sur la séquence d'occupation humaine de ce secteur du quartier Griffintown (Ethnoscop 2000a). Des travaux de surveillance archéologique ont eu lieu dans le même secteur dans le cadre de travaux d'Hydro-Québec (Ethnoscop 2002) et dans le cadre du programme de supervision archéologique des travaux d'enfouissement de la CSEVM (Ethnoscop à paraître).

Mais le terrain à l'étude n'avait jamais fait l'objet d'interventions archéologiques. Cependant des forages pratiqués dans le cadre d'une étude géotechnique ont confirmé la présence d'un niveau de terre végétale d'une épaisseur appréciable à environ 1,50 m sous la surface actuelle du terrain (Technisol 2001). Cette couche a été interprétée comme étant des anciens niveaux de jardins.

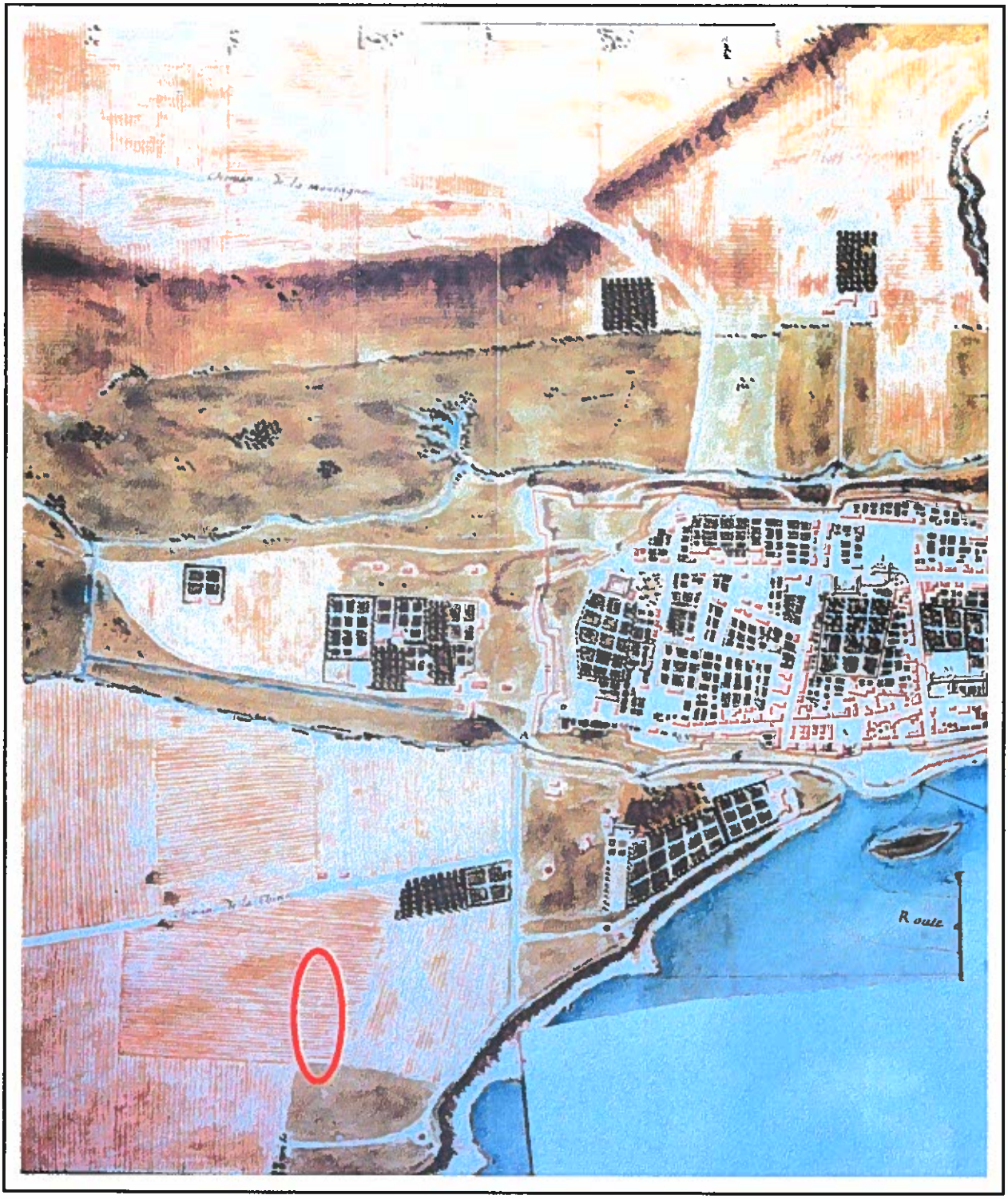

Figure 1 Extrait d'un plan de Gaspard Chaussegros de Léry en 1717. L'ellipse entoure l'aire d'étude.

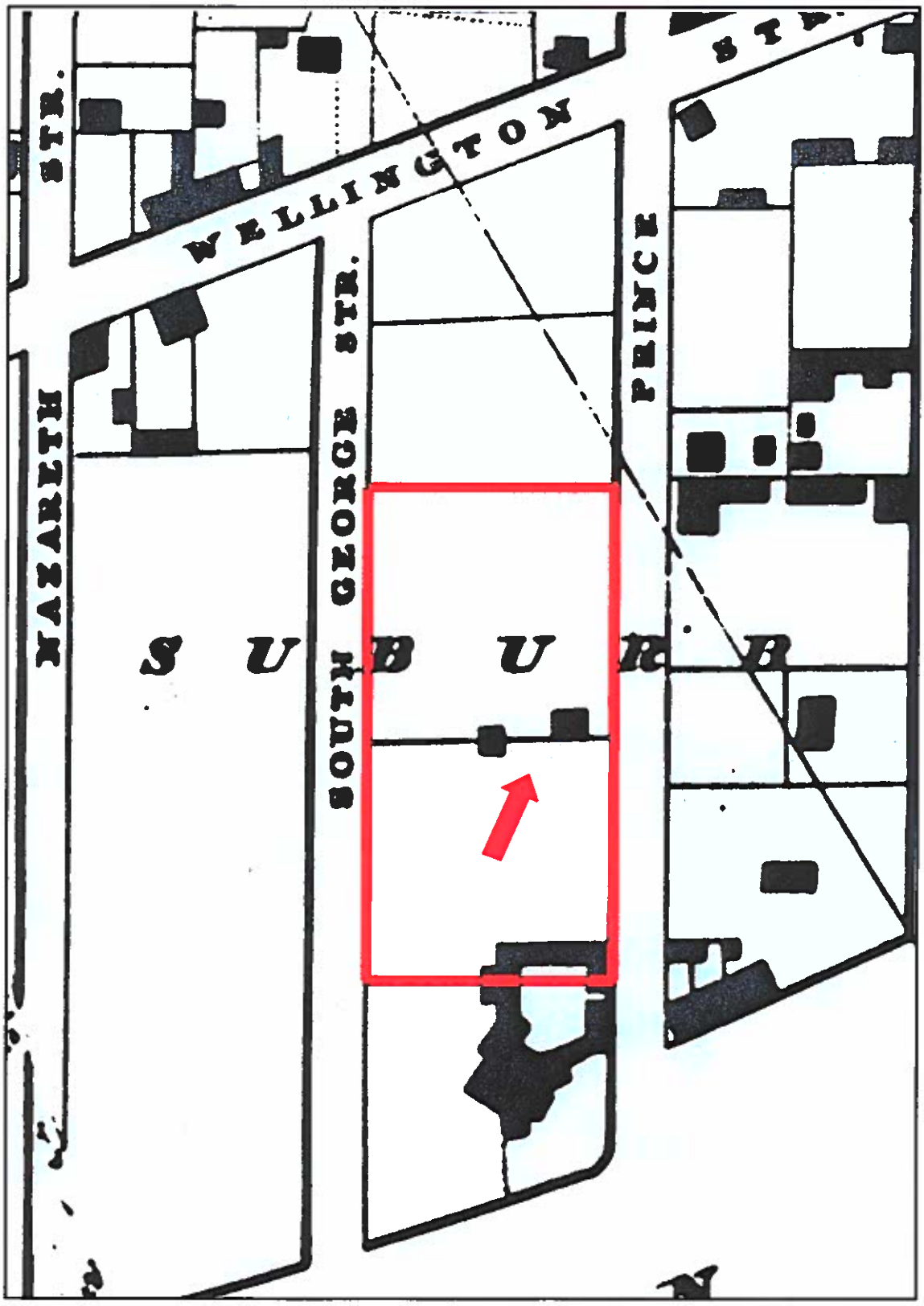

Figure 2 Domaine de Thomas McCord. Au centre un petit bâtiment peut être associé au jardin alors qu'un second sur la propriété voisine est l'habitation de James H. Lamb. Extrait du plan de John Adams, 1825.

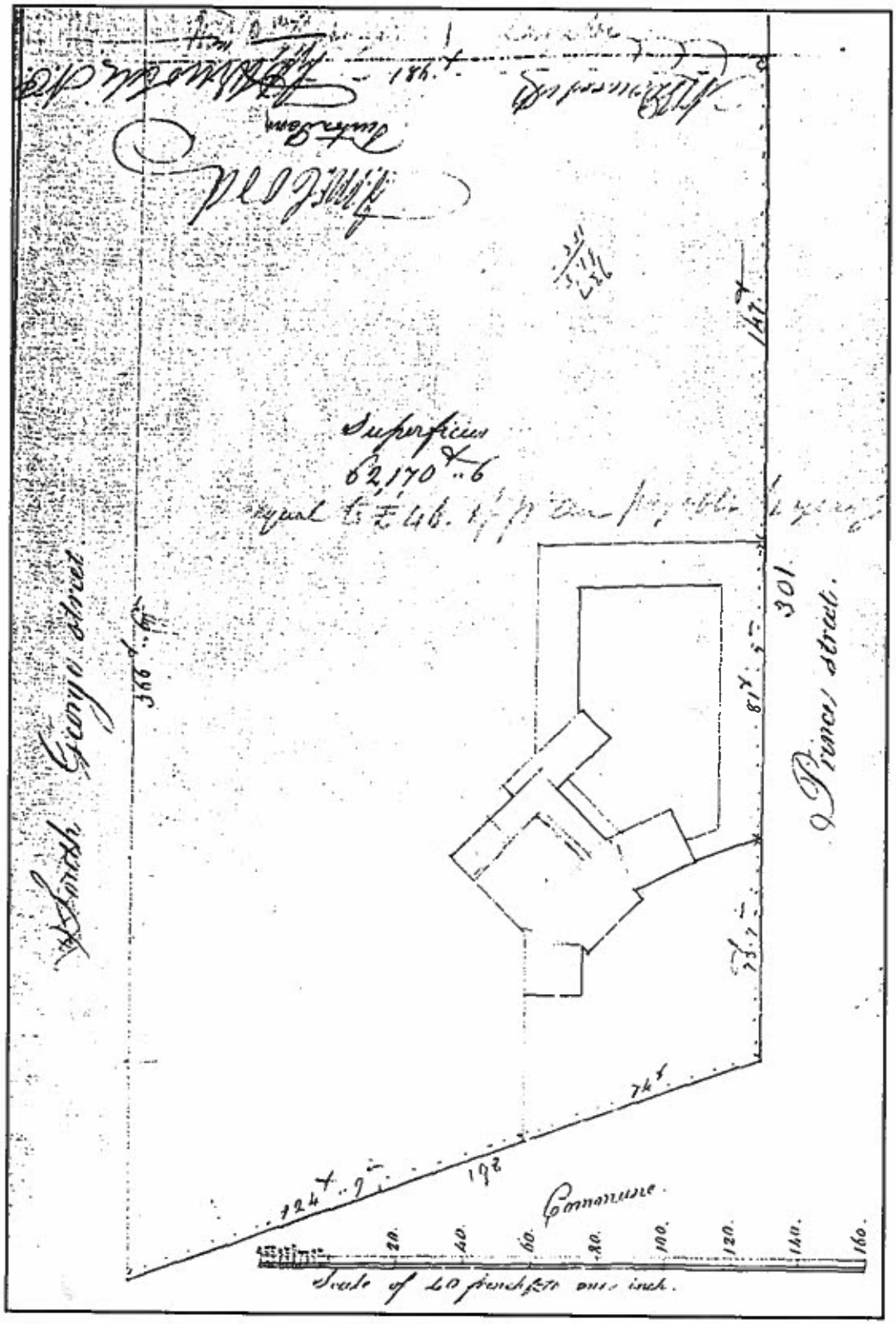

Figure 3 Plan de l'acte de vente. Deed of Sale from John Samuel McCord and William King McCord to Turton Penn, 2 avril 1831, A.V.M.M., min. not. G.D. Arnaldi

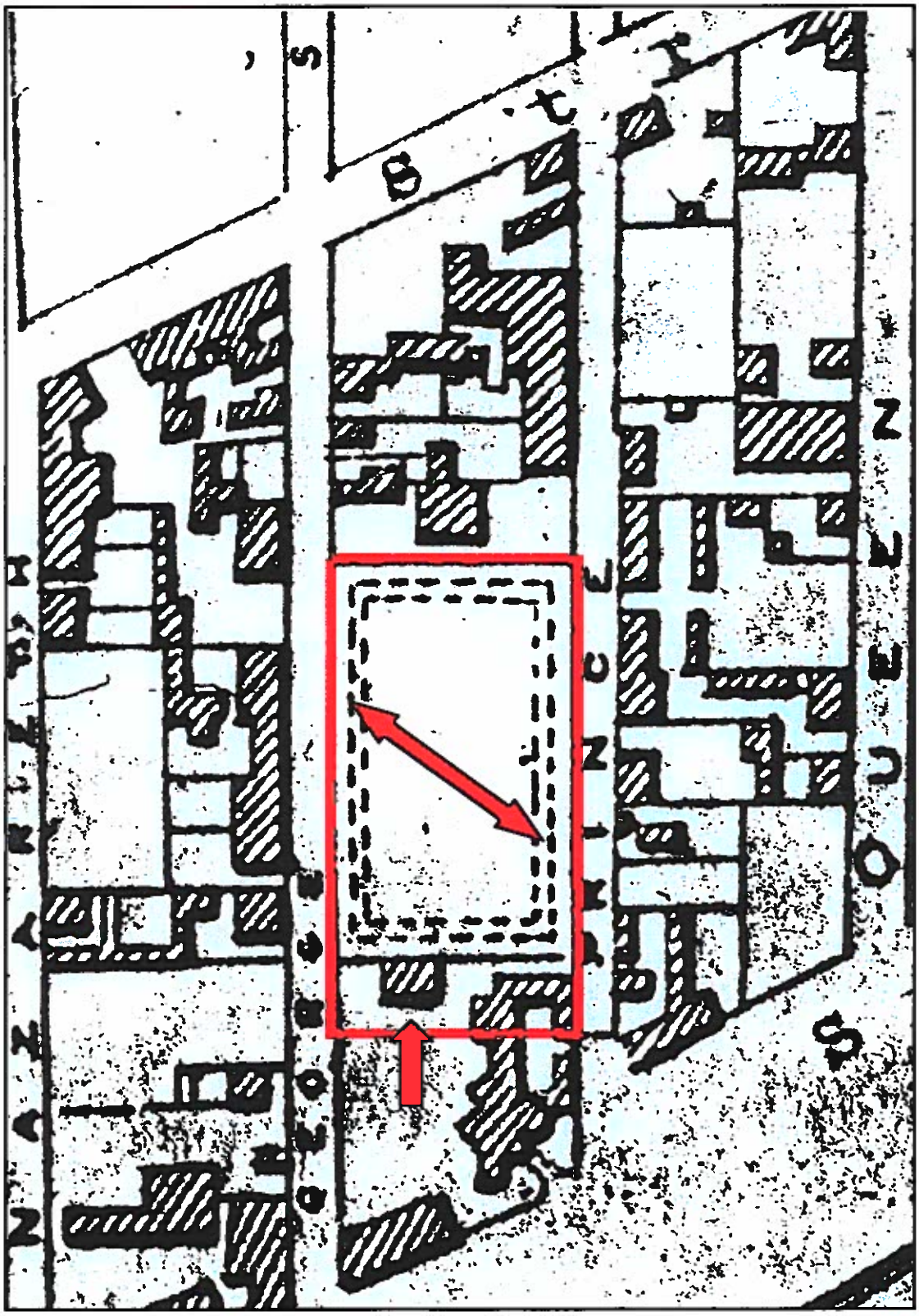

Figure 4 Extrait d'un plan de James Canes, 1846, illustrant un périmètre localisé à l'ouest de l'ancienne résidence McCord. Un bâtiment semble relié à cette enceinte ceinturant le jardin.

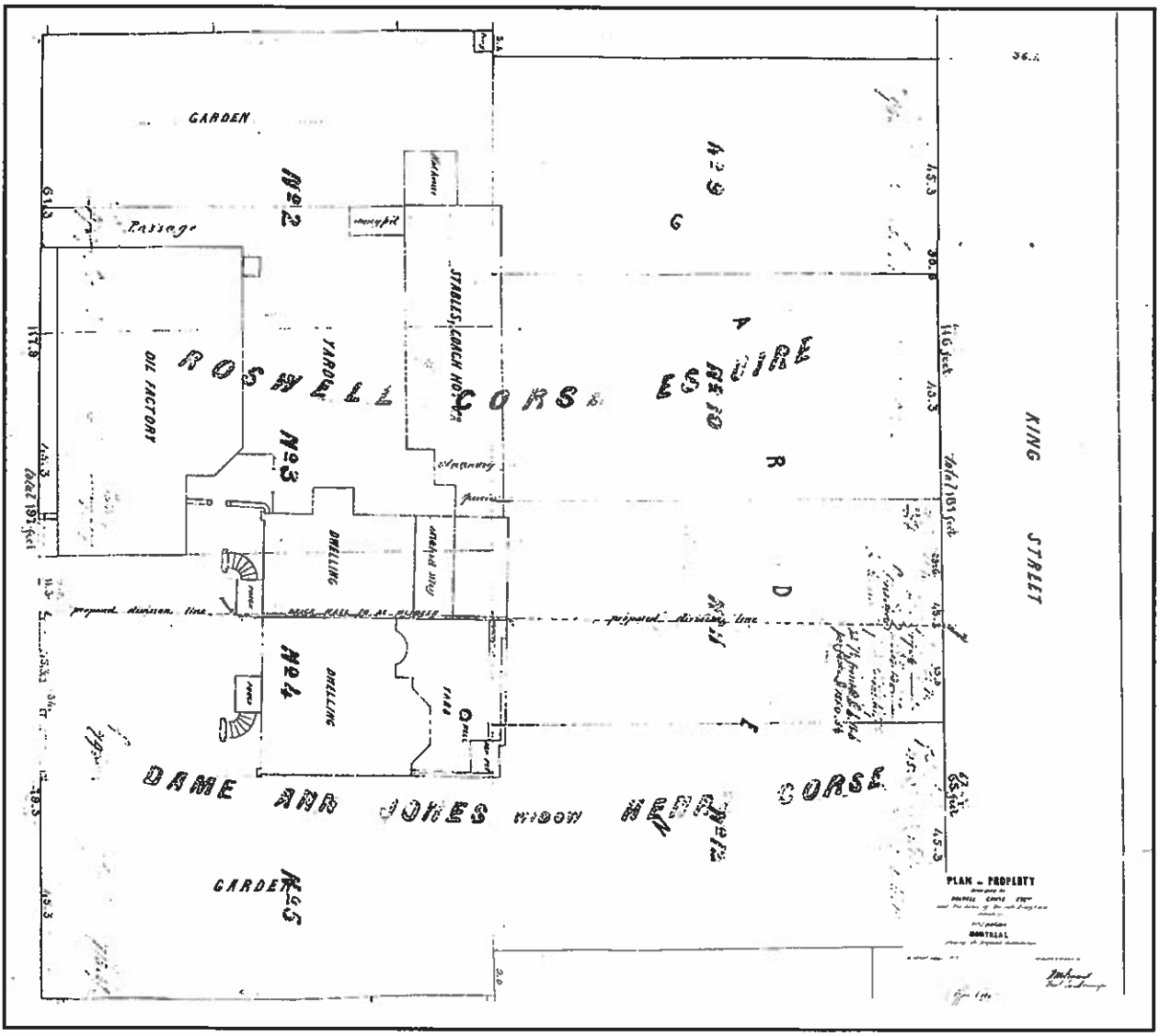

Figure 5 Plan de H. M. Perrault. Plan of Property Belonging to Roswell Corse Esquire and the Hinsof the late Henry Corse Situate in Griffintown, CA 601, S53,SS1 Po 202, 10 janvier 1855

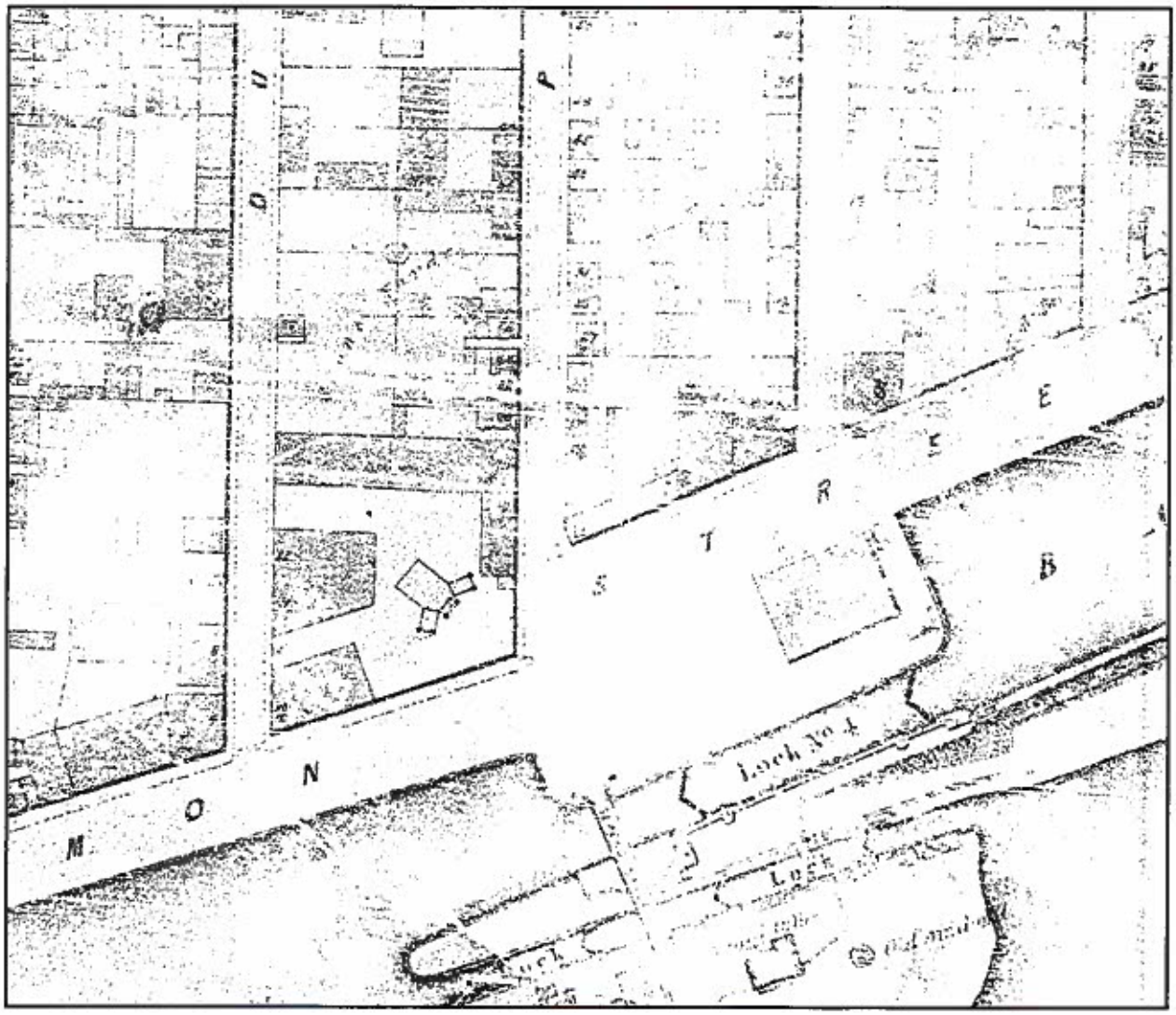

Figure 6 Plan de Plunkett et Brady, 1863-1865

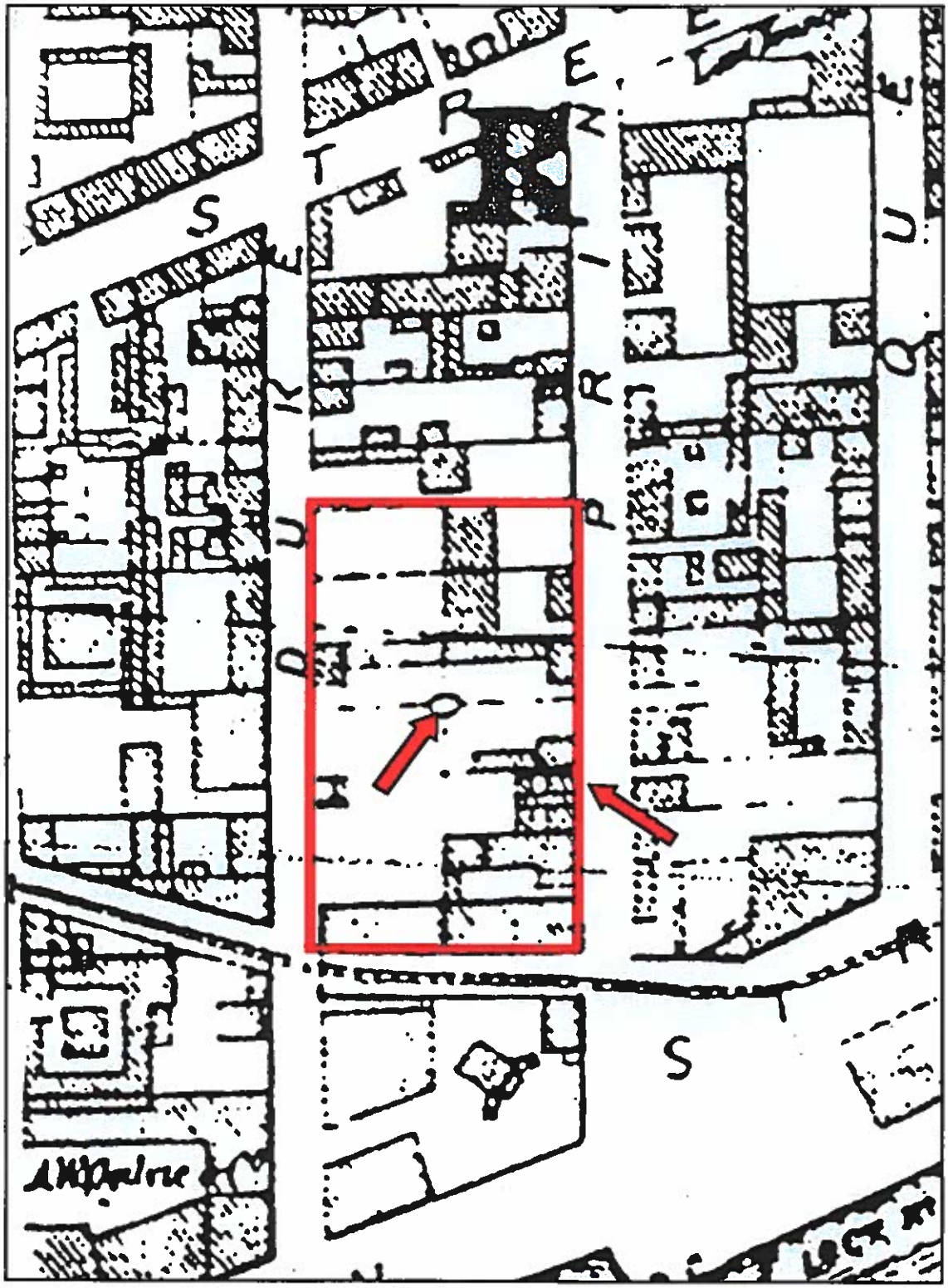

Figure 7 Extrait d'un plan de 1872 de Plunkett et Brady montrant une forme circulaire en plein centre de l'aire d'étude ainsi qu'un bâtiment résidentiel dont la façade donne sur la rue Prince. La rue Brennan est percée en 1871 à travers l'ancienne propriété de Thomas McCord.

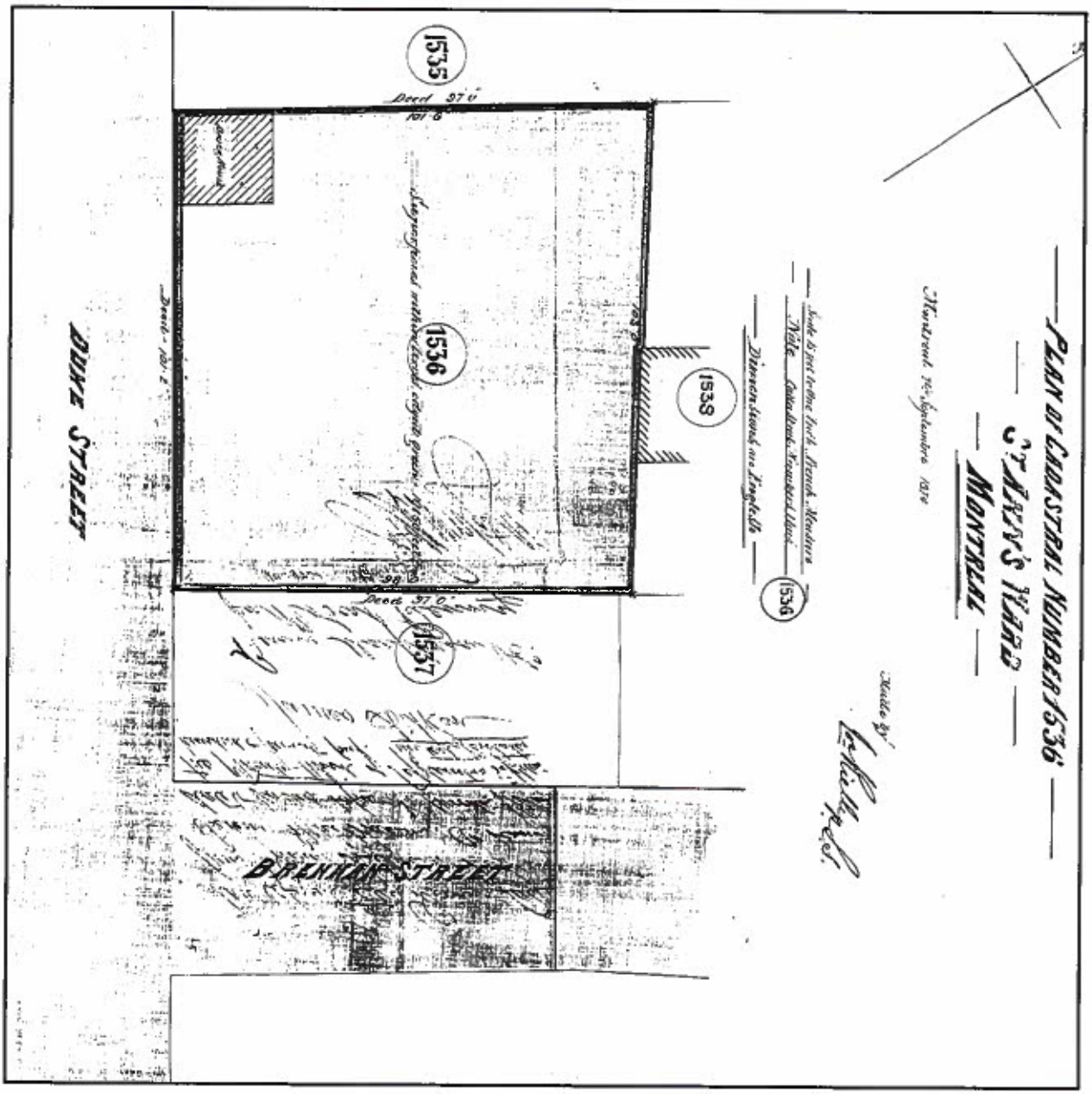

Figure 8 Plan de l'acte de vente de Joseph Rielle. J. H. Hunter, Vente de James Aitkin (contractor) à Benny & Macpherson Co., 23 septembre 1874

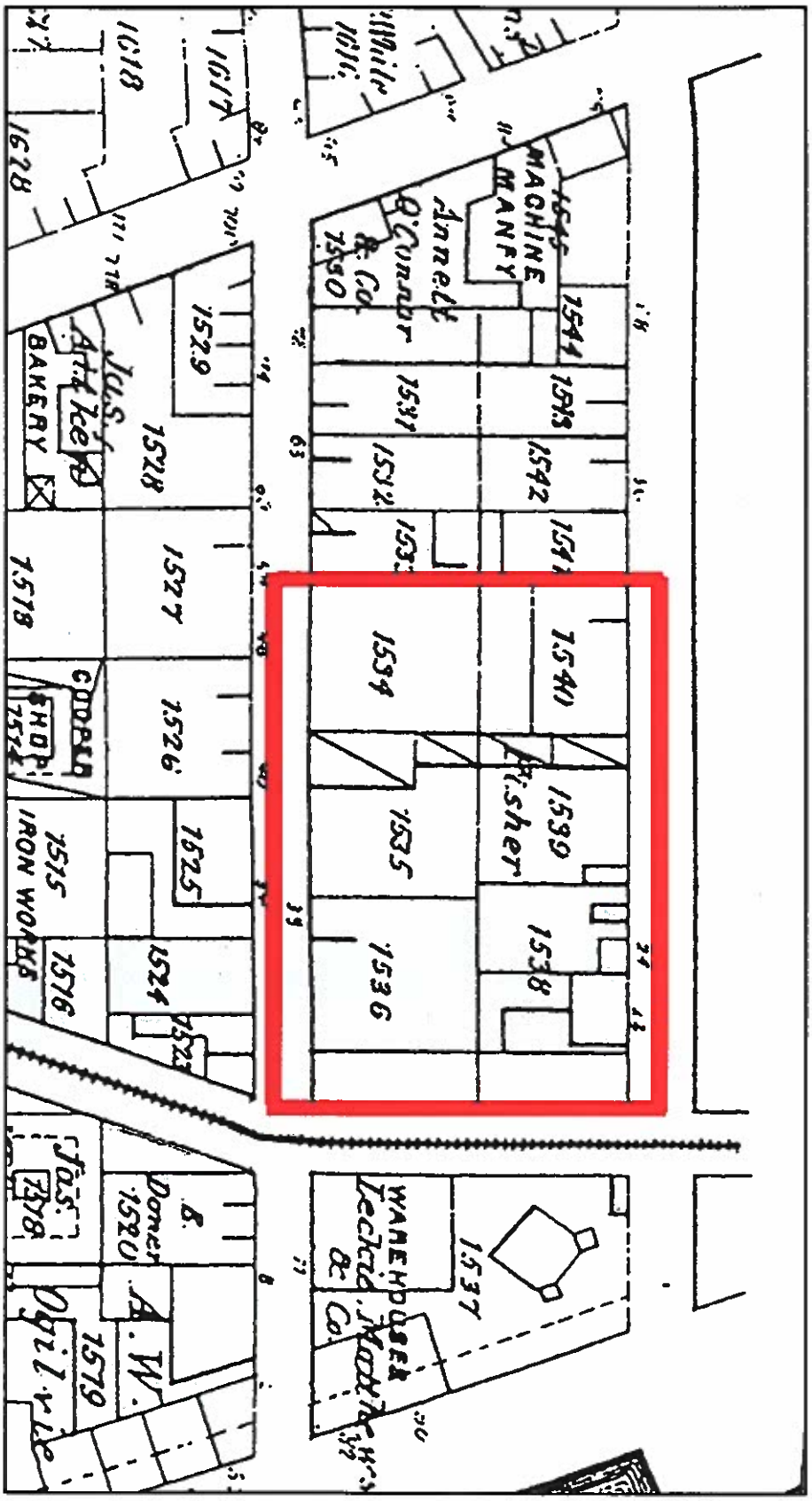

Figure 9 Numérotation des lots sur le plan de 1879 de H.W. Hopkins, correspondant au cadastre établi vers 1850

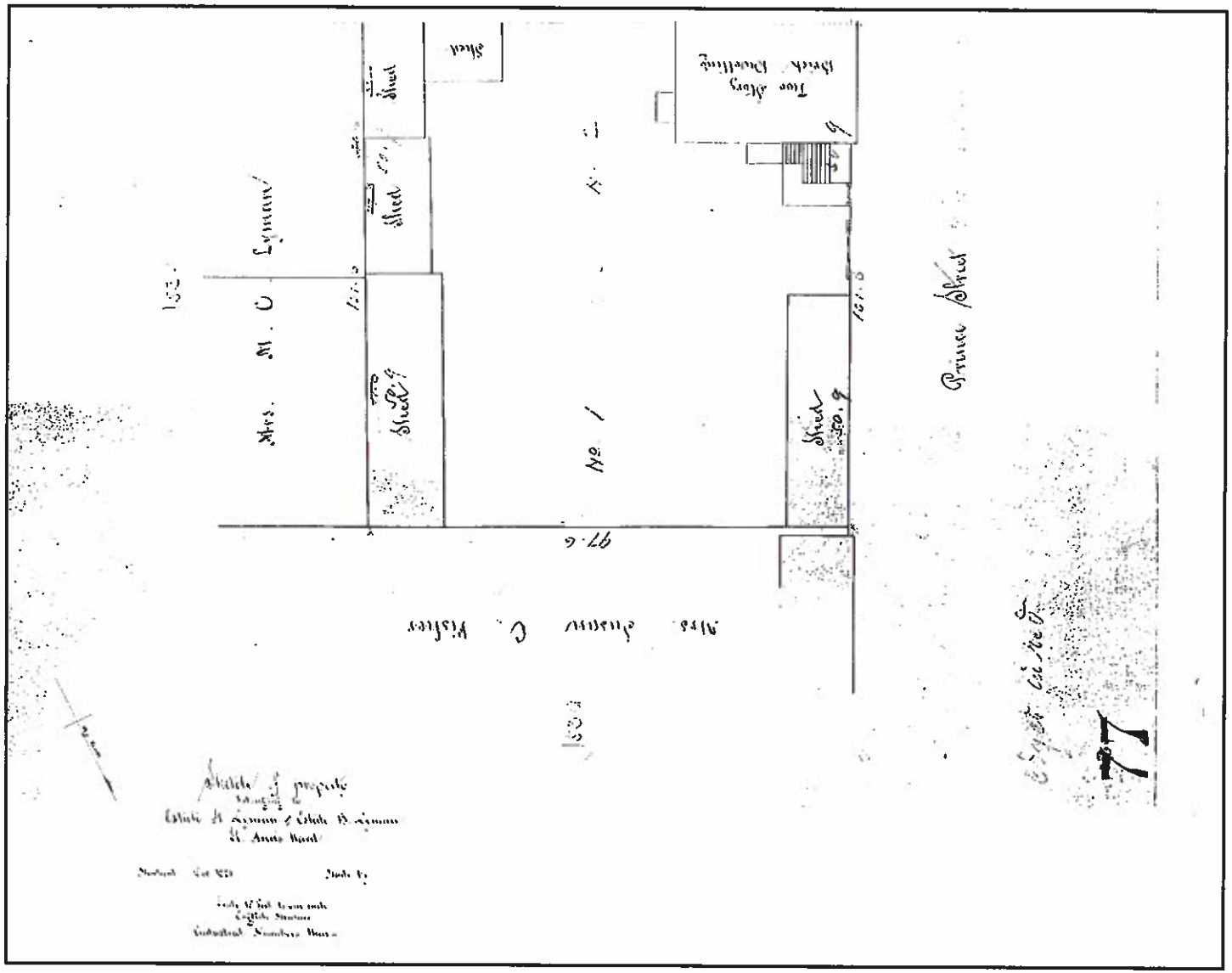

Figure 10 Aperçu de la propriété de la famille Lyman au début des années 1880. Extrait du plan de H.M. Perrault, 1881

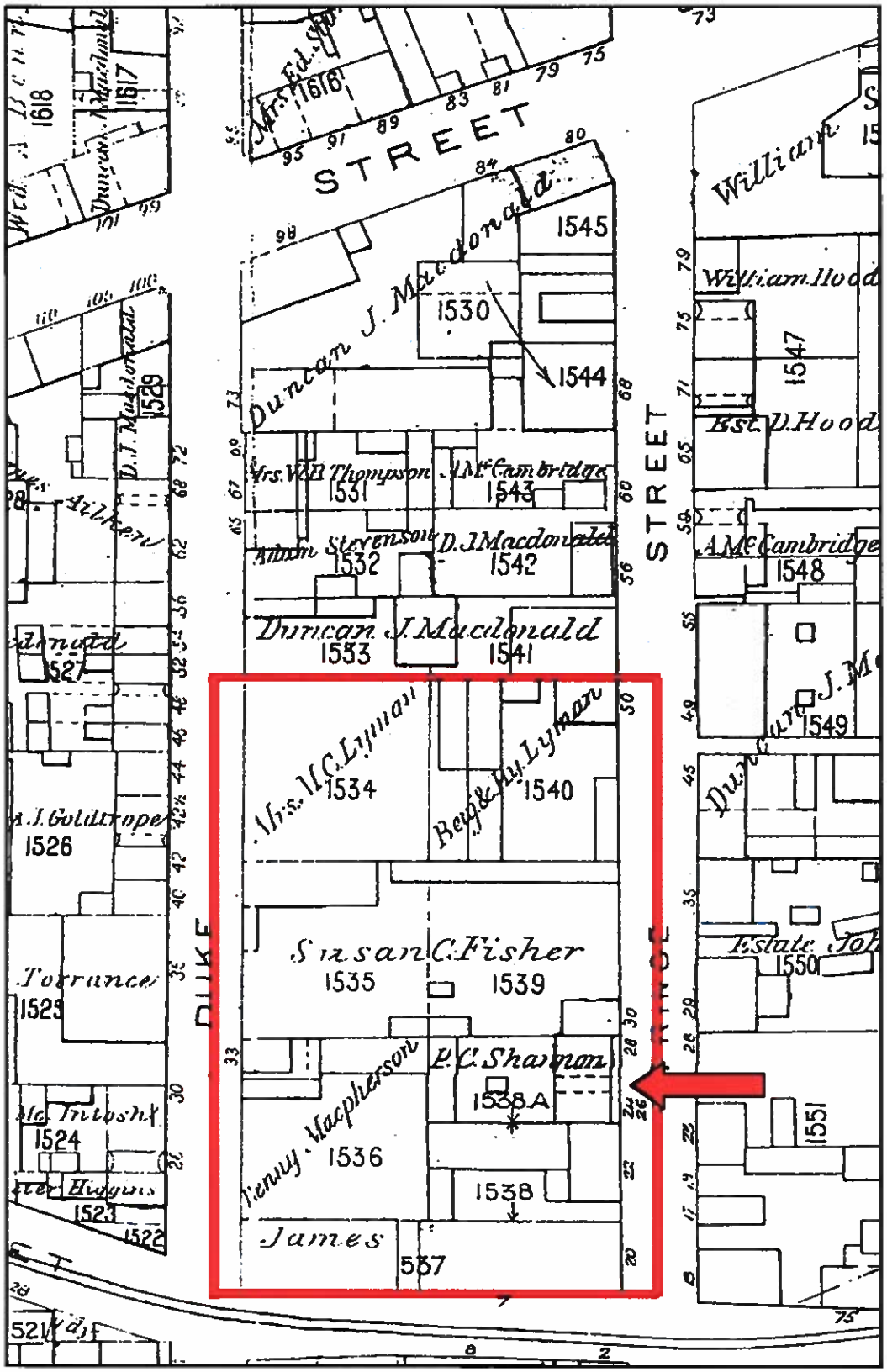

Figure 11 **Extrait d'un plan de Goad de 1890 montrant l'édifice résidentiel construit avant 1872 sur le lot 1538A. Il s'agit d'un duplex donnant accès à l'arrière-cour où sont construits des bâtiments secondaires.**

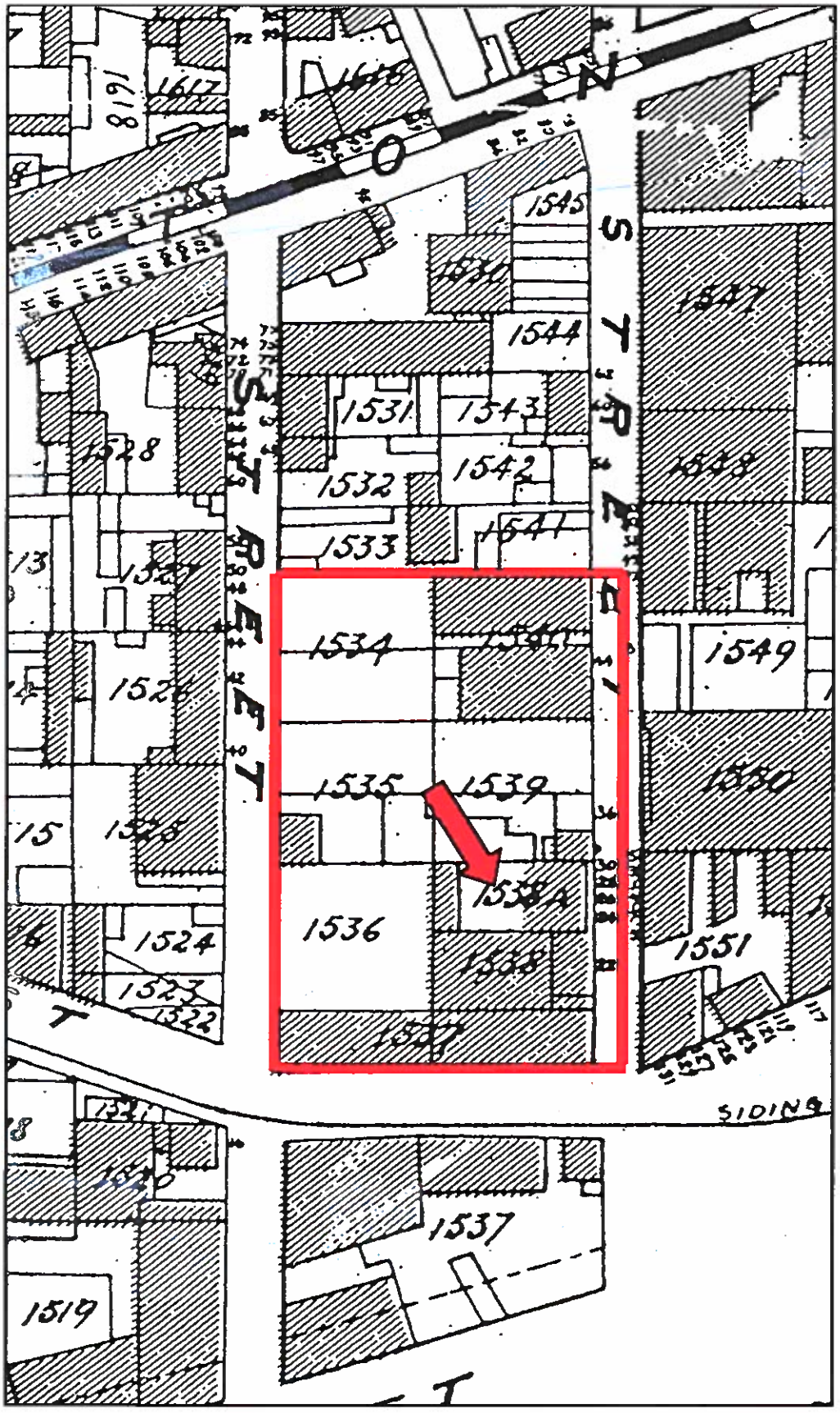

Figure 12 Extrait d'un plan de Pinsoneault, 1907, montrant les deux bâtiments à caractère résidentiel occupant les numéros civiques 24, 26, 28 et 30 de la rue Prince avec la porte-cochère pour accéder à la cour arrière.

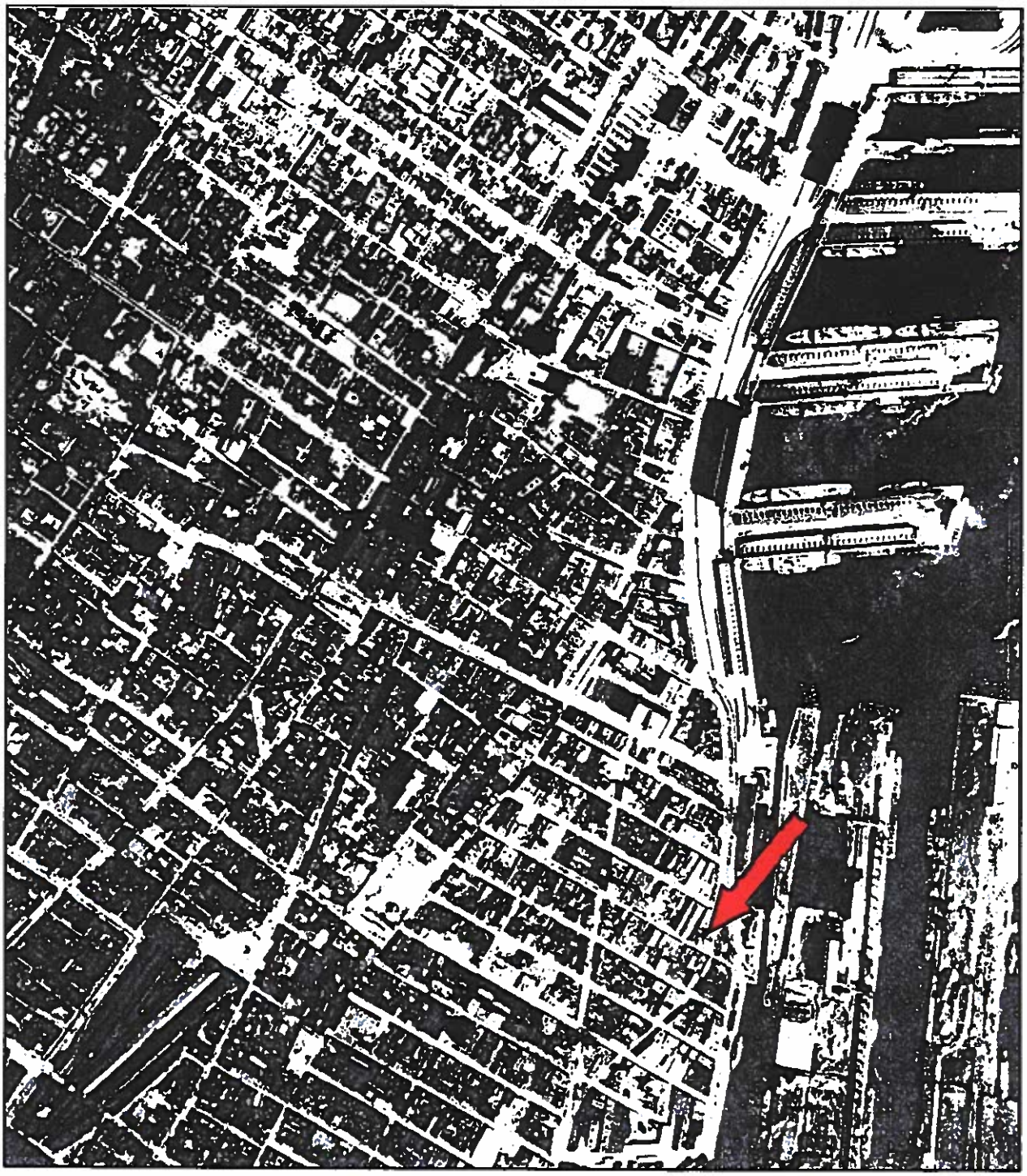

Figure 13 Ligne A-2256, vue stéréoscopique à partir des photos 39 et 40 à l'échelle de 1 : 25 000 prises le 19 mai 1930. Centre d'information topographique, photothèque nationale de l'air, Ottawa

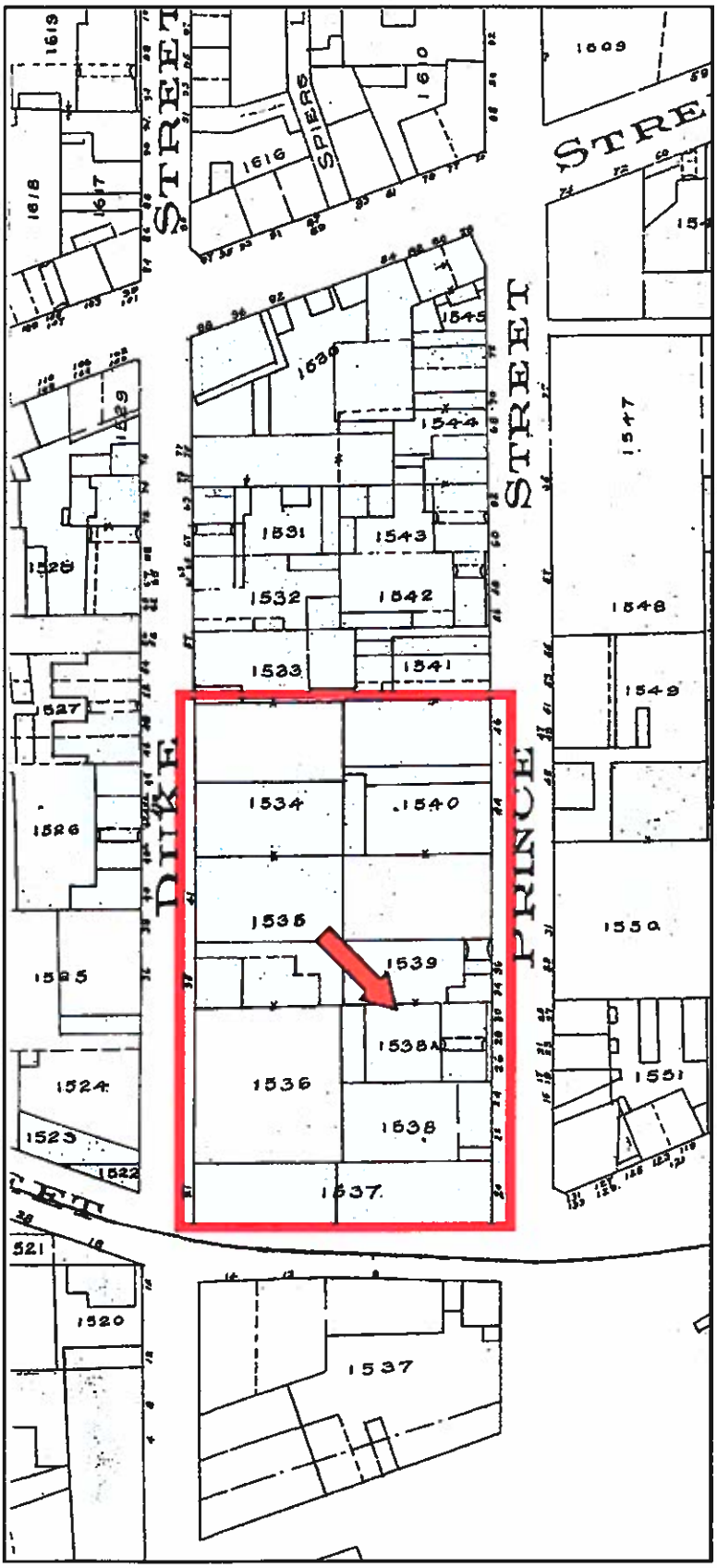

Figure 14 Extrait d'un plan de Goad 1912-1914, montrant les deux bâtiments à caractère résidentiel aux numéros civiques 24, 26, 28 et 30 de la rue Prince.

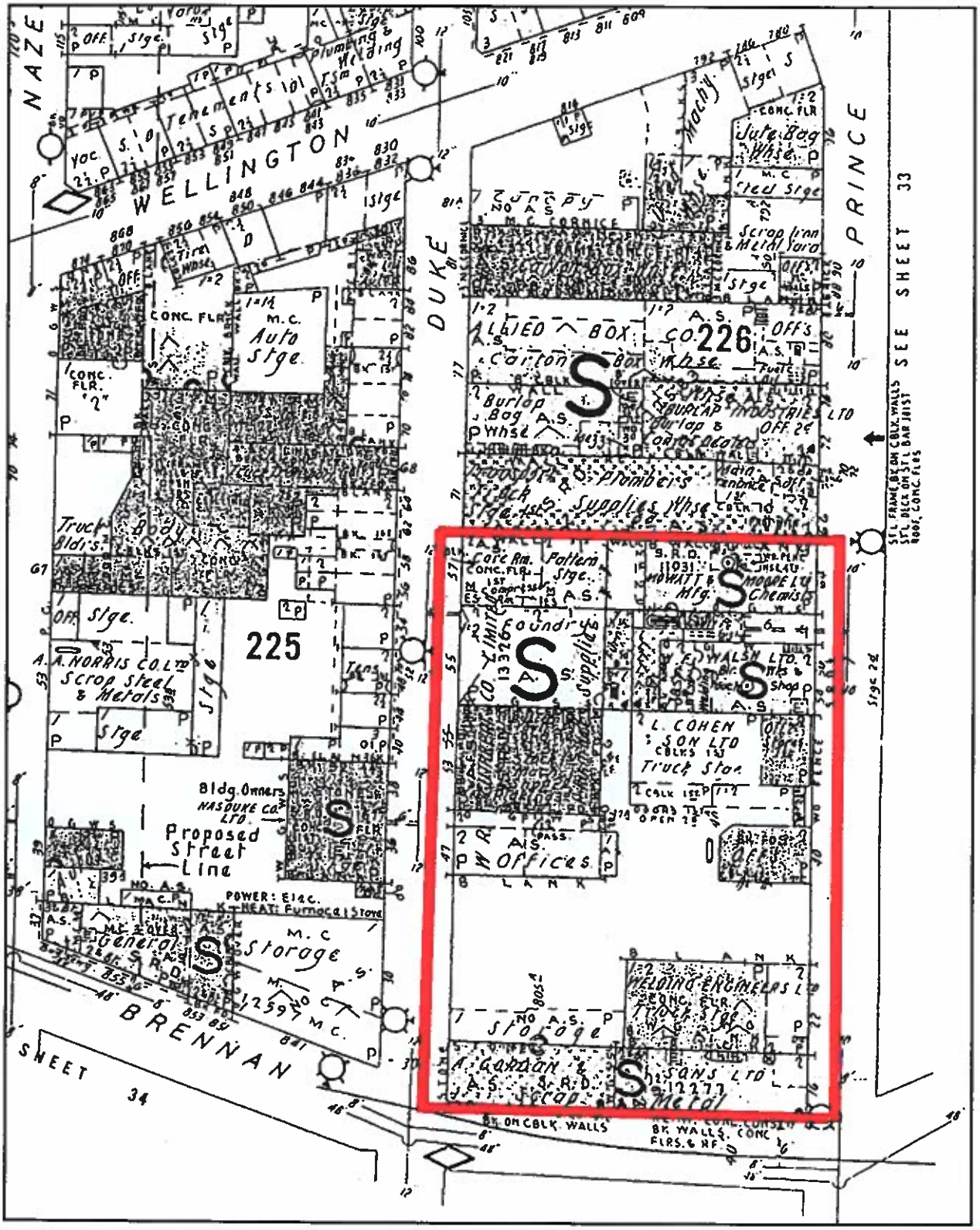

Figure 15 Extrait d'un plan d'assurance de Underwriters', 1964, illustrant la configuration des bâtiments localisés dans l'aire d'étude.

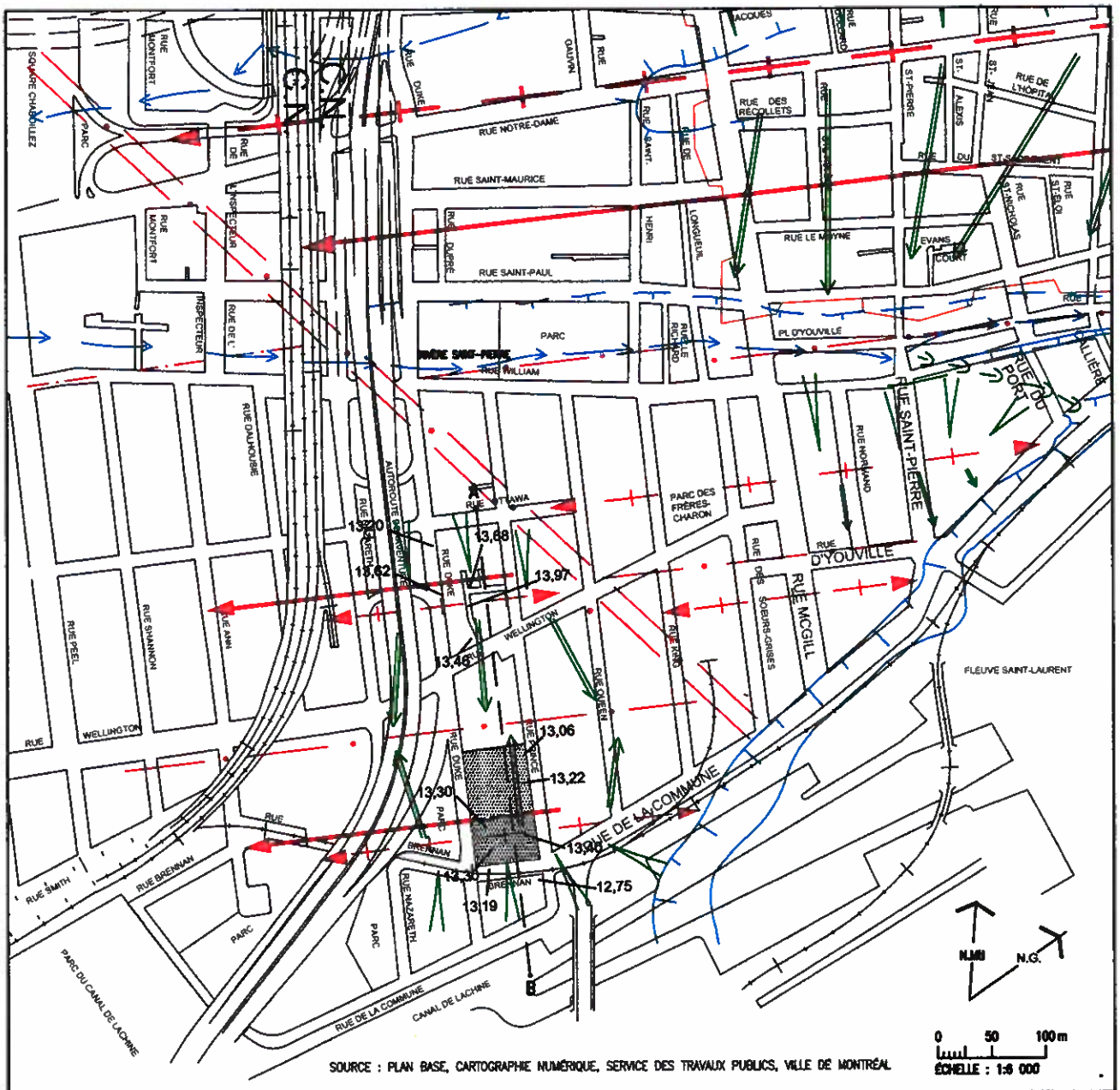

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, VILLE DE MONTRÉAL

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, SITE BiFj–65

CROQUIS PALÉOGÉOMORPHOLOGIQUE

STRUCTURE

- LIGNE D'INTERFLUVE
- LIGNE DE TALWEG
- RAMPE
- ENSELLEMENT

- INTERPRÉTATIONS BASÉES SUR LES RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES
- INTERPRÉTATIONS BASÉES SUR LE PLAN DE CHAUSSEGROS DE LÉRY (1717)
- TALUS
- FLEXURE
- RAVIN
- VALLON
- REVERS
- CORNICHE

- AIRE D'ÉTUDE
- TRACÉ DES FORTIFICATIONS : CHAUSSEGROS DE LÉRY (1717)
- 12,75 ÉLÉVATION DU SOL NATUREL EN MÈTRES (NMM)
- A — B COUPE TOPOGRAPHIQUE

CDM0102

ethnoscop

Figure 16

COUPE TOPOGRAPHIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65

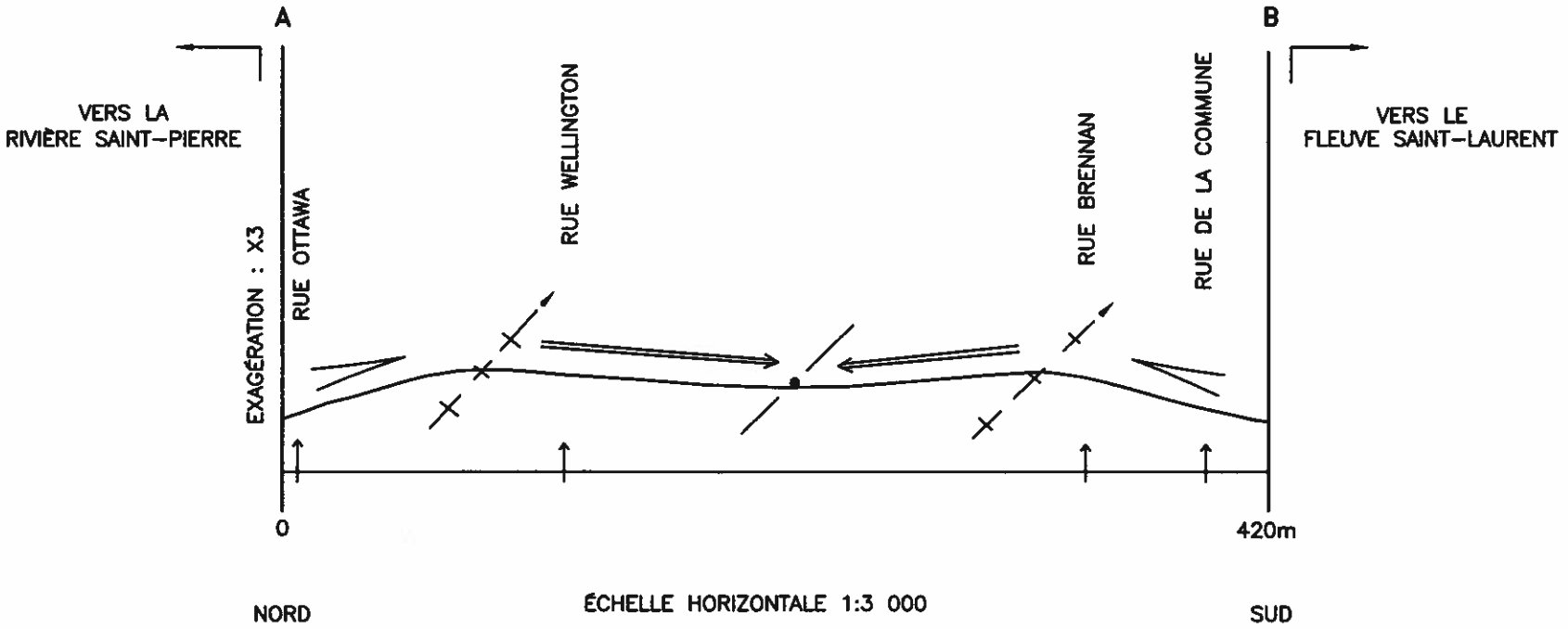

LÉGENDE EN RÉFÉRENCE AU CROQUIS PALÉOGÉOMORPHOLOGIQUE

LIGNE D'INTERFLUVE

LIGNE DE TALWEG

REVERS

CORNICHE

CDM0102

ethnoscop

4425

Figure 17

Figure 18

1825

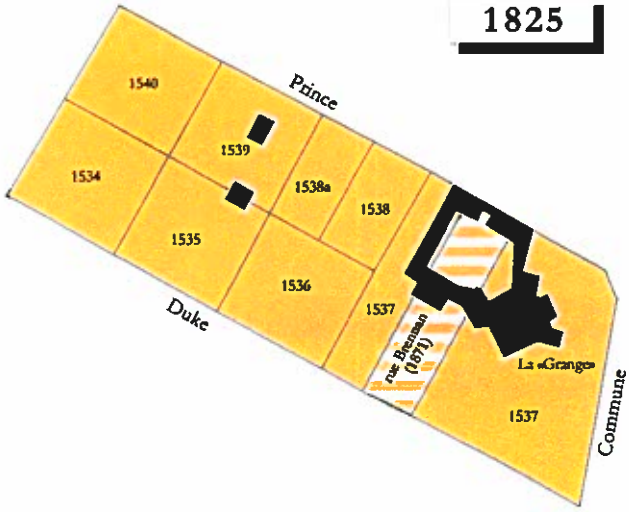

Thomas McCord

Sources : Adams (1825)

Figure 19

1831

Hypothèse (avril 1831)

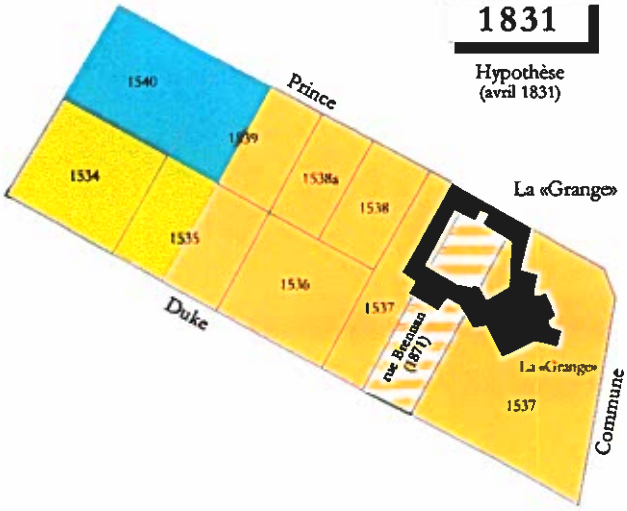

J. Mckenzie (de John Samuel McCord:mars 1831)

J. H. Lamb (de John Samuel McCord-août 1831)

T. Penn (de John Samuel McCord: avril 1831)

Sources : Adams (1825) ; min. not. 1831.

Figure 20

1831

Hypothèse (novembre 1831)

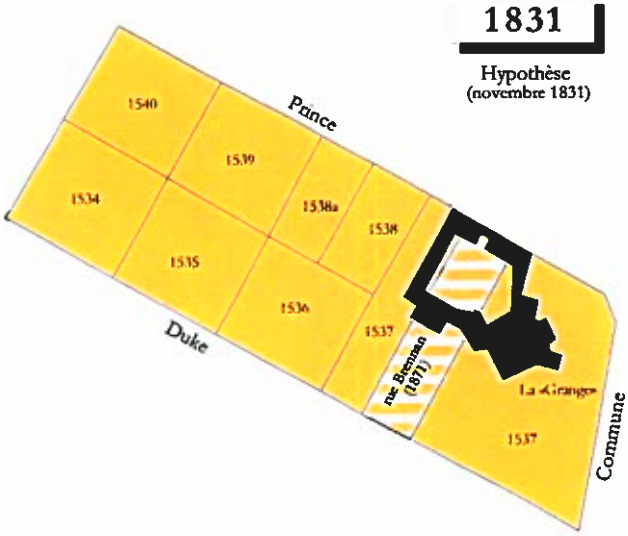

T. Penn (de J. H. Lamb et J. McKenzie : novembre 1831)

Sources : Adams (1825) ; min. not. 1831.

Figure 21

1843

Hypothèse

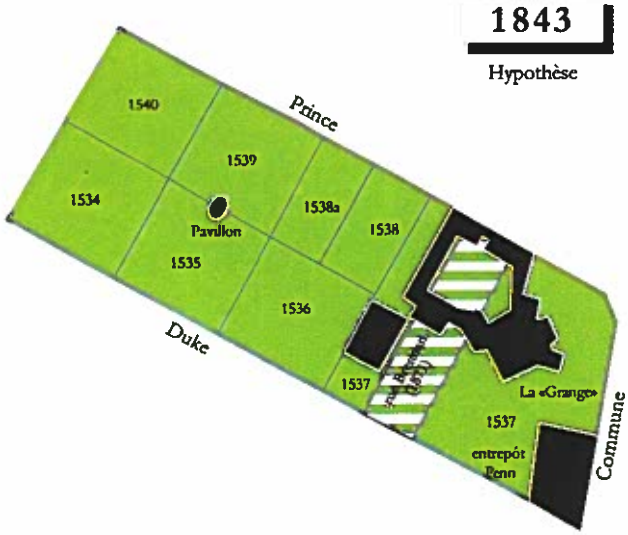

W. Lunn de (du shérif-20 avril 1843)

Sources : Adams (1825) ; Plunkett & Brady (1865) ; Cane (1846) ; min. not. 1831 ; *Montreal Gazette*, 1843.

Figure 22

1844

Hypothèse

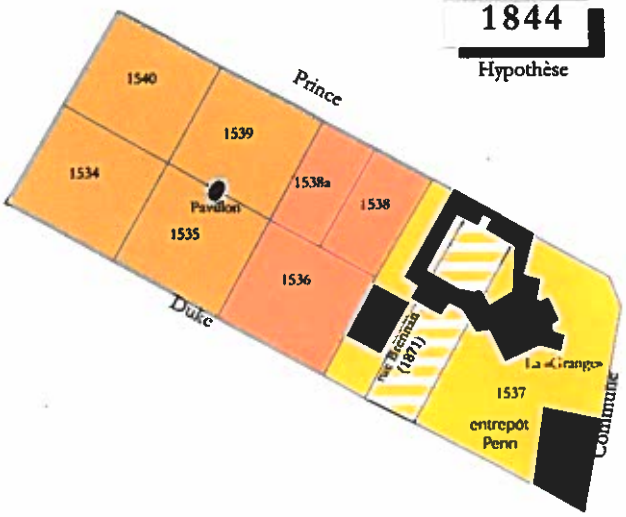

I. Bucchanan (de W. Lunn : août 1844)

J. Dewitt (de W. Lunn : août 1844)

R. B. Corse (de W. Lunn : septembre 1844)

Sources : Adams (1825) ; Plunkett & Brady (1865) ; Cane (1846) ; min. not. 1844 ; *Montreal Gazette*, 1843.

Figure 23

1846

Hypothèse

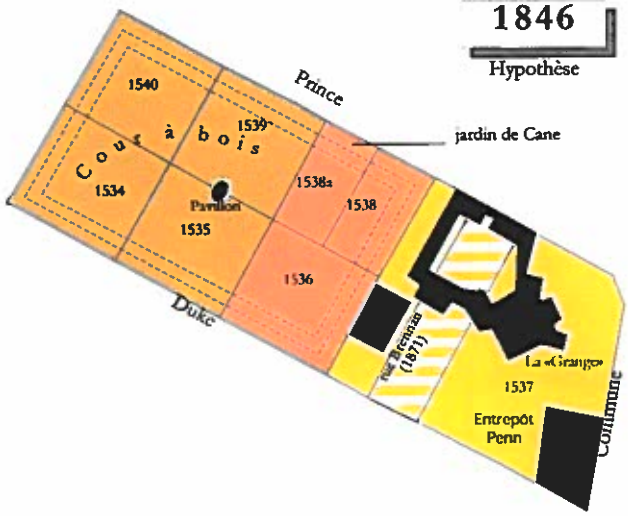

I. Bucchanan (de W. Lunn : août 1844)

J. Dewitt (de W. Lunn : août 1844)

R. B. Corse (de W. Lunn : septembre 1844)

Sources : Adams (1825) ; Plunkett & Brady (1865) ; Cane (1846) ; min. not. 1844 ; *Montreal Gazette*, 1843.

Figure 24

1853

Hypothèse

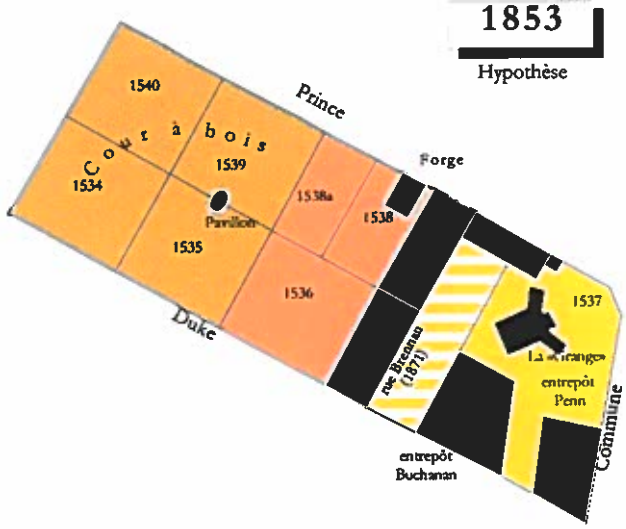

I. Bucchanan (de W. Lunn : août 1844)

J. Dewitt (de W. Lunn : août 1844)

R. B. Corse (de W. Lunn : septembre 1844)

Sources : Plunkett & Brady (1865) ; min. not. 1844, 1853 ; AVM, feuilles de route 1852-1853.

Figure 25

1859

Hypothèse

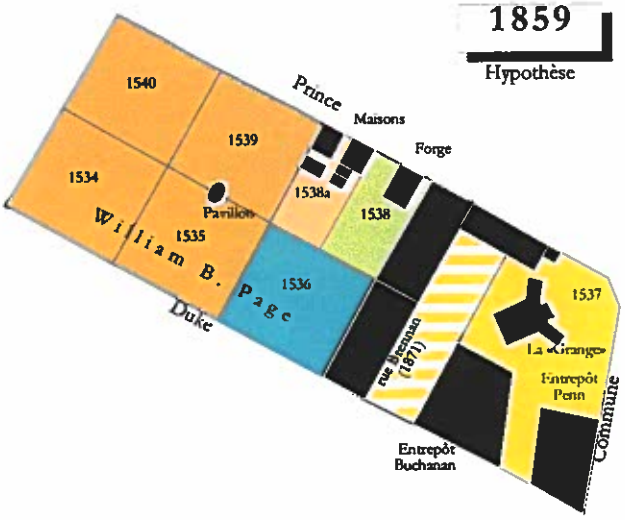

I. Bucchanan (de W. Lunn : août 1844)

J. Holiday (de J. Dewitt : juillet 1859)

R. B. Corse (de W. Lunn : septembre 1844)

T. Hanley (de J. Dewitt : janvier 1856)

J. Livingston (de J. Dewitt : *circa* 1856)

Sources : Plunkett & Brady (1865) ; min. not. 1844-1859 ; AVM, feuilles de route 1852-1859.

Figure 26

1865

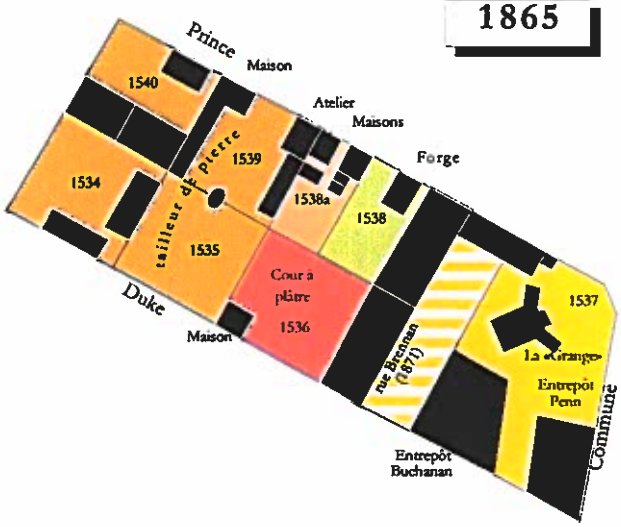

- I. Bucchanan (de W. Lunn : août 1844)
- James Aitkin et John Morisson (de James Holiday : octobre 1861)
- T. Hanley (de J. Dewitt : juillet1859)
- R. B. Corse (de W. Lunn : septembre 1844)
- J. Livingston (de J. Dewitt : circa 1856)

Sources : Plunkett & Brady (1865) ; AVM, feuilles de route 1865 ; min. not. 1844-1861.

Figure 27

1872

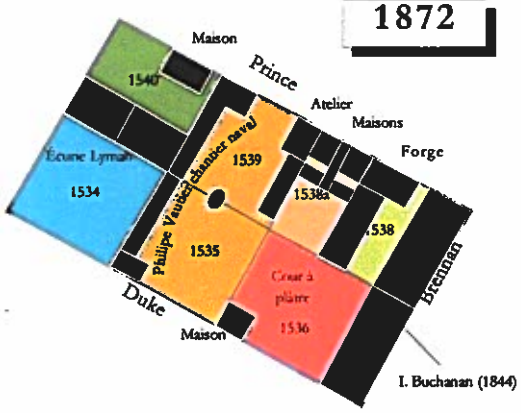

- James Aitkin et John Morisson (de James Holiday : octobre 1861)
- J. Livingston (de J. Dewitt : circa 1856)
- T. Hanley (de J. Dewitt : juillet1859)
- Susanna Corse Fisher (partage des héritiers Corse: jullet 1868)
- Henry C. Lyman (partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)
- Mary Corse Lyman (partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)

Sources : Plunkett & Brady (1872) ; AVM, feuilles de route 1870 ; min. not. 1844-1869.

Figure 28

1880

- Benny & Macpherson Co. (de James Aitkin : septembre 1874)
- P. C. Shannon (Élisabeth Hanley) (de T. Hanley, circa 1873)
- J. Livingston (de J. Dewitt : circa 1856)
- Susanna Corse Fisher (partage des héritiers de M. Corse: jullet 1868)
- Henry C. Lyman (partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)
- Mary Corse Lyman (partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)

Sources : Goad (1880) ; AVM, feuilles de route 1880 ; min. not. 1865-1874.

Figure 29

1890

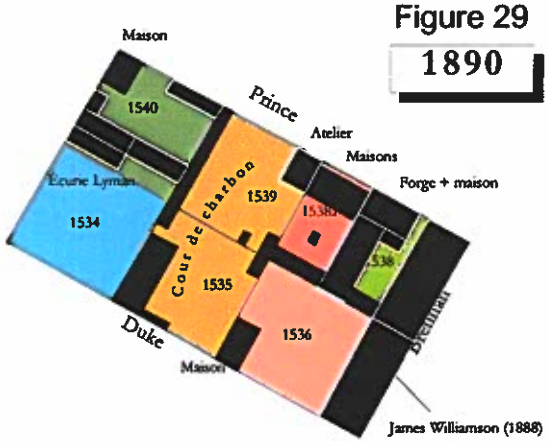

- Benny & Macpherson Co. (de James Aitkin : septembre 1874)
- P. C. Shannon (Élisabeth Hanley) (de T. Hanley, circa 1873)
- Robert C. White (de J. Livingston fils, 1885)
- Susanna Corse Fisher (partage des héritiers de M. Corse: jullet 1868)
- Lyman's & Sons (Vente des héritiers Lyman : décembre 1886)
- Mary Corse Lyman (partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)

Sources : Goad (1890) ; AVM, feuilles de route 1890 ; min. not. 1865-1885.

Figure 30

1901

Hypothèse

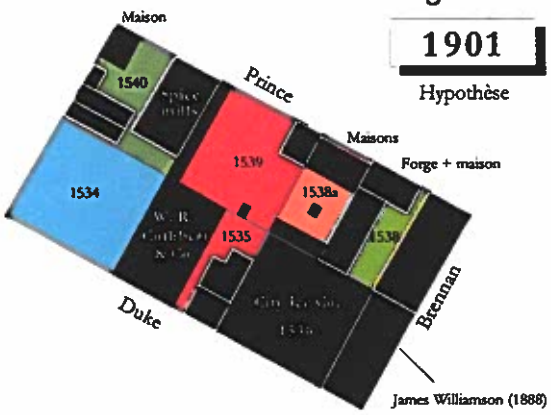

1536 Robert Benny (de Benny & Macpherson Co. : juin 1894)

P. C. Shannon (Élisabeth Hanley)
(de T. Hanley, circa 1873)

Robert C. White (de J. Livingston fils, 1885)

L. Cohen & Sons (de Mary Corse: novembre 1893)

Lyman's & Sons
(Vente des héritiers Lyman : décembre 1886)

Mary Corse Lyman
(partage des héritiers de M. Corse: mars 1869)

Sources : Goad (1890) ; Goad (1912) ; AVM, feuilles de route 1901;
min. not. 1873-1894.

Figure 31

1912

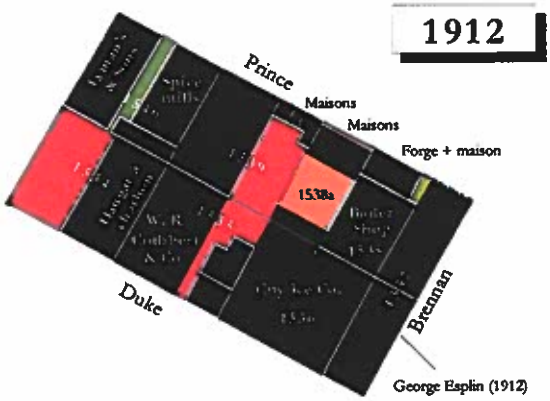

1536 Robert Benny (de Benny & Macpherson Co. : juin 1894)

P. C. Shannon (Élisabeth Hanley)
(de T. Hanley, circa 1873)

John C. White (de E. White : janvier 1902)

L. Cohen & Sons (1534-1535 : de Mary Corse, novembre 189
(1540 : de M. Corse, juillet 1907).

Lyman's & Sons
(Vente des héritiers Lyman : décembre 1886)

Sources : Goad (1912) ; AVM, feuilles de route 1912 ;
min. not. 1886-1907.

Figure 32

1925

Hypothèse

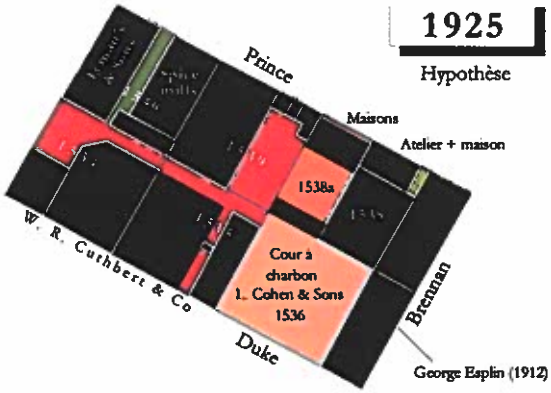

Robert Benny (de Benny & Macpherson Co. : juin 1894)

P. C. Shannon (Élisabeth Hanley)
(de T. Hanley, circa 1873)

John C. White (de R. C. White : janvier 1902)

L. Cohen & Sons (1534-1535 : de Mary Corse, novembre 1893)
(1540 : de M. Corse, juillet 1907).

Lyman's & Sons
(Vente des héritiers Lyman : décembre 1886)

Sources : Goad (1918) ; USB (1938) ; AVM, feuilles de route 1925 ;
min. not. 1886-1907.

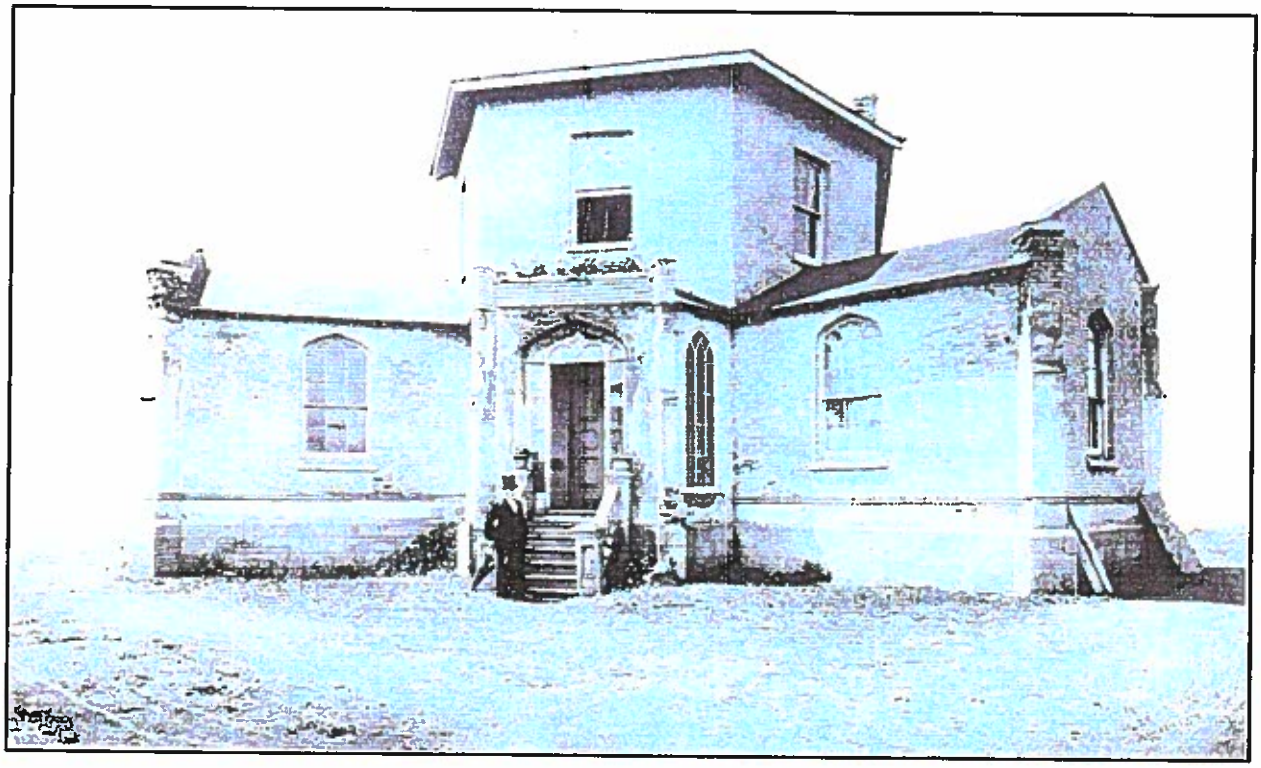

Figure 33 La « Grange » en 1872, telle qu'elle est photographiée par Alexander Henderson. La photographie est épurée des bâtiments voisins.

3.0
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les interventions archéologiques ont eu lieu du 22 mars au 2 mai 2001. L'inventaire archéologique a nécessité une équipe de cinq personnes pendant 10 jours auxquelles se sont ajoutées trois autres personnes pour la fouille qui s'est échelonnée sur quinze jours. Au départ un code temporaire, MTL01-06-6, a été octroyé par la Ville de Montréal pis remplacé par un code Borden, BiFj-65, puisque la présence de vestiges et de sols archéologiques en place avait été confirmée. Les travaux d'archéologie réalisés dans le cadre de ce mandat sont assujettis au permis de recherche archéologique 01-BROG-02 émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

3.1 À LA RECHERCHE DE TRACES ANCIENNES : L'INVENTAIRE

3.1.1 MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de l'intervention archéologique est conforme à la pratique en archéologie historique. La subdivision spatiale s'est faite selon le système Tikal (opérations, sous-opérations, lots). L'inventaire archéologique a été désigné par l'opération 1 (plan 3). Neufs tranchées mécaniques ont été pratiquées sur l'ensemble du terrain portant les numéros de sous-opérations 1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1H et 1J. Certains niveaux archéologiques ont été fouillés manuellement par couches stratigraphiques. Les vestiges ont été localisés dans l'espace et photographiés; les couches stratigraphiques dessinées et photographiées. Les artéfacts recueillis ont été traités en laboratoire, inventoriés (annexe C) et catalogués (annexe D).

Rappelons que l'objectif principal de cet inventaire était de confirmer la présence de ressources archéologiques dans les zones ciblées lors de l'étude de potentiel. Les résultats de l'inventaire allaient confirmer ou non la présence de vestiges archéologiques en place et nous permettre de choisir le meilleur emplacement pour effectuer dans un deuxième temps, une fouille archéologique.

3.1.2 SOUS-OPÉRATION 1A

La sous-opération 1A mesurant 9 m (est-ouest) après excavation, par 1,5 m (nord-sud) a été effectuée à l'intérieur d'un ancien entrepôt en brique et en pierre, à l'angle nord-est de l'intersection des rues Brennan et Duke (plan 3). Cette tranchée avait pour objectif principal de vérifier la présence de niveaux associés à la construction et à l'occupation d'un bâtiment identifié sur le plan de Cane de 1846 (fig. 4) et de vérifier les traces d'une occupation préhistorique. Une fois la dalle de béton enlevée, l'excavation mécanique a été effectuée jusqu'au niveau d'une terre brune, un limon sableux brun homogène (fig. 34, couche 7), auparavant identifié dans le secteur par des forages géotechniques (PU-5 et F-7, Technisol 2001). Plusieurs couches de sol ont été observées à l'intérieur de cette

tranchée. Sous la dalle de béton et son lit de pose, nous avons observé une couche de remblai composée d'un limon sableux brun avec de la pierre calcaire et du mortier (fig. 34, couche 3), un niveau de pierre calcaire et de mortier (couches 4 et 4a), une couche de limon brun foncé avec des cailloutis (couche 5), probablement une ancienne aire de circulation. Enfin le dernier niveau de l'excavation mécanique, un remblai, se compose d'un sol argileux et limoneux brun jaunâtre avec des fragments de brique et des nodules de mortier (fig. 34, couche 6).

Tableau 2
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1A

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Béton (dalle)	1A1
2	Concassé 0 3/4	1A1
3	Limon sableux brun, pierre calcaire, mortier	1A1
4	Mortier, pierre calcaire	1A1
4a	Mortier	1A1
5	Limon brun foncé, cailloutis (sable)	1A1
6	Argile limoneuse brun jaunâtre, mortier, fragm. de brique, hétérogène	1A1, 1A2, 1A3, 1A4
7	Limon sableux brun foncé, homogène (mortier, charbon de bois et minéral, cailloutis, galets)	1A7, 1A5, 1A8
7a	Fragm. de brique, mortier, fragm. de pierre calcaire	1A7
8	Limon sableux brun foncé, cailloutis, galets, silex	1A6, 1A8
9	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire	1A6
10	Argile limoneuse jaunâtre (sol stérile)	

3.1.2.1 Une dépendance sur la propriété McCord

L'arrêt au niveau du sol organique variant entre 1 m et 1,20 m de la surface a été doublement justifié par le dégagement de vestiges en bois (photo 1). En effet cette structure en bois se compose de trois poutres équarries orientées nord-est/sud-ouest à 1,20 m de distance entre elles (plan 2). Les poutres ont une largeur de 0,18 m et une épaisseur variant de 0,12 m à 0,20 m et se poursuivent dans les parois sud et nord de la tranchée (annexe B, vestige 9). Cette structure a été trouvée à 13,53 m au-dessus du niveau de la mer et repose sur le limon sableux brun organique (fig. 34, couche 7). Il semble que cette structure fait partie d'un ancien bâtiment juste à l'ouest de la « Seconde Grange des Pauvres »' de McCord telle qu'elle est illustrée sur le plan de Cane en 1846 (fig. 4). Il s'agit probablement d'une dépendance construite par Turton Penn, William Lunn ou Hamilton Isaac Buchanan, entre 1831 et 1846.

3.1.2.2 Les sondages manuels

L'intérêt de cette découverte a suscité l'ouverture de trois sondages d'un mètre carré à l'intérieur de la sous-opération, le long de la paroi nord, afin de documenter les niveaux anciens (plan 3). Un premier sondage a été positionné à 4,90 m du coin nord-ouest de la tranchée soit à l'intérieur du bâtiment, le second à 2,50 m et le dernier à partir du coin nord-ouest, à l'extérieur de la structure (photo 2). Le nettoyage de surface des trois sondages (lots 1A2, 1A3 et 1A4) a permis par la suite de fouiller le limon sableux brun foncé sur une épaisseur de 0,30 m. Ce sol homogène de jardin contenait des inclusions de mortier, de charbon de bois et minéral, des cailloutis et quelques galets (lots 1A7, 1A5, et 1A8); il reposait sur le sol naturel (fig. 34, couche 10). Des artéfacts fragmentés de la première moitié du XIX^{e} siècle ont été récoltés. À l'intérieur de cette couche, nous avons observé dans le coin nord-ouest du sondage le plus à l'est, une concentration de cailloutis, de galets et de silex (fig. 34, couche 8). Ce même aménagement, mais avec des fragments de pierre calcaire, a été observé du côté est du sondage au centre de la sous-opération (fig. 34, couches 8 et 9). Ces traces d'aménagement à l'intérieur de ces deux sondages pourraient être une ancienne aire de circulation, un chemin orienté nord-est/sud-ouest antérieur à la construction de la dépendance.

En définitive la sous-opération 1A aura permis de mettre au jour une ancienne dépendance sur la propriété McCord datant entre 1831 et 1846. De même un chemin a été repéré témoignant d'un aménagement pouvant être contemporain à l'occupation de la famille McCord.

3.1.3 SOUS-OPÉRATION 1B

La sous-opération 1B est située à l'intérieur de l'édifice sis au 22 de la rue Prince attenant au 16 de la rue Prince (plan 3). Cette tranchée mesure 5,00 m (nord-sud) par 1,50 m (est-ouest) et vient s'appuyer sur la fondation du 22 de la rue Prince. Elle avait pour but de vérifier la présence de niveaux associés à la construction d'un bâtiment identifié sur les plans de 1825 (fig. 2) et de 1846 (fig. 4), faisant partie du complexe résidentiel McCord.

Une fois les deux dalles de béton enlevées (fig. 35, couches 1 et 1a), nous avons procédé à l'excavation mécanique. La partie sud du sondage a été excavée jusqu'au sol stérile (photo 3) dégageant la fondation du mur de l'édifice jusqu'à sa base (annexe B, vestige 16), mettant au jour un pilier en maçonnerie (annexe B, vestige 17) et une ancienne canalisation (annexe B, vestige 18).

Tableau 3
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1B (paroi est)

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Béton (dalle)	1B1
1a	Béton (dalle)	1B1
2a	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, compact	1B1
4	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, compact	1B2
5	Feuilles de métal (tôle), poussière de métal, compact	1B3
6	Limon sableux gris-brun, fragm. de brique, charbon de bois, silex	1B4
7	Limon sableux gris-brun, charbon de bois, homogène, meuble en surface	1B6
7a	Limon sableux brun tacheté de limon jaune, fragm. de pierre, cailloux, fragm. de brique, compact	1B5
8	Limon argileux jaunâtre, stérile	

Tableau 4
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1B (paroi ouest)

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Béton (dalle)	1B1
1a	Béton (dalle)	1B1
2	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, compact, meuble	1B1
2a	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, cailloux, concassé	1B1
3	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, meuble	1B1
3a	Sable brun, charbon minéral , mâchefer, cailloux, compact	1B1
3b	Limon gris-noir, cailloux, racines	1B1
4	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, compact	1B1
5	Feuille de métal (tôle), poussière de métal, compact	1B1
6	Limon sableux gris-brun, fragm. de brique, charbon de bois, silex	1B1
7	Limon sableux gris-brun, charbon de bois, homogène, meuble en surface	1B1
8	Limon argileux jaunâtre, stérile	
9	Limon sableux brun foncé, cailloux, fragm. de brique, mortier	1B1

3.1.3.1 Le mur sud du 22 de la rue Prince : Propriété McCord et entrepôt

Le mur sud du 22 de la rue Prince constitue une partie de la fondation de l'édifice actuel (annexe B, vestige 16). La partie inférieure est construite en maçonnerie tandis que la partie supérieure est composée de brique (fig. 35, paroi est). La maçonnerie dépasse la

surface du plancher en béton de 0,39 m. Elle est composée de pierres ébauchées de calcaire de dimensions variables liées avec du mortier. L'appareil est régulier et les assises sont ajustées avec des cales en pierre. Le mur possède un empattement formé d'une seule assise. Ce mur à double parement a donc été dégagé sur son côté nord sur 1,61 m de hauteur. Sa base a été atteinte à 13,13 m au-dessus du niveau de la mer. De l'autre côté de ce mur, au 16 de la rue Prince, l'observation visuelle du mur nord du bâtiment dans la cave montre une construction différente. L'appareil est irrégulier et la maçonnerie semble plus ancienne. Ainsi le parement que nous avons dégagé dans la sous-opération 1B a été dressé contre un mur plus ancien, probablement le mur de la propriété McCord. Ce parement constitue donc le mur sud d'une autre génération de bâti apparaissant vers 1853 soit un entrepôt construit par Isaac Buchanan (fig. 24). La partie supérieure en brique correspond à une autre phase de construction, le bâtiment industriel du 22 de la rue Prince.

3.1.3.2 Un pilier en maçonnerie

Une autre structure, soit la fondation d'un pilier, a été dégagée partiellement (annexe B, vestige 17). Elle se trouve dans le coin sud-est de la tranchée juxtaposée au mur. Il s'agit d'un pilier en maçonnerie de forme quadrangulaire couronné d'un bloc de granit, avec un empattement en pierres calcaire ébauchées. Sa surface se trouve juste en dessous du plancher de béton. Une poutrelle en acier se trouve fixée en son centre supportant la structure du toit de l'édifice. L'appareil est irrégulier, les pierres de dimensions variables sont liées avec du mortier à base de ciment et ajustées avec des cales en pierre. Ce pilier fait probablement partie de la structure du hangar industriel de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle (fig. 31).

3.1.3.3 Une canalisation pour les eaux usées

À 2,00 m au nord du vestige 16, nous avons dégagé une canalisation pour l'élimination des eaux usées (annexe B, vestige 18). Cette conduite en fonte de 6 pouces est construite en deux sections. L'une est orientée est-ouest et l'autre nord-ouest formant un Y. La conduite principale se dirige vers la rue Prince tandis que la section secondaire déverse ses eaux dans la conduite principale (plan 3). Cette canalisation constitue un drain privé en usage au XX^{e} siècle.

3.1.3.4 Le sondage manuel

Afin de vérifier la présence d'anciens sols d'occupation, un sondage manuel fut effectué dans la partie nord-est de la sous-opération puisque la partie sud a été perturbée par plusieurs aménagements. Ce sondage mesure 2,00 m (nord-sud) par 1,00 m (est-ouest) (plan 3). Sous les dalles de béton, nous avons observé un sable brun meuble contenant

du charbon minéral, du mâchefer et des cailloux (fig. 35, couche 2). La fouille manuelle a commencé à la base de cette couche ayant la même composition de sol mais beaucoup plus compacte (fig. 35, couche 4), suivi d'un dépôt de tôle de toiture (couche 5). Ces deux niveaux se composent essentiellement de concrétions métalliques et de charbon minéral. Ils témoignent essentiellement du travail relié à la métallurgie. Puis la fouille a fait surgir un sol plus organique composé de limon sableux gris-brun contenant quelques inclusions de fragments de brique, du charbon de bois et de silex (fig. 35, couche 6) suivi d'un niveau plus homogène (couche 7). Dans la partie nord du sondage, le sol semble avoir été perturbé. Il se compose d'un sol remanié (fig. 35, couche 7a). La présence de racines suggère que cette perturbation vient de l'arrachement d'une ancienne souche d'arbre. Le sol de jardin contenait du matériel domestique de la première moitié du XIX^{e} siècle avec des éléments plus anciens. En effet, trois objets-témoins ont été récoltés, datés du Régime français : un plomb de chasse (annexe C, 1B4), un tesson en terre cuite grossière française (annexe C, 1B6) et une perle de traite (annexe C, 1B4-3; annexe D, 3).

Ainsi la sous-opération 1B a permis de mettre au jour des structures de différentes époques et de confirmer la présence d'anciens niveaux d'occupation. Le mur sud du 22 de la rue Prince a été construit contre l'ancien mur extérieur de la propriété McCord. Il a fait partie d'un bâtiment associé à un entrepôt construit vers les années 1853. Par après cette fondation est réutilisée pour la construction d'un bâtiment industriel au 22 de la rue Prince. Un autre vestige de cette période industrielle a été découvert soit un pilier en maçonnerie, encore utilisé au soutien de la structure du bâtiment actuel. Enfin une canalisation domestique pour l'évacuation des eaux usées fut mise au jour. Plusieurs niveaux d'occupation ont été dégagés lors de la fouille manuelle. À part des niveaux industriels témoignant d'activités reliées à la métallurgie et confirmées par la documentation historique (forge, *machinist shop, boiler shop*), un niveau relié au jardin fut observé. Quelques artéfacts du XVIII^{e} siècle ont surgi dans ce dépôt de la première moitié du XIX^{e} siècle témoignant d'une occupation plus ancienne dans le secteur.

3.1.4 SOUS-OPÉRATION 1C

La sous-opération 1C (8,00 m nord-sud par 1,50 m est-ouest) a été réalisée dans le secteur sud-ouest du stationnement (plan 3). Elle visait principalement à vérifier les niveaux de jardin et ses limites identifiées sur le plan de 1846 (fig. 4). En effet, un puits exploratoire pour l'étude géotechnique des sols avait détecté un niveau de sol organique à environ 1,50 m sous la surface actuelle du terrain (PU-5, Technisol 2001). L'excavation mécanique a été effectuée jusqu'au sol limoneux (photo 4). Le profil stratigraphique montre essentiellement différents dépôts reliés à l'occupation industrielle des lieux (fig. 36). Sous un épais remblai composé de fragments de brique et de pierre calcaire (fig. 36, couche 1), on retrouve un dépôt de limon sableux brun, de mâchefer, de fragments de bois et de charbon minéral (fig. 36, couche 2). Un premier niveau de cour a été observé. Il est

constitué d'un limon sableux brun, de cailloutis, de charbon minéral et d'artéfacts (fig. 36, couche 3) suivi d'un remblai composé de fragments de pierre calcaire, de sable et de ciment (couche 4). Un autre niveau d'occupation a été observé soit un limon sableux brun avec du charbon minéral et du ciment (fig. 36, couche 5) suivi d'un autre niveau d'occupation représenté par une mince couche de bois décomposé (couche 6) et d'un sable limoneux mélangé à des fragments de brique, des copeaux de bois, des galets, du charbon minéral et du mortier (fig. 36, couche 6a). Cette couche constitue le dernier niveau de l'excavation mécanique.

La fouille manuelle a été effectuée sur une bande de 0,50 m de largeur sur 5,00 m de longueur. Une mince couche de limon sableux brun-noir avec des copeaux de bois et de l'écorce a d'abord été enlevée (fig. 36, couche 7). Plusieurs artéfacts domestiques représentant tout le XIX^{e} siècle ont été récoltés (annexe C, 1C2). Il s'agit d'un autre niveau d'occupation dans l'espace cour. Puis le sol de jardin fut repéré sur une épaisseur de 0,50 m. Il se compose d'un limon sableux brun-noir avec du charbon de bois et minéral et des os blanchis (fig. 36, couche 8). Plusieurs artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle ont été récoltés (annexe C, 1C3). Enfin le dernier niveau avant le sol stérile se compose d'un limon plus homogène (fig. 36, couche 9). Ce sol de jardin d'une épaisseur moyenne de 0,14 m contenait des racines, du charbon de bois et des artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 1C5).

Ainsi l'excavation de cette tranchée aura permis de confirmer la présence de différents niveaux d'occupation ainsi que des sols reliés au jardin. L'espace jardin est utilisé jusque vers les années 1850 puis la transformation s'opère avec l'utilisation de l'espace comme cour arrière par les industries. Ce secteur du site est utilisé comme cour à plâtre par les constructeurs Aitkin & Morrison vers 1860 jusqu'en 1874 (fig. 26 et 27) puis demeure vacant pendant plusieurs années. Vers 1898, l'espace est occupé par un bâtiment en bois de la City Ice Co. et ce jusqu'en 1920. En 1930 le bâtiment disparaît, remplacé par une cour à ferraille.

Tableau 5
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1C

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Concassé 0-3/4, fragm., de brique, fragm., de pierre calcaire	1C1
2	Limon sableux brun, mâchefer, fragm. de bois, mortier, charbon minéral	1C1
3	Limon sableux brun, charbon minéral, cailloutis, artéfacts	1C1
4	Fragm. de pierre calcaire, sable gris, ciment	1C1
5	Limon sableux brun, charbon minéral, ciment	1C1
5a	Bois décomposé	1C1

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
6	Sable limoneux, fragm. de brique, copeaux de bois, galets, charbon minéral, mortier	1C1
7	Limon sableux brun-noir, écorce, copeaux de bois	1C1
8	Limon sableux brun-noir, charbon minéral, charbon de bois, os blanchis, artéfacts, lentille d'argile bleutée	1C2
9	Limon sableux brun-noir homogène	1C3
10	Argile bleu-vert stérile	1C5

3.1.5 SOUS-OPÉRATION 1D

La sous-opération 1D se trouve aussi dans la partie sud-ouest du stationnement à l'ouest de 1C (plan 3). L'emplacement de cette tranchée a été guidé par la même problématique que la précédente. De même dimension mais orientée sur un axe est-ouest, l'excavation mécanique a été effectuée jusqu'au sol organique tel qu'il a été observé dans le secteur (PU-4 et F-7, Technisol 2001). De façon générale on retrouve à peu près la même séquence stratigraphique (fig. 37) que dans la sous-opération 1C, mais sa partie ouest a été perturbée par des aménagements, l'installation d'un poteau (plan 3, 1D2) et d'une canalisation (annexe B, vestige 1).

À 2,65 m du coin nord-ouest de la sous-opération, nous avons aperçu un sol de remplissage sur une largeur de 0,42 m (fig. 37, couche 2). Une fois ce sol enlevé, nous avons dégagé une canalisation en grès orientée nord-sud (annexe B, vestige 1, photo 5). Celle-ci de type *Bell and Spigott* est orientée nord-sud et identifiée comme drain pluvial.

Les couches non perturbées se retrouvent au centre et à l'est de la sous-opération. La fouille manuelle d'une bande de 0,50 m, le long de sa paroi nord fut donc pratiquée. Tout comme pour la sous-opération 1C, la couche de limon sableux brun-noir avec des copeaux de bois (fig. 37, couche 9) fut repérée. Celle-ci contenait des artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 1D4). Puis fut dégagé un limon sableux brun foncé (fig. 37, couche 10) avec des fragments de charbon de bois et minéral, des fragments de brique, quelques os blanchis et des artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 1D6). À l'intérieur de cette couche, une fosse d'un ancien arbre (fig. 37) s'est dessinée. Le sol associé à la terre de jardin se présentait différemment dans la partie est du sondage. En effet fut mis au jour un aménagement qui se compose d'abord d'une mince couche compacte de limon sableux brun foncé avec des fragments de pierre calcaire et de brique (fig. 37, couche 11), suivi de la même matrice de sol mais de couleur plus rouille avec des cailloux (couche 12), et d'un dernier niveau de limon sableux gris à noir avec des cailloutis (couche 13). Cette couche constitue la dernière avant l'argile bleu-verdâtre caractéristique du sol naturel dans le secteur (fig. 37, couche 14). Cet

aménagement se retrouve donc sur une largeur de 1,65 m selon un axe nord-sud. Il s'agit d'une ancienne aire de circulation ou d'un chemin. Sa position, sa composition et son altitude nous suggèrent que ce chemin se raccorde avec celui observé plus au sud dans la sous-opération 1A et que ce chemin aurait peut-être été utilisé avant l'occupation des jardins.

Tout comme la sous-opération 1C, l'excavation mécanique puis manuelle aura permis de mieux comprendre l'occupation de ce secteur et de confirmer la présence de sol de jardin. À travers des éléments plus récents comme la présence d'un ancien drain pluvial, nous avons mis au jour un chemin probablement antérieur à l'occupation des jardins.

Tableau 6
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1D

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Concassé (0-3/4)	1D1
2	Limon sableux brun et concassé	1D3
3	Sable limoneux brun foncé, fragm. de bois	1D1
4	Asphalte	1D1
5	Concassé (0-3/4), poussière de roche, limon sableux brun, fragm. de brique, charbon minéral, mâchefer	1D1
6	Sable jaunâtre, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier	1D1
7	Sable limoneux gris, brun rouille, fragm. de pierre calcaire, cailloux, fragm. de bois, meuble, hétérogène	1D1
8	Sable limoneux brun foncé, fragm. de brique, fragm. de pierre, charbon minéral, fragm. de bois.	1D1
8a	Sable grisâtre (ciment), chaux, cailloux	1D1
9	Limon sableux brun foncé, copeaux de bois	1D1
10	Limon sableux brun foncé, charbon de bois, charbon minéral, fragm. de brique, os blanchis, artéfacts	1D4
11	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, compact	1D6
12	Sable limoneux brun foncé à brun rouille, lentille d'argile, cailloux, fragm. de pierre calcaire	1D5
13	Limon argileux gris à noir, cailloutis, homogène	1D7
14	Argile bleu verdâtre stérile	1D7

3.1.6 SOUS-OPÉRATION 1E

La sous-opération 1E est située près de la rue Prince (plan 3). Les objectifs visés par cette tranchée de 4,00 m (est-ouest) par 1,50 m (nord-sud) étaient de localiser le mur arrière de l'ancien bâtiment sis aux 24,26,28 et 30 de la rue Prince et de vérifier la persistance de niveaux d'occupation associés à ce bâtiment. Effectivement un mur fut découvert en maçonnerie à l'extrémité est, ce qui qui a justifia l'agrandissement de la tranchée de 4,00 m (photo 6). Le mur en maçonnerie de 0,55 m de largeur (annexe B, vestige 6) est orienté sur un axe nord-sud, correspondant au mur arrière d'une maison de la rue Prince apparaissant sur les plans anciens de 1865 (fig. 6), 1872 (fig. 7) et 1890 (fig. 11). Dans une deuxième phase d'intervention, lors de la préparation de la fouille, d'autres éléments des fondations de cette maison qui seront décrits plus loin furent dégagés.

La coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération montre des dépôts différents de part et d'autre du mur (annexe B, vestige 6) sauf pour les niveaux de surface qui le recouvrent (fig. 38, couches 1 à 4). À l'est du mur, une couche de démolition remplissant une cave creusée (couche 5) est retrouvée. À l'ouest, c'est-à-dire à l'extérieur du bâtiment, sont observés sept couches de sol reliées à la démolition et à la construction du mur (fig. 38, couches 6 à 12). L'excavation du côté ouest s'est arrêtée à 1,10 m de profondeur sous la surface actuelle.

Tableau 7
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1E

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Criblure de pierre	1E1
2	Concassé 3/4-2"	1E1
3	Mortier et brique, traces de charbon de bois	1E1
4	Sable gris-noir, mortier, bois, papier goudronné	1E1
5	Fragm. de pierre calcaire, brique, crépi, mortier, tuyau, fils, plastique, fer, bois	1E1
6	Limon sableux jaunâtre, brique, galets, charbon minéral, mortier	1E1
7	Mortier, fragm. de calcaire, clous, meuble	1E1
8	Limon argileux brun jaunâtre, fragm. de brique, mortier, racines, fragm. de pierre calcaire, cailloutis, fragm. de bois	1E1
9	Sable limoneux gris foncé, meuble	1E1
10	Poussière de brique	1E1
11	Limon sableux, cailloutis, mortier, charbon de bois, fragm. de calcaire, cailloux, lentilles d'argile verte, meuble	1E1
12	Sable limoneux fin, brun grisâtre, mortier, meuble	1E1

3.1.7 SOUS-OPÉRATION 1F

Située à l'ouest de la sous-opération 1E, dans la portion centrale du stationnement, la sous-opération 1F mesurant 4,00 m (est-ouest) par 1,50 m (nord-sud) visait à identifier un bâtiment apparaissant à la limite de l'arrière-cour du lot 1538A sur le plan de Goad de 1890 (fig. 11).

L'excavation mécanique a permis de retrouver une portion du mur ouest de ce bâtiment (plan 3) qui sera dégagée lors de l'excavation de masse pour la fouille et décrit plus loin (annexe B, vestige 7). Sous les couches de surface qui recouvrent le vestige (fig. 39, couches 1 à 3), se distinguent des sols différents de part et d'autre du mur. À l'ouest, soit à l'extérieur du bâtiment, se dégagent des dépôts de l'occupation industrielle des lieux (fig. 39, couches 6 à 10) et à l'est, à l'intérieur, la tranchée de construction du mur (couche 4) et un remblai de sable avec de la brique et des cailloux (couche 5). Puis apparaît un dépôt de sable et de charbon minéral (fig. 39, couche 11) suivi d'une mince couche de sable (couche 12) recouvrant une planche en bois (couche 15). Cette planche orientée est-ouest et dégagée sur 1,10 m de longueur repose sur une solive orientée nord-sud. Le vestige est associé à un niveau d'occupation composé d'un sable limoneux brun avec des cailloutis (fig. 39, couche 13), du charbon minéral (couche 16), des concrétions métalliques (couche 14) et plusieurs artéfacts (annexe C, 1F1). Nous sommes en présence d'un plancher antérieur à la construction du mur, probablement les restes d'un hangar domestique pour l'entreposage de charbon.

Cette tranchée a pu repérer le mur ouest d'un bâtiment de la fin du XIX^{e} siècle (photo 7) ainsi que des niveaux associés à l'occupation industrielle de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècles. De plus, ont été trouvé des vestiges d'un hangar antérieur au bâtiment, probablement relié à l'occupation domestique de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Tableau 8
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1F

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Criblure de pierre	1F1
2	Concassé 0-3/4	1F1
3	Sable grisâtre, charbon minéral, mortier, cailloutis, lentilles d'argile	1F1
4	Sable brun grisâtre, charbon minéral, mortier, cailloutis, lentilles d'argile verdâtre	1F1
5	Sable limoneux brun-gris verdâtre, lentilles d'argile, fragm. de brique, cailloux	1F1
6	Limon sableux brun verdâtre, cailloutis, fragm. de brique	1F1

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
7	Mâchefer et mince couche de sable et de charbon minéral, cailloux	1F1
8	Limon brun verdâtre, mortier, traces de bois, charbon de bois, cailloutis, moyennement compact	1F1
9	Sable brun grisâtre, cailloutis, fragm. de brique, ossements, charbon minéral, mortier	1F1
10	Limon sableux brun, argile verdâtre mélangée (dans l'eau)	1F1
11	Sable noir et charbon minéral	1F1
12	Sable jaunâtre	1F1
13	Sable limoneux brun, charbon minéral, cailloutis	1F1
14	Couche de métal oxydé	1F1
15	Bois	1F1
16	Charbon minéral	1F1

3.1.8 SOUS-OPÉRATION 1G

Toujours sur le lot cadastral 1538A, la sous-opération 1G, située entre 1E et 1F voulait identifier un petit bâtiment en plein centre de l'arrière-cour du plan de 1890 (fig. 11) ainsi que la persistance des niveaux d'occupation dans cette cour. Cette tranchée de 7,00 m (nord-sud) par 2,60 m de largeur (est-ouest) a dégagé une section des murs nord, sud et est du bâtiment (vestige 5, plan 3). À ce stade de l'intervention, se présentaient trois murs en maçonnerie imbriqués les uns aux autres, d'une largeur de 0,55 m (photo 8). La largeur entre le mur nord et sud était seulement de 1,20 m. Le tout ressemblait aux vestiges de latrines. Le dégagement total de cette structure et la fouille de celle-ci dans une seconde phase d'intervention a permis de mieux comprendre sa fonction qui sera donc explicitée au chapitre suivant.

La stratigraphie de la paroi est de la sous-opération se présente comme suit : sous les couches de surface (fig. 40, couches 1 à 3), on retrouve un remblai composé de limon sableux, de galets, de cailloutis, de mortier et de chaux (couche 6). Au nord, on remarque la présence d'un ancien poteau (téléphone ou électricité) et de sa tranchée remplie de sable (fig. 40, couche 4). Enfin, on observe une couche de poussière de brique (couche 7). L'excavation mécanique s'est arrêtée à ce niveau soit à 0,90 m sous la surface actuelle.

Tableau 9
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1G

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Concassé 0-3/4 et criblure de pierre	1G1
2	Sable goudronné noir	1G1
3	Concassé 0-3/4 et 2	1G1
4	Poteau de bois	1G1
5	Sable brun grisâtre et lentille argile jaunâtre, cailloutis, fragm. de brique, charbon minéral, mortier, meuble	1G1
6	Limon sableux jaunâtre, galets, cailloutis, mortier, fragm. de brique, chaux, hétérogène	1G1
7	Poussière de brique	1G1
8	Sable brun grisâtre compact, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, galets, cailloutis, mortier, fibres de bois	1G2 (paroi ouest)
9	Sable noir, charbon minéral	1G3 (paroi ouest)
10	Concrétions de mâchefer, brun rouille, compact	1G4 (paroi ouest)
11	Bois et sable noir	1G5 (paroi ouest)
12	Limon sableux brun grisâtre, fragm. de bois, écorce, cailloutis, compact, haute densité artéfactuelle	1G6 (paroi ouest)
13	Limon sableux brun grisâtre foncé, très compact, charbon minéral, cailloutis, mortier, nodules de brique, chaux, coquillage	1G7 (paroi ouest)
14	Limon argileux jaunâtre et traces d'oxydation, très compact, stérile	

3.1.8.1 Le sondage manuel

Étant donné l'intérêt de la découverte d'une structure en maçonnerie (annexe B, vestige 5), ce fut décidé de procéder à la fouille manuelle d'un sondage de 2,00 m (nord-sud) par 1,00 m (est-ouest) du côté nord-ouest de la sous-opération accolée au parement nord du mur.

Sous le niveau de poussière de brique, on a fouillé un sable brun grisâtre contenant des fragments de pierre calcaire, de la brique, des galets, des cailloutis et du mortier (fig. 40, couche 8). Ce remblai recouvrait une mince couche de sable et de charbon minéral (couche 9) détectée dans la sous-opération 1F (fig. 39, couche 11). Une couche de mâchefer très compacte se trouvait juste en dessous (fig. 40, couche 10) avec des artéfacts du XIX^{e} siècle (annexe C, 1G4) recouvrant une mince couche de sable et de fragments de bois (fig. 40, couche 11). Ce dernier niveau recouvrait une couche d'occupation composée de limon sableux brun grisâtre, avec des fragments de bois, de l'écorce et des cailloutis (fig. 40, couche 12). La grande quantité d'artéfacts suggère que ce secteur du site a été utilisé comme dépotoir domestique au XIX^{e} siècle

(annexe C, 1G5). Mentionnons entre autres la présence d'un bibelot, d'une figurine et d'un petit chien en porcelaine du XIX^{e} siècle (annexe D, 15) et d'une perle de verre de couleur bleue opaque bleu (annexe D, 4), témoin d'une époque plus ancienne soit du Régime français. La dernière couche avant le sol naturel qui se compose d'un limon argileux jaunâtre, possède la même matrice de sol que la précédente mais semble plus homogène (fig. 40, couche 13). Charbon de bois et minéral, cailloutis, chaux et coquillages forment les inclusions de ce sol de jardin. Mentionnons encore la présence de deux autres perles en verre l'une de couleur blanche opaque (annexe D, 5) et l'autre de couleur bleue (annexe D, 6).

Chose certaine, la fouille de ce sondage à l'intérieur de la sous-opération 1G a permis de mettre au jour différents niveaux d'occupation et témoignent de plusieurs activités qui se sont déroulées dans la cour arrière. La présence d'un niveau de jardin, d'un espace domestique des maisons de la rue Prince, de rejet de déchets industriels provenant d'une forge et d'ateliers en métallurgie, d'un petit bâtiment, tous ces éléments montrent un potentiel intéressant pour davantage investiguer davantage ce secteur du site.

3.1.9 SOUS-OPÉRATION 1H

Au nord, près de la rue Prince, la sous-opération 1H (6,40 m est-ouest par 2,72 m nord-sud après excavation) ciblait les vestiges d'une habitation figurant sur le plan de 1825 (fig. 2). Aucune structure ancienne n'a été repérée; la seule structure mise au jour est un muret en béton du XX^{e} siècle (annexe B, vestige 2). Cette fondation a été dégagée sur 0,69 m de hauteur dans la paroi sud de la tranchée sur 2,90 m de longueur par 0,30 m de largeur (photo 9). Afin de mieux comprendre la déposition des sols de ce secteur, nous avons pratiqué un sondage manuel d'un mètre carré le long de la paroi nord à 3,00 m du coin nord-est de la tranchée (plan 3). L'excavation mécanique a donc enlevé près d'un mètre de sol composé essentiellement de niveaux d'aménagement du stationnement (fig. 41, couches 1a, 1b et 1c), d'une couche de limon brun, de galets, de mortier, de charbon minéral, de cailloutis, probablement un niveau de cour (fig. 41, couche 2) suivi d'un dépôt de mortier et de bois (couche 3) et d'un niveau de limon sableux brun à jaunâtre avec des cailloutis, du bois, de la brique, du mortier et des coquilles d'huître (couche 4).

La fouille manuelle a commencé au niveau suivant, un sable limoneux grisâtre moyennement compact avec des fragments de bois, des cailloutis, et des galets de silex (fig. 41, couche 5). Ce niveau d'occupation contenait plusieurs artéfacts du XIX^{e} siècle (annexe C, 1H2 et 1H3) entre autre une pièce de monnaie probablement britannique en argent (annexe D, 15), plusieurs fioles pharmaceutiques et des bouchons en liège provenant de la compagnie pharmaceutique de la Lyman's & Sons installée dans des entrepôts juste au nord (ca 1868). Puis on retrouve un limon brun portant des traces

d'oxydation, des fragments de pierre (fig. 41, couche 6) et un autre niveau de limon mais avec des lentilles d'argile (couche 6a) qui reposaient sur le sol stérile. Dans le coin nord-est du sondage, a été observé un aménagement composé de sable brun, de galets, d'éclats de pierre calcaire et de mortier (fig. 41, couche 7). Cet aménagement se poursuit à l'est puisque nous l'avons dégagé par la suite confirmant qu'il s'agissait d'une aire de circulation dans l'espace jardin, un ancien chemin orienté sur un axe nord-ouest/ sud-est aboutissant probablement sur la rue Prince et celui-là, contrairement aux aires de circulation mis au jour dans les sous-opération 1A et 1D, contemporain aux Jardins de Thomas McCord.

Bien que l'on n'ait pas retrouvé le bâtiment figurant sur le plan de Adams (fig. 2), d'autres traces archéologiques témoignent d'anciennes activités qui se sont déroulées dans ce secteur du site. À l'intérieur d'un seul sondage, les sols du jardin et un chemin ont été observées, les traces probables de l'occupation du constructeur William Spiers &Sons (ca 1846) avec sa cour à bois puis celle de Philippe Vautier (1863-1890) avec son chantier naval, et justement celle des marchands L. Cohens & Sons avec leur entreposage de charbon (ca 1890-1964). À cela s'ajoute le muret en béton, vestige présumé des bâtiments de la compagnie L. Cohens & Sons et des aménagements plus récents reliés au stationnement.

Tableau 10
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1H

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Concassé 0-3/4	1H1
1a	Concassé grossier	1H1
1b	Pierres calcaires	1H1
2	Limon brun, schiste, mortier, galets, charbon minéral, cailloutis, charbon de bois, meuble	1H1
3	Mortier jaunâtre, fragm. de bois, meuble	1H1
4	Limon sableux brun à jaunâtre foncé, cailloutis, fragm. de bois, fragm. de brique, mortier, coquillage, meuble	1H1
5	Sable limoneux grisâtre, fragm. de bois, cailloutis, galets de silex, moyennement compact	1H2, 1H3
6	Limon brun tacheté de rouille, fragm. de pierre, moyennement compact	1H4
6a	Limon brun avec lentilles d'argile jaunâtre	1H4
7	Sable brun, galets, éclats de pierre calcaire, mortier	1H5
8	Argile limoneuse jaunâtre, stérile	

3.1.10 SOUS-OPÉRATION 1J

La sous-opération 1J à l'ouest de 1H a été effectuée afin de repérer les vestiges d'un petit bâtiment localisé en plein centre de l'aire d'étude sur le plan de 1825 (fig. 2) et celui de 1890 (fig. 11). Nous avons effectivement retrouvé les vestiges de deux générations de bâtiments en bois (plan 3). Un premier a d'abord été dégagé partiellement lors de l'excavation mécanique (annexe B, vestige 4). Puis un sondage manuel a été effectué le long de la paroi est de la tranchée et découvert les vestiges d'un autre plancher fut mis au jour (vestige 3). Devant ces découvertes, une seconde excavation fut entreprise pour dégager ces vestiges afin d'en comprendre leur mode de construction et définir leur fonction (sous-opération 2G).

Tableau 11
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-1J

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Concassé 0-3/4; poussière de roche	1J1
2	Sable gris-brun et concassé	1J1
3	Ciment et concassé	1J1
4	Poussière de roche	1J1
5	Sable brun foncé, concassé	1J1
6	Éclats de pierre calcaire, concassé, sable	1J1
7	Charbon minéral	1J1
8	Sable limoneux brun foncé, charbon minéral, éclats de pierre calcaire, copeaux de bois	1J1
9	Limon argileux et sable gris verdâtre, fragm. de brique, mortier, cailloutis, charbon minéral	1J1
10	Plancher en bois	1J1
11	Limon sableux brun jaunâtre, cailloutis, mortier, charbon de bois	1J1
12	Sable gris-brun foncé, cailloutis, papier goudronné	1J1
13	Limon argileux gris jaunâtre, cailloux, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique	1J2, 1J6
14	Limon sableux brun noir, copeaux de bois, cailloux	1J3, 1J9
15	Plancher en bois	1J5
16	Limon sableux brun-gris, copeaux de bois	1J4

3.1.10.1 Le plancher d'un hangar à charbon

Les restes d'un plancher ont donc été dégagés dans la partie nord du sondage (annexe B, vestige 4). En partie arraché par la pelle mécanique, il se compose de huit planches en

bois posées côte à côte et orientées selon un axe est-ouest (photo 10). Les planches mesurent entre 0,25 m et 0,30 m de largeur sur 0,05 m d'épaisseur. La surface totale dégagée est de 3,50 m. Il se retrouve entre 14,05 m et 14,10 m au-dessus du niveau de la mer. Ce vestige semble se poursuivre à l'ouest et au nord de la tranchée (plan 3).

Les niveaux d'occupation associés à ce vestige sont composés d'un dépôt de charbon minéral le recouvrant (fig. 42, couche 7) et d'un sable limoneux brun foncé avec du charbon minéral, des éclats de pierre calcaire et des copeaux de bois (couche 8). Ce bâtiment apparaît dans la cour arrière de Susanna Fisher en 1880 qui loua l'espace à Philippe Vautier pour son chantier naval. En 1890, l'espace est occupé par les marchands à charbon L. Cohen & Sons. D'après la cartographie ancienne, le hangar n'existe plus au début du XX^{e} siècle.

3.1.10.2 Le sondage manuel

Un sondage manuel d'un mètre carré a été implanté le long de la paroi ouest à 1,86 m du coin nord-ouest de la sous-opération 1J (photo 11) puis agrandi d'un mètre vers le nord (plan 3). Le dégagement a d'abord fait voir un sable gris et brun avec des cailloutis et du papier goudronné (fig. 42, couche 12), puis un limon argileux gris jaunâtre avec des fragments de pierre calcaire et des fragments de brique (couche 13). Ce remblai recouvrait un sol d'occupation, un limon sableux noir avec des cailloux et des copeaux de bois (fig. 42, couche 14). Puis un autre plancher en bois fut dégagé (annexe B, vestige 3) avec un sol associé à sa construction, un limon sableux brun-gris et des copeaux de bois (fig. 42, couche 16).

3.1.10.3 Une dépendance dans les jardins McCord

Le dégagement du plancher par la pelle mécanique a permis de mettre au jour un bâtiment composé de ses fondations et de son plancher (annexe B, vestige 3). La présence d'eau par la fonte des neiges a démantelé partiellement la structure et mélangé les sols rendant impossible une lecture précise des contextes archéologiques. Cependant, quelques observations se sont imposées : la structure forme un bâtiment de forme carrée d'une longueur de 3,95 m (est-ouest) par 2,54 m (nord-sud) dégagée (photo 12). Une partie de ses limites est et sud dont le coin sud-est a été mis au jour (plan 3); la structure semble se poursuivre vers l'ouest. Le plancher est formé de huit planches sciées dont un rondin en cèdre formant l'extrémité sud du bâtiment et reposant sur des solives orientées nord-sud (plan 4). Les planches variant entre 3,92 m à 1,50 m de longueur par 0,22 m à 0,32 m de largeur sont disposées à plat et fixées par des clous découpés sur l'infrastructure du plancher.

À l'extrémité est du bâtiment, les restes d'une cloison d'un mur composée de 12 planches posées verticalement de 0,10 m à 0,12 m de largeur ont été observés (plan 4). Le bâtiment a été trouvé entre 13,69 m et 13,50 m d'altitude. Ces fondations reposent directement sur le sol, un limon sableux brun, le niveau de jardin observé à plusieurs endroits sur le site. Ainsi ce bâtiment semble un bâtiment secondaire érigé au centre des jardins du domaine McCord. Sa construction rudimentaire, sa forme et sa localisation nous suggèrent qu'il s'agit du bâtiment représenté sur le plan de 1825 (fig. 2) et non pas celui du Pavillon de jardin de forme circulaire construit probablement par Turton Penn vers 1843 et représenté sur le plan de 1872 (fig. 7). Ainsi la dépendance a dû être construite au début du XIX^{e} siècle lors de l'occupation de la famille McCord. Son utilisation a été de courte durée car elle ne fait plus partie de la propriété, comme celle plus à l'est, lorsque Turton Penn achète le domaine en 1830.

3.1.11 BILAN

L'inventaire archéologique, la première phase de l'intervention archéologique, a permis de confirmer la présence de sols et de vestiges archéologiques en place du tout début de l'occupation des lieux par la famille McCord jusqu'aux périodes industrielles et contemporaines. Le niveau de jardin constitue la plus ancienne trace d'occupation[52]. Malgré quelques artéfacts du Régime français qui suggèrent une occupation encore plus ancienne dans le secteur, force est de constater l'absence de vestiges amérindiens à l'époque préhistorique. Cependant nous avons détecté un niveau de jardin sur presque l'ensemble du site, jardin en usage jusque vers les années 1850. Associés à ces jardins, ont été découvertes les fondations en bois d'une dépendance à la propriété McCord construite probablement par Turton Penn vers 1843 (sous-opération 1A), les traces d'un chemin (sous-opérations 1A et 1D) probablement antérieur à l'utilisation des jardins et d'un autre (sous-opération 1H) contemporain aux jardins, et deux fosses de plantation d'arbres (sous-opérations 1B et 1D). La structure la plus ancienne découverte sur le site est la dépendance en bois située au centre des jardins de la famille McCord (annexe B, vestige 3).

D'autres vestiges archéologiques de la seconde moitié et de la fin du XIX^{e} siècle documentent l'utilisation de l'espace et témoignent de la transformation graduelle de l'espace-jardin en cour arrière. Espaces domestiques et industriels se côtoient avec de nombreux propriétaires et locataires. Nous avons mis au jour une partie du mur arrière (annexe B, vestige 6) d'une des maisons de la rue Prince apparaissant sur les plans de 1872 (fig. 7) et de 1890 (fig. 11), de trois murs d'un petit bâtiment au centre de la cour dessiné sur le plan de 1890 et le mur ouest d'un autre bâtiment à l'arrière apparaissant sur

[52] Voir analyse des macrorestes végétaux en annexe.

le même plan. Cette partie centrale du stationnement montre, par la densité d'occupation, un potentiel intéressant pour réaliser une fouille archéologique.

Enfin, plusieurs vestiges de la période industrielle ont été repérés. Il s'agit d'un plancher appartenant à un hangar à charbon (annexe B, vestige 4), un piler en maçonnerie (vestige 17) associé au mur sud du 22 de la rue Prince (vestige 16) formant un bâtiment et un muret d'une structure en béton. Deux éléments d'utilités publiques complètent ce tableau, une canalisation domestique pour les eaux usées (annexe B, vestige 18) et un drain pluvial (vestige 1).

3.2 LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE : D'UN ESPACE JARDIN À UNE COUR ARRIÈRE

3.2.1 MÉTHODOLOGIE

Devant les résultats positifs de l'inventaire, il a été décidé de donner priorité à la partie centrale du terrain pour réaliser une fouille archéologique. En effet, la présence à cet endroit de plusieurs bâtiments identifiés sur les plans anciens ainsi que plusieurs niveaux d'occupation permettait d'approfondir nos connaissances à la fois sur l'occupation ancienne reliée au domaine McCord, sur la transformation de l'espace jardin en cour arrière, sur le mode d'occupation de cette cour et sur la fonction de certains bâtiments qui ont été mis au jour lors de l'inventaire.

L'excavation mécanique d'une grande aire de fouille eut d'abord lieu(27,00 m est-ouest par 8,00 m nord-sud) dans la partie centrale du stationnement. L'enlèvement des sols de surface par la pelle mécanique a permis de dégager les murs arrières de deux habitations avec leurs entrées de cave séparées par une porte cochère du côté de la rue Prince, la structure en maçonnerie au centre de la cour et les murs est et ouest du bâtiment secondaire au fond de la cour. De même un pilier de béton du XX^{e} siècle (annexe B, vestige 15) a été en partie dégagé vers le centre, dans la paroi nord de l'aire de fouille. La fouille archéologique a été désignée par l'opération 2. Quatre sous-opérations ont été implantées : la sous-opération 2C est située à l'arrière des habitations de la rue Prince, vis-à-vis l'ancienne porte cochère, la sous-opération 2A à l'intérieur de la structure en maçonnerie au centre de la cour, la sous-opération 2B à l'extérieur de la structure, et la sous-opération 2F à l'intérieur du bâtiment secondaire le long de son mur est au fond de la cour (photo 13).

L'excavation mécanique fut suivie d'une fouille manuelle des sondages par couches stratigraphiques jusqu'au sol naturel. Les vestiges et traces d'aménagement ont été localisés en plan, décrits, dessinés et photographiés, les coupes stratigraphiques dessinés

et photographiés. Les artéfacts et écofacts ont été recueillis, traités en laboratoire, inventoriés et catalogués.

3.2.2 LES HABITATIONS DU 24-26 ET 28-30, RUE PRINCE

Lors de l'inventaire archéologique, une partie du mur arrière d'une habitation avait été dégagée (sous-opération 1E). L'excavation de l'aire de fouille a permis de poursuivre le dégagement de ce vestige et d'en découvrir d'autres : une entrée de cave et le mur mitoyen à la porte-cochère soit le mur sud de la maison. L'ensemble de ces vestiges appartient à la maison nord. Au sud, l'excavation mécanique a permis de dégager une partie des vestiges d'une autre maison soit une entrée de cave. Les deux maisons de la rue Prince sont séparées par un passage, une porte-cochère pour accéder à la cour arrière.

3.2.2.1 L'habitation nord

Les vestiges archéologiques de l'habitation située du côté nord du lot 1538a (fig. 27) et portant les numéros civiques 28 et 30 de la rue Prince se composent du mur arrière de la maison formant sa limite ouest, de l'entrée de cave et du mur sud formant le mur mitoyen à la porte cochère (photo 14).

Le mur arrière est orienté sur un axe nord-sud (plan 3). Ce mur en maçonnerie de pierres calcaires taillées a été dégagé sur 4,32 m de longueur et 0,55 m de largeur (annexe B, vestige 6). Il se compose d'une ouverture de 0,90 m de largeur correspondant à une entrée de cave. Le mur à double parements à blocage central possède un appareil régulier et ses parements sont bien dressés. Il semble qu'il ait été construit de l'intérieur. Les extrémités sont imbriquées aux murs formant les fondations de l'entrée de cave ainsi que l'angle droit du mur mitoyen. L'entrée de cave (annexe B, vestige 12) est donc orientée sur un axe est-ouest. Cette fondation est formée de trois murs maçonnés avec un jambage. L'ensemble s'appuie contre le parement extérieur du mur arrière de la maison (annexe B, vestige 6). Seuls les parements internes sont imbriqués au mur arrière à l'endroit du jambage. Les murs sont maçonnés en pierres calcaire taillées et le jambage en brique est lié avec du mortier à base de ciment. La présence de mortier à base de ciment comme mode de liaison ainsi que de crépi à base de ciment sur les parements internes du jambage, suggère que la cage d'escalier ait été construite dans une seconde phase de construction.

Le mur sud, mitoyen de la porte cochère (annexe B, vestige 6) est orienté sur un axe est-ouest. Il a été dégagé sur 2,22 m de long par 0,57 m de large. Cette fondation en maçonnerie imbriquée au mur arrière est de même construction que ce dernier. À son extrémité ouest, une base de béton de forme quadrangulaire soutenant deux poteaux en

bois vient s'appuyer sur le mur arrière (annexe B, vestige 14). Ces poteaux correspondent à la chambranle de la porte cochère.

3.2.2.2 L'habitation sud

L'habitation localisée du côté sud du lot 1538a (fig. 27) et sis au 24-26 de la rue Prince se trouve séparée de l'habitation nord par un passage de 2,20 m de large (plan 3). Ce passage, orienté sur un axe est-ouest, est donc formé du mur sud de l'habitation nord et du mur nord du 24-26; il se termine à l'ouest par la porte cochère (annexe B, vestige 11). Il a été dégagé sur 2,06 m de long par 0,58 m de large. La maçonnerie du mur nord est composée de pierre calcaire taillée et ce mur est imbriqué à angle droit au mur ouest (photo 15).

Le mur ouest et arrière de la maison a été dégagé sur 0,95 m de long par 0,54 m de largeur (annexe B, vestige 11). Il est donc orienté sur un axe nord-sud. De même facture que le mur nord, il possède une entrée de cave venant s'appuyer sur son parement externe (annexe B, vestige 13). Cette entrée est identique à celle de l'habitation nord. Elle se compose de trois murs, deux parallèles et un perpendiculaire avec en sa surface les restes d'un seuil de porte formé de pierres plates. L'ensemble de ces vestiges est orienté sur un axe est-ouest.

Les premières habitations sur le lot 1538a de la rue Prince sont apparues vers les années 1856-1858. L'aubergiste Thomas Hanley fit construire deux petites maisons pour accueillir deux familles ouvrières juste au nord de la forge de John Livingston (fig. 27). Ces nouveaux éléments architecturaux renforcent la nouvelle vocation de l'espace, l'abandon des jardins vers une fonction résidentielle. Ces maisons apparaissent sur le plan de 1872 (fig. 7). Au même endroit, un nouveau propriétaire, Patrick C. Shannon fit construire de nouvelles maisons en 1878-1879 (fig. 28). Les plans de 1879 (fig. 9) et 1890 (fig. 11) montrent le duplex séparé par une porte cochère portant les numéros civiques 24,26,28 et 30. Trois familles ouvrières occupaient ces maisons jusqu'au début du XX^{e} siècle. Les vestiges des habitations nord et sud qui furent partiellement dégagés correspondent aux fondations de la deuxième génération de bâti soit à la fin du XIX^{e} siècle.

3.2.3 LA SOUS-OPÉRATION 2C

La sous-opération 2C est localisée à l'ouest des vestiges des habitations de la rue Prince, dans la cour vis-à-vis l'ancienne porte cochère (plan 3). Elle mesure 4,00 m nord-sud par 2,00 m est-ouest. Une fois le nettoyage de surface effectué, soit l'enlèvement d'une poussière de brique (fig. 43, couche 1) et d'une couche de démolition composée de limon sableux brun jaunâtre avec des fragments de pierre calcaire, de la brique, du mortier et des fragments de bois (couche 2), la présence d'une tranchée de 0,64 m de large située

au centre du sondage fut constatée. Un sol de remplissage d'une épaisseur de 0,88 m (fig. 43, couche 7), un limon sableux brun-gris et jaunâtre avec de la brique, de la pierre, du mortier et du charbon minéral recouvrait une ancienne canalisation (annexe B, vestige 22). Ainsi cette tranchée vient tronquer les sols du sondage. La canalisation est une conduite en grès orientée sur un axe est-ouest. Elle est composée d'un tuyau principal posé à l'horizontal qui semble se poursuivre vers l'ouest et d'une conduite secondaire posée à la verticale, un coude se connectant à la première le long de la paroi est (photo 17). La conduite principale est construite en trois sections. Une réparation en brique a été observée au centre de la section principale. Une pente est perceptible vers l'est en se dirigeant vers la rue Prince. Cette conduite de la fin du XIX^{e} siècle pour l'élimination des eaux usées passe donc sous la porte cochère. D'autres éléments de cette canalisation ont été trouvés plus à l'ouest dans la sous-opération 2A.

De part et d'autre de la tranchée, ont été observés une épaisse couche de charbon minéral mélangée à du sable, du mâchefer, du mortier et des fragments de bois (fig. 43, couche 3). Celle-ci recouvrait un niveau distinct de mâchefer (fig. 43, couche 4). Ces niveaux témoignent d'activités de forge et de métallurgie dans le secteur. Puis a été dégagé dans le secteur sud, un niveau de cour (photo 16) composé d'un limon sableux brun-gris contenant du charbon minéral, des fragments de bois et des copeaux, du gravier, du mortier et des fragments de brique (fig. 43, couche 5). Au nord, on retrouve la même couche mais avec moins d'inclusions (couche 5a). De nombreux artéfacts de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont été récoltés témoignant d'une utilisation du secteur comme zone de rejet de déchets domestiques (annexe C, 2C6, 2C7 et 2C9). Mentionnons la présence de nombreuses semelles de chaussures en cuir ainsi que d'objets anciens comme deux perles en verre que l'on retrouve habituellement dans des contextes du Régime français (annexe D, 12 et 13). Un autre niveau plus organique soit un limon argileux brun-gris avec des fragments en bois a été enlevé (fig. 43, couche 6). D'autres artéfacts domestiques plus fragmentaires et en moins grande quantité ont été récoltés (annexe C, 2C8, 2C10 et 2C11). Un autre niveau de limon, mais avec des inclusions de charbon de bois, de fragments de brique et de gravier, se trouve juste en dessous (fig. 43, couche 6a) suivi d'un limon brun jaunâtre avec de la brique (couche 6b). Ces deux couches sont reliées à des activités de construction, probablement associées à la propriété McCord. Ce dernier niveau recouvrait le sol naturel (fig. 43, couche 9).

Tableau 12
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2C

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Poussière de brique	2C2
2	Limon sableux brun jaunâtre, friable, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier, fragm. de bois	2C1

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
3	Charbon minéral, sable noirâtre, friable, fragm. de bois, mâchefer, mortier	2C4, 2C5
4	Mâchefer, sable brun rouille, compact, charbon minéral, fragm. de bois, nodules de mortier	2C4, 2C5
5	Limon sableux brun-gris chamarré brun rouille, charbon minéral, fragm. de bois, copeaux de bois, écorce, mortier, fragm. de brique, charbon minéral, gravier, très riche en artéfacts	2C7
5a	Limon sableux brun-gris foncé, friable, fragm. de bois, copeaux, écorce, charbon minéral, gravier	2C6, 2C9
6	Limon argileux brun-gris compact, fragm. de bois	2C11, 2C8, 2C10
6a	Limon argileux brun-gris compact, fragm. de brique, charbon de bois, gravier, limon argileux brun-gris chamarré bleu jaunâtre compact, fragm. de brique	2C12
6b	Limon argileux brun-gris chamarré bleu jaunâtre compact, fragm. de brique	2C13
7	Limon sableux brun-gris chamarré jaunâtre, friable, hétérogène, fragm. de brique, pierre, mortier et charbon minéral	2C3
8	Canalisation en grès	2C14
9	Limon jaunâtre compact (stérile)	

3.2.4 LA SOUS-OPÉRATION 2A (plan 3)

La sous-opération 2A a été implantée dans le secteur de la sous-opération 1G, au milieu de la cour à l'endroit où nous avions découvert une structure en maçonnerie (annexe B, vestige 5) apparaissant sur le plan de 1890 (fig. 11). La pelle mécanique a donc dégagé complètement les quatre murs de la structure. La fouille à l'intérieur de celle-ci a permis de mieux comprendre sa fonction. Les vestiges de ce qui avait été perçues comme des latrines, se sont avérés être les composantes d'un puisard construit à la fin du XIX^{e} siècle. Les loupes grossissantes du stéréoscope nous permettent encore de voir un petit point noir à l'endroit de cette structure, sur les photographies aériennes de 1930 (fig. 13).

3.2.4.1 Un ancien puisard

La fondation en maçonnerie est composée de quatre murs imbriqués les uns aux autres (photo 18). Elle mesure 2,98 m est-ouest et 2,30 m nord-sud de longueur par 0,47 m à 0,61 m de largeur (plan 5). Les fondations ont été dégagées jusqu'à leur base soit sur 1,15 m de hauteur. Elles se composent de murs à double parement sans blocage avec un appareil régulier. Les parements sont bien dressés à l'intérieur et les pierres calcaires taillées liées avec du mortier et réglées avec des cales. Le mur ouest a subi une réfection, un bouchage en brique pour passer une canalisation en terre cuite grossière

d'acheminement pour les eaux usées (annexe B, vestige 10) qui sera dégagée lors de la fouille de la sous-opération 2B. Les eaux usées se déversaient à l'intérieur de la structure.

Plusieurs sols de remplissage recouvraient une surface en brique jointoyée avec du mortier (annexe B, vestige 19). Cet aménagement se trouvait sur toute la surface intérieure de la structure sauf au centre où est apparue une canalisation en grès posée verticalement (annexe B, vestige 20). L'aménagement en brique scellait le contour de la canalisation (photo 19). L'enlèvement des briques a permis de mieux comprendre le système de canalisation. Il se compose d'un coude vertical de 0,23 m de diamètre orienté vers l'ouest et bouché par un couvercle en métal. Ce coude est ensuite inséré dans une autre conduite posée horizontalement sur un axe est-ouest. Elle passe sous le mur est, donc en direction de la rue Prince. La tranchée pour la pose de la conduite a été repérée avec quelques pierres pour la mettre au niveau. Le sol de remplissage relié à la construction de la structure se composait de sable et de limon avec des briques, du mortier, des fragments de pierre calcaire et du charbon minéral. Au fond, on a retrouvé deux planches en bois l'une le long du mur sud et l'autre en deux sections le long du mur ouest. Elles reposent sur le sol naturel à la base des fondations et sont associées à leur construction (photo 20).

Ainsi, un ancien puisard a été mis au jour, composé d'une fondation en maçonnerie et d'un système de canalisation pour l'évacuation des eaux usées vers la rue Prince (photo 20). Un autre segment de ce système a été retrouvé à l'est à l'intérieur de la sous-opération 2C. La canalisation a été scellée par un aménagement en brique. Une autre conduite secondaire déversant ces eaux usées à l'intérieur du puisard a été repérée dans le mur ouest de la structure. Cette installation semble plus tardive comme le suggère à cet endroit la réfection du mur. L'installation du puisard dans la cour arrière du lot 1538a a eu lieu vers 1880 sous la propriété de P.C. Shannon (fig. 28).

3.2.5 LA SOUS-OPÉRATION 2B

La sous-opération 2B de 2,00 m carrés est située à l'extérieur du puisard accolé sur le mur ouest. Le nettoyage de la surface (fig. 44, couche 1) a permis d'observer une tranchée de 0,46 m de large traversant le sondage. Le remblai de la tranchée est composé d'un limon sableux brun avec des fragments de pierre calcaire, des cailloux, du mortier et de la brique entourant une canalisation dont nous avions observé l'extrémité dans le mur ouest du puisard (annexe B, vestige 10). Cette canalisation en terre cuite de type *bell and spigot* qui se poursuit vers l'ouest acheminait les eaux usées dans le puisard (photo 21). On remarque une légère pente d'ouest en est. Elle possède une marque de fabricant soit *J. Binnie Gartcosh*.

Une couche de charbon minéral a été enlevée, mélangée à du sable (fig. 44, couche 2) de part et d'autre de la tranchée de la canalisation. Ce dépôt de combustible contenait

quelques artéfacts du XIX^{e} siècle mais avec trois objets du XVIII^{e} siècle (annexe C, 2B5). Sous ce niveau on retrouve une couche d'occupation composée de limon sableux brun foncé avec des fragments de brique, du mortier, des cailloutis et du charbon minéral (fig. 44, couche 3). Ce niveau de cour possède beaucoup d'artéfacts domestiques de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 2B5). Mentionnons la présence d'une grosse perle en verre de couleur vert foncé de fabrication européenne (annexe D, 9). Séparé par une mince couche de sable gris (fig. 44, couche 4), un autre niveau de cour a été identifié. Il se compose d'un limon sableux brun foncé avec du charbon minéral, des cailloutis et des morceaux de bois (fig. 44, couche 5). Du côté nord du sondage, on remarque une concentration de charbon minéral et quelques pierres (fig. 44, couche 6). Une grande concentration d'artéfacts représentatifs d'une occupation domestique s'est manifestée dans ces niveaux toujours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 2B7, 2B8 et 2B9). D'ailleurs, un insigne ovale avec une inscription GTP 907 1874 a été trouvé (annexe D, 16) et pourrait faire référence au train *Grand Trunk* . Deux autres perles de traite de couleur blanche ont aussi été récoltées (annexe D, 10 et 11) rappelant une occupation au Régime français dans le secteur. L'enlèvement de ces sols a permis de mettre au jour, un niveau de morceaux de bois (fig. 44, couche 7). Il s'agit en fait de planches de toutes dimensions, déstructurées, déposées pèle-mêle dans l'arrière-cour (photo 22). Parmi ces débris, une planche travaillée fut remarquée, qui après observation a été identifiée comme étant un gouvernail de bateau (annexe D, 2). Il s'agit sûrement d'un vestige du chantier naval de Philippe Vautier en opération juste au nord entre 1868 et 1880 (fig. 27). Le sol où reposait ce bois est constitué d'un limon sableux brun avec beaucoup de résidus de bois et quelques nodules de brique (fig. 44, couche 8).

En dessous, on retrouve un autre niveau de limon sableux brun-grisâtre avec quelques fragments de brique et du charbon de bois (fig. 44, couche 9). Cette couche ne se poursuit pas jusqu'au parement ouest du mur puisqu'on voit apparaître une bande de terre le long du mur entre 0,30 m et 0,64 m de large, de limon et d'argile de couleur brun rouille avec des fragments de pierre et de brique (fig. 44, couche 10). Cette tranchée est reliée à la construction du puisard. Enfin le dernier niveau plus homogène est composé d'un limon sableux brun grisâtre et de charbon de bois. Quelques artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle ont été inventoriés (annexe C, 2B14). Cette couche reposant sur le sol naturel a été associée aux jardins. En dégageant ce niveau, fut observé un creusement de forme ronde de 0,42 m de diamètre dans le sol naturel (photo 23). Des empreintes de pierres ou de briques étaient visibles sur son pourtour. L'eau de la nappe phréatique est apparue lorsque la terre contenue dans le trou a été enlevée. Il s'agit peut-être d'une fosse pour recueillir de l'eau dans un baril.

La fouille manuelle de cet espace au centre du terrain a permis d'abord de retrouver la suite d'une canalisation domestique (annexe F, 2B4) qui se déversait dans le puisard. Ensuite plusieurs niveaux de cour ont été révélés. Il semble qu'on ait entreposé du

charbon minéral, jeté des déchets métalliques et des débris de bois. De nombreux artéfacts domestiques utilisés au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont été récoltés démontrant que l'espace a été utilisé aussi comme dépotoir (annexe C). Enfin fut repéré le niveau des anciens jardins du domaine McCord avec un aménagement pour recueillir de l'eau.

Tableau 13
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2B

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Limon sableux brun, hétérogène, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, cailloutis, lentilles argile	2B1
2	Charbon minéral, sable noirâtre, homogène, moyennement compact	2B5
3	Limon sableux brun foncé, fragm. de brique, mortier, cailloutis, charbon minéral, compact	2B6
4	Sable fin gris, meuble et homogène	2B6
5	Limon sableux brun foncé, charbon minéral, cailloutis, homogène	2B7, 2B8
6	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire, cailloutis, charbon minéral, artéfacts	2B9
7	Planches en bois	2B10
8	Limon sableux brun, compact, homogène, nodules de brique, résidu de bois, artéfacts	2B11
9	Limon sableux brun grisâtre, nodules et fragm. de brique, charbon de bois	2B12
10	Limon sableux brun rouille, argileux, fragm. de brique, compact	2B13
11	Limon sableux brun grisâtre, homogène, charbon de bois, moyennement compact, artéfacts	2B14
12	Limon argileux vert (stérile)	
12a	Limon argileux jaunâtre, traces d'oxydation (stérile)	

3.2.6 LA SOUS-OPÉRATION 2F

L'excavation mécanique pour la préparation de la fouille archéologique dans le secteur de la sous-opération 1F, a permis de dégager davantage le mur ouest (annexe B, vestige 7) du bâtiment apparaissant sur le plan de 1890 (fig. 11), puis de trouver son mur est (annexe B, vestige 8). Un sondage manuel de 2,00 m^2 a été implanté au centre, à l'intérieur du bâtiment, le long de son mur est (plan 3).

Le nettoyage de surface de la sous-opération 2F a consisté à enlever une couche de démolition (fig. 45, couche 1). Puis nous sommes arrivés sur un niveau de sable limoneux brun noirâtre avec du charbon minéral (fig. 45, couche 3). Ce dépôt de combustible recouvrait une couche de sable et de mâchefer, de cailloutis et de gravier (fig. 45, couche 4) et un limon sableux brun-jaunâtre, du gravier, du charbon minéral, du mâchefer,

de la cendre et des fragments de bois (couche 5). Suite à ces dépôts d'activités industrielles, a été dégagé une couche d'occupation composée d'écorce et de fragments de bois mélangée à du sable et un dépôt de charbon minéral (fig. 45, couche 6). Les artéfacts datent ces dépôts de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 2F5, 2F6, 2F7 et 2F8). Puis un niveau associé aux jardins a été repéré (photo 24). Il se compose d'un limon argileux brun-gris avec quelques nodules de fragments de brique et de charbon de bois (fig. 45, couche 7). Bien qu'il y ait eu des perturbations, le matériel est caractéristique de la première moitié du XIX^{e} siècle (annexe C, 2F10, 2F11 et 2F14). Au sud du sondage, ont été repérés un aménagement, une tranchée comblée par un limon-argileux brun-gris avec des fragments de brique et du silex de balast (fig. 45, couche 9) et le sol de creusement de cette tranchée (couche 8). L'enlèvement de ces sols a permis de mettre au jour un ancien drain. Un dernier niveau sous cet aménagement se compose d'un limon argileux brun-gris et jaunâtre au sud et d'argile bleu au nord (fig. 45, couche 12) qui recouvre un ancien humus un limon brun-gris homogène. Dans ce sondage, la dernière couche de sol atteinte se compose d'une argile limoneuse bleu-vert homogène caractéristique du sol naturel dans ce secteur du site.

Tableau 14
Corrélation lot/couche dans la sous-opération BiFj-65-2F

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
1	Limon sableux brun-gris moyennement compact, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier	2F1, 2F4
2	Sable limoneux gris, moyennement compact, organique, fragm. de brique, galets, charbon minéral, charbon de bois, fragm. de bois	2F3
3	Sable limoneux brun noirâtre, charbon minéral, meuble	2F5
4	Sable brun rouille, mâchefer, cailloutis, gravier, moyennement compact	2F6
5	Limon sableux brun jaunâtre compact, gravier, charbon minéral, mâchefer, fragm. de bois, lentille de sable fin	2F7
6	Charbon minéral, limon brun-gris fragm. de bois, moyennement compact	2F8
7	Limon argileux brun-gris foncé, compact, chamarré brun, fragm. de brique et charbon de bois	2F10, 2F11, 2F14
8	Limon argileux brun-gris foncé, tacheté jaunâtre, compact, fragm. de brique, charbon de bois, cheminée d'oxydation	2F16
9	Limon argileux brun-gris, graveleux silex de balast, fragm. de brique, meuble	2F12
10	Canalisation en pierre	2F13
11	Limon argileux brun-gris foncé, graveleux, fragm. de brique, mortier, charbon de bois	2F15
12	Limon argileux brun-gris, tacheté jaunâtre au sud et argile bleue au nord, moyennement compact	2F17

COUCHE	DESCRIPTION	LOT
13	Limon brun-gris foncé, homogène, meuble	2F18
14	Argile limoneuse bleu-vert (stérile)	

3.2.6.1 Un drain dans les jardins

La canalisation se présente comme un ouvrage en maçonnerie de pierre calcaire sèche liée avec de l'argile et du sol (annexe B, vestige 21). Elle est orientée est-ouest et se poursuit au-delà des limites du sondage (plan 3). Elle est composée de deux murets latéraux surmontés d'un couvercle (photo 25). Chacun de ces murets est composé d'un alignement simple de pierres posées à plat. Le couvercle est quant à lui constitué de pierres plates disposées à tout venant sur l'ensemble. Des petites pierres viennent border le tout de chaque côté. Cette canalisation a été dégagée sur 2,08 m de longueur et 0,35 m de large. L'intérieur de la conduite est étroit (photo 26) car il a une largeur entre 0,06 m à 0,10 m. Un sol, un limon argileux brun-gris graveleux avec des nodules de brique, de mortier et de charbon de bois comblait l'intérieur du drain (fig. 45, couche 11). Ainsi cette canalisation rudimentaire a été utilisée comme drain pour le ruissellement des eaux des jardins du domaine McCord.

3.2.6.2 Un bâtiment secondaire au fond de la cour (plan 3, photo 29)

Le bâtiment se compose de deux murs en maçonnerie orientés nord-sud parallèles et distancés entre eux de 2,40 m (annexe B, vestiges 7 et 8). Le mur en maçonnerie qui constitue la limite est du bâtiment (vestige 8) a été dégagé sur 8,15 m de longueur et 0,56 m de largeur (plan 2). Construit en pierres calcaire taillées liées avec du mortier, le mur montre un appareil irrégulier et son parement intérieur est non dressé. Sa tranchée de construction est visible le long du parement ouest (fig. 45, couche 2). Le mur est composé d'un double parement sans blocage. La fondation dégagée sur 0,71 m de hauteur vis-à-vis la sous-opération 2F repose sur une solive en bois de 0,08 m d'épaisseur.

Le mur ouest du bâtiment de même construction que le mur précédent a été dégagé sur 5,90 m de long annexe B, vestige 7). Cependant aucune solive n'a été repérée du côté extérieur vis-à-vis la sous-opération 1F, le reste du mur étant seulement dégagé en surface. Le long du parement ouest, nous avons observé les traces de trois poteaux de clôture délimitant ainsi la propriété du lot 1538a. Cette clôture est visible sur une photo aérienne de 1930 (fig. 13).

Le niveau d'occupation ou le plancher du bâtiment n'a pas été repéré puisqu'il a été dérasé lors de la démolition du bâtiment (photo 27). Chose certaine, ce bâtiment au fond

de la cour devait servir de bâtiment secondaire au complexe résidentiel soit comme hangar, garage ou écurie. Il apparaît sur les plans anciens vers 1880 sur la propriété de P.C. Shannon (fig. 11) et a été démoli vers les années 1960.

3.2.7 BILAN

La fouille archéologique dans la partie centrale du stationnement aura permis de dégager de nombreux vestiges archéologiques et témoins d'une occupation intensive des lieux. Les fondations des maisons de la rue Prince ont été dégagées ce qui a permis de voir leur mode de construction. Ces maisons ouvrières avec entrée de cave de la fin du XIX^{e} siècle possédaient une porte cochère pour accéder à une grande cour arrière. Les fouilles des sous-opérations 2C, 2B et 2F ont permis de mettre au jour différents niveaux de cour montrant la densité d'occupation avec plusieurs traces d'activités domestiques et industrielles (entreposage de charbon minéral, rejets de déchets métallurgiques et de bois, dépotoir domestique). De plus, un bâtiment secondaire au fond de la cour a été dégagé ainsi qu'un puisard et son système de canalisation au centre témoignant des ouvrages reliés à l'hygiène publique de la fin du XIX^{e} siècle. Les sols de jardin du domaine McCord ont aussi été repérés (annexe F) avec deux aménagements soit un drain pour le ruissellement des eaux ainsi qu'une fosse pour la récolte d'eau. Quelques objets du Régime français suggèrent une occupation ancienne dans les alentours du site. Leur présence reflète aussi le résultat du travail de labour des terres ou de l'amendement des sols par des sols provenant d'ailleurs.

3.3 UN DÉPOTOIR DANS LA COUR ARRIÈRE : REGARD SUR LA CULTURE MATÉRIELLE

Le matériel provenant des couches formant un supposé dépotoir domestique de la seconde moitié du XIX^{e} siècle a fait l'objet d'un survol analytique. Ce dépôt se retrouve sur le terrain dans les sous-opérations 1G, 2B, 2C et 2F (annexe C). La quantité d'objets retrouvée est considérable, même si dans l'ensemble, les objets de verre ou de céramique sont très fragmentés. La sous-opération 2C s'est avérée la plus riche en artéfacts, regroupant à elle seule presque autant de matériel que les trois autres réunies, si nous comparons le nombre d'entrées d'inventaire; mentionnons dans cet ordre d'idées que le seul lot 2C9 renferme plus de matériel que toute la sous-opération 2F (annexe C).

La comparaison entre les différentes sous-opérations nous a amené à conclure qu'elles montrent en général le même profil en artéfacts, tant du point de vue de la datation que de la variété. Évidemment certaines particularités locales s'en dégagent, mais celles-ci n'apparaissent que comme des variations légères, sans doute causées par des échantillonnages de tailles différentes.

On observe dans ces couches une grande variété de fonctions suggérant d'une part un dépôt d'objets domestiques jetés pèle-mêle, et d'autre part, un certain nombre d'artéfacts sans doute perdus à l'époque et retrouvés par les archéologues : boutons, vaisselle-jouet, billes, barrettes de plastique, crayons de graphite, bobine de fil en bois, etc. On n'y a retrouvé qu'une seule pièce de monnaie, en argent, mais sa détérioration avancée en rend l'identification quasi-impossible. On y note aussi des résidus de combustible (charbon et scories), en plus de déchets de construction (clous, ardoises, tôle à toiture). Fait exceptionnel, on y a récupéré un gouvernail de bateau en bois de grandes dimensions (photo 28). Il n'est pas exclu qu'il ait été réutilisé dans ce milieu domestique, à d'autres fins que sa fonction initiale. Long de 1,37 m et d'une largeur maximale de 0,62 m, sa fabrication fait appel à deux épaisses planches d'érable rouge (annexe G) reliées entre elles par des tiges de fer.

3.3.1 L'ALIMENTATION

On a observé des coquilles d'oeufs, des coquilles d'huîtres, des os, des boîtes de conserve, des noyaux de fruits et des coquilles de noix ainsi que des bouteilles d'eau minérale[53]. À ces résidus alimentaires, il faut évidemment ajouter toute la panoplie de vaisselle cassée où la variété demeure cependant restreinte (photo 29) : la majorité des objets en céramique est représentée par des assiettes et/ou des plats, des soucoupes et des bols, auxquels il faut ajouter quelques robustes théières en terre cuite de type *Rockingham*, ainsi qu'une soupière, dont l'identification reste toutefois incertaine. L'essentiel de la verrerie de table est constituée de gobelets, de verres à pied et de quelques contenants de service. Ces objets de verre incolore se répartissent entre verre au plomb et sans plomb, la plupart du temps moulés à la presse, technique permettant de produire des objets très décorés à bon marché. On remarque aussi plusieurs pots à conserve en céramique et en verre.

3.3.2 LES SOINS DU CORPS

Cette catégorie est difficile à cerner, pour des raisons à la fois historiques et culturelles. Historiques d'abord : le XIX^{e} siècle marque l'émergence de la notion moderne de propreté et de santé, et ces deux aspects pénètrent les sociétés à des vitesses différentes. Culturelles ensuite : les différentes conceptions de la santé et de la propreté peuvent être perçues différemment selon l'appartenance ethnique ou religieuse du groupe étudié. Le problème se complique aussi du fait que l'identification des témoins de propreté et de santé dans un assemblage archéologique sont difficiles à cerner : les fragments de fioles

[53] Dans ce dernier cas et à cette époque, on peut aussi considérer l'eau minérale comme un produit plus ou moins médicinal.

retrouvées, lorsqu'elles ne portent pas d'identification pharmaceutique, pouvaient contenir indifféremment au commerce des denrées alimentaires ou des décoctions médicamenteuses. Le problème se pose aussi pour les bouteilles à eau minérale classées dans l'alimentation, bien que nous sachions que la culture au XIX^{e} siècle considérait généralement ces eaux effervescentes comme des médicaments. À ce chapitre, les assemblages étudiés renferment surtout des pots de chambre, des crachoirs et des bassins à toilette. Les produits médicamenteux ou cosmétiques ne sont représentés que par un couvercle de pot à crème parfumée (*Her Majesty's perfume, Lombard street London*), quelques fragments de fioles et de bouteilles à eau minérale (photo 30).

3.3.3 LES EXCITANTS ET LES ALCOOLS

Il n'y a rien de spécial à mentionner sur les pipes, sauf concernant les datations suggérées par les marques, que nous aborderons lors de la discussion sur la datation du dépôt. Mentionnons seulement la présence d'un embout en plastique vissé, sans doute très tardif.

Ence qui concerne les alcools, nous ne pouvons que constater l'omniprésence de bouteille carrées à gin, en moins grande quantité cependant que les fragments de bouteilles cylindriques. Parmi ces dernières, signalons la présence d'un goulot de type champenoise. Si le XIX^{e} siècle marque la prolifération de formes typiques de bouteilles identifiées à leur contenu alcoolique, force est de constater qu'on ne la retrouve pas dans notre échantillonnage, qui ne montre que de bouteilles courantes. Nous pouvons aussi associer aux alcools les cinq verres à tige présents dans l'assemblage, qui sont tous en verre au plomb. Chose plutôt rare, de nombreux exemplaires de bouchons de liège de toutes tailles figurent à l'inventaire du matériel archéologique. Si certains correspondent plus ou moins à la taille requise pour les bouteilles à alcool, plusieurs sont de plus petit diamètre, et pourraient correspondre aux goulots des petites fioles alimentaires ou pharmaceutiques.

3.3.4 LES OBJETS RELIÉS AU VÊTEMENT

Une des caractéristiques remarquables de la collection est sans contredit le grand nombre de chaussures et de tissus. On y rencontre aussi trois barrettes à cheveux en plastique (probablement du celluloïd) et deux bobines à fil.

Il est difficile de déterminer exactement le nombre de chaussures à partir d'un inventaire sommaire, en raison de l'impossibilité d'embrasser toutes ces pièces d'un seul regard. Disons simplement qu'à partir des objets plus complets ainsi que des semelles (photo 31), il est possible de parler d'un minimum se situant entre vingt et vingt-cinq chaussures différentes en cuir, en plus d'un couvre chaussure en tissu caoutchouté. Dans plusieurs cas, on a pu observer une usure extrême et de nombreuses réparations. Ces éléments nous font penser qu'elles ont été jetées là au cours du temps, après un ultime usage. La

plupart des exemplaires de semelles montraient qui le pied droit qui le gauche, suggérant une datation tardive. En effet, il est généralement admis que les chaussures rationnelles[54] ne deviennent abordables aux classes populaires qu'après 1870-80, suite à la mécanisation de cette industrie. À en juger par le degré de réparation et d'usure de nos exemplaires, il s'agit encore visiblement à l'époque (et en milieu modeste) d'objets dispendieux que l'on ne gaspille pas. Pour ce qui concerne les chaussures en caoutchouc, elles semblent déjà populaires dès 1830, et il n'est donc pas étonnant d'en retrouver durant la seconde moitié du siècle, qui connut une véritable explosion de cette industrie : dès 1851, les États-Unis et le Brésil produisaient ensemble annuellement plus de cinq millions de chaussures en caoutchouc.

On note aussi dans la collection de nombreux lambeaux de tissus, dont un exemplaire au moins montre une trame tricotée à bordure repliée. Pour les boutons, on note une nette prédominance de ceux en verre opaque blanc, ainsi que la présence occasionnelle de boutons en nacre et en os. Signalons aussi trois barrettes à coiffure en plastique, (probablement du celluloïd) ainsi que deux bobines à fil en bois.

3.3.5 LES JEUX ET LES JOUETS

Les témoins de cette catégorie sont assez peu nombreux, mais suffisants pour supposer que la cour a aussi été fréquentée par des enfants qui y ont laissé leurs jouets, sans doute bien involontairement. Nous y avons dénombré quatre contenants de vaisselle miniature et autant de billes, ainsi qu'un bras de poupée en porcelaine.

3.3.6 LES ARTÉFACTS RELIÉS AU BÂTIMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITATION

La collection renferme aussi de nombreux objets ou fragments d'objets reliés à la construction des bâtiments : clous, vis, crampon, mortier, ardoise à toiture, tôle de recouvrement, vitre, brique, pierre de taille.

Concernant l'aménagement des habitations, signalons quelques fragments de pots à plantes, des globes de lampes à huile, ainsi que des témoins de chauffage et de combustion sous forme de charbon minéral et de scories.

3.3.7 LA DATATION

Nous possédons beaucoup d'éléments chronologiques nous permettant de situer la grande majorité du dépôt dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avec certaines nuances

[54] Expression employée en France pour opposer le type discuté ici aux chaussures identiques des deux pieds, ou symétriques (Léonard 1986: 282).

cependant. La première concerne la présence de quelques tessons de céramique et de verre du XVIII[e] siècle. Les sous-opérations 2B et 2C renferment ainsi un tesson de faïence brune et deux de faïence blanche, un de *creamware*, un de terre cuite fine de type *Jackfield,* et un de verre bleu-vert français (annexe C). Voici les principaux repères chronologiques présents :

3.3.7.1 Les marques commerciales

Elles sont essentiellement présentes sur les céramiques et les pipes. Parmi les marques bien datées, signalons, pour la céramique :

STONE CHINA FURNIVAL & CO. (1871-1890)
J W PANKHURST HANLEY (1850-1852)
ROYAL PATENT IRONSTONE TURNER GODDARD &... (1867-1874)
ROYAL PATENT IRONSTONE W& E CORN (1864-1904)

En général, ces céramiques témoignent de styles décoratifs typiques de la seconde moitié du siècle, soit le décor *flow blue*, le décor par impression (qui fait un retour vers la fin du siècle), le décor éponge de type « Portneuf » (caractéristique des années 1880-1920) ainsi que le décor moulé à motif de blé et consorts.

Les marques de pipes sont peu nombreuses, mais sont également datées de la même période :

MURRAY GLASGOW (1830-1861)
BANNERMAN MONTREAL (+ou- 1850-1900)
HENDERSON MONTREAL (1847-1876)
W WHITE GLASGOW (1805-1955)

3.3.7.2 La vaisselle « d'hôtel » et les décors « Portneuf »

L'utilisation de vaisselle « d'hôtel » en milieu domestique n'est pas encore parfaitement cernée; certains auteurs prétendent qu'il s'agit d'un type céramique composé d'argile, de silex broyé et de feldspath exclusif aux fabriques états-uniennes, alors que d'autres soutiennent qu'il ne s'agit en fait que d'une variété de w*hite granite* plus épaisse. Quoi qu'il en soit, ces objets semblent d'apparition très tardive : on pense que leur fabrication ne débute pas avant 1880-90. Les six assiettes ou plats ainsi que le couvercle présents dans la collection témoigneraient donc de la toute fin du siècle (photo 32). Ces objets montrent tous une décoration annulaire typique peinte en rouge sur le rebord, et le couvercle est quant à lui marqué *SAINT JAMES CLUB MONTREAL*. Cet ensemble peut effectivement provenir du cercle social susmentionné, mais avoir aussi été acquis plus prosaïquement en tant que vaisselle bon marché, car les commerçants vendaient souvent de telles pièces

à des particuliers, lorsque des surplus encombraient leurs rayons. La robustesse de ces céramiques et leur bas prix en firent des articles domestiques appréciés tout au long du XX^{e} siècle (Lafleur :1999).

Quant aux décors épongés de type « Portneuf », il se situent dans la vaste gamme de vaisselle non-vitrifiée à décor bon marché, et leur popularité s'échelonne sur toute la seconde moitié du XIX^{e} siècle, bien que Collard (Collard 1984) soutienne qu'au Canada leur popularité se situe surtout après 1880. Rappelons qu'il s'agit d'une technique décorative qui consiste à tailler un motif ornemental dans une racine d'éponge, puis de tremper celle-ci dans la couleur avant de l'appliquer répétitivement sur un contenant non glaçuré. Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner que la décoration de type « Portneuf » n'est qu'une variante de la vaste gamme des décors épongés, très populaires aux États-Unis à partir de 1840, et dont la collection renferme quelques exemplaires.

3.3.7.3 Le verre

Le verre incolore peut représenter un excellent marqueur pour cette période, celle-ci se caractérisant par la transition du verre au plomb de provenance britannique et états-uniennes, dominant dans la première moitié du siècle, au verre de soude, reprenant le marché à partir de 1865-70. Nous avons des exemplaires des deux types, ce qui montre bien que ceux-ci cohabitent sur le marché pendant un certain temps, sûrement jusque dans les années 1880. Même phénomène concernant les décors de la verrerie de table : on peut observer des exemplaires en verre au plomb à décor taillé (très probablement britanniques du milieu du siècle) ainsi que d'autres à décor moulé à la presse (ceux au plomb sont sans doute états-uniens et les exemplaires sans plomb peuvent être soit états-uniens soit canadiens).

Concernant les datations, les contenants commerciaux en verre devraient en principe nous permettre d'avancer un terminus *ante quem*, dans la mesure où la mécanisation de cette industrie arrive à la toute fin du siècle. Comme nous ne disposons d'aucun exemplaire montrant clairement des traces de moulage à la machine automatique, nous en concluons que la datation du dépôt examiné ne s'étend pas au XX^{e} siècle.

3.3.7.4 Les perles de verre

La présence de perles de verre dans des contextes aussi tardifs ne manque pas de surprendre, d'autant plus que quatre exemplaires sur sept ont été fabriquées par étirement, technique plus ancienne que l'enroulement, dont témoignent les trois objets restants. Ces objets seraient-ils à mettre en relation avec les quelques tessons plus anciens dont nous parlions plus haut, faïence brune, verre bleu-vert français et autres? Si oui, il faudrait en conclure à une phase d'occupation du XVIII^{e} siècle qui aurait laissé des traces résiduelles dans des assemblages datant majoritairement de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

3.3.8 BILAN

Cette collection, riche en matériel de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, témoigne bien d'un dépotoir domestique où on a jeté pèle-mêle toutes sortes de rebuts. On semble aussi y avoir perdu divers objets de petite taille. Plusieurs indices dans la culture matérielle permettent de poser l'hypothèse d'un milieu économique modeste pour les résidents des deux habitations de la rue Prince. La présence de matériel plus ancien doit aussi être signalée, sans qu'on puisse pour l'instant en connaître la raison.

Photo 1 Vestiges en bois d'un bâtiment secondaire retrouvés dans la sous-opération 1A (BiFj-65-01-D1.33)

Photo 2 Vue générale de la sous-opération 1A avec les trois sondages manuels (BiFj-65-01-D1.19)

Photo 3 Vue générale de la sous-opération 1B avec le sondage manuel, la canalisation (vestige 18), le pilier (vestige 17) et le mur sud du 22 de la rue Prince (vestige 16) (BiFj-65-01-D9.11)

Photo 4
Vue générale de la sous-opération 1C, transition entre l'excavation mécanique et le début de la fouille manuelle (BiFj-65-01-D2.12)

Photo 5
Canalisation de type *bell & spigot* (vestige 1) dans la sous-opération 1D (BiFj-65-01-D2.28)

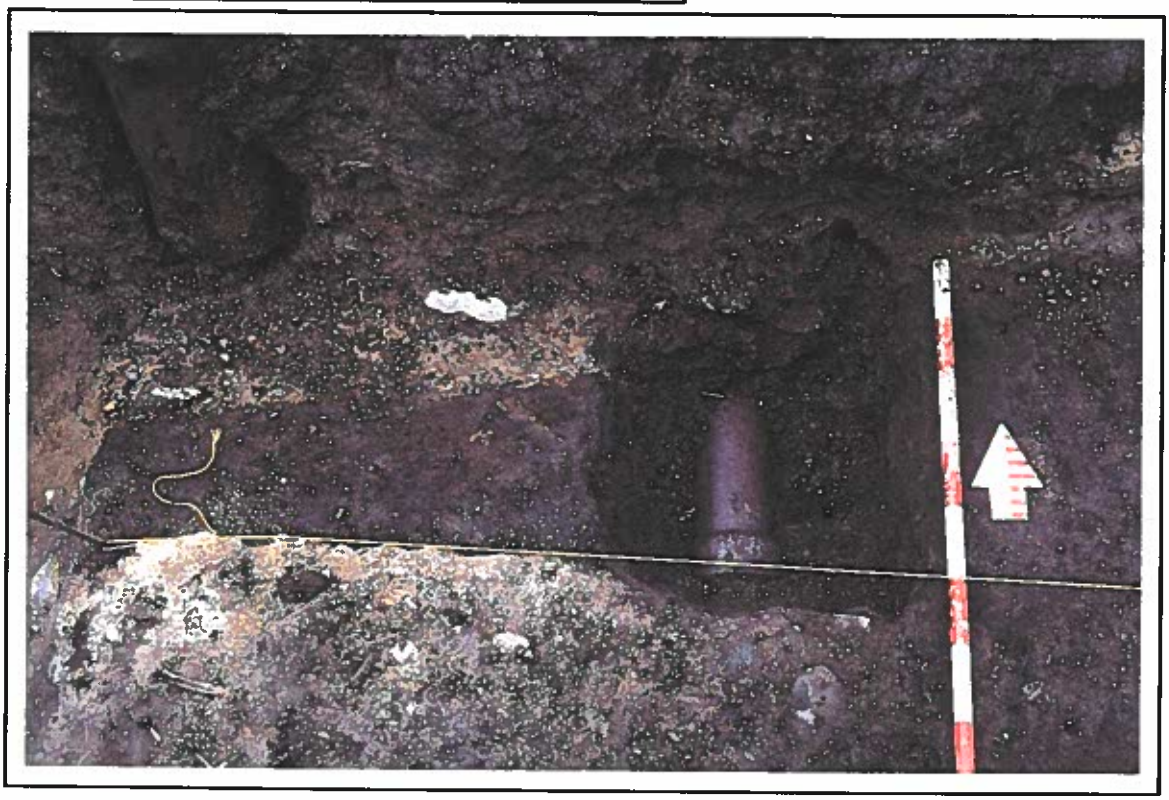

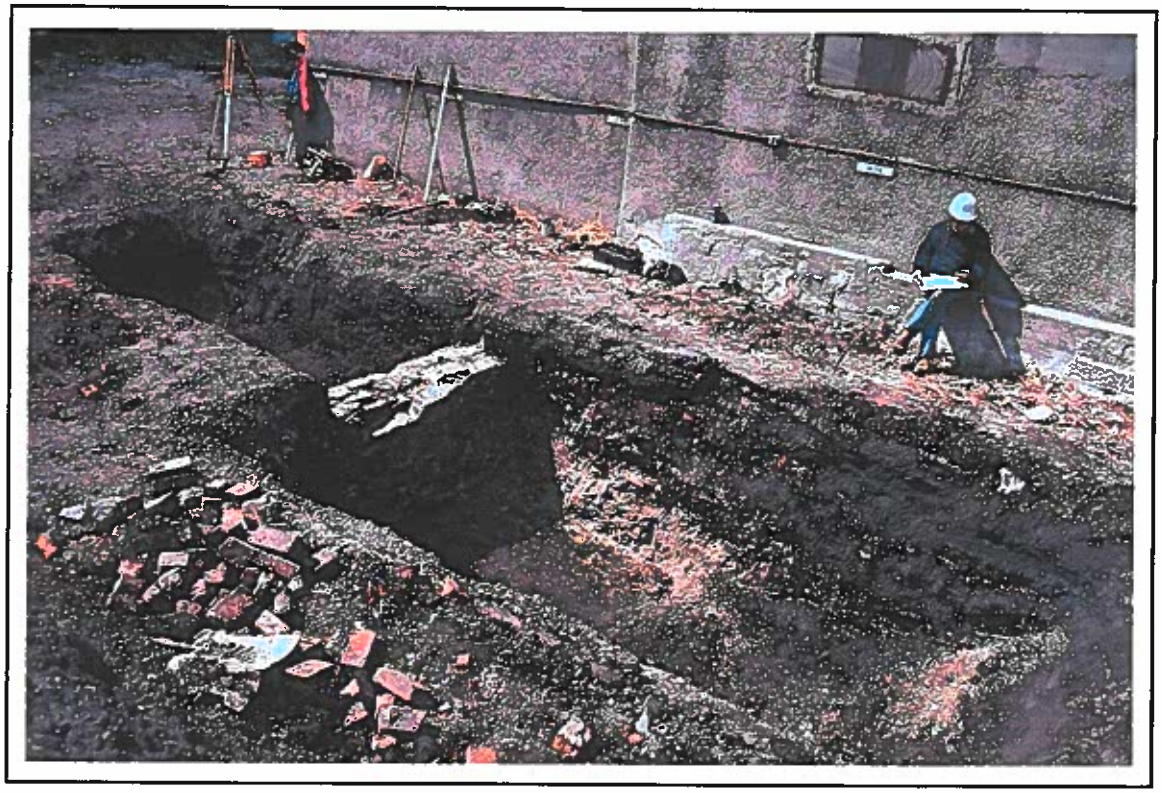

Photo 6 Vue générale de la sous-opération 1E avec le mur arrière de la maison de la rue Prince (vestige 6) (BiFj-65-01-D5. 7)

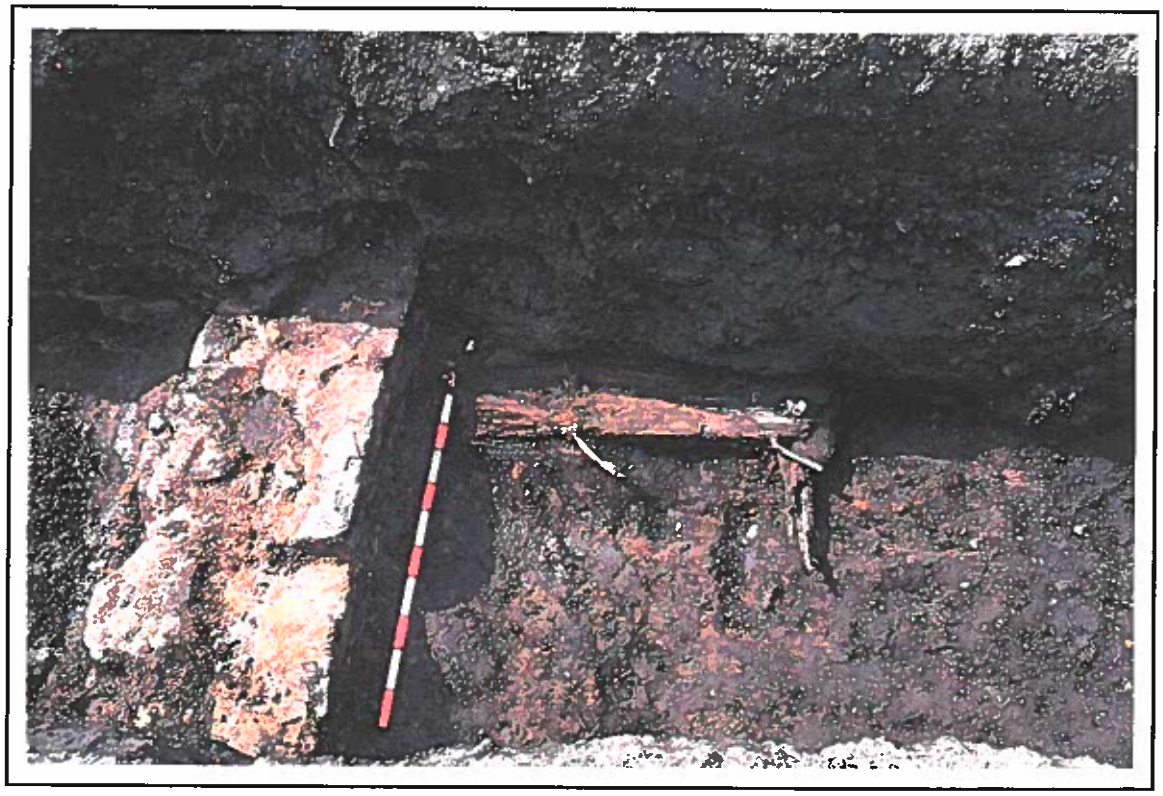

Photo 7 Vue générale de la sous-opération 1F avec le mur ouest du bâtiment secondaire (vestige 7) et le plancher du hangar (BiFj-65-01-D5.11)

Photo 8
Vue générale de la sous-opération 1G avec la partie est d'un bâtiment (vestige 5) (BiFj-65-01-D4.7)

Photo 9
Vue générale de la sous-opération 1H avec le sondage manuel et le muret en béton (vestige 2) (BiFj-65-01-D3.21)

Photo 10 Plancher en bois (vestige 4) (BiFj-65-01-D4.12)

Photo 11 Vue générale de la sous-opération 1J, de son sondage et des planchers (vestiges 3 et 4) (BiFj-65-01-D4.28)

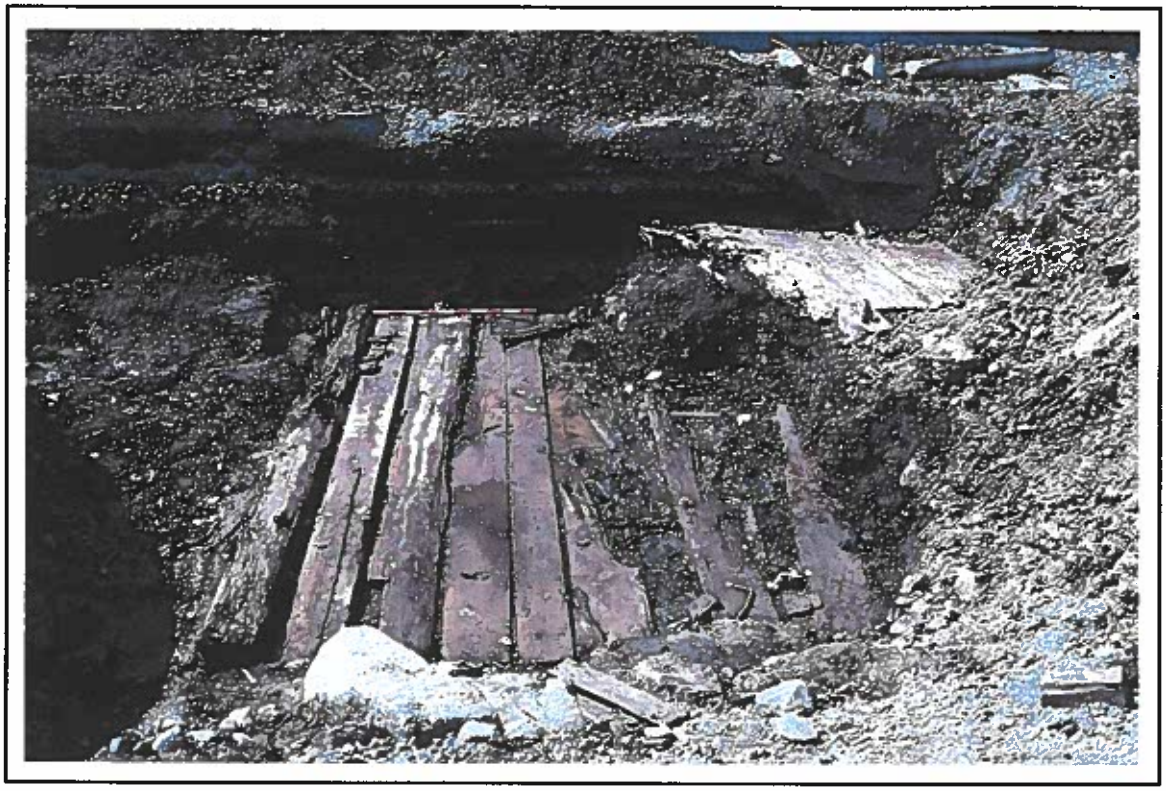

Photo 12 Vue générale du plancher (vestige 4) et de la dépendance (vestige 3) (BiFj-65-D8.30)

Photo 13 Vue générale de l'aire de fouille avec les vestiges des maisons de la rue Prince et de sa cour arrière (BiFj-65-01-D9.30)

Photo 14 Vue générale des vestiges de l'habitation nord sise aux 28-30 de la rue Prince : mur arrière (vestige 6), entrée de cave (vestige 14) et mur sud et mitoyen de la porte cochère (vestige 6) (BiFj-65-01-D6.6)

Photo 15 Vue générale des vestiges de l'habitation sud sise aux 24-26 de la rue Prince : mur nord et mitoyen de la porte cochère (vestige 11), mur ouest (vestige 11) et entrée de cave (vestige 13) (BiFj-65-01-D6.32)

Photo 16
Vue générale de la sous-opération 2C et d'un niveau de cour (BiFj-65-01-D8.12)

Photo17
Conduite pour les eaux usées mise au jour dans la sous-opération 2C (vestige 22) (BiFj-65-01-D9.20)

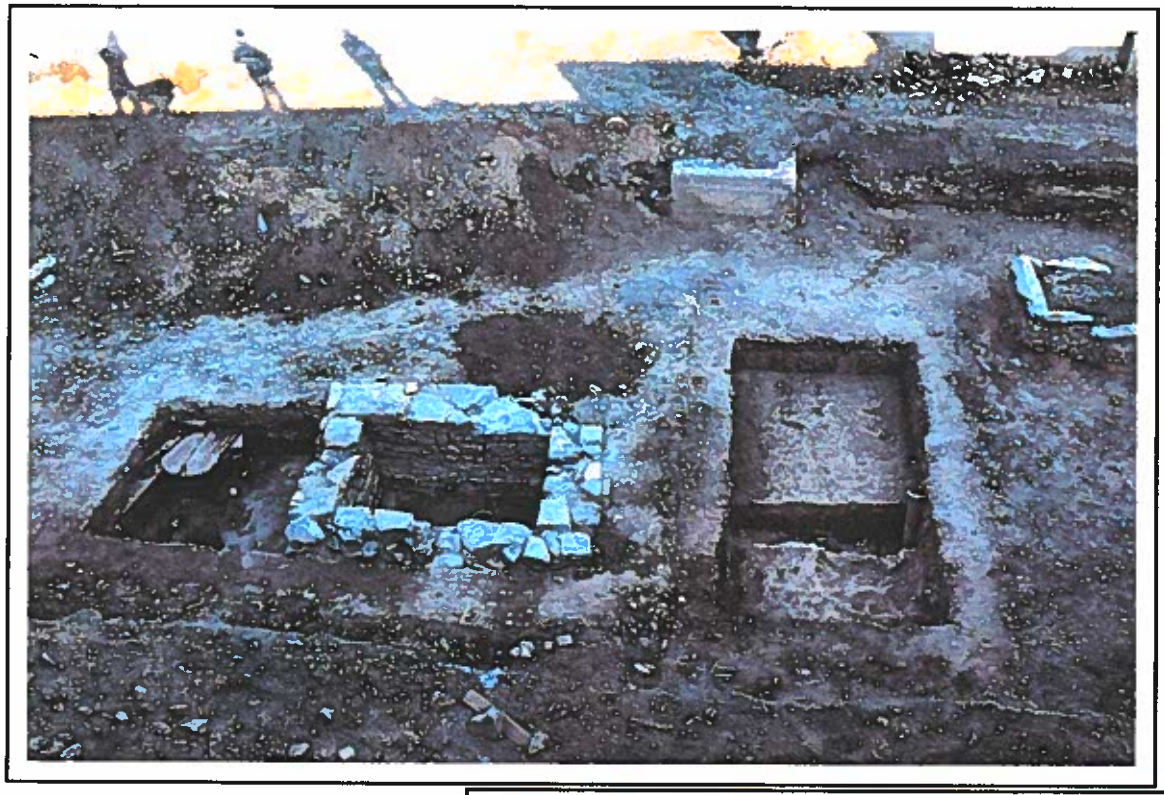

Photo 18
Puisard et tranchée de la canalisation se dirigeant vers la rue Prince (vestige 6) (BiFj-65-01-D9.31)

Photo 19
Puisard (vestige 5), aménagement en brique (vestige 19) et canalisation (vestige 20) (BiFj-65-01-D7.35)

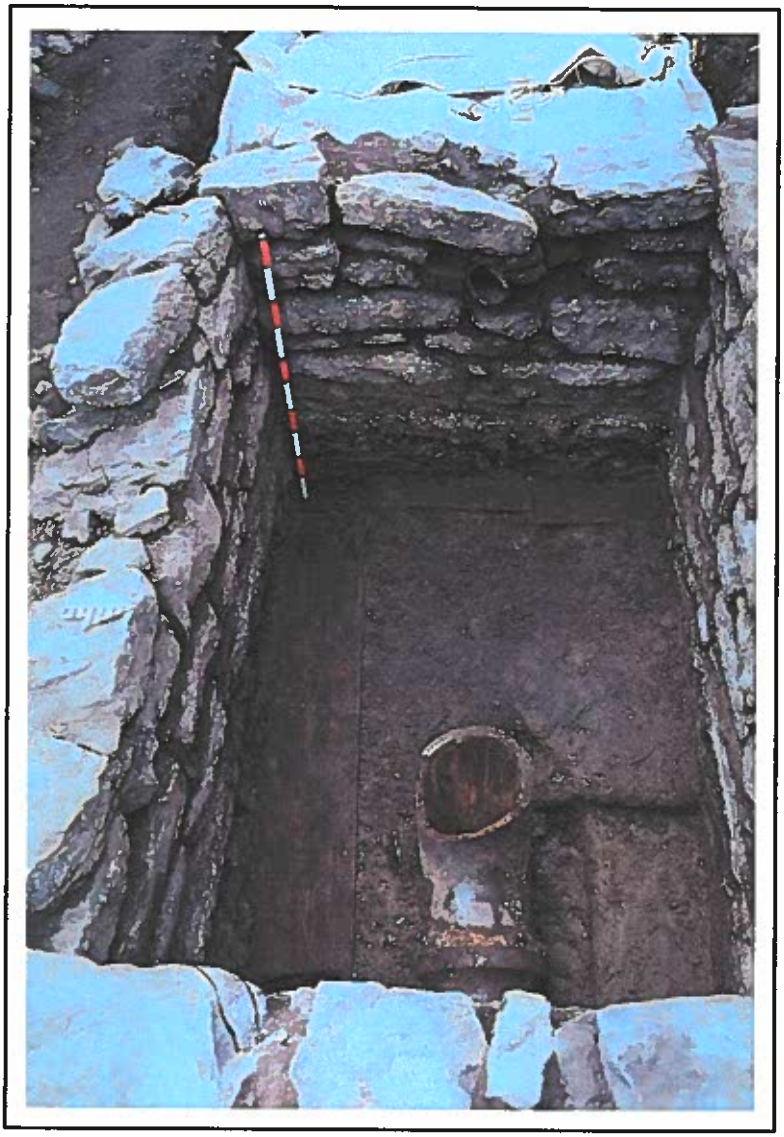

Photo 20 Puisard (vestige 6), canalisation (vestige 20) en fin de fouille (BiFj-65-01-D8.14)

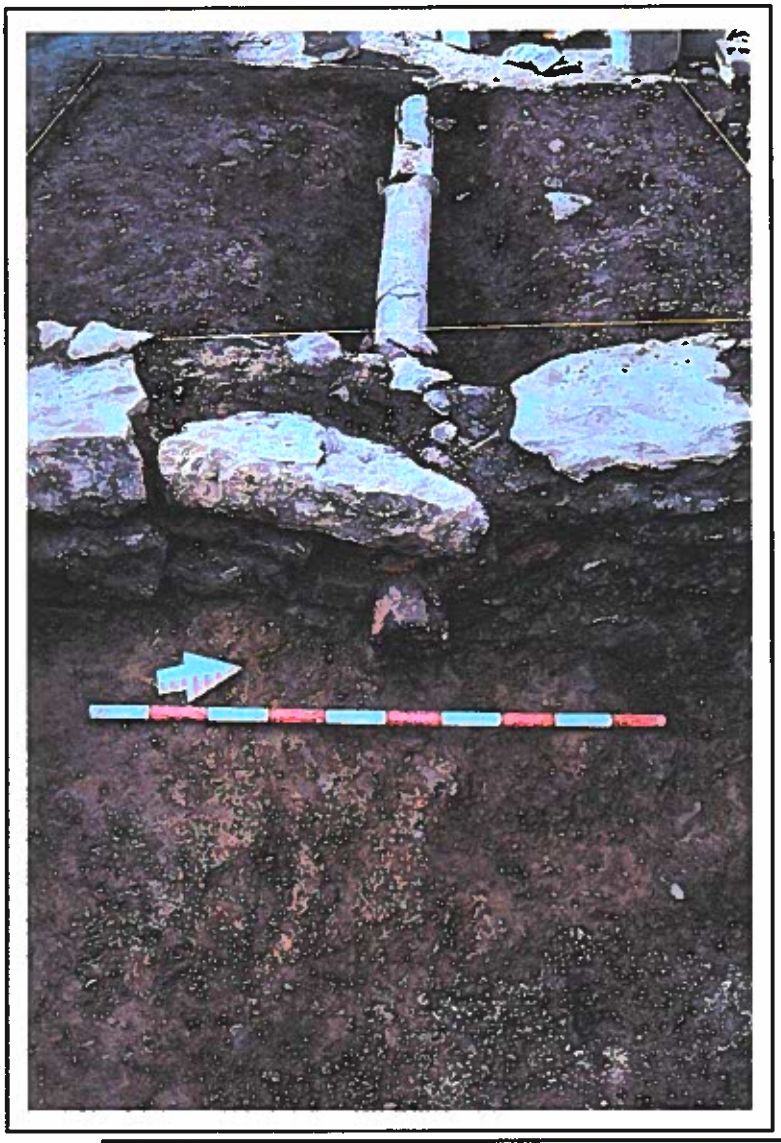

Photo 21
La canalisation dans les sous-opérations 2A et 2B (vestige 10) (BiFj-65-01-D7.4)

Photo 22
Niveau de cour et débris de bois (BiFj-65-01-D8.7)

Photo 23 Niveau des jardins et empreinte d'une fosse pour recueillir l'eau (BiFj-65-01-D8.36)

Photo 24 Vue générale de la sous-opération 2F, du mur est du bâtiment (vestige 8) et du niveau des jardins (BiFj-65-01-D8.24)

Photo 25 Drain dans la sous-opération 2F (vestige 21) et mur est (vestige 8) (BiFj-65-01-D9.12)

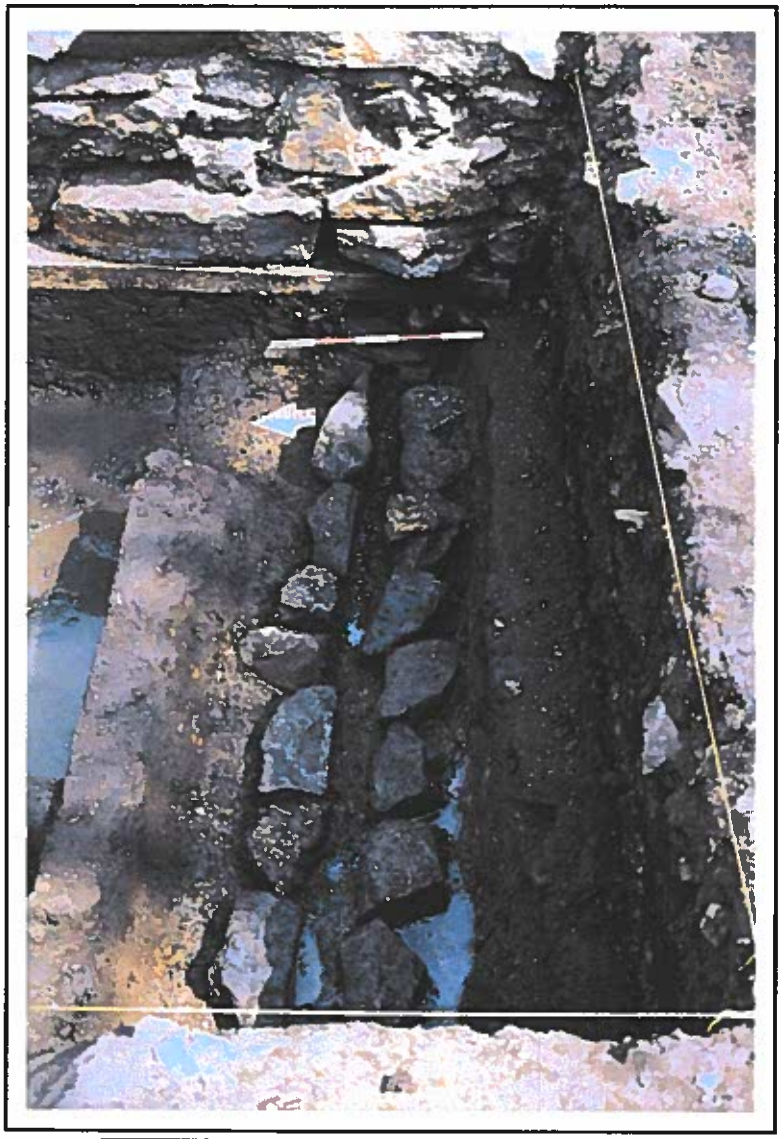

Photo 26
Drain sans son couvercle (vestige 21) et mur est (vestige 8) dans la sous-opération 2F (BiFj-65-01-D9.14)

Photo 27
Vue générale du bâtiment secondaire au fond de la cour (vestiges 7 et 8) (BiFj-65-01-D9.33)

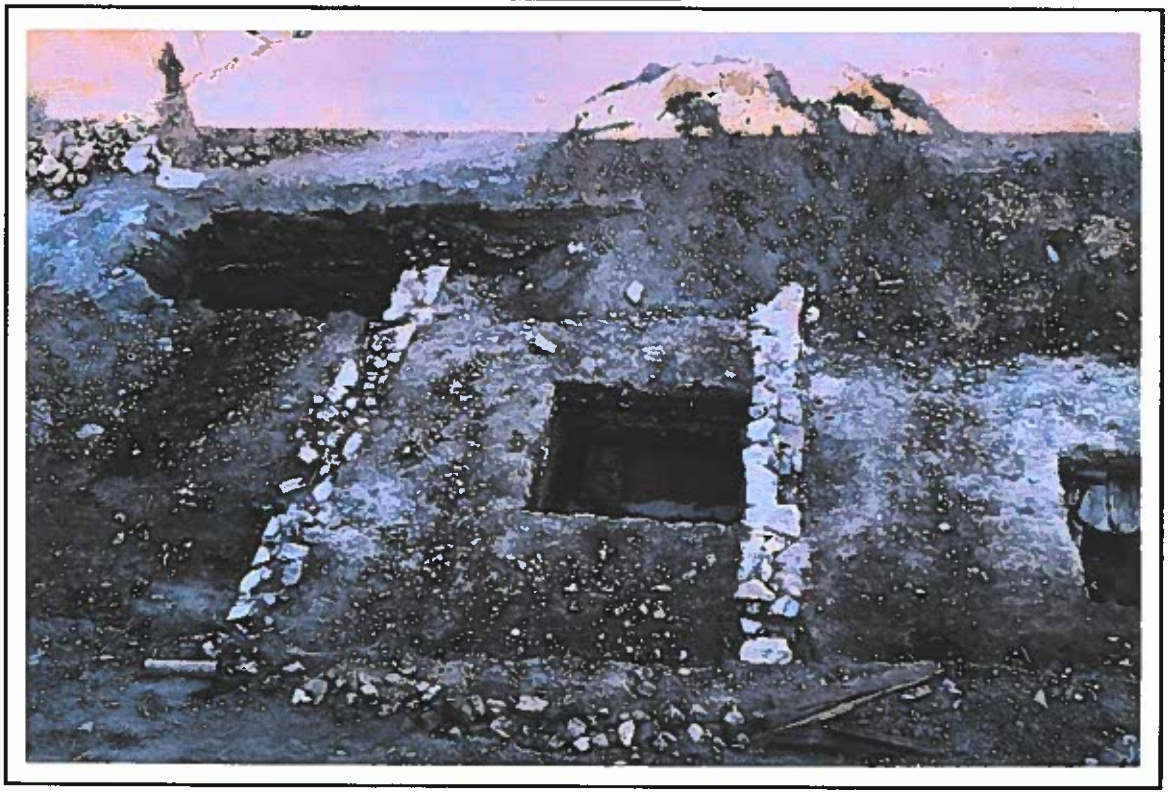

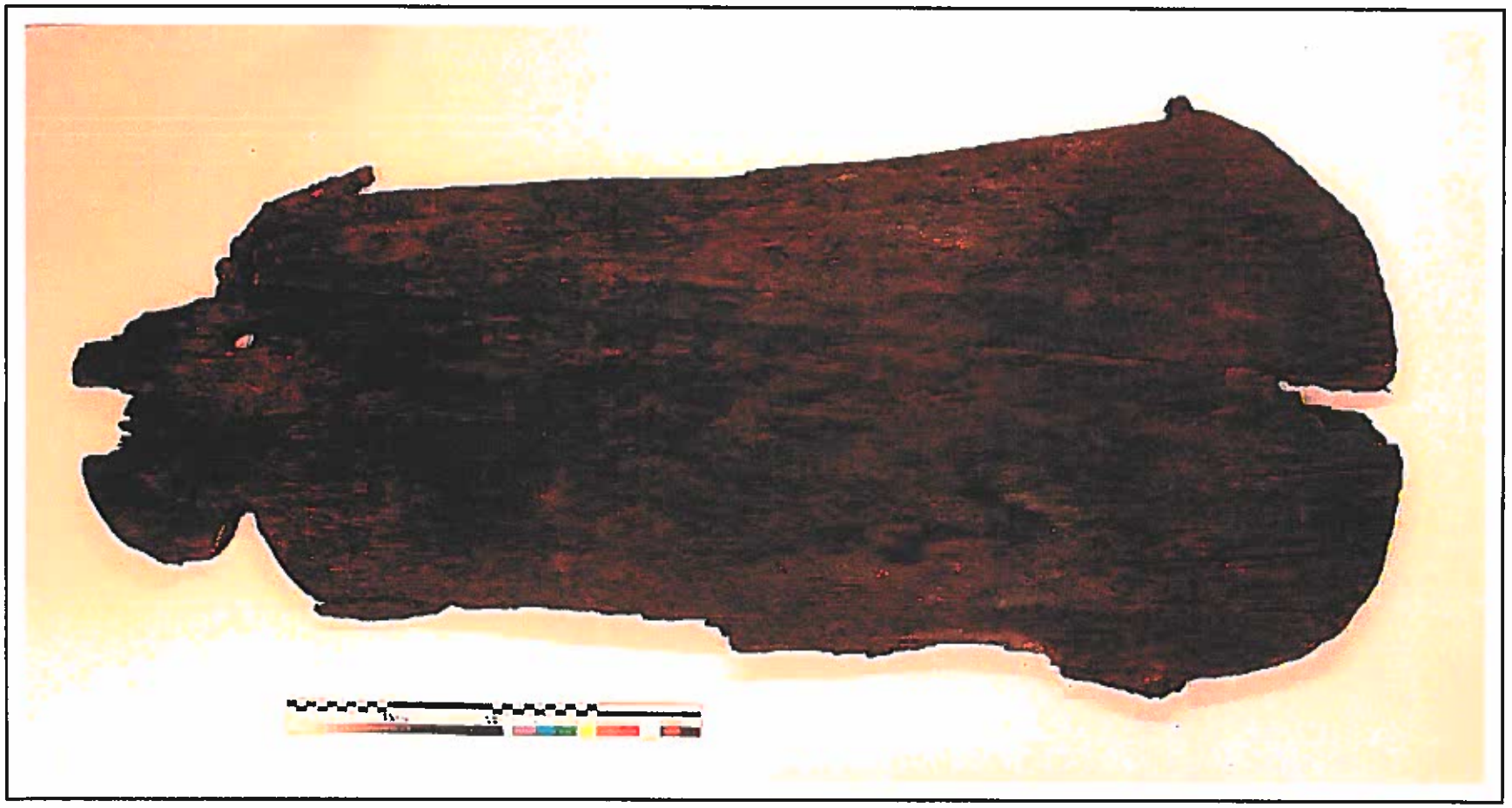

Photo 28 : Gouvernail de bateau (annexe D, 2) (photographie : Marc Gadreau, laboratoire d'archéologie MCCQ, Québec)

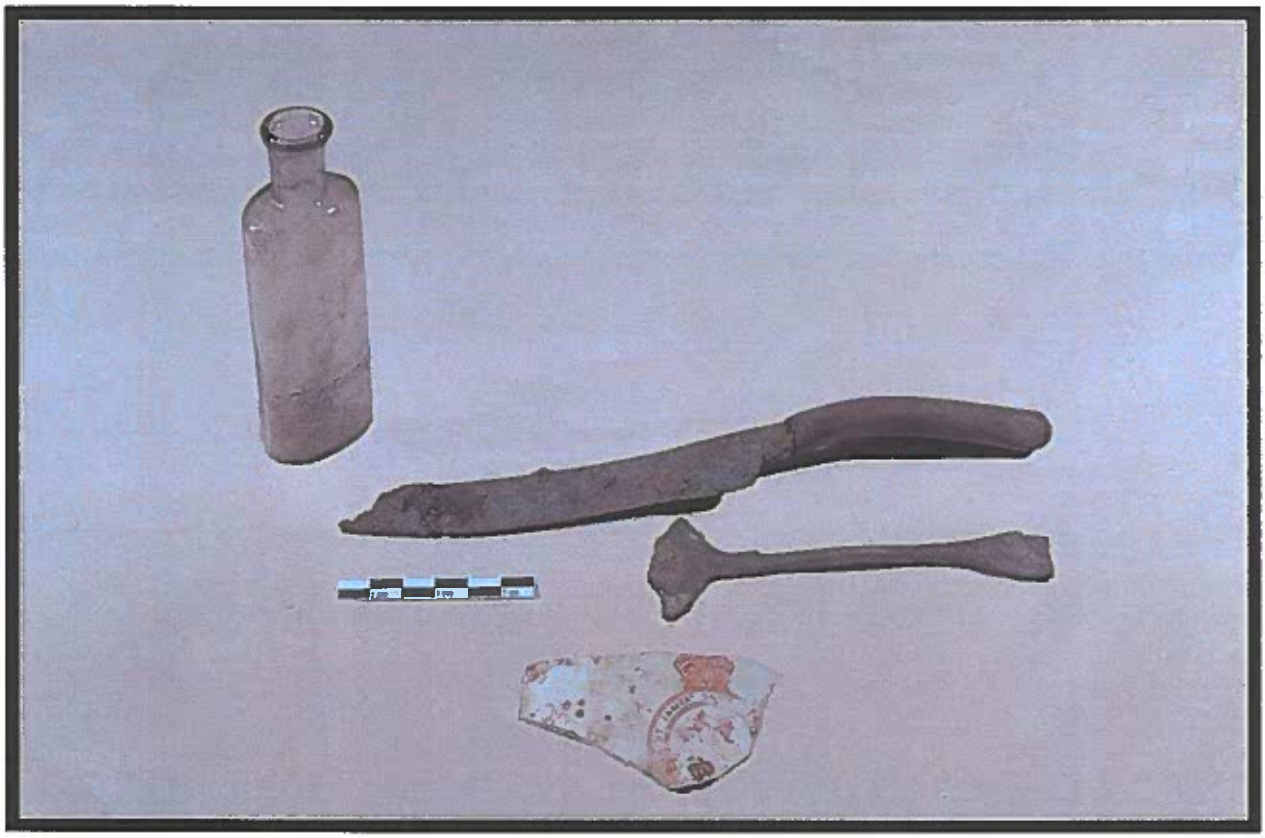

Photo 29: Objets reliés à l'alimentation : fiole à produit alimentaire (18), couteau (annexe D, 19), cuillère (20), fragment de couvercle marqué "SAINT JAMES' CLUB MO(NTREAL)" (annexe C, 2C9) (BiFj-65-01-D10-1)

Photo 30 : Objets reliés aux soins du corps : pot à vaseline marqué "CHESEBROUGH MFG Co (VA)SELINE" (2A6), fiole à médication marquée "DrS. N. THOMAS ECLECTRIC OIL... NORTHROP & LYMAN TORONTO ONTARIO" (2C3), peigne à poux en plastique noir (2A6), petit couvercle marqué "Her majesty's perfume Lombard street" (annexe C, 2C9) (BiFj-65-01-D10-2)

Photo 31 Objets reliés au vêtement : chaussures (annexe D, 21 et 22) (BiFj-65-01-D10-3)

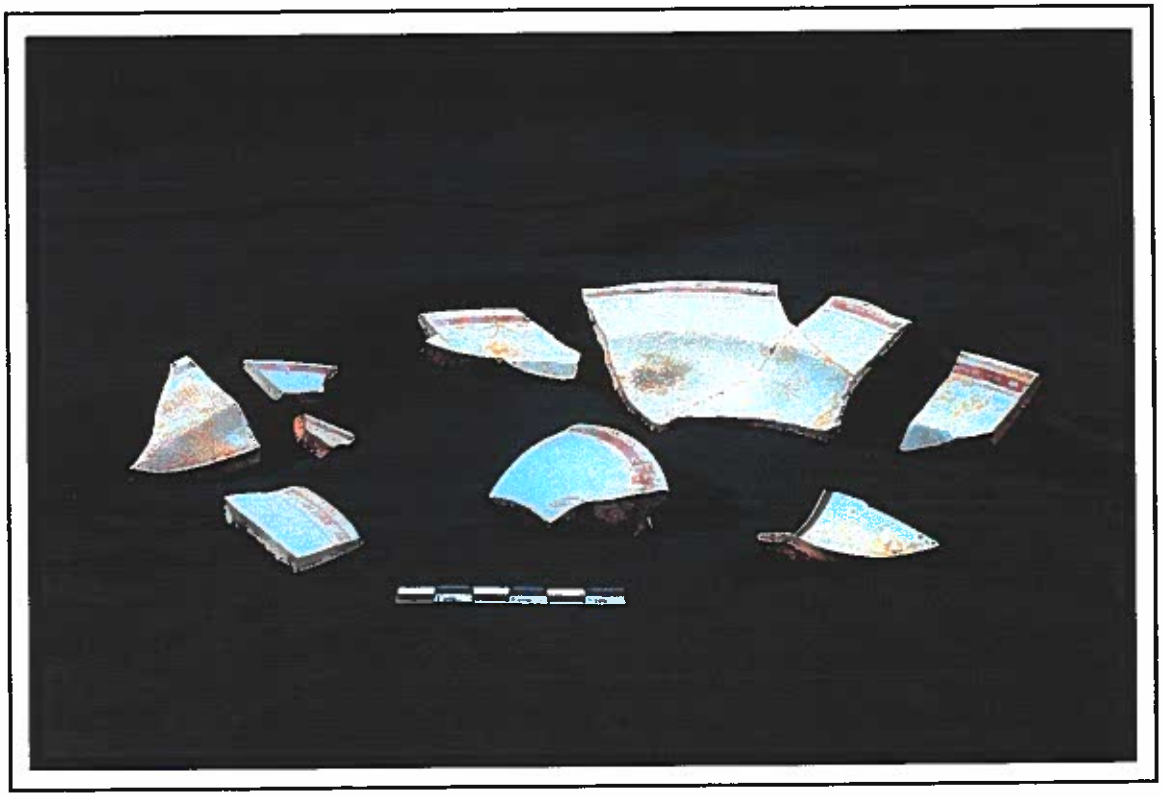

Photo 32 : Divers fragments de vaisselle d'hôtel fragments d'assiette (annexe C, 2C7, 2C9 ET 2C11), fragment de couvercle (2C9) et fragment de tasse (2C7) (BiFj-65-01-D10-4)

Photo 33 : Bouteille d'encre en grès britannique (annexe D, 17) avec marque "T. Bourne & Son Pantentees Denby Pottery near Derby" (BiFj-65-01-D10-5)

Figure 34 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Béton (dalle)
2	Concassé 0 3/4
3	Limon sableux brun, pierre calcaire, mortier
4	Mortier, pierre calcaire
4a	Mortier
5	Limon brun foncé, cailloutis (sable)
6	Argile limoneuse brun jaunâtre, mortier, fragm. de brique, hétérogène
7	Limon sableux brun foncé, homogène (mortier, charbon de bois et minéral, cailloutis, galets)
7a	Fragm. de brique, mortier, fragm. de pierre calcaire
8	Limon sableux brun foncé, cailloutis, galets, silex
9	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire
10	Argile limoneuse jaunâtre (sol stérile)

COUPES STRATIGRAPHIQUES

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65
SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI NORD

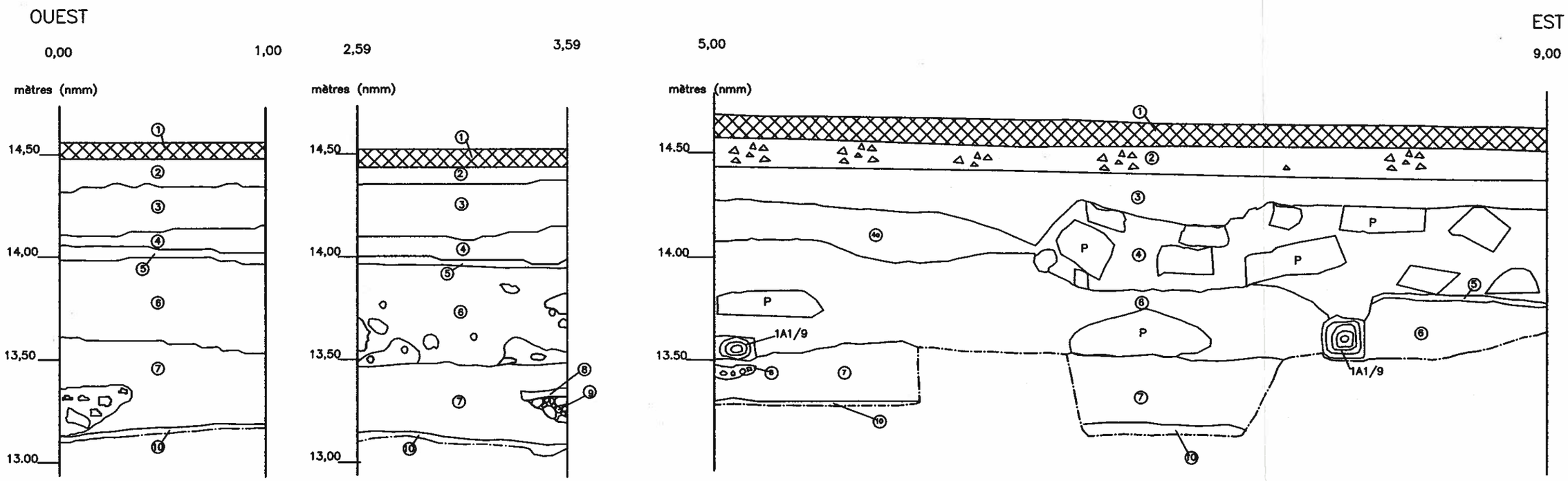

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

P PIERRE
1A1/9 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE
— · — FIN DE FOUILLE

CDM0102

ethnoscop

FIGURE 34

Figure 35 : Description des couches

PAROI OUEST

COUCHE	DESCRIPTION
1	Béton (dalle)
1a	Béton (dalle)
2	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, compact, meuble
2a	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, cailloux, concassé
3	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, meuble
3a	Sable brun, charbon minéral , mâchefer, cailloux, compact
3b	Limon gris-noir, cailloux, racines
4	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, compact
5	Feuille de métal (tôle), poussière de métal, compact
6	Limon sableux gris-brun, fragm. de brique, charbon de bois, silex
7	Limon sableux gris-brun, charbon de bois, homogène, meuble en surface
8	Limon argileux jaunâtre, stérile
9	Limon sableux brun foncé, cailloux, fragm. de brique, mortier

PAROI EST

COUCHE	DESCRIPTION
1	Béton (dalle)
1a	Béton (dalle)
2a	Sable brun, charbon minéral, mâchefer, cailloux, compact
4	Sable brun-noir, charbon minéral, mâchefer, compact
5	Feuilles de métal (tôle), poussière de métal, compact
6	Limon sableux gris-brun, fragm. de brique, charbon de bois, silex
7	Limon sableux gris-brun, charbon de bois, homogène, meuble en surface
7a	Limon sableux brun tacheté de limon jaune, fragm. de pierre, cailloux, fragm. de brique, compact
8	Limon argileux jaunâtre, stérile

COUPES STRATIGRAPHIQUES

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE
SITE BjFj–65
SOUS–OPÉRATION 1B

PAROI OUEST EXTRÉMITÉ SUD

MÈTRES (nmm)

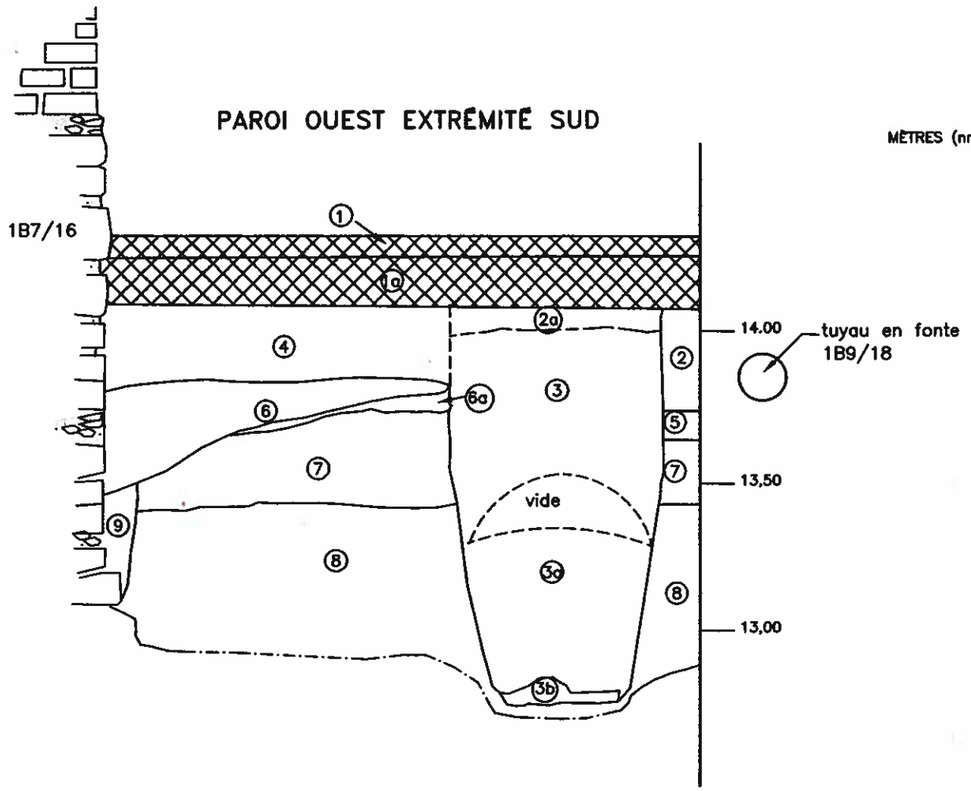

PAROI EST EXTRÉMITÉ NORD

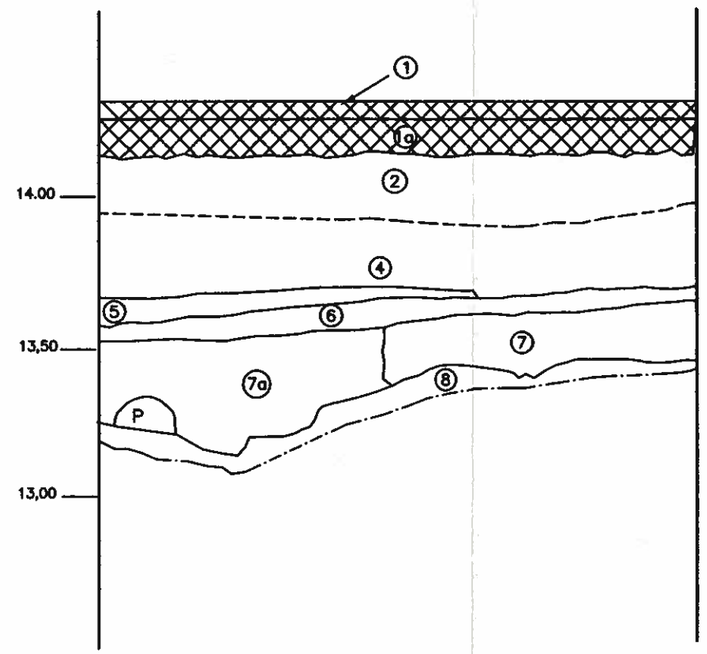

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

P PIERRE
1B7/16 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE
LIMITE DE FOUILLE
LIMITE D'INTERFACE
SURFACE ASPHALTÉE

CDM0102

ethnoscop

FIGURE 35

Figure 36 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Concassé 0-3/4, fragm., de brique, fragm., de pierre calcaire
2	Limon sableux brun, mâchefer, fragm. de bois, mortier, charbon minéral
3	Limon sableux brun, charbon minéral, cailloutis, artéfacts
4	Fragm. de pierre calcaire, sable gris, ciment
5	Limon sableux brun, charbon minéral, ciment
5a	Bois décomposé
6	Sable limoneux, fragm. de brique, copeaux de bois, galets, charbon minéral, mortier
7	Limon sableux brun-noir, écorce, copeaux de bois
8	Limon sableux brun-noir, charbon minéral, charbon de bois, os blanchis, artéfacts, lentille d'argile bleutée
9	Limon sableux brun-noir homogène
10	Argile bleu-vert stérile

FIGURE 36

PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BIFJ-65
SOUS-OPÉRATION 1C, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

NORD

SUD

mètres (mm)

14,50

14,00

13,50

B BRIQUE
P PIERRE
— · — LIMITE DE FOUILLE

ÉCHELLE : 1:20

0 1,00 m

CDM0102

Figure 37 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Concassé (0-3/4)
2	Limon sableux brun et concassé
3	Sable limoneux brun foncé, fragm. de bois
4	Asphalte
5	Concassé (0-3/4), poussière de roche, limon sableux brun, fragm. de brique, charbon minéral, mâchefer
6	Sable jaunâtre, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier
7	Sable limoneux gris, brun rouille, fragm. de pierre calcaire, cailloux, fragm. de bois, meuble, hétérogène
8	Sable limoneux brun foncé, fragm. de brique, fragm. de pierre, charbon minéral, fragm. de bois.
8a	Sable grisâtre (ciment), chaux, cailloux
9	Limon sableux brun foncé, copeaux de bois
10	Limon sableux brun foncé, charbon de bois, charbon minéral, fragm. de brique, os blanchis, artéfacts
11	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, compact
12	Sable limoneux brun foncé à brun rouille, lentille d'argile, cailloux, fragm. de pierre calcaire
13	Limon argileux gris à noir, cailloutis, homogène
14	Argile bleu verdâtre stérile

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BREENAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BIFj-65
SOUS-OPÉRATION 1D, PAROI NORD AU CENTRE

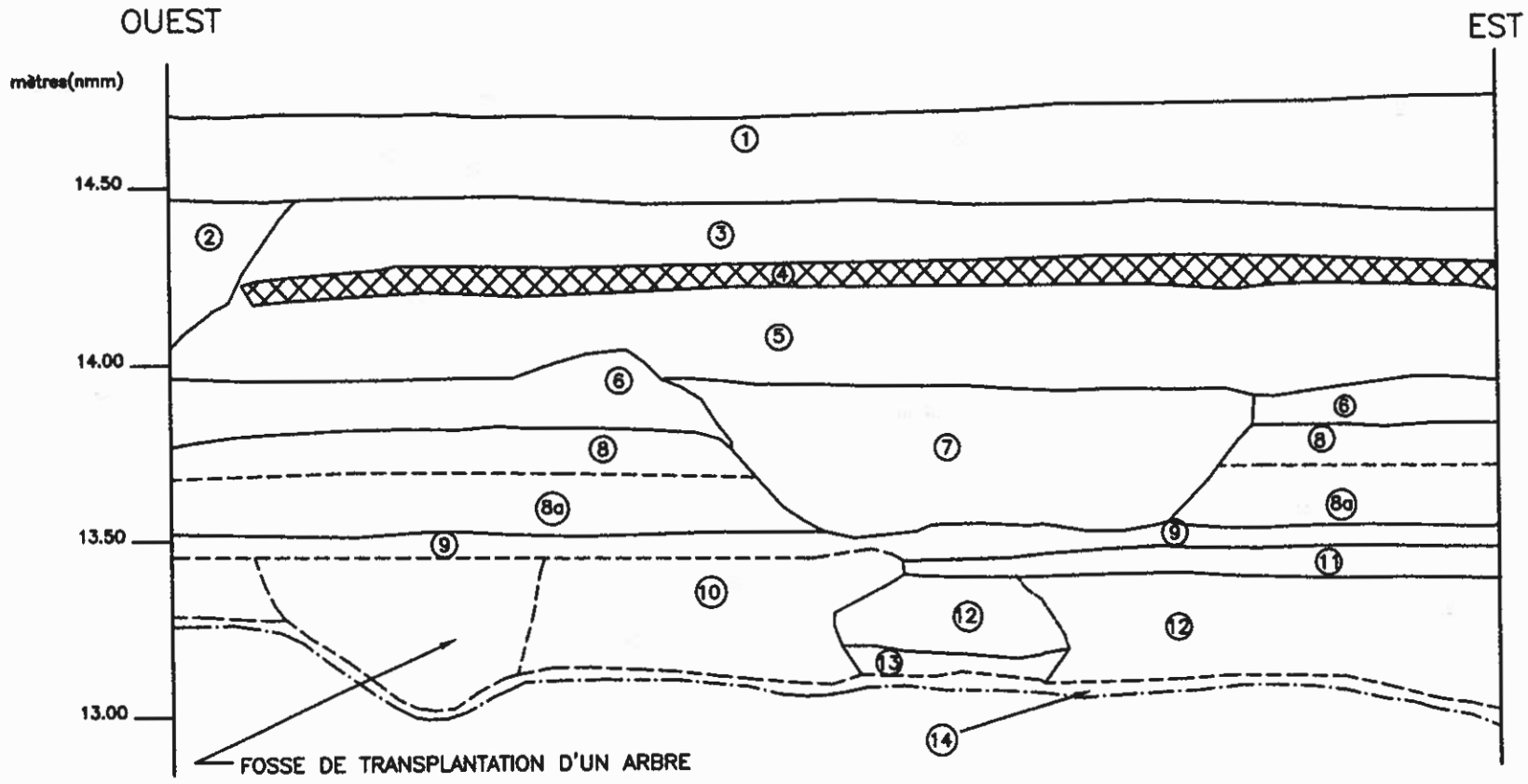

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

LIMITE D'INTERFACE
LIMITE DE FOUILLE
SURFACE ASPHALTÉE

CDM0102

ethnoscop

FIGURE 37

Figure 38 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Criblure de pierre
2	Concassé 3/4-2"
3	Mortier et brique, traces de charbon de bois
4	Sable gris-noir, mortier, bois, papier goudronné
5	Fragm. de pierre calcaire, brique, crépi, mortier, tuyau, fils, plastique, fer, bois
6	Limon sableux jaunâtre, brique, galets, charbon minéral, mortier
7	Mortier, fragm. de calcaire, clous, meuble
8	Limon argileux brun jaunâtre, fragm. de brique, mortier, racines, fragm. de pierre calcaire, cailloutis, fragm. de bois
9	Sable limoneux gris foncé, meuble
10	Poussière de brique
11	Limon sableux, cailloutis, mortier, charbon de bois, fragm. de calcaire, cailloux, lentilles d'argile verte, meuble
12	Sable limoneux fin, brun grisâtre, mortier, meuble

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65
SOUS–OPÉRATION 1E, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

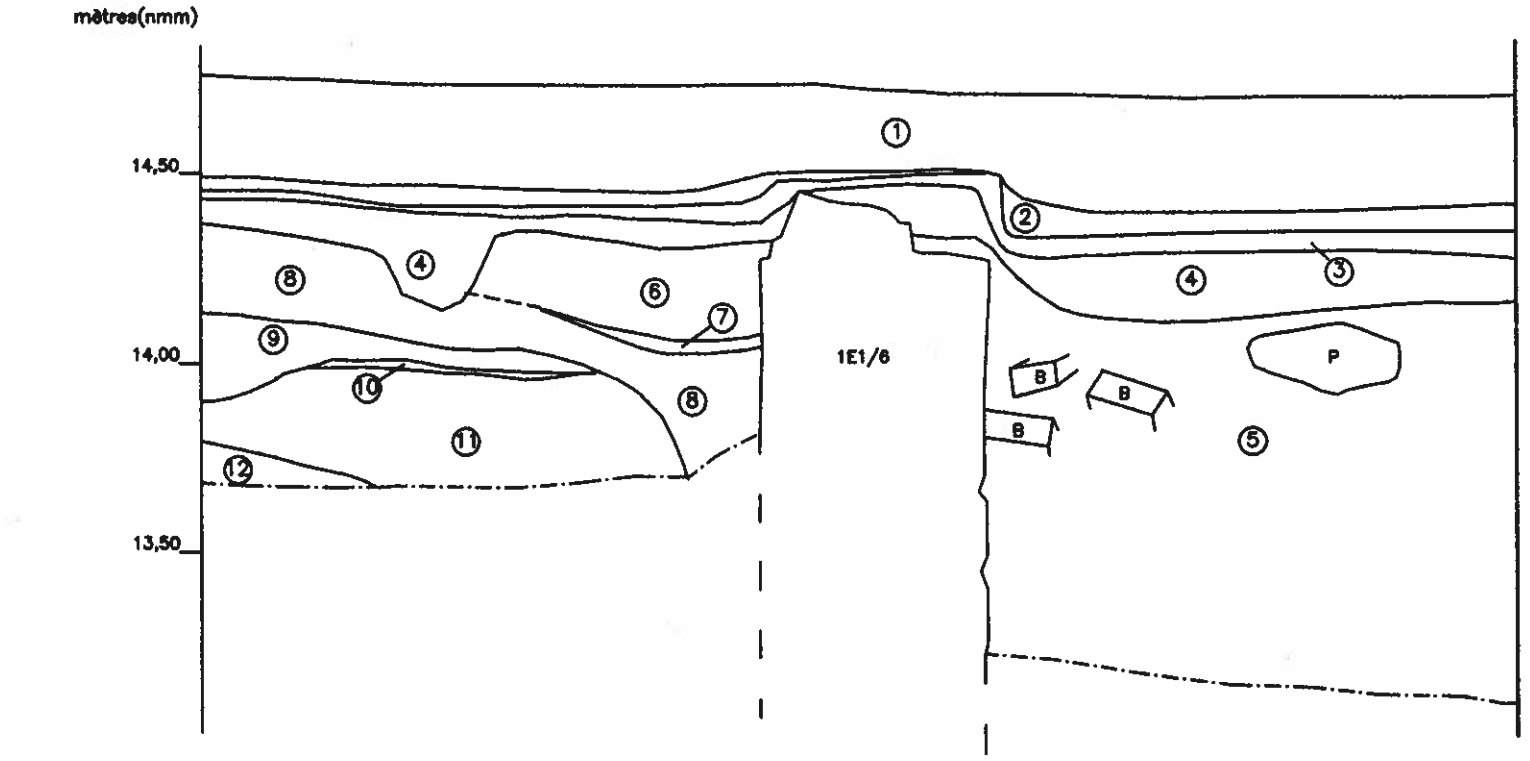

FIGURE 38

Figure 39 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Criblure de pierre
2	Concassé 0-3/4
3	Sable grisâtre, charbon minéral, mortier, cailloutis, lentilles d'argile
4	Sable brun grisâtre, charbon minéral, mortier, cailloutis, lentilles d'argile verdâtre
5	Sable limoneux brun-gris verdâtre, lentilles d'argile, fragm. de brique, cailloux
6	Limon sableux brun verdâtre, cailloutis, fragm. de brique
7	Mâchefer et mince couche de sable et de charbon minéral, cailloux
8	Limon brun verdâtre, mortier, traces de bois, charbon de bois, cailloutis, moyennement compact
9	Sable brun grisâtre, cailloutis, fragm. de brique, ossements, charbon minéral, mortier
10	Limon sableux brun, argile verdâtre mélangée (dans l'eau)
11	Sable noir et charbon minéral
12	Sable jaunâtre
13	Sable limoneux brun, charbon minéral, cailloutis
14	Couche de métal oxydé
15	Bois
16	Charbon minéral

FIGURE 39

PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj-65
SOUS-OPÉRATION 1F, PARC NORD
COUPE STRATIGRAPHIQUE
OUEST
EST
mètres(mm)
15,50
15,00
14,50
1F1/7
B BOIS
1F1/7 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE
PROJECTION DE VESTIGE
LIMITE DE FOUILLE
ÉCHELLE : 1:20
0
1,00 m
CDM0102
eahnoscop

Figure 40 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Concassé 0-3/4 et criblure de pierre
2	Sable goudronné noir
3	Concassé 0-3/4 et 2
4	Poteau de bois
5	Sable brun grisâtre et lentille argile jaunâtre, cailloutis, fragm. de brique, charbon minéral, mortier, meuble
6	Limon sableux jaunâtre, galets, cailloutis, mortier, fragm. de brique, chaux, hétérogène
7	Poussière de brique
8	Sable brun grisâtre compact, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, galets, cailloutis, mortier, fibres de bois
9	Sable noir, charbon minéral
10	Concrétions de mâchefer, brun rouille, compact
11	Bois et sable noir
12	Limon sableux brun grisâtre, fragm. de bois, écorce, cailloutis, compact, haute densité artéfactuelle
13	Limon sableux brun grisâtre foncé, très compact, charbon minéral, cailloutis, mortier, nodules de brique, chaux, coquillage
14	Limon argileux jaunâtre et traces d'oxydation, très compact, stérile

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65
SOUS–OPÉRATION 1G, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

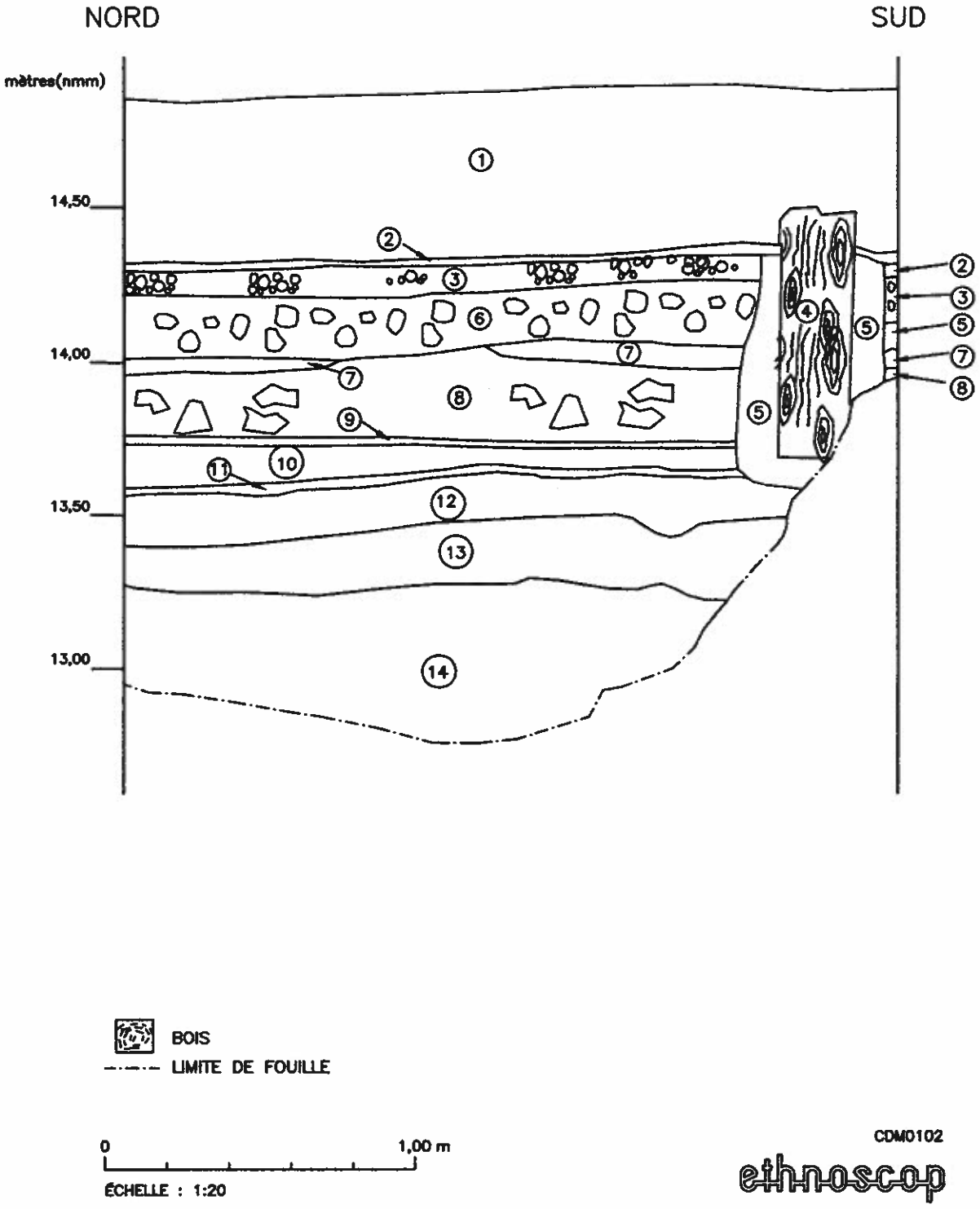

FIGURE 40

Figure 41 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Concassé 0-3/4
1a	Concassé grossier
1b	Pierres calcaires
2	Limon brun, schiste, mortier, galets, charbon minéral, cailloutis, charbon de bois, meuble
3	Mortier jaunâtre, fragm. de bois, meuble
4	Limon sableux brun à jaunâtre foncé, cailloutis, fragm. de bois, fragm. de brique, mortier, coquillage, meuble
5	Sable limoneux grisâtre, fragm. de bois, cailloutis, galets de silex, moyennement compact
6	Limon brun tacheté de rouille, fragm. de pierre, moyennement compact
6a	Limon brun avec lentilles d'argile jaunâtre
7	Sable brun, galets, éclats de pierre calcaire, mortier
8	Argile limoneuse jaunâtre, stérile

FIGURE 41

PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj-65
SOUS-OPERATION 1H, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

Figure 42 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Concassé 0-3/4; poussière de roche
2	Sable gris-brun et concassé
3	Ciment et concassé
4	Poussière de roche
5	Sable brun foncé, concassé
6	Éclats de pierre calcaire, concassé, sable
7	Charbon minéral
8	Sable limoneux brun foncé, charbon minéral, éclats de pierre calcaire, copeaux de bois
9	Limon argileux et sable gris verdâtre, fragm. de brique, mortier, cailloutis, charbon minéral
10	Plancher en bois
11	Limon sableux brun jaunâtre, cailloutis, mortier, charbon de bois
12	Sable gris-brun foncé, cailloutis, papier goudronné
13	Limon argileux gris jaunâtre, cailloux, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique
14	Limon sableux brun noir, copeaux de bois, cailloux
15	Plancher en bois
16	Limon sableux brun-gris, copeaux de bois

FIGURE 42

PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BjFj-65
SOUS-OPERATION 1J, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SUD

NORD

mètres(mm)

14,50
14,00
13,50

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯

ÉCHELLE : 1:20

0 1,00 m

1J/3 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE

— — LIMITE DE SONDAGE

-·-·- LIMITE DE FOUILLE

BOIS

CDM0102

ethnoscop

Figure 43 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Poussière de brique
2	Limon sableux brun jaunâtre, friable, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier, fragm. de bois
3	Charbon minéral, sable noirâtre, friable, fragm. de bois, mâchefer, mortier
4	Mâchefer, sable brun rouille, compact, charbon minéral, fragm. de bois, nodules de mortier
5	Limon sableux brun-gris chamarré brun rouille, charbon minéral, fragm. de bois, copeaux de bois, écorce, mortier, fragm. de brique, charbon minéral, gravier, très riche en artéfacts
5a	Limon sableux brun-gris foncé, friable, fragm. de bois, copeaux, écorce, charbon minéral, gravier
6	Limon argileux brun-gris compact, fragm. de bois
6a	Limon argileux brun-gris compact, fragm. de brique, charbon de bois, gravier, limon argileux brun-gris chamarré bleu jaunâtre compact, fragm. de brique
6b	Limon argileux brun-gris chamarré bleu jaunâtre compact, fragm. de brique
7	Limon sableux brun-gris chamarré jaunâtre, friable, hétérogène, fragm. de brique, pierre, mortier et charbon minéral
8	Canalisation en grès
9	Limon jaunâtre compact (stérile)

FIGURE 43

COUPE STRATIGRAPHIQUE
PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BIFJ-65
SOUS-OPÉRATION 2C, PAROI OUEST
ÉCHELLE : 1:20
0
1,00 m
b BRIQUE
LIMITE D'INTERFACE
LIMITE DE FOUILLE
2C14/22 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE
2C14/22
13,00
13,50
14,00
mètres(mm)
CDM0102

Figure 44 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Limon sableux brun, hétérogène, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, cailloutis, lentilles argile
2	Charbon minéral, sable noirâtre, homogène, moyennement compact
3	Limon sableux brun foncé, fragm. de brique, mortier, cailloutis, charbon minéral, compact
4	Sable fin gris, meuble et homogène
5	Limon sableux brun foncé, charbon minéral, cailloutis, homogène
6	Limon sableux brun foncé, fragm. de pierre calcaire, cailloutis, charbon minéral, artéfacts
7	Planches en bois
8	Limon sableux brun, compact, homogène, nodules de brique, résidu de bois, artéfacts
9	Limon sableux brun grisâtre, nodules et fragm. de brique, charbon de bois
10	Limon sableux brun rouille, argileux, fragm. de brique, compact
11	Limon sableux brun grisâtre, homogène, charbon de bois, moyennement compact, artéfacts
12	Limon argileux vert (stérile)
12a	Limon argileux jaunâtre, traces d'oxydation (stérile)

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65
SOUS–OPÉRATION 2B, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

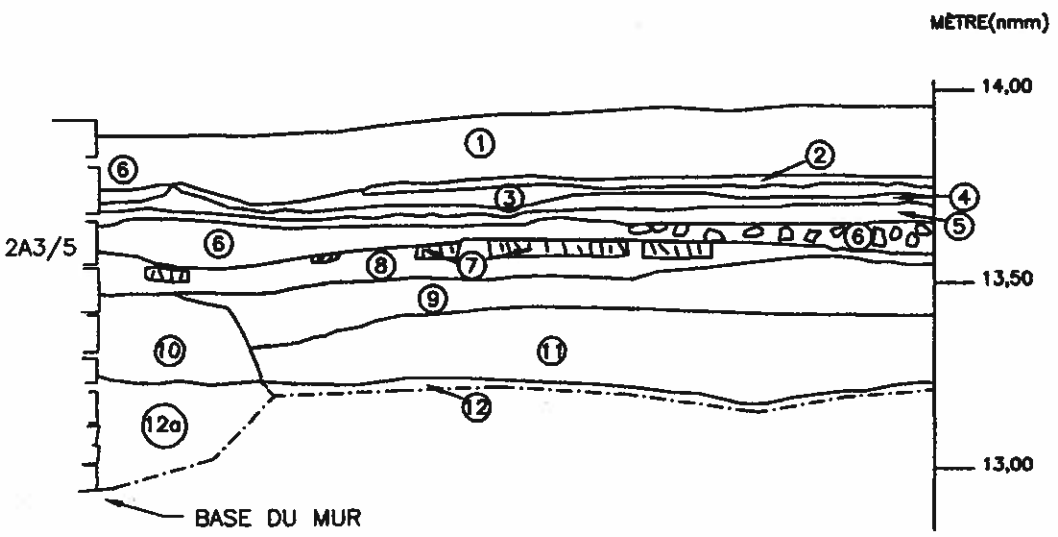

2A3/5 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE

BOIS

LIMITE DE FOUILLE

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

CDM0102

ethnoscop

FIGURE 44

Figure 45 : Description des couches

COUCHE	DESCRIPTION
1	Limon sableux brun-gris moyennement compact, fragm. de pierre calcaire, fragm. de brique, mortier
2	Sable limoneux gris, moyennement compact, organique, fragm. de brique, galets, charbon minéral, charbon de bois, fragm. de bois
3	Sable limoneux brun noirâtre, charbon minéral, meuble
4	Sable brun rouille, mâchefer, cailloutis, gravier, moyennement compact
5	Limon sableux brun jaunâtre compact, gravier, charbon minéral, mâchefer, fragm. de bois, lentille de sable fin
6	Charbon minéral, limon brun-gris fragm. de bois, moyennement compact
7	Limon argileux brun-gris foncé, compact, chamarré brun, fragm. de brique et charbon de bois
8	Limon argileux brun-gris foncé, tacheté jaunâtre, compact, fragm. de brique, charbon de bois, cheminée d'oxydation
9	Limon argileux brun-gris, graveleux silex de balast, fragm. de brique, meuble
10	Canalisation en pierre
11	Limon argileux brun-gris foncé, graveleux, fragm. de brique, mortier, charbon de bois
12	Limon argileux brun-gris, tacheté jaunâtre au sud et argile bleue au nord, moyennement compact
13	Limon brun-gris foncé, homogène, meuble
14	Argile limoneuse bleu-vert (stérile)

FIGURE 45

PROJET DE DEVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE, PHASE VIII
SITE BIFj-65
SOUS-OPERATION 2F, PAROIS SUD ET OUEST
COUPE STRATIGRAPHIQUE
ECHELLE : 1:20
0
1,00 m
LIMITE DES PAROIS SUD ET OUEST
LIMITE DE FOUILLE
SABLE
2F2/8 NUMERO DE LOT/NUMERO DE VESTIGE
2F13/21
2F/8
13,50
14,00
mètres(mm)
OUEST
EST
CDM0102
ethnoscop

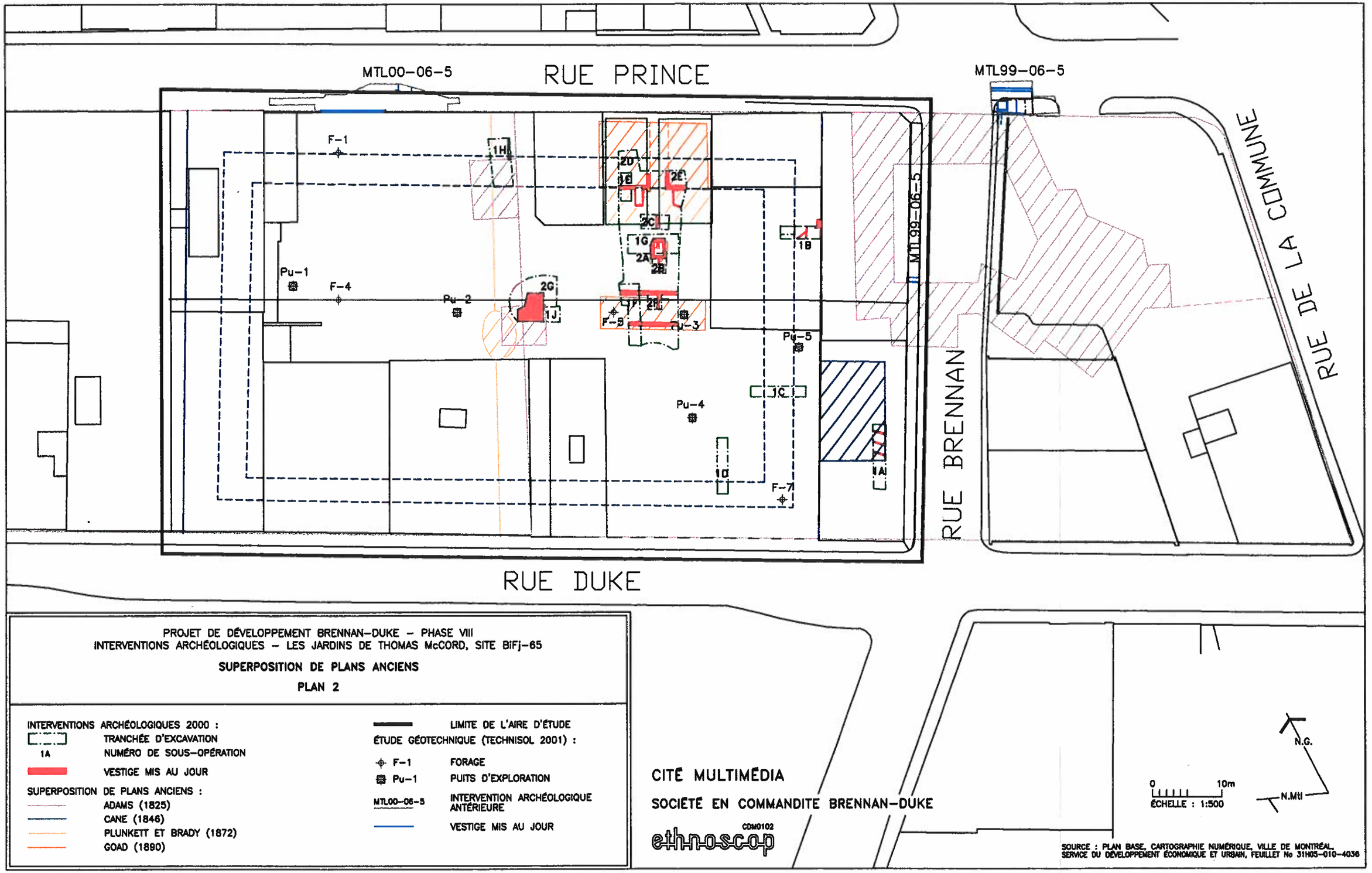
MTL00-06-5
RUE PRINCE
MTL99-06-5
RUE DE LA COMMUNE
MTL99-06-5
RUE BRENNAN
RUE DUKE
F-1
1H
2D
2E
2C
1G
2A
2B
1B
Pu-1
F-4
Pu-2
2G
1J
F-5
2F
Pu-3
Pu-5
1C
Pu-4
1D
F-7
1A
PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN-DUKE - PHASE VIII
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES - LES JARDINS DE THOMAS McCORD, SITE BiFj-65
SUPERPOSITION DE PLANS ANCIENS
PLAN 2
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2000 :
TRANCHÉE D'EXCAVATION
1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
VESTIGE MIS AU JOUR
SUPERPOSITION DE PLANS ANCIENS :
ADAMS (1825)
CANE (1846)
PLUNKETT ET BRADY (1872)
GOAD (1890)
LIMITE DE L'AIRE D'ÉTUDE
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE (TECHNISOL 2001) :
F-1 FORAGE
Pu-1 PUITS D'EXPLORATION
MTL00-06-5 INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE
VESTIGE MIS AU JOUR
CITÉ MULTIMÉDIA
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRENNAN-DUKE
CDM0102
ethnoscop
N.G.
N.Mtl
0
10m
ÉCHELLE : 1:500
SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL,
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, FEUILLET No 31H05-010-4036

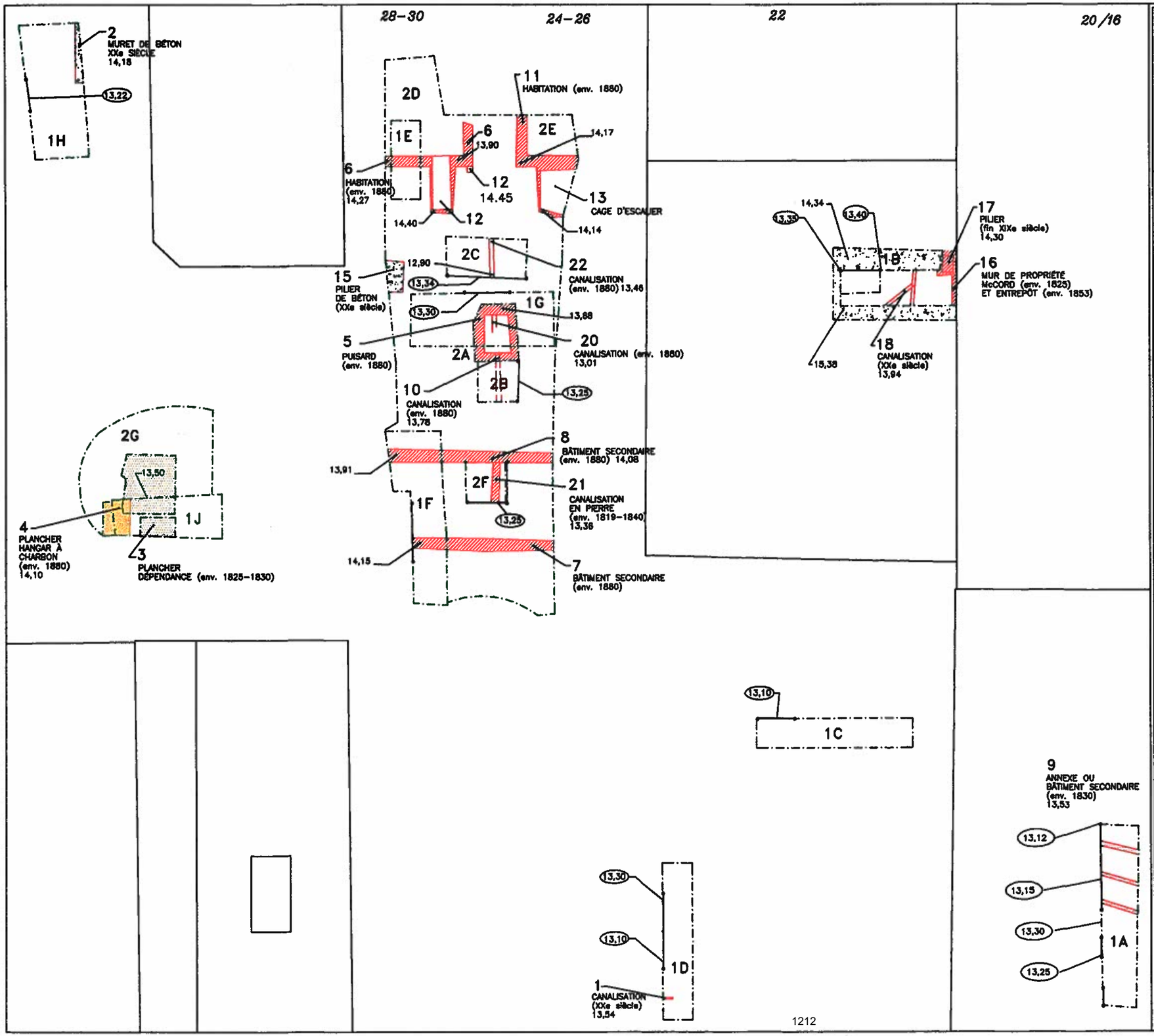

1212

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
BRENNAN–DUKE – PHASE VIII
INVENTAIRE ET FOUILLE ARCHÉOLOGIQUES
LES JARDINS DE THOMAS McCORD, SITE BiFj–65

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ET DES VESTIGES

PLAN 3

- INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE
- VESTIGE MIS AU JOUR
- MAÇONNERIE
- BOIS
- BÉTON
- 1A — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- 18 — NUMÉRO DE VESTIGE
- 13,94 — ÉLÉVATION ABSOLUE EN MÈTRES
- (13,40) — ÉLÉVATION DU SOL NATUREL
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- *24–26* — ADRESSE CIVIQUE

0 5m
ÉCHELLE : 1:200

N.G.
N.M/M

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, FEUILLET No 31H05–010–4036

PLAN DE LOCALISATION

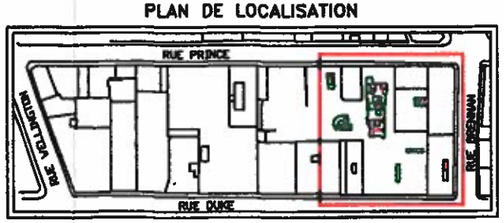

0 50m
ÉCHELLE : 1:2 800

CITÉ MULTIMÉDIA

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRENNAN–DUKE

CDM0102

ethnoscop

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII
SITE BiFj–65
VESTIGE 3 (1J5 ET 2G1)
PLAN 4

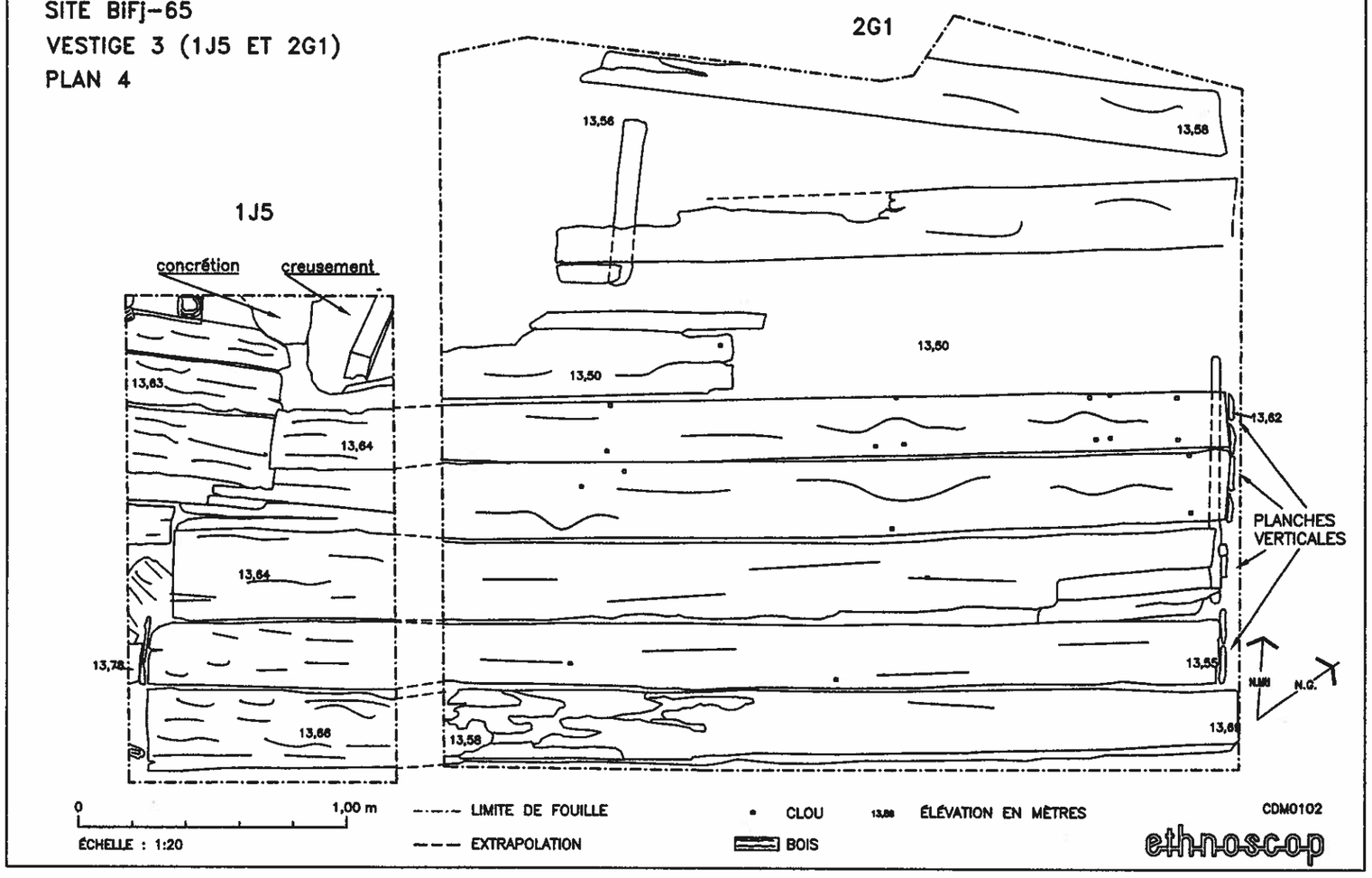

PROJET DE DÉVELOPPEMENT BRENNAN–DUKE, PHASE VIII

SITE BiFj–65

PUISARD ET SES CANALISATIONS

2A8/20, 2A4/10, 1G1,2A3/5, 2B10

PLAN 5

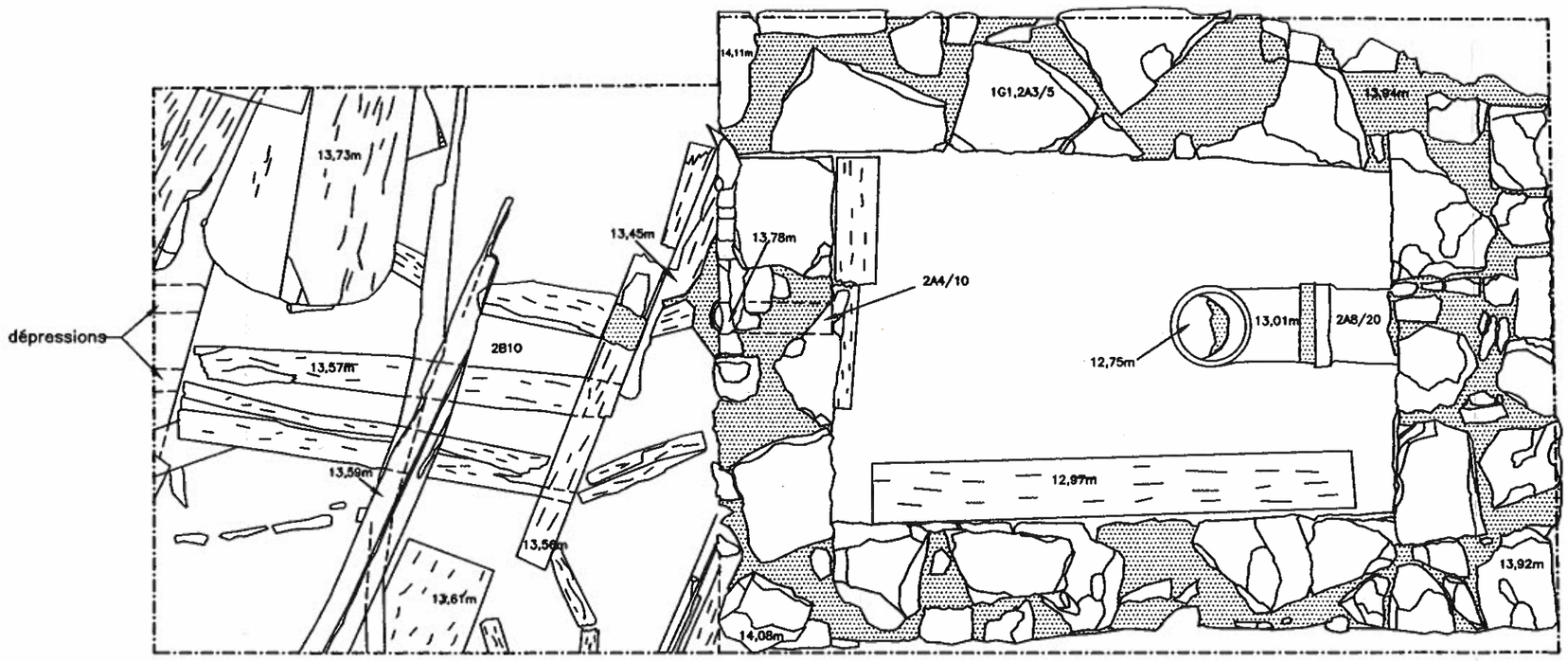

MORTIER

BOIS

2A8/20 NUMÉRO DE LOT/NUMÉRO DE VESTIGE

LIMITE DE FOUILLE

14,08m ÉLÉVATION ABSOLUE EN MÈTRES

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

N.MR N.G.

CDM0102

ethnoscop

ANNEXES

ANNEXE A
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D1

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 400 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
05/04/01	13		1.66	1G	1G5 en cours de fouille	
05/04/01	14			1G	1G5 en cours de fouille	
05/04/01	15		1.67	1J	Fin 1J8 début 1J9	
05/04/01	16		1.68	1J	Vue générale fin 1J8	
05/04/01	17		1.69	1J	Vue générale fin 1J8	
05/04/01	18		1.70	1G	Vue générale en cours de fouille	sud
05/04/01	19		1.71	1A	Fin de fouille vue générale	ouest-sud-
05/04/01	20		1.72	1A	Fin de fouille vue générale	ouest-sud-
05/04/01	21		1.73	1A	Fin de fouille vue générale	est-nord-est
05/04/01	22			1A	Raté	est-nord-est
05/04/01	23		1.75	1A	Fin de fouille vue générale	est-nord-est
05/04/01	24			1A	Raté	est-nord-est
05/04/01	25		1.76	1A	Sondage ouest	est-nord-est
05/04/01	26		1.77	1A	Sondage centre	nord-ouest
05/04/01	27		1.78	1A	Sondage est	nord-ouest
05/04/01	28		1.79	1A	Poutres en bois	nord
05/04/01	29			1A	Poutres en bois	nord
05/04/01	30		1.80	1A	Poutres en bois	nord
05/04/01	31		1.81	1A	Poutres en bois	nord
05/04/01	32			1A	Raté	nord
05/04/01	33		1.83	1A	Poutres en bois	sud
05/04/01	34			1A	Raté	sud
05/04/01	35		1.84	1A	Poutres en bois	ouest

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D2

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
04/04/01	09			1A	Fin 1A9 fin de fouille	nord
04/04/01	10		1.2	1A	Fin 1A9 fin de fouille	nord
04/04/01	11		1.3	1C	Fin 1C1, début d'excavation manuelle	nord
04/04/01	12		1.4	1C	Idem	nord
04/04/01	13		1.5	1C	Idem et paroi est	nord-est
04/04/01	14		1.6	1C	Idem avec creusement mécanique au nord de la tranchée	est
04/04/01	15			1C	Raté	
04/04/01	16			1C	Raté	
04/04/01	17		1.7	1C	Fin 1C5 fin de fouille	nord
04/04/01	18		1.8	1C	Fin 1C5 fin de fouille	est
04/04/01	19		1.9	1C	Fin 1C5 fin de fouille	est
04/04/01	20		1.10	1C	Vue générale en cours de fouille	sud
04/04/01	21			1C	Fin de fouille	nord
04/04/01	22		1.11	1C	Fin de fouille	sud
04/04/01	23		1.12	1C	Fin de fouille	sud
04/04/01	24				Raté	
04/04/01	25		1.14	1D	Fin 1D1, début de l'excavation manuelle	ouest
04/04/01	26		1.15	1D	Surface 1D2 à l'ouest avec poteau, 1D3 au centre et 1D4 à l'est	nord
04/04/01	27		1.16	1D	Idem	nord-est
04/04/01	28		1.17	1D	Canalisation en terre cuite dans la tranchée 1D3	nord
04/04/01	29		1.18	1D	Surface 1D5	nord
04/04/01	30		1.19	1D	Base 1D4 ET 1D5 début 1D6	nord
04/04/01	31		1.20	1D	Vue générale de la tranchée 1D fin 1D4 et 1D5 début 1D6	est
04/04/01	32		1.21	1D	Idem	est
04/04/01	33		1.22	1D	1D6 souche d'arbre	nord
04/04/01	34		1.23	1D	Fosse, souche d'arbre 1D6	est
04/04/01	35		1.24	1D	Fin 1D6 début 1D7	nord
04/04/01	36		1.25	1D	Détail fosse	nord
04/04/01	37		1.26	1D	Détail fosse	nord

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D3

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
30/03/01	2		1.28	1D	Fin 1D6, vue générale	ouest
30/03/01	3		1.29	1D	Stratigraphie, section ouest	nord
30/03/01	4		1.30	1D	Idem	nord
30/03/01	5		1.31	1D	Fin 1D7, fin de fouille section est	nord
30/03/01	6		1.32	1D	Fin 1D7, fin de fouille section ouest	nord
30/03/01	7		1.33	1D	Fin 1D7, fin de fouille, vue générale	est
30/03/01	8		1.34	1D	Stratigraphie paroi nord, section est	nord
30/03/01	9		1.35	1D	Stratigraphie paroi nord, section ouest	nord
02/04/01	10		1.36	1C-1D	Vue générale des tranchées remblayées	sud-ouest
02/04/01	11		1.37	1J	Vue générale de l'emplacement de la tranchée 1J	sud
02/04/01	12		1.38	1J	Idem	nord-ouest
02/04/01	13		1.39	1H	Vue générale de la tranchée 1H	sud-ouest
02/04/01	14		1.40	1H	Idem	sud-ouest
02/04/01	15		1.41		Vue générale du stationnement	sud
02/04/01	16		1.42		Vue générale du stationnement	nord-est
02/04/01	17		1.43	1H	Vue générale de la tranchée 1H	ouest
02/04/01	18		1.44	1H	Fin 1H1 début 1H2	nord
02/04/01	19		1.45	1H	Fin 1H1 début 1H2 et paroi nord	nord
02/04/01	20		1.46	1H	Fin 1H1, début 1H2 et test mécanique	ouest
02/04/01	21		1.47	1H	Fin 1H1 début 1H2 et test mécanique	est
03/04/01	22		1.48	1H	Muret en béton 1H1 # 2	sud-est
03/04/01	23		1.49	1J	Fin 1J1	nord
03/04/01	24		1.50	1J	Idem	sud
03/04/01	25		1.51	1H	Fin 1H3 début 1H4	nord
03/04/01	26		1.52	1J	Début 1J2	ouest
03/04/01	27		1.53	1H	Fin 1H4 début 1H5	nord
03/04/01	28		1.54	1H	Fin 1H5, fin de fouille, chemin à l'est	nord
03/04/01	29		1.55	1J	Fin 1J3 début 1J4 (plancher 1J5 #3)	ouest
03/04/01	30		1.56	1J	Idem	ouest
03/04/01	31		1.57	1G	Vue générale tranchée 1G, fin 1G1	sud
03/04/01	32		1.58	1G	Idem	sud
03/04/01	33		1.59	1G	Idem	sud
03/04/01	34		1.60	1G	Structure en maçonnerie 1G1 #4	ouest
03/04/01	35		1.61	1G	Idem	ouest
03/04/01	36		1.62	1G	Idem	sud
03/04/01	37		1.63	1G	Idem et paroi est	est

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D4

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
04/04/01	1		1.85	1G	Vue générale	sud
04/04/01	2		1.86	1G	1G1 fin , structure #5	sud
04/04/01	3		1.87	1G	Idem	est
04/04/01	4		1.88	1G	Idem	sud
04/04/01	5		1.89	1G	Idem	ouest
04/04/01	6		1.90	1G	Idem	sud
04/04/01	7		1.91	1G	Idem	sud
04/04/01	8		1.92	1G	Idem	ouest
04/04/01	9		1.93	1J	Fin 1J4 et plancher 1J5	ouest
04/04/01	10		1.94	1J	Idem	ouest
04/04/01	11		1.95	1G	Stratigraphie paroi est section nord	est
04/04/01	12		1.96	1J	Planchers 1J1 #3 et #4	ouest
04/04/01	13		1.97	1J	Idem	nord
04/04/01	14		1.98	1G	Surface 1G2	sud
04/04/01	15		1.99	1J	Fin 1J6, début 1J7 et 1J8	ouest
04/01/01	16		1.100	1G	Surface 1G3	sud
04/01/01	17		1.101	1G	Fin 1G3, début 1G4	sud
04/01/01	18		1.102	1J	Fin 1J7	ouest
05/04/01	19		1.103	1G	Début 1G5	sud
05/04/01	20		1.104	1G	Idem	sud
05/04/01	21		1.105	1G	Vue générale tranchée 1G en cours de fouille	sud
05/04/01	22		1.106	1G	Idem	sud
05/04/01	23		1.107	1J	Fin 1J9, fin de fouille, plancher #3	ouest
05/04/01	24		1.108	1J	Idem	ouest
05/04/01	25		1.109	1J	Vue générale, fin de fouille plancher #3 et 4	nord
05/04/01	26		1.110	1G	Fin 1G5 début 1G6	sud
05/04/01	27		1.111	1G	Idem	nord-ouest
05/04/01	28		1.112	1J	Stratigraphie paroi ouest	ouest
05/04/01	29		1.113	1G	Fin 1G6 fin de fouille	sud
05/04/01	30		1.114	1G	Idem	nord
05/04/01	31		1.115	1G	Idem, structure #5	nord
05/04/01	32		1.116	1G	Idem	sud
05/04/01	33		1.117	1G	Idem	ouest
	34					
	35					
	36					

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D5

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
09/04/01	3		2.3	1E	Vue générale après excavation mécanique, vestige #6	ouest
09/04/01	4		2.4	1E	Idem	ouest
09/04/01	5		2.5	1E	Idem	nord
09/04/01	6		2.6	1E	Idem	est
09/04/01	7		2.7	1E	Idem	nord-ouest
09/04/01	8		2.8	1E	Idem, sol section ouest	nord
09/04/01	9		2.9	1E	Idem, stratigraphie paroi nord	nord
09/04/01	10		2.10	1F	Vue générale 1F1	ouest
09/04/01	11		2.11	1F	Idem	nord
09/04/01	12		2.12	1F	Idem	est
09/04/01	13		2.13	1F	Idem	est
10/04/01	14		2.14	op.2	Excavation mécanique zone entre tranchée 1E et 1G, vue générale	sud-ouest
10/04/01	15		2.15	0p.2	Idem	nord-est
10/04/01	16		2.16	op.2	Idem	sud-ouest
10/04/01	17		2.17	op.2	Idem	nord
10/04/01	18		2.18	op.2	Idem	nord
10/04/01	19		2.19	2G	Nettoyage des planchers de bois, extension est de la tranchée 1J	sud-ouest
10/04/01	20		2.20	2G	Idem	sud
10/04/01	21		2.21	2G	Idem	nord
10/04/01	22		2.22	2G	Idem	nord
10/04/01	23		2.23	2G	Idem	sud
10/04/01	24		2.24	2G	Idem	nord
10/04/01	25		2.25	1J	Plancher, section haute au N.O, 1J1 vestige #4	nord
10/04/01	26		2.26	1J	Idem	est
10/04/01	27		2.27	1J	Idem	est
10/04/01	28		2.28	1J-2G	Plancher section en bas, limite est avec planches verticales # 3 (1J5-2G1)	sud
10/04/01	29		2.29	1J-2G	Idem	ouest
10/04/01	30		2.30	1J-2G	Idem	est
10/04/01	31		2.31	1J-2G	Idem	sud
10/04/01	32		2.32	op.2	Excavation mécanique zone entre tranchées 1G et 1F, vue générale	ouest
10/04/01	33		2.33	op.2	Idem	ouest
10/04/01	34		2.34	op.2	Idem	sud-est

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D6

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
11/04/01	1			1B	Raté, fin 1B1, début 1B2	nord
11/04/01	2			1B	Idem	nord
11/04/01	3			1B	Idem	nord
11/04/01	4		2.37	2	Vue en plongée secteur est, vestige arrière bâtiment rue Prince	est
11/04/01	5		2.38	2	Vue en plongée, bâtiment nord et mur porte cochère, rue Prince	nord-ouest
11/04/01	6		2.39	2	Vue en plongée, bâtiment sud et porte cochère, rue Prince	nord
11/04/01	7		2.40	2	Vue de la structure 1G1 #5	nord
11/04/01	8		2.41	2	Vue générale et structure 1G1 #5	nord
11/04/01	9		2.42	2	Nettoyage mur 1F1 #7 et 8	nord
11/04/01	10		2.43	2	Idem	nord
11/04/01	11		2.44	2	Extension 1J 2G1, planchers #3 et 4	nord-est
11/04/01	12		2.45	2	Idem	est
11/04/01	13		2.46	1B	Fin 1B2 surface 1B3 au nord	est
11/04/01	14		2.47	1B	Idem	nord
11/04/01	15		2.48	1B	Fin 1B3 et 1B4	nord-est
12/04/01	16		2.49	1B	Idem	nord
12/04/01	17		2.51	2A et 2B	Vue générale 2A et 2B début de fouille 2A1 et 2B1	nord-est
12/04/01	18		2.52	2B	Début 2B1	est
12/04/01	19		2.53	2A	Début 2A1	est
12/04/01	20		2.54	1B	1B4	est
12/04/01	21		2.55	1B	Idem	nord
12/04/01	22		2.56	1B	Idem	nord-est
12/04/01	23		2.57	2D	Cage d'escalier nord, rue Prince 2D3 #12	nord
12/04/01	24		2.58	2D	Idem	nord
12/04/01	25		2.59	1E	Mur ouest 1E1 rue Prince, #6	nord
12/04/01	26		2.60	2D-2E	Cage d'escalier nord et sud 2D3 et 2E3 # 12, 13)	est
12/04/01	27		2.61		Mur porte-cochère parement nord	sud
12/04/01	28		2.62	1E	Mur ouest parement ouest, rue Prince 1E1 #6	sud
12/04/01	29		2.63	2D	Cage d'escalier nord, entrée de cave 2D3 #12	ouest
12/04/01	30		2.64	2E	Mur porte-cochère côté sud , 2E1 et 2E2, #11	ouest
12/04/01	31		2.65	2E	Mur nord maison et cage d'escalier sud 2E3 #13	sud
12/04/01	32		2.66	2E	Cage d'escalier sud, 2E3 # 13	sud
12/04/01	33		2.67	2y	Pilier béton #15	nord

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D7

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
12/04/01	1		2.68	2B	Fin 2B1, début 2B2	est
12/04/01	2		2.69	1B	Limite entre 1B4 (sud) et 1B5 (nord)	nord
12/04/01	3		2.70	1B	Idem	sud
17/04/01	4		2.71	2B et 2A	Canalisation 2B3 #5 et 2A4 #5	ouest
17/04/01	5		2.72	2A	Détail de la canalisation 2A4 # 5	ouest
17/04/01	6		2.73	2B	Canalisation 2B3 #5	est
17/04/01	7		2.74	1B	Fin 1B5	nord
17/04/01	8		2.75	1B	Idem	nord
17/04/01	9		2.76	1B	Idem	est
17/04/01	10		2.77	2B	Fin 2B2 (tranchée de la canalisation)	ouest
17/04/01	11		2.78	1B	Fin 1B6 et 1B5, 1B7 (surface stérile)	nord
17/04/01	12		2.79	1B	Idem	nord
17/04/01	13		2.81	2C	Vue générale début de fouille 2C1 et 2C2	nord
18/04/01	14		2.82	2C	Vue générale vers 2D et début 2C1	sud-est
18/04/01	15		2.83	2C	Début 2C1	sud
18/04/01	16			1B	Raté	
18/04/01	17			1B	Raté	
18/04/01	18			1B	Raté	
18/04/01	19			1B	Raté	
18/04/01	20			1B	Raté	
18/04/01	21			1B	Raté	
18/04/01	22			1B	Raté	
18/04/01	23			1B	Raté	
18/04/01	24			1B	Raté	
18/04/01	25			1B	Raté	
18/04/01	26			1B	Raté	
18/04/01	27			1B	Raté	
18/04/01	28			1B	Raté	
18/04/01	29			1B	Raté	
18/04/01	30		2.87	2B	Début 2B7 (lentille cendre)	est
18/04/01	31		2.88	2A	Fin 2A2 Début 2A6	est
18/04/01	32		2.89	2A	Idem	ouest
18/04/01	33		2.90	2B	Fin 2B6 début 2B8	est
18/04/01	34		2.91	2C	Fin 2C1 début 2C3, 2C4	sud
18/04/01	35		2.92	2A	Fin 2A6, plancher en brique 2A7#19	est
18/04/01	36		2.93	2A	Idem	ouest
18/04/01	37		2.94	2A	Idem-(38) fin 2B8 début 2B9	ouest

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D8

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
19/04/01	1		3.33		Bureau	
19/04/01	2		3.34		Chapeau en feutre 2B8-1	
19/04/01	3		3.35		Idem	
19/04/01	4		3.36		Canalisation verticale in situ 2A8 #20	est
19/04/01	5		3.37		Début 2F1, fin nettoyage 2F99	sud
19/04/01	6		3.38		Fin 2C4, début 2C6	sud
20/04/01	7		3.39		Fin 2B9, début 2B10	ouest
20/04/01	8		3.40		Idem	nord
20/04/01	9		3.41		Fin 2A9 surface 2A10, 2A8 dégagé	est
20/04/01	10		3.42		Idem	est
20/04/01	11		3.43		Idem	nord
20/04/01	12		3.44		Fin 2C5 début 2C6, 2C7	nord
20/04/01	13		3.45		Fin 2A10 fin de fouille	nord
20/04/01	14		3.46		Idem	ouest
23/04/01	15		3.47		2C6 en cours de fouille	sud
23/04/01	16		3.48		Fin 2F4 début 2F5	sud
23/04/01	17		3.49		2C6, 2C7 en cours de fouille	sud
24/04/01	18		3.50		Fin 2F7 début 2F8	nord
24/04/01	19		3.51		Idem	nord
24/04/01	20		3.52		2F9 en cours de fouille	nord
25/04/01	21		3.53		Fin 2B11 début 2B12	est
25/04/01	22		3.54		Fin 2F9 et 2F3 début 2F10 base du mur 2F2	est
25/04/01	23		3.55		Fin 2F10, début 2F11 et 2F12	est
25/04/01	24		3.56		Idem	est
25/04/01	25		3.57		Apparition d'une canalisation en pierre	est
25/04/01	26		3.58		Idem	sud
26/04/01	27		3.59		Fin 2B12 début 2B13	est
26/04/01	28		3.60		Fin 2C11, 2C8 début 2C12	sud
26/04/01	29		3.61		Plancher en bois 1J1 #4	nord-est
26/04/01	30		3.62		Plancher en bois 1J5 #3	ouest
26/04/01	31		3.63		Idem	ouest
26/04/01	32		3.64		Idem	est
26/04/01	33		3.65		Vue générale du chantier	sud-est
26/04/01	34		3.66		Plancher en bois 1J5 #3	sud
26/04/01	35		3.67		Vue du chantier	sud
26/04/01	36		3.68		Fin 2B14 fin de fouille	est
26/04/01	37		3.69		Idem (38 détail 2B14) (39 1B vue générale)	est

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D9

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
					Raté	
					Raté	
					Raté	
26/04/01	4		3.1	1B	Sondage 1B	est
26/04/01	5		3.2	1B	Tuyau # 18	sud-ouest
26/04/01	6		3.3	1B	Pilier en maçonnerie #17	est
26/04/01	7				Raté	
26/04/01	8		3.4	1B	Mur #16	sud
26/04/01	9		3.5	1B	Mur #16 et paroi ouest	ouest
30/04/01	10		3.6	1B	Sondage 1B	nord
30/04/01	11		3.7	1B	Sondage 1B	sud
30/04/01	12		3.8	2F	Vue en plongée 2F13, fin 2F15	est
30/04/01	13		3.9	2F	Idem	est
30/04/01	14		3.10	2F	Canalisation 2F13 sans couvercle	est
30/04/01	15		3.11	2F	Idem	est
30/04/01	16		3.12	2F	Fin 2F12 et base de la canalisation 2F13	est
30/04/01	17		3.13	2C	Fin 2C12,2C13, 2C3 fin de fouille	sud
30/04/01	18		3.14	2C	Canalisation 2C14 #22	est
30/04/01	19		3.15	2C	Canalisation 2C14#22	nord
30/04/01	20		3.16	2C	Idem vue sur la réparation de brique et le coude	est
30/04/01	21		3.17	1F	Mur 1F1 #8	nord
30/04/01	22		3.18	1F	Idem	sud
30/04/01	23		3.19	2F	Fin 2F14 début 2F15	est
30/04/01	24		3.20	2F	Idem	nord-ouest
02/05/01	25				Raté	
02/05/01	26		3.21	2F	Mur 2F2 #8	sud
02/05/01	27		3.22	2F	Fin arbitraire 2F16, 2F17, 2F18 fin de fouille	sud
02/05/01	28		3.23	2F	Idem	sud-ouest
02/05/01	29		3.24		Site secteur est, fin de la fouille	nord
02/05/01	30		3.25		Idem et 2C, fin de la fouille	nord
02/05/01	31		3.26		Secteur 2C, 2A, 2B, fin de la fouille	nord
02/05/01	32		3.27		Idem, fin de la fouille	nord
02/05/01	33		3.28		Secteur 2B, 1F et 2F, fin de la fouille	nord
02/05/01	34		3.29		Vue générale du site, fin de la fouille	nord-est
02/05/01	35		3.30		Vue de secteur 1J , fin de la fouille	nord
02/05/01	36		3.31		Vue générale du site, fin de la fouille	ouest

Projet : Les jardins de Thomas McCord (BiFj-65)
Film n° : BiFj-65-01-D10

Archéologue : Dominique Lalande
Type de film : Diapositive 200 ASA

Date	Nég	Cliché	N° CD	Identification	Description	Orientation
17-12-01	6	1	CD3.72	Divers	Vue en détail d'objets divers reliés à l'alimentation	---
17-12-01	11	2	CD3.73	Divers	Vue en détail d'objets divers reliés au soin du corps	---
17-12-01	5	3	CD3.74	Divers	Vue en détail d'objets divers reliés au vêtement	---
17-12-01	18	4	CD3.75	Divers	Vue en détail d'objets divers associés à la vaisselle d'hôtel	---
17-12-01	24	5	CD3.76	Divers	Vue en d'une bouteille d'encre en grès britannique	---

ANNEXE B
FICHES DES BIENS IMMOBILIERS ET DES UTILITÉS PUBLIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65	MTL01-06-6	1D3	1

Réseau: pluvial

	Catégorie principale		Catégorie secondaire
Type princ.	Conduite en grès	**Type sec.**	
Sous type princ.	Profil en coupe: circulaire	**Sous type sec.**	

DIMENSIONS

0,50m visible x 0,12m de diamètre (6")

LOCALISATION

situé dans la section ouest de la tranchée 1D à 2,65m du coin nord-ouest

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès glaçuré au sel

APPAREIL

Assemblage: section mâle et femelle (bell and spigot)

Disposition: horizontale

Liaison: inséré

Joint:

Liant:

Enduit: glaçure au sel

Date de création fiche: 15/05/2001

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65	MTL01-06-6	1D3	1

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: situé dans la section ouest de la tranchée 1D à 2,65m du coin nord-ouest

Orientation: Nord-Sud

Élévations : **Sommet :** 13,30m

Pente:

Base : non atteinte

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Inscription: LANUAR RAIN PIPE CO. ST.JOHN P.Q.
canalisation pour le drainage.

Chronologie:

RÉFÉRENCES

Sources: carnet : pp. 44-45

No. de rapport:

Photos: BiFj-65.D2.26;27;28

Croquis:

Cartographie ante 1994:

Cartographie:

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Mur en béton

Vestige n° 2 N° d'enregistrement de fouille: 1H1

Type: Fondation en béton

Description: Date de mise au jour: 16/05/01

Mur en béton dans la paroi sud de la tranchée 1H à partir de son coin sud-est.

Dimensions:

Longueur: 2,90m

Largeur: 0,30,

Hauteur: 0,69m dégagée

Élévations:

Sommet: 14,18m

Base: non atteinte

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

béton

Appareil:

Assemblage:

moulé

Disposition:

Liaison:

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

inconnue

Particularités:

Références

Rapport: | Plan(s): | Coupe(s): | Carnet(s): pp. 54-55

Échantillon(s): | Photo(s): BiFj-65-D3.22

État de conservation:

Date du constat: 03/04/01 | Personne ressource: D. Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel

Intégrité:

bonne

Altération des matériaux:

aucune

Désordres structurels:

aucun

Commentaire(s):

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Bâtiment secondaire dans le jardin de Thomas McCord

Vestige n° 3 N° d'enregistrement de fouille: 1J5
2G1

Type: Fondation et plancher en bois

Description: Date de mise au jour: 03/04/01

Structure en bois composée d'une fondation en bois d'un plancher et d'une cloison verticale formant un bâtiment. Trouvée d'abord dans la tranchée 1J puis dégagée mécaniquement pour avoir ses dimensions. Nous avons défini une partie de sa limite est et de sa limite nord.

Longueur dégagée: 3,95m est-ouest x 2,54m nord-sud.
La structure est composée d'un rondin (limite sud) et de 8 planches déposées sur des solives et fixées par des clous et de 12 planches verticales formant une cloison.

À l'ouest il semble qu'il y ait eu creusement pour des réparations.
5 planches se poursuivent dans la paroi ouest de la tranchée 1J (longueur 0,55m à 0,60m) (largeur 0,15m; 0,17m; 0,24m; 0,10m). Poutre de travers plantée verticalement et masse de concrétions métalliques à l'extrémité ouest, planche déplacée et passant sous le plancher entre les planches 2 et 3.

Dimensions:

Longueur: 3,95m
Largeur: 2,54m
Hauteur: 0,05 à 0,17m

Élévations:

Sommet: 13,50m à 13,69m
Base: 13,50m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

1-Rondin grossièrement débité (extrémité sud) : 3,92m de longueur x 0,28m de largeur, épaisseur: 0,17m)
2- planches sciées-3,84m x 0,22m (à chaque extrémité 2 planches verticales ca 0,14m à 0,18 m)
3-3,72mx 0,28m (extrémité est 2 planches verticales)
4-3,58m x 0,28m (extrémité est 2 planches verticales)
5-3,48m x 0,24m (extrémité est 2 planches verticales)
6-1,50m x 0,32m (partie est manquante, planches verticales extrémité est)
7-2,50m x 0,28m (à l'ouest planche nord-sud (0,60x 0,16m)
8-2,40mx 0,28m (partiellement dégagée, déplacée angle NO-SE

Appareil:

Assemblage:

Solives ou travers nord sud (infrastructure), plancher déposé et fixé sur ces travers par des clous découpés
Extrémité est planches verticales fixées probablement sur un travers posé debout

Disposition:

Disposé à plat et parallèle pour le plancher
Disposé côte à côte formant la cloison est

Liaison:

plancher: fixé par des clous découpés

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

limon sableux brun

Particularités:

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
	BiFj-65-01-P12 BiFj-65-01-P18	BiFj-65-01-P10	pp-70-71-86-87

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D3.29;30; BiFj-65-D4.9;10;25
BiFj-65-D5.28 à 31
BiFj-65-D8.30;31;32;34

État de conservation:

Date du constat: 03/04/01

Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel

Intégrité:

Assez bonne mais quelques planches déplacées par l'eau de la fonte des neiges

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Déstructuration à l'ouest causée par une réparation
Déstructuration causée par la fonte des neiges

Commentaire(s):

Dépendance apparaissant sur le plan de Adams (1825) dans le jardin de la propriété McCord.

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Plancher en bois d'un bâtiment secondaire

Vestige nº 4 Nº d'enregistrement de fouille: 1J1

Type: plancher en bois

Description: Date de mise au jour: 16/05/01

Plancher en bois composé de 8 planches orientées est-ouest à l'intérieur de la tranchée 1J dans sa portion nord. Le plancher se poursuit au nord et à l'ouest. Sa partie sud a été arrachée en partie par la pelle mécanique.

Du nord au sud :

1-longueur résiduelle : 1,30m de longueur; largeur: 0,30m
2- 1,75m de longueur; largeur: 0,30m
3- 1,65m de longueur; largeur: 0,30m
4- 2,00m de longueur; largeur: 0,25m
5- 1,75m de longueur; largeur: 0,25m
6- 0,70m de longueur; largeur: 0,18m
7- 0,65m de longueur; largeur 0,14m
8- 0,45m de longueur; largeur 0,16m

Dimensions:

Longueur:

Largeur:

Hauteur:

Élévations:

Sommet: 14,05m;14,07m;14,06m;14,08m

Base:

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

bois scié

Appareil:

Assemblage:

Côte à côte

Disposition:

à plat

Liaison:

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

sable rouille mélangé avec des cailloux

Particularités:

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
	BiFj-65-01-P11	BiFj-65-01-P10	pp-62 à 65

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D4.12;13
BiFj-65-D5.25;26;27
BiFj-65-D6.11;12
BiFj-65-D8.29

État de conservation:

Date du constat: 02/04/01

Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel

Intégrité:

Le plancher a été arraché en partie par la pelle mécanique

Altération des matériaux:

arraché par la pelle mécanique

Désordres structurels:

Commentaire(s):

plancher appartenant à un bâtiment secondaire probablement relié à l'entreposage du charbon minéral

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Puisard en maçonnerie

Vestige n° 5 N° d'enregistrement de fouille: 1G1
2A3

Type: Fondation en maçonnerie

Description: Date de mise au jour: 18/05/01

Fondation en maçonnerie de forme carrée, formée de 4 murs.
Orientée est-ouest
Drain d'acheminement dans le mur ouest
Drain d'évacuation du côté est au fond de la structure
Plancher en brique fermant la structure à la 3e assise à partir du fond
Au fond: 2 planches en bois, le long du mur ouest : 0,41m x 0,15m et 0,43m x 0,12m, liées à la construction de la structure et de la canalisation

Dimensions:

Longueur: 2,98m (E-O) et 2,93m (E-O)
Largeur: 2,25m (N-S) et 2,30m (N-S)
Hauteur: 1,15m (hauteur connue)

Élévations:

Sommet: 13.94;13.92;14.08;14.11m
Base: coin sud-est 12.97m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
1-mur nord	2,98m	0,57m	1,15m		
2-mur sud	2,93m	0,49m	1,14m		
3-mur est	2,30m	0,61m	1,15m		
4-mur ouest	2,25m	0,47m	1,14m		

Matériaux:

Type et dimensions:

pierre calcaire ébauchée de type chazy et quelques pierres de type Trenton

1-Longueur : 0,67m	2-Longueur: 0,34m	3- Longueur: 0,25m
Largeur : 0,58m	Largeur : 0,18m	Largeur: 0,09m
Épaisseur: 0,14m	Épaisseur: 0,14m	

Appareil:

Assemblage:

Mur à double parement sans blocage, appareil régulier
À l'intérieur parements bien dressés mais à l'extérieur non dressés
Assises régulières réglées parfois avec des cales, parfois verticales
8 assises conservées

Disposition:

En panneresse et boutisse

Liaison:

Les 4 segments sont imbriqués
avec plancher en brique

Joints:

Type: affleurés

Forme:

Dimensions: 0 à 5cm

Liant:

mortier à base de chaux

Enduit:

Base d'appui:

sol stérile et tuyau d'évacuation pour les eaux usées

Particularités:

Réfection et bouchage de la pose d'une canalisation d'acheminement pour les eaux usées sur le mur ouest
Matériaux pour bouchage : brique commune orangée et terre

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
	BiFj-65-01-P.13		pp-72-73

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65.D3.34 à 37
BiFj-65.D4. 2 à 8; 31 à 33
BiFj-65.D6.7;8

État de conservation:

Date du constat: 24/04/01

Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel. Vestige dégagé sur toute sa superficie, dégagée à la base à l'intérieur, 3 à 4 assises parement externe du mur ouest

Intégrité:

En général bonne mais sommet dérasé lors de la démolition et par le dégagement par la pelle mécanique

Altération des matériaux:

Mortier s'effrite et quelques pierres décomposées

Désordres structurels:

Quelques pierres sur les coins de la structure

Commentaire(s):

Structure apparaissant sur le plan de Goad (1886)

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Habitation nord de la rue Prince

Vestige n° 6 N° d'enregistrement de fouille: 2D1
2D2
1E1

Type: Maçonnerie en pierre

Description: Date de mise au jour: 29/05/01

2D1: Mur de pierre formant la limite ouest et arrière d'un édifice situé le long de la rue Prince
-Orienté selon un axe nord/sud
-Comporte une ouverture dans le tiers sud qui correspond à une entrée de cave
Le seuil de cette entrée se trouve à 0,70m sous la surface dérasée et résiduelle du mur 2D1. À cet endroit un jambage de brique a été imbriqué dans la maçonnerie. Ce jambage correspond aux parements internes de l'entrée de cave (voir 2D3).
-Largeur de l'ouverture : 0,90m
-tranchée de fondation visible dans la paroi nord (largeur: 0,26m)
Mur probablement construit de l'intérieur mais tout de même relativement bien dressé de l'extérieur.
tranchée de fondation : son remplissage correspond à 2D6
Lot correspondant: 1E1

2D2: mur sud et mitoyen de la porte cochère de l'habitation
Mur de fondation orienté selon un axe est/ouest et formant la limite sud d'une habitation située le long de la rue Prince.
Contre l'extrémité ouest du mur soit à l'angle S/O du bâtiment vient s'appuyer une base de béton soutenant un poteau formé de 2 pièces de bois (voir 2D5)

Dimensions:

Longueur: (2D1) dégagé: 4,32m; (2D2) 2,22m

Largeur: (2D1) 0,55m; (2D2) 0,57m

Hauteur: (2D1) max. dégagée: 1,09m; (2D2) 0,82m

Élévations:

Sommet: 2D1-14.26;13.87;14.27;14.19m
2D2.13.65; 13.90;14.26;14.18m

Base: non atteinte

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
1-segment nord:	2,26m	0,55m	1,09m		
2-(seuil ouverture)	0,90m				
3- segment sud	1,16m	0,55m			

Matériaux:

Type et dimensions:

Pierres ébauchées de type Trenton (40%) et Chazy (60%)

Dimensions:	1	2:	3:
	Long: 0,41m	0,37m	0,24m
	Larg: 0,27m	0,34m	0,14m
	Haut: 0,15m	0,11m	0,14m

Appareil:

Assemblage:

Mur double parement à blocage central
Appareil régulier
Assise parfois réglée au moyen de cales
Blocage peu important seulement présent à quelques endroits
Parements bien dressés

Disposition:

Pierres disposées majoritairement en panneresse
Quelques-unes en boutisse

Liaison:

Imbriqué aux murs formant les fondations de l'entrée de la cave
Imbriqué à angle droit au mur 2D2,2D1

Joints:

Type: affleuré

Forme:

Dimensions: (2D1)0,02m à 0,04m
(2D2) 0 à 0,07m

Liant:

mortier à base de chaux blanc-crème

Enduit:

crépi du côté intérieur des parements (2D1)

Base d'appui:

inconnue

Particularités:

ouverture/entrée de cave 2D3 : jambage en brique formant l'entrée de cave

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65.D5.3 à 8
BiFj-65.D6.5;6

État de conservation:

Date du constat: 17/04/01 Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel: le mur se poursuit dans la paroi nord et sous la surface du sol dégagé autour. Parement interne dégagé sur les 6 à 7 assises de haut.

Intégrité: (2D2) base non dégagée, se poursuit en paroi vers l'est, parement interne: 5 assises dégagées

Surface légèrement inégale et dérasée lors de la démolition de l'édifice.
2D2: surface dérasée inégalement et plus profondément que 2D1

Altération des matériaux:

Le mortier s'effrite

Désordres structurels:

Commentaire(s):

L'intérieur de la cave est rempli par une couche de démolition composée de mortier et de brique rouge. Ceci laisse croire que les murs exposés du bâtiment étaient probablement en brique plutôt qu'en pierre

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Mur ouest du bâtiment secondaire

Vestige n° 7 N° d'enregistrement de fouille: 1F1

Type: Maçonnerie en pierre

Description: Date de mise au jour: 29/05/01

Mur de fondation arrière du bâtiment situé au fond de la cour des habitations sises sur la rue Prince.

Aucune solive n'est visible du côté extérieur (où les fondations ont été dégagées dans toute leur hauteur conservée)

Le long du parement extérieur du mur (côté ouest) sont plantés 3 piquets de clôture

Dimensions:

Longueur: 5,90m dégagée

Largeur: 0,50m

Hauteur: environ 0,60m

Élévations:

Sommet: 13.76;13.77;14.11;14.15;14.18;14.19m

Base:

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

Moellons ou pierres ébauchées en calcaire de type Chazy. Pierres de tailles variables.

1- Long: 0,60m	2 -0,32m	3-0,37m
Long: 0,28m	0,22m	0,34m
Épais: 0,13m	0,07m	0,12m
(en parpaing)	(en parpaing)	

Appareil:

Assemblage:

Mur à double parement avec blocage central à quelques endroits
Type de parements, d'assemblage et d'assise inconnu

Disposition:

En panneresse et boutisse. Quelques pierres en parpaing

Liaison:

Mode de liaison avec les deux autres murs de bâtiment inconnu

Joints:

Type: inconnu

Forme:

Dimensions:

Liant:

mortier à base de chaux

Enduit:

aucun

Base d'appui:

sols des jardins McCord

Particularités:

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
		BiFj-65-01-P7	pp. 98-99

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D5 10à13

État de conservation:

Date du constat: 30/04/01

Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel : dégagé en surface seulement. Une petite partie a été dégagée jusqu'à la base du côté extérieur

Intégrité:

surface dérasée lors de la démolition du bâtiment

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Plancher ou niveaux d'occupation dérasés lors de la démolition de l'édifice
Recouvert par la couche 2F1
Bâtiment apparaissant sur le plan de Goad (1886), de Pinsonneault (1907), assurances 1912-1914

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

maçonnerie en pierre

Vestige nº 8 Nº d'enregistrement de fouille: 2F2
1F1

Type: Mur de fondation

Description: Date de mise au jour: 29/06/01

Mur de fondation orienté selon un axe nord/sud et formant la limite est d'un bâtiment de fond de cour des maisons sis sur la rue Prince.

dimensions totales du bâtiment inconnues

L'ensemble de la maçonnerie repose sur une solive en bois:
Longueur: ?
Largeur:?
épaisseur: 0,08m

Dimensions:

Longueur: 8m dégagée
Largeur: environ 0,56m
Hauteur: sans solive: 0,71m

Élévations:

Sommet: 13,79m;13,91m;13,95m;14,08m;14,09m;14,02m

Base: bas solive : 13.40m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

Pierres ébauchées en calcaire de type Chazy

1- Long: 0,56m	2-0,54m	3-0,30m
Largeur: 0,39m	0,46m	0,24m
Épaisseur: 0,14m	0,18m	0,06m
(en parpaing)	(en parpaing)	

Appareil:

Assemblage:

Double parement sans blocage, sauf à quelques endroits
Parement intérieur non dressé
Appareil irrégulier
Assises irrégulières

Disposition:

En panneresse et en boutisse

Liaison:

Liaison inconnue avec les présumés murs latéraux

Joints:

Type: débordant

Forme:

Dimensions: 0,01m à 0,06m

Liant:

mortier à base de chaux

Enduit:

aucun

Base d'appui:

surface des niveaux des jardins McCord (sur 2F10)
S'appuie sur une solive en bois

Particularités:

Références

Rapport: | Plan(s): | Coupe(s): BiFj-65-01-P17 | Carnet(s): no 2

Échantillon(s): | Photo(s): BiFj-65-D6.9;D9.21;22;26

État de conservation:

Date du constat: 30/04/01 | Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel: dégagé sur toute sa hauteur résiduelle dans la sous-opération 2F (3 à 4 assises). Se poursuit en paroi vers le nord et le sud. Les dimensions totales du bâtiment sont inconnues.

Intégrité:

Surface des fondations dérasées lors de la démolition de l'édifice

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Le plancher ou niveau d'occupation du bâtiment a été dérasé lors de sa démolition
La partie exposée des murs du bâtiment était peut-être en bois
Situé sous 2F1 bordé à l'intérieur par 2F3 lequel remplit la tranchée de fondation
Bâtiment apparaissant sur le plan de 1886 (Goad), de 1907 (Pinsonneault) et plans d'assurance de 1912-1914

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Bâtiment secondaire en bois

Vestige n° 9 N° d'enregistrement de fouille: BiFj-65-1A1

Type: Fondation en bois

Description: Date de mise au jour: 10/05/01

Bâtiment en bois formé de trois poutres parallèles.
Surface du bâtiment 3,80m paroi nord et 4m paroi sud.
Poutres orientées nord-est-sud-ouest

Poutre 1 à 0,82m de la paroi est, 1,50m de longueur; 0,18m de largeur; 0,20m d'épaisseur
Poutre 2 à 2,54m de la paroi est, 1,50 de longueur, 0,18m de largeur, 0,12m d'épaisseur
Poutre 3 à 3,80m de la paroi est, 1,50m de longueur; 0,18m de largeur, épaisseur non connue.

Dimensions:

Longueur: 1,50m (dégagé)
Largeur: 0,18m
Hauteur: 0,12m à 0,20m d'épaisseur

Élévations:

Sommet: 13,53m
Base:

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
1-	1,50m	0,18m	0,20m		
2-	1,50m	0,18m	0,12m	13,53m	
3-	1,50m	0,18m	inconnue		

Matériaux:

Type et dimensions:

bois équarri

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Disposé à plat et parallèle entre les 3 poutres

Liaison:

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

Limon sableux brun foncé, mortier, charbon de bois et minéral, galets, cailloutis (couche no 7, jardin?)

Particularités:

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
		BiFj-65-01-P2	pp. 4-5

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D1-28 à 34

État de conservation:

Date du constat: 23/03/01

Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel

Intégrité:

bonne

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Probablement annexe au bâtiment de 1846 ou dépendance au domaine McCord

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2A4-2B3	10

Réseau: Élimination des eaux usées

Catégorie principale		Catégorie secondaire	
Type princ.	Conduite en grès	**Type sec.**	
Sous type princ.	Profil en coupe: circulaire	**Sous type sec.**	

DIMENSIONS

2B3: longueur: 2.13m; diamètre : 0.13m
La canalisation 2B3 traverse le sondage et se poursuit dans 2A à l'est et traverse le mur ouest de la structure (puisard #5).
3 sections: 1: 0,47m collet 0,08m; 2: 0,84m collet 0,08m;3: 0,69m visible se poursuivant vers l'ouest.
2A4: 0,09m du mur ouest

LOCALISATION

canalisation traversant le sondage 2B (2B3) et 2A (2A4), de type bell and spigot

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès grossier glaçuré au sel

APPAREIL

Assemblage: en 3 sections (2B3)

Disposition: horizontale

Liaison:

Joint:

Liant: mortier

Enduit:

Date de création fiche: 30/05/2001

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2A4-2B3	10

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: canalisation traversant le sondage 2B (2B3) et 2A (2A4), de type bell and spigot

Orientation: Est-Ouest

Pente:

Élévations :

Sommet : 2B3:13.92;13.84;13.89; 2A4;13.78m

Base : 2B3:13.83m;13.65m 2A4:13.66m

ASSOCIATION

au puisard #5. 2B4 terre à l'intérieur du tuyau; 2B2: tranchée de construction

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Inscription: J.BINNIE GARTCOSH

Chronologie:

RÉFÉRENCES

Sources:

No. de rapport:

Photos: BiFj-65-D7.4;5;6

Croquis:

Cartographie ante 1994:

Cartographie:

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Habitation sud de la rue Prince

Vestige n° 11 N° d'enregistrement de fouille: 2E1
2E2

Type: Maçonnerie en pierre

Description: Date de mise au jour: 30/05/01

2E1: Mur de fondation ouest et arrière d'une habitation située sur la rue Prince. Orienté selon un axe nord/sud.
Très peu dégagé, seulement à l'endroit du coin nord/ouest du bâtiment.
Immédiatement au sud de la portion dégagée s'amorce l'ouverture d'une entrée de cave sensiblement identique au bâtiment voisin juste au nord.

2E2: Mur de fondation formant la limite nord du bâtiment et mitoyen d'une porte-cochère.
-très peu dégagé
-orienté selon un axe E/O

Distance entre 2E2 et 2D2 (largeur de la porte cochère): 2,185m (86")

Dimensions:

Longueur: (2E1) 0,95m dégagée (2E2) 2,06m dégagée
Largeur: (2E1) 0,54m dégagée (2E2) 0,58m
Hauteur: (2E1) 0,30m dégagée (2E2) 0,24m

Élévations:

Sommet: 2E1: 14.17m; 14.03m
2E2: 14.42m;14.24m;14.39m
Base: non atteinte

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

Pierres ébauchées de calcaire de type Chazy et Trenton (60%/40%)

(2E1) 1-	Longueur: 0,61m	2- 0,53m	3-0,50m
	Largeur: 0,35m	0,40m	0,19m
	Épaisseur: 0,15m	0,34m	0,15m
(2E2) 1-	0,53m	0,20m	0,30m
	0,40m	0,18m	0,20m
	0,34m	0,08m	0,08m

Appareil:

Assemblage:

Appareil probablement régulier et dressé
Type d'assises inconnues, fouillées trop peu profondément. probablement même type que 2D1/2D2

Disposition:

En panneresse

Liaison:

Un saut-de-loup ou entrée de cave (2E3) vient s'appuyer contre son parement externe
Imbriqué à angle droit

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions: 0,02m
0,02m à 0,05m (2E2)

Liant:

Mortier à base de chaux

Enduit:

peut-être crépi à l'intérieur au niveau de la cave (non fouillé)

Base d'appui:

Inconnue

Particularités:

Une ouverture/entrée de cave 2E3

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65-D6.30

État de conservation:

Date du constat: 17/04/01 Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: (2E1)partiel: se poursuit en paroi vers le sud. Dégagé sur une à deux assises de haut et ce, seulement à l'extérieur. Très peu dégagé.
(2E2) partiel: dégagé seulement en surface et à l'angle N/O du bâtiment. Se poursuit en paroi vers l'est.

Intégrité:

Surface dérasée inégalement lors de la démolition de l'édifice.

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Surface instable et perturbée du côté est

Commentaire(s):

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Habitation nord, cage d'escalier (entrée de cave)

Vestige n° 12 N° d'enregistrement de fouille: 2D3

Type: Mur en maçonnerie

Description: Date de mise au jour: 29/05/01

-Fondations d'un saut-de-loup ou entrée de cave d'une habitation sise sur la rue Prince
-Entrée orientée selon un axe est/ouest
-Formée de 3 murs maçonnés : 2 murs parallèles et un mur perpendiculaire formant l'extrémité ouest de l'entrée de cave
-L'ensemble s'appuie contre le parement extérieur du mur arrière (2D1) de l'habitation. Seuls les parements internes sont imbriqués au mur 2D1 et ce, seulement à l'endroit du jambage.
-La surface des parements extérieurs est très inégale et a été appuyée contre le sol alors en place. Les fondations ont donc été construites dans une tranchée qui a été creusée à même la surface de la couche 2D4. Cette couche correspond à un niveau d'occupation noirâtre probablement contemporain de la fin du XIXe siècle, post 1880?
-La base des murs s'étend probablement à 45 degrés vers l'ouverture de la cave et le seuil de porte.
-La maçonnerie est légèrement plus large en surface et résulte probablement du débordement du béton lors de la construction.
-Présence d'un escalier à l'intérieur : nombre indéterminé de marches (non fouillé)
-Structure coffrée de l'intérieur seulement
-Largeur de la tranchée de fondation 0,16m environ

Dimensions:

Longueur: totale sans jambage : 2,48m
Largeur: totale: 1,30m intérieure: 0,96m
Hauteur: dégagée : 0,58m

Élévations:

Sommet: 14.19;14.27;14.40;14.41m;14.44m
Base:

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
1-Mur nord	2,35m	0,20m			
2-Mur sud	2,40m	0,22m			
3-Mur perpendiculaire	1,15m	0,23m	0,50m		
4-Jambage	0,55m				

Matériaux:

Type et dimensions:

Pierres ébauchées en calcaire de type Chazy, noyées dans un lit de mortier à base de ciment
Brique rouge industrielle faite au moule à bois constituant le jambage
Dimensions des briques: 1-Long: 0,20m (8")
Larg: 0,10m (4")
Épaisseur: 0,06m (21/2")

Appareil:

Assemblage:

Béton fabriqué selon une technique plus ancienne: pierres jetées à tout venant dans un lit de mortier à base de ciment

Disposition:

Jambage de brique en panneresse et en boutisse

Liaison:

Les deux murs latéraux s'appuient contre le parement externe du mur 2D1
Jambage imbriqué

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions: 0,02m

Liant:

mortier à base de ciment pour le jambage

Enduit:

Parements internes du jambage enduits de crépi à base de ciment

Base d'appui:

Repose sur une couche de brique pulvérisée

Particularités:

Traces de coffrage à la surface du vestige
Présence possible d'une petite ouverture circulaire associée à une canalisation dans le mur nord (diamètre 0,55m)
La surface du mur ouest comporte l'empreinte d'une pierre ayant servie de seuil.

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65.D6.23;24;29

État de conservation:

Date du constat: 17/04/01 Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: Partiel: les parements externes des murs ont été dégagés jusqu'à la base seulement sur la moitié ouest. L'intérieur du vestige n'a pas été excavé.

Intégrité:

Surface inégale est dérasée par endroits, probablement lors de la démolition de l'habitation

Altération des matériaux:

Maçonnerie fissurée par endroits et instable

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Le fait que les briques formant le jambage de l'entrée sont liées par un mortier à base de ciment laisse supposer que cette entrée aurait été aménagée lors d'une phase de construction plus récente que celle du bâtiment principal Construction post aux années 1880?

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Habitation sud/cage d'escalier de la rue Prince

Vestige n° 13 N° d'enregistrement de fouille: 2E3

Type: Maçonnerie en pierre et béton

Description: Date de mise au jour: 30/05/01

Fondations d'un saut-de-loup/entrée de cave composées de 3 murs : 2 murs latéraux parallèles à un mur perpendiculaire formant l'extrémité ouest du vestige.

Ensemble orienté selon axe E/O

Dimensions:

Longueur: 2,37m totale

Largeur: totale inconnue 0,27m dégagée

Hauteur: dégagée: 0,70m

Élévations:

Sommet: 14.03;14.23;14.14;14.42;14.52m

Base: non atteinte

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
1-Mur nord	2,37m	0,20m	0,70m dégagée		
2-Mur sud non dégagé					
3-Mur ouest (portion dégagée)	1,06m	0,27m	0,49m (sans le seuil)		

Matériaux:

Type et dimensions:

béton à base de ciment, de concassé et de pierre calcaire

Appareil:

Assemblage:

Pierres jetées à tout venant dans le lit de béton

Disposition:

Liaison:

S'appuie contre le parement externe de 2E1

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

peut-être enduit d'un crépi à l'intérieur (non dégagé)

Base d'appui:

Inconnue

Particularités:

La surface du mur ouest comporte les restes d'un seuil formé de pierres plates en calcaire de type Chazy (3-4 pierres). Dimensions de la plus grosse de ces pierres:
Longueur: 0,51m; Largeur: 0,28m épaisseur: 0,08m

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65-D6.32;33

État de conservation:

Date du constat: 17/04/01 Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: Partiel : moitié sud non dégagée, moitié nord non dégagée jusqu'à la base

Intégrité:

Surface inégale et dérasée lors de la démolition

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Construction sans doute contemporaine de l'entrée de cave de l'habitation nord

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Porte cochère de la rue Prince

Vestige n° 14 N° d'enregistrement de fouille: 2D5

Type: Béton et bois

Description: Date de mise au jour: 30/05/01

Base de béton plus ou moins quadrangulaire servant à soutenir et tenir en place deux pièces de bois dans 2D4 et les sols sous-jacents.

Dimensions:

Longueur: 0,30 N/S

Largeur: 0,37m E/O

Hauteur: 0,39m

Élévations:

Sommet: 14.45m

Base: non atteinte

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
pièce de bois est	0,12m	0,08m	0,31m		
pièce de bois ouest	0,12m		0,21m		
total	0,20m	0,12m			

Matériaux:

Type et dimensions:

béton à base de ciment et concassé
Essence de bois indéterminé

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

S'appuie contre le parement externe du mur 2D1 à l'angle de 2D2

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

Couche cendreuse et noirâtre, possiblement équivalente à 2D4

Particularités:

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65-D6.6;24;25

État de conservation:

Date du constat: 17/04/01 Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: entier
Moitié nord non dégagée jusqu'à la base

Intégrité:

Base de béton: surface abîmée et légèrement dérasée
Poteaux: seule la base est présente, partie exposée arrachée.

Altération des matériaux:

Désordres structurels:

Commentaire(s):

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Pilier en béton

Vestige n° 15 N° d'enregistrement de fouille: 2Y

Type: Fondation en béton

Description: Date de mise au jour: 01/06/01

Pilier en béton au nord de la sous-opération 2C dans la paroi nord de l'aire de l'excavation.

Dimensions:

Longueur: 1.56m

Largeur: 0,64m (bordure: 0.20m)

Hauteur: 0.79m (base non atteinte)

Élévations:

Sommet: 14.65m

Base:

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

béton

Appareil:

Assemblage:

moulé

Disposition:

verticale

Liaison:

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

Enduit:

Base d'appui:

non atteinte

Particularités:

Références

Rapport: Plan(s): Coupe(s): Carnet(s):

Échantillon(s): Photo(s): BiFj-65.D6.33

État de conservation:

Date du constat: 24/04/01 Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel

Intégrité:

bonne

Altération des matériaux:

aucune

Désordres structurels:

aucun

Commentaire(s):

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Mur sud de l'édifice au 22 rue Prince

Vestige nº 16 N° d'enregistrement de fouille: 1B7

Type: Fondation en pierre

Description: Date de mise au jour: 10/04/01

Mur de fondation formant la limite sud de l'édifice actuel (22 rue Prince)
La fondation en pierre dépasse la surface du plancher en béton de 0,39m.
Une certaine amorce de la tranchée est visible en 1B; le creusement s'est effectué dans le sol naturel remanié et correspond au sol apparent sur une largeur de 0,10m appuyé au mur.
La tranchée de construction est de l'autre côté du mur où il y a la cave du bâtiment au coin de Prince et Brennan. La bavure de joints du côté nord en témoigne. Le parement nord du mur était possiblement jadis une façade extérieure.

Le mur fait partie des objectifs de cette sous-opération : il s'agit de voir s'il consiste à un élément appartenant au complexe du bâtiment de McCord.

Un élément vient appuyer une construction relativement ancienne : la tranchée apparaît du moins sur son parement dégagé à partir du sol naturel et tout le remplissage subséquent vient s'appuyer sur le mur.

Dimensions:

Longueur: 1,60m

Largeur:

Hauteur: 1,61m (fondation) dont 0,39m au dessus du plancher

Élévations:

Sommet:

Base: 13,13m; empattement à 13,26m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

pierres ébauchées de calcaire de type Trenton et Chazy (40% Trenton/60% Chazy)

Dimensions :	Longueur	épaisseur
	1: 0,72m	0,20m
	2: 0,33m	0,31m
	3: 0,19m	0,10m

Présence d'une brique servant de cale (toutes les autres étant en calcaire)

Appareil:

Assemblage:

Mur plus ou moins dressé, appareil régulier, assises plus ou moins régulières, réglées à l'aide de cales
Mur à double parement, blocage indéterminé

Disposition:

en panneresse et probablement en boutisse

Liaison:

le pilier 1B8 vient s'appuyer sur le parement nord

Joints:

Type: débordant, certains baveux

Forme:

Dimensions: 0 à 0,05m

Liant:

mortier à base de chaux

Enduit:

Base d'appui:

sol naturel
présence d'un empattement formé d'une seule assise (hauteur de 0,10 à 0,13m, largeur du décrochement : 0,06m, irrégulier).

Particularités:

au-dessus du plancher présence d'une réparation du mur à base de ciment (0,98m de largeur x 0,55m de hauteur).

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
		BiFj-65-01-p3	pp-110-111

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D9-8;9

État de conservation:

Date du constat: 18/04/01

Personne ressource: Manon Goyette et Roland Tremblay, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: partiel, seul le parement nord a été dégagé, il se poursuit au-delà de la tranchée vers l'est et l'ouest

Intégrité:

bonne, partie exposée consiste en la partie supérieure de la fondation sur laquelle le reste est en brique jusqu'au plafond.

Altération des matériaux:

joints friables, pierres fissurées

Désordres structurels:

aucun

Commentaire(s):

Probablement mur nord de la propriété McCord, c'est-à-dire le mur délimitant la cour et la propriété?

Recommandation(s):

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Pilier juxtaposé au mur arrière du bâtiment au 22 de la rue Prince

Vestige nº 17 Nº d'enregistrement de fouille: 1B8

Type: Fondation de pilier

Description: Date de mise au jour: 15/05/01

Pilier en maçonnerie de forme quadrangulaire couronné d'un bloc de granit formant sa partie supérieure.
La surface en bloc de granit est à 0,03m sous la surface du plancher de béton. La dalle supérieure du plancher de béton qui en compte deux successives a normalement autour de 0,07m d'épais sauf sur le bloc où elle n'en a que 0,03m. Par conséquent, lorsque le plancher était sur la dalle inférieure le bloc supérieur du pilier dépassait le sol de 0,03 à 0,04m. Cela peut expliquer en partie pourquoi la bordure supérieure nord du bloc de granit est taillée d'un angle interne.

Dimensions:

Longueur: 0,96m (E/O)

Largeur: 0,64m (N/S) 0,74m (N/S)

Hauteur: 0,77m(maçonnerie) 1,06m (maçonnerie et granit)

Élévations:

Sommet: 14,30m-empattement 13,38m

Base: 13,19m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

pierres calcaires ébauchées dans la partie inférieure
bloc massif ébauché en granit (un seul morceau) venant couronner la partie en calcaire.

Pierre calcaire :	Long	Larg	épaiss
	1	0,58	0,38
	2	0,46	0,12
	3	0,20	0,10

Bloc granit : long 0,96; largeur: 0,74; épaisseur 0,30

Appareil:

Assemblage:

pilier plus ou moins dressé du côté ouest, inégal du côté nord.
grande variabilité de la dimension des pierres, appareil irrégulier
assises plus ou moins régulières, réglées à l'aide de cales.

Disposition:

Liaison:

Le pilier est juxtaposé au mur 1B7 (#16) mais un petit espace vertical large de 0 à 0,10m le sépare du mur. Cet espace est surtout comblé de cales verticales et de sol de remplissage avec très peu de mortier. Pas de lien avec le mur

Joints:

Type: légèrement débordant, baveux entre l'empattement et la seconde assise.

Forme:

Dimensions: 0 à 3cm

Liant:

mortier à base de ciment

Enduit:

Base d'appui:

sol naturel et petit creusement au fond duquel repose une pièce en bois de 10cm de haut par 0,18m de large qui passe dans un axe est/ouest sous l'empattement du pilier à 10cm sous celui-ci

Particularités:

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
	BiFj-65-01-P3		pp. 100-101

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65-D9-6

État de conservation:

Date du constat: 19/04/01

Personne ressource: Manon Goyette et Roland Tremblay, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: complet en hauteur
parement ouest et coin nord-ouest

Intégrité:

complet et toujours en usage au moment de l'intervention

Altération des matériaux:

rien d'apparent

Désordres structurels:

rien d'apparent

Commentaire(s):

pilier de soutien à la structure du bâtiment

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		1B9	18

Réseau: Élimination des eaux usées

Catégorie principale		Catégorie secondaire	
Type princ.	Conduite en fonte à joint indéterminé	**Type sec.**	drain privé
Sous type princ.	diamètre: 6 po.	**Sous type sec.**	Coupe en plan: circulaire

DIMENSIONS

longueur : 1,50m est/ouest
Y: 1,50m nord-ouest/sud-est

LOCALISATION

À l'intérieur de l'ancien édifice industriel sis au 22 rue Prince sous le plancher en béton
Située dans le sondage 1B dans sa partie sud, à 2m du mur 1B7 # 16.
Deux sections: l'une orientée est-ouest et l'autre section le Y orienté nord-ouest

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte
diamètre extérieur : 0,145m

APPAREIL

Assemblage: conduite principale avec trois joints et conduite secondaire en Y avec un joint

Disposition: horizontale

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 14/05/2001

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		1B9	18

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À l'intérieur de l'ancien édifice industriel sis au 22 rue Prince sous le plancher en béton
Située dans le sondage 1B dans sa partie sud, à 2m du mur 1B7 # 16.
Deux sections: l'une orientée est-ouest et l'autre section le Y orienté nord-ouest

Orientation: 1-Est-Ouest
2-nord-ouest/sud-ouest

Élévations : **Sommet :** 13,94m et 13,81m

Base : inconnue

Pente: 0,13m

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

conduite pour les eaux usées du bâtiment. Vestige constitué de deux segments de tuyaux. Le premier et le principal orienté selon un axe est/ouest et se dirige vers la rue Prince. Le second est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est et vient se déverser dans le segment 1

Chronologie: XXe siècle

RÉFÉRENCES

Sources: carnet arpentage: pp-100-101

No. de rapport:

Photos: BiFj-65-D9-5;6;9;10

Croquis:

Cartographie ante 1994:

Cartographie:

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Plancher en brique d'un puisard

Vestige n° 19 N° d'enregistrement de fouille: 2A7

Type: plancher en brique

Description: Date de mise au jour: 30/05/01

Plancher en brique à l'intérieur du puisard #5 sur toute la surface et venant s'appuyer sur les parois des murs en maçonnerie du puisard
16 rangées en brique posées à plat

Dimensions:

Longueur: 1,17m (E/O) 1.81m (N/S)

Largeur:

Hauteur: 0,07m

Élévations:

Sommet: 13.23;13.25;13.26;13.23;13.17m

Base: 13.17;13.18;13.20;13.15;13.11m

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:

Matériaux:

Type et dimensions:

brique commune orangée
longueur: 0.20m
largeur: 0.10m
épaisseur ; 0,06 ;0.07m

Appareil:

Assemblage:

16 rangées
une rangée paroi est orientée est-ouest
une rangée paroi ouest orientée est-ouest

Disposition:

posées à plat

Liaison:

canalisation verticale (2A8) jointoyée avec du mortier baveux

Joints:

Type: petites cales en brique
Forme:
Dimensions:

Liant:

mortier baveux, vient sceller sur les parois maçonnées

Enduit:

Base d'appui:

2A9 : sable avec limon brun grisâtre

Particularités:

Références

Rapport: | Plan(s): | Coupe(s): | Carnet(s): pp. 36-37

Échantillon(s): | Photo(s): BiFj-65.D7.35;36;37

État de conservation:

Date du constat: 18/04/01 | Personne ressource: Dominique Lalande, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: complet

Intégrité:

bonne

Altération des matériaux:

aucune

Désordres structurels:

aucun

Commentaire(s):

Surface aménagée du puisard pour sceller la canalisation, puisard datant de la fin du XIXe siècle

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2A8	20

Réseau: Élimination des eaux usées

	Catégorie principale		Catégorie secondaire
Type princ.	Conduite en grès d'un puisard	**Type sec.**	
Sous type princ.	Profil en coupe: circulaire	**Sous type sec.**	

DIMENSIONS

1e section: 0.51m
2e section: 0.23m, collet: 0.05m (2 pouces)
diamètre intérieur: 0.235m

LOCALISATION

Située au centre de la structure maçonnée #5 avec coude orienté vers l'ouest
Passe sous le mur est de la structure #5

MATÉRIAUX

Type et dimension: Grès grossier glaçuré avec couvercle en métal riveté
épaisseur: 0,03m

APPAREIL

Assemblage: coude inséré dans un tuyau posé horizontalement lié avec du mortier. Petite tranchée et insertion de fragments de pierre pour niveler la canalisation

Disposition: horizontale et verticale

Liaison:

Joint:

Liant: mortier baveux (collet 0.06m)

Enduit:

Date de création fiche: 30/05/2001

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2A8	20

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Située au centre de la structure maçonnée #5 avec coude orienté vers l'ouest
Passe sous le mur est de la structure #5

Orientation: Est-Ouest

Élévations :

Sommet : 13.01;13.06(collet)

Pente:

Base : profondeur coude : 12.75m

ASSOCIATION

associé à la construction du puisard #5
associé au plancher en brique (2A7)
Associé au remblai 2A9

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Cette canalisation fait partie d'un ensemble du puisard.
La suite de la canalisation a été trouvée à l'est dans le sondage 2C (2C14)
Évacuation vers la rue Prince en passant sous la porte-cochère

Chronologie: entre 1872 et 1886 (plan de Goad)

RÉFÉRENCES

Sources:

No. de rapport: carnet : pp.46-47

Photos: BiFj-65-D8.4

Croquis: BiFj-65.01.P.13

Cartographie ante 1994:

Cartographie:

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Site archéologique: Les jardins de Thomas McCord **Code Borden:** BiFj-65

Identification du vestige:

Canalisation en pierre

Vestige n° 21 N° d'enregistrement de fouille: 2F13

Type: maçonnerie en pierre sèche

Description: Date de mise au jour: 25/04/01

Canalisation de pierre orientée selon un axe est/ouest
Composée de deux murets latéraux surmontés d'un couvercle
Chacun des murets est composé d'un alignement simple de pierres posées à plat. Une assise de haut seulement.
Le couvercle est constitué de pierres plates déposées à tout-venant au-dessus de l'ensemble.
Des pierres plus petites viennent border le tout de chaque côté.
Largeur à l'intérieur de la canalisation : de 0,06m (est) à 0,10m (ouest)
Étroite canalisation c'est -à-dire un drain pour les eaux de ruissellement
Pente de l'est vers l'ouest

sous 2F12
sur : 2F17, 2F16 selon l'endroit
couvercle sur 2F15

Dimensions:

Longueur: dégagée: 2,08m
Largeur: totale : 0,35m (ouest) 0,30m (est) (extérieur)
Hauteur: sans couvercle : 0,08m, avec couvercle: 0,175 (max.)

Élévations:

Sommet: 13,33;13,34;13,36m
Base: 13,16m(ouest), 13,19m;13,21m(ouest

Segment(s):	Longueur:	Largeur:	Hauteur:	Sommet:	Base:
muret nord	2,08m	0,14m	0,08m		
muret sud	2,08m	0,14m	0,08m		

Matériaux:

Type et dimensions:

Type de pierres variable: calcaire de type Trenton et Chazy
Granit. Quelques moellons ont peut-être été légèrement ébauchés

1-Longueur 0,26m	2-0,28m	3-0,22m
2-Largeur 0,19m	0,15m	0,15m
3-Épaisseur 0,06m	0,06m	0,06m

Appareil:

Assemblage:

Murets parements simples

Disposition:

Pierres posées en panneresse et en boutisse

Liaison:

Joints:

Type:

Forme:

Dimensions:

Liant:

argile ou sol ambiant

Enduit:

Base d'appui:

Partie inférieure de 2F14 (limon jaunâtre avec fragments de brique)

Particularités:

canalisation ou drain rudimentaire

Références

Rapport:	Plan(s):	Coupe(s):	Carnet(s):
		BiFj-65-01-P.17	#2 pp-68-69 pp. 82-83 pp. 80-81

Échantillon(s):

Photo(s): BiFj-65.D8.25;26
BiFj-65.D9.12 à 15

État de conservation:

Date du constat: 30/04/01

Personne ressource: Manon Goyette, Ethnoscop

Degré de dégagement lors du constat: se poursuit en paroi vers l'est et l'ouest

Intégrité:

Entier

Altération des matériaux:

présence d'eau, quelques pierres déplacées

Désordres structurels:

Couvercle perturbé

Commentaire(s):

Drain probablement pour le ruissellement des eaux dans le jardin McCord

Recommandation(s):

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2C14	22

Réseau: Élimination des eaux usées

Catégorie principale		Catégorie secondaire	
Type princ.	Conduite en grès	**Type sec.**	
Sous type princ.	diamètre: 6 po. interne diamètre 9 1/2" externe avec manchon	**Sous type sec.**	

DIMENSIONS

Conduite principale : longueur 2m (voir conduite puisard)
Composée de 3 sections munies d'un manchon : 1- 0,595m; 2-0,90m; 3 (coude)-0,34m.
se termine par un coude descendant à l'extrémité est
les 3 sections de tuyaux sont liées par un mortier
pente vers l'est et la rue Prince

LOCALISATION

Conduite en grès orientée selon un axe est/ouest et située presqu'au centre du sondage 2C
Composée d'un tuyau principal posé à l'horizontal et provenant sans doute du puisard plus à l'ouest d'une conduite secondaire posée à la verticale et allant se brancher à la première le long de la paroi.

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès glaçuré
2m

APPAREIL

Assemblage:

Disposition: 1 section horizontale et l'autre verticale

Liaison: en relation avec la canalisation (2A8) du puisard #5

Joint:

Liant: mortier entre les 3 sections

Enduit:

Date de création fiche: 30/05/2001

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-65		2C14	22

Réseau: Élimination des eaux usées

Catégorie principale		Catégorie secondaire	
Type princ.	Conduite en grès	**Type sec.**	
Sous type princ.	diamètre: 6 po. interne diamètre 9 1/2" externe avec manchon	**Sous type sec.**	

DIMENSIONS

Conduite principale : longueur 2m (voir conduite puisard)
Composée de 3 sections munies d'un manchon : 1- 0,595m; 2-0,90m; 3 (coude)-0,34m.
se termine par un coude descendant à l'extrémité est
les 3 sections de tuyaux sont liées par un mortier
pente vers l'est et la rue Prince

LOCALISATION

Conduite en grès orientée selon un axe est/ouest et située presqu'au centre du sondage 2C
Composée d'un tuyau principal posé à l'horizontal et provenant sans doute du puisard plus à l'ouest puis d'une conduire secondaire posée à la verticale et allant se brancher à la première le long de la paroi.

MATÉRIAUX

Type et dimension: grès glaçuré
2m

APPAREIL

Assemblage:

Disposition: 1 section horizontale et l'autre verticale

Liaison: en relation avec la canalisation (2A8) du puisard #5

Joint:

Liant: mortier entre les 3 sections

Enduit:

Date de création fiche: 30/05/2001

ANNEXE C
INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1A1	4.1.8	Silex	Minéral	5	1		6.3	Minéraux	05/06/2001	Silex de ballast.		
BlFj-65	1A1	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BlFj-65	1A1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fixation-clous	05/06/2001	Clou moyen.		
BlFj-65	1A1	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	3	3		4.7.2.3	Fixation-clous	05/06/2001	Forgés ou découpés.		
BlFj-65	1A1	3.1.2.2	Laiton	Tube	1	1		7.1	Indéterminé	05/06/2001	Demi-tube de laiton épais. Long.: 3.3 cm.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.31	Creamware	Assiette	1	1		4.1.3.3	Vais de table.	05/06/2001	Frag. Rebord-marli-paroi. Bande brune sur le rebord et la jonction marli-paroi.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.31	Creamware	Contenant	4	0		4.99	Ind.	05/06/2001	Petits tessons.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.61	T.C.F.B	Assiette	1	1		4.1.3.3	Vais de table.	05/06/2001	Rebords-marlis-parois: 1 obj. à décor "shell edge" bleu, 1 obj. à décor "T.P." bleu.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.61	T.C.F.B	Bol ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Tesson de jonction paroi-marli. Décor "T"P" bleu.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.61	T.C.F.B	Plat de service	1	1		4.1.3.4	Service	05/06/2001	Rebord large, marli-paroi. Décor "shell edge" bleu.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.61	T.C.F.B	Grand bol	1	1		4.1.3.4	Service	05/06/2001	Base à pied fraisé et paroi.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.61	T.C.F.B	Contenant	2	0		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Tessons de fond: 1 à décor T"P" bleu, un à marque E.HUO...(ou (HUG) en T.P. noir, surmonté d'un oiseau.		
BlFj-65	1A1	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Tesson de paroi à décor moulé.		
BlFj-65	1A1	2.1.1	Verre t. vert	Vitre	2	1		4.7.1.1	Mat. de base.	05/06/2001			
BlFj-65	1A1	2.1.1	Verre t. vert	Ind.	1	1		7.1	Ind.	05/06/2001	Frag. très épais. Isolateur?		
BlFj-65	1A1	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/06/2001	Col et goulot. Lèvre large et plate et bague évasée vers le bas, finies à la pince.		
BlFj-65	1A1	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille à alcool	2	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/06/2001	1 base complète avec enfoncement conique et trace de pontil au sable, et 1 base frag. de même type.		
BlFj-65	1A1	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille à alcool	1	0		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/06/2001	Minuscule tesson.		
BlFj-65	1A2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	2 inc. et 2 frag. Clous à forte tige.		
BlFj-65	1A2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	Frag. Clous découpés ou forgés.		
BlFj-65	1A2	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	05/06/2001	Petit frag. d'ardoise bleue.		
BlFj-65	1A2	4.1.8	Silex	Ind.	1	1		6.3	Minéraux	05/06/2001	Petit éclat de silex blond. Poss. pierre à fusil.		
BlFj-65	1A2	4.3.2	Mortier	Crépi	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	05/06/2001	Minuscule granule de crépi		
BlFj-65	1A2	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	1 petit tesson de paroi à décor de bandes annulaires, 1 tesson de base à pied fraisé.		
BlFj-65	1A2	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	1 tesson de base à pied fraisé, et 1 petit tesson sans particularité.		
BlFj-65	1A2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Petit éclat de base à pied annulaire.		
BlFj-65	1A2	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe-fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	05/06/2001	Tesson de fourneau à décor moulé godronné.		
BlFj-65	1A2	2.1	Verre incolore	Globe de lampe?	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Petit tesson à profil évasé et décor moulé de côtes verticales "optic mold".		
BlFj-65	1A2	2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat de base.	05/06/2001	Petit frag.		
										05/06/2001			

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1A3	5.1.4	Coquilles	Coquillages	8	1		6.1.2	Mollusques	05/06/2001	Coquilles d'huîtres.		
BlFj-65	1A3	3.1.1.1	Fer ind.	Écrou	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	05/06/2001	Gros écrou carré.		
BlFj-65	1A3	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	Petits fragments.		
BlFj-65	1A3	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	05/06/2001	Charbon minéral.		
BlFj-65	1A3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Petits tessons		
		1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Alim. ind.				
BlFj-65	1A3	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	05/06/2001	Frag de tuyau		
BlFj-65	1A3	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Alim.	05/06/2001	Petit tesson de rebord à décor "shell edge" bleu.		
BlFj-65	1A3	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais de table.	05/06/2001	Tesson de paroi à décor "transfer print" bleu des deux côtés.		
BlFj-65	1A3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	05/06/2001	Petit tesson.		
BlFj-65	1A3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/06/2001	Petit tesson de lèvre large et plate.		
										05/06/2001			
BlFj-65	1A4	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	Ent. Clou de 6.4 cm.		
BlFj-65	1A4	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	05/06/2001	Petit éclat.		
BlFj-65	1A4	1.1.2.31	Creamware	Contenant	7	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Petits tessons.		
BlFj-65	1A4	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	05/06/2001	Jonction fourneau-tuyau-éperon. Décor moulé sur le fourneau.		
BlFj-65	1A4	2.2.1	Verre teinté vert.	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base.	05/06/2001	Petit tesson.		
										05/06/2001			
BlFj-65	1A5	5.2.3	Bois	échantillon	6	1		6.2	Végétaux	05/06/2001	Fragments de bois et d'écorce.		
BlFj-65	1A5	5.1.1	Os	Ossements	6	1		6.1.1	Animaux	05/06/2001	Comprend 1 petit frag. calciné.		
BlFj-65	1A5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	05/06/2001	Huître.		
BlFj-65	1A5	3.1.1.3	Fonte	Poignée	1	1		4.8.4	Mobilier	05/06/2001	Ent. Poignée de meuble de forme courbe, renflée en son centre, avec tenon à chaque extrémité. Il s'agit d'une poignée pivotante.		
BlFj-65	1A5	1.1.1.3	T.C.G Sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	05/06/2001	Petit tesson de paroi.		
BlFj-65	1A5	1.1.2.1	Faïence	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind	05/06/2001	Tesson à décor peint bleu. Poss. français		
BlFj-65	1A5	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind	05/06/2001	Petits tessons		
BlFj-65	1A5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind	05/06/2001	Petit tesson.		
BlFj-65	1A5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	05/06/2001	Petits tessons, incluant un rebord de couronne.		
BlFj-65	1A5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/06/2001	Petits tessons.		
										05/06/2001			
BlFj-65	1A6	1.1.2.41	T.C.F.B. Argileuse	Pipe tuyau	1	1	W WHITE GLASGOW	4.2.2	Tabac	05/06/2001	Tuyau à décor moulé en relief et marqué W.WHITE GLASGOW		
BlFj-65	1A6	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
										05/06/2001			
BlFj-65	1A7	5.1.4	Coquilles	Coquillages	16	1		6.1.2	Mollusques	05/06/2001	Huîtres.		
BlFj-65	1A7	5.1.1	Os	Ossements	19	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BlFj-65	1A7	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	05/06/2001	Charbon minéral		
BlFj-65	1A7	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	05/06/2001	Petit fragment.		
	1A7	4	Minéraux	Pyrite?	1	1		6.3	Minéraux	05/06/2001	Petit fragment minéral avec inclusions brillantes.		
BlFj-65	1A7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	Inc. clou de grosseur moyenne.		
BlFj-65	1A7	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	4	1		4.7.2.3	Fix. clous	05/06/2001	Frag. Clous découpés ou forgés.		
BlFj-65	1A7	1.1.1.3	T.C.G sans gl.	Brique	2	1		4.7.1.2	Mat. de base	05/06/2001	Petits fragments.		
BlFj-65	1A7	1.1.1.3	T.C.G sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	05/06/2001	Tesson de paroi		
BlFj-65	1A7	1.1.2.31	Creamware	Pot de chambre?	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Petit tessons de rebord plat.		
BlFj-65	1A7	1.1.2.31	Creamware	Contenant	8	1		4.99	Consom. ind	05/06/2001	Petits tessons		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BIFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BIFj-65	1A7	1.1.2.51	Pearlware	Sol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Absorption	05/06/2001	Tesson de rebord-paroi à décor peint bleu.		
BIFj-65	1A7	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	1 tesson de paroi à décor T.P. bleu, et 1 tesson de base à pied annulaire.		
BIFj-65	1A7	1.1.2.61	T.C.F.Blanche	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	1 tesson sans décor, et 4 tessons à décor T.P. bleu.		
BIFj-65	1A7	2.1	Verre inc.	Fiole ou flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	05/06/2001	Tesson de paroi à pans: prob. fiole ou flacon octogonal.		
BIFj-65	1A7	2.1	Verre inc.	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tesson plat.		
BIFj-65	1A7	2.2.1	Vettre t. vert	Vitre	8	1		4.7.1.1	Mat. de base	06/06/2001	Petits tessons.		
BIFj-65	1A7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Contenant carré.	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Minuscule tesson plat. Sans doute bouteille à "gin".		
BIFj-65	1A7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/06/2001	Tessons de parois .		
										06/06/2001			
BIFj-65	1A8	5.1.4	Coquilles	Coquillages	4	1		6.1.2	Mollusques	06/06/2001	Minuscules frag.		
BIFj-65	1A8	5.1.1	Os	Ossements	8	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BIFj-65	1A8	5	Mat. organiques	Cocon?	1	1		7.1	Ind.	06/06/2001	Petite enveloppe de forme ovoïde.		
BIFj-65	1A8	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	06/06/2001	Petits clous.		
BIFj-65	1A8	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	06/06/2001	Frag. de silex noir.		
BIFj-65	1A8	1.1.1.31	T.C.G. Ind	Jarre?	2	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Jonction base-paroi. Corps beige-rosâtre, assez fin. Glacure altérée des deux côtés: blanche à l'int. et jaunâtre à l'ext.		
BIFj-65	1A8	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tessons.		
		1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	06/06/2001	Frag.		
BIFj-65	1A8	1.2.1. 83	G.G. Derbyshire gl. feld.	Contenant cyl.	1	1		4.1.5	Alim. entrep.	06/06/2001	Tesson de paroi.		
BIFj-65	1A8	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	06/06/2001	Petits tessons.		
BIFj-65	1A8	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/06/2001	Tessons de parois.		
										06/06/2001			
BIFj-65	1A9	5.1.4	Coquilles	Coquillages	2	1		6.1.2	Mollusques	06/06/2001	Petits frag.		
BIFj-65	1A9	5.1.1	Os	Ossements	12	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BIFj-65	1A9	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	06/06/2001	Inc. Clou de bonnes dimensions.		
BIFj-65	1A9	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique	3	1		4.7.1.2	Mat. de base	06/06/2001	Frag. Corps orangé clair.		
BIFj-65	1A9	1.1.2.31	Creamware	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tessons de paroi.		
BIFj-65	1A9	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Petit tesson		
BIFj-65	1A9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Petits tessons brûlés, à décor T.P. bleu. peuvent aussi être su pearlware.		
BIFj-65	1A9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant t?	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Petit tesson plat.		
										06/06/2001			
BIFj-65	1A10	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	06/06/2001	Inc. Clou de bonnes dimensions.		
BIFj-65	1A10	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/06/2001	Petit tesson de paroi. Poss. verre français selon teinte et la patine		
										06/06/2001			
BIFj-65	1B1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	2	1		6.1.2	Mollusques	06/06/2001	Huîtres.		
BIFj-65	1B1	5.1.1	Os	Ossements	51	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BIFj-65	1B1	4.4.1	Mâchefer	Résidu	1	1		1.3.2.2	Fer-résidus	06/06/2001	Frag.		
BIFj-65	1B1	7.99	Mat. composite	Échantillon	1	1		7.2	Fonctions mult.	06/06/2001	Petite fiole d'échantillon de sol		
BIFj-65	1B1	5.2.3	Bois	Bois	20	1		6.2	Végétaux	06/06/2001	Minuscules frag. de bois.		
BIFj-65	1B1	1.1.1.53	T.C.G.Angl. du N.E.	Grand bol	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tesson de base-paroi.		
BIFj-65	1B1	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	06/06/2001	Tesson de tuyau		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1B1	1.1.2	T.C.F. blanche	Grand plat ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Frag. Rebord et marli inclinés, à décor moulé. Glaçure colorée verte.		
BiFj-65	1B1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot de chambre	2	1		4.5.1	Excrétion	06/06/2001	Rebord plat et large, paroi. La tranche du rebord est soulignée d'un trait bleu et la paroi de bandes annulaires bleues.		
BiFj-65	1B1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	06/06/2001	Tesson de rebord-paroi avec trace d'anse.		
BiFj-65	1B1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tesson de paroi.		
BiFj-65	1B1	1.2.1.71	G.G. Bristol	Bout. cylindrique	3	1		4.1.5	Alim. entrep.	06/06/2001	Frag. 1 tesson de base-paroi et 2 tessons de paroi.		
BiFj-65	1B1	1.2.1.81	G.G Derbyshire	Bout. cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tesson de base-paroi. Poss. bouteille à cirage, vu l'absence de glaçure à l'int.		
BiFj-65	1B1	2.2.1	Verre t. vert	Flacon cylindrique	2	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Frag. Goulot court à lèvre large et plate finie à la pince, et base-paroi. Soufflé au moule 2 parties. Présence d'un minuscule frag. de liège.		
		2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	mat. de base	06/06/2001			
BiFj-65	1B1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/06/2001	Frag. 1 base-paroi à cul à enfoncement conique et trace de pontil au sable, et 1 tesson de paroi.		
										06/06/2001			
BiFj-65	1B2	3.1.1.11	Fer forgé	Spike	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	06/06/2001	Inc. Tête et tige. Tige de 1,5 X 1,5 cm. de section. C'est une grosse pièce.		
BiFj-65	1B2	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Tige apparemment de section ronde. Possède peut-être une tête ou un oeillet à une extrémité.		
BiFj-65	1B2	4.1.7	Ardoise	Mat de revêt.	3	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	06/06/2001	Frag. Ardoise verdâtre, épaisse et feuilletée . Prob. locale.		
BiFj-65	1B2	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse	Pipe fourneau	9	2		4.2.2	Tabac	06/06/2001	Frag. 2 jonctions fourneau-tuyau et 6 tessons de parois.		
BiFj-65	1B2	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse	Pipe tuyau	4	1	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	06/06/2001	Frag. Un t. marqué (HENDER)SON MON(TREAL)		
BiFj-65	1B2	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	3		4.7.1.1	Mat. de base	06/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1B2	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Frag. Goulot à lèvre horizontale large et plate, façonnée manuellement . Prob. bouteille carrée.		
BiFj-65	1B2	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	06/06/2001	Minuscules tessons.		
BiFj-65													
BiFj-65	1B3	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	8	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	07/06/2001	Frag. . de tôle à toiture.		
BiFj-65	1B3	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	15	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	07/06/2001	Ardoise verdâtre, épaisse et feuilletée. Épaisseur: 5 mm. Un gros fragment possède un trou de fixation.		
										07/06/2001			
BiFj-65	1B4	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	12	5		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	5 inc. et 7 frag.		
BiFj-65	1B4	5.1.1	Os	Ossements	9	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1B4	3.1.2	Métal cuivreux	Clou	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	Ent. minuscule clou, sans doute de tapisserie. Long.:1,4 cm.		
BiFj-65	1B4	3.1.2	Métal cuivreux	Broche	2	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Petits frag. de broche, poss. tiges d'épingles.		
BiFj-65	1B4	3.1.4.1	Plomb	Plomb de chasse	1	1		3.3	Chasse	07/06/2001	Ent. Petit plomb avec jet de coulée. Diam. 6 mm.		
BiFj-65	1B4	3.1.4.1	Plomb	Feuille	1	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Frag. de feuille de plomb.		
BiFj-65	1B4	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	07/06/2001	Minuscule frag.		
BiFj-65	1B4	3.1.1.1	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	07/06/2001	Frag. de rebord à lèvre de section hémisphérique, paroi.		
BiFj-65	1B4	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1B4	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à lèvre en saillie		
BiFj-65	1B4	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	0		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Minuscule tessons.		
BiFj-65	1B4	1.1.2.41	T.C.F. argileuse	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	1B4	1.1.2.41	T.C.F. argileuse	Pipe tuyau	2	0		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1B4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Rebord marli et paroi. Décor "shell edge" bleu.		
BiFj-65	1B4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	1B4	2.1.4	Verre inc. pb.	Ind	2	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. petits tessons de parois. Poss. verre de lampe.		
BiFj-65	1B4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	8	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	07/06/2001	Frag. 2 t. de col de goulot et 6 t. de parois.		
BiFj-65	1B4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	27	1		4.7.1.1	Mat. de base	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1B4	2.2.1.4	Verre t. bleu	Perle	1	1		4.4.6	Parure et bijoux	07/06/2001	Ent. Petite perle tubulaire translucide. Long: 5 mm Diam.: 3 mm	3	
BiFj-65	1B5	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	7	3		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	Fragments extrêmement corrodés.		
BiFj-65	1B5	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	1	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Frag. Partie de bande plate.		
BiFj-65	1B5	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	3	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1B5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	3	1		6.1.2	Mollusques	07/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	1B5	5.1.1	Os	Ossements	20	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1B5	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	07/06/2001	Frag. Ardoise gris-bleu dense et très fine. Prob. de provenance française.		
BiFj-65	1B5	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	3	1		3.1	Horticulture	07/06/2001	Frag. 1 t. de base-paroi, 1 t. de rebord, et 1 t. de paroi.		
BiFj-65	1B5	1.1.1.33		T.C.G. locale	9	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. de jonction marli-paroi.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.31	Creamware	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse.	Pipe fourneau	2	1		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag. petits tessons de parois, dont un à décor moulé.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Tesson de rebord et marli, décor "shell edge" bleu.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.51	Pearlware	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	07/06/2001	Frag. de rebord ou d'anse à motif ajouré.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp.	07/06/2001	Frag. Jonction marli-paroi, décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	6	0		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. 4 t. à décor "transfer print" bleu, 2 t. sans décor.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Tessons de rebord à décor de bandes annulaires bleues.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1B5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp.	07/06/2001	Frag. Jonction marli-paroi.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse?	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. tesson d'anse.		
BiFj-65	1B5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	6	0		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tessons: 1 à décor "Transfer print" bleu, 1 à décor brun (mocha ou à bandes) et 4 sans décor.		
BiFj-65	1B5	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	07/06/2001	Petit frag. de base à rebord replié.		
BiFj-65	1B5	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tesson de paroi à larges côtes taillées. Gobelet, carafe ou verre à tige.		
BiFj-65	1B5	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Petits tessons, dont un de rebord.		
BiFj-65	1B5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	07/06/2001	Frag. Tesson de jonction épaule-goulot.		
BiFj-65	1B5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. petit tesson plat. Sans doute flacon ou bouteille carrée.		
BiFj-65	1B5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	60	1		4.7.1.1	Mat. de base	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1B5	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1			Vêtements attaches	07/06/2001	Ent. Petit bouton à 4 trous. Diam : 1.6 cm.		
										07/06/2001			
BiFj-65	1B6	5.2.3	Bois	Racines	2	1		6.2	Végétaux	07/06/2001	Racines.		
BiFj-65	1B6	5.2.3	Bois	Écorce	3	1		6.2	Végétaux	07/06/2001	Écorce.		
BiFj-65	1B6	5	Mat. organiques	Graine	1	1		6.2	Végétaux	07/06/2001	Petite graine ovoïde.		
BiFj-65	1B6	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1B6	1.1.1.11	T.C.G. française	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.1.99	Alim. ind.	07/06/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord à bande bleue.		
BiFj-65	1B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Déor "transfer print. brun.		
BiFj-65	1B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tessons: 2 à décor "transfer print" rouge, 2 sans décor.		
BiFj-65	1B6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Frag. Minuscule tesson.	07/06/2001			
BiFj-65	1C1	7.99	Mat. composite	Crayon	5	1		5.3	Écrits	08/06/2001	Inc. Crayon de bois de section circulaire, fendu longitudinalement et avec mine de graphite. Longueur: 10.6 cm.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tuile	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt	08/06/2001	Frag. Avec rainures de fixation au dos.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp.	08/06/2001	Frag. Tesson de rebord et marli à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1			4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de rebord à marli étroit. Poss. grand bol ou pot de chambre.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor "mocha" bleu.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. tesson de paroi moulée de panneaux verticaux décor "flown blue".		
BiFj-65	1C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Tasse	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	08/06/2001	Frag. 1 t. de rebord et 1 de base à pied annulaire et paroi. Décor moulé.		
BiFj-65	1C1	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Jonction base-paroi. Base à pied fraisé de grand contenant.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1C1	1.2.1	Grès grossier	Tuyau	1	1		1.6	Fluides	08/06/2001	Frag. Collet de tuyau en argile beige réfractaire, de provenance sans doute britannique. Diam int. aprox. 5,8-6 cm.		
BiFj-65	1C1	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Bouteille à encre	1	1	T BOURNE &SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY	5.3	Écrits	08/06/2001	Ent. Il ne manque qu'un éclat de rebord. Petite bouteille cylindrique à col court et lèvre évasée. Diam. de la panse: 5.7 cm., Hauteur totale: 13,3 cm.Marqué en creux : T BOURNE & SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY.	17	
BiFj-65	1C1	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. tesson de base à pied annulaire.		
BiFj-65	1C1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	08/06/2001	Frag. tessons.		
BiFj-65	1C1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	8	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	08/06/2001	Frag. 1 t. de col de goulot renflé et 7 minuscules éclats.		
BiFj-65	1C2	5.5.3	Chanvre	Corde?	4	1		7.1	Frag. Petites touffes de chanvre.	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C2	5.2.3	Bois	Indé	1	1		7.1	Petit frag. de bois, sans doute de planche.	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C2	5.1.1	Os	Ossements	4	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1C2	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	07/06/2001	Charbon minéral.		
BiFj-65	1C2	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	Ent. Sans doute à tête forgée. Long. : 7.5 cm.		
BiFj-65	1C2	7.8	Fer et os	Couteau de table	1	1		4.1. 3.1	Ustensile de table	07/06/2001	Incomplet. Lame courbée en cimeterre, dont seule manque l'extrémité. Manche en os d'une seule pièce, courbé dans un plan horizontal. La soie traverse le manche au complet et émerge à l'extrémité où on l'a martelée.	19	
BiFj-65	1C2	1.1.1.53	T.C.G.Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. Ind	07/06/2001	Frag. Tesson avec glaçure incolore d'un seul côté.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind..	07/06/2001	Petits tessons: 1 de rebord, 1 de jonction paroi-marli.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Tesson de paroi à décor de bandes d'engobes.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tesson de paroi à décor peint polychrome.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.41	T.C.F. B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag. Petit tesson de fourneau		
BiFj-65	1C2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. Ind	07/06/2001	Frag. Tessons de rebord à contour ondulé et marli, à décor de bandes d'engobes.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	10	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. 1 t. à glaçure jaune, 4 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "transfer print" noir, et 4 sans décor.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. tesson de rebord et paroi à décor de dorure sur glaçure.		
BiFj-65	1C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tessons.		
BiFj-65	1C2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	1C2	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.7.1.1	Mat. de base	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C2	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	07/06/2001	Frag. tessons de parois.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1C3	5.1.1	Os	Ossements	58	1		6.1.1	Animaux	07/06/2001	Frag. Comprend 2 petits os calcinés.		
BiFj-65	1C3	5.2.3	Bois	Ind.	7	1		6.2	Végétaux	07/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	1C3	5.1.1	Os	Dos de bouton	1	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	07/06/2001	Ent. Disque en os percé d'un trou central. Diam.: 1,7 cm.		
BiFj-65	1C3	5.1.2	Ivoire	Dent	1	1		6.1.1	Animaux	07/06/2001	Partie extérieure d'une dent.		
BiFj-65	1C3	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	07/06/2001	Frag. Petit éclat de coquillage à surface côtelée		
		5.1.4	Coquilles	Coquillages	34	1		6.1.2	Mollusques		Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1C3	4.1.7	Schiste	Bâtonnet	1	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Inc. bâtonnet taillé.		
BiFj-65	1C3	4.1.8	Silex	Minéral	5	1		6.2	Minéraux	07/06/2001	Silex de ballast.		
BiFj-65	1C3	4.4.3	Scories	Résidus	1	1		7.4	Témoin de combustion	07/06/2001	Petit frag.		
BiFj-65	1C3	4.4.2	Laitier	Résidus	1	1		7.4	Témoin de combustion	07/06/2001	Petit frag.		
BiFj-65	1C3	4.4.3	Mâchefer	Résidus	4	1		7.4	Témoin de combustion	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C3	5.2.3	Bois	Écorce	5	1		6.2	Végétaux	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C3	5.1.6	Charbon	Combustible	4	1		4.8.1	Chauffage	07/06/2001	Frag. Charbon minéral.		
BiFj-65	1C3	5	Mat. organiques	Fibres	1	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Frag. Plusieurs touffes de fibres végétales ou animales.		
BiFj-65	1C3	3.1.1.3	Fonte	Charnière	1	1		4.7.2.2	Ferrures de rotation	07/06/2001	Inc. Petite charnière rectangulaire dont nous avons une aile complète et une partie de l'autre. Hauteur: 5.4 cm. Possède un de ses clous de fixation.		
BiFj-65	1C3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	5		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	Inc. Un gros clou de charpente, les autres de taille moyenne.		
BiFj-65	1C3	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	1 Ent. et les autres incomplets. Petits clous.		
BiFj-65	1C3	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	07/06/2001	Inc. Petits clous.		
BiFj-65	1C3	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	2	1		7.1	Ind.	07/06/2001	Frag. Minces bandes de tôle.		
BiFj-65	1C3	1.1.1.32	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1C3	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	07/06/2001	Frag. tesson de base.		
BiFj-65	1C3	1.1.1.31	T.C.G.	Ind.	5	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petits éclats à corps orangé , sans glaçure.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	07/06/2001	Tessons de rebord et marli. 1 objet à tranche soulignée d'un trait brun.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.31	Creamware	Bol	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. Petits tessons de rebord.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	34	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tessons: 2 à décor "transfer print" bleu, et 6 sans décor.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	8	4		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. tessons de rebords-marlis. 1 objet à contour ondulé et décor de bandes annulaires (identique à 1C2) , 2 à décor "transfer print" bleu, 1 sans décor..		
BiFj-65	1C3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	07/06/2001	Frag. tesson de rebord-paroi. Décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	22	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. tessons de parois. 1 t. à décor lustre, 3 t. à décor "transfer print" bleu, 19 sans décor.		
BiFj-65	1C3	1.3.2.11	Porcel. chinoise	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petits tessons: 1 à décor peint bleu.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1C3	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	07/06/2001	Frag. tessons de paroi moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	1C3	2.1.4	Verre inc. au pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	1C3	2.2.1	Verre t. vert	Ind.	3	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Minuscules tessons altérés par le feu.		
BiFj-65	1C3	2.2.1	Verre t. vert	Boudine	4	1		4.7.1.1	Mat. de base	07/06/2001	pontil central d'une couronne de verre à vitre.		
BiFj-65	1C3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	70	1		4.7.1.1	Mat. de base	07/06/2001	Frag. tessons.		
BiFj-65	1C3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. petit tesson de paroi très mince. Poss. verre de lampe.		
BiFj-65	1C3	2	Verre	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	07/06/2001	Frag. Tessons virés au noir, par altération.		
BiFj-65	1C3	1.1.2.1.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe fourneau	6	2		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag. 1 jonction tuyau-fourneau à décor moulé, 2 t. de parois à décor moulé, et 3 t. sans décor		
BiFj-65	1C3	1.1.2.1.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	07/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C4	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	1	1		7.1	Ind.	08/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C4	3.1.1.12	Bande	Bande	1	1		7.1	Ind.	08/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C4	1.1.1.3	T.C.G.	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Minuscule éclat à corps orangé.		
BiFj-65	1C4	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de rebord en saillie et marli.		
BiFj-65 1300	1C4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	08/06/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord souligné d'un trait brun des deux côtés.		
BiFj-65	1C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	08/06/2001	Frag. Tesson de rebord à décor moulé à motif de blé.		
BiFj-65	1C4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	2	1		4.2.1.2	Mat. de base	08/06/2001	Frag. petits tessons.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1C5	5.1.1	Os	Ossements	13	1		6.1.1	Animaux	08/06/2001	Frag. Comprend 4 minucules éclats calcinés. calcinés.		
BiFj-65	1C5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	8	1		6.1.2	Mollusques	08/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1C5	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	08/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	1C5	4.3.2	Mortier	Mortier	1	1		4.7.1.3	Mat. de liaison	08/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	1C5	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	08/06/2001	Frag. Tesson de base.		
BiFj-65	1C5	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BiFj-65	1C5	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. petit tesson de paroi sans fond d'engobe blanc habituel.		
BiFj-65	1C5	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp.ind.	08/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à lèvre en saillie, et marli.		
BiFj-65	1C5	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	08/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1C5	1.1.2.51	Pearlware	Bol ou tasse	3	2		4.1.3.3	Vais. de table	08/06/2001	Frag. Petits tessons de rebord à décor peint bleu.		
BiFj-65	1C5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Plat de service	4	1		4.1.3.4	Vais. de service	08/06/2001	Frag. Tessons de fond plat à décor "transfer print" bleu montrant un fort ou un château.		
BiFj-65	1C5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	20	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tessons: 4 t. à décor "transfer print" bleu, 2 t. à décor de bandes annulaires d'engobes, et 14 sans décor.		
BiFj-65	1C5	2.2.1	Verre t. vert	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Minuscule éclat.		
BiFj-65	1C5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	11	1		4.7.1.1	Mat. de base.	08/06/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1C5	2	Verre	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tessons de verre viré au noir par altération.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1D1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	08/06/2001	Frag. Éclat.		
BiFj-65	1D1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Couvercle	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	08/06/2001	Frag. rebord à assise horizontale et décor "transfer print" violet.		
BiFj-65	1D1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1D1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tuile	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	08/06/2001	Frag. Tuile à rebord biseauté. Carrelage à l'endos pour pose de colle. Épaisseur: 8 mm.		
BiFj-65	1D1	1.2.1.991	G.G. GL. saline	Bouteille	1	1		4.1.5	Entrep.	08/06/2001	Frag. Tesson d'épaule de bouteille cylindrique, sans doute d'eau minérale. Corps Corps gris très dur, et glaçure brun-roussâtre.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1D2	3.1.4.1	Plomb	Lanière	1	1		7.1	Ind.		Frag.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1D4	5.1.4	Coquilles	Coquillages	9	1		6.1.2	Mollusques	08/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1D4	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1D4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	4		4.7.2.3	Fix. clous	08/06/2001	4 clous incomplets et 1 frag. Comprennent au moins un gros clou de charpente.		
BiFj-65	1D4	3.1.2	Métal cuivreux	Anneau	1	1		7.1	Ind.	08/06/2001	Ent. petit anneau de 0,8cm. de large et 1.3 cm. de diam.		
BiFj-65	1D4	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique?	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	08/06/2001	Frag. Éclat à corps orangé.		
BiFj-65	1D4	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac	08/06/2001	Frag. 1 tuyau avec traces de glaçure.		
BiFj-65	1D4	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	1D4	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de rebord et marli à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1D4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	15	2		4.9	Consom. ind	08/06/2001	Frag. tessons: 1 à décor de trait peint brun, 1 t. à décor "transfer print" bleu, et 13 t. sans décor.		
BiFj-65	1D4	1.3.2.71	Porcel bone china	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	08/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord souligné d'un trait de dorure.		
BiFj-65	1D4	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor de panneaux moulés à la presse.		
BiFj-65	1D4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	08/06/2001	Frag.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1D5	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	08/06/2001	Ent. Clous de 8.5 cm. de long.		
BiFj-65	1D5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	08/06/2001	Frag. tesson de base à pied annulaire et décor peint polychrome. Prob. une soucoupe		
BiFj-65	1D5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	2	1		4.7.1.1	Mat. de base	08/06/2001	Frag. tessons.		
										08/06/2001			
BiFj-65	1 D6	5.1.6	Charbon	Combustible	7	1		4.8.1	Chauffage	11/06/2001	Frag. Charbon minéral.		
BiFj-65	1 D6	5.2.3	Bois	Charbon de bois	1	1		7.4	Témoin de combustion	11/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1 D6	5.1.1	Os	Ossements	29	1		6.1.1	Animaux	11/06/2001	Frag. Comprend 12 petits frag. calcinés.		
BiFj-65	1 D6	4.3.2	Mortier	Mat. de liaison	1	1		4.7.1.3	mat. de liaison	11/06/2001	Petit frag.		
BiFj-65	1 D6	4.4.3	Scories	Déchets	1	1		7.4	Témoin de combustion	11/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1 D6	5.1.4	Coquilles	Coquillages	26	1		6.1.2	Mollusques	11/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1 D6	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	11/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1 D6	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	8	6		4.7.2.3	Fix. clous	11/06/2001	6 inc. et 2 frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1 D6	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique	6	1		4.7.1.2	Mat. de base	11/06/2001	Frag. tessons dont la couleur varie entre l'orangé clair au rouge moyen.		
BlFj-65	1 D6	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	3	1		3.1	Horticulture	11/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	1 D6	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.É.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petits tessons de paroi		
BlFj-65	1 D6	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tesson de paroi à corps rose terne et glaçure tachetée brune et jaune. Produit local?		
BlFj-65	1 D6	1.1.2.31	Creamware	Contenant	10	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tessons.		
BlFj-65	1 D6	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	11/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1 D6	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe fourneau	2	2	TD (fourneau) WG (éperon)	4.2.2	Tabac	11/06/2001	Fourneaux partiels avec éperon. Un objet montre une inscription TD fine dans une réserve face au fumeur, et le lettre W G de part et d'autre de l'éperon.		
BlFj-65	1 D6	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons.		
BlFj-65	1 D6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	10	3		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tessons divers, présentant au moins trois obj. différents: 4 t. à décor "transfer print" bleu,1 t. à décor de bande d'engobe annulaire, et 5t. sans décor.		
BlFj-65	1 D6	1.2.1.81	G.G Derbyshire.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BlFj-65	1 D6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	9	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/06/2001	Frag. Tessons.		
		2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BlFj-65	1 D6	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant de table	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor de larges côtes taillées. Tesson viré au noir par altération.		
BlFj-65	1 D6	2.3.1.1	Verre v. foncé.	Bouteille à alcool	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BlFj-65	1D7	5.1.4	Coquilles	Coquillages	16	1		6.1.2	Mollusques	11/06/2001	Frag. Huîtres		
BlFj-65	1D7	5.1.1	Os	Ossements	10	1		6.1.1	Animaux	11/06/2001	Frag. Comprend 6 petits tessons calcinés.		
BlFj-65	1D7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé.	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	11/06/2001	Inc.		
BlFj-65	1D7	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Bol ou terrine	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Corps orangé clair, inclusions de granules de quartz. Rebord en double bandeau, surfaces lissées, sans glaçure. Prob. produit ibérique.		
BlFj-65	1D7	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BlFj-65	1D7	1.1.2.31	Creamware	Contenant	9	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	1D7	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	11/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1D7	1.1.2.51	Pearlware	Couvercle	6	1		4.1.3.4	Vais. de service	11/06/2001	Frag. Tessons de paroi et de rebord à assise verticale. Décor peint bleu et brun.		
BlFj-65	1D7	1.1.2.61		Tuile	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	11/06/2001	Frag. Tuile à rebord biseauté. Carrelage à l'endos pour pose de colle. Épaisseur: 8 mm.		
BlFj-65	1D7	1.1.2.61	T.C.F blanche	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petits tessons d parois, dont un à décor "transfer print"		
BlFj-65	1D7	2.1	Verre inc.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons de rebord-paroi. Poss. gobelet ou verre à tige. Verre incolore viré au noir.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.e.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1D7	2.1	Verre inc.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tesson de paroi de verre incolore viré au noir.		
BiFj-65	1D7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. tesson de base avec trace de pontil au sable.		
BiFj-65	1D7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. tesson de paroi		
BiFj-65	1D7	2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/06/2001	Frag. Comprend un frag. de rebord de couronne.		
BiFj-65	1D7	5.5.7	Cuir	Retaille	1	1		7.1	Ind.	11/06/2001	Frag. retaille de découpe de cuir épais.		
BiFj-65	1E 1	4.3.2	Mortier	Mat. de liaison	2	1		4.7.1.3	Mat. de liaison	11/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1E 1	5.1.1	Os	Ossements	15	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1E 1	5.1.6	Charbon	Combustible	3	1		4.8.1	Chauffage	11/06/2001	Frag. Petits fragments.		
BiFj-65	1E 1	5.2.3.1	Papier	Journal?	22	1		7.1	Ind.	11/06/2001	Minuscules fragments de papier, certains avec lettres imprimées.		
BiFj-65	1E 1	3.1.3	Étain	Papier	15	1		7.1	Ind.	11/06/2001	Minuscules frag. de papier d'étain.		
BiFj-65	1E 1	5.5.1	Tissu	Ind.	4	1		7.1	Ind.	11/06/2001	Frag. Lambeaux de tissus.		
BiFj-65	1E 1	5.3.1	Plastique	Plaque	1	1		7.1	Ind.	11/06/2001	Frag. Plaque creuse de plastique noir, possiblement pour isolation. Marquée en creux: WELL..STO...CA. .MA.		
BiFj-65	1E 1	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	11/06/2001	Petit éclat.		
BiFj-65	1E 1	1.1.2.41	T.C.F. Argileuse	Pipe tuyau	1	1	MC DOUGALL GLASGOW	4.2.2	Tabac	11/06/2001	Frag. Marqué MC DOUGALL GLASGOW de chaque côté.		
BiFj-65	1E 1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/06/2001	Frag. Rebord et marli à décor "flown blue".		
BiFj-65	1E 1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tesson de paroi à décor moulé en relief.		
BiFj-65	1E 1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de fond à base à pied annulaire.		
BiFj-65	1E 1	1.3.2	Porcelaine	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	11/06/2001	Frag. Rebord et paroi.		
BiFj-65	1E 1	1.2.1.61	G.G. Lambeth	Jarre	1	1		4.1.5	Entreposage	11/06/2001	Frag. Tesson d'épaule arrondie ornée de filets annulaires en creux.		
BiFj-65	1E 1	1.1.2	T.C.F. B. gl. jaune	Théière	33	1	AC A LITTLE MADE IN ENGLAND et GARD ...MADE ...GLAND	4.1.3.4	Vais. de service	11/06/2001	Inc. Terre cuite fine blanche à glaçure jaune, à décor peint de dorure et moulé à motifs d'animaux. Base marquée en creux: ...AC A LITTLE MADE IN ENGLAND et GARD ...MADE ...GLAND en "transfer print" noir. Présence du bec verseur et de l'anse. XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.1	Verre incolore	Contenant cylindrique	1	1		4.1.5	Entrep.	11/06/2001	Frag. Base et paroi. Marqué CANADA près de la base, et 62944 sous la base, avec le sigle de la Crown Glass. XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.1	Verre incolore	Bocal	1	1		4.1.5	Entrep.	11/06/2001	Rebord à large ouverture filetée et épaule. XXème s.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1E 1	2.1	Verre incolore	Fiole	1	1		4.3	Médication	11/06/2001	Ent. Flacon à panse de section rectangulaire à pans en retrait. Goulot court fileté avec son bouchon de fer. Marqué 2435 avec la sigle de la Crown Glass au-dessous. XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind	11/06/2001	Ent. Bouteille à panse cylindrique et épaule tombante et goulot fileté. Marqué 23 1/2 FL. OZS 6 PRÈS DE LA BASE, et 4 8164 avec le sigle de la DOMINION GLASS. Vestige d'étiquette marquée:UE...ON..AND. XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.3.1.10	Verre brun	Cruche	1	1		4.1.5	Entrep.	11/06/2001	Frag. Goulot de cruche, large et court, possédant une anse de chaque côté avec broche. Présence d'un bouchon de liège. XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.3.1.10	Verre brun	Bouteille	1	1		4.9	Entretien	11/06/2001	Frag. Goulot court à lèvre filetée avec son bouchon de plastique. Ce dernier est marqué LA PARISIENNE JAVEL PARISIAN.XXème s.		
BiFj-65	1E 1	2.1	Verre incolore	Contenant	6	0		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons de parois faisant sans doute partie des objets précédents.		
BiFj-65	1E 1	2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille carrée	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1E 1	2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	7	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/06/2001	Frag. tessons.		
BiFj-65	1E 1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. Tesson de base à enfoncement hémisphérique, sans trace de pontil apparente.		
BiFj-65	1E 1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. tesson de paroi à surface "gaufrée" sans doute bouteille à gin moderne.		
BiFj-65	1E 1	7.99	Mat. composite	Échantillon	1	1		7.1	Ind.	11/06/2001	1 fiole de sol.		
BiFj-65	1F	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	11/06/2001	Frag. Calciné.		
BiFj-65	1F	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	11/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1F	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	11/06/2001	Frag. Minuscules fragments.		
BiFj-65	1F	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	2	1		4.1.3.3	Vais de table	11/06/2001	Frag. tesson de rebord-paroi à décor épongé bleu.		
BiFj-65	1F	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Grand bol ou bassin	2	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tessons de fond à pied annulaire et paroi.		
BiFj-65	1F	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	1F	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	1F	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi décor de bandes d'engobes annulaires.		
BiFj-65	1F	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Fond de contenant à base à piédouche, partie de paroi.		
BiFj-65	1F	2.1.4	Verre inc. pb.	Bouchon de carafe	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	11/06/2001	Inc. tenon long, dépoli et légèrement conique, et partie supérieure moulée à facettes.		

1904

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1F	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. Base-paroi. Fond à enfoncement conique et trace de pontil au sable.		
BlFj-65	1F	2.3.2.1	Verre op. blanc.	Ind.	1	1		4.99	Ind.	11/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BlFj-65	1F1	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	11/06/2001	Inc. Semelle extérieure de chaussure de femme, avec traces de fixation cloutée et extrémité arrondie. Long. approx:19.5 cm.		
BlFj-65	1F1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	11/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1F1	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BlFj-65	1F1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	11/06/2001	Inc. Gros clou de charpente.		
BlFj-65	1F1	4	Minéral	Chert?	1	1		6.3	Minéraux	11/06/2001	Frag. Petite pierre beige clair, semi-translucide.		
BlFj-65	1F1	5.1.6	Charbon	Combustible	7	1		4.8.1	Chauffage	11/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.41	T.C.F.B.Argileuse	Pipe fourneau	1	1	T D	4.2.2	Tabac	11/06/2001	Frag. Fourneau partiel, éperon et amorce du tuyau. Paroi du fourneau marqué T D grossier en relief.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.41	T.C.F.B.Argileuse	Pipe tuyau	2	0		4.2.2	Tabac	11/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pichet ou broc	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. tesson de rebord à décor "transfer print" rouge.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	0		4.1.3.3	Vais. de table	11/06/2001	Frag. tesson de rebord paroi à décor épongé bleu. Même objet que dans 1F.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse?	1	1		4.1.3.99	Absorp .ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de rebord et de paroi légèrement pansue, décor lustre rose.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	4	1		4.1.3.99	Absorp .ind.	11/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi et base à fond à pied fraisé. Aucun décor.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp .ind.	11/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi et base à fond à pied fraisé. Aucun décor.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	11/06/2001	Frag. petit tesson de rebord.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	11/06/2001	Frag. Rebord rainuré et paroi cylindrique.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	0		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Fond à base à pied annulaire. Amorce de marque indéterminée en "transfer print" noir.		
BlFj-65	1F1	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol à carène	1	1		4.1.3.3	Vais. de table.	11/06/2001	Paroi carénée et décor "mocha"		
BlFj-65	1F1	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table.	11/06/2001	Frag. Paroi et amorce de fond à base à pied annulaire.		
BlFj-65	1F1	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BlFj-65	1F1	2.1.4	Verre inc. pb.	Carafe	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	11/06/2001	Col de carafe à profil évasé vers le bas, décoré de côtes taillées et ajout d'un large anneau de verre, de style anglo-irlandais (premier quart XIX ème s.).		
BlFj-65	1F1	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. Tesson de goulot.		
BlFj-65	1F1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/06/2001	Frag. Tesson de paroi, apparemment assez tardif.		
BlFj-65	1F1	2.3.2.6	Verre bleu.	Objet décoratif?	1	1		4.99	Consom. ind.	11/06/2001	Frag. . Petit tesson de paroi à décor moulé en relief du côté ext.		

305

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	1G1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	12/06/2001	Frag. Genre petite moule		
BlFj-65	1G1	5.1.1	Os	Ossements	6	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BlFj-65	1G1	5.2.3	Bois	Ind.	12	1		6.2	Végétaux	12/06/2001	Frag. Minuscules fragments de fibres de bois.		
BlFj-65	1G1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Inc. 1 gros clou de charpente et 1 moyen		
BlFj-65	1G1	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Ent. Clous moyens.		
BlFj-65	1G1	3.1.1.1	Fer ind.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1G1	3.1.1.11	Fer forgé	Maillon de chaîne	1	1		7.2	Fonct. multiple	12/06/2001	Frag.		
BlFj-65	1G1	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Tige de section ronde.		
BlFj-65	1G1	1.1.1.31	T.C.G. Gl.	Pot de chambre	1	1		4.5.1	Excrétion	12/06/2001	Frag. Rebord à aile plate, début de paroi. Corps rosâtre, gl. verte.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. Tesson de fond à base à pied fraisé.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	12/06/2001	Frag. Fourneau partiel orné d'une couronne moulée en relief.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	4	0		4.2.2	Tabac		Frag.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. Tesson de fond à base à pied fraisé. Décor "transfer print" bleu.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	5	5		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marli et paroi: 1 obj ,à rebord "shell edge" bleu,2 obj, à décor "transfer print" bleu, 1 obj. à décor "transfer print" noir, 1 obj. sans décor.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Plat creux	2	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	12/06/2001	Frag. rebord, marli et paroi, à décor "transfer print" bleu des deux côtés.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	0		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons de fond plat à décor "transfer print" bleu, marqués au-dessous: ...RDEN S... T J &.... LORAY...peut faire partie d'un des objets susmentionnés.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor "transfer print" brun.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons pouvant faire partie des objets susmentionnés. 1 t.de marli-paroi à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "transfer print" noir, et 2 sans décor.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.71	T.C.F. blanche vitr.	Tasse	6	3		4.1.3.3	Vais. de table	12/06/2001	Frag. Tessons de rebords, parois. 1 obj. à paroi moulée de panneaux verticaux et décor "tansfer print" bleu-noir, 1 obj. à décor moulé, et 1 objet avec son anse partielle.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.71	T.C.F. blanche vitr.	Assiette ou plat	3	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. Rebords, marlis, parois, et base. 1 obj. à rebord souligné d'un trait rouge, et 2 sans décor.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.71	T.C.F. blanche vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	12/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BlFj-65	1G1	1.1.2.71	T.C.F. blanche vitr.	Contenant	12	1		4.99	Consom. ind	12/06/2001	Frag. Tessons de parois, dont 3 à décor moulé en relief.		

1306

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G1	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind	12/06/2001	Frag. Tessons de fond plat.		
BiFj-65	1G1	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind	12/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1G1	1.1.2.81	T.C.F. col. bleue	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind	12/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	1G1	1.2.1	G. G.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	12/06/2001	Frag.1 tesson de rebord à large ouverture et lèvre de section hémisphérique, et 1 tessons de paroi. Corps grisâtre, gl. incolore des deux côtés, poss. feldspathique.		
BiFj-65	1G1	1.2.1.101	G.G. Nord. Am.	Jarre	4	2		4.1.5	Entrep.	12/06/2001	Frag. 2 tessons de jonction base-paroi, et 2 t. de parois.		
BiFj-65	1G1	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Encrier	2	1		5.3	Ecrits	12/06/2001	Inc. Base, paroi et épaule. Petit encrier trapu.		
BiFj-65	1G1	1.2.1.83	G.G. Derbyshire	Bouteille à bière	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/06/2001	Frag. Tesson de goulot à large lèvre bombée.		
BiFj-65	1G1	1.2.3.71	Porcel. bone china	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	12/06/2001	Frag. tesson de rebord-paroi. tranche du rebord souligné d'un trait de dorure.		
BiFj-65	1G1	1.3.2.29	Porcel. dure	Tête de poupée	1	1		5.7	Jeux	12/06/2001	Frag. Nous avons l'amorce d'un cou de poupée en porcelaine.		
BiFj-65	1G1	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe	1	1		4.8.2	Éclairage	12/06/2001	Base de globe de lampe à pourtour replié.		
BiFj-65	1G1	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	2	2		4.1.5	Entrep.	12/06/2001	Frag. Goulots de bouteilles à produits alimentaires. Large lèvre plate, surmontant une mince bague arrondie, finies à la pince.		
BiFj-65	1G1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1G1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/06/2001	Frag. Base à "quatre pieds" sans trace de pontil, goulot court à large lèvre plate finie à la pince, et tessons de parois.		
BiFj-65	1G2	5.1.6	Charbon	Combustible	4	1		4.8.1	Combustible	12/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	1G2	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1G2	4.4.3	Scories	Déchets	1	1		7.4	Combustible	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	7	7		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Inc.		
BiFj-65	1G2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	6	4		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	1G2	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	2	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G2	3.1.1.12	Fer tréfilé	Broche	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Petite tige.		
BiFj-65	1G2	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Tige de section ronde de fort diamètre (2 cm.)		
BiFj-65	1G2	1.2.1	G.G.	Tuyau	1	1		1.6	Fluides	12/06/2001	Frag. Corps blanc-beige, granuleux, sans doute en argile réfractaire, recouvert d'une glaçure g brune des deux côtés.		
BiFj-65	1G2	1.1.2.41	T.C.F.B argileuse	Pipe tuyau	2	1	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	12/06/2001	Frag. un t marqué (HEND)ERS(ON) (MO)NTR(EAL)		
BiFj-65	1G2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	5	3		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. avec trait peint noir, 3 t. sans décor.		

1987

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G2	1.2.2.65	G.F. gl. smear	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. petit tesson à décor moulé en relief.		
BiFj-65	1G2	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord de base souligné d'un trait de dorure.		
BiFj-65	1G2	1.3.2.11	Porcel. chinoise	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Petits tessons agglomérés par la chaleur.		
BiFj-65	1G2	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	15	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	1G3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Inc. Gros clou de charpente		
BiFj-65	1G4	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Inc.		
BiFj-65	1G4	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G4	3.1.2	Mét. cuivreux	Broche	2	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Petite broche de laiton.		
BiFj-65	1G4	5.1.1	Os	Dent	11	1		6.1.1	Animaux	12/06/2001	Frag. Inclut 3 éclats d'émail de dents de gros mammifère , sans doute vache ou cheval.		
BiFj-65	1G4	5.1.6	Charbon	Combustible	6	1		4.8.1	Chauffage	12/06/2001	Frag. Minuscules éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	1G4	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe fourneau	2	2		4.2.2	Tabac	12/06/2001	Frag. 1 t. à décor moulé et 1 t. sans décor.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac	12/06/2001	Frag. 1 t. avec glaçure brune.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	3	2		4.1.3.3	Absorp. ind.	12/06/2001	Frag. 1 obj. représenté par un tesson de rebord et 1 t. de base à pied annulaire à décor "transfer print" bleu et 1 t. de rebord sans décor.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	14	0		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" noir, 1 t. à décor "flown blue", et 2 t. à décor bleu ind.		
BiFj-65	1G4	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Minuscule tesson.		
BiFj-65	1G4	1.2.1	G.G.	Couvercle	1	1		4.1	Alim.	12/06/2001	Frag. Tesson d'assise verticale. Corps beige avec mince glaçure incolore à l'ext.		
BiFj-65	1G4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	7	2		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons de parois: 3 t. à décor moulé en relief.		
BiFj-65	1G4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G4	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	1G5	5.1.1	Os	Ossements	130	1		6.1.1	Animaux	12/06/2001	Frag. Inclut 24 petits fragments calcinés.		
BiFj-65	1G5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	57	1		6.1.2	Mollusques	12/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1G5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	3	1		6.1.2	Mollusques	12/06/2001	Frag. Petites coquilles du genre moule.		
BiFj-65	1G5	5.1.6	Charbon	Combustible	2	1		4.8.1	Chauffage	12/06/2001	Frag. Minuscules fragments.		
BiFj-65	1G5	5.1.1	Coquilles	Oeuf	7	1		6.1.1.2	Oiseaux	12/06/2001	Frag. Minuscules fragments.		
BiFj-65	1G5	5.1.1	Coquilles	Noisette	6	1		6.2	Végétaux	12/06/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lafande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	7.8	Fer et os	Ustensile	1	1		4.1.3.1	Ust. de table	12/06/2001	Inc. Manche de section circulaire, d'une seule pièce en os, foré pour l'introduction de la soie. L'extrémité du manche montre la terminaison de la soie, qui y a été martelée.		
BiFj-65	1G5	5.1.5	Nacre	Bouton	2	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	12/06/2001	1 petit bouton à 4 trous complet, et un fragmentaire.		
BiFj-65	1G5	4.1.1	Calcaire	Bille	2	2		5.7	Jeux	12/06/2001	1 complète (diam. de 1. 6 cm) et une incomplète.		
BiFj-65	1G5	4.1.7	Ardoise	Matériau de revêtement	3	3		4.7.1.4	Mat. de revêt.	12/06/2001	Frag. 1 de couleur rougeâtre, 1 de couleur verdâtre et l'autre noir. Tous sont assez épais, feuilletés et sans doute de provenance locale.		
BiFj-65	1G5	4.3.2	Mortier	Matériau de liaison	1	1		4.7.1.3	Mat. de liaison	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G5	5.2.4	Liège	Bouchon	20	12		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/06/2001	Au moins 5 objet quasi-entiers, les autres incomplets ou fragmentaires.		
BiFj-65	1G5	5.2.3	Bois	Matériaux de construction	7	1		4.7.1.2	Mat. de base	12/06/2001	Frag. 3 fragments sciés et 1 avec un clou de fixation.		
BiFj-65	1G5	5.1.6	Charbon	Combustible	12	1		4.8.1	Chauffage	12/06/2001	Frag. minuscules fragments de charbon de bois.		
BiFj-65	1G5	5.5.2	Écorce	Végétaux	9	1		6.2	Végétaux	12/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Partie avant de semelle extérieure à bout carré. Fixation cloutée. Sans doute chaussure masculine.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Partie arrière de chaussure, avec talon partiel, fait d'épaisseurs de cuir superposées.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Ent. Semelle intérieure de chaussure à bout arrondi, sans doute de dame. Longueur approx: 22 cm.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure d'enfant	2	2		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	1 semelle intérieure entière avec trépointe. Chaussure d'enfant, de 13.3 cm. de long. Nous avons aussi la partie avant d'une autre petite chaussure à bout carré.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Extrémité d'une semelle intérieure (ou d'entresemelle?) de chaussure d'adulte à bout carré.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Partie arrière d'une semelle extérieure de grosse chaussure sans doute cloutée.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Partie de semelle extérieure ou d'entresemelle de chaussure, sans doute cousue.		
BiFj-65	1G5	5.5.7	Cuir	Retaille	14	1		4.4.3	Chaussures	12/06/2001	Frag. Diverses retaille de cuir, dont certaines sont faites de parties de semelles ayant été redécoupées.		
	1G5	5.5.7	Cuir	Anneau	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Anneau de cuir épais.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	5.5.1	Tissus	Vêtements?	25	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. de tissus divers.		
BiFj-65	1G5	5.5	Solides souples	Fibres	8	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Petits amas de fibres diverses.		
BiFj-65	1G5	5	Mat. organiques	Échantillon	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	1 petite fiole d'échantillon de sol avec frag. de fibres (C'est écrit sur le contenant).		
BiFj-65	1G5	7.99	Mat. composite	Ind.	1	1		7.1	Ind.	12/06/2001	Frag. Petite pièce de bois avec fibres collées.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	11	8		4.7.2.3	Fix. clos	13/06/2001	Inc et frag.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clos	13/06/2001	Ent. Petit clou.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	15	8		4.7.2.3	Fix. clos	13/06/2001	Inc. et frag. Clous très corrodés.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	4	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.1	Fer ind.	Fer de souller?	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Inc. Pièce mince en fer courbée en demi-cercle. Peut-être un fer de gros soulier.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.1	Fer ind.	Spike?	3	3		4.7.2.4	Fix. divers	13/06/2001	Inc. et frag. Grosses tiges dont deux possèdent une tête. Prob. spikes ou écrous.		
BiFj-65	1G5	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G5	3.1.2	Métal cuivreux	Bande	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag. Petite bande mince repliée et percée de quelques trous de fixation. Poss. pièce de réparation quelconque.		
BiFj-65	1G5	3.1.2	Métal cuivreux	Disque	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Ent. Petit disque de c1.5 m. de diam.		
BiFj-65	1G5	3.1.2	Métal cuivreux	Tube	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Ent. Tube de section ovale, fermé à une extrémité, dont l'autre extrémité est ouverte et découpée en ondulations. Décor indéterminé en surface.		
BiFj-65	1G5	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1		1.5.8.1	Tissus outils	13/06/2001	Ent. Épingle à tête plate. (XIXème siècle). Long.: 3 cm.		
BiFj-65	1G5	3.1.4.1	Plomb	Feuille	2	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag. Minces retailles.		
BiFj-65	1G5	3.1.4.1	Plomb	Lanière	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag. Lanière étroite et épaisse.		
	1G5	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique	2	1		4.7.1.2	Mat. de base	13/06/2001	Frag. petits éclats à corps rose-orangé.		
	1G5	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	2	1		3.1	Horticulture	13/06/2001	Frag. 1 tesson de rebord d'assiette de pot à plante et 1 t. de fond.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.33	T.C.G locale	Contenant pansu	11	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de paroi pansue. Pot de chambre?		
BiFj-65	1G5	1.1.2.31	T.C.G. gl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Anse de forme courbée appliquée à plat sur la paroi extérieure. poss. grande jarre d'entreposage. Corps orangé, glaçure brune irrégulière.		
BiFj-65	1G5	1.1.1.33	T.C.G. locale	Plat creux.	1	1		4.1.99	Alim. ind.	13/06/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord à lèvre en saillie.		
BlFj-65	1G5	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse.	Pipe fourneau	17	8		4.2.2	Tabac	13/06/2001	Frag. Tessons de fourneaux représentant au moins 8 obj. distincts: 5 objets à décor de godrons moulés, 2 obj. marquées D en creux, et 9 t. sans décor ni marque.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse.	Pipe fourneau	2	2	G M	4.2.2	Tabac	13/06/2001	Frag. Jonctions tuyau-fourneau. 1 t. avec éperon (marqué G M) de part et d'autre, 1 t. sans marque.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.41	T.C.F.B. argileuse.	Pipe tuyau	18	0	WHITE GLASGOW, HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	13/06/2001	Frag. 1 embout glaçuré brun, 1 embout recourbé et moulé en forme de pipe de bruyère, 2 t. avec traces de glaçure brune, 2 t. marqués HENDERSON MONTREAL, 1 t.marqué WHITE GLASGOW, 1 t. avec marque ind., 10 t. sans marque.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	4	1	MAY FLOWER.	4.1.3.99	Absorp. ind.	13/06/2001	Frag. Rebord à contour cranté, marli et paroi. Décor "flow blue" sur le marli et marque sur l'envers: MAY FLOWER.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette	7	3	IRONSTONE	4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi, base à pied annulaire. Décor "transfer print" noir . Marqué au-dessous: IRONST....Le tout représente trois objets distincts possédant le même thème décoratif.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette	8	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi, base à pied annulaire. Décor "transfer print" noir .		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	6	5		4.1.3.99	Absorp. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marlis et parois. 3 obj. à décor "shell edge" bleu et 2 obj. à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Plat de service	2	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Tessons de fond plat très épais, avec décor "transfer print" noir (chevaliers médiévaux).		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Plat de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Tesson de rebord, marli et paroi. Corps très épais, et décor "transfer print" bleu. Prob. plat rectangulaire.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Plat de service	6	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Rebord , marli, paroi et base à pied angulaire. Décor "transfer print" bleu. Prob. plat rectangulaire.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Aiguière?	2	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Base à piédouche circulaire, et tesson de paroi. Décor épongé bleu.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Couvercle	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à assise verticale et décor "flow blue.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Grand bol	4	1		4.1.3.4	Vais. de service	13/06/2001	Frag. Rebord et paroi.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Soucoupe?	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à relief gaufré à l'intérieur.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Tessons de rebord-paroi à décor de bandes d'engobes annulaires bleues à l'ext.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bol à carène	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi carénée, à décor de bandes d'engobes annulaires bleues à l'ext.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Anse de contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson à rebords chanfreinés.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Pot de chambre	9	1		4.5.1	Excrétion	13/06/2001	Frag. Base à pied annulaire, paroi et rebord large et plat.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bassin	3	1		4.5.2	Hygiène	13/06/2001	Frag. Rebord évasé et amorce de paroi. Bassin pour la toilette.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	112	0		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons divers: 5 t. à décor "flow blue", 13 t. à décor "transfer print" bleu, 2 t. à décor "transfer print" noir, 5 t. a décor épongé, 2 t. à décor de bandes d'engobes annulaires, 85 t. sans décor.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	0	ADAMS	4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson plat marqué ADAMS .Il peut s'agir de plusieurs fabricants. (Voir G. Godden ENCYCLOPAEDIA OF BRITISH POTTERY AND PORCELAIN MARKS.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	3	3		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. 1 tesson de rebord à motif moulé de blé, 1 t. à décor moulé ind. et 1 t sans décor.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Tesson de base-paroi. Rebord souligné d'une ligne en lustre brun des deux côtés, et décor peint ou épongé bleu.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse (anse)	3	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Petite anse.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	3		4.1.3.99	Absorp, . ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis. 1 t. à contour chanfreiné, 1 t. à contour probablement ondulé, et 1 t. sans particularités.		
	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à conserve	1			4.1.5	Entrep.	13/06/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord rainuré.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	0	IRONSTONE WEDGWOOD CHINA	4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson plat avec marque en diamant du bureau britannique des enregistrements (1843-1883), de même que l'inscription IRONSTONE WEDGWOOD CHINA		
BiFj-65	1G5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	28	0		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons: 6 t. décor moulé et 22 t. sans décor.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.81	T.C.F. Col. bleue	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi, à relief texturé à l'ext.		
BiFj-65	1G5	7.99	Mat. composite	Ind.	1	1		7.1	Ind.	13/06/2001	Frag. Il semble s'agir d'une épaisseur de scories recouverte de glaçure jaune.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.114	T.C.F.Rockingham	Théière?	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de col évasé à lèvre fine de section hémisphérique.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.114	T.C.F.Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1G5	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	6	2		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de parois représentant au moins 2 objets : 1 t. à décor "mocha" et 1 à décor de bandes annulaires d'engobes.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	1.2.1	G.G.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	13/06/2001	Frag. Tesson de rebord à large ouverture et lèvre de section hémisphérique. Corps grisâtre, gl. incolore des deux côtés, poss. feldspathique. Prob. même objet que dans 1G1		
BiFj-65	1G5	1.2.1.91	G.G. Bristol	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi		
BiFj-65	1G5	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Bouteille à bière.	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	13/06/2001	Frag. Éclat de lèvre large et bombée.		
BiFj-65	1G5	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G5	1.2.1.73	G.G. Derbyshire	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G5	1.2.1.991	G.G.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi de grand contenant Corps gris foncé et glaçure brun foncé à l'ext.		
BiFj-65	1G5	1.2.1.991	G.G.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. petit tesson de paroi à corps beige et glaçure saline tachetée brune à l'ext.		
BiFj-65	1G5	1.2.1.101	G.G Nord Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Éclat de paroi.		
BiFj-65	1G5	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe?	2	1		4.1.3.3	Vais. de table.	13/06/2001	Frag. Rebord ondulé.		
BiFj-65	1G5	1.3.2.71	Porcel. bone china	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de rebord ondulé et amorce de marli.		
BiFj-65	1G5	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson à décor peint lustre sur glaçure.		
BiFj-65	1G5	1.3.2.29	Porcel. dure	Bibelot	1	1		4.8.5	Décoration	13/06/2001	Inc. Figurine de petit chien apparemment dressé sur ses pattes de derrière, et tenant une branche ou un bâton dans une des ses pattes antérieures. Peint en petites touches sur glaçure.	14	
BiFj-65	1G5	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/06/2001	Frag. Rebord et paroi, à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	1G5	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor d'alvéoles, fabriqué au moule-contact.		
BiFj-65	1G5	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	18	0		4.99	Consom. ind.	13/06/2001	Frag. Petits tessons sans particularités.		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Base cylindrique moulée de côtes verticales, à fond plat. On note un évasement à la partie supérieure de la paroi. Peut-être un objet relié à l'éclairage?		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petit goulot tubulaire, poss. de fiole médicinale.		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag.Tesson de base , moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	2	1		4.2.1.1	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tessons de rebords de pied de coupe.		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons de rebord de verre à tige, gobelet ou globe de lampe.		
BiFj-65	1G5	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tessons épais à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Goulot tubulaire court à lèvre de type pharmaceutique, fini à la pince.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Jonction épaule-goulot, à large ouverture. Flacon alimentaire. Soufflé au moule deux parties.		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Jonction épaule-goulot angulaire. Soufflé au moule deux parties.		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille à eau minérale	2	1	(AER)ATED (WATER)	4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Tesson de goulot à lèvre de section hémisphérique finie à la pince et tesson de paroi marqué en relief: (AER)ATED (WATER).		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de paroi marqué en relief ...DA....		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de goulot.		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	82	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons divers de parois.		
BiFj-65	1G5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	270	1		4.7.1.1	Mat. de base	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool Entrep.	14/06/2001	Frag. Petit frag. de goulot à lèvre et bague évasées vers le bas, fines à la pince. Style 1800-1830.		
BiFj-65	1G5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	59	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	14/06/2001	Frag. Tessons: 2 t. de base, 2 t. de col de goulot, et 55 t. de parois.		
BiFj-65	1G5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	21	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	14/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G5	2.3.2.6	Verre op. bleu	Perle de verre	1	1		4.4.6	Parures	14/06/2001	Ent. Minuscule perle annulaire. Diam.: 2.5 mm.	4	
BiFj-65	1G5	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	4	4		4.4.2.1	Vêtements attaches	14/06/2001	Ent. Deux exemplaires à pourtour gaufré et deux sans décor. Boutons à 4 trous, de diam. variant entre 0,95 et 1.5 cm.		
BiFj-65	1G5	2.3.1.13	Verre de couleur	Perle	1	1		4.4.6	Parures	14/06/2001	Inc. Perle de forme lenticulaire en verre plein, de couleur turquoise. Prob. de bague ou de bouton de manchette.		
BiFj-65	1G6	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	14/06/2001	Inc. Semelle extérieure et intérieure de chaussure d'enfant. Long. : 14.2 cm.		
BiFj-65	1G6	5.5.7	Cuir	Retaille	1	1		7.1	Ind.	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G6	5.5.7	Cuir	Lanière	1	1		7.1	Ind.	14/06/2001	Frag. Mince lanière.		
BiFj-65	1G6	5.1.4	Coquilles	Coquillages	86	1		6.1.2	Mollusques	14/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1G6	5.1.1	Os	Ossements	20	1		6.1.1	Animaux	14/06/2001	Frag. Inclut 1 petit frag. calciné.		
BiFj-65	1G6	5.2.3	Bois	Planche	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	14/06/2001	Frag. Partie de planche recourbée.		
BiFj-65	1G6	5.2.4	Liège	Bouchon	2	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	14/06/2001	Inc. Bouchons cylindriques.		
BiFj-65	1G6	5.5.2	Écorce e	Écorce	2	1		6.2	Végétaux	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G6	5.2.3	Bois	Charbon de bois	3	1		7.4	Témoins de combustion	14/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	1G6	4.4.3	Scories	Déchet	3	1		7.4	Témoins de combustion	14/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	1G6	4.2.4	Plâtre	Mat de revêt.	6	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	14/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	1G6	4.3.2	Mortier	Mat. de liaison	1	1		4.7.1.3	Mat. de liaison.	14/06/2001	Frag Minuscule éclat.		
BiFj-65	1G6	5.1.6	Charbon	Combustible	4	1		4.8.1	Chauffage	14/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	1G6	4.1.7	Ardoise	Mat. de re vêt.	2	1		4.7.1.4	Mat. de ravêt.	14/06/2001	Petits fragments: 1 de teinte verte, et l'autres gris bleu très fin, poss. français.		
BiFj-65	1G6	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux.	14/06/2001	Frag. de silex de ballast.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G6	7.99	Matériau composite	Tissu	1	1		4.4.1	Vêtements	14/06/2001	Frag. Pièce de tissu caoutchouté.		
BiFj-65	1G6	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	14/06/2001	Inc.		
BiFj-65	1G6	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	14/06/2001	Inc. Clou à tête ronde, poss. tréfilé.		
BiFj-65	1G6	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	6	3		4.7.2.3	Fix. clous	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G6	3.1.1.1	Fer ind.	Lanière	2	1		7.1	Ind.	14/06/2001	Frag. Mince lanière de fer.		
BiFj-65	1G6	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	6	2		3.1	Horticulture	14/06/2001	Frag. tessons de rebords et parois, représentant au moins 2 obj. différents. Poss. rebords d'assiettes.		
BiFj-65	1G6	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Brique?	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Minuscule éclat à corps rose-orangé		
BiFj-65	1G6	1.1.1.33	T.C.G. Locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Minuscule éclat.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis. 1 t. à contour ondulé (Royal) et 1 t. sans particularité.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.31	Creamware	Contenant	25	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	3	1		4.2.2	Tabac	14/06/2001	Frag. 1 t. marqué D en creux et 3 t. sans marque.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	3	0		4.2.2	Tabac	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. petit éclat de rebord à décor peint rouge-orangé sur glaçure.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons, dont un à décor d'engobes marbrés.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	6	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	14/06/2001	Frag. tessons de rebords et marlis. Décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe?	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de rebord.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	41	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tessons divers: 10 à décor "transfer print" bleu, et 31 sans décor.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.114	T.C.F.Rockingham	Théière	5	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	14/06/2001	Frag. Base à pied annulaire et paroi pansue. Trace d'anse.		
BiFj-65	1G6	1.1.2.104	T.C.F.Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1G6	1.2.1.101	G.G. Nord. Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de paroi, recouverte des deux côtés de l'enduit Albany.		
BiFj-65	1G6	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petit éclat d'épaule de contenant à corps gris et glaçure saline tachetée brune.		
BiFj-65	1G6	1.3.2.29	Porcelaine dure	Vaisselle-jouet	1	1		5.7	Jeux.	14/06/2001	Inc. Petit pot cylindrique à lèvre évasée. Sans doute vaisselle de poupée. Hauteur: 2,6 cm.		
BiFj-65	1G6	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Ind.	1	1		7.1	Ind.	14/06/2001	Frag. Petit tesson de verre gercé.		
BiFj-65	1G6	2.1.4	Verre inc. pb.	Fiole à médicament	1	1		4.3	Médication	14/06/2001	Frag. Tesson de goulot à lèvre évasée à l'horizontale.		
BiFj-65	1G6	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Goulot tubulaire à lèvre épaisse de section hémisphérique, fini à la pince. Présence de son bouchon de liège. Prob. bouteille d'eau minérale.		
BiFj-65	1G6	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	9	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1G6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	56	1		4.7.1.1	Mat de base	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1G6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	9	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	14/06/2001	Frag. Petits tessons. Certains très patinés, peuvent être français.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1G6	2.3.1.5	Verre bleu	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petit tesson d'arête.		
BiFj-65	1G6	2.3.2.1	Verre op. blanc	Perle de verre	1	1		4.4.6	Parure	14/06/2001	Ent. Petite perle annulaire. Diam.: 3.8 mm.	5	
BiFj-65	1G6	2.3.1.5	Verre bleu	Perle de verre	1	1		4.4.6	Parure	14/06/2001	Ent. Petite perle annulaire. Diam.: 2.8 mm.	6	
BiFj-65	1H1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	14	1		6.1.2	Mollusques	14/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	1H1	5.1.1	Os	Ossements	8	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1H1	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	14/06/2001	Charbon minéral		
BiFj-65	1H1	5.2.4	Liège	Bouchon	2	2		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	1 ent. de forme tronconique (1, 8 cm. de diam. à une extrémité et 1,3 cm à l'autre), et un cylindrique (1,2 cm. de diam.)		
BiFj-65	1H1	3.1.1.11	Fer forgé	Fer à cheval	1	1		2.1	Transports	14/06/2001	Ent. Fer à cheval avec 3 clous de fixation. Forme particulière, dont une des branches est plus épaisse que l'autre. Poss. destiné à un cheval présentant une légère infirmité.		
BiFj-65	1H1	1.1.1.3	T.C.G. ss. glaçure.	Contenant cylindrique	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Jonction base-paroi. Corps beige-orangé.		
BiFj-65	1H1	1.1.1.3	T.C.G. ss. glaçure.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de paroi. Corps orangé renfermant des inclusions de quartz et de mica. Poss. terre cuite ibérique.		
BiFj-65	1H1	1.1.1.14	T.C.G. Biot	Contenant	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1H1	1.1.1.3	T.C.G.	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de rebord épais à corps beige avec petites inclusions rouges.		
BiFj-65	1H1	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Contenant	6	2		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons de parois, représentant sans doute 2 obj. distincts: corps rouge et glaçure noire piquetée. T.C.G. Buckley?		
BiFj-65	1H1	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.61	T.C.F. Blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	14/06/2001	Frag. petit tessons de rebord et marli à décor "shell edge" bleu.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.61	T.C.F. Blanche	Couvercle	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. partie de couvercle plat avec assise verticale. Prob. couvercle de pot à pommade.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.61	T.C.F. Blanche	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons, dont 1 à décor bleu, poss. "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1H1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tessons de paroi à glaçure bleue à l'extérieur.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Cruche	2	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Goulot de grande cruche, à lèvre épaisse de section triangulaire.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Goulot et col à large ouverture et lèvre mince de section hémisphérique		
BiFj-65	1H1	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant	3	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. 1 tesson de jonction base-paroi, et 2 t. de parois.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1H1	1.2.1 991	G.G. gl.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Tesson de goulot à large ouverture et lèvre épaisse de section carrée. Poss. contenant cylindrique. Corps beige, galçure saline beige clair à l'ext. Nord-Am?		
BiFj-65	1H1	1.2.1.81	G.G Derbyshire	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Jonction paroi cylindrique et épaule. Prob. bouteille d'encre.		
BiFj-65	1H1	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. 1 t. de jonction base-paroi et 2 t. de parois.		
BiFj-65	1H1	1.2.1	G.G.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tesson de paroi à corps gris , gl. incolore à l'int. et bleue à l'ext.		
BiFj-65	1H1	1.3.2.29	Porcel. dure	Bol ou bassin	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	14/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Décor de bandes moulées en relief à l'ind.		
BiFj-65	1H1	2.1.1	Verre inc.	Fiole à médicament	1	1		4.3	Médication	14/06/2001	Frag. Base et paroi, cette dernière de section rectangulaire à pans en retrait.		
BiFj-65	1H1	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe?	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tesson de paroi très mince. .		
BiFj-65	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. tesson de base et de début de paroi. Panse de section rectangulaire à arêtes chanfreinées.		
BiFj-65 1317	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à médicament	2	1		4.3	Médication	14/06/2001	Frag. Goulot à large lèvre plate et évasée vers le bas, goulot court et amorce de paroi de section rectangulaire à pans en retrait.		
BiFj-65	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à parfum	4	2		4.5	Soin du corps	14/06/2001	Frag. 2 Goulots à col tubulaire légèrement renflé et lèvre large et plate, finie à la pince, et 2 t. de base-paroi avec trace de pontil au verre. Fiole d'eau de Floride.		
BiFj-65	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Jonction goulot-épaule de fiole à panse de section rectangulaire.		
BiFj-65	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Tesson de base circulaire avec trace de pontil au verre.		
BiFj-65	1H1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Petits tessons de parois.		
BiFj-65	1H1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	14/06/2001	Frag. Base-paroi. Cul à enfoncement peu profond et trace de pontil au sable. Le diamètre de la base(7 cm.)s indique sans doute une demi-bouteille.		
BiFj-65	1H2	5.2.4	Liège	Bouchon	9	6		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Inc. et frag. Bouchons cylindriques, de différents diamètres, variant entre et 1,3 et 2,2 cm. Les plus gros sont sans doute destinés aux bouteilles à alcool.		
BiFj-65	1H2	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1H2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	14/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H2	7.3	Fer et métal cuivreux	Clou	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	14/06/2001	Frag. Clou dont la corrosion est agglomérée avec une broche de laiton.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BIFJ-65													
Site	**Lot**	**Matériau(x)**		**Objet**	**N.s.**	**N.o.**	**Décor/marque**	**Fonction**		**Date**	**Commentaires**	**Cat.**	**Boîte**
BiFj-65	1H2	3.1.5.1	Argent	Monnaie	1	1		5.2	Commerce	14/06/2001	Ent. Pièce dont le relief est presqu'effacé. On distingue vaguement un personnage de profil sur l'avers et ...DG....(BRIT...?). Diam.: 2.4 cm.	15	
BiFj-65	1H2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Couvercle	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Partie de couvercle plat avec assise verticale. Prob. couvercle de pot à pommade.		
BiFj-65	1H2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petits tessons: 1 t. à décor peint bleu, et1 t. sans décor.		
BiFj-65	1H2	1.2.1.991	G.G.	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Partie de base et début de paroi cylindrique. Corps beige et glaçure saline brun-clair uniforme à l'extérieur seulement.		
BiFj-65	1H2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Pot à conserve?	1	1		4.1.5	Entrep.	14/06/2001	Frag. Rebord à lèvre fine de section carrée, paroi cylindrique. Présence de deux filets annulaires décoratifs à l'ext.		
BiFj-65	1H2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant	1	0		4.99	Consom. ind.	14/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	1H2	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à médicament	1	1		4.3	Médication	15/06/2001	Frag. Goulot tubulaire court à lèvre de type "Perry Davis" (finie à la pince) et amorce d'épaule Fiole à panse de section rectangulaire.		
BiFj-65	1H2	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à parfum	2	1		4.5	Soin du corps	15/06/2001	Frag. Goulot à col tubulaire légèrement renflé et lèvre large et plate, finie à la pince (avec son bouchon de liège), et 1 t. de base-paroi avec trace de pontil au verre. Fiole d'eau de Floride.		
BiFj-65	1H2	2.2.1	Verre t. vert	Fiole cylindrique	4	2		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. 1 t. de jonction goulot-épaule, et 3 t. de base circulaire, représentant 2 objets distincts.		
BiFj-65	1H2	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	28	0		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Divers tessons de paroi.		
BiFj-65	1H2	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.7.1.1	Mat de base.	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	5	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	15/06/2001	Frag.. 2 t. de goulot à lèvre large et plate et bague mince, finie à la pince. 3 t. paroi.		
BiFj-65	1H3	5.2.4	Liège	Bouchon	1	1		4.1.5	Entrep.	15/06/2001	Ent. Bouchon en forme de disque épais. Diam. : 4.6 cm. Épaisseur: 1,5 cm.		
BiFj-65	1H3	5.2.4	Liège	Disque	1	1		7.1	Ind.	15/06/2001	Frag. Petit disque de liège. Diam. 2 cm.		
BiFj-65	1H3	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	15/06/2001	Frag. Minuscules fibres de bois.		
BiFj-65	1H3	5.1.1	Os	Ossements	4	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1H3	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	15/06/2001	Inc.		
BiFj-65	1H3	1.1.1.3	T.C.G. GL.	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Jonction base-paroi. Corps orangé et glaçure incolore.		
BiFj-65	1H3	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Minuscule tesson de paroi.		
BiFj-65	1H3	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	15/06/2001	Frag. Tessons de rebord et marli à décor "transfer print" bleu.		

Archéologue: Dominique Lalande		No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard												
Site: Maison McCord, BiFj-65												
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1H3	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	15	0		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag Tessons: 4 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor de bande annulaire bleue, et 10 t. sans décor.		
BiFj-65	1H3	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant à anse	1	1		4.99	Consom. Ind.	15/06/2001	Frag. Tesson d'anse moulée.		
BiFj-65	1H3	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant	5	2		4.99	Consom. Ind.	15/06/2001	Frag. 2 t. de base-paroi et 3 t. de paroi.		
BiFj-65	1H3	1.2.1.992	G.G. gl. fold. et sal.	Contenant	3	1		4.99	Consom. Ind.	15/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1H3	2.1	Verre inc.	Contenant	1	1		4.99	Consom. Ind.	15/06/2001	Frag. Petit tesson		
BiFj-65	1H3	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. Ind.	15/06/2001	Frag. Petit tesson		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à médicament	1	1		4.3	Médication	15/06/2001	Frag. Lèvre finie à la pince, de type "Perry Davis".		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson de lèvre large et plate finie à la pince. Poss. fiole d'eau de Floride.		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Base circulaire avec trace de pontil au verre au-dessous.		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	3	2		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tessons de parois représentant au moins deux objets distincts.		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	16	0		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	1H3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	16	1		4.7.1.1	Mat. de base	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	9	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	15/06/2001	Frag. tessons de parois.		
										15/06/2001			
BiFj-65	1H4	5.1.4	Coquilles	Coquillages	5	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Éclats.		
BiFj-65	1H4	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	15/06/2001	Frag. Minuscule éclat calciné.		
BiFj-65	1H4	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H4	1.1.2.41	T.C.F.B arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	15/06/2001	Frag. petit tesson.		
BiFj-65	1H4	1.1.2.41	T.C.F.B arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1H4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Petits éclats à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1H4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	1H4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	7	1		4.7.1.1	Mat. de base.	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Grand bol	2	1		4.1.3.4	Vais. de service	15/06/2001	Frag. Tessons de rebords à aile plate et début de paroi.		
BiFj-65	1J1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. . ind.	15/06/2001	Frag. Tesson plat à décor "transfer print" gris-bleu.		
BiFj-65	1J1	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. . ind.	15/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	1J1	1.2.1.81	G.G Derbyshire	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson d'épaule.		
BiFj-65	1J1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	1J2	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Éclat de coquille d'huître.		
BiFj-65	1J2	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tessons de parois: 1 t. à décor de bandes annulaires d'engobes et 1 t. sans décor.		
BiFj-65	1J2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. Ind.	15/06/2001	Frag. Rebord et marli.		
BiFj-65	1J3	5.2.3	Bois	Bouchon	1	1		4.1.5	Entrep.	15/06/2001	Ent. Bouchon en forme de disque plat, tronconique en section. Diam. : 5,4 cm., Épaisseur: 1,7 cm.		
BiFj-65	1J3	5.2.3	Bois	Ind.	15	1		6.2	Végétaux	15/06/2001	Frag. Petits frag. de fibres de bois.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1J3	5.1.4	Coquilles	Coquillages	36	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	1J3	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1J3	5.1.6	Charbon	Combustible	18	1		4.8.1	chauffage	15/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	1J3	3.1.1.1	Fer ind.	Écrou et boulon	2	1		4.7.2.4	Fix. divers	15/06/2001	Frag. Écrou fait d'une tige de section circulaire à tête carrée et boulon carré.		
BiFj-65	1J3	3.1.1.11	Fer lam.	Tôle	10	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J3	3.1.2	Métal cuivreux	Clou	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	15/06/2001	Ent. Petit clou à tête circulaire et tige de section carrée.		
BiFj-65	1J3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	1J3	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	1J3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. petits tessons: 2 t. à décor épongé brun.		
BiFj-65	1J3	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	6	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	1J3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1J3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	27	1		4.7.1.1	Mat de base	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J4	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix.. clous	15/06/2001	Ent. 5.2 cm.		
BiFj-65	1J4	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1		1.3.8.1	Tissus outils	15/06/2001	Ent. long. : 3.1 cm. Tête plate.		
BiFj-65	1J4	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1J4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	15/06/2001	Frag. Tessons de rebord à décor épongé noir.		
BiFj-65	1J4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	15/06/2001	Frag.		
										15/06/2001			
BiFj-65	1J6	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J6	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	1J6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant à anse	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson d'anse à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	1J6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tessons: 1 t. de paroi à décor "transfer print" vert, et 1 t. à décor de bandes d'engobes ondulées.		
BiFj-65	1J6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. . ind.	15/06/2001	Frag. 1 tesson de base à pied annulaire et 1 t. de paroi. Sans doute un grand bassin .		
BiFj-65	1J6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base.	15/06/2001	Frag.		
										15/06/2001			
BiFj-65	1J7	5.1.4	Coquilles	Coquillages	6	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	1J7	5.2.3	Bois	Ind.	3	1		6.2	Végétaux	15/06/2001	Frag. Minuscules fragments de bois.		
BiFj-65	1J7	5.2.3	Bois	Charbon de bois	7	1		7.4	Témoins de combustion	15/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	1J7	1.1.1.3	T.C.G. sans gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	15/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1J7	1.1.1	T.C.G.	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson à corps orangé. Poss. fragment d'anse ou de bec verseur.		
BiFj-65	1J7	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson de paroi possédant un rainure annulaire à l'ext.		
BiFj-65	1J7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. 1 tesson de base à pied annulaire et 1 t. de paroi. Sans doute un grand bassin . Sans doute même obj. que dans 1J6		
BiFj-65	1J7	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tessons de parois d'allure assez moderne.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	1J7	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1J7	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	12	1		4.7.1.1	Mat. de base.	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	1J8	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	1J8	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	15/06/2001	Ent. Long. : 7.7 cm.		
BiFj-65	1J8	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	15/06/2001	Frag. Pièces de tôle unies par repliage entrecroisé. .		
BiFj-65	1J8	5.5.3	Chanvre	Corde	1	1		7.1	Ind.	15/06/2001	Frag.		
										15/06/2001			
BiFj-65	1J9	5.1.4	Coquilles	Coquillages	2	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	1J9	5.2.3	Bois	Ind.	8	1		6.2	Végétaux	15/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	1J9	5.1.6	Charbon	Combustible	15	1		4.8.1	Chauffage	15/06/2001	Frag. Petits éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	1J9	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	15/06/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	1J9	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	9	1		4.7.1.1	Mat. de base	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	2	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2A1	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2A1	4.1.11	Mica	Minéral	16	1		6.3	Minéraux	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A1	1.1.2.61	T.C.F.B. arg.	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Petits tessons de parois.		
BiFj-65	2A1	1.1.2.71	T.C.F.B.vitr.	Grand bol	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	15/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor moulé à l'ext.		
BiFj-65	2A1	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	15/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65 391	2A1	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	2	2		4.4.2.1	Vêtements attaches	15/06/2001	Ent. Boutons à 4 trous. Diam. : 1,1 et 1,4 cm.		
BiFj-65	2A1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Vitre?	1	1		7.1	Ind.	15/06/2001	Frag. Petit tesson plat.		
BiFj-65	2A2	5.1.4	Coquilles	Coquillages	57	1		6.1.2	Mollusques	15/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2A2	5.1.1	Os	Ossements	88	1		6.1.1	Animaux	15/06/2001	Frag. Inclut 2 petits frag. calcinés.		
BiFj-65	2A2	5.5.2	Écorce	Végétaux	3	1		6.2	Végétaux	15/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A2	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	4	1		4.4.3	Chaussures	18/06/2001	Frag. Parties de semelle intérieure ou d'entresemelle.		
BiFj-65	2A2	5.5.7	Cuir	Talon de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	18/06/2001	Frag. Gros talon de chaussure fait d'épaisseurs superposées.		
BiFj-65	2A2	5.5.7	Cuir	Retailles	9	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Comprend 5 retailles de cuir épais.		
BiFj-65	2A2	5.1.6	Charbon	Combustible	4	1		4.8.1	Chauffage	18/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	2A2	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	18/06/2001	Frag. Poss. éclats de planche.		
BiFj-65	2A2	5.2.4	Liège	Bouchon	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	18/06/2001	Inc. Bouchon de forme cylindrique.		
BiFj-65	2A2	5.2.3	Bois	Charbon de bois	1	1		7.4	Témoin de combustion.	18/06/2001	Frag. Petit éclat		
BiFj-65	2A2	4.1.17	Argile	Ocre	4	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Ind. Petits frag. d'argile jaune-rougeâtre.		
BiFj-65	2A2	5.3.1	Plastique	Emballage	1	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Feuille de plastique moderne.		
BiFj-65	2A2	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	17	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A2	7.6	Fer et bois	Pelle	2	1		7.2	Fonc. multiple	18/06/2001	Frag. Nous avons l'extrémité du manche, et une partie de la douille d'emmanchement en fer, avec un rivet traversant le bois de part en part. Les frag. de tôle précédents en font peut-être partie.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2A2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	18/06/2001	Inc. Comprend un gros clou de charpente.		
BiFj-65	2A2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	9	5		4.7.2.3	Fix. clous	18/06/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2A2	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Tige plate.		
BiFj-65	2A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	6	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A2	3.1.1.3	Fonte	Plaque	1	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Plaque épaisse. (2,2 cm.)		
BiFj-65	2A2	3.1.2	Métal cuivreux	Boucle?	1	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Petit cadre de 1,6 cm. de côté.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique?	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	18/06/2001	Frag. petit éclat.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.33	T.C.G. locale	Bol ou terrine	2	2		4.1.99	Alim.	18/06/2001	Frag. Tessons de rebords à lèvre de section hémisphérique.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	3	0		4.1.99	Alim.	18/06/2001	Frag. 1 t. de jonction base-paroi, et 2 t. de paroi. Peuvent faire partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tesson de paroi orné bandes d'engobe blanc.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.21	T.C.G. lt. du Nord	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Bol ou plat creux	1	1		4.1.99	Alim. ind.	18/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord.		
BiFj-65	2A2	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. 1 t. de jonction base-paroi et 2 t. de paroi.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.1	Faïence bl.	Assiette ou plat	6	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de rebord, de marli et paroi. Faïence angl.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.1	Faïence bl.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de parois, à décor peint bleu.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	3	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	18/06/2001	Frag. 2 t. de rebord et marli, et 1 t. de jonction paroi-marli.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.31	Creamware	Bol?	1	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord avec moulure saillante sous la lèvre.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.31	Creamware	Contenant	34	0		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe fourneau	2	1		4.2.2	Tabac	18/06/2001	Frag. 1 t. à décor moulé et 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	9	1		4.2.2	Tabac	18/06/2001	Frag. 1 embout, 1 t. avec décor moulé, et 7 t. sans décor.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.51	Pearlware	Bol ou tasse	3	1		4.1.3.3	Vais. de table	18/06/2001	Frag. 1 t. de rebord et 2 t. de base à pied annulaire et paroi. Décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	5	4		4.1.3.99	Absorp.	18/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis: 2 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 obj. à décor "shell edge" bleu, et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.61	T.C.F.B	Assiette ou plat	5	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis. 1 obj. à rebord "shell edge" vert, 1 obj. à rebord "shell edge" bleu, et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.61	T.C.F.B	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	18/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.61	T.C.F.B	Coquetier?	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	18/06/2001	Frag. Tesson de rebord de base à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.61	T.C.F.B	Contenant	29	5		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons: 3 t. de base à pied annulaire (dont 1 à décor .transfer print" bleu), 3 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "transfer print" rouge, et 22 t. sans décor.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2A2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	4	1	1	4.1.3.3	Vais. de table	18/06/2001	Frag. Rebord, paroi et anse. Paroi moulée de larges côtes verticales et décor à motif de blé sous le rebord.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de paroi, dont 2 à décor moulé.		
BiFj-65	2A2	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Plat creux	1	1		4.1.99	Alim.	18/06/2001	Frag. Tesson de rebord, marli et paroi. La jonction intérieure du marli et de la paroi est soulignée d'une ligne indentée moulée. L'ext. est orné de coulures d'oxyde ou d'engobe brun .		
BiFj-65	2A2	1.2.1	G.G.	tuyau	1	1		1.6	Fluides	18/06/2001	Frag. Corps sans doute fait à partir d'une argile réfractaire, de couleur rose à beige, granuleuse. Enduit (ou glaçure) brun des deux côtés et rainures de fixation à l'ext.		
BiFj-65	2A2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Bout. à cirage	1	1		4.4.3	Chaussures	18/06/2001	Frag. Tesson de goulot à large ouverture.		
BiFj-65	2A2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. 1 tesson de paroi et 1 de base.		
BiFj-65	2A2	1.2.1.991	G.G gl.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de paroi à corps beige-grisâtre et glaçure saline brun clair à l'ext.		
BiFj-65	2A2	1.2.2.31	Assiette ou plat	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de rebord et marli. Contour ondulé et marli à décor moulé à motif "grain d'orge" .		
BiFj-65	2A2	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2A2	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Ind.	7	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Petits tessons très minces, dont un sans doute déformé par le feu. Poss. verre de lampe.		
BiFj-65	2A2	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	18/06/2001	Frag. Tige unie et base de calice.		
BiFj-65	2A2	2.1.4	Verre inc. pb.	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. Petits tessons très minces. Poss. verre de lampe.		
BiFj-65	2A2	2.2.1	Verre t. vert.	Contenant cylindrique	2	1		4.99	Consom. ind.	18/06/2001	Frag. 1 t. de paroi et 1 t. de base avec trace de pontil au verre.		
BiFj-65	2A2	2.2.1	Verre t. vert.	Vitre	8	1		4.7.1.1	Mat. de base	18/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	18/06/2001	Frag. Tessons .		
BiFj-65	2A2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	18/06/2001	Frag. Tesson de paroi de teinte pâle et assez patiné, poss. de fabrication française.		
BiFj-65	2A2	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	18/06/2001	Ent. Bouton à 4 trous. Diam. : 1,3 cm.		
BiFj-65	2A5	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	1	1		7.1	Ind.	18/06/2001	Frag. Morceau de tôle noyé dans la corrosion avec poss. un clou forgé qui s'y est aggloméré.		
BiFj-65	2A5	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	18/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2A5	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.2	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2A6	3.1.1.12	Fer lam.	Fer de pelle	2	1		7.2	Fonc. multiple	19/06/2001	Inc. Fer de pelle carrée.		
BiFj-65	2A6	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	19/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2A6	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	19/06/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2A6	3.1.2	Mét. cuivreux	Ind.	1	1		7.1	Ind.	19/06/2001	Frag. Minuscule éclat de métal cuivreux.		
BlFj-65	2A6	5.1.1	Os	Ossements	78	1		6.1.1	Animaux	19/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2A6	5.1.1	Os	Manche?	1	1		7.1	Ind.	19/06/2001	Inc. Petite tige en os travaillé.		
BlFj-65	2A6	5.1.4	Coquilles	Coquillages	20	1		6.2	Mollusques	19/06/2001	Frag. Huîtres.		
BlFj-65	2A6	5.1.4	Coquilles	Oeuf	30	1		6.1.1.2	Oiseaux	19/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2A6	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	19/06/2001	Ent. Bouton à 2 trous. Diam.: 1,5 cm.		
BlFj-65	2A6	5.5.3	Écorce	Végétaux	1	1		6.2	Végétaux	19/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2A6	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	19/06/2001	Frag. Petites fibres de bois.		
BlFj-65	2A6	5	Mat. organiques	Fibre	1	1		6.2	Végétaux	19/06/2001	Frag. Fibre végétale.		
BlFj-65	2A6	4.4.3	Scories	Déchet	2	2		7.4	Témoins de combustion	19/06/2001	Frag. Scories ferreuses et laitier agglomérés.		
BlFj-65	2A6	5.3.1	Plastique	Peigne fin	1	1		4.4.4	Coiffure	19/06/2001	Inc. Peigne à poux à double rangée de dents. Long.: 7.7c cm		
BlFj-65	2A6	4.1.8	Silex	Minéraux	2	1		6.3	Minéraux	19/06/2001	Frag. Petits silex de ballast.		
BlFj-65	2A6	4.1.1	Calcaire	Minéraux	1	1		6.3	Minéraux	19/06/2001	Ent.Petit caillou plat montrant quelques rainures en surface.		
BlFj-65	2A6	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	19/06/2001	Frag. Éclat de brique à corps orangé clair		
BlFj-65	2A6	1.1.2.31	Creamware	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Petits tessons.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Décor "transfer print" jaune et brun en bande sous le rebord int.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	19/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord et paroi. Rebord rainuré à l'ext.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor "transfer print" bleu.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Petits tessons, dont 1 à décor "transfer print" bleu.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac	19/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	2	0		4.2.2	Tabac	19/06/2001	Frag. Petits éclats à décor moulé.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat creux ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Rebord, marli plat, et paroi.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	19/06/2001	Frag. Rebord, marli et paroi. Motif moulé de blé sur le marli.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table.	19/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Motif moulé de blé.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bol de service?	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	19/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Cette dernière est quasi-verticale et montre un décor moulé en relief à l'ext.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	5	2		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001	Frag. 4 tessons de rebords-parois et 1 anse.Décor moulé à motif de blé à l'ext., et parois moulées de côtes verticales.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soupière?	2	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	19/06/2001	Frag. Épaule et paroi de contenant très bombé et moulé à l'ext. de larges côtes verticales et d'un motif de blé.		
BlFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	4	2		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Tessons de parois à décor moulé, représentant au moins 2 objets distincts.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2A6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	17	2		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. 2 tessons de base à pied annulaire et parois, et 15 t. de parois diverses. Le tout représente au moins 2 objets distincts.		
BiFj-65	2A6	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	8	1		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001			
BiFj-65	2A6	1.3.2.29	Porcel. dure	Coquetier	3	1		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001	Inc. Base à piédouche, partie du calice.		
BiFj-65	2A6	1.3.2.29	Porcel. dure	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	19/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2A6	1.3.2.29	Porcel. dure	Bibelot?	1	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Partie d'objet moulé et creux, avec traces de glaçure brune à l'ext.		
BiFj-65	2A6	1.3.99	Porcel. fine	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Petit tesson altéré par le feu, montrant un décor bleu.		
BiFj-65	2A6	1.3.99	Porcel. ind.	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Partie de piédouche de contenant, à rebord à repli. Corps à mi-chemin entre la porcelaine et le verre. Porcelaine de fritte?		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Globe de lampe	1	1		4.8.2	Éclairage	19/06/2001	Frag. Couronne de globe de lampe à rebord moleté.		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Globe de lampe?	3	3		4.8.2	Éclairage	19/06/2001	Frag. Rebords droits et parois. Prob. bases de globe de lampe		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Globe de lampe?	22	1		4.8.2	Éclairage	19/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Flacon à médicaments	1	1		4.3	Médication	19/06/2001	Frag. Goulot tubulaire à extrémité de type pharmaceutique finie à la pince et renflement tubulaire à sa base. Amorce d'épaule à relief gaufré.		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Pot à médicament	2	1	CHEESEBROUGH MFG Co (VA)SELINE.	4.3	Médication	20/06/2001	Inc. Paroi de petit pot cylindrique trapu à épaule arrondie. Marqué en relief; CHEESEBROUGH MFG Co (VA)SELINE. 1880+		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Gobe de lampe?	22	1		4.8.2	Éclairage	20/06/2001	Frag. tessons de parois minces. Prob. verre de lampe.		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de paroi marquée : ...M...		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Flacon carré	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi .		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Bol	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi. Sans doute bol de service.		
BiFj-65	2A6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de base plate.		
BiFj-65	2A6	2.1.4	Verre inc. pb.	Fiole cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Petite base circulaire.		
BiFj-65	2A6	2.1.4	Verre t. vert	Flacon	1	1	(WORCESTERSHIRE?).	4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi marquée ...SHI..(WORCESTERSHIRE?).		
BiFj-65	2A6	2.1.4	Verre t. vert	Flacon carré	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2A6	2.1.4	Verre t. vert	Flacon cylindrique	2	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Base circulaire à enfoncement hémisphérique, et 1 t. de paroi. Soufflé au moule 2 parties avec plaque séparée pour la base.		
BiFj-65	2A6	2.1.4	Verre t. vert	Vitre	24	1	1	4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	12	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois de bout. de gin.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2A6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Frag. 1 t. de paroi-base à enfoncement hémisphérique et trace de pontil au sable, 3 t. de parois.		
BiFj-65	2A6	2.3.2.1	Verre op. blanc.	Abat-jour?	3	1		4.8.2	Éclairage	20/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2A6	7.24	Verre et mét. cuivreux	Grain de chapelet	1	1		5.6	Culte	20/06/2001	Un grain circulaire entier avec sa broche de laiton.	7	
BiFj-65	2A8	3.1.1.1	Fer ind.	Couvercle	1	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Inc. Couvercle plat et circulaire. Poss. acier ou fer forgé. Diam. : 28,5 cm. Épaisseur: 0,6 cm.		
										20/06/2001			
BiFj-65	2A9	5.2.3	Bois	Planche	5	1		4.7.1.2	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A9	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2A9	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Ent.		
BiFj-65	2A9	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	2	1		7.1	ind.	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A9	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	2	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	20/06/2001	Frag. Ardoises verdâtres épaisses et feuilletées. Prob. locales.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.103	T.C.F rouge	Contenant	1	1		4.1.3.99	Absorp ind.	20/06/2001	Frag. Fond de contenant à base à piédouche. Corps brun-rouge fin, glaçure incolore tachetée brune à l'ext., fond d'engobe blanc et glaçure incolore à l'int.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	20/06/2001	Frag. Tesson de tuyau avec éperon et amorce de fourneau.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Rebord, marli et paroi. Décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	5	2		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons, représentant au moins 2 objets distincts: 1 t. à décor à l'éponge, 3 t. à décor "transfer print" bleu, et 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord et marli.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat creux ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord à marli étroit moulé d'un motif de blé, et paroi.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2A9	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Théière?	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord mince.		
BiFj-65	2A9	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant cylindrique	3	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. 1 t. d'épaule et 2 t. de paroi.		
BiFj-65	2A9	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2A9	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2A9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de base plate. Poss. carafe.		
BiFj-65	2A9	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B1	3.1.1.12	Fer lam.	Douille	1	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Douille tubulaire en tôle de fer. Poss. pièce de protection.		
BiFj-65	2B1	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B1	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2B1	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	20/06/2001	Frag. Embout.		
BiFj-65	2B1	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bout. à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi très patiné, poss. français XVIIIème siècle.		
BiFj-65	2B1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.e.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B2	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	20/06/2001	Frag. Huître		
BiFj-65	2B2	5.1.1	Os	Ossements	11	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2B2	7.7	Fer et cuir	Talon de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	20/06/2001	Frag. Talon fait de plusieurs épaisseurs de cuir clouté.		
BiFj-65	2B2	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B2	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	20/06/2001	Frag. Petit éclat de charbon minéral		
BiFj-65	2B2	1.1.2.41	T.C.F.B arg.	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac.	20/06/2001	Frag. 1 t. avec traces de glaçure brune		
BiFj-65	2B2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de rebord et marli à décor "shell edge" bleu.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol à carène	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi carénée avec décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	5	2		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons: 3 t. à décor "transfer print" bleu, et 2 t. sans décor.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bassin	3	1		4. 5.2	Hygiène	20/06/2001	Tesson de rebord à large lèvre évasée. Sans doute bassin à toilette.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	5	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marli, paroi et base à pied annulaire. Paroi gaufrée.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord et marli.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	20/06/2001	Frag. Tesson de jonction base-paroi.		
BiFj-65	2B2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	5	0		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B2	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	20/06/2001	Frag. tesson de rebord et paroi. Tranche du rebord soulignée par un filet de dorure.		
BiFj-65	2B2	1.2.2	Grès fin	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi. Corps gris. Décor moulé de côtes verticales à l'ext.		
BiFj-65	2B2	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B2	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B2	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	1	1	NEW YORK	4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Base et paroi. Marqué...R....& Co ....ORK.		
BiFj-65	2B2	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi, marqué .....IS....		
BiFj-65	2B2	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	6	1		4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2B2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B2	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1			Vêtements attaches	20/06/2001	Ent. Bouton à 4 trous. 1,6 cm.		
BiFj-65	2B2	2.3.1.5	Verre bleu	Perle	1	1		4.4.6	Parure	20/06/2001	Ent. Perle en forme de beigne. Diam. : 0,85 cm.	8	
BiFj-65	2B5	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	20/06/2001	Frag. Huître.		
BiFj-65	2B5	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1		4.4.2	Vêtements attaches	20/06/2001	Ent. Bouton à 2 trous. Diam. : 1,5 cm.		
BiFj-65	2B5	6.1.1	Os	Ossements	8	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B5	4.1.7	Ardoise	Mat de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	20/06/2001	Frag. Ardoise gris-bleuâtre, bien polie. Poss. française.		
BiFj-65	2B5	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B5	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B5	3.1.1.1	Fer ind.							20/06/2001			
BiFj-65	2B5	3.1.1.1	Fer ind.	Vis	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	20/06/2001	Ent. Long. : 5,4 cm.		
BiFj-65	2B5	1.1.2.2	Faïence brune	Plat	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	20/06/2001	Frag. Jonction marli paroi.		
BiFj-65	2B5	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	1	1	(MUR)RAY GLASG(OW)	4.2.2	Tabac	20/06/2001	Frag. Tesson marqué (MUR)RAY GLASG(OW)		
BiFj-65	2B5	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	3	1		4.2.2	Tabac	20/06/2001	Frag. 1t. avec traces de glaçure brune.		
BiFj-65	2B5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2B5	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2B5	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Bouteille à cirage	1	1		4. 4.3	Chaussures	20/06/2001	Frag. Tesson de goulot à large ouverture.		
BiFj-65	2B5	1.2.1.91	G.G. Bristol	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2B5	1.3.2.29	Porcel. dure	Soucoupe-jouet	1	1		5.7	Jeux.	20/06/2001	Frag. Tessons de base à pied annulaire et paroi.		
BiFj-65	2B5	2.2.1.2	Verre bl.-v. français	Flacon	1	1		4.1.5	Entrep.	20/06/2001	Frag. Tessons de rebord de goulot à large ouverture.		
BiFj-65	2B5	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Base et début de paroi. Forme rectangulaire à pans en retrait. Soufflé au moule 2 parties.		
BiFj-65	2B5	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi marquée ...ATR.. OU ..ATB... .		
BiFj-65	2B5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Frag. Tessons de base et de paroi. Base à 4 pieds. Prob. bouteille de petit format.		
BiFj-65	2B5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	7	1		4.7.1.1	Mat. de base	20/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B6	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	20/06/2001	Ent.		
BiFj-65	2B6	3.1.2	Mét. cuivreux	Étrille?	3	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Frag. Bande de laiton épais dont les deux rebords sont pliés à angle droit et dentelés.1 frag. possède un trou oblong.		
BiFj-65	2B6	3.1.2	Mét. cuivreux	Dos de bouton	1	1			Vêtements attaches	20/06/2001	Inc. Dos de bouton bombé avec oeillet de fer au milieu.		
BiFj-65	2B6	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4. 4.3	Chaussures	20/06/2001	Inc. Semelle et talon complets, et partie de l'empeigne, bout carré. Nous avons la semelle intérieure et extérieure, cette dernière possède une demi-semelle ajoutée. Semelle et talon cloutés. Long.: 28 cm.		
BiFj-65	2B6	5.2.4	Liège	Bouchon	2	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	20/06/2001	Ent. Bouchons cylindriques.		
BiFj-65	2B6	7.99	Mat. composite	Ind.	12	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Frag. Plaque de bois dentelée recouverte ça et là de plaque d'étain. Brosse ou étrille?		
BiFj-65	2B6	5.5.3	Chanvre	Corde	1	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Frag. Corde tressée.		
BiFj-65	2B6	5.1.6	Charbon	Combustible	2	1		4.8.1	Chauffage	20/06/2001	Frag. Minuscules éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2B6	5.1.1	Os	Ossements	28	1		6.1.1	Animaux	20/06/2001	Frag. Inclut 1 petit éclat calciné.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B6	5.1.1	Os	Ind.	1	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Frag. Petite pièce d'os travaillé, calciné.		
BiFj-65	2B6	5	Mat. organique	Noyau	2	1		6.2	Végétaux	20/06/2001	Ent. Noyau de pêche sans doute.		
BiFj-65	2B6	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Bille	1	1		5.7	Jeux	20/06/2001	Ent. Diam. : 1,7 cm.		
BiFj-65	2B6	1.1.1	T.C.G.	Contenant	1	1		7.1	Ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de paroi à corps rose-orangé. Glaçure disparue.		
BiFj-65	2B6	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Couvercle	1	1		4.1.99	Alim.	20/06/2001	Frag. Rebord de grand couvercle circulaire. Corps orangé, glaçure incolore.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	20/06/2001	Frag. Embout de type pipe de bruyère, post-1880.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	5	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	20/06/2001	Frag. rebords, marlis et parois. 1 obj. sans décor, 2 objets à rebord "shell edge" bleu, très tardif.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Grand bol ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre évasée, décor épongé bleu. .Prob. bassin à toilette.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	20/06/2001	Frag. Tesson à décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	7	6		4.1.3.99	Absorp. ind.	21/06/2001	Tessons de rebords et parois. 2 obj. à décor moulé, 4 obj. sans décor.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. 1 t. de rebord à décor moulé, et 1 t. d'anse.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	6	5		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tessons de rebords, de parois et de base à pied annulaire. 3 obj. à décor moulé en relief, et 2 obj. ss. décor.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Coquetier?	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord de base à piédouche.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	16	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons divers, faisant sans doute partie de l'un ou l'autres des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.114	T.C.F.F Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2B6	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol à carène	4	2		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. 1 obj. à décor de bandes annulaires d'engobes, et 1 obj. ss décor.		
BiFj-65	2B6	1.3.2.71	Porcel. bone china	Tasse cylindrique	4	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Base, paroi et anse. Anse en forme de parallélogramme, le pourtour de la base ainsi que l'anse sont soulignés d'un trait de dorure. Partie de prénom écrit en dorure, en lettres cursives: ...ON....		
BiFj-65	2B6	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Petit tessons orné d'un trait de dorure.		
BiFj-65	2B6	2.1.1	Verre inc. ss. pb	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi cylindrique. Poss. Verre de lampe		
BiFj-65	2B6	2.1.1	Verre inc. ss. pb	Contenant	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé à la presse de larges côtes et de petits points. Poss. coupe à dessert.		
BiFj-65	2B6	2.1.1	Verre inc. ss. pb	Gobelet	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois.		

Ethnoscop

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B6	2.1.1	Verre inc. ss. pb	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de parois, dont un à décor moulé de petits points.		
BiFj-65	2B6	2.1.1	Verre inc. pb.	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	21/06/2001	Frag. Jonction de la tige et de la base du calice, ce dernier à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2B6	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2B6	2.1.4	Verre inc. pb.	Flacon carré	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi de forme rectangulaire à pans en retrait.		
BiFj-65	2B6	2.1.4	Verre inc. pb.	Ind.	6	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Goulot tubulaire à lèvre plate finie à la pince.		
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Jonction épaule-goulot.		
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi épaisse marquée .... NET...		
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	21/06/2001	Frag. Tesson d'épaule moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	8	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Perle	2	1		4.4.6	Parure	21/06/2001	Ent. Grosse perle sphérique fabriquée par enroulement. Diam. : 1,4 cm.	9	
BiFj-65	2B6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	9	1		4.7.1.1	Mat. de base	21/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	21/06/2001	Frag. Tessons de goulot et de paroi.		
BiFj-65	2B6	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	2	2			Vêtements attaches	21/06/2001	Ent. Boutons à 4 trous. Diam. : 1,1 et 1,2 cm.		
BiFj-65	2B6	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	1	1			Vêtements attaches	21/06/2001	Inc. Bouton plein, avec trace d'oeillet en broche de laiton inséré au dos.		
BiFj-65	2B6	2.3.2.1	Verre op. bl.	Abat-jour?	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2B7	5.2.4	Liège	Bouchon	3	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	21/06/2001	Frag. Bouchons cylindriques		
BiFj-65	2B7	5.2.3	Bois	Ind.	7	1		6.2	Végétaux	21/06/2001	Frag. Éclats de fibres de bois.		
BiFj-65	2B7	5	Mat. organique	Ind.	1	1		7.1	Ind.	21/06/2001	Frag. Plaque courbe de matériau organique, poss. bois ou partie de noix de coco.		
BiFj-65	2B7	5.1.1	Os	Ossements	5	1		6.1.1	Animaux	21/06/2001	Frag. Inclut 2 petits éclats d'os calcinés.		
BiFj-65	2B7	4.1.1	Calcaire	Minéral	19	1		6.3	Minéraux	21/06/2001	Frag. Éclats de calcaire calciné.		
BiFj-65	2B7	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	21/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B7	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	21/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B7	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Couvercle	1	1		4.1.99	Alim. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson plat à corps orangé et glaçure incolore. Prob. même obj. que dans B6.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.41	T.C.F. arg.	Pipe fourneau	2	1		4.2.2	Tabac	21/06/2001	Frag. Fourneau quasi-complet, en forme de baril, très tardif.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.41	T.C.F. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	21/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	4	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebord moulé à motif de blé, et paroi moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Pichet ou broc	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi bombée, à décor moulé en relief à l'ext.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Décor moulé en relief.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	21/06/2001	Frag. Rebord, paroi et base à pied annulaire.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	5	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. 2 t. de base à pied annulaire et 1 t. de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2B7	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol de préparation	17	1		4.1.1	Préparation des alim.	21/06/2001	Frag. Tessons de paroi à carène, et rebord à bec verseur. Décor de bandes annulaires d'engobe sur la paroi extérieure.		
BiFj-65	2B7	1.3.2.71	Porcel. bone china	Tasse cylindrique	4	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Base, paroi et rebord. Pourtour de la base et rebord soulignés d'un trait de dorure. Partie de prénom écrit en dorure, en lettres cursives. Même objet que dans B6		
BiFj-65	2B7	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Gobelet	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi, moulée à la presse de larges côtes verticales		
BiFj-65	2B7	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Gobelet	2	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi, à décor de petits points en relief.		
BiFj-65	2B7	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant?	1	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi mince. Poss.. verre de lampe.		
BiFj-65	2B7	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi plate.		
BiFj-65	2B7	2.2.1	Verre t. vert	Flacon à médicament	1	1		4.3	Médication	21/06/2001	Frag. Goulot tubulaire à lèvre de type pharmaceutique finie à la pince, possédant une renflement annulaire à mi-hauteur.		
BiFj-65	2B7	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	11	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B7	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	12	1		4.7.1.1	Mat. de base	21/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B7	2.3.2.1	Verre op. blanc	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson à décor moulé. verre de lampe ou vaisselle de table.		
BiFj-65	2B7	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	21/06/2001	Diam. : 1,1 cm.		
BiFj-65	2B7	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Perle	1	1		4.4.6	Parure	21/06/2001	Ent. Perle en forme de beigne, fabriquée par enroulement. Diam. : 1,3 cm.	10	
BiFj-65	2B8	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	21/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2B8	5.2.3	Bois	Meuble	1	1		4.8.4	Mobilier	21/06/2001	Frag. Partie de barreau de chaise de table ou autre. Long. : 10,1 cm.		
BiFj-65	2B8	5.2.3	Bois	Ind.	9	0		6.2	Végétaux	21/06/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
BiFj-65	2B8	5	Mat. organique	Noyau	3	3		6.2	Végétaux	21/06/2001	Ent. Noyaux de pêches.		
BiFj-65	2B8	5.2.4	Liège	Bouchon	6	3		4.2.1.2	Alcool entrep.	21/06/2001	Inc. et frag. Bouchons cylindriques.		
BiFj-65	2B8	5.5.7	Cuir	Chapeau?	1	1		7.1	Ind.	21/06/2001	Ent. Grand cercle de cuir, replié en quatre (Diam. autour de 40 cm.). Poss. ébauche de chapeau ou de quelque chose d 'autre.	1	
BiFj-65	2B8	5.1.6	Charbon	Combustible	7	1		4.8.1	Chauffage	21/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	2B8	5.1.1	Os	Ossements	33	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2B8	4.1.1	Calcaire	Minéraux	10	1		6.3	Minéraux	21/06/2001	Frag. Eclats de calcaire calciné.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B8	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	21/06/2001	Frag. Ardoise gris-bleu, bien polie. Ardoise à tableau?		
BiFj-65	2B8	5.1.7	Graphite	Crayon	2	2		5.3	Écrits	21/06/2001	Frag. Bâtonnets de graphite, pour l'écriture sur ardoise.		
BiFj-65	2B8	5.5.1	Tissu	Vêtement?	6	1		7.1	Ind.	21/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B8	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	21/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B8	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	3	2		7.1	Ind.	21/06/2001	Frag. Tiges diverses en fer.		
BiFj-65	2B8	3.1.2	Mét. cuivreux	Insigne	1	1	GTP 907 1874	5	Idéo-technique	21/06/2001	Ent. Petite plaque en forme d'écu, perforée à sa partie supérieure, et étampée en creux: GTP 907 1874	16	
BiFj-65	2B8	3.1.2	Mét. cuivreux	Bande	1	1		7.1	Ind.	21/06/2001	Frag. Petit frag.		
BiFj-65	2B8	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Couvercle?	2	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons plats à corps orangé et glaçure incolore. Prob. même objet que dans B6-B7.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1	BANNERMAN MONTREAL	4.2.2	Tabac	21/06/2001	Frag. Tuyau avec éperon, marqué BANNER (MAN) (MON)TREAL.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	3	0		4.2.2	Tabac	21/06/2001	Frag. Tessons, incluant un t. avec glaçure brune		
BiFj-65	2B8	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	3	1		4.2.2	Tabac	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	21/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi et base à pied annulaire. Rebord mouleté de style vaguement "shell edge"		
BiFj-65	2B8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi, à décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	21/06/2001	Frag. Tesson de rebord rainuré et paroi.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de rebord à contour ondulé et paroi. Décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	12	6		4.1.3.3	Vais. de table.	21/06/2001	Frag. Tessons de rebords, parois et bases à pied annulaire, représentant au moins 6 objets distincts.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Coquetier?	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tessons de base à piédouche, prob. de coquetier.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	7	4		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois, représentant au moins 4 objets distincts. 2 obj. à décor moulé à motif de blé à l'ext., 2 obj. sans décor.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	21	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons, dont un portant une marque en "transfer print" noir: armoiries britanniques surmontant la devise DIEU ET MON DROIT.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Théière?	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	21/06/2001	Frag. Tesson d'anse moulée.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B8	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol à carène	3	1		4.1.3.3	Vais. de tabe	21/06/2001	Frag. Tessons de base à pied annulaire et paroi carénée. Bandes annulaires d'engobe sur la paroi extérieure.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	288	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Grand bol	1	1		4.1.99	Alim. ind.	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Fond d'engobe blanc à l'int., et décor moulé en relief à l'ext.		
BiFj-65	288	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois, dont un orné d'un filet annulaire en creux.		
BiFj-65	288	1.3.2.29	Porcel. dure	Tasse cylindrique	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebord, paroi, anse. Décor peint à dorure sur la paroi extérieure.		
BiFj-65	288	1.3.2.29	Porcel. dure	Tasse	3	2		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebords et parois. 1obj. à paroi moulée de côtes verticales, et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	288	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de base à pied annulaire.		
BiFj-65	288	1.3.2.29	Porcel. dure	Bras de poupée	1	1		5.7	Jeux	21/06/2001	Ent. Bras droit de poupée montrant une rainure de fixation à l'extrémité.		
BiFj-65	288	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tesson de paroi ornée d'une lettre non-identifiable peint à la dorure. Prob. même obj. que dans B6-B7		
BiFj-65	288	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Cette dernière ornée d'un filet de dorure.		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Pichet	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	21/06/2001	Frag. Rebord à bec verseur et paroi légèrement bombée, style aiguière. Décor moulé à la presse.		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Tesson de base et amorce de paroi moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Verre à tige	3	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	21/06/2001	Frag. Partie de tige à facettes verticales, devenant de larges côtes sur la base du calice. Ce dernier est aussi orné de petits points, le tout moulé à la presse.		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant?	4	2		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois. Il peut s'agir de rebords de gobelets ou de globes de lampes....		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Globe de lampe	3	2		4.8.2	Éclairage	21/06/2001	Frag. 1 t. de paroi et de col, 1 t. de rebord.		
BiFj-65	288	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant?	5	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	288	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	21/06/2001	Frag. Rebord à lèvre évasée et contour ondulé, paroi à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	288	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant?	5	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	288	2.2.1	Verre t. vert	Flacon à médicament	9	1	H.L. FOWLE BOSTON	4.3	Médication	21/06/2001	Frag. Goulot tubulaire à lèvre de type pharmaceutique finie à la pince, panse de section ovale. Marqué sur la paroi: H.L. FOWLE BOSTON		
BiFj-65	288	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	21/06/2001	Frag. Lèvre de goulot à large ouverture, finie à la pince. Flacon à sauce ou marinade.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B8	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Goulot tubulaire légèrement renflé, lèvre large et plate, surmontant une mince bague, le tout fini à la pince. Prob. bout. d'eau de Floride.		
BiFj-65	2B8	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	38	0		4.99	Consom. ind.	21/06/2001	Frag. Tessons de parois faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2B8	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	31	1		4.7.1.1	Mat. de base	21/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2B8	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	12	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	21/06/2001	Frag. Tessons de goulot et paroi. Le tout représente au moins 2 objets distincts.		
BiFj-65	2B8	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Perle	1	1		4.4.6	Parure	21/06/2001	Ent. Perle sphérique, fabriquée par enroulement. Diam. : 0,9 cm.	11	
BiFj-65	2B8	2.3.2.1	Verre op. blanc	Coquetier	4	1		4.1.3.3	Vais. de table	21/06/2001	Frag. Base à piédouche et calice moulé de côtes verticales.		
BiFj-65	2B8	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	5	5		4.4.2	Vêtements attaches	21/06/2001	Ent. Petits boutons à 4 trous. 2 obj. possèdent un rebord gaufré. Diam. :1,1 à 1,6 cm.		
BiFj-65	2B9	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2B9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. moulé de cotes parallèles, et 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2B9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat creux ou bassin	3	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Rebord à marli étroit et paroi		
BiFj-65	2B9	1.2.1.121	G.G gl. feld.	Bouteille	1	1		4.1.5	Entrep.	22/06/2001	Frag. Jonction goulot-épaule. Corps beige, glaçure saline brun clair à l'ext., gl. stannifère à l'int.		
BiFj-65	2B9	1.2.1.101	G.G. Nord. Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi. .		
BiFj-65	2B9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2B9	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. 1 t. plat (base?) et 1 t. de paroi.		
BiFj-65	2B9	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B9	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Tessons de bout. à gin.		
BiFj-65	2B9	2.3.2.12	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2.1	Vêtements attaches	22/06/2001	Inc. Petit bouton conique avec trace d'oeillet inséré au dos.		
BiFj-65	2B10	5.2.3	Bois	Gouvernail	1	1		2.1	Moyens de transport	05/06/2001	Ent. Gouvernail de forme oblongue, aux extrémités arrondies, fait de deux pièces de bois reliées par 2 fortes tiges de fer. Une extrémité est plus large que l'autre, la plus étroite étant cintrée de deux encoches, et percée d'un trou. Long.: 1m37.	2	
BiFj-65	2B11	5.1.4	Coquilles	Coquillages	4	1		6.1.2	Mollusques	22/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	2B11	4.4.3	Scories	Déchet	1	1		7.4	Témoins de combustion	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B11	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	22/06/2001	Ent. Semelle intérieure ou entresemelle de chaussure à bout carré.		
BiFj-65	2B11	5.2.3	Bois	Ind.	1	1		6.2	Végétaux	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B11	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.o.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B11	3.1.1.13	Fer lam.	Contenant	2	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag. Rebord et paroi de contenant de tôle. Rebord replié autour d'une broche.		
BiFj-65	2B11	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	22/06/2001	Frag. Ardoise verdâtre feuilletée.		
BiFj-65	2B11	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Bol ou terrine	1	1		4.1.99	Alim. ind.	22/06/2001	Frag. Éclat de rebord à corps orangé, et glaçure disparue.		
BiFj-65	2B11	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001			
BiFj-65	2B11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Rebord, paroi et base à pied annulaire. Décor "transfer print" brun.		
BiFj-65	2B11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Théière	3	1		4.1.3.4	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Rebord et amorce de paroi pansue.		
BiFj-65	2B11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Tesson de rebord.		
BiFj-65	2B11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	22/06/2001	Frag. Tesson de rebord rainuré à l'ext. et paroi cylindrique.		
BiFj-65	2B11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	14	2		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	3 t. à décor "transfer print" bleu, et 11 t. sans décor.		
BiFj-65	2B11	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant d'entreposage	1	1		4.1.5	Entrep.	22/06/2001	Tesson de paroi de grand contenant, à décor au bleu de cobalt à l'ext.		
BiFj-65	2B11	1.3.2.29	Porcel. dure	Vaisselle-jouet?	1	1		5.7	Jeux	22/06/2001	Frag. Base et paroi de petit contenant cylindrique, sans doute de vaisselle-jouet.		
BiFj-65	2B11	2.1.4	Verre inc. pb.	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi, poss. de globe de lampe.		
BiFj-65	2B11	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille ou flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi de grand contenant		
BiFj-65	2B11	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B11	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. 1 t. de col de goulot, et 1 t. de lèvre évasée vers le bas, de finition manuelle (avant 1830).		
BiFj-65	2B11	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. carrée	13	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. Tessons de paroi et d'épaule de bouteille à gin.		
BiFj-65													
BiFj-65	2B12	5.5.7	Cuir	Retaille	2	2		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag. 1 retaille de cuir épais et rigide, en forme de demi-lune, et 1 autre retaille plus souple et mince		
BiFj-65	2B12	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2B12	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	5		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	2 ent., 2 inc. et 1 frag.		
BiFj-65	2B12	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Ent. et inc.		
BiFj-65	2B12	3.1.1.12	Fer lam.	Plaque	1	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag. Plaque allongée, courbée et assez épaisse percée d'un trou rectangulaire, taillée en biseau à une extrémité.		
BiFj-65	2B12	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	2	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B12	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux.	22/06/2001			
BiFj-65	2B12	4.4.1	Mâchefer	Résidu	1	1		7.4	Témoins de combustion	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B12	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	2	1		4.7.1.2	Mat. de base.	22/06/2001	Frag. Briques complètement vitrifiées par la chaleur.		
BiFj-65	2B12	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Frag. Tesson de paroi.				
BiFj-65	2B12	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	22/06/2001	Frag. Mini-tesson à décor moulé. s		
BiFj-65	2B12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de marli.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2B12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	11	1		4.99	Consom. ind	22/06/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor de bandes annulaires d'engobes, 1 t. avec trait peint en brun, et 9 t. sans décor.		
BiFj-65	2B12	1.1.2.13	T.C.F. Jackfield	Contenant pansu	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi légèrement bombée avec décor dentelé en relief.		
BiFj-65	2B12	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2B12	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bout. à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B12	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2B12	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi. Tranche de rebord soulignée d'un trait de dorure.		
BiFj-65	2B13	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B13	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	22/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2B13	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Minuscule tesson.		
BiFj-65	2B13	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	4	1		4.7.1.1	Mat. de base	22/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2B14	4.1.8	Silex	Minéraux	1	1		6.3	Minéraux	22/06/2001	Frag. Silex de ballast		
BiFj-65	2B14	5.2.3	Bois	Charbon de bois	1	1		7.4	Témoins de combustion	22/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2B14	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	22/06/2001	Frag. Huître.		
BiFj-65	2B14	5.1.1	Os	Ossements	12	1		6.1.1	Animaux	22/06/2001	Frag. Inclut 5 petits os calcinés.		
BiFj-65	2B14	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2B14	3.1.1.12	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Ent. Petit clou. Long. : 3,9 cm.		
BiFj-65	2B14	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Bol ou terrine	2	1		4.1.99	Alim. ind.	22/06/2001	Frag. Rebord de section triangulaire à lèvre soulignée d'une série d'indentations. Corps orangé à 'noyau' noir, sans glaçure. Objet raté?		
BiFj-65	2B14	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	22/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi et base à pied annulaire.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Théière	1	1		4.1.3.4	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Rebord et épaule de théière à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor peint polychrome.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant à anse	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson d'anse.		
BiFj-65	2B14	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	8	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tessons: 3 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor d'engobes marbrés, 4 t. sans décor.		
BiFj-65	2B14	1.2.1.61	G.G. Fulham	Contenant	1	1		4.1.5	Entrep.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi		
BiFj-65	2B14	1.2.1.991	G.G. gl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi. Corps gris, glaçure tachetée brune à l'ext.		
BiFj-65	2B14	2.1.4	Verre inc. pb	Bouchon de carafe	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	22/06/2001	Inc. Disque de verre faisant partie d'un bouchon à tenon, de carafe.		
BiFj-65	2C1	4.4.1	Mâchefer	Déchet	2	1		1.3.2.2	Fer résidus	22/06/2001	Frag. Gros morceaux de mâchefer.		
BiFj-65	2C1	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	22/06/2001	Frag. Silex de ballast		
BiFj-65	2C1	5.1.6	Charbon	Combustible	10	1		4.8.1	Chauffage	22/06/2001	Frag. Petits éclats.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C1	5.2.3	Bois	Charbon de bois	1	1		7.4	Témoins de combustion.	22/06/2001	Frag. petit éclat.		
BiFj-65	2C1	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	11	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	5	5		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	7	4		4.7.2.3	Fix. clous	22/06/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	3	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	2	2		7.1	Ind.	22/06/2001	Tiges de section carrée.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag. Tige section ronde de fort diamètre.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.1	Fer ind.	Vis	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	22/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C1	3.1.1.1	Fer ind.	Ecrou	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	22/06/2001	Inc. Petit écrou court avec boulon carré.		
BiFj-65	2C1	7.6	Fer et bois	Ind.	1	1		7.1	Ind.	22/06/2001	Frag. Petite baguette de bois recouverte de tôle.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	22/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	4	2		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tessons: 2 t. à décor "transfer print" bleu, 2 t. sans décor.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Tasse	9	1		4.1.3.3	Vais. de table	22/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant	46	o		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Grand bol	2	1		4.1.99	Alim. ind.	22/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Fond d'engobe blanc à l'int., et décor moulé en relief à l'ext. Prob. même objet que dans 2B8.		
BiFj-65	2C1	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi à décor bleu à l'ext.		
BiFj-65	2C1	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2C1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	27	1		4.7.1.1	Mat. de base	22/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C1	2.3.1.5	Verre bleu	Flacon carré	1	1		4.99	Consom. ind.	22/06/2001	Frag. Tesson de paroi et d'arête chanfreinée.		
BiFj-65	2C1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	15	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. Goulot à large lèvre plate évasée vers le bas finie à la pince, tessons d parois.		
BiFj-65	2C1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	9	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	22/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C2	5.1.4	Coquilles	Coquillages	7	1		6.1.2	Mollusques	26/06/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2C2	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C2	5	Mat. organiques	Fibre	1	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag. Petites fibres. Poss. radicelles...		
BiFj-65	2C2	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C2	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Frag. Inc. Poss. clou tréfilé.		
BiFj-65	2C2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	1	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C2	1.1.1.31	T.C.G. gl..	Tuyau	2	1		1.6	Fluides	26/06/2001	Frag. Corps rosâtre granuleux avec inclusions blanches et noires, recouvert d'une glaçure brune des deux côtés. Prob. argile réfractaire britannique.		
BiFj-65	2C2	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C2	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BIFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	26/06/2001	Frag. Rebord, marli et paroi. 1 obj. à contour polygonal et décor "transfer print" bleu, et 2 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de base à pied annulaire, et amorce de paroi.		
BiFj-65	2C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1	A M ...ENGL(AND)	4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tesson de rebord, paroi et base à pied annulaire. Marque en "transfer print" noir: A M ...ENGL(AND) (1891+)		
BiFj-65	2C2	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	8	2		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons: 3 t. à décor "transfer print" bleu, 5 t. sans décor.		
BiFj-65	2C2	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois: 1 t. à décor de bandes annulaires d'engobes, et 1 t. à décor "mocha" bleu.		
BiFj-65	2C2	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi-épaule.		
BiFj-65	2C2	1.2.1.91	G.G. . Bristol	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2C2	2.2.1.	Verre t. vert	Vitre	4	1		4.7.1.1	Mat. de base	26/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C2	2.2.1.	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de base plate.		
BiFj-65	2C2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	4	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	26/06/2001	Frag. Tessons de base et de paroi.		
BiFj-65	2C3	5.1.4	Coquilles	Coquillages	8	1		6.1.2	Mollusques	26/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	2C3	5.1.4	Coquilles	Oeuf	2	1		6.1.1.2	Oiseaux	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C3	5.1.1	Os	Ossements	38	1		6.1.1	Animaux	26/06/2001	Frag. Inclut 3 petits os calcinés.		
BiFj-65	2C3	5.1.1	Os	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	26/06/2001	Ent. Bouton à 4 trous. Diam..: 1,7 cm.		
BiFj-65	2C3	5	Mat. organique	Fibres	10	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag. Fibres végétales, prob.		
BiFj-65	2C3	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	2	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	26/06/2001	Frag. Petits éclats de couleur verte.		
BiFj-65	2C3	3.1.2.2	Laiton	Dé à coudre	1	1		1.5.8.1	Tissus outils	26/06/2001	Ent. Petit dé. Diam. à la base: 1, 7 cm. Long.: 2,1 cm.		
BiFj-65	2C3	3.1.2	Mét. cuivreux	Ind.	3	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag. Minuscules éclats de métal cuivreux.		
BiFj-65	2C3	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	26/06/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	2C3	5.5.2	Écorce	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C3	5.3.1	Plastique	Bande	1	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag. Bande de plastique noir.		
BiFj-65	2C3	4.4.3	Scories	Déchet	3	1		7.4	Déchets de combustion	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C3	5.5.1	Tissus	Retailles	3	1		7.1	Inc..	26/06/2001	Frag. Retailles.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Chaussure	2	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Inc. 1 partie arrière, comprenant le quartier et une partie de tige avec oeillets, et semelle int. 1 partie avant avec semelle int. et partie de l'empeigne. Le tout forme peut-être une seule chaussure.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Frag. Partie avant de semelle extérieure de chaussure à bout carré. Retaillée à l'arrière.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Inc. Semelle ext. et int. de chaussure à bout carré avec talon fait d'épaisseurs de cuir superposées. Petite chaussure, peut-être féminine. Long. : 18, 6 cm . Assemblage poss. cousu et clouté.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Ent. Semelles int., ext., et entresemelle de chaussure, avec talon fait d'épaisseurs de cuir superposées. Possède une partie de quartier arrière. Long. : 22,3 cm. semelles poss. cousues.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	2	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Frag. Semelle extérieure de chaussure à bout carré, à assemblage clouté.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Talon de chaussure	5	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Frag. Talon de chaussure fait d'épaisseurs de cuir superposées et cloutées. Très usé.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	5	1		4.4.3	Chaussures	26/06/2001	Frag. Parties de semelles(s) intérieure ou entresemelle de chaussure, possiblement cloutées.		
BiFj-65	2C3	5.5.7	Cuir	Retailles	2	1		7.1	Ind.	26/06/2001	Frag. Retailles découpées.		
BiFj-65	2C3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C3	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	9	6		4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2C3	3.1.1.1	Fer ind.	Ind.	1			4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Frag. Objet en forme de pointe.		
BiFj-65	2C3	4.4.1	Mâchefer	Déchet	2	1		1.3.1.2	Fonte résidus	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C3	4.4.2	Laitier	Déchet	1	1		1.3.1.2	Fonte résidus	26/06/2001	Frag. Coulure de laitier.		
BiFj-65	2C3	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Tuyau	1	1		1.6	Fluides	26/06/2001	Frag. Corps rosâtre granuleux avec inclusions blanches et noires, recouvert d'une glaçure brune des deux côtés. Prob. argile réfractaire britannique.		
BiFj-65	2C3	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Brique	2	1		4.7.1.2	Mat. de base	26/06/2001	Inc. Brique à corps rosé, avec qq. inclusions ocre et blanches. Fabrication artisanale au moule sablé. Largeur: 10 cm. épaisseur: 6,4 cm.		
BiFj-65	2C3	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
	2C3	1.1.2.41	T.C.F.. arg.	Pipe fourneau	3	1		4.2.2	Tabac	26/06/2001	Frag. Tessons de fourneau, dont 2 à décor moulé.		
	2C3	1.1.2.41	T.C.F.. arg.	Pipe tuyau	7	2	MURRAY GLASGOW, BANNERMAN MONTREAL	4.2.2	Tabac	26/06/2001	Frag. 1 t. marqué BANNERMAN MONTREAL, 1 t. marqué MURRAY GLASGOW 1t. avec marque illisible, et 4 t. sans marque.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Assiette ou plat	7	5		4.1.3.99	Absorp. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis, représentant au moins 5 objets: 2 obj. à décor "shell edge" bleu, 2 obj. à décor "flow blue", 2 obj. à décor "transfer print" bleu.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Bol	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	26/06/2001	Frag. Rebord à lèvre légèrement évasée, paroi à décor à l'éponge. Poss. grand bol de service		
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Bol ou tasse	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois: 1 obj. à décor épongé et 1 obj. à rebord souligné d'un trait bleu à l'int.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tesson de base à piédouche et amorce de paroi. Décor bleu ("transfer print?).		
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi moulée à panneaux et décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Contenant	22	0		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois faisant sans doute partie des objets susmentionnés: 3 t. à décor épongé bleu, 7 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "flow blue", et 1 t. à décor peint bleu, 10 t. sans décor. .		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	6	3		4.1.3.3	Vais. de table.	26/06/2001	Frag. Tessons de rebords, paroi et base à pied annulaire. 1 obj. à décor moulé de blé et paroi à côtes verticales, 1 obj. à paroi moulée à facettes, et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	10	9		4.1.3.99	Absorp. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de rebords, parois et bases à pied annulaire.2 obj. à décor moulé de blé, 1 obj. à décor moulé ind., 6 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	7	5		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois: 3 obj. à décor moulé de blé, 2 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à conserve	4	1		4.1.5	Entrep.	26/06/2001	Tesson de base à pied annulaire et paroi, rebord rainuré.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soupière?	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	26/06/2001	Frag. Contour de base à piédouche, assez épais. Prob. soupière ou grand contenant de service.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	51	0		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons, faisant sans doute partie des objets susmentionnés:2 t. à décor "flow blue", 1 t. à décor épongé bleu, 1 t. à décor "transfer print" violet, 1 t. à décor "transfer print" brun, 1 t. marqué LILY en "transfer print" vert, 45 t. sans décor.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Plat de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	26/06/2001	Frag. Tesson de fond plat, avec marque étampée, illisible.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé en relief à l'ext., et fond d'engobe blanc à l'int.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	2	0		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de paroi		

1340

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C3	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Petit tesson de paroi sans glaçure.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Crachoir?	1	1		4.5.1	Excrétion	26/06/2001	Frag. Paroi et fond plat, ce dernier perforé de plusieurs trous de différents diamètres. Prob. crachoir.		
BiFj-65	2C3	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2C3	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Couvercle	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de rebord et d'assise horizontale		
BiFj-65	2C3	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C3	1.2.1.991	Contenant	G.G. gl.	1	1	..RDIN...	4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de paroi à corps beige, à mince glaçure saline à l'int. seulement. Étampé en creux à l'ext. : ..RDIN... Poss. bouteille à gin ou eau minérale.		
BiFj-65	2C3	1.3.2.71	Porcel. bone china	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à décor de bandes de dorure à l'ext.		
BiFj-65	2C3	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2C3	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	2	0		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. 1 t. de base à pied annulaire et 1 t. de paroi.		
BiFj-65 1341	2C3	1.3.2.29	Porcel. dure	Assiette-jouet	3	1		5.7	Jeux	26/06/2001	Inc. Rebord, paroi à décor moulé et base à pied annulaire. Très petite assiette ou soucoupe. Prob. vaisselle de poupée.		
BiFj-65	2C3	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois, 1 t. à décor moulé de cannelures, 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2C3	2.14	Verre inc. pb.	Gobelet	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Paroi à partie inférieure taillée de rainures verticales, et paroi taillée de larges côtes.		
BiFj-65	2C3	2.14	Verre inc. pb.	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de paroi et base à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C3	2.14	Verre inc. pb.	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C3	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	26/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi, moulée de larges côtes verticales.		
BiFj-65	2C3	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois. 2 t. fondus, et 3 t. de parois, peut-être de globes de lampe.		
BiFj-65	2C3	2.2.1	Verre t. vert	Fiole à médicament	4	1	DRS N THOMAS ECLECTRIC OIL NORTHROP &LYMAN TORONTO ONT.	4.3	Médication	26/06/2001	Inc. Panse rectangulaire, goulot tubulaire à lèvre de type "Parry Davis" fine à la pince. Marqué de part et d'autre de la panse: DRS N THOMAS ECLECTRIC OIL et NORTHROP & LYMAN TORONTO ONT. et ....AL sur le côté.		
BiFj-65	2C3	2.2.1	Verre t. vert	Fiole ou flacon	2	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. 1 t. de paroi rectangulaire à pans en retrait, et 1 petit tesson de paroi, marqué: ...NAR...		
BiFj-65	2C3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tesson de paroi plate.		
BiFj-65	2C3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	26/06/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BiFj-65	2C3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	48	1		4.7.1.1	Mat. de base	26/06/2001	Frag. Tessons.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	3	2		4.2.1.2	Alcool entrep.	26/06/2001	Frag. 1 goulot et 1 t. à lèvre et bague évasées vers le bas et finies à la pince, et 1 t. de col de goulot.		
BiFj-65	2C3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	4	0		4.2.1.2	Alcool entrep.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	26/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C3	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	2	2		4.4.2	Attaches	26/06/2001	Ent. Boutons à 4 trous. Diam. : 1,1 et 1,6 cm.		
BiFj-65	2C4	5.1.6	Charbon	Combustible	21	1		4.8.1	Chauffage	26/06/2001	Frag. Petits éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2C4	5.2.3	Bois	Ind.	3	1		6.2	Végétaux	26/06/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
BiFj-65	2C4	4.4.1	Mâchefer	Résidu	1	1		1.3.1.2	Fonte résidus	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C4	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	26/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C4	5.5.1	Tissus	Chandail?	1	1		4.4.1	Vêtements	27/06/2001	Frag. Partie de tricot côtelé possédant un rebord rectiligne à rabat. Prob. en laine.		
BiFj-65	2C4	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	27/06/2001	Inc. Partie arrière de semelle extérieure avec talon en épaisseurs de cuir superposées et cloutées.		
BiFj-65	2C4	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	2	2		4.4.3	Chaussures	27/06/2001	Inc. Parties arrières de semelles (intérieures ou entresemelles)		
BiFj-65	2C4	5.5.7	Cuir	Retailles	2	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag. Un des frag. montre un rebord dentelé, poss. traces de couture ou de fixation quelconque.		
BiFj-65	2C4	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C4	1.1.1.33	T.C.G. locale	Bol ou terrine	1	1		4.1.99	Alim. ind.	27/06/2001	Frag. Jonction base-paroi.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.1	Faïence bl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson altéré.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.41	T.C.F.B. arg	Pipe tuyau	1	1	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	27/06/2001	Frag. Marqué HE(NDERSON MONTRE)AL		
BiFj-65	2C4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. tesson à décor "transfer print" brun.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	9	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marli, paroi, à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Rebord, marli, paroi et base à pied angulaire.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	27/06/2001	Frag. Rebord à décor moulé de blé.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant pansu	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Rebord à lèvre de section triangulaire et amorce de paroi pansue. Poss. théière ou broc.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat creux	5	1	CAMBRIDGE MOORE BROTHERS COBRIDGE	4.1.3.4	Vais. de serv.	27/06/2001	Frag. Rebord à marli étroit à décor moulé, paroi, et base à pied angulaire. Étampé en creux au-dessous: CAMBRIDGE MOORE BROTHERS COBRIDGE		
BiFj-65	2C4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	15	0	ROYAL PATENT IRONSTONE TURNER GODDARD&...	4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons: 2 t. marquée: ROYAL PATENT IRONSTONE TURNER GODDARD&..., 13 t. sans décor.		
BiFj-65	2C4	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		

1342

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C4	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	2C4	1.2.1.91	G.G. Bristol	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord à large ouverture.		
BiFj-65	2C4	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé. Sans glaçure.		
BiFj-65	2C4	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de paroi à décor taillé de côtes verticales. Prob. gobelet.		
BiFj-65	2C4	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe?	1	1		4.8.2	Éclairage	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C4	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire.	1	1		4.1.5	Entrep.	27/06/2001	Frag. Tesson de goulot large ouverture à lèvre plate finie à la pince.		
BiFj-65	2C4	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
		2.2.1	Verre t. vert	Vitre	35	1		4.7.1.1	Mat. de base	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi de teinte vert moyen.		
BiFj-65	2C4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille	7	1		4.2.1.2	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Goulot à col renflé et lèvre arrondie et bague évasée vers le bas finies à la pince, 6 t. de parois.		
BiFj-65	2C4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	9	1		4.2.1.2	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Goulot court directement évasé sur l'épaule, lèvre en large anneau plat, fini manuellement. 8 t. de parois.		
BiFj-65	2C5	5.5.7	Cuir	Disque	1	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Ent. Diam. : 3,9 cm., épaisseur: 0,5 cm.		
BiFj-65	2C5	5.5.1	Tissus	Retaille	10	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C5	5.1.6	Charbon	Combustible	21	1		4.8.1	Chauffage	27/06/2001	Frag. Frag. de charbon minéral, dont un avec mâchefer aggloméré.		
BiFj-65	2C5	5.2.3	Bois	Charbon de bois	2	1		4.8.1	Chauffage	27/06/2001	Frag. Petits fragments.		
BiFj-65	2C5	4.1.8	Graphite	Crayon	1	1		5.3	Écrits	27/06/2001	Frag. Bâtonnet.		
BiFj-65	2C5	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C5	5.1.1	Os	Ustensile	1	1		4.1.3.1	Ustensile de table	27/06/2001	Frag. Tige et manche en spatule.		
BiFj-65	2C5	4.4.1	Mâchefer	Déchet	5	1		1.3.1.2	Fonte résidus	27/06/2001	Frag. Un frag. montre un tesson de verre épais incrusté.		
BiFj-65	2C5	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	6	6		4.7.2.3	Fix. clous	27/06/2001	Inc.		
BiFj-65	2C5	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	12	8		4.7.2.3	Fix. clous	27/06/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2C5	3.1.1.13	Fer tréf.	Broche	1	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C5	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	1	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C5	5	Mat. organique	Fibre	2	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C5	1.1.1.31	T.C.G. gl	Plat creux?	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre en saillie, et marli plat. Corps apparemment blanc, glaçure disparue ou altérée.		
BiFj-65	2C5	1.1.1.31	T.C.G. gl	Contenant	1	1		4.99	Ind.	27/06/2001	Frag. Tesson à corps grisâtre, glaçure disparue.		
BiFj-65	2C5	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	3	1		4.2.2	Tabac	27/06/2001	Frag. 1 t. marqué D en creux, et 2 t. sans marques.		
BiFj-65	2C5	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	27/06/2001	Frag.		

1343

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. nd.	27/06/2001	Frag. tessons de rebords et marlis: 1 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 obj. à contour moleté (de type "shell edge")sans couleur.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant pansu	1	1		4.1.3.99	Absorp. nd.	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre évasée, et paroi pansue. Décor "transfer print" noir des deux côtés.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. marqué en bleu: ...OLDE...., et 3 t. sans décor.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Soucoupe	18	1	ROYAL PATENT IRONSTONE W&E CORN	4.1.3.3	Vais. de table	27/06/2001	Inc. Rebord, paroi et base à pied annulaire. Paroi moulée de côtes verticales. Marquée en noir au-dessous: ROYAL PATENT IRONSTONE W&E CORN		
BlFj-65	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis: 1 t. à décor moulé, et 1 t. sans décor.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi, à décor moulé.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Contenant	23	1		4.99	Consom. innd.	27/06/2001	Frag. Tessons; 2 t. avec marque en noir indéchiffrable, 1 t. avec bande annulaire d'engobe, et 20 t. sans décor.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Bol	6	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord et parois: 1 obj. à décor "mocha" bleu à l'ext., et 1 obj. sans décor.		
	2C5	1.1.2.71	T.C.F.B vitr.	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord à rainure, et paroi.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Grand bol	13	1		4.1.99	Alim. ind.	27/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Fond d'engobe blanc à l'int., et décor moulé en relief à l'ext.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Théière	3	1		4.1.3.4	Vais. de service	27/06/2001	Frag. Rebord à assise de couvercle, col et amorce de paroi pansue.		
BlFj-65	2C5	1.1.2.105	T.C.F. rouge, gl. noire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BlFj-65	2C5	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre de section hémisphérique et col à large ouverture. Corps gris-verdâtre et glaçure incolore.		
BlFj-65	2C5	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé. Glaçure absente. Poss. objet décoratif.		
BlFj-65	2C5	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Minuscules tessons.		
BlFj-65	2C5	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Minuscule tesson.		
BlFj-65	2C5	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	27/06/2001	Frag. Goulot à bague mince de type champenoise, finie manuellement.		

1344

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	**Lot**	**Matériau(x)**		**Objet**	**N.a.**	**N.o.**	**Décor/marque**	**Fonction**		**Date**	**Commentaires**	**Cat.**	**Boîte**
BiFj-65	2C5	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Petit goulot tubulaire à lèvre large et mince bague, finies à la pince. Sans doute fiole à produit pharmaceutique ou `a lotion, parfum, etc.		
BiFj-65	2C5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	12	1		4.7.1.1	Mat.. de base.	27/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	27/06/2001	Frag.1 t. de col de goulot et 1 t. de paroi.		
BiFj-65	2C5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C5	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	27/06/2001	Ent. Bouton à 4 trous. Diam. : 1,3 cm.		
										27/06/2001			
BiFj-65	2C6	5.1.4	Coquilles	Coquillages	3	1		6.1.2	Mollusques	27/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	2C6	5.2.4	Liège	Bouchon	2	1		4.1.5	Entrep.	27/06/2001	Frag. Bouchons cylindriques		
BiFj-65	2C6	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	27/06/2001	Frag. Silex de ballast.		
BiFj-65	2C6	5.2.3	Bois	Ind.	1	1		6.2	Végétaux	27/06/2001	Frag. Branche coupée.		
BiFj-65	2C6	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	3	1		4.4.3	Chaussures	27/06/2001	Frag. Petits fragments de rebord de semelles extérieures ou entresemelles.		
BiFj-65	2C6	5.5.7	Cuir	Retaille	1	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag. Petite lanière.		
BiFj-65	2C6	5.1.1	Os	Ossements	7	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C6	4.4.1	Mâchefer	Déchet	2	1		1.3.1.2	Fonte résidus	27/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C6	1.1.1.33	T.C.G. locale	Bol ou terrine	18	1		4.1.99	Alim. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord, de paroi et de base. Rebord à lèvre de section hémisphérique.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	2	1	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	27/06/2001	Frag. 1 t. marqué HENDERSON MONTREAL		
BiFj-65	2C6	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	27/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord à décor "transfer print" brun.		
	2C6	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Plat de service	15	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marli, paroi et base à pied angulaire. Décor "transfer print" bleu. Plat rectangulaire.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	3	3		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons: 2 t. à décor épongé bleu, 1 t. à décor de bandes annulaires d'engobes.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat de service	6	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marli, paroi et base à pied angulaire.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	27/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi. Contour polygonal.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord et anse. Décor "transfer print" noir à l'int.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. int.	27/06/2001	Frag. Tesson de rebord de petit contenant moulé en forme de coquille. Poss. petite salière.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C6	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Bol	1	1		4.1.99	Alim. ind.	27/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord, à bandes annulaires d'engobes à l'ext.		
BiFj-65	2C6	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C6	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe	1	1		4.8.2	Éclairage	27/06/2001	Frag. rebord droit de base.		
BiFj-65	2C6	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C6	2.1.4	Verre inc. pb.	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	27/06/2001	Inc. Bouton plein, à décor moulé en relief avec mamelon au dos, qui devait se terminer en oeillet.		
BlFj-65	2C6	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	2C6	2.2.1	Verre t. vert	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Petit goulot court à lèvre simplement repliée vers l'int.		
BlFj-65	2C6	2.2.1	Verre t. vert	Flacon cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Base circulaire marquée en relief: B C A C		
BlFj-65	2C6	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	7	1		4.99	Consom. ind.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	2C6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	66	1		4.7.1.1	Mat. de base	27/06/2001	Frag. Tessons.		
BlFj-65	2C6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	5	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	27/06/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BlFj-65	2C6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	9	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	27/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	2C6	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	27/06/2001	Ent. Petit bouton à trois trous. Diam. : 0,8 cm.		
BlFj-65	2C7	5.2.4	Liège	Ind.	1	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag. Petit fragment.		
BlFj-65	2C7	5.2.3	Bois	Ind.	65	1		6.2	Végétaux	27/06/2001	Frag. Eclats. Nombre de frag. estimé seulement.		
BlFj-65	2C7	69	Os	Ossements	5	1		6.1.1	Animaux	27/06/2001	Frag. Inclut 5 petits os calcinés, dont 4 exemplaires avec traces de boucherie.		
BlFj-65	2C7	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.1.2	Oiseaux	27/06/2001	Frag. Petits éclats de coquille d'oeuf. Sans doute plusieurs dizaines d'éclats, non comptés.		
BlFj-65	2C7	5.5.2	Écorce	Végétaux	1			6.2	Végétaux	27/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	5	Mat. organique	Noyau	1	1		6.2	Végétaux	27/06/2001	Inc. Moitié de noyau de pêche.		
BlFj-65	2C7	5.1.6	Charbon	Combustible	3	1		4.8.1	Chauffage	27/06/2001	Frag. Charbon minéral		
BlFj-65	2C7	5	Mat. organique	Fibre	2	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	27/06/2001	Ent. Petit bouton à 4 trous. Diam. : 1 cm.		
BlFj-65	2C7	5.5.1	Tissus	Ind.	3	1		7.1	Ind.	27/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	5.1.7	Graphite	Crayon	1	1		5.3	Écrits	27/06/2001	Frag. Bâtonnet de graphite.		
BlFj-65	2C7	5.3.1	Plastique	Barrette	1	1		4.4.4	Coiffure	27/06/2001	Frag. Couleur noire.		
BlFj-65	2C7	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	27/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux.	27/06/2001	Frag. Silex de ballast.		
BlFj-65	2C7	3.1.1.1	Fer ind.	Plaque	2	1		7.1	Ind.	28/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	2	2		7.1	Ind.	28/06/2001	Frag. Grosses tiges, dont une de section carrée.		
BlFj-65	2C7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	28/06/2001	Inc.		
BlFj-65	2C7	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	6	5		4.7.2.3	Fix. clous	28/06/2001	Inc. et frag.		
BlFj-65	2C7	3.1.2	Mét. cuivreux	Bande	1	1		7.1	Ind.	28/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	3.1.4.1	Plomb	Lanière	1	1		7.1	Ind.	28/06/2001	Frag.		
BlFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Chaussure	2	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle intérieure, partie arrière de la semelle ext., renfort arrière et empeigne. La semelle int. montre une mince couverture de caoutchouc. Chaussure à bout carré. Long. approx.:25 cm. Assemblage poss. chevillé.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle ext. et int., partie de talon en épaisseurs de cuir cloutées, partie du renfort arrière et empeigne. Semelle rapiécée d'une bande de cuir. Chaussure très usée et rapiécée.	21	
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle ext. entière à bout carré, partie de talon en épaisseurs de cuir cloutées.		
BiFj-65	2C7		Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle int., et semelle ext. coupée près du talon et partie du renfort arrière. Talon en épaisseurs de cuir cloutées.		
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle ext., et talon en épaisseurs de cuir cloutées. Assemblage prob. chevillé.		
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Inc. Semelle int. et ext., trépointe et partie du renfort arrière. Chaussure à bout carré. Assemblage prob. clouté. Long.: 25 cm.		
BiFj-65 1347	2C7	5.5.7	Cuir	Chaussure	7	0		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Frag. divers: 1 support de voûte, 1 partie de renfort de talon, 1 partie d'empeigne, 1 partie de tige avec oeillets en laiton, 1 avec oeillets perforés, 1 partie de semelle, 1 partie de trépointe.		
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Retaille	3	1		4.4.3	Chaussures	28/06/2001	Frag. 2 retailles avec traces de couture, et un ruban.		
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Joint d'étanchéité	1	1		1.6	Fluides	28/06/2001	Ent. Grande rondelle de cuir épais, possédant 2 trous de fixation. Diam. : 12,6 cm.		
BiFj-65	2C7	5.5.7	Cuir	Ind.	14	0		7.1	Ind.	28/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique?	2	1		4.7.1.2	Mat. de base	28/06/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. 1 t. à décor de bandes d'engobes blanches, et 2 t. recouverts d'engobe blanc.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.35	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	12	2	MURRAY GLASGOW HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	28/06/2001	Frag. 1 embout, 1 t. glaçuré brun, 1 t. marqué HENDERSON MONTREAL, 1 t. marqué MURRAY GLASGOW, 8 t. sans marque.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	6	3		4.2.2	Tabac	28/06/2001	1 fourn. complet et 1 t. sans décor, 1 t. marqué T D en creux, 3 t. à décor moulé		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	15	9		4.1.3.99	Absorp. ind.	28/06/2001	Frag. Tessons de rebords et de marlis. 2 obj. à décor "shell edge" bleu, 1 obj. à rebord souligné d'un trait bleu, 5 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 obj. à décor "transfer print" noir.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.e.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot à conserve	7	3	(M)ARM(ELADE)	4.1.5	Entrep.	28/06/2001	Frag. 3 t. de rebords rainurés, 2 t. de base paroi, et 1 t. de paroi marqué en noir : (M)ARM(ELADE).		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	7	3		4.1.3.3	Vais. de table	28/06/2001	Frag. Tessons de rebord, paroi et base. 1 obj. à décor "transfer print" noir, 1 t. à décor "transfer print" brun, 1 obj. à décor épongé bleu.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse	4	4		4.1.3.3	Vais. de table	28/06/2001	Frag. Tessons de rebords et parois. 1 obj. à décor "transfer print" polychrome, 2 t. à décor "transfer print" brun, 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.99	Absorp. nd.	28/06/2001	Frag. Tesson de paroi à rebord évasé, paroi moulée à panneaux verticaux et décor "transfer print" bleu. Poss. bol de service.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pichet?	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	28/06/2001	Frag. Tesson de rebord à bec verseur et décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse cylindrique	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	28/06/2001	Frag. Rebord et paroi. Rebord intérieur souligné d'un trait violet.		
	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	19	2		4.99	Consom. ind.	19/06/2001	Frag. Tessons: 16 t. à décor "transfer print" bleu, et 3 t. à décor épongé de type "Portneuf".		
BiFj-65	2C7	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bassin?	1	1		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre large et évasée. Poss. bassin à toilette.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	17	7		4.1.3.99	Absorp. ind.	28/06/2001	Frag. Tessons de rebord, marlis et parois. 1 obj. à décor moulé, 3 obj. à décor de bandes annulaire sur le rebord de type "vaisselle d'hôtel".		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	11	7		4.1.3.3	Vais. de table	28/06/2001	Frag. 3 obj à décor moulé, 1 obj. à décor "transfer print" violet et 3 obj. ss décor.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bol	1	1		4.1.3.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi, soulignée à l'extérieur de deux traits bleus annulaires.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot de chambre?	4	2		4.5.1	Excrétion	28/06/2001	Frag. Tessons de rebords plats, et de base à pied annulaire: 1 obj. à tanche soulignée d'un trait bleu, 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	3	2		4.1.3.3	Vais. de table	28/06/2001	Frag. Tessons de rebord, paroi et base. Parois moulées à panneaux. Un des objets possède en plus un décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pichet ou broc	3	1		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Rebord évasé à lèvre de section triangulaire souligné d'un trait rouge.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant de service	4	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	28/06/2001	Frag. Base à piédouche, prob. à contour ovale. Soupière?		

1348

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Couvercle	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	28/06/2001	Frag. Rebord à assise verticale et paroi. Décor moulé sur la paroi.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Couvercle	4	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	28/06/2001	Frag. Tessons de rebord à assise verticale, et paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	0	PATENT IRONSTONE...	4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tesson de fond à pied annulaire, marqué au-dessous: PATENT IRONSTONE...		
BiFj-65	2C7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	153	0		4.99	Consom. ind.	28/06/2001	Frag. Tessons divers, faisant sans doute partie de l'un ou l'autre des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.91	T.C.F.jaune	Grand bol	1	1		4.1.3.4	Vais de service	29/06/2001	Frag. Rebord épais, à léger relief moleté.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.91	T.C.F.jaune	Bol à carène	1	1		4.1.3.3	Vais de table	29/06/2001	Tesson de paroi à carène et décor de bande annulaires d'engobe.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.91	T.C.F.jaune	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais de table	29/06/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi à décor "mocha" bleu.		
BiFj-65	2C7	1.1.2.91	T.C.F.jaune	Contenant	12	0		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons: 2 t. à bandes annulaires d'engobes, 2 t. à décor "mocha", 8 t. sans décor.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.114	T.C.F. Rockingham	Théière	1	1		4.1.3.4	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Tesson de rebord à assise de couvercle, col et amorce de paroi bombée. Paroi moulée de panneaux verticaux.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.114	T.C.F. Rockingham	Crachoir	1	1		4.5.1	Excrétion	29/06/2001	Frag. Tesson de base et de paroi bombée. Glaçure brune à l'ext., incolore à l'int.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.114	T.C.F. Rockingham	Couvercle	1	1		4.1.3.4	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Rebord à assise horizontale et paroi.		
BiFj-65	2C7	1.1.1.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	12	0		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons pouvant faire partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant d'entreposage	3	1		4.1.5	Entrep.	29/06/2001	Frag. Base-paroi. Grande jarre ou cruche cylindrique.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	3	0		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Couvercle	7	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de rebord à assise verticale, enduit "Albany" sur la partie supérieure seulement.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant cylindrique	3	2		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. 1 t. de base, 1 t. d'épaule et 1 t. de paroi, le tout représentant 2 obj. distincts.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.991	G.G. gl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tesson de paroi à corps gris, glaçure saline rousse à l'ext.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Jarre d'entreposage.	4	1		4.1.5	Entrep.	29/06/2001	Frag. Col et épaule soulignés d'anneaux décoratifs. Corps gris verdâtre, et glaçure incolore.		
BiFj-65	2C7	1.2.1.121	G.G. gl. stannifère	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C7	1.3.2.71	Porcel. bone china	Assiette ou soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Paroi et fond à base à pied annulaire.		
BiFj-65	2C7	1.3.2.29	Porcel. dure	Tasse?	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. tesson de rebord et paroi de petit contenant. Paroi moulée de panneaux verticaux.		
BiFj-65	2C7	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Rebord droit. Poss. bol.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	3	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Tessons de parois à décor moulé a la presse e côtes verticales.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Couvercle	1	1		4.1.5	Entrep.	29/06/2001	Frag. Couvercle plat à rebord à lèvre épaisse tournée vers le bas. Prob. couvercle de pot à conserve.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	2	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	29/06/2001	Frag. Tesson de pied de coupe.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Base de contenant carré ou rectangulaire, à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe	1	1		4.8.1	Éclairage	29/06/2001	Frag. Base de globe de lampe à pourtour replié.		
BiFj-65	2C7	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C7	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Gobelet	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Rebord et paroi moulée à la presse de côtes verticales		
BiFj-65	2C7	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	7	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C7	2.2.1.8	Verre t. ambre	Perle	1	1		4.4.6	Parures	29/06/2001	Ent. Perle en forme de beigne, diam: 0,7 cm. Fabrication enroulée.	12	
BiFj-65	2C7	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	2	1	2	4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. 1 goulot tubulaire et 1 goulot représenté par une lèvre large et plate finie à la pince.		
BiFj-65	2C7	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille ovale	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Base de forme ovale, avec trace de pontil au verre. Soufflé au moule deux parties.		
BiFj-65	2C7	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	3	2		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de parois. Prob. pour produits alim.		
BiFj-65	2C7	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	42	0		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C7	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	72	0		4.7.1.1	Mat. de base	29/06/2001	Frag. Inclut trois frag. très épais, (0,8 et 1,1 cm.) dont 2 à surface dépolie en rainurage, assez modernes.		
BiFj-65	2C7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	47	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	29/06/2001	Frag. 2 t. de base-paroi, 2 t. d'épaule-goulot, 43 t. de paroi.		
BiFj-65	2C7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	32	1	1	4.2.1.2	Alcool entrep.	29/06/2001	Frag. 3 t. de base-paroi et 29 t. de parois.		
BiFj-65	2C7	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	29/06/2001	Ent. Petit bouton à 4 trous à pourtour moleté. Diam. : 1,1 cm.		
BiFj-65	2C7	2.3.2.8	Verre op. vert	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Minuscule tesson.		
BiFj-65	2C8	5.2.3	Bois	Végétaux	10	1		6.2	Végétaux	29/06/2001	Minuscules éclats.		
BiFj-65	2C8	5.2.4	Liège	Bouchon	6	6		4.2.1.2	Alcool entrep.	29/06/2001	Ent. et inc. Bouchons cylindriques.		
BiFj-65	2C8	5	Mat. org.	Noyau	1	1		6.2	Végétaux	29/06/2001	Ent. Noyau plat.		
BiFj-65	2C8	5	Mat. org.	Graines	3	1		6.2	Végétaux	29/06/2001			
BiFj-65	2C8	5.5.2	Écorce	Végétaux	1	1		6.2	Végétaux	29/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C8	5.1.4	Coquilles	Coquillages	14	1		6.1.2	Mollusques	29/06/2001	Frag. Huîtres		
BiFj-65	2C8	5.1.1	Os	Ossements	35	1		6.1.1	Animaux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C8	5.1.6	Charbon	Combustible	5	1		4.8.2	Chauffage	29/06/2001	Frag. Gros blocs de charbon minéral.		
BiFj-65	2C8	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	7	1		7.1	Ind.	29/06/2001	Frag. Mottes de corrosion		

1350

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C8	3.1.1.12	Fer lam.	Plaque	1	1		7.1	Ind.	29/06/2001	Frag. Plaque carrée découpée d'un trou central.		
BiFj-65	2C8	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	2	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	29/06/2001	Frag. Ardoise épaisse et stratifiée , de couleur verte.		
BiFj-65	2C8	4.1.8	Silex	Minéral	2	1		6.3	Minéraux	29/06/2001	Frag. Silex de ballast.		
BiFj-65	2C8	5.5.1	Tissus	Ind.	1	1		7.1	Ind.	29/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	29/06/2001	Ent. Semelle extérieure à bout carré.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	29/06/2001	Inc. Semelle prob. intérieure, à extrémité arrondie.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Talon de chaussure	3	2		4.4.3	Chaussures	29/06/2001	Frag. Talons en épaisseurs de cuir cloutées. 1 entier avec sa trépointe et la partie arrière de la semelle, 1 fragmentaire.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Quartier de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	29/06/2001	Frag. Tige de chaussure avec oeillets de laiton.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Empeigne	1	1		4.4.3	Chaussures	29/06/2001	Ent. Forme triangulaire arrondie.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure?	2	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Large bande de cuir montrant des trous de chevillage sur un côté.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Support de voûte?	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Bande de cuir rigide et épais, à arêtes arrondies.		
BiFj-65	2C8	5.5.7	Cuir	Ind.	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Pièce de cuir mince et souple.		
BiFj-65	2C8	1.1.1.33	T.C.G. locale	Bol ou terrine	7	1		4.1.99	Alim. Ind.	29/06/2001	Frag. Rebord à lèvre de section hémisphérique, paroi et base.		
BiFj-65	2C8	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	1	1		4.7.1.2	Mat de base	29/06/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2C8	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Bille	1	1		5.7	Jeux	29/06/2001	Ent. Bile faite d'argiles marbrés. Diam. : 1,7 cm.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.1	Faïence bl.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. nd.	29/06/2001	Frag. Petit tesson de rebord de base à pied annulaire soulignée d'un trait noir.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1		4.99	Consom. nd.	29/06/2001	Frag. Minuscules tessons		
BiFj-65	2C8	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	29/06/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	6	1		4.2.2	Tabac	29/06/2001	Frag.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de base à pied fraisé. Poss. assiette ou plat.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	5	4		4.1.3.99	Absorp. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de rebord et marlis: 2 obj. à décor "shell edge" bleu, 2 obj. à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Rebord et paroi à décor épongé bleu de type "Portneuf".		
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche							29/06/2001			
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	0			4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons: 4 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor peint polychrome, 1 t. à décor "transfer print" brun, 1 t. à décor épongé, et 1t. ss décor.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Paroi moulé de panneaux verticaux et décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	2C8	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol ou tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor "transfer print" noir.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pichet ou broc	2	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tesson de rebord plat à lèvre de section triangulaire, paroi moulée de panneaux verticaux.		
BlFj-65	2C8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de rebord et marli.		
BlFj-65	2C8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Gros tesson de paroi angulaire. Poss. contenant ventru comme une théière.		
BlFj-65	2C8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	29	0		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BlFj-65	2C8	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Pot de chambre?	2	1		4.5.1	Excrétion	29/06/2001	Frag. Tessons de parois ornés de bandes annulaires d'engobes.		
BlFj-65	2C8	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BlFj-65	2C8	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	12	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tessons de parois.		
BlFj-65	2C8	1.2.1.101	G.G. Nord-Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Petit tesson exhibant l'enduit brun "Albany" des deux côtés.		
BlFj-65	2C8	1.3.2.71	Porcel. bone china	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	29/06/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor peint polychrome sur glaçure.		
BlFj-65	2C8	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	29/06/2001	Frag. Tesson.		
BlFj-65	2C8	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	03/07/2001	Frag. Rebord de pied de coupe.		
BlFj-65	2C8	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	03/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor de larges côtes verticales moulées à la presse.		
BlFj-65	2C8	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tessons, incluant poss. un frag. de globe de lampe.		
BlFj-65	2C8	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	03/07/2001	Frag. Tesson de goulot à large ouverture, à lèvre simple et arrondie, finie à la pince.		
BlFj-65	2C8	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tesson de goulot à lèvre fissurée et bague simple et plate. Prob. bout. à alcool.		
BlFj-65	2C8	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	4	2		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tessons de parois appartenant à 2 obj. distincts.		
BlFj-65	2C8	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	14	0		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tessons.		
BlFj-65	2C8	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	45	1		4.7.1.1	Mat. de base	03/07/2001	Frag. Tessons.		
										03/07/2001			
BlFj-65	2C9	5.1.6	Charbon	Combustible	20	1		4.8.1	Combustible	03/07/2001	Frag. Charbon minéral		
BlFj-65	2C9	5.2.3	Bois	Planche	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	03/07/2001	Frag. Un fragment de planche et plusieurs petits éclats de bois non comptés.		
BlFj-65	2C9	5.2.3	Bois	Bobine	2	2		1.5.8.1	Tissus outils	03/07/2001	Ent. Bobines de fil.		
BlFj-65	2C9	5.2.3	Bois	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	03/07/2001	Inc. Grand bouton à 4 trous. Diam. : 2,9 cm.		
BlFj-65	2C9	4	Minéraux	Sédiment	1	1		6.3	Minéraux	03/07/2001	Frag. Agglomérat sédimentaire de couleur brun-rouge. Poss. bauxite.		
BlFj-65	2C9	5	Mat. organique	Graine	1	1		6.2	Végétaux	03/07/2001	Inc. Graine oblongue et plate.		
BlFj-65	2C9	5	Mat. organique	Noyau	1	1		6.2	Végétaux	03/07/2001	Frag. Noyau de pêche.		
BlFj-65	2C9	5	Mat. organique	Noix	1	1		6.2	Végétaux	03/07/2001	Inc. Coquille de noix.		
BlFj-65	2C9	5.1.1	Os	Ossements	130	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BlFj-65	2C9	5.1.4	Coquilles	Oeuf	1	1		6.1.1.2	Oiseaux	03/07/2001	Frag. Minuscules éclats de coquille d'oeuf, non comptés.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C9	5.2.4	Liège	Bouchon	9	5		4.2.1.2	Alcool entrep.	03/07/2001	2 ent. et 7 inc. ou frag. Bouchons cylindriques. Dimensions variables, diamètres variant entre 1,3 et 2,3 cm.		
BlFj-65	2C9	5.1.5	Nacre	Bouton	2	2		4.4.2	Attaches	03/07/2001	Ent. Petits boutons à 4 trous, de 1 à 1,1 cm. de diam.		
BlFj-65	2C9	4.4.3	Scories	Déchets	2	1		7.4	Témoins de combustion	03/07/2001	Frag.		
BlFj-65	2C9	5.1.4	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	03/07/2001	Frag. Poss. os de mammifère marin.		
BlFj-65	2C9	5.1.4	Os	Ossements	147	1		6.1.1	Animaux	03/07/2001	Frag. Inclut 17 petits os calcinés.		
BlFj-65	2C9	5.1.4	Os	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	03/07/2001	Inc. Bouton à 4 trous.		
BlFj-65	2C9	5.3.1	Plastique	Barrette	2	2		4.4.4	Coiffure	03/07/2001	Frag. Barrettes à cheveux en plastique noir.		
BlFj-65	2C9	5.3.1	Plastique	Pipe	1	1		4.2.2	Tabac	03/07/2001	Frag. Embout de pipe en plastique jaune. Extrémité du tuyau filetée.		
BlFj-65	2C9	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	03/07/2001	Inc. Gros clou de charpente.		
BlFj-65	2C9	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	03/07/2001	Inc.		
BlFj-65	2C9	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	2	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag. Large bande de fer laminé.		
BlFj-65	2C9	3.1.4.1	Plomb	Lanière	1	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag.		
BlFj-65	2C9	3.1.2	Mét. cuivreux	Broche	1	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag. Poss. fil électrique		
BlFj-65	2C9	3.1.2	Mét. cuivreux	Ruban	1	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag. Petit ruban.		
BlFj-65	2C9	3.1.2	Mét. cuivreux	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	03/07/2001	Ent. Bouton plat.		
BlFj-65	2C9	3.1.3.1	Étain	Cuillère	1	1		4.1.3.1	Ustensile de table	03/07/2001	Inc. Tige marquée ...AM...ON..., partie de l'extrémité en spatule frappée de part et d'autre d'un sceau circulaire (dont 1 montre un motif floral), et partie de cuilleron.	20	
BlFj-65	2C9	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	11	8		4.7.2.3	Fix. clous	03/07/2001	Inc. et frag.		
BlFj-65	2C9	7.99	Mat. composite	Ind.	2	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag. Mottes de matériaux agglomérés où on peut voir de la corrosion de fer et du cuir.		
BlFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Inc. Semelle extérieure et intérieure, empeigne rapiécée, et un quartier. Talon en épaisseurs de cuir superposées et cloutées. Chaussure à bout carré, extrêmement usée et rapiécée. Pied gauche		
BlFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	3	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Frag. Semelle extérieure et intérieure, avec trépointe, et talon en épaisseurs de cuir superposées et cloutées. Chaussure à bout carré, pied droit.		
BlFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Inc. Semelle intérieure de chaussure à bout carré, du pied droit.		
BlFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Inc. Semelle extérieure et intérieure de chaussure à bout carré avec talon en épaisseurs de cuir superposées et cloutées. Partie de l'empeigne. Chaussure du pied gauche.		

353

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Inc. Semelle extérieure de chaussure d'enfant à bout carré. Long.: 12,1 cm.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Frag. Partie antérieure de chaussure, avec sa semelle à bout carré et son empeigne.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Semelles de chaussures	3	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Frag. Une partie arrière de semelle extérieure, une partie avant de semelle int. à bout carré, et une partie médiane de semelle ext.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Talon de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Frag. Talon en épaisseurs de cuir superposées.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Empeigne de chaussure	2	2		4.4.3	Chaussures	03/07/2001	Frag. Parties d'empeignes.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Retailles	12	0		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C9	5.5.7	Cuir	Ind.	1	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag. Cuir souple.		
BiFj-65	2C9	5.5.1	Tissu	Retailles	4	2		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C9	5.5.3	Chanvre	Corde	1	1		7.1	Ind.	03/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C9	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	4	2		4.7.1.4	Mat. de revêt.	03/07/2001	Frag. 3 frag. verdâtres et 1 gris -noir.		
BiFj-65	2C9	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	03/07/2001	Frag. Petit éclat de silex de ballast.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Pot à plante	2	1		3.1	Horticulture	03/07/2001	Frag. Tessons de rebord à lèvre de section hémisphérique.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Assiette de pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	03/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Pot à plante	5	1		3.1	Horticulture	03/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	5	1		4.7.1.2	Mat. de base	03/07/2001	Frag. Petits éclats de brique.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	03/07/2001	Frag. Tesson de brique réfractaire à corps beige grossier et très poreux.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.53	T.C.G Angl. N.E.	Plat creux	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	03/07/2001	Frag. Rebord à marli plat et paroi. Décor de coulures d'oxyde brun.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.53	T.C.G Angl. N.E.	Pot de chambre?	1	1		4.5.1	Excrétion	03/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor de bandes annulaires d'engobe blanc.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.53	T.C.G Angl. N.E.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Petits tessons de parois.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tessons de parois à corps orangé et glaçure incolore.		
BiFj-65	2C9	1.1.1.31	T.C.G. gl.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. . Tessons à corps rose et glaçure vert pâle.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	26	6		4.2.2	Consom. ind.	03/07/2001	1 t. avec réserve circulaire, 9 t. à décor moulé, 16 t. sans décor.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	20	0	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. 3 t. marqués HENDERSON MONTRÉAL, 1 t. à décor moulé, 1 embout de type pipe de bruyère, 1 t. avec traces de glaçure, 14 t. sans décor. .		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant pansu	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	03/07/2001	Frag. 1 tesson de rebord à lèvre évasée et décor moleté bleu à l'ext., et 1 obj. sans décor		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	11	8		4.1.3.99	Absorp. ind.	03/07/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis. : 2 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 brun, 1 noir, 1 obj. à décor moulé et souligné de traits peints rouge et noir, 1 obj. à rebord orné d'un trait bleu, 2 obj. à décor épongé de type "Portneuf".		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	03/07/2001	Frag. 1 obj. à décor épongé bleu, et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pichet?	1	1		4.99	Consom. ind.	03/07/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre évasée soulignée d'un trait vert. Poss. pichet.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Tasse	3	2		4.1.3.3	Vais de table.	04/07/2001	Frag. Rebords et parois moulées à panneaux. 1 décor "transfer print" bleu, et 1 obj. à décor "transfer print" brun.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Couvercle	1	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Rebord de couvercle circulaire avec assise verticale.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	37	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons: 24 t. à décor "transfer print" bleu, 2 t. à décor "flow blue" 3 t. à décor "transfer print" brun, 1 t. à décor "transfer print" violet, 2 t. à décor peint polychrome, 5 t. à décor indéterminé.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Plat de service	4	2		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Rebords, marlis, parois et base à pied angulaire. 1 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	9	6		4.1.3.99	Absorp. ind.	04/07/2001	Frag. 1 obj. à décor peint bleu, 1 obj. à décor "flow blue", 3 obj. à rebords soulignés de traits peint en rouge de style "vaisselle d'hôtel".		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Couvercle	1	1	(MONT)REAL.	4.1.3.4	Vais. de serv.	04/07/2001	Frag. Couvercle circulaire à rebord souligné de traits peints en rouge de style "vaisselle d'hôtel", et montrant une réserve circulaire marquée (MONT)REAL.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Couvercle	2	2		4.1.3.4	Vais. de serv.	04/07/2001	Frag. Rebords de couvercles rectangulaires: 1 obj. à décor "transfer print" brun, 1 obj. à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bassin	1	1		4.5.2	Hygiène	04/07/2001	Frag. Tessons de lèvre évasée. Sans doute bassin à toilette.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	5	4		4.1.3.3	Vais. de table	04/07/2001	Frag. Tessons de rebords et parois:3 obj. à décor moulé à l'int., et 1 obj. à contour polygonal.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de table	04/07/2001	Frag. Tesson de base à piédouche.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant à anse	2	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons d'anse à décor peint de dorure.		

1355

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.o.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Grand bol	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	04/07/2001	Frag. tesson de rebord et paroi à décor moulé.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Égouttoir	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	04/07/2001	Frag. Tesson plat avec trous d'égouttement.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	6	2		4.1.3.3	Vais. de table	04/07/2001	Frag. 1 obj. à décor de bandes annulaires à l'ext., 1 obj. sans décor.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot de chambre	1	1		4.5.1	Excrétion	04/07/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant cylindrique	2	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de base et paroi.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à conserve	4	2		4.1.5	Entrep.	04/07/2001	Frag. tessons de rebords rainurés et parois.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Couvercle	5	1	LOMBARD STREET LONDON E.C. MAJESTY'S PERFUME	4.5	Soin du corps	04/07/2001	Frag. Petit couvercle circulaire et bombé, rebord souligné d'un trait bleu, et marqué: LOMBARD STREET LONDON E.C. ...MAJESTY'S PERFUME		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	2	SAINT JAMES'CLUB MO(NTREAL)	4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. 1 t. de paroi cylindrique montrant en "transfer print" rouge une réserve circulaire surmontée d'une couronne et marquée: SAINT JAMES' CLUB MO(NTREAL). 1 t. seul avec couronne identique (couvercle?).		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant cylindrique	1	1	STONE CHINA (FU)RNIVAL & CO	4.1.3.4	Vais. de serv.	04/07/2001	Frag. Tesson de base ovale marquée au-dessous: STONE CHINA (FU)RNIVAL & CO sous les armoiries britanniques.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	0	STONE CHINA J W PANKH(URST) HANLEY	4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de fond, marquée au-dessous: STONE CHINA J W PANKH(URST) HANLEY sous une armoirie.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1	SEACOMBE PO(TTERY) LIVERPO(OL)	4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. tesson de fond, marqué au-dessous: SEACOMBE PO(TTERY) LIVERPO(OL) sous une armoirie.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	10	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de rebords faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	194	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons: 4 t. à décor "transfer print" bleu, 3 t. à décor moulé, et 187 t. divers, faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant à anse	5	2		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. 3 t. à décor moulé, et 2 t. sans décor.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	18	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons: 2 t. à décor moulé, 1 t. à décor de glaçure tachetée, et 15 t. sans décor.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.103	T.C.F. rouge	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. tessons de parois à glaçure claire.		
BlFj-65	2C9	1.1.2.105	T.C.F. rouge gl. noire	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Petits tessons de parois.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	**Lot**	**Matériau(x)**		**Objet**	**N.a.**	**N.o.**	**Décor/marque**	**Fonction**		**Date**	**Commentaires**	**Cat.**	**Boîte**
BiFj-65	2C9	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Couvercle	2	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	04/07/2001	Frag. Rebord et paroi de grand couvercle à assise verticale et décor moulé.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Bol	3	3		4.1.99	Alim. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de rebords et parois à décor de bandes annulaires d'engobes.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Bol de service?	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	04/07/2001	Frag. Rebord et paroi, présentant une légère saillie à l'int., sans doute destinée à un couvercle.		
BiFj-65	2C9	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Contenant	18	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. 1 t. à fond d'engobe blanc à l'int., 1 t. orné de filets annulaires, 1t. à marque étampée en creux (indéchiffrable), 1 t. à décor "mocha", 2 t. à décor de bandes annulaires, 12 t. sans décor.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	04/07/2001	Frag. Rebord ;a lèvre de section triangulaire, paroi sans doute cylindrique.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Cruche	1	1		4.1.5	Entrep.	04/07/2001	Frag. Lèvre de section carrée, col évasé.		
	2C9	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Couvercle	8	1		4.1.5	Entrep.	04/07/2001	Frag. Tessons de rebord à lèvre saillante, et paroi. Enduit "Albany" sur la partie supérieure seulement.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant	16	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BIFj-65	2C9	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Jarre	1	1		4.1.5	Entrep.	04/07/2001	Frag. Tesson de goulot à large ouverture et lèvre de section hémisphérique.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.83	G.G Derbyshire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tesson de goulot.		
BiFj-65	2C9	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Anse de contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tesson d'anse courbée , appliquée à l'horizontale.		
BIFj-65	2C9	1.2.2.79	G.F. coloré vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Petit tesson de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2C9	1.3.2.29	Porcel. dure	Tasse jouet	2	1		5.7	Jeux	04/07/2001	Inc. Petite tasse avec son anse, à paroi moulée de panneaux verticaux		
BIFj-65	2C9	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tesson de rebord à marli étroit et paroi. Poss. soucoupe jouet.		
BiFj-65	2C9	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	5	0		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2C9	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	04/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C9	2.1.1	Verre inc.ss pb.	Globe de lampe	3	2		4.8.2	Éclairage	05/07/2001	Frag.. Tessons de base à pourtour à repli.		
BiFj-65	2C9	2.1.1	Verre inc.ss pb.	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. 1 t. à décor taillé et gravé, 2 t. d'un obj. à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C9	2.1.1	Verre inc.ss pb.	Fiole ou flacon	1	1	...GAW...	4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi plate marquée: ...GAW...		
BiFj-65	2C9	2.1.1	Verre inc.ss pb.	Contenant	36	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	4	2		4.2.1.1	Alcool absorp.	05/07/2001	Frag. 1 obj. représenté par sa base et une partie de tige pleine, et 2 t. de base seuls.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	3	2		4.1.3.3	Vais. de table	05/07/2001	Frag. 1 t. de rebord-paroi moulé de côtes verticales, et 2 t. de rebords.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Couvercle	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Couvercle plat à rebord à lèvre épaisse tournée vers le bas. Prob. couvercle de pot à conserve de type "lightning".		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet?	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de rebord mince. Peut aussi être un globe de lampe.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe	1	1		4.8.2	Éclairage	05/07/2001	Frag. Rebord de base à pourtour à repli.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Couvercle?	1	1		4.1.99	Alim ind.	05/07/2001	Frag. Rebord de "couvercle " ou de vase à coupe, à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.1.99	Alim. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons de paroi à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.1.99	Alim. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé à la presse.		
BiFj-65	2C9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	24	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Fiole ou flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Extrémité de goulot à lèvre simplement épaissie et polie au feu.		
BiFj-65 1358	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Goulot à large lèvre plate finie à la pince, et col évasé. Poss. bout. d'eau minérale.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Goulot à lèvre finie à la pince: extrémité saillante, et large bague plate. Goulot "crown"? (1891-1903).		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Goulot fini à la pince: lèvre large et plate surmontant une mince bague, les deux évasées vers le bas.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Flacon ou bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de lèvre large et plate.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Contenant cylindrique	1	1	B....C.	4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de base et paroi. Marqué au-dessous: B....C...		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Fiole carrée	1	1	..DORAS BRISTOL	4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi plate, marquée:..DORAS BRISTOL		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi moulée à panneaux. Prob. flacon à marinade ou à sauce.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	5	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Tessons plats de paroi.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	110	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons, faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C9	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	114	2		4.2.1.2	Mat. de base	05/07/2001	Frag. Tessons, dont un très épais (0,8 mm), sans doute moderne.		
BiFj-65	2C9	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille carrée	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/07/2001	Frag. Base, paroi, épaule et goulot. Goulot court à lèvre large et plate finie à la pince. Base à pieds pointés. Absence de trace de pontil au sable. Bouteille à gin fin XIXème s.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C9	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille carrée	41	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/07/2001	Frag. Tessons de paroi et d'épaule, représentant au oins un obj. distinct du précédent.		
BiFj-65	2C9	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille à alcool	6	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/07/2001	Frag. Tessons: 3 t. de base, 2 t. de col de goulot, et 1 t. de lèvre finie à la pince.		
BiFj-65	2C9	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille à alcool	79	0		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C9	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	2	2		4.4.2	Attaches	05/07/2001	Ent. Petits boutons à 4 trous, dont 1 à pourtour moleté. Diam. : 1 et 1,2 cm.		
BiFj-65	2C9	2.3.2.1	Verre op. blanc	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	05/07/2001	Inc. Petit bouton hémisphérique plein, possédant un oeillet en laiton inséré au dos.		
BiFj-65	2C9	2.3.2.1	Verre op. blanc	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2C9	2.3.1.5	Verre bleu	Perle tubulaire	1	1		4.4.6	Parure	05/07/2001	Ent. Perle tubulaire de très petit diamètre. Long. : 1 cm., Diam. :0,2 cm.	13	
BiFj-65	2C9	2.3.1.5	Verre bleu	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi. Poss. contenant à médicaments.		
										05/07/2001			
BiFj-65	2C10	3.1.4.1	Plomb	Feuille	22	1		7.1	Ind.	05/07/2001	Frag. Feuille de plomb.		
BiFj-65	2C10	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	05/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2C10	5.2.3	Bois	Ind.	6	1		6.2	Végétaux	05/07/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
359		5.2.3	Bois	Charbon de bois	9	1		7.4	Témoins de combustion	05/07/2001	Frag. Petits éclats de charbon de bois.		
BiFj-65	2C10	5.2.4	Liège	Bouchon	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. Bouchon cylindrique.		
BiFj-65	2C10	5.1.1	Os	Ossements	34	1		6.1.1	Animaux	05/07/2001	Frag. Inclut 4 petits os calcinés.		
BiFj-65	2C10	5.1.4	Coquilles	Oeuf	14	1		6.1.1.2	Oiseaux	05/07/2001	Frag. Petits éclats de coquille d'oeuf.		
BiFj-65	2C10	5.1.4	Coquilles	Coquillages	10	1		6.1.2	Mollusques	05/07/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2C10	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	05/07/2001	Frag. Partie de tige de chaussure avec 2 oeillets de laiton.		
BiFj-65	2C10	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	05/07/2001	Frag. Rebord de semelle, poss. de semelle intérieure.		
BiFj-65	2C10	5.5.7	Cuir	Talon de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	05/07/2001	Frag. Partie de talon de chaussure en épaisseurs de cuir cloutées.		
BiFj-65	2C10	5.5.7	Cuir	Retailles	3	1		7.1	Ind.	05/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C10	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	05/07/2001	Frag. Ardoise verdâtre et feuilletée.		
BiFj-65	2C10	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Contenant	1	1		3.1	Horticulture	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C10	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C10	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind	05/07/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	05/07/2001	1 fourneau entier marqué T D en creux, 1 t. sans marque.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	3	1		4.2.2	Tabac	05/07/2001	Frag. Tuyaux, dont un avec traces de glaçure brun clair.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	05/07/2001	Frag. Petit éclat de rebord à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette creuse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	05/07/2001	Frag. Rebord, marli et paroi à décor "flow blue".		

Ethnoscop

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.o.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	05/07/2001	Frag. Tessons de rebords et parois. 1 obj. à décor "transfer print" noir, et 1 obj. à décor "transfer print" brun.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol ou tasse	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	05/07/2001	Frag. Petits tessons de rebords à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	17	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor de bandes annulaires, 3 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "transfer print" brun, 2 t. à décor épongé de type "Portneuf", 1 t. à décor polychrome indéterminé, 8 t. sans décor.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp. ind.	05/07/2001	Frag. Rebords et marlis: q obj. à contour polygonal, 1 obj. à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Savonnier	2	1		4.5.2	Hygiène	05/07/2001	Frag. Rebord à aile plate, paroi et fond troué.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	05/07/2001	Frag. Tesson de base à piédouche de grandes dimensions. Poss. soupière.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	05/07/2001	Frag. Tessons de rebords et parois: 1 obj. à décor moulé et 1obj. sans décor.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	14	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons de parois faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C10	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	4	3		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons, représentant au moins 3 obj. distincts: 1 t. de paroi carénée, 1 t. de base à piédouche, 1 t. de paroi à décor de bandes annulaires, 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2C10	1.2.1.10	G.G. Nord. Am.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. 1 tesson de paroi et 1 t. d'épaule de contenant.		
BiFj-65	2C10	1.2.1.10	G.G. Nord. Am.	Contenant	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C10	1.2.1.93	G.G. gl. feld.	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de col de goulot.		
BiFj-65	2C10	1.2.2.81	G.F. coloré vert col. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2C10	2.1.1	Verre inc. ss pb.	Contenant?	4	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Petits tessons de parois. Poss. globe de lampe.		
BiFj-65	2C10	2.1.4	Verre inc. pb.	Globe de lampe?	1	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Petit tesson de rebord mince. Poss. globe de lampe.		
BiFj-65	2C10	2.2.1	Verre t. vert	Bout. d'eau minérale	1	1		4.1.5	Entrep.	05/07/2001	Frag. . Goulot à lèvre large et épaisse, fine à pince. Sans doute de bouteille en forme d'obus.		
BiFj-65	2C10	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille carrée	3	1		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons de parois plates.		
BiFj-65	2C10	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	13	0		4.99	Consom. ind.	05/07/2001	Frag. Tessons divers, faisant sans doute partie des objets susmentionnés.		
BiFj-65	2C10	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	26	1		4.7.1.1	Mat. de base	05/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C10	2.3.1.13	Verre col. violet	Flasque	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	05/07/2001	Frag. Tesson de paroi de flasque à whisky à décor moulé.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C10	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	14	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/07/2001	Frag. 1 base à enfoncement conique sans trace de pontil, 1 goulot à large lèvre et bague évasée vers le bas et finies à la pince, 2 t. de col de goulot et 10 t. de parois.		
BiFj-65	2C10	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	7	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	06/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C11	5.1.4	Coquilles	Coquillages	15	1		6.1.2	Mollusques	06/07/2001	Frag. Huîtres.		
BiFj-65	2C11	5	Mat. org.	Fibres	2	2		7.1	Ind.	06/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C11	5.1.4	Coquilles	Oeuf	12	1		6.1.1.2	Oiseaux	06/07/2001	Frag . Minuscules éclats de coquille d'oeuf.		
BiFj-65	2C11	5.1.4	Coquilles	Coquillages	52	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C11	5	Mat. org.	Noyau	2	1		6.2	Végétaux	06/07/2001	Frag. Noyaux ovoïdes et plats.		
BiFj-65	2C11	5.2.4	Liège	Bouchon	2	2		4.1.5	Entrep.	06/07/2001	Frag. Forme cylindrique. Diam. : 1,9 et 2,4 cm.		
BiFj-65	2C11	5.1.6	Charbon	Combustible	2	1		4.8.1	Chauffage	06/07/2001	Frag. Charbon minéral.		
BiFj-65	2C11	4.4.3	Scories	Déchet	1	1		7.4	Témoin de combustion	06/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C11	4.4.2	Laitier	Déchet	1	1		1.3.1.2	Fonte résidus	06/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C11	5.2.3	Bois	Charbon de bois	3	1		7.4	Témoin de combustion	06/07/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	2C11	5.2.3	Bois	Ind.	9	1		6.2	Végétaux	06/07/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	2C11	5.4.5	Caoutchouc	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	06/07/2001	Inc. Poss. semelle ext. cousue.		
BiFj-65	2C11	5.5.7	Cuir	Chaussure	4	1		4.4.3	Chaussures	06/07/2001	Frag. Retailles diverses.		
BiFj-65	2C11	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	13	1		7.1	Ind.	06/07/2001	Frag. Bandes de fer, très corrodées.		
BiFj-65	2C11	3.1.1.12	Fer lam.	Boîte de conserve	4	1		4.1.5	Entrep.	06/07/2001	Frag. Tessons de parois et de bases.		
BiFj-65	2C11	4.1.14	Marbre	Dalle	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	06/07/2001	Frag. Épaisseur: 2,3 cm.		
BiFj-65	2C11	4.1.8	Silex	Minéral	4	1		6.3	Minéraux	06/07/2001	Frag. Petits fragments de silex de ballast.		
BiFj-65	2C11	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.41	TC.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	06/07/2001	Frag. Petit tesson		
BiFj-65	2C11	1.1.2.41	TC.F.B. arg.	Pipe tuyau	8	1	HENDERSON MONTREAL	4.2.2	Tabac	06/07/2001	Frag. 1 embout glaçuré vert, 1 t. avec traces de glaçure brune, 1 t. marqué "HENDERSON MONTREAL", et 5 t. sans particularité.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Petits tessons de parois.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.61	T.C.F. blanche.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor "transfer print" bleu pâle.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.61	T.C.F. blanche.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	06/07/2001	Frag. Minuscule tesson de rebord à décor "shell edge" bleu.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.61	T.C.F. blanche.	Tasse	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	06/07/2001	Frag. Tesson de paroi moulée de panneaux verticaux et décor "transfer print" brun.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.61	T.C.F. blanche.	Contenant	19	0		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons: 3 t. à décor bleu, 1 t. à décor rouge, et 15 t. sans décor.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	3		4.1.3.99		06/07/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis: 1 obj. à décor de bandes annulaires de type "vaisselle d'hôtel", 1 obj. à décor moulé, et 1 obj. sans décor.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C11	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	06/07/2001	Frag. tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soupière?	1	1		4.1.3.4	Vais. de service	06/07/2001	Frag. Tesson de base à piédouche de grand contenant, poss. soupière.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Bol ou bassin	1	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tesson de rebord à large lèvre évasée. Poss. bassin à toilette.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C11	1.1.2.105	T.C.F. rouge gl. noire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tesson à décor moulé de cercles concentriques.		
BiFj-65	2C11	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant	4	2		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons de parois, représentant au moins deux obj. distincts.		
BiFj-65	2C11	1.2.2.79	G.F. coloré vert	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2C11	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	06/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi, à décor de côtes verticales moulées à la presse.		
BiFj-65	2C11	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	0		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C11	2.2.1	Verre t. vert	Flacon alimentaire	2	1		4.1.5	Entrep.	06/07/2001	Frag. tesson de goulot à bourrelet annulaire.		
BiFj-65	2C11	2.2.1	Verre t. vert	Contenant carré	4	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons plats.		
BiFj-65	2C11	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	10	1		4.99	Consom. ind.	06/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C11	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	23	1		4.7.1.1	Mat. de base.	06/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C11	2.3.2.1	Verre opaque blanc	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	06/07/2001	Frag. Éclat de pourtour.		
BiFj-65	2C12	5.1.4	Coquilles	Coquillages	86	1		6.1.2	Mollusques	06/07/2001	Frag. Huitres		
BiFj-65	2C12	5.1.1	Os	Ossements	66	1		6.1.1	Animaux	06/07/2001	Frag. Inclut 10 petits éclats calcinés.		
BiFj-65	2C12	5.1.6	Charbon	Combustible	9	1		4.8.1	Chauffage	06/07/2001	Frag. Éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2C12	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	06/07/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
BiFj-65	2C12	5.2.3	Cuir	Retaille	3	1		7.1	Ind.	06/07/2001	Frag. Poss. parties de chaussures.		
BiFj-65	2C12	5	Mat. org.	Noyau	1	1		6.2	Végétaux	06/07/2001	Ent. Graine oblongue et plate.		
BiFj-65	2C12	5.1.4	Coquilles	Oeuf	5	1		6.1.1.2	Oiseaux	06/07/2001	Frag. Petits éclats de coquille d'oeuf.		
BiFj-65	2C12	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	06/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2C12	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	3	2		4.7.2.3	Fix. clous	06/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C12	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	3	2		7.1	Ind.	06/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C12	3.1.4.1	Plomb	Balle sphérique	1	1		3.3	Chasse	06/07/2001	Ent. Diam. : 13 mm.		
BiFj-65	2C12	3.1.4.1	Plomb	Rondelle	2	1		7.1	Ind.	06/07/2001	Ent. Percée d'un trou central et montrant des rainures concentriques sur une face.		
BiFj-65	2C12	3.1.3.1	Étain	Ind.	2	1		7.1	Ind.	06/07/2001	Frag. Petits frgments de feuille d'étain.		
BiFj-65	2C12	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	06/07/2001	Frag. Ardoise feuilletée et verdâtre.		
BiFj-65	2C12	4.1.8	Silex	Minéral	10	1		6.3	Minéraux	06/07/2001	Frag. Silex de ballast.		
BiFj-65	2C12	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	3	1		4.7.1.2	Mat. de base	09/07/2001	Frag. Briques noires vitrifiées à la cuisson.		
BiFj-65	2C12	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	3	1		4.7.1.2	Mat. de base	09/07/2001	Frag. Brique de fabrication. artisanale à corps brun-rouge.		
BiFj-65	2C12	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	09/07/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre hémisphérique.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C12	1.1.1.33	T.C.G. locale	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C12	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Plat creux	2	2		4.1.99	Alim. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de rebords à marlis plats et étroits.		
BiFj-65	2C12	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	3	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	09/07/2001	Tessons de rebord et marli: 1 obj. à tranche soulignée d'un trait brun et 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.31	Creamware	Contenant	9	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	9	1		4.2.2	Tabac	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	5	1		4.2.2	Tabac	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	2	2		4.1.3.99	Absorp ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de rebords et marlis: 1 obj. à rebord "shell edge" bleu, 1 obj. à rebord et marli soulignés d'un trait bleu.		
	2C12	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor peint bleu, 3 t. sans décor.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	4	4		4.1.3. 99	Absorp. ind.	09/07/2001	Tessons de rebords et marlis: 2 obj. à décor "transfer print" bleu, 1 obj. à marli souligné d'un trait brun, 1 obj. sans décor.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	3	3		4.1.3.3	Vais. de table	09/07/2001	Frag. Tessons de rebords et parois: 3 obj. à décor épongé bleu, 1 obj. à décor de bandes annulaires d'engobes.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de rebord rainuré et paroi cylindrique.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	98	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag.Tessons: 1 t. à décor de bandes annulaires d'engobes, 2 t. à décor "transfer print" brun, 17 t. à décor "transfer print" bleu, 78 t. sans décor.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de rebord et marli à décor moulé de blé.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	09/07/2001	Frag. Tesson de rebord et marli à décor moulé de blé.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant de service	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	09/07/2001	Frag. Tessons de base à piédouche à contour octogonal		
BiFj-65	2C12	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant à anse	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de grosse anse angulaire à décor "flow blue".		
BiFj-65	2C12	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant	17	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons: 5 t. à décor moulé, 1 t. à décor "flow blue", 11 t. sans décor.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. tesson de fond.		
BiFj-65	2C12	1.1.2.105	T.C.F. rouge gl. noire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Petit éclat de paroi.		
BiFj-65	2C12	1.2.1.2	Grès français	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi à corps brun-rouge renfermant de petites inclusions blanches. Grès normand.		
BiFj-65	2C12	1.2.1.81	G.G.	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson base et de paroi.		
BiFj-65	2C12	1.2.1.101	G.G. Nord. Am.	Contenant	2	2		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C12	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois à corps gris, gl saline tachetée brune à l'ext., incolore à l'int.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.c.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2C12	1.2.1.91	G.G. Bristol	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2C12	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2C12	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Fiole	1	1	FLAVORED EXTRACT ROCHESTER CHEMICAL WORKS	4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Ent. Petite fiole à panse de section ovale, goulot tubulaire et lèvre faite d'un anneau de verre ajouté et poli au feu. Trace de pontil au verre sous la base, et marquée sur la paroi: FLAVORED EXTRACT ROCHESTER CHEMICAL WORKS	18	
BiFj-65	2C12	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	3	2		4.1.3.3	Vais. de table	09/07/2001	Frag. Tessons de base-paroi. Inclut un objet à paroi de côtes verticales taillées.		
BiFj-65	2C12	2.1.4	Verre inc. pb.	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	09/07/2001	Frag. Tesson de pied de coupe.		
BiFj-65	2C12	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de rebord mince. Poss. globe de lampe.		
BiFj-65	2C12	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2C12	2.2.1	Verre t. vert	Flacon	4	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de goulot tubulaire à lèvre plate finie à la pince. Prob. flacon alimentaire.		
BiFj-65	2C12	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	4	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de paroi plate.		
BiFj-65	2C12	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	21	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. tessons de parois, dont 1 t. de teinte "Seven-up"		
BiFj-65	2C12	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	90	1		4.7.1.1	Mat. de base	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2C12	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille à alcool	27	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
										09/07/2001			
BiFj-65	2C13	5.1.4	Coquilles	Coquillages	14	1		6.1.2	Mollusques	09/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2C13	5.1.1	os	Ossements	13	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C13	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	09/07/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
BiFj-65	2C13	5.2.3	Bois	Charbon de bois	1	1		7.4	Témoins de combustion	09/07/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2C13	4	Minéral	ind.	1	1		6.3	Minéraux	09/07/2001	Frag. Petite plaque de pierre sédimentaire, poss. de grès.		
BiFj-65	2C13	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	09/07/2001	Inc. Gros clou de fixation		
BiFj-65	2C13	3.1.4.1	Plomb	Ind.	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Petit frag. de plomb fondu.		
BiFj-65	2C13	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	9	1		4.7.1.2	Mat. de base	09/07/2001	Frag. Morceaux de briques fondues à la chaleur.		
BiFj-65	2C13	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	09/07/2001	Inc. Brique à corps orangé, de fabrication artisanale.		
BiFj-65	2C13	1.1.2.31	Creamware	Contenant	19	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2C13	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	09/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2C13	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat creux	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	09/07/2001	Frag. 1 t. de base à pied fraisé et 1 t. de paroi à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2C13	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	1		4.99	Consom. nd.	09/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2C13	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi à corps gris et glaçure saline brun clair à l'ext., glaçure poss. au plomb. à l'int.		
BiFj-65	2C13	2.2.1	Verre t. vert	Contenant?	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Minuscule tesson de paroi.		
BiFj-65	2C13	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.2.1.1	Mat. de base	09/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2D1	5.4.5	Caoutchouc	Manchon	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Manchon tubulaire en caoutchouc.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2D1	5.3.1	Plastique	Plaque	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Plaque épaisse en plastique noir, avec moulures rectilignes en saillie. Peut-être même obj. que dans 1E1.		
BiFj-65	2D1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	09/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2D1	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2D1	5.1.6	Charbon	Combustible	3	1		4.8.1	Chauffage	09/07/2001	Frag. Charbon minéral		
BiFj-65	2D1	3.1.2.2	Laiton	Douille de cartouche	1	1		3.3	Chasse	09/07/2001	Ent. Douille de calibre .22.		
BiFj-65	2D1	3.1.2.2	Laiton	Ustensile?	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Inc. Petit contenant circulaire et hémisphérique. Poss. ustensile spécial.		
BiFj-65	2D1	3.1.2.2	Laiton	Tige	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Tige plate faite de deux épaisseurs de laiton.		
BiFj-65	2D1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Boucle?	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Tige pliée en double cercle. Poss. partie de boucle.		
BiFj-65	2D1	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Pot à plante	1	1		3.1	Horticulture	09/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2D1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	4	2		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" violet, 1 t. à décor "trnsfer print" brun, et 2 t. sans décor.		
BiFj-65	2D1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à onguent	1	1		4.5	Soin du corps	09/07/2001	Ent. Moitié inférieure de pot large et bas à assise de couvercle, prob. à "cold cream". Marqué en creux au-dessous: 1 oz.		
BiFj-65	2D1	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Pichet ou théière	2	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	09/07/2001	Frag. 1 t. de rebord et 1 t. de paroi.		
BiFj-65	2D1	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant cylindrique	3	1		4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de base-paroi.		
BiFj-65	2D1	1.3.2.29	Porcel. dure	Soucoupe	2	1		4.1.3.3	Vais. de table	09/07/2001	Frag. Tessons de fond à pied annulaire, et amorce de paroi à décor moulé.		
BiFj-65	2D1	1.3.2.29	Porcel. dure	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Petit tesson de paroi à décor lustre.		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Plat à compartiments	2	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	09/07/2001	Frag. Fond et paroi de plat à séparation longitudinale à décor moulé la presse à l'ext.		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tesson de rebord fileté.		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant cylindrique	1	1	Dominion Glass	4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de base avec trace de moulage à la machine (1900+) et marquée: D (dans un losange) et 8. Dominion Glass		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Bouteille	3	1	TRADE MARK	4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois à décor au décalque blanc et moulé ...MARK en relief. Prob. bouteille à boisson gazeuse.		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	18	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois: 3 à décor moulé, 1 t. marqué en relief: ...M ...LIN..., et 14 t. sans décor.		
BiFj-65	2D1	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Ampoule électrique	2	1		4.8.2	Éclairage	09/07/2001	Frag. Tessons.		

1365

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2D1	2.2.1	Verre t. vert	Flacon carré	3	2		4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Bases et parois, représentant deux obj. identiques. Culs à enfoncement hémisphérique. Obj. soufflés au moule deux parties.		
BiFj-65	2D1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.2.1.1	Mat. de base	09/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2D1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2D1	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	2	1		4.1.5	Entrep.	09/07/2001	Frag. Tessons de teinte "Seven Up".		
BiFj-65	2D1	2.3.1.1	Verre vert foncé	Bouteille à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	09/07/2001	Frag. Petits éclats de parois.		
BiFj-65	2D1	2.3.1.10	Verre brun	Bouteille	2	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. tessons de parois: 1 t.. à décor moulé de vannerie. Poss. bouteille à bière.		
BiFj-65	2D1	2.3.1.5	Verre bleu	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	09/07/2001	Frag. Tesson de base et paroi hexagonale. Prob. flacon à médicaments, par la couleur.		
BiFj-65	2D1	2.4.1.3	Verre superposé	Abat-jour?	1	1		4.8.2	Éclairage	09/07/2001	Frag. Tesson de base et de paroi très renflée.		
BiFj-65	2D1	2.4.3	Verre polychrome agate	Bille	1	1		5.7	Jeux	09/07/2001	Ent. Bille marbrée bleu et noir.		
BiFj-65	2D1	5	Mat. org.	Fibre	1	1		7.1	Ind.	09/07/2001	Frag. Petite touffe de fibres.		
BiFj-65	2D6	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	10/07/2001	Frag. Huître.		
BiFj-65	2D6	5.1.1	Os	Ossements	5	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2D6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	10/07/2001	Frag. Tuyau à décor moulé.		
BiFj-65	2D6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor épongé bleu.		
BiFj-65	2D6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. Tesson de rebord à contour octogonal.		
BiFj-65	2D6	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2D6	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BiFj-65	2D6	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	10/07/2001	Frag. Tesson de paroi de bouteille à gin.		
BiFj-65	2D6	2.2.1	Verre t. vert	Bouchon	1	1		4.1.5	Entrep.	10/07/2001	Ent. Bouchon de verre à disque plat et tenon conique, de type "club sauce".		
BiFj-65	2 E3	5.4.5	Caoutchouc	Bande	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Inc. Epaisse bande de caoutchouc, moletée.		
BiFj-65	2 E3	5.5.7	Cuir	Vêtement	4	1		4.4.1	Vêtements	10/07/2001	Frag. Parties de cuir mince, dont trois montrent des trace couture. gant?		
BiFj-65	2 E3	7.99	Papier goudronné	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2 E3	3.1.2	Mét. cuivreux	Tôle	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Tôle rectangulaire avec trous de fixation.		
BiFj-65	2 E3	3.1.2	Mét. cuivreux	Broche	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Poss. fil électrique.		
BiFj-65	2 E3	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Ent.		
	2 E3	3.1.1.12	Fer lam.	Charnière	1	1		4.7.2.2	Ferr. de rot.	10/07/2001	Ent. Grande charnière rectangulaire, prob. en acier.		
BiFj-65	2 E3	3.1.1.12	Fer lam.	Capsule	1	1		4.1.5	Entrep.	10/07/2001	Ent. Capsule "crown".		
BiFj-65	2 E3	3.1.1.3	Fonte	Poêle	8	1		4.8.1	Chauffage	10/07/2001	Frag. Diverses parties de poêle en fonte: coins, moulures, plaques de ronds.		
BiFj-65	2 E3	5.2.3	Bois	Ind.	6	1		6.2	Végétaux	10/07/2001	Frag. Minuscules éclats.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F1	5.2.3	Bois	Bâtonnet	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Inc. Petit bâtonnet de bois.		
BiFj-65	2F1	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	10/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F1	5.1.1	Os	Ossements	4	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F1	7.99	Mat. composite	Papier goudronné	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F1	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	10/07/2001	Frag. Partie avant de chaussure masculine à bout carré. Semelle ext., partie de l'empeigne, trépointe, et semelle intérieure. Présence de deux supports d'arche. Pied droit		
BiFj-65	2F1	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	10/07/2001	Frag. Semelle extérieure découpée à l'arrière, et percée par l'usure. Pied droit		
BiFj-65	2F1	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	10/07/2001	Frag. Partie arrière de semelle intérieure de chaussure.		
BiFj-65	2F1	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	10/07/2001	Frag. Rebord de semelle cloutée.		
BiFj-65	2F1	5.5.7	Cuir	Retaille	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Retaille de cuir épais.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	5	5		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Ent et inc. Diverses tailles.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Frag. Partie de tige de gros clou de charpente.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	12	8		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Inc. et frag. Tailles diverses.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	2	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	3	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F1	3.1.1.1	Fer ind.	Fer ind.	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Inc. Court tube (en acier?) terminé par un collet, d'où émerge une rotule terminé par une plaque découpée en triangle.		
BiFj-65	2F1	3.2.2.1	Fer-blanc	Tôle	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	10/07/2001	Frag. Rebord de plaque de tôle possédant 4 rivets.		
BiFj-65	2F1	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.31	Creamware	Pot de chambre	1	1		4.5.1	Excrétion	10/07/2001	Frag. Tesson de rebord.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	10/07/2001	Frag. Partie de tuyau de fourneau et éperon.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1	BANNERMAN MONTREAL	4.2.2	Tabac	10/07/2001	Frag. Tuyau marqué BANNERMAN MONTREAL		
BiFj-65	2F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor peint bleu.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons de jonction paroi-marli à décor "lustre rose".		
BiFj-65	2F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	3	3		4.1.3.99	Absorp. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons de rebords, marlis et parois, dont 1 obj. à décor de blé.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Soucoupe	3	1		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. Tessons de rebord et paroi.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	2	2		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. tessons de rebords et paroi, à décor moulé de côtes verticales.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Coquetier?	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. Tesson de base à piédouche.		
BiFj-65	2F1	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	18	0		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons, dont 1 à décor moulé.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F1	1.2.1.991	G.G. gl.	Conduite	1	1		1.6	Fluides	10/07/2001	Frag. Tesson d'extrémité de conduite carrée ou rectangulaire, à surface rainurée à l'ext. Corps beige-rosâtre, glaçure brune.		
BiFj-65	2F1	2.1.1	Verre incolore ss. pb	Verre à tige	1	1		4.2.1.1	Alcool absorp.	10/07/2001	Frag. Jonction tige et base du calice. Décor de côtes verticales moulées à la presse.		
BiFj-65	2F1	2.1.1	Verre incolore ss. pb	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. tesson de paroi.		
BiFj-65	2F1	2.1.1	Verre incolore ss. pb	Vitre	1	1		4.2.1.1	Mat. de base	10/07/2001	Frag. Verre très épais.		
BiFj-65	2F1	2.2.1	Verre t. vert	Bocal?	1	1		4.1.5	Entrep.	10/07/2001	Frag. Jonction épaule-goulot, à large ouverture.		
BiFj-65	2F1	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag.Tessons de paroi de teinte "Seven Up".		
BiFj-65	2F1	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	17	1		4.2.1.1	Mat. de base	10/07/2001	Frag. Tessons, dont 1 à surface rainurée.		
BiFj-65	2F1	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	10/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F1	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	10/07/2001	Ent. Petit bouton à 4 trous.		
BiFj-65	2F2	5.2.3	Bois	Ind.	8	1		6.2	Végétaux	10/07/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	2F2	5.1.6	Charbon	Combustible	9	1		4.8.1	Chauffage	10/07/2001	Frag. Minuscules éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2F2	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Petit tesson de paroi à décor peint bleu.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pot de chambre	1	1		4.5.1	Excrétion	10/07/2001	Frag. Tesson de rebord à large aile plate.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Pichet ou broc	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Tesson de rebord de pichet pansu. Poss. broc à toilette.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	10/07/2001	Frag. Rebord et marli à décor peint bleu.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	12	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor épongé bleu, 1 t. à décor épongé de type "Portneuf", 8 t. sans décor		
BiFj-65	2F2	1.1.2.71	T.C.F. B. vitr.	Plat de service	5	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	10/07/2001	Frag. Rebord, marli et paroi, décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.71	T.C.F. B. vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	10/07/2001	Frag. Rebord à contour hexagonal et décor moulé de type "shell edge", mais sans couleur.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.71	T.C.F. B. vitr.	Contenant	12	0	AAGS....BURSLEM AND LONDON	4.99	Consom. nd.	10/07/2001	Frag. Tessons: 1 base à pied annulaire marquée au-dessous: ...AAGS....BURSLEM AND LONDON, 11 t. sans marque ni décor.		
BiFj-65	2F2	1.3.2.71	Porcel. bone china	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Petit tesson.		
BiFj-65	2F2	1.1.2.91	T.C.F. Jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F2	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Fiole	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson de base circulaire.		
BiFj-65	2F2	2.1.1	Verre inc. ss.pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	10/07/2001	Frag. Tesson de rebord.		
BiFj-65	2F2	2.1.1	Verre inc. ss.pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F2	2.2.1	Verre t. vert	Fiole pharmaceutique.	1	1		4.3	Médication	10/07/2001	Frag. Base de section rectangulaire à pans en retrait. Soufflée au moule deux parties avec plaque de base séparée.		
BiFj-65	2F2	2.3.1.1	Verre v. foncé	Contenant	3	2		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Tessons de parois, dont 2 de teinte "Seven Up".		
BiFj-65	2F2	2.3.1.10	Verre brun	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	10/07/2001	Frag. Petit tesson de paroi.		
BiFj-65	2F2	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	10/07/2001	Ent . Bouton à 4 trous de grosseur moyenne.		
BiFj-65	2F2	2.3.2.1	Verre op. bl.	Abat-jour?	1	1		4.8.2	Éclairage	10/07/2001	Frag. Rebord ondulé et amorce de paroi. Poss. abat-jour de lampe.		
BiFj-65	2F3	5.5.7	Cuir	Chaussure	2	1		4.4.3	Chaussures	10/07/2001	Inc. Semelle extérieure et intérieure complètes, partie de la trépointe, support d'arche et talon en épaisseurs de cuir cloutées. Pied droit de chaussure féminine à bout carré.		
BiFj-65	2F3	5.3.1	Plastique	Peigne à poux	1	1		4.5.2	Hygiène	10/07/2001	Inc. Peigne à double rangée de dents, en plastique noir.		
BiFj-65	2F3	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	10/07/2001	Frag. Petit éclat de charbon minéral.		
BiFj-65	2F3	5.1.1	Os	Dents	2	2		6.1.1	Animaux	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F3	5.1.1	Os	Ossements	10	1		6.1.1	Animaux	10/07/2001	Frag. Inclut 1 os calciné.		
BiFj-65	2F3	5.2.3	Bois	Ind.	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2F3	5.2.4	Écorce	Végétaux	1	1		6.2	Végétaux	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F3	5.1.4	Coquilles	Coquillages	7	1		6.1.2	Mollusques	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F3	5.5.1	Tissus	Ind.	6	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Poss. lambeaux de mèches de lampes à huile.		
BiFj-65	2F3	4.1.8	Silex	Minéral	1	1		6.3	Minéraux	10/07/2001	Frag. Rognon de silex de ballast calciné.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Inc. Comprend 2 gros clous de charpente et 2 plus petits.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	14	12		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	1		4.7.2.3	Fix. clous	10/07/2001	Inc et frag.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.12	fer lam.	Bande	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Deux bandes de fer rivetées. Poss. cerceau de roue.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F3	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	10/07/2001	Frag. Tige de section carrée. Poss. clou.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	2	2		4.2.2	Tabac.	11/07/2001	Frag. Embouts glaçurés bruns.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	5	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/07/2001	Frag. Rebord marli et paroi. Décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	7	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tessons dont 2 à décor "transfer print" noir.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/07/2001	Frag. . Tesson de rebord et marli.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Bol de service	1	1		4.1.3.4	vais. de serv.	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord à contour ondulé et paroi.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant pansu	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi et amorce de paroi pansue.		
BiFj-65	2F3	1.1.2.71	T.C.F.B. Vitr.	Contenant	1	0		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F3	2.1.4	Verre inc. pb.	Gobelet	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2F3	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F3	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de goulot à large lèvre plate et bague finies à la pince.		
BiFj-65	2F3	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Base et paroi de section rectangulaire à arêtes chanfreinées. Soufflée au moule deux parties avec plaque de base séparée.		
BiFj-65	2F3	2.2.1	Verre t. vert	Flacon pharmaceutique	14	1		4.5	Soin du corps	11/07/2001	Inc. Tessons de base-paroi et goulot. Panse de section rectangulaire à pans en retrait. Soufflée au moule deux parties avec plaque de base séparée.		
BiFj-65	2F3	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	4	0		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F3	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	15	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi de bouteille à gin.		
BiFj-65	2F3	2.3.1.1	Verre v. foncé	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F3	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord de petit bouton à 4 trous.		
BiFj-65	2F4	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	11/07/2001	Frag. Huître.		
BiFj-65	2F4	5.2.3	Bois	Ind.	4	1		6.2	Végétaux	11/07/2001	Frag. Minuscules éclats de bois.		
BiFj-65	2F4	5.1.6	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	11/07/2001	Frag. Charbon minéral.		
BiFj-65	2F4	5.1.1	Os	Ossements	7	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	6	6		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Ent. et inc.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	9	8		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	5	3		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	4	2		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag. Bandes de diverses largeurs.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.12	Fer lam.	Retaille	1	1		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F4	3.1.1.3	Fonte	Tige	1	1		7.1	Ind.	11/07/2001	Petit frag. de tige de fonte.		
BiFj-65	2F4	3.1.3.1	Étain	Tôle	7	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	11/07/2001	Frag. Tôle de toiture, montrant qq. trous de fixation.		
BiFj-65	2F4	4.4.3	Scories	Déchets	2	1		7.4	Témoin de combustion	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F4	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	11/07/2001	Frag. Ardoise gris-rougeâtre, fine et peu feuilletée.		
BiFj-65	2F4	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	11/07/2001	Frag. tesson de fourneau avec éperon et décor moulé.		
BiFj-65	2F4	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	5	1		4.2.2	Tabac	11/07/2001	Frag. Tuyaux, dont 1 à décor moleté.		
BiFj-65	2F4	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tessons divers, dont 1 à décor peint bleu.		
BiFj-65	2F4	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2F4	1.2.1.81	G.G. Derbyshire	Bouteille à cirage	2	1		4.4.3	Chaussures	11/07/2001	Inc. Panse cylindrique entière, amorce de goulot à large ouverture.		
BiFj-65	2F4	1.2.1.101	G.G. Nord. Am.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. 1 t. de base et 1 t. de paroi.		
BiFj-65	2F4	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor de côtes moulées à la presse.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F4	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/07/2001	Frag. base à enfoncement conique sans trace de pontil, 1 t. de paroi et goulot, ce dernier à lèvre large et plate et bague évasée vers le bas, finies à la pince.		
BiFj-65	2F4	2.2.1	Verre t. vert	Bouteille	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Jonction base-paroi.		
BiFj-65	2F4	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	28	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/07/2001	Frag Comprend 5 t. fondus et amalgamés.		
BiFj-65	2F5	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F5	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	3	2		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F5	5.1.6	Charbon	Combustible	12	1		4.8.1	Chauffage	11/07/2001	Frag. Minuscules éclats de charbon minéral		
BiFj-65	2F5	5.1.1	Os	Ossements	6	1		6.1.1	Animaux	11/07/2001	Frag. Minuscules éclats.		
BiFj-65	2F5	5.5.7	Cuir	Lanière	1	1		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F5	1.1.2.41	T.C.F.B. Arg.	pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F5	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F5	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	2	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F5	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
										11/07/2001			
BiFj-65	2F6	5.2.3	Bois	Madrier	3	1		4.7.1.2	Mat. de base	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F6	5.5.7	Cuir	Retailles	5	4		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag. 5 retailles de cuir souple, et 4 de cuir épais.		
BiFj-65	2F6	5.1.6	Charbon	Combustible	20	1		4.8.1	Chauffage	11/07/2001	Frag. Minuscules éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2F6	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F6	5	Mat. org.	Papier goudronné	1	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F6	5.3.1	Plastique	Barrette	1	1		4.4.4	Coiffure	11/07/2001	Frag. Barrette de plastique noir.		
BiFj-65	2F6	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F6	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	4	4		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F6	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag. Tige section ronde.		
BiFj-65	2F6	3.1.4.1	Plomb	Lanière	1	1		7.1	Ind.	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F6	5.5.1	Tissu	Vêtement	15	1		4.4.1	Vêtement	11/07/2001	Frag. Lambeaux de tissu dont certains rebords sont repliés ou poss. cousus.		
BiFj-65	2F6	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	2	1		4.2.2	Tabac	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	11/07/2001	Frag. Rebord et paroi , orné à l'ext. de bandes annulaires d'engobes.		
BiFj-65	2F6	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	2F6	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Théière?	1	1		4.1.3.4	Vais. de serv.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F6	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de base et paroi.		
BiFj-65	2F6	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	7	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F7	5.5.1	Tissu	Vêtement ?	14	2		4.4.1	Vêtement	11/07/2001	Frag. Lambeaux de tissu, représentant sans doute deux obj. différents, par la texture des tissus.		
BiFj-65	2F7	5.4.5	Caoutchouc	Couvre-chaussure	1	1		4.4.3	Chaussures	11/07/2001	Ent. Couvre-chaussure en tissu caoutchouté.		
BiFj-65	2F7	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	Mollusques	11/07/2001	frag. Éclat.		
BiFj-65	2F7	5.1.1	Os	Ossements	12	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F7	5.2.3	Bois	Ind.	3	1		6.2	Végétaux	11/07/2001	Frag. Petits éclats de branches.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F7	5.1.6.	Charbon	Combustible	1	1		4.8.1	Chauffage	11/07/2001	Frag. Petit éclat.		
BiFj-65	2F7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag.		
BiFj-65	2F7	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F7	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	10	8		4.7.2.3	Fix. clous	11/07/2001	Inc. et frag. Inclut 1 gros clou de charpente.		
BiFj-65	2F7	3.1.1.11	Fer forgé	Crampon	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	11/07/2001	Ent.		
BiFj-65	2F7	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant pansu	2	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord à lèvre plate et paroi pansue. Poss. pot de chambre.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Petit tesson de rebord.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi à décor épongé de type "Portneuf".		
BiFj-65	2F7	1.1.2.61	T.C.F.blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	11/07/2001	Frag. Rebord, marli , paroi et base.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot de chambre	1	1		4.5.1	Excrétion	11/07/2001	Frag. Rebord et paroi avec partie d'anse.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Tasse	2	1		4.1.3.3	Vais de table	11/07/2001	Frag. Tesson de rebord, et paroi moulée de côtes verticales.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi à décor moulé et à couleurs lustre.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	3	0		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F7	1.1.2.114	T.C.F. Rockingham	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de base à pied annulaire.		
BiFj-65	2F7	2.1.1	Verre inc. ss., pb.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	2F7	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. Tesson de fond avec enfoncement hémisphérique au centre.		
BiFj-65	2F7	2.2.1	Verre t. vert	Dame-jeanne?	11	1		4.1.5	Entrep.	11/07/2001	Frag. tessons de parois, minces, à faible courbe. Poss. Dame-jeanne.		
BiFj-65	2F7	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	9	3		4.99	Consom. ind.	11/07/2001	Frag. tessons de parois, représentant au moins trois objets distincts.		
BiFj-65	2F7	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.7.1.1	Mat. de base	11/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/07/2001	Frag. Tesson de paroi de bouteille à gin.		
BiFj-65	2F7	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	2	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	11/07/2001	Frag. tessons de parois.		
BiFj-65	2F7	2.3.2.1	Verre op. bl.	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	11/07/2001	Ent. Petit bouton à 4 trous.		
BiFj-65	2F8	3.1.1.1	Fer ind.	Tige	2	1		7.1	Ind.	12/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F8	5	Mat. org.	Papier goudronné	6	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F8	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1		4.4.3	Chaussure	12/07/2001	Inc. Semelle extérieure et intérieure, et partie de l'empeigne d'une chaussure à bout carré, du pied droit. Présence d'une partie du renfort de talon. Assemblage clouté.		
BiFj-65	2F8	5.2.3	Bois	Ind.	6	1		6.2	Végétaux	12/07/2001	Frag. Petits éclats de bois.		
BiFj-65	2F8	5.1.6	Charbon	Combustible	10	1		4.8.1	Chauffage	12/07/2001	Frag. Petits éclats de charbon minéral.		
BiFj-65	2F8	5.1.1	Os	Ossements	3	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F8	4.1.1	Calcaire	Minéral	1	1		7.1	Ind.	12/07/2001	Frag. Petite pierre plate marbrée de dépôts calcaires.		

Archéologue: Dominique Lalande		No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard												
Site: Maison McCord, BiFj-65												
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.c.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F8	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	5	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de base et de paroi.		
BiFj-65	2F8	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Bouteille	5	1		4.1.5	Entrep.	12/07/2001	Frag. Tesson de goulot de section conique, épaule et paroi, cette dernière étampée d'une marque en creux où on ne voit que...TH. Prob. bouteille à gin ou à eau minérale.		
BiFj-65	2F8	2.2.1	Verre t. vert	Fiole cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de base circulaire.		
BiFj-65	2F8	2.2.1	Verre t. vert	Dame-jeanne?	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de parois à faible courbe.		
BiFj-65	2F8	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F8	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	3	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F9	5.1.4	Coquilles	Coquillages	2	1		6.1.2	Mollusques	12/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F9	5.1.1	Os	Ossements	1	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F9	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F9	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi à ligne peinte en bleu.		
BiFj-65	2F9	1.1.2.61	T.C.F. bl.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2F9	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de paroi.		
BiFj-65	2F9	1.2.1.101	G.G. Nord Am.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F9	2.3.1.8	Verre rouge	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F9	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F10	5.1.1	Os	Ossements	8	1		6.1.1	Animaux	12/07/2001	Frag. Inclut 3 petits fragments calcinés.		
BiFj-65	2F10	5.1.4	Coquilles	Coquillages	17	1		6.1.2	Mollusques	12/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F10	5.1.6	Charbon	Combustible	2	1		4.8.1	Combustible	12/07/2001	Frag. Minuscules fragments de charbon minéral.		
BiFj-65	2F10	5.2.3	Bois	Ind.	2	1		6.2	Végétaux	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F10	5.2.4	Liège	Bouchon	1	1		4.1.5	Entrep.	12/07/2001	Frag. Bouchon de liège.		
BiFj-65	2F10	3.1.1.1	Fer ind.	Outil?	1	1		7.1	Ind.	12/07/2001	Frag. Tige de fer de section plate, élargie en spatule à une extrémité.		
BiFj-65	2F10	3.1.2	Mét. cuivreux	Tôle	3	1		7.1	Ind.	12/07/2001	Frag. Petits morceaux de tôle.		
BiFj-65	2F10	4.1.7	Ardoise	Mat. de revêt.	2	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	12/07/2001	Frag. Ardoise épaisse, feuilletée et de teinte verdâtre.		
BiFj-65	2F10	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Bille	1	1		5.7	Jeux	12/07/2001	Ent.		
BiFj-65	2F10	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	1	1	RAM(SAY)	4.7.1.2	Mat. de base	12/07/2001	Inc. Brique réfractaire de teinte beige, à texture granuleuse. Marquée RAM(SAY) en creux.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1		4.99	Consom.ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/07/2001	Frag. Petits tessons de rebord à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Théière?	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson d'épaule angulaire ornée d'un décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	24	2		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons: 2 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. à décor "transfer print" noir, et 22 t. sans décor.		
BiFj-65	2F10	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		

Ethnoscop

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BlFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.s.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F10	1.2.1.991	G.G. gl. saline	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons de parois: corps beige, glaçure saline brune à l'ext., glaçure feldspathique à l'int.		
BiFj-65	2F10	2.1.1	Verre inc. ss.pb.	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F10	2.1.4	Verre inc. pb.	Fiole ou flacon	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Jonction épaule-tuyau.		
BiFj-65	2F10	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	6	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag.Tessons de parois.		
BiFj-65	2F10	2.2.1	Verre t. vert	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi plate.		
BiFj-65	2F10	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille carrée	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/07/2001	Frag. Paroi de bouteille à gin.		
BiFj-65	2F11	5.1.4	Coquilles	Coquillages	22	1		6.1.2	Mollusques	12/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F11	5.1.4	Coquilles	Coquillages	1	1		6.1.2	mollusques	12/07/2001	Frag. Motte de calcaire avec petits mollusques fossilisés.		
BiFj-65	2F11	5.2.3	Bois	Ind.	3	1		6.2	Végétaux	12/07/2001	Frag. Minuscules éclats de bois		
BiFj-65	2F11	5.5.2	Écorce	Ind.	1	1		6.2	Végétaux	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F11	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	12/07/2001	Inc. Clous de taille moyenne.		
BiFj-65	2F11	3.1.1.12	Fer lam.	Tôle	10	1		4.7.1.4	Mat. de revêt.	12/07/2001	Frag. Tôle à toiture.		
BiFj-65	2F11	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	3	1		4.7.1.2	Mat. de base	12/07/2001	Frag. Tessons à corps brun-rouge.		
BiFj-65	2F11	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F11	1.1.2.41	T.C.F.B arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de rebord à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2F11	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	28	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons: 2 t. à décor "transfer print" bleu, 26 t. sans décor.		
BiFj-65	2F11	1.1.2.71	T.C.F. B. vitr.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F11	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F11	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant cylindrique	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de base circulaire. Poss. fiole ou gobelet.		
BiFj-65	2F11	2.2.1	Verre t. vert	Flacon rectangulaire	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Base rectangulaire à coins chanfreinés.		
BiFj-65	2F11	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	11	0		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2F11	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	11	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F11	2.3.1.8	Verre rouge	Contenant	8	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Petits tessons.		
BiFj-65	2F11	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	3	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F12	4.1.8	Silex	Minéral	5	1		6.3	Minéraux	12/07/2001	Frag. Silex de ballast		
BiFj-65	2F12	4.1.1	Calcaire	Moulure	1	1		4.7.1.2	Mat. de base	12/07/2001	Frag. Rebord de moulure architecturale en demi-cercle.		
BiFj-65	2F12	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F12	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F12	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor "transfer print" bleu, 1 t. sans décor.		
BiFj-65	2F12	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	7	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons épais.		
BiFj-65	2F14	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	6	6		4.7.2.3	Fix. clous	12/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F14	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	12/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F14	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	12/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F14	3.1.2	Mét. cuivreux	Broche	1	1		7.1	Ind.	12/07/2001	Frag. Poss. fil électrique.		
BiFj-65	2F14	4.1.8	Silex	Minéral	2	1		6.3	Minéral	12/07/2001	Frag. Silex de ballast.		
BiFj-65	2F14	5.1.4	Coquilles	Coquillages	20	1		6.1.2	Mollusques	12/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F14	5.1.1	Os	Ossements	23	1		6.1.1	Animaux	12/07/2001	Frag. Inclut 1 petit fragment calciné.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F14	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	23	1		4.7.1.2	Mat. de base	12/07/2001	Frag. Tessons d brique de couleur brun-rougeâtre.		
BiFj-65	2F14	1.1.1.53	T.C.G. Angl. N.E.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.1	Faience bl.	Contenant pansu	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de base et paroi pansue.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.31	Creamware	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	12/07/2001	Frag. Tesson de rebord et paroi.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe fourneau	1	1		4.2.2	Tabac	12/07/2001	Frag. Éperon et base de fourneau à décor moulé.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.51	Pearlware	Assiette ou plat	2	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de rebord et marli. Tranche du rebord et jonction marli-paroi soulignée d'un trait peint brun.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	4	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons: 2 t à décor "transfer print" bleu, et 2 t. sans décor.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson de rebord souligné de rainures parallèles colorées en vert, et prob. d'un décor "mocha", le tout à l'ext. Prob. bol ou chope.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	23	2		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons: 1 t. à décor peint polychrome, 1 t. à décor "transfer print" noir, et 21 t. sans décor.		
BiFj-65	2F14	1.1.2.105	T.C.F. rouge gl. noire	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F14	1.2.1.91	G.G. Bristol	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F14	2.1.4	Verre inc. pb.	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F14	2.2.1	Verre t. vert	Contenant carré	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Minuscule tesson de paroi angulaire.		
BiFj-65	2F14	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	14	1		4.7.1.1	Mat. de base	12/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F14	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	6	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	12/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F14	2.3.1.8	Verre rouge	Contenant	2	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tessons.		
BiFj-65	2F15	1.1.1.3	T.C.G. ss. gl.	Brique	2	1		4.7.1.2	Mat. de base	12/07/2001	Frag. Petits éclats à corps orangé.		
BiFj-65	2F15	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	12/07/2001	Frag. Tessons de rebord souligné d'un trait peint brun à l'int.		
BiFj-65	2F15	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	12/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F16	5.1.4	Coquilles	Coquillages	3	1		6.1.2	Mollusques	13/07/2001	Frag. Huitres.		
BiFj-65	2F16	4.4.3	Scories	Déchet	2	1		7.4	Témoins de combustion	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F16	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou plat	1	1		4.1.3.99	Absorp. ind.	13/07/2001	Frag. Jonction paroi-marli. N.B. Identification incertaine, céramique altérée.		
BiFj-65	2F16	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1		4.99	Consom. Ind.	13/07/2001	Frag. Tesson de rebord, peut-être de couvercle ou de base. N.B. Identification incertaine, céramique altérée.		
BiFj-65	2F16	1.1.2.41	T.C.F.B. arg.	Pipe tuyau	1	1		4.2.2	Tabac	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F16	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F16	2.2.1	Verre t. vert	Vitre	1	1		4.7.1.1	Mat. de base	13/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F16	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	13/07/2001	Frag. Goulot complet, court et renflé, et lèvre arrondie, surmontant une bague plate, le tout fini à la pince. Prob. une pinte à bière, 1800-1820.		

Archéologue: Dominique Lalande			No Collection: 3305										
Inventaire: Michel Brassard													
Site: Maison McCord, BiFj-65													
Site	Lot	Matériau(x)		Objet	N.a.	N.o.	Décor/marque	Fonction		Date	Commentaires	Cat.	Boîte
BiFj-65	2F99	5.1.1	Os	Ossements	2	1		6.1.1	Animaux	16/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1		4.7.2.3	Fix. clous	13/07/2001	Inc.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.12	Fer lam.	Clou découpé	3	3		4.7.2.3	Fix. clous	13/07/2001	Ent. et inc.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.13	Fer tréf.	Clou tréfilé	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	13/07/2001	Ent.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.1	Fer ind.	Clou ind.	2	2		4.7.2.3	Fix. clous	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.1	Fer ind.	Vis	1	1		4.7.2.4	Fix. divers	13/07/2001	Inc. Vis à tête fendue.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.1	fer ind.	Tige	1	1		7.1	Ind.	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F99	3.1.1.12	Fer lam.	Bande	4	2		7.1	Ind.	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F99	4.1.11	Mica	Minéral	15	1		6.3	Minéraux	13/07/2001	Frag.		
BiFj-65	2F99	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Soucoupe	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/07/2001	Frag. Tesson de rebord à décor "transfer print" bleu.		
BiFj-65	2F99	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Bol à carène	1	1		4.1.3.3	Vais. de table	13/07/2001	Frag. Tessons de paroi à carène ornée à l'ext. de bandes annulaires d'engobes.		
BiFj-65	2F99	1.1.2.61	T.C.F. blanche	Contenant	10	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tessons de paroi, incluant 1 t. à décor bleu, poss. "transfer print".		
BiFj-65	2F99	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Pot à conserve	1	1		4.1.5	Entrep.	13/07/2001	Frag. Tesson de rebord rainuré à l'ext., amorce de paroi.		
BiFj-65	2F99	1.1.2.71	T.C.F.B. vitr.	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tessons de parois.		
BiFj-65	2F99	1.1.2.91	T.C.F. jaune	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tesson de paroi.		
BiFj-65	2F99	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Bouteille à liqueur douce	2	1		4.1.5	Entrep.	13/07/2001	Frag. 1 t. de goulot "crown" et 1 t. de paroi de bouteille de coca-cola.		
BiFj-65	2F99	2.1.1	Verre inc. ss. pb.	Contenant	1	0		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F99	2.2.1	Verre t. vert	Contenant	1	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F99	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille	7	2		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Tessons de parois, dont 2 de teinte "seven-up" et 2 avec traces de soufflage à la machine (1900+).		
BiFj-65	2F99	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à alcool	1	1		4.2.1.2	Alcool entrep.	13/07/2001	Frag. Tesson.		
BiFj-65	2F99	2.3.1.5	Verre bleu	Contenant	3	1		4.99	Consom. ind.	13/07/2001	Frag. Petits éclats.		
BiFj-65	2F99	7.24	Mét. cuivreux et verre	Bouton	1	1		4.4.2	Attaches	13/07/2001	Ent. Bouton plein à face moulée à facettes, et oeillet inséré au dos.		
BiFj-65	2Y	5.5.7	Cuir	Soulier	1	1		4.4.3	Chaussures	13/07/2001	Ent. Soulier d'homme du pied gauche, à bout carré. Nous avons les semelles int.et ext. (en deux parties, une demi-semelle ayant été ajoutée à l'avant) l'empeigne, les quartiers à oeillets et le renfort de talon. Semelles et talon assemblés par cloutage.	22	
BiFj-65	2Y	2.3.1.1	Verre v. foncé	Bouteille à champagne	1	1		4.2.1.22	Alcool entrep.	13/07/2001	Ent. Bouteille à épaule tombante et lèvre à simple bague plate avec lèvre biseautée. Présence d'une broche en fer sous la bague. Cul à enfoncement profond en"cloche", avec mamelon de verre. Soufflée au moule à rotation.	23	
BiFj-65	2Y	4.1.1	Calcaire	Bille	1	1		5.7	Jeux	13/07/2001	Ent. Diam. : 1,6 cm.	24	

ANNEXE D
CATALOGUE DES OBJETS

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B8** **No.Catalogue: 1** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison Mc Cord No.Catalogue antérieur:

Objet: Pièce de cuir

Matériau(x): 5.5.7 Cuir

Fonction(s): 7.1 Ind.

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: 2 ème moitié XIXème siècle.

Extrait de:

Dimensions: Diam. : + ou - 40 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Grand disque de cuir replié.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Initialement perçu en tant que chapeau.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: M. Brassard **Date de catalogage:** 06/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B10** **No.Catalogue: 2** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison Mc Cord No.Catalogue antérieur:

Objet: Gouvernail d'embarcation

Matériau(x): 5.2.3 Bois (érable rouge)

Fonction(s): 2.1 Transports

Origine: locale **Datation:**

Contexte archéologique: 2ème moitié XIXème siècle.

Extrait de:

Dimensions: Long: 1m37, Larg. max: 62 cm., larg. min: 34 cm. épaisseur: 3 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier oui Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Guvernail de bois de forme oblongue faite de deux épaisses planches reliées par deux fortes tiges de fer. Les deux extrémités sont arrondies, la plus large fait 62 cm. de large et la plus étroite fait 34 cm. Cette dernière montre deux encoches découpées et un trou.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:** Oui.

Catalogué par: M. Brassard **Date de catalogage:** 05/06/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1B4** **No.Catalogue: 3** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): Verre teinté bleu

Fonction(s): 4.4.6 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Long: 5 mm Diam.: 3 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle tubulaire translucide. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type 1a18

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G5** **No.Catalogue: 4** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.2.6 Verre op. bleu

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.5 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Minuscule perle annulaire. Diam.: 2.5 mm. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa41

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition: 0** **En exposition Pointe-à-Callière: 0**

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G6** **No.Catalogue: 5** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.2.1 Verre opaque blanc.

Fonction(s): 4.4.3 Parures

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 3.8 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle annulaire. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa12

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G6** **No.Catalogue: 6** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5 Verre de couleur bleue.

Fonction(s): 4.4.3 Parures

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.8 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle annulaire. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa41

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 04/01/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE BiFj-65 - 2A6 **No.Catalogue:** 7 **No.Collection:** 3305

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Grain de chapelet

Matériau(x): 2.3.2.1

Fonction(s): Verre opaque blanc

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 6 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Un grain circulaire entier avec sa broche de laiton.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B2** **No.Catalogue: 8** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5 Verre bleu

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions:

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne. Diam. : 0,85 cm. Fabrication par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b16

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B6** **No.Catalogue: 9** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle verre

Matériau(x): 2.3.1.1 Verre vert foncé

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 1,4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Grosse perle sphérique fabriquée par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b9

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B7** **No.Catalogue: 10** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. sans plomb.

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 1,3 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne, fabriquée par enroulement. N.B. Le verre n'est pas réellement transparent, mais blanc opalescent.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b4

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B8** **No.Catalogue: 11** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. sans pb.

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 0,9 cm.

Nbr. fragments: **Nbr. objets:** Entier 0 Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle sphérique, fabriquée par enroulement. Le verre n'est pas réellement transparent, mais blanc opalescent.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b2

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE BiFj-65 - 2C7 **No.Catalogue:** 12 **No.Collection:** 3305

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.2.1.8 Verre teinté ambre

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam: 0,7 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0

Reconstituable Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne, fabriquée par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b6

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE BiFj-65 - 2C9 **No.Catalogue:** 13 **No.Collection:** 3305

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5

Fonction(s): 4.4.43 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Long. : 1 cm., Diam. :0,2 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle tubulaire de très petit diamètre. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type Ia19

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G5** **No.Catalogue: 14** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Bibelot

Matériau(x): 1.3.2.29 Porcelaine

Fonction(s): 4.8.5 Décoration

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Longueur: 3,5 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 0 Complet 0
Reconstituable 1 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Figurine de petit chien apparemment dressé sur ses pattes de derrière, et tenant une branche ou un bâton dans une des ses pattes antérieures. Peint en petites touches sur glaçure.

Décor:
0

Fabrication: Objet moulé.

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1H2** **No.Catalogue: 15** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Pièce de monnaie

Matériau(x): 3.1.5.1 Argent

Fonction(s): 5.2 Commerce

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce dont le relief est presqu'effacé. On distingue vaguement un personnage de profil aur l'avers et ...DG....(BRIT...?).

Décor:
0

Fabrication: Par étampage

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Peut-être une pièce britannique, mais les pièces en argent sont plutôt rares à l'époque coloniale.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B8** **No.Catalogue: 16** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Écusson

Matériau(x): 3.1.2 Métal cuivreux

Fonction(s): 5 Socio et idéo-technique

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 13,5 cm., Largeur: 2,9 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** Entier 1 Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite plaque en forme d'écu, perforée à sa partie supérieure, et étampée en creux: GTP 907 1874.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Peut-être GT pour Grand Trunk

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition: 0** **En exposition Pointe-à-Callière: 0**

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj--65 - 1C1** **No.Catalogue: 17** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Bouteille à encre.

Matériau(x): 1.2.1.81 Derbyshire

Fonction(s): 5.3 Écrits.

Origine: Angleterre **Datation:** 1800-1875

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 13.2 cm., Diam. de la panse: 5,7 cm.

Nbr. fragments: **Nbr. objets:** Entier 0 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite bouteille cylindrique à col court et lèvre évasée, dont il ne manque qu'un éclat de rebord. Marqué en creux : T BOURNE & SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): T BOURNE & SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY. **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2C12** **No.Catalogue: 18** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Fiole alimentaire

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. ss plomb.

Fonction(s): 4.1.5 Entrep.

Origine: **Datation:** XIXème siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 12,7 cm. Largeur de la panse: 4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite fiole à panse de section ovale, goulot tubulaire et lèvre faite d'un anneau de verre ajouté et poli au feu. Trace de pontil au verre sous la base, et marquée sur la paroi: FLAVORED EXTRACT ROCHESTER CHEMICAL WORKS. Objet soufflé au moule en deux parties, avec trace de pontil au verre sous la base.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1C2** **No.Catalogue: 19** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Couteau de table

Matériau(x): 7.8 Fer et os

Fonction(s): 4.1.3.1 Ustensile de table

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Longueur totale: 23,8 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 0 Complet 0
Reconstituable 1 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Lame courbée en cimeterre, dont seule manque l'extrémité. Manche en os d'une seule pièce, courbé dans un plan horizontal. La soie traverse le manche au complet et émerge à l'extrémité où on l'a martelée.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

ANNEXE E
ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Université de Montréal
Département d'anthropologie
Ostéothèque de Montréal, Inc.
C.P. 6128 Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3J7

RAPPORT D'IDENTIFICATION ZOOARCHÉOLOGIQUE DES RESTES OSSEUX DU SITE McCORD, BiFj-65, rues BRENNAN et DUKE, MONTRÉAL

Rapport exécuté pour Ethnoscop, Inc.

Rapport #215
Février 2002

Avant-propos

Les restes osseux ont été identifiés par Claire Saint-Germain et Michelle Courtemanche, avec la collaboration de Marie-Ève Brodeur, à l'aide de la collection de référence de l'Ostéothèque de Montréal Inc., sise dans les locaux du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Les compilations et la rédaction des commentaires ont été réalisées par Claire Saint-Germain.

ANNEXE 1

LISTE DES SYMBOLES UTILISÉS

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - **POISSONS**

Ip	Poissons indéterminés	
Mel	*Melanogrammus aeglefinus*	Aiglefin
Perc	**Percida**	Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan
Mic	Micropterus spp. bouche	Achigan à petite bouche/à grande
Sz	Stizostedion spp.	Doré noir/jaune

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - **OISEAUX**

Io	Oiseaux indéterminés
Ogr	Gros Oiseaux (taille Oie, Dinde)
Omg	Oiseaux moyens-gros (taille Canard, Poulet)
Omy	Oiseaux moyens (taille Gélinotte, Pigeon)

Anad	Anatidae	Cygne/Oie/Canard
Ansn	Anserinae	Oie/Bernache
Anay	Anatinae ou Aythini	Canards barboteurs ou plongeurs
Phsd	Phasianidae	Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet
Meln	Meleagridinae	Dinde/Dindon sauvage
Phsn	Phasianinae	Poulet/Faisan/Paon
Ggd	*Gallus gallus domesticus*	Poulet domestique
Cold	Columbidae	Pigeon/Tourterelle/Tourte
Cliv	*Columba livia*	Pigeon biset

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - **MAMMIFERES**

Mi	Mammifères indéterminés	
Mgr	Gros Mammifères (taille Orignal, Boeuf, Cheval)	
Mmg	Mammifères moyens-gros (taille Ours, jeune Boeuf, Porc, Cerf de Virginie)	
Mmy	Mammifères moyens (taille Mouton, Chèvre, jeune Porc)	
Ro	**Rongeurs**	
Rsp	Rattus spp.	Rat surmulot/noir
Can	Canis spp.	Chien/Loup/Coyote
Fd	*Felis domestica*	Chat domestique
Ar	**Artiodactyles**	
Ov	*Odocoileus virginianus*	Cerf de Virginie
Bo	Bovidae	Boeuf/Mouton/Chèvre
Bt	*Bos taurus*	Boeuf domestique
On	Ovicaprinae	Mouton/Chèvre
Oa	*Ovis aries*	Mouton
Suid	Suidae	Porc/Sanglier
Ssd	*Sus scrofa domesticus*	Porc domestique

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - MOLLUSQUES

Pely	Pélécypodes indéterminés (bivalves)
I	Classe indéterminée
Iopm	Indéterminés Oiseaux/petits Mammifères

LISTE DES CODES SUR L'INTÉGRITÉ (INTEG)

Cp	os complet
Cp-	os presque complet
Di	diaphyse
Ed	épiphyse distale
Ep	épiphyse proximale
F	fragment
Fc	fragment caudal
Fcr	fragment crânial
Fcv	fragment de corps vertébral
Fd	fragment distal
Fdd	fragment distal de diaphyse
Fdi	fragment de diaphyse
Fdo	fragment dorsal
Fed	fragment d'épiphyse distale
Fepi	fragment d'épiphyse vertébrale
Fl	fragment latéral
Fm	fragment mésial
Fp	fragment proximal
Fpd	fragment proximal de diaphyse
Fpo	fragment postérieur
Fr	fragment rostral

LISTE DES SYMBOLES ANATOMIQUES (IDANA)

Axi	axis
Caco	cartilage de côte
Camc	carpométacarpe
Camn	canine mandibulaire
Camx	canine maxillaire
Ca	carpe
Cal	calcaneum
Clei	cleithrum
Coq	coquille
Co	côte
Cor	coracoïde
Corn	cornillon
Cot	condyle occipital
Cox	coxal
Cr	crâne
Dent	dent
Dprmn	prémolaire mandibulaire déciduale
Dprmx	prémolaire maxillaire déciduale
Ep	épine
Fe	fémur
Fi	fibula
Hu	humérus
I	indéterminé
Il	ilium
Inmn	incisive mandibulaire
Inmx	incisive maxillaire
Isc	ischium
Man	mandibule
Mand	mandibule avec dent(s)
Maxd	maxillaire avec dent(s)
Mc	métacarpe
Mcmt	métapode
Momx	molaire maxillaire
Mt	métatarse
Occ	occipital
Ol	os long
Op	operculaire
Par	pariétal
Pas	parasphénoïde
Pha	phalange
Phap	phalange proximale
Pham	phalange moyenne

Pu	pubis
Ra	radius
Rayb	rayon branchiostège
Sac	sacrum
Sca	scapula
Tal	talus
Tamt	tarsométatarse
Ti	tibia
Tita	tibiotarse
Ul	ulna
Vt	vertèbre
Vtce	vertèbre cervicale
Vtcy	vertèbre coccygienne
Vtlo	vertèbre lombaire
Vtth	vertèbre thoracique
Zy	zygomatique

LISTE DES SYMBOLES DE LA POSITION ANATOMIQUE

APAX

P	appendiculaire
X	axial
SE	squelette externe
I	indéterminé

CRTPV

C	crânien
O	post-crânien
I	indéterminé
P	pelvien
T	thoracique
Pc	pectorale
D	dorsale
A	anale
Ca	caudale

DRGH

D	droit
G	gauche
I	indéterminé
-	ne s'applique pas

LISTE DES CODES SUR L'ÉTAT DES OS (ALTER)

Marques d'outils et fractures	
Cp	coupé
Fr	fracturé (naturel ou anthropique)
Frs	fracture en spirale
Mo	marque d'outil indéterminée
Sc	scié
Thc	trace de hache/couperet (chopmark)
Ti	trace d'impact (esquille, enlèvement)
Marques de dents d'animaux	
Md	marques de dents
Mdcv	marques de dents de carnivores
Mdro	marques de dents de rongeurs
Traces de combustion	
Nc	noirci (carbonisation)
Autres altérations	
Br	bruni (pré-carbonisation ou humique)
Ec	exfoliation (par érosion climatique)
Omm	oxydation par le fer (rouille)
Pe	perforation

LISTE DES CODES DE LOCALISATION DES ALTÉRATIONS (LOALT)

Ca	caudalement
Cr	crânialement
Do	dorsalement
Dt	distalement
En	entièrement
Et	surface externe
I	indéterminée
It	surface interne
La	latéralement
Lo	longitudinalement
M	médialement
Pr	proximalement
Tr	transversalement
Ve	ventralement
+	pour indiquer plus d'une localisation

ANNEXE 2

FICHES D'IDENTIFICATION

INTRODUCTION

Les restes osseux analysés proviennent du site McCord (BiFj-65) au coin des rues Brennan et Duke à Montréal. Ils proviennent de deux Opérations (1 et 2)[1]. Ils ont été récoltés dans deux contextes archéologiques distincts. L'espace du site a été utilisé comme jardin ou verger (labour) par la famille McCord entre 1819 et 1840. À partir du milieu et jusqu'à la fin du XIXe siècle, le même espace sera utilisé comme cour arrière pour des bâtiments industriels (petite industrie) et domestiques. Il s'agit donc globalement d'un espace de rejets domestiques.

Les ossements proviennent de lots qui sont regroupés par contexte :
Niveau jardin ou verger : 1A5, 1A7, 1B4, 2B14, 2C12.
Niveau cour arrière : 1A6, 1A8, 1A9, 1B5, 1B6, 2A6, 2A9, 2B5, 2B6, 2B7, 2B8, 2B9, 2B11, 2B12, 2C4, 2C5, 2C6, 2C7, 2C8, 2C9, 2C10, 2C11, 2C13, 2F7, 2F8, 2F9, 2F10, 2F14.

Dans la première partie du rapport, l'information est présentée sous forme de tableaux avec commentaires (Nombre de restes osseux écrus et calcinés du site, Pourcentage de taxons déterminés par contexte et Nombre de restes osseux par classes animales représentées sur le site). La liste de faune du site est présentée sous forme de tableau. À la fin de la première partie, nous présentons la liste de faune du contexte jardin ou verger (Opérations 1 et 2 regroupées) et la liste de faune du contexte cour arrière (Opérations 1 et 2 regroupées).

Dans la deuxième partie du rapport, nous présentons des commentaires pour les quatre contextes: niveau jardin ou verger des Opérations 1 et 2, niveau cour arrière des Opérations 1 et 2.

---

[1] Utilisation de la pelle mécanique pour l'Opération 1; la pelle mécanique et fouille manuelle pour l'Opération 2.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

La collection ostéologique comprend un nombre total de 655 restes osseux qui sont en majorité écrus (n=569; 86,9%). Les 86 restes osseux (13,1%) qui portent des traces de combustion (complètement calcinés ou blanchis) proviennent surtout du contexte de la cour arrière. Le tableau suivant donne la répartition des os écrus et blanchis par contexte.

Nombre de restes osseux écrus et calcinés du site McCord (BiFj-65)

Contextes	NRE	%	NRB	%	NRT
Op. 1 Niveau jardin ou verger	15	48,4	16	51,6	31
Op. 2 Niveau jardin ou verger	60	100			60
Total Niveau jardin ou verger	75	82,4	16	17,6	91
Op. 1 Niveau cour arrière	24	55,8	19	44,2	43
Op. 2 Niveau cour arrière	470	90,2	51	9,8	521
Total Niveau cour arrière	494	87,6	70	12,4	564
Total	569	86,9	86	13,1	655

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés; NRT: nombre total de restes osseux.

Les ossements sont généralement assez fragmentés ce qui influence en partie le taux de détermination des restes osseux. D'un contexte à l'autre, les taux sont assez variables et la fragmentation des ossements n'est pas plus importante dans les contextes de jardin ou verger que dans les contextes de cour arrière.

Dans le niveau jardin ou verger de l'Opération 1, le taux de détermination est plutôt faible (19,4%), ce qui peut être expliqué en partie par la grande fragmentation des ossements. Par contre, dans le niveau jardin ou verger de l'Opération 2, le taux de détermination est plus élevé (35,0%), même si de nombreux restes osseux mammaliens ont été attribués aux catégories Artiodactyles et gros Mammifères. Le taux de détermination des ossements du contexte cour arrière de l'Opération 1 est le plus bas de tous (11,6%). Les restes osseux sont très fragmentés et très peu étaient déterminables. Le taux de détermination le plus élevé des quatre contextes provient du niveau cour arrière de l'Opération 2 (39,3%). C'est aussi le contexte qui a livré le plus grand nombre de restes osseux.

Globalement, les taux de détermination sont plus élevés dans l'Opération 2. La fouille manuelle dans ce secteur a certainement permis une collecte des ossements plus exhaustive, ce qui semble avoir eu pour effet d'augmenter les proportions de taxons déterminés. Le tableau suivant présente les pourcentages des taxons déterminés par contexte.

Pourcentage de taxons déterminés* par contexte du site McCord (BiFj-65)

Contextes	% TD
Op. 1 Niveau jardin ou verger	19,4
Op. 1 Niveau cour arrière	11,6
Op. 1 Total	13,5
Op. 2 Niveau jardin ou verger	35,0
Op. 2 Niveau cour arrière	39,3
Op. 2 Total	38,9
Total Niveau jardin ou verger	28,6
Total Niveau cour arrière	37,2
Total pour le site	36,0

*** Catégories inférieures à la Classe animale (Ordre, Famille, Genre ou Espèce).**

Quatre Classes animales sont présentes dans l'assemblage du site, incluant les Invertébrés (Mollusques). Les Poissons sont présents dans le niveau jardin ou verger des Opération 1 et 2 et dans le niveau cour arrière de l'Opération 2 alors que les Oiseaux et les Mammifères sont présents dans les quatre contextes. Le tableau suivant présente les nombres de restes osseux par Classe animale et par contexte.

Nombre de restes osseux par classes animales représentées sur le site McCord (BiFj-65)

Classe	Op. 1 Jardin ou verger	Op. 2 Jardin ou verger	Op. 1 Cour arrière	Op. 2 Cour arrière	Total
Poissons	1 3,2%	1 1,7%	-	13 2,5%	**15** **2,3%**
Oiseaux	2 6,5%	4 6,7%	2 4,7%	39 7,5%	**47** **7,2%**
Mammifères	21 67,7%	46 76,7%	24 55,8%	422 81,0%	**513** **78,3%**
Mollusques	-	1 1,7%	1 2,3%	-	**2** **0,3%**
Indéterminée	7 22,6%	8 13,3%	16 37,2%	47 9,0%	**78** **11,9%**
Total	31	60	43	521	**655**

Pour l'ensemble du site, 25 taxons ont été déterminés. On retrouve 4 taxons ichtyens, 9 taxons aviens et 12 taxons mammaliens.

Les taxons ichtyens comprennent un poisson d'eau salée, l'Aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*) et trois taxons qui regroupent des poissons locaux : les Percida (Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan), les Achigan spp. (Achigan à petite bouche et à grande bouche) et les Doré spp. (Doré noir ou jaune).

Parmi les taxons aviens, six d'entre eux comprennent à la fois des espèces domestiques et des espèces sauvages (les Anatidés, les Ansérinés, les Canards, les Phasianidés, les Dinde spp. et les Colombidés), un d'entre eux comprend exclusivement des espèces domestiques (les Phasianinés) et les deux autres sont des espèces domestiques (le Poulet, *Gallus gallus domesticus* et le Pigeon biset *Columba livia*).

À l'exception du Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), des Rongeurs et des Artiodactyles, tous les taxons mammaliens regroupent des espèces domestiques de consommation ou des espèces commensales. Seul le taxon Suidés regroupe une espèce sauvage, le Sanglier (*Sus scrofa*) et une espèce domestique, le Porc (*Sus scrofa domesticus*). Dans le cas présent, il s'agit probablement d'un Porc mais de grande taille. Le taxon Canis spp. regroupe le Chien (*Canis familiaris*), le Loup (*Canis lupus*) et le Coyote (*Canis latrans*) mais il s'agit probablement des restes osseux d'un Chien de la taille d'un Loup. Les espèces domestiques de consommation sont, par ordre d'importance numérique du nombre de restes osseux, les Ovicaprinés et le Mouton (*Ovis aries*) (n=70), le Boeuf (*Bos taurus*) (n=55) et les Suidés et le Porc (n=41). Les espèces commensales sont les Rats (surmulot ou noir) et le Chat (*Felis domestica*).

Les fragments de coquille de Mollusques appartiennent à une espèce de Bivalve indéterminé (probablement des Huîtres).

En termes de nombre de restes osseux, la classe des Mammifères domine avec 513 pièces osseuses (78,3%), la classe des Oiseaux occupe le deuxième rang avec 47 pièces osseuses (7,2%) et la classe des Poissons vient au troisième rang avec 15 pièces osseuses (2,3%).

Plusieurs traces de découpe bouchère ont été observées sur les os (n=150). Elles sont presque exclusivement présentes sur les os du contexte cour arrière de l'Opération 2 (n=131) (n=1 dans le contexte jardin Op.1; n=14 dans le contexte jardin Op.2; n=4 dans le contexte cour arrière Op. 1).

Peu de traces de dents sont présentes sur les ossements. On n'en retrouve que 17, qui sont pour la plupart des marques de dents de Carnivores (n=12). Seulement deux os ont été grugés par des Rongeurs et deux os portent des marques de dents indéterminées. On retrouve ces ossements grugés dans le contexte cour arrière de l'Opération 2, dans le contexte jardin de l'Opération 2 et dans le contexte cour arrière de l'Opération 1.

Toutes ces traces seront discutées dans les commentaires de chaque contexte.

Liste de faune du site BiFj-65, McCord

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**15**		**15**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		1
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	2		2
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		1
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		1
Poissons indéterminés		10		10
Oiseaux		**47**		**47**
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		1
Oie/Bernache	Anserinae	8		8
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	2		2
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		3
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	15		15
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		2
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		1
Pigeon biset	*Columba livia*	1		1
Gros Oiseaux		5		5
Oiseaux moyens-gros		1		1
Oiseaux moyens		3		3
Oiseaux indéterminés		4		4
Mammifères		**451**	**62**	**513**
Rongeurs		1		1
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		2
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		3
Chat domestique	*Felis domestica*	2		2
Artiodactyles		20		20
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		1
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		2
Boeuf domestique	*Bos taurus*	55		55
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	64		64
Mouton	*Ovis aries*	6		6
Porc/Sanglier	Suidae	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	40		40
Gros Mammifères		70	6	76
Mammifères moyens-gros		24		24
Mammifères moyens		26	1	27
Mammifères indéterminés		134	55	189
Indéterminés		**54**	**24**	**78**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		17	1	18
Classe indéterminée		37	23	60
Mollusques		**2**		**2**
Bivalve		2		2
TOTAL		**569**	**86**	**655**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Contexte jardin ou verger (Opérations 1 et 2)

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**2**		**2**
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Poissons indéterminés		1		1
Oiseaux		**6**		**6**
Oie/Bernache	Anserinae	2		2
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Oiseaux moyens		1		1
Oiseaux indéterminés		1		1
Mammifères		**53**	**14**	**67**
Artiodactyles		6		6
Boeuf domestique	*Bos taurus*	2		2
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	6		6
Mouton	*Ovis aries*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	6		6
Gros Mammifères		14	3	17
Mammifères moyens		1	1	2
Mammifères indéterminés		17	10	27
Indéterminés		**13**	**2**	**15**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		9	1	10
Classe indéterminée		4	1	5
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**75**	**16**	**91**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Contexte cour arrière (Opérations 1 et 2)

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**13**		**13**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		
Poissons indéterminés		9		
Oiseaux		**41**		
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		
Oie/Bernache	Anserinae	6		
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	15		
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		
Pigeon biset	*Columba livia*	1		
Gros Oiseaux		5		
Oiseaux moyens-gros		1		
Oiseaux moyens		2		
Oiseaux indéterminés		3		
Mammifères		**398**	**48**	**446**
Rongeurs		1		
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		
Chat domestique	*Felis domestica*	2		
Artiodactyles		14		
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		
Boeuf domestique	*Bos taurus*	53		
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	58		
Mouton	*Ovis aries*	5		
Porc/Sanglier	Suidae	1		
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	34		
Gros Mammifères		56	3	59
Mammifères moyens-gros		24		
Mammifères moyens		25		
Mammifères indéterminés		117	45	162
Indéterminés		**41**	**22**	**63**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		
Classe indéterminée		33	22	55
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**494**	**70**	**564**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

COMMENTAIRES PAR CONTEXTE

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 1 Niveau jardin ou verger

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**1**		**1**
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Oiseaux		**2**		**2**
Oie/Bernache	Anserinae	1		1
Oiseaux moyens		1		
Mammifères		**7**	**14**	**21**
Boeuf domestique	*Bos taurus*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	2		2
Gros Mammifères		1	3	4
Mammifères moyens			1	1
Mammifères indéterminés		3	10	13
Indéterminés		**5**	**2**	**7**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		1	1	2
Classe indéterminée		4	1	5
TOTAL		**15**	**16**	**31**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Le taxon Percida est représenté par un fragment d'opercule. Il s'agirait d'Achigan spp. ou de Doré spp., des poissons disponibles localement qui ont pu être pêchés ou acquis au marché.

Le fragment proximal de radius d'Ansérinés appartient soit à de l'Oie domestique (*Anser anser*), soit à de l'Oie des neiges (*Anser caerulescens*).

Le Porc est représenté par une prémolaire maxillaire déciduale et par un fragment d'épiphyse distale de radius. Dans le cas de la dent, l'animal a été abattu avant l'âge de 12 à 15 mois et avant l'âge de 42 mois dans le cas du radius. Ce dernier os présente une surface externe émoussée qui rappelle l'action des sucs gastriques. Le Boeuf, quant à lui, est représenté par une phalange.

Une seule trace de découpe a été relevée sur les ossements de ce contexte. Il s'agit d'un fragment de diaphyse d'os long de gros Mammifères (de la taille d'un gros Boeuf ou du Cheval) qui a été fracturé avec traces de hache ou couperet et traces d'impact distalement et proximalement.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 2 Niveau jardin ou verger

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**1**		**1**
Poissons indéterminés		1		1
Oiseaux		**4**		**4**
Oie/Bernache	Anserinae	1		1
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Oiseaux indéterminés		1		1
Mammifères		**46**		**46**
Artiodactyles		6		6
Boeuf domestique	*Bos taurus*	1		1
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	6		6
Mouton	*Ovis aries*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	4		4
Gros Mammifères		13		13
Mammifères moyens		1		1
Mammifères indéterminés		14		14
Indéterminés		**8**		**8**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		8
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**60**		**60**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Aucun taxon de la Classe des Poissons n'a pu être déterminé dans ce contexte.

Dans la Classe des Oiseaux, on retrouve des os d'aile (humérus) d'Ansérinés et de Canards, probablement un Canard barboteur comme le Canard noir (*Anas rubripes*) ou le colvert (*Anas platyrhynchos*). La famille des Phasianidés est représentée par un fragment de scapula. Dans tous les cas, il pourrait s'agir d'Oiseaux domestiques ou sauvages. L'os long d'Oiseaux indéterminés appartient à une jeune oiselle pondeuse (présence d'os médullaire à l'intérieur de l'os).

Dans la Classe des Mammifères, les restes osseux déterminés appartiennent tous à des bestiaux. Les Ovicaprinés et le Mouton occupent le premier rang avec 7 restes osseux. Il s'agit de divers fragments de la carcasse : mandibule, humérus, radius, ischium (bassin), tibia. Trois de ces ossements appartiennent à des animaux très gros, dont un âgé de moins de 20 à 26 mois. La mandibule pourrait appartenir à un jeune animal. Les restes osseux de Porc proviennent du crâne, dont un fragment de maxillaire d'un Porc abattu après l'âge de 12 à 15 mois, et une canine maxillaire d'un mâle abattu après l'âge de 9 à 10 mois. Cette canine a été noircie, peut-être lors de l'étape préliminaire de la découpe de la carcasse qui consiste à brûler les soies de l'animal avant de le dépecer. L'autre os de Porc est un fragment de fibula (patte arrière). Le Boeuf est représenté par un fragment d'ilium (bassin) d'un Veau abattu avant l'âge de 7 à 10 mois. Les restes osseux attribués à la catégorie Artiodactyles sont des fragments de côte, de vertèbre thoracique, d'ilium et d'os long

(dont une rondelle d'os - peut-être un fémur de Boeuf). Un des fragments de vertèbre thoracique pourrait être de l'Orignal (*Alces alces*).

Plusieurs os portent des traces de boucherie (n=14). Sept d'entre eux ont été coupés ou fracturés, avec ou sans traces d'impact (humérus, radius et tibias d'Ovicaprinés, l'ilium de Veau, la fibula de Porc et la vertèbre thoracique d'Artiodactyles qui pourrait être de l'Orignal), six d'entre eux ont été sciés (côte de gros Mammifères, ilium et os long d'Artiodactyles et os indéterminés de gros Mammifères) et un os de gros Mammifères a été coupé ou scié.

Six ossements ont été rongés par des Carnivores, dont un os d'Ovicaprinés et l'os de Mouton par un Carnivore de la taille d'un gros Chien.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 1 Niveau cour arrière

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Oiseaux		**2**		**2**
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	2		2
Mammifères		**18**	**6**	**24**
Boeuf domestique	*Bos taurus*	3		3
Gros Mammifères		2	2	4
Mammifères moyens-gros		2		2
Mammifères moyens		3		3
Mammifères indéterminés		8	4	12
Indéterminés		**3**	**13**	**16**
Classe indéterminée		3	13	16
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**24**	**19**	**43**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Les deux fragments de fémur de Phasianidés appartiennent probablement à du Poulet. Les épiphyses de ces deux os ont probablement été grugées.

Dans la Classe des Mammifères, la seule espèce déterminée est le Boeuf. Il est représenté par une prémolaire mandibulaire déciduale d'une bête abattue entre l'âge de 0 et 2 1/2 ans et par deux fragments de côte.

La Classe des Poissons n'est pas représentée dans ce contexte.

Quatre os portent des traces de boucherie : deux fragments indéterminés de gros Mammifères ont été sciés, un tibia de Mammifères moyens-gros a été fracturé proximalement et distalement et un fragment de côte de Boeuf a été scié distalement et coupé avec traces de hache ou couperet proximalement.

Deux ossements ont été grugés. Un fragment de tibia de Mammifères moyens-gros a été grugé par un Rongeur proximalement et distalement. L'autre os grugé est le fémur de Phasianidés.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 2 Niveau cour arrière

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**13**		**13**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		1
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		1
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		1
Poissons indéterminés		9		9
Oiseaux		**39**		**39**
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		1
Oie/Bernache	Anserinae	6		6
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		3
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	13		13
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		2
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		1
Pigeon biset	*Columba livia*	1		1
Gros Oiseaux		5		5
Oiseaux moyens-gros		1		1
Oiseaux moyens		2		2
Oiseaux indéterminés		3		3
Mammifères		**380**	**42**	**422**
Rongeurs		1		1
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		2
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		3
Chat domestique	*Felis domestica*	2		2
Artiodactyles		14		14
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		1
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		2
Boeuf domestique	*Bos taurus*	50		50
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	58		58
Mouton	*Ovis aries*	5		5
Porc/Sanglier	Suidae	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	34		34
Gros Mammifères		54	1	55
Mammifères moyens-gros		22		22
Mammifères moyens		22		22
Mammifères indéterminés		109	41	150
Indéterminés		**38**	**9**	**47**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		8
Classe indéterminée		30	9	39
TOTAL		**470**	**51**	**521**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Les trois Classes animales sont représentées et presque tous les taxons déterminés dans l'assemblage osseux du site sont présents dans ce contexte.

La Classe des Poissons a livré des ossements appartenant à quatre taxons malgré le petit nombre de restes osseux. Il s'agit d'un cleithrum (os de la nageoire pectorale) d'Aiglefin, d'une épine de Percida, d'un rayon branchiostège (os du crâne) d'Achigan spp. et d'un os de crâne de Doré spp. L'Aiglefin est un poisson d'eau salée qui a pu être acquis au marché, frais ou salé. Les autres poissons proviennent probablement de pêches locales.

Dans la Classe des Oiseaux, les Phasianinés occupent le premier rang avec 13 restes osseux. Les os proviennent des cuisses (fémurs, tibiotarses, tarsométatarses) et des ailes (humérus, radius, ulnas). Nous avons dénombré au moins deux carcasses de volaille, dont celle d'une oiselle pondeuse (présence d'os médullaire). Le fémur de Poulet appartient à une poule pondeuse (os médullaire) et l'humérus appartient à une volaille gracile. Le deuxième taxon en importance numérique est celui des Ansérinés (n=6). Dans la moitié des cas, les ossements pourraient provenir d'une carcasse d'Oie domestique. Les os proviennent de la cuisse (fémur, tibiotarse, tarsométatarse, phalange proximale) et de l'aile (radius, phalange du doigt 2). Parmi les trois os de Dinde spp., un fragment de tibiotarse appartient à un jeune oiseau. Les deux autres os proviennent de l'aile (carpométacarpe, phalange du doigt 2). Les autres taxons aviens sont représentés respectivement par un os : un fragment de coracoïde d'Anatidés (gros Canard ou Ansérinés), un fragment de coracoïde de Canard barboteur ou plongeur, un carpométacarpe de Colombidés (taille de la Tourte) et un ulna de Pigeon biset. Il est possible que cette dernière espèce ait aussi été consommée.

Parmi la Classe des Mammifères, la chair qui a été la plus consommée provient des **Ovicaprinés** et du **Mouton** (n=58 Ovicaprinés; n=5 Mouton). Toutes les parties de la carcasse ont été consommées, mais principalement les pièces de viande du quartier avant. En effet, 23 os y sont associés alors que seulement 6 os sont associés au quartier arrière. Nous avons dénombré au moins 5 pièces d'épaule gauche et 3 pièces d'épaule droite. Ces pièces proviennent d'animaux abattus pour la plupart avant l'âge de 23 à 36 mois, ou encore, avant l'âge de 20 à 26 mois. Un fragment de pubis (pièce du quartier arrière) provient de la carcasse d'un jeune Ovicapriné, peut-être un mâle. Les autres os proviennent du crâne (n=14) et du squelette axial post-crânien (côtes et vertèbres). Les fragments de mandibule et de maxillaire appartiennent pour la plupart à des animaux adultes abattus après l'âge de 2 à 2 1/2 ans. Un maxillaire appartient à un Ovicapriné abattu entre 5-6 mois et 1 1/2 à 2 1/2 ans. Les os de Mouton proviennent aussi principalement du quartier avant (humérus), mais aussi du pied arrière (calcaneum) et du crâne (mandibule). Un humérus et la mandibule proviennent de la carcasse d'un mouton abattu avant 18 à 30 mois et un humérus appartient à un animal très gros.

Le **Boeuf** suit de près avec 50 restes osseux. Les pièces de viande proviennent de tous les segments de la carcasse, et ce, approximativement en égale importance. On note cependant une légère dominance des os du squelette axial post-crânien (côtes et vertèbres). Trois fémurs ont été sciés en rondelle. Certains os proviennent de carcasses de bovins abattus avant l'âge de 36 à 42 mois. Un ulna provient d'un jeune bovin âgé de moins d'un an. Trois os proviennent du crâne. Il s'agit d'un zygomatique, d'une mandibule d'un animal abattu après l'âge de 3 ans et d'un cornillon (corne osseuse) presque complet. Il était très écaillé ce qui indique qu'il a probablement été exposé aux

intempéries. Son mauvais état ne permet pas d'y repérer des marques qui permettraient de savoir s'il s'agit d'un objet ouvragé ou d'un déchet autre.

Les deux os de Bovidés (scapula et ilium) appartiennent probablement à du très jeune Boeuf.

Le **Porc** occupe le dernier rang avec 34 restes osseux. Le fragment d'humérus de Suidés appartiendrait à un Porc de très grande taille. Chez le Porc, on note une prédominance des os associés aux pièces de viande du quartier arrière (n=14; bassin, fémurs, tibias et os du bout des pattes). Nous avons dénombré au moins deux pièces de viande prélevées du bassin et deux bouts de patte arrière. Les autres segments de la carcasse sont également représentés (quartier avant, crâne et quelques côtes). Les pièces de viande proviennent de carcasses d'animaux abattus avant l'âge de 24 mois ou de 42 mois, ou encore vers l'âge d'un an (coxal). Les canines nous ont permis de repérer la présence d'au moins une femelle abattue entre 12-15 et 16-20 mois et d'un mâle abattu à l'âge adulte.

L'autre espèce d'intérêt alimentaire est le Cerf de Virginie. Il est représenté par un fragment de scapula qui a été scié proximalement et distalement. Il s'agit donc d'une carcasse très certainement débitée par un boucher.

Les restes osseux d'Artiodactyles proviennent de différents segments du squelette (dent, vertèbres, côtes, os longs) et pourraient appartenir à l'une ou l'autre des espèces de consommation identifiées dans ce contexte.

Les autres taxons mammaliens sont : les Canidés (Canis spp.), le Chat domestique, les Rats et les Rongeurs. Les trois métacarpes de Canis spp. appartiennent probablement à un Chien de la taille d'un Loup. Le Chat est représenté par une scapula et un tibia (appartenant à un animal musclé). L'os coxal de Rat spp. appartient à un gros Rat noir ou à un petit Rat surmulot alors que le fragment d'humérus de Rongeur appartient soit à un Rat, soit à un Écureuil roux.

De nombreuses traces de boucherie ont été relevées sur les ossements de ce contexte (n=131). Les os sciés sont beaucoup plus nombreux que les os coupés (n=84 vs n=32). Globalement, les traces de découpe au couperet ou à la hache se retrouvent principalement sur les petites carcasses, celles des Ovicaprinés par exemple. Inversement, les grosses carcasses, de Boeuf ou de Porc, ont été surtout découpées à la scie. Les traces de découpe se retrouvent sur une grande variété d'ossements. Dix ossements de Boeuf, de Porc, d'Artiodactyles, de gros Mammifères et de Mammifères moyens-gros ont été sciés en rondelle. Sept os ont été sciés et coupés (Boeuf, Ovicaprinés) et un nombre égal d'os, surtout des vertèbres et des côtes ont été coupées ou sciées. Un fémur d'Ansérinés appartenant peut-être à une Oie domestique porte une marque d'outil.

Très peu d'ossements ont été grugés (n=9). Différents os de Boeuf, d'Ovicaprinés, de Porc, de Phasianinés, de gros Mammifères et de Mammifères indéterminés ont été rongés par un Carnivore (dont une vertèbre de Boeuf grugée par un gros Carnivore). Un os de la catégorie Indéterminés Oiseaux/petits Mammifères a été grugé par un Rongeur. Un fragment de métatarse d'Ovicaprinés porte des marques de dents.

CONCLUSION

La diète carnée des occupants du site, telle que reflétée par l'analyse de l'assemblage faunique, est composée en majeure partie de chair d'espèces mammaliennes domestiques. Les Ovicaprinés et le Mouton occupent le premier rang, suivis du Boeuf et du Porc. La consommation de chair de volailles faisait aussi partie du menu tel que le montre la présence d'ossements de Phasianinés (Poulet/Faisan/Paon) et de Poulet, d'Ansérinés (Oie spp.), de Dinde spp., de Canards et de Colombidés (Pigeon/Tourterelle/Tourte). Il est possible que l'os de Pigeon biset provienne d'une carcasse d'un oiseau qui aurait été consommé.

Les seules espèces sauvages consommées sont le Cerf de Virginie, quelques poissons et la Tourte. Il n'est pas exclu que certains os d'Oiseaux, par exemple de Canards et d'Ansérinés, proviennent d'espèces sauvages.

Quelques os d'animaux commensaux comme les Rats, et d'animaux familiers comme le Chien et le Chat sont également présents dans l'assemblage osseux analysé.

ANNEXE F
ANALYSE DES MACRORESTES VÉGÉTAUX

ANALYSE DES MACRORESTES VÉGÉTAUX DU DOMAINE McCORD, MONTRÉAL (SITE BiFj-65)

Par

Denis-F. Bastien

Rapport remis à Dominique Lalande, archéologue
Ethnoscop inc., Boucherville

Décembre 2001

INTRODUCTION

Les macrorestes végétaux à l'étude proviennent du Domaine McCord (site BiFj-65), localisé à Montréal. C'est un site qui a été occupé par Thomas McCord (1819-1830), membre d'une famille illustre de Montréal et occupé par après par de nouveaux propriétaires. Le site de McCord est une propriété avec de grands jardins qui ont été utilisés jusque vers les années 1850. Après les années 1840 les jardins sont abandonnés pour devenir une cour arrière. Cette cour a servi d'espace domestique mais aussi d'entreposage à des industries. Tous les échantillons proviennent des contextes des jardins ou de terre de labour sauf 2B4 qui vient d'un drain domestique de la toute fin du XIXe siècle. L'analyse archéobotanique vise à identifier et interpréter les macrorestes végétaux qui pourraient témoigner des activités qui ont prévalu à l'époque de l'occupation du terrain.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Six échantillons de sol provenant du site BiFj-65 ont été analysés soit 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6. Le volume de chacun des six échantillons varie de 1 à 1,5 litres.

Le matériel brut prélevé a été mis à sécher, puis tamisé à l'eau (grillage #80 = 180 µm). Une fois les fines particules évacuées (argile, limon, etc.), un jet d'eau est alors dirigé dans le matériel résiduel à partir du fond du tamis, séparant ainsi la fraction légère (graines, petits morceaux de bois, etc.) de ce qui est plus lourd (artéfacts, sable, graviers, etc.). Le matériel (principalement organique) récupéré dans la fraction légère est examiné méticuleusement. La fraction plus lourde est aussi examinée au cas où des graines plus lourdes (noyaux, pépins, glands, etc.) seraient présents.

Le continu tamisé, qu'il soit léger ou lourd, est consigné séparément dans des sacs identifiés. Une capsule contenant les graines est aussi placée dans le sac de chacun des échantillons. À noter que le nombre de graines dénombrées pour chaque échantillon ne correspond probablement pas au contenu de présent dans la capsule. Ainsi, lorsque trop nombreuses, le nombre de graines peut être estimé par extrapolation alors que dans d'autres cas, les graines de certains taxons peuvent être gardées pour référence ultérieure. Dans quelques rares cas, une graine peu abondante peut être détruite afin d'observer sa structure interne ce qui peut en faciliter l'identification. Le binoculaire utilisé est un SZ40 de Olympus (Zoom 6X-40X) avec éclairage halogène. Les manuels utilisés pour l'identification sont, pour la plupart, cités dans les ouvrages de références.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les données brutes sur les macrorestes végétaux du site BiFj-65 sont présentés ci-dessous. L'interprétation tient compte de l'histoire et de la biologie des plantes et de la comparaison avec d'autres sites. Les résultats apparaissent au tableau 1 et 2. Au total, 21 espèces de plantes ont été trouvés dans les 6 échantillons tamisés. Les échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6 proviennent de jardins (ou de labours) alors que l'échantillon 2B4 provient d'une canalisation. Ce dernier échantillon (2B4) tranche radicalement des autres tant par sa composition, dominée de restes carbonisés, que par les espèces présentes (taxons).

Pour l'ensemble des échantillons provenant des secteurs en culture (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6), la catégorie la mieux représentée est celles des plantes introduites d'Eurasie. Ces espèces sont généralement associées à des sols cultivés

(potagers). Dans le cas présent, ces mauvaises herbes (*Brassica spp.* moutarde, *Chenopodium album* Chou gras, *Euphorbia helioscopia* Réveille-matin, *Polygonum spp.* Renouée, *Portulaca oleracea* Pourpier gras, etc.) sont souvent en association avec quelques plantes indigènes (*Acalypha rhomboidea* Acalyphe, *Oenothera biennis* Onagre, etc.) elles aussi de milieux ouverts (friche, etc.). Les introduites comptent pour la majorité (65% à 95%) des macrorestes des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6. Quant aux plantes médicinales, le *Datura stamonium* (Herbe aux sorciers), et le *Hyoscyamus niger* (Careillade) pourrait témoigner d'une culture *in situ* quoique chacune de ces espèces puisse se reproduire assez facilement autour des habitations de cette époque.

Les deux espèces dominantes de l'assemblage, le *Chenopodium album* (Chou gras) et le *Portulaca oleracea* (Pourpier gras), ainsi que le *Brassica spp.*(Moutarde) sont les espèces les plus fréquentes dans les sols archéologiques de jardin. Leur introduction et celle de l'*Oxalis stricta* (Surette) remontent probablement au XVII^{e} siècle. Ces plantes rudérales qui suivent l'homme ont été introduites comme adventices dans les semences de plantes alimentaires et fourragères au début de la colonisation. Par la suite elles se sont naturalisées rapidement dans les sols fraîchement ouverts par la culture. Ce sont encore des plantes indésirables dans nos jardins actuels. Le *Portulaca oleracea* (Pourpier gras) et le *Chenopodium album* (Chou gras) requièrent des sols riches et s'installent dans les terrains labourés annuellement. La dominance de telles plantes exigeantes en azote qui s'installent dans les sols fraîchement perturbés suggèrent que le sol était engraissé, retourné régulièrement et bien sarclé (Fortin, 1999). La présence de quelques taxons de milieux ouverts mais souvent incultes (*Acalypha rhomboidea* Acalyphe, *Euphorbia helioscopia* Réveille-matin, *Oenothera biennis* Onagre, etc.) tout comme la présence de plantes médicinales (*Datura stramonium* Herbe aux sorciers, *Hyoscyamus niger*, Careillage) suggère qu'il y avait possiblement une certaine diversité d'habitats ou

même d'utilisation des espaces cultivables, si ce n'est dans l'espace, à tout le moins dans le temps !

La présence d'autres graines moins significatives est aussi noté dans la plupart des échantillons. Ainsi, le *Rubus idaeus* (framboisier) s'installe habituellement dans les terrains ouverts, en friche ou en bordure des clôtures. Les semences des arbustes indigènes peuvent témoigner de la présence proche d'un taillis ou d'un coin plus négligé sur la propriété même ou encore elles peuvent avoir été apportés avec des déjections d'oiseaux, ou humaines ! Dans quelques autres sites étudiés jusqu'à présent, on a effectivement retrouvé des restes de fruits comestibles qui ne pouvaient pousser in situ (bas jardin des gouverneurs et jardin des Récollets, à Québec: voir Fortin, 1987). Lorsque des semences d'un ensemble de fruits —comme les *Rubus spp.* (Framboises), *Fragaria spp.* (Fraises), *Vaccinium spp.* (Bleuets), et autres fruits ingérables qui ne poussent pas dans le même habitat— se retrouvent ensemble dans un sol de jardin ou de cour (Fortin, 1997), on a sans doute affaire à de la matière fécale. Puisque les framboisiers (*Rubus idaeus*) poussent un peu partout et que le nombre de graines est faible, l'analyse des présents échantillons (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6) ne démontre pas d'évidence d'apport délibéré de déjections humaines.

Une discordance au niveau des graines de taxons peut aussi être expliqué par la notion de biotope. Ainsi, la marge d'une zone arable (chemin, secteur pierreux, etc.) peut facilement supporter une végétation fort différente de celle observée à quelques mètres de là, par exemple dans un jardin. Le vent peut alors aisément transporter des graines légères comme celles des onagres (*Oenothera spp.*Onagre) ou celles d'euphorbes (*Euphorbia spp.*Réveille-matin) jusque dans des secteurs en cultures.

Il est à noter que malgré qu'aucune plante cultivée commune n'ait laissé de semences, on peut dire que le dépôt analysé provient d'un secteur bêché régulièrement et bien entretenu, fort probablement celui d'un potager. Le sol est vraisemblablement riche en azote et il n'y a pas de témoin de la pratique qui veut qu'on utilise de la matière fécale comme engrais. Finalement, mentionnons que l'échantillon 1D6 est presque exclusivement composé de bois (apparemment de Gymnosperme (conifère)) et que la quantité de sol minéral étant très faible, il est normal que la quantité de graines (nombre) et la diversité des taxons soient moindre.

En ce qui concerne l'échantillon provenant de canalisation (2B4), la texture du matériel semble presque entièrement constitué de matériel carbonisé ! La majeure partie de ce matériel n'est pas identifiable c'est-à-dire qu'il s'agit de matériel fondu ou « cristallisé » dont on ne peut identifier l'origine. Les rares graines présentes diffèrent de celles trouvées dans les échantillon de sol minéral provenant du jardin (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6). Outre *Brassica kaber* (Moutarde sauvage) et Cirsium sp. (Chardon) les graines de *Rubus idaeus* (Framboise), *Vaccinium angustifolium* (Bleuet) appartiennent à des plantes comestibles ce qui porte à croire qu'on utilisait ces espèces pour la consommation.

Tableau 1. Abondance des macrorestes végétaux et autres données des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6 du site BiFj-65.

Taxon	1A7	1B4	2C12	2B4	1A5	1D6
Acalypha rhomboidea (Acalyphe)	3	.	.	.	.	.
Bidens comosa (Bident)	.	.	3	.	.	.
Brassica kaber (Moutarde sauvage)	1	.	.	3	.	.
Brassica sp. (Moutarde)	5	5	.	.	.	2
Chenopodium album (Chou gras)	70	45	75	.	20	15
Carex sp. (Laîche)	1	.	1	.	.	3
Datura stramonium (Herbe aux sorciers)	1	2	.	.	.	.
Euphorbia helioscopia (Réveille-matin)	4	.	5	.	1	.
Cirsium sp. (Chardon)	.	.	.	1	.	.
Hyoscyamus niger (Careillade)	1	.	.	.	.	.
Oenothera biennis (Onagre)	15	.	.	.	5	.
Oxalys stricta (Surette)	3	.	.	.	1	.
Polygonum persicaria (Renouée)	.	.	10	.	.	.
Polygonum aviculare (Herbe des Sts-Innocents)	.	.	5	.	.	1
Polygonum convolvulus (Renouée)	.	.	.	.	.	1
Polygonum sp. (Renouée)	3	.	.	.	3	.
Portulaca oleracea (Pourpier gras)	20	30	150	.	5	3
Rubus idaeus (Framboisier)	.	.	1	1	1	.
Stellaria media (Mouron des oiseaux)	.	.	.	.	.	2
Thlaspi arvense (Herbe violette)	1	.	.	.	.	.
Vaccinium angustifolium (Bleuet)	.	.	.	1	.	.
Nombre de macrorestes végétaux	127	82	250	6	36	27
Nombre de taxons	13	4	8	4	7	7
Volume de l'échantillon (Vol. approx. En litre)	1	1	1	1	1	1,5
Volume de la fraction légère (cc)	20	10	10	200	10	200
ÉCOFACTS	X	.	X	.	X	.
CHARBONS	X	X	.	X	.	.
BOIS	X	X	X	.	X	X
ARTEFACTS	.	.	X	X	.	.

* Le signe (x) indique la présence.

Tableau 2. Abondance relative des macrorestes végétaux des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6 du site BiFj-65.

Taxon	1A7	1B4	2C12	2B4	1A5	1D6
ARBUSTES ET PLANTES INDIGÈNES						
Acalypha rhomboidea (Acalyphe)	2,4	.	.	.	.	.
Bidens comosa (Bident)	.	.	1,2	.	.	.
Carex sp. (Laîche)	0,7	.	0,4	.	.	11,1
Oenothera biennis (Onagre)	11,7	.	.	.	13,9	.
Rubus idaeus (Framboisier)	.	.	0,4	16,7	2,8	.
Vaccinium angustifolium (Bleuet)	.	.	.	16,6	.	.
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES						
Brassica kaber (Moutarde sauvage)	0,7	.	.	50,0	.	.
Brassica sp. (Moutarde)	3,9	6,1	.	.	.	7,4
Chenopodium album (Chou gras)	55,0	54,9	30,0	.	55,5	55,6
Cirsium sp .(Chardon)	.	.	.	16,7	.	.
Euphorbia helioscopia (Réveille-matin)	3,1	.	2,0	.	2,8	.
Oxalys stricta (Surette)	2,4	.	.	.	2,8	.
Polygonum persicaria (Renouée)	.	.	4,0	.	.	.
Polygonum aviculare (Herbe des Sts-Innocents)	.	.	2,0	.	.	3,7
Polygonum convolvulus (Renouée)	.	.	.	.	.	3,7
Polygonum sp. (Renouée)	2,4	.	.	.	8,3	.
Portulaca oleracea (Pourpier gras) 11,1		15,6	36,6	60,0	.	13,9
Stellaria media (Mouron des oiseaux)	.	.	.	.	.	7,4
Thlaspi arvense (Herbe violette)	0,7	.	.	.	.	.
PLANTES MÉDICINALES (CULTIVÉES ?)						
Datura stramonium (Herbe aux sorciers)	0,7	2,4	.	.	.	.
Hyoscyamus niger (Careillade)	0,7	.	.	.	.	.
Nombre de macrorestes végétaux	127	82	250	6	36	27
Nombre de taxons	13	4	8	4	7	7

CONCLUSION

L'assemblage des échantillons (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6) appartient de toute évidence à un espace cultivé (jardin) qui témoigne d'une végétation de milieu ouvert au sol riche, travaillé régulièrement, possiblement engraissé et bien entretenu, sauf peut-être en bordure où pouvaient pousser quelques autres espèces de milieu ouvert et possiblement moins riche. Des plantes annuelles poussaient dans ce jardin, probablement des herbes potagères. Il s'agit d'un jardin qui contient peu de rejets domestiques et aucune trace de déjection humaine provenant de latrines. L'échantillon 1D6 est dominé par du bois (torsadé), semble-t-il de Gymnosperme (conifère) ce qui suggère qu'il s'agit de racines qui peuvent rester enfouies après le défrichage.

Finalement, l'échantillon 2B4 est presque entièrement composé de matériel « carbonisé » dont il est presque impossible de déterminer l'origine. Quelques rares graines de plante comestibles suggèrent que des petits fruits étaient utilisés pour fins de consommation.

Ouvrages cités ou d'intérêts

BERGGREN, G. 1969. *Atlas of Seeds and Small Fruits of Nortwest-European Plant Species*. Swedish Natural Science Research Council, Stockholm.

FERNALD, M. L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th ed. American Book Co., xliv + 1632 p.

FORTIN, C. 1999. *Les macrorestes végétaux du site Lemoyne-Leber, Montréal (BjFj 49)*. Rapport soumis à Ethnoscop inc., Montréal, 15 p.

FORTIN, C. 1997. *Analyse paléoethnobotanique du site BiFj-34, Faubourg des Récollets, Montréal*. Rapport soumis à Ethnoscop, inc., Montréal, févr. 97, 28 p.

FORTIN, C. 1991. *Les macrorestes végétaux de la Maison Hazeur (Place-Royale, Québec, Site CeEt 201)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec, 13 p.

FORTIN, C. 1987. *Analyse des macrorestes végétaux des latrines du Site CeEt28 (Place Royale à Québec)*, Rapport remis à Recherches ARKHIS inc., Québec, 7 p.

MARIE-VICTORIN, Fr. 1964. *Flore laurentienne*, 2e éd. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, (6) + 925 p.

MARTIN, A. C. & W. D. BARKLEY. 1961. *Seed Identification Manual*. University of California Press, Berkeley.

MONTGOMERY, F. H. 1977. *Seeds and Fruits of Plants of Eastern Canada and Northeastern United States*. University of Toronto Press, Toronto, xi + 232 p.

ROUSSEAU, C. 1968. Histoire, habitat et distribution de 220 plantes introduites au Québec. *Naturaliste canadien*, vol. 95, n° 1, p. 45-171.

ANNEXE G
ANALYSE D'ESSENCE DE BOIS

FORMULAIRE DE RAPPORT D'ANALYSE

SERVICES ANALYTIQUES
CENTRE DE SERVICES DE L'ONTARIO
PARCS CANADA

CLIENT : Jean Poirier, ETHNOSCOP

N° DE LAB. 2001-368 **N° DE PROVENANCE** BiFj- 65 (2B10)

RÉPONSE :

L'échantillon de bois a été identifié à l'aide d'un microscope à lumière transmise. Il a été identifié comme étant de l'érable rouge (*Acer rubrum* L.) ou de l'érable argenté (*Acer saccharinum* L.). Ces deux espèces ne peuvent être différenciées en se basant sur la structure anatomique du bois.

N° de plaque : 18203

NOM: Louis Laflèche DATE: le 14 mai 2001

Si vous recevez ce rapport par courrier électronique, la copie papier suivra sous peu. Si vous voulez discuter de ce rapport, veuillez communiquer avec l'auteur ou John Stewart au (613) 993-2125.

4.0
CONCLUSION

L'inventaire et la fouille archéologiques combinés aux recherches historiques sur la Cité Multimédia (phase VIII) dans le quartier Sainte-Anne à Montréal ont permis de mieux comprendre ce secteur de l'ancien quartier de Griffintown. L'étude de potentiel archéologique avait défini une occupation ancienne du site concernant un potentiel préhistorique et historique plus particulièrement pour l'histoire, retenant les jardins de Thomas McCord. L'intérêt du second domaine de Thomas McCord (1819-1830) réside dans la présence d'un vaste espace-jardin : un patrimoine horticole qui a eu un certain impact sur l'évolution foncière de ce secteur du quartier. Après le départ de la famille McCord, le jardin a été utilisé pendant plusieurs décennies et ce jusque vers les années 1850. Puis l'espace a été utilisé comme lieu d'entreposage à des fins industrielles et de cour arrière. Vies domestiques et industrielles se côtoient dans un même espace. C'est toute cette évolution et cette dynamique de la transformation de ce lieu que nous avons dévoilées.

L'inventaire archéologique a permis au moyen de neuf tranchées mécaniques de confirmer la présence de vestiges et de sols archéologiques en place, et de faire des choix éclairés sur les zones à fouiller. Malgré l'absence de témoins préhistoriques, des traces d'occupation ancienne ont été observées. Celles-ci se présentent sous la forme de quelques objets du XVIII^{e} siècle dont plusieurs perles de traite majoritairement retrouvées dans les contextes des jardins. Ces objets peuvent avoir été brassés par le labourage des terres. Le niveau d'occupation au Régime Français aurait disparu ou pourrait avoir été amené dans du compost pour l'amendement des sols. À cela s'ajoute les traces d'un chemin dans le centre-ouest du site probablement antérieur à l'utilisation des jardins.

La densité d'occupation et la découverte de plusieurs structures dans la partie centrale du terrain au cours de l'inventaire nous ont incité à effectuer une fouille archéologique dans cette partie du site. Elle s'est d'abord concrétisée par une excavation mécanique de l'aire de fouille qui a permis le dégagement des structures. Puis quatre sondages ont été implantés en fonction de la problématique de la cour arrière et par ce fait même du processus de transformation des jardins en cour. Les sous-opérations 2C et 2B voulaient entre autres documenter les niveaux de cour des deux maisons dégagées sur la rue Prince, les sous-opérations 2A et 2F, comprendre la fonction de deux bâtiments représentés dans la cour apparaissant sur le plan de 1890.

Les interventions archéologiques sur l'ensemble du site ont permis de constater la présence des jardins du domaine McCord. Le matériel archéologique de la première moitié du XIX^{e} siècle avec quelques objets plus anciens confirment son utilisation jusque vers les années 1850. Le sol de ces jardins semble avoir été labouré et amendé comme nous l'avons constaté par ses inclusions, et par la fragmentation et le mélange des artéfacts. Selon la documentation historique, Thomas McCord privilégiait la culture de fruits et de légumes, possédait une serre à vignes et une canardière. Chose certaine, les analyses des macrorestes végétaux montrent que ce jardin a été bien entretenu et qu'il y a eu des cultures variées. On peut s'imaginer un grand potager avec quelques arbres fruitiers et des plates-bandes florales près de la propriété. Après le départ de McCord, les jardins sont encore entretenus et utilisés pendant vingt ans. Ces jardins contenaient des

dépendances : une dépendance (vestige 3) construite en bois au centre des jardins de l'époque de la famille McCord, des fondations en bois d'une dépendance à coté du complexe résidentiel McCord et construite vers 1843 par Turton Penn (vestige 9). À ces dépendances, s'ajoutent des traces d'aménagement de deux chemins : l'un observé dans la partie sud (1A et 1D) et l'autre au nord-est (1H), des fosses d'arbres ou d'arbustes (1D et 1B), un drain en pierre pour le ruissellement des eaux (vestige 21) et une fosse pour la récolter (2B). De nouveaux propriétaires comme Turton Penn , William Lunn, Isaac Buchanan, John Dewitt ou R.B. Corse ont continué pendant plus de vingt ans à utiliser les jardins, à démolir ou construire de nouvelles dépendances au gré de leurs besoins, à amorcer une nouvelle vocation de cet espace. En effet, l'espace jardin cultivé a dû être abandonné graduellement devenant un espace cour par les nouveaux propriétaires ou locataires de compagnies. Dans ce sens une partie des jardins a continué à être entretenue entre 1846 et 1850 tandis qu'une autre a été utilisée comme espace d'entreposage (cour à bois). Ces dates constituent la période charnière entre la transformation de l'espace jardin en espace cour, et l'abandon des pratiques horticoles.

L'apparition d'un cadre bâti permanent amorce une nouvelle fonction dans cet espace à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Ateliers, petites industries, et résidences se côtoient dans un même lieu. Milieu de vie et milieu de travail sont intimement liés. Des petites maisons ouvrières sont construites sur la rue Prince ainsi que de petits ateliers et entrepôts. Reconstruites vers 1878, une partie des fondations de ces maisons a été retrouvée. Il s'agit des murs arrières de deux maisons avec leurs entrées de cave séparées par une porte cochère pour accéder à la cour. Au fond de celle-ci, on retrouve un bâtiment secondaire construit vers 1880, dont les murs est et ouest ont été dégagés. La fonction de ce bâtiment reste inconnue mais on peut supposer qu'il s'agit soit d'un garage, d'un hangar ou d'une écurie. Plusieurs niveaux de cour ont été repérés dans l'aire centrale du terrain. On y retrouve des dépôts de charbon minéral, des débris de bois, des déchets reliés à la fonderie et à la métallurgie. Cette cour a aussi servi de dépotoir domestique. On y a jeté des détritus, restes alimentaires, objets reliés à la consommation surtout l'alimentation mais aussi de menus objets qui ont été perdus. La cour est aussi fréquentée par les enfants car on y retrouve des petits jouets.

Au milieu de cette cour, nous avons repéré un petit bâtiment dont la fonction a été précisée. Il s'agit d'un ancien puisard avec son système de canalisation dont les eaux usées se déversaient dans la rue Prince. Cette structure a été construite vers 1880 et témoigne de l'amélioration de l'hygiène publique dans ce secteur du quartier. Une autre canalisation secondaire d'un bâtiment industriel se déversant dans le puisard a aussi été repérée. La cour est clôturée séparant l'espace résidentiel des activités industrielles qui se trouvent sur son pourtour.

Plusieurs vestiges et traces d'occupation de la période industrielle ont été repérés sur l'ensemble du site. Entreposage de charbon minéral, cour à bois, cour à plâtre, chantier naval, industries métallurgiques ont laissé des traces dans le sous-sol. Nous avons trouvé les vestiges d'un hangar à charbon, un muret et pilier en béton, un pilier en maçonnerie et le mur de l'entrepôt du 22 de la rue Prince a été dégagé. À cela s'ajoute une

canalisation domestique pour les eaux usées trouvée dans cette même bâtisse et un drain dans le secteur ouest de la cour.

Ainsi nous avons pu, par l'entremise de l'archéologie et de l'histoire, découvrir une partie du patrimoine du quartier Sainte-Anne de Montréal. Du côté bucolique d'un espace-jardin ayant appartenu à la famille McCord nous passons à un espace-cour habité par les cris d'enfants, en glissant sur les mélanges entre fonctions industrielle et domestique : tout cela sur un aussi petit espace. Appuyé par la Société en commandite Brennan-Duke, nous croyons avoir contribué à la mise en lumière d'une composante du patrimoine urbain de Montréal, dans toute sa dynamique et dans un espace en continuel mouvement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI, DESJARDINS, P.
1995 *Inventaire et évaluation des ressources culturelles, Canal de Lachine*, Parcs Canada, Rapport synthèse, vol. 1.

ARKÉOS INC., BERGERON, Mario
2000 *Inventaire archéologique lors de la construction du pont du CN, lien rue de la Commune et Peel, 1999*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain.

CAREY, Luc, Guy Mongrain et Sylvain Provost
1996 *Un quartier en mutation : le sud du faubourg des Récollets, 1930-1996.* Recherches Espace-Temps, Montréal, 25 pages.

COLLARD, Elizabeth
1984 *Nineteenth Century Pottery and Pocelain in Canada*, McGill-Queen's University Press, Montréal.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude
À paraître *Interventions archéologiques 2000-2001.* Travaux publics de la Ville de Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Hydro-Québec.

ETHNOSCOP, ROYER, Martin
2002 *Clôtures architecturales aux postes Central 1 et 2. Interventions archéologiques*, Hydro-Québec.

ETHNOSCOP, BROCHU, Gilles
2001 *Projet de développement Brennan-Duke, Étude de potentiel archéologique.* Société en commandite Brennan-Duke.

ETHNOSCOP, BROCHU, Gilles
2000a *Interventions archéologiques, site BiFj-56, Grange des Pauvres, Fief Nazareth.* Cité Multimédia, Société en commandite Duke-Wellington et Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal, 107 pages et annexes.

ETHNOSCOP, LALANDE, Dominique
2000b *Regards sur le site LeMoyne-LeBer, Vieux-Montréal, site BjFj-49.* Société de Développement de Montréal, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude

2000c *Interventions archéologiques 1999, contrat 915, CSEVM, MTL99-06-5, BiFj-60, rues Brennan, Prince et Duke, Ann, Wellington, de la Commune et Mill.* Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Ville de Montréal et Hydro-Québec, 114 pages et annexes.

ETHNOSCOP, PROVENÇAL, Marie-Hélène

2000d *Projet de développement King-Wellington, Interventions archéologiques site Decastro, BiFj-51, Faubourg des Récollets.* Société en commandite Duke-Wellington, Ville de Montréal.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude

1999 *357, rue de la Commune Ouest. Site Logan-Munn, BiFj-25. Pointe-à-Blondeau. Inventaire, fouille et surveillance archéologiques 1998.* Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, Terra Incognita et Gaz Metropolitain, dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, 71 pages.

ETHNOSCOP, POULIN, Christian

1997 *Études archéologiques de deux terrains vacants, faubourg des Récollets, BiFj-34 et BiFj-51*, Société de développement de Montréal et Ville de Montréal, Service de l'urbanisme.

ETHNOSCOP, POULIN, Christian

1995 *Fouilles archéologiques, 1994. Site Logan-Munn, BiFj-25 et BiGj-71. Angle des rues McGill et de la Commune, Vieux-Montréal.* Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec, 122 pages et annexes.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude

1995 *Poste Central, Faubourg des Récollets, Interventions archéologiques*, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.

FYSON, Donald et Brian Young

1992 *Origines, richesses et travail dans la famille McCord.* Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne.

GEISMAR Joan H., JANOWITZ Meta F., Editors

1993 *Health, Sanitation and Foodways in Historical Archaeology*, Historical Archeology, vol. 27, no 2,.

BIBLIOGRAPHIE

GIGUÈRE, Georges-Émile
1973 *Oeuvres de Champlain.* Montréal, Éditions du jour, 3 volumes.

JOHNSON, Laurence
2001 *Les lieux de la paix de 1701 et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal durant le régime français.* Recherches amérindiennes au Québec XXXI (2).

KEEFER, C.
1890 *Report of a Commission of Engineers appointed by the Government of Canada to inquire into the cause of the floods at Montreal and to suggest remedies for their removal*, City Council of Montreal, (port de Montréal) 76 pages.

LAFLEUR, Claude
1999 *La céramique institutionnelle du dépôt de la firme A.E. Vallerand*, Université Laval, Mémoire de maîtrise, Québec.

LÉONARD, Jacques
1986 *Archives du corps, La santé au XIX^e siècle.* Éditions Ouest France, LaGuerde-De-Bretagne.

TECHNISOL, BOUDAA, Rachid
2001 *Étude géotechnique pour la Société en commandite Brennan-Duke.* Cité Multimédia phase VIII. 19 pages et annexes.

TRUDEL, Marcel et Marie Baboyant
1992 *Histoire de Montréal par Dollier de Casson.* Nouvelle édition critique, Cahiers du Québec, Éditions Hurtubise HMH, Ville de Lasalle.

Rapport d'intervention archéologique

AVRIL 2024

Supervision archéologique dans le cadre du réaménagement de l'intersection côte du Palais/rue St-Nicolas, 2023

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION CÔTE DU PALAIS / RUE SAINT-NICOLAS, 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénoveau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Québec

Avril 2024

Page couverture : Surveillance des travaux dans la Côte du Palais (CeEt-80-2023-042)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales
Véronique Marengère	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales
Marc-Antoine Verville	Technicien en génie civil – Infrastructures de surface, division de la Réalisation des projets d'état

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Benoît Proulx	Archéologue, responsable d'intervention suppléant
Antoine Guérette	Technicien archéologue, infographie et révision du rapport
Anne Laberge	Technicienne archéologue, technicienne de laboratoire
Ève-Marie Guénette	Technicienne archéologue
Alexandre Morissette	Arpenteur, infographie
Anne-Marie Faucher	Technicienne de laboratoire
Laurence Pouliot	Spécialiste en culture matérielle, inventaire archéologique
Myriam Renaud	Assistante en culture matérielle, inventaire archéologique
William Harrison	Archéologue, photogramétrie

Autres intervenants

Dany Hébert	P.E. Pageau, Contremaître, Arpentage
Guy Labrecque	FNX, surveillant de chantier

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Caroline Parent et Véronique Marengère pour leur soutient tout au long du projet, ainsi que tous les employés de la Ville de Québec. Un remerciement spécial revient à Guy Labrecque, surveillant de chantier pour FNX, pour son attention et son écoute remarquable durant toute la phase de terrain. Sa collaboration et son dévouement ont rendu fluide un projet qui aurait été autrement beaucoup plus complexe à organiser. L'aboutissement de ce projet a été possible grâce aux membres de l'équipe GAIA qui y ont tous participé à leur façon.

RÉSUMÉ

Une surveillance archéologique a eu lieu du 15 mai au 9 août 2023 dans le secteur de la côte du Palais, débutant à l'intersection de la rue St-Nicolas et se terminant à l'intersection de la rue de l'Arsenal. Le projet, dirigé par la Ville de Québec, consistait en un réaménagement des trottoirs et de la chaussée, et impliquait des excavations sur l'ensemble de la côte, certaines ayant eu lieu à des endroits présentant un potentiel archéologique important. GAIA a été mandatée pour préserver et documenter les biens archéologiques qui risquaient d'être mis au jour durant les travaux.

Le secteur touché empiétait sur plusieurs sites archéologiques, mais seuls les travaux sur les sites de la côte du Palais (CeEt-82), du Parc Montmorency (CeEt-38) et sur le site Patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Dans le secteur du site CeEt-82, les vestiges d'une habitation construite vers le milieu du 18e siècle et démolie à la suite des incendies de 1845 ont été découverts. Au site du Parc Montmorency, GAIA a mis au jour des vestiges qui peuvent être associés aux portes du Palais de 1749 et de 1830. Finalement, à l'extrémité nord-ouest du site patrimonial du Monastère des Augustines, les excavations ont permis de décrire des installations provenant du tramway de Québec, passant dans ce secteur à partir de 1897.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vii

Liste des Photographies ix

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 1

1.3. Méthodologie 6

2. État des connaissances 8

2.1. Contexte environnemental 8

2.1.1. Environnement actuel 8

2.1.2. Environnement ancien 8

2.2. Cadre culturel paléohistorique 10

2.3. Cadre culturel historique 11

2.3.1. Haute-Ville 12

3.3.2. Basse-Ville 21

2.4. Potentiel archéologique 26

2.5. Interventions archéologiques antérieures 26

3. Résultats de l'intervention 29

3.1. Interventions hors-site (CdP2023) 30
3.2. Site archéologique de la côte du Palais (CeEt-82) 31
3.2.1. Sous-opération CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C 32
3.2.2. Sous-opération CeEt-82-5A 33
3.2.3. Sous-opération CeEt-82-5B 36
3.2.3.1. Habitation du 18e siècle 37
3.2.3.2. Tunnel sous la côte du Palais érigé en 1928 44
3.3. Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) 50
3.4. Site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38) 57
3.4.1. Sous-opérations CeEt-38 19A, 19B et 19D 58
3.4.2. Sous-opération CeEt-38 19C 61
4. Retour sur l'intervention et sur la valeur archéologique des découvertes 68
4.1. Basse-Ville, côte du Palais 68
4.2. Haute-Ville, côte du Palais 69
5. Conclusion et recommandations 71
6. Bibliographie 73
Annexe A : Dessins stratigraphiques 75
Annexe B : Catalogues photos 82
CeEt-38 83
CeEt-80 102
CeEt-82 107
CdP2023 113
Annexe C : Inventaire sommaire de la culture matérielle 115

CeEt-80 116

CeEt-82 117

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention de 2023. 2

Figure 2 : Plan de localisation du secteur touché par tous les travaux de 2023. 3

Figure 3 : Surface des sites archéologiques présents dans le secteur des travaux. Seuls les sites nommés en jaune risquaient d'être affectés par les travaux. 4

Figure 4 : Localisation de excavations décrites dans ce rapport et des sites archéologiques touchés.... 5

Figure 5 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023. 7

Figure 6 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 9

Figure 7 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres. 13

Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention. 14

Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours. 15

Figure 10 : Porte du Palais et secteur à l'étude en 1806-1808, maquette de Duberger, vu vers le sud 17

Figure 11 : Vue de la porte du Palais en 1829 par J. P. Cockburn, vu vers l'ouest..... 17

Figure 12 : Photographie intitulée *Palace Gate, Quebec City, QC, 1868* par W. Notman et recopié en 1931, sur laquelle on voit la porte du Palais peu de temps avant sa destruction. Vu vers le sud. 18

Figure 13 : Photographie anonyme de la porte du Palais et du corps de garde, prise vers 1870 en direction du nord. 19

Figure 14 : La côte Dinan vers 1898. Vue prise de la Basse-Ville vers le sud-est. 20

Figure 15 : Tracé du tramway de Québec sur le plan *Ouebec City-Plan of military property Ouebec Railway, Light And Power Co.,* date de 1912..... 21

Figure 16 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec, Capitale du canada* par Chaussegros de Léry, 1716. La rue St-Vallier sillonne la base de la falaise, sous la lettre T, mais ne se poursuit pas au-delà de la limite de la côte du Palais. 23

Figure 17 : Extrait du *Plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry* en 1727. Des maisons apparaissent à la base de la falaise, du côté est de la côte du Palais, à l'endroit indiqué de la flèche bleue. 23

Figure 18 : Extrait du plan *City of Quebec* de J. Bouchette de 1815, sur lequel on peut voir la rue Saint-Vallier (St-Charles sur le plan) avant que son tracé ne soit interrompu par la côte de la Potasse. Orienté vers le nord. 24

Figure 19 : Extrait du *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Seul un terrain de curling (Curling Rink), désigné de la flèche bleue, subsiste au sud de la rue St-Charles..... 24

Figure 20 : Photographie de 1975 illustrant le tunnel passant sous la côte du Palais, en bas à droite de l'image. 25

Figure 21 : Tableau recensant les interventions archéologiques ayant eu lieu dans leur secteur à l'étude avant 2019 27

Figure 22 : Sous-opération CeEt-82-5A. 35

Figure 23 : Sous-Opération CeEt-82-5B 46

Figure 24 : Vue partielle du tunnel passant sous la côte du Palais, vers 1975. Vu vers le sud-ouest. 48

Figure 25 : Extrait d'un plan du réseau de gaz, 1974. 59

Figure 26 : Excavations menées sous la supervision d'Artefactuel dans le secteur des sous-opérations CeEt-38 19B et 19D. 60

Figure 27 : Plan de l'opération CeEt-38-19. 62

Figure 28 : Relevé photogramétrique du vestige 19C200 vu vers le nord. 64

Figure 29 : Relevé photogramétrique du vestige CeEt-38-19C300 66

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Paroi est de la sous-opération CdP2023-2A. 31

Photo 2 : Secteur à l'étude préparé pour l'excavation, le long de la côte du Palais, avec la rue St-Nicolas visible dans la moitié droite de la photo. Vu vers le nord-ouest. 33

Photo 3 : Pièce de bois CeEt-82-5A100 extraite de la sous-opération lors de l'excavation. 34

Photo 4 : Surface du vestige 5B100. 37

Photo 5 : Parements nord et est du vestige CeEt-82-5B100. 40

Photo 6 : Paroi sud de CeEt-82-5B, dans le coin sud-ouest. 41

Photo 7 : Assemblage d'artéfacts récoltés dans la couche CeEt-82-5B5. 42

Photo 8 : Massif de béton traversant la sous-opération CeEt-82-5B, vu vers le sud-est. Le vestige CeEt-82-5B300 se trouve vers le sud, caché par le massif. 43

Photo 9 : Paroi est de la sous-opération CeEt-82-5B, où l'on voit le béton couvrant l'état de pierres et de mortier sableux. CeEt-82-2023-057 47

Photo 10 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-82-5B dans le coin sud-est, ou l'on peut voir une coupe transversale partielle du tunnel (5B200). 49

Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo. 51

Photo 12 : Surface du béton couvrant les traverses de la voie ferrée du tramway, CeEt-80-24A. 52

Photo 13 : Extraction nocturne des traverses du chemin de fer prises dans le béton. CeEt-80-24A, vu vers l'ouest. 53

Photo 14 : Semelle de métal qui fixait le rail à la traverse. CeEt-80-24A100. 54

Photo 15 : Traverses de la voie ferrée du tramway de Québec. CeEt-80-24A. 55

Photo 16 : Présence de blocs de granite de la voie de circulation antérieure au tramway de Québec. CeEt-80-24A. 56

Photo 17 : Pierres granitiques associées au pavage de rue antérieur à 1897 dans CeEt-80-24A. 57

Photo 18 : Paroi ouest de la sous-opération 19B. 60

Photo 19 : Pierres au fond de la tranchée CeEt-38-19C, vu à partir de l'extrémité ouest du site CeEt-38. 61

Photo 20 : Vestige maçonné CeEt-38-19C200. 63

Photo 21 : Stratigraphie de la paroi est de CeEt-38-19C, près du vestige 19C200. 64

Photo 22 : Surface du vestige CeEt-38-19C300, vu vers le sud-est. 66

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats d'une surveillance archéologique menée dans la côte du Palais, entre la rue Saint-Nicolas et la rue de l'Arsenal, du 15 mai au 9 août 2023 (Figure 1). La rue des Remparts, la côte Dinan, la rue Saint-Vallier Est et la rue des Vaisseaux-du-Roi ont également été touchés par les travaux (Figure 2). Ces travaux, dirigés par la Ville de Québec, ont consisté en un réaménagement de la chaussée et des trottoirs de ce secteur, et des excavations en profondeur étaient prévues. Puisque le secteur concerné contenait des vestiges archéologiques connus et qu'il se situe dans le site patrimonial du Vieux-Québec, la présence d'un archéologue a été demandée par la Ville de Québec. Le secteur touché empiétait sur huit sites archéologiques : le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), le site de la rue Saint-Vallier (CeEt-83), le site de la rue Saint-Nicolas (CeEt-124), un autre site portant le nom de rue Saint-Vallier (CeEt-398), le site de la Côte du Palais (CeEt-82), le site du Parc Montmorency (CeEt-38), le site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) et le site du Parc de l'Artillerie et Arsenal de Québec (CeEt-403) (Figure 3).

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA, coopérative de travail en archéologie (permis de recherche 23-GAIA-01), était d'assurer la mise au jour et l'enregistrement des vestiges et des couches stratigraphiques, pour ensuite décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Bien que les travaux aient touché huit sites archéologiques différents, la présence de l'archéologue n'a pas été jugée nécessaire sur chacun d'entre eux. La stratégie adoptée, élaborée par la Ville de Québec, consistait à assurer la supervision archéologique seulement dans les secteurs présentant un potentiel de découvertes (Figure 4). Dans l'éventualité ou des vestiges ou des contextes archéologiques importants étaient mis au jour, l'archéologue devait en assurer la protection et la conservation autant que possible. À cette fin, il était en constante communication avec l'entrepreneur chargé des travaux, avec la Ville de Québec et avec le ministère de la Culture et des Communications.

gende

Secteur d'intervention

Supervision archéologique
Côte du Palais
CeEt-38, CeEt-80 et CeEt-82

Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique

Source: BDTQ 20K, Gouvernement du Québec

GAIA

0 500 m

Avril 2024

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention de 2023.

Archéo-CAD

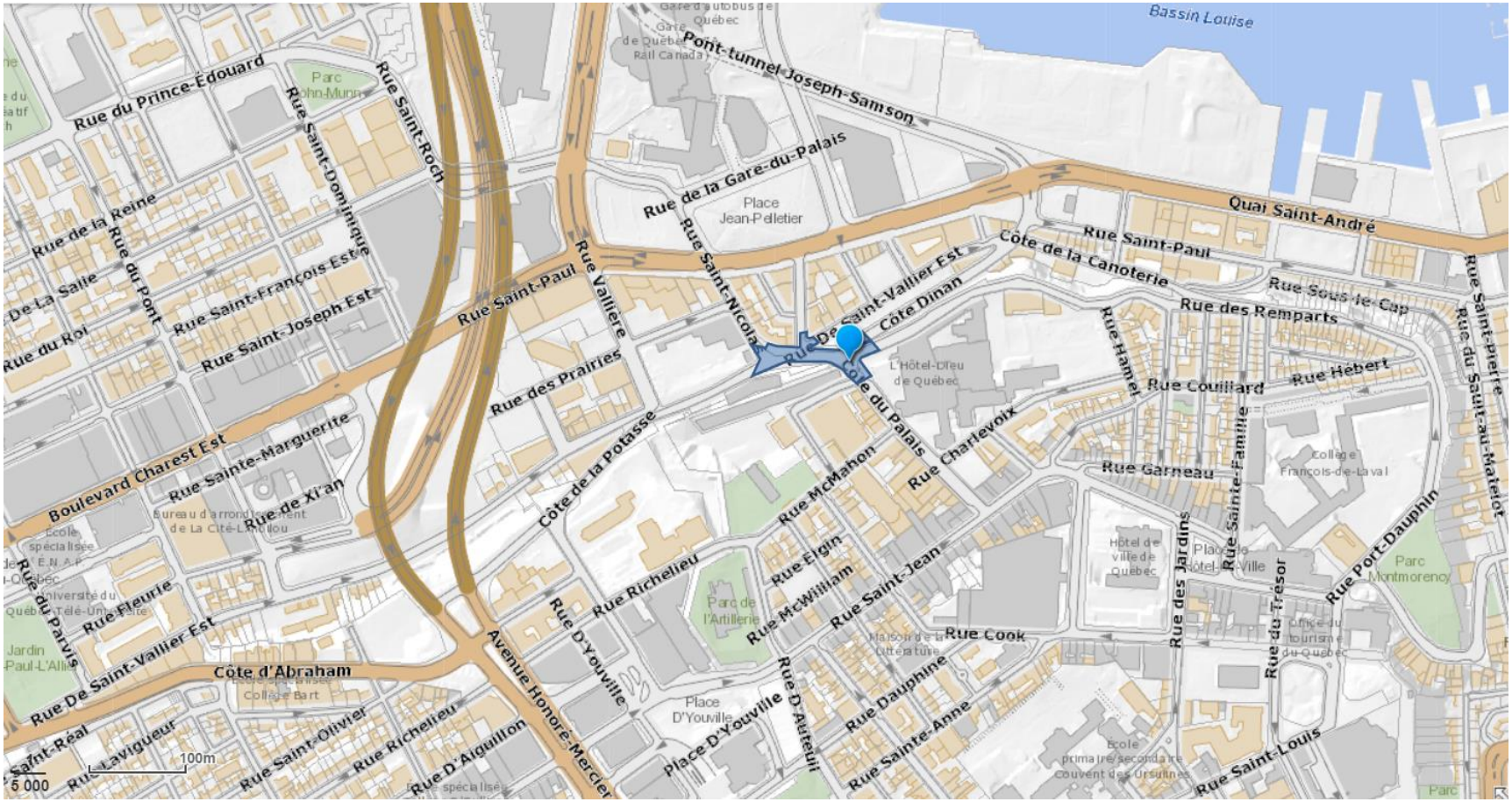

Figure 2 : Plan de localisation du secteur touché par tous les travaux de 2023.

modifié de la Carte interactive de la Ville de Québec

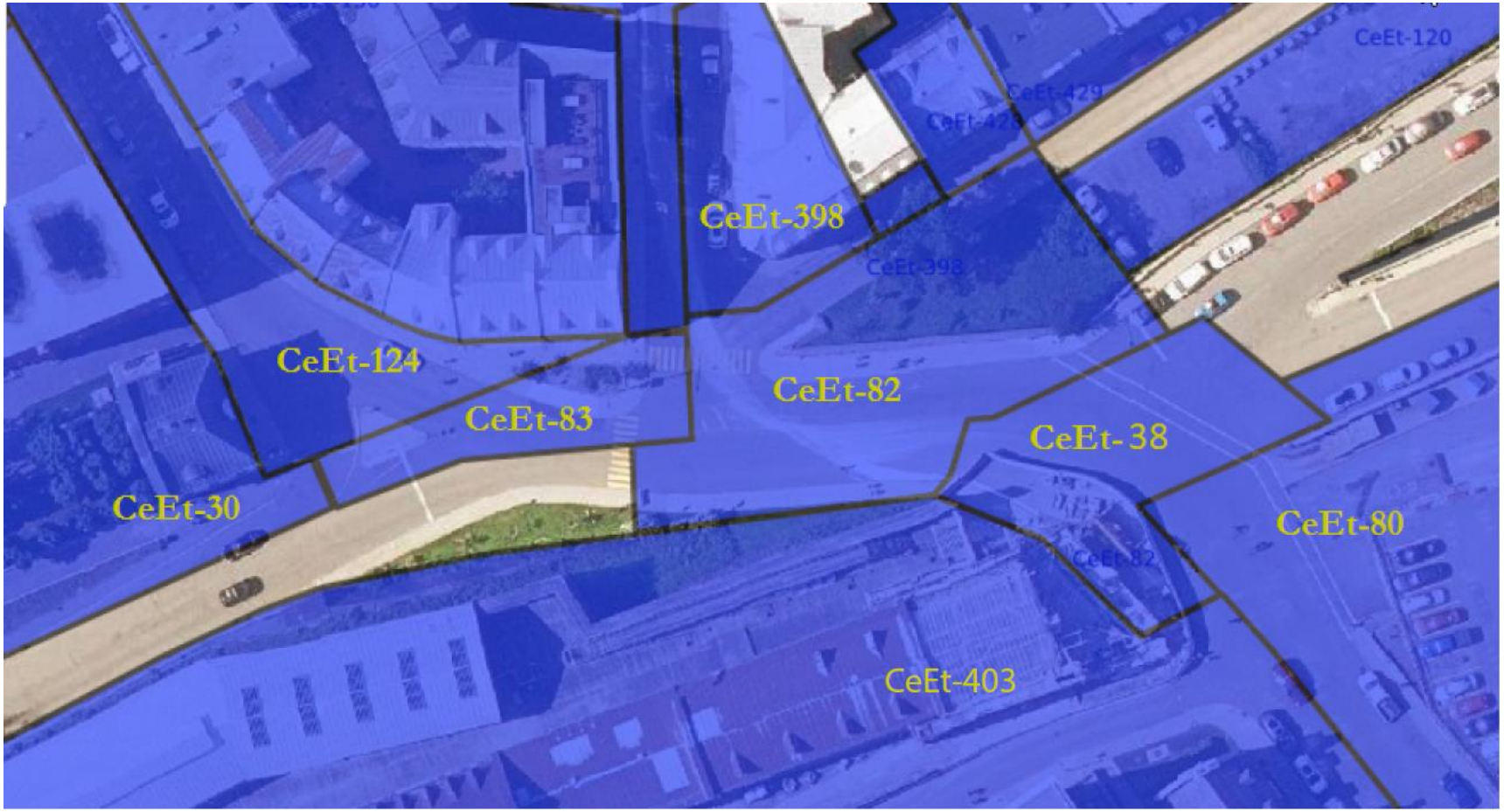

Figure 3 : Surface des sites archéologiques présents dans le secteur des travaux. Seuls les sites nommés en jaune risquaient d'être affectés par les travaux.
modifié du portail IGO2

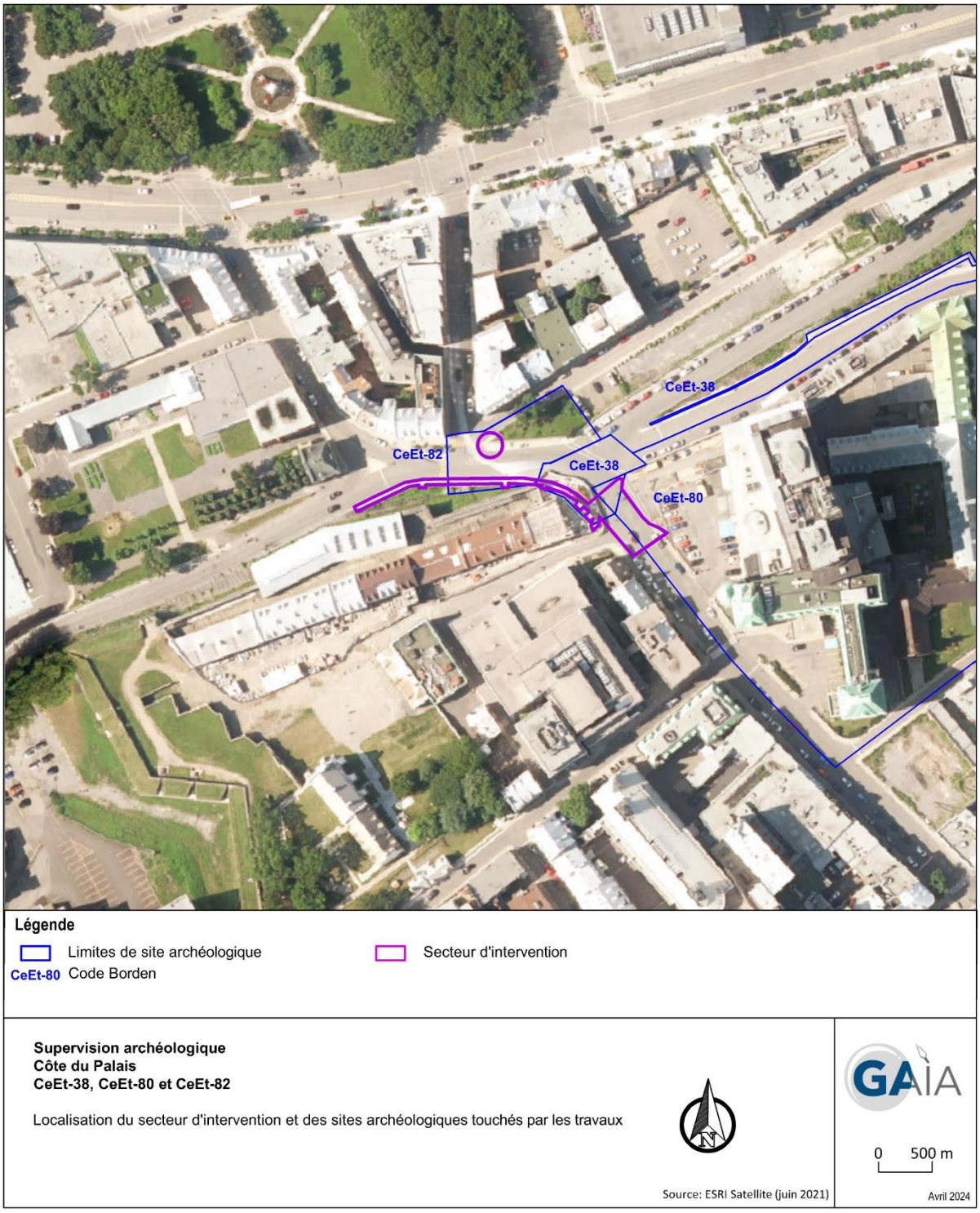

Figure 4 : Localisation de excavations décrites dans ce rapport et des sites archéologiques touchés.

Archéo-CAD

1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur à la Ville de Québec et en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, chaque tranchée correspond à une sous-opération et chaque unité stratigraphique à un numéro de lot. Des huit sites archéologiques touchés par les travaux, l'archéologue n'a enregistré des découvertes que sur trois d'entre eux. Pour le site CeEt-38 (Parc Montmorency), le numéro d'opération 19 a été utilisé. Pour le site CeEt-80 (Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec), le numéro d'opération 24 a été réservé. Pour le site CeEt-82 (Côte du Palais), c'est le numéro d'opération 5 qui a été utilisé. Finalement, on a attribué les numéros d'opération CdP2023-1 et CdP2023-2 aux enregistrements faits en dehors des limites de sites archéologiques. Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain, et chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur (Figure 5).

Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Ville de Québec. Un relevé photogramétrique des vestiges découverts dans la sous-opération CeEt-38-19C a été remis à la Ville de Québec et au MCCQ. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Québec et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés, numérotés et inventoriés, puis déposés à la Réserve archéologique de la Ville de Québec. Une copie de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'Annexe C. Sur le terrain, les vestiges qui ont pu être conservés ont été couvert d'une membrane géotextile avant leur enfouissement.

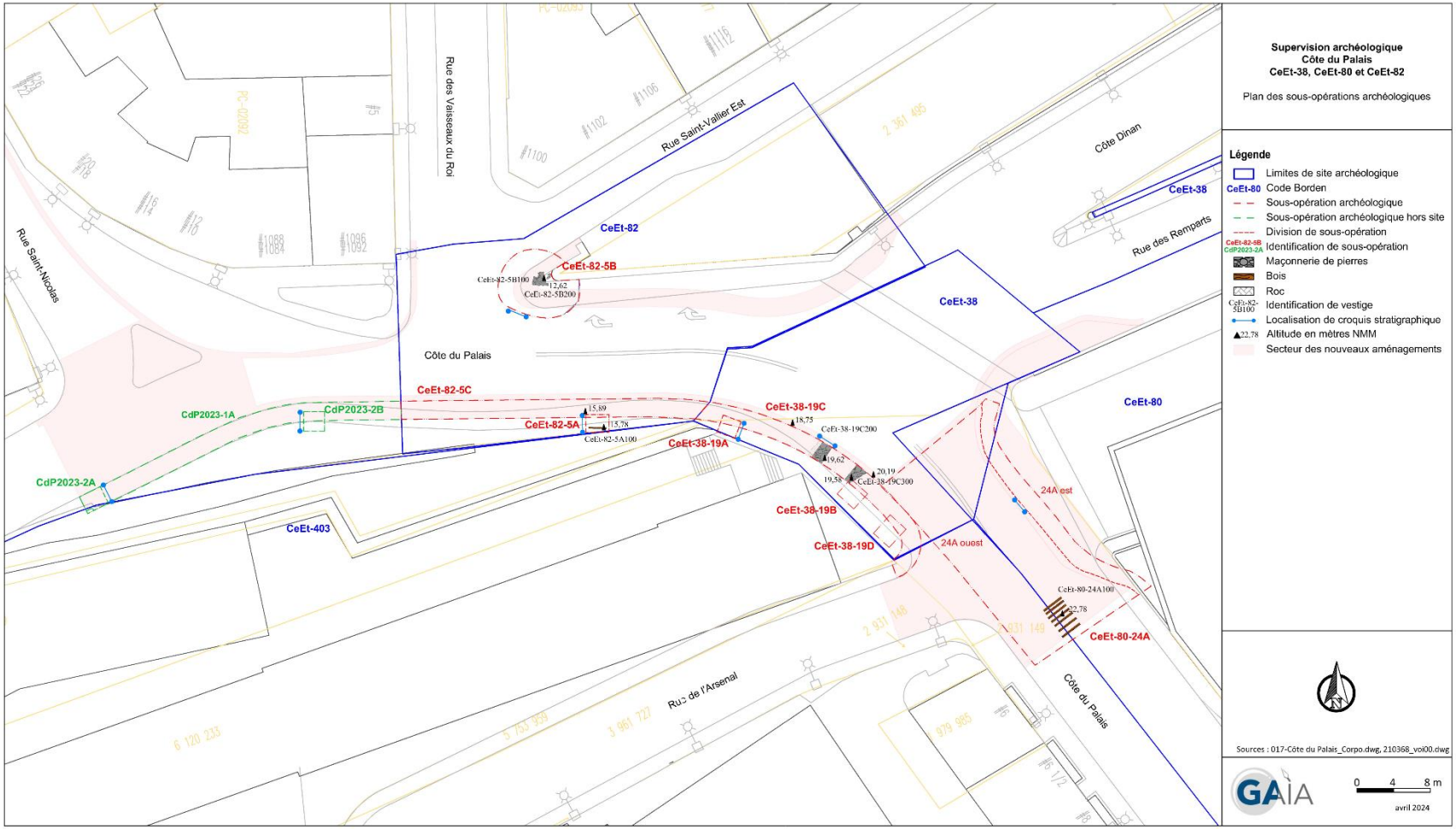

Figure 5 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023.

Archéo-CAD

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

Le secteur à l'étude se situe à une altitude variant entre 9 et 24 m ANMM, et couvre une partie du bassin de la rivière Saint-Charles pour se rendre jusque sur le plateau de Québec. Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à blocs (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. Cependant, des veines de chert sont présentes à quelques endroits dans la falaise ceinturant le côté nord-ouest de la ville. On en retrouve notamment dans la côte Dinan et dans la côte de la Montagne (Duval 2009). Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

2.1.2. Environnement ancien

Le paysage naturel actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteignait son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). La marge glaciaire remonta tranquillement vers la frontière canadienne, puis traversa du côté nord du fleuve Saint-Laurent vers 13 000 ans AA. Les mers glaciaires de Champlain et de Goldthwait occupèrent alors la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers était particulièrement inhospitalier et sans doute caractérisé par une toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait alors atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988).

Le rebond isostatique qui a suivi la déglaciation du territoire eut pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 6). Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesurait près de 10 km de large et s'étendait des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Alors que le glacier se retirait au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passait tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal (Richard 1985 : 47).

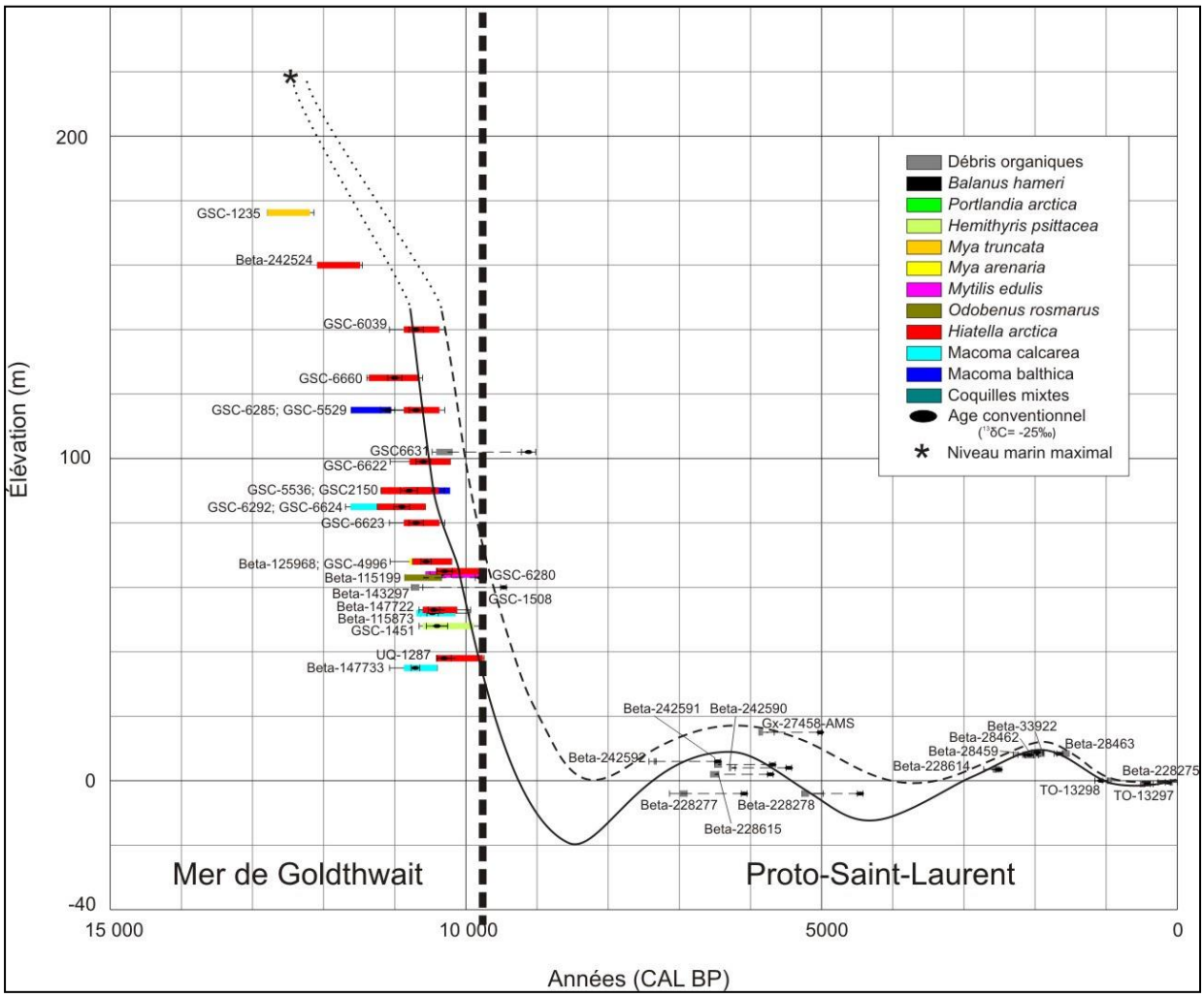

Figure 6 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouvait alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles.

Entre 7 000 et 6000 cal. AA, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel (Dionne 2004). Il est ensuite remonté à 15 mètres ANMM entre 6 000 et 3 200 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 134).

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fit remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression fut à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendit au cours des deux derniers millénaires au niveau qu'on lui connaît aujourd'hui (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

2.2. Cadre culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. À divers endroits sur le plateau de Québec et en Basse-Ville, on trouve des indices isolés de la présence humaine à la période Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA), bien que ceux-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Un site s'associant possiblement à l'Archaïque moyen (7 000 à 6 000 AA) (CeEt-884) se trouve dans le secteur du boulevard Langelier dans le quartier Saint-Sauveur (Rouleau et Fortier 2011). Pour l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA), un des seuls exemples d'occupation paléohistorique trouvé *in situ* sur le plateau

de Québec provient du site CeEt-387 découvert à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site a été récolté une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA).

Des occupations plus récentes proviennent des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment sur la pointe de Québec où se trouve le site de Place-Royale (CeEt-9), et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont entre autres été découvertes. Les sites de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601), localisés à 11 mètres ANMM, ont livrés des témoins et des niveaux en place associés à des occupations du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) (Cérane 1994). L'analyse du matériel archéologique et de leur contexte, en contrebas de la côte de la Montagne, a démontré une exploitation *in situ* d'une source de chert qui se trouve dans l'escarpement.

Durant la paléohistoire récente et jusqu'à la période historique, la pointe de Québec continua d'être occupée. Au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), des groupes iroquoiens occupaient intensément la région de Québec et se rassemblaient dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les niveaux d'occupations autochtones paléohistoriques et associés à la période de contact de Place-Royale (CeEt-9) ont été localisés entre 9,10 et 9,80 mètres d'élévation ANMM (Mandeville et Séguin 1976, Mandeville1980).

Le secteur à l'étude se situant majoritairement dans l'escarpement de la falaise menant au plateau de Québec, le potentiel de découverte de restes paléohistoriques était faible.

2.3. Cadre culturel historique

Le secteur à l'étude se situe à l'intersection de plusieurs sites archéologiques et lieux d'importance dans la ville de Québec : l'Hôtel-Dieu vers le sud-est, les Nouvelles Casernes vers le sud-ouest et l'îlot des Palais au nord-ouest. De plus, on observe des différences significatives entre le développement de la

Haute-Ville et de la Basse-Ville dans le secteur concerné. Compte tenu de l'importante quantité de données historiques et archéologiques associées à ce secteur, cette section se concentrera sur les zones visées par l'intervention de 2023, en mettant l'accent sur les événements ayant affectés la voie de circulation aujourd'hui connue sous le nom de côte du Palais.

2.3.1. Haute-Ville

La construction de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu marque le début du développement urbain en Haute-Ville dans la première moitié du 17e siècle. Vers 1660, la rue des Pauvres, plus tard nommée côte du Palais, est déjà en place et permet de rejoindre la Basse-Ville en passant devant l'hôpital (Figure 7). Vers la fin du siècle, une série d'ouvrages défensifs est mise sur pied afin de préparer la ville à d'éventuelles attaques, et le haut de la falaise où passe la rue des Pauvres est rapidement perçu comme un secteur névralgique.

Les premières fortifications de Québec sont érigées en 1690 sous la supervision du major de ville François Provost, chargé de la supervision des travaux en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve. Ces fortifications prennent la forme de palissades de bois. L'ouvrage a eu un usage sur une courte durée puisqu'on le juge inadéquat dès l'année 1692. L'ingénieur de Villeneuve revient à Québec juste assez longtemps pour élaborer un nouveau plan de fortification qu'il retourne présenter au roi de France. En 1693, en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve et poussé par la crainte d'une attaque, l'intendant Champigny décide de ne pas attendre l'approbation du roi et charge le chevalier Josué Boisberthelot de Beaucours de superviser les travaux d'érection de nouvelles fortifications, une ligne de palissades terrassées agrémentées d'ouvrages maçonnés. L'ingénieur Jacques Levasseur de Néré arrive à Québec l'année suivante et entreprend de compléter et de corriger l'enceinte. Toutefois, les fortifications existantes lui déplaisent et il propose un projet d'enceinte permanente (Simoneau 1989 : 5). Il reçoit l'aval de la Cour et débute les travaux de correction des fortifications de Beaucours en 1697 (Simoneau 1989 : 5) et entreprend l'ajout de retranchements devant les fortifications de 1693 (Charbonneau *et al.* 1982 : 34-37). Le secteur à l'étude est traversé par la palissade de 1690, puis par la palissade de 1693.

Le plan de l'ingénieur de Néré (Figure 8) ainsi que l'illustration du dessinateur et cartographe de Fonville (Figure 9) illustrent cet ouvrage.

Figure 7 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres.

BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P61

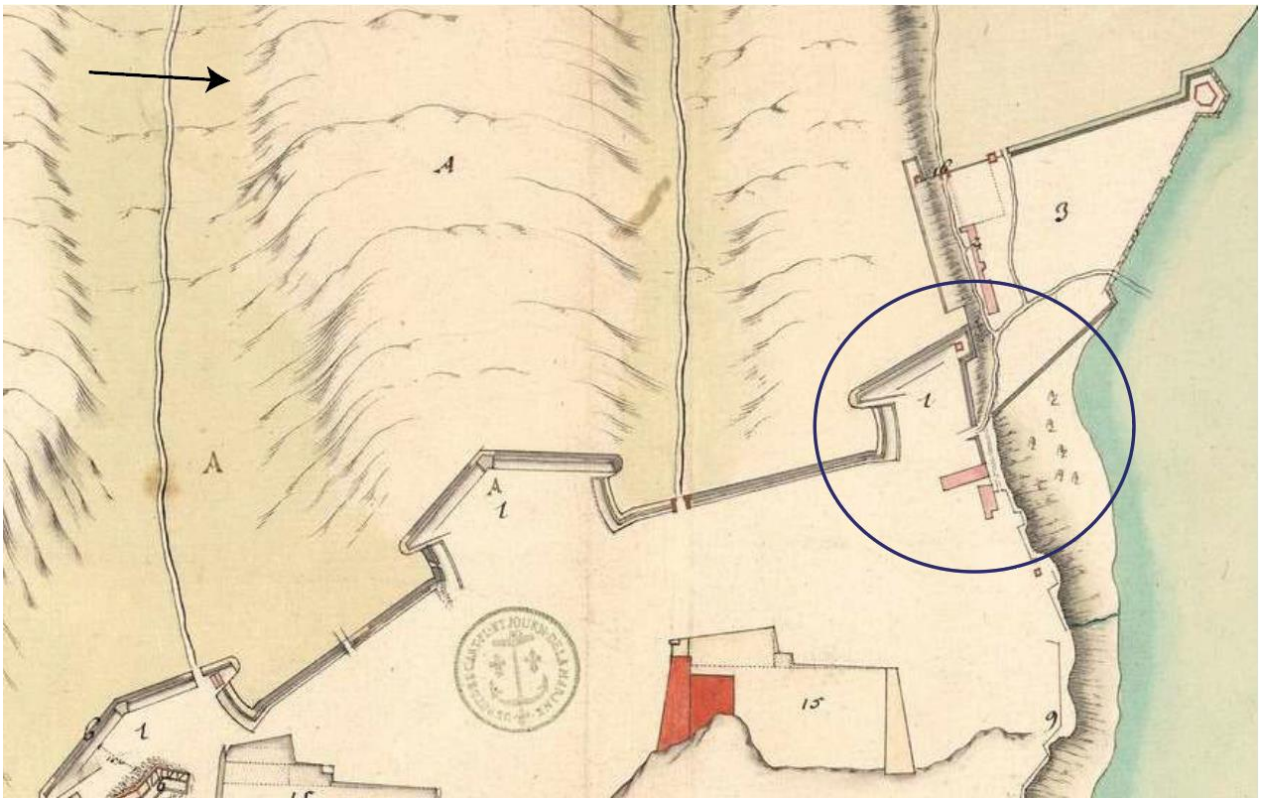

Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention.

Modifié de ANOM 03DFC359B

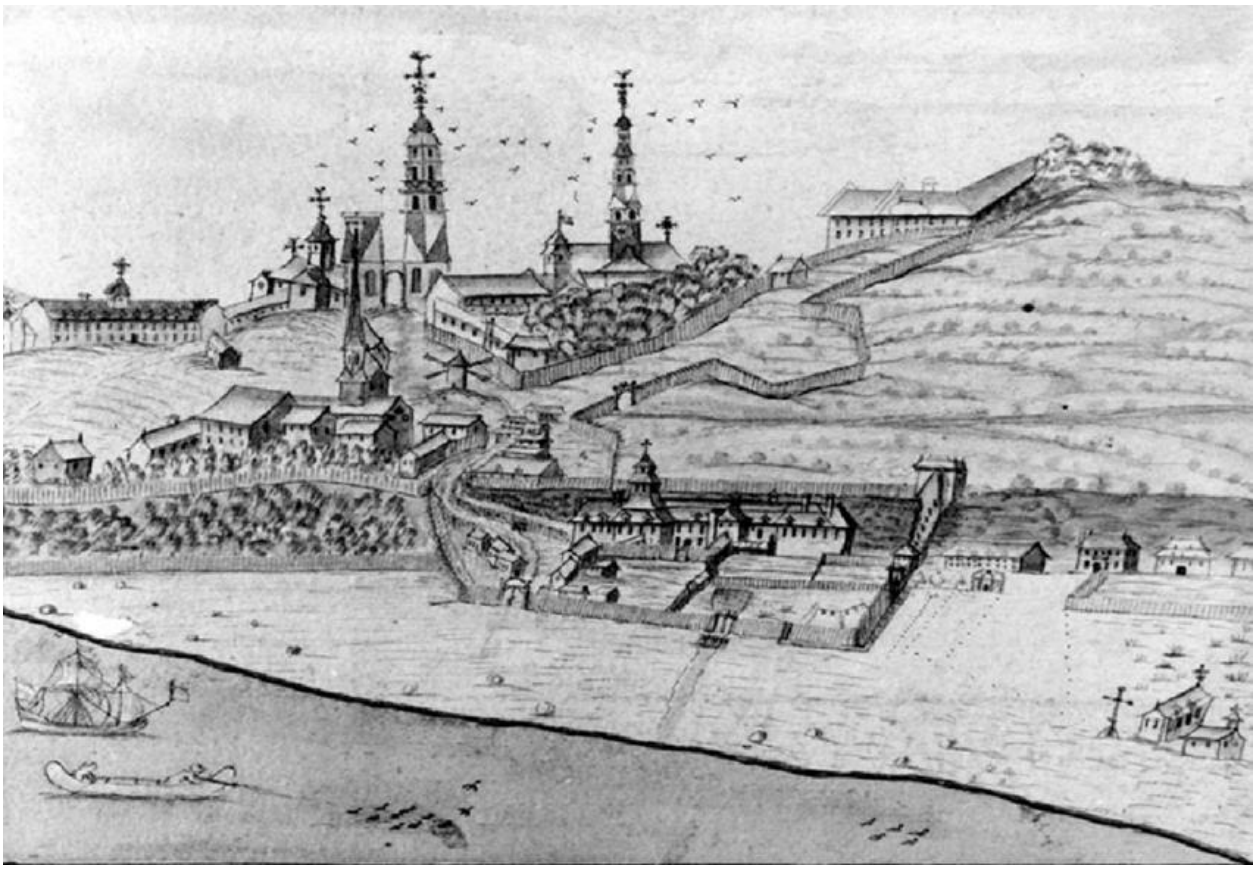

Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours.

BAC A/340/Québec/1699

Les travaux d'amélioration des fortifications de Beaucours proposés par de Néré se poursuivent au début du 18e siècle. Toutefois, le Traité d'Utrecht de 1713 met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre ainsi qu'à la volonté de fortifier Québec, du moins temporairement. En 1744, la France est de nouveau en guerre contre l'Angleterre et l'ingénieur Chaussegros de Léry est chargé de concevoir de nouvelles fortifications permanentes en toute hâte. Son plan prévoit une ligne bastionnée sur toute la longueur ouest de la ville (Simonneau 1989 : 6). Ces fortifications, inachevées lors de la prise de Québec, n'auront même pas servies à la défense de la ville. Désormais entre les mains des Anglais, les fortifications sont presque abandonnées pendant près de trente ans (Simoneau 1989 : 9). L'ingénieur Gother Mann arrive à Québec en 1785, avec comme objectif de rétablir la situation, mais les travaux de restauration ne débutent qu'en 1789. À partir de ce moment, et ce jusqu'en 1871, les fortifications de Québec seront ponctuées de réparations, d'ajouts et de reconstructions.

Dans le secteur à l'étude, l'illustration produite par de Fonville (Figure 9) suggère qu'aucune porte ne défend la côte du Palais à la fin du 17e siècle et que les palissades forment au plus un resserrement. Toutefois, un marché de construction de 1748 mentionne la réparation d'une porte à cet endroit (Simoneau 1989 : 11). Simoneau suggère que cette première porte a pu être construite au moment où la palissade du côteau est remplacée par un muret de pierre, déjà visible sur un plan de 1712 (Simoneau 1989 : 11). À partir de 1749, le secteur est en chantier pour la reconstruction de la porte susmentionnée, ainsi que pour l'érection d'un bâtiment appelé les « Nouvelles Casernes ». Les casernes sont adossées au parement sud de la courtine, cette dernière formant donc le mur nord du bâtiment. Peu d'information n'est parvenue jusqu'à aujourd'hui sur l'allure qu'a pu prendre la porte érigée à partir de 1749, outre qu'elle devait être construite de pierre provenant de Pointe-aux-Trembles (Simoneau 1989 : 11). Elle subsiste jusqu'en 1790, année où elle fait l'objet d'importants travaux de restauration suite à l'évaluation de l'ingénieur Gother Mann, qui en fait une de ses priorités (Simoneau 1989 : 12). En 1830, on reconstruit complètement la porte, plus grande et en forme d'arc de triomphe. Deux ans après le départ des troupes anglaises de Québec en 1871, on détruit définitivement la porte du Palais. Cette décision semble avoir bien été reçue puisque la porte limitait l'accès à la ville et que sa destruction avait été demandée depuis longtemps (Simoneau 1989 : 15).

Si nous n'avons aucune représentation de la porte du Palais de 1749, la version restaurée par Gother Mann à partir 1790 est visible sur la maquette de Duberger (Figure 10) et sur des aquarelles de J.P. Cockburn (Figure 11). Cette dernière possède un passage couvert d'une arche surmontée de meurtrières. La porte de 1830 a été construite environ 10 m au sud de la précédente (Groupe DDM 2020 : 9). Elle possède aussi un passage central surmonté d'une arche, mais cette fois sans meurtrières, et de chaque côté se trouve un passage pour piétons (Figure 12).

Un dernier ouvrage défensif pourrait avoir laissé des traces dans le secteur à l'étude. Il s'agit du corps de garde, érigé au début du 19e siècle à l'est de la porte du Palais. Ce dernier consiste en une construction de pierre intégrée aux fortifications (Figure 13). Le corps de garde subsiste jusqu'à la destruction de la porte en 1873.

Figure 10 : Porte du Palais et secteur à l'étude en 1806-1808, maquette de Duberger, vu vers le sud
Numérisation de la maquette par iSCAN, © Parcs Canada

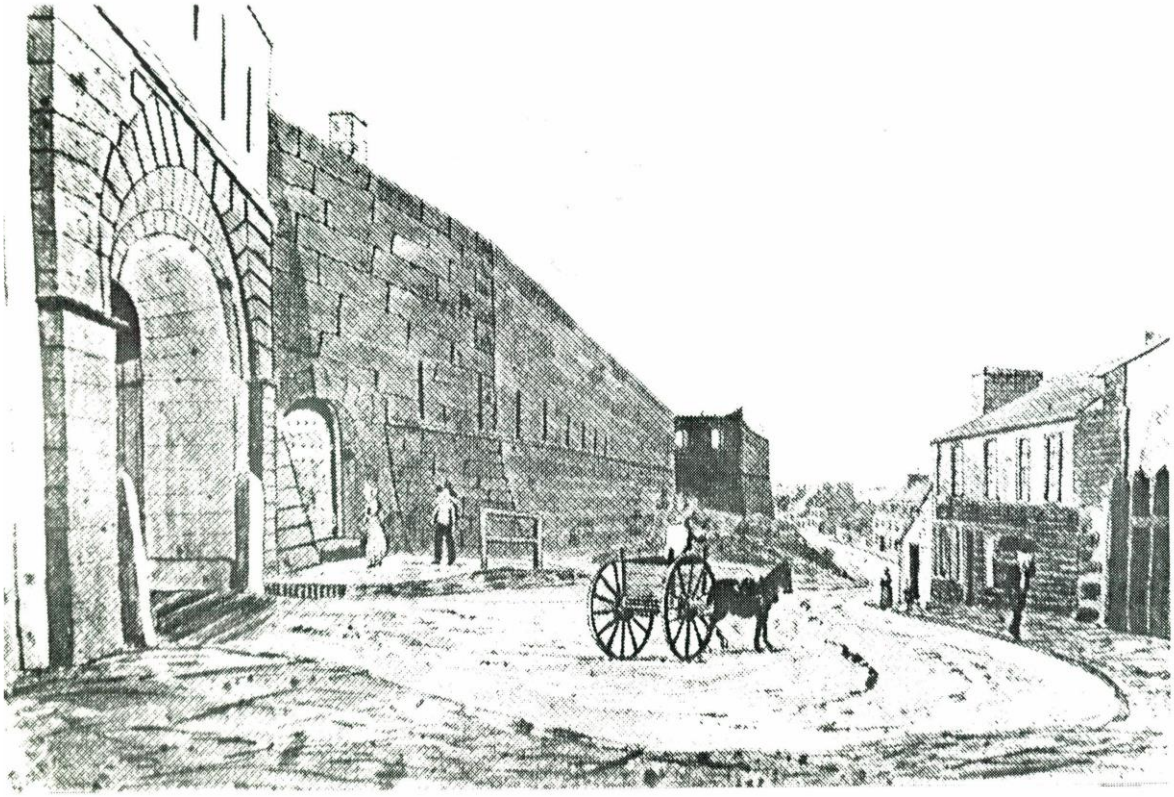

Figure 11 : Vue de la porte du Palais en 1829 par J. P. Cockburn, vu vers l'ouest
Tiré de Simoneau 1989 : 97

Figure 12 : Photographie intitulée *Palace Gate, Quebec City, QC, 1868* par W. Notman et recopié en 1931, sur laquelle on voit la porte du Palais peu de temps avant sa destruction. Vu vers le sud.

Musée McCord, VIEW-25076.

Figure 13 : Photographie anonyme de la porte du Palais et du corps de garde, prise vers 1870 en direction du nord.
BANQ Notice 99805

Après la destruction définitive de la porte du Palais, les changements dans la côte du Palais se déroulent plutôt en profondeur qu'en hauteur. L'implantation du réseau d'égouts en 1869 (Simoneau 1989 : 17) est suivie des réseaux électriques et téléphoniques durant le 20e siècle. Toutefois, c'est l'arrivée du tramway à Québec qui marque le plus la côte du Palais. La Basse-Ville est desservie la première à partir de 1867, suivi de la Haute-Ville en 1877 (Cérane 1990 : 64). On désire joindre les réseaux ferroviaires de ces deux portions de la ville, mais la plupart des accès menant en Haute-Ville sont trop abruptes. On trouve une solution en 1897 dans la construction d'une rampe de bois inclinée reposant sur des chevalets de bois, le viaduc de la côte Dinan (Figure 14). En 1948, avec la fermeture de la dernière ligne de tramway, cette rampe est réaménagée pour le passage des automobiles. Outre la construction du viaduc, c'est aussi en 1897 que l'on électrifie les premières lignes de tramway. Ainsi, entre 1897 et 1948, c'est une voie double de tramways qui circule dans la côte du Palais (Figure 15). Depuis l'abandon

du tramway, la côte du Palais a subi plusieurs travaux de réaménagement en lien avec la voierie (exemple : Simoneau 1989, Cérane 1990, Groupe DDM 2020).

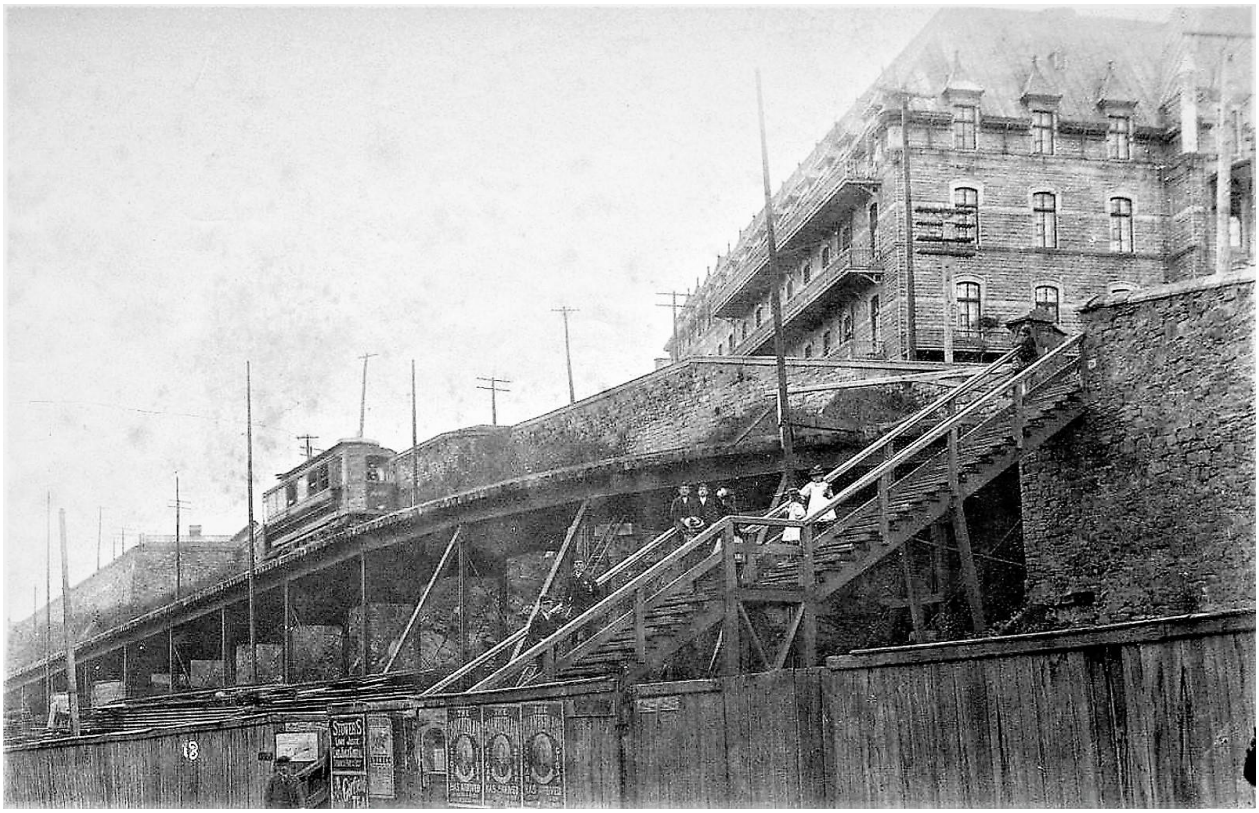

Figure 14 : La côte Dinan vers 1898. Vue prise de la Basse-Ville vers le sud-est.

BAnQ P585,D14,P18

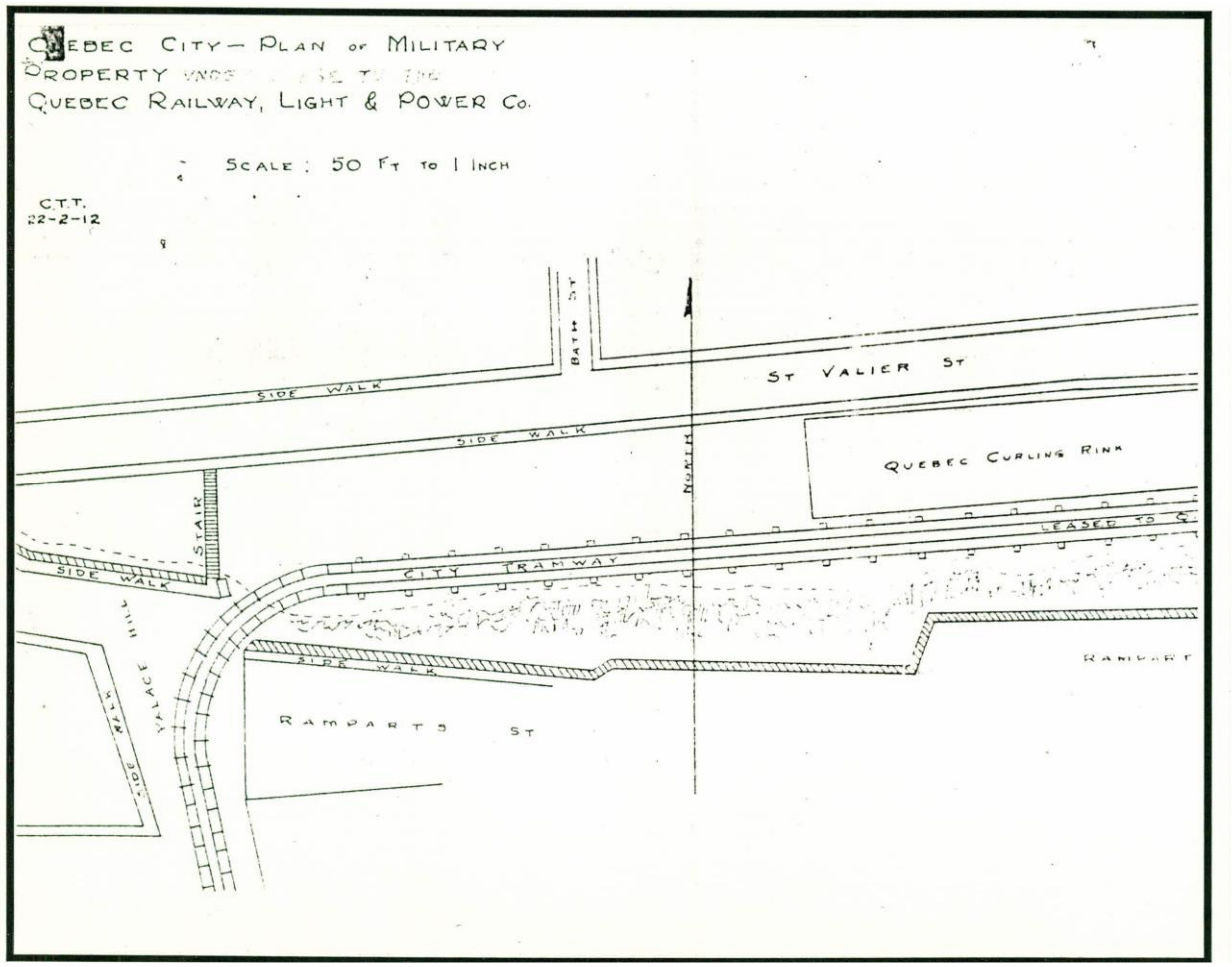

Figure 15 : Tracé du tramway de Québec sur le plan *Ouebec City-Plan of military property Ouebec Railway, Light And Power Co.,* date de 1912.

Tiré de Cérane 1990.

3.3.2. Basse-Ville

Alors que le secteur à l'étude en Haute-Ville prenait dès le 17e siècle une vocation hospitalière et militaire, la Basse-Ville, près de la côte, est résidentielle et commerciale, des vocations qu'elle conserve encore aujourd'hui. Entre 1666 et 1671, l'intendant Jean Talon débute la construction d'un chantier naval sur la rive droite de la rivière Saint-Charles. Plusieurs individus sont attirés par cette industrie et s'installent près du palais de l'Intendant. Deux de ces derniers seraient des charpentiers de navires qui s'établissent dans le secteur en 1692 (Castonguay, Dandenault et associés 2016 : 47), possiblement près

de la base de la côte du Palais ou des maisons y sont déjà construites (Figure 9). La toute première voie de circulation dans le secteur se trouve être la rue Saint-Vallier Est, utilisée dès 1620 alors qu'elle n'est qu'un sentier permettant de joindre la base de la côte du Palais au monastère des Récollets (qui devient plus tard l'Hôpital général) (Castonguay, Dandenault et Associés 2016 : 46). Au cours du même siècle, on ouvre la rue Saint-Nicolas.

En 1716, la rue Saint-Vallier, arrive de l'ouest et atteint l'intersection entre la côte du Palais et la rue Saint-Nicolas mais ne se poursuit pas au-delà de l'intersection, et aucune habitation n'occupe la base de la falaise au-delà de ce point (Figure 16). Entre 1716 et 1727, cela change avec l'ouverture de la rue Saint-Charles, désormais bordée de bâtiments des deux côtés (Figure 17). La rue des Vaisseaux-du-Roi, autrefois nommée rue Lacroix, est tracée en 1755 dans le prolongement de la ruelle de l'Ancien-Chantier, ouverte en 1715 (Castonguay, Dandenault et Associés 2016 : 47). La configuration du secteur à l'étude reste la même jusqu'à la première moitié du 19e siècle. En 1815, le côté sud de la rue Saint-Charles est encore bien garni de bâtiments (Figure 18) mais l'incendie de 1845 met fin à l'occupation domestique de la base de la falaise. Les autorités militaires font l'acquisition des terrains bordant la base de la falaise (Benoît *et al.* dans Simoneau 1989 : 26) et en 1875, seul un terrain de curling y subsiste (Figure 19).

Le 20e siècle est marqué d'importants bouleversements dans le secteur. D'abord, on ouvre la côte de la Potasse en 1922, ce qui a comme résultat de limiter l'accès de la rue Saint-Vallier à la rue St-Charles. Aujourd'hui, les deux tronçons de rue sont appelés rue St-Vallier Est. En 1928, un tunnel à voie unique est inauguré sous la côte du Palais afin d'offrir une circulation sur la rue St-Vallier Est sans nuire à l'accès à la côte du Palais (Figure 20). Le tunnel est en service jusque dans les années 1970, puis est condamné et comblé de sable afin de permettre un élargissement de la côte du Palais.

Figure 16 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec, Capitale du canada* par Chaussegros de Léry, 1716. La rue St-Vallier sillonne la base de la falaise, sous la lettre T, mais ne se poursuit pas au-delà de la limite de la côte du Palais.

ANOM, ark:/61561/74742.3808165

Figure 17 : Extrait du *Plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry* en 1727. Des maisons apparaissent à la base de la falaise, du côté est de la côte du Palais, à l'endroit indiqué de la flèche bleue.

BAnQ 0003853409

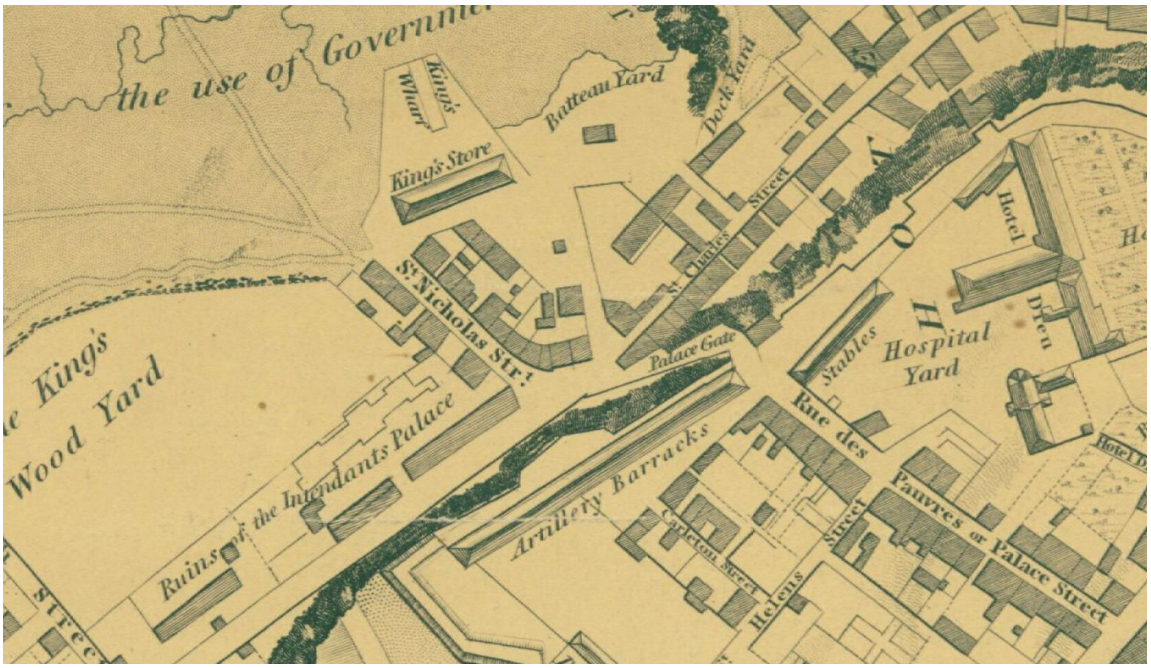

Figure 18 : Extrait du plan *City of Quebec* de J. Bouchette de 1815, sur lequel on peut voir la rue Saint-Vallier (St-Charles sur le plan) avant que son tracé ne soit interrompu par la côte de la Potasse. Orienté vers le nord.

BAnQ 0003836113

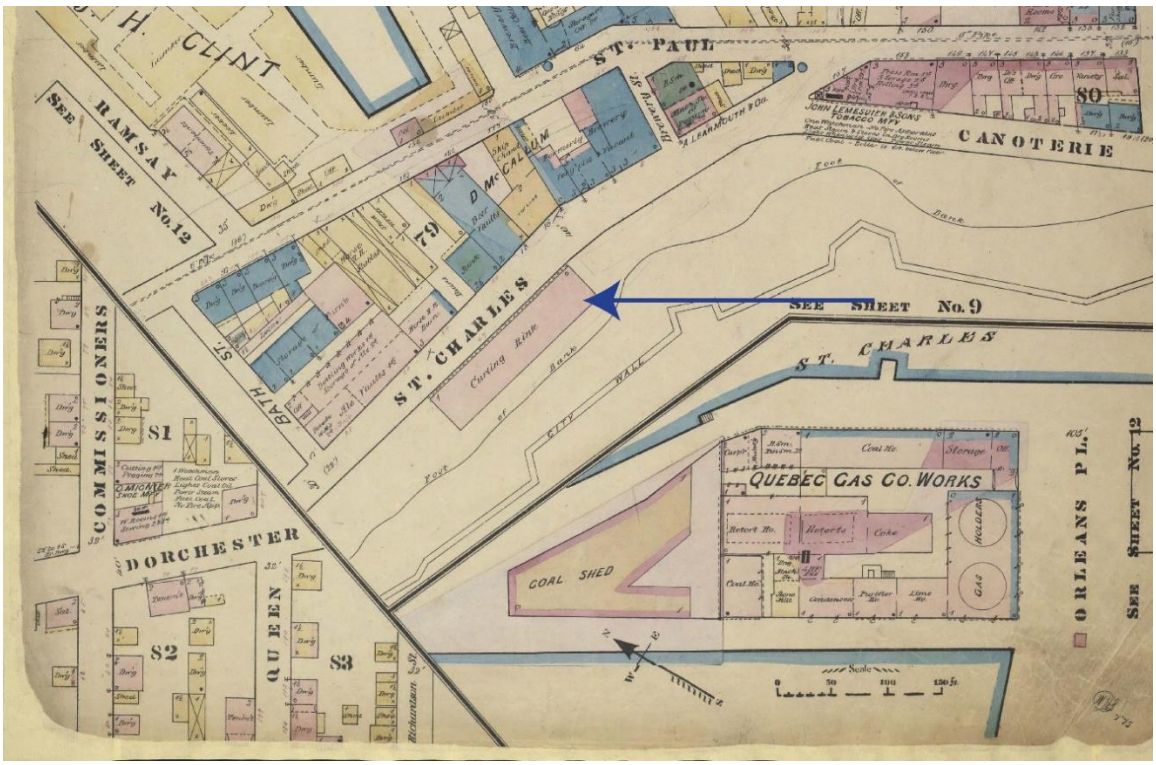

Figure 19 : Extrait du *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Seul un terrain de curling (Curling Rink), désigné de la flèche bleue, subsiste au sud de la rue St-Charles.

BAnQ P600,SS1,D65

Figure 20 : Photographie de 1975 illustrant le tunnel passant sous la côte du Palais, en bas à droite de l'image.
Société d'histoire de Québec

2.4. Potentiel archéologique

Le secteur à l'étude, autant en Haute-Ville qu'en Basse-Ville, a connu de nombreuses et importantes perturbations dès le 18e siècle. En 1770, le niveau de la côte du Palais aurait été rabaissé afin d'en réduire la pente, ce qui peut avoir fait disparaître beaucoup de traces françaises dans le secteur (Simoneau 1989 : 17). Un second événement de nivellement de la côte du Palais a eu lieu en 1898 lors d'un pavage (Moss 1981 dans Simoneau 1989 : 17), événement vraisemblablement associé à l'aménagement de la voie ferrée du tramway dans ce secteur à partir de 1897. La rue des remparts aurait aussi été abaissée de plus de 2,00 m en 1875 puis en 1921 (Moss 1981 dans Simoneau 1989 : 17), ce qui pourrait avoir fait disparaître beaucoup des traces du corps de garde qui auraient pu s'y trouver. En ajoutant à cela les travaux d'aménagement du réseau du tramway, il ne reste probablement pas ou peu de traces du corps de garde. Malgré ces importantes perturbations, les interventions archéologiques passées (Simoneau 1989, Cérane 1990, Groupe DDM 2020, Artefactuel 2022) ont démontré que plusieurs vestiges des différentes portes du Palais se trouvent encore sous la chaussée. L'intervention de 2023 étant peu intrusive, les chances de rencontrer ces vestiges étaient relativement faibles.

En Basse-Ville, compte tenu des perturbations majeures causées par le tunnel et par l'aménagement de la côte Dinan, très peu d'éléments archéologiques d'importance risquaient d'être découverts. Le seul secteur ayant un potentiel important est le coin de l'intersection entre la côte du Palais et la rue Saint-Vallier Est ou des vestiges de maçonnerie d'une habitation pouvant dater du 18e siècle ont été dégagés en 1996 (Simoneau 1997). À cet endroit, des sols archéologiques ainsi que d'autres vestiges pourraient être dégagés, dans les rares endroits non perturbés par le tunnel.

2.5. Interventions archéologiques antérieures

En 2020, le Groupe DDM fait un important travail de recensement des interventions archéologiques qui ont eu lieu dans la côte du Palais (Figure 21). À ce tableau, on peut ajouter leur propre intervention (Groupe DDM 2020) ainsi que l'intervention d'Artefactuel (2022) aux Nouvelles Casernes (CeEt-403). Les interventions archéologiques de 2023 ont eu lieu sur trois de ces sites, soit le Site patrimonial du

Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80), le site de la côte du Palais (CeEt-82) et le site du Parc Montmorency (CeEt-38). Seules les interventions qui ont eu lieu à proximité des interventions archéologiques de 2023 sont mentionnées dans les prochains paragraphes.

Nom des sites archéologiques	Code Borden	Interventions archéologiques antérieures
Parc Montmorency	CeEt-38	Cérane 1990 ; Ethnoscop 2001 et 2015 ; Gaumond 1966a & 1966 b ; Giroux 1984 ; Korvemaker 1968 ; Simoneau 1989 et 1997 ; Tremblay et Croteau 1987.
Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec	CeEt-80	Artefactuel 2007, 2014, 2015, 2016 et 2019 ; Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2015a ; Cérane 1989a, 1990, 1993 et 1996 ; Ethnoscop 2010, 2014a et 2015 ; Gaumond 0000a ; Rouleau 2012 ; Simoneau 1995 ; Simoneau et Rouleau 1990 ; Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Croteau 1987.
Côte du Palais	CeEt-82	Cérane 1989b et 1990 ; Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Rue Saint-Vallier	CeEt-83	Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Gare du Palais	CeEt-123	Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2015 b ; Cérane 1989b 1992 et 1993 ; Cloutier 1998 ; Ethnoscop 2011 et 2014 b ; Giroux 1984 ; La Roche 1989 et 1991 ; Ross 2014 ; Tremblay Y. 1984.
Ilot Saint-Nicolas	CeEt-150	Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2016 ; Cérane 1988a, 1989 b 1992, 1994 et 1996 ; Ethnoscop 2009 ; La Roche 1987 ; Simoneau 1988 ; Tremblay K. 1984 ; Tremblay et Véronneau 1988.
Côte du Palais	CeEt-364	Cérane 1989b, 1990 et 1993 ; Tremblay et Croteau 1987
Rue Lacroix	CeEt-396	Tremblay et Tanguay 1987.
Rue Saint-Vallier	CeEt-398	Cérane 1989b et 1992 ; Ethnoscop 1992 ; La Roche 1989 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Ilot : Parc de l'Artillerie et Arsenal de Québec	CeEt-403	Arkéos 1994 ; Artefactuel 2018 ; Brassard 2002 ; Brassard et Savard 2001 ; Cérane 1989a, 1989 b, 1993, 1994 et 1996 ; Croteau 1987 ; Ethnoscop 2004 et 2005 ; Fiset 2002 ; Gaumond 0000b et 1970 ; Guimont 2002 ; Guimont et Duguay 2002 ; Lafrenière 1978 ; Parcs Canada 1974 ; Quesnel 2000 ; Rouleau 1997 ; Tremblay et Croteau 1987.

Figure 21 : Tableau recensant les interventions archéologiques ayant eu lieu dans leur secteur à l'étude avant 2019.
Groupe DDM 2020 : 15

Le site CeEt-38 est un imposant site archéologique regroupant l'ensemble des fortifications du front nord-est de Québec, du parc Montmorency aux portes du Palais (Artefactuel 2022 : 28). Seules quelques interventions ont eu lieu dans le secteur des portes du Palais, dont une première en 1977, non recensée. Un vestige maçonné y est dégagé, qu'on associe possiblement au muret de pierre érigé par Beaucours dans le secteur (Simoneau 1989 : 18).

La première intervention enregistrée dans un rapport concernant la portion du secteur à l'étude visée a été menée par Tremblay en 1983 (Tremblay 1984). Lors des excavations, on trouve des fondations de pierre dont la fonction et la date d'érection restent inconnues, ainsi que des dormants (traverses) et des rails de voie ferroviaire associés au tramway. La même année, dans le cadre d'un projet d'assainissement des eaux de la ville de Québec, Giroux intervient près de l'intersection entre la côte Dinan et la rue des Remparts. (Giroux 1984). Il y fait la découverte de vestiges maçonnés qu'il associe au mur nord de la façade des Portes du Palais de 1831-1874. Il s'agit de la première intervention archéologique menant à l'identification des vestiges des Portes du Palais.

En 1988, la ville mène une campagne de fouille exploratoire dans la côte du Palais afin de localiser et de vérifier l'état des vestiges associés aux portes qui ont été érigées dans ce secteur du site archéologique CeEt-38 (Simoneau 1989). L'intervention, prenant la forme de deux tranchées archéologiques, a permis de dégager des vestiges de deux des Portes du Palais : celle de 1749 et celle de 1830. On constate que les vestiges de la porte de 1830 sont alors en bon état malgré leur proximité avec la surface. L'année suivante, Cérane (1990) assure la supervision archéologique de travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec dans la côte du Palais, du secteur des portes jusqu'à l'intersection avec la rue des Vaisseaux-du-Roi. La tranchée passe tout juste à l'est des excavations de Simoneau et les vestiges des portes sont rencontrés de nouveaux, ainsi que plusieurs éléments d'infrastructures enfouies tel qu'un système de drainage.

En 1996, Simoneau mène une série d'interventions ponctuelles pour la Ville de Québec dont une l'amenant dans le secteur à l'étude, le but étant de remblayer le tunnel qui passait autrefois sous la côte du Palais (Simoneau 1997). Il fait la découverte de vestiges de la portion ouest de la porte de 1749, sur le site CeEt-38. De plus, dans les limites du site archéologique CeEt-82, il découvre des vestiges de bois, qu'il interprète comme un canal partant de la porte du Palais pour descendre la côte, en longeant la limite sud de la rue. Ce vestige serait daté d'après 1887. Finalement, toujours dans les limites du site CeEt-82 il dégage des vestiges maçonnés interprétés comme les fondations d'une habitation de la première moitié du 18^{e} siècle érigée du côté sud de la rue St-Vallier Est, autrefois appelée St-Charles, à l'intersection avec la côte du Palais.

En 2019, le Groupe DDM (2020) assure la supervision de travaux menés par Télécon Inc. dans la côte du Palais afin de faire passer un câble de fibre optique. À l'issue de l'excavation de trois tranchées, dans le secteur du site CeEt-38, on identifie un vestige de pierre potentiellement associé à la porte de 1749 ainsi que le sommet du tunnel permettant le passage sous la côte. Finalement, à la fin de la même année et au début de 2020, Artéfactuel intervient près du bâtiment des Nouvelles Casernes (Artefactuel 2022). Les travaux s'insèrent dans un important programme d'entretien du bâtiment et les excavations qui ont eu lieu dans le secteur à l'étude se situent le long du parement ouest des casernes, dans les limites du site CeEt-38. Les travaux ont mené à la découverte de l'extrémité ouest de la porte érigée en 1830.

Le site CeEt-80 est, comme son nom le suggère, pour sa part associé à l'occupation monastique et hospitalière du secteur et non au contexte de circulation dans la côte du Palais. Selon la littérature consultée, aucune intervention n'a eu lieu dans le secteur des travaux, dans les limites de ce site archéologique.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Les travaux de réaménagement dans la côte du Palais ont eu lieu du 15 mai au 9 aout 2023. Comme ceux-ci ont été réalisés sans ordre d'exécution particulier, et tel qu'il fut mis en contexte en introduction de ce rapport, nous présentons ici les résultats de la surveillance en fonction des différents sites archéologiques touchés. Plusieurs excavations menées dans le cadre des travaux de réaménagement de la côte du Palais ont eu lieu sans que la supervision archéologique n'eût été requise. D'autre part, des interventions ont été menées dans des secteurs situés à l'extérieur des limites de quelconque site archéologique. Les données enregistrées dans le cadre de ces excavations sont présentées en premier lieux.

3.1. Interventions hors-site (CdP2023)

Quelques tranchées creusées hors des limites de sites archéologiques connus ou dans des secteurs à faible potentiel archéologique ont été enregistrées durant le mandat. Ces tranchées se situaient le long de la limite sud de la portion orientée d'est en ouest de la côte du Palais, entre la rue des Remparts et la rue Saint-Nicolas. La tranchée 1A est une longue bande creusée à l'emplacement du trottoir qui longe le tracé de la côte, tandis que les tranchées 2A et 2B sont des excavations profondes creusées pour accueillir des bases de lampadaires. La tranchée 1A traverse aussi les sites CeEt-82 et CeEt-38. Elle est décrite dans la section sur le site CeEt-82, sous le numéro de sous-opération CeEt-82-5C.

Les sous-opérations CdP2023-2A et CdP2023-2B sont deux excavations creusées pour accueillir des bases de lampadaires près du trottoir longeant le côté sud de la côte du Palais. Elles mesurent respectivement 2,50 m sur 2,00 m et 2,15 m sur 2,30 m et ont une profondeur d'environ 1,50 m à partir de la surface. La sous-opération 2A est située à l'extrémité ouest de la côte du Palais, tandis que la sous-opération 2B se trouve au sud-ouest de l'intersection avec la rue des Vaisseaux-du-Roi.

La stratigraphie des deux tranchées est très semblable et fait état d'une succession de remblaiements et de lits de poses pour des aménagements modernes (Photo 1). La sous-opération 2A est couverte d'un gazon poussant dans un sable limoneux brun d'environ 0,50 m d'épaisseur (2A1). En-dessous, on rencontre un niveau d'asphalte de 0,20 m d'épaisseur (2A2) posé sur une surface de béton friable (2A3). Ensuite, l'excavation se poursuit dans un loam brun avec des inclusions de schiste et de brique sur 0,65 m de profondeur avant d'atteindre le roc (2A4).

Aucun artefact permettant de contribuer à dater ces contextes n'a été découvert. Toutefois, cette portion de la côte a subi d'intenses perturbations liées au tunnel et les sols sont vraisemblablement associés au remblaiement de ce dernier et au réaménagement de la pente après son enfouissement.

Photo 1 : Paroi est de la sous-opération CdP2023-2A.

CdP-2023-022

3.2. Site archéologique de la côte du Palais (CeEt-82)

Trois tranchées sont associées au site archéologique de la côte du Palais. La première correspond à la longue tranchée CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C longeant le côté sud de la côte du Palais. La deuxième, CeEt-82-5A, se situe aussi du côté sud de la voie de circulation et la troisième. CeEt-82-5B a été creusée au coin formé par la côte et par la rue Saint-Vallier Est. La tranchée CeEt-82-5A a été creusée pour accueillir une base de lampadaire. On y a fait la découverte de pièces de bois, telles que Simoneau les a observées en 1997. La tranchée CeEt-82-5B est de forme irrégulière, subcirculaire, et a un rayon mesurant de 4,00 m à 4,80 m. Le but de l'excavation était la pose d'un bloc de granite s'appuyant contre les fondations du muret de soutènement formant le coin entre les deux rues. Les mêmes vestiges découverts en 1996 (Simoneau 1997) ont été identifiés lors de cette excavation.

3.2.1. Sous-opération CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C

La tranchée CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C est une tranchée peu profonde creusée pour enfouir des lignes électriques avant d'effectuer la réfection du trottoir. Elle mesure environ 2,00 m de largeur et a une profondeur moyenne de 0,50 m, sauf dans la section du site CeEt-38 ou elle a une largeur de 0,50 m. Elle commence à la limite entre la côte du Palais et la côte de la Potasse (Photo 2) à l'ouest, et se termine à l'intersection avec la rue de l'arsenal. Elle passe donc par les sites archéologiques CeEt-82 (côte du Palais) et CeEt-38 (Parc Montmorency). La portion traversant le site CeEt-82 porte le numéro d'opération 5C et est similaire à la portion hors-site. La portion de la tranchée traversant le site CeEt-38 a mené à la mise au jour de vestiges et est donc présenté dans une section dédiée au site archéologique en question.

La tranchée 5C, autant dans sa portion hors-site que dans la portion traversant le site CeEt-82, ne contient pas de sols archéologiques en place. Sous le béton du trottoir, on identifie un lit de pose de gravier gris couvrant un remblai de sable légèrement limoneux brun à brun pâle. Aucun artéfact n'a été récolté. Le sommet du tunnel a été rencontré lors de l'excavation, mais ce dernier fut rapidement enseveli de sable.

Photo 2 : Secteur à l'étude préparé pour l'excavation, le long de la côte du Palais, avec la rue St-Nicolas visible dans la moitié droite de la photo. Vu vers le nord-ouest.

CdP-2023-010

3.2.2. Sous-opération CeEt-82-5A

L'excavation portant le numéro d'opération 5A a été creusée jusqu'au roc, atteint à une profondeur moyenne de 0,70 m. Une pièce de bois (5A100), orientée dans un axe est-ouest et posée sur le roc, a été dégagée lors de l'excavation (Photo 3, Figure 22). Elle a une forme subrectangulaire, avec une largeur de 0,15 m sur 0,15 m, et ses arrêtes ont été équarries ou se sont arrondies à l'issue de processus taphonomiques. Elle mesure 2,00 m mais sa longueur totale est inconnue puisqu'on a dû sectionner une extrémité lorsqu'est venu le temps de la retirer. La pièce, possiblement taillée dans le cèdre si l'odeur qu'elle dégageait en est une indication fiable, semble avoir été travaillée à la hache. Cette pièce se situe dans le même secteur que d'autres pièces de bois trouvées en 1996 (Simoneau 1997 : 34) et la description qui en est faite confirme l'appartenance de notre pièce de bois à cet ensemble. Les

interprétations faites à l'époque s'appliquent toujours ici : il s'agit vraisemblablement d'un élément servant à la canalisation des eaux.

L'intervention de 2023 ne permet pas de développer cette hypothèse au-delà de ce qui a été soulevé en 1997 (Simoneau 1997 : 34) puisqu'aucun artéfact n'a été récolté en association avec cette pièce de bois. Une couche de sable graveleux beige marbré de noir mesurant jusqu'à 0,30 m d'épaisseur (5A5) recouvre le vestige, mais elle ne contient aucune inclusion anthropique contribuant à l'identifier. Par-dessus cette dernière, on retrouve un sable brun-orangé d'environ 0,12 m d'épaisseur (5A4) suivi d'un sable organique gris-bleu d'une épaisseur maximale de 0,34 m (5A3). Finalement, la surface du sol est composée d'une surface gazonnée (5A1) dans la moitié sud et d'une surface bétonnée avec un lit de pose de gravier de type ¾" net gris mélangé à du sable (5A2) dans la moitié nord (Croquis stratigraphique - Annexe A). Aucune de ces dépositions ne permet d'avancer une datation pour l'événement durant lequel la pièce de bois a été posée. Ainsi, puisque Simoneau (1997 : 25) avançait que ces éléments sont postérieurs à 1887, c'est aussi la date qui est retenue ici.

Photo 3 : Pièce de bois CeEt-82-5A100 extraite de la sous-opération lors de l'excavation.

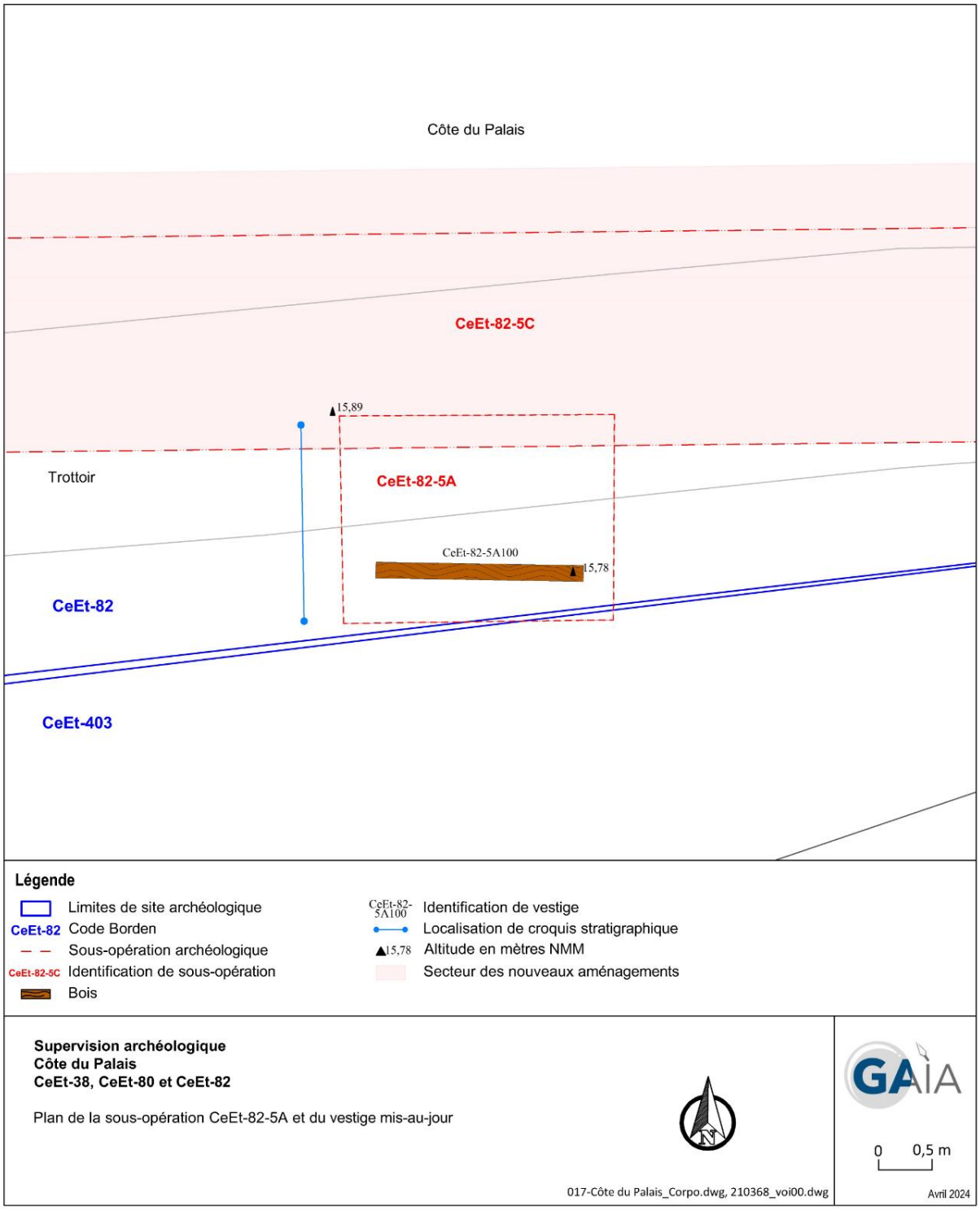

Figure 22 : Sous-opération CeEt-82-5A.

Archéo-CAD

3.2.3. Sous-opération CeEt-82-5B

L'excavation de la sous-opération CeEt-82-5B ne s'est pas déroulée sans imprévus. L'objectif des travaux à cet endroit était d'atteindre le roc devant le coin du muret de soutènement à l'intersection entre la rue St-Vallier Est et la côte du Palais, ce qui signifie que le vestige identifié par Simoneau en 1996 comme une habitation du 18e siècle (Simoneau 1997) devait être détruit s'il s'y trouvait encore. Lors d'une première phase d'excavation, le sommet du vestige recherché a été atteint (5B100), de même que deux massifs de bétons. Leurs sommets se trouvaient à la même altitude que le sommet du vestige 5B100. Le premier massif de béton était orienté dans un axe est-ouest et situé au sud du vestige maçonné 5B100 et le deuxième dans un axe sud-ouest vers le nord-est, passant au nord du vestige. En raison d'un problème de communication entre les intervenants, le vestige 5B100 a malencontreusement été détruit sans la supervision d'un archéologue. Les chances de trouver des sols en place près du vestige étant déjà minces en raison de la proximité des massifs de béton, sa destruction sans supervision signifie qu'aucun contexte n'a pu y être associé. Ainsi, la description qui en est faite ci-dessous est incomplète et elle n'est pas accompagnée d'une description des contextes qui auraient été associés au vestige. Une fois les massifs de bétons retirés, on a constaté la présence d'un vestige maçonné orienté nord-sud en paroi sud de l'excavation (5B300). Cette portion de vestige a pu être préservée et décrite sommairement, bien qu'aucune excavation manuelle n'ait été possible pour des raisons de sécurité. Un croquis stratigraphique a été produit mais les sols autour de cette portion du vestige n'ont pu être explorés davantage.

Plusieurs artéfacts et écofacts ont été récoltés durant l'excavation de cette tranchée. Un total de neuf artéfacts a été collecté à proximité du vestige 5B300, et douze artéfacts et écofacts ont été récupérés dans la tranchée, hors-contexte. Ces derniers sont des témoins du 18e et du 19e siècle, tel que trois fragments jointifs d'un pot en terre cuite commune vernissée d'Angleterre du nord-est, un fragment d'assiette de terre cuite fine blanche, quatre fragments de bouteilles alcoolisées et un fragment de corps d'une bouteille à médicaments. La ligne du moule visible sur cette bouteille indique qu'il s'agit d'une production débutant dans la deuxième moitié du 19e siècle.

3.2.3.1. Habitation du 18e siècle

L'excavation de la tranchée 5B a mené à la découverte du vestige 5B100, composé de deux sections. La première est orientée dans un axe est-ouest et mesure 1,78 m de longueur sur 0,80 m de largeur et l'autre est orientée nord-sud, située à 0,60 m de l'extrémité ouest du vestige et mesurant 0,60 m de longueur et 0,80 m de largeur (Photo 4). La portion orientée est-ouest n'est pas rectiligne et semble bifurquer légèrement vers le sud-est au niveau du parement ouest de la portion orientée nord-sud. Le vestige a probablement été sectionné à l'est par le mur de soutènement, mais on n'a pu déterminer si l'extrémité ouest correspondait au coin de la structure ou s'il s'agit aussi d'une perturbation postérieure à son utilisation. Le vestige n'a été décrit qu'en surface et son état de préservation est très mauvais, ce qui est probablement imputable au sable qui a été utilisé pour le couvrir. Ainsi, on a pu observer une surface de 0,80 m de largeur, composée de blocs de schiste ébauchés. L'appareil est inconnu et le mortier servant de liant est très désagrégé au point d'être absent par endroits. Les parements n'ont pu être dégagés à temps et n'ont donc pas été décrits.

Photo 4 : Surface du vestige 5B100.

Lors de son intervention en 1996, Simoneau (1997 : 81) décrit un vestige orienté est-ouest avec une deuxième section orientée nord-sud, formant possiblement le coin sud-ouest d'un bâtiment. Le vestige découvert en 2023 est certainement le même et correspondrait donc aux fondations d'une habitation érigée durant la première moitié du 18e siècle et démolie avec l'incendie de 1845. Vers 1740, on ajoute une construction contre le parement ouest de cette habitation et elle vient occuper le reste du terrain, formant une pointe (Simoneau 1997 : 26). Le vestige dégagé en 1996 et retrouvé en 2023 appartiendrait à cette construction. Toutefois, à cause de la découverte du vestige 5B300 décrit ci-dessous, l'hypothèse selon laquelle la portion orientée est-ouest du vestige correspond à la façade donnant sur la côte du Palais est remise en question.

Un vestige maçonné a été découvert en paroi sud de CeEt-82-5B (5B300). Il semble orienté nord-sud et a pu se poursuivre vers le nord comme le suggère sa limite nord, déstructurée (Photo 5). Le vestige est formé d'un parement double avec blocage et présente une largeur de 0,85 m et une hauteur de 0,60 m. Le parement est, seul parement intact visible, est bien dressé et permet d'observer quatre assises de pierres, la première posée sur la roche-mère. Ces assises sont plus ou moins régulières et composées de blocs de schiste ébauchés et liés d'un mortier gris-beige contenant de gros nodules de chaux. Beaucoup de cales de schiste ont été utilisées pour compléter les assises.

Le vestige maçonné 5B300 est posé sur la roche-mère (Photo 6). Aucune tranchée de fondation n'a pu être observée durant l'intervention. Une couche de mortier beige et de pierres (5B7) est latérale au vestige, tandis qu'un niveau de sable et de cendres noirâtres avec des inclusions de brique et de mortier le couvre (5B6). Ensuite, ces sols sont entièrement recouverts par un gravier gris mélangé à du sable, contenant quelques artéfacts (5B5). Au-dessus, un remblai hétérogène composé de sable grossier et d'inclusions de schiste, de mortier et de brique a été identifié (5B4). Finalement, on observe une séquence de niveaux modernes en surface. En ordre chronologique, on identifie un gravier gris de type 0-¾ » (5B3) puis un niveau de béton (5B2) et un niveau d'asphalte (5B1).

Un total de neuf artéfacts a été collecté lors du nettoyage du vestige 5B300. On trouve un bouton de plastique, un cul de bouteille de verre, un fragment d'un isolateur électrique, un fragment de bouteille de grès cérame au feldspath de type Bristol, deux fragments de contenants de terre cuite fine blanche

vitrifiée dont un présente un décor imprimé vert, un fragment de contenant de terre cuite fine jaune avec un décor de type mocha ainsi qu'un fragment de contenant de terre cuite commune de type Angleterre du nord-est (Photo 7). L'ensemble de ces artéfacts indique que les sols desquels ils sont tirés seraient le résultat d'événements survenus durant la deuxième moitié du 19e siècle. La présence du fragment d'isolateur électrique nous confirme une association à un événement postérieur à 1864 (Miller *et al.* 2000).

Plusieurs données pointent dans la direction d'une association du vestige 5B300 avec le vestige 5B100, ce qui signifie qu'il aurait fait partie des fondations du bâtiment situé au coin de l'ancienne rue Saint-Charles, incendié en 1845. L'assemblage des deux vestiges est identique, ils ont la même largeur et ils pourraient être perpendiculaires l'un à l'autre et former un coin nord-ouest. La pose du massif de béton qui traversait l'opération dans un axe est-ouest (Photo 8), au nord du vestige, a pu mener à une possible destruction partielle du segment de vestige qui aurait joint ces deux éléments architecturaux. La stratigraphie abonde aussi dans ce sens : la couche de sable et de cendres couvrant la surface du vestige ainsi que le mortier latéral au vestige peuvent correspondre à un épandage des déblais de l'incendie qui a ravagé le secteur en 1845. Finalement, les artéfacts récoltés dans les couches supérieures au vestige pointent vers un remblaiement des ruines du bâtiment dans la deuxième moitié du 19e siècle, ce qui concorde avec la date à laquelle il aurait été incendié.

Cette hypothèse contredit les conclusions de Simoneau (1997 : 26) selon lesquelles l'ensemble formerait le coin sud-ouest du bâtiment situé au coin. Si les deux vestiges font partie des mêmes fondations du bâtiment, le mur orienté est-ouest peut correspondre à un mur intérieur. On ne peut écarter la possibilité que le vestige 5B300 soit un mur de soutènement ou un élément lié à la circulation et non un mur porteur. Ce secteur a subi d'importantes perturbations au cours des deux derniers siècles et les vestiges qui s'y trouvent pourraient avoir été affectés et désaxés au point où il est désormais impossible de les identifier avec justesse.

Photo 5 : Parements nord et est du vestige CeEt-82-5B100.

CeEt-82-2023-080

Photo 6 : Paroi sud de CeEt-82-5B, dans le coin sud-ouest.

CeEt-82-2023-085

Photo 7 : Assemblage d'artéfacts récoltés dans la couche CeEt-82-5B5.

Photo : Myriam Renaud

Photo 8 : Massif de béton traversant la sous-opération CeEt-82-5B, vu vers le sud-est. Le vestige CeEt-82-5B300 se trouve vers le sud, caché par le massif.

CeEt-82-2023-053

3.2.3.2. Tunnel sous la côte du Palais érigé en 1928

Un imposant vestige (5B200) a été dégagé dans la paroi est de la tranchée 5B (Figure 23). Il s'agit du parement nord-ouest du tunnel qui passait sous la côte du Palais à partir de 1928, situé en paroi est de la sous-opération. L'ouvrage, orienté du sud-ouest vers le nord-est, mesure 2,90 m de hauteur. La sous-opération 5B est de forme irrégulière, mais la paroi est/sud-est longe approximativement le parement de la structure. Le parement a été entamé durant l'excavation et la portion sud-est de la paroi de la sous-opération fait donc office de coupe transversale partielle. En observant la portion est de la paroi, c'est le remplissage du vestige qu'on voit et non la surface originale du parement.

En observant la portion est de la paroi de la tranchée (Photo 9), on peut voir que le béton correspondant au trottoir actuel est posé directement sur l'état de pierre et de mortier qui forme le reste de la structure du tunnel. Il a une hauteur moyenne de 0,90 m et des barres de fer, probablement des « barres en H », sont coulées dans la partie supérieure du béton. Leur orientation n'a pu être confirmée sécuritairement mais elles semblent orientées dans un axe nord-ouest vers le sud-est, donc dans l'axe longitudinal. Entre le béton et la maçonnerie de pierre, on observe des pièces de bois orientées dans le même axe que les barres en H. Ces pièces, à l'instar des barres en H, servent au renfort de la structure et indiquent que le béton est autant une surface de circulation qu'une partie de la structure porteuse du tunnel. Sous la surface de béton, le vestige est constitué de pierres calcaires liées avec un mortier sableux, d'une hauteur de 2,00 m. Les assises n'ont pas été comptées et l'assemblage n'a pu être décrit avec précision puisque la paroi était hautement instable et impossible à nettoyer sécuritairement.

En observant la portion sud-est de la paroi de la tranchée (Photo 10), on note que le vestige peut se décrire en trois états : le béton de surface gris y est présent, suivi d'un état de pierres calcaires identique à ce qui est observé en paroi est, et finalement d'un mortier beige à brun pâle. L'état composé de calcaire ne mesure que 0,80 m de hauteur dans la portion sud-est de la paroi et non 2,00 m comme dans la portion est de la paroi. De plus, il n'est pas posé sur le roc, mais sur une surface de mortier ou de béton friable d'environ 0,90 m d'épaisseur. Finalement, à la limite ouest de ce vestige, on peut voir des minces planches de bois posées de chant (Photo 10).

La section décrite du parement ouest du tunnel se trouvait cachée sous terre. Sur la photo du tunnel datant de 1975 (Figure 24), la paroi extérieure du tunnel semble maçonnée et non bétonnée, ou peut-être seulement d'une mince couche de béton ou de ciment. Cependant, cela est probablement vrai seulement pour la portion hors-terre et on peut imaginer que les murs sont beaucoup plus épais sous terre afin d'éviter les affaissements. Ce parement, enfoui, aurait été moins esthétique que le parement intérieur qui, lui, devait être visible des passants. Les planches de bois posées de chant auraient pu servir de coffrage pour la structure, et le fait qu'elles n'ont pas été retirées confirme qu'elles ont été ensevelies après la construction du tunnel.

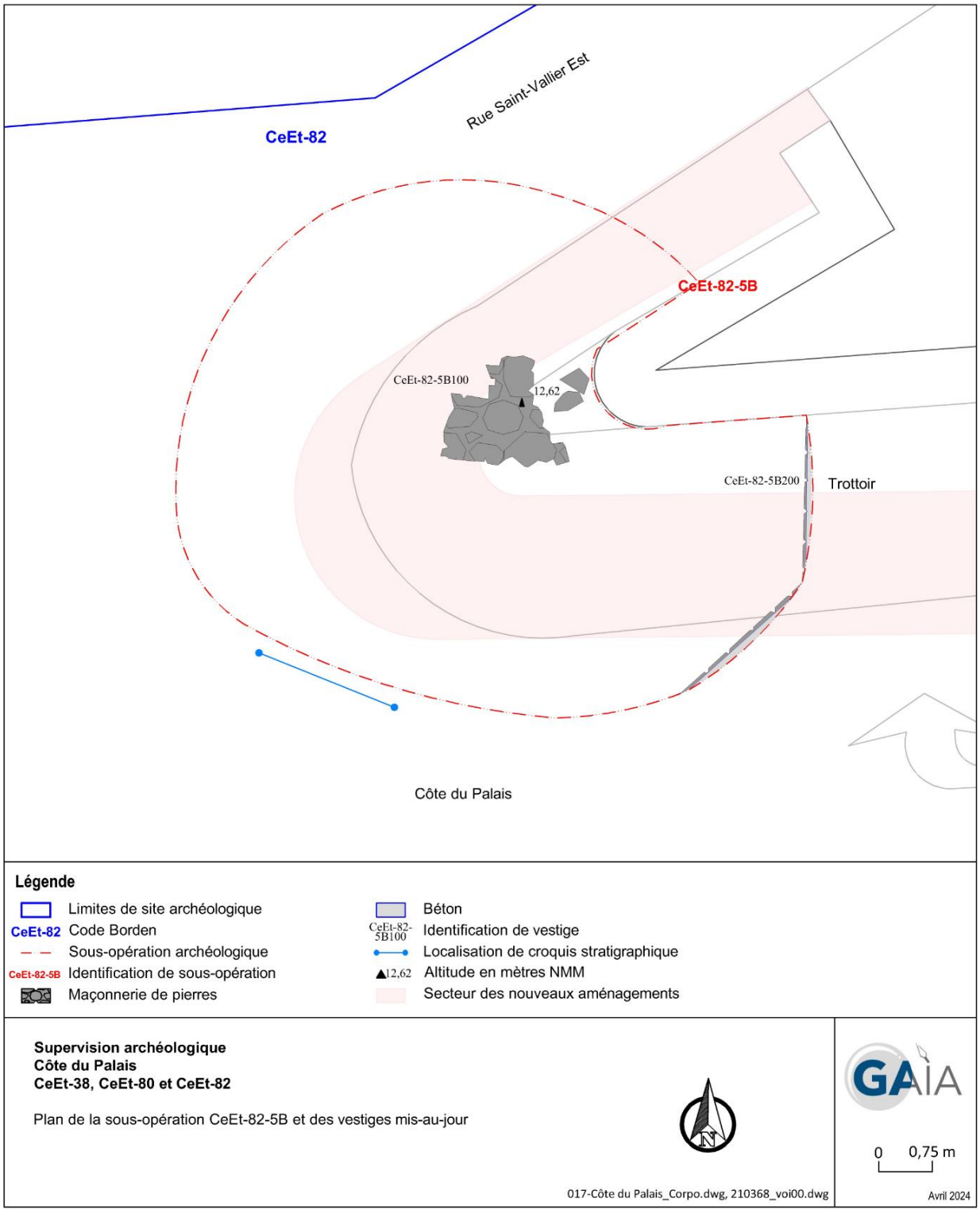

Figure 23 : Sous-Opération CeEt-82-5B.

Archéo-CAD

Photo 9 : Paroi est de la sous-opération CeEt-82-5B, où l'on voit le béton couvrant l'état de pierres et de mortier sableux.
CeEt-82-2023-057

Figure 24 : Vue partielle du tunnel passant sous la côte du Palais, vers 1975. Vu vers le sud-ouest.
Société historique du Québec

Photo 10 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-82-5B dans le coin sud-est, ou l'on peut voir une coupe transversale partielle du tunnel (5B200).

CeEt-82-2023-089

3.3. Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80)

L'intervention menée dans le site CeEt-80 a pris la forme d'un décapage de toute la côte du Palais sur une profondeur maximale de 0,70 m. L'intervention a eu lieu en plusieurs étapes afin de réduire les risques de perturbations de la circulation devant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Les excavations dans la portion est du site, directement devant l'entrée des ambulances, ont dû se dérouler durant la nuit afin de minimiser au maximum le dérangement de l'hôpital. La première phase de travaux est représentée sur le plan des interventions (Figure 5) comme la portion est de 24A. Elle a été divisée ainsi puisque la portion est est plus profonde et qu'un croquis stratigraphique a été produit pour ce qui était alors la paroi ouest de l'excavation. L'extrémité nord-ouest de cette grande tranchée fait partie du site CeEt-38 et porte le numéro de sous-opération 19E. Cependant, les données qui y ont été collectées sont présentées dans cette partie du rapport puisqu'ils sont cohérents avec les découvertes faites dans les limites du site CeEt-80.

Le potentiel archéologique de ce secteur résidait dans la possibilité de trouver des vestiges du tramway de Québec et du corps de garde de la porte du Palais. Malgré la faible profondeur des excavations, on y a fait la découverte d'éléments associés au tramway de Québec dans une grande portion du secteur. Quant au potentiel de déceler des traces du corps de garde associé à la porte du Palais, il était plus élevé dans le coin nord-est du secteur excavé. À cet endroit toutefois, l'excavation a pris fin sur une grande surface de béton que Giroux a associé au tramway (Giroux 1984 : 44) et, aux quelques endroits où le béton ne s'y trouvait pas, le roc a été atteint tout juste sous l'asphalte (Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo.).

Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo.

CeEt-80-2023-002

Des éléments de la voie double du tramway de Québec ont été découverts sous la chaussée de la côte du Palais. Les rails ne s'y trouvaient plus, mais les traverses de bois et des semelles de métal qui servaient à y fixer les rails ont été observées, décrites et retirées lorsque nécessaire. Sous l'asphalte, une grande surface de béton couvrant la majorité de l'aire du secteur a été observée. Les traverses de bois du tramway étaient presque entièrement couvertes de ce béton et seul l'emplacement accueillant les semelles fut laissé à découvert pour y faire passer les rails. Si ces derniers n'étaient plus présents lors de l'excavation, on peut tout de même constater qu'ils s'y trouvaient au moment où la surface de béton a été aménagée puisqu'on peut voir une longue dépression à la surface du béton, reliant toutes les semelles dans un axe nord-sud (Photo 12). Cette dépression, d'une largeur moyenne de 0,23 m, est un négatif d'enlèvement des rails, les traverses devant être entièrement couvertes sous le béton.

Photo 12 : Surface du béton couvrant les traverses de la voie ferrée du tramway, CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-029

L'extraction du béton s'est avérée nécessaire à la poursuite des travaux et il ne fut pas possible de le retirer en préservant les traverses. À certains endroits, la plaque de béton est latérale aux traverses (Figure 15**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), couvrant bien les pièces de bois et rendant impossible la tâche de les conserver en place. De cette forte association aux traverses, et parce qu'on a observé des dépressions à sa surface qui auraient servies à accueillir les rails (Photo 2Photo 12), on déduit que le béton est contemporain à l'utilisation de la voie ferroviaire et qu'il aurait constitué la surface de circulation à partir de 1897.

Photo 13 : Extraction nocturne des traverses du chemin de fer prises dans le béton. CeEt-80-24A, vu vers l'ouest.
CeEt-80-2023-59

Deux semelles de fer autrefois fixées aux traverses ont été collectées et inventoriées (Photo 14). Les traverses sont espacées semi-régulièrement, d'une distance variant entre 0,30 m et 0, 60 m. Les pièces mesurent toutes 8 pi de longueur, ou 2,43 m, et ont des dimensions moyennes de 0,23 m de largeur sur 0,18 m d'épaisseur (Photo 15). Elles ont été sciées aux extrémités et écorcées, puis taillées lorsque nécessaire afin de les rendre droite. Deux faces opposées ont été planées pour être posées contre le sol et pour accueillir les semelles. Finalement, les pièces ont été goudronnées comme l'indiquent leur odeur et leur texture. Une fois le béton et les traverses retirées, on trouve une couche de pierre grise concassée qui a été laissée en place. Ce matériau, le ballast, est un lit de pierre sur lequel reposent les rails d'une voie de chemin de fer.

Photo 14 : Semelle de métal qui fixait le rail à la traverse. CeEt-80-24A100.

Photo : Myriam Renaud

Photo 15 : Traverses de la voie ferrée du tramway de Québec. CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-082

Bien que l'excavation se soit terminée avec l'extraction des traverses dans tout le secteur, on a tout de même observé la présence de quelques blocs granitiques appartenant au pavage antérieur au tramway de Québec (Photo 16 et Photo 17). Les blocs sont taillés mais leurs arêtes sont très arrondies, probablement par l'effet des intempéries et par le piétinement. Ces derniers se trouvent sous le niveau du tramway, confirmant leur datation antérieure à 1897, année à laquelle cette portion du trajet du tramway de Québec est ouverte.

Finalement, le croquis stratigraphique de la paroi ouest de la portion est de 24A illustre les sols rencontrés lors de l'excavation aux endroits non affectés par la présence des vestiges de la voie ferrée du tramway. L'asphalte de surface (24A1) et son lit de pose de gravier de type 0-¾ » (24A2) couvre un remblai de loam brun avec des inclusions de pierre calcareuse, de béton, de mortier et de blocs de pavé

en béton (24A3). La base de cette couche n'a pas été atteinte à une profondeur de 0,60 m sous la surface du sol.

Photo 16 : Présence de blocs de granite de la voie de circulation antérieure au tramway de Québec. CeEt-80-24A.
CeEt-80-2023-078

Photo 17 : Pierres granitiques associées au pavage de rue antérieur à 1897 dans CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-072

3.4. Site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38)

Les excavations dans le site du Parc Montmorency ont pris la forme de quatre tranchées. La première sous-opération excavée, CeEt-38-19C, est une continuation de la longue tranchée d'environ 0,50 m de largeur et 0,65 m de profondeur, CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-19C, qui prend origine à l'extrémité ouest de la côte du Palais. L'excavation s'est conclue avec le dégagement de la surface de vestiges associés à la porte du Palais construite en 1830. Les vestiges ont été préservés et ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique. Les autres tranchées ont été creusées pour accueillir deux bases de lampadaires (CeEt-38-19A et CeEt-38-19B) et un puisard (CeEt-38-19D). La tranchée 19A s'est terminée avec la mise au jour d'une conduite de fonte et les tranchées 19B et 19D ont été creusées dans des remblais modernes.

3.4.1. Sous-opérations CeEt-38 19A, 19B et 19D

La sous-opération 19A mesurait environ 2,00 m^2 et a été creusée sur environ 0,90 m de profondeur, pour se terminer avec la découverte d'une conduite (19A100) traversant la sous-opération dans un angle sud-est vers le nord-est. Cette conduite est composée de fonte et elle comporte un joint de fer. Des sections de conduite identiques ont été dégagées par Artefactuel en 2021 lors des excavations près des fondations des Nouvelles Casernes et par Cérane en 1990 dans la côte du Palais. Leur alignement concorde avec le plan de 1974 (Figure 25), illustrant un réseau de gaz qui a été désaffecté lors de la construction du tunnel sous la côte du Palais, vers 1930 (Cérane 1990 : 93). Selon des documents d'archives de la Ville de Québec (Cérane 1990 : 137), la première mention d'une conduite de gaz dans la côte du Palais remonte à 1856, mais elle aurait été posée au centre de la rue. La conduite 19A100 ne répond pas à cette description et est donc probablement ultérieure. Si elle correspond bien à la même conduite qu'Artéfactuel et Cérane ont dégagés, sa date de mise en terre reste inconnue.

La stratigraphie de la sous-opération 19A ne recèle pas d'indices permettant de dater la pose de cette conduite. Les sols qui la forment sont tous associés à la tranchée d'excavation de la conduire de fonte (19A3 et 19A7) et à un événement postérieur à sa pose (19A2, 19A4, 19A5 et 19A6). La conduite 19A100 est couverte d'un sable normalisé jaune (19A3) et les couches supérieures, bien que nombreuses, sont pour la plupart composées de quantités importantes du même sable jaunâtre. Aucun artéfact n'a été collecté lors de l'excavation.

La stratigraphie de la sous-opération 19B est composée de quelques couches de sols modernes (Photo 18) et celle de 19D est très similaire. L'excavation de 19B a commencé après l'enlèvement du béton, dans un gravier gris de type 0-¾ » (19B1 et 19D1). Ensuite, l'excavation s'est poursuivie dans un sable normalisé jaune (19B2 et 19D2) avant d'atteindre un sable limoneux avec des inclusions de pierres et de plastique (19B3 et 19D3). L'excavation s'est achevée dans un gravier de type ¾ » net (19B4). La roche-mère n'a pas été atteinte à une profondeur d'excavation maximale de 1,60 m. Tout ce secteur a été excavé lors de l'excavation de 2021 supervisée par Artefactuel et les sols décrits ci-dessus correspondent au remblaiement des travaux qui y ont été effectués (Figure 26).

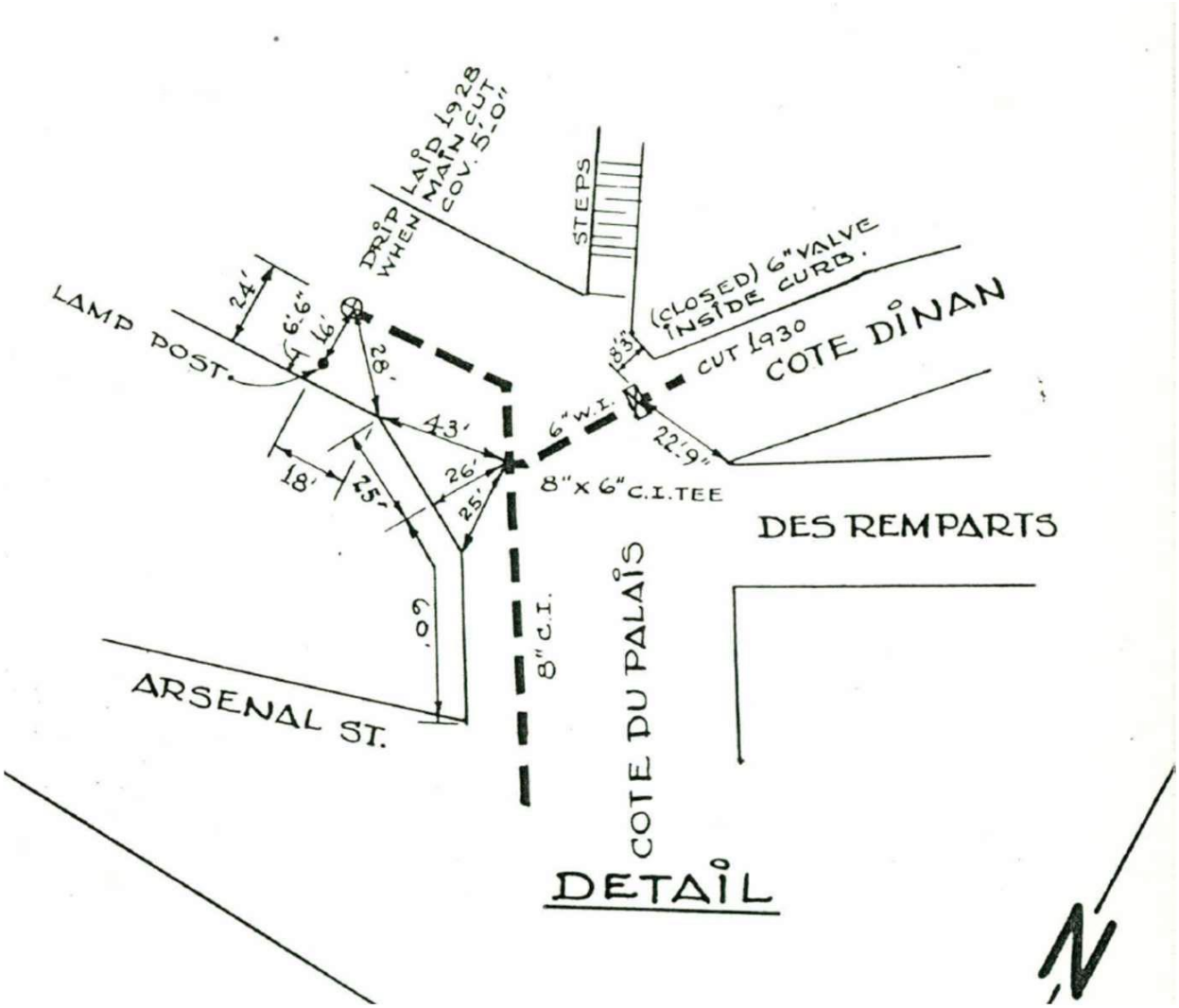

Figure 25 : Extrait d'un plan du réseau de gaz, 1974.

Archives d'Hydro-Québec, tiré de Cérane 1990 : 95

Photo 18 : Paroi ouest de la sous-opération 19B.

CeEt-38-2023-016

Figure 26 : Excavations menées sous la supervision d'Artefactuel dans le secteur des sous-opérations CeEt-38 19B et 19D.

Artefactuel 2022 : 56

3.4.2. Sous-opération CeEt-38 19C

La tranchée 19C ne fait pas plus de 0,50 m de largeur dans ce secteur de l'intervention. La profondeur à atteindre dans le cadre des travaux correspond à la profondeur à laquelle on commence à atteindre le sommet des vestiges des portes du Palais. La surface de plusieurs pierres a été dégagée (Photo 19), mais l'intervention ne nécessitait pas de les déloger ni de creuser plus profondément et on n'a donc pu vérifier si elles font partie d'une structure ou non. Dans la tranchée, deux vestiges maçonnés ont été identifiés (Figure 27).

Photo 19 : Pierres au fond de la tranchée CeEt-38-19C, vu à partir de l'extrémité ouest du site CeEt-38.
CeEt-38-2023-460

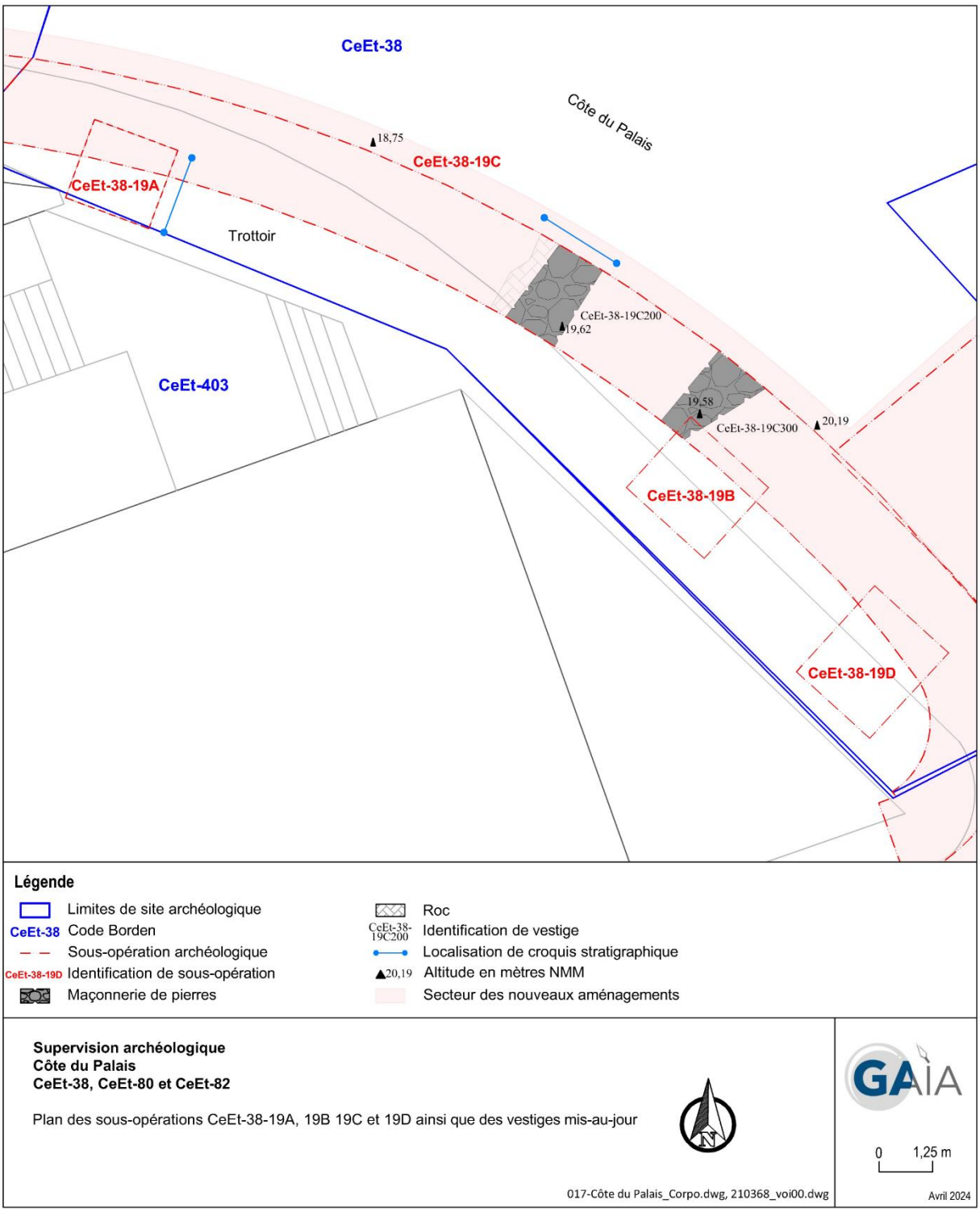

Figure 27 : Plan de l'opération CeEt-38-19.

Archéo-CAD

Le vestige 19C200 est une maçonnerie dont seule la surface a été dégagée (Photo 20, Figure 28). Il a une largeur moyenne de 1,20 m et est orienté est-ouest. La surface de la roche-mère, latérale à la limite nord du vestige, se trouve à la même altitude que la surface de ce dernier. L'assise de surface est composée de blocs de grès équarris ou ébauchés liés d'un mortier beige friable avec des inclusions de chaux. Dans l'ordre chronologique, la stratigraphie au-dessus du vestige 19C200 (Photo 21) commence avec un sable orangé à beige parfois meuble, parfois compact (19C3), suivi d'un niveau de gravier gris (19C2) puis d'un pavage d'asphalte (19C1). La couche 19C3 ne contient aucune inclusion archéologique et le sable qui la compose s'apparente à un sable normalisé moderne.

Photo 20 : Vestige maçonné CeEt-38-19C200.

CeEt-38-2023-470

Figure 28 : Relevé photogramétrique du vestige 19C200 vu vers le nord.

Relevé : William Harrison

Photo 21 : Stratigraphie de la paroi est de CeEt-38-19C, près du vestige 19C200.

CeEt-38-2023-478

Au sud du vestige CeEt-38-19C200 se situe le vestige de maçonnerie CeEt-38-19C300 (Photo 22). Une courte section du parement sud du vestige a été observée, mais la largeur du mur n'a pas été entièrement exposée. Cette limite sud a été dégagée suffisamment pour confirmer qu'il s'agit bien d'un parement, mais l'excavation ne nécessitait pas de creuser plus profondément que cette dernière assise (Figure 29). La surface du vestige est formée de grès verts équarris liés avec un mortier jaune-orangé friable, et a été dégagée sur des dimensions de 1,40 m sur 2,10 m. Sur les pierres, on a observé des traces d'un mortier gris plus robuste qui aurait pu correspondre à un autre événement de construction. Les sols couvrant le vestige 19C300 sont presque identiques à ceux identifiés au-dessus du vestige 19C200. Dans l'ordre chronologique, un sable orangé à beige parfois meuble avec des inclusions de grosses pierres couvre la surface du vestige (19C3), suivi d'un niveau de gravier gris (19C2) puis de l'asphalte (19C1). La couche 19C3 ne contient aucune inclusion archéologique et le sable qui la compose s'apparente à un matériau de construction moderne. Quant aux grosses pierres trouvées dans la couche, elles s'apparentent à celles du vestige 19C300 et pourraient résulter d'une perturbation du vestige survenue après sa destruction.

Photo 22 : Surface du vestige CeEt-38-19C300, vu vers le sud-est.

CeEt-38-2023-474

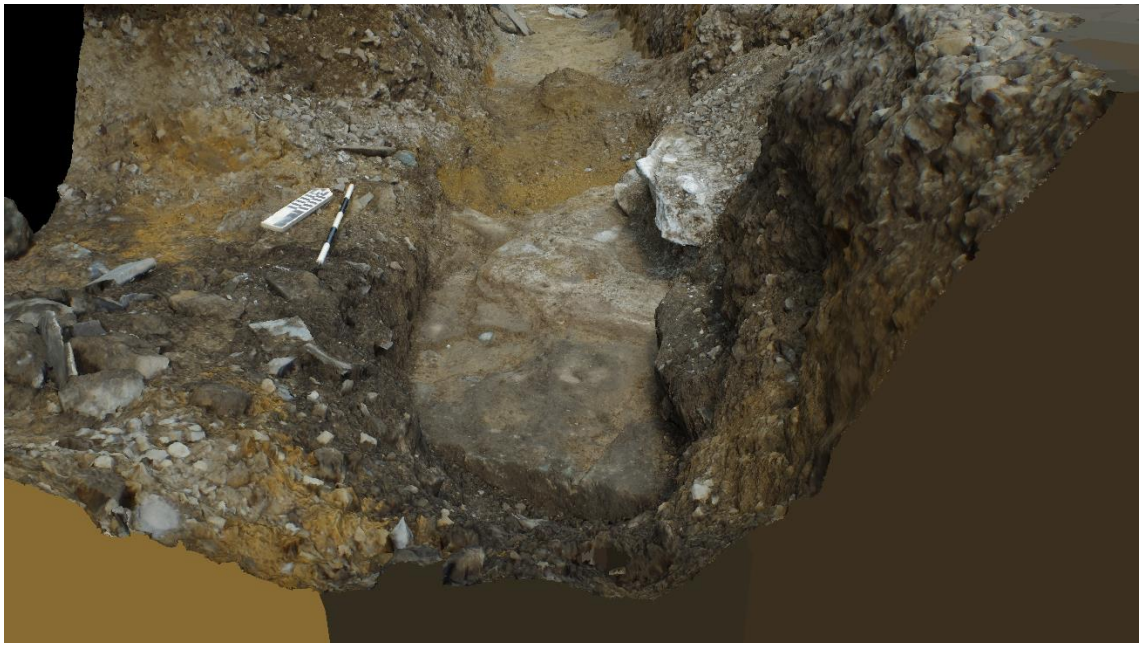

Figure 29 : Relevé photogramétrique du vestige CeEt-38-19C300.

Relevé : William Harrison

La superposition des découvertes de 2023 à la superposition faite par Simoneau en 1989 indique que les deux maçonneries correspondent à des vestiges de la porte de 1830 (figure à venir). Le vestige 19C200 est directement dans le tracé de la portion orientée nord-ouest vers le sud-est du mur, tandis que le vestige 19C300 correspond parfaitement au parement sud des fondations de la porte. La description que Simoneau fait des vestiges de cette porte qu'il a lui-même trouvé est similaire à la nôtre. Plus encore, l'altitude de la surface du vestige 19C300 est comparable à celle du vestige 11D14, vestige de la porte décrit en 1989 le plus près de 19C300 (Simoneau 1989 : 155).

4. Retour sur l'intervention et sur la valeur archéologique des découvertes

La particularité de ce projet de supervision archéologique découle de la grande quantité de sites archéologiques touchés, groupés dans un secteur restreint. La présentation des résultats de l'intervention exige de séparer les données en sites archéologiques, créant une vision parfois artificielle du portrait archéologique du secteur. Les prochains paragraphes servent à synthétiser les résultats de l'intervention ainsi qu'à discuter du potentiel archéologique du secteur à l'issue des travaux dans le secteur de la côte du Palais.

4.1. Basse-Ville, côte du Palais

Plusieurs travaux d'excavation ont eu lieu dans le bas de la côte du Palais, entre la côte de la Potasse et la côte Dinan. Une multitude de sites archéologiques ont été touchés par les travaux, mais seul le site CeEt-82 recèle des données archéologiques qui ont été décrites dans ce rapport. Cela est dû à deux choses : d'une part, les travaux étaient pour la plupart effectués en surface, et d'autre part, le potentiel archéologique des zones touchées est faible. À quelques reprises, un archéologue s'est déplacé afin de confirmer l'absence de contextes archéologiques et aucune donnée n'a été collectée. Une exception a été faite pour les excavations au sud de la côte du Palais : bien qu'aucune couche archéologique n'ait été observée, ces données ont été décrites dans ce rapport (zone CdP2023). Le creusement de ces tranchées s'insérait dans la même phase de travaux que celles qui ont menées à la découverte de vestiges des portes du Palais, et la description de cet ensemble d'excavations permettait de produire un profil archéologique de la côte du Palais sur toute sa longueur.

Le site archéologique CeEt-82 recèle encore des traces archéologiques très éphémères. Une petite portion des fondations d'une maison a été identifiée par Simoneau en 1997, mais la présence du tunnel construit en 1928 a considérablement réduit les possibilités d'y associer des contextes archéologiques. Avec la destruction sans supervision archéologique imprévue du vestige 5B100 en 2023, les chances de décrire en détail le vestige en question sont réduites à zéro. Toutefois, le vestige maçonné présent en paroi de la sous-opération CeEt-82 (vestige 5B300) y est peut-être associé et consiste probablement

aux dernières traces associées à l'occupation ancienne du secteur. Puisque le tunnel n'est pas très loin au sud, si des excavations devaient avoir lieu dans ce secteur, il est impératif d'attribuer du temps et des ressources à cette découverte, ou à ce qui en reste.

4.2. Haute-Ville, côte du Palais

À certains égards, la division en de nombreux sites archéologiques de la portion de la côte du Palais située en Haute-Ville est contre-productive à l'enregistrement des données. Le site du Parc Montmorency (CeEt-38) s'étale sur environ 800 mètres et les découvertes faites dans la côte du Palais s'insèrent dans un contexte social et culturel bien différent de celles faites au Parc Montmorency. De plus, la portion du site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) touchée par les travaux n'est pas associée à la vocation hospitalière et religieuse du reste du site. Ces divisions complexifient la présentation des résultats en offrant un portrait inadéquat du secteur. Si l'attribution de sites archéologiques était à refaire, un seul site archéologique pourrait inclure le secteur des portes du Palais ainsi que la voie de circulation de la côte du Palais, de l'intersection de la rue de l'Arsenal à l'intersection de la côte Dinan.

Les travaux en Haute-Ville ont été planifiés en fonction du potentiel archéologique du secteur et de la proximité des vestiges de la surface actuelle du pavage de la rue. L'objectif était d'éviter d'endommager les vestiges connus et, lorsque cela était impossible, de limiter au minimum l'impact des travaux sur ceux-ci. En Haute-Ville, la stratégie préconisée s'est soldée par des tranchées peu profondes. Cela signifie que les vestiges associés aux portes du Palais ont été dégagés lors de l'intervention sur de petites surfaces, rendant difficile leur description et leur interprétation. À l'issu de cette intervention, nous sommes donc peu outillés pour discuter du potentiel archéologique du secteur, mais les conclusions des archéologues nous ayant précédés (Giroux 1984; Simoneau 1989; Groupe DDM 2020) sont toujours d'actualité. Dans le secteur est, la surface du roc est élevée, et affleure à faible profondeur sous le pavage de la rue. De plus, les installations associées au tramway de Québec, soit la surface de béton, les traverses et le ballast, ont probablement fait disparaître la majorité, sinon l'entièreté des traces archéologiques plus anciennes qui auraient pu s'y trouver. À l'ouest, la surface du roc étant

beaucoup plus profonde, le potentiel archéologique est encore important. Ce secteur recèle encore des portions de vestiges et des contextes archéologiques associés aux portes du palais qui n'ont pas été dégagées et décrites.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de surveillance archéologique ont eu lieu dans le secteur de la côte du Palais, de l'intersection entre la côte de la Potasse et la rue St-Nicolas jusqu'à l'intersection entre la côte du Palais et la rue de l'Arsenal. Les travaux avaient comme but un réaménagement de la chaussée et des trottoirs du secteur et impliquaient par conséquent beaucoup d'excavations. Suivant une stratégie élaborée par la Ville de Québec, un archéologue a assuré la surveillance archéologique d'excavations choisies, situées dans les secteurs présentant un potentiel archéologique, qu'il soit faible ou important. Les objectifs principaux étaient de préserver les vestiges connus lorsque possible et de décrire et documenter toute découverte archéologique durant les travaux. Ces objectifs ont été atteints la plupart du temps.

Des découvertes archéologiques ont été faites dans trois sites archéologiques différents. Au site de la côte du Palais (Cet-82), les archéologues ont dégagé des vestiges préalablement découverts par Simoneau (1997). La sous-opération CeEt-82-5A, située au sud de la côte du Palais, a mené à la mise au jour d'un vestige de bois qui a pu faire partie d'un système de drainage longeant la route, possiblement postérieur à 1887. La sous-opération CeEt-82-5B recèlait deux vestiges maçonnés, possiblement associés à une même habitation érigée vers 1740. Bien que l'un d'eux ait été entièrement détruit lors des travaux, une portion du vestige 5B300 demeure présente. Au site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80), les excavations ont mis au jour des vestiges du tramway de Québec. Les rails ne s'y trouvaient plus mais les traverses de bois, posées sur du ballast et couvertes d'une surface de béton, étaient bien présentes. À cause de leur proximité avec la surface du sol, le béton et les traverses ont dû être retirés. Finalement, la surface de vestiges vraisemblablement associés à la porte du Palais de 1830 a été observée dans le site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38).

La stratégie d'intervention visait à préserver les vestiges lorsque possible, ce qui a été fait pour les portes du Palais. La surveillance archéologique a été préconisée et, bien qu'on ait dû retirer certains vestiges, nous recommandons cette stratégie pour toute excavation dans le secteur, autant en Basse-Ville qu'en Haute-Ville. Toutefois, si des excavations à plus grande profondeur devaient avoir lieu en

Haute-Ville dans le secteur des portes du Palais, une fouille archéologique est fortement recommandée. Les contextes archéologiques se situent si près de la surface que n'importe quelle excavation de plus de 0,10 m de profondeur rencontrera les vestiges du tramway, suivi des portes du Palais. Les vestiges de ces fortifications ont été dégagés partiellement à de nombreuses reprises dans le cadre de surveillances archéologiques et lors d'un inventaire. Une fouille archéologique complète en bonne et due forme serait maintenant nécessaire pour en produire une interprétation complète synthétisant les connaissances à leur sujet.

6. BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel. 2022. *Consolidation des Nouvelles Casernes, phase 2. Interventions archéologiques 2021 (CeEt-403, opération 103) (CeEt-38, opération 18).* Commission de la Capitale Nationale.

Castonguay, Dandenault et associés. 2016. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2014-2014. Projets musée des Beaux-Arts, rues St-Nicolas/Des Vaisseaux-Du-Roi, rue Halimand.* Hydro-Québec, GDI Services techniques.

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec. Commission géologique du Canada*, Dossier public 7086. Doi :10.4095/290089.

Cérane. 1990. *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989*. Hydro-Québec.

Cérane. 1994. *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et Analyse des Données Préhistoriques des Sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec.* Société générale des Industries culturelles du Québec.

Dionne, J.-C. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.

Dionne, J.-C.. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. 33-44.

Duval, I. 2009. *Caractérisations géochimique et pétrographique : Les matériaux lithiques du site archéologique Cartier-Roberval, Cap-rouge, Québec.* Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Giroux, P, 1984. *Rapport de surveillance archeologique lors de travaux d'excavation faits par les entreprises peb ltee sur la rue des Bains, la rue St-Vallier est, au nord de la rue St-André, sur la rue St-Paul, au carré Parent, sur la côte de la Canoterie et sur la côte du Palais*. Ville de Québec.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe DDM. 2020. *Surveillance archéologique sur la côte du Palais et la rue des Vaisseaux-Du-Roi, 2019.* Telecon.

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Mandeville, Jean et Jocelyne Séguin. 1976. *Rapport préliminaire et inventaire du site CeEt-9 (Place-Royale)*. Ministère des Affaires Culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie.

Mandeville, Jean. 1980. *Rapport préliminaire et inventaire de la fouille réalisée sur le site CeEt-9 à l'hiver 1979-1980*. Québec.

Miller, George L., Patricia Samford, Ellen Shlasko et Andrew Madsen. 2000. Telling Time for Archaeologists, *Northeast Historical Archaeology*: Vol. 29, no 2, 1-22.

Occhietti, Serge, Michel Chartier H., Claude Hilaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et Richard Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, no. 1, pp. 23-45.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, no. 1-2, pp. 17-37.

Parent, Michel et Serge Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246.

Pintal, Jean-Yves. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

Simoneau, D. 1989. *Rapport de fouilles archéologiques. Les portes du Palais, Québec*. Ville de Québec, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Simoneau, D. 1997. *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1996*. Ville de Québec.

Tremblay, Y. 1984. *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1983*. Hydro-Québec.

Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

ANNEXE A : DESSINS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-38-19A, paroi est

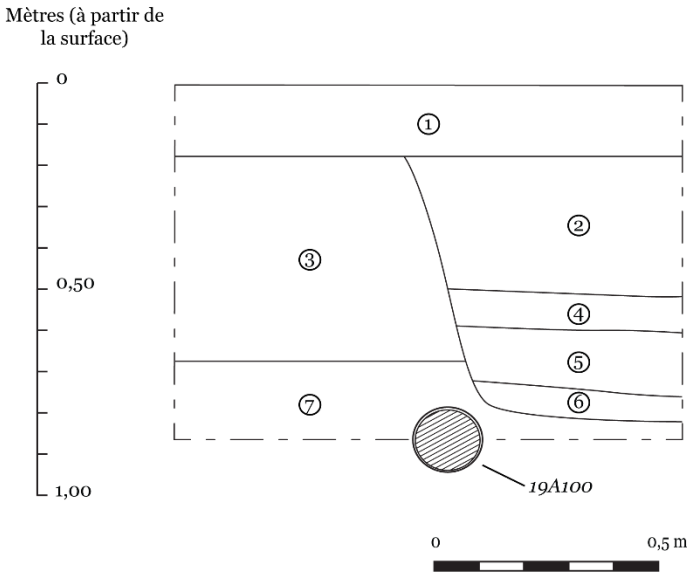

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4", compact. 19A1.

② Sable blond avec quelques roches subarrondies, fragments de granite et taches d'oxydation. 19A2.

③ Sable graveleux légèrement limoneux gris. Contient du mortier, des plaquettes de schiste et des cailloux. 19A3.

④ Sable légèrement limoneux brun clair grisâtre, avec inclusions de mortier et de déchets métalliques. 19A4.

⑤ Sable blond. 19A5.

⑥ Sable limoneux gris-brun avec inclusions de schiste et de cailloux. 19A6.

⑦ Sable blond. 19A7.

LÉGENDE

Conduite en fonte

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-38-19C, paroi nord-est

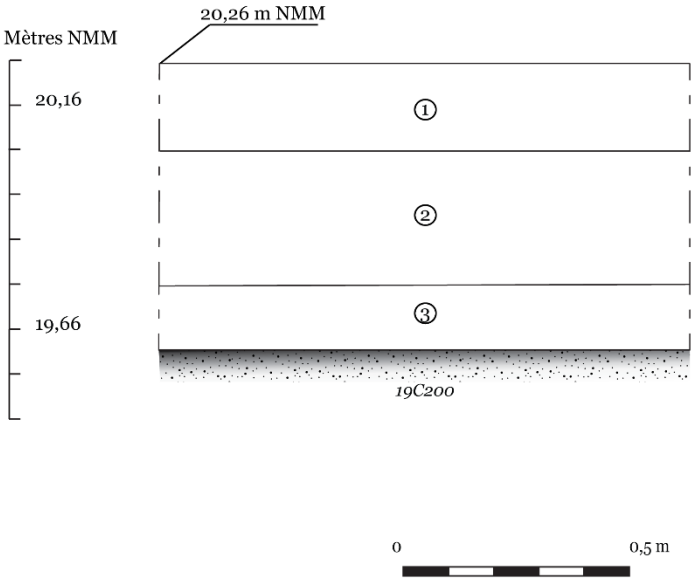

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 19C1.

② Gravier 0-3/4. 19C2.

③ Sable orangé à beige, meuble à compact, hétérogène. 19C3.

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 12 avril 2024

77

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-80-24A, paroi ouest de la portion est

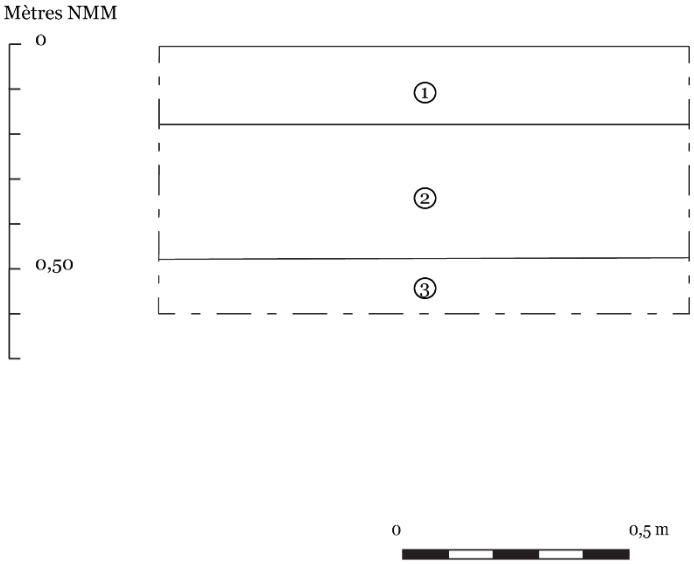

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 24A1.

② Gravier 0-3/4. 24A2.

③ Loam brun compact avec inclusions de calcaire, de béton, de mortier et de blocs de pavés en béton. 24A3.

LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-82-5A, paroi ouest

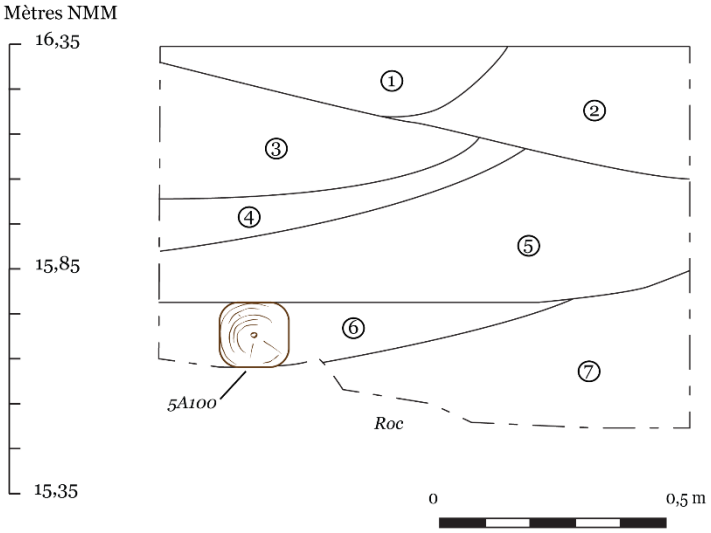

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux, gazon. 5A1.

② Gravier 3/4" mélangé de sable. 5A2.

③ Sable organique gris-bleu. 5A3

④ Sable brun-orangé légèrement organique. 5A4.

⑤ Sable graveleux avec inclusions de taches beiges sableuses. 5A5

⑥ Sable orangé. 5A6

⑦ Sable gris foncé marbré orangé. 5A7

LÉGENDE

Vestige de bois 5A100

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-82-5B, paroi sud

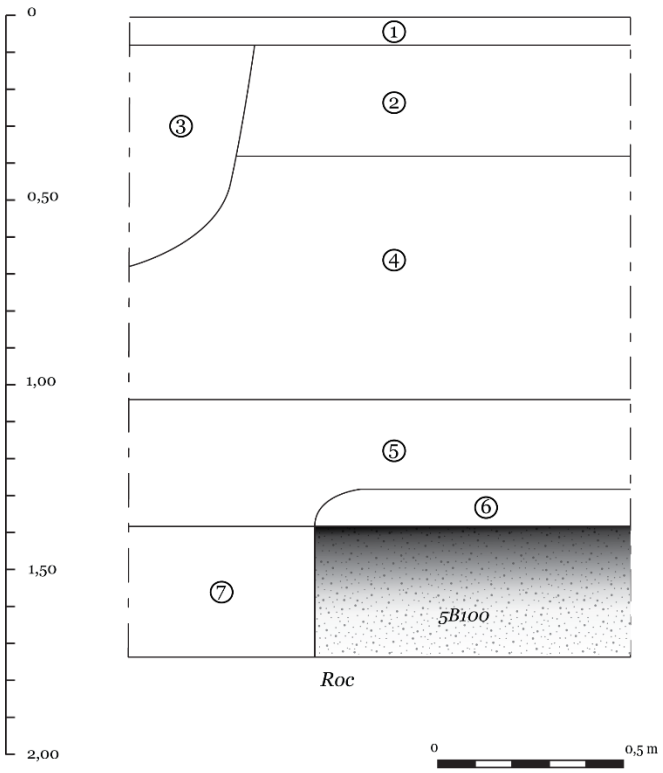

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 5B1.

② Gravier 0-3/4. 5B3.

③ Béton. 5B2.

④ Sable grossier avecinclusions de schiste, de mortier et de brique. 5B4.

⑤ Gravier gris et sable, inclusions d'artefacts. 5B5.

⑥ Sable et cendres noirâtres avec jusqu'à 10% de mortier beige et traces de briques. 5B6.

⑦ Mortier beige et pierres éparses. 5B7.

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CdP2023-2A, paroi est

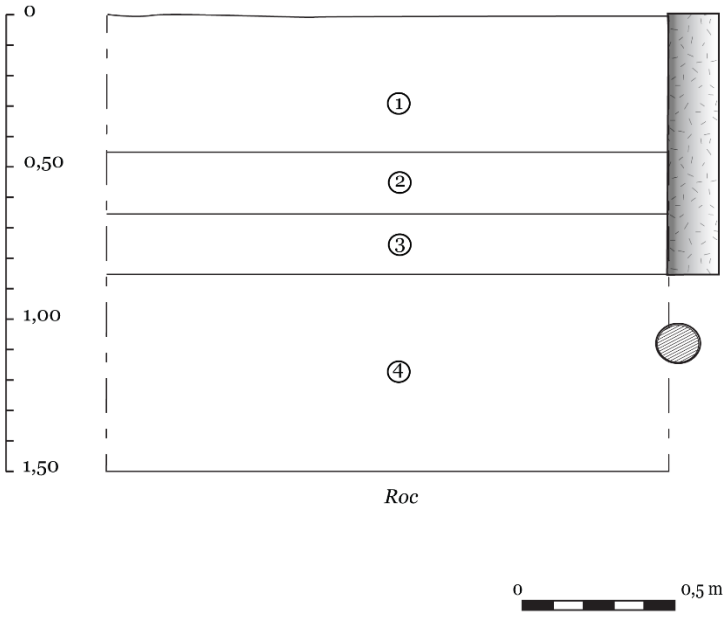

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux brun. 2A1.

② Asphalte. 2A2.

③ Béton friable. 2A3.

④ Loam brun avec inclusions de schiste, des traces de briques et quelques tessons de terre cuite fine blanche (élagué). 2A4.

LÉGENDE

Tuyau en fer

Béton

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 avril 2024

ANNEXE B : CATALOGUES PHOTOS

CeEt-38

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-001	IMGP9098	-	Avant excavation	NE	15-05-2023	OL
CeEt-38-2023-002	IMGP9099	-	Avant excavation	NE	15-05-2023	OL
CeEt-38-2023-003	IMGP9154	19A	19A fin, découverte d'une conduite	NO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-004	IMGP9155	19A	19A fin, découverte d'une conduite	NO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-005	IMGP9156	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-006	IMGP9157	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-007	IMGP9158	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-008	IMGP9159	19A	19A, joint de la conduite	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-009	IMGP9160	19A	19A, joint de la conduite	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-010	IMGP9161	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-011	IMGP9162	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-012	IMGP9163	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-013	IMGP9164	19A	19A fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-014	IMGP9165	19A	19A fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-015	IMGP9166	19B	19B fin excavation	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-016	IMGP9167	19B	19B fin excavation	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-017	IMGP9168	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-018	IMGP9169	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-019	IMGP9170	19B	19B fin excavation	N	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-020	IMGP9171	19B	19B fin excavation	N	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-021	IMGP9172	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-022	IMGP9173	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-023	IMGP9174	19B	19B fin excavation	S	18-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-024	IMGP9175	19B	19B fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-025	IMGP9184	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-026	IMGP9185	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-027	IMGP9186	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-028	IMGP9187	19C	19C avant extraction du béton	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-029	IMGP9188	19C	19C avant extraction du béton	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-030	IMGP9189	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-031	IMGP9190	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-032	IMGP9191	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-033	IMGP9192	19C	19C, sondage manuel et possible vestige	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-034	IMGP9193	19C	19C, sondage manuel et possible vestige	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-035	IMGP9194	19C	19C, sondage manuel	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-036	IMGP9195	19C	19C, sondage manuel	SO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-037	IMGP9199	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-038	IMGP9200	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-039	IMGP9201	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-040	IMGP9219	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-041	IMGP9220	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-042	IMGP9221	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-043	IMGP9222	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-044	IMGP9223	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-045	IMGP9224	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-046	IMGP9225	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-047	IMGP9226	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-048	IMGP9227	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-049	IMGP9228	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-050	IMGP9229	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-051	IMGP9230	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-052	IMGP9231	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-053	IMGP9232	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-054	IMGP9233	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-055	IMGP9234	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-056	IMGP9235	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-057	IMGP9236	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-058	IMGP9237	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-059	IMGP9238	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-060	IMGP9239	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-061	IMGP9240	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-062	IMGP9241	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-063	IMGP9242	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-064	IMGP9243	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-065	IMGP9244	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-066	IMGP9245	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-067	IMGP9246	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-068	IMGP9247	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-069	IMGP9248	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-070	IMGP9249	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-071	IMGP9250	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-072	IMGP9251	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-073	IMGP9252	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-074	IMGP9253	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-075	IMGP9254	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-076	IMGP9255	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-077	IMGP9256	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-078	IMGP9257	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-079	IMGP9258	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-080	IMGP9259	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-081	IMGP9260	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-082	IMGP9261	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-083	IMGP9262	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-084	IMGP9263	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-085	IMGP9264	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-086	IMGP9265	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-087	IMGP9266	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-088	IMGP9267	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-089	IMGP9268	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-090	IMGP9269	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-091	IMGP9270	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-092	IMGP9271	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-093	IMGP9272	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-094	IMGP9273	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-095	IMGP9274	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-096	IMGP9275	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-097	IMGP9276	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-098	IMGP9277	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-099	IMGP9278	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-100	IMGP9279	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-101	IMGP9280	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-102	IMGP9281	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-103	IMGP9282	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-104	IMGP9283	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-105	IMGP9284	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-106	IMGP9285	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-107	IMGP9286	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-108	IMGP9287	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-109	IMGP9288	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-110	IMGP9289	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-111	IMGP9290	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-112	IMGP9291	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-113	IMGP9292	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-114	IMGP9293	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-115	IMGP9294	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-116	IMGP9295	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-117	IMGP9296	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-118	IMGP9297	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-119	IMGP9298	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-120	IMGP9299	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-121	IMGP9300	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-122	IMGP9301	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-123	IMGP9302	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-124	IMGP9303	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-125	IMGP9304	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-126	IMGP9305	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-127	IMGP9306	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-128	IMGP9307	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-129	IMGP9308	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-130	IMGP9309	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-131	IMGP9310	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-132	IMGP9311	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-133	IMGP9312	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-134	IMGP9313	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-135	IMGP9314	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-136	IMGP9315	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-137	IMGP9316	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-138	IMGP9317	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-139	IMGP9318	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-140	IMGP9319	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-141	IMGP9320	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-142	IMGP9321	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-143	IMGP9322	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-144	IMGP9323	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-145	IMGP9324	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-146	IMGP9325	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-147	IMGP9326	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-148	IMGP9327	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-149	IMGP9328	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-150	IMGP9329	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-151	IMGP9330	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-152	IMGP9331	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-153	IMGP9332	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-154	IMGP9333	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-155	IMGP9334	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-156	IMGP9335	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-157	IMGP9336	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-158	IMGP9337	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-159	IMGP9338	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-160	IMGP9339	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-161	IMGP9340	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-162	IMGP9341	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-163	IMGP9342	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-164	IMGP9343	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-165	IMGP9344	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-166	IMGP9345	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-167	IMGP9346	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-168	IMGP9347	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-169	IMGP9348	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-170	IMGP9349	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-171	IMGP9350	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-172	IMGP9351	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-173	IMGP9352	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-174	IMGP9353	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-175	IMGP9354	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-176	IMGP9355	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-177	IMGP9356	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-178	IMGP9357	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-179	IMGP9358	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-180	IMGP9359	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-181	IMGP9360	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-182	IMGP9361	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-183	IMGP9362	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-184	IMGP9363	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-185	IMGP9364	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-186	IMGP9365	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-187	IMGP9366	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-188	IMGP9367	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-189	IMGP9368	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-190	IMGP9369	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-191	IMGP9370	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-192	IMGP9371	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-193	IMGP9372	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-194	IMGP9373	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-195	IMGP9374	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-196	IMGP9375	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-197	IMGP9376	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-198	IMGP9377	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-199	IMGP9378	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-200	IMGP9379	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-201	IMGP9380	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-202	IMGP9381	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-203	IMGP9382	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-204	IMGP9383	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-205	IMGP9384	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-206	IMGP9385	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-207	IMGP9386	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-208	IMGP9387	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-209	IMGP9388	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-210	IMGP9389	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-211	IMGP9390	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-212	IMGP9391	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-213	IMGP9392	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-214	IMGP9393	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-215	IMGP9394	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-216	IMGP9395	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-217	IMGP9396	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-218	IMGP9397	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-219	IMGP9398	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-220	IMGP9399	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-221	IMGP9400	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-222	IMGP9401	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-223	IMGP9402	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-224	IMGP9403	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-225	IMGP9404	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-226	IMGP9405	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-227	IMGP9406	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-228	IMGP9407	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-229	IMGP9408	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-230	IMGP9409	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-231	IMGP9410	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-232	IMGP9411	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-233	IMGP9412	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-234	IMGP9413	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-235	IMGP9414	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-236	IMGP9415	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-237	IMGP9416	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-238	IMGP9417	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-239	IMGP9418	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-240	IMGP9419	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-241	IMGP9420	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-242	IMGP9421	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-243	IMGP9422	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-244	IMGP9423	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-245	IMGP9424	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-246	IMGP9425	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-247	IMGP9426	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-248	IMGP9427	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-249	IMGP9428	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-250	IMGP9429	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-251	IMGP9430	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-252	IMGP9431	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-253	IMGP9432	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-254	IMGP9433	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-255	IMGP9434	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-256	IMGP9435	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-257	IMGP9436	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-258	IMGP9437	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-259	IMGP9438	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-260	IMGP9439	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-261	IMGP9440	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-262	IMGP9441	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-263	IMGP9442	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-264	IMGP9443	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-265	IMGP9444	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-266	IMGP9445	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-267	IMGP9446	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-268	IMGP9447	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-269	IMGP9448	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-270	IMGP9449	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-271	IMGP9450	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-272	IMGP9451	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-273	IMGP9452	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-274	IMGP9453	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-275	IMGP9454	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-276	IMGP9455	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-277	IMGP9456	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-278	IMGP9457	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-279	IMGP9458	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-280	IMGP9459	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-281	IMGP9460	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-282	IMGP9461	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-283	IMGP9462	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-284	IMGP9463	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-285	IMGP9464	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-286	IMGP9465	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-287	IMGP9466	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-288	IMGP9467	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-289	IMGP9468	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-290	IMGP9469	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-291	IMGP9470	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-292	IMGP9471	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-293	IMGP9472	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-294	IMGP9473	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-295	IMGP9474	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-296	IMGP9475	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-297	IMGP9476	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-298	IMGP9477	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-299	IMGP9478	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-300	IMGP9479	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-301	IMGP9480	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-302	IMGP9481	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-303	IMGP9482	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-304	IMGP9483	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-305	IMGP9484	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-306	IMGP9485	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-307	IMGP9486	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-308	IMGP9487	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-309	IMGP9488	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-310	IMGP9489	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-311	IMGP9490	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-312	IMGP9491	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-313	IMGP9492	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-314	IMGP9493	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-315	IMGP9494	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-316	IMGP9495	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-317	IMGP9496	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-318	IMGP9497	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-319	IMGP9498	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-320	IMGP9499	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-321	IMGP9500	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-322	IMGP9501	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-323	IMGP9502	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-324	IMGP9503	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-325	IMGP9504	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-326	IMGP9505	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-327	IMGP9506	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-328	IMGP9507	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-329	IMGP9508	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-330	IMGP9509	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-331	IMGP9510	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-332	IMGP9511	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-333	IMGP9512	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-334	IMGP9513	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-335	IMGP9514	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-336	IMGP9515	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-337	IMGP9516	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-338	IMGP9517	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-339	IMGP9518	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-340	IMGP9519	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-341	IMGP9520	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-342	IMGP9521	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-343	IMGP9522	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-344	IMGP9523	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-345	IMGP9524	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-346	IMGP9525	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-347	IMGP9526	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-348	IMGP9527	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-349	IMGP9528	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-350	IMGP9529	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-351	IMGP9530	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-352	IMGP9531	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-353	IMGP9532	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-354	IMGP9533	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-355	IMGP9534	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-356	IMGP9535	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-357	IMGP9536	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-358	IMGP9537	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-359	IMGP9538	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-360	IMGP9539	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-361	IMGP9540	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-362	IMGP9541	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-363	IMGP9542	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-364	IMGP9543	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-365	IMGP9544	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-366	IMGP9545	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-367	IMGP9546	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-368	IMGP9547	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-369	IMGP9548	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-370	IMGP9549	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-371	IMGP9550	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-372	IMGP9551	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-373	IMGP9552	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-374	IMGP9553	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-375	IMGP9554	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-376	IMGP9555	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-377	IMGP9556	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-378	IMGP9557	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-379	IMGP9558	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-380	IMGP9559	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-381	IMGP9560	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-382	IMGP9561	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-383	IMGP9562	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-384	IMGP9563	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-385	IMGP9564	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-386	IMGP9565	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-387	IMGP9566	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-388	IMGP9567	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-389	IMGP9568	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-390	IMGP9569	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-391	IMGP9570	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-392	IMGP9571	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-393	IMGP9572	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-394	IMGP9573	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-395	IMGP9574	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-396	IMGP9575	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-397	IMGP9576	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-398	IMGP9577	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-399	IMGP9578	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-400	IMGP9579	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-401	IMGP9580	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-402	IMGP9581	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-403	IMGP9582	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-404	IMGP9583	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-405	IMGP9584	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-406	IMGP9585	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-407	IMGP9586	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-408	IMGP9587	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-409	IMGP9588	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-410	IMGP9589	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-411	IMGP9590	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-412	IMGP9591	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-413	IMGP9592	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-414	IMGP9593	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-415	IMGP9594	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-416	IMGP9595	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-417	IMGP9596	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-418	IMGP9597	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-419	IMGP9598	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-420	IMGP9599	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-421	IMGP9600	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-422	IMGP9601	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-423	IMGP9602	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-424	IMGP9603	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-425	IMGP9604	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-426	IMGP9605	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-427	IMGP9606	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-428	IMGP9607	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-429	IMGP9608	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-430	IMGP9609	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-431	IMGP9610	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-432	IMGP9611	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-433	IMGP9612	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-434	IMGP9613	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-435	IMGP9614	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-436	IMGP9615	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-437	IMGP9616	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-438	IMGP9617	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-439	IMGP9618	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-440	IMGP9619	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-441	IMGP9620	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-442	IMGP9621	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-443	IMGP9622	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-444	IMGP9623	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-445	IMGP9624	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-446	IMGP9625	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-447	IMGP9626	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-448	IMGP9627	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-449	IMGP9628	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-450	IMGP9629	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-451	IMGP9630	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-452	IMGP9631	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-453	IMGP9632	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-454	IMGP9633	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-455	IMGP9634	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-456	IMGP9635	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-457	IMGP9636	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-458	IMGP9637	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-459	IMGP9638	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-460	IMGP9639	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-461	IMGP9640	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-462	IMGP9641	19C	Fin 19C, P6	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-463	IMGP9642	19C	Fin 19C, P6	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-464	IMGP9643	19C	Fin 19C, P4, P5	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-465	IMGP9644	19C	Fin 19C, P4, P5	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-466	IMGP9645	19C	Fin 19C, P3	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-467	IMGP9646	19C	Fin 19C, P3	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-468	IMGP9647	19C	Fin 19C, P1, P2	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-469	IMGP9648	19C	Fin 19C, P1, P2	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-470	IMGP9649	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-471	IMGP9650	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-472	IMGP9651	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-473	IMGP9652	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-474	IMGP9653	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-475	IMGP9654	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-476	IMGP9655	19C	19C300	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-477	IMGP9656	19C	19C300	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-478	IMGP9657	19C	19C paroi nord-est devant 19C200	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-479	IMGP9658	19C	19C paroi nord-est devant 19C200	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-480	IMGP9659	19C	19C paroi est devant 19C300	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-481	IMGP9660	19C	19C paroi est devant 19C300	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-482	IMGP9661	19D	19D, en excavation	NE	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-483	IMGP9662	19D	19D, en excavation	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-484	IMGP9663	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-485	IMGP9664	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-486	IMGP9665	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-487	IMGP9666	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-488	IMGP9667	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-489	IMGP9668	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-490	IMGP9669	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-491	IMGP9670	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-492	IMGP9671	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL

CeEt-80

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-001	IMGP9708	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-002	IMGP9709	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-003	IMGP9710	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-004	IMGP9711	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-005	IMGP9712	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	N	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-006	IMGP9757	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	SO	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-007	IMGP9758	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-008	IMGP9759	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-009	IMGP9760	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-010	IMGP9761	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-011	IMGP9762	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-012	IMGP9763	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-013	IMGP9764	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-014	IMGP9765	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-015	IMGP9766	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-016	IMGP9767	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-017	IMGP9768	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-018	IMGP9769	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-019	IMGP9770	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-020	IMGP9771	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-021	IMGP9772	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-022	IMGP9773	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-023	IMGP9774	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-024	IMGP9775	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-025	IMGP9776	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-026	IMGP9777	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-027	IMGP9778	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-028	IMGP9779	24A	24A fin d'excavation	N	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-029	IMG_722	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-030	IMG_723	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-031	IMG_724	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-032	IMG_725	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-033	IMG_726	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-034	IMG_727	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-035	IMG_728	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-036	IMG_729	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-037	IMG_730	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-038	IMG_731	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-039	IMG_732	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-040	IMG_733	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-041	IMG_734	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-042	IMG_735	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	NO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-043	IMG_736	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	NO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-044	IMG_737	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-045	IMG_738	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-046	IMG_739	24B	24B, Ambiance	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-047	IMG_740	24B	24B, métal sur les traverses	O	18-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-048	IMG_741	24B	24B, métal sur les traverses	S	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-049	IMG_742	24B	24B cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-050	IMG_743	24B	24B cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-051	IMG_744	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-052	IMG_745	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-053	IMG_746	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-054	IMG_747	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-055	IMG_748	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-056	IMG_749	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-057	IMG_750	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-058	IMG_751	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-059	IMG_752	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-060	IMG_753	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-061	IMG_754	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-062	IMG_755	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-063	IMG_756	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-064	IMG_757	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-065	IMG_758	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-066	IMG_759	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-067	IMG_760	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-068	IMG_761	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-069	IMG_762	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-070	IMG_763	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-071	IMG_764	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-072	IMG_765	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-073	IMG_766	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-074	IMG_767	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route, gros plan	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-075	IMG_768	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route, gros plan	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-076	IMG_769	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-077	IMG_770	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-078	IMG_771	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-079	IMG_772	24B	24B, portion ouest excavation	SO	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-080	IMG_773	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-081	IMG_774	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-082	IMG_775	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-083	IMG_776	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-084	IMG_777	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-085	-	24B	24B, durant arrachage de l'asphalte	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-086	-	24B	24B, cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-087	-	24B	24B, cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-088	-	24B	24B, traverses du tramway	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-089	-	24B	24B, traverses du tramway	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-090	-	24B	24B, traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-091	-	24B	24B, traverses du tramway	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-092	-	24B	24B, traverses du tramway	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-093	-	24B	24B, traverse du tramway retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-094	-	24B	24B, traverse du tramway retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-095	-	24B	24B, dégagement d'une traverse	SO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-096	-	24B	24B, dégagement d'une traverse	SO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-097	-	24B	24B Ambiance	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-098	-	24B	24B Ambiance	O	18-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-099	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-100	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-101	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-102	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-103	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-104	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-105	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-106	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-107	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-108	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-109	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL

CeEt-82

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-001	IMGP9119	5A	Vestige 5A100 en plan	NO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-002	IMGP9120	5A	Vestige 5A100 en plan	NO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-003	IMGP9121	5A	Vestige 5A100 en plan	NE	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-004	IMGP9122	5A	Vestige 5A100 en plan	NE	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-005	IMGP9123	5A	Vestige 5A100 en plan	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-006	IMGP9124	5A	Vestige 5A100 en plan	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-007	IMGP9125	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-008	IMGP9126	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-009	IMGP9127	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-010	IMGP9128	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-011	IMGP9129	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-012	IMGP9130	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-013	IMGP9131	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-014	IMGP9132	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-015	IMGP9133	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-016	IMGP9134	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-017	IMGP9135	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-018	IMGP9136	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-019	IMGP9137	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-020	IMGP9138	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-021	IMGP9139	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-022	IMGP9140	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-023	IMGP9141	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-024	IMGP9142	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-025	IMGP9143	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-026	IMGP9144	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-027	IMGP9145	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-028	IMGP9146	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-029	IMGP9147	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-030	IMGP9148	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-031	IMGP9149	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-032	IMGP9150	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-033	IMGP9151	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-034	IMGP9152	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-035	IMGP9153	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-036	IMGP9181	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-037	IMGP9182	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-038	IMGP9183	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-039	IMGP9196	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-040	IMGP9197	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-041	IMGP9198	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-042	-	5A	5A100, détail	O	16-05-2023	OL
CeEt-82-2023-043	-	5A	5A100	O	16-05-2023	OL
CeEt-82-2023-044	-	5B	5B avant excavation	E	05-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-045	-	5B	5B avant excavation	E	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-046	-	5B	5B en excavation	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-047	-	5B	5B en excavation	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-048	-	5B	5B en excavation	SE	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-049	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-050	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-051	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-052	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-053	-	5B	5B fin excavation avant retrait des massifs de béton	SE	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-054		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-055		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-056		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-057		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-058		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-059		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-060		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-061		5B	5B paroi sud	S	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-062		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-063		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-064		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-065		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-066		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-067		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-068		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-069		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-070		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-071		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-072		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-073		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-074		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-075		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-076		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-077		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-078		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-079		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-080		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-081		5B	5B, vestige 5B100 en plan	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-082		5B	5B, vestige 5B100 en plan	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-083		5B	5B, paroi sud près du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-084		5B	5B, paroi sud près du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-085		5B	5B, paroi sud et 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-086		5B	5B, paroi sud et 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-087		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-088		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-089		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-090		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-091		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-092		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-093		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-094		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-095		5B	5B, fin excavation	SE	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-096		5B	5B100 surface	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-097		5B	Début excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-098		5B	Début excavation 5B	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-099		5B	Début excavation 5B	NE	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-100		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-101		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-102		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-103		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-104		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-105		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-106		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-107		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-108		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-109		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-110		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-111		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-112		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-113		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-114		5B	Surface de 5B100	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-115		5B	Surface de 5B100	O	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-116		5B	Surface de 5B100	NO	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-117		5B	Surface de 5B100	O	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-118		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-119		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-120		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-121		5B	Surface de 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-122		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-123		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-124		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-125		5B	Vestige 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-126		5B	Vestige 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-127		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-128		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-129		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-130		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-131		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-132		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-133		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CdP-2023-001	IMGP9085	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-002	IMGP9086	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-003	IMGP9087	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-004	IMGP9088	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-005	IMGP9089	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-006	IMGP9090	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-007	IMGP9091	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-008	IMGP9092	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-009	IMGP9093	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-010	IMGP9094	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-011	IMGP9095	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-012	IMGP9096	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-013	IMGP9097	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-014	IMGP9098	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-015	IMGP9099	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-016	IMGP9100	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-017	IMGP9101	2A	2A en cours d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-018	IMGP9102	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-019	IMGP9103	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-020	IMGP9104	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-021	IMGP9105	2A	2A paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-022	IMGP9106	2A	2A paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-023	IMGP9107	2A	2A fin excavation	SE	15-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CdP-2023-024	IMGP9108	2A	2A fin excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-025	IMGP9109	2B	2B fin excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-026	IMGP9110	2B	2B fin excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-027	IMGP9111	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-028	IMGP9112	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-029	IMGP9113	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-030	IMGP9114	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-031	IMGP9115	2B	2B paroi sud	S	15-05-2023	OL
CdP-2023-032	IMGP9116	2B	2B paroi sud	S	15-05-2023	OL
CdP-2023-033	IMGP9176	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-034	IMGP9177	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-035	IMGP9178	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-036	IMGP9179	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-037	IMGP9180	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL

ANNEXE C : INVENTAIRE SOMMAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

CeEt-80

# inv	Code Borden	Op/SousOp/Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	N_Bte	N_Cat	Notes
00001	CeEt-80	24A100	M3.04.5	Fonte	Semelle de voie ferrée	1	1	Fragment de forme rectangulaire, mesurant 17 cm de large par 24,5 cm de long et 1,5 cm de haut. L'objet semble être percé à 4 endroits à distance égale (trous de forme carrée). Sert à fixer le rail du tramway aux traverses de bois.	1		Portion ouest
00002	CeEt-80	24A100	M3.04.5	Fonte	Semelle de voie ferrée	1	1	Fragment de forme plus ou moins rectangulaire, mesurant 17 cm de large, 25 cm de long et 1,5 cm de haut. L'une des extrémités semble trouées (possiblement volontairement). On observe aussi la présence d'une possible poignée ou manivelle. Sert à fixer le rail du tramway aux traverses de bois.	1		Portion ouest

CeEt-82

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00001	CeEt-82	5B2	M1.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel	Bouteille	1	1	Bouteille complète à lèvre arrondie, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique et pied plat. Bouteille glaçuré au sel de façon Lambeth tardif (partie basse de l'objet est recouvert d'un engobe brun orangé, tandis que la partie haute est recouverte d'un engobe brun foncé).	Fin 18e siècle au 19e siècle.	La forme ne correspondant pas tout à fait au type d'objet produit pour ce type de glaçure, il est possible qu'il s'agisse d'une imitation de grès de type Lambeth (ça serait alors une production nord-américaine).
00002	CeEt-82	5B99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossemnet	1	1	Fragment d'os de mammifère. Trace de boucherie.		
00003	CeEt-82	5B99	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Pot	3	1	Fragments jointifs de corps et base d'un pot. TCC vernissée d'Angleterre du nord-est sans engobe. Présence d'une glaçure brune picoté jaune sur les surfaces intérieure et extérieure du contenant.	18e siècle à la fin du 19e siècle	
00004	CeEt-82	5B99	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Pâte orangé-rosâtre. Présence d'un enduit sur la surface intérieure brunâtre et d'une glaçure tâcheté jaune brunâtre sur la surface extérieure. Possiblement une production locale		
00005	CeEt-82	5B99	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ou plat	1	1	Fragment de fond d'une assiette ou d'un plat. Présence d'un décor imprimé en bleu sur la surface intérieure, probablement un décor de style *blue willow*.	1805 c à aujourd'hui	

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00006	CeEt-82	5B99	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille en verre teinté vert. Probablement soufflé dans un moule. Le corps a une forme carrée et possède un décor cannelé. La base possède un point d'appuis plat et un cul légèrement concave.		
00007	CeEt-82	5B99	M2.2	Verre teinté	Bouteille à médicament	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille à médicament en verre teinté vert. Fabriqué dans un moule à deux parties (on voit la ligne du moule qui traverse la base et qui remonte de part et d'autre du corps). Le corps a une forme rectangulaire à chanfreins plats et le point d'appuis de la base est complètement plat. Altération moyenne causée par les sols (présence de patine).	2e moitié du 19e siècle	
00008	CeEt-82	5B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	4	4	Fragments de corps et bases provenant de 4 bouteilles distinctes. Verre de couleur vert foncé transparent de type britannique. Corps cylindrique (plus ou moins régulier), talon renflé, cul de forme sphérique à cône arrondi. 1 fragment avec point d'appuis plat.	2e moitié du 18e siècle au 19e siècle	
00009	CeEt-82	5B300	M5.3.3	Plastique	Bouton	1	1	Bouton à deux trous de forme circulaire dontla surface supérieure est concave et la surface inférieure est convexe. 2,2 cm de diamètre.		

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00010	CeEt-82	5B300	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Verre de couleur vert foncé transparent. Corps cylindrique, talon arrondi, cul en cloche à mamelon.		
00011	CeEt-82	5B300	M2.2	Verre teinté	Isolateur électrique	1	1	Fragment d'isolateur électrique en verre teinté vert.	après 1864	
00012	CeEt-82	5B300	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol	Bouteille	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille. Corps de forme cylindrique, pied plat. Inscription moulée en creux sur le talon : « PORT-DUNDAS / GLASGOW / [POTTERY CO] ». Bouteille fabriquée par la *Port Dundas Pottery,* active entre 1828 et 1932.	1828-1932	
00013	CeEt-82	5B300	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Couvercle	1	1	Fragment de bord de couvercle. Sans décor apparent. Semble être un couvercle de forme ovale.		
00014	CeEt-82	5B300	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Présence d'un décor imprimé en vert sur les surfaces intérieure et extérieure à motif végétal. Les décors imprimés en vert sont produits entre 1829 c et 1859 c.	1829 c - 1859 c	
00015	CeEt-82	5B300	M1.2.3.2	Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée	Contenant	1	1	Fragment de bord et corps d'un contenant (peut-être un pot?). Décor à engobe de type mocha vert (bande blanche avec le décor mocha en vert par-dessus, encadré par une ligne noire).	1820 c - 1940 c	

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00016	CeEt-82	5B300	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	2	2	Fragments de bord et corps provenant de deux contenants disctincts. Pâte rouge, la surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc puis d'une glaçure incolore. Sur un des fragments, présence d'une glaçure brune tâcheté de jaune sur la surface extérieure. Sur l'autre fragment, présence d'un décor à l'oxyde de fer sur la surface intérieure	1750 c - 1899	

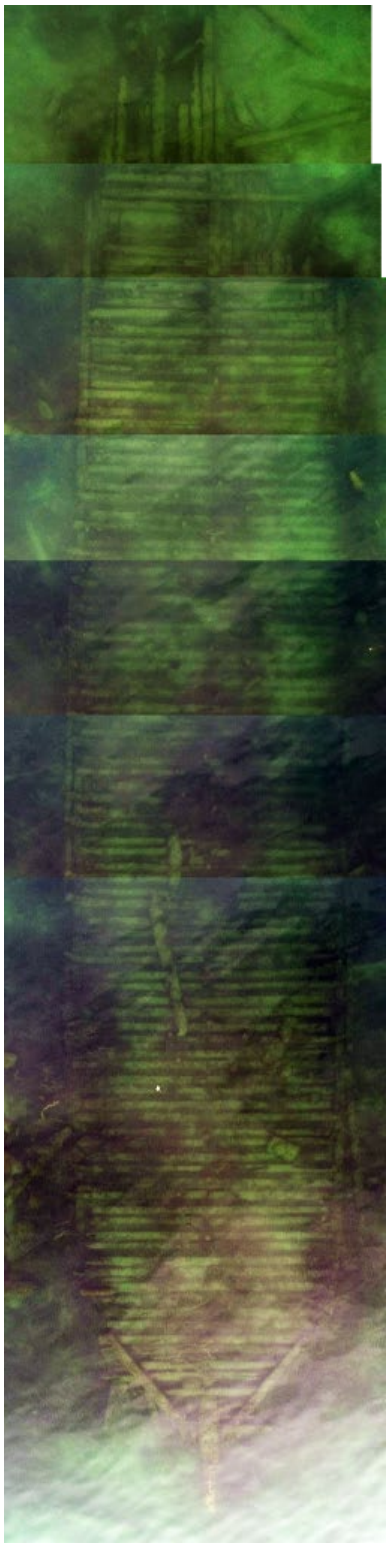

Anse-aux-Batteaux, un port fluvial du XIX^{e} siècle.

Travaux subaquatiques de 2023 (BhFn-32)

Marie Trottier et Brad Loewen,
avec l'apport de Thomas Garneau-Lelièvre
Université de Montréal

2024
Université de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications

Numéro de permis : 23-UNIM-02

Liste des participants

Université de Montréal

Brad Loewen, archéologue responsable du permis et rédaction du rapport
Marie Trottier, étudiante, assistante archéologue et rédaction du rapport
Thomas Garneau-Lelièvre, étudiant, technicien archéologue et préparation du rapport
Saraí Barreiro Argüelles, étudiante, technicienne archéologue
Adrien Unterberg-Piché, étudiant, technicien archéologue
Christian Bélanger, coordination de permis et révision du rapport
Alex Lefrançois-Leduc, coordination du laboratoire de dendrochronologie
Jean-Christophe Ouellet, cartographie, photos aériennes, coordination de matériel de plongée

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Olivier Roy, archéologue
Éliane Bossé, archéologue

Communauté

France Richer, coordination de terrain
Jean-Louis Courteau, photographie subaquatique

Remerciements

Le crédit d'avoir initié ce projet revient à France Richer, découvreuse du site d'Anse-aux-Batteaux, qui a ouvert son quai et sa maison aux étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal depuis 2017. Le projet a bénéficié du soutien du Conseil des recherches en sciences humaines (CRSH), de l'Équipe de recherche FRQSC *ArchéoSciences–ArchéoSociale* (AS^2), et du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Une reconnaissance toute particulière va aux étudiantes et étudiants qui ont fait vivre ce projet de recherche.

Page de couverture

Photomosaïque de l'Épave 1 : Jean-Christophe Ouellet, Thomas Garneau-Lelièvre
Photo du tesson de grès : Marie Trottier

Table des matières

1 Résumé des travaux, des résultats et des conclusions 3

2 Le cadre de l'intervention 9

2.1 Bilan des interventions antérieures 9

2.2 Contexte environnemental du site 10

3 L'intervention archéologique de 2023 13

3.1 Objectifs du programme de recherche 13

3.2 Méthodologie des travaux 14

3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation 17

3.4 Traitement des données et recherches complémentaires 18

4 Contexte historique du port de Coteau-Landing, 1812-1950 19

5 Présentation des résultats des travaux de 2023 25

5.1 Sous-opération 1A. Relevé de l'Épave 1 (ST-1) 25

5.2 Sous-opération 1G. Inventaire du quai Bridges (ST-11 à ST-16) 29

5.3 Sous-opération 1H. Inventaire du quai Pease (ST-18) 33

5.4 Échantillonnage à des fins de dendrochronologie 37

5.5 Registre d'artefacts diagnostiques 42

5.6 Registre des fixations ferreuses 45

5.7 Identifications d'espèce forestière 56

5.8 Déplacement d'une portion de l'Épave 3 (ST-3) 59

6 Conclusion 61

7 Ouvrages cités 64

8 Annexes 66

Annexe 1. Numérotation des structures à ce jour 66

Annexe 2. Inventaire des artefacts en surface observés lors des travaux 67

Annexe 3. Catalogue d'objets diagnostiques enregistrés 70

Annexe 4. Détermination des espèces forestières 74

Annexe 5. Calendrier, fiches de plongée, dessins et plans 79

1 Résumé des travaux, des résultats et des conclusions

Les activités archéologiques menées en 2023 sur le site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux, s'inscrivent dans un projet de recherche et de formation de l'Université de Montréal, sous la direction du professeur Brad Loewen. Menées en vertu du permis 23-UNIM-02, les activités ont suivi l'inventaire du même site entamé en 2022. Il s'agit donc de la deuxième campagne de recherches sur ce site submergé sur le lit du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la municipalité de Les Coteaux dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Montérégie.

Le site recèle les vestiges de cinq épaves et de trois quais des années 1820-1960 environ, le tout gisant par 1 à 2,5 mètres de fond entre 30 et 180 mètres du rivage. Les vestiges éclairent une période méconnue de l'histoire de Les Coteaux entre 1820 et 1870, quand une colonie d'entrepreneurs états-uniens y élut résidence et pratiqua la navigation fluviale. L'ouverture du canal de Beauharnois en 1845 rendit leur entreprise désuète, alors que la guerre de Sécession de 1862-1865 fit fondre tout espoir de reprise. Les familles se retirèrent au New-York et au Vermont, laissant leurs quais et navires à l'abandon. L'aménagement d'un port intermodal en 1885-1902, par la ferroviaire *Canada Atlantic*, entraina la destruction de certains vestiges. Au XX^{e} siècle, le bord de l'eau du village alors nommé Coteau-Landing attire une villégiature articulée autour d'auberges et du traversier reliant le quai municipal à Salaberry-de-Valleyfield.

Les activités en 2023 se sont déroulées selon un horaire flexible en fonction de la météo, de la visibilité subaquatique, et de la disponibilité des participants. Au total, nous avons cumulé 13 journées de travail. À l'été, la visibilité sur le site s'affaiblit et rend inefficace toute activité subaquatique. En 2023, aucune intervention sur le site n'a été possible entre le 18 juin et le 27 septembre. Les travaux se sont concentrés à l'automne et ont continué jusqu'au 9 décembre alors que la neige couvrait les berges et la température d'eau avait baissé à quatre degrés.

Les travaux de 2023 comptaient l'inventaire de trois vestiges: le quai connu de 1859 à 1870 associé à l'armateur B.W. Bridges, le quai connu de 1850 à 1879 associé à l'entrepreneur Orton Pease, et l'Épave 1 abandonné avant 1870. Ensuite, ils ont visé la récolte d'échantillons de bois à des fins de l'analyse dendrochronologique. En outre, nous avons établi un registre d'objets-témoins significatifs qui gisent en surface du site, et un second registre des types de fixations ferreuses qui sont visibles sur les différents vestiges d'épave et de quai. Les analyses complémentaires, enfin, ont permis l'identification d'espèces forestières en présence dans les différentes structures du site.

Le résumé suivant des résultats obtenus en 2023 concernent en premier lieu la découverte de la tête du quai Pease, située entre 150 et 175 mètres au large du parc Wilson. La structure du quai, construit sur des poteaux enfoncés dans le sol, se distingue du style plus souvent observé dans la vallée du Saint-Laurent, où les quais prennent appui sur des caissons de bois enrochés. Les poteaux en épinette s'élèvent de 50 à 160 cm du fond fluvial. Un dépôt de résidus de combustion, clous et autres débris couvrait le sol autour des poteaux, laissés par l'incendie du quai. Le propriétaire du quai, Orton Pease, exploitait un magasin général et une entreprise de transport fluvial à Coteau-Landing entre 1831 et 1885 environ.

Nous avons complété l'inventaire du quai Bridges, entamé en 2022. Les vestiges en place consistent à 13 amas de pierres qui avaient lesté des coffrages en bois rond, les pièces de ces coffrages ayant été récupérées possiblement pour la construction du quai municipal en 1871-1875. Le relevé détaillé de l'Épave 1 n'a été que débuté, à l'extrémité sud du vestige. Nous avons néanmoins réalisé une couverture photographique de drone, produit un plan de l'épave, et prélevé des échantillons pour l'identification des essences et la dendrochronologie.

Le répertoire des types de fixations ferreuses en présence avait pour but de clarifier la chronologie du site et de bâtir une chrono-typologie de ces fixations. Nous avons répertorié les fixations sur les cinq épaves et les quais Pinsonneault et Bridges. Chacun des quatre types recensés (clou, boulon, broche, rivet) montre une variabilité qui est prometteuse pour l'élaboration d'une chrono-typologie des fixations dans la région montréalaise au XIX^{e} siècle. Nous avons initié un registre d'objets témoins significatifs retrouvés en surface du site. Malgré leur nombre restreint (n=36), les objets montrent des rapports précis d'antériorité et de postériorité avec les épaves du côté est du site, consolidant ainsi la chronologie de ces épaves.

L'identification des essences de bois en présence vise quant à elle l'étude des pratiques forestières en lien avec la construction en bois. L'analyse de 112 échantillons prélevés sur les sept vestiges révèle l'emploi de 12 espèces forestières : chêne (n=40), épinette (n=32), thuya (n=12), pin gris (n=8), pin blanc (n=8), pruche (n=4), orme (n=3), sapin (n=2), bouleau (n=1), érable (n=1), peuplier (n=1) et hêtre (n=1). L'analyse croisée des essences et des fonctions montre la présence de chêne dans les pièces *longitudinales*, tels les bordages, la quille, l'étrave et la carlingue. En contrepartie, l'épinette et le thuya ont fourni les membrures *transversales* qui, dans ces navires à fond plat, sont des pièces droites. À côté de cet emploi d'espèces mixtes, on voit l'emploi exclusif du chêne dans l'Épave 3, de l'épinette dans le quai Pease, et du pin gris dans les gabions du quai Pinsonneault.

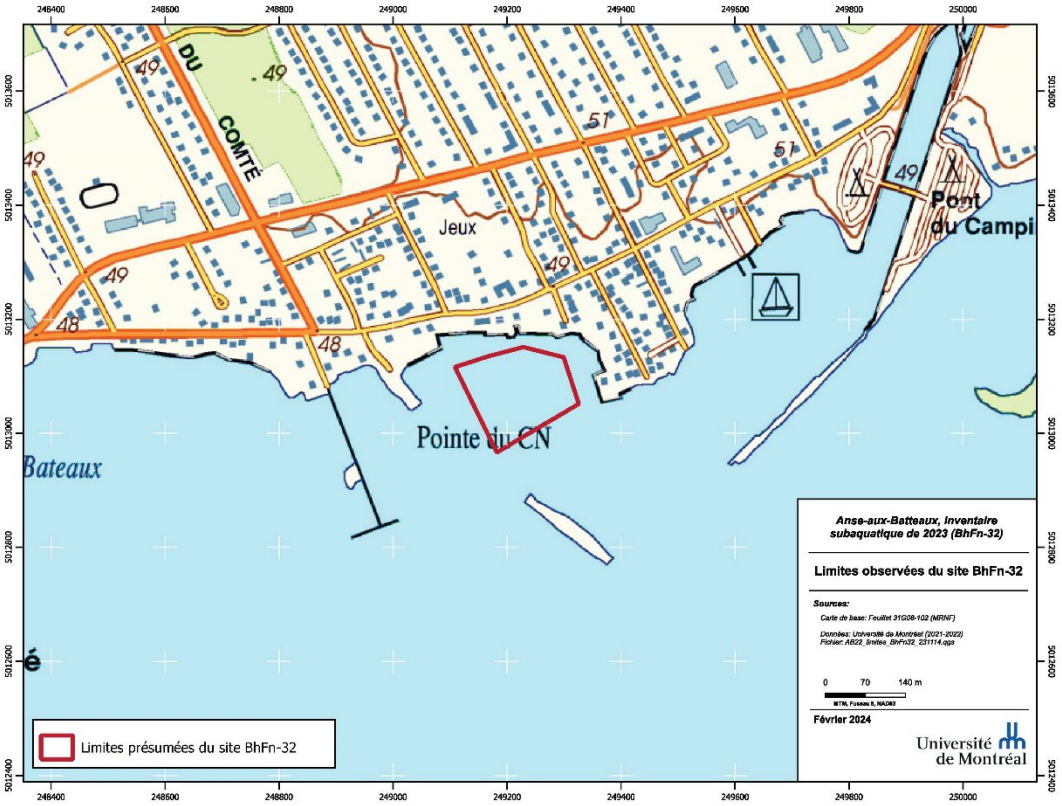

Figure 1. Position et limites présumées du site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux.

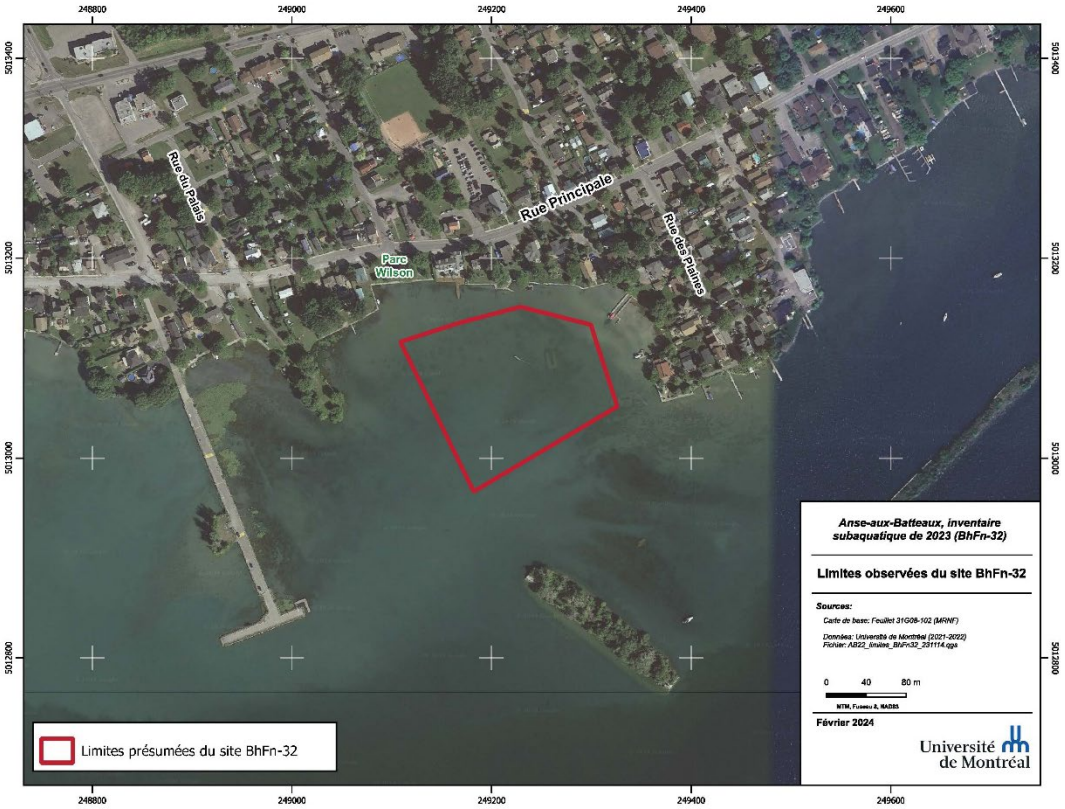

Figure 2. Limites présumées du site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux, sur fond de photo aérienne.

Note supplémentaire

Un événement météorologique exceptionnel en décembre 2022 a endommagé la portion nord du site, la plus près du rivage. La conjoncture d'eaux glaçantes et de vents forts du sud-ouest a fait empiler un cordon de glace près du rivage. Après deux jours de tempête, le cordon s'est élevé à plus d'un mètre hors de l'eau, et touchait le fond à l'endroit de l'Épave 3. Dans ses mouvements, le cordon a disloqué la moitié nord de l'épave et l'a déplacée 7 mètres au nord. Nous avons alors procédé au repositionnement des vestiges sur le plan général du site. Également, nos *benchmarks* à proximité de l'Épave 1 ont été arrachés, et nous les avons rétablis.

Les résidents de Les Coteaux ont dit n'avoir jamais vu un tel phénomène auparavant. Typiquement, les vents du sud-ouest soufflent à l'été, et leur recrudescence tardive a créé cet évènement exceptionnel. Cet évènement est notable aussi en raison des dommages significatifs qu'il a entrainé aux vestiges les plus près du rivage.

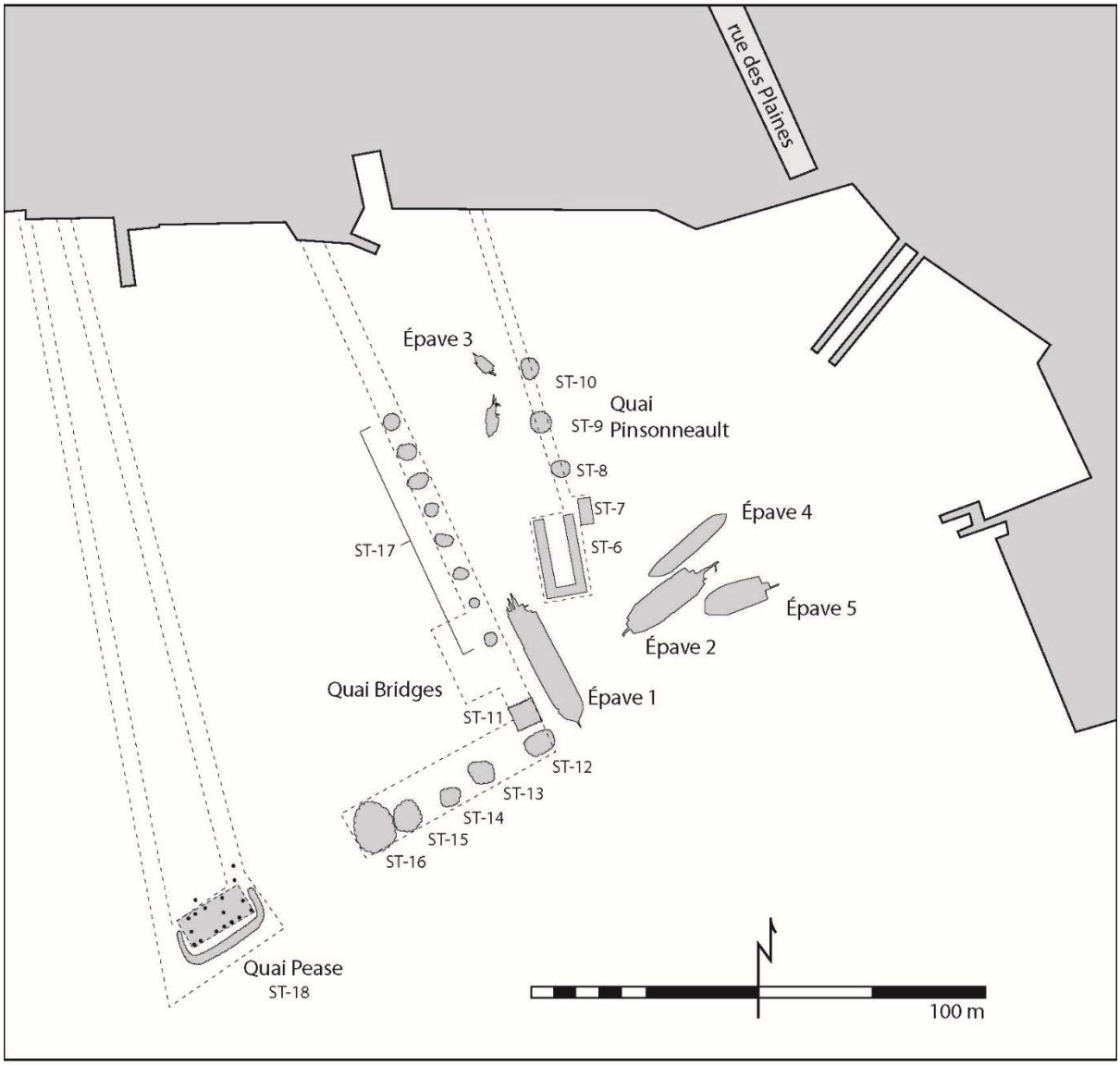

Figure 3. Plan des vestiges inventoriés du site, avec les numéros de structure attribués.

Épave 1	ST-1	Navire à vapeur, abandonné c.1863-1870
Épave 2	ST-2	Navire non identifié, abandonné c.1902-1928
Épave 3	ST-3	Bateau Durham(?), abandonné c.1890-1897
Épave 4	ST-4	Barge, abandonnée c.1860-1870
Épave 5	ST-5	Barge, abandonnée c.1860-1870
Quai Pinsonneault	ST-6 à 10	Hangar à bateaux associé à une auberge, c.1920-1960
Quai Bridges	ST-11 à 17	Associé à l'armateur B.W. Bridges, c.1859-1875
Quai Pease	ST-18	Associé au négociant Orton Pease, c.1831-1885

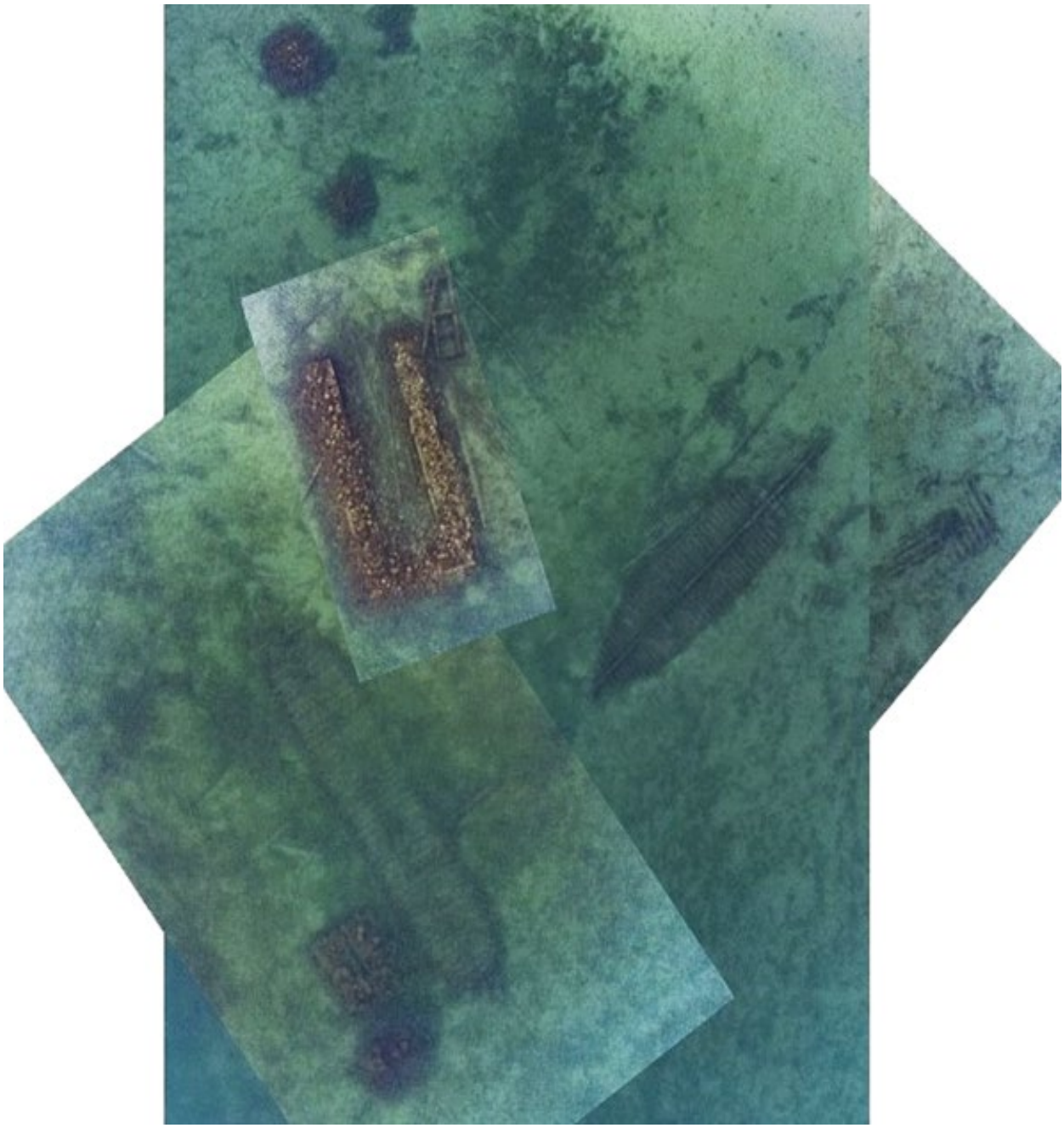

Figure 4. Cette photomosaïque d'avril 2022 montre la limpidité printanière des eaux. Les algues dépéries de l'année précédente apparaissent comme des zones brunes sur le fond sableux.

On voit l'Épave 1 en bas à gauche, et à droite, le groupe des Épaves 4, 2 et 5 (dans l'ordre du haut en bas). Le vestige du hangar à bateau Pinsonneault détonne au milieu de la figure, avec des gabions en haut pour soutenir la passerelle menant au rivage. À gauche de l'Épave 1, on décèle les gabions enrochés du quai Bridges.

2 Le cadre de l’intervention

L'intervention s’est effectuée dans le cadre d'un projet de recherche scientifique et de formation de l'Université de Montréal, dirigé par Brad Loewen, professeur en archéologie historique et maritime. Désigné par le code Borden BhFn-32, le site subaquatique d’Anse-aux-Batteaux a été déclaré en 2015 par madame France Richer qui connaissait bien ce site localisé devant sa résidence à Les Coteaux. Madame Richer avait déjà déterminé que le site contient cinq épaves et des structures de quai, et a offert son concours tout au long du projet. Les travaux visaient initialement une collecte de données pour deux mémoires de maîtrise, mais un financement obtenu du Conseil des recherches en Sciences humaines (CRSH) du Canada en 2023 a permis d’élargir le projet pour intégrer une dimension dendrochronologique.

2.1 Bilan des interventions antérieures

Au cours des années avant sa déclaration du site en 2015, madame France Richer a récupéré environ 400 artefacts gisant en surface du sol. Ces artefacts ont fait l’objet d’un inventaire et d’une analyse en 2017 par Olivier Gratton, étudiant en archéologie à l'Université de Montréal, dans le cadre d’une entente avec la municipalité de Les Coteaux et la direction régionale du MCCQ. L'analyse a permis de dater la collection à la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Madame Richer a aimablement transmis ses connaissances sur le site aux chercheurs de l’Université de Montréal, et a dessiné un croquis indiquant la position des cinq épaves et les autres vestiges qu’elle connaissait, en numérotant les épaves dans l’ordre de leur découverte au fil des ans.

Un inventaire du site en 2022 a permis de cartographier sept vestiges par le biais de relevés manuels et de photographies de drone. Ainsi avons-nous inventorié les Épaves 1 à 5, et les quais Pinsonneault et Bridges. Les sources historiques ont étoffé les connaissances sur la plupart des vestiges : seulement l’Épave 2 est documentée seulement par l’archéologie. Au terme des travaux de 2022, il restait notamment à identifier les vestiges du quai Pease, représenté sur les cartes anciennes.

2.2 Contexte environnemental du site

Le site à l’étude est localisé dans une anse naturelle sur la rive nord du lac Saint-François, un élargissement du fleuve Saint-Laurent, à l’endroit où le lac se rétrécit et décharge ses eaux vers une série de quatre cascades. Le nom ancien d’anse aux Bateaux renvoie à la fonction d’accostage de ce lieu, à la tête du portage pour contourner les rapides. Mesurant

environ 450 mètres de largeur, l'anse est bordée au nord par la grande terre, à l'ouest par un quai de 270 mètres de longueur, et à l'est par une pointe de terre. Au sein de l'anse, une jetée aménagée vers 1884 se projette 80 mètres du rivage. L'anse est d'ailleurs protégée au sud par une île artificielle créée en 1892-1899 à partir des déblais de creusement du canal de Soulanges. Le site se trouve alors à l'abri de la plupart des vents, sauf ceux du sud-ouest qui dominent pendant l'été. Durant cette période estivale, la visibilité sous l'eau diminue à moins de 20 cm et le travail archéologique est la plupart du temps impossible. Pour cette raison, les travaux sur le site doivent se dérouler au printemps et à l'automne. Le printemps offre la meilleure visibilité des vestiges, autant pour la limpidité de l'eau que pour l'absence de végétation qui se répand à l'été et flétrit à l'automne en s'affaissant sur les vestiges.

L'accès au site se fait à partir du rivage, au bout de la rue des Plaines. Les aménagements de navigation à proximité du site consistent en des quais privés et à une balise artisanale (un bidon blanc) fixée à un vestige, le quai Pinsonneault, dont la hauteur présente un danger aux bateaux. La navigation de plaisance, très populaire sur le lac Saint-François, reste au large de l'île artificielle, donc à plus de 400 mètres du site. En revanche, les pêcheurs arrivent dans l'anse en chaloupes motorisées tandis que les riverains s'adonnent aux sports de planche et de kayak. Lors des travaux archéologiques, la communication avec les navigateurs permet une cohabitation sécuritaire et conviviale. Chaque plongeur est équipé d'une bouée indiquant sa position, et la vigie circule sur le site en kayak. D'ailleurs, la présence des archéologues est bien connue des riverains et des usagers de l'anse.

Le site archéologique gît entre 1 et 2,5 mètres de fond, à une distance jusqu'à 180 mètres du rivage. Le substrat géologique est une argile fluviatile déposée par la mer de Champlain. Deux dépôts distincts de sédiments s'appuient sur l'argile. Le premier provient de l'érosion estivale du rivage nord du lac Saint-François: ces sédiments en suspension sont charriés jusqu'à l'anse aux Bateaux, où ils se déposent un peu partout sur le site. Il s'agit d'un sable limoneux, de couleur brun-gris moyen, dont l'épaisseur est inconnue. Ensuite, la crue printanière du fleuve Saint-Laurent aménage un deuxième dépôt de sable moyen, de couleur brun-gris pâle. Observé surtout du côté est du site, ce sable meuble repose sur l'argile fluviatile qui transparaît par endroits. Un courant se dirige dans l'anse pour en faire le tour en sens antihoraire, tel un remous activé par le brossage du courant fluvial. Ce remous se renforce pendant la crue printanière en avril, au point de réaménager le dépôt de sable superficiel.

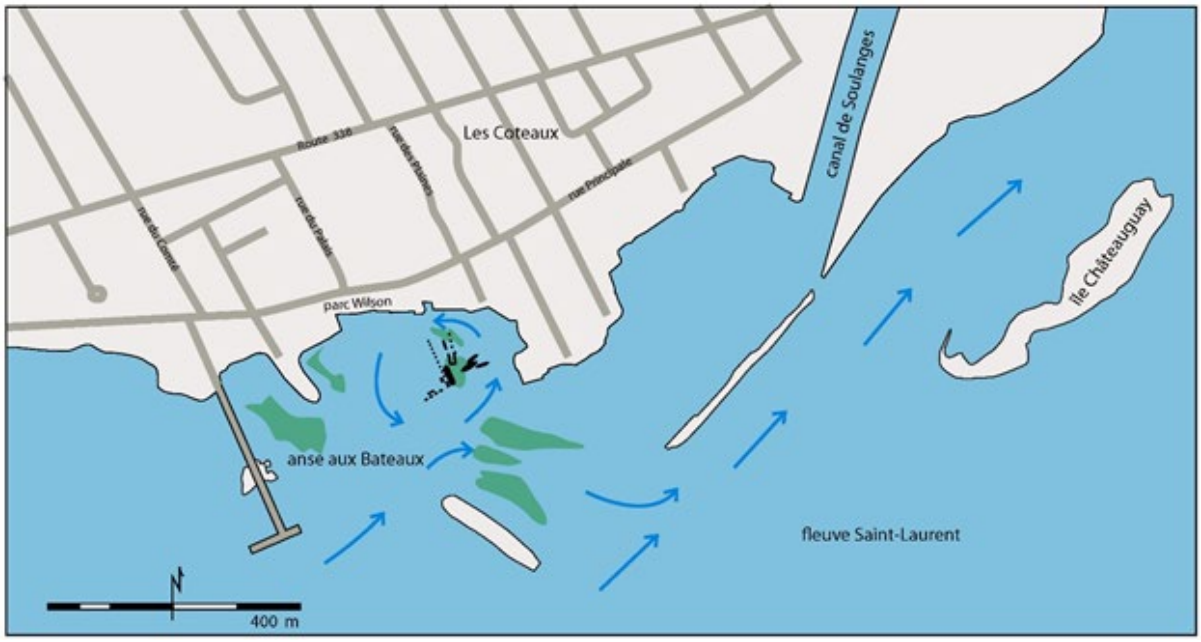

Figure 5. Sens du courant et zones de végétation dans l'anse aux Bateaux. Brad Loewen.

Pendant l'été, le vent du sud-ouest domine : c'est le « suroît » emblématique de la région. Durant cette saison, les vagues et le courant charrient un panache de sédiments dans l'anse à Bateaux, réduisant la visibilité subaquatique à moins de 20 cm. Cette turbidité fait partie d'une bande très dense de sédiments en suspension qui se forme à l'été près du rivage nord du lac Saint-François. Les vagues du sud-ouest attaquent la berge, provoquant une érosion dont les débris se déplacent en aval, en restant à moins de 300 mètres du rivage. Les sédiments se dirigent vers l'anse aux Bateaux où ils circulent pendant quelques jours, avant d'être évacués plus en aval. Ce phénomène local est plus rare au printemps et à l'automne quand le vent dominant vient de l'ouest, et l'anse aux Bateaux bénéficie souvent d'une très bonne visibilité subaquatique (surtout au printemps). La transition vers le régime estival n'est pas graduelle, mais peut se faire en une seule journée. La durée de la période de turbidité prohibitive est inégale d'une année à l'autre. En 2022, elle prévalait pendant 80 jours, entre le 23 juin et le 11 septembre, et en 2023 pendant 125 jours, entre le 25 mai et le 27 septembre. En 2023, elle ne s'estompait que partiellement en octobre, de sorte que les travaux se sont enfin concentrés entre le 1er novembre et le 9 décembre. Tout autant que les glaces d'hiver, le « suroît » estival limite l'accès au site d'Anse-aux-Batteaux.

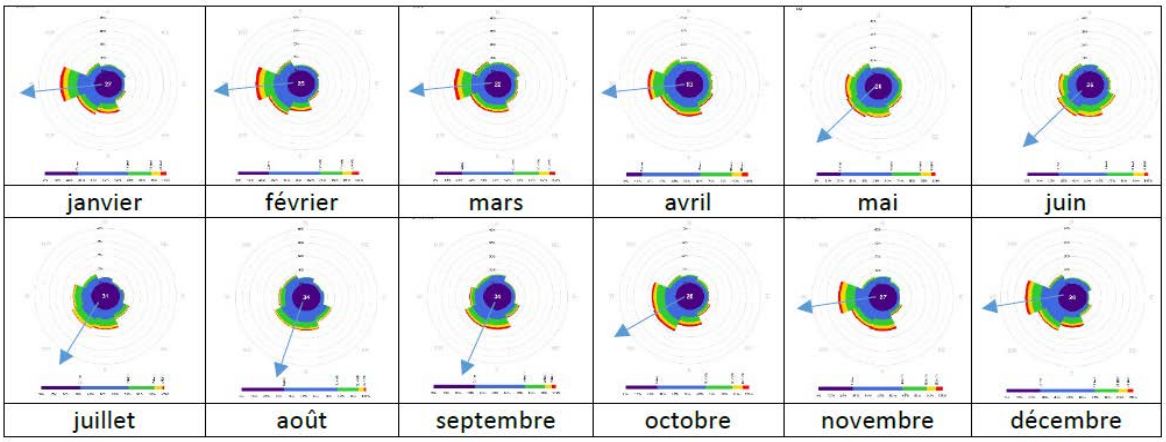

Figure 6. Rose des vents pour le sud-ouest du Québec, montrant la dominance du suroît de mai en septembre.

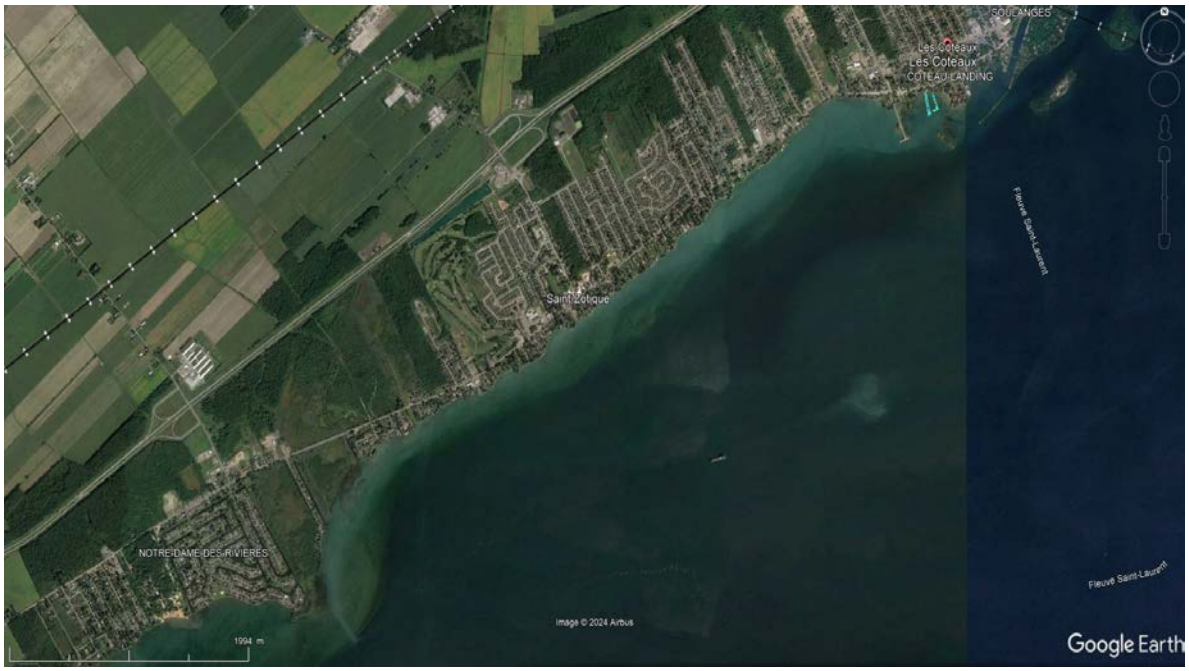

Figure 7. Bande de sédiments en suspension près du rivage nord du lac Saint-François en juillet 2018, générée par le suroît estival. Le courant du fleuve Saint-Laurent dirige les sédiments au nord-est vers Les Coteaux.

3 L’intervention archéologique de 2023

Pour les raisons environnementales évoquées, la plupart des travaux de 2023 ont eu lieu à la fin de l’automne. En prolongeant les activités jusqu’au 9 décembre, par eau de quatre degrés et température d’air sous la barre de zéro, il a été possible de cumuler 21 jours de plongée.

3.1 Objectifs du programme de recherche

Relevé de l’Épave 1. En 2022, nous avons positionné l’Épave 1 et en avons réalisé une description générale. Ce vestige fait l’objet d’un mémoire de maîtrise, pour lequel la collecte de données a commencé en 2023. Sa cartographie inclut le schème de disposition des fixations qui sont très nombreuses sur les vestiges apparents. Le vestige est celui d’une épave représentée sur le plan de Thomas Munro de 1870, identifié comme un navire à vapeur coulé à cet endroit.

Inventaire du quai Bridges. Les vestiges du quai Bridges longent le côté ouest du site, dans l’axe nord-sud. En 2022, nous avons identifié plusieurs amas de pierres associés aux ouvrages d’appui du quai. Nous avons aussi relevé une cage de bois qui reliait la tête du quai au tablier menant au rivage. Notre objectif pour 2023 était de compléter l’inventaire de cinq amas de pierres à la tête de quai et huit amas plus petits associés au tablier.

Inventaire du quai Pease. À la dernière plongée de 2022, nous avons cru repérer les vestiges de la tête du quai Pease, consistant en des poteaux ayant soutenu le quai. Ces poteaux étaient difficiles à repérer et ils n’apparaissent pas sur les images de drone. La campagne de 2023 avait pour but de confirmer la découverte et d’inventorier les vestiges du quai Pease.

Élaboration d’une stratégie de récolte d’échantillons pour la dendrochronologie. Une subvention pour la dendrochronologie des structures submergées a permis d’élaborer une stratégie d’échantillonnage subaquatique. Nous avons testé cette stratégie par la récolte de pièces répondant aux critères de conservation des vestiges, de représentativité des pièces analysées, et de méthode d’échantillonnage. L’objectif était de cueillir des échantillons sur chaque épave et quai, et de procéder à leur analyse durant l’hiver de 2024.

Registre d’objets témoins visibles à la surface du site. Lors des travaux précédents, nous avons remarqué divers objets témoins gisant à la surface du site. En 2023, nous avons entrepris l’enregistrement en place des objets diagnostiques au plan chronologique, afin de mieux comprendre la séquence d’occupation du site, et de délimiter les concentrations d’objets. Le registre demeure préliminaire, car l’inventaire complet des objets nécessiterait leur collecte.

Établissement d'une typologie de fixations ferreuses. Le site d'Anse-aux-Batteaux se démarque par la présence de fixations ferreuses diverses sur les structures en bois. Nous voulions en établir un registre selon les types apparents, en vue d'élaborer une chrono-typologie des clous, boulons, rivets et broches en usage dans la région au XIX^{e} siècle.

Détermination de l'espèce forestière d'échantillons de bois. Nous avons entrepris l'analyse des échantillons de bois récoltés en 2022, auxquels s'ajoutent les échantillons prélevés en 2023 pour la dendrochronologie. Ce travail en laboratoire devait permettre l'analyse croisée des essences de bois avec la fonction des pièces au sein de leur structure.

3.2 Méthodologie des travaux

Relevé de l'Épave 1

Les tiges de références implantées en 2022 ont servi à rétablir une ligne de base qui suit l'axe central nord-sud de l'Épave 1. La ligne de base étant perpendiculaire aux membrures, nous avons utilisé la disposition des membrures pour compléter le carroyage archéologique du vestige qui mesure environ 37 mètres nord-sud sur 7 mètres est-ouest. Nous avons étiqueté les membrures en place, qui sont au nombre de 91. Nous avons étalé un décamètre parallèlement à la ligne de base, afin de positionner chaque membrure. Nous avons ensuite procédé au relevé, en suivant deux méthodes. La première méthode consiste à élaborer un plan général du vestige, en se basant en partie sur le relevé photographique de drone et la production d'une photomosaïque. La seconde méthode consiste à préparer un croquis manuel de la surface supérieure de chaque membrure, à partir de la ligne de base et du décamètre. Ce croquis documente la forme de la pièce, les fixations visibles, et le fil du bois. Les deux méthodes sont complémentaires, en raison de la grande étendue du vestige qui empêche d'intégrer tous les détails de chaque pièce sur le plan général.

En raison des contraintes météorologiques qui ont réduit la visibilité sur le site jusqu'en octobre, seulement neuf journées ont pu être consacrées au relevé de l'Épave 1.

Inventaire du quai Bridges

Il s'agissait d'inventorier chacun des 13 amas de pierres qui restent des appuis du quai Bridges. Nous avons utilisé les images aériennes de drone pour établir la position, la taille et la forme générale des amas. En plongée, nous avons précisé les mesures et effectué une inspection

visuelle des vestiges. Comme celui du quai Pease, l'inventaire du quai Bridges s'est produit à la fin d'automne dans un contexte de contrainte de temps.

Inventaire du quai Pease

L'inventaire du quai Pease s'est produit à la fin de la saison automnale 2023, saison marquée par une pénurie de jours avec une visibilité adéquate. Nous avons consacré une heure au positionnement de 17 poteaux de bois ayant soutenu la tête du quai. Comme les poteaux sont disposés en trois rangées droites, sauf trois poteaux plus à l'écart, nous avons mesuré les distances entre les rangées de poteaux et entre les poteaux d'une même rangée. Les trois poteaux à l'écart ont été positionnés par triangulation à partir de repères connus.

La représentation du bourrelet de pierres longeant le côté sud du quai est basée sur nos notes et observations préliminaires, et non pas sur des mesures précises.

Échantillonnage à des fins de la dendrochronologie

Le choix des pièces de bois à échantillonner pour la dendrochronologie s'est fait selon plusieurs critères, dont les principaux étaient comme suit.

1. La pièce de bois devait être détachée de la structure, mais lui être clairement associée. Les structures articulées devaient rester parfaitement intactes.
2. Nous avons choisi des types de pièce dont il y avait de nombreux exemplaires au travers de la structure, par exemple, un bordage ou une membrure. Nous n'avons choisi aucune pièce unique qui pourrait avoir une valeur diagnostique dans le futur.

La méthode de prélèvement retenue minimise l'impact sur le vestige, mais elle reste sécuritaire et utilise des moyens éprouvés. Nous avons d'abord identifié les pièces répondant aux critères de sélection. Ensuite, nous les avons sorties de l'eau, puis les avons échantillonnées sur la terre ferme avant de les remettre à l'eau à l'endroit exact de leur récolte. Cette méthode a été choisie puisque nous ne pouvions pas échantillonner sous l'eau sans perte démesurée de temps et d'énergie (en cas d'échantillonnage manuel) ou sans recours à de l'équipement spécialisé et potentiellement dangereux (en cas d'échantillonnage mécanique).

Sur la terre ferme, une mince tranche a été prélevée en sciant la pièce à 50% de son épaisseur, à l'endroit qui comporte le plus de cernes. La tranche ainsi prélevée couvrait les cernes du cœur à un côté de la périphérie de l'arbre, en laissant intact l'autre côté de l'arbre. Cette méthode de prélèvement a permis de conserver la pièce intacte.

Enregistrement d'objets témoins en surface du sol

Nous avons entrepris de créer un registre des objets témoins gisant en surface du sol. Nous avons visé les objets les plus apparents que nous avons remarqués au fil des travaux. Nous n'avons pas ratissé la surface du sol systématiquement, donc le registre reste indicatif. Nous avons visé le secteur des Épaves 2, 4 et 5, et il nous reste à élargir ce registre à d'autres secteurs du site. L'analyse des objets témoins s'avère prometteuse pour mieux comprendre l'occupation du site et la datation des vestiges associés aux objets.

Établissement d'une typologie des fixations ferreuses

L'établissement d'une typologie des fixations en matériau ferreux (clous, broches, rivets, boulons) s'est réalisé en prenant des photos et des notes de chaque type de fixation observé sur une épave, en notant sa fonction dans le maintien du vestige. Ceci a permis de créer un registre des différents types de fixation pour chaque épave. La typologie des fixations s'est avérée plus complexe et variée que nous avions appréhendée initialement, et la typologie reste à état d'ébauche. La compilation des résultats obtenus confirme abondamment l'intérêt de poursuivre ce registre de manière systématique.

Détermination de l'espèce forestière des pièces de bois

En combinant les échantillons de bois prélevés à des fins de l'identification des espèces forestières et de la dendrochronologie, nous avons identifié l'espèce de pièces associées aux différentes structures sur le site. Des échantillons d'environ un centimètre cube ont été prélevés sur 109 pièces du site. Leur état imbibé d'eau a facilité la réalisation de lames minces, qui sont ensuite observées au microscope, en lumière transparente, à des grossissements allant de 40x à 1 000x. La détermination de l'espèce forestière se fait à l'aide de clefs d'identification anatomique accessibles dans plusieurs ouvrages et sites d'internet. Chaque espèce se distingue par un ensemble de traits morphologiques ou cellulaires précis.

3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation

L'opération 1 ouverte en 2022 couvre l'aire où se trouve la plus grande densité de vestiges, dans le tiers est de l'anse aux Bateaux. Les sous-opérations 1A à 1E correspondent aux Épaves 1 à 5, alors que les sous-opérations 1F et 1G désignent les quais Pinsonneault et Bridges. Les zones séparant ces structures ne sont comprises dans aucune sous-opération. En 2023, nous avons conservé les numéros d'opération et de sous-opération établis en 2022.

En 2023 nous avons ouvert la sous-opération 1H qui correspond aux vestiges du quai Pease. Les sous-opérations ouvertes à ce jour sont les suivantes:

- Sous-opération 1A: Épave 1 (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1B: Épave 2 (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1C: Épave 3 (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1D: Épave 4 (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1E: Épave 5 (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1F: quai Pinsonneault (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1G: quai Bridges (ouverte en 2022)
- Sous-opération 1H: quai Pease (ouverte en 2023)

Si les limites du site BhFn-32 n'ont pas encore été établies définitivement, les travaux de 2023 ont confirmé que les structures mentionnées dans les sources historiques subsistent dans un quadrilatère de 140 par 140 mètres dans la portion est de l'anse aux Bateaux. En-dehors de ce quadrilatère, d'autres vestiges peuvent subsister :

- Au nord du quadrilatère, aucune structure ne subsiste dans la bande littorale d'environ 20 mètres de largeur, près des rivages naturels à l'est et au nord du site. S'y trouvent cependant un grand nombre d'artefacts, d'écofacts et de pièces architecturales éparses en surface du sol et, sans doute, enfouis sous les sédiments.
- À l'est du quadrilatère, une photographie de 1897 montre une structure affleurant l'eau environ 60 mètres à l'ouest de la pointe de terre qui renferme l'anse aux Bateaux du côté est (position estimée: 45,25536° Nord, -74.207° Ouest). Les résidents de Les Coteaux ont signalé la présence de vestiges en bois dans cette zone de l'anse.
- Au sud du quadrilatère, les sources historiques et orales sont muettes au sujet d'éventuelles structures. Cependant, les plongées exploratoires ont révélé la présence d'aménagements linéaires de pierres qui semblent avoir une origine anthropique, c'est-à-dire, qu'ils peuvent résulter d'activités de dragage ou de construction.
- À l'ouest du quadrilatère, les plans anciens et les informations orales indiquent la présence de vestiges submergés à plusieurs endroits, aussi loin que le quai municipal. La jetée dans cette portion de l'anse, aujourd'hui un parc municipal, est artificielle. Depuis son aménagement en 1884, elle a accueilli un chantier naval, un élévateur de grains, une voie ferrée, un quai et des chalets sans titre de propriété dont les derniers ont été démantelés en 1985 pour faire place au parc actuel. Ses alentours regorgent de témoins de ces usages, dont un tronçon de voie ferrée associée à l'élévateur.

Lors des travaux en 2023, aucun objet témoin n'a été isolé. Toutefois, nous avons retiré plusieurs pièces mobiles de bois, dans le but de les échantillonner à des fins de l'étude de dendrochronologie. Ces pièces ont ensuite été remises à leur place sur le site, avec une étiquette les identifiant. Voici la liste des échantillons et témoins numérotés à ce jour (voir les annexes).

- Les structures désignées ST-1 à ST-18 ont été numérotées à ce jour.
- Les échantillons de bois sont numérotés de E1 à E96
- Les échantillons de dendrochronologie sont numérotés de AAB 501 à AAB 518
- Les objets témoins laissés en place ont été numérotés de # 1 à # 36

3.4 Traitement des données et recherches complémentaires

Les résultats de recherche seront traités dans deux mémoires de maîtrise déjà entamés, l'un portant sur l'ensemble des vestiges (Marie Trottier), et l'autre plus étroitement sur l'Épave 1 (Thomas Garneau-Lelièvre). D'autres aspects du site seront confiés à des étudiants souhaitant réaliser une recherche pratique créditée.

L'identification des essences de bois utilisées pour construire les navires et les quais se fait aux laboratoires d'archéologie de l'Université de Montréal. L'analyse de 112 échantillons a révélé la présence de 12 taxons différents.

Les analyses de dendrochronologie sont actuellement en cours sur les échantillons prélevés en 2023. Les résultats d'analyse sont attendus au cours de l'hiver de 2024.

4 Contexte historique du port de Coteau-Landing, 1812-1950

Le texte qui suit est un résumé de l'historique plus ample qui apparaît dans le rapport des activités de 2022 sur le site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux (Loewen et Trottier 2023).

L'anse aux Batteaux et le lieu d'accostage appelé Coteau-Landing apparaissent dans plusieurs textes historiques qui tracent l'essor et le déclin de ce port fluvial au XIX^{e} siècle. Situé au pied du lac Saint-François et à la tête d'une série de rapides longue de 20 kilomètres, Coteau-Landing était une halte obligatoire pour les navigateurs du haut Saint-Laurent. Samuel de Champlain associe les rapides à la légende « Coteau ». Les jésuites firent halte au « Coteau » en 1653, et le cartographe Jean-Baptiste-Louis Franquelin y indique « Coteau St François » en 1688. L'historien Pierre-François-Xavier Charlevoix désigne « Coteau du Lac » en 1721.

Quant au toponyme d'anse aux Batteaux, le mot « batteau » désigne un type d'embarcation à fond plat très répandu sur le Saint-Laurent à partir de 1690 environ. Joseph Bouchette écrit encore « ance au Batteaux » en 1815, à une époque où le nom de Coteau-Landing s'impose dans les textes historiques. La colonisation de l'anse débute en novembre 1777, quand le seigneur de Nouvelle-Longueuil concède le rivage à six individus (Léger 1978). Au lendemain de la guerre de 1812-1814, les membres de la famille Prieur possèdent les lots au centre de l'anse qui seront appelés à accueillir le noyau villageois (Mackey 2000 : 60).

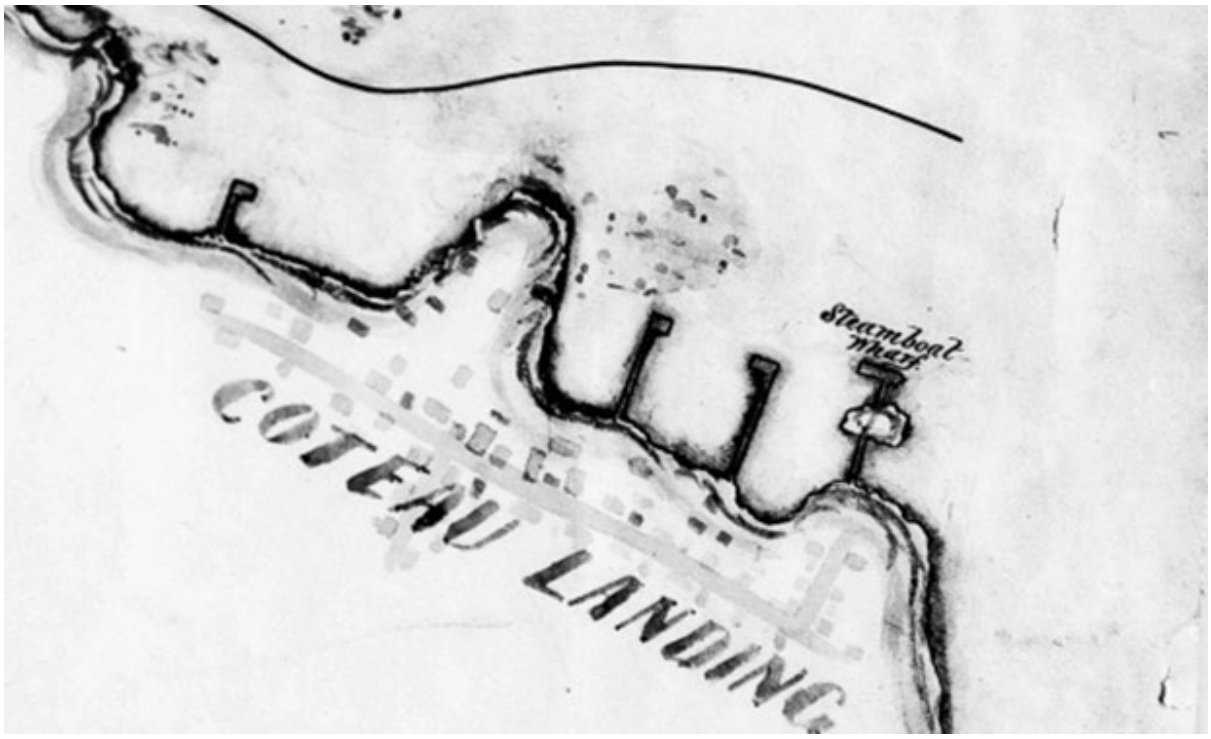

Figure 8. Plan de 1850 montrant les quais de Pease, Whipple et Steamboat Wharf. Thomas Keefer 1850.

En 1819, le cœur du village accueille le port-relais d'une entreprise de vapeurs et de diligences (Lambert 1998 : 41-43, 67-72; Mackey 2000 : 253). L'histoire y associe le personnage de Horace Dickinson (1780-1832), propriétaire de l'*Upper Canada Line* qui relie Montréal et Toronto, et celui d'Asahel Whipple (1790-1844) qui édifie Coteau-Landing en port-relais sur cette route. En 1823, Whipple signe un bail avec Jean-Baptiste Prieur pour le terrain où il va aménager un chantier naval (Mackey 2000). Entre 1823 et 1839, on y construira cinq vapeurs, dont plusieurs sont dotés de machines fabriquées par les frères Ward de Montréal (Mackey 2000 : 111). On y lancera le *Cornwall* (1823), le *Neptune* (1827), le *Châteauguay* (1832), le *Henry Brougham* (1832) renommé *Chieftain* en 1838, et le *Highlander* (1839). Après le décès de Dickinson en 1832, Whipple trouve d'autres partenaires et poursuit l'entreprise, mais quand le relais passe au feu en 1842, il choisit la retraite plutôt que la reconstruction. Voyant l'avancement des travaux de construction des canaux de Cornwall et de Beauharnois, Whipple sait que la diligence a déjà un pied dans la tombe (Mackey 2000 : 110, 119, 162).

L'essor de Coteau-Landing en 1823-1842 coïncide avec l'arrivée des bateaux Durham et des vapeurs. L'espace portuaire est structuré autour des quais, des entrepôts, du chantier naval, du relais des diligences, des auberges, de la forge et du magasin général. Un plan de 1850 donne un aperçu du village (Keefer 1850). Incorporé en 1853, Coteau-Landing est désigné chef-lieu du comté de Soulanges en 1855. Deux négociants d'origine états-unienne donneront un nouvel élan aux activités du port. Originaire de Worcester au Massachusetts, Orton Pease (1806-1892) arrive à Coteau-Landing en 1823. Il tient un magasin général qui dessert les colons établis autour du lac Saint-François (Sellar 1888 : 157-158). Son fils Charles l'épaule dans un négoce qui se déploie jusqu'à Kingston et à Montréal. On voit leur magasin sur le plan de 1870, doté d'un imposant quai avec un entrepôt à la tête du quai. Dickenson, Whipple et Pease sont tous originaires du Massachusetts, à l'instar de Philemon Wright qui exploitait en même temps une entreprise forestière majeure à Gatineau.

En 1855, la fille d'Orton Pease épouse Benjamin Wilson Bridges (1824-1890), marchand originaire de Massena au New-York. Bridges a possiblement acquis des avoirs de la *Upper Canada Line*. Il est déjà à Coteau-Landing en 1851, et il en sera le premier maire de 1855 à 1864 (Dana 1956 : 266; Pavsic 2009). Entre 1859 et 1862, Bridges fait construire un quai, surmonté de deux entrepôts, à côté de celui de Pease. Il est le visage d'un consortium de propriétaires de goélettes et barges qui, en 1862, demandent l'appui gouvernemental pour le service de remorquage par vapeurs entre Kingston et Lachine. Bridges n'échappera pas à la

crise qui s'abat sur la navigation fluviale durant la guerre de Sécession aux États-Unis (1862-1865), et en 1863 il plie bagage et déménage à Ogdensburg. Quant à Orton Pease, il fait face à la faillite en 1869 (Province de Québec 1875 : 867-879), mais il va se relever avec l'aide de son frère établi à Valleyfield. En 1870, Pease convainc le village de Coteau-Landing de solliciter l'aide du nouveau gouvernement du Canada pour reconstruire le quai municipal. Dans ce contexte, l'ingénieur gouvernemental Thomas Munro dresse un plan du port de Coteau-Landing, avec les quais et navires abandonnés des deux entrepreneurs.

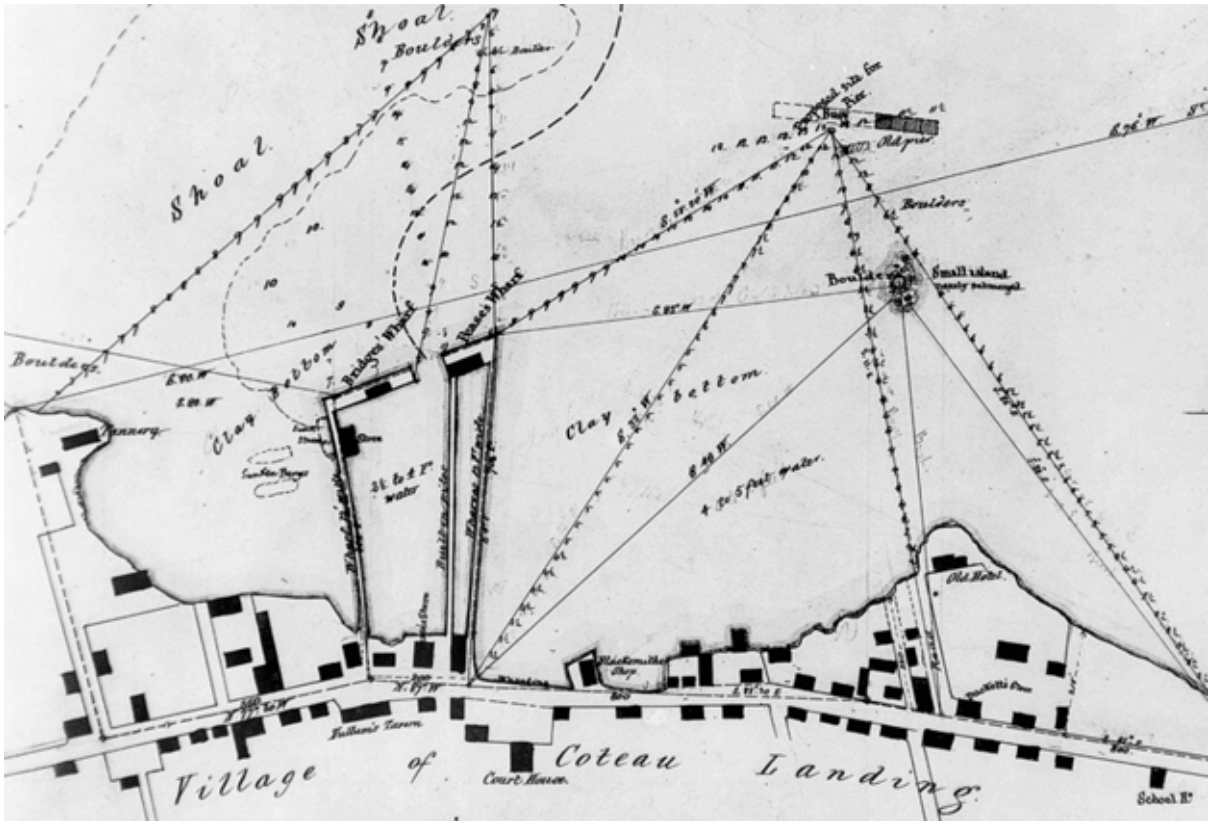

Figure 9. Plan des quais Pease et Bridges, et des épaves de deux barges et d'un vapeur. Munro 1870.

Alors que la plupart des immigrants qui ont fondé « le village de Whipple » rentrent aux États-Unis dans les années 1850 et 1860, Pease reste, et son quai existe toujours en 1879. En 1871, Pease obtient la construction d'un quai municipal qui sera opérationnel en 1875. Trois ans plus tard, Coteau-Landing tombe dans la mire de la *Canada Atlantic Railway* qui achève de prolonger sa voie ferrée d'Ottawa à Coteau-Jonction. La ferroviaire fait construire un traversier de 618 tonnes, le *Canada Atlantic Transfer*, afin de passer les trains entre Coteau-du-Lac et Valleyfield. John Dunbar le construit sur une jetée aménagée dans la portion ouest de l'anse. Le traversier sera en opération de 1884 à 1894 (Hilton 1962; *Daily Witness*, 3 août

1885). Un plan de 1897 montre la jetée et la cale de construction, tandis que le quai de Pease est disparu pour laisser libre cours aux opérations de la *Canada Atlantic* (Goad 1897).

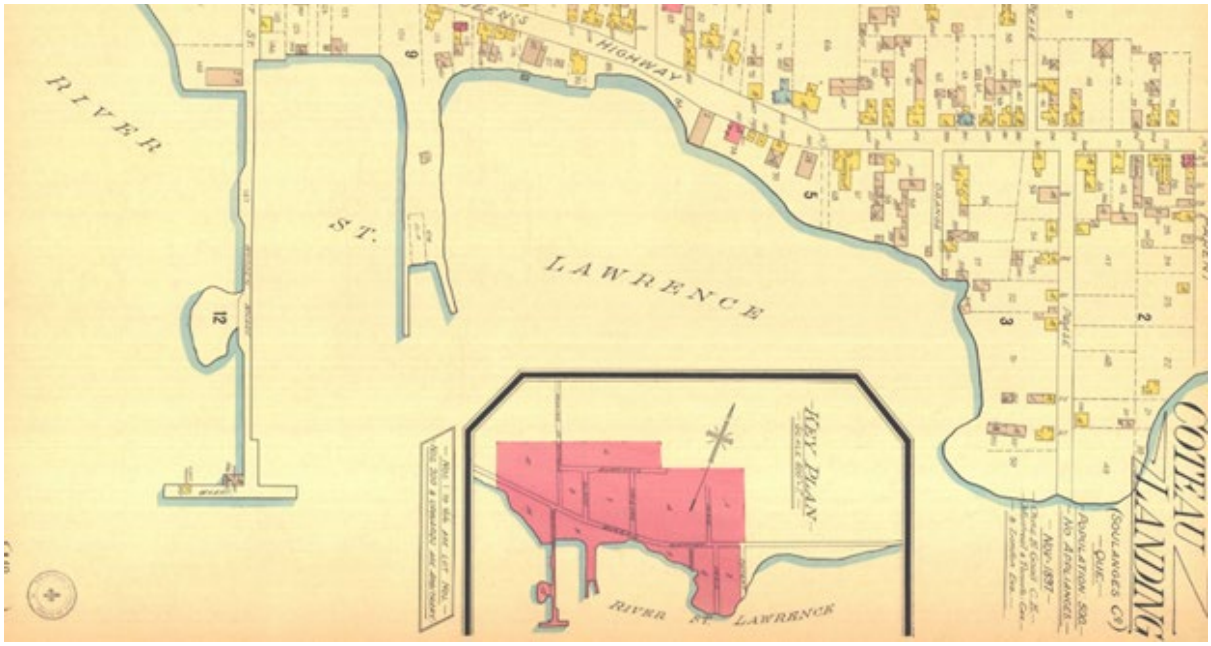

Figure 10. Plan de 1897 montrant le quai municipal et la jetée de la Canada Atlantic. Goad 1897.

Le canal de Soulanges, qui ouvre en 1899, amène d'autres investissements à Coteau-Landing. Dès 1898, la *Canada Atlantic* construit un élévateur à grains sur sa jetée. La structure en hauteur attire des photographes qui ont capté l'image de l'Épave 3 devant le village. Les barges qui accostent à l'élévateur achemineront les grains à Montréal via le canal de Soulanges (American Elevator and Grain Trade 1898 : 141-142). On va draguer le fond en 1899 pour amener les barges à la jetée (Canada 1901 : 10). Malgré ces investissements, le port intermodal ne sera toutefois qu'éphémère, car en 1902, le *Canadien National* achète la *Canada Atlantic* et ferme l'élévateur (Palmer 2003).

Le XX^{e} siècle du port de Coteau-Landing reste à documenter. La tradition orale mentionne un hangar à bateau appartenant à l'auberge tenue par la famille Pinsonneault. Situé en face de l'auberge, le hangar était relié au rivage par une étroite passerelle, selon sur une photo non datée du photographe Ludger Charpentier, actif de vers 1920 à 1970. La démolition du hangar aurait eu lieu « avant les années 1960 » (France Richer, com. per., 2022).

Figure 11. Photo prise de l'élévateur en 1897, montrant l'Épave 3 à fleur d'eau. Goad 1897.

Figure 12. Photo montrant le quai Pinsonnault et sa passerelle. Ludger Charpentier, sans date.

Cet historique se divise en quatre périodes d'aménagement, dont les vestiges restent en place sous les eaux de Les Coteaux :

- 1817-1845: port-relais de vapeurs et diligences de la *Upper Canada Line* qui offrait un service aux voyageurs entre Montréal et Toronto;
- 1845-1870: port d'attache d'une flotte de vapeurs et barges associée aux négociants et armateurs Orton Pease et Benjamin Wilson Bridges;
- 1870-1902: abandon des embarcations et quais associés aux messieurs Pease et Bridges; reconstruction du quai municipal et aménagements portuaires de la *Canada Atlantic Railway*;
- 1902-1960: essor d'une villégiature dont l'un des ancrages est l'auberge Pinsonneault; aménagement d'un hangar à bateau associé à l'auberge Pinsonneault.

Alors que les vestiges éclairent chacune des quatre périodes, ils sont particulièrement éloquents sur celle des transports fluviaux associés aux messieurs Pease et Bridges entre 1845 et 1870.

5 Présentation des résultats des travaux de 2023

5.1 Relevé de l’Épave 1 (ST-1)

Les vestiges de l’Épave 1 s’étalent sur 33 mètres dans l’axe nord-sud et 7 mètres est-ouest. Ils sont visibles comme une suite de membrures couvrant la largeur de la structure. Il s’agit d’un navire à fond plat dont les éléments du fond sont conservés à plus de 90%, alors que les flancs sont représentés très partiellement du côté ouest. L’extrémité sud est pointue et l’étrave recourbée s'élève à plus d’un mètre du fond. L’extrémité nord, vers le rivage, est abimée et l’absence d’une dizaine de membrures laisse paraître les bordages de la sole sous-jacente. L’Épave 1 longe les vestiges du quai Bridges, situés à moins de 2 mètres à l’ouest. Ce rapport dans l’espace apparaît aussi sur le plan de Thomas Munro de 1870 qui identifie l’épave comme un « *sunken steamer* » (vapeur coulé). Munro oriente la proue au nord, contrairement à ce que l’analyse du vestige laisserait croire. Possiblement, l’épave n’affleurait plus quand Munro l’a observée, à en croire le contour du vestige dessiné en pointillé sur le plan.

Nous avons élaboré un plan de l’Épave 1 à partir des photos de drone. À l’extrémité nord du vestige, une dizaine de varangues ont été détachées par les glaces. Les membrures varient en largeur 20 et 25 cm, et elles ont une hauteur d’environ 20 cm. La portion centrale du vestige est plus ensablée, où les membrures sortent de seulement 5 cm du sol. Du côté ouest du vestige, une série de courbes verticales s’élèvent à partir d’une membrure sur deux. Certaines membrures ne couvrent que la moitié de la largeur de l’épave. À l’extrémité sud du vestige, l’étrave avec une semelle en métal se lève à plus d’un mètre du fond fluvial. Un marsouin recouvre le joint de l’étrave et la quille, tandis que deux serres-bouchain en forme de chevron consolident à la proue du vestige. Plusieurs pièces éparses reposent autour des vestiges articulés, et un billot de grande dimension passe sous l’épave.

Lors des travaux subaquatiques, nous avons numéroté les membrures à l’aide d’étiquettes oranges numérotées, du type employé en contexte agricole pour identifier des animaux. Le numérotage procède du sud au nord, jusqu’au numéro 91. Nous avons désigné les membrures par la lettre M.

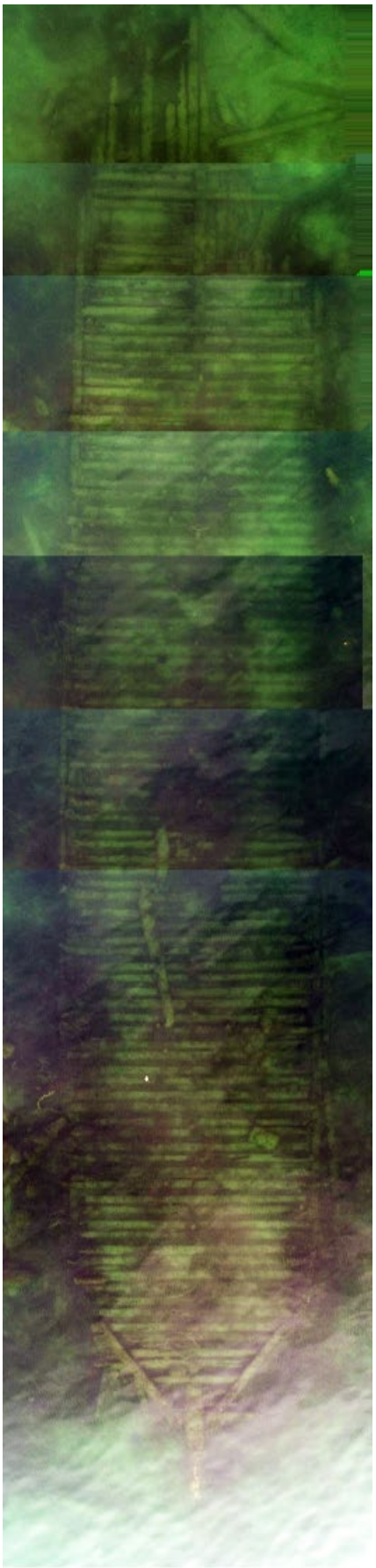

Figure 13. Photomosaïque de l'Épave 1.

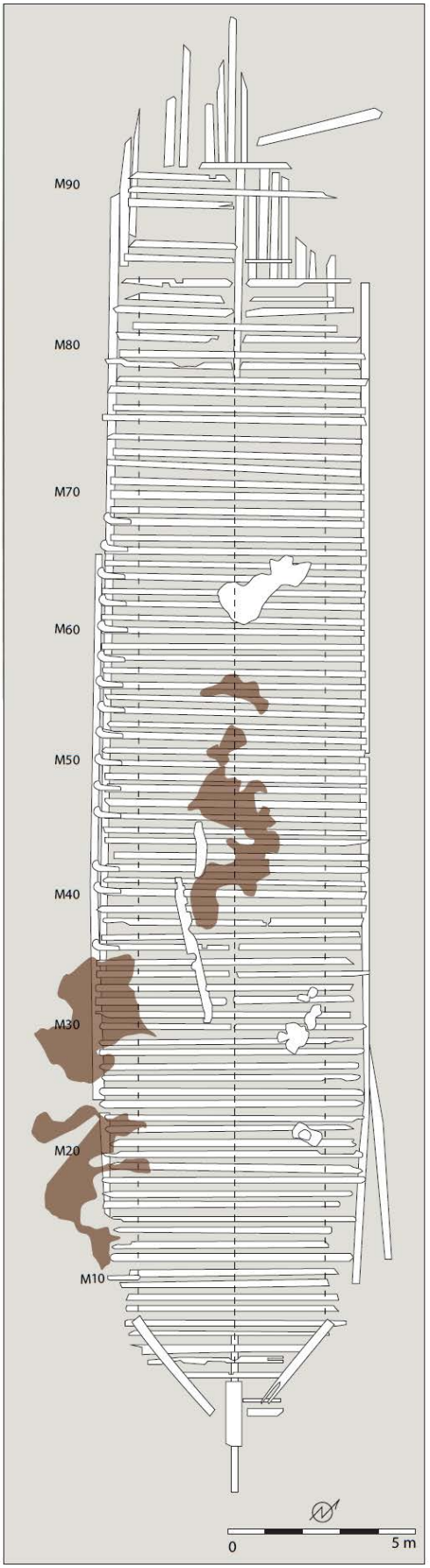

Figure 14. Plan de l'Épave 1.

Nous avons relevé des pièces à l'extrémité sud du vestige, dans le secteur de l'étrave et des membrures M1 à M4. L'étrave se projette à partir de l'extrémité sud de la quille, et le joint entre ces deux pièces est consolidé par un marsouin qui le chevauche. Les membrures M1 et M2, les plus au sud, sont des demi-varangues conservées du côté est de l'étrave. Une extrémité aboutit contre l'étrave, tandis que l'autre extrémité au flanc du navire est fortement érodée. Chaque demi-varangue est fixée horizontalement à l'étrave par une tige ronde de fer de 40 cm. D'autres broches traversent la membrure verticalement, pour attacher le bordage externe. Cet assemblage consolide l'espace exigu à la proue du navire.

Figure 15. Photo de la zone de l'étrave, Épave 1

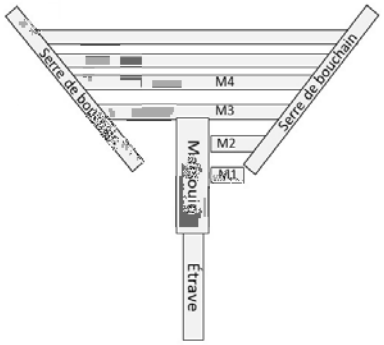

Figure 16. Numéros des pièces.

Les membrures M3 et M4 quant à elles traversent toute la largeur du navire. La varangue M3 mesure 225 cm de longueur et 20 cm d'épaisseur. Elle a une section équarrie, et ses extrémités apparaissent cassées. Une broche verticale la relie au bordé sous-jacent. La membrure M4 mesure 355 cm de longueur, et son extrémité à l'est apparaît cassée. On voit un clou au milieu de la longueur et une broche 10 cm plus à l'est. Ces membrures amorcent la longue série de varangues qui se succèdent sur toute la longueur du vestige.

Les fixations visibles sur les membrures sont de deux types. Des broches rondes, d'environ 30 mm de diamètre et projetant 20 cm environ au-dessus des varangues, forment une rangée double dans l'axe central du navire. Elles se situent tantôt à l'ouest tantôt à l'est de la ligne centrale, formant deux rangées d'environ 30 cm de distance entre elles. Ces broches semblent avoir attaché une carlingue. Deux autres alignements de broches similaires courent plus près des côtés du vestige, où elles ont fixé des serres. D'autre part, quelques clous avec la tige et la tête carrées projettent 5 ou 6 cm des membrures. Ils semblent avoir attaché des vaigres.

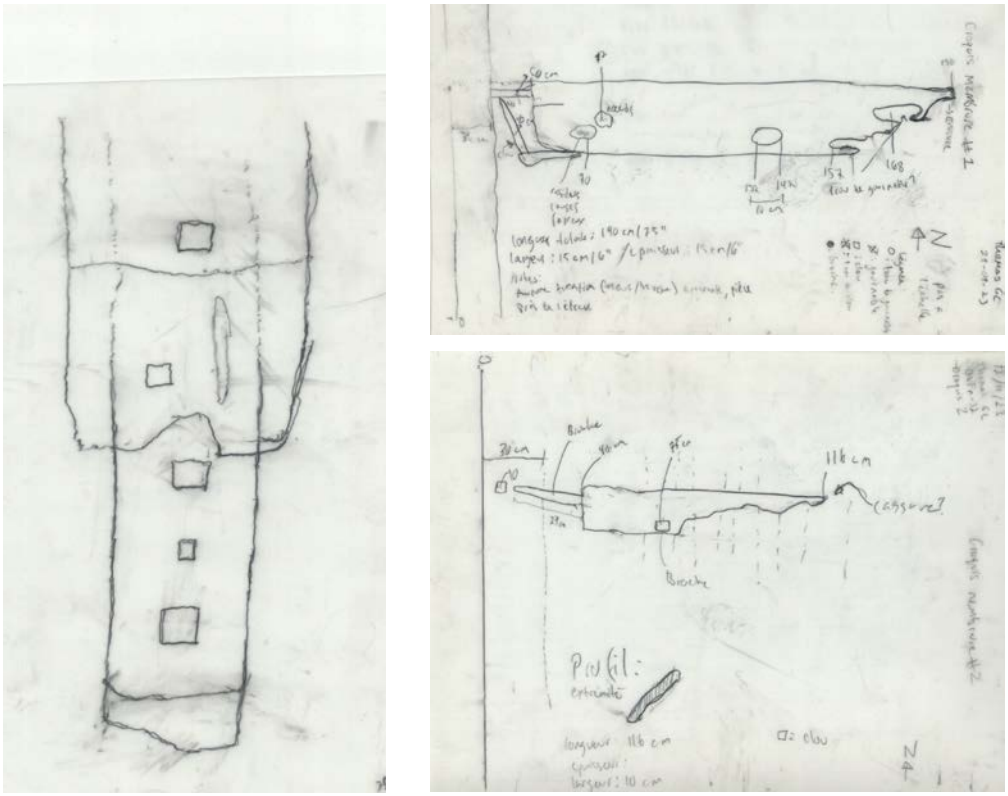

Figure 17. Relevé en place des pièces de la zone de l'étrave, Épave 1. Thomas Garneau-Lelièvre.

Bilan

L'inventaire de l'Épave 1 ayant été complété, nous avons obtenu un portrait général des vestiges en place. La portion articulée de l'épave représente le fond plat d'un navire, avec des extrémités pointues et une étrave recourbée. La plupart des membrures traversent toute la largeur de la sole, mais on voit aussi des demi-varangues qui se joignent au centre de la sole. Le maillage serré des membrures donne une solidité impressionnante au vestige. Sur les côtés du vestige, des courbes ayant relié la sole aux flancs du navire restent en place. L'identification des espèces forestières en présence montre l'emploi dominant de thuya et d'épinette pour les membrures transversales, et de chêne pour les éléments axiaux comme les bordages, l'étrave et la carlingue. Des fixations se projettent de la plupart des membrures et forment des alignements dans le sens de la longueur de l'épave, indiquant où les serres du fond, aujourd'hui disparues, ont couru sur les membrures.

5.2 Inventaire du quai Bridges (ST-11 à ST-16)

Le nom que nous avons donné à ce vestige renvoie à l'armateur et politicien William Benjamin Bridges, connu à Coteau-Landing de 1851 à 1863, par recoupement avec le quai nommé *Bridges' Wharf* sur le plan de Thomas Munro de 1870 (Loewen et Trottier 2023).

En 2022, nous avions effectué des relevés d'un coffrage de bois associé au quai Bridges, et en 2023, nous avons pu intégrer les autres vestiges du quai Bridges au plan du site. Il s'agit d'amas de pierres qui semblent être les vestiges de coffrages en bois, dits gabions ou *cribes* (cages), dont la portion supérieure aurait été dérasée en laissant s'étaler le contenu de pierres de ballast. Peu de vestiges en bois sont visibles à travers les pierres et ils semblent désarticulés. Nous avons inspecté les amas, mesuré l'écart entre eux, et vérifié la présence de témoins associés. Nous les avons positionnés à l'aide des images aériennes de drone, qui ont aussi permis de tracer le pourtour de chaque amas.

La tête du quai Bridges est représentée par cinq amas imposants, qui reposent sur un sol sableux. Le plus volumineux est celui le plus à l'ouest, qui mesure environ 10 mètres de diamètre. Les quatre autres amas associés à la tête de quai ont chacun un diamètre de 5 à 7 mètres environ. La plupart des pierres prennent appui au sol, mais au centre, les amas atteignent une hauteur d'un peu plus de 1 mètre. Les amas sont constitués de pierres sub-anguleuses à sub-arrondies de 20 à 80 cm de grosseur. Deux pierres que nous avons nettoyées et examinées sont respectivement de calcaire (sub-anguleux) et granitique (sub-arrondie). On voit très peu d'objets témoins parmi les pierres.

Le tablier du quai Bridges est représenté par huit amas de pierres, chacun entre 3 et 5 mètres de diamètre. Placés à des intervalles de 8 mètres en moyenne, ces amas s'élancent de la tête de quai vers le rivage. Un écart de 24,5 mètres sépare les amas du tablier et ceux de la tête de quai (ST-12). L'amas le plus au nord gît par 1,5 mètre d'eau, à 40 mètres de la ligne de rivage. Sa position correspond d'ailleurs avec la limite nord de l'Épave 3 et du quai Pinsonneault, où commence la bande littorale assujettie à l'action des vagues et des glaces. Par conséquent, nous ne savons pas si d'autres amas ont existé plus près du rivage. La forme sub-arrondie à sub-anguleuse des pierres est la même qu'on voit à la tête du quai, mais leur taille est plus petite entre 20 et 60 cm. Les amas s'élèvent à environ 60 cm au-dessus du sol sableux. Il y a très peu d'objets témoins parmi les pierres. Cependant, la concentration de bouteilles au nord de l'Épave 1 semble être associée à l'occupation du quai Bridges.

Au travers des pierres apparaissent parfois des pièces de bois qui ont pu faire partie de gabions, mais leur nombre limité empêche d'en être certain. Nous avons repéré de zéro à cinq ou six pièces de bois dans chacun des amas ayant soutenu la tête de quai. Vu la taille et la quantité de pierres dans chaque amas, il sera difficile de les déloger pour vérifier la présence de structures en bois sous-jacentes encore en place. Ces pièces de bois sont des gros rondins avec des diamètres de 30 cm sinon plus. La plupart sont pêle-mêle au travers des pierres, mais certaines sont disposées au sol sous les pierres, et semblent en position aménagée.

Figure 18. Amas de pierres de la tête du quai Bridges (ST-12), avec Saraí Barreiro en avant-plan.

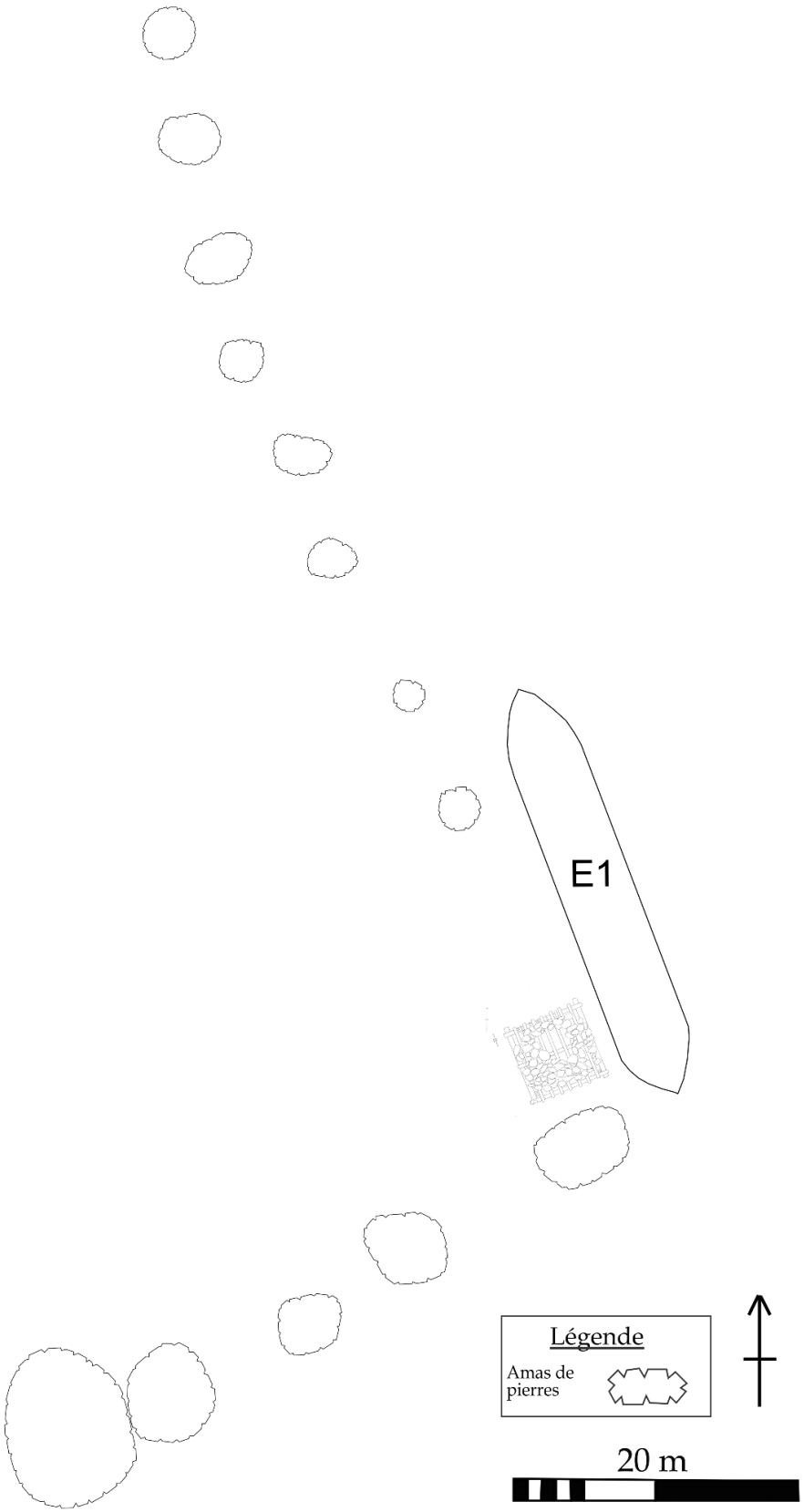

Figure 19. Plan des vestiges du quai Bridges. Marie Trottier 2024.

Bilan

Les vestiges du quai Bridges sont désormais identifiés et cartographiés. Ces vestiges se voient sous l'eau comme des amas de pierres, qui correspondent respectivement aux œuvres de soutien de la tête de quai, et à celles du tablier reliant la tête de quai au rivage. La position des amas corrèle avec le quai représenté sur le plan de Thomas Munro de 1870, identifié comme *Bridges Wharf*. Les amas représentent les ruines de gabions, ou coffrages en bois remplis de pierres, dont la démolition a dispersé les pierres sur une zone plus grande. Le diamètre des amas est de 7 à 10 mètres pour ceux à la tête de quai, et de 3 à 5 mètres pour ceux du tablier menant au rivage. Le volume de pierres dans chaque amas oscille entre 15 et 20 mètres cubes à la tête de quai, et autour de 8 mètres cubes sous le tablier. Ces volumes donnent une idée des dimensions des gabions dont la hauteur aurait été de 2 à 3 mètres.

Il subsiste un gabion distinctif près de l'endroit où le plan de Munro indique un magasin sur le quai Bridges. Le coffrage de rondins croisés aux angles mesure 6,45 sur 6,40 mètres, pour une hauteur résiduelle de 1,30 mètre. Chaque mur a trois assises de rondins. Le coffrage est vide et il est lesté par des pierres posées sur une plateforme au sommet des murs.

Nous pouvons associer les vestiges à l'armateur William Benjamin (W.B.) Bridges, grâce à la légende *Bridges' Wharf* sur le plan de Munro. Né à Massena (New-York) en 1824, Bridges arrive à Coteau-Landing avant 1851 et il y sera très en vue comme armateur et politicien jusqu'en 1863, quand il ferme son entreprise subitement et déménage à Ogdensburg. Il fait construire le quai en 1859 ou peu après. Le quai apparaît sur un plan de 1870 mais il est absent sur un autre plan dressé en 1879. Son abandon et le dérasement des gabions ont pu se faire au moment de la reconstruction du quai municipal en 1870-1875, afin de récupérer le bois des gabions. Le lien avec les activités de W.B. Bridges s'étend aux témoins associés au quai, notamment l'Épave 1 et un dépôt de 150 à 200 bouteilles se trouvant à proximité du quai.

5.3 Inventaire du quai Pease (ST-18)

Le nom que nous avons retenu pour ce vestige renvoie au marchand Orton Pease, connu à Coteau-Landing de 1831 à 1885, par recoupement avec le quai nommé *Pease's Wharf* sur le plan de Thomas Munro de 1870 (Loewen et Trottier 2023). Ce vestige nous a été inconnu jusqu'à la toute fin de la saison de 2022, et nous l'avons inventorié en 2023.

Distants de 27 mètres à l'ouest de la tête du quai Bridges, les vestiges associés à la tête du quai Pease se situent à la limite sud-ouest du site BhFn-32. Les vestiges consistent en 17 poteaux de bois se projetant du fond fluvial, d'un diamètre de 25 cm et d'une hauteur variant entre 50 cm pour le plus court et 1,6 mètre le plus haut. Quatorze poteaux sont disposés en trois rangées parallèles, qui dessinent un quadrilatère de forme trapézoïdale d'environ 14 sur 6 mètres. Les rangées sont séparées de 2,9 mètres et l'intervalle entre les poteaux d'une même rangée est variable. La rangée du sud contient sept poteaux, celle du centre trois poteaux et celle du nord quatre poteaux. Certains poteaux pourraient être manquants, à la vue du grand intervalle entre ceux de la rangée centrale. Trois autres poteaux sont au nord et au nord-est du quadrilatère. Ils peuvent être associés au tablier reliant la tête de quai au rivage.

Parmi les poteaux gît un rondin du même diamètre, d'environ 4 mètres de longueur avec une encoche près d'une extrémité. Il pourrait s'agir d'un poteau tombé – la rangée centrale est plus clairsemée que les deux autres rangées – ou d'une pièce horizontale ayant relié deux poteaux. Les échantillons de bois prélevés sur deux poteaux ont permis d'en identifier l'espèce forestière comme de l'épinette.

Un bourrelet de pierres épouse la façade sud de la tête de quai. Son tracé reste indicatif. Sa largeur atteint 3 mètres dans la partie centrale, et les pierres semi-anguleuses varient de 10 à 80 cm de grosseur. La hauteur du bourrelet correspond à la taille des pierres les plus grandes, pour un volume pouvant atteindre 40 mètres cubes et un poids de 100 tonnes.

La position et les dimensions du quadrilatère de poteaux correspondent à celles du bâtiment, sans doute un entrepôt, représenté par Thomas Munro en 1870 sur une portion de la tête du quai. Le bourrelet de pierres, quant à lui, reste à mieux cartographier. Il pourrait s'agir de roches d'un gabion sous la tête de quai, dont les éléments bois auraient été récupérés à la manière des gabions du quai Bridges.

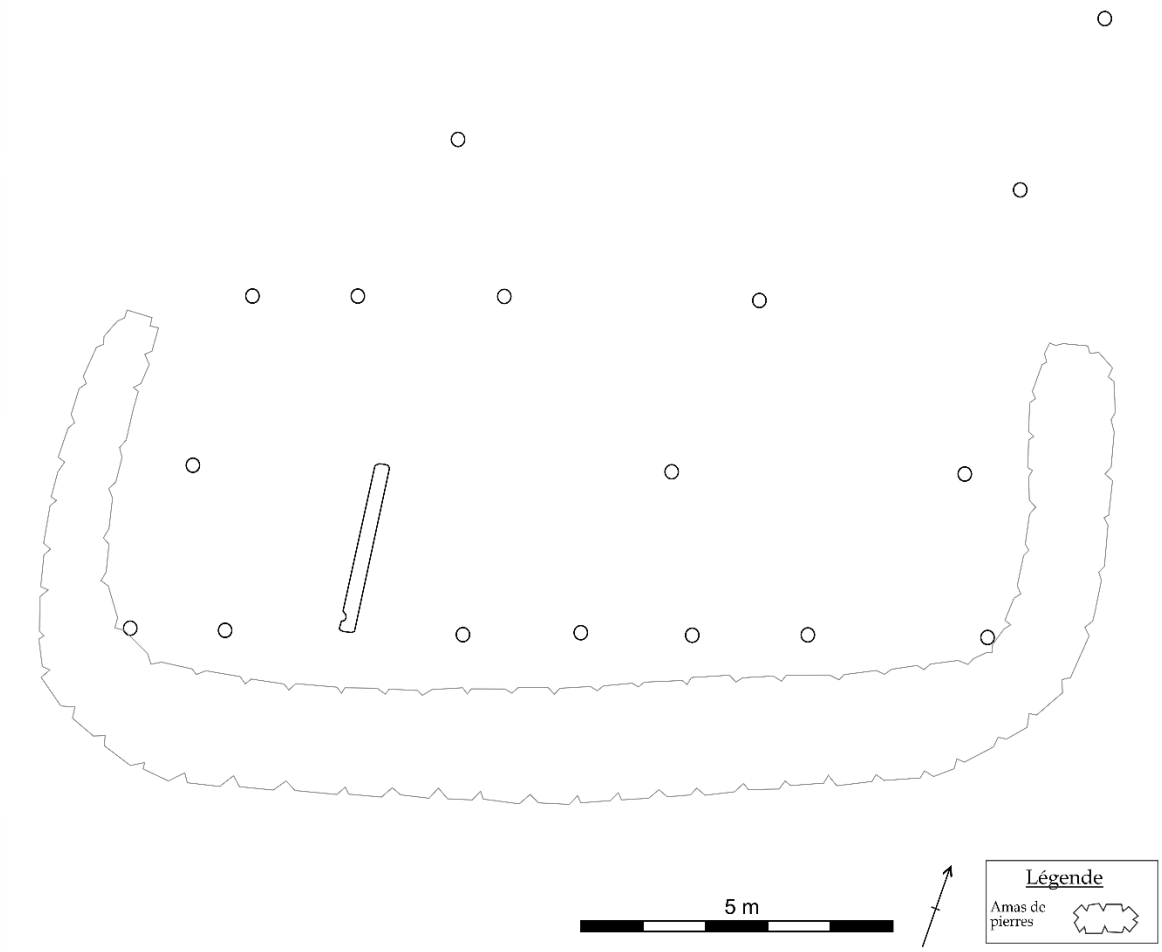

Figure 20. Plan des poteaux et du bourrelet de pierres associés à la tête du quai Pease. Marie Trottier.

Le sol parmi les poteaux est noirâtre en surface et contient une grande quantité de clous découpés. Cela semble signifier que le quai a été brûlé pour le démolir. Plusieurs artefacts ont été repérés dans l'aire du quai Pease. Un fragment de pot de grès porte la marque du fabricant Farrars Pottery à Fairfax, Vermont, qui existait entre 1831 et 1857. Une bouteille de grès et une autre bouteille en verre vert foncé semblent dater des années 1870 ou 1880. Un isolateur de ligne de télégraphe, de forme ogivale dite *petticoat* (jupon), est similaire à un modèle fabriqué par la *Hemingway Glass Company* en 1886-1895.[1] Le télégraphe arrive à Montréal en 1847. Puisque les lignes de transmission empruntent l'emprise des chemins de fer, l'isolateur pourrait être postérieur à l'arrivée de la *Canada Atlantic* à Coteau-Landing en 1882. Cet écart de datation permet d'associer ces témoins à l'occupation du quai Pease.

[1] Modèle CD 145 "Beehive" avec la marque K / H.G.CO. // PETTICOAT, fabriqué par Hemingray Glass Company, circa 1886-1895. https://glassbottlemarks.com/general-overview-glass-insulators/ (consulté 16 février 2024)

Figure 21. Tesson d'un pot de grès avec l'inscription recouverte de bleu cobalt : FARRARS POTTERY - FAIRFAX VT - 4

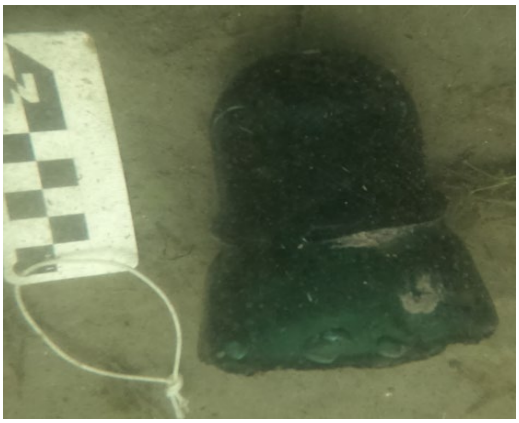

Figure 22. Isolateur de ligne de télégraphe en verre bleu-vert (photo: Adrien Unterberg-Piché).

Figure 23. Bouteille de grès d'environ 30 cm de hauteur. L'inscription sur l'épaule est illisible dans la photo (photo: Adrien Unterberg-Piché).

Figure 24. Bouteille de verre vert foncé mesurant environ 30 cm. La ligne du moule est visible (photo: Adrien Unterberg-Piché).

Pour compléter l'inventaire du quai Pease, nous avons prospecté l'aire entre la tête du quai et le rivage pour vérifier la présence de structures ayant soutenu le tablier. Nous croyons que le tablier prenait appui sur des poteaux, en raison de la légende « *Built on piles* » (construit sur poteaux) qui figure sur le plan de Thomas Munro de 1870. Nous n'avons cependant repéré aucun poteau ni autre structure de soutien. D'ailleurs, l'aspect nu du sol est cohérent avec un épisode de dragage du secteur, qui a pu avoir détruit les structures associées au tablier du quai.

Bilan

L'identification des vestiges du quai associé au marchand Orton Pease, originaire du Massachusetts, complète la correspondance archéologique avec le plan de Thomas Munro de 1870. Trois rangées parallèles de poteaux sont alignées avec la tête de quai, tandis que trois autres poteaux excentrés peuvent représenter l'amorce du tablier menant au rivage. Le quadrilatère de poteaux correspond au bâtiment, sans doute un entrepôt, montré par Munro sur la tête du quai. Le mode de construction sur poteaux, autrement peu connu dans la vallée du Saint-Laurent, corrèle avec la légende « *Built on piles* » du plan de Munro. Quant au bourrelet de pierres, il pourrait être le vestige d'un gabion ayant soutenu le tablier de quai, dont les éléments en bois ont été récupérés. Si c'est le cas, le quai Pease aura eu une construction hybride, en partie sur poteaux et en partie sur gabions.

Les mobiliers associés au quai Pease comptent plusieurs objets diagnostiques au plan temporel. Notons le pot de grès Farrar qui remonte à 1831-1857, et l'isolateur de ligne de télégraphe qui renvoie possiblement à l'intervalle des années 1882-1895. Ces dates cadrent avec la carrière d'Orton Pease qui arrive à Coteau-Landing en 1831 et semble avoir fermé son entreprise au moment de l'arrivée de la *Canada Atlantic* en 1878-1884.

Le quai Pease est représenté sur un plan commandé par la *Canada Atlantic* en 1879, en vue des aménagements que la ferroviaire va effectuer en 1882-1884. C'est dans ce contexte qu'Orton Pease ferme son entreprise et son quai va disparaître. La présence de résidus de combustion et de clous dans la zone des poteaux indique la démolition de l'entrepôt par l'incendie. Le bourrelet de pierres semble rester de la démolition d'un gabion ayant soutenu la tête du quai, possiblement afin de récupérer les pièces de bois et les intégrer aux aménagements de la *Canada Atlantic.* Enfin, l'absence d'autres vestiges du quai Pease pourrait témoigner du dragage effectué en 1899 pour assurer l'accès à l'élévateur de la *Canada Atlantic* (Loewen et Trottier 2023).

5.4 Échantillonnage à des fins de dendrochronologie

Un élément central des activités de 2023 comportait l'échantillonnage à des fins d'une étude dendrochronologique du site. Une telle étude, rendue possible par la capacité de recherche développée à l'Université de Montréal, avec le concours du Groupe de recherche en dendrochronologie historique (GRDH), pourra renseigner sur la date de construction des épaves, et plus largement, appuyer la recherche sur l'exploitation forestière à des fins de construction navale et portuaire dans le haut Saint-Laurent. L'analyse dendrochronologique est le point focal du projet "La forêt sous l'eau" subventionné par le Fonds de recherche du Québec - Société et Culture.

Pour réaliser cette étude, nous avons dû concevoir d'emblée une méthode de prélèvement adaptée au milieu subaquatique et aux spécificités du site. Ceci a été fait en consultation avec les spécialistes du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Section d'archéologie subaquatique de Parcs Canada, à Ottawa. Nous avons écarté le tronçonnage de pièces, jugé trop destructeur, ainsi que le carottage en place avec une tarière de type Pressler, car il aurait été impossible de manipuler les carottes en milieu subaquatique (extraction des carottes de la tarière, leur transfert à des pailles, le scellage des pailles, etc.). En outre, la visibilité subaquatique réduite aurait compromis la sélection d'endroits optimaux pour le carottage, en cherchant le nombre maximal de cernes en présence. Nous avons donc opté pour une stratégie consistant à cibler des pièces mobiles détachées, mais clairement associées à une structure, les documenter en place, les transporter au sol pour l'échantillonnage en conservant leur intégrité, les étiqueter, et les remettre en place sur le site. Pour le transfert des pièces du site au rivage, et vice-versa, nous les avons chargées sur une planche à pagaie, tractée derrière un kayak.

Ainsi avons-nous isolé 18 pièces en vue de leur étude dendrochronologique. Nous avons commencé par le quai Pinsonneault, une structure idéale pour roder la méthode, car elle possède de nombreuses pièces de bois détachées mais clairement associées à la structure. Pour des raisons similaires, nous avons aussi ciblé les Épaves 1 et 2. Nous avons identifié une pièce propice à l'analyse sur le quai Bridges. L'analyse des échantillons prélevés est en cours, et les résultats sont prévus au cours de l'année 2024.

La méthode développée pour l'échantillonnage dendrochronologique répond aux critères de conservation maximale des pièces individuelles et de l'ensemble des vestiges. Cependant, le carottage s'est avéré trop problématique en raison de l'état gorgé d'eau des pièces de bois. Nous avons enfin adapté une technique innovée par Brad Loewen, Charles Dagneau et la Texas Historical Commission lors de l'analyse de l'épave *La Belle* au Texas. Cette

technique consiste à isoler une fine tranche de bois en sciant 50% de l'épaisseur de la pièce, puis en comblant le volume prélevé par l'insertion d'une tranche de bois similaire. Cette méthode a produit des résultats escomptés, mais elle n'a pu être réalisée sur le site et a nécessité l'entreposage temporaire des pièces dans un bassin d'eau. Nous avons profité de cet entreposage pour documenter les pièces à l'aide de dessins techniques, de photographies et d'observations confiées à des fiches d'enregistrement.

Le tableau qui suit montre les échantillons dans l'ordre de leur prélèvement et de leur numérotation. Les numéros d'identification sont dans les 500 afin de les distinguer des échantillons prélevés à des fins d'identification des espèces forestières.

No	**Structure**	**Nom de structure**	**Emplacement**	**Fonction**	**Espèce forestière**
AAB501	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB502	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB503	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB504	ST-6	Quai Pinsonneault			Épinette
AAB505	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB506	ST-1	Épave 1		Varangue?	Épinette
AAB507	ST-1	Épave 1		Varangue?	Peuplier?
AAB508	ST-1	Épave 1		?	Érable argenté/rouge
AAB509	ST-1	Épave 1		Varangue?	Épinette
AAB510	ST-1	Épave 1		Bordage	Chêne
AAB511	ST-1	Épave 1		Allonge?	Épinette
AAB512	ST-1	Épave 1		?	Sapin?
AAB513	ST-1	Épave 1		Bordage	Chêne
AAB514	ST-11	Quai Bridges		?	Épinette
AAB515	ST-2	Épave 2	Sous la carlingue, entre M29 et M28	Membrure courbe	Épinette
AAB516	ST-2	Épave 2	Sous la carlingue, entre M14 et M15	Membrure courbe	Épinette
AAB517	ST-2	Épave 2	Entre M19 et M20	Petite planche	Pin blanc
AAB518	ST-2	Épave 2	Sous le bordé, à l'est de M1	?	Épinette

Quai Pinsonneault. Des dizaines de pièces éparses se trouvent à l'est et au centre du quai Pinsonneault. Nous les avons visées pour la récolte. Chacune mesure de 15 à 20 cm de largeur pour 10 à 15 cm d'épaisseur. Elles proviennent vraisemblablement de la charpente du hangar démoli. La pièce AAB 504 est distincte : cette planche de 3 cm d'épaisseur provient du plancher du hangar ou revêtait un mur du bâtiment.

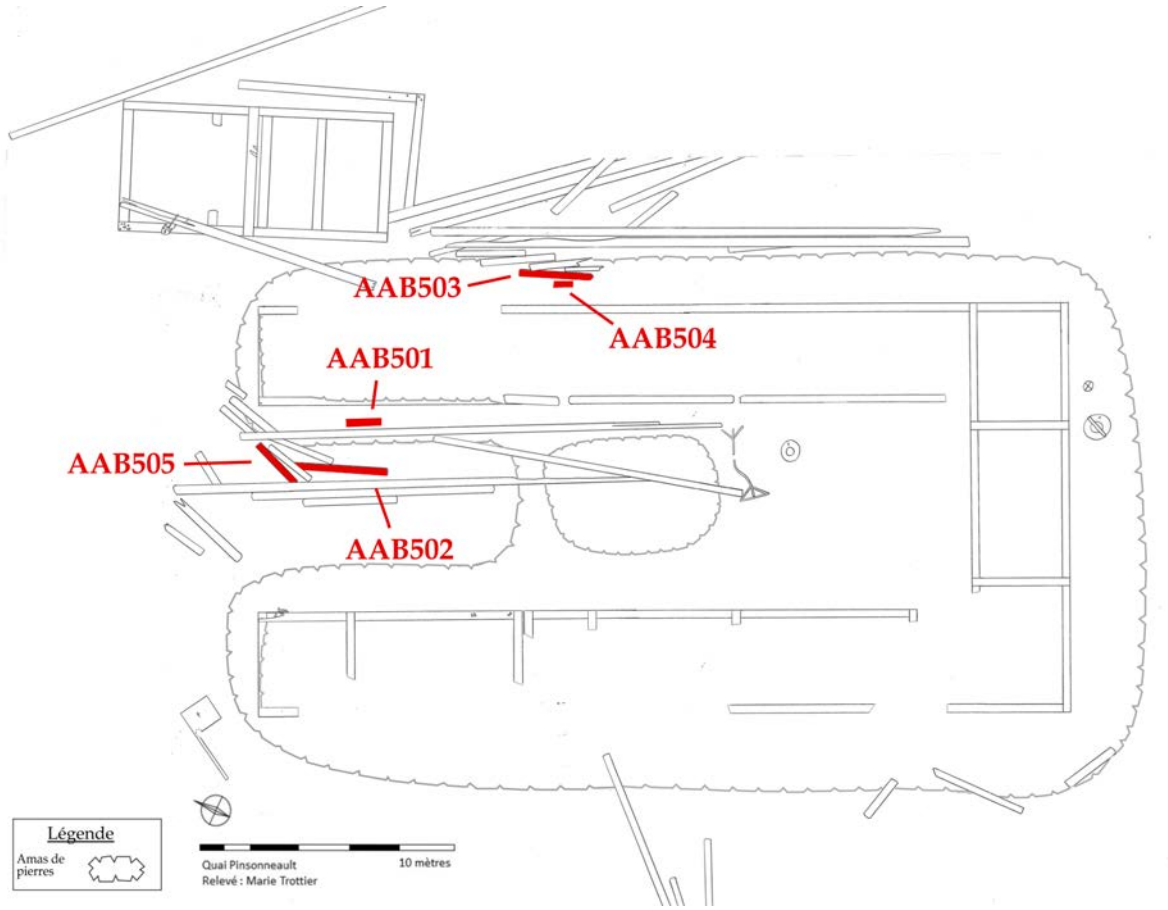

Figure 25. Échantillons AAB 501 à 505 sur le hangar à bateaux Pinsonneault

Épave 1. Nous avons isolé huit pièces éparses qui sont associées à l'Épave 1, dans trois secteurs à l'ouest, à l'est et au nord côté du vestige articulé. Il s'agit de cinq pièces équarries sans fixations (AAB 506, 507, 508, 509, 512), et de trois planches de faible dimension avec des fixations (AAB 510, 511, 513).

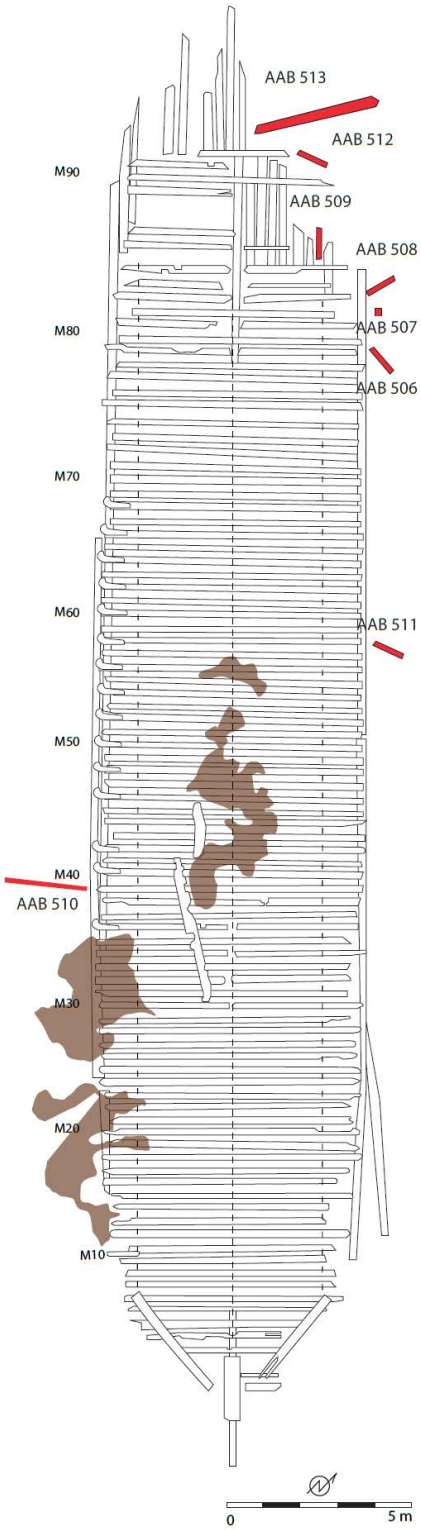

Figure 26. Échantillons AAB 506 à 513 sur l'Épave 1.

No	Description
AAB 506	Pièce équarrie sans fixation, 98 x 23 x 10 cm, épinette. Position: à l'est de la membrure M81.
AAB 507	Pièce équarrie sans fixation, 50 x 16 x 10 cm, peuplier. Position: à l'est de la membrure M85.
AAB 508	Rondin équarri sur trois faces, sans fixation, 88 x 10 x 10 cm, érable rouge ou argenté. Position: à l'est de la membrure M85 (près de AAB 507).
AAB 509	Pièce équarrie, sans fixation, 111 x 13 x 10 cm, épinette. Une extrémité est fortement entaillée, avec une largeur réduite à 3 cm. Position: à l'est de la membrure M86, près d'une plaque de fer.
AAB 510	Planche avec fixations et entailles, 212 x 16 x 4 cm, chêne. Position: au centre-ouest du vestige vis-à-vis de la membrure M39. 2 clous traversant la pièce; 4 trous de fixations disparues; 5 trous de forme elliptique (possiblement pour passer des cordages).
AAB 511	Pièce équarrie avec fixations, 82 x 17 x 10 cm, épinette. Position: au centre-ouest du vestige vis-à-vis de la membrure M56. 3 clous, 4 trous.
AAB 512	Pièce équarrie effilée, sans fixations, 103 x 16 x 4 à 6 cm, sapin. Position: au nord du vestige, au nord de la membrure M91. Traces de carbonisation.
AAB 513	Planche avec fixations, 231 x 20 x 3 cm, chêne. Position: au nord du vestige, au nord-est de la membrure M91. 2 clous repliés sur la surface de la planche; 1 tête de clou sans tige; 5 trous de fixations disparues.

Quai Bridges. Le quai Bridges n'a livré qu'un seul échantillon, un rondin d'environ 15 cm de diamètre et d'un mètre de longueur, qui se trouvait coincée sous la structure sans y être fixée. Il y a la possibilité que la pièce ne soit pas associée au quai.

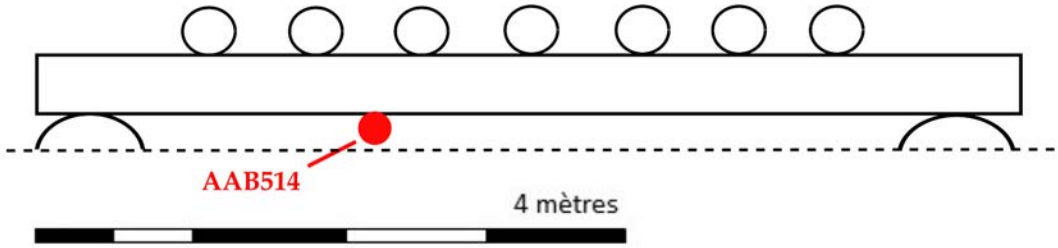

Figure 27. Échantillon AAB 514 sur le quai Bridges, élévation de la paroi nord.

Épave 2. Il s'est avéré difficile de trouver des pièces de bois adéquates à l'analyse sur l'Épave 2. Ce vestige étant proche de l'Épave 4, nous avons évité les pièces éparses situées entre les deux vestiges. Enfin, nous avons identifié quatre pièces pour la dendrochronologie. Il s'agit de deux pièces mobiles de membrures coincées sous la carlingue, d'une longue planche qui faisait probablement partie du bordage coincée sous l'extrémité est de l'épave et d'une petite planche sur le flanc sud de l'épave.

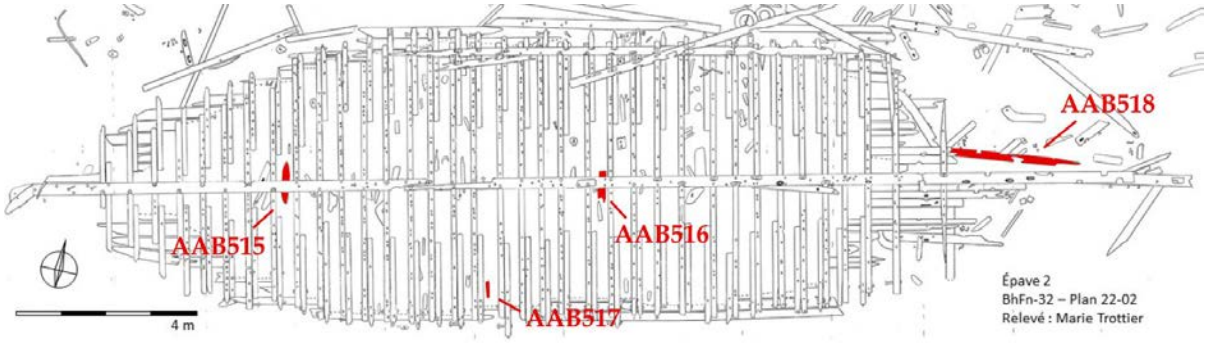

Figure 28. Échantillons AAB 515 à 518 sur l'Épave 2.

Bilan

La méthode d'échantillonnage répond aux critères établis pour la conservation des pièces et des vestiges. Si la phase de rodage s'est avérée coûteuse en termes du temps requis pour chaque échantillon, nécessitant l'entreposage temporaire des pièces dans un bassin d'eau, ce délai nous a permis de documenter chaque pièce. Il s'agit d'une contribution à l'étude du bois en milieu subaquatique. Nous avons identifié des outils adaptés à l'échantillonnage, et mis au point des procédures permettant à l'avenir d'effectuer les étapes sur le site.

5.5 Registre d'artefacts diagnostiques

Des centaines d'objets témoins en divers matériaux sont visibles à la surface du sol. Les ossements et les fragments de charbon minéral dans la zone des Épaves 2, 4 et 5 sont les plus nombreux. Parmi l'ensemble des artefacts, certains ont une valeur accrue pour dater et caractériser l'occupation du site. Nous avons laissé tous les témoins en place, mais pour les plus significatifs, nous avons noté leur emplacement et pris des photos lorsque nous le pouvions. Nous en avons initié un registre de ces artefacts significatifs en 2023, dans l'objectif d'esquisser leurs associations avec des quais et épaves. Ce registre est loin d'être systématique, et il est le plus développé dans la portion est du site où se trouvent les Épaves 2, 4 et 5.

Le registre comprend 36 artefacts, parmi lesquels on compte 11 bouteilles complètes, 10 objets en céramique, trois d'os et 12 témoins divers allant d'un isolateur de fil de télégraphe en verre bleu-vert à une semelle de soulier en cuir. La liste complète se trouve en annexe. Signalons une concentration de bouteilles cylindriques de verre vert foncé, située à l'est du quai Bridges et au nord de l'Épave 1 (zone hachurée à la figure 28). Les fragments de 100 à 150 bouteilles tapissent une aire d'environ 8 mètres carrés. Certaines bouteilles sont en position verticale avec le corps cassé à une hauteur de 5 à 10 cm du sol (Loewen et Trottier 2023: 53).

Bilan

Vu la nature préliminaire du relevé, le bilan reste provisoire. Quelques mises en garde sont également d'office. Puisque les témoins sont à la surface du sol, ils peuvent se déplacer sous certaines conditions. Leur association à une position précise est donc provisoire. Ceci n'empêche pas cependant d'analyser la répartition des types d'objet dans l'espace du site. D'autre part, malgré son aspect de capsule temporelle, le site a toujours été fréquenté par des plaisanciers et des pêcheurs qui ont jeté les détritus de leurs activités par-dessus bord. Les témoins les plus flagrants sont les bouteilles d'alcool intactes du XIX^{e} au XXI^{e} siècle que l'on voit un peu partout sur le site. Si ces bouteilles complètes peuvent sembler intrusives, elles sont riches de renseignements. Elles meublent la période de villégiature du site, et leur datation fournit un *terminus ante quem* pour l'abandon des vestiges qu'elles recouvrent. Leur présence confirme que le site n'a pas été pillé par des collectionneurs : en ce sens, leur absence aurait été plus préoccupante.

L'analyse initiale de ces mobiliers, suivant l'exemple d'autres études de détritus portuaires (Chapelot 1978; Dieulefet 2013), amène l'hypothèse que les principaux types ont

été déposés dans une séquence alternée avec trois des épaves. Dans le secteur des Épaves 2, 4 et 5, à l'est du site, les témoins se divisent en trois groupes selon leur matériau, leur datation, et leur rapport stratigraphique avec les épaves. Le premier groupe se trouvent uniquement sur l'Épave 5. Il consiste à des terres cuites fines blanches : un tuyau de pipe à fumer, trois tessons à décor coloré, et un tesson vitrifié à décor moulé d'un type qui se répand à partir de 1860. Nous n'avons recensé ces matériaux sur les Épaves 2 et 4. Ce rapport stratigraphique identifie l'Épave 5, qui figure sur le plan de Munro de 1870, comme la plus ancienne du groupe. Son abandon a eu lieu durant l'intervalle de 1860-1870.

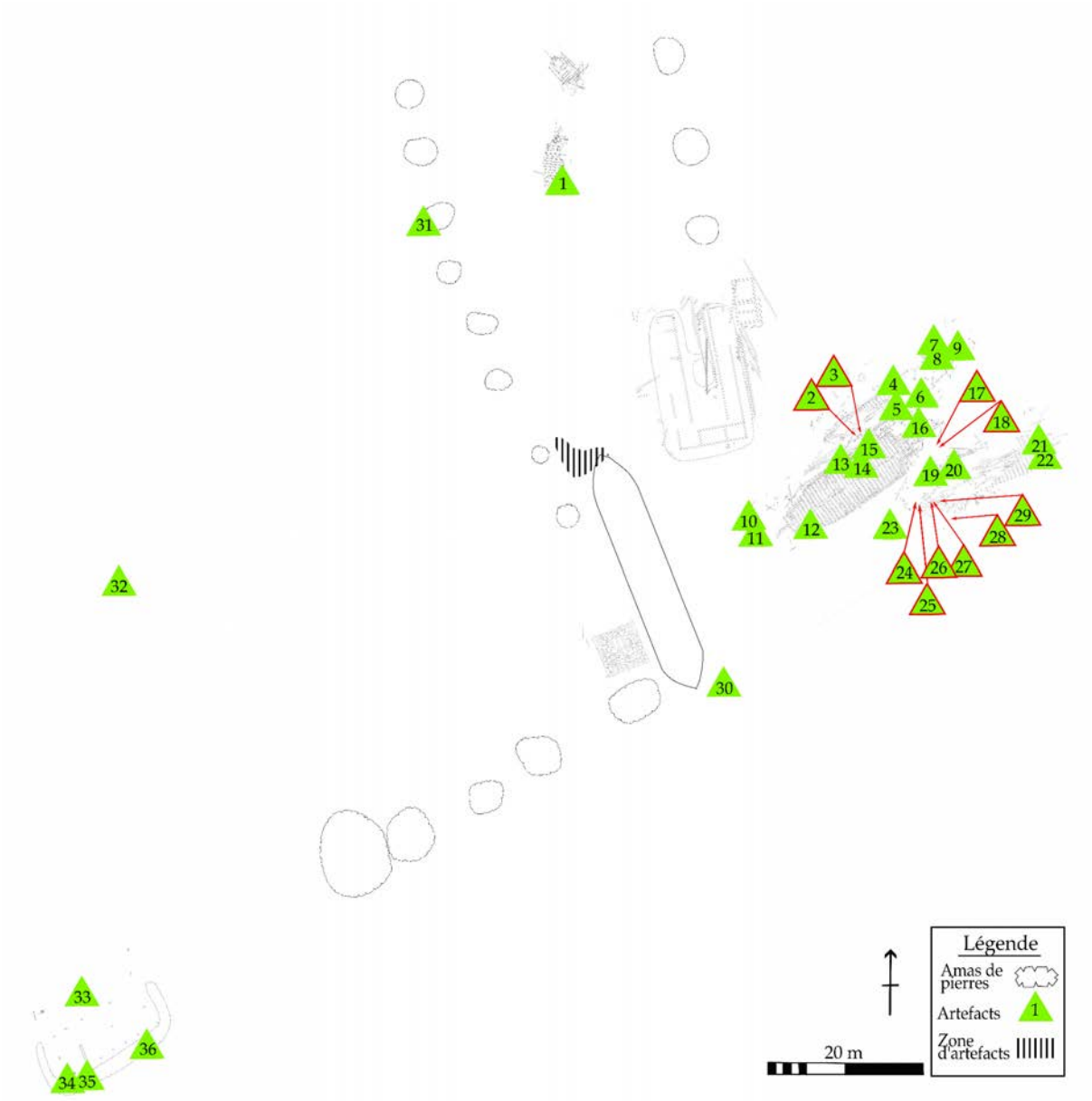

Figure 29. Position des témoins diagnostiques observés depuis le début du projet.

Le deuxième groupe de mobiliers consiste à des ossements animaux et des objets en cuir qui recouvrent les Épaves 4 et 5. Ce groupe semble être absent toutefois sur l'Épave 2. Puisque l'Épave 4 figure aussi sur le plan de Munro de 1870, son abandon se situe également dans l'intervalle de 1860-1870. L'Épave 2 lui est postérieure.

Le troisième groupe d'artefacts, enfin, consiste à des bouteilles intactes qui reposent sur les trois épaves dont l'Épave 2. Leur rejet, qui est typique des pratiques de consommation d'alcool au bord de l'eau au XX^{e} siècle, évoque les activités de villégiature qui vont réanimer Coteau-Landing après la fermeture du port intermodal de la *Canada Atlantic* en 1902. Leur attribution au XX^{e} siècle est confirmée par une bouteille avec une marque datant de 1928-1970, une bouteille carrée à fermeture filetée, et une bouteille brune de bière. L'horizon de bouteilles permet de situer l'Épave 2 entre 1902 et 1928 environ. Ces rapports stratigraphiques montrent l'ordre d'abandon des trois navires : d'abord l'Épave 5 (c.1860-1870), ensuite l'Épave 4 (c.1860-1870), et enfin l'Épave 2 (c.1902-1928).

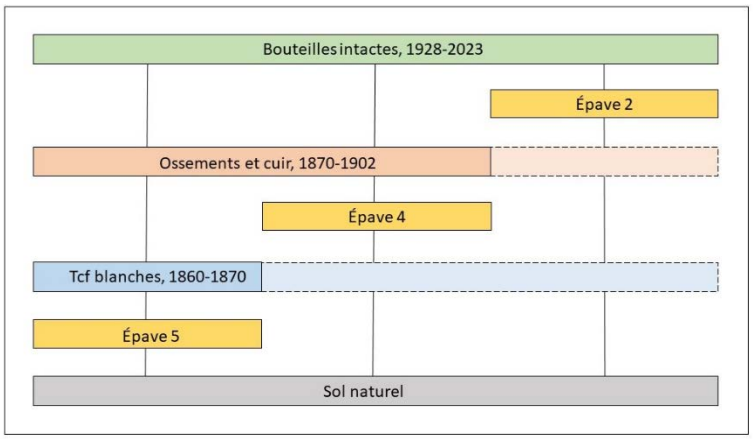

Figure 30. Ordre stratigraphique des épaves et types d'objet.

Nous pouvons associer peu de mobiliers diagnostiques aux Épaves 1 et 3. Un tesson près de l'Épave 1, en terre cuite fine blanche, montre un décor peint vert en forme de fleurs. L'unique témoin près de l'Épave 3 est un tesson de terre cuite commune à pâte rouge, avec une engobe jaune-paille (Gauvin 1994 : 1.1.1.106). Ce type de céramique, rencontré dans des contextes de 1885-1930 environ, semble venir de la poterie Bell en opération à Québec de 1845 à 1932 (Bolduc et Gallo 2017 ; Brassard 2021). Sa présence concorde avec les photos de 1897 et de 1898 montrant l'Épave 3 dans un état avancé de désintégration.

D'autres objets significatifs sont liés au quai Bridges (dépôt de bouteilles nombreuses) et à la tête du quai Pease (pot de grès Farrar, isolateur de ligne de télégraphe). La zone entre les deux quais ne semble pas contenir de mobiliers. Ce bilan confirme l'intérêt de poursuivre l'enregistrement d'objets significatifs, pour mieux dater les structures et mieux comprendre leurs occupations.

5.6 Registre des fixations ferreuses

Au cours de la campagne de 2023, nous avons amorcé un registre des types de fixation observés sur les différentes structures, en vue d'en établir une typologie. La méthodologie adoptée est exploratoire, et consiste à observer, photographier et décrire les fixations les plus visibles sur les différentes structures. Ainsi avons-nous observé quatre "familles" technologiques qui sont les **clous**, les **boulons**, les **broches** et les **rivets**.

Nous observons plusieurs types à l'intérieur de chaque "famille" technologique, que nous définissons comme suit. Un **clou** a une tête et il est pointu à l'autre extrémité. Presque tous les clous observés ont une tige carrée, mais il reste souvent à vérifier s'il s'agit de clous découpés, ou de clous refendus à la manière des crampons de voie ferrée. Un **boulon** se définit par la présence d'une tête carrée permettant d'y apposer une clef, et d'un filetage et d'un écrou à l'autre extrémité. Une **broche** consiste à une tige à largeur égale (non effilée), parfois avec une tête mais non nécessairement. Un **rivet**, enfin, a une tête et, à l'autre extrémité, une rondelle ou un raccord carré qui est maintenu par l'élargissement de la tige par martelage. L'identification d'un rivet est basée sur la présence d'une tête atypique ou d'un raccord, mais elle reste provisoire si nous avons pu voir les deux extrémités de la fixation.

Épave 1

Abandonnée avant 1870, l'Épave 1 montre deux formats de clou et des boulons.

- Des clous montrant une tige ronde près de la tête, et carrée près de la pointe du clou.
- Des clous découpés.
- Des boulons dont la tige carrée a été partiellement arrondie afin de fileter le bout.

	1- Ce clou de 17 cm montre une tige ronde (13 mm) sur 12 cm, et une tige carrée et légèrement effilée sur 5 cm. Le dernier centimètre de la pointe est fortement effilé. La tête est rosacée. Ces clous complexes ont fixé un rail (planche) pour attacher des cordages à l'intérieur de la membrure. Il s'agit de la pièce détachée AAB 510 retenue pour l'étude de dendrochronologie (photo: Thomas Garneau-Lelièvre).
	2- Clous découpés sur une membrure, qui ont fixé un bordage externe disparu. Il s'agit de la pièce détachée AAB 511 retenue pour l'étude de dendrochronologie (photo: Thomas Garneau-Lelièvre).
	3- Ce boulon montre une fabrication complexe. La tige d'origine est carrée, telle qu'on la voit près de la tête. Elle a été chauffée et martelée pour l'arrondir, et ainsi créer un boulon. Le filetage montre l'emploi d'un outil opéré à la main. La tête et l'écrou sont carrés. Le boulon traversait la pièce détachée AAB 511 retenue pour l'étude de dendrochronologie (photo: Thomas Garneau-Lelièvre).

Épave 2

Vraisemblablement abandonnée au début des années 1900, l'Épave 2 montre des clous, des boulons et des broches.

- Des clous à tige carrée ont rattaché le vaigrage aux membrures et à la carlingue. La tige mesure environ 10 de largeur, et la tête est arrondie et facettée, façonnée mécaniquement (no. 1).
- Des boulons munis d'écrous relient les pièces de membrure entre elles. La tête, la tige et l'écrou sont carrés. La portion filetée de la tige est arrondie. La tige mesure 30 cm de longueur, tandis que la tête et l'écrou mesurent 4 cm de largeur (no. 2).
- Une série de broches, à la tige ronde (30 mm) et la tête aplatie par le martelage, ont été chassées à travers la carlingue et les membrures (no. 3)
- Notons un crochet rattaché à une membrure (no. 4).

1- Clou à tige carrée. Plusieurs centaines de clous à tige carrée, de taille variée, projettent du dessus des membrures et de la carlingue. La largeur de la tige illustrée est de 10 mm. La tête est arrondie et facettée, façonnée mécaniquement (photo: Marie Trottier).

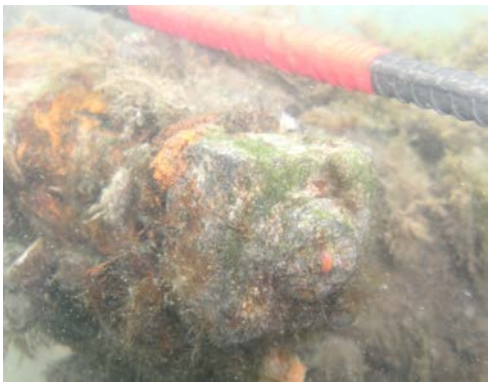	2- Boulon et écrou. Les boulons avec des écrous sur l'Épave 2 sont tous du même type et sont très nombreux. Ils fixent les pièces de membrure entre elles. Nous en avons quelques fois repéré jusqu'à 4 sur une seule membrure mais certaines membrures plus abîmées n'en conservent aucun. La tête, la tige et l'écrou sont carrés. La portion filetée de la tige est arrondie. Le boulon mesure 30 cm de longueur, tandis que la tête et l'écrou mesurent 4 cm de largeur (photo: Marie Trottier).
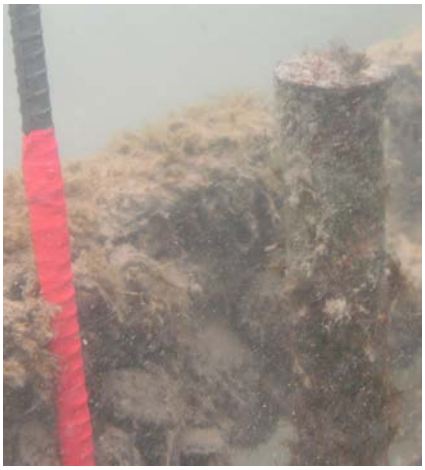	3- Broche. Une quarantaine de broches, à la tige ronde (30 mm) et la tête écrasée par le martelage, fixent la carlingue aux membrures sous-jacentes. Huit trous vides de broche traversent la portion est de la carlingue où les membrures sont absentes, en position et nombre correspondant aux membrures absentes. La position des broches sur la carlingue suit un schéma alterné, à bâbord puis à tribord (photo: Marie Trottier).
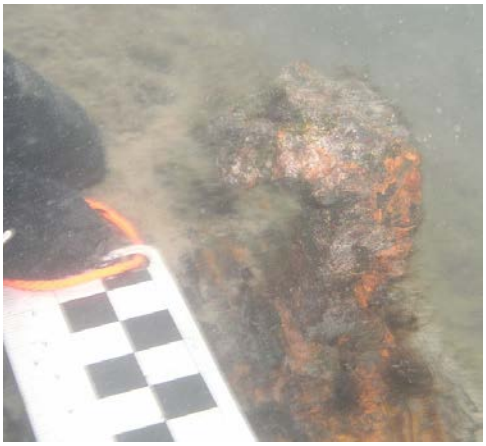	4- Crochet. Un crochet est ancré dans la face supérieure d'une membrure. La tige de 1,5 cm de largeur est carrée. Elle est évasée à la base, et repliée au sommet de 90 degrés. Le matériau est possiblement le fer de fonte (photo: Marie Trottier).

Épave 3

L'Épave 3, abandonnée avant 1897, revêt deux types de clou et des boulons.

- Des clous à tige carrée fixaient le vaigrage aux membrures. La tête est bulbeuse (no. 1)
- Des clous à tige carrée de plus grande taille, mais de manufacture similaire aux autres clous découpés, relient les pièces de membrure entre elles (voir no. 1)
- Deux boulons sont associés à l'assemblage de la fente de dériveur amovible. La tige est ronde (30 mm) tandis que la tête et l'écrou sont carrés (environ 50 mm). Les boulons mesurent 42 cm de longueur (no. 2).

<table>
<tr><td> 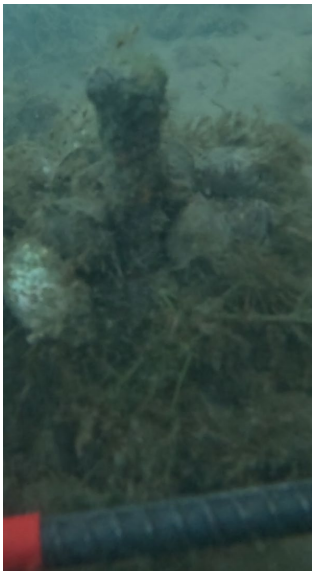 </td><td>1- Clou à tige carrée. La quasi entièreté des fixations observées sur l'Épave 3 sont des clous à tige carrée, de taille variée. Ils sont visibles en majorité sur la face supérieure des membrures, d'où ils projettent environ 5 cm, révélant ainsi l'épaisseur des vaigres manquantes. Au moins une centaine de ces clous tapissent le dessus des membrures.

Des clous à tige carrée de plus grande taille fixent les pièces de membrure ensemble. Ces clous sont orientés dans l'axe longitudinal de l'épave. À 18 cm en moyenne, ils traversent toute la largeur des membrures. Nous en avons repéré une dizaine, surtout près des extrémités abîmées des membrures (photo: Marie Trottier).</td></tr>
<tr><td> </td><td> </td></tr>
<tr><td colspan="2">2- Boulon et écrou. Deux boulons avec leurs écrous ont été repérés sur l'Épave 3. L'un resserre le cadre du passe-coque pour le dériveur amovible. L'autre n'est pas en place, mais il gît près du premier. Les deux boulons sont identiques. La tête et l'écrou sont carrés et la tige est arrondie. Ils mesurent 42 cm de longueur, la tête et l'écrou environ 5 cm de largeur, et la tige environ 3 cm de diamètre (photos Marie Trottier).</td></tr>
</table>

Épave 4

Abandonnée dans les années 1860, l'Épave 4 montre des clous, des boulons et des broches.

- Des clous à la tige carrée en plusieurs tailles se répartissent à travers le vestige (no. 1)
- Un boulon de forme indéterminée, avec un filetage et un écrou carré, est associé à l'étrave (no. 2),
- Une broche ronde d'environ 15 mm de diamètre, sans tête mais aplatie par le martelage à froid, est associée à une pièce de bois désarticulée (no. 3)

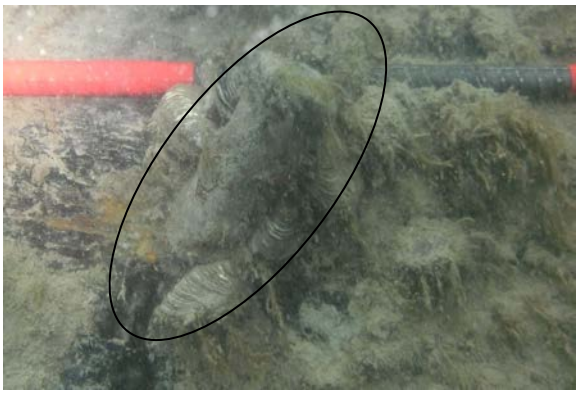	1- Clou à tige carrée. Une variété de clous à tige carrée se répartissent sur l'Épave 4. Cet exemplaire mesure 2 cm de largeur et sa tête est plutôt carrée (photo: Marie Trottier).
	Ce clou à tige carrée mesure 1 cm de largeur et sa tête est facettée. Nous avons repéré environ 70 clous divers à tige carrée sur l'Épave 4. Ils sont associés en majorité aux membrures, mais aussi à d'autres pièces comme l'étrave (photo: Marie Trottier).
	2- Boulon et écrou. Un boulon avec son écrou a été repéré sur l'Épave 4, fixé sous l'étrave. L'écrou est carré et mesure 5 cm de largeur (photo: Marie Trottier).

	3- Broche. Cette broche montre une tige ronde (15 mm) et l'extrémité a été aplatie, peut-être en martelant la broche. Son appartenance à l'Épave 4 est incertaine, car la pièce de bois lui associée est détachée de la structure articulée de l'épave (photo: Marie Trottier).

Épave 5

Abandonnée dans les années 1860, l'Épave 5 montre cinq formes de fixations en fer, en trois familles technologiques: clous, boulons et broches.

- Des clous refendus assurent la liaison des membrures et des bordages (no. 1)
- Les boulons munis de rondelle à la tête et de filetage et d'écrou à l'autre extrémité assurent l'assemblage des membrures à la carlingue et aux carlingots (no. 2),
- Des boulons avec une tête en forme d'écrou et de rondelle intégrés ont fixé des serres internes à la carlingue (no. 4)
- Une broche à la tête discoïdale, remplissant une fonction indéterminée (no. 5)
- Des broches à la tige ronde et à la tête aplatie traversent les membrures (no. 3)

1- Clou à tige carrée (clou refendu). Au moins 120 clous à tige carrée sont répartis sur les membrures, la carlingue, les carlingots et le vaigrage de l'Épave 5. Gauche: la tête facettée en forme de diamant, c'est-à-dire, elle est carrée avec les bords chanfreinés vers le haut et vers le bas. Droite: la tige carrée finissant en pointe, tel un crampon (*spike*) de voie ferrée (photos: Marie Trottier).

2- Boulon et écrou. Sur l'Épave 5 ces boulons projettent au-dessus de la carlingue et des carlingots. Les écrous sont carrés et mesurent 5 cm; leur tige est arrondie. Droite: Sur ce boulon, situé vis-à-vis d'une cassure de la carlingue, on aperçoit une rondelle à la base (photos: Marie Trottier).

3- Broche. Plusieurs broches à la tige ronde et à la tête aplatie se trouvent sur l'Épave 5. Elles traversent les membrures en sens horizontal. Nous en avons repéré qu'une poignée (photo: Marie Trottier).

4- Boulon rond à tête carrée. Un exemple de ce type de fixation projette de la carlingue sur l'Épave 5. Il s'agit d'une broche ronde à la tête carrée, dont la base est élargie par une rondelle intégrée à la tête (photo: Marie Trottier).

5- Broche à tête discoïdale. Un exemplaire de ce type de fixation sur l'Épave 5 ressort du sable dans la zone de bois carbonisé. Il s'agit d'une broche à tige ronde avec une tête en forme annulaire. Au centre de la tête apparaît une protubérance, qui pourrait être le bout de la tige traversant l'anneau de tête (photos: Jean-Louis Courteau).

6- Cette fixation unique s'attache au carlingot sud, près du milieu de l'épave, et se projette vers la proue. Il consiste à deux tiges d'environ 80 cm de longueur reliées par des anneaux formés des tiges repliées. Similaire à une cadène, cette fixation pourrait attacher un étai de misaine ou une aussière de remorquage (photo: Marie Trottier).

7- Longue plaque. Sur le flanc nord de l'Épave 5, attachée à une imposante pièce de bois, se trouve une plaque de fer d'environ 1 mètre de longueur, 8 cm de largeur et 1 cm d'épaisseur. Son identification est incertaine. Gauche: une extrémité de la plaque est fixée à une pièce de bois avec un boulon. Droite: l'autre extrémité de la plaque s'enfonce sous les sédiments. (photos : Marie Trottier).

	8- Fixation inédite? Ce témoin unique adhère à la surface supérieure du carlingot nord. Le disque mesure 5 cm de diamètre et un peu moins de 1 cm d'épaisseur. Une tige cylindrique, peut-être brisée, projette du disque (à gauche dans la photo). Il peut s'agir de la tête d'un rivet ou d'une broche, sinon d'un objet non identifié, concrétionné au bois (photo : Marie Trottier).

Quai Pinsonneault

Nous avons repéré au moins trois broches rondes sur le quai Pinsonneault, le vestige du hangar à bateaux de la première moitié du XX^{e} siècle. La plupart de ces fixations passent verticalement au travers des pièces du coffrage en bois, et sont rarement bien visibles. Leur diamètre est d'environ 14 mm et leur longueur dépasse les 20 cm. La broche dans la photo se distingue puisqu'elle ressort du bois, et a autrefois consolidé une structure aujourd'hui disparue. La tête est peu enflée par rapport au diamètre de la tige. C'est le seul exemplaire de tête que nous avons pu observer.

Bilan

Ce recensement préliminaire révèle la présence de quatre types de fixation ferreuse. 1- Des **clous** ont la fonction d'attacher les bordages aux membrures (Épaves 2, 3, 4, 5). On voit des clous découpés et des clous refendus qui rattachent les bordages aux membrures, et un clou complexe avec une tige moitié ronde moitié carrée, et une tête refoulée manuellement (Épave 1). 2- Des **broches** rondes sans tête ont été chassées par martelage à travers la carlingue et d'autres renforts longitudinaux, afin de les consolider aux membrures sous-jacentes (Épaves 1, 2, 4, 5) 3- Des **boulons** avec filetage et écrou relient les membrures et les pièces de la charpente axiale entre elles (Épaves 2, 3, 4, 5). 4- Sur certaines têtes observées, le refoulage de la tige sur une rondelle (annulaire ou carrée) est cohérent avec un **rivet**. Nous n'avons cependant pu observer l'autre extrémité de ces fixations, pour valider l'hypothèse de rivet.

Nous n'avons vu de gournables sur aucune épave. L'absence de ces chevilles en bois pourrait être une particularité des bateaux navigant sur le haut Saint-Laurent au XIX^{e} siècle.

Devant la diversité typologique des fixations, leur classement selon le type de tige s'avère utile pour identifier les différentes technologies en présence. En effet, nous voyons trois formes de tige : les tiges rondes de fer forgé, les tiges carrées de fer refendu, et les tiges quadrilatères de fer découpé. Chaque forme de tige a subi des transformations usinées et/ou artisanales pour créer les fixations. Les clous refendus et découpés sont entièrement usinés et ils arrivaient au chantier naval prêts à utiliser. En même temps, le forgeron du chantier s'est constitué une réserve de tiges rondes et refendues, également usinées, qu'il tâchait de transformer sur place en broches, rivets ou boulons. À la demande des charpentiers, il donnait à chaque fixation une longueur unique, adaptée à un assemblage précis de pièces de bois.

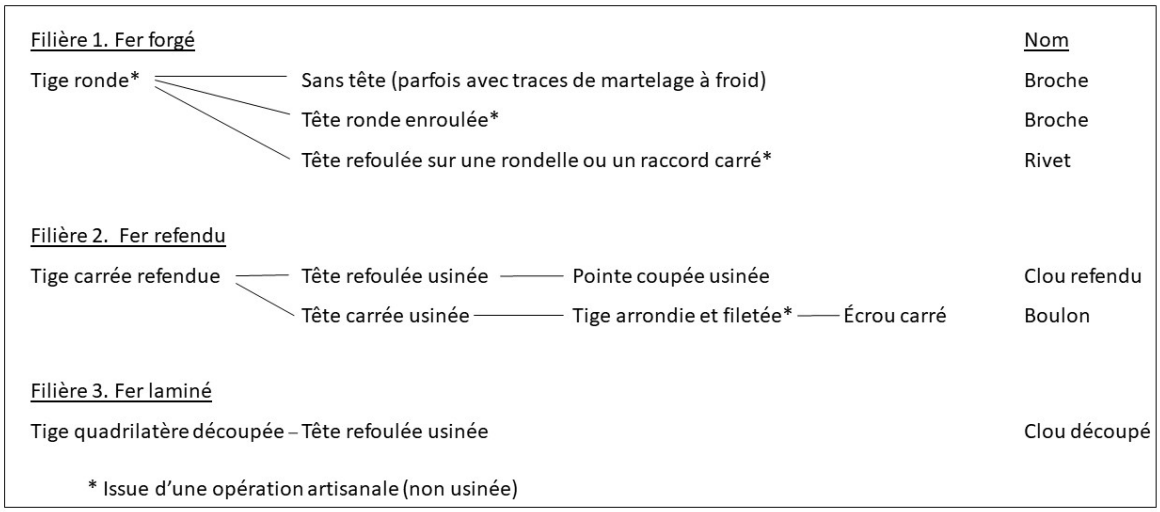

Figure 31. Technologies des fixations en fer observées au site d'Anse-aux-Batteaux.

5.7 Identifications d’espèce forestière

Nous avons identifié l’espèce forestière de 90 échantillons de bois récoltés à cette fin en 2022. S’y ajoutent 22 échantillons cueillis en 2023, dont 18 pour la dendrochronologie, portant à 112 le total des identifications d’espèce forestière (tableau complet en annexe). Sur ce nombre, 91 pièces sont associées à des épaves, 18 aux quais, deux pièces ont été ramenées au rivage par des enfants et une provient du mur de soutènement sur le rivage du parc Wilson. Nous présenterons les données selon la structure et la fonction de chaque pièce.

Sur l’Épave 1 on observe une distinction entre les membrures transversales qui sont faites en thuya et les diverses pièces longitudinales qui sont faites en chêne. Un échantillonnage plus ample sur les bordages permettrait de confirmer cette observation.

Épave 1							
Échantillons (n=21)	**Thuya**	**Chêne**	**Épinette**	**Bouleau**	**Érable**	**Peuplier**	**Sapin**
Membrures (n=12)	8		3			1	
Bordages (n=4)		4					
Carlingue (n=1)		1					
Étrave (n=1)		1					
Pièce intrusive (n=1)				1			
Indéterminé (n=2)					1		1
TOTAL	**8**	**6**	**3**	**1**	**1**	**1**	**1**

Sur l’Épave 2, on observe aussi une corrélation entre la fonction de la pièce et l'essence choisie. Les membrures transversales sont tirées d’épinette, et les pièces longitudinales de caducifoliés: les bordages sont en orme, alors que la carlingue et la quille sont en chêne.

Épave 2				
Échantillons (n=25)	**Épinette**	**Chêne**	**Orme**	**Pin blanc**
Membrures (n=17)	17			
Bordages (n=3)			3	
Carlingue (n=3)		3		
Quille (n=1)		1		
Petite planche (n=1)				1
TOTAL	**17**	**4**	**3**	**1**

L’Épave 3 est unique dans le sens où toutes les pièces échantillonnées sont de chêne, autant la membrure que les bordages ainsi que le cadre de la fente du dériveur amovible.

Épave 3	
Échantillons (n=13)	**Chêne**
Membrures (n=9)	9
Bordages (n=3)	3
Fente de dériveur (n=1)	1
TOTAL	**13**

L’Épave 4 se démarque par la variabilité des essences en présence. Les membrures sont faites d’épinette ou de chêne. Pour leur part, les bordages sont de chêne, d’orme ou de thuya.

Épave 4				
Échantillons (n=14)	**Épinette**	**Chêne**	**Orme**	**Thuya**
Membrures (n=9)	6	3		
Bordages (n=4)		2	1	1
Courbe (n=1)		1		
TOTAL	**6**	**6**	**1**	**1**

La répartition des essences dans l’Épave 5 montre aussi une variabilité. Les membrures sont faites de chêne, de pruche ou de thuya. Pour leur part, les bordages sont de chêne ou de pin blanc tandis que le carlingot et la vaigre sont en chêne.

Épave 5				
Échantillons (n=18)	**Chêne**	**Pruche**	**Pin blanc**	**Thuya**
Membrures (n=10)	3	4		3
Bordages (n=4)	3		1	
Carlingot (n=1)			2	
Vaigre (n=1)			1	
Pièce détachée (n=1)	1			
TOTAL	**7**	**4**	**4**	**3**

La répartition des espèces forestières sur les structures de quai montre l’emploi d’une espèce unique dans deux vestiges, soit l’épinette dans le quai Pease (n=2) et le pin gris dans la

charpente du hangar Pinsonneault (n=4). Une planche de revêtement du hangar Pinsonneault est en épinette. Les sept échantillons associés au quai Bridges sont hétérogènes, avec deux pièces d'épinette, deux de pin blanc, une d'épinette, une de chêne et une de sapin. Aucune association particulière ne se dégage entre l'espèce forestière et la fonction des pièces.

Échantillons (n=18)	**Pin gris**	**Épinette**	**Pin blanc**	**Sapin**	**Chêne**
Quai Pinsonneault (n=9)	8	1			
Quai Bridges (n=7)		3	2	1	1
Quai Pease (n=2)		2			
TOTAL	**8**	**6**	**2**	**1**	**1**

Sur les trois échantillons restants, deux proviennent de pièces ramenées sur le rivage par des enfants. Ces pièces de bois sont équarries et appartenaient vraisemblablement à l'une des structures du site. Les deux morceaux sont du chêne. Nous avons prélevé deux tranches dans le but de les ajouter au corpus d'analyse dendrochronologique.

Le dernier échantillon a été récolté du mur de soutènement en bois qui constitue le rivage immédiatement à l'ouest du parc Wilson. Le mur court dans l'axe nord-sud, et forme la limite est du terrain identifié comme une « forge » par Thomas Munro en 1870. Le tracé du rivage reste identique à celui du plan de Munro. L'emplacement correspond d'ailleurs à l'établissement d'Asahel Whipple en 1823. La forge et le mur de soutènement peuvent faire partie des aménagements de la *Upper Canada Line*, et plus précisément, de la cale de construction navale en opération de 1823 à 1839. Cet échantillon est possiblement du hêtre.

La campagne d'identification des espèces forestières en présence permet trois constats préliminaires. Chez les épaves, l'hétérogénéité des essences au sein d'un même vestige semble être la norme. Ceci est le cas de quatre épaves, l'exception étant l'Épave 3 qui ne contient que du chêne. Cette hétérogénéité semble refléter la composition de la forêt ancienne sur le haut Saint-Laurent. Un portrait contraire se dégage des quais. Seulement le quai Bridges contient plusieurs essences, les deux autres quais ayant révélé une espèce chacun: l'épinette pour le quai Pease, et le pin gris pour la charpente du hangar Pinsonneault.

Ensuite, on constate la présence de feuillus et de résineux, mais à l'intérieur de ces familles sylvicoles, on aperçoit des stratégies de sélection différentes. Les feuillus sont dominés

par le chêne (n=40), auquel peut à l'occasion se substituer l'orme (n=3). Les feuillus communs qui brillent par leur rareté ou leur absence sont l'érable, le peuplier, le hêtre et le frêne. Les résineux pour leur part sont répartis plus également, mais on décèle une préférence pour l'épinette (n=32), suivie par le thuya (n=12), le pin gris (n=8), le pin blanc (n=5), le pruche (n=4) et le sapin (n=2). Si le chêne était clairement privilégié parmi les feuillus, les résineux ont fait l'objet d'une récolte plus opportuniste.

Enfin, l'analyse croisée des essences et des fonctions des pièces de bois révèle la sélection de résineux pour façonner les membrures. Les constructeurs ont préféré le thuya pour l'Épave 1, l'épinette pour les Épaves 2 et 4, et un mélange de pruche et de thuya pour l'Épave 5. L'emploi de résineux pour les membrures est permis par la construction à fond plat, où les varangues sont droites. En contrepartie, les constructeurs ont préféré le chêne, l'orme ou le pin blanc pour la charpente axiale et le bordé. Ces essences étant très valorisées, leur emploi sélectif reflète l'importance accordée aux pièces longitudinales pour assurer l'intégrité de la carène. Les choix d'essence selon la fonction des pièces s'inscrivent dans les traditions navales très anciennes qui priorisaient soit le bordé (*longitudinal*) soit la charpente (*transversale*) pendant la conception et la construction des navires.

5.8 Déplacement d'une portion de l'Épave 3

Au retour sur le site en 2023 nous avons constaté que l'Épave 3 a été bouleversée pendant l'hiver. La moitié nord s'est déplacée de 7 mètres au nord, en pivotant 45 degrés en sens antihoraire. Ce plan illustre la nouvelle position du vestige.

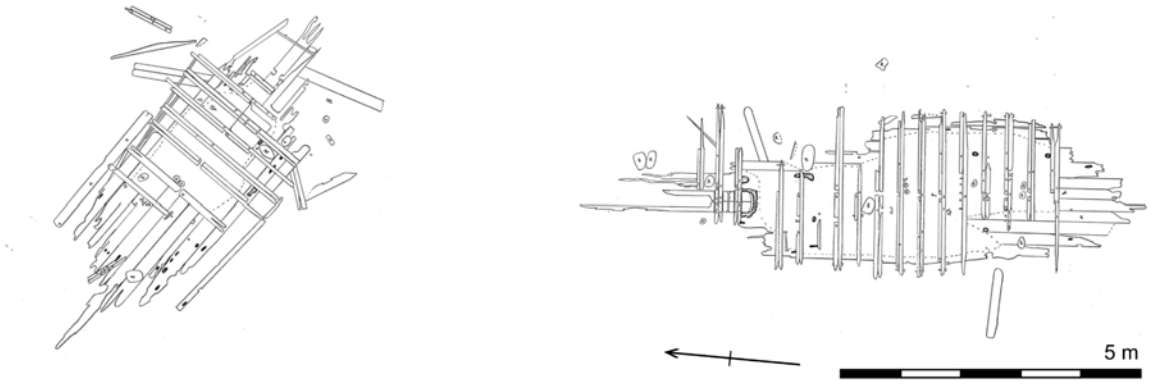

Figure 32. Nouveau plan de l'Épave 3, montrant le déplacement et la rotation de la partie nord.

L'événement semble avoir été causé par un phénomène météorologique rare. France Richer rapporte que des vents de force extrême du sud-ouest (±100 km/h) ont soufflé en décembre, ce qui a poussé la glace vers le rivage et formé un cordon d'un mètre de hauteur. Ce cordon s'est appuyé sur le fond fluvial à l'endroit de l'Épave 3. Le mouvement de ce cordon a disloqué et déporté la moitié nord de l'épave. Un voisin de 90 ans qui a vécu la majorité de sa vie à l'anse aux Bateaux affirme n'avoir jamais vu un tel phénomène.

Figure 33. Cordon de glace qui s'est formée par-dessus l'Épave 3 lors d'une tempête du sud-ouest en décembre 2022. Photo: France Richer.

6 Conclusion

Les objectifs de 2023 visaient à compléter l'inventaire du quai d'Orton Pease connu de 1850 à 1879, et celui de B.W. Bridges connu de 1859 à 1870. L'intervention visait également à poursuivre l'investigation plus approfondie de l'Épave 1, représentée sur un plan de 1870. Ensuite, trois volets d'enquête concernaient la collecte de données sur les matériaux de construction, soit le fer et le bois, et l'inventaire d'éléments diagnostiques en présence sur le site. Ainsi avons-nous privilégié la documentation des fixations ferreuses sur chaque structure, le prélèvement d'échantillons de bois à des fins d'identification des espèces forestières et de dendrochronologie, et la création d'un registre d'objets témoins significatifs.

La découverte des vestiges du quai Pease, dans le secteur sud-ouest du site, est venue compléter l'inventaire des structures visibles sur le plan de Thomas Munro de 1870. Consistant à des poteaux enfoncés dans le sol dans un quadrilatère restreint, le vestige du quai Pease montre un style de construction peu documenté dans la vallée du Saint-Laurent. Les colonnes en épinette s'élèvent de 50 à 160 cm du fond fluvial. Le sol dans la zone entourant les poteaux est recouvert d'un dépôt de bois carbonisé, clous et autres détritus laissés par la destruction du quai par le feu. Le quadrilatère de poteaux correspond à un bâtiment, tel un entrepôt, qui occupait une partie de la tête du quai. Un bourrelet de pierres longe les poteaux du côté sud. Ces pierres restent à mieux documenter, mais elles peuvent rester d'une structure de gabion ayant soutenu la tête de quai, et démolie pour en récupérer le bois. Le propriétaire du quai, Orton Pease, opérait un magasin général et une entreprise de transport fluvial à Coteau-Landing en 1831-1880 environ.

L'investigation détaillée de l'Épave 1 est le volet le plus affecté par la météo inclémente. Nous avons néanmoins réalisé un inventaire photographique de drone, effectué des relevés de pièces à la proue de l'épave, et prélevé des échantillons pour l'identification des espèces forestières et la dendrochronologie. Le traitement des données cueillies a permis d'élaborer un plan de l'épave, et de mieux connaître les détails de construction.

De manière non prévue, nous avons dû mettre à jour le plan de l'Épave 3 qui a été endommagée par un événement météorologique exceptionnel en décembre 2023. La conjoncture d'eaux glaçantes et de vents forts du sud-ouest a fait construire un épais cordon de glace près du rivage. Les résidents de Les Coteaux ont affirmé n'avoir jamais vu un tel

événement météorologique auparavant. La recrudescence tardive du suroît a drossé la glace fraîchement formée sur le rivage nord du lac Saint-François.

Le travail de répertorier les types de clou, de broche et de boulon en présence a pour but de clarifier la chronologie du site et de bâtir une chrono-typologie de ces fixations. Nous avons répertorié le clouage sur les Épaves 2, 3, 4 et 5, et sur le quai Pinsonneault (le quai Bridges n'ayant pas de fixations apparentes). Si ces fixations corrèlent avec la datation du site à partir de 1820, à l'intérieur de chaque type, nous voyons une variabilité qui reste à approfondir, mais qui est prometteuse pour l'élaboration d'une chrono-typologie des fixations dans la région montréalaise au XIX^{e} siècle.

La documentation des essences de bois en présence vise quant à elle l'étude de l'industrie forestière ayant fourni la construction maritime en bois d'œuvre. L'analyse de 112 échantillons prélevés sur les sept vestiges révèle l'emploi de 12 espèces forestières : chêne (n=40), épinette (n=32), thuya (n=12), pin gris (n=8), pin blanc (n=8), pruche (n=4), orme (n=3), sapin (n=2), bouleau (n=1), érable (n=1), peuplier (n=1) et hêtre (n=1). On pourrait y voir un portrait de récolte opportuniste d'arbres à même la forêt ancienne, ce qui se semblerait d'ailleurs se confirmer par la présence de plusieurs espèces au sein d'une même structure. Toutefois, l'analyse révèle des pratiques forestières plus nuancées. Dans toutes les épaves, le chêne sert à la fabrication de pièces *longitudinales* comme la quille, l'étrave, la carlingue, les carlingots et notamment tous les bordages. En contrepartie, le thuya et surtout l'épinette sont privilégiés pour les membrures *transversales* qui, dans la tradition de la construction navale à fond plat du haut Saint-Laurent, sont des pièces droites.

À côté de ce schéma dominant pour le bois naval, nous décelons un second schéma qui consiste à utiliser une seule espèce pour toutes les pièces d'une structure. Ainsi voit-on que l'Épave 3 ne contient que du chêne, le quai Pease seulement de l'épinette, et la charpente du hangar Pinsonneault uniquement du pin gris. Ce schéma révèle l'existence d'un marché structuré selon l'abattage privilégié d'une espèce, qui détermine toutes les étapes de la chaîne opératoire du bois d'œuvre, de la récolte forestière jusqu'à la construction navale et portuaire. Ces deux schémas parallèles ouvrent une fenêtre sur les rapports sociaux avec la forêt ancienne, qui conjuguent la disponibilité des espèces forestières avec la préférence des constructeurs.

Enfin, nous avons initié l'inventaire des objets témoins les plus significatifs en surface du site. Malgré le nombre encore très limité d'objets (n=36), l'analyse préliminaire permet de

suggérer un rapport stratigraphique entre les types d'objet et les épaves en place. Les rapports d'antériorité et de postériorité ainsi dégagés ont consolidé la chronologie des épaves dans le secteur est du site.

7 Ouvrages cités

American Elevator and Grain Trade. 1898. The Elevators of the Parry Sound Route, American Elevator and Grain Trade, 17, 4 (October 15, 1898) : 141-142. Mitchell Bros., Chicago.

Brassard, Félix. 2021. Inventaire et analyse d'une collection provenant de la poterie Bell à Québec (CeEt-23). Travail de recherche individuelle de 1er cycle, sous la direction de Brad Loewen et Martin Royer. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Bolduc, Laurence, et Tiziana **Gallo**. 2017. Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de la ferme Beaubien à Montréal, BiFj-93. Rapport d'activités du stage en archéologie historique, Université de Montréal, printemps 2015. Rapport déposé, Université de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Canada. 1901. Report of the Minister of Public Works on the works under his control for the fiscal year ended June 30, 1900. Dawson, Ottawa. https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/parl/x12-3/X12-3-8-1901-eng.pdf

Chapelot, Jean. 1978. Vaisselle de bord et de table à Saint-Malo-Saint-Servan du XIVe au XIXe siècle. Fouilles sous-marines à Saint-Malo. Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet, numéro spécial, p. 113-168.

Daily Witness, 3 août 1885. Montréal.

Dana, Elizabeth Ellery. 1956. *The Dana Family in America*. Wright & Potter, Boston.

Dieulefet, Gaëlle. 2013. Les voies détournées du commerce en Méditerranée : constantes portuaires et commerce interlope de la mer des Baléares à la mer Tyrrhénienne (XVe-XVIIIe siècles). Nouveaux apports céramologiques. Thèse de PhD, Université de Marseille-Aix.

Gauvin, Robert. 1995. *Guide des céramiques: selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada – Région du Québec.* Parcs Canada, Québec.

Goad, Charles Edward. 1897. Coteau Landing (Soulanges Co.), Que. Plan d'assurance-incendie. Chas. E. Goad, Montréal.

Hilton, George W. 1962. *The Great Lakes Car Ferries*. Howell-North Books, Berkeley.

KEEFER, Thomas C. 1850. Sketch of the Coteau Rapids, from Coteau Landing to Pt au Diable, December 1850. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15616.

LAMBERT, Pierre. 1998. *Les anciennes diligences du Québec. Le transport en voiture publique au XIX^e^ siècle*. Septentrion, Sillery.

LÉGER, Jean-Marie. 1978. Le Patrimoine de l'Anse-aux-Bateaux en la Côte de Longueuil, Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil. Aujourd'hui Coteau-Landing de Soulanges. Dans *125^e^ Coteau Landing, 1853-1978, ou L'Anse aux Batteaux de la côte de Longueuil*, sans pagination. Comité organisateur des Fêtes du 125^e^ anniversaire de Coteau-Landing, Coteau-Landing.

LOEWEN, Brad, et Marie **TROTTIER**. 2023. Anse-aux-Batteaux (BhFn-32). Activités subaquatiques de 2022. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. Montréal, Université de Montréal.

MACKEY, Frank. 2000. *Steamboat Connections. Montréal to Upper Canada, 1816-1843*. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston.

MUNRO, Thomas. 1870. Sketch of the Village of Coteau Landing with soundings, 1 & 2 August 1870. Ottawa, 9 August 1870. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15621.

PALMER, Richard. 2003. Augustus Hinckley : Lake Ontario Mariner, Part I. *The Crooked Lake Review*, 128 : 23-26.

PAVSIC, Janko. 2009. Coteau-Landing (village). 9.11.1853 – 18.5.1994. *Maires du Québec*. Institut généalogique Drouin, Longueuil. http://www.mairesduquebec.com/mairesduquebec/munic.php?id=1203 (consulté 9 novembre 2022).

PROVINCE DE QUÉBEC. 1875. Gazette officielle du Québec, 24 avril 1875. Québec.

SELLAR, Robert. 1888. *The History of the County of Huntingdon and of the Seigniories of Chateaugay and Beauharnois, from their First Settlement to the Year 1838*. The Canadian Gleaner, Huntingdon.

Annexe 1. Numérotation des structures à ce jour

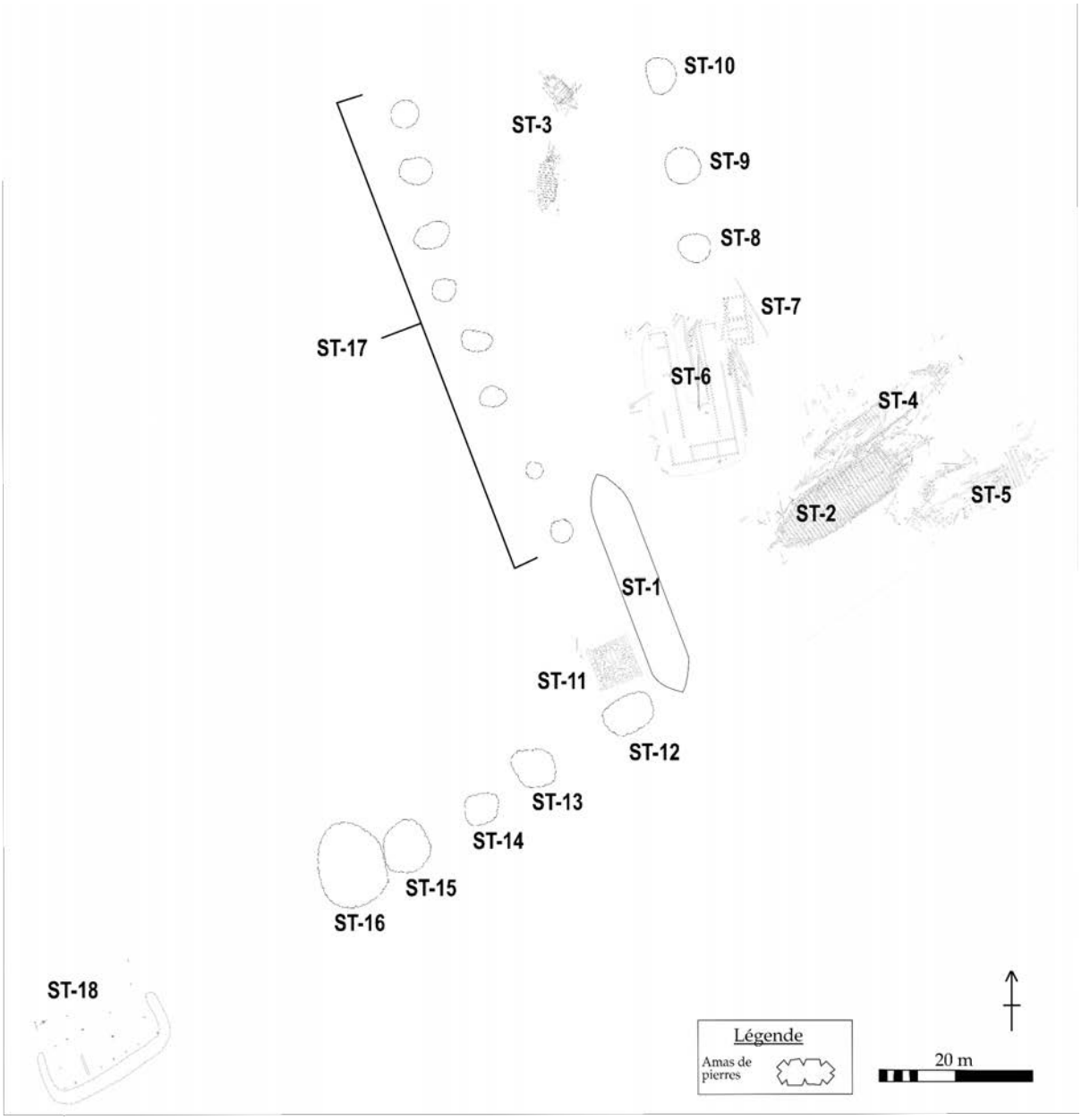

Annexe 2. Inventaire des artefacts en surface observés lors des travaux

No.	Photo	Structure	Matériau	Objet	État	Description
1	x	Épave 3	Céramique	x	Tesson 3 cm	Pâte rouge, glaçure jaune
2	x	Épave 4	Verre	Bouteille	Complet	x
3	x	Épave 4	Bois	Pièce de gréement	Complet	Pièce de gréement avec un trou au centre et une encoche sur une partie du tour pour y passer une corde, environ 25 cm
4	x	Épave 4	Verre	Bouteille	Complet	x
5	x	Épave 4	Cuir	Soulier	Fragment	Semelle de soulier
6	x	Épave 4	Os	Gros mammifère	Complet	Tranche d'os long sciée
7	x	Épave 4	Verre	Bouteille	Complet	x
8	x	Épave 4	Verre	Bouteille	Complet	x
9	x	Épave 4	Os	Gros mammifère	Fragment	Fragment de crâne
10	PICT0296, PICT0299	x	Céramique	Pot de confiture	Presque complet	*Creamware* (?), forme conique avec base concave, encoche profonde sous la lèvre
11	GOPR2592	x	Céramique	Assiette	Tesson 10 cm	TCFB, *shell-edge* vert
12	PICT0249, PICT0252	Épave 2	Verre	Bouteille	Complet	Verre brun avec goulot fileté
13	x	Épave 2	Verre	Bouteille	Complet	x
14	x	Épave 2	Composite	Plaque	x	Plaque de céramique ou plastique avec deux fixations rondes en fer, environ 25 cm de large
15	x	Épave 2	Fer	3 Ressorts	Complet	Trois ressorts d'environ 20 cm de longueur qui se terminent en crochet simple à un bout puis double à l'autre
16	x	Épave 2	Fer	Contenant	Moitié	Cylindre de fer, peut-être une boîte de conserve
17	PICT0209, PICT0208	x	Céramique	Vase (?)	Base	TCFB, décor bleu uni, ligne en relief blanche, fond évasé
18	PICT0203	x	Céramique	x	Tesson 2 cm	Pâte rouge, glaçure orangée
19	GOPR2414	Épave 5	Céramique	x	Tesson 5 cm	TCFB, décor bleu de feuille
20	GOPR2389	Épave 5	Cuir	x	Fragment	Bande de cuir d'environ 20 cm par 3 cm avec des traces de couture le long des bords, peut-être une ceinture
21	IMG_6514	Épave 5	Verre	Bouteille	Complet	Verre transparent, bouteille rectangulaire haute de 15 cm, goulot fileté
22	IMG_6506	Épave 5	Os	Gros mammifère	Fragment	Épiphyse d'os long de gros mammifère, vraisemblablement bovidé
23	IMG_6489, IMG_6490	x	Céramique	Tasse	2 Tessons	Porcelaine (?), sans décor, la lèvre à une vague forme de fleur, environ un quart de la tasse et la poignée sont intacts
24	PICT0192, PICT0195	Épave 5	Verre	Verre à boire	Fond	Verre transparent en forme de polygone à 13 côtés, l'intérieur du fond est sphérique

25	PICT0197	Épave 5	Verre	Bouteille	Complet	Verre brun avec goulot non fileté, inscription: BE18 "logo de la Dominion Glass Co." 8, logo utilisé de 1928 au début années 1970
26	PICT0189	Épave 5	Céramique	Assiette	Tesson 10 cm	TCFB vitrifiée moulée, bord de forme polygonale
27	PICT0184	Épave 5	Céramique	Pipe	Fragment	TCFB, tuyau de pipe
28	IMG_6491	Épave 5	Céramique	x	Tesson 3 cm	TCFB, tesson de bord, décor vert
29	PICT0184, PICT0186	Épave 5	Céramique	Vase (?)	Tesson 10 cm	TCFB, décor au motif hexagonal avec fleurs, technique de type décalque, limite entre deux zones de décalque évidente
30	x	Épave 1	Céramique	Assiette	Tesson	TCFB, bord en forme de fleur, décor pointillé vert
31	x	Quai Bridges	Verre	Bouteille	Complet	Inscription au cul: 91
32	x	x	Céramique	x	Tesson	Glaçure jaune
33	GOPR0090	Quai Pease	Céramique	Pot	Tesson 12 cm	Grès, inscription: FARRARS POTTERY FAIRFAX VT 4, glaçure bleu cobalt sur les lettres
34	GOPR8524	Quai Pease	Verre	Bouteille	Complet	Verre noir moulé, ligne de moule visible, goulot conique, environ 30 cm
35	GOPR8501, GOPR8504	Quai Pease	Céramique	Bouteille	Complet	Grès avec goulot conique, inscription sur l'épaule, environ 30 cm
36	GOPR8533	Quai Pease	Verre	Isolateur	Complet	Verre bleu, isolateur de poteau électrique, 10 cm

Annexe 3. Catalogue d'objets diagnostiques enregistrés

#10 Pot de confiture. PICT0296 et PICT0299

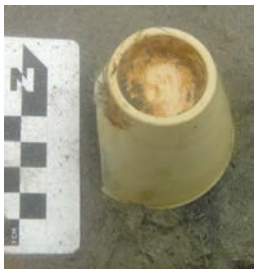

#11 Assiette *shell-edge* paraissant vert. GOPR2592

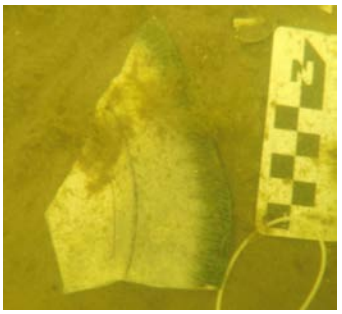

#12 Bouteille de verre brun complète. PICT0249, PICT0252

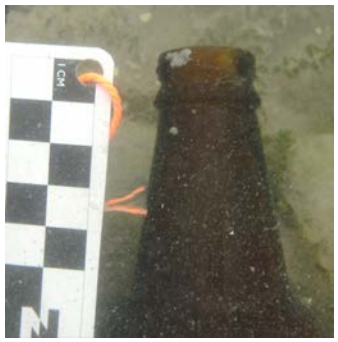

#17 Base de vase de terre cuite fine blanche, décor bleu. PICT0208, PICT0209

18 Tesson de terre cuite commune à pâte rouge et glaçure incolore paraissant orange. PICT0203

#19 Tesson de terre cuite fine blanche, à décor bleu de feuille. GOPR2414

#20 Fragment de courroie de cuir, peut-être d'une ceinture. GOPR2389

#21 Bouteille carrée de verre transparent complète. IMG_6514 (Jean-Louis Courteau)

#22 Épiphyse d'os long de gros mammifère. IMG_6506 (Jean-Louis Courteau)

#23 Tesson de tasse avec sa poignée, terre cuite fine blanche vitrifiée. IMG_6489, IMG_6490 (Jean-Louis Courteau)

#24 Base de verre à boire incolore. PICT0192, PICT0195

#25 Bouteille de verre brun complète. PICT0197

#26 Terre cuite fine blanche vitrifiée moulée, tesson de bord. PICT0189

#27 Terre cuite fine blanche argileuse, tuyau de pipe à fumer, sans marque de fabricant. PICT0184

#28 Terre cuite fine blanche à décor vert. IMG_6491 Jean-Louis Courteau)

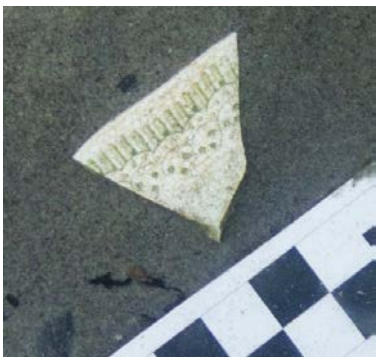

29 Tesson de vase Terre cuite fine blanche, décor rouge au motif hexagonal. PICT0184, PICT0186

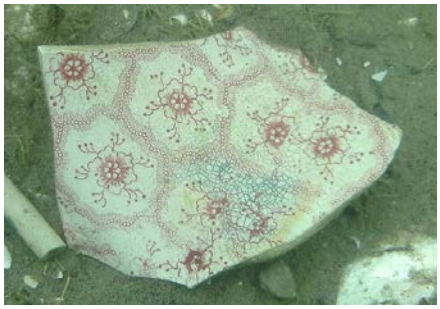

33 Tesson d'un pot de grès avec l'inscription recouverte de glaçure bleu cobalt. FARRARS POTTERY - FAIRFAX VT - 4

34 Bouteille de verre vert foncé mesurant environ 30 cm. La ligne du moule est visible (Adrien Unterberg-Piché).

35 Bouteille de grès d'environ 30 cm de hauteur. L'inscription sur l'épaule est illisible dans la photo (Adrien Unterberg-Piché).

36 Isolateur de ligne de télégraphe en verre bleu-vert. Similaire au modèle CD 145 *Beehive* de K / H.G.CO. / PETTICOAT, fabriqué par Hemingway Glass Co., c.1886-1895. https://glassbottlemarks.com/general-overview-glass-insulators/ (consulté 16 février 2024) (Adrien Unterberg-Piché).

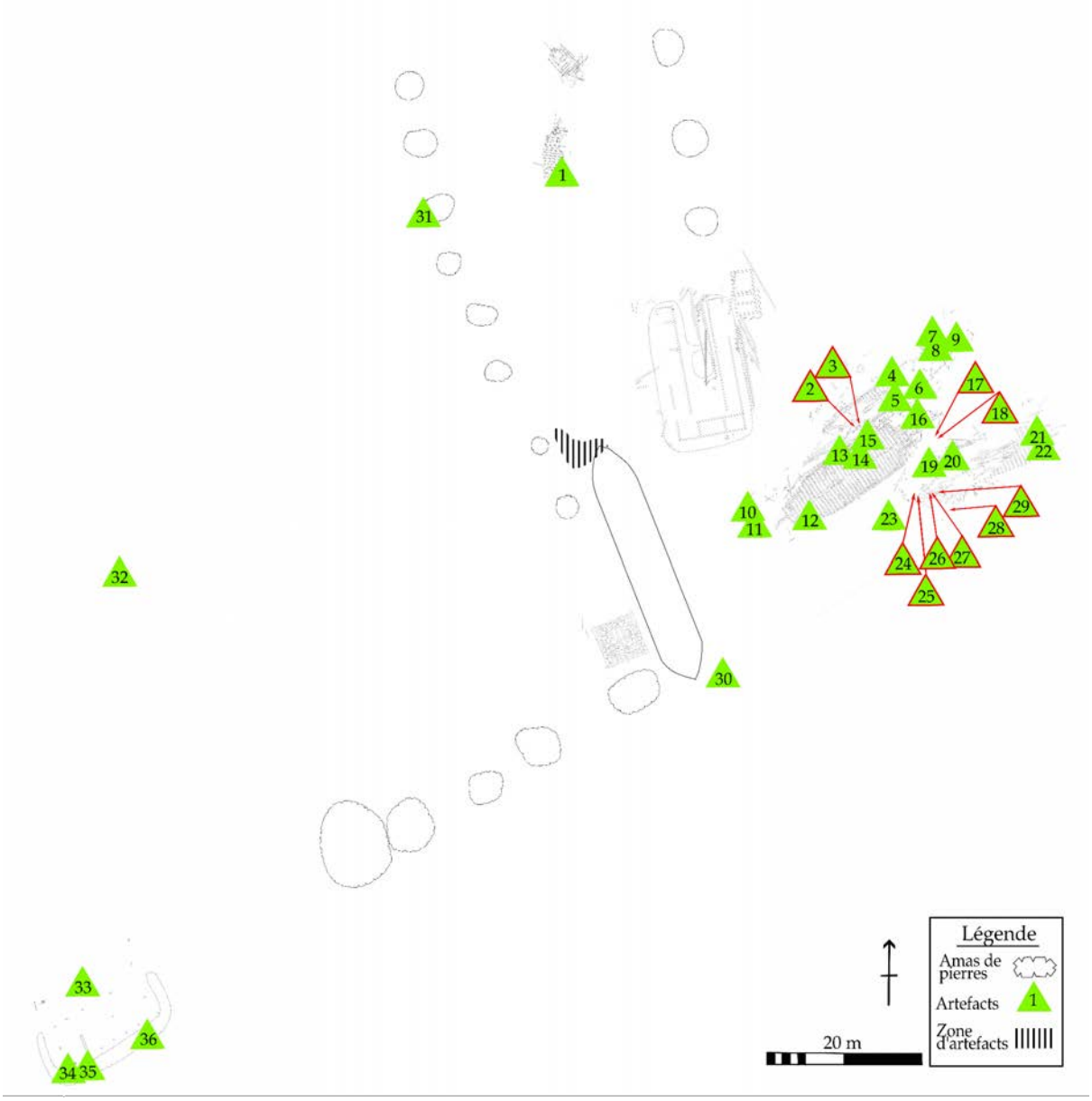

Annexe 4 : Détermination des espèces forestières

No échantillon	Structure	Nom de structure	Emplacement dans la structure	Pièce	No membrure	Espèce forestière (nom commun)	Commentaires
BhFn-32-22-E1	ST-2	Épave 2	Est	Carlingue		Chêne	
BhFn-32-22-E2	ST-2	Épave 2	Nord	Varangue	1	Épinette	
BhFn-32-22-E3	ST-2	Épave 2	Nord	Allonge	3	Épinette	
BhFn-32-22-E4	ST-2	Épave 2	Nord-est	Bordage		Orme	
BhFn-32-22-E5	ST-2	Épave 2	Nord	Varangue	4	Épinette	
BhFn-32-22-E6	ST-2	Épave 2	Nord	Allonge	12	Épinette	
BhFn-32-22-E7	ST-2	Épave 2	Nord	Varangue	18	Épinette	
BhFn-32-22-E8	ST-2	Épave 2	Nord	Allonge	34	Épinette	
BhFn-32-22-E9	ST-2	Épave 2	Ouest	Carlingue		Chêne	
BhFn-32-22-E10	ST-2	Épave 2	Ouest	Carlingue		Chêne	
BhFn-32-22-E11	ST-2	Épave 2	Sud-ouest	Bordage		Orme	
BhFn-32-22-E12	ST-2	Épave 2	Sud	Varangue	36	Épinette	
BhFn-32-22-E13	ST-2	Épave 2	Sud	Varangue	34	Épinette	
BhFn-32-22-E14	ST-2	Épave 2	Sud	2e Allonge	32	Épinette	
BhFn-32-22-E15	ST-2	Épave 2	Sud	Allonge	29	Épinette	
BhFn-32-22-E16	ST-2	Épave 2	Sud	Allonge	16	Épinette	
BhFn-32-22-E17	ST-2	Épave 2	Sud	Varangue	8	Épinette	
BhFn-32-22-E18	ST-2	Épave 2	Sud-est	Bordage		Orme	
BhFn-32-22-E19	ST-2	Épave 2	Sud	Allonge	3	Épinette	
BhFn-32-22-E20	ST-2	Épave 2	Sud	Varangue	9	Épinette	
BhFn-32-22-E21	ST-3	Épave 3	Sud-ouest	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E22	ST-3	Épave 3	Nord-est	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E23	ST-3	Épave 3	Ouest	Allonge	2	Chêne	
BhFn-32-22-E24	ST-3	Épave 3	Est	Allonge	4	Chêne	
BhFn-32-22-E25	ST-3	Épave 3	Est	Allonge	9	Chêne	
BhFn-32-22-E26	ST-3	Épave 3	Ouest	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E27	ST-3	Épave 3	Est	Allonge	10	Chêne	
BhFn-32-22-E28	ST-3	Épave 3	Ouest	Fente dériveur		Chêne	Partie sud de la fente
BhFn-32-22-E29	ST-3	Épave 3	Ouest	Varangue	12	Chêne	
BhFn-32-22-E30	ST-3	Épave 3	Ouest	Varangue	17	Chêne	
BhFn-32-22-E31	ST-3	Épave 3	Est	Varangue	16	Chêne	

BhFn-32-22-E32	ST-3	Épave 3	Est	Varangue	20	Chêne	
BhFn-32-22-E33	ST-3	Épave 3	Ouest	Varangue	26	Chêne	
BhFn-32-22-E34	ST-11	Quai Bridges	Nord-ouest			Sapin	3e assise
BhFn-32-22-E35	ST-11	Quai Bridges	Nord-ouest			Épinette	2e assise
BhFn-32-22-E36	ST-11	Quai Bridges	Nord-ouest			Épinette	1ere assise
BhFn-32-22-E37	ST-11	Quai Bridges	Centre			Pin blanc	Petite pièce
BhFn-32-22-E38	ST-11	Quai Bridges	Nord			Chêne	3e assise - petite pièce
BhFn-32-22-E39	ST-6	Quai Pinsonneault	Branche est			Pin gris	1ere assise à partir du haut. *autre échantillon E39 identifié comme du thuya
BhFn-32-22-E40	ST-6	Quai Pinsonneault	Branche est			Pin gris	3e assise à partir du haut
BhFn-32-22-E41	ST-6	Quai Pinsonneault	Branche est			Pin gris	2e assise à partir du haut
BhFn-32-22-E42	ST-6	Quai Pinsonneault	Centre			Pin gris	Travers
BhFn-32-22-E43	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Membrure	2	Pruche	
BhFn-32-22-E44	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E45	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Membrure	4	Thuya	
BhFn-32-22-E46	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Membrure	9	Thuya	Pièce à l'ouest
BhFn-32-22-E47	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Membrure	14	Thuya	
BhFn-32-22-E48	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Bordage		Pin blanc	
BhFn-32-22-E49	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Membrure	15	Pruche	Pièce à l'est
BhFn-32-22-E50	ST-5	Épave 5	Nord-ouest	Pièce détachée		Chêne	
BhFn-32-22-E51	ST-5	Épave 5	Sud-est	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E52	ST-5	Épave 5	Sud-est	Membrure	1 (est)	Pruche	
BhFn-32-22-E53	ST-5	Épave 5	Sud-est	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E54	ST-5	Épave 5	Sud-est	Membrure	3 (est)	Chêne	
BhFn-32-22-E55	ST-5	Épave 5	Sud-est	Carlingot (nord)		Pin blanc	
BhFn-32-22-E56	ST-5	Épave 5	Sud-est	Membrure	5 (est)	Pruche	
BhFn-32-22-E57	ST-5	Épave 5	Sud-est	Vaigre		Pin blanc	
BhFn-32-22-E58	ST-5	Épave 5	Sud-est	Membrure	10 (est)	Chêne	
BhFn-32-22-E59	ST-5	Épave 5	Sud-est	Carlingot (sud)		Pin blanc	
BhFn-32-22-E60	ST-5	Épave 5	Sud-est	Membrure	17 (est)	Chêne	

BhFn-32-22-E61	ST-4	Épave 4	Ouest	Bordage		Orme	
BhFn-32-22-E62	ST-4	Épave 4		Membrure	1 (ouest)	Chêne	
BhFn-32-22-E63	ST-4	Épave 4		Membrure	5 (ouest)	Épinette	
BhFn-32-22-E64	ST-4	Épave 4		Membrure	3 (ouest)	Chêne	
BhFn-32-22-E65	ST-4	Épave 4		Membrure	1 (sud)	Épinette	
BhFn-32-22-E66	ST-4	Épave 4		Membrure	5 (sud)	Épinette	
BhFn-32-22-E67	ST-4	Épave 4		Membrure	7 (sud)	Épinette	
BhFn-32-22-E68	ST-4	Épave 4		Membrure	26 (sud)	Épinette	
BhFn-32-22-E69	ST-4	Épave 4		Courbe		Chêne	
BhFn-32-22-E70	ST-4	Épave 4		Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E71	ST-4	Épave 4		Membrure	2 (nord-est)	Chêne	
BhFn-32-22-E72	ST-4	Épave 4		Membrure	10 (nord-est)	Épinette	
BhFn-32-22-E73	ST-4	Épave 4		Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E74	ST-4	Épave 4		Bordage		Thuya	
BhFn-32-22-E75	ST-1	Épave 1	Sud	Étrave		Chêne	
BhFn-32-22-E76	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	3 (sud)	Thuya	
BhFn-32-22-E77	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	4 (sud)	Thuya	
BhFn-32-22-E78	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	5 (sud)	Thuya	Fiole ouverte
BhFn-32-22-E79	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	6 (sud)	x	Fiole perdue
BhFn-32-22-E80	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	7 (sud)	x	Fiole perdue
BhFn-32-22-E81	ST-1	Épave 1	Sud	Membrure	8 (sud)	Thuya	
BhFn-32-22-E82	ST-1	Épave 1	Sud	Allonge	1 (sud-est)	Thuya	
BhFn-32-22-E83	ST-1	Épave 1	Centre	Membrure		Thuya	
BhFn-32-22-E84	ST-1	Épave 1	Centre	Membrure		Thuya	
BhFn-32-22-E85	ST-1	Épave 1	Centre	Carlingue		Chêne	Fiole ouverte
BhFn-32-22-E86	ST-1	Épave 1	Nord-Est	Bordage		Chêne	
BhFn-32-22-E87	ST-1	Épave 1	Nord	Bordage		Chêne	Fiole ouverte
BhFn-32-22-E88	ST-1	Épave 1	Nord	Membrure	1 (nord)	Thuya	
BhFn-32-22-E89	x	Quai Bridges				Pin blanc	Récoltée par France Richer dans un amas de pierres du quai Bridges
BhFn-32-22-E90	x	« Forge »				Hêtre (?)	Récoltée dans le mur de soutènement à l'ouest du parc Wilson

BhFn-32-22-E91	x	x				Chêne	Récoltée à l'est du site par des enfants
BhFn-32-22-E92	x	x				Chêne	Récoltée à l'est du site par des enfants
BhFn-32-23-E93	ST-17	Quai Pease				Épinette	
BhFn-32-23-E94	ST-17	Quai Pease				Épinette	
BhFn-32-23-E95	ST-1	Épave 1	Nord	Pièce détachée		Bouleau	Récupérée par Thomas Garneau-Lelièvre à l'extrémité nord de l'Épave 1
BhFn-32-23-E96	ST-2	Épave 2	Est	Quille		Chêne	

Détermination d’espèce forestière des pièces échantillonnées pour la dendrochronologie

No	Structure	Nom de structure	Emplacement	Fonction	Espèce forestière
AAB501	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB502	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB503	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB504	ST-6	Quai Pinsonneault			Épinette
AAB505	ST-6	Quai Pinsonneault			Pin gris
AAB506	ST-1	Épave 1		Varangue?	Épinette
AAB507	ST-1	Épave 1		Varangue?	Peuplier?
AAB508	ST-1	Épave 1		?	Érable argenté/rouge
AAB509	ST-1	Épave 1		Varangue?	Épinette
AAB510	ST-1	Épave 1		Bordage	Chêne
AAB511	ST-1	Épave 1		Allonge?	Épinette
AAB512	ST-1	Épave 1		?	Sapin?
AAB513	ST-1	Épave 1		Bordage	Chêne
AAB514	ST-11	Quai Bridges		?	Épinette
AAB515	ST-2	Épave 2	Sous carlingue, entre M29 et M28	Membrure courbe	Épinette
AAB516	ST-2	Épave 2	Sous carlingue, entre M14 et M15	Membrure courbe	Épinette
AAB517	ST-2	Épave 2	Entre M19 et M20	Petite planche	Pin blanc
AAB518	ST-2	Épave 2	Sous bordage, est de M1	?	Épinette

Calendrier des activités en 2023

Inspection du site		
1	16 avril 2023	Inspection générale du site, constat des dommages en décembre 2022
2	4 mai 2023	Inspection de l'Épave 1
3	14 mai 2023	Inspection de l'Épave 3 et du quai Pease
Activités archéologiques		
4	18 juin 2023	Évaluation du potentiel d'échantillonnage dendrochronologique
5	27 septembre 2023	Reconnaissance du site. Numérotation de membrures, Épave 1
6	28 septembre 2023	Numérotation de membrures, Épave 1
7	29 septembre 2023	Relevés, Épave 1
8	24 septembre 2023	Échantillons pour la dendrochronologie, quai Pinsonneault
9	1er novembre 2023	Échantillons pour la dendrochronologie, Épave 1 et quai Bridges
10	6 novembre 2023	Photographie de fixations
11	12 novembre 2023	Échantillons pour la dendrochronologie, Épave 1
12	21 novembre 2023	Échantillons pour la dendrochronologie, Épave 2. Relevé Épave 1
13	9 décembre 2023	Relevé quai Pease. Relevé Épave 1.

Marie Trottier, archéologue assistante

Fiches de plongée, 2023

Anse-aux-Bateaux (BhFn-32)

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
Anse-aux-Batteaux	Ensemble du site	16/04/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Reconaissance du début de saison

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Première plongée de la saison, le but est de faire le tour du site pour voir si tout est resté pareil après l'hiver. France me dit qu'il y a eu une grosse tempête pendant l'hiver. Effectivement les sédiments semblant s'être déplacés ainsi que certains morceaux.

À environ 3m du bout ouest du E2 un vestige semble avoir été déposé par les glaces, je ne me souviens pas de l'avoir vu l'an passé. →

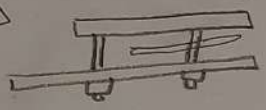

À 1,5 m à l'avant de ce vestige j'ai remarqué un artefact particulier, on dirait un verre en creux avec TCFB

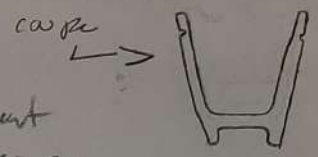

J'ai finalement retrouvé la bâche que France avait mise à l'eau pour nous indiquer l'emplacement de l'épave "6". En effet, il y avait des vestiges que je n'avais pas encore vu à côté. Ils sont beaucoup plus près de l'épave 5 que je pensais et soupçonneusement alignés avec les membrures de E5. Les vestiges sont probablement des membrures aussi. Par contre on dépasse la section N-O de l'an passé qui pensais qui était le bout.

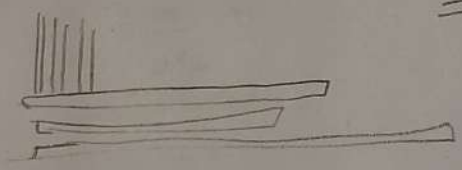

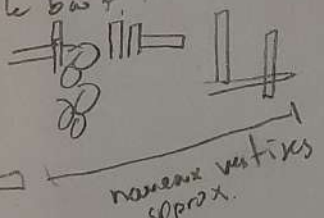

Photos à prendre

J'ai trouvé des fragments d'assiette TCFB pointillé vert
1 près de E2 (morceaux vestiges)
l'autre près de E1
ptê même assiette

Photo:	Conditions ☆
Vidéo:	visibilité : 3m eau : 8°C
Artefact:	Air : 18°C Vent : N-E
Dessin:	

16/04/2023 Marie Trottier

E 11:20
S 12:40

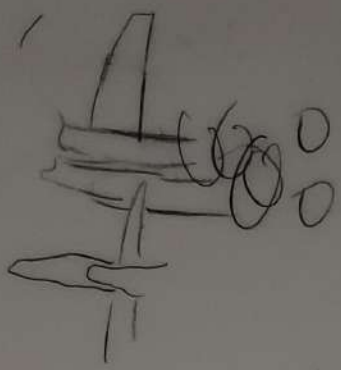

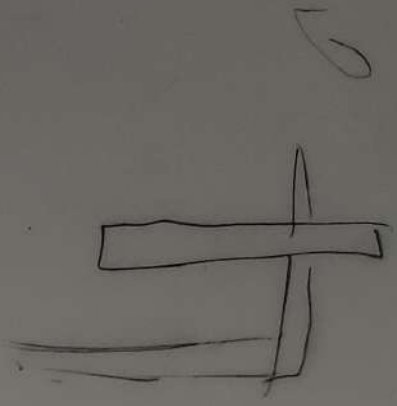

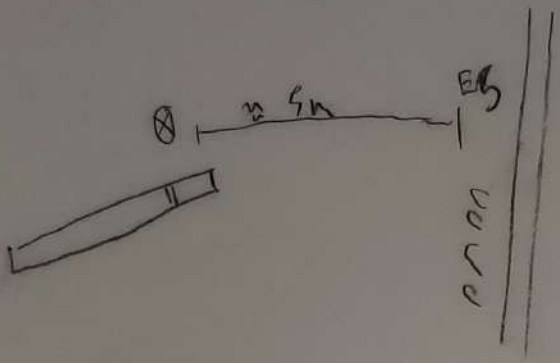

Assiette point bas vert TCAB

1

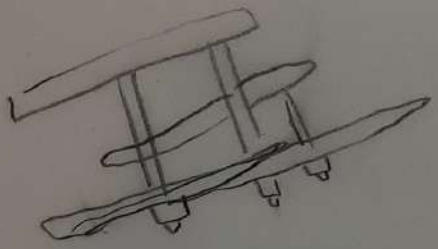

Bain creux?

1

ouvert

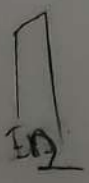

Fiche de Plongée

site: Anse-aux-Batteaux 5/05/2023 Marie Trottier

objectif: prendre des photos

L'objectif était de prendre des photos de certains éléments pendant que les algues sont le moins présentes

la visibilité n'était pas idéale donc on s'est concentré sur les artefacts et structures plus petites.

Nous avons terminé la plongée sur E3, la section nord s'est déplacée pendant l'hiver.

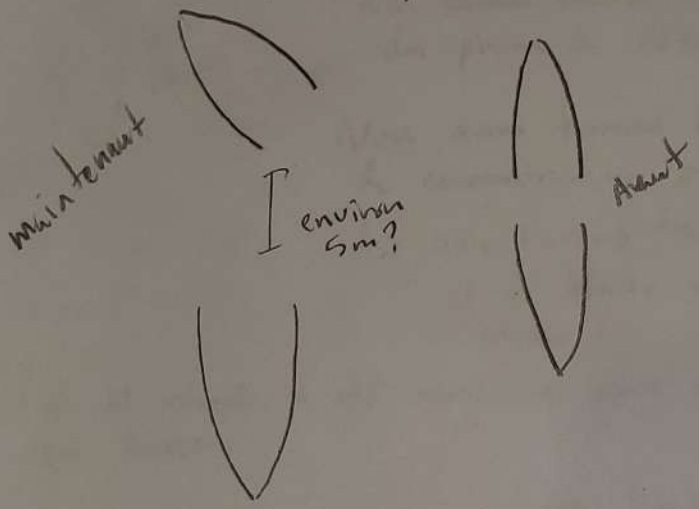

conditions ☼

eau: 10°C

visibilité: 50cm

pas de vagues

05/05/2023 Marie Trottier

Artefact 1 bord vert E2 ≈ 5m ↑

2 Shell edge vert ≈ 3m bout vert E2
pas de structure
découverte 2023.

S 1 Surface horizontale E4
S 2 Cavité E4 ovoïde
S 3 E5 Pierre à cheval entière orientée N-S

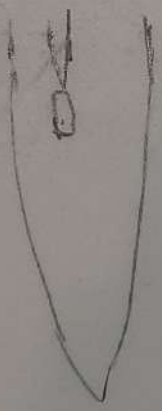

1120
(3017)

Fiche de plongée

site : Anse-aux-Batteaux 14/05/2023 Marie Trottier

Objectifs : Relocaliser E3, +Photos

Le but était de retourner sur E3 pour enregistrer les changements. les deux moitiés semblent avoir gardé leur intégrité malgré le changement.

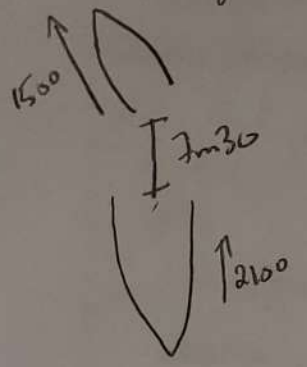

Nous avons pris des photos de la proue de dériveur

Nous sommes ensuite allés sur E4 pour prendre des photos de l'étrave et de la proue de dériveur.

Nous avons terminé la plongée en faisant un peu de reconnaissance par le quai Pease.

↳ nous l'avons trouvé
il est monté sur pilotis et les poteaux sont encore là

Une 2e plongée a été nécessaire pour mieux enregistrer les vestiges du quai Pease.

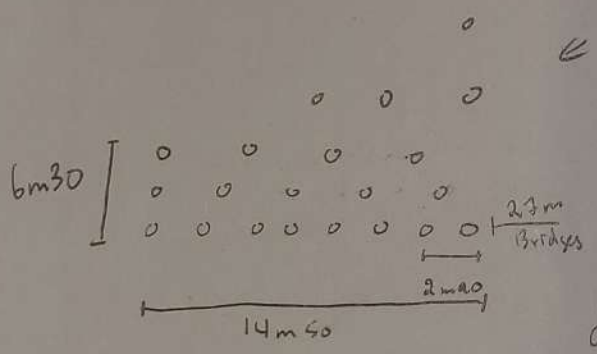

← Par l'instant ça ressemble à ça
Je ne pense pas que ça soit tout à fait les bons emplacements et tous les poteaux mais ça donne une idée.

J'ai prélevé 2 échantillons de bois et 2 roches à Pease + 1 roche à Bridges à St-12

On retrouve une grande quantité de roches (20-80cm env.) en périphérie de la concentration de poteaux l'emplacement des poteaux est recouvert d'une épaisse couche de sédiments volatiles et vaseux. (10-20cm)

On a photographié 2 bouteilles complètes près du Pease l'un sur l'autre en semi foncé avec une trace de marée (ligne)

conditions :
eau : 8°C
vent : Nord
un peu de vagues
visibilité : 3-4m

E: 10.43 14/05/2023 Marie Trottier

E3

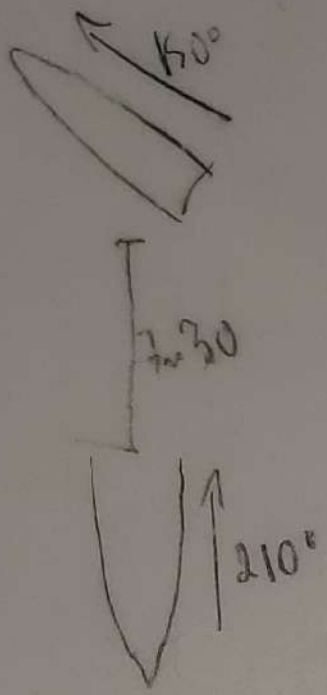

Pente

8 poteaux

14m50

2m90 entre 2 poteaux

diamètre 25cm

14/05/2023 Marie Trottier

E: B: 4a

Bridges

27m

Pear

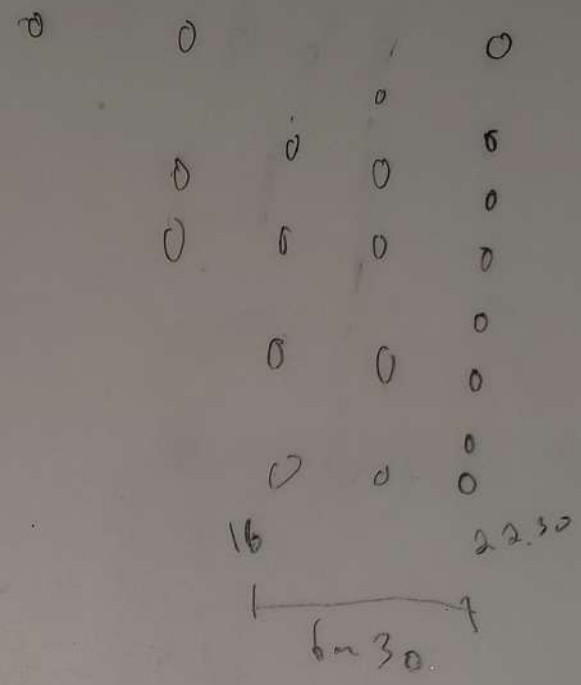

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Générale	18/06/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Evaluer potentiel d'échantillons dendro

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Le but de la plongée était de faire le tour des épaves et quand par savoir s'il y a des pièces de bois adéquates par une analyse dendrochronologique

Effectivement, il y a de bonne pièces sur toutes les structures.

Il faudra faire attention par les épaves 4 et 2 qui sont collées, les pièces détachées pourraient appartenir à l'une ou l'autre.

Il sera impossible de prélever un des poteaux de Pease puisqu'ils sont tous enfoncés dans le sol.
Les trouver un moyen d'utiliser une tarière sous l'eau

Il y a peu de pièces disponibles sur Bridges.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

18/06/2023 Marie Thattier

Epaule 4

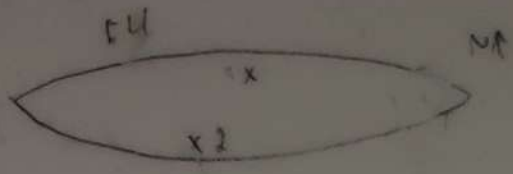

1 pièce au centre membrane?

2: 2 x 20 cm

1 F: 13.45

½ 15 x 15 cm

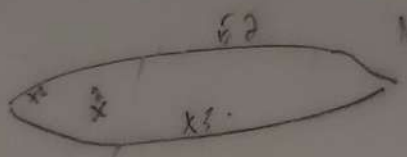

Epaule 2 M36 N et habituelle

1 pièce sans couture

7 x 25 cm

3: 15 x 5 cm

50 animaux

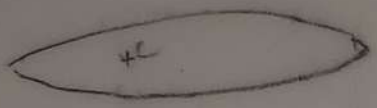

1: pièce avec bords arrondis

B vis floffé

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Générale	27/09/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Reconnaissance

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Comme il s'agit de la première plongée de la saison d'automne 2023, le but était de faire la reconnaissance de site et de chacune des structures. Aucun changement majeur observé.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
4AB	Quai Pinsonneault	24/10/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Récolter des échantillons de bois pour la dendro

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Le but de la plongée était de tester nos méthodes de récolte par la dendro sur le quai Pinsonneault, choisi par ses nombreuses pièces détachées, mais qui sont clairement associées à la structure.

Nous en avons récolté 5, un bon nombre pour une équipe de 2.

3 des pièces étaient des madriers ordinaires rectangulaires
1 était une petite planche
la dernière semblait être un madrier, mais elle présente des trous et des clous qui suggère une fonction supplémentaire

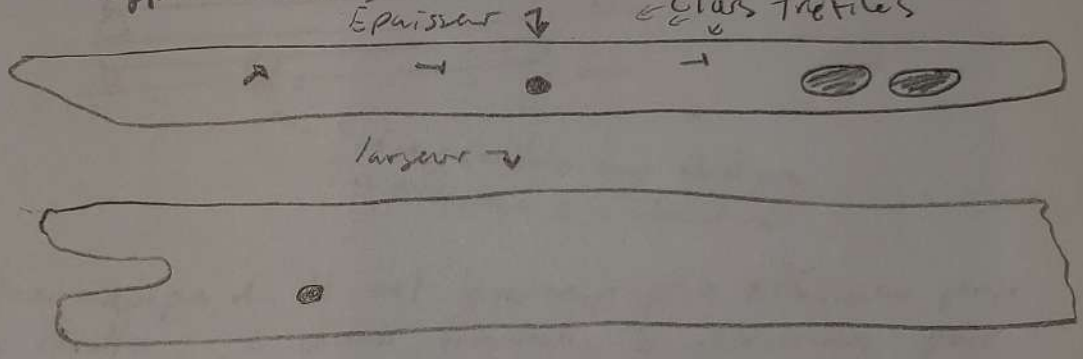

Les trous "⬭" traversent la pièce

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

24/10/2023 Marie Trottier

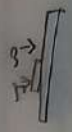

? = sous un rocher de Qui.

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Epave 1	01/11/2023	Marie Truffier

Objectif général:

Récolter des pièces par la dendro

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Nous avons pu récolter 8 pièces par l'épave 1 et une par le quai Bridges.
Nous allons les ramener au labo pour les dessiner et les scier au besoin puis nous allons les retourner à leurs emplacements précis sur le site par la suite
La pièce de Bridges a été sciée sur place.
Nous n'avons pas pu la ramener sur le site après les faits
Nous l'avons donc laissée sous l'eau au rivage pour la ramener une prochaine fois.

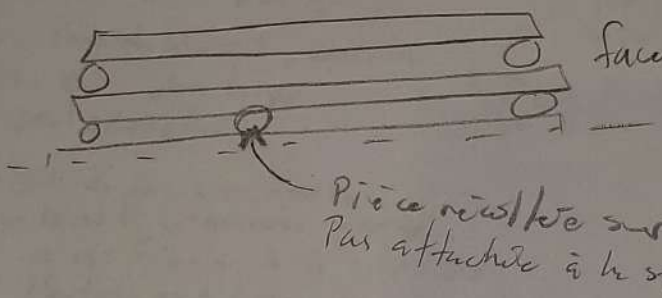

Une équipe de 4 est beaucoup plus efficace pour la récolte, je dirais minimum 3 personnes pour ce genre d'activités dans le futur.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

D

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Épave 5	06/11/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Prendre des photos des fixations de E5

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Le but était de prendre des photos et examiner les fixations et éléments diagnostiques de l'épave 5.
J'ai malheureusement oublier d'amener une échelle, donc j'ai fait sans.
Les types de fixations observées:

1

Tige de fer avec tête plate.
mais qui a un barlet
Présente sur les membrures
- tiens les allonges/varangues ensemble latéralement
- certaines sont sur le dessus des membrures
certaines sont un peu plus minces vers les 2cm plus que 3.

2
tige avec boulon carré
On observe du filetage sur le bout de certaines tiges se trouvent surtout sur les "carlingues", pièces qui font la longueur de l'épave

3

très semblable à 1, mais la tête est plus large.
Un seul exemplaire

4
clou carré
Très abondant
la tête est volumineuse

5
Pointe de clou carré plate

6
2 tiges de fer avec anneau au bout attachées ensemble l'une est fixée à la carlingue et l'autre est libre et se termine abruptement 4-5 cm, un seul exemplaire

7
Tige ronde, la tête est cubique juste sans la tête se trouve un élément rond et plat

suite →

Conditions
- ☁
- ≈ 6°C
- Quelques vagues
- pas beaucoup d'algues, mais beaucoup d'agglomérations d'algues en "tumbleweed"
- l'eau s'en vient froide par les pieds, penser à une nouvelle stratégie de réchauffement

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

06/11/2023 Marie Trottier

E: 2800 12:13 S: 1100 13:54

E5 : fixations

1- ronde 2-3cm 2e membrure ⇐ tête plate

2- ronde 2cm 3e membrure ⇐

↳ latérale 2 allonges carrable

3- ronde tête plate 2cm 3e membrure
longue, plié

4- fix ronde bouton carré
"washer" ? rond à la base 5e membrure

5 = " mêmes sur carlingue 6e membrure

6- rond tête plate 6e membrure

7- carré 1cm 7e membrure

8 : carré 1-2cm pointe plate
Varangue/bordage mauvais

9 : 2 tiges rondes 4-5cm sur carlingue
14e membrure

10 = tête carrée 2-3cm
aux rond

11 =

12 : crochet dans bois
près de 9

13 : barre plate au N

Artefacts :

1- bol ? beaucoup de restes
1. 5m au sud du point
de la ligne de
base
E5 vers
E5

2- assiette marbre

3- fond bouteille :

1, 5m ouest point de base
E5

4- bouteille brune
Canada BE18 8
→ de 3

3m N E5

5- tige glissière jaune-orange ?

6 - Vieux clavier bleu

8 élément unique
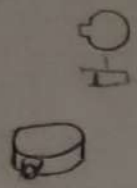
fixation à la carlingue
Tête large (5cm), plate et avec une bonne épaisseur (1cm)
comporte une protubérance cylindrique

9 barre de fer environ 1m de long 5cm de large et 1cm épais est fixée à une large pièce de bois non fixée à l'épave avec une tige à boulon carré

Artefacts :

1 bol / vase ? à motif rouge hexagonaux fleuris
TCFB

2 bord d'assiette mastic
TCFB

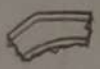

3 fond de bouteille ou verre
en verre transparent
le verre devient très mince au corps, le fond est assez épais
Les côtés sont formés en facettes et le fond à un profil inhabituel

4 bouteille de verre brun
inscriptions
"Canada" "BE 18 ◇ 8"

Entre E5 et E2

5 TCC pâte rouge orangée avec glaçure jaune orangée sur les 2 faces

6 base de vase ±15 cm
TCFB
Glaçure bleue
+ récent ?

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 12/11/2023	Nom: Marie Trottier

Objectif général:

Récolter des échantillons pour la dendro à l'épave 1

Observations précises, croquis:

C'est Thomas qui a pris les notes à cette sortie.
Nous avons pu récolter 8 échantillons sur l'épave 1
Les numéros AAB506 à AAB513 ont été utilisés. (St-11)
Nous avons également récolté un échantillon au quai Bridges, un rondin d'environ 15cm de diamètre et 1m de long. Il n'était pas fixé à la structure, mais il était coincé dessous.

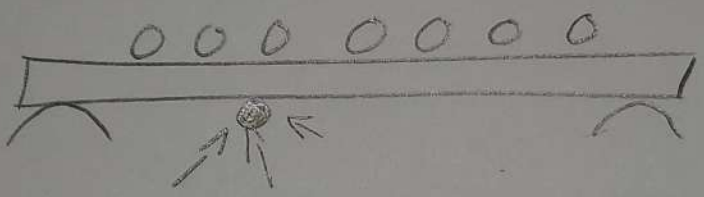

Il a pris le numéro AAB514

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

12/11/2023 Marie Trottier

11:45

≈ 2

Fixation I

M3

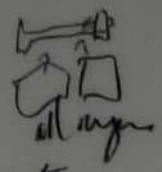

F2

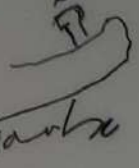

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Épave 2	21/11/2023	Marie Trottier

Objectif général:

Récolter des échantillons de dendro sur l'épave 2

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Nous avons seulement pu récolter 4 échantillons pour la dendro à l'épave 2.

AAB 515 est sous la carlingue entre les membrures 28 et 29

AAB 516 est sous la carlingue entre les membrures 14 et 15

AAB 517 est une petite planche au sud entre les membrures 19 et 20

AAB 518 est une longue planche au nord de la carlingue près de la membrure 1.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

21/11/2023 Marie Troffier

pM36 - 8 sans carlingue

AAB505

AAB516 Sans carlingue entre M14 - M15

AAB517

M

AAB518 Lors bordage avant ~~M1~~ M1

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
AAB	Quai Pease	09/12/2023	Marie Trattner

Objectif général:

Produire une carte des poteaux du quai Pease

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Le temps de plongée était limité à cause du froid, mais suffisamment de mesures ont été prises pour produire une carte. Croquis ↓

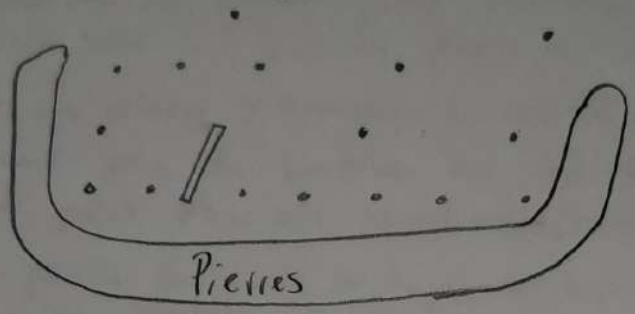

Il y a 3 rangées de poteaux, 7 dans celle du sud, 3 dans celle du centre et 4 dans celle du nord. 3 autres poteaux se trouvent au nord, mais ils n'appartiennent pas à des rangées. Chaque poteau fait 25cm de diamètre. On remarque des espaces entre les poteaux qui pourraient signifier des poteaux manquants. La pièce de bois couchée parrait être un ancien poteau ou une pièce transversale. elle comporte au moins une encoche.

Autour de la zone de poteaux se trouve un barrelet de pierres. À cause du manque de temps, nos informations proviennent seulement de nos observations. Les pierres sont entre 15 et 80 cm et se répartissent en une bande dont il est difficile de savoir la largeur sous l'eau, nous avons tenté de la représenter dans le croquis et le plan final.

Il faudra retourner la mesurer au printemps.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

9/12/2023 Marie Trottier

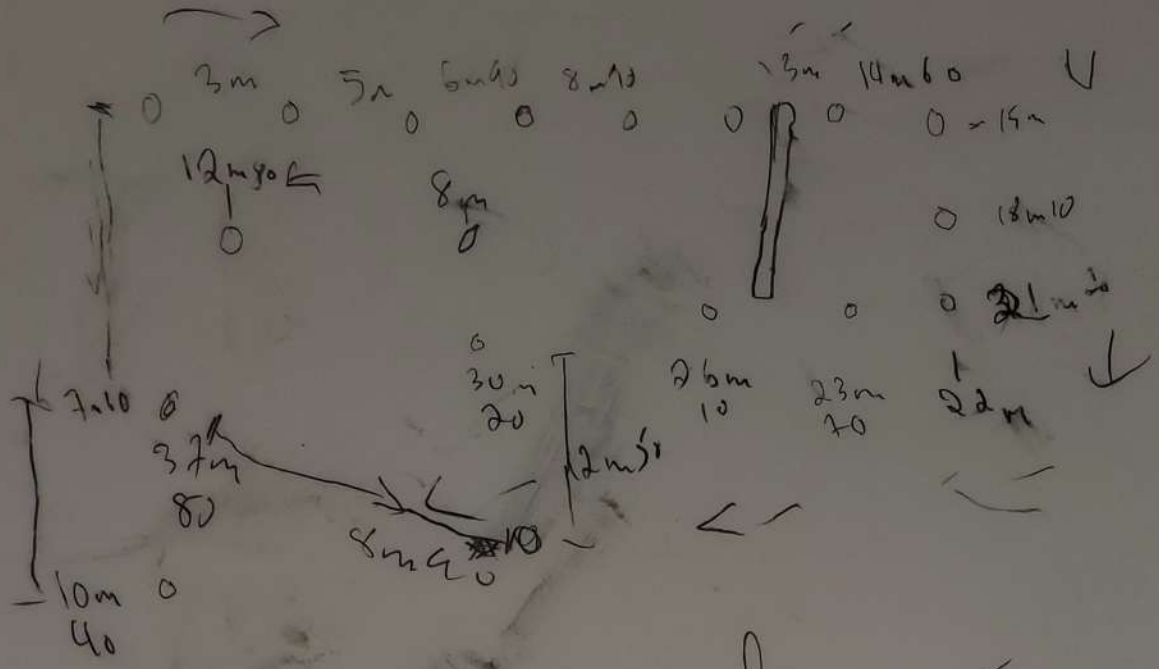

* Soil : le cobalt

Fuchsia pottery

Fair fax V

4

dic 25 x 4m

Thomas Garneau-Lelièvre, archéologue assistant

Fiches de plongée, 2023

Anse-aux-Bateaux (BhFn-32)

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BkFn-32	Épave 1	04/05/23	Thomas GC

Objectif général:

Reconnaissance / constat après hiver et coupe des anciennes lignes

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Présentation de site avec Adrien Richer

Reconnaissance et constat des vestiges après l'hiver

Coupure des anciennes lignes pour poser de nouvelles la semaine prochaine.

Résultats: Visibilité moyenne ≈ 40cm

Coupage de la ligne Ouest placée à l'automne 2022

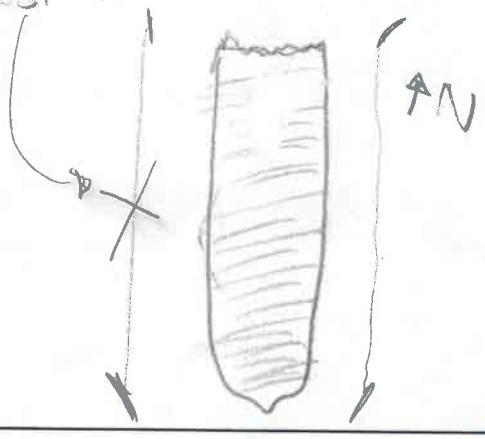

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BhFn-32	Épave 1	27-09-23	ThomasGL

Objectif général:

Inspection de l'état de la ligne de base et installation des tags sur les remontées (30 à 90≈)

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Plongée avec Marie Trottier et son père, Jean-François. Installation des tags seul.

Météo : ☼ 20°C, vent : 0 nd
eau calme, visibilité très bonne.

Beaucoup d'algues sur l'épave 1, les tags étaient ensevelis sous les algues. La ligne de base était toujours en place. Tags posés: 31 à 37, 41 à 45, 47, 49 → tags manquant à poser demain. La récolte des tags dans le sac était ardue seul. J'ai besoin d'un·e assistant·e pour me passer les tags dans l'ordre.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BkFx-32	Épave 1	28-09-23	Thomas GC

Objectif général:

Installer tous les tags restant

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Plongée avec Adrien pichè. Il pourra me passer les tags pour que je puisse les poser dans l'ordre.
30-40, 41-50, 51-60, 61-70, 71-80, 81-90

Les tags ont été installés, mais quelque-uns sont manquants (échappés/oubliés dans l'eau). Les pièces de bois perpendiculaire à la ligne de base sont numérotées de 1 à 91. La majorité sont des membrures, mais la nature de pièce dans la section nord (arrière du navire) près de l'étambot reste à être identifié.
L'épave 1 est maintenant prête pour débuter les dessins des fixations.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BhFx-32	E 1	29-01-23	Thomas GC

Objectif général:

Débuter premier croquis des fixations sur membrure #1

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Plongée avec Adrien piché pour dessiner les fixations sur la membrure #1, Thomas note les fixations et la distance de celles-ci depuis la ligne de base et Adrien tient le ruban à mesurer pour me donner les mesures des fixations.

Croquis

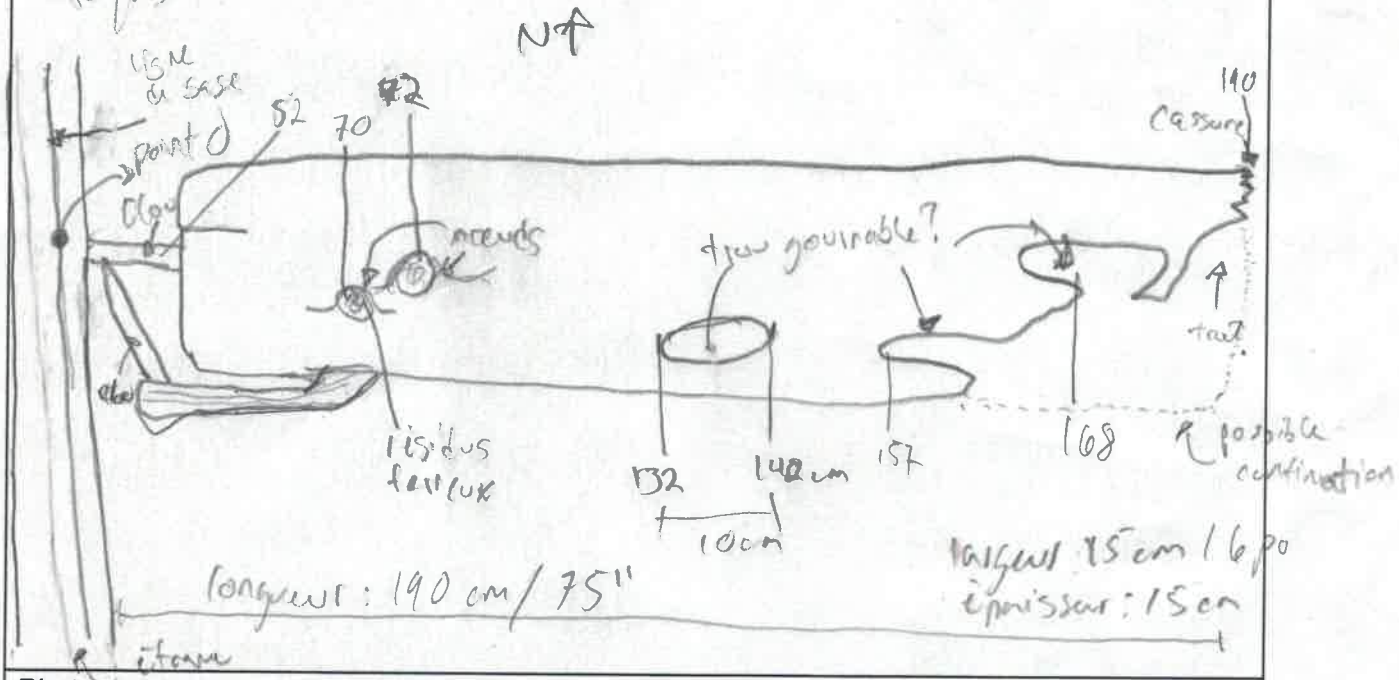

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin: Croquis membrure #1

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BhFa-32	Épave 1	12-11-2023	Thomas LC

Objectif général:

Récolte de pièces de bois de l'épave 1 pour le projet « la forêt sous l'eau » (dendrochronologie)

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y…), croquis:

Plongée avec Merle Trottier pour récolter les pièces de l'épave 1 afin de les rapporter au labo d'archéologie maritime pour préparer les pièces à l'échantillonnage pour l'identification des essences et la dendrochronologie.

J'ai préparé un plan de l'E1 et une feuille vierge pour noter quelle pièce sera récupéré et sa position sur le site de l'épave. Brad Loewen sera sur un Kayak tirant une planche à voile pour ramener les pièces au rivage où Alex pour les identifier (AAB 6, 7, 8, etc).

Résultats : Nous avons récupéré 7 pièces variant entre vaigres, bordages et autres pièces non-identifiées.

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin:

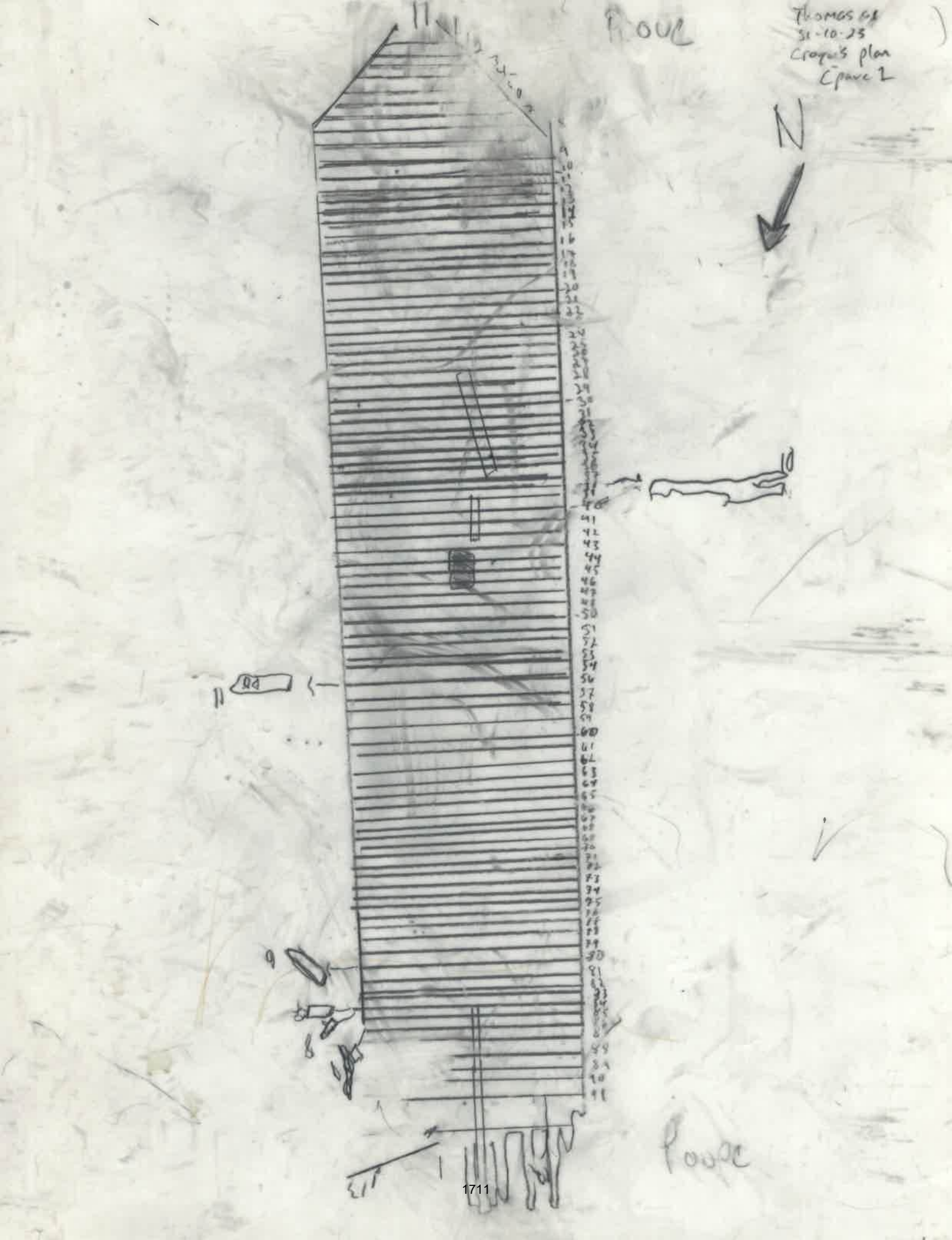
Thomas Gt
31-10-25
Croquis plan
Cpave 2
N
Pour
Pour
1711

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BhFx-32	Épave 1	21-11-2023	Thomas G

Objectif général:

Plan des 10 premières membrures (dimensions et fixations)

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Plongée avec Marie Trottier (prise de photo) pour dessiner les fixations sur membrures 1 à 10. (si possible, l'eau est très froide)

Dessin des membrures 1 à 3 complété.

Photo;

Vidéo:

Artefact:

Dessin: Voir dessin du 21-11-2023

FICHE DE PLONGÉE

Site	Aire:	Date:	Nom:
BkFn-32	Épave 1	09-12-23	Thomas

Objectif général:

Finir dessin membrure 4 et 5 et fermer le site

Activités précises (plongée avec X, pour faire Y...), croquis:

Plongée avec Marie Trottier pour fermer le site de l'épave 1. Marie fait un croquis pour le gros Pease.

Finir croquis membrure 4 et 5 et récupérer décamètre sur la ligne de base.

Temps maximum: 30 min

Eau: 4°C

Résultats: Crayon a brisé, il manque une mesure/ vérifier la longueur maximale de M4. Ligne de base coupée, tige sud récupérée, décamètre récupéré

Photo:

Vidéo:

Artefact:

Dessin: 21-11-23

Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum

Inventaire archéologique

Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)

AVRIL 2024

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H4

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Inventaire archéologique
Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)

Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au Musée de l'Holocauste de Montréal.

Permis de recherche archéologique 23-PATA-05

*Page couverture : Sous-opération 2D, vue vers le sud (*BjFj-226-23-NUM1_4540).

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Montréal.

Selon un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022), l'aire d'étude possédait un fort potentiel d'occupation autochtone et d'occupation eurocanadienne (XIX^{e}-XX^{e} s). De plus, dans le cadre d'une supervision archéologique d'excavation de tranchées géotechniques par Ethnoscop (2023), la présence de lambeaux de sols naturels en place et de possibles contextes préservés sous des structures modernes avait été constatée. De ce fait, un inventaire archéologique au terrain avait donc été recommandé avant le début des travaux prévus pour le nouveau Musée de l'Holocauste.

L'inventaire archéologique du lot a été réalisé par Patrimonia Archéologie entre le 1er et le 12 mai 2023, dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-PATA-05 (MTL23-17-01). Les tranchées 2A (3A), 2B, 2C et 2D ont permis de répondre aux objectifs de recherche et de confirmer l'occupation du lot dès le troisième quart du XIX^{e} siècle. Un total de neuf vestiges architecturaux a été documenté (ST-1 à St-9). Cependant, aucun horizon de sol naturel en place qui aurait pu contenir des traces d'occupations autochtones n'a été mis au jour. Il semble que les horizons supérieurs du sol naturel aient été dérasés dès l'occupation historique du secteur. En effet, tous les vestiges mis au jour ont été retrouvés directement apposés ou à proximité du sol naturel stérile, soit l'argile marine de la période de la mer de Champlain.

Ainsi, les découvertes faites lors de l'inventaire archéologique mené dans le cadre du projet de construction du bâtiment du nouveau Musée de l'holocauste de Montréal auront permis l'enregistrement du site archéologique BjFj-226. Ce site témoigne des premières occupations de ce secteur du boulevard Saint-Laurent, resté longtemps à vocation agricole, jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle.

Malgré l'enregistrement de vestiges et de structures d'intérêt archéologique documentés dans cinq tranchées exploratoires et un sondage manuel, le site BjFj-226 présente un tissus archéologique fragmentaire et fortement perturbé. De ce fait, aucune autre intervention archéologique n'a été nécessaire avant le début des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

Table des matières

RÉSUMÉ ..... **I**

LISTE DES PLANS ..... **IV**

LISTE DES FIGURES ..... **IV**

LISTE DES PHOTOS ..... **V**

LISTE DES TABLEAUX ..... **VI**

LISTE DES PARTICIPANTS ..... **VII**

1. INTRODUCTION **1**

1.1 CONTEXTE ET MANDAT 1
1.2 PRÉSENTATION DE L'AIRE D'INTERVENTION 1
1.3 CONTENU DU RAPPORT 5

2. MÉTHODOLOGIE **5**

2.1 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 5
2.2 ANALYSES DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT 6

3. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE **7**

3.1 PAYSAGE ANCIEN ET POTENTIEL D'OCCUPATION AUTOCHTONE 7
3.1.1 Cadre culturel autochtone de l'île de Montréal *7*
3.1.2 Paysage ancien de l'aire d'intervention *9*
3.1.3 Potentiel d'occupation à la préhistoire *11*
3.2 CADRE HISTORIQUE 11
3.2.1 Première moitié du XIX^e^ siècle *11*
3.2.2 Deuxième moitié du XIX^e^ siècle *13*
3.2.3 Première moitié du XX^e^ siècle *16*
3.2.4 Deuxième moitié du XX^e^ siècle *19*
3.3 RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 20

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ET INTERPRÉTATIONS **22**

4.1 TRANCHÉE 2A ET SONDAGE 3A 26
4.2 TRANCHÉE 2B 31
4.3 TRANCHÉE 2C 36
4.4 TRANCHÉE 2D 42
4.5 TRANCHÉE 2E 50
4.6 OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET DISCUSSION 58

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **62**

BIBLIOGRAPHIE **63**

Documents généraux *63*
Rapports inédits *65*
Documents historiques, cartographiques, photographiques et iconographiques *65*

ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS..... 68

ANNEXE 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES..... 76

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention, site BjFj-226. 3

Plan 2. Vue aérienne de l'aire d'intervention, site BjFj-226. 4

Plan 3. Plan général de l'aire d'intervention et des sous-opérations. 23

Plan 4. Plan général des sous-opérations et vestiges 24

Plan 5. Localisation des tranchées d'inventaire réalisées en 2023 et des interventions antérieures. 25

Plan 6. Plan détaillé, sous-opération 2A (3A). 30

Plan 7. Plan détaillé, sous-opération 2B. 35

Plan 8. Plan détaillé, sous-opération 2C. 41

Plan 9. Plan détaillé, sous-opération 2D. 49

Plan 10. Plan détaillé, sous-opération 2E. 57

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Détail de la carte de Mahaut (2016). On peut observer un petit cours d'eau juste au nord de l'aire d'intervention qui est indiquée approximativement par l'étoile. 10

Figure 2. Détail d'un plan de Charles Turgeon (1822). On peut apercevoir un petit cours d'eau à proximité de l'aire d'intervention (étoile rouge) et un des ponts en pierre (encerclé rouge) situé sur la rue St-Laurent (boul. St-Laurent). 10

Figure 3. Détail de Charland (1801). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile). 12

Figure 4. Détail de l'œuvre « Vue près du Mile End » de James Duncan, 1831. Le futur boulevard St-Laurent vu vers le sud avec le moulin et des résidences. 12

Figure 5. Détail de Cane (1846). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile). 13

Figure 6. Détail du plan de Plunkett & Brady (1873) montrant le développement du bâti dans les limites de l'aire d'intervention. 14

Figure 7. Détail du plan de Hopkins (1879). On aperçoit les numéros de lot pour la première fois. 15

Figure 8. Détail du plan de Goad (1881) 15

Figure 9.Détail du plan de Goad (1890). 16

Figure 10. Détail du plan de Pinsoneault (1907). 17

Figure 11. Détail du plan de Goad (1915)..... 18

Figure 12. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1926)..... 18

Figure 13. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1954)..... 19

Figure 14. Détail du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976..... 20

Figure 15. Stratégie d'inventaire proposée par Ethnoscop (2023 : 71) et localisation des interventions antérieures..... 21

Figure 16. Coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A). 28

Figure 17. Coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B. 33

Figure 18. Coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C. 39

Figure 19. Superposition des vestiges ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D sur le plan de Plunket & Brady (1873). 43

Figure 20. Coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D..... 47

Figure 21. Coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E. 54

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Divers objets provenant du lot 2A2 : un fragment de terre cuite fine jaune de type mocha à plume (vers 1870), un fragment à décor de type shell edge à bord droit (1840-1860), un avec décor de type Flow blue (1850-1900) et des fragments d'une soucoupe à décor japonisant brun du producteur Stratford Henry Alcock & Co. (prod. 1894-1910)..... 26

Photo 2. Une petite assise en brique et en pierre (ST-7) et les restes d'un plancher en planche de bois (ST-8), tous deux retrouvés dans la couche d'argile, sous-opération 3A (BjFj-226-23-NUM1_4455)..... 27

Photo 3. Vestige de mur en béton (ST-5) et de dalle en béton (ST-6), paroi est de la tranchée 2B (BjFj-226-23-NUM2_114105)..... 32

Photo 4. Tranchée 2B vue vers le sud en cours d'excavation (BjFj-226-23-NUM1_4460)..... 32

Photo 5. Tranchée exploratoire avec restes de planches de bois, sous-opération 2C (BjFj-226-23-NUM1_4464)..... 37

Photo 6. La flèche rouge indique le tuyau en plomb. L'encadré bleu indique l'emplacement approximatif de la tranchée exploratoire où ont été observées de planches de bois (BjFj-226-23-NUM1_4476)..... 38

Photo 7. Tranchée 2D vue vers l'ouest. Les vestiges de murs de fondation ST-1 à ST-4 sont visibles dans sa portion est (BjFj-226-23-NUM1_4544)..... 44

Photo 8. Vestige de mur de fondation ST-3 vu vers le sud avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la deuxième assise (BjFj-226-23-NUM1_4560). 45

Photo 9. Vestige de mur de fondation ST-1 vu vers le nord avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la première assise (flèche rouge) (BjFj-226-23-NUM1_4568)..... 46

Photo 10. Divers objets provenant du lot 2E1 : des bouteilles, un fragment de fourneau de pipe à décor de bâtons de crosse (1876-1892) et un fragment d'un grand bol avec décor imprimé mauve de type japonisant (1880-1890). 50

Photo 11. Divers objets provenant du lot 2E2 : des ossements, des billes en terre cuite, un fragment de pot de conserve de la compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE – LONDON, un fragment d'une théière ou cafetière avec un décors tacheté de type écaille de tortue et un fragment d'assiette avec décor imprimé brun japonisant (1880-1910). 51

Photo 12. Couche d'incendie et de démolition d'un bâtiment, paroi ouest, sous-opération 2E (BjFj-226-23-NUM2_114323). 51

Photo 13. Tranchée 2E, vue vers l'est (BjFj-226-23-NUM1_4555). 52

Photo 14. Tranchée 2E, lot 2E3 en cours de fouille (BjFj-226-23-NUM2_103658). 53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Anciens lots composant le lot 6 486 857. 2

Tableau 2. Description des couches, coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A). 29

Tableau 3. Description des couches, coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B. 34

Tableau 4. Description des couches, coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C. 40

Tableau 5. Description des couches, coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D..... 48

Tableau 6. Description des couches, coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E. 55

Tableau 7. Interprétation événementielle générale de l'aire d'intervention. 60

Tableau 8. Vestiges mis au jour l'inventaire archéologique..... 61

LISTE DES PARTICIPANTS

Musée de l'Holocauste de Montréal

Helen Malkin, directrice de projet

Broccolini

Christie Stewart, directeur de projet

Colliers maîtres de projets

Danielle Achcar, chargée de projet

Samuel Wong, architecte, gestionnaire de projet senior

Sébastien Broihier, ingénieur, gestionnaire de projet

Ministère de la Culture et des Communications

Direction des opérations en patrimoine | Gestion des permis de recherche archéologique

Éliane Bossé, archéologue

Ville de Montréal

Division du patrimoine | Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire | Service de l'urbanisme et de la mobilité

Émilie Desrosiers, archéologue, conseillère en aménagement

Patrimonia Archéologie

Amélie Guindon, responsable d'intervention, spécialiste en culture matérielle, arpentage, coordination et rédaction du rapport

Laurence Bolduc, responsable d'intervention remplaçante et révision du rapport

Jessica Labonté, archéologue de terrain

Jonas Leclerc, archéologue de terrain

Maxime Vaillancourt, archéologue de terrain

Archéo-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Ce rapport fait état des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre d'un projet de construction sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Montréal. Le projet visé concerne la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

Selon un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022), l'aire d'étude possédait un fort potentiel d'occupation autochtone et d'occupation eurocanadienne (XIX^{e}-XX^{e} s). De plus, dans le cadre d'une supervision archéologique d'excavation de tranchées géotechniques par Ethnoscop (2023), la présence de lambeaux de sols naturels en place et de possibles contextes préservés sous des structures modernes avait été constatée. De ce fait, un inventaire archéologique au terrain avait donc été recommandé avant le début des travaux prévus pour le nouveau Musée de l'Holocauste.

Patrimonia Archéologie a été mandaté par le Musée de l'Holocauste pour la réalisation de l'inventaire archéologique du lot 6 486 857. Un total de cinq tranchées a été excavé mécaniquement, combiné à de la fouille manuelle. Dans le cadre de ce mandat, plusieurs objectifs ont guidé l'intervention sur le terrain :

1. Statuer de la présence ou l'absence de ressources archéologiques autochtones et eurocanadiennes dans l'emprise des tranchées archéologiques ;
2. Documenter, décrire et localiser tous vestiges architecturaux mis au jour ;
3. Si mise au jour de couches de sols naturels en place, y vérifier la présence de témoins autochtones à l'aide de sondages manuels ;
4. Documenter la stratigraphie générale du terrain ;
5. Collecter les artéfacts significatifs témoignant du mode de vie et des activités des occupations anciennes ;
6. Évaluer l'état de conservation des vestiges mis au jour et les portions résiduelles du site ;
7. Émettre des recommandations prenant en compte le patrimoine archéologique documenté en inventaire quant à la poursuite des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

1.2 Présentation de l'aire d'intervention

Le projet de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal prévoit la construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, sis au 3535 boulevard Saint-Laurent à Montréal dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (Plan 1). Il est à noter que ce lot est la fusion récente des lots 2 003 090 à 2 003 097 (Tableau 1).

Dans sa section sud-ouest[1], le lot comprend deux bâtiments désaffectés ainsi qu'une aire de stationnement automobile asphaltée recouvrant l'îlot, du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Dominique (Plan 2). Les travaux planifiés, en plus de prévoir la démolition des bâtiments existants, impliqueront des excavations d'envergure.

L'aire d'intervention se présente comme un grand stationnement asphalté affichant une faible pente vers l'est d'environ 2%, ayant une altitude de surface variant de 45,13 m à 46,08 m par rapport au niveau moyen marin (NMM). Il expose une superficie totale de 1859 m^2, mesurant environ 45 mètres de largeur sur 46 mètres de longueur. Il est voisin des lots 2 003 088 et 2 003 089 au nord, 2 003 098 et 2 003 099 au sud et encadré de la rue Saint-Dominique et du boulevard Saint-Laurent, respectivement à l'est et à l'ouest.

Deux bâtiments désaffectés construits dans la première moitié du XX^{e} siècle se trouvent dans sa portion sud-ouest. Ils portent les adresses civiques du 3525-3529 et du 3523-3523A boulevard Saint-Laurent. À part ces bâtiments, les aménagements comprennent un lampadaire à filage aérien muni d'une base en béton et une petite guérite aux fins des activités du stationnement. Il est à noter que la section arrière du 3523-3523A boulevard Saint-Laurent, située dans l'aire de stationnement et longeant le lot 2 003 099, comportait un droit de passage acquis. Cette portion du lot n'a donc pas été considérée aux fins d'inventaire archéologique.

Tableau 1. Anciens lots composant le lot 6 486 857.

ANCIENNES COMPOSANTES DU CADASTRE RÉNOVÉ	ANCIEN CADASTRE
2 003 090	813
2 003 091	812
2 003 092	811
2 003 093	810
2 003 094	809
2 003 095	808
2 003 096	807
2 003 097	806

[1] Le nord montréalais est utilisé à des fins d'orientation simplifiée, l'ouest se trouvant en front du boulevard Saint-Laurent.

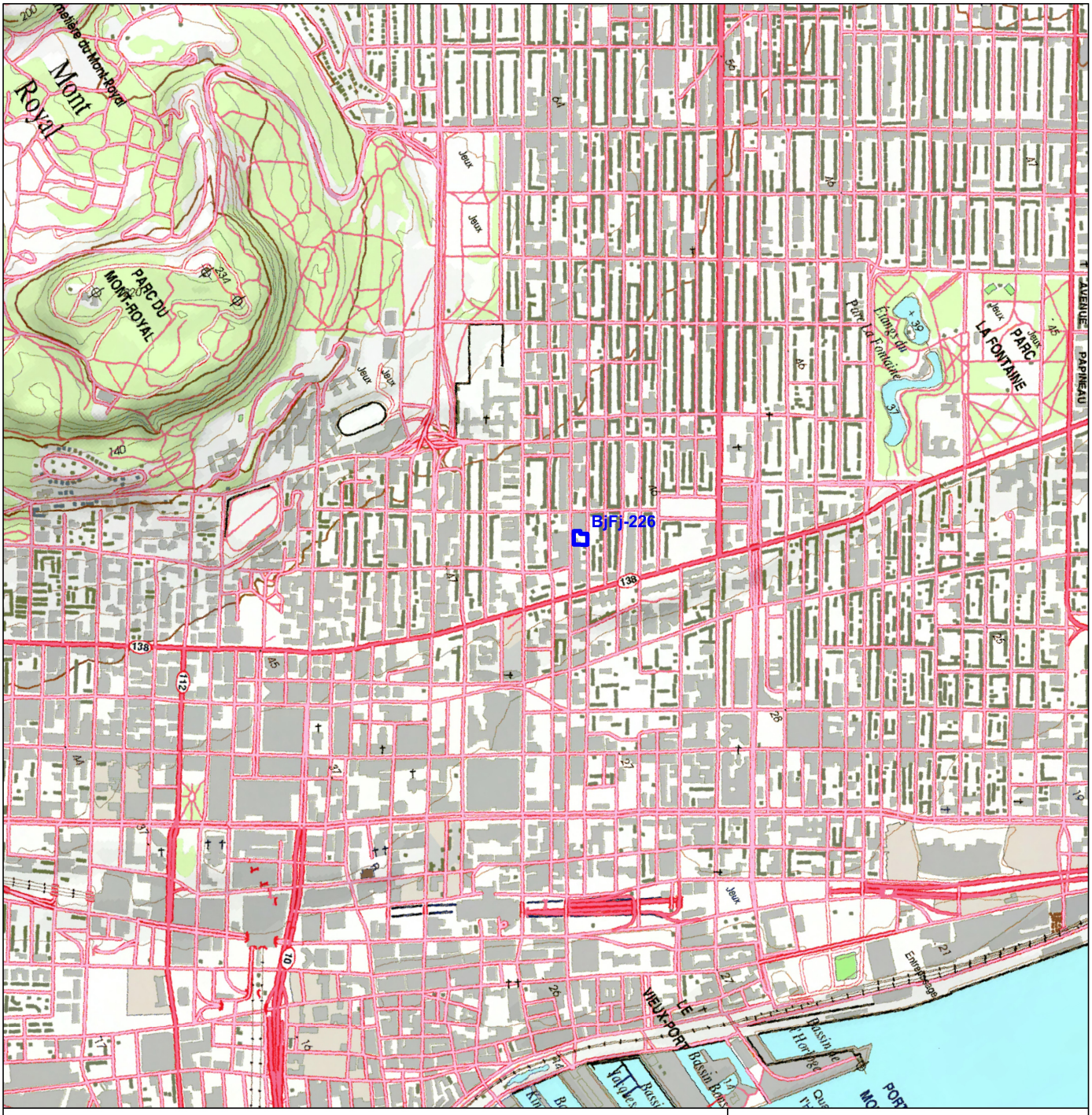

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention, site BjFj-226.

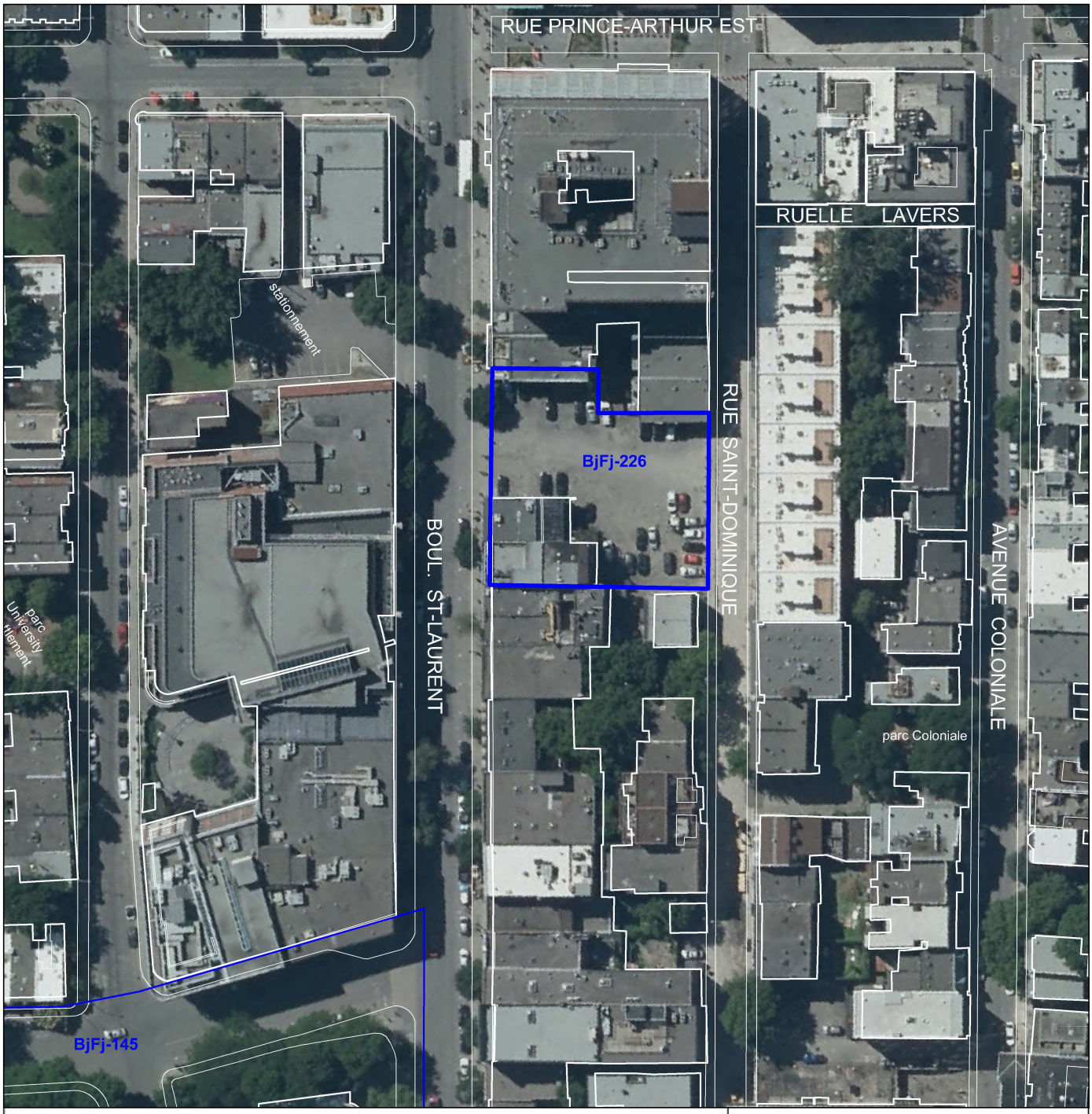

Légende

Limites de site archéologique

BjFj-226 Code Borden

Nord de Montréal

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Localisation du site BjFj-226
sur une photo aérienne

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MHM2023.dwg;*
Photo aérienne de l'inventaire écoforestier MERN Québec (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 12,5 25 m

mars 2024

Plan 2. Vue aérienne de l'aire d'intervention, site BjFj-226.

1.3 Contenu du rapport

Le présent rapport est constitué de six sections. Le chapitre qui suit présente une description de la méthodologie d'inventaire. S'ensuit la présentation de l'état des connaissances sur le cadre environnemental, archéologique et historique de l'aire d'intervention. La section suivante présente les résultats d'inventaire pour chaque sous-opération et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière section porte sur les conclusions et recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée.

L'inventaire de la culture matérielle se trouve en annexe, ainsi que le catalogue des photographies. Sont joints dans le dossier technique tous les notes, photographies et enregistrements réalisés sur le terrain.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

Dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-PATA-05, l'intervention d'inventaire archéologique du lot 6 486 857 s'est déroulée du 1er au 12 mai 2023 à l'aide d'une équipe de quatre à cinq archéologues. Le code temporaire MTL23-17-01 a été attribué à cette intervention par la Ville de Montréal. Suivant le système Tikal, les numéros d'opération 2 et 3 ont été octroyés à cette intervention d'inventaire. Les cinq tranchées mécaniques ont reçu les numéros de sous-opération 2A à 2E, et le sondage manuel a quant à lui reçu le numéro de sous-opération 3A. Les vestiges et structures mis au jour ont reçu un numéro allant de ST-1 à ST-9.

Pour réaliser l'inventaire archéologique, la première étape consistait en l'implantation[2] des tranchées selon la stratégie d'intervention recommandée par Ethnoscop (2023) et retenue par le client. La deuxième étape consistait à scier l'asphalte. Ensuite, les premières couches d'asphalte et de pose ont été retirées avec une pelle mécanique munie d'un godet à dents. La troisième étape consistait en l'excavation aux fins archéologiques. Pour ce faire, l'excavation a été réalisée mécaniquement, dirigée par l'archéologue responsable d'intervention. Les sols ont été délicatement excavés avec un godet à lame lisse afin d'exposer tous témoins et vestiges. Les vestiges immobiliers ont été exposés pour ensuite être nettoyés manuellement, jusqu'à la base d'au moins un de leur parement. L'excavation mécanique s'est parfois arrêtée sur des couches de sols en place pour permettre l'exploration manuelle de certains contextes. Le sol naturel stérile, une argile marine gris bleuté homogène et compacte, a été atteint dans chacune des cinq tranchées à une profondeur d'environ 43,70 m NMM, soit entre 1,80 et 2,25 m sous la surface actuelle. Il est à noter que l'intervention a débuté lors de fortes pluies et que toutes les tranchées ont dû être vidées à l'aide d'une pompe submersible, cela à plusieurs reprises. De plus, la pluie

[2] Un appareil d'arpentage muni d'une antenne GNSS a été utilisé à ces fins. Noter que cet appareil a aussi été utilisé pour implanter cinq points de références géoréférencés nécessaires à l'installation de la station totale robotisée (tachéomètre).

ayant affecté la stabilité des sols, certaines parois ont dû être excavées en pente d'environ 45° et non pas en palier de 1 mètre.

Finalement, chaque sous-opération a fait l'objet d'un enregistrement complet, soit une couverture photographique, des relevés géodésiques et altimétriques à la station totale robotisée (tachéomètre), des relevés stratigraphiques des parois pertinentes, des dessins en plan et en coupe des vestiges, ainsi qu'une description complète dans des fiches d'enregistrement.

Au niveau de la culture matérielle, il est à noter que certains artéfacts et écofacts ont été élagués au terrain dû à leur manque de provenance lors de l'inventaire mécanique. De plus, seuls les objets diagnostiques ou munis d'une marque de fabricant ont été conservés. Notons que la culture matérielle récoltée lors de l'excavation mécanique a reçu les numéros de lot 1 et 2, séparant les couches de surface (lot 1) des couches plus anciennes (lot 2, etc.), par exemple lorsqu'une couche d'occupation était observée. La culture matérielle récoltée lors d'une fouille manuelle a quant à elle reçu le numéro de lot subséquent.

2.2 Analyses des données et rédaction du rapport

Une fois l'intervention terminée, le processus archéologique s'est poursuivi au laboratoire pour le traitement des données et des artéfacts. Toutes les données récoltées sur le terrain ont été colligées, interprétées et analysées. Il a été nécessaire de réaliser la numérisation des fiches et notes de terrain, l'infographie des profils stratigraphiques, la transcription du catalogue de photographies, *etc*. Les plans, coupes stratigraphiques et photographies les plus significatifs se trouvent dans ce rapport. Les notes, les croquis, les fiches, les relevés et autres photographies se trouvent dans le dossier technique.

Le traitement de la culture matérielle a impliqué les étapes de nettoyage, d'ensachage et d'inventaire de la collection. Une fois transportés au laboratoire, les artéfacts et écofacts ont été nettoyés en fonction des méthodes préconisées pour leur matériau. Le verre, la céramique et les ossements ont été nettoyés à l'eau, tandis que le métal a été brossé à sec. L'inventaire des artéfacts a été réalisé par une spécialiste en culturelle matérielle sur un support informatique et selon la méthode de classification des matériaux et fonctions établie par Parcs Canada.

3. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

3.1 Paysage ancien et potentiel d'occupation autochtone

3.1.1 Cadre culturel autochtone de l'île de Montréal

Les premiers habitants du Nord-Est américain se sont établis le long des rives méridionales de la mer de Champlain et du lac Ontario à une époque située entre 13 000 et 12 200 ans AA (Lothrop et al. 2016). La plus ancienne trace de présence humaine répertoriée au Québec remonte à environ 12 500 à 12 200 ans AA, dans la région du lac Mégantic (site BiEr-14, Chapdelaine 2007, 2012). Ces chasseurs nomades se déplaçaient fréquemment dans le cadre d'une stratégie saisonnière pour leur subsistance. Pendant la période du **Paléoindien** récent, qui s'étendait de 11 350 à 8 800 ans AA, les groupes avaient tendance à s'installer plus fréquemment le long des rives de la vallée laurentienne, faisant des arrêts temporaires sur leur itinéraire (Lothrop et al. 2016 ; Price & Spiess 2013). Les artéfacts associés à ces groupes nomades et chasseurs de caribou sont des pointes lithiques à cannelures et à retouches parallèles (Ethnoscop, 2007). Cependant, lors de la fréquentation du territoire québécois par ces groupes humains, il semble que l'île de Montréal était encore inhospitalière à l'occupation ou bien qu'aucune trace de leur passage n'ait encore été mise au jour.

La période de l'**Archaïque** est celle qui correspond à l'appropriation du territoire par les groupes nomades et à la sécularisation de leur parcours cyclique saisonnier. L'Archaïque marque aussi le début des premières occupations de l'île de Montréal et correspond à la période d'émergence de notre aire d'étude. Cette période se démarque par une exploitation accrue des ressources provenant de la faune ichtyologique et par l'apparition de campements annuels et de sites de halte récurrents. Les sites archéologiques de la période archaïque sont généralement localisés en bordure de rivière et présentent des outils plus diversifiés et spécialisés qu'à la période précédente, comme des hameçons en os, des harpons en andouiller et des structures associées à l'établissement de camps de base réutilisés annuellement ou saisonnièrement : foyer, atelier de taille, etc. C'est le cas notamment du site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) qui présente plusieurs des caractéristiques typiques de l'Archaïque récent : son emplacement en bordure de la rivière, juste au pied des rapides de Lachine, la présence de pointes à pédoncules, quelques outils en ardoise polie, ainsi que des éclats et outils en cornéenne du Mont-Royal. De plus, ce site renferme deux sépultures intactes datant de cette période (Bélanger et al., 2017, 2019). L'exploitation de la carrière de cornéenne du Mont-Royal (BjFj-97) se place d'ailleurs à la même période. Il faut aussi y noter l'apparition de réseaux d'échange pour des matières premières, comme le cuivre natif en provenance du lac Supérieur ou le chert de l'Onondaga, dont des exemples ont été mis au jour sur des sites de la vallée du Saint-Laurent (Ethnoscop, 2007).

La période du **Sylvicole** est marquée, elle, par un changement dans les schèmes d'établissement autochtones. On adopte un nouveau style de vie en village dont le mode de subsistance est basé sur l'horticulture et on développe une technologie pour la fabrication de poterie, entre 3000 et 2500 ans AA. Cette sédentarisation assoit les cultures, les traditions orales et morcelle le territoire en famille linguistique. Culturellement, la région géographique du nord-est de l'Amérique du Nord

regroupe désormais vingt-cinq nations iroquoiennes. La région des Grands Lacs devient la Huronie dans l'ouest et l'Iroquoianie dans l'est, tandis que la région géographique de la vallée du Saint-Laurent devient la Laurentie iroquoienne qui inclut les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent, culture certes commune à celle des Iroquois de New York mais avec des schèmes d'établissement différents, qui s'installent dans la grande région de Montréal. Essentiellement, à la période Sylvicole, on aménage les villages iroquoiens dans les terres à distance de marche des cours d'eau comme dans la région de Saint-Anicet en Montérégie (site BgFn-1, BgFn-2, BgFo-3, BgFo-18) et on cultive les trois plantes sœurs (courges, maïs et haricots) tout en exploitant la faune mammalienne, aviaire et surtout halieutique avec des outils spécialisés. Les villages sont structurés et aménagés consciemment pour rentabiliser l'espace avec des maisons-longues orientées stratégiquement et en aménageant des zones de stockages, des zones de rejet des déchets comme des dépotoirs, des zones de cultures, etc. Bref, pour maximiser l'horticulture et pour se protéger, on privilégie l'aménagement d'un village sur des sols cultivables, bien drainés et éloignés du fleuve et des grandes rivières. En effet, il est connu que la période Sylvicole est marquée par des conflits armés ce qui se constatent par l'apparition de palissade en bois autour des villages. Pour l'aménagement de champs cultivés, on privilégiait généralement des sites à une altitude supérieure à 11,50 m NMM pour optimiser la qualité de drainage des sols et éviter les inondations et les crues saisonnières (Archéotec, 2016). La culture des trois sœurs est aussi attestée sur le mont Royal (sites BjFj-165-166). Désormais, les bordures du fleuve et des grandes rivières sont plutôt des zones d'arrêts récurrents comme à la plage de l'est (BkFi-52), de cabotage pour éviter les rapides ou des zones d'échange comme à la Maison Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) sont nombreux dans la région de Montréal et indiquent un début de développement culturel plus régional (Balac, Roy et Tremblay, 2019 : 33; Gates St-Pierre, 2010 : 14). Ces sites d'occupation se trouvent principalement en bordure des rivières et sur les pourtours des petites îles. Au moins une trentaine de sites de cette période sont répertoriés dans l'archipel montréalais. La plupart de ces sites étaient des campements temporaires ou saisonniers utilisés de manière récurrente pour exploiter les ressources locales le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Renault 2012; Tremblay et Pothier 2004). Certains, comme le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) et le site BiFj-93 du Mont Royal, servaient également de lieux de passage et de halte. Le premier permettait de contourner les rapides, tandis que le second permettait de traverser l'île de Montréal de part en part (Arkéos, 2012; Bélanger et al. 2017, 2019).

C'est au cours du Sylvicole supérieur récent (650-450 ans AA), soit au XV^{e} siècle de notre ère, qu'une croissance démographique centrée sur l'intensification de l'agriculture a radicalement transformé la vallée du Saint-Laurent (Chapdelaine 2019 : 43 ; Plourde 2006 : 12). Le site Dawson (BjFj-1), le village autochtone le plus proche de notre aire d'étude, était occupé au XVI^{e} siècle. Il faut noter que les sites villageois se trouvaient souvent en retrait des voies d'eau principales (Plourde 2006). Le maïs était la culture de base de ces villages. Néanmoins, la chasse et la pêche demeuraient des activités économiques cruciales (Pintal et al. 2015 : 92). Ce nouveau système économique a entraîné l'occupation d'environnements très diversifiés. Des hameaux saisonniers

axés sur l'horticulture, tels que le site Irving à Saint-Anicet (BgFn-5) ou le site Cedar II à Montréal (BiFj-138), facilitaient l'accès aux champs. Pointe-du-Buisson (BhFl-1) et Île Grosbois (BjFj-7) étaient quant à eux des camps de pêche saisonniers importants (Clermont et Chapdelaine 1982 ; Girouard, 1975 ; Joyal, 1999 : 88).

Finalement, les Iroquoiens du village d'Hochelaga ont rencontré Jacques Cartier en 1535 de notre ère. Cependant, peu de temps après le passage de Cartier, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent ont quitté l'ensemble de leurs terres, laissant la place à d'autres populations de traditions culturelles différentes qui ont commencé à utiliser la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle et lors de brefs passages.

3.1.2 Paysage ancien de l'aire d'intervention

À la fin de la dernière période glaciaire il y a environ 13 500 ans, l'épaisse calotte glaciaire connue sous le nom d'inlandsis laurentidien a commencé à se retirer, libérant ainsi le sud du Québec des glaces (Dalton et al., 2020). À cette époque, la vallée du Saint-Laurent était submergée par les eaux du lac glaciaire Candona. Vers 13 100 ans avant aujourd'hui (AA), la fragmentation de l'inlandsis laurentidien a provoqué la rupture de la barrière de glace à l'est du lac, entraînant ainsi le déversement de ces eaux dans l'estuaire laurentien. Parallèlement, les eaux salées ont envahi les basses-terres du Saint-Laurent, créant la mer de Champlain (Dalton et al., 2020 ; Parent & Occhietti, 1999). La rapide diminution du niveau d'eau résultant de ces changements a entraîné l'émergence des trois sommets du mont Royal (Parent & Occhietti, 1988 ; Poitras, 2011).

Libéré du poids des glaces, le manteau lithosphérique s'est rapidement redressé, ce qui a entraîné une baisse du niveau des eaux. Les eaux salées de la mer de Champlain ont été progressivement remplacées par les eaux douces du lac à Lampsillis, vers 11 000 ans avant aujourd'hui. À cette époque, le niveau de l'eau se situait à environ 64 mètres au-dessus du niveau moyen marin (NMM), ce qui correspond au rivage de Rigaud à Montréal. Les eaux ont continué à se retirer, et vers 9 000 ans, le rivage de Montréal se trouvait entre 30 et 35 mètres NMM, correspondant à la terrasse dite de Sherbrooke. Vers 8 400 ans AA, le rivage de St-Barthélémy est apparu à environ 18 mètres NMM. Entre 8 000 et 6 500 ans AA, au cours de la transition hydrographique du lac à Lampsillis au fleuve Saint-Laurent, les niveaux d'eau ont fluctué entre 20 et 12 mètres NMM, avant de se stabiliser à leur niveau actuel dans les derniers 6 000 ans (Richard & Poirier, 2016).

L'aire d'intervention se situe sur une ancienne terrasse correspondant à un paléorivage exondé du Lac à Lampsilis vers 9 000 ans AA, la terrasse dite de Montréal. Cette dernière ceinture le mont Royal d'est en ouest, en passant par le sud, et correspond au tracé de la rue Sherbrooke dans le secteur de l'aire d'intervention. Cette terrasse représente une position stratégique et avantageuse, offrant une vue sur les environs et sur le fleuve Saint-Laurent. Situé au pied du flanc sud-est du mont Royal, cet espace était vraisemblablement riche en ressources végétales, animales et, au surplus, à proximité de ressources minérales essentielles à la taille d'outils lithiques.

Enfin, ce secteur était à proximité de cours d'eau, dont les lits ont été asséchés ou canalisés au courant du XIX[e] et du XX[e] siècle. Le ruisseau de la Côte-à-Baron était, lui, situé à environ 200 mètres à l'ouest, tandis que deux autres petits ruisseaux indéterminés s'écoulaient juste au nord de l'aire d'intervention (Figure 1). Ces derniers devaient présenter un débit d'eau régulier, car ils ont nécessité la construction de ponts en pierre sur le boulevard Saint-Laurent au début du XIX[e] siècle (Figure 2).

Figure 1. Détail de la carte de Mahaut (2016). On peut observer un petit cours d'eau juste au nord de l'aire d'intervention qui est indiquée approximativement par l'étoile.

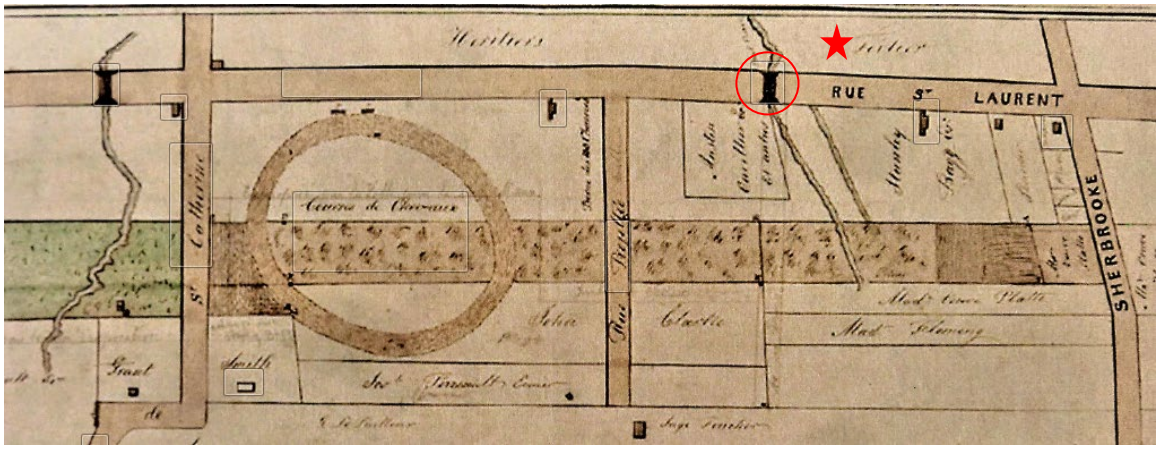

Figure 2. Détail d'un plan de Charles Turgeon (1822). On peut apercevoir un petit cours d'eau à proximité de l'aire d'intervention (étoile rouge) et un des ponts en pierre (encerclé rouge) situé sur la rue St-Laurent (boul. St-Laurent).

3.1.3 Potentiel d'occupation à la préhistoire

L'aire d'étude apparait donc théoriquement comme un endroit propice à des occupations anciennes par les peuples autochtones. Un potentiel archéologique préhistorique élevé avait d'ailleurs été relevé lors d'un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022) et lors de la supervision archéologique de tranchées pour une étude de caractérisation environnementale (Ethnoscop 2023). Ce potentiel archéologique résulte en réalité de plusieurs critères rassemblés.

En effet, la situation géographique de l'aire d'intervention sur la terrasse Sherbrooke, exondée vers 9 000 ans AA, en fait un lieu propice à des activités humaines. Ce lieu bien drainé composé de sols sableux a pu être favorable à l'établissement de campements temporaires, d'un village ou de cultures, à l'exploitation de ressources halieutiques (9 000 à 8 000 ans AA), de la faune et de la flore locale. Il faut aussi prendre en compte que le secteur abritait de nombreux cours d'eau. De plus, il faut noter que la position géographique de la terrasse Sherbrooke possède un avantage défensif notoire.

Quelques sites archéologiques présentant des traces d'occupation par les peuples autochtones ont d'ailleurs été répertoriés dans ce secteur situé au pied du mont Royal, dans un rayon d'environ 1500 mètres de l'aire d'intervention. On y compte une carrière exploitant la cornéenne de la montagne (BjFj-97) depuis l'Archaïque post-laurentien, le site Cartier (BjFj-134) occupé au Sylvicole supérieur, ainsi que le site Dawson (BjFj-1), un village autochtone occupé au XVI^{e} siècle.

3.2 Cadre historique

3.2.1 Première moitié du XIX^{e} siècle

Située dans un secteur qui conservera longtemps un caractère agricole et rural, l'aire d'intervention se développe essentiellement au courant de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Avant cela, seuls de grands domaines, de riches propriétés, des vergers et des pâturages occupent le secteur. En effet, au tout début du XIX^{e} siècle, l'aire d'intervention se trouve dans les limites du fief Closse, sur la propriété de Pierre Fortier (Figure 3). Aucun bâtiment ne se trouve à proximité, à part un moulin, construit en 1797, et un petit bâtiment plus au nord, environ à la hauteur de l'actuelle rue Prince Arthur (Figure 4). Le cadre y est bucolique et les terres sont mises en culture, en pâturage, ou servent de retraite rurale aux riches montréalais qui y possèdent des résidences.

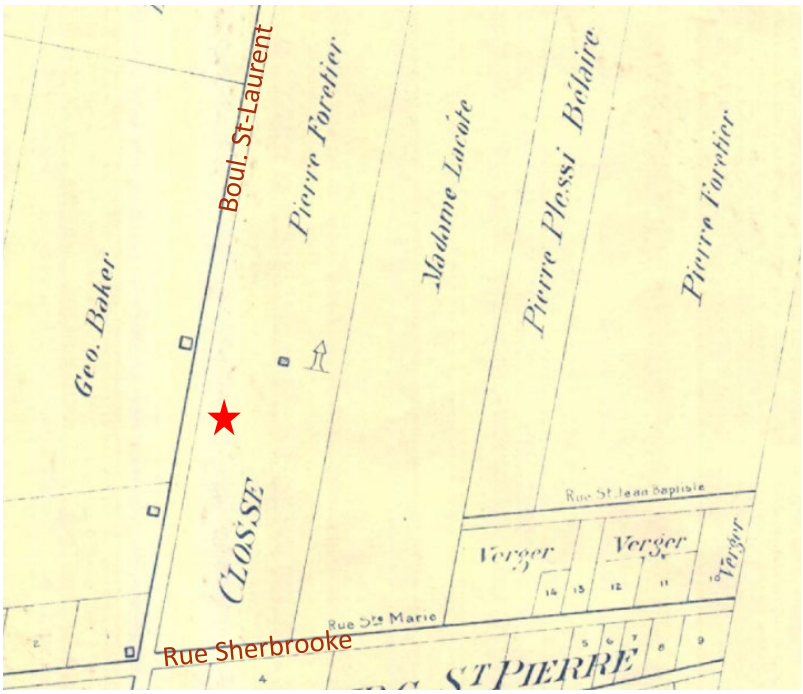

Figure 3. Détail de Charland (1801). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile).

Figure 4. Détail de l'œuvre « Vue près du Mile End » de James Duncan, 1831. Le futur boulevard St-Laurent vu vers le sud avec le moulin et des résidences.

Figure 5. Détail de Cane (1846). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile).

3.2.2 Deuxième moitié du XIX^{e} siècle

Dès la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, les terres et grandes propriétés sont morcelées, les cours d'eau sont asséchés ou canalisés et des rues sont ouvertes pour laisser place à un développement urbain qui permettra d'accueillir une population ouvrière dans le faubourg Saint-Louis, dorénavant desservi par un tramway hippomobile (Ethnoscop 2023).

Le plan de Plunkett & Brady de 1873 illustre bien le développement du secteur sur l'ancien fief Closse (Figure 6). On peut y observer les premiers bâtiments construits sur l'aire d'intervention. En effet, six bâtiments principaux et un bâtiment secondaire, situé en arrière-cour, y sont présents. On peut aussi observer que les bâtiments situés en front de rue laissent toujours un espace permettant d'accéder à l'arrière-cour. De plus, quelques bâtiments semblent présenter de petites annexes aménagées principalement sur leur mur de façade arrière.

Daté de 1879, le plan de Hopkins n'apporte pas plus d'information sur le bâti de l'aire d'intervention, à part qu'il nous informe sur les numéros des lots pour la première fois. Ainsi, l'aire d'intervention comprend les anciens lots 806 à 812, ainsi que la partie ouest du lot 813 (Figure 7).

C’est plutôt le plan de Goad de 1881 qui vient nous renseigner de façon plus détaillée sur le bâti de l’époque. En effet, on peut apercevoir que les bâtiments principaux sont tous construits en maçonnerie et que les annexes et bâtiments secondaires sont en bois (Figure 8). Quelques lots commencent à présenter une densification de leur cadre bâti, c’est le cas notamment du lot 809, tandis que le lot 810 accueille des bâtiments pour la toute première fois. Enfin, ce plan nous informe sur le nom des propriétaires de lots.

Finalement, le plan de 1890 de Goad ne démontre aucun changement dans les limites de l’aire d’intervention, à part une première construction sur le lot 807 depuis son lotissement au milieu du XIX^{e} siècle (Figure 9).

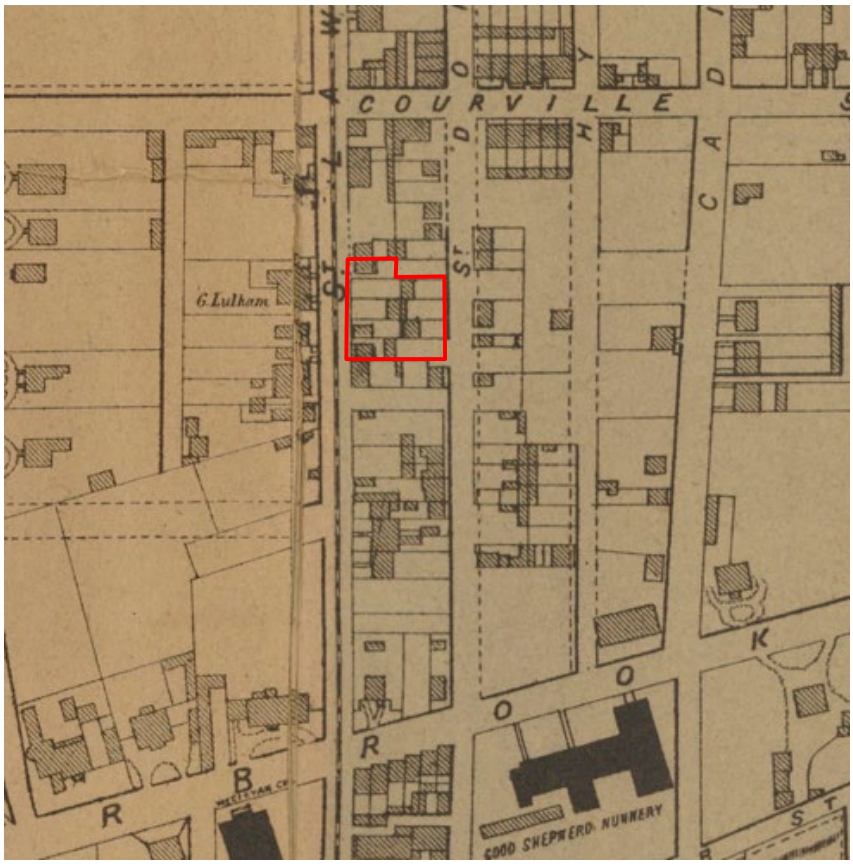

Figure 6. Détail du plan de Plunkett & Brady (1873) montrant le développement du bâti dans les limites de l’aire d’intervention.

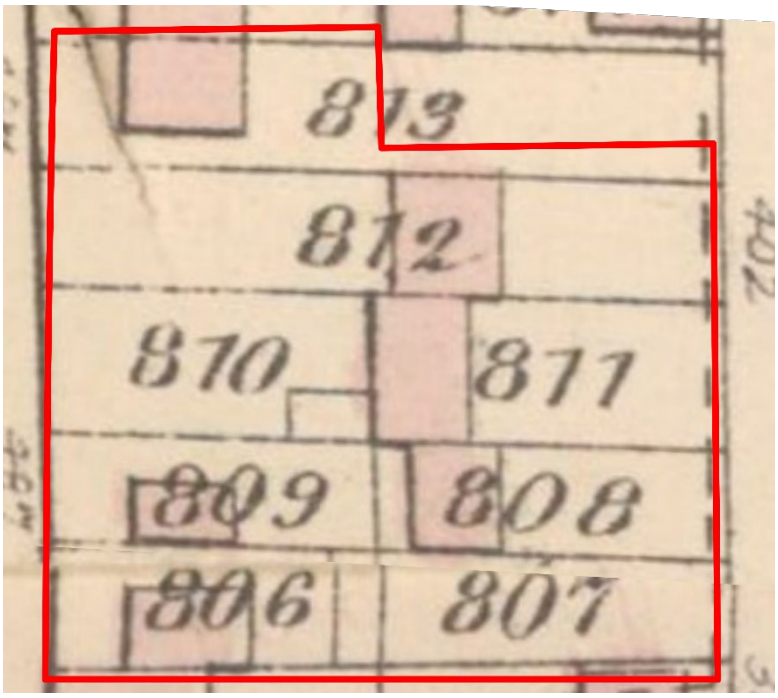

Figure 7. Détail du plan de Hopkins (1879). On aperçoit les numéros de lot pour la première fois.

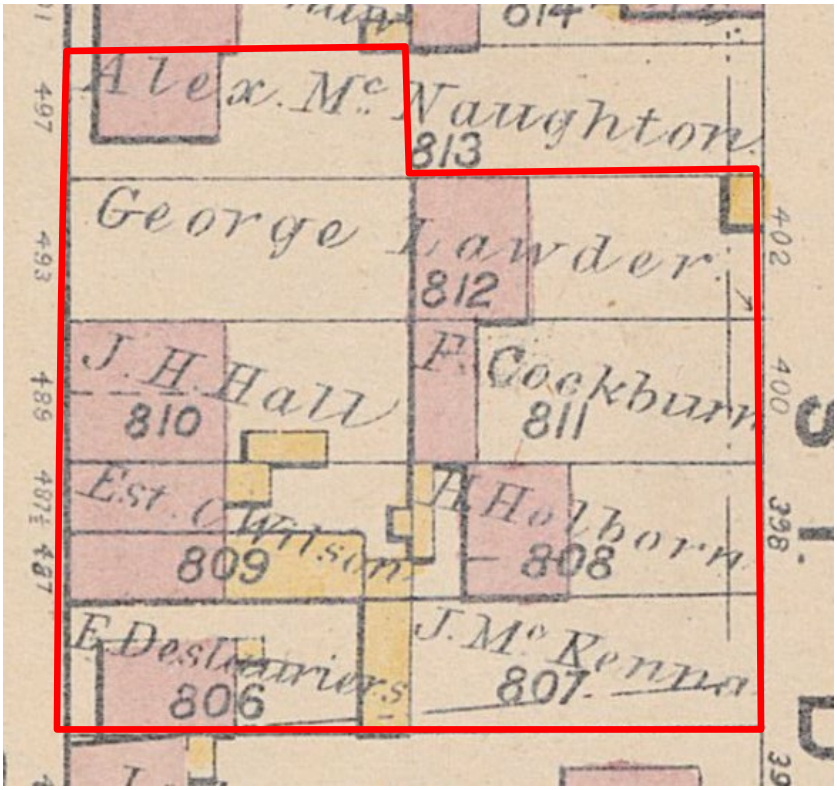

Figure 8. Détail du plan de Goad (1881).

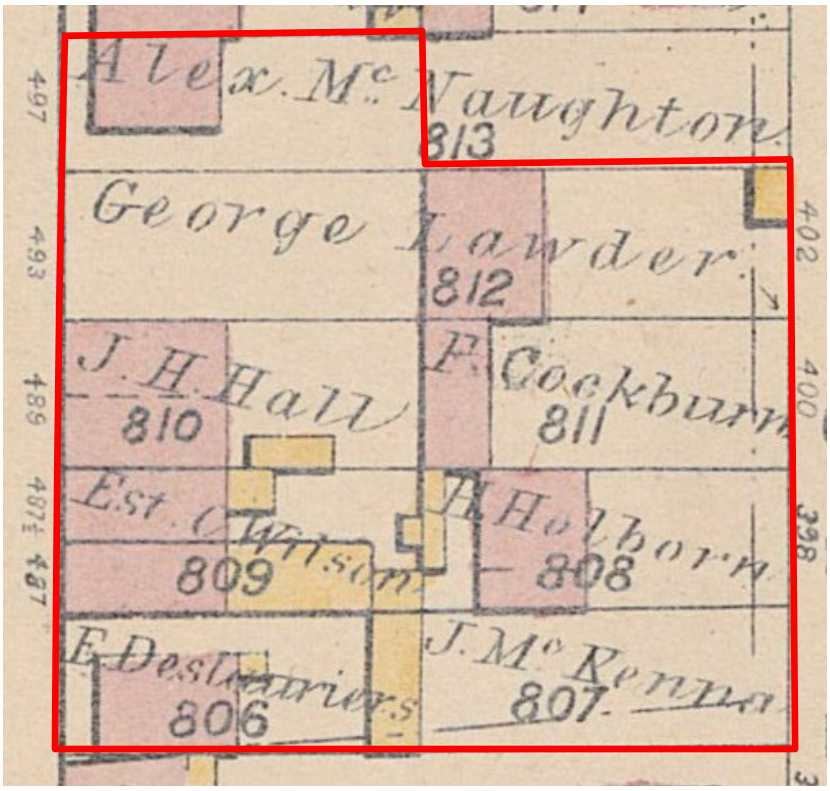

Figure 9.Détail du plan de Goad (1890).

3.2.3 Première moitié du XX^{e} siècle

Depuis 1905, la rue Saint-Laurent est dorénavant un boulevard et occupe le statut d'artère principal de Montréal. Le boulevard se développe à grande échelle, et dès le premier quart du XX^{e} siècle, le secteur manufacturier s'y installe en prédominance. Le quartier accueille de plus en plus d'immigrants, notamment d'origines juive et italienne.

En 1907 (Figure 10), l'aire d'intervention présente du bâti sur chacun des anciens lots qui la composent. Les lots accueillent de nouveaux bâtiments principaux et des annexes s'ajoutent sur les façades arrière. On peut observer que certains lots portent jusqu'à trois adresses civiques, témoignant de la densification urbaine qui s'opère dans le secteur.

Sur le plan de Goad de 1915 (Figure 11), on peut observer que les lots donnant sur le boulevard Saint-Laurent sont presque entièrement recouverts de bâtiments et d'annexes, et sont occupés par des commerces (*stores*). Les lots donnant sur la rue Saint-Dominique présentent, quant à eux, un développement plutôt résidentiel (*dwelling*), résultant en un bâti moins dense. On peut noter que tout le bâti de l'aire d'intervention semble construit en maçonnerie de briques ou en bois, parfois avec parement de brique. Les bâtiments principaux semblent majoritairement comporter deux étages, tandis que les annexes sont à un ou deux étages et les dépendances à seulement un étage. Il est à noter qu'un lot donnant sur la rue Saint-Dominique présente une maison de fond de cour à l'adresse civique du 770. Élément caractéristique des quartiers populaires, ces maisons

de fonds de cour sont chose commune jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, avant leur interdiction par règlementation municipale. Elles permettent de répondre au besoin de logement de la population croissante en rentabilisant l'espace urbain (Carey 2002). Celle-ci aurait donc fait exception à la règlementation, probablement car elle constituait le bâtiment principal du lot 811 jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle ou le tout début du XX^{e} siècle, lorsqu'un autre bâtiment est construit sur lot, en front de la rue Saint-Dominique (Figure 10). Enfin, on peut noter la présence d'une petite écurie au sud et, sur le lot voisin, un immeuble à logements locatifs (*tenants*).

Le plan de 1926 démontre que le bâti se densifie continuellement (Figure 12). De plus, on peut observer que certains bâtiments possèdent des caves (*basement*). On dénote aussi l'implantation d'un grand bâtiment en maçonnerie, une manufacture de harnais, la *Harness Factory*.

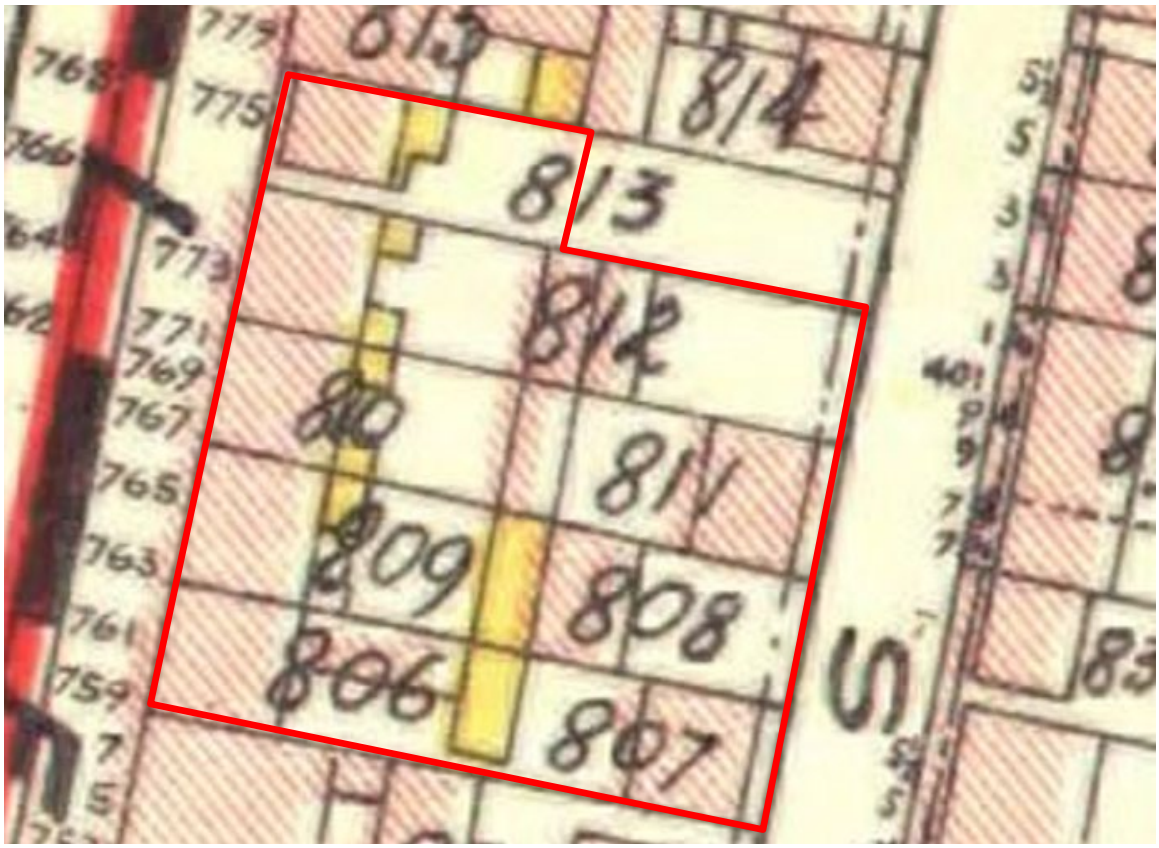

Figure 10. Détail du plan de Pinsoneault (1907).

Figure 11. Détail du plan de Goad (1915).

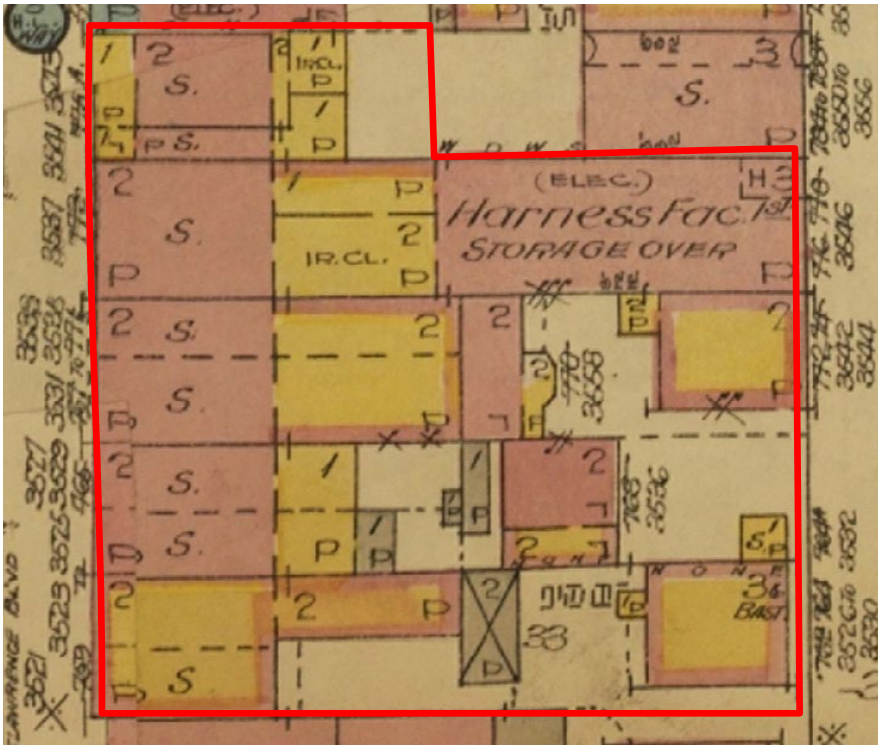

Figure 12. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1926).

3.2.4 Deuxième moitié du XX^{e} siècle

Durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle, l'industrie textile et du vêtement s'installe dans l'axe du boulevard St-Laurent. L'aire d'étude n'y fait pas défaut. En effet, un plan de 1954 (Figure 13) indique trois bâtiments concernés par ce secteur manufacturier : un atelier fabricant des pantalons (*Pants factory*), une manufacture de matelassage (*Imperial quilting* manufacturing) et une fabrique de couvre-lits (*Perfect spread company*) qui, elle, vient remplacer la manufacture de harnais. De plus, un entrepôt de matériel d'usinage (*Union factory supplies co. wharehouse*) s'est aussi installé dans le secteur. On peut aussi noter que les lots donnant sur le boulevard St-Laurent accueillent quelques nouvelles annexes. Toutefois, un lot donnant sur la rue Saint-Dominique voit son bâti entièrement démoli.

Dès lors, surtout dans les décennies 1970 et 1980, les bâtiments contenus dans l'aire d'intervention seront démolis un à un pour laisser place à une grande aire de stationnement (Figure 14). Seuls deux bâtiments localisés au sud-ouest étaient encore présents lors de l'intervention.

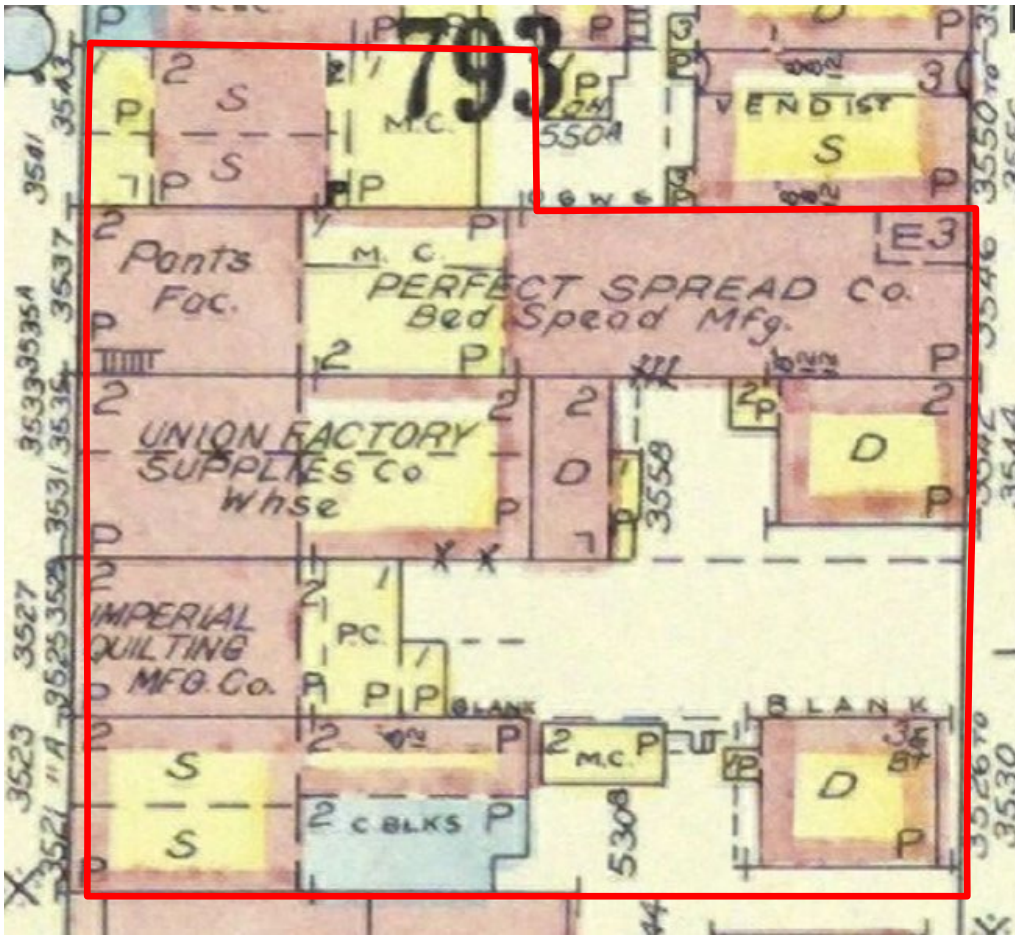

Figure 13. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1954).

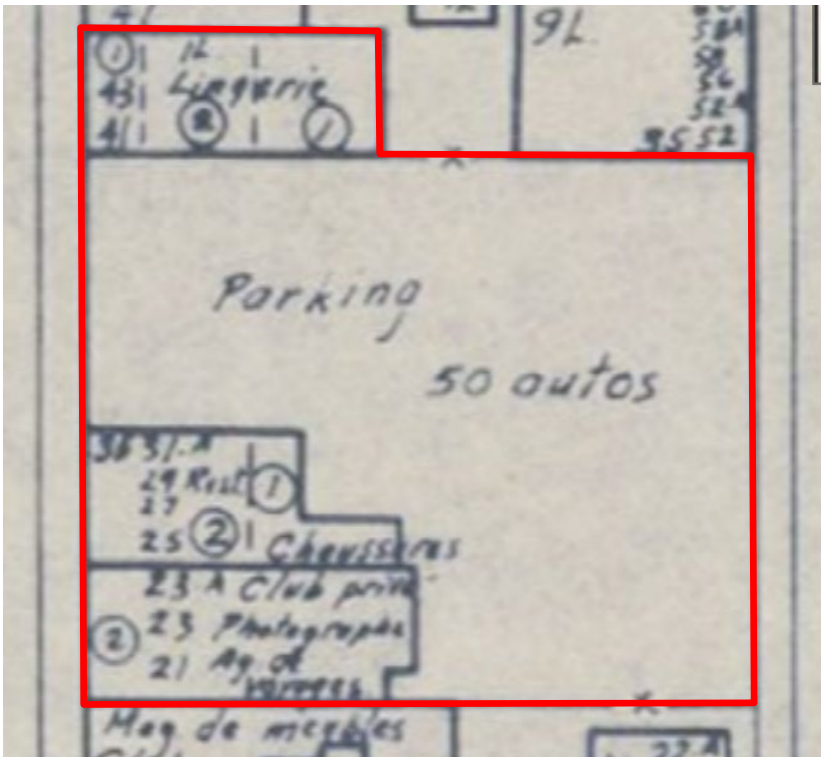

Figure 14. Détail du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976.

3.3 Recherches archéologiques antérieures

Un avis archéologique réalisé par Ethnoscop en 2022 avait mis en évidence le potentiel archéologique du lot 6 486 857 pour les périodes préhistorique et historique. Selon cette étude, le terrain aurait pu être habitable à la préhistoire dès 8000 ans AA. De plus, les plans anciens démontrent que celui-ci était occupé par des bâtiments dès le troisième quart du XIX^{e} siècle.

Une intervention (Ethnoscop 2023) s'en est suivie lors de l'étude de caractérisation environnementale et géotechnique du lot aux fins du projet du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Ainsi, la supervision archéologique de trois tranchées exploratoires avait permis de confirmer ce potentiel et de conclure à la possibilité de retrouver des ressources et des contextes archéologiques en place. Lors de l'intervention d'Ethnoscop (2023), des sols semblables aux sols naturels de la terrasse Sherbrooke avaient été répertoriés. De plus, la séquence stratigraphique observée lors de la supervision permettait de proposer la conservation de contextes d'intérêt archéologique sous certaines structures modernes. Il est à noter que leur analyse intégrait aussi les résultats de forages effectués précédemment aux fins de l'étude de caractérisation environnementale. Enfin, une stratégie d'inventaire avait été recommandée. Celle-ci consistait en l'excavation de cinq tranchées « positionnées de manière à cibler des espaces en apparence dénués de perturbations » (Ethnoscop 2023 : 74) (Figure 15). C'est cette stratégie d'inventaire qui a été initialement retenue par le client pour le mandat octroyé à Patrimonia, intervention dont fait l'objet ce rapport.

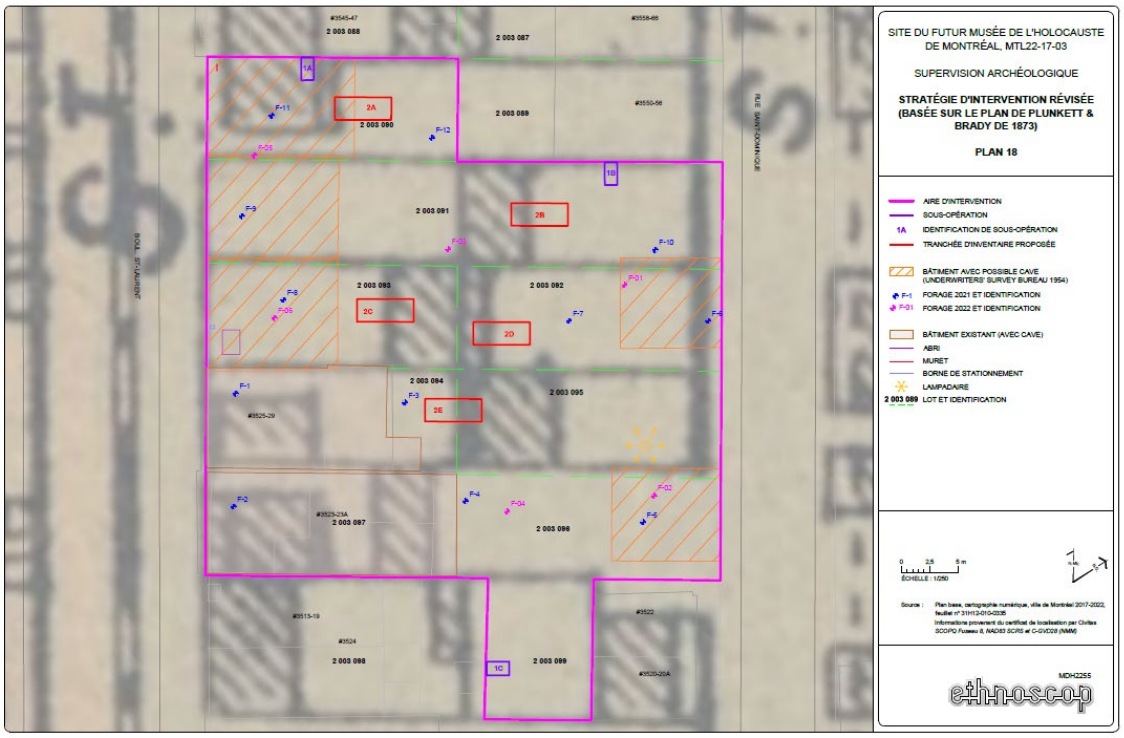

Figure 15. Stratégie d'inventaire proposée par Ethnoscop (2023 : 71) et localisation des interventions antérieures.

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ET INTERPRÉTATIONS

L'inventaire archéologique du lot 6 486 857 s'est déroulé du 1er au 12 mai 2023 avec une équipe composée d'une responsable d'intervention, d'une archéologue responsable remplaçante et de trois archéologues de terrain. Les découvertes réalisées dans le cadre de l'intervention ont mené à l'enregistrement d'un nouveau site archéologique, le site BjFj-226 (Plan 3). Au total, cinq tranchées d'inventaire (2A à 2E) ont été excavées mécaniquement, en plus d'un sondage manuel (3A), permettant l'enregistrement de cinq coupes stratigraphiques (C1 à C5) et de neuf structures (ST-1 à ST-9) (Plan 4).

Il est à noter que la stratégie initiale proposée par Ethnoscop a été modifiée lors de l'intervention, cela afin d'élargir les tranchées à 3 m de largeur versus les 2 m prévus (Plan 5). Le sol naturel stérile se trouvant à près de 2 m sous la surface, il était essentiel de réaliser les tranchées en paliers de 1 m ou en pente afin d'assurer la stabilité des sols et la sécurité des archéologues.

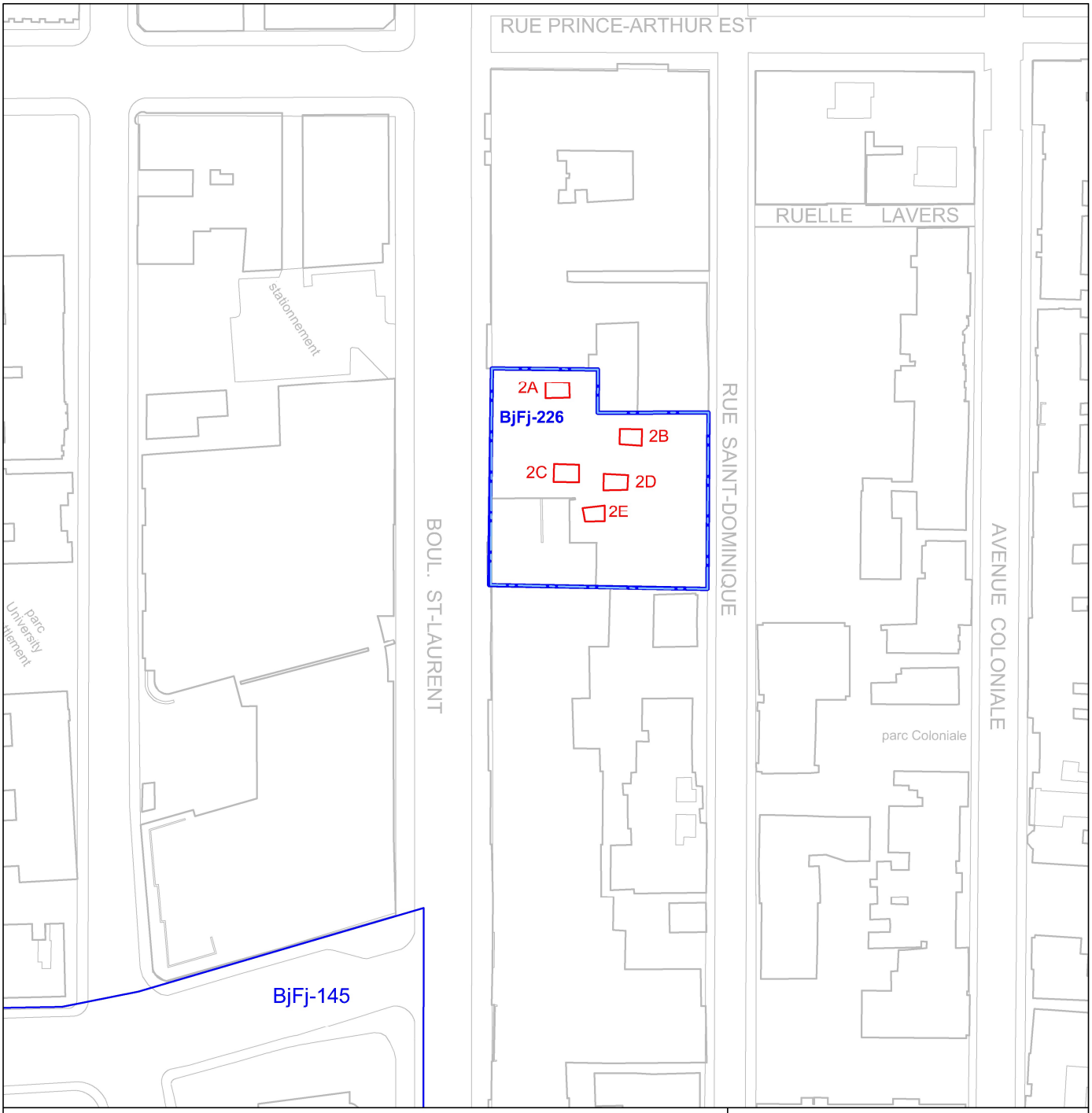

Plan 3. Plan général de l'aire d'intervention et des sous-opérations.

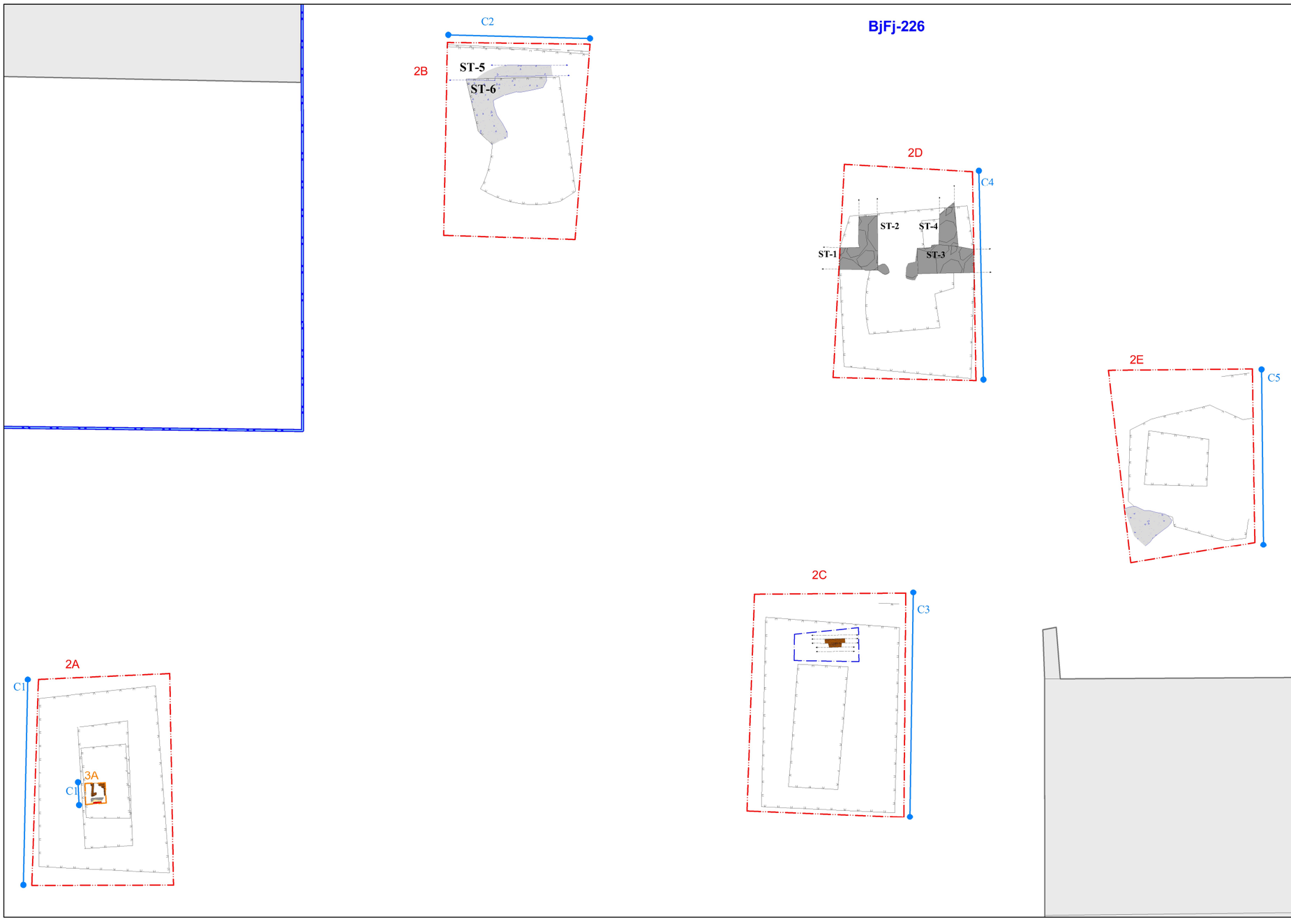

Plan 4. Plan général des sous-opérations et vestiges.

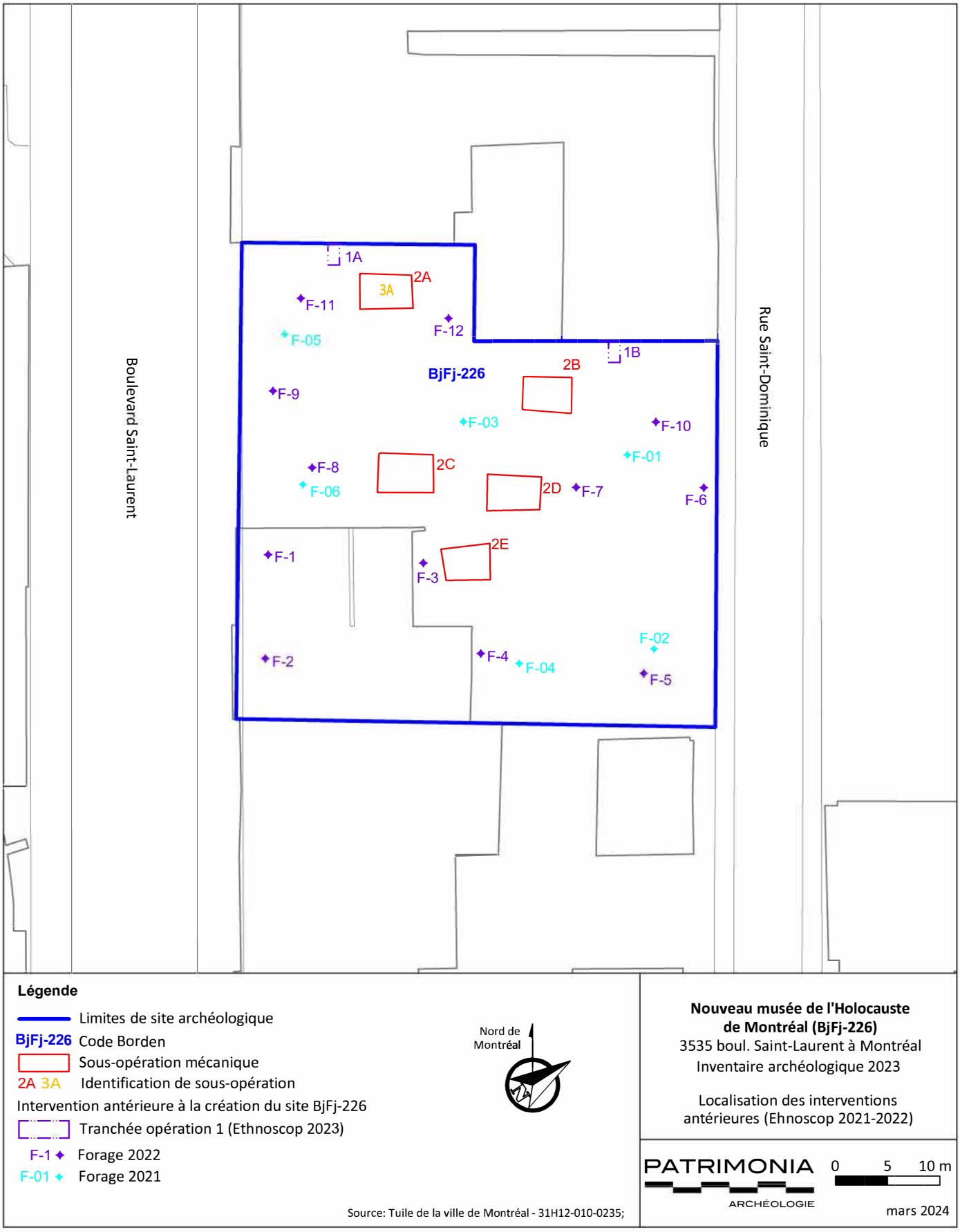

Plan 5. Localisation des tranchées d'inventaire réalisées en 2023 et des interventions antérieures.

4.1 Tranchée 2A et sondage 3A

La tranchée 2A a été localisée dans la portion nord-est du lot. Elle devait permettre de documenter le mur de façade arrière d'un bâtiment principal datant du troisième quart du XIX^{e} siècle donnant sur le boulevard Saint-Laurent. La tranchée visait à permettre la documentation de son mode de construction ainsi que de couches d'occupation associées à son ancienne arrière-cour.

Après le retrait de diverses couches d'aménagements modernes (C1-1 à 3) et de couches contenant des débris de démolition (C1-4 et 5), une couche de limon sableux noirâtre contenant des cendres minérales, des nodules de mortier et des artéfacts a été rencontrée dans la portion ouest de la tranchée (C1-6) vers 45,00 m NMM. Cette couche, probablement un sol d'arrière-cour, a été enregistrée comme le lot 2A2 et contenait un assemblage d'objets associés avec la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, tels des fragments de vaisselle en céramique et d'un pot de conserve en verre (Photo 1). Celle-ci reposait sur une série de remblais de nivellement et d'assainissement (C1-7 à 10), directement apposés sur le sol naturel stérile, soit une argile marine grise (C1-11) reposant à 43,60 m NMM (Figure 16).

Photo 1. Divers objets provenant du lot 2A2 : un fragment de terre cuite fine jaune de type mocha à plume (vers 1870), un fragment à décor de type shell edge à bord droit (1840-1860), un avec décor de type Flow blue (1850-1900) et des fragments d'une soucoupe à décor japonisant brun du producteur Stratford Henry Alcock & Co. (prod. 1894-1910).

La nature de la couche C1-7, semblable au sol naturel sableux de la terrasse Sherbrooke, avait cependant mené à la décision de poursuivre la fouille manuellement. Ainsi, le sondage 3A a permis de document finement les couches jusqu'au sol naturel stérile. Reposant dans le niveau d'argile, les restes d'un plancher en planches de bois (ST-8) et une petite assise en brique et en pierre liés avec un mortier gris (ST-7) ont été mis au jour dans le sondage 3A (Photo 2 ; Plan 6). Ces éléments sont probablement à mettre en lien avec l'intérieur d'une cave ou le vide sanitaire d'un bâtiment du XIX^{e} siècle.

Ainsi, la tranchée 2A et le sondage 3A ont permis de documenter l'absence de l'horizon de sols naturels, entièrement arasé dans ce secteur du lot. En effet, quelques éléments architecturaux et une culture matérielle remontant jusqu'au XIX^{e} siècle ont été retrouvés jusqu'au sol naturel stérile.

Photo 2. Une petite assise en brique et en pierre (ST-7) et les restes d'un plancher en planche de bois (ST-8), tous deux retrouvés dans la couche d'argile, sous-opération 3A (BjFj-226-23-NUM1_4455).

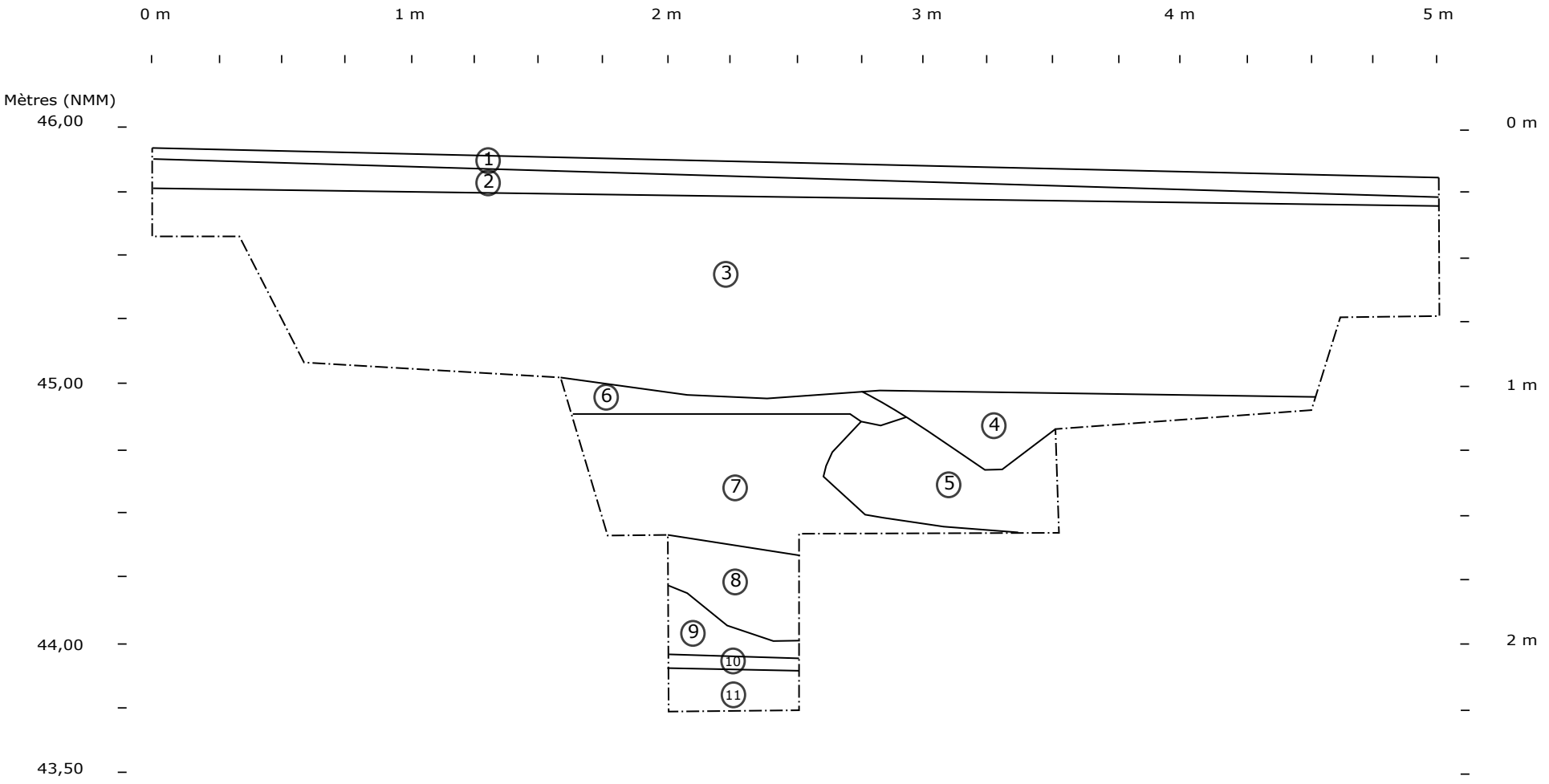

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi nord sous-opération 2A (C1)

1751

Figure 16.

Échelle 1:50

0 cm 100 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 2. Description des couches, coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A).

COUCHE	DESCRIPTION
C1-1	Asphalte.
C1-2	Gravier et gravillons. Lit de pose de l'asphalte.
C1-3	Sable graveleux brun grisâtre, homogène et compact. Composé principalement de petits cailloux et de graviers. La base de la couche contient de nombreuses pierres calcaires angulaires. Remblai de nivellement post-démolition. Lot 2A1.
C1-4	Limon sableux organique brun foncé, hétérogène et meuble. Inclusions d'éclisse de bois, fragments de brique, racines, artéfacts (terres cuites, verre à vitre, plastique). Comblement récent de tranchée et déblais de démolition. Lot 2A3.
C1-5	Argile limoneuse grise tachetée noir et orange, hétérogène et compacte. Inclusions de briques et de fragments de planches de bois. Couche de démolition.
C1-6	Dépôt cendreux gris composé de mortier, pierres calcaires friables (chauffées). Recouvre une matrice de limon sableux noirâtre et charbonneux. Sol d'occupation. Lot 2A2.
C1-7	Sable limoneux brun jaunâtre tacheté, hétérogène et semi-compact. Inclusions de petits charbons de bois, de nodules de mortier et de lentilles d'argile grise. Remblai de nivellement.
C1-8	Sable argileux marbré (gris, jaune et orange), hétérogène et semi-compact. Inclusions de petits charbons de bois. Remblai d'assainissement.
C1-9	Sable marbré (gris, orange), homogène et meuble. Remblai d'assainissement.
C1-10	Sable noir (oxydation et percolation), homogène et meuble. Remblai d'assainissement.
C1-11	Argile marine grise, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

BjFj-226

Nord de Montréal

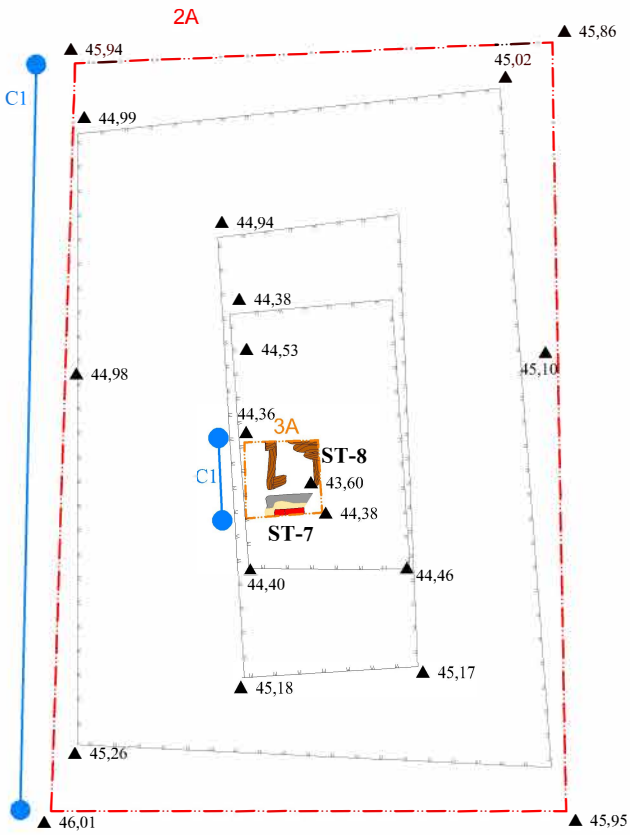

Légende

- Limites de site archéologique
- BjFj-226 Code Borden
- Sous-opération mécanique
- Sous-opération manuelle
- 2A 3A Identification de sous-opération
- Bois
- Brique
- Pierre
- Mortier
- *ST-1* Identification de vestige
- C1 Coupe stratigraphique
- ▲ 45,77 Altitude en mètre NMM
- Rupture de pente

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MHM2023.dwg* (SCRS-MTM-8)

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Plan détail de la sous-opération 2A

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

mars 2024

Plan 6. Plan détaillé, sous-opération 2A (3A).

4.2 Tranchée 2B

La tranchée 2B a été positionnée dans la portion nord-est du lot. Elle devait permettre de documenter un mur de façade avant d'un bâtiment principal donnant sur la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Cette tranchée avait pour objectif de documenter le mode de construction de ce mur et des couches d'occupation accumulées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire ou sa cour avant. Son excavation a été réalisée entièrement mécaniquement. Il est à noter que quelques sections des parois de la tranchée ont dû être fouillées en pente dû à la nature instable des sols, composées en grande partie de brique.

Dans la tranchée 2B, sous l'asphalte du stationnement (C2-1) reposait une épaisse couche de démolition composée à 90% de briques et de fragments de brique rouge (C2-2). Cette couche, était directement apposée sur une couche de sable limoneux contenant des nodules de mortier, des fragments de brique, des charbons de bois, de l'anthracite et des cendres (C2-3), rencontrée vers 44,79 m NMM. Elle est probablement à associer au vide sanitaire d'un bâtiment. Cette couche reposait sur un remblai de nivellement composé d'un sable limoneux brun jaunâtre (C2-4) apposé sur une couche hétérogène de sable et d'argile (C2-5) associée à la tranchée de construction d'un mur de fondation (ST-5) (Plan 7). Au pied de ce mur (ST-5), on peut observer qu'il reposait une mince dalle de béton friable (ST-6), coulée directement sur l'argile stérile (C2-6) située à 43,78 m NMM (Photo 3) (Figure 17).

Il est à noter qu'aucun artéfact n'a été collecté dans la tranchée 2B. Seule la couche C2-4, un remblai de nivellement, contenait quelques artéfacts datés de la toute fin du XIX^{e} siècle et découverts lors du nettoyage des parois, tels une bouteille de boisson gazeuse de style torpille (vers 1880-1890), des fragments de terre cuite fine blanche sans décor et une coquille d'huître. Ces objets n'ont pas été conservés dû à leur manque de contexte.

Selon les plans anciens, le mur de fondation ST-5 pourrait être associé, suivant son alignement, à un mur de façade d'un bâtiment donnant sur la rue Saint-Dominique et construit avant 1879 et démoli entre 1915 et 1926 pour laisser place à l'imposant bâtiment en brique du *Harness Factory*. Cependant, ce mur étant construit en béton, il est plus probable qu'il soit associé à une construction plus récente, soit de la toute fin du XIX^{e} siècle ou du premier quart du XX^{e} siècle. Il pourrait donc s'agir d'un épisode de réfection d'un bâtiment ancien, ou bien d'un nouveau bâtiment construit au même endroit. En ce qui concerne l'épaisse couche de brique rencontrée dans la tranchée 2B (Photo 4), la C2-2, elle est sans doute associée avec les déblais de démolition du grand bâtiment en brique aillant accueilli la *Harness Factory* et, plus tard, une fabrique de couvre-lits, puis démoli dans les années 1960-1970 pour laisser place à l'aire de stationnement.

Photo 3. Vestige de mur en béton (ST-5) et de dalle en béton (ST-6), paroi est de la tranchée 2B (BjFj-226-23-NUM2_114105).

Photo 4. Tranchée 2B vue vers le sud en cours d'excavation (BjFj-226-23-NUM1_4460)

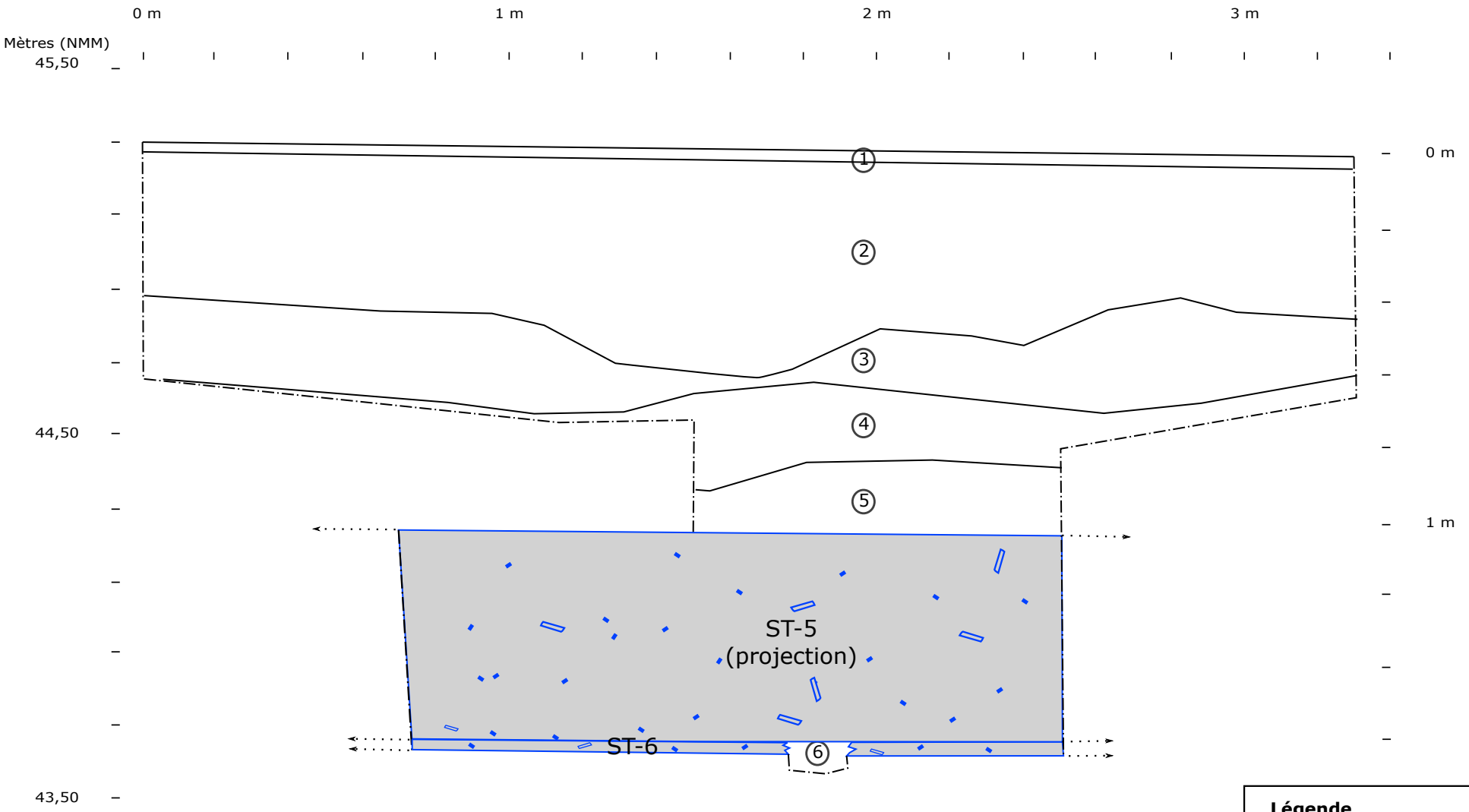

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Vestige en béton

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi est sous-opération 2B (C2)

1756

Figure 17.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 3. Description des couches, coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B.

COUCHE	DESCRIPTION
C2-1	Asphalte.
C2-2	Briques rouges et fragments de brique rouge (90%) contenus dans une matrice de sable limoneux brun orangé, hétérogène et meuble. Inclusions de mortier, éclisses de bois et graviers. Déblai de démolition.
C2-3	Sable limoneux brun foncé tacheté, hétérogène et meuble. Fortes inclusions de nodules de mortier, quelques fragments de brique rouge, petits charbons de bois, anthracite, artéfacts et cendres. Ancien sol d'occupation dans un vide sanitaire d'un bâtiment.
C2-4	Sable limoneux brun jaunâtre à orangé, hétérogène et meuble. Faibles inclusions de nodules de mortier, charbons de bois et lentilles d'oxydation. Remblai de nivellement.
C2-5	Couche mixte d'argile grise homogène et compacte et de sable brun clair homogène et meuble. Faibles inclusions de mortier. Tranchée de construction du vestige ST-5.
C2-6	Argile marine grise, homogène et compacte. Sol naturel stérile (sous dalle de béton).

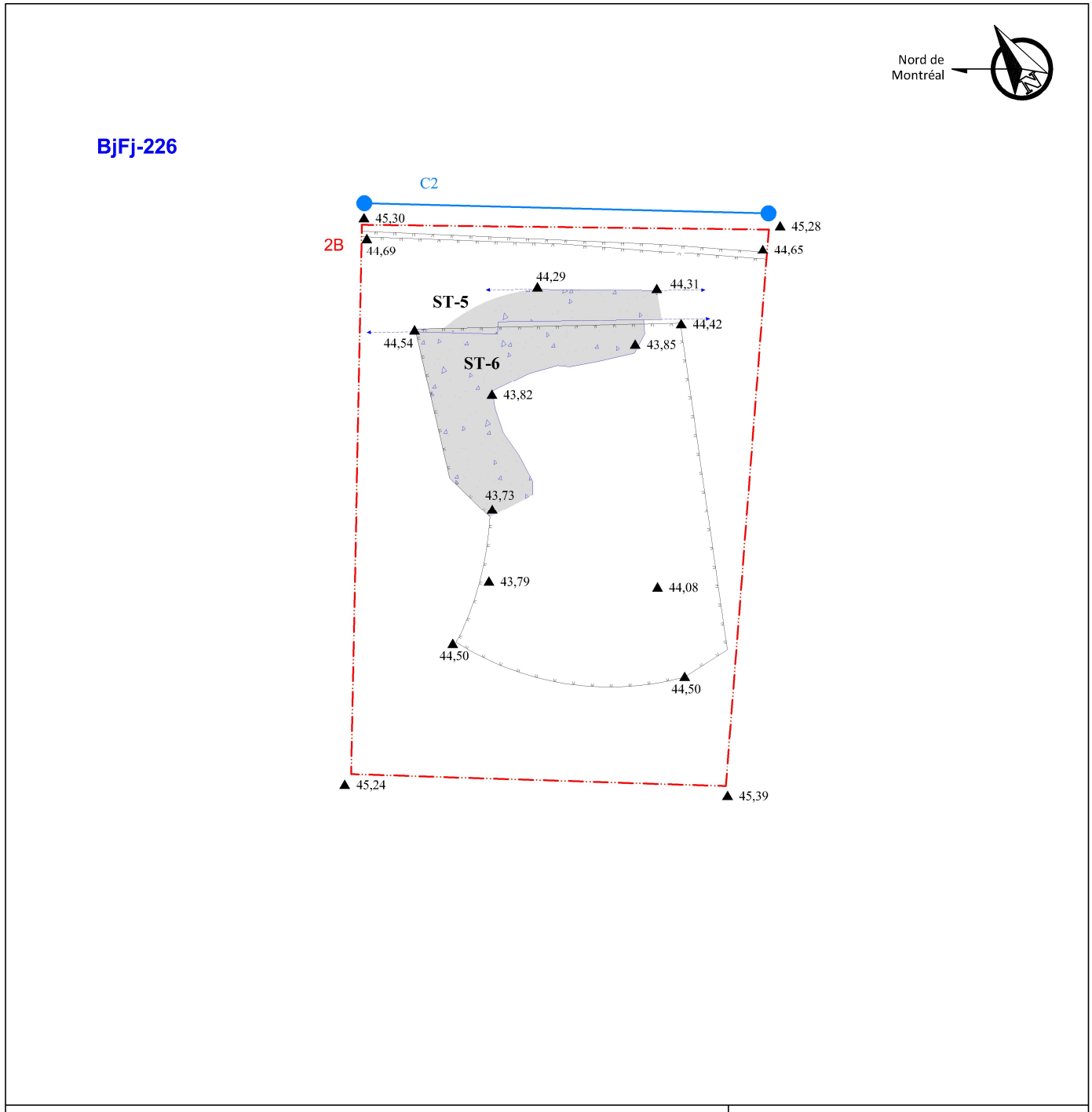

Plan 7. Plan détaillé, sous-opération 2B.

4.3 Tranchée 2C

La tranchée 2C a été implantée au centre du lot. Elle visait à documenter le mur de façade avant d'un bâtiment principal donnant sur le boulevard Saint-Laurent lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Cette tranchée avait pour objectif d'investiguer le mode de construction du bâtiment, ainsi que des couches d'occupation qui auraient pu s'accumuler à l'intérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire, ou à l'emplacement de son ancienne cour avant.

Lors de son excavation, cette tranchée a présenté, sous les aménagements de surface modernes (C3-1 à 2), une succession de remblais d'aménagement et de déblais de démolition (C3-3 à 6) recouvrant un sol d'occupation (C3-7). Ce sol d'occupation, retrouvé vers 44,60 m NMM, était apposé sur un remblai d'aménagement (C3-8) qui reposait directement sur l'argile stérile (C3-9) située à 43,61 m NMM (Figure 18).

Il est à noter que lors de l'excavation mécanique de la tranchée 2C, un sondage mécanique exploratoire a été effectué afin de vérifier la profondeur du sol naturel stérile (Plan 8). Ce sondage, pratiqué dans la portion est de la tranchée, a révélé un alignement de planches de bois à environ 2,40 m sous la surface, reposant dans l'argile (Photo 5). Dû à l'instabilité des sols, la décision a été prise de documenter par photographie cette découverte et de remblayer le sondage mécanique afin de continuer l'excavation en palier de 1,20 m. Malheureusement, aucune autre trace de ces planches de bois n'a été observée dans le reste de la tranchée 2C. Cependant, posé directement sur la couche d'argile, se trouvait un tuyau en plomb pour l'alimentation en eau, vers 43,65 m NMM (Photo 6). Ce dernier aurait probablement été installé au début du XX^{e} siècle.

La culture matérielle récoltée dans la tranchée 2C a été enregistrée dans une couche d'occupation (C3-7) sous le lot 2C1, même si la fouille a été réalisée entièrement mécaniquement. Le but était de collecter quelques objets diagnostiques afin de tenter une datation de cette couche d'occupation. Ces artéfacts et écofacts, datés de la deuxième moitié du XIX^{e} jusqu'au milieu XX^{e} siècle, comprennent des fragments de terre cuite fine jaune à décor de bandes d'engobe (1830-1920), une bouteille en verre de soda de la marque Upton (vers 1950), des fragments de jarre en grès à glaçure dite Bristol (1830-1940), des coquilles d'huîtres et des ossements avec marques de boucherie, etc.

Photo 5. Tranchée exploratoire avec restes de planches de bois, sous-opération 2C (BjFj-226-23-NUM1_4464).

Photo 6. La flèche rouge indique le tuyau en plomb. L'encadré bleu indique l'emplacement approximatif de la tranchée exploratoire où ont été observées de planches de bois (BjFj-226-23-NUM1_4476).

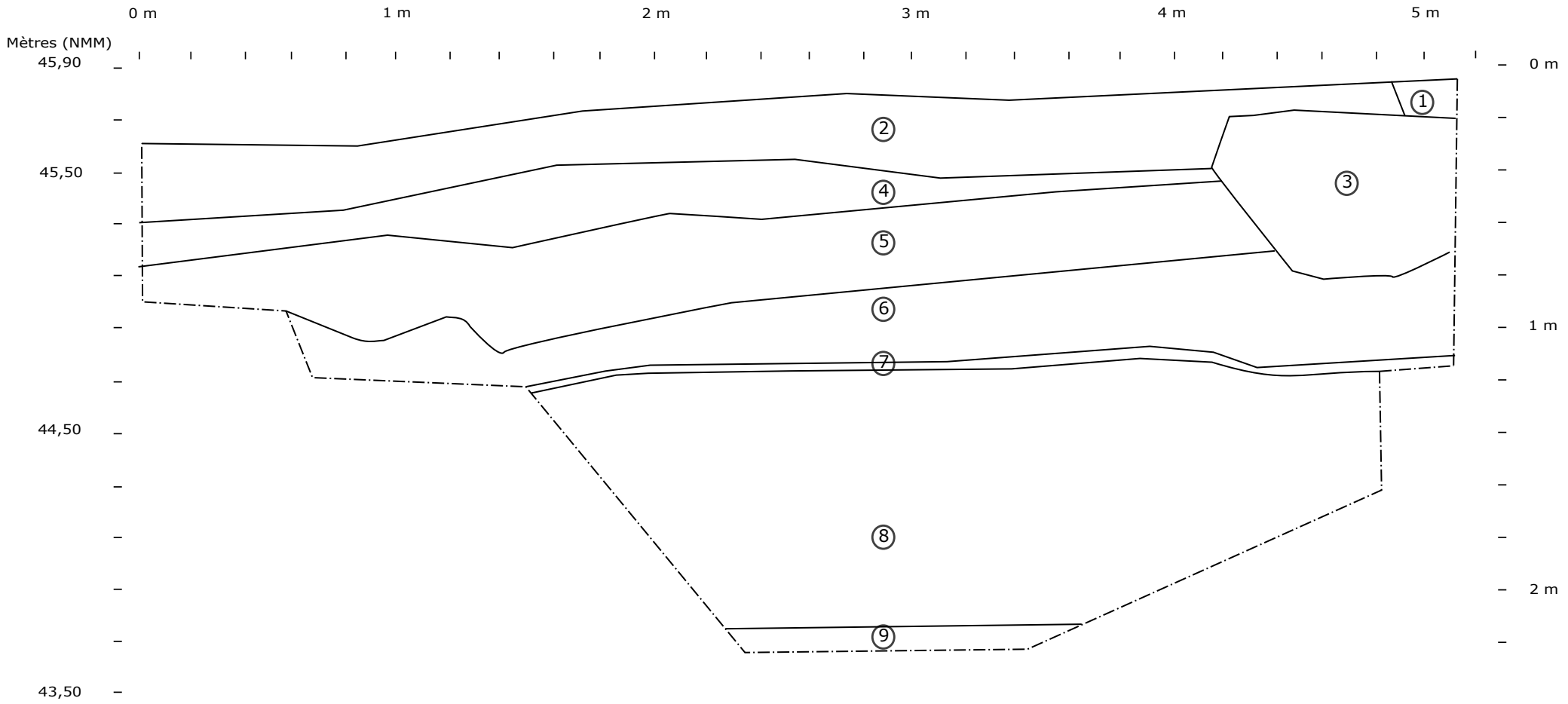

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2C (C3)

Figure 18.

1762

Échelle 1:40

0 cm 80 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 4. Description des couches, coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C.

COUCHE	DESCRIPTION
C3-1	Asphalte.
C3-2	Limon gravillonneux gris-bleu, hétérogène, compact. Inclusions de petites pierres calcaires angulaires, fragments de briques (1%). Lit de pose de l'asphalte.
C3-3	Gravillons limoneux gris-noir, hétérogène, meuble. Inclusions de bois, de fragments de brique, de pierre angulaire, de nodules de chaux, de fragments de plastique, de laine isolante, de fils de métal. Couche de déblais de démolition.
C3-4	Sable peu limoneux brun moyen, homogène et semi-meuble. Inclusions de gravillons (10%), nodules d'oxydation, pierres angulaires (5-10 cm), nodules de mortier. Remblai d'assainissement post-démolition.
C3-5	Sable peu limoneux brun-gris, hétérogène, semi-compacte. Inclusions de gravillons (50%), briques, pierres angulaires, nodules de mortier, fragments de bois, nodules de bitume noir, nodules de chaux et cendres d'anthracite. Couche de déblais de démolition.
C3-6	Sable limoneux brun moyen tacheté orangé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de gravillons (5%), petits charbons de bois, cendres, fragments de métal oxydé, petits nodules de chaux. Remblai d'assainissement d'arrière-cour.
C3-7	Gravillons peu limoneux brun-noir organique, hétérogène, semi-compacte. Inclusions de petits fragments de chaux, de coquillages, de briques, de charbons de bois. Sol d'occupation d'arrière-cour. Lot 2C1.
C3-8	Sable peu limoneux mixte gris à orangé, hétérogène, meuble. Remblai pour installation d'un tuyau en plomb.
C3-9	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

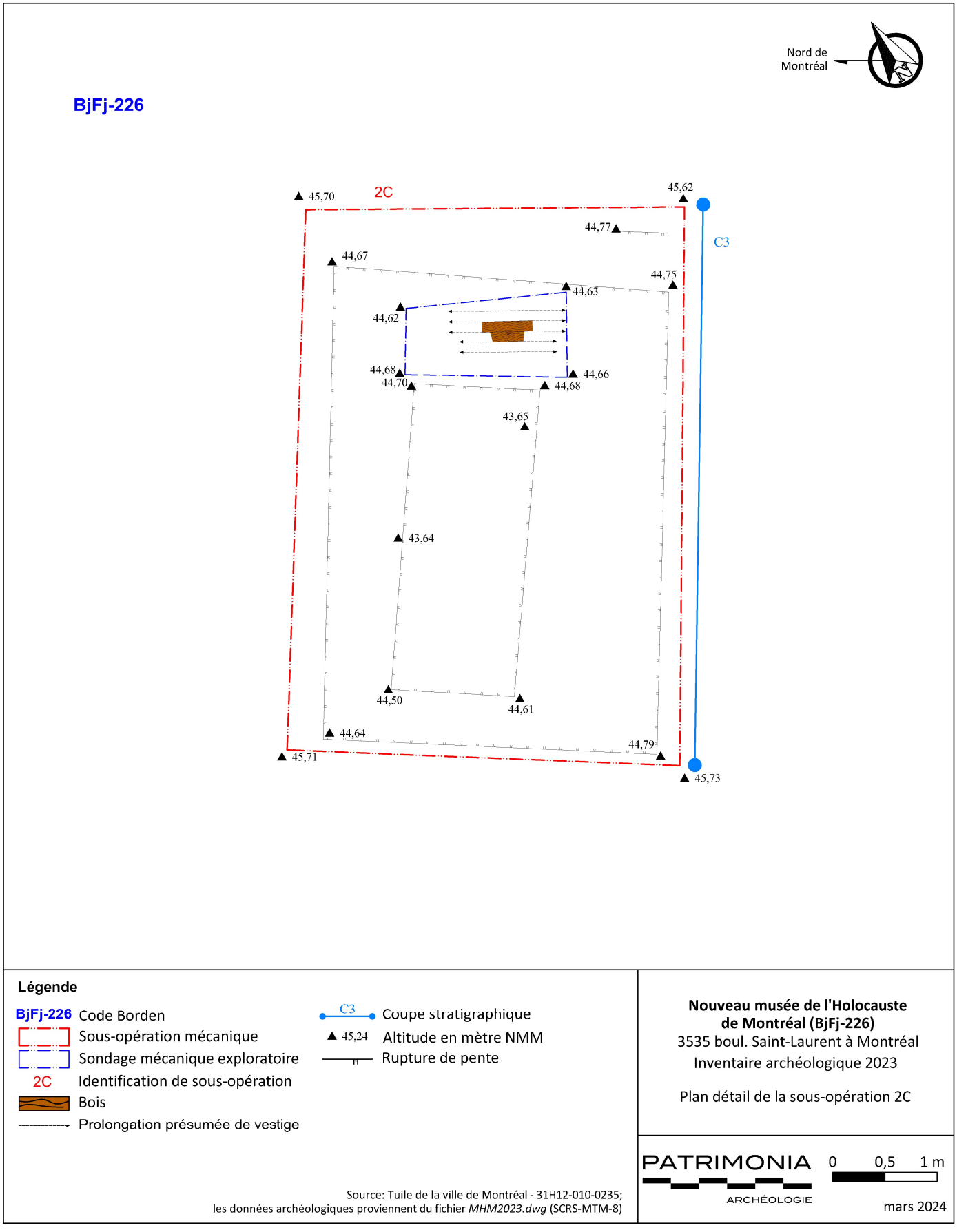

Plan 8. Plan détaillé, sous-opération 2C.

4.4 Tranchée 2D

La tranchée 2D a été positionnée au centre du lot, dans sa moitié est. La tranchée visait à documenter le mur de façade avant d'un bâtiment principal situé en front de la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Le but était d'investiguer son mode de construction ainsi que les couches d'occupation accumulées à l'intérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire, et à l'extérieur, à l'emplacement d'une ancienne cour avant.

La tranchée a été excavée mécaniquement, jusqu'au sol naturel stérile (Figure 20). Sous les aménagements de surface modernes (C4-1 à 4) reposaient de nombreuses couches de déblais de démolition et de remblais de nivellement (C4-5 à 13) recouvrant des vestiges de murs de fondation d'un bâtiment ancien dont la surface se trouvait en moyenne à 44,50 m NMM. Ces couches et les vestiges eux-mêmes reposaient sur le sol naturel stérile, dans une argile située à 2 m de profondeur, vers 43,50 m NMM (C4-14). On peut supposer que les nombreuses couches contenant des débris de démolition et des remblais sont associées avec la démolition de bâtiments du secteur, dont celui représenté par les vestiges ST-1 à ST-4. Cet événement a probablement eu lieu dans les années 1960-1970, lors de la transformation de l'îlot en stationnement. Il est à noter qu'aucune culture matérielle n'a été récoltée dans cette tranchée dû à l'absence de couche d'occupation en place.

Les vestiges de murs de fondation (ST-1 à ST-4) mis au jour se situent dans la portion est de la tranchée 2D (Plan 9). Ils sont en pierre calcaire ébauchées présentant un appareil irrégulier sur un maximum de 6 assises et liés avec des mortiers gris et jaunâtre. Un empattement réalisé avec une grande pierre plate et arrondie est visible sur les coins sud-ouest de ST-1 et nord-ouest de ST-3 (Photo 8 ; Plan 9). Les vestiges ST-1 et ST-2 sont imbriqués un dans l'autre, formant un coin. Le vestige ST-4 est quant à lui adossé au vestige ST-3, à la manière d'un mur de refend. Ainsi, les murs ST-1 et ST-3 supportent probablement le mur de façade du bâtiment, tandis que les murs ST-2 et ST-4 supportent une annexe accolée sur la façade avant du bâtiment principal. L'interstice ou l'espace d'environ 1 m observé entre ST-1 et ST-3 représente probablement une ouverture permettant d'accéder à une petite cave ou à un vide sanitaire. Il est à noter que la hauteur maximale de ces murs de fondation a été documentée en parois sud de la tranchée 2D et totalise 1,25 m de hauteur. Cependant, il est probable que cette fondation ait été plus haute car des traces de mortier sont visibles sur les dernières assises. De plus, des indices qu'une dalle de béton (ST-9) devait recouvrir le sol de la cave ou du vide sanitaire ont été observés sur le parement nord de ST-3 (Photo 8) et sur le parement ouest de ST-1 (Photo 9).

C'est sur les plans de 1915 (Goad) et de 1926 (Underwriters) qu'on observe pour la première fois une annexe sur la façade avant du bâtiment sis à l'adresse civique du 3558 (770) rue Saint-Dominique. Celle-ci compte deux étages, tout comme le bâtiment. On peut aussi observer un espace communiquant entre les deux bâtisses, par l'intermédiaire de la façade avant du bâtiment principal. Cependant, compte tenu de leur mode de construction et de leur position, les vestiges mis au jour dans la tranchée 2D pourraient être plus anciens et représenter un bâtiment rectangulaire visible depuis le plan de Plunket & Brady de 1873 (Figure 19). Les plans plus anciens

à 1915 auraient donc omis de représenter l'annexe qui aurait été intégrée dès la construction du bâtiment. Cette hypothèse est plus probable, car les vestiges ST-2 et ST-4 sont construits avec les mêmes matériaux et le même mode de construction que ST-1 et ST-3. Ils auraient donc tous été construits au même moment, déjà dans l'optique que le bâtiment se prévaut d'une annexe en bois (galerie vitrée, tourelle, oriel, baie vitrée, etc.) sur sa façade avant.

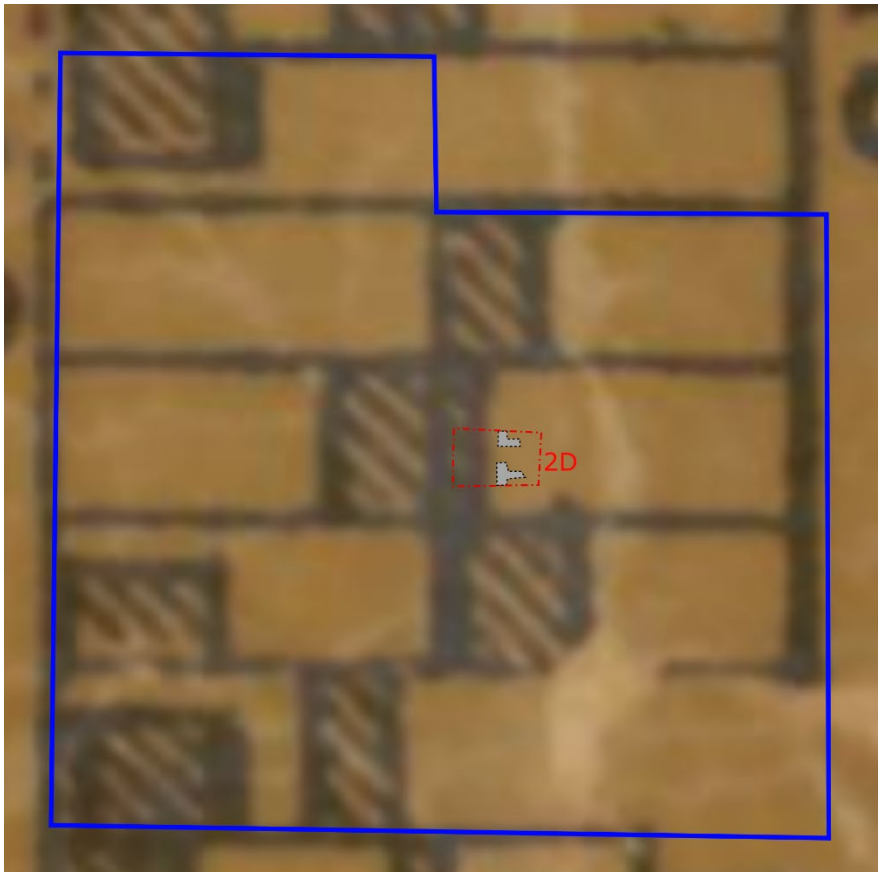

Figure 19. Superposition des vestiges ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D sur le plan de Plunket & Brady (1873).

Photo 7. Tranchée 2D vue vers l'ouest. Les vestiges de murs de fondation ST-1 à ST-4 sont visibles dans sa portion est (BjFj-226-23-NUM1_4544).

Photo 8. Vestige de mur de fondation ST-3 vu vers le sud avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la deuxième assise (BjFj-226-23-NUM1_4560).

Photo 9. Vestige de mur de fondation ST-1 vu vers le nord avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la première assise (flèche rouge) (BjFj-226-23-NUM1_4568).

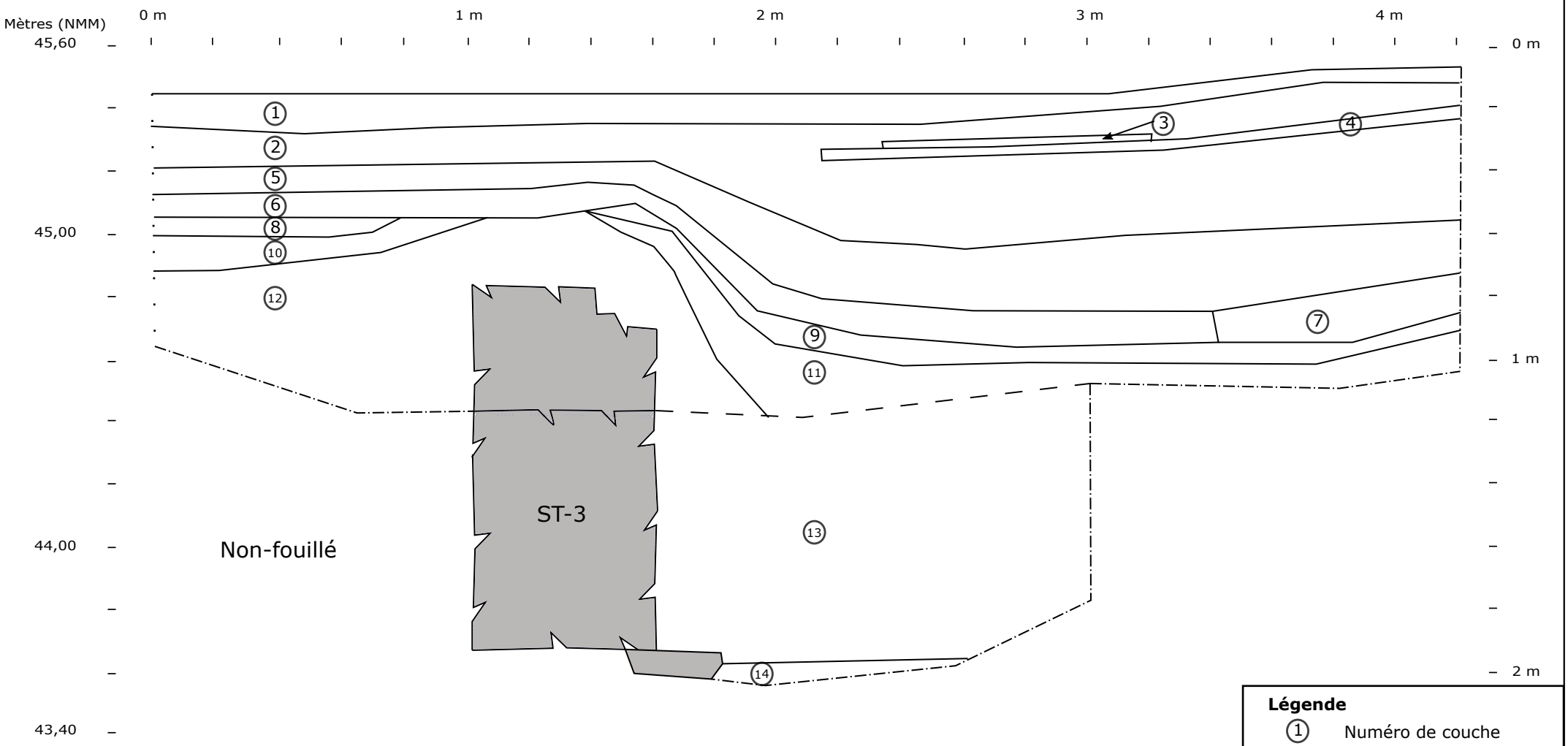

Légende

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Vestige en maçonnerie
- Pallier
- Fin de relevé

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2D (C4)

Figure 20.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

1770

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 5. Description des couches, coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D.

COUCHE	DESCRIPTION
C4-1	Asphalte sur lit de pose. Pierres concassées (3/4 po) dans une matrice de limon gris, compact.
C4-2	Sable peu limoneux gris pâle à foncé, hétérogène, compact. Inclusions de gravillons, pierre concassées (3/4 po), fragments de brique. Remblai de nivellement pour aménager le stationnement.
C4-3	Béton.
C4-4	Asphalte.
C4-5	Sable limoneux brun moyen, hétérogène, semi-compact. Inclusions de pierres angulaires, nodules de mortier, fragments de brique, anthracite et beaucoup de verre à vitre. Couche de déblais de démolition.
C4-6	Sable gravillonneux noir, hétérogène, compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po). Remblai de nivellement post-démolition.
C4-7	Limon sableux gravillonneux, brun foncé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de fragments de brique et nodules de mortier. Couche de déblais de démolition.
C4-8	Sable peu limoneux beige clair, hétérogène, semi-compact. Inclusions de lentilles de sable, nodules de mortier, cendres et mortier désagrégé. Couche de démolition.
C4-9	Équivalente à C4-8.
C4-10	Sable gravillonneux noir, hétérogène, compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po).
C4-11	Équivalente à C4-10.
C4-12	Sable limoneux peu argileux brun foncé à gris foncé, hétérogène, semi-compact. Inclusions de lentilles d'argile, pierres angulaires, fragments de brique, fragments de métal, nodules de mortier. Couche de démolition.
C4-13	Sable peu limoneux beige, hétérogène, meuble. Inclusions de nodules de mortier, briques, fragments de métal, fils métalliques et fragments de bois. Couche de démolition. Cette couche repose sur une dalle de béton (ST-9) en paroi nord.
C4-14	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

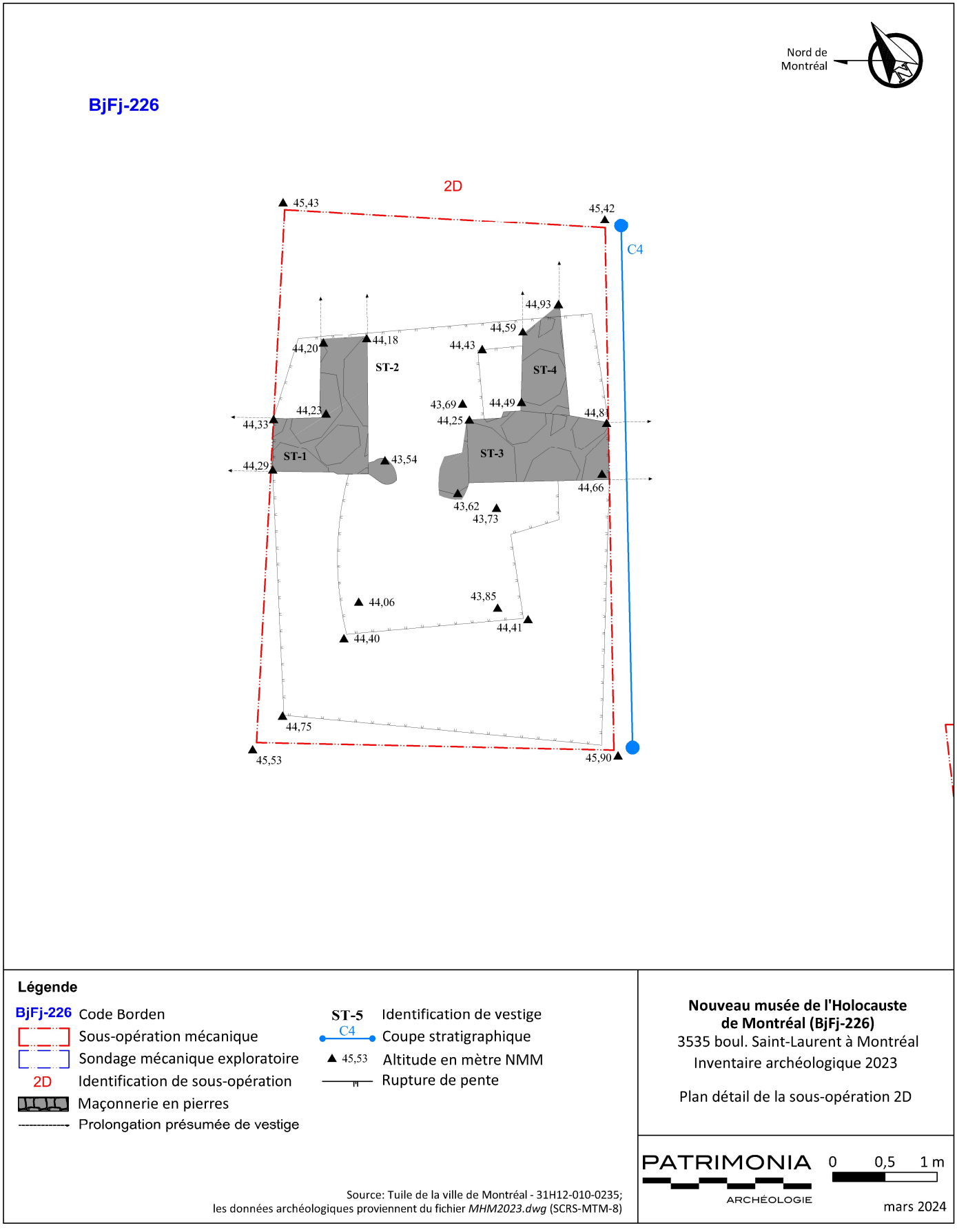

Plan 9. Plan détaillé, sous-opération 2D.

4.5 Tranchée 2E

La tranchée 2E est située dans la section centrale du lot, elle représente la tranchée implantée la plus au sud. Cette tranchée avait pour objectif de documenter un mur de façade arrière d'un bâtiment principal situé en front de la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Le but de la tranchée était de pouvoir documenter le mode de construction de ce mur et les couches d'occupation accumulées à l'extérieur du bâtiment, à l'emplacement d'une ancienne cour arrière.

La tranchée a été excavée mécaniquement jusqu'à la mise au jour d'une couche recelant des témoins d'un incendie. Par la suite, l'excavation mécanique s'est poursuivie dans un sondage exploratoire, situé au centre de la tranchée, jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile (Figure 21). La stratigraphie rencontrée en paroi sud présente, sous les niveaux d'aménagement de surface (C5-1 à 2), des couches contenant des débris de démolition (C5-3 à 5) qui recouvrent plusieurs niveaux de circulation et d'aménagement d'une ancienne cour arrière (C5-6 à 12), dont deux sols d'occupation (C5-9 et 11) observés vers 45,10 m et 44,90 m NMM. Une fine section ouest de la tranchée 2E présentait une couche contenant des témoins d'incendie et de démolition d'un bâtiment (C5-13) (Photo 12). Celle-ci a été fouillée manuellement et enregistrée comme le lot 2E3. Sous les couches d'occupation d'arrière-cour reposaient des niveaux de remblais ou, possiblement, de sols naturels remaniés (C5-16 à 18) recouvrant une section des sols naturels stériles, soient la portion inférieure de l'horizon B (C5-19) et l'argile stérile (C5-20) retrouvée à 43,93 m NMM.

Aucun vestige ni aucune structure n'a été mis au jour lors de l'excavation de la tranchée 2E. Seuls quelques gros fragments de béton et de grosses pierres ont été observés en contexte secondaire dans la section nord de la tranchée (Photo 13 ; Plan 10).

La culture matérielle récoltée provient de deux lots (2E1 et 2E2). Ces lots ont été excavés mécaniquement et les objets conservés concernent seulement des objets diagnostiques, les autres objets ayant été photographiés et élagués sur le terrain. Le lot 2E1 comprend les couches C5-3 à C5-5, c'est-à-dire qu'il inclut principalement de couches contenant des débris de démolition d'anciens bâtiments. Les objets récoltés sont associés à la période située entre le dernier quart du XIX^{e} et la première moitié du XX^{e} siècle. La culture matérielle comprend des fragments de vaisselle de table et de service, un fragment de pipe en terre argileuse, un bouton et des fragments de contenants et de bouteilles pour la conservation des aliments et des

Photo 10. Divers objets provenant du lot 2E1 : des bouteilles, un fragment de fourneau de pipe à décor de bâtons de crosse (1876-1892) et un fragment d'un grand bol avec décor imprimé mauve de type japonisant (1880-1890).

boissons (Photo 10). Le lot 2E2 concerne les couches d'occupation d'arrière-cour et leurs aménagements associés (C5-6 à 11). Les objets récoltés sont associés à la période entre la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et le premier quart du XX^{e} siècle. On y retrouve des restes de repas (ossements de mammifère, coquille d'huître, etc.), des fragments de vaisselle de table et de service, des billes, ainsi que des fragments de contenants et de bouteilles pour la conservation des aliments et des boissons (Photo 11). Enfin, le lot 2E3, bien que fouillé entièrement manuellement, n'a livré que des débris de démolition et des objets métalliques qui n'ont pas été conservés. Un relevé photographique a cependant été fait en cours de fouille (Photo 14).

Photo 11. Divers objets provenant du lot 2E2 : des ossements, des billes en terre cuite, un fragment de pot de conserve de la compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE – LONDON, un fragment d'une théière ou cafetière avec un décors tacheté de type écaille de tortue et un fragment d'assiette avec décor imprimé brun japonisant (1880-1910).

Ce lot présentant des témoins d'incendie et de démolition d'un bâtiment (C5-12 et C5-13, lot 2E3) ne semble cependant concorder avec aucun bâtiment sur les plans anciens. Il pourrait s'agir des débris relatifs à la démolition et à l'incendie d'un bâti secondaire, telles une annexe ou une dépendance d'arrière-cour.

Photo 12. Couche d'incendie et de démolition d'un bâtiment, paroi ouest, sous-opération 2E (BjFj-226-23-NUM2_114323).

Photo 13. Tranchée 2E, vue vers l'est (BjFj-226-23-NUM1_4555).

Photo 14. Tranchée 2E, lot 2E3 en cours de fouille (BjFj-226-23-NUM2_103658).

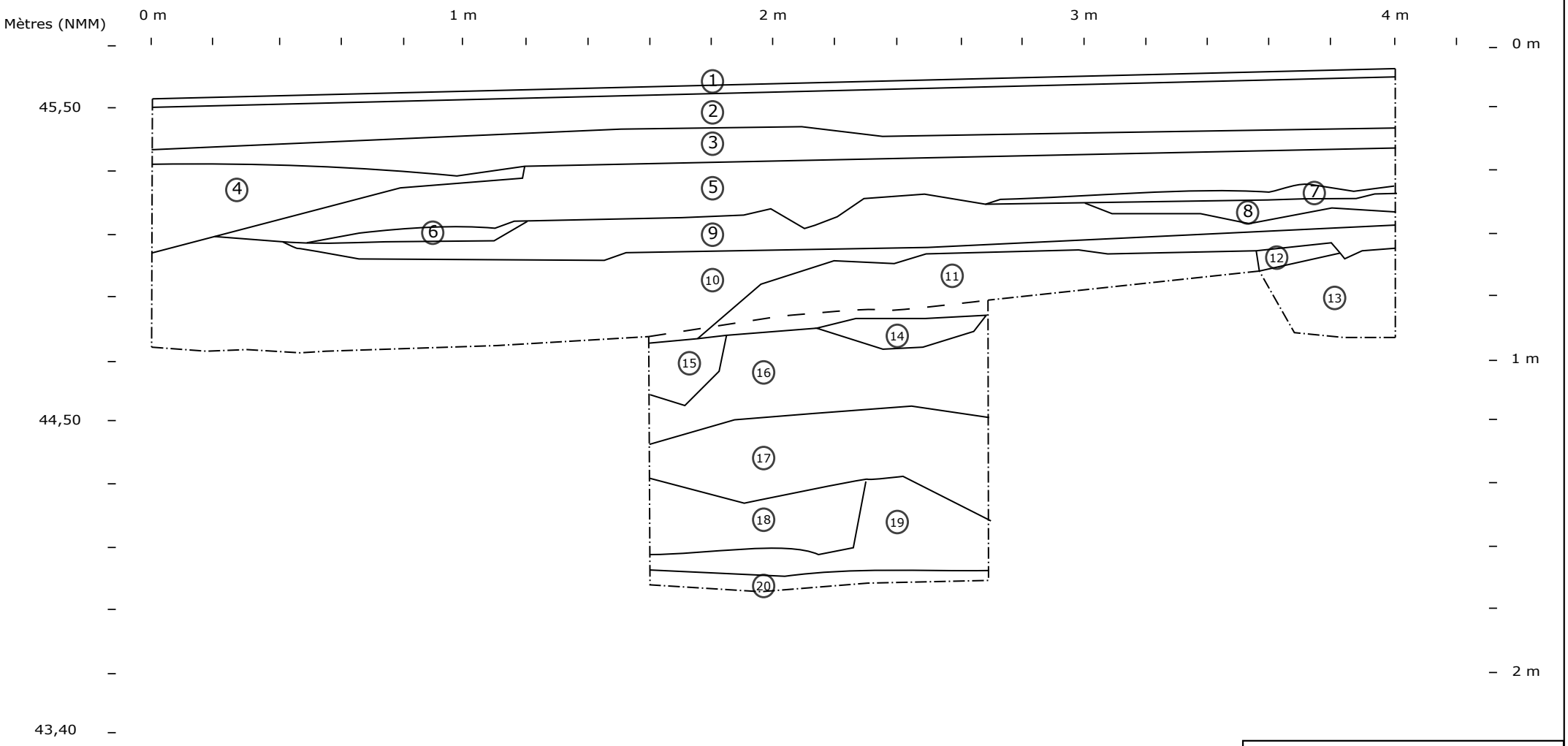

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Pallier

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2E (C5)

Figure 21.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 6. Description des couches, coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E.

COUCHE	DESCRIPTION
C5-1	Asphalte.
C5-2	Limon sableux gris, hétérogène, compact. Inclusions de pierres calcaires concassées (3/4 po). Lit de pose de l'asphalte.
C5-3	Limon sableux gris foncé, hétérogène, compact. Inclusions de gravillons, lentilles de sable, briques. Déblai de démolition. Lot 2E1.
C5-4	Limon sableux brun moyen, hétérogène, compact. Inclusions de lentilles d'argile, nodules de mortier, briques, anthracite, lentilles charbonneuses contenant pierres calcaires angulaires et mortier. Déblai de démolition. Lot 2E1.
C5-5	Limon sableux gris à brun-noir, hétérogène, semi-compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po), anthracite, briques, nodules de mortier, fragments de métal, fils métalliques. Couche de démolition. Lot 2E1.
C5-6	Lentille de sable beige clair, homogène, meuble. Reste de préparation de mortier ou mortier désagrégé. Lot 2E2.
C5-7	Sable limoneux beige clair à blanchâtre, homogène, semi-meuble. Inclusions de chaux, nodules de mortier. Surface de circulation altérée. Lot 2E2.
C5-8	Limon organique peu sableux gris foncé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de pierres calcaires plates ébauchées, fragments de brique. Surface de circulation pavée reposant sur sol organique. Lot 2E2.
C5-9	Limon peu sableux brun foncé à brun rougeâtre, homogène, compact. Inclusions de fragments de brique, nodules de mortier. Sol d'occupation d'une arrière-cour. Lot 2E2.
C5-10	Limon gravillonneux peu sableux gris-brun, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de gravillons, anthracite, nodules de mortier, fragments de verre, de métal et de brique. Remblai de nivellement d'arrière-cour. Lot 2E2.
C5-11	Limon sableux brun moyen, homogène, meuble. Inclusions de pierres angulaires, charbons de bois, nodules de mortier, ossements, fragments de verre, de métal et de brique, artéfacts (terres cuites fines blanches). Sol d'occupation d'une arrière-cour. Lot 2E2.

C5-12	Lentille de sable peu limoneux beige, homogène et meuble. Inclusions de nodules de mortier, fragments de métal, pierres recouvertes de charbon. Couche d'assainissement d'arrière-cour. Lot 2E3.
C5-13	Sable peu limoneux cendreux noir, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de lentilles de mortier désagrégé, de pierres, de nodules de mortier, de charbons de bois, de fragments de métal et de brique. Couche témoignant d'un incendie. Lot 2E3.
C5-14	Sable gravillonneux et limoneux gris blanchâtre, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de cendres d'anthracite, pierres angulaires, fragments de métal, nodules de mortier. Lentille de rejets domestiques.
C5-15	Argile peu sableuse gris bleuté, homogène et compacte. Inclusions d'anthracite et nodules de mortier. Lentille contenue dans la couche C5-16.
C5-16	Sable peu limoneux brun clair tacheté orange, homogène, meuble. Inclusions de fragments de brique. Sol naturel remanié/remblai.
C5-17	Sable limoneux peu argileux gris-beige tacheté brun rougeâtre, homogène, meuble. Sol naturel remanié/remblai.
C5-18	Équivalente à C5-17, mais de couleur brun-gris foncé. Sol naturel remanié/remblai.
C5-19	Sable humide peu limoneux moucheté gris, orange et brun, homogène et meuble. Sol naturel stérile (horizon B).
C5-20	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

BjFj-226

Nord de Montréal

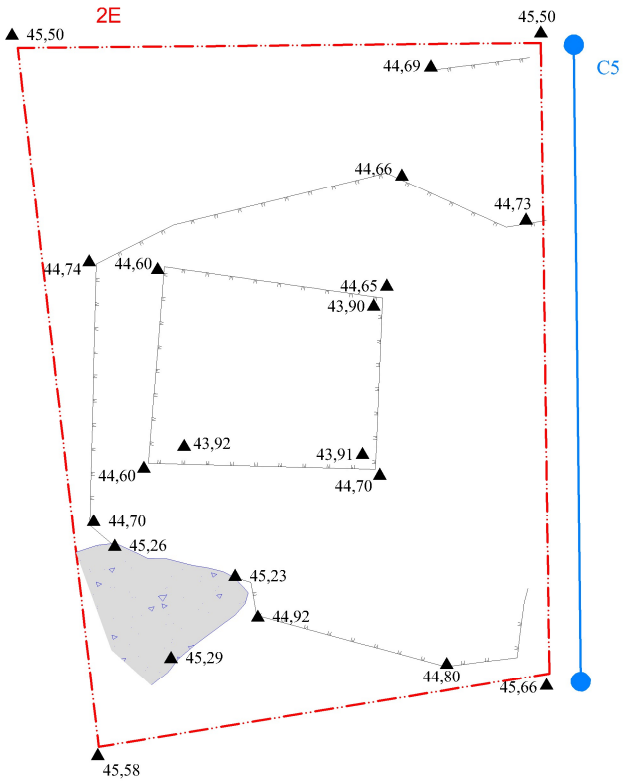

Légende

BjFj-226 Code Borden
Sous-opération mécanique
Sondage mécanique exploratoire
2E Identification de sous-opération
Maçonnerie en pierres
Prolongation présumée de vestige
C5 Coupe stratigraphique
45,58 Altitude en mètre NMM
Rupture de pente

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MHM2023.dwg* (SCRS-MTM-8)

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Plan détail de la sous-opération 2E

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

mars 2024

Plan 10. Plan détaillé, sous-opération 2E.

4.6 Observations générales et discussion

L'analyse des données archéologiques recueillies au terrain, combinée à une recherche documentaire, nous permet de comprendre les différentes phases d'occupation et de transformation qui ont eu lieu sur le lot à l'étude. L'inventaire archéologique a révélé des témoins tangibles d'une occupation historique des lieux depuis le dernier quart du XIX^{e} siècle. Des traces de ces premières occupations ont été constatées jusqu'au niveau du sol naturel stérile. Ainsi, l'inventaire archéologique n'aura révélé aucune trace ni aucun témoin d'occupation autochtone dans les tranchées expertisées. Aucun niveau de sol naturel qui aurait pu contenir ce type d'occupation n'a été retrouvé en place. Il semble que les niveaux de sols naturels aient été presque entièrement dérasés dès l'occupation historique du secteur débutant dans le dernier quart du XIX^{e} siècle. De l'horizon des sols naturels, seule la couche de sol naturel stérile, l'argile marine de la période de la mer de Champlain, a été mise au jour dans chacune des tranchées. Bien que quelques variations aient été observées sur l'ensemble de l'aire d'intervention, la stratigraphie et l'interprétation événementielle générales sont présentées dans le Tableau 7.

La composition des assemblages matériels récoltée est similaire pour l'ensemble des sous-opérations. Le mobilier collecté a été mis au jour dans des couches d'occupation, dans des contextes non perturbés, ou bien parfois dans des couches de remblai. Les groupes d'artéfacts diagnostiques dominants concernent majoritairement une culture matérielle à fonction domestique. Elle inclue de la vaisselle de table et de service en terres cuites fines et en porcelaine, divers contenants pour la conservation des aliments en verre et en grès, des bouteilles de boisson ou de soda en verre de toute sorte, des fragments de pipe en terre argileuse blanche, etc. Les assemblages comportent aussi des restes d'aliment comme des os de mammifères et des coquillages. Majoritairement, les artéfacts rencontrés lors de l'intervention concernent une multitude de matériaux de construction mis au jour dans des déblais ou des couches de démolition comme des fragments de brique, de béton, de bois et de mortier, des clous, du verre à vitre, des fragments métalliques, des fils et du matériel électrique, des tuyaux et canalisations, etc.

L'intervention au terrain a permis de confirmer la présence de vestiges architecturaux associés aux diverses occupations du lot ayant eu lieu de la fin du XIX^{e} siècle jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, cela avant sa transformation en aire de stationnement au courant des années 1970. Ces vestiges ont été mis au jour dans les sous-opérations 2A (sondage 3A), 2B, 2C et 2D. Ils concernent des murs de fondations en maçonnerie de pierre et en béton, des dalles en béton, une petite assise en pierre et en brique et un reste de plancher en bois (Tableau 8).

L'analyse des données permet de proposer trois phases d'occupation distinctes de l'aire d'intervention. La phase 1 concerne le bâti résidentiel de première génération et les occupations domestiques associées qui s'installent dès le dernier quart du XIX^{e} siècle. La phase 2 comporte la transformation graduelle de l'aire d'intervention par la démolition du bâti d'origine pour la construction de grands bâtiments à fonction commerciale et industrielle au cours des années 1920 à 1950. Enfin, la phase 3 s'amorce avec la démolition graduelle des bâtiments de l'îlot au profit d'une grande aire de stationnement, cela au courant des années 1960 à 1970.

Aux vues des découvertes et de l'expertise réalisée sur le lot, nous pouvons affirmer que l'état résiduel du site archéologique BjFj-226 est fragmentaire. Seuls quelques vestiges des premières occupations dès le troisième quart du XIX^{e} siècle ont été mis au jour, ainsi que quelques vestiges du premier quart du XX^{e} siècle. De plus, il faut noter que les contextes d'occupation retrouvés en place sont pauvres et partiels. Le site a souffert de nombreux épisodes de perturbation, de construction, de démolitions et de dérasements aux fils des années. Ceci s'explique probablement par sa centralité au cœur de Montréal et surtout par sa situation sur son artère centrale, le boulevard Saint-Laurent.

Tableau 7. Interprétation événementielle générale de l'aire d'intervention.

ÉVÉNEMENTS	COUCHES	ALTITUDE MOYENNE DE SURFACE	DATATION	MATRICE
AMÉNAGEMENTS DE SURFACE	C1-1, 2 C2-1 C3-1, 3 C4-1, 2, 3, 4 C5-1,2	45,50 m NMM	XX^{e} siècle	Asphalte, béton, lit de pose.
REMBLAIS DE NIVELLEMENT/D'ASSAINISSEMENT POST-DÉMOLITION	C1-3, 4 C3-4 C4-5, 6, 7, 10, 11 C5-3	45,75 m NMM	XX^{e} siècle	Sables et sables limoneux hétérogènes.
COUCHES DE DÉMOLITION	C1-5 C2-2 C3-2, 5 C4-8, 9, 12, 13 C5-4, 5, 12, 13	45,10 m NMM	XX^{e} siècle	Sable limoneux avec fragments de briques, pierres angulaires, nodules de mortier, éclisses de bois, pièces de tuyauterie, pièces électriques, fragments de verre à vitre et artéfacts.
COUCHES D'ASSAINISSEMENT POST-OCCUPATION	C2-3 C3-6	44,80 m NMM	XX^{e} siècle	Sable limoneux brun tacheté, nodules de mortier, nodules de chaux, petits charbons de bois, cendres, fragments de brique et de métal.
COUCHES D'OCCUPATION	C1-6 C2-4 C3-7 C5-6, 7, 8, 9, 11	44,70 m NMM	XIX^{e}-XX^{e} siècles	Matrice sablo-limoneuse ou gravillonneuse recelant cendres, charbons de bois, anthracite, petits fragments de brique, nodules de mortier, petits nodules de chaux, coquillages, os et artéfacts.
REMBLAIS DE NIVELLEMENT/D'ASSAINISSEMENT	C1-7, 8, 9, 10 C5-10, 14	44,65 m NMM	XIX^{e} siècle	Sables argileux ou limoneux contenant des petits charbons de bois et très peu d'artéfacts.
SOLS NATURELS REMANIÉS	C2-5 C3-8 C5-15, 16, 17, 18	44,40 m NMM	XIX^{e} siècle	Sable limoneux gris-beige à brun tacheté rougeâtre sans inclusion, lentille d'argile grise.
SOL NATUREL	C5-19	44,20 m NMM	9 000 ans AA	Sable peu limoneux gris tacheté orange sans inclusion.
SOL NATUREL STÉRILE	C1-11 C2-6 C3-9 C4-14 C5-20	43,80 m NMM	13 000 ans AA	Argile marine gris bleuté sans inclusion.

Tableau 8. Vestiges mis au jour l'inventaire archéologique.

	Sous-op.	Type	Matériau	Contexte présumé	Épaisseur (m)	Hauteur (m)	Longueur (m)	Base (m NMM)	Surface (m NMM)	Orientation
ST-1	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,58	0,73	1,05	43,55	44,25	Nord-sud
ST-2	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,55	0,70	0,93	43,55	44,20	Est-ouest
ST-3	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,65	0,90 (1,25 en paroi sud)	1,35	43,60	44,50	Nord-sud
ST-4	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,45 à 0,50	0,45 (visible)	1,14	-	44,70	Est-ouest
ST-5	2B	Fondation	Béton	Début XX^{e} siècle (Underwriters' Survey Bureau, 1926)	0,30	0,50 (1,10 en paroi sud)	2,80	43,80	44,30	Nord-sud
ST-6	2B	Dalle	Béton	Début XX^{e} siècle (Underwriters' Survey Bureau, 1926)	-	-	-	43,77	43,80	-
ST-7	3A (2A)	Assise	Briques, pierre, mortier	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,27	0,15 (visible)	0,38	43,59	43,86	-
ST-8	3A (2A)	Plancher	Planches et solives de bois	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,08	-	-	43,59	43,67	-
ST-9	2D	Dalle	Béton	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,10	-	-	43,65	43,75	-

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé en mai 2023 visait à repérer et documenter des vestiges et contextes d'occupations historiques présumées sur le lot 6 486 857 avant la tenue de travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Les tranchées 2A (3A), 2B, 2C et 2D ont permis de répondre aux objectifs de recherche et de confirmer l'occupation du lot dès le troisième quart du XIX^{e} siècle. Cependant, aucun horizon de sol naturel en place qui aurait pu contenir des traces d'occupations autochtones n'a été mis au jour. Il semble que les horizons supérieurs du sol naturel ont été dérasés dès l'occupation historique du secteur. En effet, tous les vestiges mis au jour ont été retrouvés directement apposés ou à proximité du sol naturel stérile, soit l'argile marine de la période de la mer de Champlain.

Ainsi, les découvertes faites lors de l'inventaire archéologique mené dans le cadre du projet de construction du bâtiment du nouveau Musée de l'holocauste de Montréal auront permis l'enregistrement du site archéologique BjFj-226. Ce site témoigne des premières occupations de ce secteur du boulevard Saint-Laurent resté longtemps à vocation agricole, cela jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle.

Malgré l'enregistrement de neuf vestiges et structures d'intérêt archéologique documentés dans cinq tranchées exploratoires et un sondage manuel, le site présente un tissu archéologique fragmentaire et fortement perturbé. De ce fait, aucune autre intervention archéologique n'a été nécessaire avant le début des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux

BALAC, ANNE-MARIE, CHRISTIAN ROY, ET ROLAND TREMBLAY

2019 Terre, L'empreinte humaine. Archéologie du Québec. Éditions de l'Homme, Montréal.

CAREY, LUC

2002 « Le déclin de la maison de fond de cour à Montréal, 1880-1920 ». Urban History Review / Revue d'histoire Urbaine, 31(1), 19–36. En ligne [http://www.jstor.org/stable/43560043].

CHAPDELAINE, CLAUDE

2007 « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne ». Vol. 32. Paléo-Québec. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

2012 « Overview of the St. Lawrence Archaic Through Woodland ». Dans The Oxford Handbook of North American Archaeology, dirigé par Timothy Pauketat, pp. 249–251. Oxford University Press, Oxford.

2019 « Les Cadres Naturels et Culturels. In Droulers-Tsiionhiakwatha: Chef-lieu Iroquoien de Saint-Anicet à la Fin du XVe Siècle », pp. 27–48. Paléo-Québec 38. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CLERMONT, NORMAN, ET CLAUDE CHAPDELAINE

1982 « Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées ». Signe des Amériques 1. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

GATES ST-PIERRE, CHRISTIAN

2010 Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen ou Québec. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

GIROUARD, LAURENT

1975 Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec). Mémoire de maîtrise non publié, Université de Montréal, Montréal.

KARKLINS, KARLIS

2001 Études en culture matérielle, Parcs Canada, 297 pages.

LAJOIE, P. ET R. BARIL

1956 « Les sols de l'ile de Montréal, de l'ile Jésus et de l'ile BIzard dans la province du Québec », Ottawa.

LOTHROP, JONATHAN C., DARRIN L. LOWERY, ARTHUR E. SPIESS, ET CHRISTOPHER J. ELLIS

2016 « Early Human Settlement of Northeastern North America ». PaleoAmerica 2(3):192–251. DOI:10.1080/20555563.2016.1212178.

MÉTREAU, LAETITIA (ÉD.)

2016 Identifier la céramique au Québec, CELAT, 403 pages.

OCCHIETTI, SERGE ET PIERRE J.H. RICHARD

2003 Effet réservoir sur les âges C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional, *Géographie physique et Quaternaire* 57 (2) : 115-138.

2007 The Saint-Narcisse morainic complex and Early Younger Dryas events on the southeastern margin of the Laurentide Ice Sheet, *Géographie physique et Quaternaire* 61 (2-3): 89-118.

PINTAL, J.-Y., PROVENCHER, JEAN ET GISÈLE PIÉDALUE

2015 Air : archéologie du Québec, territoire et peuplement, Les éditions de l'Homme, Musée Pointe-à-Callières.

PLOURDE, MICHEL

2006 Études des sites archéologiques caractéristiques de l'occupation Amérindienne du Territoire. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

PRICE, FRANKLIN H., ET ARTHUR E. SPIESS

2013 « Three prehistoric lithic tools recovered by fishermen off the Maine coast ». The Maine Archaeological Society Bulletin 53(2):9–29.

RENAULT, LAURENCE

2012 Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^{e} siècle. Mémoire de maitrise, Université de Montréal, Montréal.

RICHARD, PIERRE J. H.

2018 Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. (Version longue d'un manuscrit paru dans Lumière sous la ville, Recherches amérindiennes, 2007).

2009 Chronologie de la déglaciation: de l'importance des années étalonnées (calibrées). Département de géographie, Université de Montréal.

1995 Le couvert végétal du Québec ; Labrador il y a 6 000 ans BP : essai, *Géographie physique et quaternaire* 49 (1) : 117-140.

RICHARD, P., ET J. POIRIER

2016 Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

TREMBLAY, ROLAND, ET LOUISE POTHIER

2004 « Un havre préhistorique ». Dans L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine, dirigé par Gilles Lauzon and Madeleine Forget, pp. 7–25. Publications du Québec, Sainte-Foy.

Rapports inédits

ARCHÉOTEC

2016 Poste de redressement Savoie à la jonction de l'avenue Savoie et de la rue Ontario Est, Montréal. Site BjFj-111. Interventions archéologiques., Société des transports de Montréal (STM), Montréal.

ARKÉOS INC.

2012 Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009. Ville de Montréal, Montréal.

BÉLANGER, CHRISTIAN, JENNIFER BRACEWELL, GAIL CHMURA, CHRISTIAN GATES ST-PIERRE, I. FLORIN PENDEA, ET EMELINE RAGUIN

2019 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal: Rapport d'activités - Intervention de 2017. Ville de Montréal, Montréal.

BÉLANGER, CHRISTIAN, JENNIFER BRACEWELL, CHRISTIAN GATES ST-PIERRE, ET DARIO GUIDUCCI

2017 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal: Rapport d'activités - Intervention de 2016. Ville de Montréal, Montréal.

ETHNOSCOP

2023 Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal – Supervision archéologique 2022 (MTL22-17-03), Musée de l'Holocauste de Montréal, Montréal.

2022 Site du futur Musée de l'Holocauste – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Ville de Montréal : Avis de potentiel archéologique, 28 pages.

2007 Ligne souterraine à 120 kV : Poste Berri - Poste Delorimier Montréal : étude de potentiel archéologique, 59 pages.

JOYAL, CLAUDE

1999 Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998. Parc des Îles-de-Boucherville, Longueuil.

Documents historiques, cartographiques, photographiques et iconographiques

CANE, JAMES

1846 « Topographical and pictorial map of the city of Montreal », extrait (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR gf).

CHARLAND, LOUIS

1801 « Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement », extrait (BAnQ G 3454 M65 1801 C4 CAR).

DUNCAN, JAMES

1831 « Vue près du Mile End », plume et encre sur graphite sur papier. Don de David Ross McCord, M686, Musée McCord-Stewart.

GOAD, CHARLES EDWARD

1915 « Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada », volume III, extrait, planche 128 (BAnQ 0003028627).

1912-1914 « Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots », volume I, extrait, planche 30 (BAnQ 0000174399).

1890 « Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », volume I, extrait planche 30 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).

1881 « Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », extrait, planche XXX (BAnQ 0003708048).

HOPKINS, HENRI WITHMER

1879 « Atlas of the city and island of Montreal ». BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA.

MAHAUT, VALÉRIE

2016 « Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal ». Map of the Island of Montreal's thalwegs, crest lines, and altimetry [document graphique] 1:20 000

PINSONNEAULT, ADOLPHE RODRIGUE

1907 « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard », extrait, planche 15 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 DCA).

PLUNKETT & BRADY

1873 « Plan of the City of Montreal made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey », extrait (BAnQ G/3454/M65/1872/P58 DCA).

SITWELL, HONORIUS SISSON

1866-1872 «Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 », extrait, feuillet 3, planche XI (BAnQ 0000321499).

TURGEON, CHARLES

1822 « Plan des terres de la Providence », Archives des Hospitalières de Saint-Joseph. Tiré de Nicole Valois, Analyse paysagère de l'arrondissement naturel et historique du Mont-Royal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, p. 42.

UNDERWRITERS' SURVEY BURREAU

1954 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000174386).

1939 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0003216546).

1926 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000179183).

VILLE DE MONTRÉAL

1983 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000024747)

1976 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655).

1970 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432).

1966 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432).

1961 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655).

ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2A2	2.1	Verre Incolore	Pot de conserve	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un frag de base d'un petit bocal ou pot de conserve fabriqué à la machine (lignes de moulages et bulles dans la masse de verre).	
2A2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de corps d'un bol avec décors d'engobe de type Mocha bleu avec lignes noires (datation générale 1800-1925). Le motif d'algue ou de plume représenté a été populaire dans la décennie 1870.	
2A2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Bol	1	1	Frag	4.1.1	Alimentation, préparation	Un frag de bord d'un grand bol à pâte rouge orangé, inclusions de petits nodules blanc dans la pâte, engobe blanc interne, glaçure jaunâtre interne et ligne brune sur le rebord.	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	1	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragment de bord d'une grande assiette de service avec décor de type shell edge à bord droit moulé (1840-1860).	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de bord avec décor de type flow blue (1850-1900).	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Pichet?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fun frag de corps d'un petit pichet, pot ou tasse avec décors peints bleus : lignes et fleurs?.	
2A2	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	5	5	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	5 frag d'une soucoupe avec décor japonisant brun (1880-1910), dont 3 fragments de bord et 2 de base. Inscription imprimée sur la base «STRAT… H.ALOCK… COBRIDGE…ENGL…» (Stratford Henry Alcock & Co Cobridge England) (production 1894-1910).	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un fragment sans marque.	
2A3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Deux frag jointifs de bord d'une grande assiette avec décors de type shell edge à bord droit moulé (1840-1860).	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2A3	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	Pot	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	Un frag de bord à rebord applati d'un pot ou d'une petite jarre à pâte grise et glaçure saline brune intérieur extérieur avec petits points noirs dans la glaçure. La surface est brune, probable application d'un enduit de surface (XIXe s.).	
2A3	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de base d'une bouteille ovale en verre coloré vert 7 up épais avec marques de moulages (lignes). Inscription moulée à la base de la Dominion Glass Company (losange avec D à l'intérieur, logo post 1928) et « DES… FC…».	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un frag de bord d'un founeau de pipe de type TD avec un motif à la molette sur le rebord de l'ouverture, sans marque (XIXe s).	
2A3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Fiole	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de base d'une petite fiole (possiblement fiole de parfum) à facettes sans marque (XIXe s.).	
2A3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un fragment de base d'une bouteille cylindrique avec marques de moulages (lignes) et petites bulles dans la masse. Inscription sur le bas des parois : «ASSOCIAT… …ERS».	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Entier	4.1.4	Alimentation, conservation	Une petite bouteille cylindrique de condiment avec goulot refermé de type bouteille de condiment liquide (extrait, sauce, vinaigre, etc.). Lignes de moulage verticales et marque de la Dominion Glass Company (losage avec un D, post 1928), inscription moulée «E» et «5» à gauche et à droite du losange.	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	2	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Deux frag jointifs d'un grand plat circulaire ou d'un grand bol avec décors imprimés mauve ou lilas de type japonisant (arbres, oiseaux et montagnes) (1880-1890). Une marque est imprimée sur la base, mais seule une partie de la cartouche est visible «…WARE».	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E1.	3.1.2.2	Laiton	Bouton	1	1	Entier	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Un petit bouton ou rivet à tête ronde en alliage cuivreux, base dentellée.	
2E1.	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un fragment de bord d'un fourneau de pipe avec décor moulé où figure deux bâtons de crosse et une balle (1876-1892), sans marque.	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un goulot de bouteille avec bague à lèvre applatie de forme rectangulaire, lignes de moulage. Probablement bouteille d'extrait ou de sauce.	
2E1.	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un goulot de bouteille cylindrique à lèvre moulée sans marque.	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bol	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de corps d'un bol ou d'un pot en verre moulé à décors incisés cubiques de 0,7 cm x 0,7 cm.	
2E1.	2.3.2.6	V Coul opaque bleu	Indéterminé	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un fragment de corps d'un objet indéterminé verre opaque bleu pâle. Le verre présente un feuilletage à deux épaisseur dans la tranche.	
2E1.	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Tuyau	1	1	Frag	4.8.3	Plomberie et canalisation	Un fragment de corps d'un tuyau de cannalisation avec glaçure extér/int verte jaunâtre.	
2E1.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	2	Frag	3.1	Agriculture/horticulture	Un fragment de base avec trou d'écoulement pour l,eau et un fragment de corps d'un pot sans décors ni glaçure.	
2E1.	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux fragments de bord d'une assiette avec décors oeints de ligne verte sur le bord et de ligne orangée sur le marli.	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors oeints de ligne noir sur le bord et de ligne rouge sur le marli, et un frag de bord d'une assiette avec décors moulés de gerbes de blé (1860-1900).	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	1	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Un fragment de corps d' grand plat ou grand bol comportant une poignée moulée (forme ronde entourrée de demi-cercles) (1840-1900).	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Soucoupe	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de bord d'une petite soucoupe creuse à décors de dorures (lignes et fleurs).	
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Tasse	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors de dorure (ligne sur la lèvre) et imprimés polychromes (arabesques, roses, etc.)..	
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Indéterminé	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de corps d'un objet avec décors imprimés d'enfants et d'un chien en habit de paysans, un frag de base d'un objet rectangulaire avec décors de dorures et de points en reliefs.	
2E2.	3.1.1.1	Fer ind	Clou indéterminé	19	19	Frag	4.7.2.3	Fixations - clous	Beaucoup de concrétion. Élagués.	
2E2.	3.2.2.1	Fer-blanc	Capsule	6	6	Inc	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Capsules à couronne (crown). Présence de concrétion dessus et dedans (XXe s.). Élagués.	
2E2.	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	13	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Élagués.	
2E2.	5.1.4	Coquille	Bivalve	3	3	Frag	6.1.2	Mollusques	Coquilles d'huître. Élaguées.	
2E2.	5.1.1	Os	Ossement	37	37	Frag	6.1.1.1	Mammifères	35 frag d'os frais, 1 frag d'os blanchi, 1 dent de grands mammifères (bœuf, cochon).	
2E2.	5.1.1	Os	Ossement	3	3	Frag	6.1.1.2	Oiseaux	3 frag d'os longs d'oiseaux.	
2E2.	2.3.2.6	V Coul opaque bleu	Indéterminé	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	deux fragments de corps d'un objet indéterminé verre opaque bleu pâle. Le verre présente un feuilletage à deux épaisseur dans la tranche.	
2E2.	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	3	3	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un frag de base d'une bouteille rectangulaire vert 7 up avec inscription moulée «REGISTERED CANADA 51-10795» et motifs de lignes verticales sur les faces (possible bouteille d'alcool ou de sirop d'érable), un frag de col d'une bouteille cylindrique de couleur vert 7 up, un frag de corps d'une bouteille cylindrique de couleur vert tirant sur le bleu.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E2.	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Deux frag de corps d'une bouteille carrée vert olive avec traces de moulage sur les faces (relief de lignes), un fragm de corps d'une bouteille cylindrique vert forêt.	
2E2.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	11	11	Frag	7.1	Indéterminé	6 frag de corps d'une bouteille ou d'un verre cylindrique dont un frag présente un motif de panneau moulé en surface, cinq fragments de corps d'une grosse bouteille carrée dont un avec l'inscription «…N…».	
2E2.	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	Un fragment de col avec épaule d'une bouteille cylindrique, possiblement de médecine, tonique ou autre. Un frag de corps d'une bouteille cylindrique sans marque ni trace.	
2E2.	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	7	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	5 frag réguliers, un frag recouvert de peinture rouge, un fragment noirci par le feu. 5 élagués.	
2E2.	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Bille	1	1	Entier	5.7	Jeux et divertissements	Une bille 1,5 cm de diamètre sans décor.	
2E2.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	Entier	5.7	Jeux et divertissements	Une bille 1,1 cm de diamètre sans décor.	
2E2.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	3	3	Frag	3.1	Agriculture/horticulture	Deux frag de bord et un de corps sans décor.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Plat	6	6	Frag	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Deux frag de bord et 4 frag de corps d'un grand plat de service avec décors imprimés bleus de type Blue Willow.	
2E2.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Soucoupe	3	3	Frag	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Un frag de bord d'une soucoupe sans décors, un frag de marli d'une petite soucoupe avec glaçure bleue, un frag de base d'une soucoupe sans décor avec inscription imprimée «MA… JA…», probablement japonaise.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E2.	1.1.2.116	TCF chamois gl tachetée brune	Théière?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de corps pâte chamois-beige d'une théière, cafetière ou autre objet arrondi avec un décors tacheté de type écaille de tortue de couleur brun en extérieur avec une glaçure transparente int/exté. Datation probable 1850-1920, possible cream coloured ware (1720-1800).	
2E2.	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Théière?	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de base et un petit fragment de corps d'une théière ou cafetière à pâte chamois-beige recouvert d'une glaçure brune (sans engobe). La glaçure est brune foncée et lustrée, mais brune transparente dans le bas et la base de l'objet (1830-1900).	
2E2.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Tasse?	4	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag de corps jointifs d'une tasse? avec décors moulés de feuillages, un frag de corps avec décors floraux imprimés vert (petits poins), un frag sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	11	11	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors de ligne dorée, un frag de corps avec décors de dodures, un fragment de bord avec décors imprimé brun japonisant (1880-1910), 7 frag de corps sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	4	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	4 frag jointifs d'une base de bol avec motifs moulés de bandes horizontales à la base.	
2E2.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	3	3	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Un frag de bord, un frag de base et un frag de corps de grand plat de service sans décors.	
2E2.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	3	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de base et deux frag de corps de petit bol sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de conserve	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un frag de corps d'un pot de conserve avec inscriptions imprimées en noir : «…SON'S» réaussées de feuilles. Compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE - LONDON. Produit alimentaire commercialisé à la fin du XIXe siècle et au début XXe siècle au Québec.	
2C1	5.1.4	Coquille	Bivalve	4	4	Frag	6.1.2	Mollusques	Coquilles d'huître. Élaguées.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2C1	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un long col de bouteille à lèvre cônique avec traces de lignes de moulage. Possible bouteille médicinale.	
2C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un court col de bouteille à lèvre en replat type carafe avec traces de lignes de moulage. Possible bouteille d'extrait culinaire.	
2C1	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	1	1	Entier	4.2.1.1	Boissons, absorption	Une bouteille de soda de la marque Uptown (vers 1950) en vert couleur 7 up. Inscriptions imprimées sur le corps : « Upton FORMAT GÉANT» et inscriptions moulées sur la base « 4239 - 6 ».	
2C1	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Frag	6.1.1.1	Mammifères	Un os de grand mammifère (bœuf, cochon)avec marque de sciage pour la boucherie.	
2C1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Tasse	2	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de base et un frag de corps jointifs d'une tasse de format chope avec décors moulés de lignes peintes blanches de type décors de bandes d'engobe (1830-1920).	
2C1	1.2.1.91	GG Bristol	Jarre	2	1	Frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Un frag de bord et un frag d'épaule jointifs d'une grande jarre à enduit ferrugineux extérieur et glaçure transparente. Pâte grisâtre grossière avec petites inclusions noires.	
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord d'une petite soucoupe avec décors de lignes dorées (effacées).	
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat	4	4	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Quatre frag de bord de grands plats de service avec décors bleus imprimés de type : flow blue floraux (1840-1910), de vignette scénique (XIXe s.), floral (XIXe s.) et Blue Willow.	
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors à l'éponge bleu et ligne verte en extérieur (XIXe s.).	

ANNEXE 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4399	2B	Retrait asphalte	E	1 mai 2023	AG
4400	2B	", brique (démo)	E	1 mai 2023	AG
4401	2B	"	E	1 mai 2023	AG
4402	2C	", tranchée inondée	E	1 mai 2023	AG
4403	2E	surface, tranchée sciée	S	1 mai 2023	AG
4404	2C	"	W	1 mai 2023	AG
4405	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4406	2C	Retrait asphalte	E	1 mai 2023	AG
4407	2C	"	E	1 mai 2023	AG
4408	2C	"	E	1 mai 2023	AG
4409	2E	"	E	1 mai 2023	AG
4410	2A	Concentration cendres minérales	N	1 mai 2023	AG
4411	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4412	2A	Reste de bois	W	1 mai 2023	AG
4413	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4414	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4415	2A	Détails cendres minérales	N	1 mai 2023	AG
4416	2A	Vue générale 2A2 et 2A3	E	1 mai 2023	AG
4417	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4418	-	-	-	-	-
4419	2A	2ème palier, détail restes de bois	N	1 mai 2023	AG
4420	2E	Retrait asphalte et lit de pose	N	1 mai 2023	AG
4421	2E	Pilier, bloc de béton avec mortier, paroi sud	PLAN	1 mai 2023	AG
4422	2E	", paroi nord-ouest	PLAN	1 mai 2023	AG
4423	2E	Grosse pierre, paroi sud	PLAN	1 mai 2023	AG
4424	2A1	Objets élagués de 2A1	-	2 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4425	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	AG
4426	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	AG
4427	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	
4428	2E1.	Objets dont certains conservés	-	2 mai 2023	AG
4429	2A2	objets élagués	-	2 mai 2023	AG
4430	2A	objets élagués	-	2 mai 2023	AG
4431	2A	Creusement nord-sud	E	2 mai 2023	AG
4432	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4433	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4434	2A	Bois le long de la paroi est	N	2 mai 2023	AG
4435	2A	Bois le long de la paroi nord	W	2 mai 2023	AG
4436	2A	Tranchée test (palier 2), paroi ouest	W	2 mai 2023	AG
4437	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4438	2A	Tranchée test (palier 2), paroi nord	N	2 mai 2023	AG
4439	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4440	2A	Tranchée test (palier 2), paroi sud	S	2 mai 2023	AG
4441	2A	Vue générale	N	2 mai 2023	AG
4442	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4443	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4444	2A	"	E	2 mai 2023	AG
4445	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4446	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4447	2A	Creusement nord-sud	N	2 mai 2023	AG
4448	-	-	-	-	-
4449	2C	Pompage	S	3 mai 2023	AG
4450	2B	En cours d'excavation	S	3 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4451	2B	En cours d'excavation	S	3 mai 2023	AG
4452	2B	En cours d'excavation, bloc de béton paroi sud	N	3 mai 2023	AG
4453	2B	Bloc de béton, paroi sud	N	3 mai 2023	AG
4454	3A	Sondages avec planches de bois, argile au fond, pierres dans 2A	N	3 mai 2023	AG
4455	3A	"	N	3 mai 2023	AG
4456	3A	"	S	3 mai 2023	AG
4457	3A	Sondages 3A, paroi nord	N	3 mai 2023	AG
4458	3A	Sondages 3A, paroi sud et ouest	W	3 mai 2023	AG
4459	2B	Dalle de béton sur l'argile	E	3 mai 2023	AG
4460	2B	"	S	3 mai 2023	AG
4461	2B	Détail dalle de béton	S	3 mai 2023	AG
4462	2C	Tranchée test, planche de bois dans l'argile	N	3 mai 2023	AG
4463	2C	Tranchée test, planche de bois détail	N	3 mai 2023	AG
4464	2C	"	N	3 mai 2023	AG
4466	2C	"	N	3 mai 2023	AG
4468	2A	Vue générale 2A avec sondage 3A au centre	E	3 mai 2023	AG
4469	2A	"	W	3 mai 2023	AG
4470	2A	"	N	3 mai 2023	AG
4474	2C	Tuyau de plomb sur l,argile, recouvert de sable, pendant excavation	S	3 mai 2023	AG
4475	2C	"	S	3 mai 2023	AG
4476	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4477	2C	Tuyau retiré, argile exposée partout	W	3 mai 2023	AG
4478	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4479	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4480	2C	"	E	3 mai 2023	AG
4481	2C	"	E	3 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4483	2E	Trou avec bois dans le remblais (ancien forage géotechnique??)	N	3 mai 2023	AG
4484	2E	"	N	3 mai 2023	AG
4485	2D	Vestige en maçonnerie de pierre	N	3 mai 2023	AG
4486	2D	"	E	3 mai 2023	AG
4490	2C	Vue générale vers l'ouest	W	5 mai 2023	AG
4491	2C	"	W	5 mai 2023	AG
4492	2C	"	W	5 mai 2023	AG
4493	2E, 2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4494	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4495	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4496	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4497	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3	S	5 mai 2023	AG
4498	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3	S	5 mai 2023	AG
4499	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	S	5 mai 2023	AG
4500	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	Plan	5 mai 2023	AG
4501	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	Plan	5 mai 2023	AG
4502	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi, après fouille manuelle	S	8 mai 2023	AG
4503	2C	Paroi sud	S	8 mai 2023	AG
4504	2C	Paroi sud	S	8 mai 2023	AG
4531	2A	Vue générale du chantier vers le nord-est	N-E	9 mai 2023	AG
4532	2A, 2B, 2C, 2D	Vue générale du chantier vers l'est	E	9 mai 2023	AG
4533	2C, 2D	Vue générale du chantier vers le sud-est	S-E	9 mai 2023	AG
4534	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4535	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4536	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4537	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4538	2D	Paroi ouest	W	9 mai 2023	AG
4539	2D	Paroi ouest	W	9 mai 2023	AG
4540	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4541	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4542	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4543	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4544	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4545	2D	Vue générale de la tranchée vers l'est, avant nettoyage	E	9 mai 2023	AG
4546	2D	Vestiges vus en plan	Plan	9 mai 2023	AG
4547	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4548	2D	Paroi sud	S	10 mai 2023	AG
4549	2E	Vue générale vers l'ouest	W	10 mai 2023	AG
4550	2E	Vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4551	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4552	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4553	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4555	2E	Tranché 2E vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4556	2E	Tranché 2E vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4557	2E	Tranché 2E vue générale vers l'ouest	W	11 mai 2023	AG
4559	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4560	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4561	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4562	2D	ST-4 vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4563	2D	ST-3 et ST-4 vues en plan	Plan	11 mai 2023	AG
4564	2D	ST-3 et ST-4 vues vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4565	2D	ST-1 vue vers le nord	N	11 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4566	2D	ST-1 vue vers le nord	N	11 mai 2023	AG
4567	2D	ST-1 et ST-2 vues vers le nord	N	11 mai 2023	AG
4568	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG
4569	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG
4570	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM2_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
1	2A	Vue générale, paroi nord	N	5 mai 2023	LB
2	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	Plan	5 mai 2023	LB
3	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	W	5 mai 2023	LB
4	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	W	5 mai 2023	LB
5	2B	Vue générale vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
6	2B	Vue générale vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
7	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers le nord, après nettoyage	N	5 mai 2023	LB
8	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers le sud, après nettoyage	S	5 mai 2023	LB
9	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
10	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, avant fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
11	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
12	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
13	2E	Paroi ouest portion sud, après fouille manuelle de 2E3 au complet	W	5 mai 2023	LB
14	2E	Paroi ouest portion sud, après fouille manuelle de 2E3 au complet	W	5 mai 2023	LB
15	2E	Paroi sud portion ouest, après fouille manuelle de 2E3 au complet	S	5 mai 2023	LB
17	2E	Paroi sud, vue générale de la tranchée vers le sud, après fouille manuelle	S	5 mai 2023	LB
18	2E	Paroi sud, portion est	S	5 mai 2023	LB
19	2E	Parois au coin sud-est	E	5 mai 2023	LB
20	2E	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, parois sud et ouest visibles	W	5 mai 2023	LB
21	2E	Paroi sud, portion centre, avec sondage exploratoire jusqu'à l'argile	S	5 mai 2023	LB
22	2D	Protection avec géotextile des ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D, avant remblaiement	E	12 mai 2023	LB

ARTEFACTUEL

Surveillance archéologique, Reconstruction du parvis de l'église Saint-Patrice, Magog

Été 2023

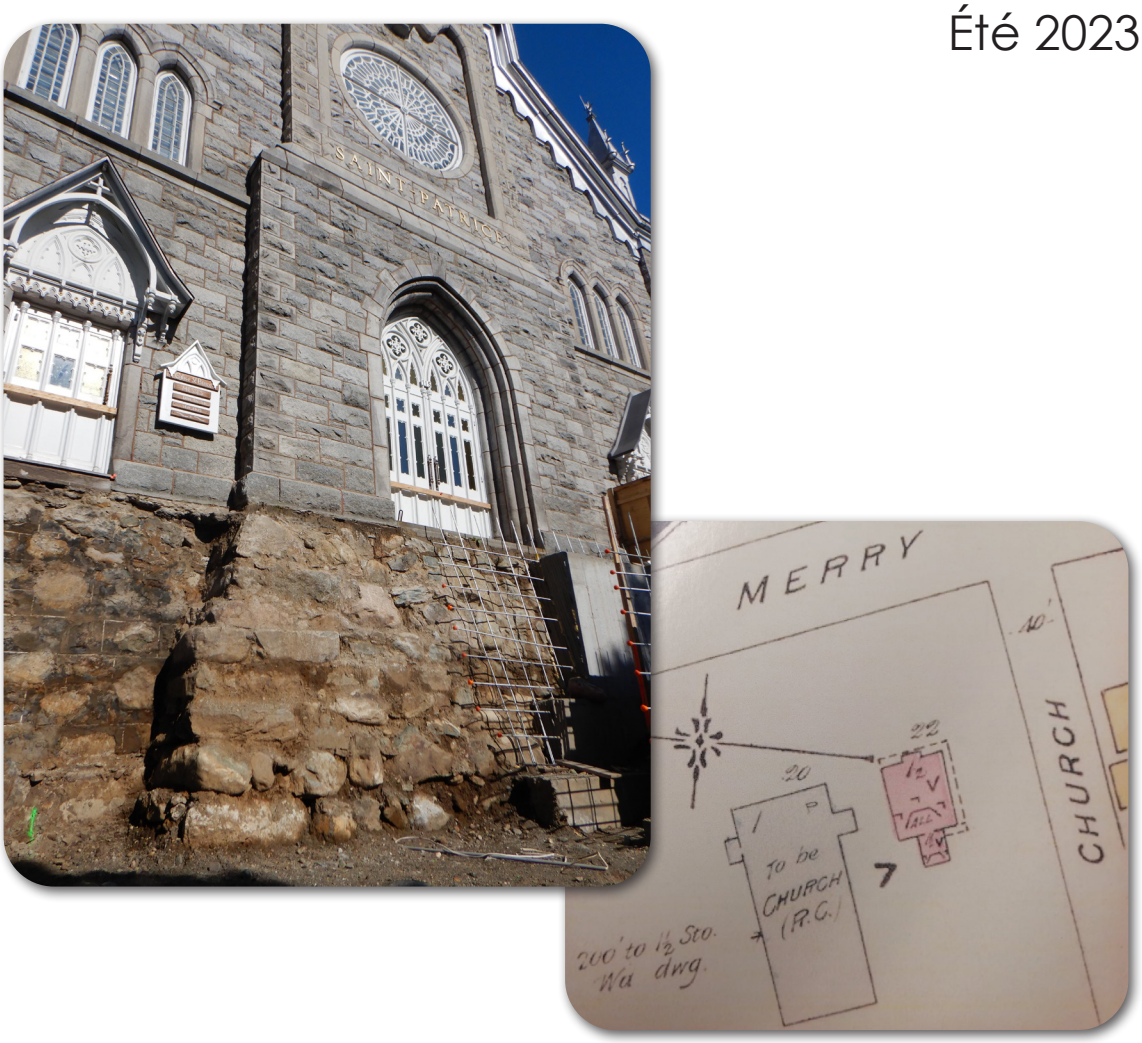

Mai 2024

Surveillance archéologique,
Reconstruction du parvis de l'église Saint-Patrice, Magog, Été 2023

Mai 2024

No de référence : 2023-RE-04-19-1

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

M. Rémi L. Petit
Architecte, Mire Architecture
78, rue Ozias-Leduc, suite 5
Sherbrooke (Québec) J1H 1M7

rlpetit@mirearchitecture.com
C 819 578-5147

Numéro de permis de recherche archéologique

23-ARTE-06

Crédits Carbone Éducatifs 2022 2023 ATTESTÉS

Page couverture :
Travaux de démolition du parvis, Artefactuel PESP-2023-N1-96 ;
Extrait d'un plan d'assurance incendie de 1891. Collection Jacques Boisvert. La Société d'histoire de Magog. Extrait provenant des dossiers de recherche du fond institutionnel de la Société d'histoire de Magog.

Résumé

Ce rapport présente les résultats de la surveillance archéologique réalisée dans le cadre des travaux de démolition du parvis de l'Église Saint-Patrice de Magog, sise au 115, rue Merry Nord (lot cadastral 5829278). Le projet visait à le reconstruire sur une nouvelle fondation de béton armé. La surveillance a été intermittente, suivant les étapes de construction, et s'est tenue entre le 8 mai et le 19 juin 2023. Le terrain de l'église étant compris dans la zone de potentiel archéologique *H4-Ensemble institutionnel et résidentiel Saint-Patrice Ouest* défini dans l'étude de potentiel réalisée par Artefactuel pour la Ville de Magog (Artefactuel 2021), ce secteur présentait donc un intérêt pour l'ancienneté de ses résidences, mais également pour les nombreuses institutions qui se trouvent autour de l'axe de la rue Saint-Patrice Ouest actuelle. L'église et son terrain y sont d'ailleurs désignés comme point d'intérêt archéologique signifiant soit un potentiel élevé et/ou des valeurs importantes rattachées aux vestiges archéologiques présumés.

La surveillance archéologique n'a pas mené à la découverte d'occupation préhistorique ou bioarchéologique. Quelques traces d'occupation historique possiblement antérieure au parvis ont été observées, mais elles ne constituent pas une combinaison de culture matérielle et de contexte en place suffisante pour justifier la création d'un site archéologique à l'emplacement de l'intervention. Par ailleurs, l'excavation nécessaire à la reconstruction du parvis de l'église était suffisamment profonde pour qu'aucun contexte archéologique n'ait été conservé dans l'aire des travaux. Ainsi, aucune intervention archéologique supplémentaire n'a été requise dans l'aire excavée à l'été 2023. En revanche, il est recommandé de réaliser au minimum une surveillance archéologique advenant de futurs travaux impliquant une excavation dans le stationnement au nord et en devanture de l'Église Saint-Patrice. En effet, les quelques traces d'occupation révélées au cours de l'excavation suggèrent une meilleure préservation du tissu archéologique dans ce secteur. L'intégrité du tissu archéologique dans la portion sud du terrain n'a pas pu être évaluée sur la base des observations réalisées au cours de cette surveillance. Ainsi, la réalisation d'un avis archéologique est recommandée afin de déterminer quel type d'intervention (inventaire ou surveillance archéologique) s'applique le mieux au projet, si ce dernier implique des excavations.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Mire Architecture

Rémi L. Petit	Architecte
Mathieu Guermeur	Technicien en architecture
Elizabeth Beauregard	Technicienne stagiaire en architecture

Conseil de la Fabrique Saint-Patrice

Éric Vaillancourt	Curé
François Théroux	Marguillier
François Faucher	Marguiller
André Leblond	Président financement

Entrepreneur général

Deema Atiea	Chargée de projet
Éric Bergeron	Contremaître

Artefactuel

Josianne Jetté	Chargée de projet Surveillance au terrain Analyse de la culture matérielle Rédaction
Zocha Houle-Wierzbicki	Archéologue coordonnatrice Bioarchéologue
Violette Vidal	Éditique

Archéo-CAD

Marie Fournier	Cartographie et infographie

Table des matières

1. Introduction 1
1.1 Mandat 1
1.2 Objectifs 2
1.3 Méthodologie 2
1.4 Structure du rapport 3

2. La zone d'étude 9
2.1 L'aire d'intervention 9
2.2. Évolution de l'environnement ancien 9
Déglaciation et retrait des eaux 9
Géologie, géomorphologie et dépôts de surface 10
Le réseau hydrographique 11
La végétation 12
2.3 Sites archéologiques connus et zones d'information archéologique 12

3. Cadre chronologique de l'occupation autochtone 15
L'occupation autochtone durant la période préhistorique 16
L'occupation autochtone durant la période historique 18

4. Cadre chronologique de l'occupation historique 20
4.1 Les premiers colons eurocanadiens (fin XVIII^{e} siècle, début XIX^{e} siècle) 20
4.2 La naissance du village (2^{e} et 3^{e} quarts du XIX^{e} siècle) 21
4.3 Paroisse Saint-Patrice 24

5. Potentiel archéologique de l'aire d'étude 28

6. Résultats de la surveillance archéologique 29
6.1 La structure externe du parvis 31
6.2 La structure de soutien du parvis 33
6.3 Le parement est des murs de fondation de l'église 37
6.4 Sols naturels et d'occupation en périphérie 38

7. Conclusion et recommandations 44

8. Bibliographie 45
8.1 Documents consultés 45
8.2 Documents d'archives 53

9. Annexe
9.1 Catalogue des photographies
9.2 Inventaire des artefacts et des écofacts

Liste des figures

Figure 1.1 Lot cadastral de l'église Saint-Patrice de Magog, Ville de Magog. Système d'information géographique GoNet, Groupe de géomatique AZIMUT inc. 4

Figure 1.2 Localisation de l'aire d'intervention. Cartographie: Archéo-CAD. 5

Figure 1.3 Plan des travaux. MIRE Architecture. 6

Figure 1.4 Localisation de l'aire d'intervention et des zones de potentiel préhistoriques. Cartographie: Archéo-CAD. 7

Figure 1.5 Localisation de l'aire d'intervention et détails du parvis de l'église. Cartographie: Archéo-CAD 8

Figure 2.1 Localisation des sites et des zones d'intervention à proximité sur le territoire de la Ville de Magog. Cartographie: Archéo-CAD. 14

Figure 4.1 Extrait de Map of the District of St. Francis, Putnam & Gray (1863), Collection cartographique, Société d'histoire de Magog. 22

Figure 4.2 Plan de Magog, Departement of Crown Land, Ottawa, 1866. Archives Ville de Magog, PL71M005_1_2. 22

Figure 4.3 Plan de 1883 attribué à Félix Farman. Archives Ville de Magog, PL60M0171_1. 23

Figure 4.4 La chapelle Saint-Patrice et le presbytère qui lui sera éventuellement annexé sur le site du centre communautaire actuel. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-119. 24

Figure 4.5 Plans de Théodore Lemaire pour la nouvelle église Saint-Patrice. Dossier de recherche Paroisse Saint-Patrice. Archives historiques de la Société d'histoire de Magog. IN2-C.6.14. 25

Figure 4.6 Le soubassement couvert de l'église Saint-Patrice, en arrière-plan de la Maison Smith. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-229. 25

Figure 4.7 Extrait d'un plan d'assurance incendie de 1891. Collection Jacques Boisvert. La Société d'histoire de Magog. Dossier de recherche Paroisse Saint-Patrice. Archives historiques de la Société d'histoire de Magog. IN2-C.6.14. 26

Figure 4.8 Presbytère de l'église Saint-Patrice avec le soubassement de celle-ci en arrière plan. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-144. 26

Figure 4.9 L'église Saint-Patrice de Magog, vers 1910. Collection Félix Barrière - Archives nationales à Montréal. P748,S1,P1331 27

Figure 4.10 Chute du clocher de Magog en 1918. Source : https://saintpatrice.ca/1918/ 27

Figure 4.11 Église Saint-Patrice de Magog en 1951. Par Joseph Guibord, 1951.Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal. E6,S7,SS1,D52779-52794 27

Figure 6.1 Aire d'intervention, PESP-2023-N1-05 29

Figure 6.2 Localisation de l'aire d'intervention et des sous-opérations archéologiques. Cartographie: Archéo-CAD. 30

Figure 6.3 Parement sud du parvis de l'église. Photographie provenant des plans de MIRE architecture. 31

Figure 6.4 Dessus du parvis (1C100 et 1C101) au début de son démantèlement. Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-01 31

Figure 6.5 Base d'un lampadaire et carlon des fils électriques en PVC. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-04 31

Figure 6.6 Localisation des sous-opérations et des vestiges mis au jour du parvis de l'église. Cartographie: Archéo-CAD. 32

Figure 6.7 Parement nord de la structure internet du parvis (1C108). Vue vers le sud. PESP-2023-N1-34 33

Figure 6.8 Sols sous les marches centrales du parvis (1A). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-15 33

Figure 6.9 Structure plus ancienne des marches avant au centre du parvis (1A102). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-25 34

Figure 6.10 Structure plus ancienne des marches avant au centre du parvis (1A102). Vue vers le sud. PESP-2023-N1-19 34

Figure 6.11 Concentration de gros moellons formant une division interne à l'intérieur du parvis (1C111). Vue vers les sud. PESP-2023-N1-53 34

Figure 6.12 Paroi sud vis-à-vis le centre de la porte centrale. Vue vers le sud. PESP-2023-N1-56 34

Figure 6.13 Planche de bois à l'horizontale, dans la paroi sud entre de la porte centrale et la porte sud. Vue vers le sud. PESP-2023-N1-59 35

Figure 6.14 Artefacts retrouvés à l'intérieur du comblement du parvis (1C2-1C3) 36

Figure 6.15 Tuyau de terre cuite qui se trouvait à l'intérieur du parvis. Vue vers le nord-est. PESP-2023-N1-46 36

Figure 6.16 Ouverture dans le haut du mur de fondation, au nord de la porte centrale (1D100), vraisemblablement en lien avec le drain de terre cuite. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-62 36

Figure 6.17 Vue du mur de fondation en saillie, sous la porte centrale, (1D101). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-78 37

Figure 6.18 Vue d'ensemble du mur de fondation en saillie (1D101) et du mur de fondation au sud (1D102). Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-87 37

Figure 6.19 Vue d'ensemble mur de fondation au nord (1D100) et les résidus d'un enduit imitant la pierre équarrie. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-63 37

Figure 6.20 Paroi derrière le muret sud de l'escalier nord (1B100). Vue vers le nord. PESP-2023-N1-32 38

Figure 6.21 Vue d'ensemble des sols sous le parvis. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-79 38

Figure 6.22 Haut du mur de fondation sous la porte centrale (1D101) et comblements du parvis appuyés contre son parement est. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-67 39

Figure 6.23 Vue d'ensemble de la hauteur de la mince couche de mortier (environ 5 cm de large) le long du mur de fondation au nord (1D100). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-72 39

Figure 6.24 Vue d'ensemble à la fin de l'excavation. Vue vers le nord. PESP-2023-N1-88 . 40

Figure 6.25 Paroi au coin nord-ouest de l'emprise des travaux. Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-73 40

Figure 6.26 Paroi est de l'emprise des travaux. Vue vers l'est. PESP-2023-N1-90 40

Figure 6.27 Paroi au coin sud-est de l'emprise des travaux. Vue vers l'est. PESP-2023-N1-92 41

Figure 6.29 Deux tessons de terre cuite commune dont un présente des traces de glaçure sur chaque côté, trouvés sous le trottoir d'ardoise devant le parvis. . 41

Figure 6.28 Quelques os de mammifère avec traces de boucherie retrouvés au coin sud-est de l'emprise. 41

Figure 6.30 Paroi ouest de l'emprise, contre le coin sud-est de l'église. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-94 41

Figure 6.31 Localisation de l'aire d'intervention superposée au plan d'assurance incendie d'Underwriter's survey de 1920. Cartographie: Archéo-CAD. 42

Figure 6.32 Localisation de l'aire d'intervention superposée au plan d'assurance incendie d'Underwriter's survey de 1951. Cartographie: Archéo-CAD. 43

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Sites archéologiques connus et zones d'intervention archéologique sur le territoire de la Ville de Magog. 13

Tableau 3.1 : Séquence chronologique des périodes rencontrées en Estrie et sites archéologiques associés. 15

1. Introduction

1.1 Mandat

Ce rapport présente les résultats de la surveillance archéologique de la démolition du parvis de l'Église Saint-Patrice de Magog en vue de sa reconstruction sur une nouvelle fondation de béton armé. La surveillance a été intermittente, suivant les étapes de construction, et s'est tenue entre le 8 mai et le 19 juin 2023, sur le terrain devant l'église sise au 115, rue Merry Nord (lot cadastral 5829278) (figures 1.1 et 1.2).

Le terrain de l'église est compris dans la zone de potentiel archéologique *H4-Ensemble institutionnel et résidentiel Saint-Patrice Ouest* défini dans l'étude de potentiel réalisée par Artefactuel pour la Ville de Magog (Artefactuel 2021). Ce secteur se développe dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et présente donc un intérêt pour l'ancienneté de ses résidences, mais également pour les nombreuses institutions qui se trouvent autour de l'axe de la rue Saint-Patrice Ouest actuelle, dont l'ancienne chapelle Saint-Patrice, laquelle se trouve sur le terrain du centre communautaire actuel et de l'église Saint-Patrice située au nord. L'église et son terrain y sont d'ailleurs désignés comme point d'intérêt archéologique signifiant soit un potentiel élevé et/ou des valeurs importantes rattachées aux vestiges archéologiques présumés.

Ainsi, un avis archéologique pour tous travaux d'excavation sur le terrain de l'église a été recommandé dans l'étude de potentiel archéologique de la Ville de Magog (Artefactuel 2021) et dans la fiche du point archéologique de la Ville de Magog mise à jour en 2022-2023 (point 53). Afin de répondre à ces recommandations, l'architecte mandaté par le conseil de la Fabrique Saint-Patrice a sollicité un avis archéologique spécifique à l'emprise des travaux pour la reconstruction du parvis de l'église auprès d'Artefactuel (figure 1.3). En raison de la nature des travaux, il a été déterminé qu'une surveillance archéologique constituait la méthode la plus efficiente afin de tenir compte du potentiel tout en mobilisant efficacement les ressources. Ainsi, cette intervention a été confiée à Artefactuel en tenant compte notamment de la disponibilité d'une bioarchéologue en cas de découverte de reste humain, situation qui se présente parfois près des lieux de culte.

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, le permis de recherche archéologique 23-ARTE-06 a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de cette intervention archéologique.

1.2 Objectifs

Selon les résultats présentés dans l'étude de potentiel archéologique (Artefactuel 2021), des zones sensibles ont été identifiées sur l'ensemble du territoire de la Ville de Magog. Le terrain de l'église est compris dans une zone à fort potentiel archéologique (figure 1.2, zone H4), mais à l'extérieur de la zone de potentiel préhistorique associée à la tête du lac Memphrémagog et la rivière Magog (figure 1.4). Une intervention précédente sur le terrain du centre communautaire (BhFa-7) avait permis de découvrir des vestiges de la période historique, mais avait également confirmé le faible potentiel préhistorique. La recherche historique concernant le terrain de l'église et le cimetière de la paroisse laissait présager que les probabilités de découverte de sépultures ou de traces d'occupation antérieure étaient relativement faibles, mais ce potentiel fut tout de même considéré dans l'organisation de l'équipe. Les objectifs de recherche visaient donc plutôt la documentation de la construction de l'église, l'occupation du terrain durant une dizaine d'années entre l'aménagement du soubassement et l'érection de l'élévation de l'église, et l'aménagement du parvis qui aura lieu durant les derniers travaux. La valeur de ce potentiel archéologique était considérée significative en raison de l'importance identitaire et historique qu'occupe le lieu de culte dans la communauté.

1.3 Méthodologie

L'inventaire archéologique a été réalisé sur le terrain avant de l'église Saint-Patrice (figure 1.5) entre le 8 mai et le 19 juin 2023. Une archéologue a été mandatée pour assurer la surveillance archéologique des étapes de démolition et d'excavation préalables à la reconstruction du parvis de l'église. Comme mentionné précédemment, une bioarchéologue était également disponible en cas de découverte imprévue de sépulture humaine. Le système Tikal a été utilisé dans l'identification des aires d'intervention archéologique. Ce système alphanumérique consiste à identifier par un chiffre une aire de recherche à l'intérieur de laquelle chaque sous-opération est identifiée par une lettre (ex. : 1A). Les différents lots, couches ou structures observés à l'intérieur d'une sous-opération sont identifiés par un autre chiffre (ex. : 1A1). Puisque cette intervention n'a pas mené à la reconnaissance d'un site, le code temporaire PESP-2023 a été conservé pour désigner l'intervention. Puisqu'il n'y a eu qu'une intervention en 2023, seule l'opération 1 a été identifiée (PESP-2023-1) et les sous-opérations ont servi à désigner différentes portions de la structure et des différentes aires d'excavation. Ainsi, la sous-opération PESP-2023-1A désigne la structure des marches avant centrales et les sols à l'intérieur de celle-ci. Les sous-opérations 1B et 1E correspondent pour leur part à celles situées respectivement au nord et au sud. La sous-opération 1C correspond au grand rectangle formant la structure principale du parvis ainsi qu'aux sols sous-jacents, alors que la sous-opération 1D correspond à la fondation de la façade de l'église. Finalement, la sous-opération 1F a servi à enregistrer les sols en dehors de l'aire couverte par le parvis.

Les différentes structures et couches de sol rencontrées ont été décrites et les résultats sont présentés dans le chapitre 6. Les catalogues de photographies ont été identifiés par un numéro

suivant le code temporaire (PESP-2023-N1 et N2), tout comme les dessins de terrain (PESP-2023-P1 à P3). L'inventaire des artefacts ne comptant que quelques objets est présenté dans l'annexe A. Toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord magnétique, lequel est parallèle à la rue Merry Nord et pointe à l'opposé du pont.

1.4 Structure du rapport

À la suite de cette introduction, le chapitre suivant décrit la zone d'étude, son environnement actuel et l'évolution de l'environnement ancien du territoire concerné dans une perspective élargie. Les sites connus et les zones d'informations archéologiques à proximité sont également brièvement présentés. Le cadre chronologique de l'occupation autochtone et le cadre chronologique historique sont respectivement présentés aux chapitres 3 et 4. Le chapitre suivant présente le potentiel archéologique identifié en fonction de la documentation historique, les interventions archéologiques à proximité et des observations sur le terrain actuel. La dernière partie, au chapitre 6, présente les résultats obtenus accompagnés de dessins en plan et de photos. Enfin, la conclusion et les recommandations viennent clore ce rapport.

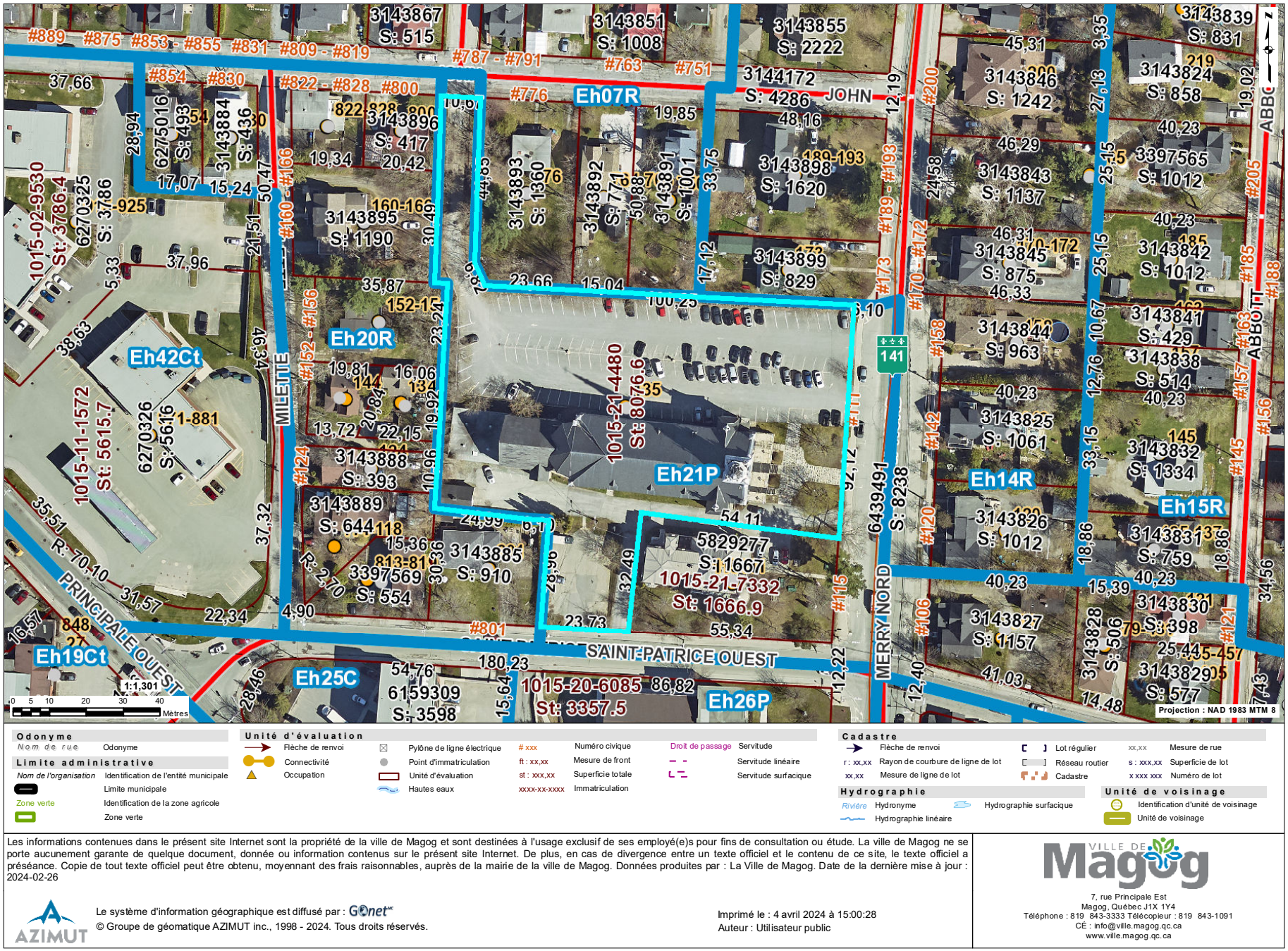

Figure 1.1 Lot cadastral de l'église Saint-Patrice de Magog, Ville de Magog. Système d'information géographique GoNet, Groupe de géomatique AZIMUT inc.

Figure 1.2 Localisation de l'aire d'intervention. Cartographie: Archéo-CAD.

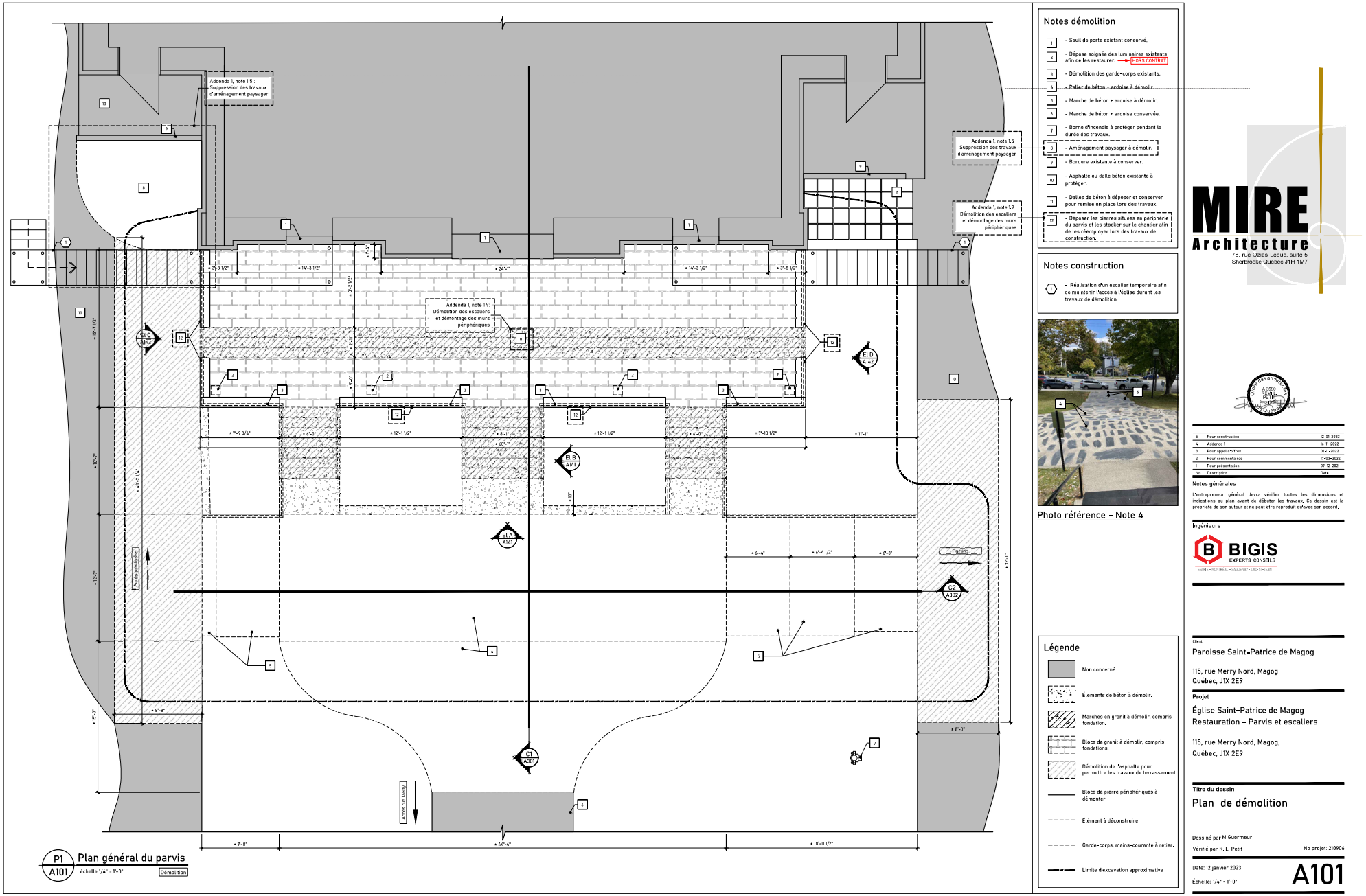

Figure 1.3 Plan des travaux. MIRE Architecture.

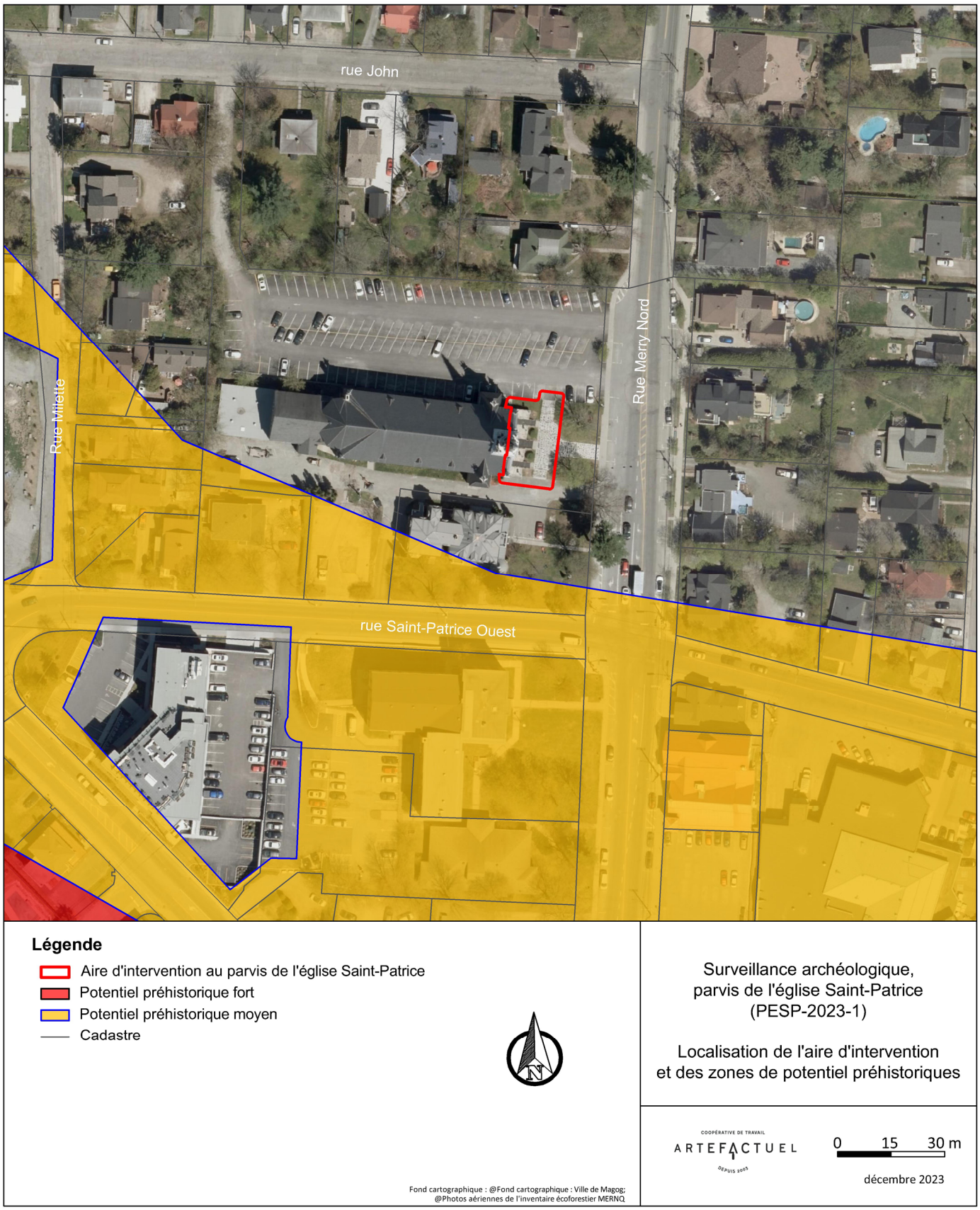

Figure 1.4 Localisation de l'aire d'intervention et des zones de potentiel préhistoriques. Cartographie: Archéo-CAD.

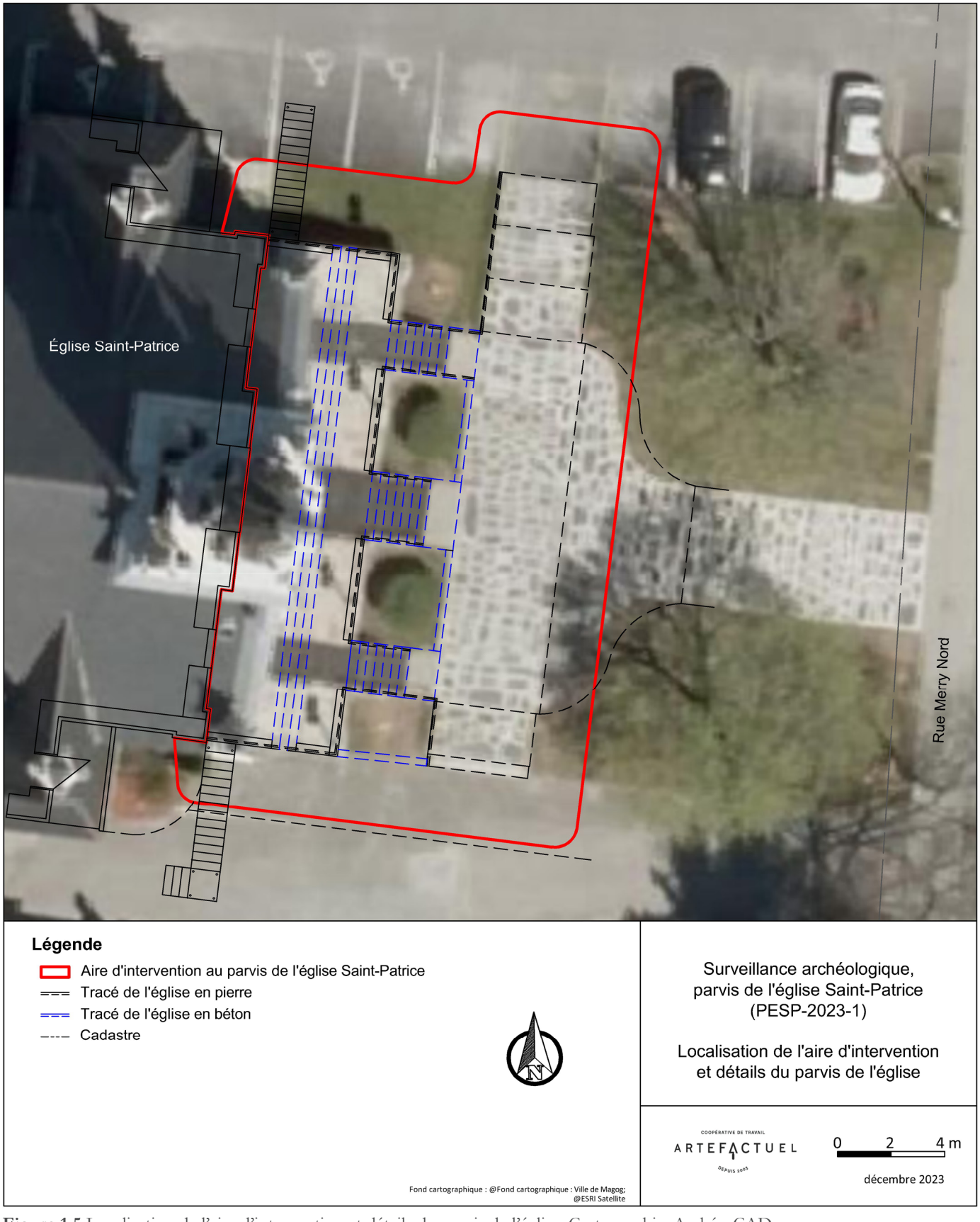

Figure 1.5 Localisation de l'aire d'intervention et détails du parvis de l'église. Cartographie: Archéo-CAD

2. La zone d'étude

2.1 L'aire d'intervention

La Ville de Magog se situe au sud du Québec, dans la région des Cantons-de-l'Est, à l'extrémité nord du lac Memphrémagog et au sud du mont Orford dans les Appalaches. L'église Saint-Patrice de Magog est érigée à près de 350 m de la tête du lac, sur un plateau d'environ 224 m d'altitude (figure 1.2). Sa façade est orientée à l'est, vers la rue Merry Nord, alors que son terrain est bordé à l'arrière par un talus plutôt abrupt qui donne sur les terrains résidentiels situés à plus d'un mètre plus bas. Ceux-ci se trouvent sur une pente plus douce, qui descend ensuite vers le lac dont le niveau moyen oscille autour de 208 m ANMM[1]. Sur les terrains avoisinants, se trouvent également le presbytère au sud et une résidence au nord. Le terrain même de l'église est majoritairement couvert d'aires de stationnement et d'une aire de circulation asphaltée, à l'exception du terrain avant, occupé par le parvis, un trottoir en contrebas, ainsi que des arbres et des aires gazonnées. L'aire ciblée pour la surveillance comprenait ce parvis ainsi qu'une partie des trottoirs et des aires gazonnées pour une superficie d'environ 375 m^2.

2.2. Évolution de l'environnement ancien

La description de l'environnement ancien et l'occupation autochtone du territoire (chapitre 4) sont des résumés issus de l'étude de potentiel présentée par Artefactuel à la Ville de Magog en 2021 (Artefactuel 2021).

Déglaciation et retrait des eaux

La fonte et le retrait des glaces de l'inlandsis laurentidien, lors de la dernière déglaciation, ont fortement modelé les Basse-Terre du Saint-Laurent et des Appalaches. L'inlandsis laurentidien a laissé sur son passage une couverture de till[2] sur la majorité du territoire estrien (till de Lennoxville). Ce sol est composé d'une matrice plutôt limoneuse qui a été créée par l'abrasion de la roche en place. Le recul du front glaciaire a également entraîné la mise en place d'une série de moraines[3] sur les contreforts appalachiens et a permis l'installation de plusieurs lacs proglaciaires, tels que les lacs Memphrémagog et Chaudière (actuel lac Mégantic).

Le lac proglaciaire Memphrémagog a été le plus important d'entre eux dans la région (Boissonnault et Gwyn, 1983). Lors de la déglaciation finale des Appalaches, vers 14 900 AA, le lac proglaciaire Memphrémagog a inondé les vallées situées immédiatement à l'est des monts Sutton, la région de Magog étant toujours recouverte de glace. Vers 13 350 étal. AA (11 300 ± 150 ; Parent et Occhietti, 1988), le lac a ennoyé la région, jusqu'à l'édification de la moraine du

1 ANMM : Au-dessus du niveau moyen de la mer.

2 Till : Dépôt glaciaire laissé directement par la fonte des glaciers et consistant en argile, sable, gravier et blocs rocheux mélangés dans n'importe quelle proportion.

3 Moraine : forme de terrain linéaire ou arqué constitué de till et mis en place par un glacier.

Mont Ham. Durant cette période, il a atteint son étendue maximale avec une altitude variant de 240 à 275 m ANMM. Cette phase a permis la mise en place de paléorivages entre 240 et 250 m ANMM dans le secteur à l'étude. Lorsque la marge de glace s'est retirée de la moraine du mont Ham, vers 13 200 étal. AA (11 200 ± 150 ; Parent et Occhietti, 1988), un nouveau déversoir a été ouvert près du lac Niglet, situé à l'ouest de l'actuel lac Memphrémagog, entraînant ainsi un abaissement du niveau des eaux du lac. Le retrait du front glaciaire a alors entraîné la formation du lac Candona dans la région.

Le lac Candona (vers 13 100-12 900 ans étal. AA) s'étendait sur le piémont appalachien jusqu'à environ 220 m ANMM. Il occupait les bassins des actuels lacs Ontario, Champlain, Memphrémagog jusque dans les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais, couvrant ainsi une superficie d'environ 30 000 km^2 (Parent et Occhietti, 1999). C'est en envahissant la vallée de la rivière Saint-François que les eaux du lac Candona ont rejoint le lac proglaciaire Memphrémagog. Vers environ 12 900 ans étal. AA (11 100 ± 100 AA ; Richard et Occhietti, 2005), la poursuite du recul de l'Inlandsis laurentien vers le nord a provoqué la vidange rapide des eaux douces du lac glaciaire Candona (220 m près de Warwick) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent alors occupés par la mer de Goldthwait. Cela entraîna une baisse soudaine du plan d'eau d'au moins 30 m dans la région au sud du front glaciaire, près des Appalaches (Richard, 2020).

Si la mer de Champlain s'est étendue jusqu'au versant nord des Appalaches vers 12 900 ans étal. AA (11 100 ± 100 AA ; Richard et Occhietti, 2005), considérant son niveau maximal de 175 m ANMM, elle n'aurait pas dépassé la ligne du versant topographique qui passe par le pied des monts Shefford et Brome, ceux-ci formant une barrière physique. La mer de Champlain n'a donc jamais recouvert la région de Magog (LaRocque *et al.*, 2005) dont l'altitude varie entre 208 et 300 m ANMM. Le lac Memphrémagog aurait donc hérité de sa forme actuelle depuis le retrait des eaux du lac Candona. Toutefois, les fluctuations climatiques au cours de l'Holocène ont probablement influencé son niveau d'eau. À ce propos, entre 12 500 et 10 500 ans étal. AA, des chercheurs (Dieffenbacher-Krall et Nurse, 2005) ont démontré des conditions plus sèches ayant favorisé une baisse du niveau d'eau de 6 à 7 m dans le nord du Maine, à Matthews Ponds.

Géologie, géomorphologie et dépôts de surface

La région à l'étude se trouve dans l'ensemble physiographique des Appalaches. Elle repose sur des roches sédimentaires telles que du shale et du grès, des roches volcaniques qui se sont formées au Paléozoïque (500 Ma) et des roches métamorphiques telles que le schiste (Gouvernement du Québec 2020). La région à l'ouest du lac Memphrémagog compte plusieurs sources de talc dont certaines ont été exploitées à une époque récente. Aucune source de pierre siliceuse comme le chert, la rhyolite ou le quartzite n'est connue à ce jour sur le territoire de Magog. On retrouve cependant une source de chert sur le mont Éléphant, situé à South Bolton, à l'ouest et d'autres sources sont également connues dans la région, par exemple le chert du Petit lac Brompton,

ainsi que différents matériaux retrouvés au mont Orford (calcédoine, rhyolite ou tuf silicifié, volcanite basique, tuf felsique, quartz). Bien qu'encore méconnues archéologiquement, ces sources de pierre ont pu contribuer à attirer des groupes autochtones dans la région de Magog. Par ailleurs, le secteur de Magog renferme des variétés de pierres non siliceuses et peut contenir du quartz, sous forme de galets notamment, car cette matière se rencontre dans l'ensemble des régions du Québec (Burke, 2007).

Dans le secteur de Magog, on retrouve essentiellement des dépôts hétérogènes d'origine glaciaire composés de silt, de sable et de gravier. De ce fait, la région est recouverte d'une importante couche de till d'épaisseur variable avec des zones d'affleurements. Au nord de la rivière Magog, on retrouve à certains endroits des sols issus de débordement du cours d'eau ayant créé des dépôts d'alluvions à texture variable. Ces dépôts alluvionnaires présentent généralement un drainage imparfait. On y retrouve à proximité des loams sableux graveleux d'origine glaciaire (Cann et Lajoie, 1943 ; IRDA, 2008a et 2008 b).

Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est essentiellement dominé par le lac Memphrémagog. Celui-ci est alimenté par plusieurs affluents, dont les principaux sont la rivière aux Cerises (Magog), la rivière Barton (Vermont) et la rivière Clyde (Vermont). Plusieurs autres ruisseaux viennent alimenter le lac. Le bassin versant du lac Memphrémagog s'étend sur 517 km^2 et se connecte à celui de la rivière Saint-François. La région fait donc parie d'un vaste réseau de communication connectant notamment les États du Nord-Est américain, l'Estrie, la vallée du Saint-Laurent et le bassin de la rivière Chaudière. Qui plus est, le lac Memphrémagog se loge au creux d'une dépression au sein des Appalaches, ce qui en fait un lieu de passage privilégié pour franchir les montagnes frontalières durant la préhistoire.

Le niveau actuel du lac Memphrémagog a été fixé artificiellement à environ 208 m ANMM en raison de barrages construits sur la rivière Magog. Le barrage Memphrémagog, situé à 1,4 km en aval, aurait produit une remontée des eaux de 7,92 m sur la rivière Magog[4]. Cette modification importante du niveau a certainement enseveli sous l'eau des rivages renfermant des sites archéologiques. Cela est attesté notamment par les découvertes d'artefacts par Lévesque (1962 : 30) à la pointe Merry (BhFa-2) lors d'un bas niveau d'eau, par celles sur la plage de la pointe Spinney (Carignan et Cloutier, 1996) ou encore par les multiples découvertes d'artefacts préhistoriques gisant au fond du lac.

Le lac Memphrémagog se déverse dans la rivière Magog qui alimente à son tour le lac Magog. Celle-ci, qui se déploie sur environ 10 km entre les deux lacs, borde l'aire d'intervention du

4 Répertoire des barrages. Fiche technique - Barrage du Memphrémagog. Expertise hydrique et barrages. Ministère l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques [En ligne] https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/detail.asp?no_mef_lieu=X0002729 (page consulté le 11 février 2021).

Quartier des marinas. Le cours de la rivière Magog est sinueux et la présence de deux rapides aurait nécessité jadis la réalisation de portages pour les contourner. Lorsque Weatherbee construit un barrage en 1822 à l'est de l'embouchure de la rivière, il l'aménage au commencement de rapides qui s'étendent sur presque un kilomètre. James B. Francis (1874) indique pour sa part que les rapides se terminent à 1,2 km du lac Memphrémagog. Les rapides disparaitront avec la construction du barrage de 1883 (*Magog Textile and Print co.*) et l'élévation du niveau de l'eau en amont. Le second rapide se trouvait à la hauteur du barrage actuel la Grande-Dame. C'est ce qui aurait justifié la construction en 1897 d'un premier barrage à cet endroit (Kesteman, 2004). Plusieurs autres barrages ont été par la suite construits sur la rivière Magog, dont deux sont toujours existants aujourd'hui.

La végétation

Selon les données polliniques de la tourbière du parc national de Frontenac, situé à environ 100 km au nord-est de Magog, la végétation régionale a été initialement composée d'une toundra vers 13 000 ans étal. AA (Lavoie et Richard, 2000), laquelle a ensuite fait place à une phase d'afforestation. Entre 12 750 et 10 500 ans étal. AA, le paysage était couvert d'une forêt ouverte d'épinettes, graduellement remplacée par une forêt de sapins, de trembles et de chênes rouges. Depuis 10 500 étal. AA, ce sont les érablières qui dominent le paysage de la région (Lavoie et Richard, 2000). Vers 13 000 ans, à environ 35 km à l'ouest-nord de Magog, le versant sud du mont Shefford était quant à lui couvert par une pessière ouverte à trembles et aulnes (Richard, 2007). Une sapinière à bouleau blanc s'est par la suite graduellement installée entre 11 500 et 8250 étal. AA. Depuis, 8250 étal AA, c'est également le domaine bioclimatique de l'érablière qui domine ce secteur.

2.3 Sites archéologiques connus et zones d'information archéologique

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées sur le territoire de la Ville de Magog, principalement au cours des trois dernières décennies. Celles-ci ont mené à l'identification de 7 sites archéologiques : BhFa-2, BhFa-3, BhFa-4, BhFa-5, BhFa-6, BhFa-7 et BhFa-8 (tableau 2.1 et figure 2.1). La découverte de sites de la période préhistorique sur la pointe Merry (BhFa-2), au nord de celle-ci (site de la Maison Merry, BhFa-4) et sur la rive nord de la rivière Magog (BhFa-3), à quelques kilomètres à l'est de l'aire d'intervention, témoigne de l'occupation du secteur aussi tôt que durant la période de l'Archaïque. Le site BhFa-4 a, pour sa part, également livré des témoignages de l'occupation des Merry à la période historique. Les sites BhFa-5, BhFa-6, BhFa-7 et BhFa-8 sont pour leur part tous des sites dont les périodes d'occupation vont de la mi-XIX^{e} à aujourd'hui.

Tableau 2.1 : Sites archéologiques connus et zones d'intervention archéologique sur le territoire de la Ville de Magog.

Site		Localisation	Période culturelle associée	Références (ISAQ)
Code Borden	**Nom**			
BhFa-2	Pointe Merry	Confluence du lac Memphrémagog et de la rivière Magog	Archaïque indéterminé, Sylvicole inférieur	Graillon, 1995 ; Lévesque, 1962 ; Morin, 1981 ; Tremblay, 2005 : Artefactuel, 2023
BhFa-3	Rivière Magog	Nord-est de l'autoroute 55	Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen tardif, Sylvicole supérieur	Arkéos, 1999a, 1999b ; Joyal, 1999 ; Ostéothèque, 1998
BhFa-4	Maison Merry	708, rue Principale O.	Archaïque récent post-laurentien Datations incertaines : Sylvicole moyen ancien, Sylvicole moyen tardif, Sylvicole supérieur	Archéo-Estrie, 2015 ; Artefactuel, 2016 et 2018 Bergeron Gagnon, 2009 ; Chrétien 2015a, 2015b, 2015c et 2016 ; GRDH, 2016
BhFa-5	Ancienne pisciculture de Magog	Rue de Hatley, sur la rive de la rivière Magog	Eurocanadien	Patrimoine Experts 2015a, 2015b, 2016a, 2017a
BhFa-6	Parc des Braves	375, rue Principale O.	Eurocanadien	Patrimoine Experts 2017b, 2020
BhFa-7	Centre communautaire	95 rue Merry N.	Eurocanadienne	Artefactuel 2021b
BhFa-8	Autoparc Stanley	111 rue du Collège	Eurocanadienne	Artefactuel 2022a
Zones d'information archéologique				
Sortie 115, au sud de l'autoroute 10.			Patrimoine Experts 2008	
Rivière Magog aux abords de l'A55 (site BhFa-3) ; Au sud de l'échangeur de l'A55 et l'A10 ; Rue Merry Nord, au sud de l'A10 ; Rue Principale Ouest, au nord de la rue Fillion.			Arkéos 1999f, 1999j	
Sortie 118 et chemin Martel au nord de l'autoroute 10.			Pierre Bibeau 1983	
Sortie 115 de l'autoroute 10.			Ethnoscop 2011i	
Pont du chemin des Pères, au nord de la rue Caron.			Ethnoscop 2007i ; SACL 2008j	
Sur la route 112 (rue Sherbrooke), à l'ouest de l'autoroute 55.			Patrimoine Experts 2000d	
Aux abords de la route 112, entre le chemin Southière et la rivière aux Cerises.			Patrimoine Experts 2006i	
Rue Principale O. Centre-ville de Magog			Patrimoine Experts 2017b ; Patrimoine Experts 2020	
Terrain de l'hôtel de ville et son stationnement			Patrimoine Experts 2017b	
Église St. Luke's			Patrimonia 2021	
Projet domiciliaire en bordure sud de la rivière Magog, face au Complexe du textile			Patrimonia 2022	
Quartier des marinas - 494, rue Principale Ouest			Artefactuel 2022b	
Place du parc - 719-741, rue Principale Ouest			Artefactuel 2022b	

Figure 2.1 Localisation des sites et des zones d'intervention à proximité sur le territoire de la Ville de Magog. Cartographie: Archéo-CAD.

3. Cadre chronologique de l'occupation autochtone

L'occupation humaine de Magog commence plusieurs millénaires avant l'arrivée des premiers colons à la fin du XVIII^{e} siècle. On nomme par convention « préhistoire », la période de l'humanité précédant l'invention de l'écriture. Conséquemment, la préhistoire ne se termine pas partout au même moment sur la planète et en Amérique du Nord, c'est avec la colonisation européenne qu'on définit le passage de la période préhistorique à la période historique. La nomenclature de ces deux époques ne porte aucun jugement moral, mais simplement que l'une peut être documentée par les textes d'archives, alors que l'autre ne le peut pas et doit alors faire appel à l'archéologie, à l'ethnologie et à la tradition orales des Premières Nations.

La préhistoire en Estrie est très ancienne et remonte à environ 12 000 ans avant aujourd'hui (AA). Elle est divisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 3.1). Ces périodes sont subdivisées en plusieurs sous-périodes, elles-mêmes parfois redivisées en d'autres sous-périodes. Considérant l'état de la recherche archéologique à l'heure actuelle, seule la fin de la période archaïque et la période sylvicole sont représentées par des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Magog. Il est fort probable que ce constat soit appelé à évoluer au fil de la recherche, car la région de l'Estrie est celle présentant les plus anciennes occupations humaines du Québec.

Tableau 3.1 : Séquence chronologique des périodes rencontrées en Estrie et sites archéologiques associés.

Périodes	Sous-périodes	Dates conventionnelles	Dates étalonnées	Sites archéologiques de Magog
Période historique	-	XVI^{e} au XX^{e} siècles apr. J.-C.	-	BhFa-4 ; BhFa-5 ; BhFa-6, BhFa-7, BhFa-8
Sylvicole	Supérieure	1 000 à 450 AA	1 000 à 450 AA	BhFa-3 ; BhFa-4 ?
	Moyen tardif	1 500 à 1 000 AA	1 500 à 1 000 AA	BhFa-3 ; BhFa-4 ?
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA	2 400 à 1 500 AA	BhFa-4 ?
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA	3 000 à 2 400 AA	BhFa-2 ; BhFa-3
Archaïque	Supérieur	5 500 à 3 000 AA	6 800 à 3 000 AA	BhFa-2 ; BhFa-4
	Moyen	7 000 à 5 500 AA	8 800 à 6 800 AA	
	Ancien	9 500 à 7 000 AA	11 350 à 8 800 AA	
Paléoindien	Récent	10 000 à 8 000 AA	11 350 à 9 000 AA	
	Ancien	12 000 à 10 000 AA	12 500 à 11 350 AA	

L'occupation autochtone durant la période préhistorique

Durant l'épisode du lac proglaciaire Memphrémagog (13 200-13 100 étal. AA) et du lac Candona (13 100-12 900 étal. AA), l'occupation humaine aurait été impossible, même sur les portions exondées du territoire. Quant à l'épisode de la mer de Champlain (12 900-11 000 étal. AA), il n'affecte pas directement l'aire d'étude et on suppose qu'à cette époque, le lac Memphrémagog aurait probablement déjà pris forme. Il semble par ailleurs fondé de croire qu'environ un siècle seulement après la mise en place du lac Memphrémagog, l'aire d'étude aurait potentiellement été favorable à l'accueil des premiers groupes paléoindiens, soit entre 12 800 et 12 500 étal. AA. Cela dit, une telle ancienneté est à l'heure actuelle inédite sur le territoire Québécois et si des occupations paléoindiennes anciennes ont réellement pris place dans la région de Magog, il est probablement plus réaliste qu'elles soient plus ou moins contemporaines de celles mises au jour près du lac Mégantic, sur le site BiEr-14.

Effectivement, la dernière décennie a été fructueuse pour la documentation de la période du **Paléoindien récent (11 350 à 9000 AA)** en Estrie. On a reconnu cette période notamment sur les berges du lac aux Araignées (site Cliche-Rancourt - BiEr-14) et sur deux autres sites bordant la rivière Saint-François. On en trouve un premier à Weedon (site Gaudreau - BkEe-8) sur une terrasse située à seulement 3 m au-dessus du niveau de l'eau. Le second site se trouve à Brompton (site Krueger 2 - BiEx-23) qui se trouve quant à lui à une altitude de 10 m au-dessus de la rivière. Ce dernier site se trouve à 34 km de Magog par voie d'eau. Quant à BkEe-8, il se situe un peu plus loin. La jonction des rivières Magog et Saint-François se trouve pour sa part à environ 21 km en canot de la limite territoriale de Magog qui est donc très rapprochée de la voie de communication qui était empruntée par les groupes estriens du Paléoindien récent (Chapdelaine, 2007 ; Chapdelaine et Graillon [dir.], 2020 ; Patrimoine Experts, 2016b : 28-29, 37 ; Graillon, 2012 ; Graillon et Chapdelaine, 2018 : 59-60 ; Graillon, Chapdelaine et Chalifoux, 2012).

Pour leur part, **les phases ancienne (11 350 à 8800 AA) et moyenne (8800 à 6800 AA) de l'Archaïque** sont encore relativement peu documentées, tant en Estrie que dans le reste du Québec. Elles sont également absentes du registre archéologique de Magog. En Estrie, la plupart des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été découverts dans la région du lac Mégantic. Notons aussi la présence d'objets diagnostiques de l'Archaïque moyen à Weedon, sur le bord de la rivière Saint-François (BkEu-8) (Chapdelaine [dir.], 2015 ; Graillon, 2012 ; Graillon et Chapdelaine, 2018 : 61).

L'Archaïque supérieur (6800 à 3000 AA) est une période où le climat a pu atteindre des températures plus chaudes que celles d'aujourd'hui et où l'environnement se stabilise pour ressembler à l'actuel. Plus d'une vingtaine de sites de l'Archaïque supérieur ont été identifiés en Estrie et le territoire de Magog ne fait pas exception, puisque deux sites révèlent pour le moment des indices de cette époque. À la pointe Merry (BhFa-2), quelques artefacts ont été découverts en surface et leur type semble rattaché à cette période, mais la littérature n'en dit pas davantage sur

une datation plus précise (Lévesque, 1962). Le second site est celui de la maison Merry (BhFa-4) où les recherches ont révélé plusieurs évidences d'une occupation durant l'Archaïque supérieur. Une pointe de projectile découverte en 2013 rappelle le style « Lamoka » qui renvoie à la tradition post-laurentienne (environ 4500 à 3000 AA) (Archéo-Estrie, 2015 : 64-65). Durant les fouilles de 2015, les recherches n'ont pas révélé d'outils diagnostiques de cette période, mais des datations radiocarbones réalisées sur des charbons de bois prélevés permettent de croire que les lieux étaient bel et bien occupés durant le quatrième millénaire avant notre ère (Artefactuel, 2016 : 76-77). Enfin, à l'intérieur de la maison Merry, un collectionneur anonyme y a laissé un ensemble d'artefacts en pierre polie témoignant de la tradition laurentienne de l'Archaïque supérieur (environ 6800 à 4500 AA). On ne connaît malheureusement pas l'origine de ces artefacts, mais il n'est pas impossible qu'ils puissent provenir du site même de la maison Merry ou de ses environs (Chrétien, 2015c).

La période du Sylvicole (3000 à 450 AA) est pour sa part marquée par l'apparition de la technologie céramique. Sur le territoire de Magog, on retrouve deux sites témoignant de la période du **Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA)** du Sylvicole. Celui de la pointe Merry (BhFa-2) a révélé une sépulture au sommet d'un monticule, à l'intérieur de laquelle se trouvaient deux individus, ainsi que du mobilier funéraire. Malheureusement, cette découverte fortuite a été réalisée en 1908, lors de travaux d'excavation pour prélever du sable et du gravier. On ne possède ainsi que très peu d'informations sur ce site qui a été détruit rapidement et dont un seul objet nous est parvenu à ce jour (figure 3.1) (Graillon, 1995 ; Lévesque, 1962 ; Tremblay, 2005). L'autre site du Sylvicole inférieur à Magog, BhFa-3, est situé en bordure de la rivière Magog, à environ 5,25 km de l'aire d'intervention du Quartier des marinas par voie d'eau. Or, l'occupation principale de ce site est plus tardive et seuls deux outils en pierre semblent indiquer une présence discrète durant la phase initiale du Sylvicole (Arkéos, 1999b : 183 ; Joyal, 1999). Une dizaine d'autres sites de l'Estrie indiquent des occupations humaines de cette période, mais les évidences matérielles permettant de les étudier demeurent habituellement modestes (Graillon et Chapdelaine, 2018 : 63-64 ; Patrimoine Experts, 2016b : 31-32).

La période du **Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA)** coïncide avec l'apparition de décoration sur les poteries. À Magog, le Sylvicole moyen est surtout représenté par le site BhFa-3 (rivière Magog), dont l'occupation principale se situe vers la fin de cette période et le début de la suivante. Le site a livré un riche assemblage céramique, ainsi que de nombreux outils et vestiges de foyers. La richesse de ce site pour sa collection d'objets du Sylvicole moyen tardif en fait d'ailleurs une référence pour cette période en Estrie. Ajoutons aussi que la culture matérielle laissée par les occupants du site à cette époque semble indiquer des interactions privilégiées vers la vallée du Saint-Laurent au nord plutôt que vers les États américains au sud. Il semble ainsi plausible de croire que ce groupe serait de culture iroquoienne plutôt qu'algonquienne (Arkéos, 1999b : 184-200 ; Joyal 1999). Le site de la maison Merry a aussi révélé des traces très discrètes de cette époque, d'abord sous la forme d'un unique tesson de poterie. Or, ce dernier est difficile à dater

en raison de son décor mal imprimé et l'objet pourrait remonter soit à la phase plus ancienne du Sylvicole moyen (2400 à 1500 AA), soit au Sylvicole supérieur (1500 à 1000 AA) (Archéo-Estrie, 2015 : 64-65). Dans un second temps, des datations radiocarbones de l'aire fouillée en 2015 ont révélés que cette portion du site pourrait aussi avoir été occupée durant le Sylvicole moyen, mais nous ne sommes pas certains de la fiabilité de ces dates (Artefactuel, 2016 : 76-77).

Finalement, le **Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA)**, la dernière période de la préhistoire du Québec, est notoire surtout pour l'apparition de l'agriculture (maïs, courge, haricot) et la sédentarisation des groupes iroquoiens au sein de villages semi-permanents, parfois palissadés, tels que ceux que rencontrera Jacques Cartier au XVI^{e} siècle (Chapdelaine [dir.], 2015 ; Clermont, 1995 ; Tremblay, 2006). Or, si ces établissements villageois sont bien présents dans la vallée du Saint-Laurent, l'Estrie ne compte pour l'heure aucun site de cette nature. En effet, les occupations estriennes de cette époque semblent essentiellement correspondre à des campements temporaires, comme ceux observés pour les millénaires précédents. Une dernière phase d'occupation du site BhFa-3, datant de la fin du Sylvicole supérieure, serait potentiellement l'œuvre d'un groupe iroquoien issu de la vallée du Saint-Laurent. Si les Iroquoiens ont pu fréquenter l'Estrie, ils n'étaient vraisemblablement pas les seuls à le faire, car à la période historique, ce territoire était occupé alors par les ancêtres des Abénaquis. Il pouvait donc s'agir d'un territoire partager entre les deux nations. L'autre témoin possible d'une occupation au Sylvicole supérieur à Magog se trouve à la maison Merry (BhFa-4). Comme mentionné précédemment, ce site a révélé un tesson de poterie dont le décor pourrait, mais de manière incertaine, renvoyer à cette période (Archéo-Estrie, 2015 : 64-65).

L'occupation autochtone durant la période historique

À ce jour, on ne connaît que deux sites d'occupation autochtone remontant à la période historique dans les environs de Magog. Le premier est situé à Weedon (BkEu-8) et il a révélé les restes d'un petit campement qui aurait possiblement été l'œuvre d'un groupe d'Abénaquis parti en expédition guerrière contre les colonies anglaises au sud de la frontière (Graillon, 2013). Le second est un site d'art rupestre mis au jour à Brompton (BiEr-19) où l'on peut voir des pétroglyphes qui auraient été gravés entre 1740 et 1815 par différents groupes culturels, dont des Amérindiens (Graillon, 1996 ; Ethnoscop, 2011).

Concernant la documentation écrite, elle relate que l'Estrie était le territoire privilégié des Abénaquis de l'ouest et surtout d'un sous-groupe nommé les Sokokis. Leur présence était plus soutenue dans l'amont du bassin versant de la rivière Connecticut aux États-Unis, mais ils devaient fréquenter aussi des territoires plus nordiques comme l'Estrie. La guerre et la pression de la colonisation anglaise obligent les Abénaquis à quitter une partie de leur territoire situé dans les États du Vermont et du New Hampshire vers la fin du XVII^{e} siècle, ce qui aurait favorisé l'établissement de cette nation en Estrie.

On sait que vers la fin du XVIII[e] siècle, le secteur de l'embouchure de la rivière Magog était encore utilisé par les Abénaquis pour la pêche. Une reproduction d'un plan de 1922 montre l'emplacement possible d'un barrage à poisson à l'ouest de l'actuel barrage Memphrémagog. Le journal de Ralph Merry IV relate également qu'il recevait des soins de santé de deux Autochtones vivants dans un campement isolé près de la berge du lac Memphrémagog, à environ sept miles de la maison Merry (Somers Sanborn, 1969). En 1786, Pierre de Sales Laterrière, lors de son voyage vers Boston passe par la rivière Magog et le lac Memphrémagog. Il explique que les Autochtones entretenaient une série de « cabanes » aménagées le long de cette route très fréquentée par les Abénaquis. Toutes ces données nous montrent bien que la présence autochtone persiste durant la période historique et même jusqu'à une époque assez tardive. Il est donc très probable que des traces de ces occupations aient été préservées dans les sols de Magog.

4. Cadre chronologique de l'occupation historique

4.1 Les premiers colons eurocanadiens (fin XVIII[e] siècle, début XIX[e] siècle)

Avant 1791, les Cantons-de-l'Est ne font l'objet que de passages anecdotiques d'Européens en mission militaire ou de documentation du territoire. Il est également connu que la fuite des rangers de Robert Rogers suivant l'attaque punitive sur le village autochtone de Saint-François passe également par la rive est du lac. Des arpenteurs sillonnent aussi le territoire avant de proposer la division de celui-ci. Bien qu'il ne soit pas impossible que certains de ceux-ci se soient arrêtés à la halte millénaire qu'est la pointe Merry, aucune donnée n'appuie cette hypothèse à l'heure actuelle.

À la suite de la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783), les premiers occupants eurocanadiens des Cantons-de-l'Est seront majoritairement des immigrants américains loyalistes, lesquels seront suivis par des colons américains simplement en quête d'opportunités. C'est donc à la fin du XVIII[e] siècle que s'installent les premiers colons sur le territoire du canton de Bolton, lequel se déploie de l'ouest du lac Memphrémagog jusqu'au nord de la rivière Magog en passant par la tête du lac. C'est Nicholas Austin, un quaker qui entretient des liens politiques avec des patriotes américains, qui obtient les lettres patentes pour le canton de Bolton en 1797. Il y est en fait installé depuis 1793 ou 1795 selon les auteurs. Il arrive avec ses associés et des fonds destinés à l'arpentage et à la construction d'infrastructures. Suivant un parcours parsemé d'embûches, il a peu de succès et mourra ruiné en 1821. Il aura tout de même construit un barrage rudimentaire et un moulin près de la décharge du lac, avant de s'établir sur la rive ouest à l'emplacement du village d'Austin. Nicholas Austin pourrait donc dès 1793 avoir exploité une partie de la pointe Merry.

Le fondateur du hameau de l'Outlet qui deviendra le berceau de la ville de Magog, Ralph Merry III (1755-1825), arrive peu de temps après Nicholas Austin. Il lui rachète les terres à la tête du lac Memphrémagog, dont la pointe Merry, à la décharge du lac dans la rivière Magog. Les archives, bien qu'elles soient peu éloquentes à ce sujet, mentionnent une première « cabane en bois rond » qui sera construite en 1799 et où Ralph Merry logera avec sa femme et leurs huit enfants. Celle-ci se situerait sur le terrain de la Maison Merry actuelle (figure 2.1, BhFa-4), à l'angle des rues Principale et Merry. Originaire des États-Unis, Ralph Merry sera d'abord défricheur et fermier. Il achètera les moulins à scie et à farine érigés peu de temps avant (1795) par Nicholas Austin. Il fait ensuite l'acquisition de grandes étendues de terres et des droits d'exploitation de la décharge du lac. Il assure également la gestion d'une forge (1809).

4.2 La naissance du village (2e et 3e quarts du XIXe siècle)

Jusqu'au début du XIXe siècle, les deux rives de la rivière Magog évoluent en parallèle le long de deux anciennes routes connectées par un passage à gué permettant de traverser la rivière près de la décharge du lac (Chalmers, 1899). Il s'agit du chemin vers Montréal qui passe par Waterloo (rue Merry Nord) et du chemin qui mène à Georgeville au sud. Dans les années 1820, les deux rives de la rivière sont reliées par un pont en bois, alors que le village est désigné sous le nom de l'Outlet. Autour de 1820, d'autres colons s'établissent au nord de la décharge du lac Memphrémagog. John Wetherbee tient alors un magasin en bordure de la rivière Magog, desservant des clients par voies maritime et terrestre (MacPherson, 1967). Le magasin se trouve à l'est du nouveau pont construit pour relier les deux rives. C'est également grâce à M. Wetherbee si, en 1821, une première ligne de poste entre Chambly et Stanstead passe par l'Outlet.

En 1824, la première école protestante, Little Red School, est construite sur le chemin qui mène à l'emplacement qui accueillera plusieurs moulins au fil du temps, près de l'actuelle rue de la Grosse-Pomme. Ce chemin correspond au premier tracé de la rue Principale à l'est de la rue Merry Nord (*Old Montreal Road*). La rue Merry Nord constitue effectivement la voie vers Montréal durant le deuxième quart du XIXe siècle. Malgré la proximité du terrain de l'église avec le noyau embryonnaire du village et l'un des deux axes de circulations principaux, aucun établissement n'est précisé s'y ériger selon les archives historiques connues. D'ailleurs le premier centre d'activités religieuses se situe sur la rive sud de la rivière Magog, de l'autre côté du pont, dans la portion du village appartenant au Canton d'Hatley. En 1831, on y érige le premier lieu de culte multiconfessionnel (*Meeting House*) qui deviendra l'Église Union. On y trouve également les premiers hôtels dont l'ancêtre du Battle's House qui se dressait à l'emplacement du restaurant McDonald actuel.

Ainsi, en 1849, le Canton de Magog est créé à partir d'une partie des lots des cantons de Bolton et de Hatley. Le village de l'Outlet en constitue le centre et sera dorénavant connu sous le même nom que le canton. Le développement du secteur de l'église Saint-Patrice ne débute probablement pas avant 1850 et la rue Merry Nord sera délaissée au début des années 1850 au profit de la rue Principale, reliant désormais Waterloo au *Magog and Sherbrooke Turnpike* (rue Sherbrooke). L'occupation du centre-ville se densifie tranquillement et sur un plan de 1863 (figure 4.1), on peut apercevoir la première chapelle catholique à l'emplacement du centre communautaire actuel et une densification le long de la rue Principale Ouest. En 1866 (figure 4.2), on peut voir qu'un lotissement est prévu de part et d'autre de la rue Pearl qui deviendra la rue Saint-Patrice Ouest, mais qui n'est ouverte qu'à l'est de la rue Merry Nord à cette époque. Le terrain où se situe aujourd'hui l'église Saint-Patrice appartient alors à Calvin Abbott. En 1877, l'arrivée du train, grâce aux démarches acharnées de Alvin Moore et Ralph Merry V, transforme définitivement le secteur du centre-ville (figure 4.3) en initiant le déplacement du centre d'affaires du village de la rive sud à la rive nord.

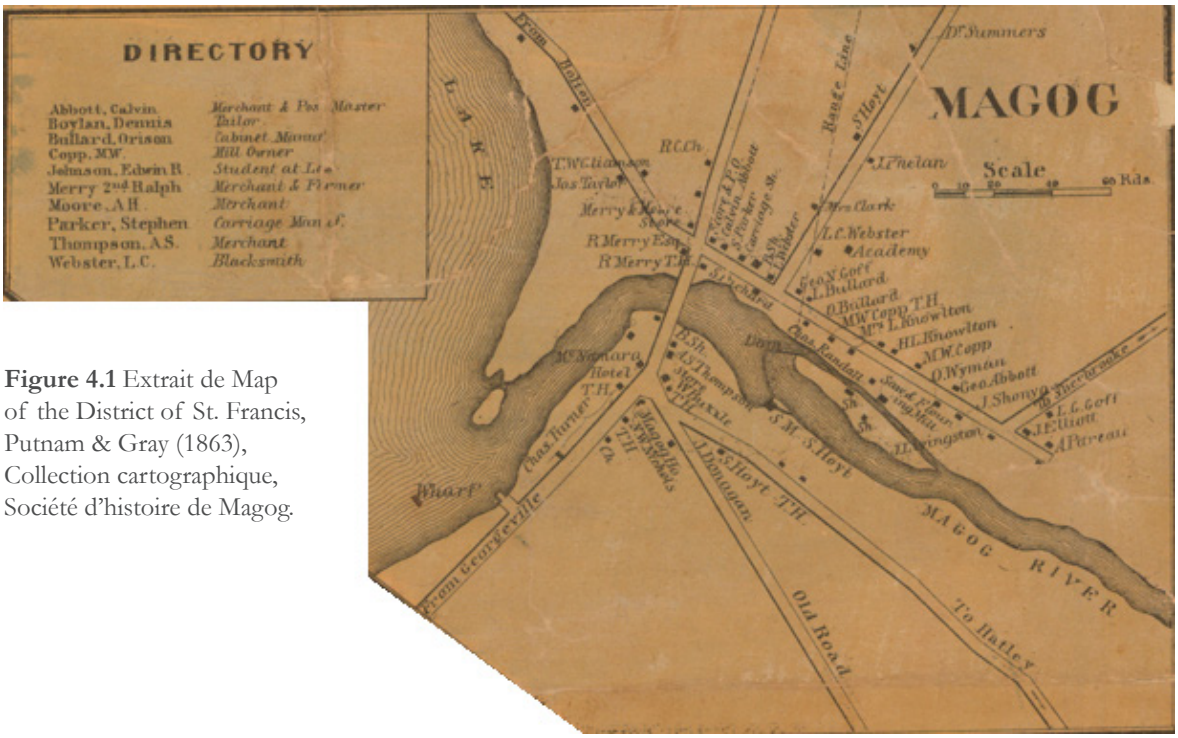

Figure 4.1 Extrait de Map of the District of St. Francis, Putnam & Gray (1863), Collection cartographique, Société d'histoire de Magog.

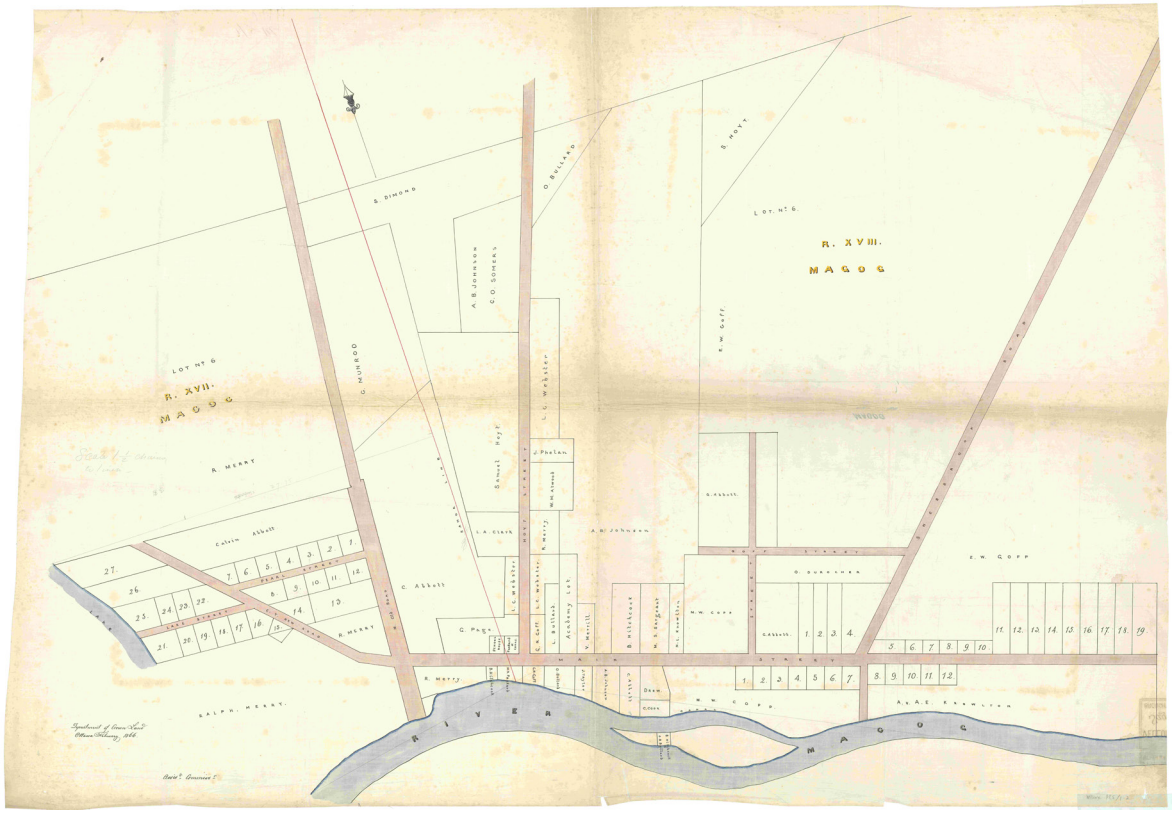

Figure 4.2 Plan de Magog, Departement of Crown Land, Ottawa, 1866. Archives Ville de Magog, PL71M005_1_2.

Figure 4.3 Plan de 1883 attribué à Félix Farman. Archives Ville de Magog, PL60M0171_1.

4.3 Paroisse Saint-Patrice

En 1856, les missionnaires Alfred-Élie Dufresne, John Donahue, Patrick Donigan, fils, et son frère David achètent le terrain où se trouve l'actuel centre communautaire[5] pour y construire la première chapelle catholique de Magog. Grâce, entre autres, à la collecte de fonds de la jeune dame Sarah Jane Johnson en 1859[6], la chapelle est construite et sera bénie le 10 juillet 1861 à Saint-Patrice de Magog (figure 4.4). Le bâtiment de 50 pieds sur 36 pieds pourra dorénavant accueillir ses 26 membres (Hubbard 1874, p.103). Un cimetière est éventuellement aménagé sur le terrain. Entre 1862 et 1876, selon les registres paroissiaux, près de 100 inhumations y sont effectuées, dont beaucoup d'enfants possiblement victimes des épidémies. En 1876, un presbytère doit être construit sur une partie du terrain occupé par le cimetière. Non sans résistance des familles concernées, entre 9 et 12 corps seront exhumés et relocalisés ailleurs temporairement. Ils reposeront finalement en 1883 au cimetière catholique actuel sur la rue des Pins (Dossier de recherche, Société d'histoire de Magog). On y trouve effectivement une douzaine de pierres tombales correspondant à des inhumations initialement faites dans le premier cimetière. La localisation et le destin de la centaine d'autres sépultures effectuées dans le premier cimetière entre 1862 et l'ouverture du cimetière de la rue des pins (terrain acheté en 1882 et cimetière béni en 1884) demeure incertaine.

Figure 4.4 La chapelle Saint-Patrice et le presbytère qui lui sera éventuellement annexé sur le site du centre communautaire actuel. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-119.

5 Ce terrain se trouve au sud de la rue Pearl (actuelle Saint-Patrice) qui sera ouverte, durant les mêmes années, à l'ouest de la rue Merry Nord. Comme mentionné précédemment, cette rue est illustrée sur les plans des années 1860 et des lots y sont déjà subdivisés en 1866 (figures 4.2 et 4.3).

6 L'histoire intrigante de Sarah Jane Cass Clark (1827-1906) mérite d'être approfondie. Selon les recensements, elle était d'origine écossaise et aurait vécu une partie de sa jeunesse en Ontario. Elle a épousé le Major Ralph Bouteler Johnson, *Shipping Master*, qui tient commerce à Québec et qui est d'une quarantaine d'année son ainé. Le couple est recensé à Magog en 1861 et réside avec la sœur de Sara, Marie Anne Cass et son époux, John C. Hériot. Bien que sa famille appartienne à l'Église Anglicane, Sarah Jane se serait convertie au catholiscime et sollicite des amis de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Québec pour financer la première chapelle Saint-Patrice. Elle s'affiche comme membre de la Roman Catholique Church dans tous les recensements jusqu'à son décès en 1906. Malgré sa foi catholique, elle est inhumée au cimetière de Georgeville, comme son mari décédé 34 ans auparavant. (Basé sur les dossiers de recherche de la Société d'histoire de Magog, les recensements du Canada et les registres paroissiaux).

Entre-temps, la mission Saint-Patrice est érigée en paroisse en 1872. Composée d'abord principalement d'Irlandais, la communauté catholique accueillera également de plus en plus de Canadiens français attirés par les emplois dans le domaine du textile, lesquels deviendront d'ailleurs majoritaire dans les années 1880. Afin de répondre aux besoins linguistiques et religieux de ces familles, la communauté catholique fera éventuellement dissidence de la commission scolaire protestante et une première école sera mise sur pied en 1879 dans la sacristie de la chapelle Saint-Patrice (Virtual Museum 2019) qui sera éventuellement transformée en couvent.

Effectivement, en 1884, un terrain situé près de l'intersection de la rue Merry Nord et de la rue Saint-Patrice est acheté pour la construction de la nouvelle église, laquelle domine d'ailleurs toujours le paysage magogois. L'érection canonique de la paroisse est confirmée en 1885, mais la construction de l'église selon les plans de Théodore Lemaire ne sera entamée qu'en juillet 1887 (figure 4.5). Seul le soubassement sera terminé en décembre de cette année-là (figure 4.6). On y tiendra néanmoins les offices religieux pendant près d'une décennie jusqu'à la reprise de la construction de l'église en 1893.

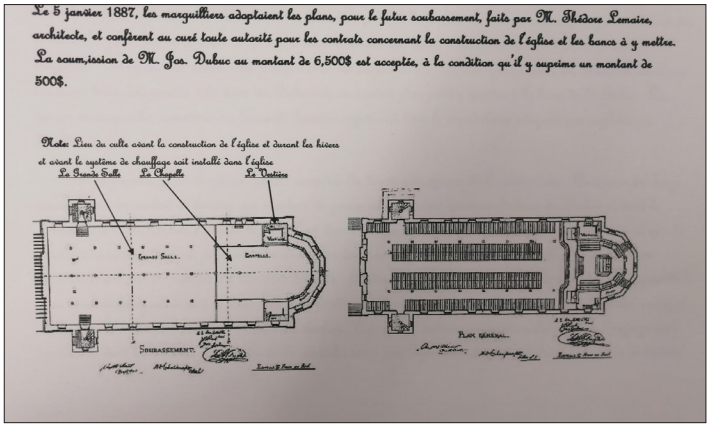

Figure 4.5 Plans de Théodore Lemaire pour la nouvelle église Saint-Patrice. Dossier de recherche Paroisse Saint-Patrice. Archives historiques de la Société d'histoire de Magog. IN2-C.6.14.

Figure 4.6 Le soubassement couvert de l'église Saint-Patrice, en arrière-plan de la Maison Smith. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-229.

Un nouveau presbytère sera construit sur le terrain au sud de l'église en 1891 (figures 4.7 et 4.8). Cette dernière sera terminée pour sa part en 1894. Le parvis est ensuite construit en 1895 et n'aurait jamais été remplacé selon les sources connues (figure 4.9). La finition intérieure sera, pour sa part, réalisée dans les années 1900. En février 1918, le clocher de l'église tombe durant une tempête. La scène est plutôt spectaculaire (figure 4.10). Il est reconstruit la même année (figure 4.11). En 1933, on procède à la réfection du sous-sol. Puis, les trottoirs de béton et d'ardoises actuels seront aménagés dans les années 1960 et on change l'entrée électrique en 1966.

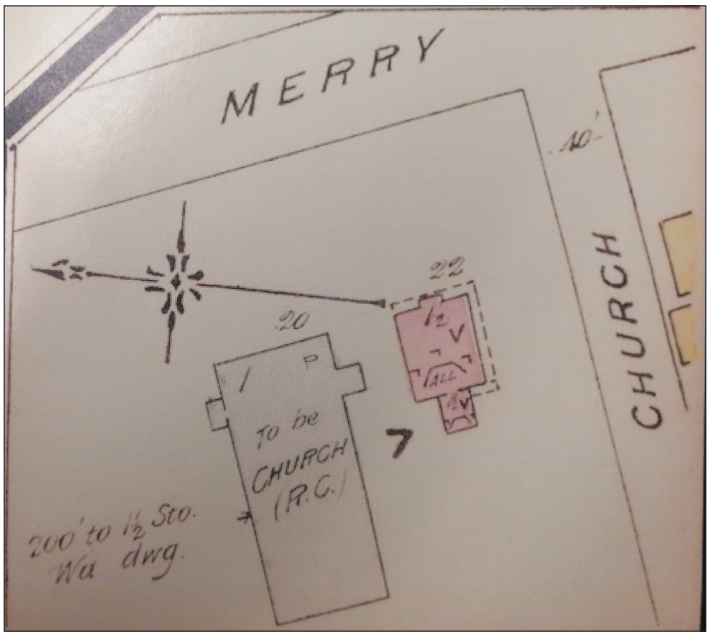

Figure 4.7 Extrait d'un plan d'assurance incendie de 1891. Collection Jacques Boisvert. Dossier de recherche Paroisse Saint-Patrice. Archives historiques de la Société d'histoire de Magog. IN2-C.6.14.

Figure 4.8 Presbytère de l'église Saint-Patrice avec le soubassement de celle-ci en arrière plan. Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog PR002-144.

Figure 4.9 L'église Saint-Patrice de Magog, vers 1910. Collection Félix Barrière - Archives nationales à Montréal. P748,S1,P1331

Figure 4.10 Chute du clocher de Magog en 1918. Source : https://saintpatrice.ca/1918/

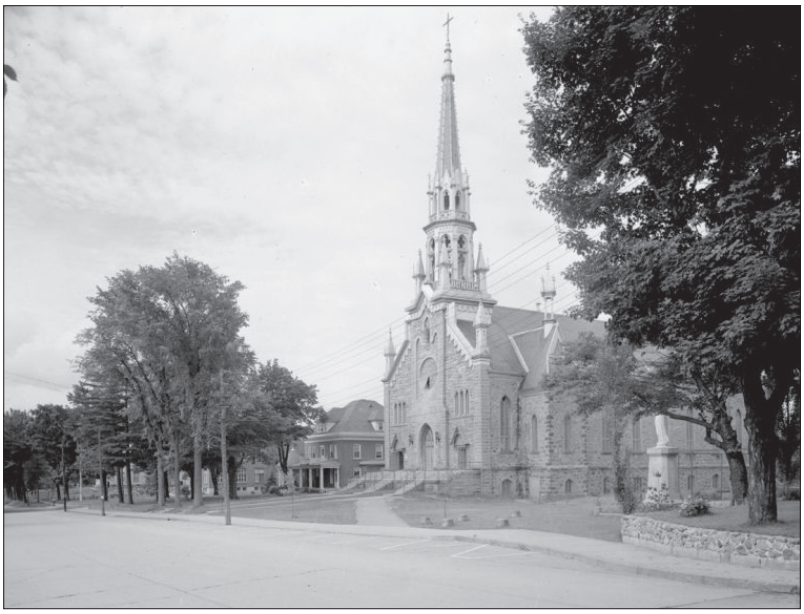

Figure 4.11 Église Saint-Patrice de Magog en 1951. Par Joseph Guibord, 1951.Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal. E6,S7,SS1,D52779-52794

5. Potentiel archéologique de l'aire d'étude

Comme souligné précédemment, la région est connue pour avoir accueilli des groupes autochtones depuis plusieurs milliers d'années. On retrouve notamment le site BhFa-3 sur la rivière Magog et, plus près du terrain de l'église Saint-Patrice, les sites de la Pointe Merry (BhFa-2) et de la Maison Merry (BhFa-4). Cependant, bien que la compréhension de cette occupation du territoire soit essentielle à toute intervention autour du lac Memphrémagog et de la rivière Magog, le potentiel préhistorique sur le site de l'église Saint-Patrice a été jugé faible. Effectivement, en raison de sa distance avec les plans et cours d'eau principaux du territoire, l'analyse menée dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique de la Ville de Magog (Artefactuel 2021) place le terrain de l'église à l'extérieur des zones de potentiel préhistorique fort et moyen (figure 1.4).

D'autre part, comme mentionné, le développement du secteur de l'église Saint-Patrice ne débute probablement pas avant 1850. Si des vestiges associés à la *Old Montreal Road* subsistent, ils seraient probablement observables plus à l'est que la limite de l'emprise des travaux. Sur le terrain de l'ancienne chapelle, au sud de la rue Saint-Patrice, deux interventions archéologiques ont pu documenter des vestiges du collège qui la remplacera (site BhFa-7), mais aucune trace de celle-ci ni de son cimetière n'a pu être confirmée dans l'emprise expertisée (Artefactuel 2021b). De plus les profils stratigraphiques étaient variés sur le terrain du centre communautaire, ne permettant pas d'anticiper le type de sols et les profondeurs attendues plus au nord sur le terrain de l'église actuelle, au nord de la rue Saint-Patrice.

Du côté de l'église actuelle, au nord de la rue Saint-Patrice, une occupation du terrain avant son achat par la paroisse en 1884 est possible puisqu'il appartient à Calvin Abbott dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Cependant, son usage est probablement agricole et non documenté. Ce potentiel archéologique est donc considéré faible.

Le lieu devient un point central d'activités pour la communauté dès 1887. Il y a donc possibilité de trouver des témoins de cette utilisation du terrain, incluant évidemment la construction du soubassement. Dans l'emprise des travaux, une partie de ces vestiges potentiels d'occupation aurait été scellée par la construction du parvis en 1895, puis une autre par le trottoir avant les années 1960. Néanmoins, des témoins d'événements postérieurs pourraient aussi être présents comme les traces de modification, de réparation, de la chute du clocher ou encore sous forme de culture matérielle dans les failles du parvis lui-même et dans l'aménagement à l'avant. Ainsi, le potentiel présumé couvrait les années 1887 à 2023. Par ailleurs, bien qu'il n'y ait aucune mention de ce type dans les archives de la Fabrique, le secteur du parvis comportait également un potentiel bioarchéologique (sépultures humaines), comme certaines pratiques funéraires de l'époque autorisaient les inhumations sous le parvis, contre les murs de fondation de l'église, ou encore, dans son sous-sol.

6. Résultats de la surveillance archéologique

La surveillance archéologique a été réalisée de façon intermittente, selon les étapes des travaux, entre le 8 mai et le 19 juin 2023. L'emprise des travaux s'est limitée à une aire d'environ 520 m^2, comprise entre la façade de l'église et à quelques mètres de la rue Merry Nord (figures 1.5 et 6.1). La surveillance du démantèlement de l'ancien parvis a permis de documenter son mode de construction, les sous-opérations correspondent donc à des portions de la structure en démolition ou des aires des sols excavés. On retrouve donc les sous-opérations PESP-2023-1A, 1B et 1E qui correspondent à la structure des marches avant et aux sols à l'intérieur de celles-ci, la sous-opération 1C qui correspond au grand rectangle formant la structure principale du parvis et aux sols sous-jacents, ainsi que la sous-opération 1D correspondant à la fondation de la façade de l'église. Finalement la sous-opération 1F a servi à enregistrer les sols en dehors de l'aire couverte par le parvis (figure 6.2). Seuls quelques artefacts ont été récoltés et ceux-ci sont présentés dans l'inventaire des artefacts en annexe.

Figure 6.1 Aire d'intervention, PESP-2023-N1-05

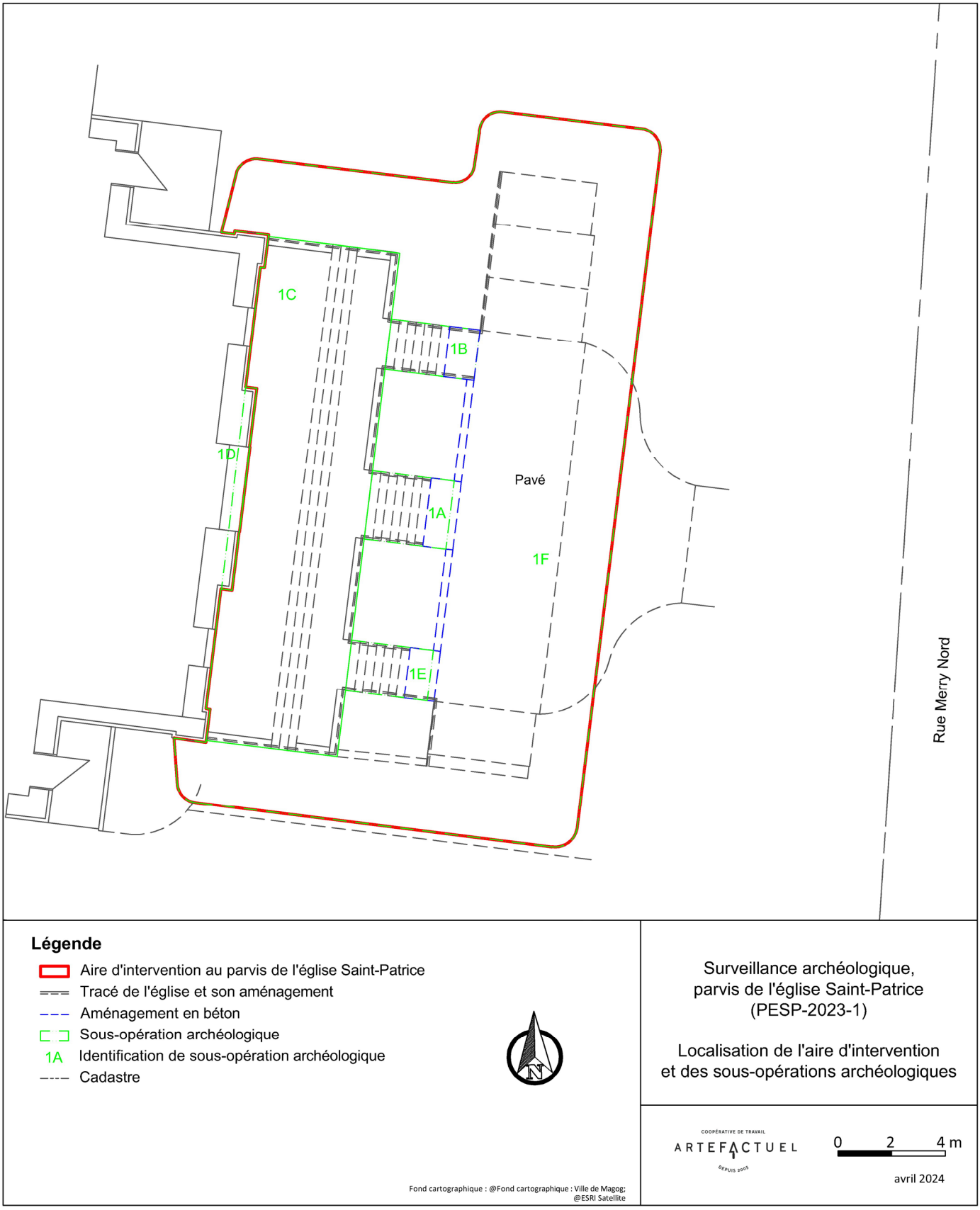

Figure 6.2 Localisation de l'aire d'intervention et des sous-opérations archéologiques. Cartographie: Archéo-CAD.

6.1 La structure externe du parvis

Le parvis, avant sa reconstruction de 2023, présentait une enveloppe extérieure (exemple **1C102, 1C103, 1C104** au nord) qui a été récupérée lors des travaux. Ainsi, son apparence a très peu changé, étant toujours formée de blocs de granites gris équarris, de 25 cm de hauteur et dont la longueur varie d'environ 50 cm à 100 cm (figures 6.3 et 6.6). Un mortier était appliqué sur les joints extérieurs, mais ne servait pas de liant entre les pierres. Comme on peut l'observer, cette finition de pierres équarries se limite à la portion hors-sol du parvis. La surface des paliers **(1C100**, figure 6.4), ainsi que les marches entre les deux **(1C101)**, étaient pour leur part constituées, avant les travaux, de grandes dalles plates de granite plus beige et plus grossier. Certaines modifications ont forcément été effectuées alors que du filage électrique a été remplacé par endroit, mais en réutilisant les matériaux initiaux (figure 6.5). Par ailleurs, aucune trace évidente de réparations ayant pu être nécessaires suite à la chute du clocher en 1918 n'a été observée, confirmant que le parvis a été épargné lors de cet événement notable.

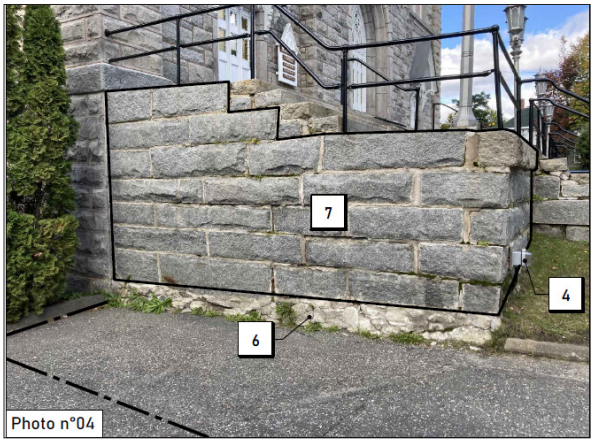

Figure 6.3 Parement sud du parvis de l'église. Photographie provenant des plans de MIRE architecture.

Figure 6.4 Dessus du parvis (1C100 et 1C101) au début de son démantèlement. Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-01

Figure 6.5 Base d'un lampadaire et carlon des fils électriques en PVC. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-04

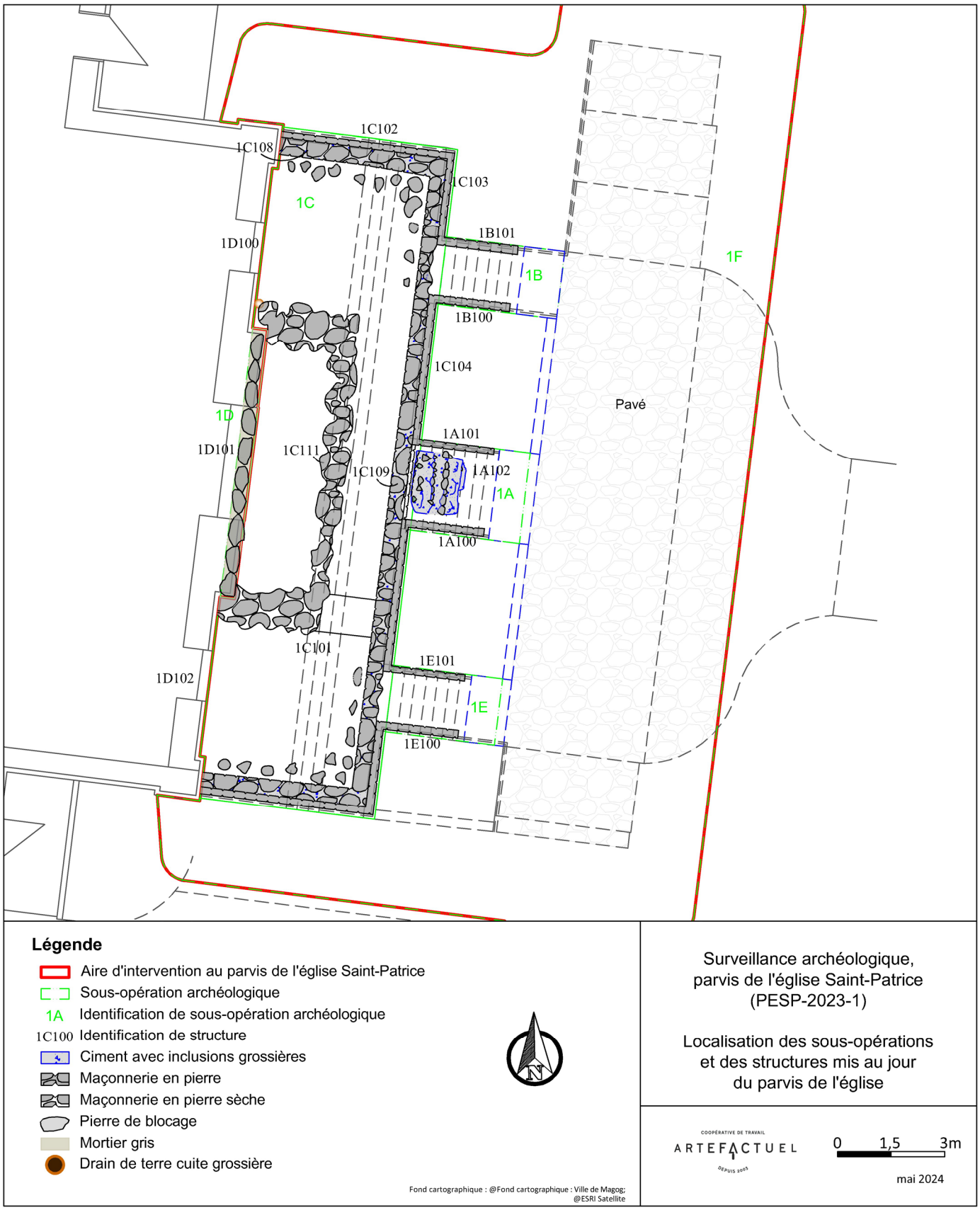

Figure 6.6 Localisation des sous-opérations et des vestiges mis au jour du parvis de l'église. Cartographie: Archéo-CAD.

6.2 La structure de soutien du parvis

Sous la finition de pierre taillée du parvis, une structure plus grossière, en moellons calcaires, liée par un ciment épais et grossier a été observée **(1C108, 1C09**) (figures 6.6 et 6.7). La composition du ciment utilisé ressemblait à celle du ciment Portland (béton). L'application du liant a été exécutée de façon très grossière, sans souci esthétique et a laissé beaucoup d'aspérités entre les pierres. Une couche plus épaisse couvrait le dessus de l'ensemble du parvis, sous le dallage de granite. S'il apparait pertinent de demander l'avis des architectes et des ingénieurs du projet sur la question, cette première structure cimentée a peut-être permis de limiter l'effet du gel et du dégel des matériaux de remplissage sur le mur de finition en pierre taillée qui ne comportait aucun liant. La structure de moellons se poursuivait également plus profondément dans le sol, formant ainsi la fondation du parvis qui pénétrait jusqu'à un mètre sous la surface.

Figure 6.7 Parement nord de la structure internet du parvis (1C108). Vue vers le sud. PESP-2023-N1-34

Le dégagement manuel des marches devant l'entrée **(1A102)** a permis d'exposer une accumulation de matières organiques (figure 6.8) contre les marches de la structure plus grossière (figures 6.9 et 6.10) suggérant qu'il y ait pu y avoir une période plus ou moins longue entre les deux étapes de construction et une possible utilisation temporaire de la première structure comme voie de circulation avant la finalisation du parvis en granite. Malheureusement, aucun témoin matériel n'a été retrouvé à l'interface de la structure de soutien et de la finition en pierre taillée, ne permettant pas d'appuyer cette hypothèse ni de donner une datation relative à cet épisode.

Figure 6.8 Sols sous les marches centrales du parvis (1A). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-15

Entre les trois murs de cette structure, un comblement de sable grossier roux a été observé, avec des concentrations de pierres vers l'extérieur et un sable plus homogène vers l'intérieur **(1C2).** À l'intérieur de ce remblai de sable, la présence d'une sous-division semble avoir été observée, malgré l'impossibilité de procéder à un dégagement graduel durant les étapes de la démolition. Les concentrations de très gros moellons (environ 80 cm) non liés formeraient un rectangle plus réduit devant la porte centrale de l'église **(1C111) (**figure 6.11). Notons également

Figure 6.9 Structure plus ancienne des marches avant au centre du parvis (1A102). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-25

Figure 6.10 Structure plus ancienne des marches avant au centre du parvis (1A102). Vue vers le sud. PESP-2023-N1-19

Figure 6.11 Concentration de gros moellons formant une division interne à l'intérieur du parvis (1C111). Vue vers les sud. PESP-2023-N1-53

Figure 6.12 Paroi sud vis-à-vis le centre de la porte centrale. Vue vers le sud. PESP-2023-N1-56

que les sols de comblement entre ces moellons étaient beaucoup plus diversifiés (figure 6.12). Cet ensemble de sols stratifiés a été interprété comme un monticule aménagé, possiblement en plusieurs étapes, afin de donner accès au rez-de-chaussée de l'église durant les travaux de construction et de finition. Les concentrations de moellons ont probablement été ajoutées pour soutenir une première structure tenant lieu de parvis temporaire, dont une pièce de bois observée devant la porte sud pourrait témoigner (figure 6.13). D'ailleurs, notons que le plan du parvis initial de Théodore Lemaire ne correspondait pas à celui réalisé en 1895 et que l'on reconnait sur l'iconographie du début du XX^{e} siècle.

Figure 6.13 Planche de bois à l'horizontale, dans la paroi sud entre de la porte centrale et la porte sud. Vue vers le sud. PESP-2023-N1-59

Les seuls artefacts retrouvés dans la structure correspondent à des clous découpés (plus courant au XIX^{e} siècle), un petit cylindre de porcelaine utilisé dans les systèmes de chauffage, quelques briques, ainsi que des fragments du tuyau en terre cuite commune qui semblait diriger les eaux de pluie ou les eaux grises sous le parvis (figures 6.14, 6.15 et 6.16). Il n'a pas été possible d'observer la sortie de ce drain, lequel semblait plonger verticalement vers la base du parvis, ce qui serait plutôt inusité. Ces artefacts se trouvaient dans ou sous les remblais, à l'extérieur de la structure 1C111, appuyant l'hypothèse que celle-ci était déjà en place durant les travaux de construction de l'élévation de l'église.

Figure 6.14 Artefacts retrouvés à l'intérieur du comblement du parvis (1C2-1C3).

Figure 6.15 Tuyau de terre cuite qui se trouvait à l'intérieur du parvis. Vue vers le nord-est. PESP-2023-N1-46

Figure 6.16 Ouverture dans le haut du mur de fondation, au nord de la porte centrale (1D100), vraisemblablement en lien avec le drain de terre cuite. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-62

6.3 Le parement est des murs de fondation de l'église

Le mur est de la fondation de l'église a été enregistré en trois parties, soit : le mur en saillie soutenant la partie centrale de la façade de l'église **(1D101)** et la fondation de part et d'autre de celui-ci **(1D100 et 1D102)** (figure 6.6). Il est soupçonné que ces deux sections forment un seul mur passant derrière la saillie 1D101, puisque celle-ci ne semble pas imbriquée dans la fondation. Elle ne ferait ainsi pas partie de la structure initiale du soubassement, mais aurait été ajoutée afin de soutenir la partie centrale de l'élévation de l'église ajoutée par la suite, lors de la reprise des travaux (figures 6.17 et 6.18). Néanmoins, tous les murs de fondations de la façade de l'église étaient formés de moellons pouvant atteindre 1 m de longueur et 0,8 m de hauteur. Ceux-ci étaient probablement liés par un mortier gris-beige à l'instar des autres murs de l'église, mais il était très peu affleurant et mêlé au sable roux qui s'y appuyait ou à un enduit noir appliqué sur le mur 1D100 et 1D102.

Effectivement, la présence d'une sorte d'enduit-ciment noirâtre contre les moellons du parement du mur est du soubassement (figure 6.19) a été observée de part et d'autre de la saillie centrale. L'enduit semble avoir servi à imiter une façade en pierres équarries. L'iconographie ancienne ne nous permet pas de dire si cet effort esthétique a été réalisé à l'époque de l'utilisation du soubassement pour les services religieux, mais il semble plus probable que l'on effectue ce traitement pour harmoniser la fondation avec la nouvelle élévation de la façade en véritables pierres équarries. Il est à noter, par ailleurs,

Figure 6.17 Vue du mur de fondation en saillie, sous la porte centrale, (1D101). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-78

Figure 6.18 Vue d'ensemble du mur de fondation en saillie (1D101) et du mur de fondation au sud (1D102). Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-87

Figure 6.19 Vue d'ensemble mur de fondation au nord (1D100) et les résidus d'un enduit imitant la pierre équarrie. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-63

que cette finition n'a pas été effectuée dans la partie centrale. Ceci semble appuyer l'hypothèse que, pendant un certain temps, la structure pleine du parvis temporaire se limite à donner accès à la portion centrale de l'église, avec la possibilité qu'une structure de bois donne accès aux portes latérales tout en laissant apercevoir la fondation sous la structure.

6.4 Sols naturels et d'occupation en périphérie

Notons d'abord que l'absence de culture matérielle de part et d'autre des marches les plus basses est assez surprenante puisqu'il s'agit d'un lieu très fréquenté depuis plus de cent ans et les observations effectuées durant la surveillance ne semblent pas indiquer que les sols, dont le niveau de surface gazonné et humique, ont grandement été perturbés. L'absence de telles traces peut être interprétée comme un témoignage de fierté et d'un entretien rigoureux des lieux par les occupants de la paroisse. Quoi qu'il en soit, un enregistrement des sols sous les marches (**1B100)** a permis de pousser la réflexion sur l'évolution du terrain avant de l'église. Sur la figure 6.20, on peut noter différents niveaux de sable utilisés pour ériger le parvis. Le niveau le plus foncé correspond au sol naturel (figure 6.20), également utilisé pour comme remplissage d'une partie de la structure du parvis, ce qui a rendu très difficile de déterminer où se situait l'ineterface entre les sols de comblement et les sols naturels durant la démolition du parvis (figure 6.21). On peut cependant penser que le sable grossier brun roux fut la première source de matériau de remblaiement pour former le monticule menant à la porte centrale, alors qu'on l'aperçoit à moins d'un mètre de profondeur, tout juste sous celle-ci (figure 6.22). Une autre couche de sable moyen gris beige a ensuite été utilisée pour préparer la surface d'accueil des marches de la première structure (équivalent de 1A102). Cette dernière a été recouverte à nouveau de sable beige afin d'accueillir les marches de granites du parvis qui étaient toujours en place en 2023.

Figure 6.20 Paroi derrière le muret sud de l'escalier nord (1B100). Vue vers le nord. PESP-2023-N1-32

Figure 6.21 Vue d'ensemble des sols sous le parvis. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-79

Autrement, comme mentionné précédemment, les sols naturels sous la fondation du parvis et devant l'église sont principalement composés de till et les niveaux de surfaces antérieurs semblent avoir été dérasés lors de l'aménagement de la structure. On peut cependant noter que contre la fondation, une mince de couche de mortier nous indique que le niveau de surface a très peu varié depuis la construction de la fondation de l'église (figure 6.23). La figure 6.23 illustre bien également comment ce niveau se trouvait entre les sols naturels plus ou moins en place et les remblais composés du même type de sol (1C2), lesquels comblaient l'intérieur du parvis à l'extérieur de la structure 1C111.

Figure 6.22 Haut du mur de fondation sous la porte centrale (1D101) et comblements du parvis appuyés contre son parement est. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-67

Figure 6.23 Vue d'ensemble de la hauteur de la mince couche de mortier (environ 5 cm de large) le long du mur de fondation au nord (1D100). Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-72

Ce sable grossier roux semble correspondre à des dépôts glaciaires, comme on en retrouve sur la pointe Merry notamment (Artefactuel 2023). Il couvrait presque l'ensemble du fond de l'emprise des travaux, avec des parties plus hétérogènes, parfois plus grossières avec de petites pierres ou encore de gros moellons (figure 6.24). Au nord, la tourbe et le lit de pose de l'asphalte du stationnement reposent directement sur ces sols naturels (figure 6.25). À l'instar des observations faites sur le terrain du centre communautaire (Artefactuel 2021b), ce niveau de pierres et de sable grossier décline vers l'est et il repose sous un niveau de sable fin qui est associé à l'exutoire que représente la rivière Magog pour l'ancien lac proglaciaire (figure 6.26). Cela impliquerait donc la présence probable de rehaussements plus récents à l'est qui viendraient sceller des niveaux de sols plus anciens.

D'ailleurs, en s'éloignant du parvis, des fragments d'os de boucherie ont été retrouvés au coin sud-est de l'emprise (figures 6.27 et 6.28). Considérant la présence du presbytère au sud, il est possible que ces os aient été rejetés lors de célébrations tenues à l'avant du terrain d'un de ces deux bâtiments. Cependant, il paraît étonnant d'enfouir des restes de table au cœur d'un endroit aussi fréquenté et propre que celui-ci. Ainsi, il est suggéré que ces os proviendraient davantage d'un repas survenu durant la construction de l'église, comme dans le cas d'une célébration pour la complétion d'une première étape des travaux, et donc avant 1894. Notons que seuls deux tessons de vaisselle ont été récoltés pendant la surveillance archéologique près de l'extrémité est de l'emprise, soit une terre cuite grossière vernissée (très courante aux XVII^{e} et XIX^{e} siècles) et une autre, sans glaçure (figure 6.29).

Finalement, mentionnons qu'au coin sud-ouest de l'emprise, un niveau de sol presque noir a été observé en paroi, bien que seulement effleuré. La couche plutôt limoneuse ne contenait pas d'artefact et ne semblait pas avoir une texture organique (figure 6.30). Sa présence pourrait être associée à une petite annexe construite à cet endroit entre 1920 et 1951 (figures 6.31 et 6.32). Sa documentation éventuelle pourrait permettre de préciser la fonction de cette annexe.

Figure 6.24 Vue d'ensemble à la fin de l'excavation. Vue vers le nord. PESP-2023-N1-88

Figure 6.26 Paroi est de l'emprise des travaux. Vue vers l'est. PESP-2023-N1-90

Figure 6.25 Paroi au coin nord-ouest de l'emprise des travaux. Vue vers le nord-ouest. PESP-2023-N1-73

Figure 6.27 Paroi au coin sud-est de l'emprise des travaux. Vue vers l'est. PESP-2023-N1-92

Figure 6.28 Quelques os de mammifère avec traces de boucherie retrouvés au coin sud-est de l'emprise.

Figure 6.29 Deux tessons de terre cuite commune dont un présente des traces de glaçure sur chaque côté, trouvés sous le trottoir d'ardoise devant le parvis.

Figure 6.30 Paroi ouest de l'emprise, contre le coin sud-est de l'église. Vue vers l'ouest. PESP-2023-N1-94

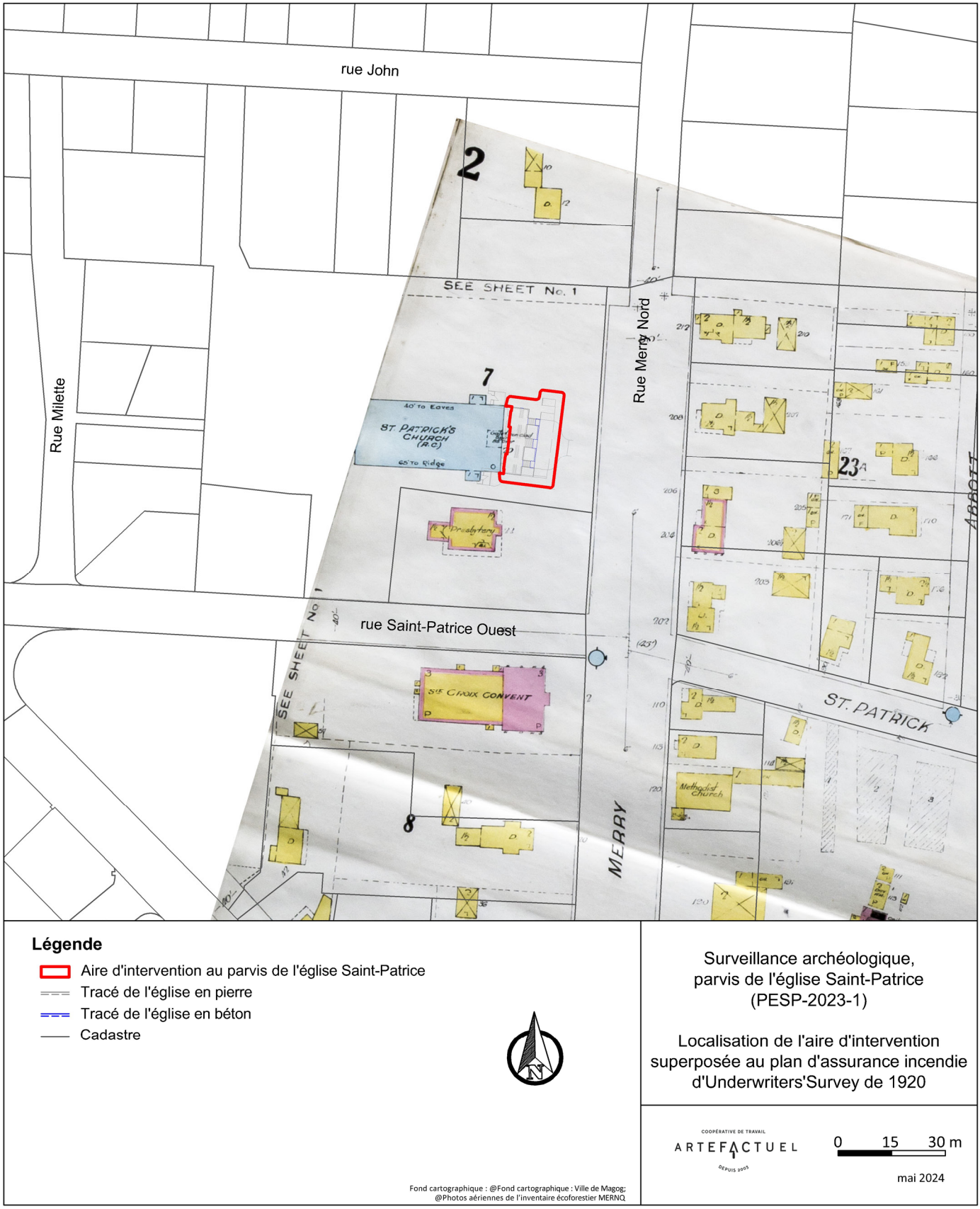

Figure 6.31 Localisation de l'aire d'intervention superposée au plan d'assurance incendie d'Underwriter's survey de 1920. Cartographie: Archéo-CAD.

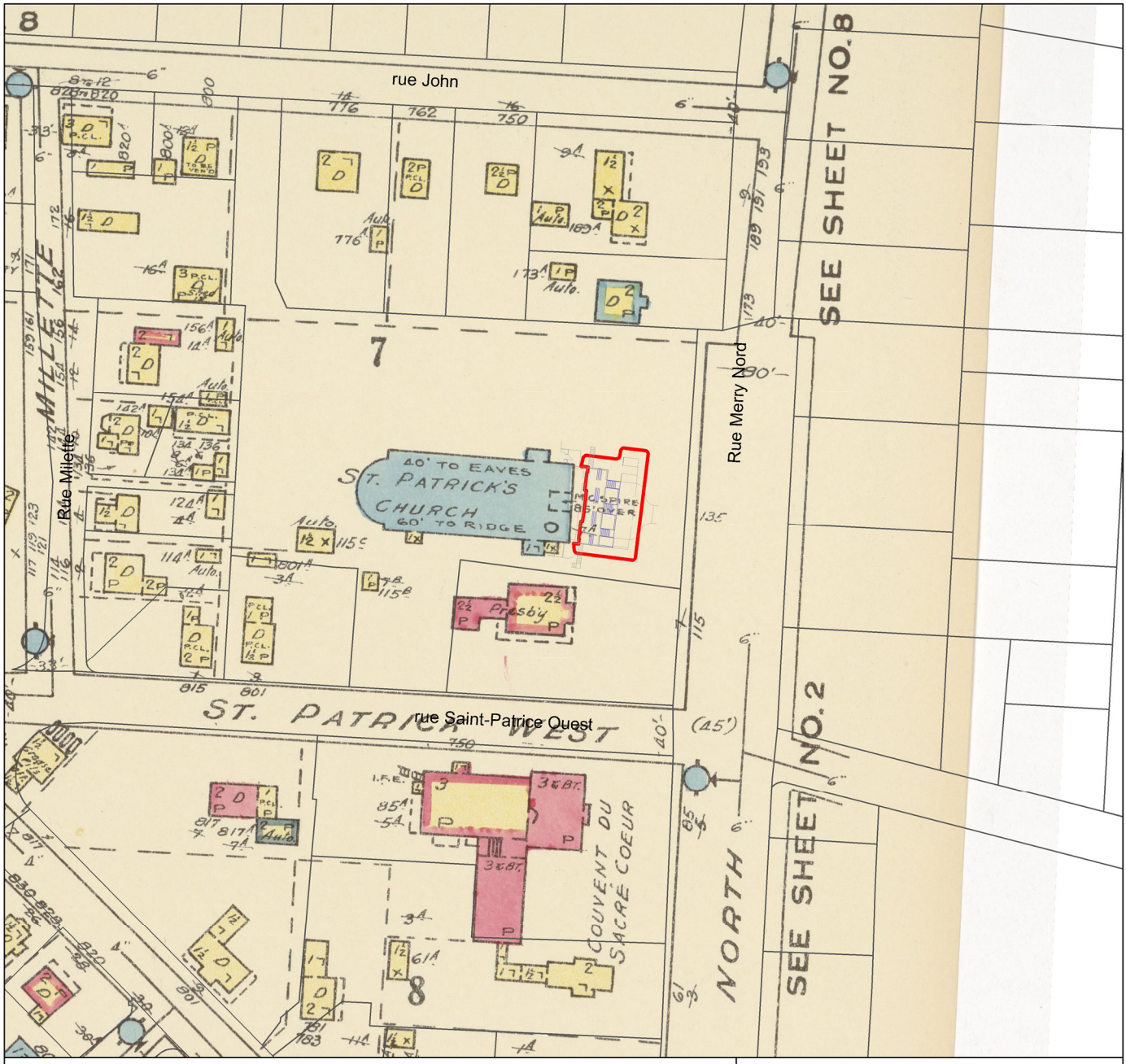

Figure 6.32 Localisation de l'aire d'intervention superposée au plan d'assurance incendie d'Underwriter's survey de 1951. Cartographie: Archéo-CAD.

7. Conclusion et recommandations

La surveillance des étapes de démolition du parvis de l'Église Saint-Patrice de Magog en vue de sa reconstruction sur une nouvelle fondation de béton armé, du **8 mai au 19 juin 2023**, n'a pas mené à la découverte d'occupation préhistorique ou bioarchéologique. Quelques traces d'occupation historique possiblement antérieure au parvis ont été observées, mais ne constituent pas une combinaison de culture matérielle et de contexte en place suffisante pour justifier la création d'un site archéologique à l'emplacement de l'intervention. Par ailleurs, l'excavation nécessaire à la reconstruction du parvis de l'église était suffisamment profonde pour qu'aucun contexte archéologique n'ait été conservé dans l'aire des travaux. Ainsi, **aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise dans l'aire excavée à l'été 2023.**

Bien que les observations générales permettent de présumer que les sols situés sous le stationnement au nord de l'église ont été arasés et que le potentiel archéologique y est faible, le potentiel bioarchéologique est généralement considéré comme présent sur les lieux de culte. Les sépultures étant enfouies plus profondément que les sols d'occupations, ce type de potentiel se trouve ainsi mieux protégé des perturbations associées aux aménagements de surface. Cependant, la nature des sols observée sous les niveaux de surface actuels suggère que les probabilités sont minces pour qu'ils aient été excavés manuellement, outre pour la construction de l'église. Notons par ailleurs que l'emplacement approximatif du premier cimetière catholique était initialement situé au sud de l'ancien couvent du Sacré-Cœur (centre communautaire), avant qu'il ne soit déménagé à l'actuel cimetière des Pins, ouvert en 1876. À cela s'ajoute qu'aucune archive historique ne recense d'inhumation sur le terrain de l'église Saint-Patrice. Malgré tout, il est impossible de confirmer l'absence de vestiges dans cette portion du terrain sans une meilleure connaissance des sols enfouis. Nous maintenons ainsi la recommandation de réaliser une surveillance archéologique advenant **de futurs travaux impliquant une excavation dans le stationnement au nord de l'Église Saint-Patrice**.

Contre toute attente, la portion du terrain en devanture de l'église, soit les 14 premiers mètres à l'ouest de la rue Merry Nord, possède le plus grand potentiel. Quelques traces d'occupation ont été révélées au fur et à mesure de l'excavation vers l'est, suggérant une meilleure préservation du tissu archéologique dans ce secteur. L'utilisation de la portion avant du terrain à des fins événementielles est susceptible d'avoir laissé quelques témoignages d'intérêt identitaire pour les paroissiens. En revanche, l'intégrité du tissu archéologique dans la portion sud du terrain n'a pu être évaluée sur la base des observations réalisées au cours de la surveillance. **Ainsi, pour ce qui est de ces deux secteurs,** la réalisation d'**un avis archéologique est recommandée afin de déterminer quel type d'intervention (inventaire ou surveillance archéologique) s'applique le mieux au projet, si ce dernier implique des excavations.**

8. Bibliographie

8.1 Documents consultés

Archéo-Estrie

2015 *Inventaire archéologique sur le site de la Maison Merry de Magog. Rapport final, Ville de Magog.* Rapport inédit.

Arkéos

1987 *Étude de potentiel archéologique des M.R.C. de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke*. Rapport inédit.

1999a *Prolongement du réseau de gazoduc TOM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, volume 1 : Étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM. Rapport inédit.

1999b *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 3a et 3b : fouille au site BhFa-3 (rivière Magog, Magog)*. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM. Rapport inédit.

Artefactuel

2023 *Avis archéologique pour le projet d'aménagement du Skatepark à la pointe Merry à Magog*, Ville de Magog, inédit.

2022a *Inventaire archéologique dans le cadre de la construction de l'autoparc au coin des rues St-Patrice et du Collège, Magog. Site BhFa-8, Autoparc Stanley Inc.* Ville de Magog, rapport inédit.

2022b *Inventaires archéologiques (2021), Quartier des marinas - 494, rue Principale Ouest, Place du parc - 719-741, rue Principale Ouest, Magog.* Ville de Magog, rapport inédit.

2021a *Étude de potentiel archéologique de la Ville de Magog*. Étude présentée à Ville de Magog et au Ministère de la Culture et des Communications.

2021b *Inventaire et surveillance archéologique dans le cadre de travaux de drainage au centre communautaire*

2016 *Fouilles archéologiques historiques et préhistoriques sur le site de la Maison Merry (BhFa4), Magog (2015)*. Ville de Magog, rapport inédit

Baron, Anne, Adrian L. Burke, Bernard Gratuze et Claude Chapdelaine

2016 « Characterization and origin of steatite beads made by Northern Iroquoians in the St. Lawrence Valley during the 15th and 16th centuries », *Journal of Archaeological Science* : Reports 8 : 323-334.

Bergeron Gagnon inc.

2009 *Maison Merry, Magog. Évaluation de l'intérêt architectural et patrimonial*. Rapport synthèse. Ville de Magog, Service Loisir et Culture.

Boissonneault, P. et Gwyn, Q. H.

1983 « L'évolution du lac proglaciaire Memphrémagog, sud du Québec », *Géographie physique et Quaternaire* 37 : 197-204.

Burke, Adrian

2017 « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec », dans : Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 1-14.

2007 « L'économie des matières premières lithiques en Estrie : la perspective géoarchéologique ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 32 : 249-269.

Cann, D. B. et Lajoie, P.

1943 *Étude des sols des comtés de Stanstead, Richmond, Sherbrooke et Compton*. Agriculture Canada, 69 p.

Carignan, Paul Conrad et Guy Cloutier,

1996 *L'inventaire archéologique dans la MRC Memphrémagog et au site de la Pointe Spinney (BhFb-1)*. Rapport inédit.

Chalmers, W. W.

1899 *Souvenirs de Magog*, W.W. Chalmers M.D., Magog, Québec

Chapdelaine, Claude

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, lac des Joncs », dans : Burke, A. L. et Claude Chapdelaine (directeurs), L*'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, Paléo-Québec 36, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal : 77-114.

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 32 : 47-120.

Chapdelaine, Claude et Éric Graillon (dir.)

2020 *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et d'Éric Graillon, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 39.

Chapdelaine, Claude (dir.)

2015 *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 35.

Clermont, Norman

1995 « Le Sylvicole du Québec méridional ». Revista de Arqueología Americana; No 9 : 67-81.

1992 « L'Archaïque dans le Nord-Est américain ». Revista de Aqueología Americana, 5 : 7-25.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec, 20 (1) : 5-17.

1987 « Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 17 (1-2) : 37-46.1995 « Le Sylvicole du Québec méridional ». Revista de Aqueología Americana, 9 : 67-81.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1992 « L'Archaïque dans le Nord-Est américain ». *Revista de Aqueología Americana*, 5 : 7-25.
Dieffenbacher-Krall, Anne C. et Andrea Nurse

Ethnoscop

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire : Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Rapport inédit.

Francis, James B.

1874 *Report on features and capabilities of the Magog Water-power*. Alfred Mudge and son Printers, Boston.

Gates St-Pierre, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). MCCCF, rapport inédit.

Gouvernement du Québec

2020 Les provinces naturelles. [En ligne] http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm (page consulté 16 juin 2020)

Graillon, Éric

2013 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2012*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. Rapport inédit.

2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est », *Histoire Québec*, vol. 18, n° 1 : 23-27.

1996 *Localisation et enregistrement du site des pétroglyphes de Bromptonville (BiEx)*.

1995 *Dossier sur la pierre aviforme de la pointe Merry, site BhFa-2. Musée du Séminaire de Sherbrooke*. Rapport inédit.

Graillon, Éric et Claude Chapdelaine

2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. Rapport inédit.

Graillon, Éric, Claude Chapdelaine et Éric Chalifoux

2012 « Le site Gaudreau de Weedon : Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 42 (1) : 67-84.

Hébert, Yves

1988 *Indices et gîtes de talc des Appalaches du sud du Québec*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'Exploration géologique et minérale, Les éditions Le Griffon d'Argile.

Hillaire-Marcel, C.

1981 « Paléo-océanographie isotopique des mers post-glaciaires du Québec », *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 35 : 35-119.

Hubbard, Benjamin F.

1874 Forests and Clearings. The History of Stanstead County, Province of Quebec, with sketches of more than five hundred families. John Lawrence. 367 p.

IRDA

2008a *Carte pédologique. Feuillet 31H08102*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec.

2008b *Carte pédologique. Feuillet 31H01202*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec.

Joyal, Claude

1999 « Occupations préhistoriques sylvicoles au site BhFa-3, rivière Magog en Estrie ». *Archéologiques*, no 13 : 12-19.

Kesteman, Jean-Pierre

2004 *Tout le long de la rivière Magog : se promener du lac Memphrémagog à la Cité des Rivières*. GGC éditions, Sherbrooke.

LaRocque, A., Leblon, B., Dubois, J.-M. M. et LaRocque, G.

2005 « Délimitation de la limite marine tardiglaciaire dans la vallée de la rivière Saint-François, Québec méridional, Canada », *Géomorphologie : relief, processus environnement* 11 : 311-326.

Lavoie, M. et Richard, P.H.

2000 « The role of climate on the developmental history of Frontenac peatland, southern Québec ». *Canadian Journal of Botany* 78 : 668-684.

Lévesque, René

1962 *Les richesses archéologiques au Québec. Société d'archéologie de Sherbrooke*, rapport préliminaire. Les Presses de l'Université de Sherbrooke, vol. II, no 2-4.

MacPherson, Lorne

1967 « Magog and district: 1867 ». *Centennial Journal, Stanstead Historical Society*, Vol 2.

Morin, Bertrand

1981 *Évaluation archéologique dans les Cantons-de-l'Est, été 1980*. MAC. Rapport inédit.

Occhietti, S. et Richard, P. H.

2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *Géographie physique et Quaternaire* 57 : 115-138.

Parent, M.,

1987 *Late Pleistocene stratigraphy and events of the Asbestos-Valcourt region, Southeastern Quebec*. Thèse de doctorat, University of Western Ontario.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec. » *Géographie physique et Quaternaire* 53 : 117-135.

Patrimoine Experts

2015a *Analyse historique et cartographique de la pisciculture de Magog*. Ville de Magog, rapport inédit.

2015b *Ancienne pisciculture de Magog. Préinventaire réalisé à l'automne 2014. Rapport d'intervention*. Ville de Magog, Ville de Magog, rapport inédit.

2016a *Rapport d'inventaire archéologique réalisé à l'ancienne pisciculture de Magog – été 2015*. Ville de Magog, 59 p.

2016b *Étude de potentiel archéologique. Centre-ville de Magog*. Rapport inédit déposé à la Ville de Magog.

2017a *Réfection de la digue droite de la rivière Magog, site de l'ancienne pisciculture, printemps 2016*. Ville de Magog, rapport inédit.

2017b *Programme de revitalisation du centre-ville de Magog ; Inventaire archéologique de la rue principale et de ses abords, du parc des Braves et du stationnement adjacent (BhFa-6), du terrain de l'hôtel de ville et de la caserne de pompier*. Ville de Magog, rapport inédit.

2020 *Surveillance et inventaire archéologique au centre-ville de Magog, implantation de conduites électriques dans les limites du parc des Braves et site BhFa-6, printemps 2019*. Ville de Magog, rapport inédit.

Patrimonia

2021 *Inventaire archéologique, Église anglicane St-Luke à Magog*. Ville de Magog, rapport inédit.

2022 *Inventaire archéologique, bord de la rivière Magog, Magog*. Ville de Magog, rapport inédit.

Richard, Pierre J.H.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : état des connaissances ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 32 : 23-46.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et d'Éric Graillon, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 39 : 23-60.

Somers Sanborn, Dorothy

1969 *Transcription de A Memoir of Ralph Merry IV (1786-1863). The journals of Ralph Merry IV*, no. 11. Reproduction dactylographiée des journaux de Ralph Merry IV (1853-1860), PR081 Fonds Famille Merry.

Taché, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). Rapport inédit.

Tremblay, Roland

2005 « Un petit soupçon dans la Petite Nation : la découverte d'une pierre aviforme en Outaouais ». *Archéologiques* 18 : 59-70.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Éditions de l'homme, Montréal.

8.2 Documents d'archives

Dossier de recherche Paroisse Saint-Patrice. Archives historiques de la Société d'histoire de Magog. IN2-C.6.14

Insurance plan of the city of Magog, Que (1920) Underwriters' Survey Bureau, Montréal / Toronto (Collection cartographique. La Société d'histoire de Magog).

Insurance plan of the city of Magog, Que (1951) Underwriters' Survey Bureau, Montréal / Toronto (Collection cartographique. La Société d'histoire de Magog).

Magog, Que (1897) Chas. E. Montréal / Toronto (Collection cartographique. La Société d'histoire de Magog).

Plan de Magog, sans titre. Department of Green Land, 1866 (Archives Ville de Magog, 1866 PL71M005_1_2).

Plan of Village of Magog. Plan présumé de Félix Farmer de 1883 (Archives Ville de Magog, PL60M0171_1).

Recensement du Canada de 1861
Ottawa, Ontario, Canada : Bibliothèque et Archives Canada
https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1861/Pages/propos-recensement.aspx

Recensement du Canada de 1871
Ottawa, Ontario, Canada : Bibliothèque et Archives Canada, RG31-C-1.
Fonds de Statistique Canada.
https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1871/Pages/propos-recensement.aspx

Recensement du Canada de 1881
Ottawa, Ontario, Canada : Bibliothèque et Archives Canada
http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/propos-recensement.aspx

Recensement du Canada de 1891
Ottawa, Ontario, Canada : Bibliothèque et Archives Canada
http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/propos-recensement.aspx

Saint-Patrice-de-Magog, 1861-1919, BAnQ Sherbrooke, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Saint-François. État civil, (05S,CE501,S19).

9. Annexe

9.1 Catalogue des photographies

9.2 Inventaire des artefacts et des écofacts

9.1 Catalogue des photographies

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N1

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N1-1	2023-05-08	1C	N-W	Paliers du parvis de l'église en début de démantèlement
PESP-2023-N1-2	2023-05-08	N/A	E	Plan initiaux de l'église affichés dans celle-ci
PESP-2023-N1-3	2023-05-08	1C	W	Sable derrière les marches (1C101) de granit retirée
PESP-2023-N1-4	2023-05-08	1C	W	Fil dans des carlons de PVC sous les dalles de granites du dessus du parvis (1C100)
PESP-2023-N1-5	2023-05-08	N/A	S	Vue d'ensemble du parvis et des espaces gazonnés compris dans l'emprise
PESP-2023-N1-6	2023-05-09	1A	W	Sous les marches de granit retirées de l'escalier central (1A)
PESP-2023-N1-7	2023-05-09	1A	W	Traces de matière organique sous une première couche de sable dans l'escalier central (1A)
PESP-2023-N1-8	2023-05-09	1A	W	Traces de matière organique sous une première couche de sable dans l'escalier central (1A)
PESP-2023-N1-9	2023-05-09	1B	W	Après le retrait des marches de granites de l'escalier Nord (1B)
PESP-2023-N1-10	2023-05-09	1A	W	Traces de matière organique sous une première couche de sable dans l'escalier central (1A)
PESP-2023-N1-11	2023-05-09	1A	W	Premiers aperçus des pierres structurées (1A102) sous les marches de l'escalier central
PESP-2023-N1-12	2023-05-09	1A	W	Premiers aperçus des pierres structurées (1A102) sous les marches de l'escalier central
PESP-2023-N1-13	2023-05-09	1A	W	Premiers aperçus des pierres structurées (1A102) sous les marches de l'escalier central
PESP-2023-N1-14	2023-05-09	1A	W	Premiers aperçus des pierres structurées (1A102) sous les marches de l'escalier central
PESP-2023-N1-15	2023-05-09	1A	W	Premiers aperçus des pierres structurées (1A102) sous les marches de l'escalier central
PESP-2023-N1-16	2023-05-09	1A	S-W	Pierre schisteuse éclatée dans le comblement sous les marches centrales
PESP-2023-N1-17	2023-05-09	1A	W	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-18	2023-05-09	1A	N	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-19	2023-05-09	1A	S	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-20	2023-05-09	1C	S-W	Retrait de l'enveloppe externe du parvis en pierres équarries, portion nord

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N1

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N1-21	2023-05-09	1C	S-W	Retrait de l'enveloppe externe du parvis en pierres équarries, portion nord
PESP-2023-N1-22	2023-05-09	1C	S	Parement nord de la structure interne du parvis (1C108)
PESP-2023-N1-23	2023-05-09	1C	S	Parement nord de la structure interne du parvis (1C108)
PESP-2023-N1-24	2023-05-09	1A	W	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-25	2023-05-09	1A	W	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-26	2023-05-09	1A	W	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-27	2023-05-09	1A	N-W	Structure en escalier 1A102
PESP-2023-N1-28	2023-05-09	1C	N-W	Apeçu du parement est de la structure interne du parvis (1C109)
PESP-2023-N1-29	2023-05-09	1A-1B-1C	N-W	Vue d'ensemble du démantèlement de l'enveloppe externe au nord du parvis
PESP-2023-N1-30	2023-05-09	1B	N	Paroi derrière le muret sud (1B100) de l'escalier nord (1B)
PESP-2023-N1-31	2023-05-09	1B	N	Paroi derrière le muret sud (1B100) de l'escalier nord (1B)
PESP-2023-N1-32	2023-05-09	1B	N	Paroi derrière le muret sud (1B100) de l'escalier nord (1B)
PESP-2023-N1-33	2023-05-09	1C	W	Angle du parement est du parvis (1C109) et de la paroi derrière 1B100
PESP-2023-N1-34	2023-05-10	1C	S	Parement nord de la structure interne du parvis (1C108)
PESP-2023-N1-35	2023-05-10	1C	S	Parement nord de la structure interne du parvis (1C108)
PESP-2023-N1-36	2023-05-10	1C	S	Parement nord de la structure interne du parvis (1C108) détail contre l'église
PESP-2023-N1-37	2023-05-10	1B	W	Après la démolition de l'escalier nord 1B
PESP-2023-N1-38	2023-05-10	1B	N-W	Après la démolition de l'escalier nord 1B
PESP-2023-N1-39	2023-05-10	1C	S	Comblement de sable
PESP-2023-N1-40	2023-05-10	1C	S-W	couche de béton entre les dalles de granites et le comblement de sable

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N1

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N1-41	2023-05-10	1C	S	Vue d'ensemble de la démolition en cours
PESP-2023-N1-42	2023-05-10	1C	S	Concentration de pierre dans le comblement du parvis
PESP-2023-N1-43	2023-05-10	1C	S-W	couche de béton entre les dalles de granites et le comblement de sable et pierres, vers le centre du parvis
PESP-2023-N1-44	2023-05-10	1D	S-W	Dégagement du mur de fondation 1D100
PESP-2023-N1-45	2023-05-10	N/A	W	Ambiance
PESP-2023-N1-46	2023-05-10	1C	N-E	Tuyau de terre cuite qui se trouvait à l'intérieur du parvis
PESP-2023-N1-47	2023-05-10	1D	S-W	Observation d'un enduit noir sur les pierres de 1D100 imitant des pierres équarries
PESP-2023-N1-48	2023-05-10	1C-1D	S-W	Dégagement du mur de fondation 1D100, vue d'ensemble
PESP-2023-N1-49	2023-05-10	1C	S	Comblement du parvis au nord de la porte centrale
PESP-2023-N1-50	2023-05-10	1C	S	Comblement du parvis au nord de la porte centrale
PESP-2023-N1-51	2023-05-10	1C	S	Énormes pierres de 1C111
PESP-2023-N1-52	2023-05-10	1C	S	Énormes pierres de 1C111
PESP-2023-N1-53	2023-05-10	1C	S	Énormes pierres de 1C111
PESP-2023-N1-54	2023-05-10	1C	S	Paroi sud sous la porte centrale
PESP-2023-N1-55	2023-05-10	1C	S	Paroi sud sous la porte centrale
PESP-2023-N1-56	2023-05-10	1C	S	Paroi sud vis-à-vis le centre de la porte centrale
PESP-2023-N1-57	2023-05-10	1C	S	Paroi sud vis-à-vis le centre de la porte centrale
PESP-2023-N1-58	2023-05-10	1C	S	Paroi sud au sud de la porte centrale
PESP-2023-N1-59	2023-05-10	1C	S	Bois, dans la paroi sud entre de la porte centrale et la porte sud
PESP-2023-N1-60	2023-05-10	1C	S	Bois, dans la paroi sud entre de la porte centrale et la porte sud

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N1

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N1-61	2023-05-10	1D	W	Ouverture dans le haut du mur 1D100, vraisemblablement en lien avec le drain de terre cuite
PESP-2023-N1-62	2023-05-10	1D	W	Ouverture dans le haut du mur 1D100, vraisemblablement en lien avec le drain de terre cuite
PESP-2023-N1-63	2023-05-10	1D	W	Vue d'ensemble mur 1D100
PESP-2023-N1-64	2023-05-10	1D	S-W	Coin nord-est de l'église
PESP-2023-N1-65	2023-05-10	1D	S-W	Vue d'ensemble mur 1D100
PESP-2023-N1-66	2023-05-10	1C	S	Niveaux de sols dans le comblement au pied de la porte centrale côté sud
PESP-2023-N1-67	2023-05-10	1C-1D	W	Haut du mur 1D101 et comblements du parvis appuyés contre son parement est
PESP-2023-N1-68	2023-05-10	1C	S	Paroi sud à la limite de la première phase de démolition et excavation au-delà de la base du parvis
PESP-2023-N1-69	2023-05-11	1C	S	Paroi sud à la limite de la première phase de démolition et excavation au-delà de la base du parvis
PESP-2023-N1-70	2023-05-11	1C-1D	W	Mince couche de mortier (environ 5 cm de large) le long du mur 1D100
PESP-2023-N1-71	2023-05-11	1C-1D	W	Mince couche de mortier (environ 5 cm de large) le long du mur 1D100, vue d'ensemble
PESP-2023-N1-72	2023-05-11	1C-1D	W	Mince couche de mortier (environ 5 cm de large) le long du mur 1D100, vue d'ensemble
PESP-2023-N1-73	2023-05-11	1F	N-W	Coin nord-ouest de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-74	2023-05-11	1F	N	Paroi nord de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-75	2023-05-11	1D	W	Bas de l'excavation atteint la base de la finition en pierres équarries de la façade de l'église mais pas de la fondation en moellons
PESP-2023-N1-76	2023-05-11	1D	N-W	La pierre équarrie des coins de l'église semble appliquée sur la fondation de moellons
PESP-2023-N1-77	2023-05-11	1D	W	Fondation de la façade en saillie (1D101), en gros moellons
PESP-2023-N1-78	2023-05-11	1D	S-W	La base de 1D101 atteinte à environ 3 m sous le seuil de la porte centrale
PESP-2023-N1-79	2023-05-11	1C-1D	W	Vue d'ensemble 1D101, 1D100 et sols sous le parvis
PESP-2023-N1-80	2023-05-11	1C-1D	S-W	Vue d'ensemble 1D101, 1D100 et sols sous le parvis

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N1

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N1-81	2023-06-15	1C	W	Début phase 2 de la démolition, sous la porte sud
PESP-2023-N1-82	2023-06-15	1C	N	Parement sud du parvis durant sa démolition
PESP-2023-N1-83	2023-06-16	1C	W	Démolition vis-à-vis la porte sud en cours
PESP-2023-N1-84	2023-06-16	1C	S-W	Ancien fil électrique sous la porte sud
PESP-2023-N1-85	2023-06-16	1C	S	Comblement sous la porte sud
PESP-2023-N1-86	2023-06-20	1C-1D	W	Vue d'ensemble portion sud de l'emprise
PESP-2023-N1-87	2023-06-20	1D	N-W	Vue d'ensemble murs de fondation 1D102 et 1D101
PESP-2023-N1-88	2023-06-20	1C-1F	N	Vue d'ensemble fin de l'excavation
PESP-2023-N1-89	2023-06-20	1F	N-E	Vue d'ensemble paroi est, fin de l'excavation
PESP-2023-N1-90	2023-06-20	1F	E	Paroi est de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-91	2023-06-20	1F	E	Paroi est de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-92	2023-06-20	1F	E	Coin sud-est de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-93	2023-06-20	1F	S	Paroi sud de l'emprise des travaux
PESP-2023-N1-94	2023-06-20	1F	W	Paroi ouest de l'emprise, contre le coin sud-est de l'église
PESP-2023-N1-95	2023-06-20	1D	W	Vue d'ensemble mur de fondation 1D102
PESP-2023-N1-96	2023-06-20	1D	N-W	Vue d'ensemble fondation et élévation de l'église

Projet: Parvis de l'église Saint-Patrice de Magog **Code temporaire:** PESP-2023

Archéologue: Josianne Jetté **Catalogue numérique:** PESP-2023-N2

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PESP-2023-N2-1	2023-05-12	1F	E	Paroi est à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-2	2023-05-12	1F	E	Paroi est à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-3	2023-05-12	1C-1F	N	Vue d'ensemble, fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-4	2023-05-12	1F	S-E	Vue d'ensemble, fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-5	2023-05-12	1C-1D	S	Vue d'ensemble, fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation, avec murs 1D101 à droite
PESP-2023-N2-6	2023-05-12	1C	S	Paroi sud à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-7	2023-05-12	1C	S	Paroi sud à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-8	2023-05-12	1C	S	Paroi sud à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-9	2023-05-12	1D	S-W	Vue d'ensemble murs de fondation 1D100 et 1D101
PESP-2023-N2-10	2023-05-12	1D	S-W	Vue d'ensemble murs de fondation 1D100 et 1D101
PESP-2023-N2-11	2023-05-12	1D	W	Vue d'ensemble murs de fondation 1D100 et 1D101
PESP-2023-N2-12	2023-05-12	N/A	N-E	Vue d'ensemble de l'emprise à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)
PESP-2023-N2-13	2023-05-12	N/A	N-E	Vue d'ensemble de l'emprise à la fin de la phase 1 de la démolition et de l'excavation portion nord de l'emprise (2 tiers)

9.2 Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Intervention: Surveillance réfection du parvis de l'église Saint-Patrice de Magog
Code temporaire : PESP-2023
Archéologue : Josianne Jetté
Analyste : Josianne Jetté
Date : 30-08-2023
Collection : Église Saint-Patrice

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires
1C2	5.1.1.	Solides stables, os	Os	1	1	6.1.1.1	Mammifère	Incomplet	Grosse articulation de mammifère
1C2	1.3.1.21	Porcelaine commune avec glaçure	Isolateur	1	1	4.8.1	Chauffage	Complet	Possiblement utilisé dans l'électrification pour un filage de type Knob and Tube en usage dès les années 1880 jusque dans les années 1940. https://www.nachi.org/knob-and-tube.htm
1C3	3.1.1.12	Métal ferreux, fer laminé	Clous	9		4.7.2.3	Fixations - clous	Complet	Clous découpés avec concrétions. Le clou découpé devient commun au XIXe siècle et est remplacé graduellement par le clou tréfilé à partir de la fin du même siècle.
1D100	4.3	Matières composites	Matériau de construction	1		4.7.1.99	Matériaux de construction indé		Échantillon d'une sorte de crépi foncé appliqué sur le parement est du mur est de fondation de l'église
1C3	5.5	Solides souples	Indéterminé	1		1.5	Solide souple		Semble un résidu de cuir, mais amorphe
1F2	5.1.1.	Solides stables, os	Os	5		6.1.1.1	Mammifère	Incomplet	2 os longs coupés, une vertèbre et 2 os indéterminés
1F1	1.1.1.3	Terre cuite grossière sans glaçure	Terrine?	1	1	4.99	Consommation ind.	Fragmentaire	Terre cuite commune, pâte plutôt fine et peu poreuse, sans glaçure
1F1	1.1.1.35	Terre cuite grossière à corps brun, rouge ou orangé, glaçure à coloration multiples, façon locale	Terrine?	1	1	4.99	Consommation ind.	Fragmentaire	Terre cuite commune avec deux petite trace de glaçure brun-vert à l'intérieur plutôt matte et une trace de glaçure brillante transparente pour un effet brun sur la face extérieur.
1F2	5.1.1.	Solides stables, os	Os	1	1	6.1.1.1	Mammifère	Fragmentaire	Petit fragment de l'intérieur d'un os